Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant169unse

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

169

TOME CENT SOIXANTE-NEUVIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT TRENTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1892

THE GETTY CENTER

LE

CORRESPONDANT

L'HOMME

J'ai souvent entretenu les lecteurs du *Correspondant* des temps préhistoriques. Je me suis efforcé de montrer le développement de la vie sur le globe, la succession des êtres qui l'ont peuplé, la diversité des opinions qui existent sur l'origine de ces êtres. Jusqu'ici je n'ai presque rien dit de l'homme. C'est une lacune qu'il faut combler.

La tâche est difficile. L'homme, a dit Pascal dans une de ses admirables pensées, ne sait à quel rang se mettre; il se cherche partout avec inquiétude et sans succès. Depuis Pascal, malgré le nombre et l'importance des découvertes modernes, nous en sommes au même point. La science seule ne saurait résoudre le grave problème de nos origines et de nos destinées, et c'est plus haut qu'il faut chercher sa solution. Si pour le chimiste, l'homme ne présente qu'un certain poids de carbone et d'azote, de chaux et d'hydrogène; si pour le biologiste, il n'est qu'une colonie de cellules; si pour le zoologiste, il se rattache par une descendance continue à tous les autres êtres; si, enfin, pour une certaine école philosophique, l'homme naît animal et rien de plus, nous persistons, malgré les ressemblances et malgré les analogies, à voir en lui un être unique dans la création, et nous repoussons avec énergie les théories matérialistes si facilement acceptées aujourd'hui. Ces doctrines empoisonnent les générations qui s'élèvent, en enseignant qu'il

n'est ni âme, ni libre arbitre, ni responsabilité morale; que l'homme est fatalement gouverné par des lois mécaniques et que tout se réduit pour lui à satisfaire ses appétits matériels. Nous repoussons ces doctrines non seulement pour le mal qu'elles font, pour la dégradation morale, l'énervement des intelligences qu'elles entraînent, mais avant tout parce qu'elles sont fausses, parce qu'elles sont contredites par tous les faits connus. « Certaines vérités, disait Littré, sont comme un océan qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons jusqu'ici ni barque, ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. » C'est là ce que je voudrais mettre en lumière, en étudiant l'homme physique et l'homme intellectuel.

I

L'homme primitif, selon Hæckel[1], était très dolichocéphale, très prognathe; il avait les cheveux laineux, la peau noire ou brune; son corps était couvert de poils longs et abondants; ses bras étaient relativement plus longs et plus robustes, ses jambes, sans mollets, plus courtes et plus minces que ceux des hommes actuels. La station n'était chez lui qu'à demi verticale, et les genoux fortement fléchis. Ce ne fut que bien plus tard, par je ne sais quel heureux hasard, qu'il parvint à acquérir le langage articulé et qu'il put arriver ainsi aux progrès qui marquent chaque étape de l'humanité. Darwin[2] parle aussi de cet être qui nous a précédés. « Les deux sexes, dit-il, portaient la barbe; leurs oreilles étaient probablement pointues et mobiles; ils avaient une queue servie par des muscles propres. Ils vivaient sur des arbres, et un naturaliste qui aurait examiné leur conformation les aurait classés parmi les quadrumanes. » Huxley[3] ajoute que, par l'intelligence, ils dépassaient un peu le renard, et qu'ils pouvaient se rendre un peu plus redoutables que le tigre.

J'ignore où des savants, dont nul ne conteste la science, ont pris ces portraits peu flatteurs; je sais seulement qu'ils sont absolument fantaisistes. En les écrivant, leurs auteurs étaient dominés par une pensée unique, celle de rattacher l'homme à l'animal, de compléter la chaîne continue qui, selon eux, d'une forme très inférieure, arrive à l'ornythorinque, aux marsupiaux, puis, par de nombreux

[1] *Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles,* trad. Letourneau.

[2] *La Descendance de l'homme,* chap. VI; — *Affinités et généalogie de l'homme,* trad. franç.

[3] *La Place de l'homme dans la nature,* trad. franç. Paris, 1891.

intermédiaires, au singe, pour aboutir enfin à la forme que nous considérons comme exclusivement humaine.

La vérité, à l'encontre de ces hypothèses, est que, morphologiquement, nous ne savons rien de l'homme primitif, et que, quant à l'homme que révèlent les ossements découverts sur tant de points différents de l'Europe ou de l'Amérique, il ne se rapproche par aucun côté de l'animalité, il ne diffère en rien de l'homme des temps historiques, de l'homme du dix-neuvième siècle.

C'est là ce qu'il faut montrer. Les ossements que l'on peut dater des premiers temps quaternaires sont rares. Prenons le crâne de Neanderthal [1], découvert, il y a bien des années déjà, par le professeur Fulhroot, sous une couche d'argile de deux mètres environ de puissance dans une grotte située entre Elberfeld et Dusseldorf. Ce crâne, par sa dépression dans le sens vertical, par l'énorme épaisseur de ses arcades sourcilières qui devaient lui donner une apparence aussi formidable que celle du gorille, par son occiput incliné, présente, dit Huxley, la forme la plus pithécoïde qui ait été observée jusqu'ici sur des crânes humains. On crut même, tout d'abord, qu'il appartenait à un singe. Mais sa capacité est de 1230 centimètres cubes. Ce chiffre, sans doute, est faible, il dépasse à peine celui des races les plus inférieures de nos jours; mais il est si immensément supérieur à celui des anthropoïdes, que toute comparaison entre eux est impossible. Les tendances pithécoïdes indiquées par certaines particularités de ce crâne ne s'étendaient donc pas à l'organisation entière. Les os du squelette viennent à l'appui de cette conclusion. La hauteur absolue et les proportions relatives des membres sont ceux d'un Européen de taille moyenne, et Huxley est forcé d'avouer loyalement que les ossements de Neanderthal ne peuvent, à aucun point de vue, être considérés comme ceux d'un être intermédiaire entre les anthropoïdes et l'homme. Le crâne, d'ailleurs, est très incomplet. S'il possédait sa base, sa face, en un mot, tout ce qui lui manque, il perdrait peut-être une partie des caractères étranges que nous lui voyons [2].

De nombreux faits confirment celui que nous venons de citer.

[1] L'antiquité de ce crâne est, je crois, contestée à tort. (Voy. *Der fossile Mensch aus dem Neanderthal.* Duisburg, 1865. On peut aussi consulter Lyell, *Antiquity of Man,* ch. v et xix. — Quatrefages, *les Hommes fossiles,* p. 33. — Huxley, *The Place of Man in Nature.* — Vogt, *Leçons sur l'homme.* — A. Bertrand, *la Gaule avant les Gaulois.*)

[2] « Le crâne de Neanderthal, dit M. de Quatrefages, est très curieux comme témoignage des exagérations que peuvent présenter certains caractères ostéologiques, mais il est difficile de voir en lui le type normal d'une race spéciale. » (*Hommes fossiles,* p. 33.)

Il a été trouvé des crânes semblables dans l'Amérique du Sud et notamment au Brésil, dans les colonies du Queensland et de la Nouvelle-Galles du Sud aux environs de la ville d'Adélaïde. Il en a été également découvert sur plusieurs points de la France datant soit de l'époque gallo-romaine, soit de l'époque néolithique. Un de ces derniers, à la fois très allongé et très surbaissé, a été recueilli dans le lit de la Liane [1]. Il présente quelques traces de prognathisme. C'est le seul caractère d'infériorité que nous lui voyons. Cet homme devait avoir une taille supérieure à la moyenne, sa charpente osseuse était robuste, ses muscles puissants, à juger par leurs attaches. La capacité crânienne n'était guère inférieure à 1590 centimètres cubes. L'homme de la Liane confirme donc amplement les conclusions de Huxley.

Ces caractères exagérés, pithécoïdes si l'on veut, ne nuisent d'ailleurs en rien aux facultés intellectuelles. M. de Quatrefages, en parlant du crâne de Neanderthal, au congrès de Stockholm, constatait sa ressemblance avec le crâne de saint Mansuy, évêque de Toul, au quatrième siècle, et avec celui de Robert Bruce, le glorieux roi d'Écosse [2]. D'autres l'ont comparé à celui de Kai Lykke, célèbre gentilhomme danois, dont le squelette, conservé au musée de Copenhague, offre des caractères peut-être plus marqués encore. M. Vogt, enfin, cite un de ses amis, médecin aliéniste distingué, dont la tête et particulièrement les arcades sourcilières rappellent d'une façon singulière le crâne de Neanderthal

La mâchoire de la Naulette [3] offre un exemple qui n'est pas moins approprié. M. Dupont nous dit qu'elle est un des débris humains les plus extraordinaires dont nous soyons en possession, et d'une incontestable authenticité, ajoute M. Cartailhac. Le menton fait défaut, ce qui devait amener un prognathisme exagéré; les canines, à en juger par l'étendue relative des alvéoles, étaient énormes, et les molaires, au lieu d'aller en décroissant comme chez l'homme actuel, augmentaient au contraire de volume de la première à la dernière, comme chez le singe. L'apophyse geni, saillie osseuse située à la partie interne de la mâchoire et sur laquelle s'insèrent les muscles de la langue, faisait, prétendait-on, défaut. On en concluait que l'homme de la Naulette ne pouvait posséder le langage articulé ou ne le possédait qu'à l'état très rudimentaire. Une mâchoire provenant d'une grotte de la Moravie offre quelque ressemblance avec celle que je viens de citer et une autre trouvée

[1] Hamy, *Rev. d'Anth.*, 1880, p. 257 et suiv.

[2] *Mat*, 1874, p. 26; — *Crania Ethnica*, fig. XXVIII. — Godron, *Examen ethn. de la tête de saint Mansuy* (*Mém. Acad. de Stanislas*. Nancy, 1864.)

[3] Cette mâchoire est déposée au musée royal de Bruxelles.

à Malarnaud (Ariège), au milieu de nombreux ossements du grand lion, de la grande hyène, du cuon, reconnu pour la première fois en Europe, présente des caractères plus dégradés encore [1].

L'enthousiasme excité par ces découvertes fut assez vif; on croyait posséder enfin cet intermédiaire entre l'homme et le singe si vainement cherché jusque-là, et Hæckel s'était empressé de le baptiser *Homo alalus*, l'homme privé du langage [2]. On oubliait que la présence, l'absence, les divers degrés de développement de l'apophyse géni sont des caractères individuels qui ne peuvent caractériser une race. Un examen sérieux fait par le docteur Topinard [3] a montré d'ailleurs l'existence de cette apophyse sur la mâchoire de la Naulette, et nous avons ainsi perdu l'ancêtre que la science du jour réclame si vivement.

En admettant même les conclusions que l'on prétendait en tirer, ces mâchoires auraient été des exceptions, car M. Nicaise apportait à la Société d'anthropologie de Paris une mandibule trouvée dans des graviers quaternaires, auprès de Châlons-sur-Marne, associée à des lames en silex au mammouth et au rhinocéros; elle offrait un type absolument opposé à celui connu sous le nom de la Naulette [4].

Il serait facile de citer d'autres exemples; tous aboutissent à la même conclusion, et nous avons hâte d'arriver à une race célèbre entre toutes et qui a certainement joué un grand rôle dans le midi de la France et probablement aussi dans une partie notable de l'Europe. En 1868, les ouvriers travaillant dans la vallée de la Vézère, au chemin de fer de Limoges à Agen, mirent au jour, dans la commune des Eyziès, plusieurs squelettes couchés sur la terre nue, à l'abri du rocher de Cro-Magnon qui surplombait et qui leur a donné son nom; trois d'entre eux, un vieillard, une femme et un enfant ont pu être conservés. Ces hommes sont certainement plus récents que ceux de Neanderthal ou de la Naulette, on ne trouve avec eux aucun débris appartenant aux grands animaux disparus, et il est présumable qu'ils ont vécu vers la fin de l'époque quaternaire [5]. Tous les os sont robustes; ils annoncent une constitution

[1] F. Regnault, *la Grotte de Malarnaud* (*Rev. des Pyrénées et de la France méridionale.*)

[2] Brinton, *the Language of Paleolithic Man.* (*Americ. Phil. Soc.*, oct. 1888.)

[3] *Les Caractères simiens de la mâchoire de la Naulette* (*Rev. d'Anth.*, juillet 1886; — *Rev. quest. scient.*, 1887, t. I, p. 263).

[4] *Mém. de la Soc. d'agriculture, sciences et arts de la Marne*, 1882-1883. — L'argumentation de M. Nicaise sur l'authenticité de cette mandibule ne laisse rien à désirer. Elle appartenait à un jeune sujet dont les dents de sagesse n'étaient pas encore sorties.

[5] Tel est aussi l'avis de MM. Hamy et Verneau. D'autres anthropologistes pensent que ces ossements datent des temps néolithiques; mais

athlétique et une force musculaire remarquable. La taille du vieillard dépassait 1m.80, et la femme était presque aussi grande que lui. Le bassin est très large, le pied allongé et bien disposé pour la marche. Les tibias sont platycnémiques, mais depuis les observations du docteur Manouvrier [1], on ne saurait voir là un caractère d'infériorité. Les crânes sont dolichocéphales, mais la dolichocéphalie n'est pas due, comme celle des nègres ou des Australiens, à l'étroitesse du crâne, les dimensions transversales sont, au contraire, très développées, et c'est seulement la grande longueur du diamètre antéropostérieur qui produit la forme allongée. La face est orthognathe, le front large, vertical et bombé. L'ampleur du front dénote un grand développement des lobes cérébraux antérieurs, le siège, nous dit-on, des facultés les plus élevées de l'intelligence [2]. La capacité du crâne du vieillard, le seul qu'il ait été possible de mesurer exactement, est de 1590 centimètres cubes; celui de la femme est approximativement de 1450. Ces chiffres, remarquons-le en passant, sont égaux, supérieurs même, aux moyennes observées chez nos races actuelles les mieux douées et notamment chez les Parisiens du dix-neuvième siècle.

Broca, toujours préoccupé du progrès indéfini de la race humaine, une de ses théories favorites, note, chez les hommes de Cro-Magnon, certains caractères d'infériorité, pour arriver à la conclusion que si, par quelques-uns de leurs traits, ces hommes atteignent les degrés les plus élevés de la morphologie humaine, par d'autres, ils descendent aux types anthropologiques les plus inférieurs de l'époque actuelle. Ce contraste ne peut étonner; les hommes des temps quaternaires qui furent les initiateurs du progrès, les précurseurs de la civilisation, qui créèrent l'industrie, les arts, si rudimentaires qu'ils fussent encore, devaient nécessairement allier à l'intelligence qui invente, la force physique indispensable pour la guerre ou pour la chasse, qui seules pouvaient leur donner la sécurité, assurer leur vie de chaque jour. Le combat pour l'existence obligeait nos troglodytes à des luttes continuelles, non seulement contre des voisins aussi barbares qu'ils l'étaient eux-mêmes, mais encore contre des animaux redoutables, tels que le mammouth, le rhinocéros, le grand ours, le grand lion des cavernes. Il fallait ou

jusqu'à présent, on n'a recueilli avec eux aucun instrument en pierre polie.

[1] Le docteur Manouvrier a montré que l'aplatissement des tibias ou platycnémie s'acquérait par un travail répété, et pour ainsi dire constant, du muscle. Il se rencontre chez les grands marcheurs, chez les populations vivant dans des contrées très accidentées. Il est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes et n'existe pour ainsi dire jamais chez les enfants. (*Mem. Soc. Anthr.*, 2e série, t. III.)

[2] Broca, *Conférence sur les troglodytes.*

disparaître ou vaincre. Tout témoigne de l'ardeur de la lutte. Un des fémurs du vieillard de Cro-Magnon porte une dépression profonde, due au choc d'un projectile, une pierre de fronde probablement. La femme qui gisait à côté de lui avait au front une large blessure produite par une hache en silex. La plaie de l'os frontal pénètre le crâne et selon toutes les apparences a causé la mort, mais non une mort immédiate, car il est facile de reconnaître sur les bords de la plaie un léger travail de réparation. Ce ne sont pas là des faits isolés; partout, on trouve des ossements humains portant des flèches implantées, quelquefois même en partie recouvertes par le tissu osseux. La guerre et la lutte ont commencé avec l'homme, elles ne finiront, hélas! qu'avec lui. Les dures conditions de leur vie ont laissé de fortes empreintes sur les squelettes des hommes de la Vézère; mais les aptitudes remarquables que nous relevons chez eux, ne pouvaient éclore qu'à la faveur d'une belle organisation cérébrale dont les crânes de cette race, répétons-le, portent jusqu'à nous l'indiscutable témoignage.

La race de Cro-Magnon vivait aux deux extrémités opposées de notre Midi, au sud-ouest, à Sordes, aux confins de la Châlosse et du Béarn, non loin de l'Atlantique, au sud-est, auprès de Menton, sur les rives de la Méditerranée. Nous la retrouvons au nord à Saint-Pierre de Tripiès (Lozère), et il serait long d'énumérer toutes les stations habitées par elle en Europe et où ses descendants vivent encore de nos jours.

Ces hommes affectionnaient les ornements. A Sordes, un d'eux portait un collier formé de quarante canines d'ours et de trois canines de lion. Dans les grottes de Baoussé-Roussé, les colliers sont tirés du test des coquilles [1]; un jeune sujet, retiré de la grotte de Ventimiglia [2], avait au cou un collier de deux rangées de petites vertèbres de poisson et d'une rangée de nérites perforées; de distance en distance une canine de cerf portant à la couronne de petites stries parallèles était suspendue en guise de pendeloque. Il est évident que cet enfant n'avait pas encore osé s'attaquer à de grands animaux et qu'il devait se contenter de plus humbles trophées. L'homme qui gisait à côté de lui et dont la taille pouvait dépasser deux mètres [3], portait au cou quatorze dents de cer-

[1] Nous ne pouvons que mentionner ici les belles découvertes de M. Riviere dans les grottes de Baoussé-Roussé. Ceux que la question intéresse devront se reporter à ses nombreuses communications à l'Académie des sciences, à l'Association française, aux autres corps savants. Elles sont résumées dans son ouvrage *l'Antiquité de l'homme dans les Alpes maritimes*, Paris, 1878-87.

[2] *Bull. Acad. des inscr.*, 1892, p. 95.

[3] Le fémur ne mesurait pas moins de 545 millimètres, nous dit le

vidés. Un autre squelette trouvé dans les premières fouilles de M. Rivière avait sur sa tête une résille de petites nérites et par un rite funéraire que M. Cartailhac nous a si bien fait connaître, les os des adultes étaient peints en rouge avant leur dernier ensevelissement. A Laugerie-Basse, un homme surpris par un éboulement avait été écrasé sous les terres amoncelées. Des coquilles étaient placées sur son front, d'autres sur ses épaules et dans la région des genoux et des pieds. Chacune de ces coquilles portait une petite entaille : elles avaient dû servir à orner ou à attacher le vêtement, que d'autres découvertes permettent de croire une simple peau de bête.

Nous avons choisi les faits les plus remarquables parmi les découvertes d'ossements humains. Nous pourrions multiplier ces récits; si haut que nous remontions dans le lointain passé, nous ne voyons sur aucun crâne, sur aucun ossement les traces de l'animalité ou même d'une infériorité primitive. Les races encore sauvages et barbares apportent-elles des faits de nature à modifier ces conclusions? Le professeur Schaafhausen affecte de le croire [1]. Le crâne de l'homme de race inférieure, dit-il, se distingue par une conformation rudimentaire, par une capacité moindre, par l'épaisseur plus grande des parois, par la simplicité relative des sutures, par la dépression du front, la saillie des bosses pariétales, le développement des arcs sourciliers. Il est possible que l'on trouve au moins partiellement ces traits sur certaines races sauvages; mais M. Schaafhausen en exagère la portée, et il serait facile de citer, parmi ces sauvages, des hommes qui, par leur taille, par leur structure osseuse, se rapprochent, au contraire, des races les plus élevées. Il existe une autre question sur laquelle j'aurai à revenir : les caractères d'infériorité que l'on rencontre chez les Papous, chez les Dakos du Choa, chez les Diggers de la Sierra Nevada [2], chez bien d'autres encore, remontent-ils à l'origine même de la race ou ne proviennent-ils pas plutôt des modifications apportées aux générations successives par la famine qui décime leurs tribus, par l'inénarrable misère qui les étreint, par le triste milieu où ils vivent, et où les difficultés toujours renaissantes de la

docteur Verneau. Comme point de comparaison, on peut citer un géant conservé au Museum, dont la taille atteignait 2m.14; le fémur droit mesure 563 millimètres.

[1] *Revue scientifique*, 12 nov. 1887.

[2] Les Diggers, rapporte-t-on, sont d'une saleté repoussante; ils ne savent même pas obtenir du feu; ils ne connaissent pas la culture, ils se nourrissent des graines qu'ils arrachent à la terre en la fouillant avec leurs ongles, de grosses fourmis qu'ils dévorent avidement. Une souris, un serpent, un lézard, quand ils parviennent à les prendre, sont un grand régal. C'est là, la triste histoire d'un trop grand nombre de races sauvages.

vie rendent non seulement tout progrès impossible, mais amènent probablement, à chaque génération, une régression en arrière. Nous ajouterons que, quelle que soit la dégradation, quel que soit l'affaissement intellectuel et moral de ces sauvages, ils restent toujours des hommes. Rien, absolument rien n'autorise, je ne dirai pas, de les confondre avec les animaux, mais même de les rapprocher d'eux.

Mais, si nul fait connu ni dans le présent ni dans le passé ne permet, même au point de vue purement physique, d'abaisser l'homme jusqu'à l'animal, en existe-t-il dans la série zoologique qui puissent élever cet animal au rang d'un de nos ancêtres? C'est là ce qu'il faut maintenant examiner.

Sans doute le mammifère présente de nombreux traits semblables à ceux que nous observons chez l'homme. Les phénomènes de la génération, de la nutrition, de la digestion, de la respiration, de la croissance s'accomplissent chez eux comme chez nous. L'analyse chimique du sang, de la chair, des os donne des résultats identiques, et on a pu écrire, en envisageant ce seul côté de la question, que l'homme est un animal au même titre que les autres. Il s'agite dans l'éternel renouvellement, naissant, se reproduisant et mourant.

C'est là une phrase bien faite pour frapper le vulgaire, mais elle est empreinte d'une évidente exagération, d'une méconnaissance complète des faits. La doctrine, au surplus, n'est pas nouvelle et il faut remonter bien haut, pour trouver sa filiation. La Mettrie, au siècle dernier, prétendait tout expliquer par l'organisme, par le volume, la qualité ou les circonvolutions du cerveau[1]. C'est par l'éducation seule, ajoutait-il, que l'homme s'élève au-dessus des autres animaux. Si les singes ne parlent pas, c'est par un vice de leurs organes auquel on pourrait remédier, et alors les singes parleraient. De nos jours, on discute plus scientifiquement. MM. Flower et Lydekker, dans un ouvrage récemment publié[2], rangent l'homme dans un même sous-ordre avec les différentes espèces de singes. L'homme, conclut aussi M. de Saporta[3], en résumant la controverse, n'est qu'un anthropomorphe perfectionné, physiquement par la station bipède, intellectuellement par la capacité crânienne.

Pour Hœckel, dont j'ai déjà dit le sectarianisme, vingt-cinq stades séparent l'homme de la monère primitive[4] formée, grâce à

[1] *L'Homme-machine* dont la première édition parut à Leyde en 1748, sous le voile de l'anonyme.

[2] *An Introduction to the Study of Mammals.* London, 1891.

[3] *Revue des Deux Mondes,* mai 1883.

[4] La monère est une gouttelette de matière albuminoïde, transparente, incolore, dépourvue de noyau central, affirmant par ses manifestations vitales son caractère d'être animé.

des combinaisons chimiques inconnues, aux dépens de composés carbonés inorganiques [1]. Il retrace ces transformations successives. Les premiers ancêtres des vertébrés venaient apparemment d'animaux marins assez semblables aux larves des Ascidies [2]. Ils furent la souche des poissons; un faible progrès conduit des poissons aux amphibies et des amphibies aux reptiles. Les mammifères se rattachent aux oiseaux qui, eux-mêmes, montrent, dans quelques-uns de leurs ancêtres, des affinités reptiliennes; et dans la classe des mammifères, il est facile de concevoir les échelons qui mènent des monotrèmes aux marsupiaux et des marsupiaux aux innombrables mammifères qui peuplent les deux hémisphères. Nous arrivons ainsi aux Makis, et l'intervalle entre eux et les Simiens n'est pas grand. Ceux-ci se partagent en deux branches : les singes américains et les singes de l'ancien continent. C'est de cette dernière branche que l'homme est sorti. M. Blanchard, en reproduisant cette généalogie, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Voilà les belles idées que l'on donne comme le flambeau de la science moderne; la vieille cosmogonie de quelque peuple de l'Asie ne pourrait guère sembler plus étrange, et peut-être serait-elle présentée sous un jour plus poétique [3]. »

Il faut bien discuter ces théories que l'on proclame avec raison si étranges, puisque de nombreux savants, dans tous les pays, les professent aujourd'hui avec éclat. Le docteur Testut disait récemment, à Lyon, qu'il existe moins de différences entre l'homme et les singes supérieurs, qu'il n'en existe entre ceux-ci et les singes inférieurs [4]. Malgré ces ressemblances qui semblent si importantes au docteur Testut, on n'en est plus à nous parler de la descendance directe de l'homme du singe et l'on se contente de nous dire que les hommes et les singes sortent d'un ancêtre commun malheureusement encore inconnu, nous avertit loyalement Hartmann [5]. Ce ne peut être le Dryopithèque que M. Gaudry avait cru un instant capable de tailler les silex de Thenay [6]; ce ne peut être aucun

[1] *Histoire de la création.* — Il faut lire surtout l'arbre généalogique de l'homme, p. 573-587. Cope introduit dans la généalogie un ordre nouveau, les *Condylarthrés*, découverts par lui dans le *Far-West* américain.

[2] Les Ascidies sont des mollusques de la classe des Acéphales. Leur caractère principal est l'absence de tête, par conséquent le développement très imparfait des organes de la vision, de l'audition et de la préhension.

[3] *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1874. — C. Vogt (*Revue scientifique*, 1877) discute pied à pied la généalogie inventée par Hœckel et en fait ressortir toutes les erreurs.

[4] *Matériaux*, 1877, p. 286.

[5] *Les Singes anthropoïdes et leur organisation*, traduction française.

[6] *Enchaînements du monde animal dans les temps géologiques. Mammifères tertiaires*, p. 238 et suiv.

des anthropoïdes actuellement vivants; ce ne peut être aucun des anthropoïdes fossiles que les fouilles ont fait connaître.

Mais, bien qu'aucun ossement ne révèle la présence de notre pseudo-ancêtre, bien qu'aucun travail ne permette de la supposer, M. de Mortillet a voulu aller plus loin que ses devanciers [1]. Non seulement l'anthropopithèque [2], c'est le nom qu'on lui donne, a existé; mais déjà on peut distinguer plusieurs espèces datant d'époques différentes. C'est ainsi que nous avons l'*Anthropopithecus Bourgeoisii*, qui ignorait encore la taille des silex par percussion et qui se contentait de les faire éclater au feu; l'*Anthropopithecus Ramesii* trouvé à Puy-Courny et ayant déjà fait quelques progrès; l'*Anthropopithecus Riberioii*, enfin, dont l'existence a été constatée en Portugal et qui serait le plus récent des trois.

Les preuves, je ne dirai pas sérieuses, mais même plausibles de l'existence de cet être, ancêtre à la fois de l'homme et du singe, manquent, il faut le répéter, absolument. Les roches granitiques apportent la preuve de l'existence d'infusoires microscopiques; les formations carbonifères renferment des reptiles, des feuilles, des fruits jusqu'à des fleurs délicates dont quelques-unes gardent encore la trace de leur couleur primitive. Dans d'autres roches, on voit des pas d'oiseaux, de frêles insectes. Comment n'a-t-on jamais reconnu sur aucun point du globe, les vestiges de notre vénérable ascendant. Laissons donc là des rêveries qui ne reposent sur aucun fait scientifique. — Cela est parce que cela doit être — ne m'a jamais semblé un argument digne de la science; et la meilleure réponse que l'on puisse faire est celle que j'emprunte à un transformiste résolu, le docteur Topinard [3]. « Plus je vais, nous dit-il, plus je demeure convaincu que les anthropoïdes doivent être réunis aux singes admis par tous sous ce nom et n'en sont que la famille la plus élevée; plus je suis persuadé qu'ils

[1] « Ainsi, par le seul raisonnement solidement appuyé sur des observations précises, nous sommes arrivés à découvrir d'une manière certaine un être intermédiaire entre les anthropoïdes et l'homme. Cela rappelle Leverrier découvrant sans instrument, rien que par le calcul, une planète. Cela rappelle les linguistes découvrant aussi les Aryas par les données de la linguistique. » (*Le Préhistorique*, 1re édit., p. 104.) — M. de Mortillet, se comparant à Leverrier et à ceux qui, les premiers, nous ont fait connaître les Aryas, ne brille pas précisément par la modestie. On peut lui faire observer que la découverte de Leverrier, que celles relatives aux Aryas sont unanimement acceptées. Quand il nous aura donné des preuves de l'existence de l'anthropopithèque, quand il les aura fait accepter par le monde savant, il sera temps pour lui de monter au Capitole.

[2] Ἄνθρωπος-πίθηκος, l'homme-singe.

[3] *Les Dernières étapes de la généalogie de l'homme.* (*Rev. d'Anthr.*, 1888, p. 298 et suiv.)

se séparent davantage de l'homme qu'on ne se laisse aller à le croire dans une certaine école, en s'en tenant au point de vue morphologique pur, car le point de vue physiologique ou mieux intellectuel n'est pas un instant discutable. »

Laissons donc là une question qui ne mérite guère d'être discutée et contentons-nous de résumer les différences capitales qui séparent, qui sépareront toujours l'homme de l'animal. Si la génération s'accomplit de la même manière chez l'un comme chez l'autre, en examinant au microscope les spermatozoïdes, les agents essentiels de la fécondation, on est surpris de la différence qu'ils présentent [1]. Dès les débuts de la vie, une distinction est donc déjà nettement établie. Les prétendues phases par lesquelles passe l'embryon humain, tour à tour zoophyte, batracien, reptile et mammifère sont fortement contestées; mais, fussent-elles vraies, j'ai déjà demandé, dans ce recueil même, quel argument on pouvait en tirer. Dès la fécondation de l'ovule, la destinée de l'être qui doit en sortir est irrévocablement fixée. Il est donc, dans la vie fœtale, un principe qui échappe, qui échappera probablement toujours au scalpel et au microscope. L'être, ainsi élaboré dans les conditions mystérieuses que l'on sait, naît après une gestation plus ou moins prolongée selon les espèces. La vie s'ouvre pour lui avec ses besoins et ses forces, ses joies et ses douleurs; il grandit, il se forme, bientôt il est à l'apogée de sa puissance; puis il décline, il disparaît enfin pour toujours. C'est durant les courts moments où la vie est chez lui dans la plénitude qu'il faut l'étudier.

Le docteur Topinard, dans un de ses remarquables ouvrages [2], prétend établir une transition graduelle des crânes d'animaux au crâne humain, du fourmilier au kanguroo, du kanguroo au chevreuil, au porc, au lapin, au hérisson, au renard, au singe, aux anthropoïdes et finalement à l'homme. On peut, nul ne le conteste, trouver sur les crânes et sur les organes cérébraux des séries procédant par gradations successives; mais que prouvent ces transitions, ces gradations fort curieuses et fort bien étudiées? Une loi de continuité et voilà tout, répond avec raison M. de Kirwan [3].

[1] Sicard, *Eléments de zoologie*, p. 79, fig. 65.

[2] *L'Homme dans la nature*. Paris, 1891.

[3] *Rev. quest. scient.*, avril 1892. — L'article de M. de Kirwan, publié sous le pseudonyme de Jean d'Estienne, est le meilleur résumé que je connaisse du livre du docteur Topinard. Ce dernier avait dit vers la même époque (*Anthropologie*, 1891, p. 655. *La transformation du crâne animal en crâne humain*) : « Il est certain que la généalogie de l'homme n'a passée ni par le chien, ni par le fourmilier, ni par tel ou tel singe, ni même parfois par le type exact correspondant de l'ordre ou de la famille. Mais, parmi les millions d'espèces disparues au nombre desquelles sont les ancêtres des

Sur le fond même de la question, je ne connais pas de meilleure réfutation que celle que j'emprunte à M. Topinard lui-même. Il a le grand et rare mérite, tout en restant partisan de la descendance animale de l'homme, d'exposer loyalement les objections que l'on peut faire à l'hypothèse qu'il défend. Qu'importe, par exemple, la forme des crânes, leur série progressive ou régressive quand le poids du cerveau est, chez l'homme, triple de celui des anthropoïdes les mieux doués [1]. Tout plie devant la suprématie de l'organe qui gouverne l'organisme entier. Le volume du cerveau a les conséquences les plus importantes sur les facultés intellectuelles, par suite sur les habitudes et le genre de vie; il sépare violemment l'homme des anthropoïdes. Par le bassin, l'homme se sépare tout aussi nettement d'eux. Ses membres offrent des différences non moins considérables, et il est impossible d'imaginer un contraste plus complet que celui entre le pied de l'anthropoïde et le pied humain; entre eux, nous ne connaissons aucun intermédiaire. Seul parmi les êtres, l'homme se tient debout et il est adapté dans toutes ses parties à cette fonction [2]. La marche verticale est un attribut essentiel de l'humanité, écrit C. Vogt [3], attribut qui le distingue de tous les autres mammifères. Ovide l'avait déjà dit, il y a près de vingt siècles :

Pronaque cum spectent animalia cetera terram,
Os homini sublime dedit, cælumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus [4].

L'animal a des poils [5], l'homme a une chevelure, c'est-à-dire

primates, on peut affirmer qu'il s'est trouvé des types équivalents par les traits indiqués. » C'est toujours, on le voit, l'hypothèse sans preuve à l'appui.

[1] La moyenne de la capacité crânienne pour la race humaine la plus dégradée est de 1100 centimètres cubes; elle est seulement de 530 centimètres cubes pour l'anthropoïde le plus élevé. De 20 à 60 ans, le poids moyen du cerveau est de 1361 grammes pour l'homme, de 1311 grammes pour la femme. Chez les gorilles, il n'est que de 371 grammes; chez les orangs, de 367. Mais il faut ajouter que, pour les anthropoïdes, on ne possède qu'un petit nombre de pesées. (Topinard, *loc. cit.*, p. 213, 214.)

[2] Il suffit de regarder dans le volume du docteur Topinard (p. 250, fig. 82 et 83) le squelette de l'homme et celui du gorille arbitrairement redressé, pour permettre la comparaison. Les différences sautent aux yeux. La même observation s'applique plus fortement encore, s'il se peut, aux crânes d'orang, de chimpanzé, de gorille que représentent les figures 31, 32 et 33.

[3] *Leçons sur l'homme.*

[4] *Métamorphoses*, Ier, 84-86.

[5] La forme laineuse des cheveux du nègre ne s'observe ni chez le singe ni chez l'anthropoïde. Son origine ne saurait donc être simienne.

une localisation des cheveux sur la tête. Morphologiquement, l'homme est aussi éloigné des anthropoïdes que des autres singes; il est plus éloigné encore des lémuriens, que le docteur Topinard écarte du groupe des singes et que d'autres anthropologistes prétendent, au contraire, rapprocher de l'homme [1]. Tout en reconnaissant les objections que l'on peut faire, M. Topinard ne dissimule pas ses opinions : « Sans doute, dira-t-il [2], l'homme se distingue de l'animal par sa capacité crânienne, par l'attitude bipède, par le langage articulé; mais ces distinctions ne sont-elles pas venues par étapes successives? » Il est facile, répondrons-nous, aux plus ignorants de constater ces différences, ces distinctions; mais les plus savants ne peuvent dire ni quand ni comment elles se sont établies. C'est l'éternelle hypothèse se répétant toujours sans une preuve sur laquelle on puisse l'étayer. Jamais ces hypothèses ne se sont montrées à la fois aussi fécondes et aussi impossibles que quand il a bien fallu admettre qu'aucun des êtres actuellement connus ne pouvait être l'ancêtre de l'homme et du singe et qu'il fallait remonter jusqu'aux époques où les mammifères étaient à peine constitués, pour trouver le premier auteur commun. Les distinctions se seraient développées dans le cours incalculable des siècles écoulés. Mais l'apparition de l'homme ne remonte qu'à une époque relativement récente et j'ai montré que tous les ossements humains connus, qu'ils soient paléolithiques ou néolithiques, qu'ils appartiennent à l'époque historique ou à l'époque moderne, ne présentent absolument aucun caractère pouvant appuyer l'hypothèse évolutionniste. Si les ossements d'âges si différents, recueillis dans tant de pays différents, n'apportent aucune probabilité, où donc pourrons-nous trouver cette preuve que l'on cherche toujours et qui fait toujours défaut?

Il est donc déjà possible d'affirmer qu'au point de vue anatomique, l'homme est un être à part dans la création et que dans la longue série zoologique, nous ne lui connaissons aucun ascendant. Cette vérité éclate avec plus de force encore en étudiant l'homme intellectuel. C'est, en effet, dans les phénomènes intellectuels que résident la véritable caractéristique de l'humanité, sa différenciation

[1] Selon notre savant collègue, tous les faits tendent à établir que les lémuriens n'offrent pas un type fixe, homogène, mais qu'ils constituent plutôt un groupe de passage entre les animaux à griffe et les ongulés. Pour M. Cope, au contraire, ce sont les lémuriens et en particulier l'*Anaptomorphus homonculus* qu'il a récemment découvert dans le *Far-West* de l'Amérique, qui seraient nos ancêtres les plus directs. On voit quelles sont les contradictions de la science et combien elle est encore peu sûre d'elle-même.

[2] *Loc. cit.*, p. 249.

essentielle, indéniable avec l'animalité. « Quels que soient nos efforts, a-t-on dit [1], pour isoler en anthropologie le physique du moral, pour chercher des caractères zoologiques, matériels séparant l'homme de l'animal, il nous faut bien reconnaître que l'abîme qu'ils établissent entre eux est bien peu de chose à côté du gouffre qui les sépare psychologiquement! » Wallace lui-même est forcé d'admettre chez l'homme des facultés spéciales qui ne peuvent s'être développées par la seule lutte pour l'existence. Si haut en effet que nous remontions, l'homme n'était point un être sauvage et dégradé ignorant les choses et le nom même des choses, comme le dépeint Horace :

Quum prorepserunt primis animalia terris,
Mutum et turpe pecus, glandem atque cubilia propter
Unguibus et pugnis, dein fustibus, atque ita porro
Pugnabant armis, quæ post fabricaverat usus;
Donec verba, quibus voces sensusque notarent,
Nominaque invenere [2].....

Cet homme n'avait à sa disposition que quelques misérables pierres, les os ou les cornes des animamx qu'il parvenait à tuer, les bois que rejetaient les cervidés et déjà il inventait les principaux instruments dont nous nous servons encore aujourd'hui, la hache, le grattoir, le poinçon, l'aiguille, la scie, le hameçon, le harpon, la navette, la cuiller. Il construisait des barques munies de rames ou de pagaies et, monté sur ce frêle esquif, il bravait les flots de l'Océan. Il est difficile aussi de croire que la poterie lui resta longtemps étrangère. Son invention n'exigeait ni un grand effort d'intelligence ni de grandes difficultés d'exécution. Il suffisait à l'homme de pétrir l'argile molle qu'il foulait aux pieds et dont il lui était impossible de ne pas remarquer la plasticité. Cet argile durcissait au soleil; des creux se formaient par le retrait. Le premier vase était trouvé. L'expérience apprit rapidement à remplacer la chaleur du soleil par celle du feu, à ajouter à la terre quelques parcelles d'une substance plus dure, pour donner à la pâte une plus ferme consistance. Ces vases grossiers et informes se sont conservés jusqu'à nous, muets témoins des œuvres de nos ancêtres.

La poterie a été trouvée, en Allemagne, associée aux débris d'animaux quaternaires. Les fouilles de M. Dupont dans les vallées de la Meuse et de la Lesse ont mis au jour de nombreux spécimens, mêlés aux ossements de ces mêmes animaux [3]. Dans le midi de la France, si riche en reliques préhistoriques, la poterie, au contraire,

[1] Topinard, *la Place de l'homme dans la nature.*
[2] *Satires,* I, III, 99-104.
[3] Les poteries du musée de Bruxelles, qui proviennent de ces fouilles, sont en général de couleur noire et d'une fabrication très primitive.

est très rare et on a été jusqu'à contester son existence. Cette différence dans le niveau de la civilisation, chez des hommes séparés souvent par de faibles distances, ne peut étonner, nous la voyons de nos jours chez les races sauvages.

La cuisson de la poterie impliquait nécessairement la connaissance du feu; la présence sur des points nombreux d'amas de cendres, de fragments de bois carbonisé, d'ossements à demi calcinés l'atteste plus sûrement encore. A Solutré (Saône-et-Loire), à Louverné (Mayenne), à Saint-Florent (Corse), au Mas d'Azil, à Gourdan, dans les Pyrénées, dans bien d'autres stations humaines, nous voyons de larges dalles de pierre fortement calcinées, posées à plat et couvertes de cendres, de débris de toute nature. C'était le foyer de la famille, le lieu ou le troglodyte préparait sa nourriture à l'aide du feu, qu'il avait appris à produire et à conserver. Comment arriva-t-il à cette connaissance dont les conséquences devaient être si importantes pour lui? Nous ne pouvons le dire. Il est permis de supposer que, dès les débuts de l'humanité, un incendie causé par la foudre, par la lave d'un volcan en ignition, par la combustion spontanée de matières végétales en décomposition, fit connaître aux hommes la puissance du feu et l'utilité dont il pouvait être pour eux. Le frottement de deux morceaux de bois, le choc de deux cailloux font jaillir l'étincelle, l'esprit d'observation apprend à l'obtenir de nouveau par les mêmes procédés. Un grand progrès est accompli et devient le point de départ des progrès que constate chaque page de l'histoire de nos vieux ancêtres.

Les hommes des premiers temps se contentaient, durant les froids rigoureux de l'hiver, durant les pluies persistantes de l'automne, de jeter sur leurs épaules la peau des animaux qu'ils avaient tués. Les silex façonnés en grattoir servaient à les préparer, les aiguilles en os à les coudre à l'aide des nerfs des petits animaux. Ils devaient aussi, comme les Eskimos actuels, se servir de ces peaux pour fermer l'entrée de la grotte, triste et précaire asile qu'il leur fallait trop souvent disputer à l'ours ou à la hyène dont elle était la tanière. Bientôt la grotte fut insuffisante; les hommes élevèrent des huttes en branchages, en terre, en pierres même. Déjà ils n'étaient plus nomades; nous connaissions depuis longtemps les gravures, les sculptures sur os ou sur pierre qui ne pouvaient être l'œuvre que d'une race sédentaire; les découvertes récentes[1] montrent dans les grottes de notre Midi les débris de faons de tout âge, des bois de cervidés de toutes les époques de la croissance; la grotte était donc habitée pendant l'année entière.

[1] Biette, *Notions nouvelles sur l'âge du renne.*

Les goûts artistiques dominaient chez certaines races préhistoriques, et ce n'est pas sans un véritable étonnement que nous voyons les objets que les fouilles ont mis au jour dans les grottes de la Vézère, du Mas d'Azil, de Thayngen à la limite de la Suisse et de l'Allemagne, sur d'autres points encore. Ce sont des sculptures en ronde bosse, des bas-reliefs, des gravures exécutées au trait sur des omoplates, sur des os longs de cervidés, ou même sur des pierres, avec une sûreté de main, une fidélité d'exécution vraiment remarquables. Elles figurent des mammifères, des reptiles, des poissons, des végétaux, plus rarement des hommes, et ces dernières sont toujours médiocres. Le troglodyte ne reculait même pas devant des scènes complètes. Tous ceux qui s'occupent de ces questions connaissent le renne au pâturage de Thayngen, le chasseur d'aurochs de Laugerie Basse, le bâton de commandement portant deux phoques d'un travail vraiment excellent, de la grotte de Montgaudier (Charente). Les dernières découvertes de M. Piette ne sont pas moins curieuses. Il nous montre une vache suivie de son veau, des défilés de rennes, des têtes de chevaux écorchés témoignant des consciencieuses études de l'artiste. En voyant ses travaux, nul assurément ne lui disputera ce titre.

Ce n'est pas seulement par le côté matériel que nos ancêtres, si barbares qu'on veuille les supposer, se séparaient nettement des animaux au milieu desquels ils vivaient. En poursuivant ce travail, je suis frappé de voir des idées plus élevées, des pensées plus hautes occuper déjà leur esprit. L'homme de Cro-Magnon, a dit notre regretté maître, M. de Quatrefages, croyait à une autre vie; il affirmait sa croyance par le soin qu'il donnait aux sépultures des siens. Ses connaissances, sans doute, étaient grossières, et les chasseurs de la Vézère, comme les sauvages de nos jours, étaient persuadés que les morts conservaient, par-delà la tombe, les désirs, les goûts qui avaient animé leur vie. C'est dans cette pensée qu'ils plaçaient auprès d'eux les armes, les ornements qu'ils affectionnaient, les aliments qui devaient leur être utiles dans le monde nouveau où ils entraient. Dans les nécropoles quaternaires de la Belgique, dans le trou de Chaleux, par exemple, on a recueilli des objets attestant cette même croyance. En Tunisie, on trouve autour des tombes d'innombrables petits silex, de la forme et de la taille de l'ongle humain, dernier souvenir à des morts aimés. Les Mounds de l'Amérique racontent les mêmes faits, et les pointes ou les lames en silex déposées auprès des squelettes de Spy, comptés, à juste titre, parmi les plus anciens que nous connaissions, seraient, s'il en était besoin, une preuve de plus de cette croyance trop profondément gravée dans le cœur des hommes de tous les temps et de tous les

pays pour être accidentelle. C'est en vain que Darwin s'efforcera de la confondre avec la simple terreur produite par une force inconnue, et M. de Quatrefages a dit avec raison « qu'il n'est pas sur le globe de populations, si inférieures qu'elles soient, qui soient athées; en examinant les croyances des tribus qui passent pour telles, on les a trouvées pourvues de la notion d'un être supérieur ».

Tel est aussi le sentiment d'un savant américain, le docteur Brinton [1]. « L'homme, dit-il, est le seul parmi tous les animaux capable d'un sentiment religieux; dans aucun temps, dans aucun pays, on ne constate l'absence complète de ce sentiment; tout ce que l'on a écrit sur des tribus sans aucune religion n'a jamais pu supporter un examen sérieux. Les assurances contraires de sir J. Lubbock, d'Herbert Spencer, de certains écrivains français, ajoute-t-il, viennent soit d'une erreur, soit d'une étude incomplète des témoignages qu'ils invoquent. »

Je viens de résumer, autant du moins que les connaissances actuelles permettent de le faire, les premiers temps de la vie de l'homme sur la terre. Je me suis efforcé de montrer ce qu'il était et ce qu'il pouvait. Est-il possible, à quelque point de vue que l'on se place, de ne pas admettre, dans la chaîne des êtres, une solution de continuité que rien, absolument rien, ne vient combler entre l'animal uniquement dominé par ses appétits, ne sachant les satisfaire, quelque intelligence qu'il puisse posséder, que dans une uniforme invariabilité, et l'homme qui sait comprendre, non seulement ses besoins matériels, mais aussi ses besoins moraux; qui, pour satisfaire les premiers, fabrique des armes, des outils, des instruments de toute sorte, allume et conserve le feu à son foyer domestique, dompte les animaux et les réduit à être ses serviteurs; mais qui se préoccupe aussi de pensées plus hautes, qui possède des notions de droit et de justice, qui reconnaît, au-dessus de lui, un Dieu puissant et créateur, qui attend une autre vie après celle qui s'écoule si rapidement pour lui. Je demande à tout lecteur qui examine la question sans idée préconçue, si l'on n'arrive pas forcément à la conclusion d'un illustre savant anglais, sir R. Owen : « *Man is the sole species of his genus, the sole representative of his order.* » L'homme est sur la terre le seul représentant de son ordre.

Il reste à examiner les objections que l'on nous oppose.

La suite prochainement. Marquis DE NADAILLAC.

[1] *Races and Peoples*, New-York, 1890. (Voy. aussi Schneider, *der Natur-Völker*. Paderborn, 1886; — G. Roskof, *Das Religion's Wesen der Rohester Natur Völker*. Leipzig, 1880.)

LA MORT DE CHARLES V

Le samedi 6 février 1378, à l'hôtel Saint-Pol, non loin des chantiers de construction de cette formidable Bastille dont la première pierre avait été posée quelques années auparavant, dans un retrait désigné d'ordinaire sous le nom de la « vieille chambre », à droite de la salle où se déroulait sur des tapisseries historiées et, comme on disait alors, « sarrazinoises » toute la légende de Thésée, la belle reine Jeanne de Bourbon mourait à dix heures du soir, après avoir mis au monde une fille qui reçut le nom de Catherine. Suivant l'usage adopté au moyen âge pour tous les grands personnages, on fit trois parts des restes de cette reine de France. Dix jours seulement après le décès, le mardi 16 février, le corps fut déposé solennellement dans un des caveaux de Saint-Denis, au-dessous de la chapelle que Charles V avait fait bâtir au côté droit du grand autel, près de la porte d'entrée du cloître. Le jeudi 18, le cœur fut mis en terre à Paris, dans l'église des Frères Mineurs ou Cordeliers, devant le grand autel. Le vendredi 19, les entrailles furent inhumées dans l'église des Célestins et placées, ainsi que le cœur l'avait été aux Cordeliers, devant le grand autel. Cinq jours plus tard, le mardi 23, la jeune princesse Isabelle, âgée de cinq ans, suivait sa mère dans la tombe. Le mois presque tout entier se passa, de la sorte, en funérailles.

Quand on vient de perdre des êtres chéris, on nourrit volontiers sa douleur, au risque d'en souffrir cruellement, par la prolongation des cérémonies funèbres. On ne saurait distraire sa propre pensée et l'on voudrait voir celle des autres uniquement occupée du souvenir des personnes que l'on pleure. Charles V adorait sa femme et ne se consola jamais de l'avoir perdue. « Le roi, dit le rédacteur des *Grandes Chroniques de France*, fut moult troublé et longuement de la mort de la reine, car ils s'entraimaient tant comme loyaux mariés peuvent aimer l'un l'autre. » Ce souverain si âpre au travail, qui faisait son métier de roi avec l'application consciencieuse dont Louis XIV devait donner de nouveau l'exemple trois siècles plus tard, cessa presque complètement pendant une douzaine de jours de s'occuper des affaires de sa chancellerie; et,

pour la période qui va du 6 au 19 février, l'on n'a pu retrouver qu'une ordonnance de payement délivrée le 13, au bois de Vincennes. C'est qu'une femme vertueuse, douée de sens et de beauté ou, à défaut de beauté, de cet indéfinissable attrait qu'on nomme le charme, est comme le bon génie de son mari. La destinée de Jeanne de Bourbon, si modeste, si effacé en apparence qu'eût été son rôle, semble avoir eu quelque chose de ce caractère; et par le fait, lorsque la bonne reine eut cessé de vivre, on put croire que, dans cette tombe où elle venait de descendre, elle avait emporté la fortune du roi ainsi que celle du royaume.

Deux mois environ après ces tristes événements, vers le milieu d'avril 1378, Charles V recevait la nouvelle de la mort du pape Grégoire XI, d'où allait bientôt sortir un schisme qui devait diviser la chrétienté contre elle-même pendant près d'un demi-siècle; et neuf mois ne s'étaient pas écoulés depuis le voyage à Paris de l'empereur Charles IV de Luxembourg que le roi de France, fils de Bonne de Luxembourg, sœur du roi de Bohême, se voyait enlever, par le trépas de son oncle, le plus considérable de ses alliés. Après les deuils privés, les calamités publiques. Le 25 octobre 1379, les habitants de Montpellier, poussés à bout par les intolérables exactions de Louis, duc d'Anjou, lieutenant de son frère en Languedoc, se révoltaient et massacraient une centaine d'officiers royaux au moment même où la famine et une peste presque aussi meurtrière que celle de 1348 décimaient les populations dans les provinces situées au nord de la Loire. Vers le même temps, un essai prématuré de réunion du duché de Bretagne à la Couronne n'aboutissait qu'à un échec, après avoir failli amener une brouille entre le roi et son fidèle connétable. Enfin, le vendredi 13 juillet 1380, Bertrand du Guesclin, faisant route vers le Midi où on l'envoyait réparer les fautes du duc d'Anjou, succombait devant Châteauneuf de Randon et laissait le royaume pour ainsi dire sans défense contre une armée anglaise d'invasion, forte de sept à huit mille hommes, qui venait de débarquer à Calais, sous les ordres du comte de Buckingham.

Ce fut le dernier coup. Depuis des années, Charles V ne parvenait à triompher qu'à force d'énergie morale d'un état de souffrance habituel, encore aggravé par des infirmités précoces. Cette énergie dont la perte d'une compagne bien-aimée avait affaibli singulièrement le ressort, la mort du bon connétable acheva de la briser. Déjà, un an auparavant, lorsque Paris avait été en proie à la mortalité anormale dont nous venons de parler, les médecins avaient exigé que le souverain, plus exposé par le vice même de sa constitution aux atteintes de l'épidémie régnante, allât fixer sa résidence à une assez grande distance de sa capitale; et pendant

près de six mois, de juillet 1379 à la mi-janvier 1380, le roi de France s'était transporté, avec toute sa cour, dans le Gâtinais méridional et le Sénonais, particulièrement à Montargis et aux environs de cette ville.

La crise finale se déclara cinq semaines environ après la mort du connétable. Dans les derniers jours de juillet et pendant la première quinzaine d'août 1380, Charles V avait encore conservé assez de force pour se faire transporter en litière de Vincennes à Paris, de Paris à Saint-Germain en Laye, enfin de Saint-Germain à Vincennes. Il était à peine de retour dans ce dernier château que le mal fit des progrès effrayants. Le royal malade eut, dès lors, une sorte de pressentiment de sa fin prochaine et donna l'ordre de le transporter à Beauté-sur-Marne, dans sa résidence de prédilection qu'il ne devait plus quitter qu'avec la vie.

L'hôtel ou le manoir de Beauté, dont l'emplacement reste aujourd'hui comme au quatorzième siècle l'un des points de vue les plus séduisants des environs de Paris [1], était situé sur la paroisse de Fontenay, entre la lisière sud-est du bois de Vincennes et le village de Nogent, au rebord d'un plateau qui descend par une pente assez abrupte vers la Marne, parsemée en cet endroit de petites îles verdoyantes. De ce point on domine Saint-Maur, la Varenne-Saint-Hilaire, Champigny, Chennevières, et le regard plonge, vers le midi, par-delà la boucle de Marne, Créteil et Maisons, jusqu'à la vallée de la Seine entre Charenton et Choisy. Charles le Sage, qui fut par tant de côtés supérieur à son temps, paraît s'être épris de passion, surtout pendant les dernières années de son existence, pour les beaux spectacles de la nature. Le silence des vastes forêts, où son état maladif ne lui permettait plus du reste de se livrer à l'exercice de la chasse, avait une voix secrète qui parlait à son âme, et les reflets changeants de la lumière sur un tapis de frais gazon ou sur le miroir d'une onde transparente charmaient ses regards. On peut ajouter que ce souverain du moyen âge n'avait point attendu les grands paysagistes de notre siècle pour se plaire aux capricieux méandres, où l'Oise et la Marne se jouent si mollement à travers les plus doux sites de l'Ile-de-France avant de porter à la Seine le tribut de leurs eaux.

La forteresse de Vincennes, celle de toutes les résidences royales où Charles V faisait les plus fréquents séjours parce qu'elle était

[1] Nous possédons un plan cadastral à grande échelle du territoire de Fontenay-sous-Bois et de Nogent-sur-Marne où quatre lieux dits situés entre la gare de Nogent-Vincennes et le cours de la Marne, la rue de Beauté, le val de Beauté, le moulin de Beauté et l'île de Beauté, rappellent le manoir où mourut Charles V.

la plus rapprochée de l'hôtel Saint-Pol, n'avait malheureusement ni l'étendue des horizons ni le voisinage immédiat et la vue de la rivière de Marne. Melun, Creil et même Saint-Germain en Laye étaient trop loin de Paris. Le petit manoir de la Chaussée de Gouvieux, entre la forêt de Chantilly et le cours de l'Oise, en face des étangs de ce nom en grande partie comblés et convertis en prairies au dix-septième siècle, n'avait guère été honoré par des séjours un peu longs du roi et de la reine que pendant les années 1375 et 1376. Dans le cours des deux années suivantes, le fils de Jean II, incommodé peut-être par l'humidité de l'air, n'y était revenu que quatre fois en passant, et plus tard sa présence à Gouvieux n'est attestée par aucun des actes qui sont parvenus jusqu'à nous.

On peut donc affirmer avec certitude qu'à partir du milieu de 1376, Beauté-sur-Marne avait été l'objet de toutes les préférences royales. C'est pour Beauté que Charles avait commandé des orgues de fabrication flamande, de somptueuses tapisseries provenant de l'atelier parisien de Nicolas Bataille; et pendant un de ses nombreux séjours en ce lieu, le 28 octobre 1377, au prix de 200 francs d'or, somme importante pour le temps, une horloge à son « amé orlogeur », Pierre de Sainte-Béate. Le timbre seul de cette horloge, acheté de maître Jean Jouvence, n'avait pas coûté moins de 65 francs. C'est à Beauté que ce souverain, économe par excellence, avait pris plaisir à faire exécuter des embellissements de tout genre, sans parler des rossignols que d'habiles oiseleurs y élevaient en cage, comme au Louvre, et de tourterelles blanches que ces mêmes oiseleurs y nourrissaient en liberté, comme à Saint-Germain en Laye. Il faut se représenter l'hôtel de Beauté, non comme une forteresse, mais comme une simple habitation de plaisance. Cet hôtel était néanmoins pourvu d'une tour carrée du haut de laquelle on découvrait une immense étendue de pays. Cette tour subsistait encore au commencement du dix-septième siècle, et Claude Chastillon en a donné un dessin dans sa *Topographie française* qui parut en 1610. Les salles étaient pavées avec des carreaux à fond jaune, recouverts de lettres peintes en rouge brun et revêtues d'un émail. Sur le pavé de l'une de ces salles, on lisait ainsi le texte complet de l'une des compositions, à la fois morales et facétieuses, les plus populaires au moyen âge, le *Dit de Salomon et de Marcou*. Des fragments de ce pavé ont été retrouvés dans les fondations du château lorsque l'on a construit, il y a une trentaine d'années, le chemin de fer de Vincennes [1].

[1] *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1862, p. 44 et 45; 1877, p. 132 à 136 (communications de M. A. de Montaiglon). — Cf. *Histoire du*

Lorsque l'empereur d'Allemagne était venu voir le roi de France son neveu, au commencement de 1378, il avait été hébergé avec toute sa suite pendant quatre jours, du mardi 12 au samedi 16 janvier, à l'hôtel de Beauté. Ce n'était donc pas, comme nous dirions aujourd'hui, un simple pavillon, mais bien une maison complète et aussi spacieuse qu'agréable. S'il fallait en croire le rédacteur des *Grandes Chroniques*, Charles IV, qui souffrait beaucoup d'une goutte chronique, y aurait presque recouvré la santé et y serait redevenu comme par miracle alerte et dispos de ses membres. « Audit autel de Beauté fut l'empereur très bien logé. Tout l'hôtel fut très richement paré et il y fut servi très abondamment à ses heures et à son plaisir, tellement que il amenda de sa maladie notablement. Et se mit à aller et visita tout l'hôtel haut et bas à peu d'aide et disait à ceux qui avec lui étaient que onques mais en sa vie il n'avait vu plus belle place ni plus délectable lieu [1]. » Nous avons ici non seulement l'opinion de l'empereur d'Allemagne et de l'historiographe officiel qui nous l'a transmise, mais encore celle du roi de France lui-même pour lequel Beauté, vraiment digne de son nom, était le plus beau lieu du monde.

Voilà pourqnoi Charles le Sage voulut y mourir. Ce souverain s'y fit-il transporter parce qu'il espérait y obtenir sa guérison? C'était la manière de voir de l'abbé Lebeuf. « Quoique l'air de Beauté fût très salutaire, écrivait en 1755 le savant abbé, ce roi y finit ses jours, sans être bien avancé en âge, le 16 septembre 1380 [2]. » Nous ne saurions admettre qu'avec une certaine réserve cette appréciation. Lorsque Charles V, à la date du 20 ou 21 juillet 1380, se fit porter en litière de son château de Vincennes à son hôtel de Beauté, l'épidémie terrible, qui avait désolé Paris et toute la région suburbaine pendant la seconde moitié de l'année précédente, exerçait de nouveau ses ravages. Si l'on ne tenait point compte de cette circonstance, on s'expliquerait difficilement qu'un père aussi aimant, qui ne gardait guère d'illusions sur la gravité de son état, une fois transporté à Beauté, ait vu en quelque sorte s'approcher la mort pendant plus de trois semaines sans faire appeler auprès de lui ses deux fils, le dauphin Charles, le futur Charles VI, et Louis, comte de Valois, le futur duc d'Orélans. « Et ses deux fils, lisons-nous dans les *Grandes Chroniques*, c'est assavoir Charles qui fut roi après lui, et Louis, comte de Valois, étaient à Melun. Et il fut conseillé qu'ils ne partissent point de là

diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, édition de 1755, t. V, 5e partie, doyenné de Chelles, p. 50 à 54.

[1] *Grandes Chroniques de France*, VI, 404.

[2] *Histoire du diocèse de Paris*, V, 52.

jusqu'à l'enterrage (l'enterrement) du corps de leur père, tant pour ce qu'ils étaient jeunes et auraient pu être blessés en la presse, comme pour la mortalité qui était encore à Paris et environs[1]. » D'où nous tirons cette conclusion que si Charles V, du jour où il se sentit sérieusement atteint, ne s'éloigna point à une trentaine de lieues du foyer de la contagion, c'est-à-dire de la capitale, comme il l'avait fait avec succès en 1379, c'est parce qu'il avait perdu tout espoir ou du moins parce qu'il n'était déjà plus en état de supporter les fatigues d'un long voyage.

Depuis le 20 ou le 21 août, jour où le royal malade quitta Vincennes pour Beauté, jusqu'au 16 du mois suivant, date de sa mort, il est certain que Charles V ne cessa point un seul instant de résider dans son séjour de prédilection d'où sont datés les quelques actes (on n'en connaît qu'un assez petit nombre) qui furent délivrés en son nom par sa chancellerie pendant cette période. Il y a tout lieu de croire que les progrès de la maladie ne lui permirent point de franchir le seuil de sa chambre, si même ils ne le clouèrent presque continuellement sur son lit de douleur. Christine de Pisan nous a laissé, dans le plus connu de ses ouvrages, le *Livre des faits et bonnes mœurs*, un éloquent récit des derniers moments de Charles le Sage. Il y a quelques années, un de nos académiciens les plus versés dans l'histoire littéraire du moyen âge a retrouvé l'original latin d'où dérive la narration de Christine. Cet original latin constitue une source historique digne de toute confiance, puisqu'elle émane d'un témoin oculaire. C'est pourquoi nous l'avons traduit à peu près littéralement en français, nous substituant le moins possible à un narrateur aussi autorisé, sauf pour préciser, compléter ou interpréter son témoignage. Le récit anonyme, si heureusement mis au jour par M. Hauréau[2], est le fond solide sur lequel nous allons nous appuyer dans les pages qui vont suivre pour essayer à notre tour de faire revivre un de nos plus grands rois, tel qu'il apparut à sa dernière heure et pendant les deux jours qui précédèrent sa mort.

« Charles V n'avait cessé de montrer, depuis le commencement de sa maladie, une patience et une piété admirables. Jamais prince n'observa mieux les commandements de Dieu et les préceptes de l'Église. Jamais souverain ne se conforma plus religieusement, alors qu'il endurait tant de souffrances, aux pieuses pratiques des rois très chrétiens ses prédécesseurs.

« Au milieu de la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 septembre,

[1] *Grandes Chroniques*, VI, 470.
[2] *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 2e partie, p. 4 à 10.

le royal malade sentit à certains symptômes que sa fin était proche et fit appeler son confesseur. Ce confesseur appartenait à l'ordre de Saint-Dominique et se nommait Frère Maurice de Coulanges, parce qu'il était originaire du village de Coulanges dans l'Auxerrois. Le roi voulait se confesser humblement pour se préparer à recevoir la sainte communion. Sa confession une fois faite, il enjoignit impérativement à son confesseur, qui dut le lui promettre sous la foi du serment, que, sitôt le moment venu et dès qu'approcherait l'article de la mort, on lui administrerait le viatique de l'Extrême-Onction.

« Pour se conformer à ces instructions, Frère Maurice de Coulanges se met immédiatement en devoir de célébrer le saint sacrifice de la messe. Selon l'usage, les frères du roi, les grands seigneurs alors présents à Beauté, les chambellans de service, les valets de chambre, assistent à la célébration de cette messe. Lorsqu'il voit le prêtre arrivé à la communion, le roi demande qu'on lui apporte le saint Viatique. Aussitôt qu'il contemple l'hostie consacrée, avant de tendre ses lèvres pour la recevoir, il se met à fondre en larmes et prononce les paroles suivantes : « O Dieu mon rédempteur, « vous qui savez tout et qui scrutez les secrets des cœurs, vous « me connaissez, moi misérable pécheur qui vous ai offensé tant « de fois et sous toutes les formes. C'est vous qui m'avez placé à « la tête de mon peuple et je me suis peut-être montré injuste pour « ce troupeau confié à ma garde. Mais vous, Seigneur, vous ne « tirez pas vengeance de celui qui a péché. Au contraire, vous « avez pitié de lui, car vous êtes clément et miséricordieux. Voyant « que j'étais gravement malade, vous avez daigné vous approcher « de mon lit de douleur et, me souriant doucement, vous venez « vers moi. Oh ! faites que, de même que vous êtes venu vers « moi, ainsi moi, de mon côté, votre grâce aidant, je sois assez « heureux pour parvenir finalement jusqu'à vous ! » Après cette prière, le roi se sent encore plus épuisé qu'auparavant. Tel est son état d'affaissement qu'il ne peut recevoir qu'une faible partie du saint Viatique. Il joint alors les mains, lève les yeux au ciel et s'écrie : « Grâces vous soient rendues, Dieu tout-puissant, pour « toutes les faveurs dont vous me comblez, vous qui vivez et « régnez dans tous les siècles des siècles ! Ainsi soit-il ! »

« Le confesseur, portant ce qui reste du saint Viatique, retourne ensuite à l'autel, et son compagnon, revêtant une chasuble, se hâte de célébrer le plus promptement qu'il peut une seconde messe. Après l'avoir entendue, vers l'heure de tierce, en d'autres termes, vers neuf heures du matin, le roi très chrétien se met à table pour essayer de prendre quelque nourriture. Charles V, qui s'était fait

de longue date une habitude de la sobriété à laquelle l'avait condamné de bonne heure la délicatesse de sa complexion, exagérait encore cette sobriété, tant dans le boire que dans le manger, lorsqu'il était malade. Il était si maître de lui et tellement accoutumé à soumettre ses désirs au frein de la raison qu'il aurait mieux aimé souffrir de la faim que de manger un aliment qui eût pu nuire à sa santé ou lui tourner à déshonneur. Ce fut donc en quelque sorte pour la forme qu'il fit semblant d'absorber quelque nourriture, ce qui ne l'empêcha point, en se levant de table, de rendre à Dieu ses actions de grâces. Il crut alors qu'il pourrait goûter un instant de repos. Mais, comme ses souffrances allaient en augmentant, les médecins l'engagèrent à regagner son lit, ce qu'il fit avec beaucoup de difficultés : le reste du jour et aussi pendant la nuit suivante tout entière, il s'agita en proie à la douleur.

« Le lendemain samedi, quand sonne l'heure de prime, c'est-à-dire sur le coup de six heures du matin, le malade se trouve réduit au dernier degré de faiblesse. Il n'en conserve pas moins la plénitude de son intelligence et toute sa gaieté d'âme. S'étant redressé à moitié sur son lit, il se fait apporter de l'eau pour qu'on lui lave les mains et la figure; et de l'air le plus souriant, il dit en manière de plaisanterie aux serviteurs qui l'entourent : « Réjouissez-vous, « mes amis, et soyez dans l'allégresse ainsi que vous, mon confes- « seur et vous aussi mes médecins, parce qu'avant peu je m'échap- « perai de vos mains. » C'étaient là paroles à double entente dont aucun des assistants ne comprit d'abord le sens; mais hélas! elles ne devaient point tarder à être suivies d'effet, au grand désespoir de ses fidèles qui ne se consoleront jamais d'avoir perdu un si bon maître.

« Pendant cette journée du samedi 15 septembre qui fut la veille de sa mort, Charles V continua d'être torturé par d'atroces souffrances; il passa par toutes les affres de l'âme et du corps. Il sut les supporter avec la plus ferme constance. Il ne laissa échapper aucun mot d'amertume et n'eut aucun geste d'impatience. Seulement, par intervalles, on l'entendait appeler à son aide la mère de Dieu : « O Vierge Marie, s'écriait-il, venez à mon secours! »

« Ce jour-là, un peu avant le déjeuner, après qu'il eut récité ses oraisons à Dieu ainsi qu'aux saints et saintes, il resta longtemps assis sur son lit. Dans cette position, il se mit à disserter sur une foule de sujets avec une insistance et une profusion qui n'étaient pas dans ses habitudes. Il sembla alors aux personnes de son entourage qu'il avait de la fièvre et même quelque chose qui ressemblait à du délire. Toutefois cette verbosité provenait bien plutôt de son extrême faiblesse et d'une sorte de vide de la tête que d'une autre

cause. Et ce qui le prouve, c'est qu'on ne le vit point se tromper dans l'emploi des mots ni hésiter à la recherche des expressions; au contraire, il savait fort bien dire ce qu'il avait l'intention de dire, et suivait avec rigueur le fil des raisonnements qui le devaient conduire où il voulait arriver. Bien loin que l'on soit fondé à prétendre que ce roi très chrétien perdit alors l'usage de la raison ou s'écarta du droit chemin, ce fut en réalité à ce moment qu'il dévoila ses plans avec le plus de profondeur et les exposa avec le plus de sagesse. Aux approches de la nuit, vers le coucher du soleil, la plupart des personnes de l'entourage de Charles V s'imaginèrent, à l'apparition de certains signes trompeurs, que tout danger de mort était écarté.

« Mais tout à coup, au milieu de la nuit, on entendit s'élever comme une clameur. C'était l'excès de la souffrance qui arrachait des gémissements au royal malade. Sa bouche se remplit de mucosités qui gênaient sa respiration et menaçaient de l'étouffer. Sa langue se mit à balbutier comme si déjà elle eût été à demi paralysée. On eût dit que ses yeux creusés s'enfonçaient de plus en plus dans leur orbite. Ses lèvres étaient tellement tirées que l'on n'apercevait plus que les dents; et sur ce visage que tous ceux qui le voyaient contemplaient naguère avec tant de plaisir, le paroxysme de la maladie et la mort prochaine faisaient bientôt succéder au feu de la fièvre une pâleur livide.

« Aussi ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés qu'il put faire à quelques conseillers choisis la confidence de ses dernières volontés. Malgré ces difficultés, le dimanche 16 septembre, vers soleil levant, ou aux environs de cinq heures et demie du matin, il fit appeler un certain nombre de membres de son conseil ou d'autres personnages spécialement désignés pour être ses exécuteurs testamentaires.

« Étaient présents : Aymeri de Maignac, évêque de Paris; Milon de Dormans, évêque de Beauvais; Gui de Monceau, abbé de Saint-Denis; Jean, comte de Harcourt, et Jean, comte de Saarbruck; Pierre d'Orgemont[1], chancelier de France; Arnaud de Corbie, premier président du Parlement; Philippe de Mézières, chancelier de

[1] L'auteur anonyme du récit découvert par M. Hauréau, dont nous donnons ici la traduction presque littérale, n'a désigné en particulier, parmi les personnages qui assistèrent à cette scène, que Pierre d'Orgemont, nommé le premier, le comte d'Harcourt, les évêques de Paris et de Beauvais et l'abbé de Saint-Denis. Tous les autres noms sont empruntés à une déclaration notariée retrouvée au Vatican et publiée par M. Noël Valois, en 1887. (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, XXIV, 251-255.)

Chypre; F. Maurice de Coulanges, confesseur; Philippe de Savoisy, Philippe de Calleville et Jean de Digoine, chambellans du roi; maître Jean Creté, conseiller du roi; F. Jean Maupoint, moindre prieur; Jean le Coq, chantre; Pierre du Val, trésorier; Guillaume de Breval, infirmier; Regnault de Béthencourt, hôtellier, tous les cinq dignitaires du monastère de Saint-Denis; Jean de Bonnes, prévôt des marchands; Simon de Saint-Benoît, Nicolas de Mauregard, échevins; Jean Chapelu, clerc de la marchandise, tous les quatre délégués et représentants de la ville de Paris; enfin, Jean de Vaudetar, Gilles Malet et Jean l'Orfèvre de Chambly, chambellans.

« Lorsque tous ces personnages furent rassemblés, le roi mourant eut encore la force de s'asseoir sur une chaise longue, à demi vêtu, pour traiter ou du moins pour toucher trois questions; en première ligne, la question du schisme ou de la situation de l'Église; et avec ce qui lui restait de voix, il dit ce qui suit :

« Vous tous, mes amés et féaux conseillers, je vous avais déjà « fait mander de venir vers moi. J'espérais pouvoir m'entretenir « avec vous. Quand vous avez su que j'étais gravement malade, « vous vous êtes retirés sans m'avoir parlé. Aujourd'hui, je sens « qu'il ne me reste plus que quelques heures à vivre. C'est pour- « quoi, je vous ai rappelés pour vous faire mes suprêmes déclara- « tions, et j'éprouve une grande joie de vous voir. Vous tous donc « qui êtes ici et qui méritez, par votre fidélité, que je mette en vous « la confiance la plus entière, vous n'ignorez pas ce qu'ont fait les « cardinaux de l'Église romaine dont c'est le privilège d'élire le « Souverain Pontife. Vous avez entendu vous aussi, ne fût-ce que « par la rumeur publique, comment lesdits cardinaux, tant par « une lettre collective que par des attestations particulières de « quelques-uns d'entre eux, nous ont informés de la nomination « arrachée par la force de Barthélemy de Bari, ainsi que de l'élection « canonique du pape Clément VII. Autant la première nomination « avait inspiré des doutes et n'avait été reçue qu'avec crainte et « inquiétude, autant la seconde élection fut accueillie et célébrée « sans réserve, en pleine et entière assurance et sécurité d'âme. « Ces deux événements n'en sont pas moins maintenant encore une « occasion de scandale, une cause permanente de trouble et de « cruel déchirement pour les peuples aussi bien que pour l'Église. « Quant à nous, voulant connaître ce qu'il fallait croire en cette « occurrence, nous avons convoqué les ducs, les comtes, les barons, « les chevaliers ainsi que les prélats des divers diocèses de notre « royaume pour nous enquérir diligemment auprès d'eux quel « était celui des deux prétendants au trône pontifical qui devait « être tenu pour pape légitime. Or, tous, à l'exception d'un seul,

« nous ont dit qu'en leur âme et conscience, si les rapports des « cardinaux n'étaient point mensongers, il valait mieux, afin de « prévenir un schisme près d'éclater, prendre immédiatement « parti pour l'un de ces prétendants sans différer plus longtemps; « et ils ont émis l'avis que Clément avait beaucoup plus de droits « au souverain pontificat que Barthélemy de Bari. C'est pour nous « conformer à cet avis que voulant, à l'exemple des rois, nos pré- « décesseurs, qui se montrèrent toujours vrais catholiques et « défenseurs de l'Église, ne pas nous écarter des sentiers de la « foi et suivre, en cela comme en tout le reste, autant du moins « qu'il nous est possible, le droit chemin et la voie la plus sûre, « nous avons cru et tenu, nous croyons fermement et tenons Clé- « ment VII pour pape, pour souverain pontife et vrai pasteur de « l'Église universelle. Nous estimons pourtant devoir faire à ce « sujet la réserve suivante. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, et contrai- « rement à notre conviction la plus intime, il en était autrement, « si quelqu'un pouvait penser que notre manière de voir sur ce « point est mal fondée, nous, préoccupé avant tout de notre salut « dans le présent et dans l'avenir, nous déclarons nous conformer « fermement, entièrement et cordialement, dès maintenant comme « alors et dès lors comme maintenant, aux opinions, aux conclu- « sions, aux arrêts et aux délibérations, au cas où il y en aurait « un jour sur cette question, de notre très sainte mère, l'Église « universelle. Certes, il suffit, pour rendre témoignage en tel cas « et fermer la bouche des méchants, de l'attestation de la majorité « des personnes ici présentes. Cependant, afin de mettre la chose « mieux en évidence et hors de toute contestation, c'est notre « désir et notre volonté que les notaires qui ont entendu notre « déclaration en dressent procès verbal, séance tenante et sous « forme authentique. »

« Après ces choses, le roi requit que la couronne d'épines de Notre-Seigneur lui fût apportée par l'évêque de Paris, et aussi la couronne servant au sacre des rois de France par l'abbé de Saint-Denis. Il reçut la couronne d'épines avec grande dévotion et révérence et ne put retenir ses larmes; puis, ayant fait placer en face de lui sur une estrade cette sainte couronne, il prononça l'oraison suivante : « O couronne précieuse [1], diadème de notre « salut, il est doux comme le miel le rassasiement que tu procures « par le mystère en toi renfermé de notre rédemption. Que Celui « du sang duquel tu fus arrosée veuille m'être aussi propice que

[1] Ce passage ne se trouve que dans la version de Christine de Pisan. (*Le Livre des faits, etc.*, 3e partie, chap. LXX, édit. du Panthéon littéraire, 1838, p. 320.)

« mon âme ressent d'allégresse en ce jour où tu m'honores de ta « très sainte présence [1] ! » Puis, se tournant vers la couronne du sacre, il lui parla ainsi devant tous : « Et toi, couronne de France, « combien tu es précieuse et à la fois combien tu es vile! Com- « bien tu es précieuse et même d'un prix inestimable, considéré « le mystère de justice lequel en toi virtuellement est inclus et « réside! Mais combien tu es vile, la plus vile en vérité des choses « de ce monde, si l'on réfléchit au fardeau, aux fatigues, aux « angoisses, aux peines de cœur, de corps et aux anxiétés de « conscience que tu imposes à celui qui ne saurait te porter sans « fléchir sous ton poids! Ah! qui donc, s'il était bien pénétré de « cette pensée, ne te laisserait plutôt traîner dans la boue que « de daigner, pour quelques rapides instants, te mettre sur sa « tête. »

« Je n'aurais garde de m'étendre sur ce que dit le roi des sommes considérables qu'il avait mises en réserve, car ce n'est point chose louable en soi ni qui convienne à un chacun d'amasser des richesses. Du reste, Charles V, si l'on fait attention à l'étendue et aux immenses ressources de son royaume, laissa moins dans ses coffres qu'on le croyait généralement.

« Ce fut alors également que le roi mourant décréta de son plein gré l'abolition des fouages et des autres charges analogues. Il déclara à cette occasion qu'il aurait pris plus tôt cette mesure si elle lui avait été suggérée par les conseillers de la Couronne.

« Ces trois questions d'ordre temporel une fois réglées, le pieux monarque entend être tout entier à Dieu et se prépare à entendre la messe. Ensuite, il se lève de sa chaise longue et revient vers son lit dans l'espérance qu'il y pourra prendre quelques instants de repos. Mais ce repos il s'efforce en vain de le goûter parce que son pauvre corps n'est plus qu'une plaie et qu'il ne saurait faire un mouvement sans éprouver des souffrances cuisantes. Il n'a d'autre consolation, au milieu de tortures incessantes, que de prêter l'oreille aux sons suaves de ses orgues qui modulent les louanges du Seigneur. Pendant ce temps, les progrès du mal poursuivent leur cours. Quoique la fièvre soit un peu tombée, la diminution croissante du peu de force qui reste rend la mort de plus en plus prochaine. Tantôt le pouls est à peine sensible, et tantôt, après quelques mouvements précipités, il cesse soudain de battre. Mais l'auguste mourant ne s'en livre pas moins à ses saintes médita-

[1] L'addition : « Tu sembles toute garnie de pointes sanglantes, mais tu es en vérité notre soulagement », n'est fournie par aucune version de nous connue et doit appartenir en propre à l'érudit qui le premier l'a donnée. (M. Victor Le Clerc, *Histoire littéraire de la France*, XXIV, p. 189.)

tions, et l'on est édifié de l'entendre, à travers ses soupirs et ses gémissements, invoquer continuellement Dieu et les saints.

« L'agonie se prolongea ainsi depuis le matin jusque vers midi. Le roi la soutint avec une patience admirable. Il attendait l'arrivée de son premier chambellan, Bureau de la Rivière, celui de tous ses grands officiers qu'il aimait le plus et dont il ne pouvait détacher sa pensée. Les serviteurs et domestiques, voyant apparaître ces symptômes de mort et ces indices d'une séparation imminente de l'âme et de son enveloppe charnelle, vont trouver le confesseur qui se tient, selon l'usage, près du lit, pour le prévenir qu'à leur avis, comme à celui des autres assistants, il est nécessaire d'administrer au royal malade plus tôt que plus tard le sacrement de l'Extrême-Onction. Ce confesseur, homme d'une rare prudence, après en avoir conféré avec les prélats, les comtes et les chevaliers qui viennent l'un après l'autre lui demander des nouvelles, engage le roi à recevoir les saintes huiles et lui tient ce langage : « Sire, jeudi dernier, lorsqu'après vous être confessé, « vous avez reçu le sacrement de la sainte communion, vous « m'avez fait promettre sous la foi du serment, ou plutôt vous « m'avez intimé formellement l'ordre, au cas où il le faudrait, et « dès que l'heure serait venue, de vous faire penser au dernier « sacrement. Certes, Sire, il n'apparaît rien dans votre état qui « rende nécessaire et urgent de le recevoir; mais, d'un autre côté, « il n'y a nul inconvénient à l'administrer plus d'une fois. En « outre, on a vu souvent des malades entrer immédiatement en « convalescence après qu'on le leur avait conféré. Enfin, quiconque « le reçoit devient par là même plus digne des grâces d'en haut, « puisque son âme y trouve aussi bien que son corps aide et « consolation. Il y aurait donc grand avantage pour vous si vous « vouliez bien consentir à recevoir ce sacrement. » Le noble roi lui répond d'une voix affaiblie, mais avec un accent où il met tout son cœur : « Comment ne voudrais-je pas faire ce qui, loin de me « nuire, ne peut que m'être profitable pour mon salut et ma santé! « Je n'ai qu'à obéir en cela à l'Église, ma mère. Que tous ceux « qui sont ici s'apprêtent donc! Quant à moi, je consens et je « suis prêt. » Alors, les évêques de Paris et de Beauvais, le confesseur, l'aumônier, suivis des autres hauts dignitaires indiqués ci-dessus, entourés d'une nombreuse assistance de gens du peuple et de gens d'Église, fondant en sanglots et les larmes aux yeux, se mettent en devoir d'oindre le roi des saintes huiles et de lui conférer le sacrement de l'Extrême-Onction, tandis que le malade qui s'est à demi dressé sur son séant, le buste à découvert, les yeux et les bras levés vers le ciel, s'aide du mieux qu'il peut et

autant que son état d'extrême faibiesse le permet pour le recevoir.

« Les rites du dernier sacrement sont à peine accomplis que l'on voit accourir le seigneur de la Rivière. Le visage tout en pleurs, les traits bouleversés, comme hors de lui-même, il éclate en sanglots et se jette dans les bras du roi, son maître bien-aimé, en le couvrant de baisers. A la vue d'une douleur si vraie, les larmes des assistants recommencent à couler et l'attendrissement est à son comble.

« Après l'onction des saintes huiles, on présente à Charles, comme il est d'usage et conforme à la tradition ainsi qu'aux statuts ecclésiastiques de le faire pour tous les chrétiens, une croix à baiser : le mourant y pose ses lèvres, la serre contre son cœur et demande, afin qu'elle soit davantage à la portée de son regard, qu'on la place avec grande révérence au pied de son lit. Aussitôt qu'on l'y a mise et que la figure du Christ, notre Sauveur, est devant ses yeux, il lui adresse la prière suivante : « Mon très doux « Sauveur et Rédempteur, vous qui avez daigné venir en ce monde « pour me racheter et racheter le genre humain par la mort que « vous avez voulu, de votre seule grâce et sans nulle contrainte, « souffrir pour nous sur la croix, vous qui m'avez institué, malgré « mon indignité et mon insuffisance, votre vicaire au gouvernement « du royaume de France, je vous ai offensé par ma faute, par ma « très grave faute, par ma très grande faute. Je me suis mis sous « le coup de votre colère, mais je sais et vraiment je confesse et « crois que vous êtes pitoyable, miséricordieux, et que vous ne « voulez pas la mort du pécheur. Aussi, en l'article de ma très « grande nécessité, me voici criant vers vous et vous appelant « comme le père des miséricordes et de toute consolation. Je vous « demande et je vous requiers le pardon de mes péchés. Je vous « supplie du plus profond et de toutes les forces de mon cœur de « ne point faire attention, dans votre clémence, à mes fautes, mais « au contraire de m'octroyer l'appui de votre munificence et de « me prendre sous la protection de votre grâce. »

« Cette prière finie, il se tourne vers les assistants et dit : « Je « sais que sous mon règne, beaucoup de mes sujets ont eu à se « plaindre de moi en mainte circonstance, nobles, bourgeois, « vilains, même mes gens qui avaient droit à ma particulière bien- « veillance. Je leur ai fait de la peine, j'ai provoqué leur animad- « version et ne me suis pas montré assez reconnaissant de leurs « services. » Puis, commençant par les grands du royaume et, les regards fixés sur eux : « Je fais appel à votre indulgence et je vous « prie de me pardonner. » Cette même supplique, il l'adresse tour à tour à trois reprises, en étendant les bras et les mains jointes,

aux diverses catégories de personnes qui sont là présentes, et il ajoute : « Je prends Dieu et je vous prends tous à témoins que « nulle préoccupation temporelle, nul souci des vanités de ce « monde ne m'anime et ne m'incite à vouloir autre chose que ce « qu'il plaira à la Providence d'ordonner de moi. Je prends Dieu « lui-même à témoin et pour juge parce qu'aucun bien de ce « monde ne me paraît avoir un prix suffisant pour que je veuille « ou pour que je souhaite mon retour à la santé en vue de « l'obtenir. »

« Aux approches du terme fatal, avant de rendre le dernier soupir, à la manière des patriarches de l'Ancien Testament, il bénit en ces termes son fils aîné, Charles, dauphin de Viennois : « Abraham, après avoir doté son fils Isaac d'une terre fertile, « fécondée par la rosée du ciel, produisant le blé, le vin et l'huile « en abondance, le bénit en lui disant : « Que celui qui te bénira « soit béni et que celui qui te maudira soit lui-même accablé de « malédictions. » Je dis à son exemple : Qu'il vous plaise, Sei- « gneur, faire jouir mon fils Charles de cette abondance que donne « un sol fertile, favorisé par la rosée du ciel! Que les tribus lui « obéissent, qu'il commande à tous les siens, et que les fils de sa « mère se courbent devant sa face! Que quiconque le bénira soit « béni et que quiconque le maudira soit chargé de malédictions! » A la prière du seigneur de la Rivière, il bénit ensuite tous les assistants en récitant la formule consacrée : « Que la bénédiction « de Dieu, le Père tout-puissant, et du Fils, et du Saint-Esprit, « descende sur vous et demeure à toujours! » Cela fait, il invita les personnes présentes à s'éloigner : « Retirez-vous, dit-il, mes « amis, retirez-vous et laissez-moi un peu, afin que mes tourments « et mon travail se terminent en paix. » Alors, se mettant sur le côté, la face tournée vers la ruelle de son lit, il se fit lire, au milieu même de son agonie et de cette lutte suprême entre la vie et la mort, le récit de la passion du Sauveur. Ce fut vers la fin de l'Évangile de saint Jean que les dernières convulsions commencèrent. Après avoir poussé, pendant quelques instants, les râles de la mort, il expira entre les bras du seigneur de la Rivière, et rendit son âme à son Rédempteur qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen. »

Tel est, dans une traduction un peu libre, mais que nous croyons néanmoins fidèle, sans aucune suppression et avec deux additions sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, le précieux document découvert par M. Hauréau. Le savant académicien, coutumier qu'il est de trouvailles de ce genre, n'a nullement cherché à faire valoir celle-ci. Il a jugé avec raison que ce soin était superflu. Le

récit des derniers moments de Charles V offre, en effet, un double intérêt, celui qui s'attache au sujet et celui qui résulte de la manière dont ce sujet est traité et du talent du narrateur. Somme toute, la littérature latine du moyen âge nous a laissé peu de pages aussi émouvantes; et lorsqu'un traducteur habile en aura fait une version française un peu moins imparfaite que la nôtre, on les verra figurer au premier rang dans tous les recueils de morceaux choisis à l'usage de la jeunesse chrétienne.

En réalité, du reste, ce beau récit est depuis longtemps célèbre. Il est célèbre sous la forme d'une copie assez pâle, parfois infidèle, très tronquée surtout, dont les amis des lettres sont redevables à Christine de Pisan qui en a fait une sorte d'épilogue de son *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles le Sage*. Cette érudite personne trouva de si bonne prise le travail de son devancier, qu'elle semble avoir voulu se l'approprier et le donner comme sien. Mais, maintenant que, grâce à M. Hauréau, nous avons l'original sous les yeux, il n'est pas malaisé de s'apercevoir que les erreurs seules et aussi les contre-sens appartiennent en propre à la fille de l'astrologue de Charles V. Pour ne citer qu'un exemple de ces inexactitudes, la narration placée à la fin du *Livre des faits et bonnes mœurs* s'ouvre par la phrase suivante que l'on chercherait vainement dans le texte latin : « Vers la moitié passée du mois de septembre, en l'an mil trois cent quatre-vingts, le roi Charles alla en son hostel de Beauté [1]. » Cette phrase, qui est une addition de Christine, renferme une erreur de date assez grossière. Charles V quitta son château de Vincennes pour venir demeurer à Beauté, peut-être dès le 19 ou le 20, certainement dès le 21 août [2]. Il ne mourut que le 16 septembre suivant, après un séjour de plus de trois semaines dans sa résidence de prédilection. L'assertion de l'auteur du *Livre des faits et bonnes mœurs* doit donc être rectifiée ainsi : « Vers la moitié passée du mois *d'aoust*, etc... » Et quant aux contre-sens, le nombre en est vraiment si considérable qu'il serait fastidieux de les relever tous. Le plus digne d'être remarqué se trouve dans le passage relatif à la bénédiction donnée par le roi mourant au Dauphin. Christine dit formellement que Charles « fit amener devant lui son fils aîné », alors que l'on ne trouve rien de tel dans le texte latin pour une bonne raison que nos lecteurs

[1] La meilleure édition du *Livre des faits* est celle de l'abbé Lebeuf qui parut en 1743. (Voy. *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, III, 378.)

[2] Voy. l'itinéraire de Charles V, fort incomplet du reste et quelquefois inexact, que M. Ernest Petit a dressé et publié dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, année 1887, p. 266.

connaissent. Nous avons rapporté plus haut le passage des *Grandes Chroniques* établissant que le dauphin Charles et Louis, comte de Valois, par crainte de la contagion épidémique qui sévissait alors à Paris et aux environs de cette ville, habitèrent le château de Melun tant que dura la maladie de Charles V. Ces deux jeunes princes ne rentrèrent à Paris qu'après l'enterrement du roi à Saint-Denis. Voilà pourquoi, dans l'original latin, contrairement au procédé habituel de l'auteur, le père, qui bénit l'héritier du trône, ne s'adresse point à son fils en style direct. Comme ce fils est absent, le mourant ne lui envoie en quelque sorte qu'une bénédiction à distance.

Les suppressions opérées par l'auteur du *Livre des faits et bonnes mœurs* n'ont guère été plus heureuses que ses additions. Le curieux passage, où il est fait timidement allusion à un semblant de délire qu'aurait éprouvé le royal malade, a disparu. Cette allusion, si discrète et si respectueuse qu'elle fût, la vertueuse veuve, dont les libéralités du duc de Bourgogne encourageaient les productions littéraires, jugea peut-être qu'elle avait quelque chose d'offensant pour la majesté royale. C'est sans doute pour la même raison que nous ne retrouvons pas davantage dans la copie de Christine, qui semble ici bien pâle, la description très réaliste, pour employer un mot de la langue du jour, des affreux ravages exercés par la maladie, une maladie qui semble avoir consisté dans une sorte de décomposition du sang, sur la personne de Charles V. Cette description, aussi précise que vigoureuse, ne peut émaner que d'un témoin oculaire qui savait peindre avec force ce qu'il avait observé avec l'attention la plus perspicace.

Une autre suppression ne peut s'expliquer que par un sentiment de piété filiale, c'est celle d'une phrase un peu énigmatique, dont voici la teneur : « Aux approches de la nuit, vers le coucher du soleil, la plupart des assistants, à l'apparition de certains signes trompeurs, s'imaginèrent que tout danger de mort était écarté. » Nous ne pouvons lire cette phrase sans nous transporter par l'imagination au manoir de Beauté, la veille de la mort de Charles V. Depuis le commencement de la maladie du roi, Thomas de Pisan, père de Christine, ce médecin compliqué d'un astrologue, est là qui, du haut de la tour carrée de ce manoir, ne cesse d'étudier le cours des astres pour faire de ses observations astronomiques la base de ses pronostications médicales. Ce soir-là, il est descendu de sa tour tout joyeux. Il a cru lire dans certaines circonstances atmosphériques qui ont accompagné le coucher du soleil des indices sûrs du prochain rétablissement de son maître. Mais, hélas! dès le lendemain ces pronostics, trop facilement accueillis par la plupart

des courtisans aussi crédules en cette matière que Charles V lui-même, recevaient le plus cruel démenti. On comprend donc à merveille que la fille de l'astrologue bolonais n'ait point voulu reproduire la mention d'une prophétie aussi malencontreuse.

Tout ce qui concerne la question du schisme et le langage tenu par Charles V sur cette question est extrêmement écourté dans le *Livre des faits et bonnes mœurs*. Christine ne dit rien ni de l'assemblée des notables, convoquée au sujet de l'option à faire entre les deux prétendants, ni de l'injonction faite par le roi mourant à un notaire apostolique, présent dans la chambre mortuaire, de dresser procès-verbal, séance tenante, de sa déclaration.

Grâce aux découvertes d'un habile et heureux chercheur qui a entrepris d'écrire une histoire du grand schisme d'Occident, le témoignage de notre narrateur inconnu sur ces deux points a reçu, dans le cours de ces dernières années, une confirmation éclatante. M. Noël Valois a retrouvé récemment aux Archives de Vaucluse, dans le fonds des Célestins d'Avignon[1], le compte-rendu officiel de l'assemblée des notables qui se tint à Paris et qui aboutit, dans la séance du 7 mai 1379, à la reconnaissance de Robert de Genève comme pape légitime sous le nom de Clément VII. Trois ans auparavant, dès 1887, ce même érudit avait été assez heureux pour se faire communiquer aux Archives du Vatican et pour publier le procès-verbal notarié de la déclaration de Charles V à son lit de mort, au sujet de l'affaire du schisme[2]. C'est à ce procès-verbal dressé par le notaire apostolique limousin Jean Tabari et daté de Beauté-sur-Marne le 16 septembre 1380, que nous avons emprunté la liste nominative de tous les personnages qui furent témoins de cette déclaration royale; et ainsi nous avons eu la bonne fortune de pouvoir substituer dans notre traduction cette précieuse liste aux indications trop sommaires et d'un caractère un peu général où s'est borné l'auteur du récit anonyme. Ce qui fait à vrai dire l'intérêt capital d'une énumération de ce genre, c'est que, le narrateur ayant été, sans aucun doute, l'un des assistants, son nom est forcément l'un des vingt-cinq qui figurent sur la liste. D'où il y a lieu de conclure que c'est entre ces vingt-cinq noms qu'il faudra désormais circonscrire les recherches relatives à la paternité de l'original latin mis au jour par M. Hauréau.

Christine de Pisan s'est également abstenue, sous l'influence de diverses considérations politiques que l'on devine sans peine, de

[1] Ce document est classé aux Archives de Vaucluse dans la série H et renfermé dans le carton 64.

[2] *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. XXIV, année 1887, p. 251 à 255. Voy. plus haut, p. 209, note 1.

mentionner l'abolition des fouages. Il n'en a pas moins été solidement établi, à l'aide de deux ou trois petites trouvailles faites naguère dans des dépôts d'archives départementales, que l'ordonnance édictant cette abolition fut réellement promulguée pendant un laps de temps assez court et reçut à tout le moins un commencement de notification dans un certain nombre de bailliages.

Comme pour racheter ces suppressions, qui toutes, à l'exception peut-être de celle qui se rapporte aux trésors laissés par Charles V, nous semblent malheureuses, la noble femme qui composa pour le duc de Bourgogne le *Livre des faits et bonnes mœurs*, nous a seule conservé quelques lignes dont la perte eût été à jamais regrettable. On se rappelle la double apostrophe adressée par Charles V mourant, d'une part, à la couronne d'épines ou de la Passion, d'autre part, à la couronne de France. C'est une page qui mériterait de devenir classique, et l'on chercherait vainement ailleurs un mouvement d'éloquence plus poignant et d'une inspiration plus haute. Or M. Hauréau, par inadvertance sans doute, n'a pas pris garde que les paroles adressées à la couronne d'épines, absolument nécessaires pour faire valoir les autres, manquent dans le texte latin qu'il a découvert. L'un des termes de l'antithèse ayant ainsi disparu, l'effet d'ensemble de ce magnifique morceau s'en trouve foncièrement atteint et comme diminué. Selon toute apparence, cette lacune, si fâcheuse qu'elle puisse être, provient d'un simple bourdon; mais nous n'en devons pas moins savoir un gré infini à Christine de Pisan qui nous a mis en mesure de la combler.

Le récit de la mort de Charles V se recommande donc autant par sa valeur historique que par sa beauté littéraire et le parfum d'édification qui s'en dégage. Il ressort avec évidence d'un examen attentif que l'auteur de ce récit, dont plusieurs parties sont vraiment admirables, n'a raconté que ce qu'il avait vu et entendu, sans se faire faute, il est vrai, de dramatiser tout suivant un procédé d'exposition qui lui était familier, en revêtant les idées des personnages qu'il met en scène de ses couleurs propres et en les marquant plus ou moins de son empreinte personnelle.

L'admiration éveillant naturellement la curiosité, on voudrait connaître l'écrivain auquel nous sommes redevables d'une narration aussi émouvante. Par modestie ou pour tout autre motif, cet écrivain nous a caché son nom, mais il ne nous est pas interdit de chercher à le découvrir parmi les vingt-cinq personnages qui furent témoins de la déclaration royale. Et d'abord il est de toute évidence que le narrateur avait été profondément et particulièrement frappé de la mort de Charles V puisqu'il entreprit d'en perpétuer le souvenir. Ensuite, on ne peut le lire sans sentir aussitôt

qu'il avait pour le souverain défunt une tendre affection et sans reconnaître qu'il savait allier un rare talent à la piété la plus exaltée. Que si l'on descend à des détails plus minutieux, on constate qu'il n'ajoutait foi ni à l'astrologie ni aux astrologues et qu'il devait être l'ami de Bureau de la Rivière. Littérairement parlant, il aimait le style direct, les apostrophes, les oraisons jaculatoires, les antithèses et les assonances. Outre qu'il attachait un sens particulier à certains mots, il faisait profession de cette doctrine que le roi de France est le vicaire temporel de Dieu sur la terre.

Nous avions à première vue pensé au confesseur. Mais Maurice de Coulanges n'aurait jamais écrit, en parlant de lui-même, qu'il était un « homme d'une rare prudence ». D'un autre côté, tout le morceau respire une piété trop ardente pour qu'on puisse l'attribuer au chancelier Pierre d'Orgemont ou au premier président Arnaud de Corbie; et nous devons avouer que cette même considération nous porterait à écarter les évêques de Paris et de Beauvais. Un médecin, même décidé à garder l'anonyme, n'aurait point manqué de nommer les « mires » ou les « physiciens » qui donnèrent leurs soins à Charles. L'auteur de notre récit serait-il l'abbé de Saint-Denis ou l'un des cinq dignitaires conventuels qui entendirent, en compagnie de Gui de Monceau, la déclaration du roi mourant? Nous ne le croyons pas, quoique la présence si remarquable de ces cinq religieux ait bien l'air de se rattacher en quelque manière à la mission historiographique qui incombait à l'abbaye. Nous ne le croyons pas, parce qu'un moine de Saint-Denis n'aurait eu garde d'omettre, il nous semble, dans le récit détaillé des derniers moments d'un roi de France, une circonstance aussi flatteuse pour son monastère.

Un seul des vingt-cinq témoins de la scène mémorable du 16 septembre offre dans sa personne la réunion des conditions que nous indiquions tout à l'heure, c'est Philippe de Mézières. L'auteur du *Songe du Verger*, car nous lui attribuons cet ouvrage sans plus d'hésitation que M. Paulin Paris, marche le premier ou l'un des premiers avec Nicole Oresme dans cette phalange de beaux esprits qui ont honoré le règne de Charles le Sage. Supérieur peut-être à Oresme lui-même par la chaleur, le mouvement et la vie, il a moins de logique et de profondeur que l'évêque de Lisieux. Chevalier et diplomate en même temps qu'écrivain, maniant l'épée aussi bien que la plume, ayant mené l'existence d'un homme d'action, pour ne pas dire d'un aventurier, pendant la première moitié de sa vie et celle d'un religieux pendant la seconde, le célèbre favori de Charles V aimait à se qualifier « pauvre pèlerin » ou « vieux usé pèlerin »; mais si l'on voulait donner une juste

idée de son caractère, c'est « pèlerin passionné [1] » qu'il faudrait dire, en empruntant au plus grand des poètes une belle expression remise à la mode dans ces derniers temps. Né, en effet, dans les environs d'Amiens, vers le commencement du règne de Philippe de Valois, issu de cette forte race du Santerre [2] qui passait au moyen âge pour la plus énergique de tout le royaume, Philippe avait été saisi jeune encore avec une force irrésistible par le grand souffle des croisades au moment même où ce souffle allait s'affaiblissant de plus en plus en France aussi bien que dans les autres contrées de l'Europe. De 1352 environ à 1362 et de 1365 à 1371, il avait vécu à la cour de Pierre Ier et de Pierre II de Lusignan qui l'avaient investi de la dignité de chancelier de la couronne de Chypre. Ce long séjour en Orient n'avait été interrompu que par deux voyages en Europe, le premier accompli de 1362 à 1365, le second exécuté au commencement de 1371.

Au cours de ce dernier voyage, Charles le Sage, frappé de la variété du savoir non moins que de l'élévation d'esprit de l'envoyé des Lusignan, l'avait pris à son service et nommé membre de son Conseil. Il avait même tenu à l'avoir dans son voisinage immédiat, afin de pouvoir le consulter plus à son aise et de jouir plus souvent du charme de sa conversation. C'est pourquoi, dès le mois de mai 1373 [3], il lui avait fait cadeau de deux maisons avec leurs dépendances contiguës, d'une part, à son hôtel de Saint-Pol et, de l'autre, au couvent des Célestins. Philippe de Mézières avait rapporté des pays du soleil le goût des beaux jardins, de la vie en plein air et par suite l'horreur des hautes murailles, noires et humides, entre lesquelles on avait l'habitude, alors comme aujourd'hui, d'emprisonner le moindre recoin de verdure et de fleurs. Il eut donc l'idée heureuse et nouvelle à cette date de se clore à l'aide de simples cordons de maçonnerie de faible hauteur qui soutenaient des plantations palissadées et des entrelacements d'arbustes plus ou moins exotiques. Telle est, pour le dire en passant, l'origine de ce nom de Beau-Treillis, que l'on continue de donner de nos jours à la rue qui fut ouverte au dix-septième

[1] C'est le titre d'un sonnet de Shakespeare.

[2] Mézières est un village du Santerre, situé dans l'arrondissement de Montdidier et le canton de Moreuil. Quoiqu'un jeune érudit qui paraît avoir fait des lettres du chancelier de Chypre une étude spéciale, M. N. Jorga, ait adopté tout récemment la forme « Maizières » dans la *Revue historique*, comme l'orthographe Mézières a l'avantage d'indiquer le lieu d'origine, il convient de l'employer de préférence.

[3] *Archives nationales*, JJ. 106, n° 102, f° 60. En juillet 1374, Charles V fit à Philippe une seconde donation complétant la première. (*Ibid.*, n° 101, f° 508.)

siècle sur l'emplacement de l'hôtel et des jardins du chancelier de Chypre[1]. Pour la même raison, le 14 octobre 1377[2], le royal châtelain de Beauté-sur-Marne avait gratifié le confident de ses pensées les plus secrètes du domaine de Charentonneau, situé près du pont de Charenton, à l'endroit où se trouve actuellement l'école d'Alfort.

Si quelqu'un dut être affecté plus que personne de la mort de Charles V, ce fut le favori qui lui avait de si nombreuses et si étroites obligations. Du reste, il ne voulut jamais se consoler de la perte de son bienfaiteur. Dès que le roi de France eut rendu le dernier soupir, Philippe jura de renoncer pour toujours aux affaires, à la vie mondaine, et quoiqu'il dût survivre de vingt-cinq ans à son seigneur et maître, il sut demeurer fidèle jusqu'au bout à son serment. Quand il mourut le 29 mai 1405, voici l'épitaphe qui fut gravée sur sa tombe, telle qu'on la lisait encore dans l'église des Célestins de Paris du temps de Sauval : « Cy gist monseigneur Philippe de Mézière en Santerre, chevalier, chancelier de Chipre, conseiller et banneret de l'hostel du roy de France Charles, quint de ce nom, qui trespassa de la gloire de l'hostel royal à l'humilité des Célestins l'an de grâce 1380 et rendit son esprit le xxixe jour de may de l'an de grâce 1405[3]. » Nous avons dans la teneur vraiment touchante de cette épitaphe la preuve qu'aucun des anciens serviteurs de Charles V, présents à Beauté dans la journée fatale du 16 septembre 1380, ne dut emporter de cette journée, aussi cruelle pour le royal patient qu'émouvante pour les assistants, une commotion plus profonde que le chancelier de Chypre. Cela étant, on comprend à merveille que le « vieux pèlerin » de l'hôtel de Beau-Treillis ait voulu plus tard du fond de sa retraite porter témoignage de ce qu'il avait vu et entendu, non seulement pour honorer et au besoin pour défendre la mémoire du souverain dont il pleurait la perte, mais encore pour faire servir le récit d'une mort si chrétienne à l'édification des fidèles.

Toutes les lignes de ce récit ont été dictées par une piété fervente. Or tel fut toujours le caractère de la dévotion du chancelier de Chypre, dont la pieuse ardeur ne fit que s'accroître avec les années. Dès le 21 novembre 1372, il avait réussi à introduire dans les églises d'Occident une nouvelle fête, la Présentation de la Vierge, dont l'office est emprunté à la liturgie orientale; et il nous

[1] Abbé Lebeuf, dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XVII, 507, note 9.

[2] *Archives nationales*, JJ. 111, n° 269. Cf. P. Paris, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouvelle serie, XV, 393.

[3] Sauval, *Antiquités de Paris*, I, 460 et 461.

a laissé, outre un recueil de prières, plusieurs opuscules empreints de la plus haute mysticité. En outre, faisant appel à tous les moyens d'action littéraires, diplomatiques ou autres dont il pouvait disposer, il se consacra presque exclusivement pendant les vingt dernières années de sa vie, de 1385 à 1405, à l'élaboration d'un nouvel ordre de chevalerie qu'il appelait la « milice de la passion de Jésus-Christ ». Assurément, Charles le Sage à son lit de mort ne pouvait avoir nul besoin qu'on lui prêtât des sentiments de vive piété qui, réellement, enflammaient son âme. Il n'en est pas moins vrai que si, parmi les écrivains des premières années du règne de Charles VI, il y en avait un qui fût assez riche de son propre fonds et assez admirateur du roi défunt pour mettre en quelque sorte le comble aux sentiments dont nous parlons, c'était sans aucun doute Philippe de Mézières.

Le talent de composition et d'expression que l'on remarque dans le récit des derniers moments de Charles V est chose plus rare encore que la piété ; mais, ce talent, le chancelier de Chypre sut d'ordinaire le joindre aux inspirations d'une piété fervente, de telle sorte que nous trouvons là l'une des raisons et non la moindre qui nous fait attribuer à cet écrivain plus vif, plus animé que la plupart des prosateurs de son temps, le texte latin dont notre traduction française ne donne qu'une imparfaite idée. Le mouvement, la vie, la couleur et aussi l'observation de la réalité, qui distinguent ce morceau, se retrouvent à un degré ou un autre dans les autres productions de l'auteur et ont, depuis longtemps, attiré l'attention de la critique. « Si l'on compare ce style, écrivait en 1841 M. P. Paris, à propos d'un opuscule de Philippe de Mézières, ces périodes, ces consonances, gracieuses même dans leur affectation, avec tous les morceaux d'apparat du *Songe du Verger*, l'on ne pourra s'empêcher de reconnaître entre les deux ouvrages une analogie frappante et de plus un certain mouvement particulier à toutes les compositions latines et françaises de notre auteur [1]. » Après avoir signalé « d'admirables morceaux de style » dans le *Songe du vieux pèlerin*, après avoir déclaré la *Vie de Pierre Thomas, patriarche de Constantinople*, « un chef-d'œuvre de sentiment », un jeune critique faisait remarquer hier encore avec justesse que « la naïveté avec laquelle Philippe tourne ses phrases, la passion qui anime tout ce qu'il écrit, et qui arrive même à rendre presque acceptables les tournures les plus alambiquées de son style, donnent à son œuvre entière un caractère spécial qui contribue à rendre plus sympathique encore cette belle figure d'enthousiaste [2] ».

[1] P. Paris, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouvelle série, XV, 373.
[2] *Revue historique*, livraison de mai-juin 1892, p. 40. (Art. de M. N. Jorga.)

L'emploi et, l'on pourait dire, l'abus du style direct est le procédé caractéristique de Philippe de Mézières considéré comme écrivain. Ainsi que le narrateur de la mort de Charles V, l'auteur du *Songe du Verger*, du *Songe du vieux pèlerin*, du *Discours tragique* et de tant d'autres opuscules ne se borne point à exposer les idées, les opinions, les sentiments des personnages réels ou allégoriques qui figurent dans ses ouvrages. Il met constamment en scène ces personnages, il les force à se mouvoir devant nous, il les fait parler. C'est ainsi que dans l'*Oratio tragœdica*, par exemple, il représente la cité d'Amiens sous les traits d'une vieille femme qui pleure, prononce des discours, soutient des dialogues ou se répand en lamentations. La fin de chacun de ces discours, de chacune de ces lamentations, est marquée par une formule d'ablatif absolu : *quo finito* (sous-entendu : *sermone*); *qua finita* (sous-entendu : *oratione*), qui revient sans cesse. Ce procédé, qui ne laisse pas de produire à la longue une certaine monotonie, se retrouve dans le récit des derniers moments de Charles V, où des expressions telles que : *hac oratione finita* et *qua finita* sont employées à plusieurs reprises à la suite des prières et des allocutions du roi de France, rapportées toujours en style direct. L'esprit observateur que le chancelier de Chypre savait allier à l'enthousiasme se marque surtout dans la description des effets les plus apparents de la maladie terrible qui allait emporter le roi de France. Ce même esprit observateur et cette curiosité toujours en éveil nous ont valu nombre de particularités intéressantes, éparses dans presque tous les ouvrages de Philippe de Mézières. C'est notamment un curieux passage du *Songe du vieux pèlerin* qui nous a révélé l'importance maritime et commerciale de la pêche du hareng sur les côtes de la mer du Nord vers le milieu du quatorzième siècle[1].

Un des épisodes les plus touchants de notre récit anonyme se rapporte à Bureau de la Rivière, premier chambellan du roi et ami particulier de Charles V, qui n'arriva à Beauté que pour recevoir le dernier soupir de son maître et lui fermer les yeux. L'absence prolongée de ce grand seigneur, en un pareil moment, s'explique par la nécessité où il s'était trouvé de pourvoir à la défense de son château d'Auneau en Beauce contre l'armée d'invasion du comte de Buckingham, qui avait menacé très sérieusement le pays chartrain. Bureau était, de vieille date, l'un des amis les plus intimes du chancelier de Chypre, parce que son frère aîné, Jean, seigneur

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XVI (1751), 225, 226. Quarante mille barques étaient employées à cette pêche dont vivaient trois cent mille individus.

de la Rivière et de Préaux, avait pris part à la croisade d'Alexandrie où il était mort glorieusement vers la fin de 1366[1]. Lorsque, après sa disgrâce, le chef de ce que l'on appelle le parti des Marmousets fut mis en liberté par l'ordre de Charles VI, à la fin de janvier 1394, ce fut à l'instigation du « vieux pèlerin » du Beau-Treillis qu'il eut un instant la pensée d'entreprendre un pèlerinage à Jérusalem; mais tout ce beau feu tomba vite, et le premier chambellan ne dépassa point Saint-Georges-d'Espérance en Dauphiné, où sa présence est signalée par un acte en date du 15 mai suivant[2]; il mourut six ans plus tard, le 16 août 1400. Avant de mourir, il s'était réconcilié avec le duc de Bourgogne, sans quoi Christine de Pisan n'aurait probablement pas reproduit le passage relatif à la victime de Philippe le Hardi. Le *Livre des faits et bonnes mœurs*, qui ne fut commandé à l'auteur que le 1er janvier 1404, quatre mois avant la mort du duc Philippe décédé à Halle le 27 avril suivant, ne devait pas être complètement terminé au moment où l'écrivain, dont la fille de Thomas de Pisan paraît avoir voulu s'approprier le travail, succomba à son tour le 29 mai de l'année suivante; et c'est peut-être en partie pour cette raison que le récit de la mort de Charles V forme l'épilogue de l'ouvrage composé sur la demande du duc de Bourgogne.

Philippe de Mézières donne une acception particulière à certains mots, par exemple au mot travail dont il a coutume de se servir pour désigner la vie humaine. Dans une sorte de testament mystique rédigé en 1392, il s'exprime ainsi : « Le vieux pèlerin approche du terme de son pèlerinage et de la fin de son *grand travail* qui a duré plus de soixante ans. » L'écrivain qui emploie le mot travail en ce sens n'est-il pas le même que l'auteur anonyme du passage suivant dont nous donnons la traduction littérale : « Retirez-vous, mes amis, retirez-vous et laissez-moi un peu, afin que mes tourments et *mon travail* se terminent en paix. »

Il est temps d'arriver à un dernier argument que nous considérons comme absolument décisif en faveur de notre thèse. Si belle, disons le vrai mot, si sublime que soit l'apostrophe de Charles V mourant aux deux couronnes, ce qu'il y a de plus digne d'attention dans le récit anonyme au point de vue des idées, c'est ce que dit ce même roi dans une des prières qu'il adresse à Dieu : « Vous qui m'avez institué, malgré mon indignité et mon insuffisance, *votre vicaire au gouvernement du royaume de France.* » La phrase suivante du *Songe du Verger* détermine et précise cette haute

[1] Les obsèques de ce chevalier furent célébrées à Paris, le 18 février 1367. (*Archives nationales*, X 1469, f° 195 v°.)

[2] *Bibliothèque nationale*, collection Clairambault, vol. 191, n° 25.

parole : « Les rois de France sont vicaires de Jésus-Christ en sa temporalité. » Nous osons dire que Philippe de Mézières est tout entier dans ces deux phrases qui résument à la fois sa vie et sa doctrine politique. Il avait visité l'Orient à une époque où l'incomparable gloire des croisades, c'est-à-dire de la France de Philippe-Auguste et de saint Louis, dont il subsiste même de nos jours quelques rayons, n'était pas encore descendue sous l'horizon; et lui, le pèlerin passionné, il en avait eu une sorte d'éblouissement. Comme Minerve du cerveau de Jupiter, sa doctrine était sortie de cet éblouissement religieux et patriotique tout ensemble. De retour en Europe, à l'exemple des musulmans ayant sans cesse aux lèvres leur éternel : « Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète », il avait jeté à tous les vents ce cri : « Dieu est Dieu, et le roi de France est le vicaire temporel de Dieu. » Il avait gagné sans peine Charles V à ce nouveau dogme exposé dans le *Songe du Verger* sous forme didactique. Puis, retiré du monde après la mort du souverain son bienfaiteur, il n'avait point renoncé à propager dans ses écrits comme dans ses conversations les idées qui lui étaient chères; et malgré le schisme, malgré les divisions intestines, malgré la folie de Charles VI, il était resté inébranlablement fidèle à sa croyance. Or cette croyance devait être plus féconde encore que le grain de sénevé dont parle l'Évangile. Un jour vint où quelque oiseau du ciel la porta jusqu'au fond d'un obscur village des marches de Lorraine; et il se trouva qu'elle fut assez puissante, Dieu et la pitié au royaume de France aidant, pour faire d'une humble fille des champs la libératrice de la France.

Siméon Luce.

MELBOURNE

DANS LE PRÉSENT ET DANS L'AVENIR

I

MELBOURNE

J'en arrive et, malgré la modestie la mieux fondée, je cède à la tentation d'offrir au public quelques notes, prises au cours d'un voyage autour du monde, sur le point qui m'a le plus intéressé par sa situation politique et sociale dans le présent, par le rôle que je lui crois réservé dans l'avenir.

Après Boston, Washington et New-York, Melbourne est une très curieuse et très instructive expression du génie anglo-saxon, modifié par des influences nouvelles, et cette étude rapide peut compléter utilement celle que publiait, il y a quelques semaines, dans le *Correspondant*, M. de Cardonne, sur le monde australien.

Voici la description que faisait de Melbourne James Backhouse, missionnaire quaker, qui visita la ville en novembre 1837 : « Un assemblage de cent maisons environ, parmi lesquelles des auberges, une caserne, une prison et une école. Quelques-unes des constructions sont en brique et d'apparence assez décente. La plupart des habitants vivent dans des tentes ou des cabanes qui ressemblent à des chaumières, en attendant une accommodation meilleure. Il y a beaucoup d'agitation et de trafic; une bande de *convicts* est occupée à niveler les routes. »

Voici maintenant le Melbourne d'aujourd'hui : une ville de 500 000 habitants, qui s'étend sur une superficie presque égale à celle de Paris, présentant à la fois les deux caractères de civilisation outrée et de primitivité naïve, mêlés de telle sorte qu'on ne peut savoir lequel des deux l'emporte sur l'autre. A côté des maisons à dix et douze étages, les huttes australiennes, qui ne se composent que d'un rez-de-chaussée unique; dans les rues, à droite et à gauche de l'étroite voie pavée de bois, où glissent les *cable-cars*

(les nouveaux tramways à traction), des espaces tantôt poussiéreux, tantôt fangeux, que la municipalité ne songe même pas à mieux entretenir. Ces rues sont longues et larges, coupées à angle droit, la plupart du temps bordées de terrains vagues. Pas d'égouts sous le sol, mais, en revanche, à la surface s'aligne une longue file de poteaux télégraphiques, reliés ensemble par de véritables toiles d'araignée métalliques. Entre les différents centres habités s'étendent des espaces vides ou de grands parcs qui n'ont rien des parcs anglais. L'herbe, brûlée par le soleil, n'est jamais arrosée; les arbres, des eucalyptus presque toujours, poussent au hasard, sans être même émondés ni élagués.

Sur la plaine et les collines, la ville s'étale. A l'horizon se détachent des cheminées d'usine, des sommets d'édifices commencés, coupoles, clochers, tours de cathédrale, quelquefois entourés de leurs échafaudages, le plus souvent abandonnés au cours de la construction. Une impression de chose incomplète, entreprise et interrompue se dégage de tout l'ensemble.

La raison en est dans la façon dont s'est formée Melbourne : dans les anciennes cités européennes, il y a eu une cellule primitive, un noyau autour duquel se sont groupés les nouveaux arrivants; la ville s'est étendue peu à peu, élargie comme une tache d'huile, jusqu'à devenir une de ces énormes agglomérations comme Londres ou, plus récemment, Berlin. A Melbourne, il y a bien eu cette première cellule décrite par Backhouse, et qui est devenue la Cité réservée aux affaires et au commerce; mais, au lieu de se rattacher à elle, les nouveaux venus s'en sont éloignés, ont été s'établir à l'extrémité d'un rayon de plus de douze milles, chargeant l'avenir du soin de combler le vide qu'ils laissaient derrière eux. C'était peut-être prudent, c'était peut-être aussi présomptueux. La population entière de l'Australie tiendrait à l'aise dans ce cercle ainsi tracé. Les Melbourniens sont perdus, disséminés dans leurs quartiers trop éloignés les uns des autres; leur ville est disproportionnée à leur nombre. Elle a déjà toutes les incommodités et les prétentions d'une grande cité, sans en avoir ni la richesse, ni la puissance. C'est un embryon géant, auquel de nombreuses années sont encore nécessaires pour arriver à un développement normal et régulier.

Melbourne proprement dite, c'est la Cité, un parallélogramme de dimensions restreintes. Là sont le Parlement, la Cour de justice, la Bourse, la Monnaie, le Théâtre et les belles rues. L'une d'elles, Collins-Street, passe pour être la plus luxueuse de l'Australie entière. Les terrains s'y vendent des prix exagérés, fantastiques; les maisons de style néo-grec ou néo-gothique, au milieu des-

quelles on retrouve quelquefois, mais rarement, la classique maison anglaise, avec sa rangée égale de fenêtres à guillotine, sans ornementations, sont occupées par des banques, des journaux ou des cercles.

En plein centre de la ville se dressent les murs noirs et tristes de la prison, un des premiers édifices construits. Toute une partie a été bâtie avec des pierres venues d'Angleterre, car on n'avait pas encore trouvé de carrières suffisantes à exploiter. Les habitants de Melbourne ne cessent d'en réclamer la démolition. L'ombre sinistre de ses hautes tourelles plane, en effet, d'une façon trop pénible sur tout ce qui les entoure, et il est désirable qu'elle disparaisse.

Un peu en dehors, sur une colline, on aperçoit la résidence du gouverneur, grande bâtisse affreuse, surmontée d'un minaret qui menace le ciel; non loin de là est le jardin botanique, le seul jardin de l'endroit dont les pelouses soient vertes. Une ravissante collection de fougères, d'arbres, de plantes et de fleurs de tous les pays, de toutes les latitudes, en fait une oasis délicieuse, un coin de terre privilégié.

Dans la Cité sont aussi les quartiers misérables, les rues chinoises avec leurs boutiques malpropres, où une lumière brille toujours dans l'âtre de la cheminée, et leurs habitants modernisés, en jaquettes, en chapeaux melon, la queue coupée, déjà fondus avec la race anglo-saxonne, ainsi qu'en témoignent les innombrables métis que l'on voit circuler.

En plein centre se trouve le marché, bien curieux à visiter le soir, surtout un samedi, quand toute la population est en fête. On y vend de tout, des oiseaux, de la porcelaine, des chiens, des bijoux, des spiritueux; dans les sous-sols sont installés des jongleurs, des avaleurs de sabre, des teneurs de jeux de hasard, des boxeurs qui se font sortir le sang par les yeux, le nez et tous les pores de la peau. Et autour des boutiques et des baladins grouille un extraordinaire mélange d'êtres humains, *larrakins* (vagabonds australiens), nègres aborigènes, *stockmen*, venus de la campagne, Indiens en turban blanc, tout cela faisant un bruit d'enfer, buvant, jouant, trichant et tirant le couteau avec une facilité que la police ne cherche même pas à entraver.

Le Yarra, rivière ou plutôt torrent jaunâtre et boueux, traverse la ville pour aller se jeter dans la mer, encaissé, çà et là, sur une longueur de quelques mètres, afin de laisser aborder les bateaux qui viennent du large; il coule librement sur le reste de son parcours, inonde, quand il déborde, des plaines marécageuses et entraîne alors, à son gré, les quelques constructions informes qu'on y a élevées.

Melbourne, comme expression géographique, c'est la Cité et tous les *suburbs* ou faubourgs qui l'entourent. Ils sont innombrables. Tous sont des municipalités distinctes qui possèdent leur hôtel de ville, leur post-office et des franchises qui en font des centres indépendants. Voici Saint-Kilda, au bord de la mer grise et monotone, qui déferle sur une plage de sable; Toorak, la résidence des riches, à l'ombre d'assez beaux bois; Brunswick et Coburg dans la plaine dénudée; Sandrige et Williamstown, les deux ports de la ville, toujours mouvementés, peuplés de bateaux de toutes nationalités qui viennent atterrir contre les immenses estacades en bois jetées au loin dans la mer; et bien d'autres localités qui se juxtaposent et font de Melbourne une énorme étendue habitée, dont on ne peut fixer ni les limites ni les contours. Chaque Melbournien demeure en dehors de la Cité et dans sa propre maison. Cette maison est presque toujours d'une grande simplicité : en planches, sans fondations aucunes, entourée d'un minuscule jardinet clôturé de palissades, et exposée, semble-t-il, à être emportée par le moindre coup de vent. C'est le type général qu'on trouve répété à l'infini... Des *suburbs* entiers sont ainsi bâtis sans plus de recherche et de prétentions architecturales.

Un admirable système de transports, dont l'Europe ne se doute même pas, relie entre eux les points les plus extrêmes, en sorte qu'en très peu de temps, et pour un prix minime, on est certain de se rendre aux endroits les plus éloignés. Les chemins de fer et les tramways fonctionnent simultanément, font les mêmes trajets, charrient, du matin au soir, des milliers de voyageurs. Ces tramways, établis sur le modèle de ceux de Chicago et de San-Francisco, sont d'une élégance et d'une commodité incomparables. Composés de deux wagons, l'un découvert et l'autre fermé, mus par un câble souterrain, ils franchissent, avec une extraordinaire vitesse, des espaces considérables, escaladent les collines, les redescendent à la même allure, et donnent l'impression de gigantesques montagnes russes. Le soir, ils stationnent aux portes des théâtres et attendent les spectateurs qu'ils ramènent chez eux, quelle que soit la distance ou la direction. Leurs sonneries argentines se répondent, animent la rue depuis six heures du matin, quand la ville s'éveille, jusqu'à minuit, quand tout y est endormi. La vie de noctambule est inconnue, les débits de boisson, comme en Angleterre, sont fermés de bonne heure. Le peuple australien veille peu. Le dernier tramway parti, un silence absolu se fait, troublé, de temps à autre, par un galop de cheval : c'est un *stockman* (éleveur) attardé en ville, qui retourne à sa station.

Quelle que soit la facilité des communications Melbourne, est

trop immense. Trop d'espaces vides séparent les différents points habités; des cadres trop grands ont été tracés; il faut les remplir. L'avenir, évidemment, y parviendra; mais longuement, laborieusement, et jusqu'à ce que l'importance de la population, du commerce et de la fortune soit proportionnée à celle du projet, la période de malaise dont Melbourne souffre en ce moment, se prolongera. Une très grande dépression financière l'abat, l'argent manque; les espérances que l'on fondait, sur l'accroissement et la prospérité à venir de la ville, ne se réalisent pas. Des spéculations sur les terrains ont abouti à un krach désastreux, un *landboom*, qui a fait crouler un grand nombre de banques et d'établissements de crédit et a semé la ruine de tous côtés.

C'est une ville ambitieuse qui a voulu trop vite devenir l'égale des anciennes cités. Une arrière-pensée la soutenait dans son désir d'accroissement : l'idée de devenir un jour la capitale des États-Unis d'Australie, le siège du gouvernement fédéral. Évidemment tout la désigne pour le rang de métropole; elle est bâtie sur le plan le plus moderne, géographiquement elle est le port le mieux placé, un des plus rapprochés du Cap, de l'Europe, de la Nouvelle-Zélande. Cette situation serait utile à son achèvement, à sa grandeur, mais de nombreux événements devront encore se produire avant que cette aspiration ne soit satisfaite. Jusque-là, Melbourne devra rester la capitale de l'État de Victoria, un État de 1 200 000 âmes; trop peuplée pour la capitale d'un si petit État, trop peu pour les proportions qu'elle affecte : une tête d'hydrocéphale posée sur un corps trop frêle pour la porter. Les Melbourniens ont accolé au nom de Melbourne le qualificatif de *marvellous*. Il est certainement merveilleux de penser que cinquante années ont suffi pour qu'à l'endroit où paissaient quelques troupeaux, une ville entière ait surgi : peut-être eût-il été plus avantageux que cette poussée fût moins rapide et cette croissance plus mesurée.

II

LE PARLEMENT. — LES PARTIS. — LE GOUVERNEMENT DE LA DÉMOCRATIE.

Au point culminant de Bourke-Street, dominant la ville entière, s'élève le Parlement. C'est un grand édifice encore inachevé; les parties latérales ne sont pas construites, le fronton et tout le sommet manquent; un large escalier conduit jusqu'à un péristyle, où de hautes colonnes blanches donnent, sous le ciel implacablement bleu, l'illusion d'une sorte de temple grec à demi dévasté.

L'intérieur est somptueux, tout marbre et dorures. Sur le seuil de la salle d'entrée sont gravés ces mots : « Un peuple qui manque de conseils est un peuple perdu; la multitude des conseillers lui assure le salut. » Ce ne sont pas les conseillers qui manquent au peuple de Victoria. Le gouvernement passe pour être le gouvernement démocratique par excellence, basé sur le principe de « tout par le peuple, tout pour le peuple ». Du parlement de Melbourne sont parties toutes les réformes adoptées ensuite en majorité par les parlements voisins. Il a été le parlement *go ahead*, le *leader*, qui a guidé les autres États. Dans l'histoire des conquêtes démocratiques en Australie, c'est à lui que certainement revient la place d'honneur.

La forme du gouvernement n'est guère qu'une adaptation de la constitution britannique : un vice-roi représente la reine; un conseil législatif, la Chambre des lords; une assemblée législative, celle des Communes; mais quelques modifications ultérieures à la promulgation de la constitution en ont fait une chose essentiellement différente, et qui n'a plus que les traits généraux du prototype.

Le Conseil législatif est perpétuellement renouvelé tous les deux ans par tiers; l'assemblée législative est élue au suffrage universel, et les membres sont rétribués : on leur sert des appointements de 300 livres (7500 fr.) pour le remboursement de leurs frais. Ce sont là des dissemblances fondamentales et qui font du gouvernement victorien un gouvernement *sui generis*, de principe essentiellement démocratique.

La seule ingérence que garde la mère patrie dans les affaires de la colonie, est la nomination du gouverneur qu'elle délègue pour sept années. Ce gouverneur est actuellement lord Hopetoun, un jeune Écossais de vingt-neuf ans, qui donne à danser, encourage les sociétés de sport, inaugure de temps à autre un hôpital et appose sa signature au bas de tous les actes qu'on lui présente. Il ne peut rien faire d'autre d'ailleurs, et sa situation très délicate ne comporte aucune action plus directe. Il est un peu « l'étranger », celui « qui n'est pas du pays » et dont on se méfie. Il ne peut que laisser faire ses ministres et les approuver; ces ministres changent souvent, les Australiens ayant la tête un peu chaude et aimant particulièrement les nouvelles figures. Au début de l'année 1892, le *premier* est un *teatotaller*, un membre de la Société de tempérance, qui ne boit que de l'eau ou du thé; homme intègre et libéral, il jouit de la faveur du parti démocratique, réclame le droit de vote pour les femmes (ses principaux agents dans sa campagne de tempérance), la simplification du suffrage universel en même temps

que la fermeture des débits de boissons, vins et spiritueux. Vers la fin de la session, sentant le peu de solidité du terrain, il s'est fait envoyer auprès du gouvernement de la Grande-Bretagne en qualité d'agent général de la colonie, après avoir signé lui-même, comme premier ministre, sa propre nomination.

Deux grands partis sont en présence dans le Parlement : le parti conservateur et anglais, le parti national et libéral. Ce dernier ne cesse de faire tous les jours d'importantes conquêtes, et sa prépondérance, malgré les entraves inévitables, s'affirme de plus en plus. Depuis vingt-cinq ans, il a obtenu de nombreuses réformes, mais il en désire davantage, et il n'est pas douteux qu'avec le temps, il n'arrive à ses fins, quelles qu'elles soient.

Le payement des membres de la Chambre basse a été une de ses premières victoires; puis il a fait décréter l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire qui, sous ces trois formes réunies, n'existe encore dans aucune des autres colonies; il a fait séparer l'Église de l'État; une rente que servait l'État aux différentes Églises, n'est plus continuée depuis 1876; contre les grands propriétaires, il a réclamé une loi agraire qui favorise la petite propriété et rend presque impossible, dans l'avenir, la formation de nouveaux grands États, des taxes de succession, un impôt foncier grevant lourdement les fortunes importantes et ne s'appliquant pas aux plus modestes. On peut se demander si ce ne sont pas là des conquêtes illusoires, qui substituent une tyrannie à une autre tyrannie plus lourde et plus difficile à vaincre que toute autre, puisqu'elle s'appuie sur le nombre, c'est-à-dire sur la force brutale? L'égalité est une utopie que tous les efforts humains tâchent de réaliser. Les habitants de Victoria n'y sont point arrivés plus que beaucoup de peuples et, certainement, n'y arriveront pas mieux, quels que soient les moyens qu'ils emploient.

Pour encourager l'industrie nationale et la défendre contre la concurrence des colonies voisines et des pays d'outre-mer, le même parti démocratique a voulu que des tarifs perfectionnés fussent mis en vigueur. Ses théories protectionnistes sont peut-être la plus grande dissidence qu'il y ait entre lui et le parti conservateur, resté libre-échangiste, et qui voit dans l'application des tarifs la ruine du pays et la faillite à brève échéance. La première des colonies australiennes, Victoria a inauguré le régime. Elle avait, les yeux fixés sur l'Amérique, le désir secret d'arriver à sa rapide prospérité en employant les mêmes moyens. Ses droits les plus élevés, n'atteignent pas les sommes exagérées, de l'autre côté du Pacifique, ils ne dépassent pas 35 pour 100 : c'est déjà considérable. Le système a pour lui la faveur publique; il est soutenu par

la majorité composée de la population des villes, fabricants et ouvriers. Les fabricants, qui d'abord avaient demandé que leurs industries fussent protégées à leur début, voyant que les produits sont toujours notoirement inférieurs, vu la difficulté et la cherté de la main-d'œuvre, réclament sans cesse des augmentations de droits. Les ouvriers pensent que si les industries sont protégées, leurs salaires seront plus élevés et que le travail leur sera toujours assuré. Ils ont jusqu'à un certain point raison.

Depuis vingt ans que fonctionne ce système de protection, Melbourne a grandi d'une façon prodigieuse. Les manufactures et les fabriques se sont élevées autour d'elle; il y en a de toutes sortes : fonderies, raffineries, brasseries, etc. La colonie, suivant le vœu du parti libéral, peut se suffire à elle-même. Elle fait même plus que de se suffire. A un moment, elle est devenue la colonie d'exportation. Elle a répandu ses produits sur tous les autres États australiens. Ceux-ci, dont les sentiments de jalousie et d'hostilité à l'égard de Victoria sont mal dissimulés, ont arrêté au bout de quelque temps cette invasion, en élevant à leur tour des barrières à leurs frontières, et ils sont devenus protectionnistes l'un après l'autre. Après un moment de suprématie commerciale, Victoria voit sa prospérité décroître, son marché est encombré. Le dernier État resté libre-échangiste, celui de New-South-Wales vient à son tour de fermer ses portes, en sorte que la crise déjà très sensible va aller s'accentuant. Les exportations qui, depuis cinq ans, ont diminué de 8 millions de livres sterling, tomberont de plus en plus, et les manufactures seront forcées de ralentir leur production ou même de la suspendre, ce qui prouve la fausseté du calcul des fabricants et des ouvriers.

Que gagnerait le parti démocratique à changer maintenant de tactique et à devenir libre-échangiste brusquement? Cela empêcherait-il la crise de devenir plus aiguë? Rien n'est moins certain. Victoria ne peut que persévérer dans la voie où elle est entrée. Il est probable que de plus en plus la protection sera favorisée; à une époque que l'on ne peut déterminer, un cataclysme quelconque se produira; les industriels verront un grand nombre de leurs fabriques se fermer; beaucoup d'ouvriers, habitués à travailler peu pour de très hauts salaires, seront sans emploi; il y aura un instant de trouble dans Melbourne. Peut-être un bien sortira-t-il de ce mal, si cette population exagérée de la ville peut être rejetée dans la contrée déserte et s'adonner au travail de la terre. Les protectionnistes de Victoria, voyant la crise venir, font pourtant des concessions; ils demandent aux autres colonies de supprimer leurs tarifs. Ce sera le libre-échange intercolonial avec protection

contre le reste du monde. Les autres colonies, qui commencent seulement à jouir des bénéfices qu'amène au début la protection, ne répondent pas à cette proposition, en sorte que la situation reste sans issue pour Victoria.

Actuellement, ce que le parti démocratique réclame à grands cris, c'est une interprétation du mot *suffrage universel* différente de celle qu'on lui donnait. Cette interprétation est, en effet, spéciale et quelque peu spécieuse : Tout individu a le droit de voter de par sa qualité d'homme, *manhood*, mais sa qualité de propriétaire lui donne droit à un autre vote et, s'il est propriétaire dans plusieurs districts électoraux différents, à autant de votes que d'inscriptions sur les registres. Le parti démocratique trouve qu'il y a là un abus; il ne veut pour chacun qu'une seule voix. Le premier, M. Munro, s'est fait l'interprète de cette réclamation. Il a demandé à la dernière Assemblée législative que les élections fussent dorénavant faites au vote simple, *one man one vote*. La Chambre a adopté la motion, mais le Conseil législatif a repoussé le bill et l'a remplacé par un autre. Le *plural vote* est supprimé, mais le *dual vote* est établi. Chaque électeur a un maximum de deux voix; l'une, qui est la sienne propre; l'autre, qui est sa voix de propriétaire, afin, motive le bill, que chacun fasse des économies, acquière de la terre, et que les établissements dans le pays soient encouragés. C'est au *dual vote* qu'ont été nommés les derniers représentants du peuple. La mesure est fort logique puisqu'elle proportionne les droits aux charges, mais elle est impopulaire. Sous peu, le parti démocratique obtiendra qu'elle soit rapportée, car sa prépondérance va toujours croissant.

Sa marche en avant continuera jusqu'à ce que les deux dernières grandes réformes soient obtenues : le vote des femmes, la suppression de la Chambre haute. Après ces deux satisfactions accordées, on ne voit pas bien quelles sont celles qui pourront raisonnablement être exigées?

III

L'OUVRIER-MAÎTRE

Si démocratique que soit le parlement de Victoria, il n'a pas encore, comme celui de New-South-Wales, reconnu formellement le principe de la journée de huit heures. Il l'a cependant admis implicitement, en permettant aux *trades-unions* de se faire enregistrer et de lui présenter leurs états, faculté dont elles n'usent

guère d'ailleurs, puisque sur plus de cinquante *trades-unions*, une dizaine à peine sont inscrites; or toutes sont établies pour la défense et la propagation du fameux principe. De plus, dans tous les travaux que l'État fait exécuter, pour tous les ouvriers qu'il emploie, la journée de huit heures est la règle absolue. Il ne pourrait pas en être autrement, car tous les ouvriers appartiennent à des *trades-unions*, et celui qui ferait infraction à la loi universelle aurait à craindre, de la part de ses camarades, d'impitoyables représailles.

Voici longtemps déjà, depuis le 22 avril 1856, qu'à la suite d'une grève générale, les ouvriers ont obtenu de leurs patrons que la journée, précédemment de dix heures, fût abaissée à huit. Cette date est mémorable; le retour en est considéré comme l'anniversaire des premières franchises et célébré tous les ans en grande pompe. Le 22 avril, les *trades-unions*, leurs bannières en tête, font des processions par la ville; les voitures, les tramways ne marchent plus; la circulation est interrompue; c'est fête universelle, la plus importante qu'il y ait.

La situation de l'ouvrier australien est privilégiée et trop heureuse. Dans une société qui se formait, qui était encore trop jeune pour lui résister, il s'est imposé en maître et, en ce moment, il paralyse la libre croissance de son commerce et de son industrie. La question sociale semble, en apparence, résolue; entre l'ouvrier et le patron se conclut un contrat dont les clauses premières sont dictées par l'ouvrier et que le patron est contraint d'accepter. Les rôles sont donc renversés et les salaires énormes de l'ouvrier lui créent une situation indépendante qui dégage le patron de toute obligation morale à son endroit. Les philanthropes qui, en Europe, songent à améliorer le sort des classes ouvrières, qui veulent les protéger et faire jouer au patron un rôle tout paternel d'utile et efficace intervention, seraient difficilement écoutés en Australie. Leur idée généreuse de vouloir rendre plus fort le trait d'union qui doit rattacher l'une à l'autre les deux parties, et de créer ainsi comme une grande famille, n'aurait point chance de se propager. L'ouvrier australien ne veut pas de la protection du patron. Celle de la *trades-union*, à laquelle il appartient, lui suffit; il n'en reconnaît pas d'autre.

Huit heures pour travailler, huit heures pour jouer (*for gambling*, les Australiens étant tous des joueurs forcenés), huit heures pour dormir et huit *bobs* de paye (ces *bobs* ce sont des shillings), telle est la règle de la journée ouvrière. La nomenclature n'est plus rigoureusement exacte; les ouvriers ne travaillent pas huit heures par jour et la moyenne de huit *bobs* comme salaire, est bien dépassée.

Outre le *holiday* (repos du dimanche), le demi *holiday* du samedi soir et très souvent aussi du lundi matin ont été adoptés. Les heures du samedi et du lundi sont réparties sur les autres jours de la semaine, quelquefois même ne le sont pas. Quant aux salaires, ils se sont élevés de 8 à 10 shillings en moyenne, c'est-à-dire à 12 fr. 50. Les maçons, les forgerons, les boulangers, les couvreurs gagnent 15 francs, les artisans inférieurs, 10 francs. En somme, ils travaillent de quarante à quarante-huit heures par semaine pour un salaire qui varie de 60 à 90 francs.

Ils sont très jaloux de leurs prérogatives, très fiers de leur force; leur journée est coupée en trois tronçons : dans le milieu, par l'heure du déjeuner; dans l'après-midi, par l'heure de la pipe. Pour rien au monde ils ne consentiraient à en altérer la disposition. Dans le port, le cas suivant s'est souvent présenté : un navire était pressé de partir, il fallait hâter le chargement; un travail supplémentaire était requis. Jamais à prix d'or on n'a pu faire renoncer les ouvriers aux deux moments de liberté auxquels ils ont droit et qu'ils entendent garder complets.

Étant donnés leurs hauts salaires et leur désir d'indépendance, c'est à eux d'être assez sages et assez prévoyants pour assurer leur sort. Suivant la coutume anglaise, les uns sont logés et nourris dans une famille où ils se mettent en *boarding* (en pension) à raison de 15 ou 18 shillings par semaine; ce sont en général les célibataires. Les autres, presque toujours ceux qui sont mariés et pères de famille, préfèrent être chez eux. En ce cas, ils s'adressent à une *Building Society*, sorte de Crédit foncier qui, après un dépôt préalable de fonds, leur fournit les moyens de construire une de ces innombrables maisonnettes en planches qui entourent Melbourne. Des *Friendly Societies*, sociétés amicales de secours mutuels, les garantissent contre les accidents, les assurent sur la vie, leur font des pensions de retraite; des caisses d'épargne acceptent leur argent à partir d'un shilling; dans les *mutual stores*, grands magasins à organisation toute spéciale, ils peuvent, s'ils possèdent une action, se procurer à très bon compte toutes les nécessités de la vie, un crédit et une réduction très importante leur étant faits. Dans le *Workingmen college*, collège des ouvriers, ils peuvent acquérir toutes les connaissances dont ils sentent le besoin. Ils sont les égaux, sinon les maîtres du patron. Il n'y a donc pas lieu de s'intéresser particulièrement au sort des classes ouvrières, et c'est ce qui arrive. Elles sont complètement abandonnées à elles-mêmes. Pourtant, depuis quelques années, un essai de rapprochement est tenté en ce qui touche les écoles à leur usage. Le *Workingmen college* de Melbourne, par la façon dont il a été

institué et dont il fonctionne, peut être considéré comme une des preuves de ce désir de conciliation qui mérite d'être signalé, si faible qu'il soit.

Il y a quelques années, un des bienfaiteurs de Melbourne, M. Ormond, trouvant que l'ouvrier était socialement trop isolé, eut l'idée de fonder une grande école, où tous les métiers pourraient lui être enseignés. Il ne pouvait supporter à lui seul les frais de l'entreprise. Il offrait une forte somme d'argent, demandait au public de l'augmenter par des donations particulières et au gouvernement de fournir un terrain pour y construire le bâtiment. La proposition n'eut d'abord aucun succès, on n'y répondit pas, et ce ne fut que très longtemps après, avec l'aide des directeurs de la bibliothèque nationale et du *Trades Hall*, qui s'étaient intéressés à l'idée, qu'on organisa des souscriptions, qu'on récolta de l'argent et qu'on obtint un grand terrain du gouvernement. En 1887 avait lieu l'inauguration du *Workingmen college;* un conseil de seize membres était choisi parmi les souscripteurs publics, les directeurs de la bibliothèque et du *Trades Hall* et les membres du gouvernement. L'État votait un crédit de 75,000 francs. Deux corps de bâtiments sont déjà construits et, en l'année 1888, plus de 2500 ouvriers se sont fait inscrire, dont 1200 apprentis environ. L'enseignement n'est pas gratuit; il faut payer un droit d'inscription, en général de 4 shillings par trimestre; pour les apprentis au-dessous de vingt ans, ce droit est réduit de moitié. Les étudiants ont droit sur un parcours de 60 milles, sur les voies ferrées, à un tarif spécial; à la fin de l'année, des prix en argent sont distribués à ceux qui ont passé avec succès les examens. Tout est enseigné dans ce collège, depuis la cuisine, la charpenterie, jusqu'à la musique et la photographie; des conférences sont faites par des professeurs de l'Université. Le succès a dépassé les prévisions ; on ne pouvait espérer que tant d'adhérents viendraient, dès le début, donner une sorte de consécration à l'entreprise. Elle est curieuse, surtout si l'on considère les trois bases sur lesquelles elle repose : 1° les particuliers, 2° le *Trades Hall*, 3° l'État. Mais ce n'est là qu'un fait isolé, une exception due à une pensée bienfaisante et qui ne modifie nullement la règle qu'entre ouvrier et patron il ne doit pas y avoir de rapports. Un esprit hostile les divise, et il sera difficile de le modifier.

L'ouvrier, c'est l'ennemi : il a conquis une situation exceptionnelle, il en a conscience; il entend la conserver et, pour ce faire, il s'oppose à tout essai qui pourrait entraîner un changement quelconque. Il fait suspendre l'immigration qui serait nécessaire au pays, vu le manque d'habitants dans les campagnes, afin d'éviter

la concurrence des nouveaux venus et par conséquent l'abaissement de son propre salaire; il force le pays à être protectionniste pour que les fabriques se multiplient et qu'il puisse être toujours employé.

Il fait la loi. L'usage le désigne sous le nom de *King Workingman*, le roi-ouvrier. On subit sa volonté inconsciemment; la généralité des habitants trouve que ses exigences mêmes sont justes. Le principe de la journée de huit heures est presque universellement approuvé. En huit heures bien employées, dit-on, l'ouvrier peut faire plus de bonne besogne qu'en dix ou douze heures gaspillées. L'état de choses actuel satisfait tout le monde; il n'y a pas lieu de le critiquer.

Cependant on ne saurait nier qu'en empêchant l'immigration, l'ouvrier fait au pays un tort des plus grands. L'État de Victoria, comme toute l'Australie, est trop peu peuplé. Il faudrait des colons. L'ouvrier ne veut que des colons riches; ce sont les plus difficiles à trouver; il ne veut point entendre parler d'émigrants pauvres qui viendraient faire nombre et lui retirer un monopole dont il est si jaloux. Ceux qui viennent d'Angleterre pour s'établir à Melbourne ou dans l'État, ont tous payé leur passage relativement très élevé. Quand ils arrivent pour être ouvriers, ils ont l'idée bien arrêtée de se joindre à ceux déjà établis. Les hauts salaires et le travail réduit les attirent. En général, ce sont de fortes têtes, des meneurs dont la traversée est à la charge des *Trades-Unions* qui les font venir pour soutenir leurs prétentions plus énergiquement. Leur venue est donc plutôt défavorable et ne peut être d'aucun profit pour le pays auquel il faudrait des hommes, des travailleurs.

Pourquoi l'ouvrier, ayant vraiment acquis une place si heureuse dans la société, a-t-il gardé à cette société des sentiments de haine indéracinables? Les représentants du parti ne les cachent pas. L'un d'eux, M. John Hancock, proposait au dernier Parlement, un programme socialiste pour la réalisation duquel il ne voyait pas d'autre moyen que la confiscation. Ce sont là des motions peu pacifiques et qui font craindre qu'au présent, dont les Australiens sont si contents, ne succède un avenir plus sombre. Déjà à Sydney, une crise ouvrière violente se prépare; des milliers d'individus sans ouvrage couchent dans les bâtiments publics. On a été forcé d'instituer un *State Labour Bureau*. L'État place les ouvriers et sert d'intermédiaire entre les patrons et eux. L'État de Victoria n'en est pas encore arrivé là, mais la colonie devenant moins prospère, l'argent manquant, les débouchés pour la production étant fermés, il est à craindre que d'ici peu l'ouvrier ne trouve plus autant de travail et ne soit moins heureux.

IV

LE RÔLE DE L'ÉTAT. — LES TRAVAUX PUBLICS

On est frappé dans la colonie de Victoria, d'une anomalie étrange : s'il est une qualité dont la population se vante volontiers, à l'instar des États-Unis, c'est assurément l'esprit d'initiative. Il semble donc singulier qu'elle se dérobe devant des charges qui devraient lui incomber, accepte comme une nécessité la tutelle de l'État et lui laisse le monopole d'entreprises qui sont d'ordinaire dues à l'initiative individuelle si chère aux Anglo-Saxons. Il y a deux causes principales à cette contradiction : le pays est jeune, et l'argent trop rare y est également réparti chez tous, à l'exception d'un petit nombre extrêmement restreint qui détient les grosses fortunes. Peut-être est-ce pour se défendre contre ce petit nombre, contre cette aristocratie, et pour l'empêcher de devenir plus puissante, car sans elle on ne pourrait rien faire, que la majorité supporte l'intervention de l'État, la trouve même naturelle et utile. L'État construit les chemins de fer, loue ou distribue le sol dont il demeure propriétaire, fait des travaux qui en augmentent la valeur, bâtit les écoles, soutient les institutions de bienfaisance, soit en partie, soit en totalité; il se fait le protecteur de la colonie et prend à son propre compte la part de responsabilité qu'elle cherche à décliner. Le profit général semble augmenté en apparence; il vaudrait mieux cependant que ce concours fût plus discret; il serait plus aisé de voir ce que Victoria est capable de faire par elle-même. Elle progresserait moins vite, mais chaque pas en avant serait plus décisif et plus définitivement assuré. En outre, cette sorte de socialisme d'État paraît bien bizarre chez un peuple dont l'idée fixe est de vouloir imiter en tout les États-Unis d'Amérique.

Où ce rôle de l'État est le plus vivement attaqué, c'est dans la distribution du sol. La loi agraire de 1884 a établi la façon dont cette répartition devait être faite, et cette loi ne contente personne : elle est dirigée contre les grands propriétaires et les met dans l'impossibilité de s'établir comme autrefois; il n'y a donc plus à craindre que le nombre des *squatters* (les grands tenanciers possesseurs de troupeaux de moutons) aille en s'accroissant. Elle favorise le *selector*, celui qui choisit un terrain de modeste étendue pour y faire de la petite culture, mais elle ne le favorise pas suffisamment encore.

La loi divise les biens de la Couronne en plusieurs catégories; voici les deux principales, celles qui sont en question : il y a 1° les

biens dits de grande pâture; ce sont des lots de terrains que l'on offre au preneur et qui ont de 5000 à 40 000 acres d'étendue. Ces lots sont loués pour quatorze années, après quoi ils retournent à la Couronne avec toutes les améliorations faites par le concessionnaire qui, en aucun cas, ne peut devenir propriétaire et en retenir la moindre part; 2° les biens dits d'agriculture : les lots ne peuvent excéder 1 000 acres d'étendue; les baux sont de même consentis pour quatorze ans, mais, et c'est ici la grande différence, à la fin du bail, le locataire a le droit de choisir 320 acres formant un seul *block*, c'est-à-dire un terrain qui ne soit coupé ni par un chemin ni par une route, et de les garder en toute propriété. Les 680 acres restant reviennent à la Couronne.

Ce retour à l'État donne lieu à bien des critiques qui semblent justes. Le *selector* devrait devenir propriétaire du tout. Un bail plus long lui serait imposé. Pendant trente années, par exemple, il payerait une rente à l'État, après quoi il pourrait devenir légitime possesseur d'un terrain qu'il aurait cultivé, amélioré. La richesse générale serait ainsi augmentée, les *sélections* encouragées, car il faut bien le dire, avec la loi actuelle, très peu de *selectors* se risquent et se décident. Le *bush* australien est épais, très dru. Pour défricher un terrain, il faut du temps, de l'argent, et, si cela doit être en presque complète perte, il est compréhensible que le *selector* hésite. Beaucoup de colons ont pris une *sélection*, sont venus voir le terrain qu'on leur avait alloué, puis sont repartis et l'ont abandonné, trouvant que la peine ne serait pas compensée par le profit. En cela, ils n'ont pas absolument tort; on ne peut guère les accuser de manque d'énergie et il serait à souhaiter qu'on modifiât cette loi qui, dans l'intérêt général, pourrait être un peu plus hardiment démocratique.

Pour ce qui est des chemins de fer, l'intervention de l'État est presque universellement admise. Aucune entreprise privée, du reste, ne pourrait faire ce qu'il a fait. Tous les ans, une nouvelle ligne est construite, et à grands frais, car les distances sont considérables. Les contrées les plus éloignées sont atteintes, les facilités de communication avec la métropole augmentées. On a même construit un si grand nombre de voies ferrées, qu'à un certain moment on s'est aperçu que des intérêts politiques, plutôt que le désir du bien général, décidaient de leur établissement. C'était un des écueils auxquels on devait se heurter infailliblement. On a cru remédier à cet état de choses en instituant une commission de trois membres, indépendants de tout parti politique et du Parlement, chargés exclusivement de l'administration des chemins de fer et de leur organisation sur une base commerciale. On désirait

qu'une sorte de *self supporting system* fût établi; qu'ils pussent se suffire à eux-mêmes. Naturellement, cette commission est devenue une puissance toujours en lutte avec le Parlement, qui tâche de ressaisir les influences perdues. Les chemins de fer de Victoria sont assez bien organisés, sur le modèle anglais, quelque peu arriéré maintenant depuis les nouveaux modèles américains; les tarifs sont relativement peu élevés, si l'on considère le prix du charbon et les frais énormes de l'exploitation; des réductions spéciales sont accordées aux enfants des écoles, aux étudiants, aux ouvriers. Quant à se suffire à eux-mêmes, ils ne peuvent y parvenir. Le dernier rapport établit que, dans l'exercice de 1890-1891, des pertes de 8 millions ont été subies. En un an, c'est beaucoup. Quelles compagnies particulières seraient assez solides pour supporter de pareils déficits?

Il faut dire qu'en favorisant l'extension des voies ferrées, en les multipliant comme il le fait, l'État donne de la valeur à son propre domaine. Il pense attirer ainsi les occupants et leur faciliter un établissement que le manque de routes et l'éloignement rendent si pénible.

Afin d'améliorer ses terres, il vient encore d'entreprendre une série de grands travaux, dont l'importance est considérable et dont la réussite amènera certainement un changement notable dans la situation de la colonie, en aidant la petite culture à se développer et à prospérer : ce sont les travaux d'irrigation. Dans Victoria, les rivières sont étroites, le plus souvent desséchées pendant l'été; il est difficile d'avoir de l'eau et d'arroser, ce qui explique que de grands terrains restent forcément inexploités. Le Mexique et la Californie, s'étant trouvés dans la même situation, y ont paré avec succès; l'Etat de Victoria a fait étudier les travaux de canalisation, d'irrigation, les écluses, les réservoirs établis dans ces pays, et avec les conseils des mêmes constructeurs américains qui avaient déjà dirigé les travaux en Amérique, de gigantesques constructions ont été entreprises. Depuis 1884, on est à l'œuvre. La rivière de Goulburn, la rivière de Loddon, et bien d'autres sont captées, déversées dans de grands bassins où l'on est assuré de trouver de l'eau en permanence. On ne peut savoir quels résultats et quels bénéfices seront obtenus, mais on peut espérer qu'une énorme étendue de terrain pourra être ainsi arrosée et fertilisée. La petite culture se développera certainement. La vigne, que l'on commence à cultiver avec ardeur et qui réussit admirablement dans les endroits arrosés, sera plantée de tous côtés, la production du vin augmentée, les fruits de toute nature seront cultivés; les petits colons pourront s'établir, et l'Etat aura fait là une œuvre de grande utilité.

Pourtant un exemple est venu montrer que l'initiative privée d'une compagnie est souvent plus heureuse et plus fructueuse que celle de l'Etat. A ces mêmes constructeurs qui l'aident, il a concédé, en reconnaissance des services rendus, un territoire de 200 000 acres pour y exécuter, à leur propre compte, des travaux d'irrigation. Encore cette concession n'est-elle que pour un temps, et dans l'endroit le plus défavorable comme terrain. Au bout de deux années, la compagnie avait construit ses réservoirs, découpé un « block » de terre qu'elle avait arpenté, irrigué. Sur un des lots de ce « block », une ville est maintenant bâtie, ville en possession d'une municipalité, d'un tribunal et de deux journaux. Les colons affluent; les terrains sont loués à de hauts prix; les récoltes sont les plus belles de l'Australie. La compagnie découpe maintenant un autre « block » qu'elle arpente et organise de la même façon. Toute la contrée de Mildura est peuplée, enrichie, grâce à l'action directe, plus énergique et plus pratique de simples particuliers.

L'Etat est rarement seul à agir : on le voit presque toujours coopérer avec des individus; aux hôpitaux fondés par la charité privée, il accorde des subventions; aux Eglises dont il est séparé, il donne des emplacements pour y bâtir leurs collèges et leurs écoles. Cependant, il est une œuvre de bienfaisance qu'il a entièrement à sa charge et qui doit être mentionnée, car elle est belle : c'est l'œuvre des enfants négligés, *neglected children*. Ce sont les enfants des prisons, vagabonds ou mauvais sujets, entrés précocement dans la voie du vice. Ils ne font qu'un court stage dans la prison. De suite, l'Etat les en fait sortir et les dirige au dehors, loin de leur centre d'origine, à la campagne le plus souvent. Il les place dans des familles d'honnêtes gens qui veulent bien se charger d'eux, qui les élèvent chacun isolément, ou quelquefois deux ensemble, jamais plus, et qui en font presque toujours de bons sujets. Le stigmate infamant leur est ainsi épargné jusque dans le nom qu'on leur donne, et qui est d'origine anglaise; il y a une douceur très grande à leur endroit. On les appelait d'abord enfants déchus. Le mot déchu a fait place au mot négligé, moins dur et plus humain.

Que l'intervention de l'Etat soit salutaire à certains moments, et, dans certaines occasions, c'est une chose incontestable. La colonie est trop pauvre en habitants et en argent pour pouvoir s'en passer; mais quand une fois la population aura augmenté et que Victoria sera devenue ce qu'elle doit être un jour, il est probable que cette autorité vraiment très grande, que l'Etat a prise, s'affaiblira, et que l'initiative privée réclamera les droits qui lui sont actuellement refusés.

V

LES MELBOURNIENS, — LEUR CARACTÈRE, — LEURS GOUTS, LEURS PLAISIRS.

Les origines de Melbourne n'ont rien d'officiel; ce sont des squatters de New-South-Wales et de la Tasmanie qui, trouvant l'endroit favorable pour faire paître leurs troupeaux, sont venus se fixer sur les rives du Yarra et ont été les premiers fondateurs de la *Great City*. Ses commencements sont donc exempts de la tache originelle qui souille ceux de Sydney. Un hasard heureux la leur a évitée. Trente-cinq ans auparavant en effet, en 1803, il avait été décidé que la colonie de Port-Philippe recevrait un établissement pénitentiaire. Le colonel Collins avait même débarqué une troupe de quatre cents *convicts* environ sur les côtes, mais sa colonie avait souffert, on n'avait pas trouvé d'eau; les aborigènes avaient été hostiles. Collins s'était découragé et, au bout de trois mois, avait rembarqué tout son monde, laissant, disait-il, aux kanguroos une souveraineté sur le pays, qu'assurément personne ne viendrait jamais leur disputer.

La prédiction a été fausse, puisque moins d'un siècle s'est écoulé depuis, et qu'une ville de 500 000 habitants s'élève presque à l'endroit abandonné par lui. Les Melbourniens pourraient lui en vouloir du mépris dans lequel il tenait leur contrée; il n'en est rien; ils ne songent qu'à lui témoigner leur reconnaissance. Son nom a été donné à la plus belle rue de la ville et son souvenir est toujours présent. C'est que, grâce à lui, Victoria n'a pas débuté par être un *penal settlement*, une colonie pénitentiaire. Les Melbourniens n'ont pas de sang de forçat dans les veines, au moins directement; ils peuvent lever haut la tête, et c'est ce qu'ils font. Ils ont d'eux-mêmes une opinion très satisfaite et, avec cette fierté, ce qui les distingue encore, c'est la confiance : ils ont en leurs capacités une foi que rien ne saurait ébranler. C'est une grande force. La perspective d'une crise possible ne les émeut pas; ils sont certains de se relever; en ce moment, les temps sont mauvais; ils n'en conçoivent pas d'inquiétude et disent que l'on en a vu de plus durs dont on est heureusement sorti.

Ils sont intelligents et actifs; leur intelligence est surtout de surface, ils apprennent ce qu'ils veulent, sans effort, avec une grande facilité de mémoire, mais ils n'approfondissent pas, ils ont aussi vite oublié qu'appris; il leur reste un esprit naturel prompt à la répartie, quelquefois moqueur et souvent insolent. Ceci est une preuve de jeunesse. Leur activité est plutôt du mouvement et

s'exerce autant dans le plaisir que dans le travail. Chez eux, le principe *time is money* ne reçoit aucune application; ils n'ont ni la persévérance ni l'énergie des Anglais; le désir d'augmenter leur situation de fortune ne les aiguillonne pas autrement; ils travaillent seulement parce qu'il le faut et tâchent d'en avoir le plus vite possible fini pour pouvoir s'amuser; ils préfèrent se contenter de moins, et garder entière leur part de jouissance et de délassement. On ne peut les blâmer, mais la richesse et la force du pays gagneraient à ce que cette part fût moins large, car les distractions leur sont plutôt funestes : c'est la boisson dont aucune société de tempérance ne peut avoir raison; c'est le jeu, qui fait des ravages terribles. Ils sont nés joueurs; la police est sans cesse occupée à poursuivre les établissements de jeux de hasard; depuis le plus humble artisan, tous spéculent et risquent leur gain de chaque jour sur une carte ou sur un cheval. Les courses sont leur passe-temps favori. Le champ de course de Flemington, aux environs de Melbourne, est dans une des plus belles situations du pays et c'est peut-être un des mieux disposés du monde entier. Il semble qu'il ait été aménagé par la nature. Les spectateurs sont placés sur une colline, à leurs pieds s'étend l'immense cirque à double piste, l'une pour les courses plates, l'autre pour les courses d'obstacle. Rien ne peut donner idée de l'affluence qui, à certains jours, vient couvrir cette colline, en faire une véritable masse humaine vivante et mouvante. Les trains amènent des milliers de voyageurs de toutes conditions. Chacun parie, s'agite en proie à la fièvre du gain. Des sociétés chrétiennes se forment et tâchent d'enrayer le mouvement. Elles y réussissent aussi peu que dans leur campagne contre l'abus de la boisson.

Le *local option*, que l'on avait réussi à introduire dans la législation, ne reçoit plus aucune application. Dans une circonscription, un jury, composé des électeurs inscrits comme contribuables, peut, à un simple vote de majorité, décréter la clôture des établissements où l'on débite des spiritueux. Ce même jury peut aussi autoriser l'ouverture de nouveaux débits : c'est la seule faculté dont il use; jamais il ne fait rien fermer, au grand désespoir des *teatotallers* qui avaient réclamé cette mesure, pensant que, comme au Canada, où elle est en vigueur, les effets en seraient satisfaisants. Le sens dans lequel on l'emploie actuellement, va tout à fait à l'encontre de la pensée qui les avait guidés. Ces *teatotallers* seraient ridicules en France; on ne peut contester qu'ils ne fassent œuvre utile à Melbourne; dans ces climats si chauds, la boisson est un trop funeste dissolvant pour qu'on n'encourage pas tout essai tendant à en refréner la passion.

Le sens moral est donc chez les Melbourniens quelque peu dévié; il ira même se perdant tout à fait, quand la génération anglaise, dont les principes plus sévères ont encore quelque influence, aura complètement disparu.

Instinctivement ils aiment les arts; leurs *halls* de musique sont très fréquentés et quoique leur musée soit pauvre, ils y attachent une grande importance; ils voudraient que le peuple pût s'y promener le dimanche. Une loi a même été proposée à l'effet d'obtenir cette ouverture du dimanche; le parti presbytérien, très puissant à Melbourne, a empêché qu'elle ne passât.

Le goût des choses intellectuelles est très répandu dans la population; les journaux et les publications hebdomadaires sont rédigés dans un excellent esprit, avec clarté, sans exagération, et pleins de choses utiles; les deux feuilles principales sont : l'*Argus*, organe du parti conservateur; et l'*Age* (le *Siècle*), organe du parti démocratique. Les journaux de caricatures sont humoristiques et drôles, les plaisanteries sentent déjà leur terroir et diffèrent des plaisanteries anglaises. La langue a pris un caractère particulier; un accent nasillard et chantant, des mots spéciaux d'argot propres au pays, font bien vite distinguer les Australiens des autres sujets du Royaume-Uni. Ils commencent aussi à avoir une littérature à eux : poètes et romanciers australiens se révèlent, mais d'une façon trop intermittente et trop peu signalée pour mériter d'attirer l'attention.

La « Public library » de Melbourne est une des bibliothèques publiques le mieux organisées. Chacun y a accès de dix heures du matin à dix heures du soir, sans formalités aucunes, y circule librement, choisit lui-même dans les casiers le livre qui lui convient; les lecteurs nombreux appartiennent tous à la classe la plus humble. Dans la Cité, se trouve un établissement appelé le « Book Arcade » dont l'idée est excellente : un grand passage à plusieurs étages, allant d'une rue à une autre, est rempli, du haut jusqu'en bas, de toutes les publications récentes ou anciennes, que chacun consulte ou achète. Le soir, un orchestre joue, l'Arcade est toujours encombrée de monde.

L'université est tous les ans plus fréquentée, et bien que la ville soit une ville marchande, les étudiants affluent. C'est, d'ailleurs, un des plus jolis endroits de Melbourne. Le souvenir de l'Angleterre, si difficile à évoquer dans ce pays tout nouveau, vient l'envelopper d'un charme particulier. Située dans un grand parc, au milieu d'ombrages, entourée de lacs et d'eaux vives, elle rappelle les collèges de Cambridge ou d'Oxford. Le terrain a été concédé par l'Etat, et l'enseignement (l'Eglise étant séparée de l'Etat) est naturellement séculier. Pour donner satisfaction à ceux qui récla-

maient contre ce mode d'enseignement, l'Etat a également concédé, tout autour de l'université, à toutes les différentes Eglises, des terrains considérables pour y bâtir leurs collèges. Les étudiants peuvent ainsi se loger dans les collèges de leur religion et venir assister aux cours de l'université. Les Eglises ont accepté cette combinaison; quatre collèges sont maintenant construits : un de religion presbytérienne, deux de religion anglicane (dont un pour les jeunes filles admises aussi à suivre les cours), un de religion wesléyenne. Un grand espace, dit « recreation ground », est commun et sert de lieu de réunion pour les joueurs de cricket ou autres exercices de sport. Le collège catholique n'est pas encore bâti. Cependant l'Eglise catholique a accepté le terrain, mais jusqu'ici aucune construction n'a été commencée. Toutes ces différentes sectes viennent fusionner dans le sein de « l'Alma mater », avec les étudiants du dehors qui ne font partie d'aucun des collèges; parmi ces derniers, quelques Chinois, en général, les plus laborieux et les plus intelligents.

Sous bien des rapports, les Melbourniens rappellent les races méridionales d'Europe. Ils sont sociables, ils ont besoin de se voir les uns les autres, de causer entre eux; ils aiment la vie extérieure, stationnent aux carrefours, se promènent dans certaines rues à certaines heures, quelle que soit leur occupation, pour le plaisir de se rencontrer. Ils sont bruyants et rieurs, susceptibles au dernier point; la moindre piqûre les blesse, ils aiment les couleurs claires et criardes. Une classe de gens, qu'ils appellent les *larrakins*, sorte de vagabonds amoureux de soleil, de liberté et de mauvais coups et qui, toute la journée, restent étendus sur les pelouses des parcs à regarder les passants, sont l'exact équivalent des lazzaroni napolitains. C'est un peuple frivole, léger et satisfait, qui jamais ne sera appelé à de grandes choses, qui, heureusement pour lui, aura toujours à sa disposition un pays assez riche pour que toutes les fantaisies lui soient permises. Tout cela est affaire de climat; la race physiquement est changée et n'a plus rien de la robustesse anglaise; les hautes tailles ont disparu, les hommes sont plutôt petits et grêles; le soleil a eu raison de la force physique; il n'y a rien d'étonnant à ce que le caractère soit également modifié.

La société se compose d'un petit nombre d'individus, les premiers occupants du pays, les « squatters », c'est-à-dire les grands propriétaires de terre et de moutons. Ceux-là sont anglomanes et presque Anglais, élevés pour la plupart en Angleterre, sinon grands seigneurs, du moins hospitaliers et généreux, ainsi que le témoignent leurs nombreuses fondations charitables; mais ils ne peuvent être pris comme type général, ils sont une minorité trop restreinte.

Ce qu'il faut considérer, c'est l'ensemble du peuple, qui est essentiellement différent du peuple anglais ; il en est, par un contraste ironique, l'opposé complet. Aussi les Anglais ont-ils pour leurs « Australian cousins » une antipathie qui se manifeste en maintes occasions. Ils les jugent très sévèrement, trop sévèrement même, car il faut tenir compte de l'influence des milieux que les Australiens nouveaux subissent, sans en être responsables.

VI

L'AVENIR DE MELBOURNE

Une des raisons qui, dans le cas où il faudrait choisir une capitale pour les États confédérés, ferait préférer Melbourne, c'est cette relative pureté d'origine dont les Victoriens sont si orgueilleux. Elle aurait alors bien des rivalités et des jalousies à redouter, mais elle est trop préparée et trop désignée à cet honneur pour que, l'occasion s'en présentant, on le lui enlève. Il y a quelques années, la fédération semblait possible, prochaine même. De tous côtés, sur les boutiques, sur les affiches, s'étalaient les armes fédérales, soutenues par un kanguroo et un emu, les deux animaux propres au pays, avec la devise : « Advance Australia » ; un esprit frondeur et indépendant agitait l'Australie. Victoria et Queensland se mettaient à la tête d'un mouvement séparatiste maintenant un peu enrayé. Aujourd'hui, les différentes colonies ont des sentiments moins ardents; un grand besoin d'argent se fait sentir. Victoria adresse des appels réitérés à la mère patrie, pour sortir de la crise financière dans laquelle elle se débat. Le moment ne serait donc pas bien choisi pour des hostilités et des manifestations d'indépendance. Cependant, quoique retardée, l'explosion de ces sentiments aura lieu un jour. Comment ont-ils pris naissance, et quels griefs peuvent avoir contre l'Angleterre, des colonies qui viennent d'elle et qui vivent par elle, en grande partie?

M. Higinbotham, alors « chief-justice », ne craignait pas de dire à un banquet, que c'était une très légitime aspiration que d'envisager l'indépendance de l'Australie. Voici longtemps déjà qu'en Angleterre on sait les aspirations des colonies, et qu'on tâche de leur donner satisfaction par un plan élaboré de « Federation Imperiale ». Toutes les colonies seraient, d'après ce plan, des associées, des « partners » de l'Angleterre. Les nationalistes australiens ne veulent pas entendre parler de cette combinaison. Ils disent que, dans cette association, le plus jeune membre aurait infailliblement à subir les volontés du plus ancien; ils ne veulent pas la dépendance.

On accuse les nationalistes de manquer de loyalisme et d'être des enfants ingrats. A vrai dire, il n'y a pas grande ingratitude de leur part; la plupart sont nés sur le sol australien, n'ont jamais été en Angleterre, n'iront peut-être jamais; leurs sympathies pour un pays qu'ils ne connaissent pas, ne peuvent être bien vives; il est naturel, au contraire, que s'ils voient dans l'indépendance un intérêt quelconque pour le pays, ils fassent tous leurs efforts pour obtenir cette indépendance qu'ils jugent utile. Arrivés à un certain âge, les enfants ont incontestablement le droit de s'émanciper.

Les nationalistes se plaignent de ce que l'Australie soit forcée d'entretenir des gouverneurs dont elle n'a aucun besoin, qui coûtent à tous les différents États, plus de 60 000 livres, alors que les États-Unis, qui sont riches de plus de 60 000 000 d'hommes, ne payent à leur président qu'une somme minime; l'Australie fédérée n'aurait besoin, comme les États-Unis, que d'un seul président. Ils se plaignent encore de ne pouvoir conclure de traités commerciaux avec les puissances étrangères et prétendent que, pour leur commerce, c'est une perte considérable. L'Angleterre ne peut accorder ce privilège à l'Australie; ce serait compromettre l'intégrité de l'empire; elle l'a refusé au Canada, qui le demandait également il y a quelques mois. Il est inadmissible qu'elle laisse ses colonies se mettre en rapports commerciaux directs avec les autres puissances.

Mais ce qui blesse le plus les Australiens et leur est un motif de rancune bien plus vif que les précédents dont un avenir prochain peut les débarrasser, c'est de voir l'Angleterre permettre aux puissances étrangères de faire des annexions dans cette Océanie qu'ils considèrent comme leur domaine, dans ces îles qui les avoisinent et qui, selon eux, devraient toutes leur revenir un jour; c'est une prétention un peu exorbitante que de demander à la mère patrie de leur sauvegarder ce dont ils espèrent la dépouiller : c'est là cependant que gît leur grief principal.

La Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides, laissées à la France, la Nouvelle-Guinée à l'Allemagne, sont des empiètements sur leur empire qu'il leur déplaît d'avoir vu autoriser. A l'égard de la France, leurs sentiments d'hostilité ne sont pas déguisés; la Nouvelle-Calédonie est annexée depuis longtemps, c'est un fait acquis sur lequel on ne peut revenir, mais ce qui est un sujet de récriminations et de colères perpétuelles, c'est l'envoi incessant des condamnés en Nouvelle-Calédonie. Il y a là un état de choses extrêmement dur pour l'orgueil australien. Si près de chez eux, dans leurs eaux, un établissement pénitentiaire leur semble une insulte, surtout parce qu'il leur rappelle trop les origines des colo-

nies australiennes. Il n'était question il y a quelques années de rien moins que de faire une expédition nationale et d'aller s'emparer, avec l'aide de la milice et de la marine australiennes, des îles de la Calédonie et de les annexer purement et simplement. Le commandant des forces militaires de Victoria, le major Tulloch, était l'auteur du plan de campagne; l'Angleterre dut réprimer cet élan belliqueux. Les cuirassés australiens restèrent au mouillage et les *Victorian rifles* (les carabiniers), ainsi que les *rangers* (chasseurs forestiers), n'eurent pas à faire preuve de leur supériorité au tir, supériorité qu'en toute confiance ils affirment avoir sur les autres peuples.

L'Angleterre se borne à faire au gouvernement français quelques représentations, à chaque nouvel envoi de forçats; ces représentations sont faites mollement et pour la forme, afin de calmer les esprits qui là-bas se surexcitent aussitôt que la question est agitée. Pour les Nouvelles-Hébrides, que l'Angleterre a laissé occuper par la France, l'Australie affirme hardiment que, elle indépendante, cette occupation n'aurait pas pu avoir lieu. C'était en 1887, quand l'Angleterre fit des observations et demanda à quelle époque les Nouvelles-Hébrides seraient évacuées par les troupes françaises; la France fit répondre qu'elle ne pourrait le dire, tant que le gouvernement anglais n'aurait pas manifesté ses intentions à l'égard de sa position en Égypte. Si l'Australie avait été une république indépendante, la France ne serait pas venue s'établir aux Hébrides, ou, alors, l'Australie eût trouvé, dit-elle, le moyen de l'en empêcher. De même pour l'Allemagne et la Nouvelle-Guinée. La cession de cette dernière a été le résultat d'un accord entre l'Allemagne et l'Angleterre, à propos de la question des Balkans, en sorte que les intérêts australiens sont subordonnés aux intérêts anglais en Europe.

Il y a là, en effet, quelque chose d'anormal qui peut blesser un peuple qui se croit arrivé à sa majorité, qui prévoit l'avenir, et qui voudrait garder intact et pur de tout voisinage étranger son empire futur.

L'Angleterre, en habile politique, divise pour mieux régner. Entre tous ces différents États, elle crée des rivalités, attise des jalousies qui font que, si chacun a la même pensée, le défaut d'union entre eux empêche toute espèce de réalisation de cette pensée. Elle joue alors un rôle de protecteur, agite le spectre d'une invasion possible, non pas d'une puissance européenne, mais de la Chine. Livrés à eux-mêmes, les Australiens seraient indubitablement la proie des Chinois. Un débarquement de troupes à Port-Darwin serait des plus aisé et les quatre millions d'Australiens ne

pourraient résister aux innombrables fils du Céleste-Empire.

La métropole n'a besoin d'avoir recours à aucun moyen; l'intérêt seul suffit à retenir l'Australie sous sa dépendance. Elle sent qu'il y a tout bénéfice à rester pour le moment en bons termes avec le pouvoir impérial et... riche! Quand les affaires iront mieux, quand une ère de prospérité aura succédé à l'ère de dépression actuelle, alors les idées fédératives et séparatistes hanteront de nouveau les cerveaux et se manifesteront.

La fédération coloniale sera le premier pas vers la séparation. Les colonies australiennes seront fédérées. — Il est douteux cependant que la Nouvelle-Zélande, très anglaise de sentiments et très calme, participe au mouvement. — Il y aura un gouvernement central, un parlement fédéral qui sera annuel ou bisannuel comme le gouverneur; les matières débattues dans le Parlement et sur lesquelles le Parlement ne s'entendra pas, seront soumises au peuple. Les États seront libre-échangistes entre eux, protectionnistes contre le reste du monde, leur autonomie sera strictement maintenue. Le gouverneur sera élu par le Parlement fédéral et son élection soumise à la confirmation impériale. Voilà le projet qu'à tout essai de fédération impériale les radicaux australiens opposeront. Ce serait évidemment la plus heureuse solution pour le pays.

En choisissant un gouvernement central et un siège à ce gouvernement, on éviterait la lutte ruineuse des États et des villes, cette rivalité qui les épuise; Sydney et Melbourne se font une concurrence qui leur est fatale à toutes deux. Elles se nuisent réciproquement, et il serait grand temps de décider laquelle des deux doit avoir la priorité. Mais la fédération ainsi entendue sera difficilement admise par l'Angleterre, car une fois le Parlement fédéral établi et fonctionnant, un de ses premiers actes serait de déclarer l'Australie libre et indépendante, et c'est ce que l'on veut à tout prix éviter. Ainsi, pendant de longues années encore, les colonies peuvent rester dans la même situation. Victoria continuera de jeter les yeux sur l'Amérique pour chercher à l'imiter, mais une trop grande différence sépare les deux peuples pour que ce but soit atteint.

Le peuple américain, quoique sans cesse en formation et en croissance, est un peuple *homme;* il agit avec une volonté et un désir de perfectionnement constant, sans retard, sans arrêt. Le peuple australien est un peuple *enfant*, qui n'a encore connu aucune misère, ni la guerre, ni la révolution. Comme un enfant, il est fanfaron, il affiche l'indépendance et il se rejette ensuite dans les bras de la mère patrie qui pardonne; il a des ambitions qu'il

lui serait peut-être possible de réaliser si les moyens qu'il prétend employer n'étaient insuffisants, car sa jeunesse est malheureusement contaminée par des idées qui sont plutôt celles d'une race qui finit, que celles d'une race qui commence. Chez le peuple américain, il y a une loi qui prévaut, qui domine tout : la loi du plus grand effort. Chacun donne ce qu'il peut et contribue à la poussée, à la marche en avant. Chez l'Australien, c'est la loi du moindre effort qui est la règle; il lui faut autant de plaisir que de peine, et cela par principe, par idée préconçue; mais ce n'est pas par un effort mesuré que le progrès peut être atteint. Il exige un concours non interrompu de toutes les forces, une dose de labeur aussi entière que possible; le peuple australien entend ne pas la donner et c'est ce qui le fera toujours rester en arrière du peuple qu'il prétend égaler. Tel qu'il est, il s'estime heureux; on ne peut le blâmer, on ne peut que lui demander un peu plus de modestie.

Pourtant la génération qui a eu la conception de Melbourne, qui a tracé ce gigantesque dessin, est une génération hardie. Tout dans cette ville est en façade, en décor, et ressemble aux villes factices dressées sur le passage de la grande Catherine; mais cela existe, cela a une vie, une personnalité, et ne croule point, quoique semblant toujours sur le point de le faire. Parallèlement cette génération a essayé de construire un édifice social qui, lui aussi, semble près de crouler comme la ville : l'indépendance de la commune, la solution de la question sociale, la démocratie idéale.

Il ne faut pas envisager un avenir trop prochain, il faut se figurer Melbourne telle qu'elle sera dans un siècle. A ce moment, l'Australie aura décuplé sa population, de nouvelles sources de fortune auront été tentées, le *bush* défriché et fertilisé. Elle aura pris son indépendance et secoué le joug de l'Angleterre; elle aura réuni ses Etats et choisi Melbourne pour capitale. Celle-ci, complètement bâtie, sera, dans l'autre hémisphère, la ville la plus florissante, cela fatalement, parce qu'elle doit l'être et qu'il faut qu'elle soit la tête de cet immense organisme. Aura-t-elle pris la place des anciennes villes et l'emportera-t-elle en force et en puissance? Cela est peu probable; une atmosphère de jouissance et de plaisirs l'enveloppe, un air trop doux l'énerve. Elle sera complétée, achevée; ses essais sociaux auront peut-être été le modèle qu'aura suivi l'ancien monde; mais jamais plus que maintenant, où elle n'est qu'à l'état de grand projet rêvé et non encore accompli, elle ne sera plus digne de son épithète *marvellous*.

Max Beulé.

LE CHÔMAGE DE L'OUVRIER [1]

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

II

L'APPLICATION PAR L'INITIATIVE PRIVÉE, — A L'ÉTRANGER

Si, appliquée par l'État, l'assistance par le travail n'est pas (ainsi que nous l'avons vu) une intervention de date récente, il y a beaucoup moins longtemps que l'initiative individuelle s'efforce de la réaliser. On ne trouve guère de traces de son action dans cette voie avant les premières années du dix-neuvième siècle, avant la naissance de l'œuvre des *colonies agricoles néerlandaises*, la doyenne des institutions privées d'assistance par le travail, qui n'a été sérieusement et efficacement imitée en d'autres pays, en Allemagne, en Russie, en France, en Suède, en Italie, aux États-Unis, que dans ces tout derniers temps.

I. — *Les colonies agricoles en Hollande.*

Après l'interminable période des guerres de la Révolution et de l'Empire, à la suite de ces luttes sans repos dont il avait été plus d'une fois le théâtre, le petit royaume des Pays-Bas, reconstitué par les traités de 1815 avec la Belgique et la Hollande, fut en proie à une grande misère. Et, bien que l'organisation de la bienfaisance ait toujours été avancée dans ce pays, grâce à l'esprit d'association qui anime ses habitants, la charité la plus éclairée et la plus large y était loin de suffire au paupérisme. La statistique, — un art que depuis longtemps l'État hollandais manie avec beaucoup d'habileté, — avait fourni la preuve que, sur une population de 5 millions et demi d'habitants, il y en avait, indépendamment des pauvres admis

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1892.

dans les hôpitaux, 753 000, c'est-à-dire le *septième* du total, qui réclamaient les secours de l'assistance publique ou de la bienfaisance privée. Cette effrayante proportion s'augmentait encore dans les grandes villes; et à Amsterdam, à la Haye, comme à Anvers et à Bruxelles, le nombre des indigents s'élevait au cinquième, au quart, voire au *tiers* du chiffre total des habitants.

On cherchait depuis quelques mois, avec une anxieuse et impatiente activité, les moyens les plus efficaces de soulager cette misère, lorsque, vers la fin de 1817, parut, à une librairie d'Amsterdam, un ouvrage en deux volumes, qui portait ce titre alléchant : *Sur la possibilité de former de la manière la plus avantageuse un établissement pour les pauvres des Pays-Bas.*

L'auteur de cet ouvrage, un homme de grande expérience et d'une énergie peu commune, le général Van den Bosch, qui avait passé plusieurs années de sa jeunesse dans l'île de Java, en qualité d'officier du génie, et qui y avait appris, dit-on, l'agriculture d'un mandarin chinois émigré, proposait tout simplement une application en grand du principe de l'*assistance par le travail*, par le travail *agricole*. Il demandait qu'on occupât tous les bras inutiles à défricher quelques-unes de ces landes et de ces bruyères dont le nombre est si considérable en certaines provinces de la Belgique et de la Hollande.

L'idée fut accueillie avec enthousiasme; et, lorsque se fonda, en 1818, sous l'inspiration directe de Van den Bosch et avec le haut patronage d'un prince de la maison royale, le prince Frédéric, la *Société néerlandaise de bienfaisance*, un grand nombre de souscripteurs, *vingt et un mille*, répondirent à son appel, et une somme respectable de florins, 70 000 environ, représentant 150 000 francs, entrèrent dans sa caisse. L'État, de son côté, apportait son concours à l'œuvre en abandonnant pour presque rien 600 hectares de terres incultes, le long du Zuiderzée.

Une fois constituée, la Société néerlandaise de bienfaisance ne perd pas de temps : dès 1818, elle fonde trois colonies de travailleurs libres qu'elle baptise des noms de la reine, du roi, et du prince qui lui accorde son patronage : *Wilhelminas'oord*, *Wilhems'oord*, et *Frederiks'oord* [1]. Procédant avec une sage lenteur, elle se contente de recevoir dans ses colonies, à titre d'essai, la première année, 346 personnes; la seconde année, 1600; la troisième et la quatrième année, 2100. Puis, l'expérience ayant été jugée satisfaisante, on croit le moment venu de donner à la colonisation agricole toute l'extension que comportaient les plans de Van den

[1] Terre de Wilhelmine, terre de Guillaume, terre de Frédéric.

Bosch : de nouvelles colonies sont fondées; celles qui existaient déjà sont agrandies. Ce n'est plus 2000 colons qu'on se dispose à recevoir et à faire travailler, c'est plus de *neuf mille* individus.

En même temps qu'elle décidait ces développements, l'administration de la Société passait avec l'État néerlandais un traité qui paraissait très avantageux et qui, en réalité, allait détourner les colonies de leur principe et leur créer d'insurmontables difficultés.

Jusqu'alors on n'avait reçu comme pensionnaires que ce qu'on appelait des « colons libres », c'est-à-dire des familles d'indigents qui sollicitaient leur admission. Par le traité passé en 1823, on s'engageait à recevoir, en outre de cette catégorie de colons, les mendiants et les vagabonds qu'il plairait au gouvernement d'y envoyer. L'institution fondée par Van den Bosch, devenait donc, en même temps qu'une œuvre d'assistance, un instrument de répression. J'ajoute immédiatement que, si l'on acceptait pour les colonies ce double caractère, — ce qui était, l'expérience l'a montré, une grave erreur, — on ne commettait point la faute, qui a été commise en maintes institutions d'assistance publique, de réunir dans un même lieu les malheureux et les vicieux : il y eut les colonies libres pour les colons libres, et il y eut les colonies forcées pour les colons forcés.

L'avantage que la Société néerlandaise trouvait dans le traité de 1823, c'est que l'État y prenait l'engagement de lui verser annuellement pendant seize années une somme d'environ *cinq cent mille francs :* elle avait par là (elle le croyait du moins) la sécurité du lendemain. De son côté, le gouvernement y gagnait d'être débarrassé d'une population inquiétante et onéreuse; et les sacrifices qu'il consentait pour atteindre ce but ne devaient être que tout à fait passagers : lorsqu'il aurait payé à la Société les seize annuités pour lesquelles il était engagé, il n'aurait plus, d'après le contrat, rien à débourser, sauf une somme insignifiante, 25 francs, à l'entrée de chaque colon nouveau, et les 9000 places des colonies seraient *toutes* à son entière disposition. Mais, en réalité, ni la Société ni l'Etat, n'y trouva son compte.

C'est que, en effet, le fondateur des colonies avait basé tous ses calculs sur un travail fourni par des ouvriers, non seulement valides, mais encore disposés à travailler. Or les mendiants et les vagabonds qu'envoyait le gouvernement étaient pour la plupart des hommes qui n'avaient jamais fait rien de bon, et qui se trouvaient arrivés à un âge où on ne change pas facilement ses habitudes; et, par application du traité de 1823, le nombre des colons de cette catégorie ne cessait de s'accroître. Il y en eut, la première année, en 1823, 1053 sur 3823.

En 1828,	on en comptait	1763	sur un total de	6783
En 1833,	—	2070	—	7857
En 1838,	—	2406	—	7746
En 1843,	—	4733	—	10 413 [1].

On avait bien établi comme principe que rien ne serait donné au colon qu'en échange de son travail. Mais on s'aperçut bien vite qu'avec les ouvriers dont on disposait, ce principe était inapplicable, parce que ses conséquences eussent été trop cruelles. Et l'on préféra changer de principe. Au lieu de dire au colon : *Travaille, tu auras tel salaire*, on renversa les termes de la proposition et on lui dit : *Voici ton salaire, rembourse-nous par ton travail.* Et malheureusement l'on ne fut pas remboursé. La Société se vit ainsi à deux doigts de sa perte; n'ayant qu'un actif insignifiant, elle devait, en 1843, *dix-sept millions et demi de francs!*

Menacée de la faillite, elle jeta un appel désespéré au gouvernement qui, malgré qu'il en eût, fut bien forcé de lui venir en aide. Et ainsi le gouvernement, qui, d'après le traité de 1823, ne devait plus rien débourser à partir de 1838, fut amené à consentir, non pas seulement la continuation, mais une augmentation de son subside annuel : de 500 000 francs, ce subside fut porté à près de *sept cent mille*. Plusieurs fois, en outre, à la suite de maladies de pommes de terre ou de seigles, il se vit obligé d'accorder à la Société des allocations supplémentaires qui, rien que pour les trois années 1846, 1847 et 1848, s'élevèrent à 691 000 francs. En échange de ces cadeaux qui n'étaient pas minces, l'État se réservait la disposition de presque toutes les places : sur 9000, il n'en laissait au choix de l'administration de la Société que 600.

Mais ce nouveau traité ne changea rien à la situation : il fallait, si l'on voulait guérir le mal, l'atteindre dans son principe. On avait uni dans un mariage qui n'était pas plus un mariage de raison qu'un mariage d'amour, l'instrument de répression et l'œuvre d'assistance : et celui-là mangeait la dot de celle-ci. La séparation de biens s'imposait; et avec elle, la séparation de corps. Elle fut réalisée seulement en 1859, par un traité en vertu duquel la Société cédait à l'État ses colonies de mendiants pour réserver toute son action et toutes ses ressources à ses colonies libres : *Frederiks'oord*, *Wilhelminas'oord*, *Wilhems'oord*.

*
* *

Ces trois colonies, centralisées dans la main d'un directeur unique qui réside à *Frederiks'oord*, comprennent ensemble une

[1] De Lurieu et Romand, *Etudes sur les colonies agricoles*. Paris, 1851, p. 405.

étendue d'un peu plus de *deux mille hectares*, dont la moitié en terres labourables; elles renferment aujourd'hui une population d'environ *dix-huit cents âmes*. C'est un petit État, ou plus justement une petite cité qui a ses instituteurs et ses écoles, ses pasteurs et ses églises, ses magistrats et ses lois.

De larges routes, s'ouvrant entre deux files de grands arbres, les traversent dans toute leur longueur : et c'est sur le bord de ces routes que, de distance en distance, on a construit les maisonnettes des colons, toutes sur un type uniforme « pour ne pas faire de jaloux », toutes d'une remarquable propreté puisque nous sommes en Hollande, toutes entourées d'un jardin de quelques mètres carrés où poussent des fleurs, des légumes et des fruits.

Cinq écoles primaires, autrefois entretenues par la Société elle-même qui y dépensait annuellement près de 10 000 francs, mais que l'État a prises à sa charge depuis que la loi prescrit la gratuité de l'enseignement, donnent aux enfants de la colonie les premiers éléments de l'instruction. En outre, la Société a ouvert de nombreuses écoles professionnelles qui lui coûtent plusieurs milliers de francs par an, où les garçons et les filles, âgés de plus de treize ans et pourvus du certificat d'études, reçoivent des leçons de dessin, de couture, d'horticulture, d'agriculture, d'arboriculture et même d'imprimerie. Deux temples protestants, une église catholique, une synagogue, assurent le service du culte.

Le travail auquel se livrent les colons est principalement le travail agricole, travaux des champs dans la belle saison, travaux d'intérieur en hiver : la Société possède six grandes fermes, aménagées d'une manière irréprochable et pourvues d'un matériel perfectionné, entre lesquelles sont répartis les ouvriers. Aux travaux agricoles proprement dits, on ajoute des travaux de reboisement et l'exploitation de vastes tourbières qui procurent à la colonie un chauffage économique. A côté de l'agriculture, l'industrie ne fait pas trop mauvais visage. Le visiteur est invité à y admirer une grande fromagerie qui produit du beurre et des fromages très réputés sur les marchés de Hollande, une fabrique de conserves de légumes qui réalise (dit-on) de très beaux bénéfices, trois ateliers de tailleurs ou de couturières qui confectionnent des vêtements pour les colons, deux fabriques de tapis en jute, de paniers, de guéridons et de sièges en bambou dont les produits sont vendus très chers à Amsterdam et à la Haye, des forges, des ateliers de tissage, de cordonnerie, de menuiserie, etc... N'oublions pas, enfin, le commerce, dont les représentants, des colons comme les autres, portent le nom de boutiquiers.

Voilà l'établissement, une petite ville qui se serait faite tout d'une pièce. Etudions maintenant les habitants.

Pour savoir comment ils se recrutent, il faut connaître les bases sur lesquelles repose l'organisation de la Société de bienfaisance néerlandaise; il faut comprendre le rôle de la *section* qui en est comme l'unité morale. La Société est générale à tout le royaume; la section au contraire est locale. Tout citoyen hollandais qui s'engage à verser annuellement une cotisation de 2 florins 60 cents, soit 5 francs 35 centimes, fait partie de la Société; mais il est inscrit dans la section de la localité où il paye ses contributions. La section se compose donc de tous les membres de la Société qui font partie d'une même commune, ou (s'il y a des communes trop petites pour former un noyau) d'un même groupe de communes : et c'est la section ainsi composée qui fournit à la colonie ses pensionnaires. Elle présente les familles dont elle sollicite l'admission à l'assemblée générale, où chacune des sections est représentée par un délégué, et qui se tient tous les ans, le premier mardi de juin; l'assemblée générale prononce définitivement sur les présentations qui lui sont faites : au reste, dans le choix des familles admises, les règlements ne laissent aucune place à l'arbitraire.

D'après les calculs des fondateurs de la colonie, les frais de premier établissement d'une famille sont ainsi évalués :

Terrain.	100	florins ou	210	francs.
Bâtiment.	500	—	1 050	—
Outillage agricole. . . .	206	—	432 60	—
Engrais et semences. . .	187	—	392 70	—
Vêtements pour 7 personnes.	133	—	279 30	—
Mobilier.	124	—	260 40	—
Deux vaches.	150	—	315	—
Laine pour filer l'hiver. . .	200	—	420	—
Avance pour l'imprévu. . .	100	—	210	—
	1700	florins ou	3 570	francs.

Eh bien, ces 1700 florins que représente pour la Société l'entrée d'une nouvelle famille dans la colonie, la section les doit à la caisse générale toutes les fois qu'elle introduit une famille. Et comme, en réalité, la caisse générale détient tous les fonds qui sont recueillis par les sections, celles-ci ont avec celles-là un double compte : d'un côté, le *compte des contributions* reçues dont elles sont créancières, et qui se compose des cotisations et dons de leurs membres; de l'autre côté, le *compte des placements* opérés, dont elles sont débitrices, et qui comprend autant de fois 1700 florins qu'elles ont déjà introduit de familles dans la colonie. Le *solde en leur faveur* est donc plus ou moins élevé, selon que le compte

des contributions l'emporte plus ou moins sur le compte des placements.

Or, — ceci est très important à retenir, — pour que la section puisse présenter une famille à l'assemblée générale, il faut que le solde en sa faveur s'élève au moins à 1700 florins. Et pour que l'assemblée générale puisse admettre cette famille, il faut qu'aucune autre section, dont le solde serait supérieur, ne réclame la préférence : car, en cas de concours, c'est toujours, en vertu du règlement, la section dont le solde se chiffre par la plus forte somme, qui doit être préférée. On le voit, l'assemblée générale a les mains liées; tout ce que les statuts lui permettent, c'est d'écarter les familles qui ne présenteraient pas les conditions voulues.

... En outre des familles, les colonies reçoivent encore des individus isolés. La personne qui veut les placer doit s'engager à payer annuellement une somme de *soixante florins* (environ 125 francs), dans tous les cas, et, s'il y a lieu, la différence entre ce que le colon gagne et ce que son entretien exige.

*
* *

Arrivée dans la colonie, la famille est mise en possession d'une maisonnette et de son mobilier. Elle reçoit en même temps des vêtements pour tous ses membres et l'outillage nécessaire à l'exploitation du petit jardin qui entoure l'habitation. On lui fait enfin cadeau d'une brebis. Quant à l'individu isolé, il est placé comme pensionnaire dans un ménage qui, autant que possible, appartient à la même religion que lui : néanmoins, lorsqu'il en entre un certain nombre en même temps, l'assemblée générale peut ordonner qu'une ou plusieurs habitations soient appropriées à leur usage.

Les colons admis, chefs de famille ou individus isolés, entrent dans la colonie comme « ouvriers au service de la Société »; et celle-ci s'engage à leur donner du travail. Les hommes sont embauchés, suivant leurs aptitudes, dans une ferme ou dans une fabrique. Les mères de famille, qui n'ont pas d'enfants en bas âge, reçoivent également une occupation. Quant aux enfants, ils peuvent être employés dès l'âge de treize ans. Hors le cas de maladie, les colons n'éprouvent jamais de chômage : ils ont donc le salaire assuré.

Ce salaire, — sur le taux duquel il est très difficile d'être renseigné et qui doit être assez peu élevé [1], — *profite tout entier*

[1] Le règlement prévoit bien le *maximum* du salaire : « L'administration procurera du travail... pour un salaire ne dépassant pas la valeur moyenne de ce travail dans les environs », dit l'article 88; mais il ne parle pas du salaire *minimum*. Et M. Georges Berry, qui a voulu se renseigner à cet

au colon. Mais il est tenu, s'il est chef de famille, de verser chaque semaine à la caisse de la colonie, 70 centimes pour son loyer, et, pour le service médical et pour le fonds d'habillement, autant de fois 26 centimes que la famille comprend de membres; en outre, la Société lui retient le dixième de son salaire qu'elle met en réserve et qu'elle lui rend dans les moments difficiles ou au jour de son départ. La paye est différente, lorsqu'il s'agit d'un individu isolé : de son salaire, celui-ci ne touche en espèces que 20 pour 100. Le reste, déduction faite chaque semaine de 2 florins (4 francs et quelque) au profit du ménage chez lequel il loge, de 7 centimes pour les frais médicaux et de 50 centimes pour le service d'habillement, est versé à son nom dans la caisse de réserve : il est sa propriété, mais on ne le lui abandonne que lorsqu'il est empêché de travailler ou quand il quitte la colonie.

Dans le cas où le salaire est insuffisant, c'est-à-dire si avec le gain de la semaine la famille ne peut se procurer ce qui est absolument nécessaire à son entretien, la direction lui accorde provisoirement un subside. Mais ce subside est à la charge de la section qui a présenté la famille; et si la section refuse de le payer ou est dans l'impossibilité de le payer, la famille est impitoyablement renvoyée de la colonie.

Ouvrier colon, c'est la qualité avec laquelle on entre dans les établissements de la Société néerlandaise de bienfaisance; c'est aussi la qualité que la plupart des pensionnaires conservent pendant toute la durée de leur séjour. Il en est cependant une autre qui correspond à une situation toute différente, à laquelle on n'arrive qu'au prix de labeurs incessants et grâce à des capacités reconnues, c'est celle de *cultivateur libre*.

Le cultivateur libre a une existence beaucoup plus indépendante que l'ouvrier colon : il est vis-à-vis de la Société, à peu de choses près, comme le fermier vis-à-vis du propriétaire... Lorsque, sur la proposition du directeur, un ouvrier est élevé au rang de libre cultivateur, il reçoit à bail une ferme avec 2 hectares et demi de terre; à titre d'avance, on lui fournit une vache qu'il devra rembourser par annuités. A titre d'avance également, il reçoit, la première année, 2 hectolitres de pommes de terre à planter, des semences de trèfle, de seigle ou d'avoine pour 25 ares, et 80 ares

égard, a été, à plusieurs reprises, poliment éconduit. — M. G. Berry, qui a visité, comme mandataire du Conseil municipal de Paris, les colonies de Hollande et d'Allemagne, a bien voulu nous communiquer ses rapports : il nous ont été d'une grande utilité. — On consultera aussi avec profit, sur ces mêmes colonies, l'ouvrage très complet de M. le pasteur Robin : *Hospitalité et travail*. (Paris, Fischbacher.)

de terrain déjà labouré et ensemencé : son compte est grevé, de ce chef, d'une somme de 50 florins qu'il devra, comme le prix de la vache, rembourser par annuités. Il a, du reste, à payer en outre chaque année, le prix du loyer fixé pour sa ferme, sa part dans les frais du service médical, qui s'élève à 13 francs, le prix du fumier dont il a besoin et qu'il est tenu par son contrat d'acheter à la Société. — Le cultivateur libre qui ne remplit pas ses engagements redevient Gros-Jean comme devant, c'est-à-dire simple ouvrier, à moins qu'on ne le renvoie de la colonie.

Nous avons vu comment l'on entre à la colonie et ce qu'on y devient : il nous reste à dire de quelle manière on en sort. Et sur ce point, qui est très important parce qu'il fait l'originalité de l'organisation néerlandaise (et aussi, à mon avis, sa faiblesse), nos explications peuvent tenir en ces deux mots : il n'y a de départ que parce que *le colon est mécontent de la colonie* ou parce que *la colonie est mécontente du colon.*

Le caractère de toutes les autres institutions *privées* d'assistance par le travail, c'est, nous le verrons, de ne donner à l'assisté qu'un travail *provisoire.* A *Frederiks'oord* et aux deux autres colonies hollandaises, on offre à l'assisté une occupation *permanente;* à moins qu'il n'en vienne à dédaigner l'assistance, à moins qu'il ne puisse ou qu'il ne veuille plus accomplir le travail, il s'y maintiendra.

Ainsi le pensionnaire de la Société néerlandaise de bienfaisance, individu isolé, chef de famille, ou cultivateur libre, peut être renvoyé par décision du directeur, si, « par suite de son incorrigible paresse, de son humeur récalcitrante, d'une conduite immorale, ou pour d'autres motifs, il exerce une influence nuisible sur les autres colons [1] ». Il peut encore être exclu par le conseil de discipline, — un conseil où les colons sont représentés, — s'il a manqué aux dispositions réglementaires, si par exemple il a été trouvé plusieurs fois en état d'ivresse. Il est de même expulsé si, par incapacité ou par manque de forces, il ne gagne pas son entretien, et que la section ou la personne qui l'a présenté refuse de prendre la dépense supplémentaire à sa charge. Enfin, il est autorisé à s'en aller, quand il lui plaît d'aller chercher fortune ailleurs. — Mais en dehors de ces cas, qui sont des cas exceptionnels et anormaux, l'assistance par le travail, telle qu'elle se pratique dans les colonies néerlandaises, est une assistance permanente.

J'estime, pour ma part, que cette permanence dans le secours, qui est le trait original de leur physionomie, fait aussi l'infériorité de leurs résultats : il n'est pas difficile de s'en convaincre.

[1] Article 84 du règlement.

L'assistance par le travail, si elle est judicieusement appliquée, doit être un remède au chômage : or, dans les institutions que nous venons d'étudier, elle n'est au chômage qu'un remède très imparfait et fort incomplet. L'ouvrier qui n'a point d'ouvrage n'est pas, malheureusement, un « oiseau rare », ni même une exception : il est légion. Et pour n'en laisser aucun sans secours, il faut qu'on dispose d'établissements qui aient toujours de la place, parce qu'ils se vident à mesure qu'ils se remplissent. Avec les deux mille places qu'elles renferment, les colonies ouvrières d'Allemagne, — nous l'allons voir dans quelques instants, — ont pu recueillir, en six années, trente mille indigents, c'est-à-dire une moyenne annuelle de cinq mille. Avec cent cinquante places seulement, une œuvre française qui sera aussi étudiée plus loin, l'*Hospitalité de travail pour les femmes*, parvient à héberger chaque année environ trois mille malheureuses. Et c'est à peine si, dans la colonie néerlandaise qui en abrite dix-huit cents, il entre par an deux ou trois cents nouveaux colons ! Encore faut-il ajouter que l'ouvrier qui perd son ouvrage a besoin d'être secouru *immédiatement*, et nous avons vu par quelles nombreuses formalités, et nous savons après combien de mois d'attente une famillle peut être admise à *Frederiks'oord* ou à *Wilhems'oord !* — En résumé, l'œuvre de la Société de bienfaisance néerlandaise ne produit pas, en ce qui concerne le problème du chômage de l'ouvrier, de plus appréciables résultats que n'en produirait une entreprise intéressée quelconque occupant dix-huit cents ouvriers. C'est quelque chose ; mais c'est bien peu.

Aussi je ne pense pas qu'on doive s'extasier, comme le font la plupart des écrivains qui nous racontent son histoire, sur l'excellence de ses résultats financiers. « Grâce à l'activité déployée, nous dit-on par exemple, et aux améliorations successives réalisées dans la culture, la Société a vu s'accroître, en quatre années, de 1878 à 1882, son capital d'un peu plus de 50 000 francs; or elle avait dépensé pendant ce temps 140 000 et quelques francs. En déduisant la première somme de la seconde, on voit que la dépense réelle de la Société se ramène à 90 000 francs en quatre ans, c'est-à-dire à 22 500 francs par an. » Et on ajoute : « Ainsi, pour faire vivre dix-huit cents personnes pendant toute une année, il a fallu une faible somme de 22 500 francs, c'est-à-dire 12 fr. 50 par personne et par an ! N'est-ce donc pas arriver à une solution très satisfaisante du problème de la bienfaisance à bon marché? Peut-on rêver plus merveilleuse application du principe de l'assistance par le travail? » — Oui, assurément, tout cela serait très beau, si les assistés étaient des fainéants de profession, c'est-à-dire des gens qui ont l'habitude de dépenser comme les autres et de ne rien

produire du tout, ou encore si l'institution, ne donnant que du travail provisoire, changeait à chaque instant d'ouvriers. Mais ici, les familles admises ont été choisies parmi les plus intéressantes, c'est-à-dire parmi les meilleures ; et le personnel n'est pas beaucoup moins stable que dans n'importe quelle entreprise. Ne semble-t-il pas qu'on devrait y réaliser des bénéfices, et même de gros bénéfices, car les administrateurs sont des hommes absolument désintéressés, car la main-d'œuvre (si elle n'est pas très capable) est à bon marché ! « Van den Bosch et ses collaborateurs ont glissé, dit avec un peu d'amertume M. Georges Berry dans la conclusion de son rapport, d'un essai généreux de philanthropie et de solidarité à une entreprise dans laquelle la bienfaisance ne coûte plus grand'-chose aux bienfaiteurs. » De la façon dont se pratique cette bienfaisance, je la trouve encore trop coûteuse.

II. — *Les colonies de travail en Allemagne.*

Si les colonies agricoles de Hollande ne nous paraissent pas résoudre le problème du chômage, l'institution qui a été tout récemment fondée par les efforts de l'initiative privée en Allemagne et qui a pris en quelques années une grande extension, — l'institution des *colonies de travail*, — nous semble bien plus efficace : on s'en convaincra aisément, si l'on veut bien, après avoir remonté à ses origines, la suivre dans ses développements et la saisir dans tous les détails de son organisation.

*
* *

On peut appliquer à l'œuvre allemande le vieux proverbe, que *la crainte est souvent le commencement de la sagesse :* c'est en effet la peur que nos voisins de l'autre rive du Rhin ont eu des paresseux qui les ont fait penser aux malheureux ; en cherchant un moyen de répression, on a trouvé une œuvre d'assistance.

La période qui s'écoule entre les années 1860 et 1875 avait été, pour l'industrie allemande, une période de prospérité extraordinaire, et, comme il arrive toujours en pareille circonstance, cette prospérité industrielle s'était traduite par une désertion en masse des campagnes. Le petit cultivateur oubliait la charrue, attiré vers les grandes usines par l'appât d'un gain plus élevé ; l'indépendance toute relative de l'ouvrier de fabrique séduisait jusqu'au garçon de ferme... Et lorsque vint, peu de temps après la guerre, cette fièvre chaude de spéculation qui saisit au cerveau les trop heureux possesseurs de nos milliards..., et ensuite la ruine qui fit asseoir la misère au foyer de nombreux travailleurs, — ces hommes qui avaient

dédaigné la campagne pour la ville et que la ville rejetait aujourd'hui, ces hommes qui avaient oublié leur premier métier et perdu la frugalité des jours anciens, se trouvèrent sur le pavé sans ouvrage et sans courage : on les vit alors errer de ville en ville, et vivre aux crochets de la charité, des aumônes que la foule peureuse était toujours prête à leur payer comme un tribut.

Peu à peu, cependant, on finit par trouver lourd ce tribut de la peur, et dans quelques villes on imagina d'organiser une sorte de défense : ainsi furent fondées les sociétés contre la mendicité. Le membre de ces sociétés fixait sur la porte de sa maison une petite plaque de cuivre qui portait ce simple mot : *Armenverein*[1]; et cette plaque signifiait au mendiant : « Inutile de frapper à cette porte, on ne te donnera rien. Passe ton chemin et va t'adresser au local de la Société, au bureau de secours, où l'on t'assistera. » En centralisant ainsi l'aumône, on espérait diminuer le gaspillage.

Le moyen n'était pas mauvais, mais il était loin d'être suffisant. Les secours continuaient d'être en argent, et les mendiants ne se faisaient pas faute de les dépenser en eau-de-vie, se réservant d'aller mendier des aliments chez ceux qui ne faisaient pas partie des associations contre la mendicité. On pensa remédier tout à fait au mal, en créant, vers 1880, les premières stations de secours en nature, en allemand (le mot est un peu long) *Naturalverpflegungsstationen.*

On prit modèle, pour les fonder, sur des institutions fort curieuses qui existent en Allemagne depuis près d'un demi-siècle à l'usage des artisans. Ce sont : pour les catholiques, les cercles de compagnons (*Gesellenvereine*), fondés par Adolphe Kölping, en 1849, d'abord à Cologne, puis à Dusseldorf, à Aix-la-Chapelle, à Essen, à Crefeld et dans toutes les grandes villes rhénanes, enfin dans toute l'Allemagne (on en compte aujourd'hui plus de six cents dans ce pays), où tout artisan qui fait partie de l'association doit être reçu comme un fils et comme un frère, où, si ses ressources sont épuisées, on le loge gratuitement pendant quelques jours, où on l'aide à trouver une place, s'il n'en a pas encore[2]; pour les protestants, les auberges hospitalières (*die Herbergen zur Heimath*), dont le premier type fut installé à Berlin en 1849, plus ouvertes que les cercles de compagnon et partant moins familiales, où quiconque n'a pas assez d'argent pour descendre dans un hôtel peut obtenir,

[1] Littéralement *ligue contre les pauvres*. Le touriste qui fait le voyage des bords du Rhin peut voir de ces plaques notamment sur presque toutes les portes des maisons de Mayence.

[2] Voy., pour plus de détails, l'article de l'abbé Kannengieser dans le *Correspondant* du 10 septembre 1891.

au prix de 75 pfennings par jour (90 centimes), le vivre et le couvert pendant trois fois vingt-quatre heures.

Les *stations de secours en nature* ne furent autres que des auberges hospitalières où il n'y avait pas un pfenning à débourser. C'est dire qu'elles furent aussitôt très estimées des vagabonds et qu'ils en devinrent sans beaucoup tarder les hôtes assidus mais indisciplinés. Pour remédier à cet envahissement, la plupart des stations imaginèrent d'exiger, du pauvre qu'elles hébergent, l'accomplissement d'une tâche déterminée. Et c'est ainsi que le principe de l'assistance par le travail a fait son entrée dans les mœurs de la charité allemande.

Tout voyageur qui ne possède pas plus de 0 fr. 60 en argent comptant[1] et qui ne peut pas se procurer d'ouvrage dans le pays, trouve à la station un repas chaud dans la soirée, un lit pour la nuit et le déjeuner du lendemain matin. Il n'a qu'à s'y présenter avant six heures du soir. Mais en franchissant le seuil de l'établissement, il doit s'engager à fournir, après le déjeuner du lendemain, une tâche qui varie suivant les stations et suivant les saisons : sciage de bois, triage de plumes, préparation de cure-dents, quelquefois des travaux de jardinage, fort souvent des travaux de terrassement, d'empierrement, de balayage, etc. L'indigent qui se présente le samedi avant quatre heures du soir, et qui travaille jusqu'à six ou sept heures, obtient, en outre du souper, du lit, et du déjeuner correspondants à sa tâche, la nourriture gratuite pendant toute la journée du dimanche.

Les stations de secours en nature, dont le nombre était au 1er janvier 1891 d'à peu près *deux mille* et qui avaient fourni pendant les douze mois de 1890 près de *deux millions* de logis (c'est-à-dire environ 5500 par jour), rendent incontestablement de grands services aux pauvres honnêtes, aux ouvriers malheureux. Il ne faut pas se dissimuler pourtant, — la perfection n'est pas de ce monde, — qu'elles sont très loin d'approcher de l'idéal en matière d'assistance par le travail.

Par la force même des choses, par leur nature et par leur objet, elles sont ouvertes au premier venu; et par suite les gredins peuvent y pénétrer comme les honnêtes gens. La seule précaution qu'on a prise, et la seule peut-être qui se puisse prendre dans une semblable institution, a été d'exiger que tout compagnon qui voyage sans moyen d'existence et qui désire obtenir son admission dans l'asile ait un livret de route, — un livret sur lequel, à chacun de ses

[1] « Celui qui possède plus de 0 fr. 60, mais qui nie ou cache cette possession, peut, non seulement être forcé de payer son entretien, mais encore être puni pour fraude. » (Article 2 du règlement.)

passages dans une station, on note l'impression bonne ou mauvaise qu'il y a laissée. « Celui qui n'a pas son livret en ordre, dit l'article 8 du règlement, doit s'attendre à ne trouver ni lit ni nourriture à l'asile » ; mais, en fait, à moins qu'il ne se soit particulièrement distingué par sa mauvaise conduite et qu'on ne l'ait signalé à la police comme un incorrigible, on lui refuse bien rarement l'entrée de la station, et on se contente de lui appliquer l'autre peine que prévoit aussi le règlement : « dans tous les cas, il devra travailler une heure de plus. » Au reste, lorsque le livret est mauvais, il existe un moyen bien simple de lui enlever toute sa force : c'est de déclarer en arrivant, à l'employé, de l'air le plus innocent du monde et avec des larmes dans les yeux, que c'est la première fois qu'on se voit forcé d'utiliser les bienfaits de l'institution,... et que par conséquent on ne possède pas encore de livret; et l'employé, le *père*, ainsi que l'appellent les règlements, en fournira un — immaculé — moyennant 10 pfennings ou même gratis, avec ses condoléances et ses conseils par-dessus le marché... L'*épreuve* du livret est donc fort illusoire. Celle du travail n'est pas beaucoup plus sérieuse. Car la tâche qu'on impose aux pensionnaires n'est ni très fatigante, ni très longue : deux ou trois heures pour une journée; et les vagabonds l'accomplissent sans trop regimber, de la même façon que l'écolier paresseux fait un *pensum*. Il y en a même qui s'arrangent pour ne pas travailler du tout. On constate qu'en 1890, il y a eu 270 000 déjeuners de moins qu'il n'y a eu de couchers. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a beaucoup d'assistés qui sont partis à jeun pour se dérober à l'ouvrage. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, de la part d'un assez grand nombre de personnes, les résultats moraux de l'œuvre soient sujets à de très vives critiques, et qu'on se plaigne fort souvent que le passage aux stations de secours est de nature à démoraliser les *cheminots* honnêtes [1]. Contre la malpropreté physique on a pu remédier, — du moins dans les stations qui se respectent, — en confinant dans une chambre spéciale ceux « qu'un examen sommaire déclare devoir être relégués à part afin qu'ils ne partagent pas leur vermine avec les voyageurs qui en sont exempts. » Il est malheureusement moins facile de remédier à la malpropreté morale, qui n'est pas aussi apparente.

Ajoutons à cela que l'aménagement n'en est pas toujours convenable. Il y en a, — et M. Georges Berry remarque que ce sont celles qui ont été créées par l'administration et qui ne relèvent pas de la charité privée, — où l'hygiène et la propreté font absolument

[1] Voy. sur ce point, dans la *Revue d'économie politique* de mars 1892, un intéressant article de M. Ed. Fuster : *Assistance privée et socialisme d'État. La mendicité et l'assistance par le travail en Allemagne.*

défaut. L'honorable conseiller municipal de Paris en a visité une, dans le Brandebourg, où les dix à douze individus qui y passent chaque jour sont couchés pêle-mêle sur de la paille, et sur de la paille renouvelée à peine une fois par semaine.

Si, dans les stations de secours, l'assistance est souvent défectueuse, le travail n'y est jamais productif : c'est à peine s'il rachète un *vingt-cinquième* des dépenses. Plus de deux millions de francs ont été dépensés en 1890 et les produits du travail n'ont pas dépassé 80 000 francs. Il n'y a pas à s'en étonner, car deux ou trois heures d'un labeur peu lucratif réalisé par des ouvriers de tous métiers ne peuvent pas donner de bien grands résultats. Il n'y a pas trop à s'en inquiéter, parce que les stations de secours n'ont pas un ordinaire assez friand pour créer des pauvres artificiels et que, par suite, si elles n'existaient pas, les dépenses d'assistance qu'elles font devraient être faites en dehors d'elles. Malgré la faiblesse de leurs résultats, certainement elles valent mieux que *rien :* seulement, je crains qu'elles ne valent pas beaucoup plus.

*
* *

L'hospitalité qu'on accorde dans les stations de secours en nature est de trop courte durée. Et un dernier pas dans la voie de l'assistance par le travail restait à faire. N'est-ce pas une cruauté que de forcer les malheureux qui veulent réellement travailler à « courir d'une station à l'autre dans l'espoir de happer au passage quelque occupation? » A tous les points de vue, n'est-il pas plus avantageux de le retenir sous un même toit pendant toute la durée de son chômage, et, puisqu'on lui évite ainsi les fatigues d'une marche quotidienne, d'exiger de son activité un labeur plus constant, plus sérieux, plus productif? — C'est de cette idée que sont sorties les colonies de travail, *die Arbeiterkolonien.*

C'est à un pasteur de Westphalie, M. Bodelschwing, que revient l'honneur de la fondation des colonies de travail. M. Bodelschwing avait été l'un des premiers, parmi les organisateurs des stations de secours, à comprendre tout le profit qu'on pourrait tirer d'une application de l'assistance par le travail. Il s'était aperçu que les portions de soupe ou de vin, les vêtements donnés aux mendiants en haillons, tout se revendait; il constatait qu'à quelques pas de la station qu'il dirigeait à Bielefeld « les cabarets prospéraient ». Que fait-il? Un jour, un avis annonce que désormais ceux qui voudront manger la soupe et recevoir le logement, devront travailler une heure dans une carrière voisine. Instantanément la salle se vide; et deux ou trois hommes seulement prennent la pioche... Ayant ainsi distingué des vagabonds les malheureux, il conçut le projet

d'employer ceux-ci à mettre en culture une vaste étendue de terres marécageuses, que, jadis, avant d'être endiguée, la mer du Nord couvrait d'une nappe d'eau salée, et qui se trouvait à quelques pas de sa résidence. Le pasteur Bodelschwing constitua aussitôt un comité, organisa des quêtes qui produisirent 15 000 francs, obtint des états provinciaux un prêt sans intérêt de 50 000 francs, et muni de ces ressources, il acheta, pour le prix de 75 000 marks (93 750 francs), 166 hectares de terres avec quelques vieux bâtiments. La colonie fut inaugurée le 17 août 1882, et on lui donna le nom de *Wilhemsdorf*, village de Guillaume, en l'honneur de l'empereur régnant.

Wilhemsdorf ne devait être ouvert qu'au printemps de 1883. Dès l'hiver précédent, le comité reçut un grand nombre de demandes d'admission. On en accueillit quatre-vingts, et leurs porteurs furent provisoirement occupés à Bielefeld. On dut en refuser près de deux cents. Le 22 mars 1883, les premiers colons furent installés à Wilhemsdorf.

La même année, au mois de juin, se fondait dans la province de Hanovre, sur l'initiative d'un comité particulier, mais grâce aux subventions des états provinciaux, la colonie de Kastorf. Puis, dans les mois qui suivirent, le Sleswig-Holstein, le Brandebourg, le Wurtemberg, la Saxe, le grand-duché de Bade, eurent leurs colonies à Richling, Friedrichswille, Dornahof, Seyda, Karlshof. Leur nombre n'a cessé de croître depuis lors; et on en compte aujourd'hui *vingt-quatre*.

On a vite compris, chez nos voisins, les avantages qu'il y aurait pour les colonies de travail à être reliées entre elles par une organisation fédérale. Un comité central, — *Centralvorstand*, — constitué par deux délégués de chaque colonie, siège à Wustrau, près de Potsdam, dans la province de Brandebourg. Sans s'immiscer trop intimement dans la vie propre de chacune des vingt-quatre colonies, qui conserve sa plus complète autonomie, le comité central délibère sur toutes les questions d'intérêt général; il renseigne sur les voies et moyens les personnes qui manifestent le désir de fonder une nouvelle colonie; il plaide la cause commune auprès de l'administration. Il correspond avec les comités locaux, et avec le public par un organe qu'il a fondé et qui a pour titre : *Die Arbeiterkolonie*.

... Puisque chacun de ces établissements est indépendant de ses voisins et conserve son existence autonome, il est clair que les règles qui les dirigent ne sont pas les mêmes partout; et cependant, on retrouve toujours à leur base le même principe, ils sont tous marqués du même caractère.

Ce caractère, — qui est fondamental et sur lequel nous devons

fortement insister, — c'est qu'elles sont essentiellement des *œuvres d'initiative privée*. « Les colonies de travail, écrivait dès 1884, M. le pasteur Bodelschwing, ne doivent pas être des entreprises gouvernementales ni même provinciales. » Et ce vœu a été réalisé. Tandis qu'un grand nombre de stations de secours ont été fondées par des administrations de villes ou de cercles, il n'y a pas une seule des vingt-quatre colonies ouvrières qui soit une entreprise d'État, ou de province, ou même de commune.

Toutes, elles ont eu pour fondateur et elles ont pour protecteur un comité qui se compose de quelques hommes de bien de la région, elles sont dirigées par un conseil d'administration que le comité choisit dans son sein [1]. Si les colonies sont jalouses de conserver leur caractère d'œuvres privées, ce n'est pas à dire qu'elles fassent mauvais ménage avec les fonctionnaires de l'assistance publique et avec les autorités constituées. Au contraire, ceux-là sont reçus avec grande faveur dans les comités locaux, et ils y apportent les lumières de leur expérience; celles-ci suppléent, par leurs subsides, à l'insuffisance des ressources qui proviennent de la charité. Mais on n'en reste pas moins fidèle au principe : « Les colonies ouvrières ne doivent pas être des entreprises officielles. »

Et un second principe que formulait en ces termes M. Bodelschwing : « Les colonies de travail doivent être des établissements

[1] A titre d'exemple, voici une partie des statuts de la Société qui a fondé et qui entretient la colonie de Berlin. (Ce document est annexé, ainsi que beaucoup d'autres, à l'intéressant rapport de M. G. Berry au conseil municipal de Paris.)

. . . . . .

« Au commencement de l'année 1883, s'est réunie à Berlin une Société désirant fonder et administrer une colonie ouvrière, afin de donner de l'ouvrage et un asile temporaire à des hommes sans travail, destinés à être placés définitivement chez des patrons. Les statuts ont été arrêtés par les assemblées générales des 26 septembre et 3 octobre 1887.

« Article I. — La Société porte le nom de *Comité de la colonie ouvrière berlinoise*. Son siège est à Berlin.

« Article II. — Le but de cette Société est de procurer un abri, jusqu'à ce qu'on puisse leur trouver du travail ailleurs, aux ouvriers malheureux. Tous sont accueillis sans distinction d'âge ni de religion : le désir de la Société est d'améliorer leur situation et d'élever leur moral en leur offrant une occupation temporaire.

« Article III. — Les frais sont couverts par les revenus d'une propriété avec jardins et champs, par la cotisation des membres, par des dons privés, ainsi que par le travail organisé dans la colonie.

« Article IV. — Peuvent devenir membres de la Société, toutes les personnes possédant le droit de citoyen, qui versent en une seule fois la somme de 300 marks (375 francs), ou qui s'engagent à payer une cotisation annuelle de 2 marks (2 fr. 50) au moins... »

de charité *chrétienne* », n'est pas moins bien observé. L'œuvre a un caractère foncièrement religieux. Il y a des établissements protestants, et ce sont les plus nombreux; il y a des établissements catholiques; il n'y en a pas de neutres : et, à côté de chaque comité local, on trouve, suivant les cas, un pasteur évangélique ou un prêtre romain. Qu'on ne se figure pas que ce caractère confessionnel des colonies exclue la liberté de conscience. La liberté de conscience y a, au contraire, les coudées franches : car on n'en respecte pas seulement le côté négatif, qui est d'empêcher toute atteinte aux croyances; on en comprend aussi le rôle positif, qui est de permettre la pratique de ces mêmes croyances. « Tous les dimanches, dit par exemple l'article 14 du règlement de Friedrichswille, a lieu un service divin pour les protestants de la colonie; il en est de même pour les catholiques. Aux colons israélites il est permis de tenir leur sabbat le samedi. Les jours fériés des protestants et des catholiques sont : Noël, le jour de l'An, le Vendredi saint, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et l'anniversaire de S. M. l'empereur. Sont, en outre, jours fériés pour les catholiques, l'Annonciation de la Vierge, le jour des Morts, la Saint-Pierre, la Chandeleur, le jour des Rois. » On s'est souvenu que les gens qui séjournent à la colonie sont des malheureux, ou qui ont besoin d'être consolés parce qu'ils souffrent, ou qui ont besoin d'être relevés parce qu'ils sont tombés : il n'y a pas de meilleur baume que la religion, ni de plus merveilleux réconfortant que Dieu.

*
* *

Œuvre d'assistance privée, œuvre de charité chrétienne, tel est le double caractère avec lequel les colonies de travail se présentent à nous. C'est comme le portique de l'édifice. Nous pouvons maintetenant franchir le seuil et pénétrer, à la suite de l'indigent qui demande son admission, dans l'intérieur de l'établissement.

Le pauvre qui se présente à la porte d'une colonie est certain d'y être reçu... *à moins* qu'on ne puisse lui opposer une des deux ou trois restrictions que le règlement, ou la force des choses, impose. Restriction *d'hygiène corporelle :* à condition qu'il ne soit pas atteint de maladie contagieuse, telle que « petite vérole, choléra, typhus, dysenterie, etc. », ou même qu'il ne vienne pas d'un lieu où ces maladies sévissent. Restriction d'*hygiène morale :* à condition qu'il n'ait pas mérité déjà d'être renvoyé de quelque colonie pour mauvaise conduite; et encore à condition qu'il ne soit pas en état d'ébriété. Enfin, troisième restriction, qui n'a pas besoin de longues explications : à condition que *la place ne manque pas.* Lorsqu'il se présente en même temps plusieurs solli-

citeurs et qu'on ne peut les recevoir tous, la préférence appartient généralement, ce qui est juste, à ceux qui sont nés ou qui ont été domiciliés dans la province où est situé l'établissement... A ces trois restrictions, Berlin en ajoute une quatrième : elle n'admet que des pensionnaires *originaires* de la capitale; elle veut éviter par là d'attirer par l'appât d'un asile où ils trouveraient pour un léger travail la nourriture et le logement, l'immigration des nécessiteux du dehors. Et Magdebourg, pour une raison qui nous échappe, admet une restriction d'ordre inverse : elle n'occupe que les sans-travail de l'extérieur.

Bien que, depuis le jour où furent installés à Wilhemsdorf les 80 premiers colons du pasteur Bodelschwing, le nombre des places n'ait cessé d'augmenter d'année en année, — il était de 975 au 31 décembre 1883; le 31 août 1886 il avait plus que doublé et approchait de 2000; il s'élevait, le 31 mars 1889, à 2400, et avait dépassé 2800 à la fin de 1891, — le nombre des refus pour défaut de places s'accroît également tous les jours : il s'accroît même dans une proportion beaucoup plus élevée. On a dû refuser pour cette cause, en 1888, plus d'un douzième; en 1889, près d'un huitième; en 1890, presque le tiers de ceux qui se sont présentés. Pendant les douze mois de cette dernière année 1890, il s'est présenté 11 652 individus, on en a reçu 6962, on en a renvoyé 3558 pour lesquels on n'avait pas d'abri. Malgré leurs 2800 places, les colonies sont donc encore fort insuffisantes, surtout aux approches de l'hiver; car il y a beaucoup plus de chômages pendant la mauvaise saison que durant la bonne; par suite, les demandes d'admission y sont plus nombreuses, et aussi les refus :

	Eté 1889.	Hiver 1889.	Eté 1890.	Hiver 1890.
	—	—	—	—
Nombre des demandes. . . .	421	1630	607	3092
Personnes reçues.	381	544	487	635
Refus pour manque de places.	7	464	13	1130

...Mais si la place ne manque pas, et s'il ne se trouve pas compris dans un des cas d'exclusion, l'indigent est admis, quel que soit son *âge :* il suffit qu'il soit en état de travailler. Puisque, à l'opposé de nos dépôts de mendicité, les colonies allemandes ne sont pas destinées à recueillir les vieillards et les incurables, mais seulement à donner de l'ouvrage aux hommes valides, l'âge auquel appartiennent la plus grande partie des colons est naturellement l'âge de la force : c'est à peine si on en compte parmi eux 3 pour 100 qui ont dépassé la *soixantaine;* et il y en a de même très peu, 5 pour 100, qui ont *moins de vingt* ans. Au contraire, la proportion est fort élevée pour les adultes de *vingt à trente* ans qui forment

ensemble plus du quart (28 pour 100), et surtout pour ceux de *trente à quarante* ans qui composent presque le tiers (31,3 pour 100) de la population totale des colonies. Elle redescend avec les hommes de *quarante à cinquante* ans, qui sont cependant fort nombreux encore (24 pour 100); enfin, elle tombe à 12 pour 100 avec ceux de *cinquante à soixante* ans... On ne s'inquiète, pas plus que de l'âge, de la *profession* à laquelle appartient ou a appartenu le pauvre : c'est ainsi qu'il s'y rencontre des maçons, des serruriers, des marchands, des peintres en bâtiment, des selliers, des forgerons, des cordonniers, des menuisiers, des tisserands, des boulangers, des brasseurs, des orfèvres, des garçons de café, des bouchers, des marins, des instituteurs, des officiers retraités, des acteurs, des étudiants en droit et en théologie, des photographes, et jusqu'à des philologues! La proportion la plus forte est pour les manœuvres, ce qui se conçoit aisément. Cependant le nombre des ouvriers de fins métiers et des hommes qui ont exercé des professions libérales tend à s'accroître : la répugnance, assez naturelle, qu'éprouvent les déclassés pour la colonie de travail diminue donc à mesure que l'institution est plus connue...

*
* *

Admis dans la colonie, l'indigent doit se soumettre à une inspection minutieuse de sa personne et de ses effets. Si ses vêtements peuvent encore servir, ils sont désinfectés; s'ils sont en trop mauvais état, on lui en prête d'autres. Toutes les boissons spiritueuses trouvées sur lui sont jetées; car l'alcool est sévèrement proscrit. S'il a de l'argent, il est tenu de le remettre au directeur, qui le conserve jusqu'à son départ.

Quand ces formalités sont remplies, on lui donne lecture des conditions générales du règlement auquel sont soumis les colons, et on les lui fait signer. Elles débutent toujours par une clause de ce genre : « L'ouvrier reconnaît que c'est grâce à la charité de bienfaiteurs qu'il lui est permis d'être admis dans la colonie, afin d'échapper au vagabondage, et que l'occasion lui est donnée de se relever par le travail. Il n'a donc aucun droit sur les effets, linge, etc. qui lui ont été fournis pendant son séjour dans la colonie. » (Règlement de Friedrichswille.) « L'ouvrier soussigné s'engage à travailler aux conditions suivantes... Il déclare qu'il a été admis dans la colonie par charité et parce qu'il ne pouvait trouver de l'ouvrage ailleurs. Si on lui donne sa nourriture et son logement, il reconnaît que ce qu'on lui accordera en outre sera un cadeau de la direction. » (Règlement de Magdebourg.) Quand l'indigent a signé ces conditions, on le conduit au travail.

Ce travail est pour le plus grand nombre des colonies le *travail agricole*. Ainsi, dans la colonie de Friedrichswille, en Brandebourg, une des plus importantes par le nombre des bras occupés, qui exploite 120 hectares de terre et possède 12 chevaux de traits, 60 porcs, 70 vaches, la plus grosse partie des 200 colons se livre à la production du tabac, du houblon, du seigle et des pommes de terre. Assurément l'exploitation agricole dans de pareilles conditions, avec des ouvriers qui ignorent l'*abc* du métier, n'est pas toujours commode; et on ne doit pas trop s'étonner de trouver parfois, dans le journal des colonies, des observations de ce genre : « Nous avons beaucoup de peine pour la moisson, parce que la majeure partie des colons ne sait pas faucher. » Il paraît cependant qu'en définitive on arrive encore à des résultats satisfaisants; et l'impression générale peut se résumer dans ces paroles qu'exprimait un jour le directeur de Friedrichswille : « Si l'on jette un coup d'œil sur tout ce groupe d'hommes que nous amène ici la misère, de tout âge et de toutes conditions, tombés dans cette triste situation, les uns à la suite de spéculations malheureuses ou de maladies, les autres par leur faute ou leur inconduite, on est véritablement étonné de voir avec quelle facilité ils se sont mis aux rudes travaux de la campagne auxquels ils n'avaient pas été habitués. »

Mais le travail agricole, l'exploitation de la ferme, ne peut occuper tant de bras pendant la mauvaise saison. On emploie alors les colons à des travaux d'intérieur. Les peintres remettent à neuf les bâtiments; les charpentiers, les menuisiers et les maçons en construisent ou en accommodent de nouveaux; ceux qui ont des dispositions pour la cordonnerie font des provisions de chaussures, et ceux que la nature avait créés pour être tailleurs font des provisions de vêtements, qui seront, celles-là et ceux-ci, vendues aux pensionnaires à des prix « défiant toute concurrence ». — Durant toute l'année, au reste, on utilise ainsi pour les besoins de l'administration le service des hospitalisés : ce sont des colons qui sont employés aux écritures; colons, les cuisiniers; colons, les surveillants de dortoirs; colons, les préposés au raccommodage des vêtements, à la douche, aux bains, au nettoyage, à l'infirmerie, à l'orgue... Il n'est pas jusqu'au disciple de Figaro à qui l'on ne permette d'exercer son talent, moyennant finances, sur la tête des pensionnaires.

... Tel est, avec ses diverses variantes, le labeur qui est exigé des colons dans la plupart des colonies, dans celles qu'on nomme les *colonies agricoles*. Quelques-unes joignent, au travail de la terre, une ou plusieurs occupations industrielles : ce sont les *colonies mixtes*, dont le type est l'établissement de Magdebourg,

où, en même temps qu'on s'y livre à la culture d'un potager et d'un verger dont les produits sont vendus aux écoles municipales, on fabrique des fagots de bois et des cure-dents. Enfin, l'organisation du travail présente, à Berlin, une physionomie toute spéciale, dont il faut dire quelques mots.

Située dans un faubourg de la capitale, la colonie de Berlin n'a pas trouvé, en naissant, dans son berceau, un titre de propriété de 200 hectares de terre à défricher, comme son aînée de Wilhemsdorf : cela se conçoit sans trop de peine. Elle n'a pas même trouvé le moyen de s'offrir, comme sa cadette de Magdebourg, l'agrément d'un jardin de 40 000 mètres. Il lui a fallu, en sa qualité de citadine, se contenter d'être purement et simplement une *colonie industrielle :* j'ajoute immédiatement qu'elle ne s'en est pas trop mal trouvée.

Elle débuta, vers 1883, avec cinq ouvriers, à qui on fit mesurer du charbon pour le compte de charbonniers de la ville. Très peu de temps après sa fondation, un entrepreneur s'offrit à y organiser un atelier de menuiserie : son offre fut agréée; l'atelier fut organisé et donna d'assez bons résultats.

Satisfaits de ce premier essai, les fondateurs de la colonie décidèrent d'agrandir le champ de leurs opérations; et comme il passait à l'établissement des ouvriers de tous les métiers, ils conçurent le projet de varier autant qu'il était possible le genre d'occupations, d'individualiser presque les tâches, en un mot de se rapprocher de cet idéal : *faire travailler chacun à son métier habituel.* C'était trop demander; et on se contenta d'organiser quelques travaux faciles, accessibles à tous sans grande préparation. C'est ainsi qu'on mit successivement en train : la fabrication de paillons de bouteilles; un vaste atelier de menuiserie, où l'on fait de la menuiserie grossière, comme les caisses, et de la menuiserie fine, comme des chaises et des pupitres; une fabrique de brosses et de fouets; le nattage de la paille et du jonc; une papeterie d'où sortent des cornets et des dentelles pour bouquets; des métiers pour la confection de tapis; enfin des travaux d'écritures. On utilise en même temps pour l'entretien de la maison et de ses habitants, comme dans les colonies agricoles, les talents des peintres, maçons, cuisiniers, coiffeurs, etc... Un artiste déchu a peint « avec un réel talent », nous assure M. Georges Berry qui a pu les « admirer », des fresques sur les murs de la chapelle ! Et l'orgue de cette même chapelle a été construit par un fabricant d'orgues ruiné !

Ces travaux étaient, dans le principe, faits pour la plupart à l'entreprise : c'est-à-dire que la colonie fournissait seulement l'ate-

lier et les ouvriers, et que le soin d'avancer les outils et les matières premières, de fournir l'éclairage et le chauffage, de s'occuper de la vente des objets fabriqués, appartenait à un entrepreneur adjudicataire. Ce système est assez commode et fort avantageux, puisque les colons sont payés par l'entrepreneur au même salaire que des ouvriers libres. Mais il a ses mauvais côtés. Si l'affaire ne prospère pas, ce qui arrive le plus souvent, les assistés sont complètement frustrés du produit de leur travail; ils ne gagnent pas même de quoi rembourser la colonie qui les héberge. Si l'affaire marche bien, l'entrepreneur désire garder le plus longtemps possible les ouvriers; et c'est aller à l'encontre du but de l'institution qui est de placer les réfugiés dans un atelier de la ville, afin de faire de la place pour les autres. Aussi la colonie n'a pas tardé à renoncer à ce système de travail.

Il existe un second moyen, également lucratif, d'occuper les colons : c'est de les louer au dehors. Il se pratique quelquefois à Berlin, et aussi dans deux ou trois autres établissements. Mais on l'emploie le moins possible, car, « avec ce système, la colonie devient facilement une auberge, et l'influence morale sur les colons est vite diminuée [1] ».

En définitive, c'est le travail exécuté à l'intérieur de la colonie et aux frais du comité qui, aussi bien dans les établissements agricoles que dans celui de Berlin, a toutes les préférences. Comme les autres, ce travail est payé par un salaire, sauf pendant une durée, qui varie entre quinze jours et un mois et qui est appelée *temps d'essai*, où les hospitalisés ne reçoivent que la nourriture et le coucher. Ce salaire, dont on déduit naturellement les frais d'entretien, reste la propriété de l'ouvrier, mais il ne le touche qu'au jour de son départ.

*
* *

En même temps que l'indigent qui pénètre dans la colonie ouvrière contracte l'engagement de travailler, il s'oblige à « se conformer en toute chose au règlement de l'établissement ». Ce règlement est assez sévère.

Le signal du réveil est donné par la cloche à cinq heures moins un quart en été, une heure plus tard en hiver. Le colon se débarbouille, s'habille, fait son lit et vient prendre son premier déjeuner : une bouillie de farine de froment avec une demi-livre de pain et trois grammes de sel. Après quoi il se met au travail jusqu'à midi, sans autre interruption qu'une petite récréation d'une demi-heure.

Midi est l'heure du dîner, dont la composition varie quelque peu

[1] Règlement de la colonie de Berlin.

chaque jour; mais c'est le cas de parler de « l'unité dans la variété ». Il comprend une forte portion de légumes verts, pois, haricots, choux ou lentilles, — une bouchée de viande, ordinairement 10 grammes de lard, et le jeudi par exception 50 grammes de bœuf, — 1 kilogramme de pommes de terre, — et 110 grammes de pain : comme boisson, de l'eau pure. « Durant le repas, la tenue des colons doit être convenable; il leur est interdit de parler haut, de plus ceux qui n'arrivent pas à l'heure exacte sont exclus du réfectoire [1]. »

A une heure, on reprend le travail jusqu'au souper, qui a lieu à sept heures, et qui consiste, le mercredi en une soupe au pain, et les autres jours en une bouillie de froment. Après le souper, on se délasse : l'un chante, l'autre déclame, un troisième lit. Enfin, vers neuf heures, on se couche; et, dix minutes après le signal de la cloche, toutes les lumières des dortoirs et des chambres doivent être éteintes.

La sanction de ce sévère règlement est dans les quatre punitions disciplinaires qui constituent le code pénal des colonies : la *réprimande* d'abord, une peine simplement infamante et sans doute peu efficace; — une première peine afflictive, la *suppression* entière ou partielle *de la rétribution du travail* pendant quelques jours et le retrait des récompenses promises pour un travail assidu; — une seconde peine afflictive considérée comme plus grave..., n'oublions pas qu'elle s'applique à des Allemands, *l'interdiction de fumer* (le règlement n'autorise du reste le tabac qu'aux heures de récréation); — enfin quelque chose comme la mort civile, l'expulsion de l'établissement, suivie de l'*inscription au tableau noir*, c'est-à-dire dans *die Arbeiterkolonie*, qui a pour conséquence le signalement à la police et l'interdiction de pénétrer dans aucune des colonies.

... Telle est la vie de chaque jour, une vie âpre en somme avec ces onze heures de travail et ce règlement qui ne bronche pas! une vraie vie de caserne sans les gaietés de la chambrée et sans les sorties de chaque soir. Dans la plupart des colonies, en effet, il est interdit au pensionnaire de mettre le nez hors de l'établissement. Jadis, on permettait quelquefois, — rarement, très rarement, — une sortie de faveur. On a dû supprimer la permission parce qu'elle donnait lieu à des abus. L'alcool, ce grand mangeur de salaires et de santés, ce pourvoyeur infatigable de la misère, que les directeurs pourchassent sans trêve et qui est interdit aux pensionnaires sous peine d'exclusion, l'alcool profitait de cette voie cachée pour s'introduire dans la place...

[1] Règlement de la colonie de Magdebourg.

Il y a cependant un jour de chaque semaine où la vie est moins sombre, où le règlement aux traits durs s'adoucit, où la maison de travail se transforme en une maison de repos : c'est le dimanche. Le dimanche, la cloche matinale sonne le réveil une heure plus tard qu'en semaine, et elle ne sonne point pour l'ouvrage. Les ateliers chôment, la charrue repose; et la seule occupation qui soit permise, ce sont les menus soins du ménage, c'est le raccommodage des vêtements... Le dimanche, le menu lui-même s'élargit. Au déjeuner, la bouillie de farine de froment se change en un savoureux café au lait. Et pour le dîner, vient se joindre, aux pommes de terre de chaque jour, une grosse portion (250 grammes) de bœuf au riz : ce n'est pas tout à fait la *poule au pot* du bon roi Henri IV, mais ça en approche. La discipline se détend. Les hospitalisés ont la permission d'utiliser une petite partie de leur salaire quotidien à faire l'acquisition d'un peu de bière, de quelques tranches de saucisson, et, les jours d'*extra*, d'un cigare! Il y a même des établissements, à Friedrichswille par exemple, où, deux par deux comme des écoliers, ils sont, l'après-midi, conduits en promenade.

... Et ainsi, les jours chassant les jours et les semaines succédant aux semaines, l'indigent est nourri et logé dans la colonie jusqu'au moment où on lui trouve une occupation définitive. Il y a bien une durée réglementaire — trois ou quatre mois, suivant les colonies, — passé laquelle le réfugié devrait quitter la place; mais, sur ce point, le règlement est fort accommodant, et il est fort rare qu'on l'applique. C'est à peine s'il frappe un vingtième du nombre total des colons, tandis que pour plus d'un tiers il est éludé. Sur les douze mille individus qui ont quitté l'une des vingt-quatre colonies de travail allemandes pendant les années 1888 et 1889, un peu plus de 900, soit 7,7 pour 100, y étaient restés *de un à sept jours;* 500, ou 43 pour 100, y avaient passé *plus d'une et moins de deux semaines;* 1400 (11,7 pour 100) s'y étaient vus hébergés *plus de quinze jours et moins d'un mois;* 2,200, ou 18,5 pour 100, y avaient séjourné *plus d'un mois et moins de deux mois;* 2700, près de 23 pour 100, y avaient été logés de *deux à trois mois.* Tous les autres, soit un peu plus de 4000 pensionnaires, presque 35 pour 100 du total, ont dépassé la limite réglementaire; il y en a même 877, c'est-à-dire 7,5 pour 100, qui s'y trouvaient encore au bout de sept mois; et 146, plus d'un pour 100, avaient pu fêter le premier anniversaire de leur entrée à la colonie.

En dehors de cette limite, souvent franchie, le règlement prévoit trois grandes causes de départ. Ou bien l'ouvrier a trouvé une occupation définitive, et l'hospitalité de l'établissement ne lui est

plus d'aucune utilité : c'est la première. Ou l'indigent *en a assez* de la colonie; il la quitte de son plein gré pour chercher fortune ailleurs, parfois même pour goûter le régime d'une autre colonie et faire d'intéressantes comparaisons : c'est la seconde. Ou bien enfin, l'assisté est renvoyé pour paresse, ivrognerie, mauvaise conduite, incapacité, ou parce que la police, qui a avec lui un compte à régler, réclame son extradition : c'est la troisième.

De ces trois causes de départ, la cause normale, celle qui devrait embrasser le plus grand nombre de cas, c'est évidemment la première : le *placement* de l'ouvrier. Sauf à Berlin, où le colon a la liberté de sortir une fois par semaine (et encore à cette condition qu'il se soit écoulé trente jours depuis son entrée dans l'établissement) afin de chercher une place en ville, — le placement se fait toujours par l'intermédiaire du directeur. Dans la plupart des colonies, ce fonctionnaire s'acquitte comme il convient de son rôle et s'efforce de placer le plus qu'il peut de ses pensionnaires. Et cependant la moyenne des « départs pour cause de placement » ne s'élève pas très haut : elle a été en 1886 de 27,4 pour 100, est descendue à 24,7 pour 100 en 1887, est tombée plus bas encore en 1888, 1889 et 1890, à 20 pour 100, le *cinquième* seulement du nombre total.

Ce sont les *départs volontaires* qui, dans la proportion, tiennent le haut de l'échelle. En vertu du règlement de la plupart des colonies, chaque colon est libre de quitter la maison quand il lui plaît, mais il est prié d'en avertir le directeur. Beaucoup profitent de la liberté, quelquefois sans donner l'avertissement réglementaire, quelquefois même en emportant les vêtements qui leur ont été avancés... Il y a eu, dans l'exercice 1887-89, plus de 7000 partants — sur 12 000 — qui sont partis de leur propre volonté, et juste 300 qui se sont enfuis, c'est-à-dire qui sont partis sans prévenir : ensemble 63 pour 100, ou près des *deux tiers* du total. La proportion n'avait été dans les exercices précédents que de 56,5 et 59,8 pour 100. Parmi ces départs volontaires, il y en a certainement qui ont pour cause l'espoir de trouver de l'ouvrage; mais beaucoup d'autres sont inspirés par le désir de recommencer à vagabonder après un repos de quelques jours ou de quelques semaines. S'il y a parmi les pensionnaires des colonies allemandes de très bons sujets, il y en a beaucoup de médiocres.

Il y en a, au contraire, très peu de mauvais : aussi les *renvois* sont fort rares. Il est vrai que les règlements sont si difficilement violés que les ivrognes ne pouvant plus boire et que les paresseux forcés de travailler s'empressent, s'ils sont incorrigibles, de partir d'eux-mêmes. Qu'allaient-ils faire dans cette galère? Cinq départs

seulement sur mille ont leur cause dans l'ivrognerie, — ce qui, pour un pays où l'alcoolisme exerce de très grands ravages, est extraordinaire ; et il n'y en a pas beaucoup plus, — dix-huit pour mille, — qui sont dus à la paresse. Les renvois pour mauvaise conduite, c'est-à-dire pour désobéissance aux règlements, manque de déférence vis-à-vis du directeur, etc., sont un peu plus nombreux, 4 1/2 pour 100 ; il faut y ajouter les réquisitions de la police qui ont porté dans les années 1888 et 1889 sur 132 individus, ou 11 pour 1000. L'ensemble des expulsions n'atteint pas le *dixième* du chiffre total des départs.

*
* *

Cette statistique des causes de départs nous permet d'apprécier sainement les résultats moraux de l'œuvre des colonies de travail allemandes. Ces institutions d'assistance privée ne renferment pas les éléments de corruption, les germes de putréfaction, les miasmes morbides qui infectent l'atmosphère de tous les établissements d'assistance publique observés dans la première partie de cette étude, et qui font de chacun d'eux un lieu propre à la contamination de quiconque y respire. Grâce à une discipline sévère, les gens qui sont tombés trop bas pour jamais se relever en sont impitoyablement écartés ; et, partant, ceux qui peuvent encore se relever, ceux qui ne sont jamais tombés et que le malheur seul a atteints, ne s'y trouvent pas trop mal à leur aise.

Mais en même temps qu'elles accueillent cette classe tout à fait intéressante, les colonies de travail font une grande place, — trop grande peut-être, — à des individus plus faibles que vicieux, qu'on peut relever pour un temps et empêcher d'être malfaisants en les tenant par la main, mais qui retombent aussitôt qu'on les laisse marcher tout seuls, — à de ces types comme les rapports nous en donnent de lamentables esquisses. Ce *Jennesken*, par exemple, dont on nous fait suivre toutes les pérégrinations : Entré à Wilhemsdorf, à l'âge de vingt-six ans, en octobre 1884, il y reste trois mois, part, va jusqu'en Saxe, entre à Seyda le 16 février 1885, où on l'héberge trois mois encore, repart, sonne de nouveau le 10 juin à la porte de Wilhemsdorf, y loge durant cinq mois, et la quitte avec une *masse* de 20 marks bientôt dépensés ; il y reparaît en effet après deux mois d'absence, gagne 10 marks en quatre mois, et prend trois semaines de vacances pour les gaspiller. De Westphalie, il passe alors en Prusse rhénane, vient échouer, en juin 1887, à la colonie de Lühlerheim, où il reste trois mois sans pouvoir amasser 1 pfenning. Peu content sans doute du changement, il revient en neuf jours de temps à Wilhemsdorf et met de côté, pendant

les quatre mois de son séjour, 13 marks avec lesquels il recommence à vagabonder pendant quatre mois et demi. On le revoit à Wilhemsdorf le 14 juin 1887 : il y reste trois mois, le temps de gagner 13 marks. Pris du désir de revoir Lühlerheim, il s'y présente de nouveau et, plus heureux que la première fois, touche, après sept semaines seulement de travail, 16 marks, avec lesquels il refait, — avec quelques zigzags et en un mois, — le voyage de Wilhemsdorf. Il fait alors le plus long séjour que son humeur vagabonde lui ait jamais permis, — six mois, — et parvient à amasser la somme considérable de 33 marks, qui ne demeurent en sa poche que durant quinze jours. Déjà le voici qui refrappe; on lui ouvre toujours. Trois mois et demi de travail, et il se retrouve dehors avec 10 marks qui ne durent encore qu'une quinzaine de jours. Sans fausse honte, il reparaît encore à Wilhemsdorf, y reste six semaines, s'enfuit, revient après un mois de vagabondage, et y est depuis quelques jours au 31 mars 1889, date à laquelle s'arrêtent nos renseignements sur sa vie[1].

Est-ce bien remplir le but que se proposent les colonies de travail, à savoir : « donner temporairement de l'ouvrage à des individus sans travail, mais capables et désireux de travailler[2] »; — « donner de l'ouvrage et un asile temporaire à des hommes sans travail, destinés à être placés définitivement chez des patrons[3] », que d'accueillir avec une aussi inaltérable patience ces *enfants prodigues*. Leur introduction n'a rien de dangereux, puisqu'ils se plient, comme les meilleurs, au règlement : je le veux bien. Mais, lorsque le nombre des places devient de plus en plus insuffisant dans les colonies, ne conviendrait-il pas de les offrir moins facilement à ces « chevaux de retour » qui ne méritent qu'à moitié qu'on s'intéresse à eux, et d'en réserver davantage pour les gens tout à fait intéressants? Quoi qu'il en soit de ce point de détail, nous nous plaisons à reconnaître que l'institution allemande résout, en partie, le problème que nous nous sommes posé; et qu'en appliquant très heureusement le principe de l'assistance par le travail, elle a réussi à venir en aide, dans une large mesure, à l'ouvrier qui souffre du chômage. Parmi les 30 000 personnes que, jusqu'au 31 mars 1889 seulement, elle a pu assister, il y a eu sans doute des gens qui ne méritaient pas son assistance : il y en a eu beaucoup plus qui la méritaient. Pour ne parler que des plus méritants, — les six mille malheureux qui ont été placés par ses soins et qu'elle avait hébergés jusqu'au jour où cette occupation a pu

[1] Fuster, *loc. cit.*, p. 294.
[2] Règlement de la colonie de Friedrichswille.
[3] Règlement de la colonie de Berlin.

être trouvée, — le grand nombre de ceux qu'elle a secourus pendant la morte-saison et qui l'ont quittée d'eux-mêmes avec la certitude de retrouver rapidement de l'ouvrage, lui doivent d'avoir traversé sans trop de peine une période difficile, et d'être restés, ou d'être redevenus d'honnêtes et laborieux ouvriers.

III. — *En divers pays.*

Si de la Hollande et de l'Allemagne, nous passons dans les autres pays d'Europe — et aux États-Unis, — où le principe de l'assistance par le travail a été également appliqué par l'initiative privée, le spectacle change. Ce n'est plus un arbre déjà vigoureux, poussant des rameaux dans toutes les directions, abritant tout le territoire de son ombre bienfaisante, et répandant ses fruits dans tous les pays, que nous avons sous les yeux : mais de tout jeunes arbustes, encore timides, plantés sans ordre les uns à côté des autres, n'ombrageant qu'une petite surface, ne produisant que quelques fruits. En Russie, en Suède, en Suisse, en Italie, en France, aux États-Unis, etc., l'initiative privée n'a pas créé une institution puissante, — unique ou centralisée, — et générale; mais des œuvres restreintes et isolées. Là, en matière d'assistance par le travail, la charité n'a encore produit que des ébauches : des ébauches souvent admirables, il est vrai, et qui n'attendent que le le dernier coup de pinceau de l'artiste pour devenir des chefs-d'œuvre!

Bien que chacune de ces créations charitables ait son cachet d'originalité, on s'exposerait à des redites en voulant les décrire toutes. Il suffira de les énumérer, réservant seulement aux plus importantes des institutions françaises des détails plus amples.

... En Russie, la première application connue de l'assistance par le travail est déjà ancienne. En 1864, la Société de bienfaisance paroissiale d'une des églises de Saint-Pétersbourg avait fondé un atelier de couture où les indigents recevaient des commandes; mais l'établissement n'eut qu'une vie éphémère; et, dès la fin de la première année, on dut le fermer. Dix-huit ans plus tard, à Cronstadt, la Société paroissiale de Saint-André recommençait avec plus de succès l'expérience et organisait une maison de travail pour les indigents, qui dure encore et qu'on a imitée.

Au sujet de la maison de travail de Cronstadt, on peut faire la même remarque que nous avons faite pour les colonies de travail allemandes : c'est la crainte qui a été le commencement de la sagesse. Lorsque fut édictée en Russie l'émancipation des serfs, vers l'an 1861, les terres communales furent partagées entre les paysans

russes. Les vieux serviteurs de la noblesse, qui n'avaient point participé à la jouissance des biens communaux pendant le servage, furent naturellement exclus du partage; et on leur donna, comme compensation, la qualité de membres d'un bailliage, d'une commune ou d'une ville où l'on supposait qu'ils trouveraient à s'occuper. Trente mille de ces « paysans sans terre » furent nommés membres de la ville de Cronstadt : il n'en vint effectivement dans cette ville que quelques-uns, ceux qui avaient encouru une condamnation grave et que les communes où ils avaient primitivement demeurés refusaient de recevoir à l'expiration de leur peine. C'est pour se protéger de ces misérables qui, sauf la saison de la navigation, passaient leur temps à mendier qu'on construisit, en 1882, la maison de travail, au prix de 80 000 roubles. Chaque année, durant les mois d'hiver, cent à cent vingt ouvriers y sont occupés à préparer de l'étoupe pour le calfatage des vaisseaux et des maisons, à fabriquer des paniers, à raccommoder des chaussures, à coller des cornets, à relier des livres. L'exemple de la Société de Saint-André a été suivi; et à Saint-Pétersbourg, à Novgorod, à Kiev, à Smolensk, et en quelques autres villes moins importantes, des institutions semblables à celles de Cronstadt ont été créées [1].

Si nous passons en Suisse, nous trouvons à Genève un établissement fondé en novembre 1887, qui a d'abord fabriqué sans grand succès des sacs à papier et des cartons ordinaires pour le commerce, et qui s'est transformé depuis le 1er septembre 1890 en organisant un vaste chantier de sciage, de coupage et de vente à domicile du bois de chauffage. Depuis sa fondation jusqu'au 31 août 1891, c'est-à-dire en un an, le chantier a reçu près de 1500 indigents et fourni plus de 23 000 heures de travail. En outre, la Société a pu occuper un certain nombre de malheureux, chez des particuliers, à porter de l'eau, à nettoyer des jardins, ou à effectuer des déménagements. Enfin elle a, au mois de février 1891, ouvert, sous le nom d'*Adresse-office*, un bureau pour expédition de circulaires, rapports, journaux, pour copies ou traductions, qui a occupé en six mois 46 personnes pendant 2366 heures [2].

En Italie, il existe à Florence, depuis quelques mois, une œuvre d'assistance par le travail, qui se nomme *la Casa di labore*, assez semblable à l'institution que M. Mamoz a fondée à Paris en 1871. Gênes a aussi depuis dix ans sa maison de travail [3].

[1] Alexis Chevalier, *la Charité en Russie,* dans la *Réforme sociale* des 16 août-1er septembre 1891, p. 361.

[2] *Réforme sociale* du 16 février 1892.

[3] *La Charité efficace* (*Bulletin de l'Œuvre de l'assistance par le travail.* Décembre 1891.)

La Société de bienfaisance privée de Stockholm, constituée en 1889 par un groupe de personnes charitables, a mis en application, dès l'hiver de 1890, le principe de l'assistance par le travail. Elle s'est faite, temporairement, industrielle et commerçante; elle fabrique des produits à ses risques et périls, et les vend ensuite pour se couvrir de ses détours. Pour les femmes, elle a ouvert un atelier de couture où, dès le premier exercice, deux cent cinquante malheureuses ont pu être occupées à confectionner du linge et des vêtements d'ouvriers : ces objets ont été mis en vente à des prix modérés, qu'on a eu soin, pour éviter toute concurrence, de ne pas fixer au-dessous de ceux du commerce; et l'opération a été si bien conduite et a si heureusement réussi, qu'elle n'a laissé à la charge de l'Association qu'une perte insignifiante, 600 francs environ. Pour employer les hommes, la Société s'est faite fabricant de pavés et de macadam. On a choisi ce genre de travail parce que, d'une part, il est relativement facile, et que d'autre part le plus grand nombre des ouvriers atteints par le chômage hivernal — les maçons — y sont particulièrement aptes. Cinq cents hommes ont travaillé pendant l'hiver 1890, dans le chantier de la Société. La ville de Stockholm, qui avait précisément besoin de pavés, a acquis une bonne partie du stock fabriqué; et, grâce à cette excellente aubaine, le produit du travail a presque balancé les dépenses de l'entreprise[1].

Franchissons l'Océan. Les États-Unis, qui ont leurs *workhouses*, ont aussi des œuvres privées d'assistance par le travail. New-York possède notamment, grâce à la *Société d'organisation de la charité*, une blanchisserie et un chantier de bois qui donnent d'assez bons résultats.

On le voit, le mouvement qui entraîne l'initiative privée vers la mise en pratique du principe de l'assistance par le travail, — mouvement dont le point de départ ne remonte qu'à quelques années, — tend à se généraliser et à s'étendre. Il nous reste à l'étudier, là où il doit le plus nous intéresser, en France.

Maurice Vanlaer.

La suite prochainement.

[1] Rivollet, *la Société de bienfaisance privée de Stockholm* (*Réforme sociale* du 16 mai 1891).

SANS LENDEMAIN

I

Le feu s'éteignait. Une demi-obscurité régnait dans la chambre, petite et basse. Seule, la lueur d'une bougie aux trois quarts consumée éclairait la table sur laquelle se courbait Gérard de Valrégis. Au dehors, la pluie fouettait les vitres; le silence de la nuit était interrompu par le sifflement d'une tourmente d'hiver, auquel, par intervalles, se mêlait la voix sonore de l'horloge de Saint-Sulpice. Deux coups venaient de retentir; les derniers tisons charbonnaient dans le foyer; mais le jeune homme, perdu dans son travail, demeurait insensible au froid plus pénétrant qui envahissait la pièce.

Et pourtant, pour un observateur superficiel, la tâche qu'il accomplissait ne semblait pas devoir être à ce point absorbante qu'elle pût suppléer à la chaleur absente ou au sommeil nécessaire. La plume ne courait pas rapide, comme impatiente de fixer la pensée; elle procédait, au contraire, d'une allure hésitante, ne traçant ni prose ni vers, mais formant, avec un soin minutieux, de petits points, d'inégale hauteur, sur les cinq lignes d'une portée musicale. En d'autres termes, Gérard transcrivait une partition ou ce qui paraissait l'être, si l'on devait en juger par le nombre et l'épaisseur des feuillets étalés devant lui; mais, à regarder de plus près, il était facile de deviner que son rôle ne se bornait pas à celui de simple copiste. Il s'arrêtait souvent, étudiant d'un œil découragé les pages corrigées et raturées de son brouillon; d'une main nerveuse, il effaçait des phrases entières, puis, les yeux à demi fermés, les doigts errants sur sa table comme sur un clavier imaginaire, il semblait poursuivre l'inspiration; lorsqu'enfin il croyait la saisir, un sourire se jouait sur ses lèvres, et, rasséréné, il se remettait à l'œuvre. La nuit passait ainsi. Aux premiers rayons du jour seulement, Gérard interrogea la pendule d'un regard fatigué. Plus de six

heures; trop tard pour se mettre au lit. Il repoussa sa table, s'apercevant pour la première fois de la température glaciale. Se rapprochant de la cheminée, il chercha à ranimer les cendres refroidies, puis il se laissa retomber dans un fauteuil et ferma les yeux, attendant le sommeil.

Le sommeil ne vint pas, mais, à sa place, une sorte de torpeur physique qui n'était ni le repos ni l'oubli, car la pensée de Gérard demeurait éveillée et refaisait un chemin mille fois parcouru, qui le ramenait loin en arrière, tout au début de sa jeune existence, pour le conduire, à travers bien des étapes, jusqu'à l'heure présente, l'heure présente grosse de préoccupations et de tristesses. Mais cet autrefois, si plein de promesses, comme il aimait à se le remémorer! Un grand poète a dit, et d'autres après lui l'ont répété, que le souvenir d'un bonheur disparu rend plus cruelle l'amertume des jours d'épreuve; l'expérience de Gérard eût pu donner un victorieux démenti à ce mensonge vanté. Pour lui, c'était une consolation d'évoquer le tableau riant de son enfance, de sa jeunesse, alors que la vie s'offrait à lui toute remplie d'espérances et de sourires. La première image qui lui apparaissait, c'était un château fort, suspendu à des rochers grisâtres et paraissant gigantesque à son imagination d'enfant. Il revoyait les tours à mâchicoulis, percées d'étroites fenêtres disparaissant sous leur encadrement de lierre; l'escalier taillé dans le roc, qui paraissait si dur à ses petits pieds; la porte cintrée par laquelle on accédait à la salle d'armes, où il contemplait d'un œil curieux les lourdes panoplies et les portraits des chevaliers bardés de fer. On lui expliquait alors que ces chevaliers à mine rébarbative avaient été de nobles et loyaux seigneurs, combattant pour leur Dieu et leur roi; que tous, par leurs actions d'éclat, avaient rendu illustre ce nom de Valrégis que lui, le petit Gérard, portait aujourd'hui et dont il devait être fier, mais fier dans le bon sens, pas vaniteux, ajoutait le père avec une caresse; et, soulevant son petit garçon dans ses bras, il lui disait, en un langage à sa portée, comment noblesse oblige, quels devoirs, quelles responsabilités imposent les traditions familiales.

Gérard écoutait recueilli, et l'instinct de ce qui élève, l'ambition des grandes choses par les grands moyens s'éveillait dans son cœur. L'exemple des ancêtres, il est vrai, n'entrait que pour une faible part dans ses résolutions ardentes. Ce qu'il voulait c'était d'obéir à son père, ce père si respecté, si admiré, si tendrement chéri! Maintenant encore, parvenu à l'âge d'homme, c'était toujours avec attendrissement qu'il se rappelait ce culte naïf qu'aucune désillusion n'avait pu complètement détruire.

Sa mère, il l'aimait bien aussi, il la contemplait charmé lors-

qu'elle se penchait sur lui, qu'elle l'attirait vers elle avec un frémissement d'orgueil et que, son front appuyé sur le petit front de l'enfant, elle murmurait : Mon fils! mon fils. Oui, il l'aimait, cette mère si jolie qui n'avait pour lui que de tendres paroles. Mais c'était le père qui avait été la grande passion de son enfance. Peut-être, comme il arrive souvent en matière d'affection, ne faisait-il que rendre la mesure de ce qu'on lui donnait. Ce que sa mère voyait en lui surtout, c'était l'héritier du nom, l'héritier si impatiemment désiré, si longuement attendu; lui, ce qu'il voyait en elle, c'était une maman plus belle, plus élégante que celle des autres petits. Mais vis-à-vis de M. de Valrégis, il éprouvait quelque chose de différent et de meilleur. Ne sentait-il pas qu'il était tout pour son père, que son père était tout pour lui? Souvent, dans l'entourage du marquis, on plaisantait de la soumission idolâtre que lui témoignait le petit Gérard. Mme de Valrégis s'en montrait jalouse à ses heures. « Vous seul avez charge d'âme, disait-elle à son mari, si votre fils tourne mal, c'est que vous l'aurez poussé dans la mauvaise voie. »

Le second tableau qui s'offrait à Gérard, c'était un hôtel du faubourg Saint-Germain que ses parents habitaient l'hiver. Il ne lui restait qu'une impression effacée des salons à boiseries, de la longue galerie qui, certains soirs, s'éclairaient de mille lumières; mais, plus distinctement, il revoyait le petit appartement du second étage, qu'il habitait avec son précepteur. Ce précepteur, un bon abbé à la face joufflue et dont la soutane déguisait si mal l'origine campagnarde, Gérard en riait encore, d'un rire mouillé de larmes, lorsqu'il se rappelait son obséquiosité, parfois un peu servile, vis-à-vis des supériorités sociales. Pour ce brave garçon, jusqu'au dernier moment, Gérard était demeuré revêtu du prestige de son marquisat en expectative. Peu s'en fallait qu'en lui imposant un pensum, il ne l'appelât : « Monsieur le comte. » Hélas! hélas! comme ce temps était loin déjà, ce temps où Gérard marchait dans la vie entouré de respects et de déférences! Comme le monde lui avait durement appris que, pour avoir du sang bleu dans les veines, on ne se heurte pas d'un choc moins rude aux pierres de la route et que le combat de l'existence n'en est pas moins douloureux.

Ces années qui s'écoulaient : l'été à Pierrefitte, dans le château du Cantal; l'hiver dans l'hôtel de la rue de Varennes, il les revivait une à une dans leurs moindres détails. C'était à Pierrefitte, au mois d'août, qu'on célébrait en grande pompe l'anniversaire de sa naissance et que les paysans, des paysans demeurés primitifs, dansaient sur les pelouses du parc et trinquaient gaîment à la santé de leurs maîtres. Une fois, le jour de ses douze ans, Gérard avait

voulu leur parler et il ressentait encore, à travers les années, l'émotion de ce premier discours improvisé par lui, dont la dernière phrase restait gravée dans sa mémoire : « Je vous aime bien tous, — tous, — parce que vous aimez papa. » Il n'avait pas ajouté « maman », mais l'omission était demeurée inaperçue au milieu des vivats saluant ce début oratoire, et l'on avait fait une belle ovation au petit seigneur qui, si jeune, avait déjà la langue si bien pendue!

Oui, c'étaient là de doux souvenirs, et plus doux, meilleur encore, celui de la première communion, faite dans l'église du village, avec d'humbles petits camarades, rapprochés de lui ce jour-là dans un même élan de foi qui efface les différences sociales. Sa piété était si grande alors, il avait été si heureux, et pourtant, de ce jour-là même datait sa première impression de vague tristesse que les événements devaient si cruellement justifier. Ce n'avait été qu'une sensation toute transitoire. Mais, lorsqu'au sortir de l'église, il s'était jeté dans les bras de son père, il avait surpris dans son regard quelque chose qui n'était pas l'attendrissement inséparable d'un pareil moment. Quelque chose qui trahissait comme une inquiétude, une angoisse mal dissimulée. Cela n'avait duré que l'espace d'un éclair, le visage de M. de Valrégis avait repris bien vite son expression habituelle de calme souriant. Gérard, néanmoins, était demeuré troublé comme s'il eût entrevu, dans une clarté subite, les côtés inconnus de la vie. A partir de ce moment, sans oser interroger son père, il l'observait à la dérobée, et souvent il surprenait sur son front le même nuage de fatigue inquiète.

Cette observation de l'enfant avait duré des mois entiers sans qu'il en parlât à personne, sans qu'il épanchât son cœur gonflé de craintes et de pressentiments.

Le temps passait cependant. Gérard travaillait, oh! avec quelle ardeur! Ne fallait-il pas que son père fût content! Et le père, qui voyait l'effort, était fier du cher petit; mais parfois aux paroles d'approbation se mêlait une parole d'amertume : « Oui, travaille, réussis, — qui sait ce que l'avenir te réserve, — qui peut compter sur le lendemain? »

L'avenir, pourtant, selon toute apparence, devait être beau pour Gérard : fils unique, une fortune princière, un des plus beaux noms de France! Ah! que de fois il avait entendu répéter cela autour de lui! A quinze ans, il avait déjà ses courtisans. Mais, pour lui, le danger des adulations, des complaisances intéressées, n'existait pas. Il n'en était pas dupe et le laissait voir, aussi était-il, en réalité, peu populaire parmi les garçons de son âge. Peut-être ses camarades n'avaient-ils pas tout à fait tort lorsqu'ils le jugeaient insociable et bizarre. Il ne partageait ni leurs goûts ni leurs appétits de plaisir,

ni leur connaissance prématurée des choses mauvaises. D'autres aspirations se faisaient jour en lui, — sa vocation naissait, — une vocation qui, si elle le trouvait docile, le ferait vivre d'une vie à part, plus élevée, sinon plus heureuse, car le sort de ceux qui se séparent de la foule pour planer au-dessus d'elle renferme quelquefois la gloire, mais rarement le bonheur.

Tout petit, — c'était là encore une des impressions d'autrefois, — tout petit, la musique était pour lui comme un langage déjà connu, qu'il comprenait intuitivement. Aucun plaisir de son âge ne pouvait le retenir lorsque, de loin, il entendait le piano vibrer sous les doigts souples de sa mère; alors, il accourait, se glissait derrière elle et, là, il écoutait immobile, retenant son haleine. Lorsque entre les parents s'était agitée la question de savoir si Gérard ferait des études musicales, la marquise s'y était montrée contraire : « C'est du temps perdu pour un homme », disait-elle. Mais l'enfant avait tant supplié, si bien promis que ses autres travaux n'en souffriraient pas, qu'on avait cédé à son caprice; et un jour, jour de grand triomphe, il émerveillait son professeur en lui soumettant un morceau composé par lui, une petite pièce mélancolique, qui n'était pas un chef-d'œuvre, comme le professeur voulait le proclamer, mais qui renfermait peut-être le présage de chefs-d'œuvre futurs! Ses parents avaient applaudi, traitant un peu en plaisantant cette vocation enfantine; mais, en grandissant, Gérard y était resté fidèle; même à l'époque ardue des examens, son piano ne restait pas fermé. Il trouvait là une détente à la suite de ces horribles calculs d'algèbre que son esprit peu positif ne percevait que si difficilement. Oh! ces problèmes arides, comme il les avait détestés! Quel frisson de dégoût le prenait en face des monômes, des polynômes, des équations littérales et numériques à une ou plusieurs inconnues!... Mais sa volonté opiniâtre avait eu raison de ces sèches formules. Et, malgré tout, ce temps des examens, suivi des deux années passées à Saint-Cyr, s'offrait à sa mémoire comme une pause très douce, exempte de soucis, l'accalmie avant l'orage.

C'était à la sortie de l'école que, tout à coup, sans préparation, il s'était trouvé en face de la réalité brutale. La veille, on citait la fortune des Valrégis comme la plus considérable parmi celles de la vieille noblesse française; le lendemain, l'histoire de leur ruine, ruine complète, irrémédiable, circulait de bouche en bouche. L'événement fit scandale dans Paris. Par quelle série d'imprudences les Valrégis en étaient-ils arrivés là? Au moyen de quels gaspillages extravagants avaient-ils pu épuiser une fortune réputée inépuisable? Chacun colportait sa version. Mais, à travers les variantes, le fond restait le même : des prodigalités excessives, des

millions dévorés sur le turf, puis, pour chercher à réparer le mal, des spéculations insensées aboutissant à la catastrophe! Comme il arrive toujours, ceux-là même qui avaient le plus profité de l'hospitalité des Valgéris étaient les plus impitoyables dans leur condamnation. Ah! la cruauté des jugements humains! De ce jour, Gérard devait en faire l'expérience; lui-même, dans la première surprise de cet effondrement, n'avait-il pas eu un moment d'indignation, ne s'était-il pas dit que son père n'avait pas eu le droit de compromettre ainsi follement leur situation à tous. Eh oui! sans doute, le marquis était coupable, et cela, bien plus que la ruine matérielle, déchirait l'âme de son fils.

Mais la colère n'avait duré qu'un jour. En face du père brisé, repentant, une immense pitié s'était emparée de Gérard, ce sentiment divin qui pardonne largement sans vouloir mesurer la faute, la douceur de ce pardon avait été pour M. de Valrégis le dernier rayon de lumière, mais n'avait pu cependant le rattacher à la vie. Il était mort, vaincu dans la lutte inégale que depuis longtemps déjà il livrait à l'insu de tous; il était mort, emportant avec lui le secret de son stérile repentir.

Et de nouveau, cette mort presque foudroyante avait fourni au Paris désœuvré le texte de mille commentaires, — tout bas, on prononçait le mot de suicide, — puis le silence s'était fait, et pour la mère et le fils retombés dans l'oubli, il avait fallu recommencer à vivre, seuls aux prises avec les difficultés de l'existence!

Huit ans s'étaient écoulés depuis lors, mais pour Gérard, repassant tristement ces huit années en face de son foyer éteint, les douleurs du présent lui semblaient plus lourdes à porter que celles des premiers jours. Chez sa mère, le temps, au lieu de cicatriser la blessure, l'avait élargie et avivée; il est rare qu'une femme trouve en elle l'héroïsme des longues résignations. Au moment même du désastre, la marquise s'était montrée superbe d'énergie, de dédain pour cette fortune écroulée, lorsque son mari, ivre de douleur, se jetait à ses genoux pour lui faire sa confession, d'un beau geste fier, elle l'avait relevé : « Qu'importe l'argent, avait-elle dit, si l'honneur du nom n'a subi aucune atteinte! » Toutefois, eût-elle pu soutenir ce rôle si l'existence du marquis se fût prolongée? Pouvait-on raisonnablement espérer que cette femme, après avoir vécu bien au delà de sa seconde jeunesse, entourée de tous les raffinements du luxe, pût se résigner, sans trahir sa souffrance, aux privations relatives, aux exigences étroites des petites économies! L'indépendance pourtant lui était conservée en gardant Pierrefitte, le château seulement, les terres avaient été vendues, il lui restait encore une quinzaine de mille livres de rentes, la somme qui, autrefois, n'eût

pas suffi à sa toilette, et avec laquelle, aujourd'hui, elle devait faire face à tout. Ah! que de pénibles moments pour la pauvre femme lorsqu'il avait fallu s'installer dans l'obscur entresol de la rue de Vaugirard, apprendre le prix d'une course de fiacre, supputer sou par sou la dépense journalière. Peut-on s'étonner que ces froissements d'amour-propre, dépourvus de grandeur et par là même plus durs à accepter, aient peu à peu aigri son caractère. Sa gaieté expansive qui, plus encore que sa beauté, avait fait son charme enveloppant de femme heureuse s'était évanouie, une rigidité hautaine était maintenant l'expression accoutumée de son visage; d'autoritaire qu'elle avait toujours été, elle était devenue despote, et ce despotisme n'ayant qu'un champ d'opération bien circonscrit, elle l'exerçait tout entier sur Gérard.

D'abord, elle avait exigé de lui qu'il abandonnât la carrière militaire, elle le voulait auprès d'elle; d'ailleurs, il n'avait plus la fortune voulue pour tenir son rang dans l'armée. Mais lorsque son fils avait parlé de la possibilité de suivre une autre voie, d'apporter par son travail un peu d'aisance dans le petit intérieur, elle avait repoussé l'idée avec violence. Que pouvait-il donc faire, lui, un Valrégis, une carrière libérale peut-être? Entrer dans la corporation des robins et courir au Palais, une serviette sous le bras? Ou bien se mettre à la remorque de quelque fils de la tribu d'Israël et apprendre à son école comment on brasse les affaires douteuses? Non, les Valrégis n'étaient ni gens de chicane ni gens de finance! Et lorsque Gérard avait suggéré qu'il pouvait tenter de se faire un nom dans les arts, elle n'avait eu pour cette suggestion qu'un mépris indigné. Ah! pour obéir à cette fantaisie, il eût fallu que les choses fussent restées ce qu'elles étaient. Alors, il eût pu s'improviser artiste tout à son aise, le monde n'aurait vu en cela qu'une originalité de grand seigneur. Mais aujourd'hui, le marquis de Valrégis, ruiné, livrant au public son nom et ses œuvres, ne cédait pas à l'inspiration de son talent, mais exerçait un métier, vendait sa marchandise. C'était là une déchéance qu'il devait lui épargner à elle abreuvée d'humiliations. Et aucun raisonnement n'avait pu prévaloir contre cet illogisme étroit. Gérard maintenant n'essayait plus de la convaincre, il se soumettait en apparence, ne poursuivant pas ouvertement son but. Mais cette divergence de vues creusait, entre la mère et le fils, un abîme moral. Hélas! Mme de Valrégis ne comprenait guère les rêves d'ambition de Gérard. Pour elle, il n'existait qu'un moyen de relever leur fortune tombée, son fils devait faire un beau mariage.

Après tout, la chose n'était pas impossible. Plus de fortune, soit, mais un nom illustre parmi les illustres, des alliances quasi royales,

enfin, la séduction personnelle de Gérard, un facteur important dans le bilan de ses chances futures. Et souvent l'œil de la marquise se posait sur son fils comme si elle eût voulu évaluer au juste ce que ses attraits physiques pouvaient rapporter sur le marché matrimonial. L'examen lui paraissait satisfaisant, — beau, dans le sens absolu du mot, Gérard ne l'était pas, — ses traits manquaient de régularité. Les lignes trop arrêtées de la bouche nuisaient à l'harmonie de l'ensemble, mais le charme de ses grands yeux gris qui laissaient deviner tant d'ardeurs secrètes, une telle richesse de vie intérieure rachetait toutes les imperfections; puis, la taille élevée, la tournure svelte, les fines attaches, tout en lui accusait la race. En vérité, quelle femme n'eût dû être fière de l'avoir pour mari! Pourtant, il touchait à la trentaine, et il était encore garçon! C'est que l'obstacle formidable résidait en lui-même. Sa sauvagerie entravait les meilleures combinaisons. Mme de Valrégis, pour sa part, pouvait se rendre ce témoignage d'une conscience tranquille qu'elle n'avait rien à se reprocher. N'avait-elle pas mis son amour-propre sous ses pieds, n'était-elle pas courageusement rentrée dans le monde, où elle n'avait plus maintenant qu'une place effacée, secondaire. Mais la nécessité évidente de conserver ses relations l'emportait sur l'ennui de se faire cahoter en voiture de louage avec un valet de pied d'aventure et de se montrer dans les salons du faubourg revêtue de son éternelle robe de velours violet. On l'accueillait bien du reste. Son monde, qui n'était pas le monde des parvenus et des nouveaux riches, savait reconnaître la grande dame sous sa toilette défraîchie. Peut-être même exagérait-il les égards, sachant bien que, dans certaines situations, les susceptibilités sont plus en éveil. Le devoir qu'elle s'imposait avait donc ses côtés consolants. Mais, sur le point capital, le résultat était nul, la belle-fille idéale se faisait encore attendre. Mme de Valrégis s'en affligeait sans se décourager, et c'était encore là pour son fils une cause d'irritation, que cette chasse à l'héritière dont il se trouvait être l'involontaire complice, cette perspective d'épouser, sans entraînement et par calcul, la femme que sa mère lui aurait choisie! La vilaine chose que le mariage ainsi envisagé!

D'autre part, aurait-il l'égoïste courage de refuser à la pauvre mère la seule satisfaction qui pût apporter un peu de joie à sa vieillesse? Non! Si, un jour ou l'autre, il était conduit à faire ce sacrifice, son devoir était de l'accomplir, quand même son bonheur eût dû être l'enjeu de cette triste partie. Mais, à trente ans, on aimerait que la vie contînt autre chose que des devoirs et des sacrifices. Aussi, arrivé à ce point de sa méditation, le front de Gérard se plissait brusquement et sa physionomie revêtait l'expression des heures mauvaises.

Maintenant, il faisait grand jour; les mille bruits de la rue, de la vie laborieuse qui reprend son activité de la veille, venaient jeter leur note discordante dans la rêverie du jeune homme. Il se redressa avec un soupir. Allons! il fallait continuer à vivre, se plier à nouveau sous le fardeau quotidien. Il fallait ajouter un anneau à cette lourde chaîne qu'il traînait, sans l'espoir qu'il pût la rejeter ou qu'elle devînt jamais plus légère.

II

Mme de Valrégis avait son jour de réception. Tous les jeudis, le même cérémonial était scrupuleusement observé. Les housses des meubles disparaissaient, révélant les velours de Gênes et les tapisseries au petit point, débris de l'opulence passée. Quelques fleurs, — le seul goût coûteux auquel la marquise ne savait pas tout à fait renoncer, — s'épanouissaient dans des coupes de Sèvres ou du Japon, comme les meubles, reliques des temps meilleurs. Dans un coin du salon était disposé le thé en général peu substantiel, mais qui se rachetait, en apparence, par la splendeur de l'argenterie massive sur laquelle étincelaient les armes accouplées des Valrégis et des Montescourt.

Au milieu de ce semblant de luxe, la marquise paraissait se ranimer. Elle était belle encore, malgré ses soixante ans. Par une coquetterie de femme intelligente, elle n'avait recours à aucun des artifices qui vieillissent en prétendant rajeunir. Aucune teinture mystérieuse ne détruisait l'harmonie soyeuse de ses cheveux blancs. Aucune composition ne s'étalait sur sa figure dans le vain effort d'y rappeler la fraîcheur disparue. Mais, telle qu'on la voyait avec sa simple robe noire, n'ayant pour tout ornement qu'un fichu de dentelle jaunie croisé sur sa poitrine, avec ses bandeaux d'argent, ses traits délicats portant les traces visibles des années écoulées, des larmes répandues, telle qu'elle se montrait, sereine et accueillante, dans son salon minuscule peuplé de vieux souvenirs, elle paraissait à tous l'incarnation même de la grande dame d'autrefois, de la femme noble et fière, supérieure aux injures du temps et aux coups impitoyables du sort. A part le costume, un portrait de marquise du grand siècle descendue de son cadre, disait-on. Et on admirait sa résignation, sa dignité tranquille, sans se douter des agitations intérieures que dissimulait ce masque de sérénité. Etait-ce le charme de cette maîtresse de maison incomparable? Toujours est-il qu'on venait beaucoup chez elle. Dans leur simplicité, ses réceptions attiraient par le parfum d'élégance exclusive qu'on y respirait. On était sûr de ne s'y rencontrer avec aucun élément douteux; aussi n'était-ce

pas seulement les douairières aux modes surannées et aux grandes façons qui s'y montraient assidues. Les jeunes femmes débordées par leurs obligations mondaines, les jeunes gens lancés à toute vitesse dans le mouvement, ne dédaignaient pas de monter l'escalier de la rue de Vaugirard, attirés par le plaisir de se trouver en plein pays de connaissance et de bavarder agréablement pendant une heure en recueillant le dernier mot du scandale de la veille et la primeur du mariage de demain.

Le défilé durait de trois à six, toujours aussi animé, aussi trié sur le volet, et lorsque, le soir, Mme de Valrégis, restée seule, passait la revue de ses forces, c'est-à-dire de ses visiteurs, elle joignait ses mains fines sur ses genoux, avec une satisfaction que ne lui causaient pas jadis ses plus beaux succès mondains et se rendait à elle-même le témoignage que, à l'opposé de Titus, elle n'avait pas perdu sa journée.

Un jeudi de la fin de janvier, quelques semaines plus tard que la nuit où nous avons vu Gérard travaillant et réfléchissant jusqu'au matin, Mme de Valrégis, après avoir surveillé elle-même les préparatifs habituels, était occupée aux soins de sa toilette.

Elle ne se pressait pas, car deux heures venaient à peine de sonner et, avant trois heures, elle n'attendait personne. Paresseusement elle s'attardait à mille petits soins. Elle jetait un nuage de poudre sur ses cheveux, elle disposait artistement les plis de son fichu Marie-Antoinette, et dans les flots de dentelles, fidèle à une habitude de jeunesse, elle attachait un petit bouquet de violettes parfumées. Tandis qu'elle achevait de l'assujettir, un coup de sonnette se fit entendre : « Déjà du monde ! » Ramassant ses gants et son mouchoir, elle passa dans le salon au moment où la porte de l'antichambre s'ouvrait pour livrer passage à une grande jeune femme, tout enveloppée de fourrures, et dont les joues roses et les grands yeux noirs brillaient à travers son voile.

— Ce n'est que moi, cousine Eglée, fit-elle d'une jolie voix claire, j'arrive à cette heure anormale pour être sûre de vous avoir à moi toute seule, j'ai un tas de choses importantes à vous conter.

La figure de la marquise s'était éclairée en reconnaissant sa visiteuse, la baronne de Langeac, une petite cousine qu'elle affectionnait particulièrement, celle que ses amies avaient surnommée « Célérité et discrétion », parce que l'unique occupation de sa vie semblait être de faire concurrence aux agences matrimoniales. Mariée elle-même depuis une dizaine d'années et très heureuse, quoique sans enfants, elle occupait ses loisirs à ce qu'elle appelait l'accroissement de la race par procuration. Aucun célibataire endurci n'échappait à ses attaques. Aucune fille vieillissant sous la livrée de sainte Cathe-

rine ne décourageait son zèle. Comme la maison Foy et les autres, elle avait ses registres où les noms, les âges, les dots et les espérances étaient soigneusement notés. Les sujets qui semblaient devoir se convenir étaient inscrits en regard l'un de l'autre, des signes spéciaux indiquaient à quelle phase se trouvait la négociation.

Un banquier lui eût envié la régularité de ses écritures. Au reste, et en raison peut-être de son innocente manie (jugée innocente surtout par les gens hors cause), la petite baronne était la plus aimable et la plus honnête des femmes, la providence des mères de famille et le désespoir des amoureux qu'elle éconduisait avec une désinvolture toute charmante.

— Vous voyez bien que vous perdrez votre temps à me faire la cour, disait-elle, je suis trop occupée à surveiller la cour des autres.

En réalité un grand bon sens se cachait sous ces dehors un peu évaporés; elle savait être sérieuse à ses heures, et nulle n'appréciait plus sainement une situation, ne jugeait mieux un caractère. Aussi était-il rare qu'un mariage conseillé par elle tournât absolument mal!

En la voyant entrer, le cœur de la marquise tressauta d'espérance. Lui apportait-elle la belle-fille tant désirée? La physionomie trahissait si visiblement son attente que la baronne partit d'un frais éclat de rire, qu'elle étouffa aussitôt en se penchant sur les mains de Mme de Valrégis et les embrassant d'un mouvement câlin.

— Vous devinez ce qui m'amène, cousine Églée? Laissez-moi ôter ce manteau qui m'étouffe, et je vais tout vous dire...

Elle se débarrassa de sa pelisse de loutre et s'assit sur la causeuse où la marquise lui faisait place à côté d'elle. Les deux femmes se regardèrent avec un sourire de mutuelle entente.

— Il est donc compris qu'il s'agit de Gérard, dit la baronne. Depuis longtemps, vous le savez, j'ai l'œil sur lui. Je vois d'ici sa place dans mon registre, tout en haut du feuillet 5, à gauche. Seulement je voulais avoir quelqu'un de très, très bien à lui proposer, de la fortune cela va sans dire, mais ce n'est pas le plus difficile, on en trouve toujours quand on veut, on s'affuble d'une Américaine, le père a déterré des lingots, la mère a servi dans une brasserie et la fille vous assure qu'elle est d'une « very old family indeed », pas du tout comme tels ou tels de ses compatriotes qu'on reçoit à Paris, et qui, eux, sont des gens de rien, peuh! j'ai horreur des mésaillances; épouser du 3 pour 100 sous prétexte qu'on a du sang pour trois, c'est joli comme mot, mais cela tourne toujours mal. Donc il s'agissait de découvrir à la fois la fortune, la famille, sans compter la personne, car je ne voudrais pas que mon cousin s'enchaînât à un monstre. Convenez que tout cela n'est pas commode à réunir.

Elle s'interrompit pour respirer.

— Enfin, je m'imagine avoir déniché le *rara avis*, continua-t-elle, et, comme il arrive parfois, je l'avais sous la main sans m'en douter. Mais je croyais à de grandes prétentions d'argent, et c'est tout le contraire. Voilà en deux mots le résumé de ma candidate. Inutile de vous faire mystère de son nom, elle s'appelle Odette de Larcy, fille unique, dix-huit ans, jolie blonde très présentable. On n'accusera jamais Gérard de l'avoir épousée par raison. Le père, le comte de Larcy, bonne noblesse d'Anjou, mais sans illustrations, est mort il y a cinq ans, laissant à sa fille 150 000 francs de rente clairs et nets. La mère jouit d'une fortune à peu près équivalente; donc, dans l'avenir, 300 000 francs au bas mot, sans compter l'héritage d'une tante, une sœur de Mme de Larcy, veuve sans enfants. Mais ici mes renseignements se brouillent, et puis il ne faut jamais tabler sur des collatéraux; enfin, même sans la tante, le chiffre me paraît assez joli; dans tout cela je ne vois pas un *mais*, qu'en dites-vous, cousine?

— Je dis, ma chère petite, que cela me paraît trop beau! fit Mme de Valrégis en hochant la tête. Une fille dans la position de Mlle de Larcy n'a que l'embarras du choix. Pourquoi voulez-vous que ce choix aille se fixer sur mon pauvre Gérard? Vous prenez pour des possibilités ce qui n'est qu'un désir de votre excellent petit cœur.

— Mais ne croyez pas! reprit Mme de Langeac avec vivacité. Vous savez bien que, sous mes apparences d'écervelée, j'ai un fonds de prudence en réserve pour mes amis. Pensez-vous que je viendrais vous entretenir d'une idée de mariage simplement parce qu'elle aurait germé dans ma tête? Non, la situation est celle-ci : Mme de Larcy, qui est ma voisine de campagne, appartient à une vieille famille du Quercy, elle était peu riche, pas du tout jolie, fort entichée de son nom. Ce n'est que sur le coup de trente ans et par suite de difficultés avec son père qu'elle s'est résignée à épouser M. de Larcy, et je crois bien qu'elle a employé ses quinze ans de ménage à déplorer sa résolution tardive. M. de Larcy était un despote ayant l'horreur du monde, il a séquestré sa femme, hiver comme été, dans l'Anjou, et la malheureuse a achevé ses meilleures années seule dans un grand château écrasant de luxe et de tristesse. Une fois veuve, elle a voulu essayer de la vie de Paris; mais, aux environs de la cinquantaine, on ne refait pas ses habitudes. Elle s'est trouvée ici toute dépaysée et s'est adressée à moi pour l'aider à nouer des relations. Cela a établi entre nous une sorte d'intimité, et, tout récemment, elle m'a ouvert son cœur au sujet de sa fille. Odette, je vous le disais, n'a que dix-huit ans, elle est sortie il y a six mois du couvent de l'Assomption, mais sa mère veut la marier

le plus tôt possible, et ne demande à son futur gendre d'autre apport qu'un nom et des alliances. « Quant à l'argent, dit-elle, je sais par expérience que lorsqu'il n'est pas accompagné d'autre chose, il ne contribue guère au bonheur, l'important c'est de savoir s'en servir. Je ne veux pas que ma fille végète misérablement comme je l'ai fait. Que son mari lui plaise, qu'il soit homme du monde, qu'il lui crée une vie agréable et entourée, il satisfera à toutes mes exigences. » J'espère que voilà une personne raisonnable, cousine Eglée. Vous sentez qu'alors la pensée de Gérard m'est venue tout de suite et, sans me dire autorisée, bien entendu, sans le compromettre, j'ai ébauché son portrait à Mme de Larcy. Oh! j'ai été très éloquente, je vous jure; d'ailleurs, lorsqu'on plaide la cause d'un Valrégis, les arguments foisonnent, mais je n'ai rien oublié, ni du côté paternel ni du côté maternel! Le Valrégis embrassé en plein champ de bataille à Poitiers par le roi Jean; le Montescourt refusant l'alliance d'une Médicis à cause des pilules, les trente-deux quartiers de noblesse des uns et des autres, enfin et surtout le chapelet sans fin des parentés illustres. Il va sans dire que Gérard, personnellement, a eu sa bonne part; et la mère de Gérard aussi. Mme de Larcy a pris feu et flamme, tout ce qu'elle désire, c'est une présentation, et c'est pour l'arranger avec vous que je suis ici. Tout va marcher à souhait, vous allez voir. Avant huit jours les jeunes gens seront fous l'un de l'autre et dans six semaines nous commanderons la corbeille!

La marquise sourit de l'entrain confiant de la jeune femme.

— Comme vous allez vite en besogne, Jeanne, dit-elle un peu tristement. Les événements heureux n'arrivent guère avec cette facilité. Je vous le répète, je voudrais que les conditions fussent moins belles. Nos chances de réussite seraient meilleures.

— Mais puisque je vous affirme que la décision est toute entre vos mains, reprit la baronne. Je n'ai qu'une crainte, c'est que Gérard ne se montre résistant. Il doit avoir son idéal, ce grand garçon qui plane dans l'éther, un idéal qui ne réside pas sur notre globe terrestre, car lorsque, par hasard, on le voit dans un salon, il ressemble à un condamné qui fait son temps. Je me suis gardée, par exemple, de parler de son humeur sauvage; j'ai dit qu'il adorait le monde, — il faut bien mentir un peu, — bref, c'est lui seul qui peut mettre des bâtons dans les roues. Quant à la petite, il n'aura pas de peine à en faire la conquête. Jamais le *Veni, vidi, vici* du bonhomme qui m'ennuyait tant dans mon enfance n'aura été plus applicable! Odette est une de ces natures naïves destinées à être en extase devant un mari. Elle l'adorera bêtement du premier jour! Je ne vous dis pas qu'elle soit d'une intelligence hors ligne, mais

à quoi cela sert-il pour une femme? D'ailleurs elle est très jolie, ce qui vaut infiniment mieux.

— Si vraiment tout dépend de mon fils, dit la marquise, je me fais fort de le convertir. Il a beau pousser le désintéressement jusqu'à l'absurde, il ne sera pas assez fou pour rejeter de pareilles ouvertures. Mon Dieu! si je pouvais le voir heureusement marié, occupant la place qui aurait dû toujours être la sienne, il me semble que tous les déchirements du passé ne compteraient plus pour rien. Ah! chère enfant, tâchez de réussir! Vous aurez changé en bonheur la tristesse de mes dernières années, ce sera votre récompense...

Un nouveau coup de sonnette coupa court à cette effusion reconnaissante.

— Je me sauve avant le flot, dit la baronne en rajustant ses fourrures. Je voudrais bien rester, mais aujourd'hui j'ai trop à faire. Convenons vite de notre plan de bataille. Vous allez parler à Gérard et, s'il est raisonnable, nous organiserons l'entrevue chez moi, n'est-ce pas? Un terrain neutre. Et puis, c'est tout ce que j'aime.

Elle tendit ses joues à Mme de Valrégis.

— A bientôt, cousine, j'attends demain de vos nouvelles.

Ce jour-là, Mme de Valrégis eût peut-être désiré une affluence moins nombreuse, car elle avait hâte de se retrouver seule et de repasser dans son esprit tous les détails de sa conversation avec Jeanne de Langeac. En vérité, cela ne ressemblait-il pas à un songe bleu, ces millions tombant inopinément aux pieds de Gérard qui, au dire de la baronne, n'avait qu'à se baisser pour les prendre? Après tout, on verrait bien...; l'important était de décider son fils. Elle savait qu'elle ne s'engageait pas témérairement lorsque, tout à l'heure, elle répondait de sa docilité. Quels que fussent ses scrupules et ses objections, elle saurait bien dissiper les uns et réfuter les autres. Toutefois, Jeanne avait raison. C'était un original que Gérard. Là où un autre ne verrait que le moyen béni de s'affranchir des préoccupations d'une vie besoigneuse, lui aurait des doutes et des répugnances! N'avait-il pas mille fois exprimé son mépris pour les coureurs de dot, pour ceux qui se jettent dans l'aventure du mariage comme dans une spéculation qui doit leur rapporter de gros dividendes? Pour lui, les millions de Mlle de Larcy seraient un motif d'hésitation plutôt qu'un excitant!

Heureusement elle était jolie. La marquise appuierait sur ce point, elle déploierait tout son arsenal d'arguments serrés et irréfutables. Quant à la responsabilité assumée, elle ne s'en effrayait guère. Son fils serait heureux malgré lui; plus tard, il la remercierait.

Le soir même, elle commença l'assaut. Aux premières paroles, Gérard pâlit. La question qui flottait toujours entre sa mère et lui

à l'état de menace vague prenait une forme précise. Il semblait au pauvre garçon être en face d'un billet à échéance, auquel il fallait faire honneur sous peine de laisser protester sa signature. En fait, de quoi provenait cet éloignement pour le mariage, sinon de ce que sa mère le lui présentait toujours comme la carte forcée, comme l'expédient nécessaire pour se relever aux yeux du monde. Lui, avec la sévérité intransigeante d'une âme neuve aux choses de la vie, jugeait ce calcul odieux. Il avait eu d'autres rêves, de beaux rêves chimériques, sur la vie à deux avec une femme qu'il aurait choisie, une femme aimée, vaillante, qui le fortifierait en s'appuyant sur lui. Pauvre Gérard! il était resté très jeune malgré ses trente ans!...

Mme de Valrégis, sans se soucier de ce qui se passait dans l'esprit de son fils, se grisait de sa propre éloquence. Tout n'était-il pas réuni dans ce mariage inespéré? Gérard, eût-il conservé sa fortune, aurait-il pu contracter une alliance plus sortable? Et aujourd'hui que le moyen lui était fourni de redorer son blason sans le ternir, ne devait-il pas remercier une providence miséricordieuse?

Et la marquise s'attendrissait, évoquant les douceurs intimes qui attendaient le jeune homme au foyer conjugal! Ce serait comme une ère nouvelle qui s'ouvrirait. Le bonheur commencerait pour lui et, pour elle, la pauvre mère si brisée par les événements, désormais elle n'aurait plus à se plaindre; les révoltes amassées dans son cœur se convertiraient en hymne d'allégresse! Et tout serait changé. Cette vocation artistique qu'elle avait contrariée, qui avait été entre Gérard et elle une cause de perpétuelle dissension, elle y applaudirait le jour où il n'y aurait plus d'équivoque possible, où le marquis de Valrégis révélerait au monde un talent dont il n'aurait plus besoin pour battre monnaie...

Elle poursuivait ainsi à perte d'haleine. Mais de toute cette argumentation, de l'exposé prolixe des qualités physiques, morales et pécuniaires de Mlle de Larcy, Gérard ne retenait que deux choses : s'il se laissait faire, sa mère serait moins malheureuse, et lui serait plus libre de se consacrer à son art. Une seule de ces deux raisons eût peut-être suffi à le décider. Réunies, elles étaient toutes-puissantes. Ce fut néanmoins sans élan qu'il formula son adhésion.

— Peut-être vous illusionnez-vous, ma mère, dit-il avec un sourire d'ironie très douce, Mlle de Larcy sera sans doute moins facilement consentante que ne le suppose notre cousine. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas de mon côté que naîtra l'obstacle, seulement, je vous en conjure, ne vous hâtez pas de vous réjouir, la déception vous serait trop amère.

Mais la marquise, toute joyeuse de sa prompte victoire, avait oublié ses défiances.

— Si je dois en croire Jeanne — et elle ne parle qu'à bon escient — dit-elle, vous êtes tout agréé d'avance, mon fils! Sans excès d'orgueil maternel, je ne crois pas que vous puissiez gâter vos chances en vous faisant connaître.

Et avec un geste caressant, très rare chez elle, ses mains se posèrent sur la tête brune du jeune homme.

— Voici la première heure de consolation que le ciel m'accorde depuis la mort de votre père, murmura-t-elle d'une voix émue, puissent mes espérances se réaliser!

Et Gérard, en sentant les larmes de sa mère sur son front, en retrouvant sur sa figure amaigrie l'expression qu'elle portait aux temps heureux, ne regretta plus sa promesse.

Le lendemain, Mme de Langeac était réveillée par un billet de la marquise. « Victoire gagnée! » écrivait celle-ci. « Gérard est dans les meilleures dispositions. Maintenant, chère petite, prenez le commandement, je m'en rapporte aveuglément à votre tactique. Nous sommes à vos ordres pour le jour, l'heure et l'endroit qu'il vous plaira d'indiquer... »

— Voilà qui va bien, fit la baronne, et un peu d'attendrissement se mêla à son rire malicieux. Ordinairement ce sont les mères affligées de filles qui montrent cette ardeur, mais ici les circonstances sont toutes spéciales! Pauvre femme! elle a bien droit à des compensations... Et l'affaire se fera, poursuivit-elle tout en dégustant son chocolat et ses tartines beurrées. Pourvu que Gérard ne trouve pas la petite trop bête! Ah bah! il mettra cela sur le compte de la timidité, après ils se débrouilleront. Aujourd'hui même, je vais chez Mme de Larcy!

III

De toutes les corvées dont nous compliquons l'existence, il n'en est guère de plus insupportable, lorsqu'on est directement en cause, qu'une présentation pour ce qu'on est convenu d'appeler le bon motif. C'est au reste partout et toujours le même luxe de précautions naïves qui ne trompent personne. La jeune fille est censée ne rien savoir, afin, dit-on, qu'elle soit plus naturelle et qu'on puisse la voir sous ses couleurs véritables. En réalité, elle est au courant de tout et a passé une heure devant sa glace pour bien s'assurer qu'elle est en pleine possession de tous ses moyens. Les moindres détails de sa toilette et de sa coiffure ont été anxieusement étudiés par sa mère qui, jusqu'à la dernière minute, s'est montrée prodigue de recommandations sur la tenue à observer, et a si bien fait qu'à moins d'un miracle, l'attitude de sa fille sera forcément contrainte et empruntée. Toutefois, pour celle-ci, qui n'est appelée qu'à jouer

un rôle passif en harmonie avec la réserve imposée à son âge et à son sexe, les difficultés seront moins grandes, pourvu que l'émotion ne lui altère pas les traits et qu'elle réponde par monosyllabes, c'est tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander. Quant au malheureux jeune homme, c'est autre chose; de lui, on sera en droit d'exiger qu'il se montre sous le jour le plus séduisant, il devra ignorer le ridicule de sa position et trouver la note juste : aimable, mais pas trop empressé, causant, mais pas trop à son aise, spirituel, tout en ne s'écartant pas du cercle des banalités convenables. Encore, s'il ne s'agissait pour les deux intéressés que de se plaire réciproquement, la jeunesse est indulgente à la jeunesse, mais ne savent-ils pas qu'ils sont en face d'un aréopage qui prononcera en dernier ressort, qui enregistre les paroles de l'un, la manière d'être de l'autre et se forme un jugement favorable ou hostile qui pèsera d'un poids décisif dans la balance! Le moyen, hélas! d'être soi dans de pareilles conditions!

Pourtant, le système reste en pleine vigueur, à peine ébranlé par l'exemple de nos voisins d'outre-Manche, et, malgré ses inconvénients, peut-être les résultats ne sont-ils pas plus mauvais que ceux du système contraire, qui consiste à s'étudier librement et à se choisir sans contrôle.

L'entrevue entre Mlle de Larcy et Gérard devait être conduite d'après toutes les règles du vieux jeu. Mais le tact de la petite baronne était là pour en atténuer la gaucherie solennelle. Les choses se passèrent simplement; on se rencontra au thé de cinq heures de Mme de Langeac. Vraiment celle-ci n'avait rien exagéré en assurant qu'Odette était une héritière présentable, son visage de baby blanc et rose, son regard limpide, son sourire à fossettes, offraient un ensemble sinon très original, du moins fort plaisant à l'œil. De prime abord Mme de Valrégis fut captivée — il est vrai qu'elle ne demandait qu'à l'être. — Son expression rigide s'adoucit, sa dignité froide se fondit en bienveillance, et Odette, dont le petit cœur était facile à prendre, se sentit irrésistiblement gagnée par le charme affectueux de sa belle-mère en expectative. Le charme opéra aussi sur Mme de Larcy. Elle était venue avec une secrète appréhension de se rencontrer avec la marquise de Valrégis, celle qui, quelques années plus tôt, donnait le ton à la société la plus exclusive de Paris. En la voyant si simple, si peu désireuse d'éblouir ou de s'affirmer, la comtesse éprouva un soulagement qui devint rapidement de la reconnaissance. Ses timidités de provinciale s'évanouissaient, sa conversation coulait sans effort et elle savait un gré infini à celle qui accomplissait ce miracle.

Quant à Gérard, sans déployer l'habileté de sa mère, il obtint un succès au moins égal au sien. Ce beau garçon élégant, aux formes

irréprochables, fut jugé par Mme de Larcy comme devant être à la fois la perfection des gendres et la perfection des maris. Et, pour Odette, son imagination de pensionnaire en fit sur l'heure un héros de roman. Au sortir de cette première entrevue, et bien qu'elle connût à peine le son de la voix du jeune homme, elle se fût volontiers rendue à la mairie et à l'église, prête à y reconnaître Gérard, marquis de Valrégis, pour son futur seigneur et maître.

Tout avait donc marché à souhait et au delà des prévisions les plus optimistes de la baronne. Gérard, sans partager absolument l'enthousiasme maternel, ne pouvait lui opposer aucune critique raisonnable. Odette était incontestablement une jolie enfant, elle devait être bonne, si sa physionomie n'était pas trompeuse. A tout prendre, il ne pouvait guère se considérer comme une victime parce qu'on lui imposait une jeune et jolie femme.

Le cérémonial des préliminaires suivit son cours régulier. Il y eut échange de cartes, échange de visites, puis une série de petits dîners intimes : dîner chez Mme de Langeac, heureuse de poursuivre son rôle de *deus ex machina*; dîner chez Mme de Larcy, dans son bel hôtel du boulevard Haussmann, où le luxe s'étalait trop bruyamment en même temps que la tenue de maison laissait percer l'inexpérience d'une direction novice. Enfin, dîner chez la marquise, qui, trop grande dame pour éprouver un sentiment de mauvaise honte, ne cherchait pas à dissimuler la simplicité de son intérieur. Dans ces occasions, on laissait aux jeunes gens toute liberté de causer ensemble. Et parfois les mères échangeaient un sourire de secrète intelligence en notant l'animation d'Odette, en entendant son rire argentin. Visiblement elle prenait plaisir au tête-à-tête et rendait la tâche de Gérard singulièrement aisée.

Mais on pouvait difficilement deviner si le plaisir était réciproque. Gérard ne trahissait guère ses sentiments véritables; son empressement discret, l'exquise politesse avec laquelle il écoutait les bavardages de Mlle de Larcy, tout cela ne prouvait pas grand'chose. Était-il épris ou obéissait-il simplement aux règles de sa parfaite éducation ?

Hélas! lorsqu'à part lui il faisait son examen de conscience, il s'avouait tristement qu'il ne s'était jamais senti aussi peu amoureux ! Mlle de Larcy lui faisait l'effet d'un de ces livres joliment reliés qui ornent une bibliothèque, mais qu'on ne songe jamais à lire. Lui avait commis l'imprudence de feuilleter le volume et, dès la première page, il reconnaissait que cette lecture était d'un inexprimable ennui. Il redoutait le moment, pas bien éloigné, où le rire perpétuel et les enfantillages d'Odette ne lui causeraient qu'énervement et lassitude. Mais, toutes ces impressions, il les renfermait en lui-même. Le jour où il avait promis à sa mère une soumission aveugle,

n'avait-il pas eu l'intuition qu'il se laissait prendre dans un engrenage? Maintenant il fallait aller jusqu'au bout, et comme notre pauvre cœur humain a toujours besoin de se payer de chimères, il se rassurait par une série de raisonnements spécieux. Odette, après tout, n'avait que dix-huit ans. A cet âge, l'esprit est encore imparfaitement développé! Peut-être se formerait-elle; peut-être, corrigée de son langage de pensionnaire, se révélerait-elle moins nulle.....

Fidèle à sa parole, il continuait à faire sa cour, et Odette voyait son petit roman se dérouler le plus prosaïquement du monde, sans aucun incident fâcheux. Maintenant il touchait à la conclusion orthodoxe et prévue, car dans un conciliabule tenu entre la marquise et Mme de Langeac, il avait été décidé que le moment était venu de lancer la demande officielle, une pure formalité, attendu que, déjà, les notaires avaient fait leur besogne et qu'on était d'accord sur tous les points. Mme de Valrégis abandonnait Pierrefitte au jeune ménage. Un sacrifice qui n'en était pas un, car le château était fermé depuis des années, faute de moyens pour l'entretenir. Elle se réservait d'ailleurs le droit d'y passer l'été. Il était convenu, en outre, qu'elle demeurerait l'hiver à Paris avec ses enfants. Odette, qu'on avait sondée à ce sujet, se déclarait toute heureuse de se mettre sous la direction de sa belle-mère et de profiter de ses conseils. Quant à la fortune de Mlle de Larcy, par une rareté digne d'être notée à notre époque, le chiffre n'en était pas sensiblement au-dessous de ce qu'on avait annoncé. Rien ne s'opposait donc à ce qu'on proclamât les fiançailles.

La petite mise en scène inévitable de ces sortes de cérémonies ne fit pas défaut. Mme de Larcy s'attendrit et eut une crise de larmes, Odette se jeta dans les bras de Mme de Valrégis avec la tendresse qu'une belle-fille ressent toujours pour sa belle-mère avant de se mettre à la détester. Gérard obtint la permission de déposer un timide baiser sur la main de la jeune fille. Quelques heures après, celle-ci recevait un bouquet d'un blanc immaculé et, à son doigt, brillait le saphir traditionnel.

Le sort en était jeté et, une fois de plus, deux êtres humains allaient tenter le problème de se rendre heureux l'un par l'autre.

On était au milieu de février. Malgré l'impatience de Mme de Valrégis et que partageait secrètement la petite fiancée, on décida de ne célébrer le mariage qu'après Pâques, qui, cette année-là, tombait vers la fin d'avril. Deux mois ne seraient pas de trop pour les préparatifs du trousseau et de la corbeille et pour remettre Pierrefitte en état, puisque les jeunes gens devaient y passer leur lune de miel. De plus, cette date coïnciderait avec le retour de la sœur de Mme de Larcy, la marquise de Surville, qui ne devait revenir de

Rome, où elle avait passé l'hiver, qu'après les solennités de la semaine sainte. C'était cette tante, veuve et sans enfants, dont Mme de Langeac avait parlé au début comme pouvant être une tante à espérances. Rien, au reste, n'était venu convertir ses suppositions en certitude, et elle avait jugé de meilleur goût de ne pas éclaircir l'hypothèse. Odette était vraiment assez riche de son fait pour qu'on ne s'enquît pas aussi minutieusement de ses héritages possibles, mais que Mme de Surville fût disposée ou non à faire de sa nièce son héritière, celle-ci professait une adoration enthousiaste pour cette tante Yolande, dont le nom revenait à tout instant sur ses lèvres : c'était tante Yolande seule qui savait l'amuser lorsqu'elle était petite; plus tard, c'était tante Yolande seule qui lui expliquait ses leçons de manière qu'elle les comprît; c'était chez tante Yolande qu'elle allait pendant les vacances, dans ce beau château de Normandie, où la vie n'était qu'un plaisir perpétuel. Mon Dieu! comme Odette s'y était amusée! C'était pour elle, l'été dernier, que tante Yolande avait donné un bal là-bas! un vrai bal qui avait duré jusqu'au matin. Ah! quel joli souvenir elle en gardait!... Quel dommage que tante Yolande n'eût pas été à Paris cet hiver! elle aurait donné un autre bal, elle était si bonne, elle ne savait rien refuser à sa nièce... Et Gérard écoutait, sans beaucoup de patience, ces confidences dépourvues d'intérêt. Cet éternel refrain sur les perfections réelles ou imaginaires de tante Yolande le disposait, grâce à l'esprit de contradiction qui réside au fond de nous tous, à prendre Mme de Surville en aversion. Jamais Odette ne lui paraissait plus insipide que lorsqu'elle était lancée sur ce sujet inépuisable.

Ce fut donc avec un sentiment de satisfaction un peu méchante que huit ou dix jours avant la date fixée pour le mariage, il apprit que Mme de Surville n'y assisterait pas...

Elle revenait en France lorsqu'à Gênes, en descendant de voiture, elle avait fait un faux pas et s'était démis le pied. On avait cru d'abord que ce n'était qu'une simple foulure, mais bientôt les médecins avaient reconnu une fracture de l'os, pas dangereuse, mais demandant six semaines, deux mois peut-être, d'immobilité absolue. Dans ces conditions, « tante Yolande » avait écrit pour supplier qu'on ne différât pas le mariage à cause d'elle.

Tout d'abord Odette avait poussé les hauts cris, elle attendrait, elle ne se marierait pas sans sa tante bien-aimée. Mais ce bel élan s'était calmé assez vite, on n'avait pas eu grand'peine à la convaincre qu'à la veille même de la cérémonie il était trop tard pour la retarder indéfiniment. Son cœur, au reste, plaidait pour Gérard plus éloquemment que celui-ci ne plaidait pour lui-même, les invitations furent donc lancées et une nouvelle lettre de tante Yolande

dissipa le chagrin d'Odette; la guérison faisait des progrès sûrs, sinon très rapides. Mme de Surville espérait pouvoir se transporter en Normandie au mois de juin, c'est là qu'elle attendrait la visite de sa nièce et de son neveu, ce neveu inconnu qu'elle aimait d'avance, disait-elle. La lettre était accompagnée d'un triple rang de perles dont la grosseur et l'orient donnèrent à réfléchir fort agréablement à Mme de Valrégis. Vraiment, son fils avait trouvé à la fois toutes les conditions de bonheur! Plût à Dieu qu'il le comprît comme elle le comprenait!

Gérard ne mesurait pas sans doute toute l'étendue de sa félicité, mais le monde jugeait comme en jugeait sa mère. Odette était peu connue dans la société. A la soirée de contrat donnée chez Mme de Larcy, mais où la plupart des invités étaient ceux de Mme de Valrégis, la jeune fille, tout illuminée de joie, aimable comme on sait l'être lorsqu'on est heureux, obtint un succès de beauté.

« Trop jolie pour une héritière, disait-on. En vérité, ce Gérard peut bénir son étoile : épouser à la fois des millions et une jolie femme qui vous adore! car il est visible que la petite a eu le coup de foudre. »

A l'église, lorsqu'elle parut, la mine recueillie sous un long voile, lorsqu'au moment de prononcer le oui décisif, elle se retourna avec un joli mouvement de déférence vers sa mère, pour solliciter son approbation, il y eut dans l'assistance un courant sympathique. Les réflexions qui s'échangeaient étaient tout en faveur de la mariée dont l'extrême jeunesse et l'expression timide désarmaient la critique. M. de Valrégis obtenait moins de bienveillance, son visage imperturbable ne trahissait en rien le sentiment de son triomphe. N'était-ce pas de l'affectation? Pourquoi ne pas laisser paraître tout simplement la satisfaction fort naturelle qu'il devait ressentir?

C'est là ce qui se murmurait dans la foule. Et pourtant Gérard ne songeait guère à jouer une comédie. Impressionnable comme toute nature d'artiste, la solennité du rite religieux, cette mélancolie des chants d'église qui, jusque dans leurs hymnes d'allégresse, réveille toutes les tristesses de l'âme, le remplissait de trouble. Il se sentait agité de remords tardifs, il se demandait s'il avait le droit d'être là, de jurer à la face de Dieu et des hommes d'aimer par-dessus tout et pour toujours la pauvre petite créature agenouillée auprès de lui et pour laquelle il n'éprouvait qu'une indifférence profonde, inguérissable. Sous l'influence de son exaltation, il lui semblait commettre une lâcheté. N'était-ce pas indigne d'un homme d'honneur de se vendre pour de l'argent, d'étayer toute sa vie future sur un mensonge? Odette ne se doutait guère des réflexions découragées dont elle formait le sujet. Elle priait de

tout son cœur, prenant pour de la ferveur religieuse la joie débordante qu'elle s'efforçait de contenir, s'interrompant par intervalles pour jeter un regard de fierté attendrie sur celui que le ciel lui donnait pour époux. Et ce fut la tête haute, la démarche assurée qu'elle sortit de l'église s'appuyant sur le bras de son mari. Maintenant, il était bien à elle, et une sensation de sécurité, d'abandon d'elle-même l'enveloppait tout entière, prêtant un attrait inusité à ses jolis traits insignifiants.

Gérard eut vaguement conscience de cette transformation et, à côté du remords, s'éveilla en lui un sentiment de respect pour cette enfant qui se donnait, elle, non par calcul, mais par entraînement sincère. Certes, il n'était pas digne de cette tendresse désintéressée; mais, au moins, ne saurait-elle jamais combien il le méritait peu. Il gardait pour lui ses secrètes défaillances. Pauvre Odette! il devait être facile de mettre sa pénétration en défaut; quand même son bonheur ne reposerait que sur une illusion, qu'importe! pourvu qu'elle fût heureuse jusqu'au bout.

C'est une vérité banale que la lune de miel constitue l'épreuve la plus dangereuse de la vie conjugale. Je n'aborde pas le côté physiologique, la révolte de la jeune fille ignorante en face des réalités qui tuent toute poésie, la satiété rapide que crée chez l'homme la sécurité de la possession, mais j'envisage le point de vue moral. Combien difficile, en effet, ce tête-à-tête ininterrompu de deux êtres qui se connaissent à peine, se défient instinctivement l'un de l'autre, troublés par la crainte inavouée de se découvrir réciproquement mille défauts, mille divergences de goûts et de caractère. Ah! dans ces premiers jours, que de déceptions petites ou grandes silencieusement dévorées! En supposant même que cette défiance n'existe pas, n'est-ce pas une souveraine imprudence que d'affronter cette solitude à deux, de soumettre cette sympathie naissante à une analyse trop approfondie? Bien souvent, en effet, l'amour le plus solidement enraciné ne résiste pas à un rapprochement trop continu. On fait alors cette triste découverte si bien définie par Bourget, que deux âmes humaines ne peuvent jamais se fondre entièrement l'une dans l'autre, qu'il reste toujours entre elles un mur de séparation imperceptible, mais infranchissable, et que, quel que soit l'effort de notre misère pour sortir de notre isolement, nous sommes condamnés à rester éternellement seuls par la vie.

Sans doute, le désenchantement est plus grand lorsque l'illusion a été plus complète. A ce compte, Gérard, qui ne s'était jamais fait la plus petite illusion sur la valeur intellectuelle de sa jeune femme, eût dû logiquement moins souffrir en la trouvant telle qu'il l'avait pressentie; mais l'esprit humain manque parfois de logique. D'ail-

leurs, un espoir secret se mêle toujours à nos résignations. Inconsciemment, M. de Valrégis avait espéré quelque consolante surprise. Hélas! que peu de jours avaient suffi pour lui démontrer l'inanité de ses espérances!

Odette, grisée par son bonheur, se croyant aimée comme elle aimait, n'observait ni réserve ni réticences. Gérard, par là même qu'il était son mari, avait droit à toutes ses pensées; elle ne lui en épargnait aucune, et ce torrent de confidences dans lesquelles il ne pouvait démêler que des impressions vulgaires étaient, pour le pauvre garçon, autant de révélations cruelles.

Aussi avait-il promptement renoncé au travail d'investigation qui aboutissait à de si pénibles découvertes; ses efforts se bornaient à ne rien laisser percer de la fatigue qu'il éprouvait; cent fois par jour il s'exhortait à l'indulgence en se disant que si l'intelligence d'Odette était encore au-dessous de ce qu'il avait craint, du moins elle se rachetait par le cœur et, pour une femme, n'est-ce pas le côté essentiel? Le bonhomme Arnolphe n'a-t-il pas bien défini son rôle lorsqu'il a dit :

> Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
> De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.

Or, qu'Odette l'aimât, cela ne pouvait faire un doute. Elle ne se montrait que trop prodigue de sa tendresse. Mais cette prodigalité même tournait contre elle; cette manifestation incessante et maladroite d'une ardeur qu'il ne partageait pas causait à Gérard une colère qu'il ne pouvait maîtriser. Ses belles résolutions de s'oublier lui-même, de conserver intact le bonheur de l'enfant qui s'était confiée à lui fléchissaient devant la pratique quotidienne. Il prévoyait avec épouvante le moment où il ne trouverait plus en lui la force d'exercer son hypocrisie méritoire, le moment où Odette, si peu clairvoyante qu'elle fût, s'apercevrait enfin de la nature véritable des sentiments qu'elle lui inspirait.

Quelque chose pourtant eût dû calmer en lui cette fièvre d'irritation — la douceur de se retrouver à Pierrefitte, dans cette terre aimée où chaque recoin évoquait les joies et les rêves de sa jeunesse.

Il y revenait pour la première fois depuis la catastrophe qui avait changé sa vie. Sa mère n'avait reculé devant aucun sacrifice pour sauver cette épave de leur fortune, mais, par une contradiction plus apparente que réelle, jamais elle n'était retournée dans ce château, conservé au prix des plus dures privations, — elle ne pouvait prendre sur elle de l'habiter misérablement, — elle se disait, non sans raison, que là, le contraste du passé et du présent s'imposerait à elle d'une façon trop brutale.

Aussi, à travers les années, Pierrefitte était demeuré désert, mais aujourd'hui il allait sortir de son abandon. Et, songeant à la résurrection des anciennes splendeurs, Mme de Valrégis avait levé au ciel des yeux mouillés de larmes reconnaissantes. Gérard, lui, pour d'autres motifs où la vanité n'avait aucune part, s'était réjoui de pouvoir rentrer enfin dans la chère demeure imprégnée de souvenirs; mais cette impression même, Odette avait trouvé moyen de la lui gâter. Elle était si peu faite pour saisir la poésie de ces vieilles murailles; leur sévérité grandiose la glaçait de tristesse et, dans sa franchise, dépourvue de tact, elle ne cachait pas ses appréciations à son mari. Quoi! c'était là le château qu'il aimait, qu'il admirait! Mon Dieu! mais quel singulier goût! il lui faisait à elle l'effet d'une concession à perpétuité. Ne vaudrait-il pas mieux renverser tous ces vilains murs dont la vue seule donnait le spleen, et élever à la place une belle habitation riante, quelque chose dans le genre anglais, avec des *bow windows*, de grandes ouvertures larges au lieu de ces horribles petites fenêtres étroites avec leurs carreaux à facettes qui interceptent le jour? Et comme Gérard ne pouvait retenir un frémissement d'impatience, elle le regardait avec une expression perplexe et ajoutait, croyant le deviner :

— Mais qu'importerait la dépense, Gérard? Moi, d'abord, vous le savez, tout ce qui vous ferait plaisir me ferait plaisir aussi!

Et elle insistait, heureuse d'une occasion de prouver son désintéressement, tandis que Gérard pâlissait d'irritation.

— Je l'aimerais mieux moins bonne, se disait-il avec désespoir. Une femme méchante ne l'est pas toujours, elle a ses heures de détente, et puis, on peut lutter avec elle, mais où est la ressource vis-à-vis de cette sottise incurable?

Les appréciations artistiques d'Odette ne valaient pas mieux en musique qu'en architecture. Un soir, énervé de son bavardage, Gérard se réfugie au piano; des fragments de ses compositions s'étaient retrouvés sous ses doigts, et peu à peu il oubliait tout, envahi par cette griserie délicieuse, connue seulement de ceux qui possèdent la faculté créatrice et qui jettent le meilleur d'eux-mêmes dans une œuvre, obéissant à une impulsion supérieure, se souciant peu que le monde les comprenne.

On les applaudit.

A mesure qu'il s'abandonnait à son inspiration, un apaisement se faisait en lui, les misères de sa vie disparaissaient, il était heureux. Une exclamation d'Odette le réveilla brusquement :

— Oh! mais Gérard, vous avez décidément la passion des choses lugubres, on se croirait à un enterrement.

Elle s'était rapprochée du piano.

— On m'avait bien dit que vous étiez musicien. Mais sans doute le temps vous a manqué pour travailler vos doigts. Moi, c'est autre chose. Au couvent j'avais toujours le prix de vélocité. Je me rappelle, au dernier concours, ç'a été un vrai succès, j'ai joué la *Pluie de perles*, vous ne connaissez pas? Ce serait un peu difficile pour vous, mais c'est si brillant! Au fait, je m'en souviendrai peut-être encore.

Elle prit la place de Gérard qui l'écoutait anéanti, et un déluge de notes dominées par le jeu de la pédale, s'échappa de ses doigts agiles. Aux traits succédaient les arpèges, les mains se croisaient l'une sur l'autre, la droite poursuivant un trille interminable, la gauche exécutant des broderies sur un thème dont l'auteur seul avait dû apprécier le mérite. Le tout s'acheva par un formidable trémolo et une série d'accords inégalement plaqués dont la discordance n'empruntait rien à la science wagnérienne. Odette se leva sur le dernier.

— Pas trop rouillée, dit-elle avec un sourire de satisfaction discrète. Ah! notre professeur avait bien raison : quand on possède son mécanisme, on se retrouve toujours.... Une autre fois je vous jouerai une rêverie de *Rosellen*.

Ici-bas, heureusement, et c'est ce qui empêche l'existence d'être tout à fait insupportable, aucune épreuve n'est éternelle. Gérard touchait à la fin de la sienne. Un matin Odette descendait triomphante, une lettre à la main :

— Une lettre de tante Yolande, s'écria-t-elle, chère tante! Elle ne nous oublie pas. Elle demande si nous n'en avons pas assez de notre tête-à-tête conjugal, si nous ne voulons pas la rejoindre à Surville! Qu'en pensez-vous, Gérard? Voilà longtemps que nous sommes ici. Je sais bien que c'est le plus beau moment de la vie, la lune de miel, mais, pour nous, elle ne finira jamais, n'est-ce pas? Alors ce régime de claustration est bien inutile. Nous sommes lundi aujourd'hui, si nous partions mercredi matin? Cela nous donnerait un jour pour faire les caisses?

Certes, Gérard ne demandait pas mieux. Même la société de « tante Yolande », qu'il haïssait sans savoir pourquoi, lui paraissait préférable aux flots de paroles sans suite et aux monotones protestations qu'Odette lui infligeait depuis deux mois, c'est un soulagement que de changer d'ennui. La réponse qu'emporta le courrier annonçait à Mme de Surville l'arrivée presque immédiate du jeune ménage.

Baronne C. de Baulny,
née Rouher.

La suite prochainement.

L'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

DES

JEUNES FILLES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

I

Je viens de parcourir la France et une partie de l'Europe, pour étudier les principales maisons d'éducation correctionnelle du continent. J'ai rendu compte ailleurs[1] de mes impressions sur les maisons destinées aux garçons; je voudrais parler maintenant des maisons de jeunes filles, et en parler simplement, comme un homme qui raconte ce qu'il a vu. J'espère qu'on voudra bien me suivre dans cette excursion. Quiconque s'intéresse ou à la science du cœur humain, ou au bien public, ou aux œuvres de la charité privée, doit connaître cette partie si intéressante de nos misères : elles ne sont pas de celles dont on puisse abandonner le soin à des hommes spéciaux. L'expérience prouve qu'ici les efforts de tous sont nécessaires, et que nulle âme vraiment religieuse n'a le droit de se récuser... Mais un voyage n'est utile et fructueux qu'à la condition qu'on l'ait préparé. Que mes lecteurs me permettent donc de faire pour eux en abrégé ce que j'ai fait pour moi. Demandons-nous d'abord : qu'est-ce que l'éducation correctionnelle? Quelles sont les jeunes filles auxquelles on l'impose? Combien y en a-t-il?

*
* *

Pour les filles mineures et pour les garçons de moins de seize ans, la loi est la même. Quand un accusé de moins de seize ans paraît devant les tribunaux pour un fait délictueux, quel qu'il soit, l'article 66 de notre Code pénal permet au juge de poser la question de discernement. Si le juge décide que l'accusée a agi avec discernement, il la condamne à l'amende ou à la prison. S'il décide qu'elle a agi sans discernement, il peut, selon les circonstances, ou

[1] Voy. le *Journal des Débats*, août-septembre 1892.

la remettre à ses parents, ou prononcer qu'elle sera envoyée dans une maison de correction, pour y être *élevée* et détenue pendant tel nombre d'années déterminé.

Si la prison est mauvaise aux enfants en général, elle ne peut être que très mauvaise aux filles : c'est ce qu'il est superflu de démontrer. Très souvent donc, et près des tribunaux les plus éclairés, la réponse négative à la question de discernement n'est inspirée que par le désir de substituer à l'emprisonnement l'éducation correctionnelle. Le juge peut, il est vrai, je viens de le dire, remettre l'enfant à ses parents, « selon les circonstances ». Mais il est certain que « les circonstances » doivent militer beaucoup plus souvent pour l'envoi en correction d'une fille accusée d'un délit que pour sa remise pure et simple à ses parents. Il n'est pas rare qu'un garçon ayant de bons parents ou des parents passables fasse un écart. Il a forcément, même dans le jeune âge, plus de liberté qu'une fille; il a donc plus d'occasions de se compromettre. Que des bambins soient partis en expédition ; qu'ils aient voulu faire les Robinsons ou mettre en pratique à leur manière ce qu'ils auront vu ou cru voir dans un livre d'aventures: qu'ils vagabondent ou qu'ils maraudent, qu'ils volent enfin (car il n'y a qu'un pas de la maraude au vol), il est possible qu'une bonne punition infligée dans la famille même leur suffise. Lorsqu'une fille fait une escapade, c'est qu'elle a été très mal surveillée, très mal gardée; dès lors, la remettre à ses parents serait commettre une mesure regrettable et pour elle et pour la société.

Pour elle, d'abord! Je n'ai pas besoin d'expliquer qu'une fille sans surveillance est plus en danger qu'un garçon. Il est tel garçon qui vagabondera par amour de la liberté, du grand air et de l'inconnu, et qui s'en tiendra là; une fille, jamais! Quand une fille est traduite devant les tribunaux sous l'inculpation de vagabondage, on peut être sûr qu'il y a là un euphémisme, ou que l'accusation ne dit pas tout. Mais j'oserai ajouter qu'une telle enfant fait peut-être courir à la société plus de dangers encore qu'un garçon. Sans doute, elle sera moins violente, elle tentera moins d'escalades et de bris de clôture; mais elle fera le mal comme, en d'autres cas, heureusement, la femme fait le bien, c'est-à-dire sans bruit, doucement, par une action lente, opérant autour d'elle des changements qu'on ne connaîtra peut-être que beaucoup plus tard. Puisque j'ai annoncé que je raconterais ce que j'ai vu, je m'expliquerai par un exemple positif. Dans la suite de mes visites, une curiosité bien naturelle m'a fait demander dans diverses maisons s'il s'y trouvait des petites filles de ma ville natale; et, en effet, j'en ai rencontré au moins deux ou trois. Leurs noms m'ont alors rappelé une triste affaire où

elles avaient joué un rôle qui n'était que trop important. Elles avaient erré et, dans leurs promenades, elles avaient tenté, puis volé, puis dénoncé plus d'une personne; elles avaient entrepris de démontrer (non sans quelque succès) que ceux qu'on les accusait d'avoir volés, elles ne les avaient point en réalité volés : elles avaient fait du chantage, elles avaient provoqué un procès scandaleux, où l'honneur et la carrière d'un fonctionnaire, reconnu depuis lors innocent, avaient été tenus en suspens pendant de longs mois. Qu'on ne me demande pas d'entrer dans plus de détails : cet exemple est de nature à me dispenser, je crois, d'insister. Alors qu'il y a 4800 garçons dans les établissements correctionnels publics ou privés de la France, on ne compte que 1000 filles environ qui aient le même sort. Mais il est permis de supposer que ces 1000 filles, en liberté, provoqueraient, faciliteraient, propageraient peut-être autant de mal que plusieurs milliers de petits garçons.

D'ailleurs, les proportions mêmes que je viens de rappeler sont de nature à attirer l'attention. Les femmes, en général, ne donnent guère, chez nous, que 12 pour 100 du total des accusés; mais si l'on prend l'ensemble des garçons et des filles envoyés en correction, l'on voit que les filles comptent dans cet ensemble pour un peu plus de 17 pour 100. Donc le jeune âge ne diminue pas, loin de là! il augmente, au contraire, les chances que la femme mal gardée a de se rapprocher de la criminalité masculine, et, dès qu'il s'agit du sexe féminin, les institutions pénitentiaires des mineures ont un intérêt social plus vif encore que les institutions pénitentiaires des adultes.

Pour les filles comme pour les garçons et plus encore que pour eux, il y a lieu de s'inquiéter d'abord de la façon dont on les arrête. Car il y a un vestibule à la maison d'éducation correctionnelle comme à la maison de réclusion, et le malheur est que chez nous le vestibule est le même. Ainsi, des enfants à qui on doit, par mesure de salut public autant que par humanité, éviter la prison et ouvrir une maison d'éducation, débutent précisément par cette prison qu'on s'ingéniera plus tard à leur épargner. Une petite fille mendie, ou elle erre à l'abandon sans domicile, ou elle a été arrêtée dans la bande que formaient ses père et mère : on commence par la mettre en prison en attendant que, six mois après, on la confie à la maison d'éducation, afin, comme auront dit justement son défenseur et peut-être aussi le ministère public, afin de lui éviter la flétrissure de la prison. Mais cette flétrissure, elle l'a et la gardera, car la prison qu'elle a subie a beau être qualifiée de préventive, elle n'en aura pas moins été la prison, avec les promiscuités que nous tolérons, que nous imposons encore en 1892.

A Paris, on avait mis les filles en prévention à la Conciergerie. Elles y étaient mal, dit-on, et je n'y contredis pas, les ayant vues là peu proprement tenues, médiocrement surveillées et logées dans des conditions très peu salubres. Mais, pour remédier au mal, on les interne en ce moment... où cela? A Saint-Lazare! Il est vrai qu'un jour peut-être elles y bénéficieront de la compagnie des Sœurs de Marie-Joseph, et qu'en attendant elles sont isolées pendant la nuit (le quartier qu'on leur a aménagé le permettait); mais enfin, elles auront été à Saint-Lazare, l'unique prison de toutes les femmes arrêtées, jugées ou condamnées dans Paris pour quelque cause que ce soit.

D'où vient qu'on se résigne à de telles anomalies? Sans doute de ce qu'on a toujours l'habitude, en France, de présumer la culpabilité de la personne arrêtée. La mesure même qui, en vertu de l'arrêt de non-discernement, envoie une enfant en correction semble toujours une concession, une sorte de grâce. Et encore a-t-on gardé cette idée que la maison de correction est aussi mauvaise, pire peut-être que le bagne auquel, du reste, elle conduit. Alors, se dit-on, pourquoi tant se gêner? De tels enfants en valent-ils la peine? Eh bien, j'admets, si l'on veut, que, pour un adulte, cette présomption de culpabilité soit, dans la grande majorité des cas, la plus vraisemblable des hypothèses; j'admets que, pour eux, il faille renoncer, dans la pratique, à cette formule protectrice que tout accusé doit être réputé innocent et traité comme tel jusqu'à sa condamnation! Je dis qu'il y a, non seulement excès de sévérité, mais faux calcul et imprévoyance grave à mettre les enfants, les jeunes filles surtout, sous la même loi. Un enfant est arrêté; présumez que la faute en est à ses parents et non à lui, vous risquerez moins de vous tromper; puis vous serez amené, par cette seule idée, à prendre tout de suite en sa faveur des mesures non seulement plus humaines, mais plus favorables à la moralité publique.

Après la prévention et après l'arrêt viennent les délais d'appel : l'enfant, celui-là même qu'on a déclaré avoir agi sans discernement et que l'on a, en conséquence, « acquitté », demeure en prison. Nous n'avons pas encore d'asiles spéciaux pour ce genre de prévenus ou de détenus. C'est seulement quand les délais d'appel seront expirés que le ministère de l'intérieur pourra choisir à l'enfant sa maison d'éducation correctionnelle et se préoccuper de l'y faire parvenir.

Ici, la situation des filles est devenue, chez nous, meilleure que celle des garçons. J'ai raconté, en un autre lieu, comment les garçons envoyés en correction n'arrivent souvent à la colonie que par groupes et après avoir fait, dans des prisons départementales,

plusieurs étapes désastreuses. Les filles sont conduites beaucoup plus vite à leur destination et elles y sont conduites individuellement. Jadis, on les expédiait, d'une façon quelconque, sous la garde d'un homme de police ou d'un gendarme. Un abus criminel, surpris et dénoncé par une inspectrice générale en tournée, fit renoncer à ce système. C'est une personne, c'est, par exemple, une religieuse de la maison même qui est avisée et qui vient prendre l'enfant sans retard. « Hier, me disait une Sœur, l'une de nous a ramené une enfant d'Arras; aujourd'hui, on nous en annonce une nouvelle qui nous attend à Douai : une autre Sœur ou la même repart tout aussitôt. »

J'ai entendu, non sans terreur, un fonctionnaire exprimer la crainte qu'on eût de la peine à conserver ce système si humain, mais très onéreux. Il coûtait moins cher lorsque les Compagnies de chemin de fer accordaient aux religieuses la faveur de voyager, sous certaines conditions, à quart de place. Un député radical ayant dénoncé ce scandale, on le fit cesser, ce dont les bureaux du ministère de l'intérieur n'ont pu être que très ennuyés et gênés. Ils ont bien demandé aux ordres religieux, chargés de la direction des maisons correctionnelles, de prendre à leur compte la moitié de la dépense du transport. Les communautés y ont consenti, mais le budget pénitentiaire demeure grevé de l'autre moitié, et il s'en plaint. Voilà souvent à quoi aboutit la haine qui ne raisonne pas! Quoi qu'il en soit, la maison d'éducation correctionnelle est faite pour retirer un enfant d'un milieu corrupteur. Si, sous prétexte de lui assurer ce bienfait, on commence par le plonger dans un milieu pire que celui auquel on veut l'arracher, on compromet d'avance et lourdement l'œuvre de salut. C'est là un point sur lequel il est impossible de trop insister.

*
* *

J'arrive aux maisons mêmes où doit être élevée l'enfant de moins de seize ans que les juges ont acquittée pour manque de discernement.

Pendant longtemps, l'État n'eut à sa disposition que des maisons religieuses, et notamment les couvents dits du Bon-Pasteur. Je n'ai point connu ces derniers établissements au temps où ils servaient à cet usage : je ne puis ni les attaquer ni les défendre. Je concède sans peine qu'ils devaient être imparfaits. La science pénitentiaire est aussi complexe et aussi difficile que nulle autre, et il ne fallait pas demander à des congréganistes, à des femmes, d'être affranchies si tôt de préjugés dont bien des gens, réputés plus éclairés, ont encore tant de peine à se guérir. Les enquêtes de

l'Assemblée nationale de 1873 ont mis en lumière les plus graves de leurs défauts. Des hommes au-dessus de tout soupçon, comme M. Roussel et M. Othenin d'Haussonville[1], ont déclaré que la discipline de ces maisons n'agissait souvent qu'à la surface; qu'elle pliait l'enfant à des pratiques dépourvues d'efficacité morale; qu'on y gardait les pupilles plus qu'on ne les élevait; qu'on y faisait vivre l'institution par des travaux faciles, mais sans utilité pour l'instruction et pour l'avenir des pensionnaires; que le jour, enfin, où on libérait ces dernières, on ne rendait à la société que des êtres passifs, habitués à la dissimulation, à l'hypocrisie même, toutes pleines de convoitises secrètes, mûres, en un mot, pour le désordre, comme les statistiques de certains bas-fonds ne réussissaient que trop à le prouver.

Je tiens tout cela pour acquis et je reconnais de grand cœur que l'État avait le devoir d'intervenir. C'est sa mission de provoquer la lumière, de la répandre et d'amener, soit les particuliers, soit les groupes sociaux, à se conformer aux leçons qu'il a recueillies. En continuant à demander à la charité privée son concours, l'Etat pouvait-il lui imposer des conditions? Pouvait-il s'associer à elle en quelque sorte et lui communiquer cette force précieuse qu'il n'a lui-même qu'à puiser dans les conseils désintéressés de ses hauts fonctionnaires et dans la doctrine de ses corps savants? Oui, certes, il le pouvait, et même il le devait. Mais il y a malheureusement pour l'Etat une autre façon d'intervenir : elle consiste à se défier de tout ce qui émane de l'initiative privée; elle consiste à multiplier les fonctionnaires subalternes sans volonté et sans idées, et à se conduire comme si tout ce qui est enlevé à la liberté individuelle était autant de gagné pour la puissance publique. De ces deux méthodes, quelle est celle que l'administration, — ou ceux qui lui font la loi, — ont pratiquée jusqu'ici? Faire la lumière, il ne parait pas qu'on s'en soucie beaucoup, puisqu'on nous fait attendre quatre ans les résultats de la statistique criminelle et que l'existence même de cette statistique, œuvre admirable, fondée sur une tradition de soixante-dix ans, s'est trouvée l'année dernière gravement compromise. Mais voyons de près ce qu'on a fait : voyons ce qu'on a été sur le point de détruire, et le lecteur jugera.

*
* *

Lors d'un procès récent (dont je ne veux me servir que pour ce qui m'est absolument nécessaire), un haut dignitaire de l'Etat,

[1] Enquête parlementaire de 1873.

cité comme témoin, faisait l'apologie de la maison de la Fouilleuse, et il disait : « Nous l'avions établie sur le modèle de la maison de correction d'Auberive, qui avait parfaitement réussi[1]. » On s'étonne que des hommes d'une telle valeur essayent d'en imposer ainsi au public. La maison correctionnelle d'Auberive avait parfaitement réussi? Alors pourquoi l'a-t-on supprimée? Est-ce qu'elle n'était pas encore mieux placée, — pour les pensionnaires, — dans un coin reculé de la province, qu'au pied du mont Valérien? Quand on a eu de la peine à faire bien venir un arbre auquel on tient, on ne se hâte pas, en général, de le transplanter ; et si on le coupe, c'est qu'on ne pouvait plus en espérer de bons fruits.

Dans une mission qui m'a été confiée, j'ai eu la permission de voir beaucoup de choses; mais on ne m'a pas ouvert les archives et on ne m'a point révélé tous les résultats du passé. Voici cependant ce que je puis dire de cette maison d'Auberive.

Pour la créer et la peupler on a commencé par retirer toutes les pupilles placées dans sept maisons du Bon-Pasteur. Ces maisons, livrées à elles-mêmes, privées de la petite allocation de 0 fr. 50 par jour que l'Etat leur payait pour chaque enfant, ont-elles subsisté? Se sont-elles transformées, et comment? J'essayerai plus tard de le dire; mais les enfants que l'Etat leur reprenait, où les mettait-il? Dans les locaux d'une ancienne maison centrale de femmes récemment évacuée : première tache originelle dont il est difficile en éducation correctionnelle de pouvoir jamais se laver.

Sans doute, l'administration subissait là une tentation à laquelle elle ne pouvait que malaisément résister. Par une singulière coïncidence, tandis que la statistique criminelle[2] nous montre des chiffres toujours croissants de crimes et de délits, la statistique pénitentiaire[3] nous donne des chiffres toujours décroissants de prisonniers et de prisonnières. Où chercher la cause de cette contradiction? Dans l'adoucissement de la répression, dans l'accroissement du nombre des grâces, puis dans les effets d'un certain nombre de lois nouvelles, la loi de la libération provisoire, qui permet au condamné de ne pas faire tout son temps de détention, la loi de la rélégation, qui dégage nos prisons au détriment de nos colonies, la loi Bérenger, etc. De tout cela résulte que plusieurs maisons centrales semblent devenir inutiles et que, par mesure d'économie, on en évacue quelques-unes pour en répartir les effectifs sur les établissements conservés. Mais que faire alors des locaux vides? On aurait

[1] Ou (d'après les comptes rendus de divers journaux), « qui avait donné d'excellents résultats ». (Voy. le *Temps*, les *Débats*, etc., du 15 août dernier.)

[2] Dressée par le ministère de la justice.

[3] Dressée par le ministère de l'intérieur.

pu tout simplement les vendre, et des industriels s'y seraient probablement installés. On aurait pu aussi les garder pour le jour où l'on renoncera à l'expérience ruineuse de la transportation. On a mieux aimé en faire des établissements publics d'éducation correctionnelle, et c'est pour les remplir qu'on a repris à tant d'établissements privés les enfants qu'on leur confiait.

A quel moment opérait-on cette transformation? Au moment où toute l'Europe se préoccupait de modifier de plus en plus l'action publique envers les enfants et de la faire, non plus répressive et pénitentiaire, mais éducatrice et bienfaisante. Or on a beau rédiger des règlements fort humains sur le papier, il est impossible de mettre des enfants dans des locaux jusque-là remplis de criminels et de détenus, sans exercer sur leurs imaginations, sur leurs sentiments une action funeste. Ce qui agit n'est pas seulement la disposition des lieux, la clôture et ces aménagements sentant partout la défiance, invitant partout à la ruse, c'est aussi, c'est peut-être surtout, le souvenir. La différence qui existe entre des enfants acquittés par le bénéfice de l'article 66 et des individus vraiment condamnés est bien légère : le public a de la peine à la comprendre et il est toujours disposé à la méconnaître. Comment, dès lors, veut-on que des enfants la saisissent et qu'ils se prennent pour autre chose que pour des êtres voués à la même répulsion dégradante que les condamnés ordinaires, quand ils savent n'être que leurs successeurs? Il n'y a pas là une conjecture, une crainte, il y a un fait d'expérience parfaitement constaté, sur mille paroles et mille petits faits, par tous ceux qui ont manié les populations pénitentiaires.

Est-ce pour cela que la colonie correctionnelle d'Auberive était si mal vue par les habitants du pays? La maison étant aujourd'hui dispersée, il est difficile de savoir toute la vérité. Mais je puis rapporter, en en garantissant l'exactitude, le fait suivant. La commune d'Auberive s'avisa d'interdire son cimetière aux petites détenues de la colonie, et il y eut à ce sujet une lutte assez vive. La directrice, à laquelle on ne peut refuser quelque volonté (elle aussi a comparu comme témoin dans le récent procès de la Fouilleuse), voulut avoir le dernier mot. Une enfant étant venue à mourir, les gendarmes, — qui l'avaient peut-être arrêtée jadis, — durent protéger sa pauvre dépouille et l'escorter, sabre au clair, jusqu'à sa dernière demeure. J'admets, si l'on veut, qu'Auberive, que je ne connais pas, ne soit pas un lieu fort hospitalier, et il est certain que M. Theuriet n'en a pas peint la société sous des couleurs bien séduisantes. Mais cet acharnement devant la mort, et devant la mort d'une enfant, a quelque chose de si cruel, qu'on ne peut se

défendre de cette idée qu'on avait de faire bien peu de chose pour dissiper de si impitoyables préventions.

Si j'en crois d'autres témoins, les amateurs de promenades pouvaient rencontrer, dans les bois environnants, telle jeune fille déjà grande à laquelle une surveillante de la colonie ménageait d'agréables sorties. Les correspondances n'étaient pas non plus très sévèrement triées; les photographies y entraient et elles y restaient; ce fut seulement le jour où le personnel fut dispersé qu'on essaya de les retirer, pour ne pas laisser partir ailleurs les témoins indiscrets d'une telle tolérance.

Quoi qu'il en soit, l'administration, qui avait cru faire des économies en transformant la maison centrale d'Auberive en établissement correctionnel, dut fermer ce dernier établissement. Pour le remplacer avec avantage, elle créa la maison de la Fouilleuse. On a assez parlé de cette maison : il est tout à fait inutile de chercher à renouveler le scandale. Tout le monde a lu le dernier procès. Je me contenterai de dire, sans crainte d'être démenti par aucune personne faisant autorité : ce ne sont pas les vrais coupables qui ont comparu devant la justice.

Les personnes chargées de liquider ce passé désastreux ont fait comme elles ont pu. Les administrateurs les plus éminents et les plus honorables (certes, nous en avons de tels [1]), ne peuvent ni rompre instantanément les traditions, ni déchirer les traités qu'ils sont obligés de subir jusqu'au bout, ni disposer du budget et des rapporteurs de la commission du budget. Ce sont d'ailleurs ceux-là même qui avaient remplacé Auberive par la Fouilleuse qui ont ménagé à la Fouilleuse une héritière dans la maison de Cadillac. J'ai visité cette dernière il y a quelques mois : je ne parlerai donc ici que de ce que j'ai personnellement vu; il y a de quoi reconstruire très suffisamment l'histoire morale des établissements disparus.

Qu'est-ce que Cadillac? Très anciennement, c'était le château d'Épernon, et plusieurs pièces contiennent encore de magnifiques cheminées plus ou moins mutilées, dont on préserve les restes avec des grillages en fil de fer assez disgracieux. Mais plus récemment le château avait été transformé en une maison centrale de femmes; voilà ce dont il a gardé les traces les plus visibles et les souvenirs les plus vivants. Vous vous présentez à la porte de l'établissement, c'est un gardien-chef qui vous ouvre. Vous lisez

[1] On a mis récemment à la tête de l'administration pénitentiaire un homme plein de fermeté, de tact et d'expérience, M. Lagarde. Il a déjà réparé bien des désordres. Restera-t-il assez longtemps pour achever son œuvre? Tous les honnêtes gens et tous ceux qui s'intéressent à la bonne exécution des peines doivent le souhaiter.

bien : un gardien-chef, très brave homme, j'en suis absolument convaincu, mais qui, avec ses énormes clefs et son uniforme complet, vous annonce tout de suite une prison. Il est venu là par permutation, après avoir été de maison centrale en maison centrale; sa seule présence au seuil de l'édifice y met authentiquement le sceau pénitentiaire. Les habitants qui passent là sans entrer ont vu quelques années plus tôt son collègue, habillé de même, monter la garde pour des prisonnières adultes. Ils croient que rien n'est changé. De là une hostilité ou une défiance moins grave assurément que celle que nous avons vue manifestée si tragiquement à Auberive, mais de la même nature. Comment veut-on qu'il n'en rejaillisse pas quelque chose et même beaucoup sur les dispositions des enfants?

Lorsqu'on a voulu, dans le procès de la Fouilleuse, décharger les accusés, on a essayé de charger gravement les enfants. On a dit qu'il y avait parmi elles un groupe de vraies condamnées. Si cela était, il y aurait peut-être lieu de faire un retour sur ces mélanges et de se demander pourquoi on n'a pas de maisons distinctes pour des personnes d'origines si différentes. En réalité, les filles condamnées sont très peu nombreuses dans les établissements correctionnels. Dans la dernière statistique du ministère de l'intérieur (1888), je vois qu'il y en avait *une* à la Fouilleuse : ce n'était pas la peine d'élever cette unité à l'état de groupe menaçant. Puis, si les choses sont pour les filles ce qu'elles sont pour les garçons, les enfants condamnés ne sont pas plus mauvais qu'un grand nombre de ceux qu'on acquitte en vertu de l'article 66. Il y a même des directeurs qui soutiennent qu'ils le sont moins; ils s'appuient sans doute sur cette idée (elle n'est paradoxale qu'en apparence) qu'un enfant qui s'est montré méchant, violent, résolument et audacieusement perverti, sera quelquefois plus facile à ramener qu'un enfant ayant longtemps vécu dans la paresse et dans l'habitude de certains vices légalement permis. Seulement, ces derniers enfants, si mauvais qu'ils soient devenus, ne le sont pas devenus par leur faute; à ce titre, ils méritent des égards et des soins. Il y a donc là, je le veux bien, un problème très délicat. Mais, de toute façon, les populations enfantines sont, à part des exceptions négligeables, toutes composées d'acquittées. Leur persuader qu'elles sont des personnes soumises au même régime, destinées au même mépris que des prisonnières, c'est là, encore une fois, un faux calcul dont la société risque de subir longtemps les fâcheuses conséquences.

Mais entrons dans cette maison de Cadillac avec laquelle, une troisième fois, l'État a voulu montrer ses aptitudes à réformer lui-

même les jeunes filles. J'ai dit que, pour peupler ses premières maisons, et celle-ci aussi par conséquent, l'État avait repris à des établissements libres les enfants qu'il leur avait confiés. Il a même été sur le point de ruiner plus d'un de ces établissements et de ceux qu'il a le plus loués dans ses propres publications. Cadillac n'est cependant pas complètement laïcisé; on y trouve des religieuses en assez grand nombre. Mais, autre sujet d'étonnement, ce n'est pas l'État qui les a fait venir. Il y a là un cas qui mérite qu'on le raconte et qu'on le médite.

La maison de Cadillac est une maison à l'entreprise; autrement dit, l'État a passé pour elle, comme pour tant de nos prisons, un contrat qui met l'entretien du mobilier, la nourriture des pensionnaires, la solde des employés, au compte d'un entrepreneur et abandonne en retour à celui-ci le travail des enfants. L'entrepreneur de Cadillac est le même industriel israélite qui avait pris à son compte l'organisation matérielle de la Fouilleuse (comme aussi, je crois, celle d'Auberive), et auquel il a fallu payer, quand on a fermé la Fouilleuse, un dédit de 250 000 francs. Il est évident qu'il a su également, à Cadillac, soutenir ses propres intérêts, ce qui est tout à fait dans la nature, et ce dont il n'y a pas lieu de s'étonner. Il a donc posé ses conditions et pour les faire accepter, sans doute, il a employé des moyens humains. Ces moyens lui ont réussi. Parmi ces conditions, il en est une qui est particulièrement fâcheuse : il lui faut continuellement un nombre d'enfants fixé, ou du moins un minimum au-dessous duquel l'administration des prisons n'est plus libre de descendre. Fût-il démontré surabondamment que la prospérité morale de la maison exige une réduction notable de l'effectif, elle ne pourrait, d'ici à longtemps, opérer cette réduction : elle est liée par le traité. Une autre condition imposée par l'entrepreneur a quelque chose de plus inattendu : il a voulu que les ateliers fussent dirigés, non par des surveillantes laïques, mais par des Sœurs. Voilà pourquoi nous trouvons à Cadillac les Sœurs de la Sagesse. Elles ont beaucoup hésité, paraît-il, à se faire ainsi les gardiennes du travail et des bénéfices d'un négociant juif. Mais celui-ci tenait à elles. Pour décider la communauté, il a fait construire aux portes mêmes de l'établissement une « école professionnelle » de très confortable apparence où certains travaux doivent être soit préparés, soit achevés; et il a offert cette maison à la congrégation. Y trouve-t-il son avantage? Apparemment, mais lui n'a pas charge d'âmes, il conduit ses affaires de son mieux. Quand il discute un contrat, comme il ne dispose pas de la puissance publique, il s'applique à mettre de son côté toutes les chances possibles de succès.

On ne peut pas dire que ceux qui ont accepté son traité et organisé la maison en conséquence en aient fait autant. Il y a tout d'abord dans l'ensemble un premier dualisme qui choque. Les religieuses sont les surveillantes du travail manuel; elles règnent dans les ateliers, y coupent le travail, y distribuent les tâches, y choisissent les lectures à faire à haute voix, y imposent le silence. Le personnel officiel, directeur, inspectrice, peut bien, sans doute, quand il le veut, traverser les ateliers et jeter un coup d'œil sur ce qui s'y passe; mais ce n'est pas là qu'il a autorité. De par son traité, l'entrepreneur fait surveiller son travail par des personnes de son choix. D'autre part, les religieuses ne pénètrent pas dans le reste de la maison; ni au réfectoire, ni dans les récréations, ni dans les classes, ni au dortoir, elles ne peuvent rien, ne sont rien. Dans toute cette partie de la vie intérieure, elles sont remplacées par quatre institutrices et six surveillantes laïques. Ainsi, la direction morale et même la surveillance, dans ce qu'elle a de plus indispensable, de plus grave et de plus délicat, est, pour ainsi dire, coupée en deux. Les ententes suspectes, les amitiés malsaines ou scandaleuses, les complots ou projets de révolte, tout cela peut s'ébaucher dans un premier milieu, se continuer dans un second, et bénéficier dans chacun d'eux de l'ignorance où sont les uns de ce qui a pu se passer chez les autres. Ajoutez que, de ces deux personnels en présence, le laïque et le religieux, les enfants s'arrangent pour n'en craindre et n'en respecter aucun. Une fille est-elle punie par les religieuses, elle les dénigre à l'avantage des dames; est-elle punie par une dame, elle vante les religieuses; mais finalement elle déteste à peu près également toutes les religieuses et toutes les laïques.

La direction officielle représentant l'Etat n'a, en définitive, pas beaucoup plus d'unité. A la tête de la maison est un directeur, ancien colonel, ayant à côté de lui ou au-dessous de lui (je ne sais trop) une inspectrice. Qu'au directeur, une fois qu'on en avait pris un, il ait été nécessaire d'associer une dame pour la surveillance de beaucoup de choses, c'est ce qui est évident. Mais qu'il faille, au-dessus de la direction féminine, mettre un militaire, c'est ce qui se comprend beaucoup moins. Il y a ici 309 enfants, ayant, en moyenne, quatorze ou quinze ans, cela est vrai, et parmi elles, 104 viennent de la Fouilleuse. Il semble que ce dernier mot réponde à tout. « 104 enfants de la Fouilleuse, monsieur! Quel désordre elles nous ont amené! Que de peines elles nous donnent! Tant qu'elles seront là, tant que leur souvenir ne sera pas perdu, jamais nous ne pourrons rien obtenir! » Et, en effet, huit jours avant mon arrivée, une révolte avait éclaté. Mais ne vaudrait-il pas mieux

prévenir les révoltes par une bonne organisation que de préparer d'avance des moyens, d'ailleurs très inefficaces, pour les réprimer. Me permettra-t-on de dire (je tiens le fait d'une vénérable supérieure) que, dans une ville du centre de la France, des filles en correction ayant su qu'il y avait dans leur voisinage un corps de garde, elles se révoltèrent sans motif, dans l'unique but de se faire empoigner?

Non, cette seconde dualité n'est pas beaucoup meilleure que la première, et je m'en aperçois tout de suite. Le directeur est un homme excellent, voulant le bien, apercevant parfaitement toutes les lacunes du système auquel il préside; l'inspectrice est une personne extrêmement distinguée. L'un me reçoit obligeamment dans son cabinet, tandis que l'autre se dévoue à me montrer l'établissement. Celui qui est censé avoir le plus d'autorité ne peut aller, pour ainsi dire, nulle part, retenu, ici par le traité avec l'entrepreneur, là par une réserve bien naturelle. D'autre part, celle qui, par son caractère, est destinée à être partout, n'est en quelque sorte qu'une déléguée. Voilà une organisation que rien ne justifie. J'ai vu à Frasnes-le-Château (dans la Haute-Saône), 400 gamins, dont beaucoup avaient quinze, seize, dix-huit ans, gardés et dirigés par 35 religieuses. Comment admettre que, pour l'éducation de filles, quelles qu'elles soient, des femmes ne puissent pas suffire?

Ce qu'on entend et ce qu'on voit dans l'intérieur de la maison n'est pas fait pour adoucir ce premier jugement. L'aménagement matériel n'est pas même suffisant. Il y a de hautes et belles pièces qui se souviennent d'avoir fait partie d'un antique château; mais à peine a-t-on pu trouver, dans un petit coin, de quoi installer fort mal une ou deux baignoires, pour 300 enfants! Le personnel réclame; on lui répond que la maison est à l'entreprise et qu'on n'a pas de crédits pour les bâtiments. L'entrepreneur, à son tour, répond que son traité l'oblige à entretenir et à faire fonctionner des appareils existants, mais qu'il ne l'oblige pas à en acheter. Il s'agirait d'un établissement dit libre, l'Etat y serait beaucoup plus maître qu'il ne l'est chez lui. Au cas, tout à fait invraisemblable, où la direction privée se refuserait à faire le nécessaire, on lui intimerait l'ordre de commencer les travaux dans les huit jours, sous peine de ne plus recevoir de pupilles; et la communauté obéirait aussitôt. A Cadillac, les cellules de punition ne sont guère plus nombreuses que les baignoires; pour être exact, il y en a trois; lors de la dernière révolte, il a fallu mettre six filles à la fois dans chaque cellule et en enfermer un grand nombre pêle-mêle dans les caves.

Mais où j'ai ressenti l'impression la plus triste, c'est encore dans

la cour de récréation. Non pas que les enfants m'aient affligé par leur mélancolie et leur mutisme, loin de là! L'inspectrice me dit qu'elles sont généralement très gaies. Je m'en aperçois. Elles le sont même trop : elles le sont jusqu'à l'effronterie. Je les vois là par centaines, toutes réunies sous un hangar où elles se pressent les unes contre les autres dans des groupes ou dans des rondes capables de dissimuler tout ce que l'on veut : il n'est pas plus aisé de discerner ce qu'elles peuvent se dire à travers leurs chants et leurs cris assourdissants. Or que sont ces enfants? Quels avaient été leurs défauts dominants au moment de leur arrestation? Le vol et le vagabondage; mais, comme je l'ai dit, chez les filles le vagabondage n'est qu'un mot sous lequel il y a toujours autre chose. On devine donc ce qu'elles apportent ici de science précoce, de regrets et de ruse perverse pour se créer entre elles l'équivalent de ce qu'elles regrettent. Là, me disent tous ceux qui s'occupent d'elles à un titre ou à un autre, là est le mal universel, constant « épouvantable », — c'est le mot dont on se sert, — contre lequel il faut lutter nuit et jour. Comment lutte-t-on? Je ne le vois guère. Quelqu'un que je sais à même d'avoir très bien vu, de très près et avec une juste indulgence, me dit que toutes ces misères n'ont pas dû être toujours irrémédiables. Il a vu arriver bien des enfants corrompues par les pires exemples, perdues par l'abandon, déjà elles-mêmes flétries, malgré leur jeune âge. Il croit cependant que ces souvenirs périraient encore assez vite ou perdraient beaucoup de leur venin, si la promiscuité de la maison et la liberté qu'on s'y procure ne complétaient ces souvenirs, ne les cultivaient et ne les développaient. Et cela peut se dire, non pas de quelques-unes de ces enfants, mais « des trois quarts ».

Le travail qu'on leur impose n'a rien qui puisse combattre ces fléaux en les intéressant à ce qu'elles font et en les préparant à la vie sérieuse. Elles ont tous les jours deux heures de classe et huit heures de travail manuel. Comme avant d'entrer à l'établissement elles avaient grandi à l'abandon, elles sont toutes pleines d'inégalités : aussi le groupement naturel d'après l'âge est-il très difficile. On les groupe à la classe d'après l'état de leur instruction, à l'atelier d'après leur habileté professionnelle. Une même enfant voyage ainsi de groupe en groupe, ici sous la conduite des Sœurs, là sous celle des institutrices, sans qu'on sache, ainsi que me le fait observer le directeur lui-même, qui est-ce qui est responsable d'elle. Personne ne peut comparer sa conduite ici et là, voir par où elle pèche le plus, par quelle aptitude ou quelle espèce de talent on pourrait le mieux la prendre pour l'amener enfin dans la bonne voie. Quant au travail manuel, il est tout aménagé (y a-t-il lieu

d'être surpris) pour les intérêts de l'entrepreneur. Il s'agit simplement de la fabrication de faux-cols et de manchettes pour l'exportation; cette fabrication s'exécute avec une division du travail qui ne fait agir qu'un mécanisme toujours le même et avec une sédentarité qui permet à toutes les imaginations malsaines de se donner libre cours.

On fait, il est vrai, la lecture. Comme je dis la vérité, — telle que je la vois, — à tout le monde, je dirai tout simplement que ces lectures m'ont paru assez pauvrement choisies. Mais cette fois encore je ne m'étonne de rien. La congrégation à qui on a demandé exclusivement des surveillantes pour les ateliers n'a évidemment pas envoyé ce qu'elle avait de plus instruit, de mieux exercé, de plus distingué, comme elle l'eût fait, j'en suis sûr, si on lui eût laissé la charge et la responsabilité de l'éducation. On me permet donc de regarder le livre de lecture. L'inspectrice qui m'accompagne ouvre une page, hausse les épaules et ne dit rien. Je feuillette plus longtemps : le livre est d'un auteur profondément inconnu (de moi, du moins). Il est consacré à la sainte Vierge, mais est tout rempli d'un symbolisme subtil, poussé à outrance à travers des détails puérils. Pour qui sait de quoi ces enfants sont capables et comment ils se servent de la moindre ambiguïté ou de la moindre analogie dans les syllabes pour trouver à tout un sens inconvenant, il n'y a rien de bon à espérer de telles lectures.

Reste la grande question : comment prépare-t-on la sortie de ces enfants et leur rentrée dans la société? La réponse malheureusement sera brève; et d'après tout ce qui précède, le lecteur doit la présumer : on ne prépare rien du tout. D'abord à quoi veut-on que l'on destine ces jeunes filles? Au service? On ne le leur apprend pas. A la couture? Mais elles n'ont jamais fait qu'une seule chose, et on ne peut pas les envoyer fabriquer encore des manchettes, puisque les manchettes se font toutes — ou peut s'en faut — à Cadillac. Elles retournent dans leurs familles, comme toutes le désirent, quelles que soient leurs familles et quels que soient les avertissements qu'on leur donne. Celles qui passent par Paris peuvent bénéficier, si elles le veulent, des bons soins de la société de patronage des libérées. Quelques-unes sont suivies et placées par les soins tout individuels d'une personne qui, sans titre officiel, mais vivant dans la maison, essaye de les connaître et s'efforce en secret de leur être utile[1]. Mais, en résumé, il n'y a pas, pour ces jeunes filles, de patronage spécial, organisé, obligatoire. *On ne sait pas ce qu'elles deviennent!* Voilà la phrase, dont je suis étonné moi-

[1] Pourquoi en secret? Je n'ai pu savoir si c'était uniquement par modestie et par vertu, ou par crainte de se faire accuser d'excès de zèle.

même, mais que je retrouve dans mes notes pour l'avoir écrite sur les lieux, presque sous la dictée de ceux qui me faisaient visiter l'établissement. Si, par hasard, on le sait pour quelques-unes, il s'agit de choses qu'on aimerait encore mieux ignorer, parce qu'on n'y peut rien. Quand j'avais questionné l'administration sur les liaisons qu'on a tant de peine à combattre, j'avais demandé si ces amitiés se continuaient hors de l'établissement. On me répondit qu'elles essayaient à coup sûr de se continuer entre les filles libérées et celles qui ne l'étaient pas encore. A chaque instant on arrête des lettres qui font à l'ancienne compagne toutes sortes de confidences. S'il est question d'autre chose que des souvenirs de la maison correctionnelle, la correspondance n'en devient pas plus édifiante : « Je suis allée au bal masqué, j'ai vu Charles, j'ai vu Ernest. » Ces correspondances sans doute sont arrêtées... presque toujours. Il est malheureusement certain que quelques-unes, — on ne sait comment, — trouvent le moyen de parvenir à leur triste destination.

Auberive, — qu'on a dû supprimer, — la Fouilleuse, — qu'on a dû supprimer également, — Cadillac, — où toutes les bonnes volontés sont liées par un traité dont on vient de voir le caractère, — voilà comment l'État a inauguré son rôle de réformateur des jeunes filles. Il est douloureux de voir gaspiller ainsi les ressources précieuses qu'offre une administration telle que la nôtre, douloureux de voir des hommes de mérite veiller ainsi à l'exécution de mesures très certainement contraires à celles qu'ils eussent conseillées. D'où vient ce désordre? De ce que tels fonctionnaires, très exercés, très instruits, très dégagés de préjugés, reçoivent tout à coup des ordres dont l'inspiration vient d'ailleurs. A côté, au-dessus, au-dessous d'eux se glissent des gens que la politique seule a poussés et que l'on case là où l'on a trouvé ou fait de la place. Puis, non moins subitement, s'élève un souffle émané d'une majorité confuse : des nuages s'amoncellent qui doivent crever sur le dos de quelqu'un : les maisons privées sont là pour les recevoir. Ceux qui seraient les plus capables de discerner leurs points faibles et de les aider dans de nouveaux progrès, savent aussi quels sont les services qu'elles rendent. Mais, en de telles circonstances comme en beaucoup d'autres, il faut plier devant l'orage, quitte à employer ensuite toute son expérience et tout son zèle à réparer silencieusement les dégâts.

Si l'affaire de la Fouilleuse n'était pas venue, — par un concours de circonstances tout à fait étrangères à la vraie science pénitentiaire, — émouvoir le public, les apparences savamment embellies d'un succès menteur autorisaient l'administration à retirer toutes

ses pupilles de maisons anciennes, de maisons admirables auxquelles on imposait la misère ou la ruine. On a été bien heureux de les retrouver, ces maisons qui subsistaient encore. On leur avait porté un tort matériel considérable en leur retirant brusquement bon nombre de pensionnaires : on leur a ensuite porté un tort moral non moins grave en leur renvoyant des groupes entiers de filles n'ayant passé par Auberive ou par la Fouilleuse que pour s'y concerter dans la haine, dans la violence, dans la grossièreté et dans la ruse. Allons cependant à ces maisons; rendons-nous témoins de leurs efforts, de leurs luttes et des résultats qu'elles obtiennent.

*
* *

Bien que je m'applique à parler tout spécialement de l'éducation correctionnelle (visée par l'article 66 de notre Code pénal), je ne puis me dispenser de dire ici quelques mots des œuvres catholiques pour jeunes filles, en général. Lorsque l'État a entrepris cette œuvre de relèvement, il ne s'est adressé à la charité privée que parce que celle-ci était déjà prête et avait des institutions toutes fondées. Si, un jour ou l'autre, l'État gardait pour ses maisons à lui, comme celle de Cadillac, toutes les jeunes filles destinées, par application de l'article 66, à être détenues et élevées dans une maison de correction, les établissements religieux ne disparaîtraient pas nécessairement. Il est à présumer qu'ils se remettraient d'eux-mêmes en quête de brebis égarées ou du moins les appelleraient et leur ouvriraient leurs portes. Il ne manque pas d'enfants en danger, d'enfants matériellement ou moralement abandonnées, d'enfants déjà vicieuses, déjà compromises, et pour lesquelles il est urgent de trouver un asile avant que la police, la magistrature et l'administration pénitentiaire ne se chargent de leur en fournir un. Le nombre de ces enfants recueillis augmenterait même beaucoup si les idées de bienfaisance libre et préventive continuaient à gagner du terrain parmi nous, comme elles en ont tant gagné, par exemple, en Suisse et dans plus d'un autre heureux petit État.

Quand on se met en route, comme je l'ai fait, pour visiter les maisons de correction proprement dites, on trouve, à côté d'elles et quelquefois dans les mêmes locaux, des institutions conçues à peu près sur le type dont je viens de parler. Elles offrent une variété correspondante à celle des misères humaines. On y trouve : 1° des orphelinats; 2° des maisons ou des quartiers dits de préservation, depuis le simple ouvroir, où des travailleurs, des domestiques, des pères et mères de bonne volonté, mais très occupés au dehors, envoient dans la journée leurs filles demeurées honnêtes,

jusqu'à des refuges, où il est urgent que la préservation agisse avec efficacité, car le mal est proche; 3° des refuges pour prisonnières libérées; 4° des asiles ouverts librement à toutes celles, femmes ou filles, qui, sans vouloir ou sans pouvoir entrer dans la vie religieuse, éprouvent le besoin de se mettre à l'abri, femmes séparées, filles poursuivies, femmes ou filles se défiant justement d'elles-mêmes, de leur état d'abandon, de leur incapacité ou de leur faiblesse; 4° des maisons de correction libre, recherchées par des pères, mères ou tuteurs qui veulent prévenir l'action des tribunaux et ne cherchent point à exercer légalement ce que le Code appelle le droit de correction paternelle.

En présence de tant de demandes, toutes également intéressantes, les institutions charitables ont un double souci, et l'exiguité de leurs ressources matérielles rend parfois ce souci très pénible : elles ne voudraient repousser personne, et elles ne voudraient pas opérer de mélanges injustes ou fâcheux.

La question de savoir qui l'on peut impunément réunir et qui l'on doit séparer est une des plus épineuses de la science pénitentiaire, mais je crois que les personnes qui sont en contact journalier avec le mal et qui lui consacrent un dévouement vraiment désintéressé sont mieux à même que qui que ce soit de la résoudre. Je tiens à prendre des faits concrets et vérifiables.

On peut, par exemple, visiter à Bordeaux, — ville très riche en institutions charitables et en créations libres, — la maison dite *Refuge de la Miséricorde*. Il y a là environ 300 personnes qui, au premier abord, accusent des origines bien inégales. On n'y trouve ni prisonnières libérées ni enfants au-dessous de quinze ans : on estime que ces deux catégories ont à Bordeaux ce qui leur est nécessaire; mais on y trouve des femmes mariées, des femmes séparées, des veuves, des filles-mères, des jeunes filles de quinze ans au moins. Une première ressemblance entre toutes ces réfugiées est qu'elles sont là sans nulle contrainte et sans nul secret. On n'y admet une femme qu'avec l'autorisation de son mari, une fille qu'amenée par ses parents, et, — trait plus original, — l'enfant mineur, elle-même, doit déclarer qu'elle se laisse amener et qu'elle reste dans la maison librement. Toutes ces personnes peuvent donc s'en aller de même, sous la seule condition, si elles sont mineures, que leurs parents soient prévenus. Enfin, s'en trouve-t-il d'humeur inconstante et de volonté mobile qui, après être sorties, demandent à rentrer; on considère que la maison est particulièrement faite pour tous ces caractères chancelants. Avec une condescendance inépuisable comme la miséricorde sur laquelle on prend modèle, on ouvre la porte à quiconque frappe. On ne juge personne que sur sa con-

duite dans l'établissement, et on ne renvoie que celles qui, dans la maison même, se montrent trop mauvaises, trop insubordonnées et trop paresseuses. Ce n'est pas qu'on soit bien difficile : la généralité travaille assez peu et surtout assez mal. Quant au mélange de ces diverses catégories, on le croit sans péril par ce seul fait que les jeunes filles qu'on surveille ont au moins quinze ans (et n'oublions pas que nous sommes dans une grande ville et dans le Midi). La Sœur qui me montre le Refuge m'expose, — avec une liberté de langage dont je voudrais qu'il me fût permis de m'inspirer, — que les plus jeunes de ses pensionnaires n'ont plus rien à apprendre de fâcheux des plus âgées. Elle me dit qu'avec leur imagination ardente et leurs illusions encore si tenaces, elles valent moins et donnent plus de mal que les filles de vingt et vingt-quatre ans qui ont failli. « Celles-ci, me dit-elle, ont aimé, elles ont été trompées : leur épreuve est faite... »

Une autre maison de Bordeaux, moins considérable et de plus modeste apparence, offre des subdivisions plus rigoureuses : c'est la Solitude de Nazareth, tenue par les Sœurs de Marie-Joseph. Celles-ci ne pouvaient oublier qu'elles sont instituées surtout pour la surveillance des prisons. Aussi leur solitude bordelaise est-elle tout d'abord un refuge pour les prisonnières libérées. On accepte celles qui viennent; et, s'il en est parmi elles qui, heureuses de vivre dans la maison et craignant de se retrouver dans le milieu où elles ont succombé, demandent à rester, on les garde. Je hasarde une objection : « Mais alors vous risquez de n'avoir plus de place pour celles qui, sortant de prison, n'ont besoin que de quelques jours et d'un peu d'aide avant de se reclasser dans la société. » On me répond en souriant qu'on ne sacrifie pas celles qu'on connaît à celles qu'on ne connaît pas encore; qu'on fait le bien quand il se présente; que, d'ailleurs, ces demandes ne sont plus fréquentes. Les femmes libérées ne viennent plus aussi volontiers au sortir de la prison, — ce qui, en passant, prouve combien il serait nécessaire d'avoir une bonne organisation de patronage, jointe à une pratique bien conduite de la libération conditionnelle.

Au moment de ma visite il n'y a que dix libérées. Aussi a-t-on cru pouvoir compléter le refuge en y admettant des enfants de plus de treize ans, confiées par l'Assistance publique. Tutrice des enfants qu'elle a placées, l'Assistance est maîtresse, — comme un chef de famille, — de placer où elle le veut ceux de ces pupilles qui sont difficiles et qui ne peuvent demeurer sans inconvénients graves chez les particuliers auxquels ils avaient été confiés. Or je remarque partout (pour les filles comme pour les garçons) que l'Assistance, administration publique cependant, cherche soigneusement à éviter

à ses mauvaises têtes les colonies correctionnelles de l'État. Très sagement et très maternellement elle leur cherche çà et là de ces petits asiles à travers lesquels elle les disperse. C'est ainsi qu'au mois de mai dernier, elle avait quatre jeunes filles dans la solitude de Nazareth. Dix libérées et quatre enfants de plus de treize ans, les religieuses pensaient que ce n'était pas là pour leur refuge une population malaisée à surveiller, ni qui appelât des subdivisions. Du reste, la Sœur me dit, elle aussi, que ces enfants dont on est heureux de se décharger sur elles, ne valent pas mieux, en général, valent peut-être moins que les libérées amenées par le repentir et animées du désir de se relever.

A côté de ce refuge est un orphelinat, puis un ouvroir fréquenté par des filles d'honnêtes ouvriers. Mais ces deux institutions, quel que soit le nombre des enfants, sont tout à fait séparées.

J'ai trouvé à Montpellier des œuvres semblables, inspirées du même esprit, soit pour isoler, soit pour grouper leurs pensionnaires. On m'avait indiqué une maison qui longtemps s'est appelée la maison des Madeleines. Le peuple, qui ne renonce pas vite à ses appellations, paraît lui avoir conservé ce nom. Elle ne le mérite pourtant plus. Elle avait autrefois ce qu'on appelle vulgairement des « repenties », pauvres filles dont le nom seul rappelle suffisamment les malheurs; mais les circonstances ont amené l'institution à fonder un orphelinat, à développer un groupe de préservation et enfin à ouvrir un pensionnat ordinaire qui aide le reste de l'établissement à vivre. Dès lors l'établissement tout entier s'est appelé institution Sainte-Marthe : on a dirigé les repenties ailleurs pour éviter un mélange qui, cette fois, eût été dangereux; du moins l'eût-il été pour l'orphelinat et le pensionnat sinon pour le groupe de préservation. Ce dernier mot fait toujours un peu l'effet d'un euphémisme. Préserver, d'ailleurs, n'est déjà plus la même chose que conserver : c'est un mode de vigilance qui indique que l'ennemi a été vu et qu'il approche. On s'applique sans doute à ce que ce mot encore indulgent soit justifié de mieux en mieux et à ce que l'ensemble de la maison bénéficie du rapprochement dont on l'honore sans que ni la réputation ni surtout la moralité des autres pensionnaires en souffre. La Supérieure, qui est là depuis quarante ans, me dit que ce qui domine aujourd'hui et de plus en plus chez celles qu'on lui donne à préserver, c'est la paresse. (Or je n'ai pas besoin de rappeler l'aphorisme populaire.) Elle se plaint aussi, — comme beaucoup d'autres, — des retraits abusifs et prématurés des parents qui préservent volontiers leurs filles quand elles ont sept ans, mais qui huit ou dix ans après ne sont plus aussi soucieux du danger, lequel pourtant a grandi, comme l'enfant. Mais l'institution

tient à respecter la liberté absolue de chacune : elle n'accepte une enfant que si l'enfant même déclare expressément y consentir. Est-ce là une règle à recommander à tous les établissements de ce genre? Non, à coup sûr; mais, dans la diversité des maux qui appellent une égale diversité dans les remèdes, cette condition est pour quelques établissements un heureux moyen de sélection. Elle permet, j'imagine, de faire plus souvent appel aux moyens persuasifs et de demander cependant davantage, en rappelant toujours, en faisant croire, si l'on veut, à l'enfant qu'il est là par un acte de sa volonté personnelle.

A quelques pas de l'institution Sainte-Marthe, j'ai trouvé encore à Montpellier le refuge de Notre-Dame des Roches. Il y a là deux quartiers entièrement séparés, dont chacun a sa porte, une école ordinaire et un refuge. Ce dernier est ouvert aux filles de plus de douze ans, et les conditions dans lesquelles on les amène pour la plupart font que les Sœurs ne voient pas plus d'inconvénients ici qu'à Bordeaux à les mettre avec des filles de vingt et vingt-quatre ans. Plus fermé, plus mystérieux, plus claustral que tout ce que j'ai vu jusqu'à présent, ce refuge me paraît tel, que celles qu'on ne veut plus accepter à Sainte-Marthe peuvent y être envoyées, je le suppose, sans aucun inconvénient. Les malheureuses qui, au bout de quelque temps, doivent être dirigées sur une maternité y viennent aussi et y restent dans de certains délais. Au milieu d'elles, me dit la Supérieure, est plus d'une fille que les parents veulent soustraire aux suites d'une inclination qui les alarme.

De semblables institutions, il y en a dans toute la France. Mais ces exemples suffisent, je crois, pour montrer tout ce que les créations de la charité libre et religieuse ont de souplesse et comment elles admettent, comment, au besoin, elles provoquent les changements qui leur permettent de mieux s'adapter aux nécessités sociales. Il n'est donc pas étonnant que l'administration ait pu trouver là tout ce qu'elle voulait pour assurer l'éducation correctionnelle en exécution de la loi.

Henri Joly.

La suite prochainement.

REVUE LITTÉRAIRE

ROMANS ET LIVRES DE CRITIQUE

Ce qui fait le charme des romans de M. Paul Margueritte, c'est qu'ils n'ont point un air de romans, j'entends au sens où ce mot signifie arrangement artificiel et déformation de la réalité. Mais, au contraire, ils sont très près de la vie; et ils en donnent avec un rare bonheur l'impression, impression de quelque chose d'incomplet, d'indécis et de fuyant, mêlé de mal et de bien sans qu'on sache lequel l'emporte, endolori par des misères de toute sorte, mais bercé par l'illusion, consolé par la pitié. L'observation y part d'un esprit clairvoyant et libre de tout parti pris. L'analyse y pénètre des nuances de sentiments très délicates et très justes. Le récit n'y admet que des combinaisons d'événements fort simples, de celles qui forment justement ce qu'on appelle le train ordinaire des choses. Et sur ces images fidèles de la vie flotte une tristesse sans colère, la mélancolie résignée de l'homme qui sait et qui comprend.

Sur le retour[1] est l'étude d'une crise sentimentale chez un quadragénaire qui tombe subitement amoureux d'une très jeune fille, songe à l'épouser, et averti à temps de la folie qu'il va faire, souffre, se débat et se soumet. Le colonel de Francœur a quarante-huit ans. Il est célibataire : la peur d'aliéner sa liberté, une timidité instinctive, la crainte d'un choix malheureux, l'absence d'affection vraie, l'ont tenu écarté du mariage. Il a conservé, grâce à une existence très chaste, une vigueur et une jeunesse physiques que de moins âgés lui envieraient. Il est surtout jeune de cœur, croyant peu au mal, ayant toujours marché droit devant lui, émettant comme une vérité banale cet aphorisme : que la vie est beaucoup plus simple qu'on ne dit. Et ces dispositions le mettent à la merci d'une surprise du cœur... Un jour qu'il est venu pour passer un congé chez son frère, à la campagne, il rencontre dans le parc

[1] Paul Margueritte, *Sur le retour*. (Chez Kolb.)

une toute jeune fille, seize ans, je pense, et charmante avec la brassée de roses qu'elle tient. Ce qu'il éprouve auprès d'Yveline, c'est d'abord un trouble inexpliqué, un embarras dont il ne se rend pas compte, tout neuf qu'il est dans les choses de l'amour. Le sentiment a tôt fait de grandir et de se préciser en grandissant : c'est un besoin d'avoir Yveline tout à lui et rien qu'à lui. Il aperçoit sans doute l'absurdité d'une telle union. Il se fait à lui-même toutes les objections du bon sens... et il les lève à mesure. Son projet peu à peu lui paraît moins insensé, d'une réalisation possible, probable. Lorsqu'il surprend un bout de conversation d'Yveline avec un petit cousin qu'elle a. « Tu te trompes, lui dit-elle. Et où as-tu l'esprit d'être jaloux de ce gros homme? Bien sûr, je lui plais; et j'ai pour lui de l'affection. Mais je ne peux pas l'aimer. Et tu sais bien, méchant, que ce n'est pas lui que j'aime. » Le « gros homme » en reçoit comme un coup en plein cœur; et il en fait une maladie, étant, au surplus, de complexion apoplectique. Avec la santé la raison lui revient. Il prend son parti en brave homme qu'il est... Sans doute il n'oubliera pas. Les années maintenant vont se hâter pour lui. Ce sera bientôt la vieillesse. Mais il reverra Yveline telle qu'elle lui est apparue, avec des roses plein sa robe. Cette apparition lui sera douce. Ce court roman, resté tout idéal, parfumera ses dernières années. C'est pourquoi il mourra ayant eu sa part de bonheur. Car ceux-là sont heureux qui n'ont pas étreint leur rêve.

A l'histoire de M. de Francœur, qui est quelque chose comme l'idylle d'un cuirassier, une autre histoire est parallèle qui est singulièrement plus douloureuse : celle de Lilia sa belle-sœur. Elle aussi, la pauvre, elle est « sur le retour ». Et de s'en apercevoir cela est cruel, quand on sait aussi que le mari qu'on a est très jeune et disposé à profiter de sa jeunesse. Elle s'ingénie pour le retenir. Elle a des coquetteries et des minauderies qu'on ne lui connaissait pas. Cela en pure perte, naturellement. Et il ne lui reste bientôt plus qu'à pardonner. — Ces deux romans s'appellent l'un l'autre et se fondent aisément. Car chez le quadragénaire dédaigné, chez la femme trompée, c'est une même blessure qui saigne, une même souffrance venue du regret de ce seul véritable bien : la jeunesse.

Le livre de M. Margueritte laisse une impression non point pénible, mais à la fois de tristesse et d'apaisement. C'est un livre à lire en ces grises journées d'octobre où tout nous parle de déclin. Il accompagnera bien la rêverie de ceux qui regardent derrière eux leurs vingt ans. Il éveillera chez eux des pensées sérieuses : « ce retour pensif que l'âge mûr fait souvent sur le passé, un vague regret de la jeunesse partie et du temps qui s'écoule, et aussi le

sentiment de tout ce qu'il y a eu d'incomplet, de mal venu et de stérile, pour les siens ou pour soi, dans les existences même les moins à plaindre ».

*
* *

Cependant qu'il souffle parmi les lettrés un vent de nouveauté et d'inquiétude, on devine bien que la masse des lecteurs reste fidèle aux conventions où elle a depuis longtemps l'habitude de se plaire. C'est ce qui explique le succès des romans de M. Ohnet et qui le rend très légitime. M. Ohnet n'est pas un esprit inquiet. Il estime qu'un roman doit être romanesque ou alors c'est que les mots n'ont pas de sens. Le genre romanesque a été porté à sa perfection, notamment par Feuillet. Et tous les trente ans environ, les chefs-d'œuvre ont besoin d'être refaits. *Nemrod et Cie* [1], c'est encore le *Roman d'un jeune homme pauvre*, mais transporté dans un autre milieu et entouré de moins de vraisemblance.

Cela se passe à la campagne, naturellement; les grands bois étant propices à la naissance de l'amour et fournissant à la rêverie sentimentale le cadre le plus approprié. Le jeune homme, Clément de Pont-Croix, est de noblesse très authentique; il a perdu toute sa fortune dans le krach de l'Union : il a dû vendre ses biens patrimoniaux au banquier juif Sélim Nuño. Celui-ci a une fille : Esther. Vous voyez tout de suite le roman se dessiner. La première fois qu'Esther rencontre Clément, celui-ci est vêtu d'étoffe grossière, à la façon des paysans; mais sa distinction native le trahit. La seconde fois, il sort de l'eau où il s'était jeté pour sauver un enfant. Maxime Odiot ne sauvait qu'un chien. Une méchante femme suscite des difficultés aux deux jeunes gens. Mais enfin tout s'arrange suivant leurs désirs. Esther se convertit au christianisme et, après avoir fait mine d'entrer au couvent, elle obtient d'épouser celui qu'elle aime... Sans doute il y avait moyen de renouveler ce vieux sujet; on pouvait y ajouter quelque intérêt par l'étude du monde où l'action est transportée et qui est le monde de la finance. Mais ici encore, et je ne sais pour quelle cause, M. Ohnet est tombé tout de suite dans le convenu. Toutes les fois qu'on nous présente un banquier juif dans les romans, et que ce soit dans *l'Argent*, de M. Zola, ou dans le *Nemrod*, de M. Ohnet, il est entendu que ce banquier doit être une manière de grotesque outrageusement berné en amour. Il faut croire ou que le personnel de la haute banque se recrute exclusivement parmi les imbéciles, ou que les romanciers ont mal vu. Mais on n'a le choix qu'entre ces deux partis. — Il y a d'ailleurs

[1] Georges Ohnet, *Nemrod et Cie*. (Chez Ollendorff.)

dans le nouveau livre de M. Ohnet des incidents dramatiques, un meurtre, suffisamment d'adultère, un incendie, des épisodes de chasse et des termes de vénerie. Ce n'est pas ennuyeux. Combien de gens, au surplus, ne prennent un livre que parce que la lecture est le divertissement qui laisse à l'esprit le plus de liberté pour penser à autre chose!

*
* *

C'est surtout le savant que s'est appliqué à mettre en lumière l'auteur d'une belle étude sur *Léonard de Vinci*, M. Gabriel Séailles [1]. Les conclusions en sont curieuses et n'intéressent pas seulement l'histoire de Léonard, mais elles nous renseignent sur la naissance et sur la formation de l'esprit moderne. A coup sûr, l'œuvre scientifique de Léonard de Vinci n'est pas une œuvre achevée, complète, où tout se tienne. Elle ne se compose que de fragments. Mais ses manuscrits contiennent les éléments de la plus vaste des encyclopédies. Il portait toujours avec lui un petit carnet sur lequel il consignait des observations de tout genre, jusqu'à ce qu'il fût rempli. Les manuscrits que nous possédons sont ou ces carnets mêmes, ou, quelquefois, les extraits des notes les plus importantes qu'ils contenaient. C'est de la lecture de ces manuscrits que M. Séailles a dégagé la conception que Léonard s'est faite de la science.

On ne croirait pas qu'on ait affaire à un homme du quinzième siècle. La scolastique n'existe pas pour lui. Avec la même liberté d'esprit il évite les dangers de l'humanisme. Déjà il ne reconnaît qu'une maîtresse, qui est l'expérience; et on trouverait spontanément appliqués par lui tous les procédés de l'induction que les logiciens ont par la suite dénommés et catalogués. L'expérience comme point de départ, la forme mathématique comme point d'arrivée, telle est la conception qu'il se fait de la science, et c'est aussi bien celle que s'en font les modernes. A la lumière de cette conception il va juger et condamner les fausses sciences de son temps. C'est un préjugé avec lequel il faut en finir, que celui qui nous montre un Vinci préoccupé de magie, « initié au grand œuvre », à la recherche de la « loi hyperphysique » qui livrerait à l'homme d'un seul coup toutes les puissances de la nature. D'autres, au rebours, ont fait de lui un positiviste. « Faire de Léonard un positiviste, un précurseur d'Auguste Comte, écrit spirituellement M. Séailles, voilà qui le mettrait à l'avant-dernière mode, si la magie est la dernière [1]. » Ni dévot des sciences occultes, ni

[1] Gabriel Séailles, *Léonard de Vinci,* l'artiste et le savant. — Essai de biographie psychologique. (Chez Perrin.)

étranger au sentiment du mystère, Léonard est un esprit complet : il n'oppose pas les contraires, il les concilie.

On peut le suivre maintenant à travers la diversité des sciences particulières. Il n'en est pas une qui n'ait sollicité son attention, et presque pas une où il n'ait fait œuvre de divination et laissé la trace brillante de son génie. Vasari parle de son goût et de sa singulière aptitude pour les mathématiques; et ses manuscrits nous montrent qu'il garda toute sa vie le goût des sciences exactes : des pages nombreuses sont couvertes de constructions géométriques et de calculs. — Léonard regarde la nature en peintre. Insensiblement le savant reparaît dans l'artiste. Du phénomène il remonte à la cause. Il devient botaniste par surcroît. — L'anatomie l'a occupé toute sa vie. Dans la préface du traité qu'il rêve d'écrire, il énumère les qualités que doit avoir celui qui veut analyser le corps humain, et qu'il espère avoir été les siennes : « Si tu as l'amour d'une telle science, peut-être en seras-tu empêché par le dégoût; tu seras peut-être empêché par la peur d'habiter pendant les heures de la nuit en compagnie de ces morts écartelés, écorchés et épouvantables à voir. Si tu surmontes cette crainte, peut-être te manquera-t-il le dessin précis que suppose une telle description, etc. Si toutes ces choses se sont trouvées en moi, c'est ce dont rendront témoignage les cent vingt livres que j'ai composés sans être arrêté ni par la cupidité, ni par la négligence, mais seulement par le temps. » — Ces formules reviennent fréquemment sous la plume de M. Séailles : Léonard est le fondateur de l'anatomie figurée; Léonard est le fondateur de l'anatomie comparée; Léonard est le précurseur du mécanisme moderne, etc. Que s'il est décidément impossible de lui attribuer la découverte de la circulation du sang, du moins ne saurait-on nier qu'il ait inventé le canon se chargeant par la culasse et la mitrailleuse. Et il se peut bien qu'il y ait de la part du biographe quelque complaisance pour son auteur. Mais Léonard est de ceux qu'on peut admirer pleinement sans crainte de les surfaire.

Léonard de Vinci est-il donc un isolé dans son époque? A-t-il eu des clartés particulières et comme des illuminations refusées à ses contemporains? Mais on sait bien que la méthode est mauvaise qui consiste à rompre les attaches par où un grand homme se relie à son temps, et à imaginer que le génie se développe sans rien devoir au milieu. Léonard nous montre seulement développées en lui, avec toute leur vigueur et leur énergie, des tendances qui étaient celles de plusieurs esprits distingués du même temps. Cent ans avant Galilée, il y a en Italie une petite société de libres esprits qui ne sont pas encombrés par l'érudition, grisés par l'ivresse du beau

langage. Ils n'étudient les anciens que pour profiter de leur expérience. Aux hypothèses très générales ils préfèrent l'observation des faits particuliers. Ils ont des yeux et ils s'en servent pour voir. Ils pratiquent d'instinct la bonne méthode. Mais nous soupçonnerions à peine leur obscur labeur sans les manuscrits de Léonard de Vinci, qui ont ainsi l'importance d'un document de premier ordre pour l'histoire de la pensée. Telle est bien la conclusion qui se dégage de l'étude patiente de M. Séailles : « La mise au jour des manuscrits de Léonard de Vinci recule les origines de la science moderne de plus d'un siècle. Il faut renoncer à cette idée que le quinzième siècle appartient tout entier encore aux scolastiques et aux humanistes leurs adversaires. Conscience de la vraie méthode, application réfléchie de ses procédés, union féconde de l'expérience et des mathématiques, voilà ce que nous montrent les carnets si longtemps oubliés du grand artiste... Ces mêmes manuscrits nous montrent qu'à cette date il n'était pas un penseur solitaire, créant de toutes pièces une œuvre secrète, sans passé ni avenir. Autour de lui d'autres hommes, artistes, voyageurs, gentilshommes, libres esprits de toute sorte, avec moins d'ampleur et de génie à coup sûr, collaboraient à la même œuvre. Les origines de la science moderne doivent être reculées jusqu'au quinzième siècle. J'ajoute que comme les humanistes avaient Platon, Cicéron, Virgile, ces novateurs avaient leur ancien, un maître digne de leur choix : Archimède. L'esprit humain pas plus que la nature ne fait des sauts brusques. L'étude des faits montre la continuité dans le progrès. Il faut renoncer une fois pour toutes à ce préjugé, que Bacon et Descartes ont inventé la science. »

Peut-être songez-vous que Léonard de Vinci a bien pu appliquer d'une façon plus ou moins consciente les procédés de l'induction, mais qu'il est pour nous d'abord et surtout un grand artiste, le peintre de la *Cène* et de la *Joconde*, et qu'on lira longtemps encore ses titres de gloire sur le mur du couvent de Sainte-Marie des Grâces, plutôt que de les aller chercher dans ses manuscrits. Cela est vrai. Et M. Séailles est si loin de l'ignorer que ce point de vue domine toute son étude. Ce qu'il s'est proposé, c'est de chercher dans les découvertes du savant et dans les œuvres de l'artiste l'unité d'un même génie. Il a bien vu que l'originalité du Vinci réside dans le merveilleux équilibre d'une âme qui concilie les dons que les autres hommes ne se partagent qu'en les opposant. Léonard n'est un homme prodigieux que parce qu'il est un homme complet. L'image le mène à l'idée, l'action à la science, la science le ramène à l'action, l'idée au sentiment et à l'image. Tout se relie, se tient, s'unit dans l'harmonie vivante de ce grand esprit.

Cela même a tenté le psychologue qu'est M. Séailles. Il a vu en Léonard un des rares hommes qui ont réalisé en eux « la plénitude de l'humanité ». Il a voulu dresser de toute sa hauteur une grande figure humaine. Il y a réussi en menant à bonne fin une étude aussi séduisante qu'elle est solide.

*
* *

Les amis de Bossuet seraient mal venus à se plaindre. Il n'en est pas un parmi nos grands écrivains, dont on se soit en ces derniers temps plus occupé, plus constamment et avec plus de bonheur. Le *Bossuet* de M. Lanson, l'*Histoire critique de la prédication de Bossuet*[1] par M. l'abbé Lebarq, les éditions partielles dues à MM. Brunetière, Gazier, Rébelliau, la grande édition des *Œuvres oratoires de Bossuet*, publiées par M. l'abbé Lebarq [1], ont été comme autant de preuves de la ferveur qu'on apporte aujourd'hui à l'étude de ce génie si véritablement grand. Mais pour le livre que M. Rébelliau consacre à *Bossuet, historien du protestantisme*[2], ce n'est pas seulement un bon livre, — fruit de longues années de labeur patient, témoignant de l'érudition la plus sûre, et d'autant de liberté d'esprit que de délicatesse de goût — mais c'est un de ces livres qui font date, qui renouvellent l'aspect d'une question et ouvrent la voie aux recherches prochaines.

Le travail de M. Rébelliau lui a servi de « thèse » pour le doctorat; c'est une thèse, en effet, qu'il s'est proposé d'y soutenir, à savoir que l'*Histoire des variations des Églises protestantes* « est un ouvrage vraiment scientifique et presque aussi digne de l'estime des historiens que de celle des lettrés ». Sans doute il valait la peine de le démontrer, puisque ce qu'on a le plus souvent contesté à Bossuet, c'est son talent et c'est sa science d'historien. Cela non pas seulement parmi les controversistes ennemis du prélat catholique. Mais Nisard parlant de l'*Histoire des variations* n'en loue guère que l'incomparable beauté. Sainte-Beuve définit l'esprit de Bossuet un esprit de doctrine, d'ordonnance, d'exposition logique et oratoire, lyrique même. Schérer écrivant le récit plus ou moins fictif d'une conversation tenue sur Bossuet par plusieurs lettrés de

[1] *Œuvres oratoires de Bossuet*, édition critique complète, par M. l'abbé J. Lebarq. — Il a été déjà parlé de cette importante publication dans le *Correspondant*. Le tome IV, comprenant les années 1661-1666, vient de paraître (chez Desclée, de Brouwer).

[2] Alfred Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme. Etude sur l' « Histoire des Variations » et sur la controverse entre les protestants et les catholiques au dix-septième siècle* (chez Hachette).

notre temps, prête à l'un des interlocuteurs, et sans y contredire, cette impertinence : « Bossuet, un homme qui n'avait rien lu, qui ne savait rien... »

Ce qui fait d'abord qu'on se défie de Bossuet comme historien, c'est qu'il est un écrivain religieux, un polémiste, qu'il ne peut donc aborder avec désintéressement l'étude de la vérité, et même qu'il ne le doit pas. A ce premier grief, ou plutôt à cette imputation toute gratuite et à cette fin de non-recevoir M. Rébelliau oppose les seuls arguments qui signifient : il les tire soit de la direction générale des travaux de Bossuet, soit de l'analyse de sa méthode historique, telle qu'on la trouve appliquée dans l'*Histoire des variations*. Il est faux d'abord que l'éducation ecclésiastique que Bossuet avait reçue dût le rendre impropre aux obligations du métier d'historien. Pendant la première moitié du dix-septième siècle, les membres du clergé français avaient eu dans le renouvellement de la science historique une part considérable. Au temps où Bossuet faisait à Paris son cours de théologie, déjà déclinait cette scolastique dont les spéculations ne répondaient plus aux besoins modernes de l'esprit religieux. Dès sa jeunesse, il a pu voir l'introduction de cette « bonne théologie » qui « n'est proprement que de l'histoire ». Plus tard c'est dans la société des savants et des érudits que se plaira Bossuet, plutôt que parmi les littérateurs et les philosophes. On peut mesurer l'influence que ce « milieu » a exercée sur Bossuet par l'inspection des livres d'histoire composés entre 1670 et 1688. On s'y convainc que Bossuet, au moment où il compose son grand ouvrage, était fort loin d'ignorer les minuties de la recherche et de l'interprétation critique des faits. — Mais c'est ce que prouve surabondamment l'étude directe de l'*Histoire des variations*. Dès le début de son livre, Bossuet indique la méthode qu'il suivra dans le choix de ses documents. « Luther et les autres réformateurs, écrit-il, paraîtront souvent sur les rangs; mais je n'en dirai rien qui ne soit tiré le plus souvent de leurs propres ouvrages et toujours d'auteurs non suspects. » Tel est le double principe dont Bossuet ne s'est pas départi : préférer aux auteurs de seconde main les auteurs originaux, écarter les auteurs suspects. Par ce propos délibéré d'écarter les informations propres à éveiller la défiance de ses adversaires, on voit de combien de « sources » Bossuet s'interdisait l'usage volontairement et par un excès même de scrupule. Car ce ne sont pas seulement les auteurs catholiques qu'il se trouve obligé de repousser, mais, en de certains cas, par exemple sur Luther, il se retranche du même coup la plus grande partie des écrivains réformés, et réciproquement sur le compte de Zwingle et de Calvin, la plupart des historiens ou théo-

logiens luthériens. Sont encore « suspects » pour Bossuet les écrivains légers et inexacts. Jamais il ne cite des auteurs très populaires pourtant au dix-septième siècle et que Jurieu lui-même allègue à chaque pas, un Mézeray, un Davila. De savoir choisir ses documents et en discuter la valeur, c'est pour un historien la condition première : encore faut-il savoir tirer parti de ces documents et les mettre en œuvre. Bossuet a au plus haut degré ce sens de l'histoire, cet esprit fait d'imagination et de bon sens, de divination hardie et de prudence méticuleuse, par qui le passé ressuscite et se lève des textes les plus ingrats.

On affecte ensuite de ne prendre l'*Histoire des Variations* que pour une œuvre oratoire. Basnage reprochait à Bossuet ses « figures » et ses « apostrophes », ses « réticences affectées », ses « injures » et ses « emportements ». Pour Jurieu l'évêque de Meaux a « fait le comédien ». Mais ces tours oratoires qu'on reproche ici à Bossuet sont en très petit nombre : on les compte. Jamais ils ne tiennent lieu des raisons et des faits. L'éloquence reste à l'intérieur. Elle est le souffle qui circule à travers la discussion et qui l'anime. Aussi bien M. Rébelliau remarque finement que l'état d'esprit où se trouve Bossuet, tandis qu'il suit pas à pas les égarements de la Réforme, ne prête guère aux grands mouvements d'éloquence. Il compare l'impression que Bossuet reçoit de cette enquête sur le passé du protestantisme à celle que de pareils sujets inspirent à Bayle. « Chez l'un comme chez l'autre, chez le penseur sceptique comme chez le chrétien dogmatique et croyant, sûr de la vérité qu'il tient et fier de savoir s'y tenir, c'est une joie réelle que de découvrir les contradictions auxquelles l'intelligence humaine est invinciblement vouée. Mais tandis que chez Bayle cette joie s'épanche en un persiflage impitoyablement malin, Bossuet ne la laisse percer que d'une façon plus retenue : par un dédain compatissant et une douce ironie à l'égard de ces sectaires dévoyés, victimes de leur désobéissance et dupes de leur présomption. » De là des traits de raillerie, des remarques piquantes et plaisantes qui sont comme d'un « Bossuet en belle humeur ». Au surplus on ne voit pas pourquoi, dans un génie aussi riche, certains dons excluraient nécessairement les autres : et il n'implique pas contradiction que Bossuet soit, dans des œuvres différentes et tour à tour, orateur et historien.

M. Rébelliau n'a garde de prétendre qu'on ne puisse prendre nulle part Bossuet en défaut. Mais il pense justement que ni des erreurs de fait peu nombreuses, ni des jugements un peu exclusifs, n'entament la valeur totale d'une histoire où règne une presque continuelle vérité. Par l'exactitude de l'information, par la rigueur

de la méthode, par la hardiesse de jugements que pour la plupart la science moderne a confirmés, l'*Histoire des Variations* reste une « œuvre encore aujourd'hui considérable de recherche scientifique ».

Mais Bossuet n'est pas un « auteur », au sens profane du mot. Faire œuvre d'art ou de science ne saurait être son but, et le seul dessein qu'il poursuive, prêtre catholique, c'est de ramener les âmes à la religion catholique. A ce point de vue, Bossuet a-t-il rempli son projet, et quel a été le résultat de sa controverse? Les livres ont leur destin. L'*Histoire des Variations* devait porter le trouble dans la conscience des protestants : en fait, elle a déterminé cette évolution libérale où le protestantisme de nos jours a trouvé de nouvelles forces et une situation plus nette. Il y a plus. « Les livres sont rares, écrit M. Rébelliau, qui vont au fond des choses, poussent les raisonnements au point extrême, dissipent les malentendus inconscients et les conventions menteuses. Mais de tels livres sont féconds en conséquences imprévues. Leur choc puissant ne détermine pas seulement des réactions immédiates, mais des ondulations lointaines, propres à surprendre l'auteur même, de qui elles dépassent l'ambition ou parfois contrarient les courtes vues. L'*Histoire des Variations* paraît avoir eu un de ces contre-coups ironiques. Bossuet y a travaillé indirectement à hâter la formation de ce christianisme simplifié, réduit à un symbolisme complaisant, large et vague, devenu aujourd'hui la religion secrète de tant d'incrédules pieux. Christianisme dénaturé, sans doute, et que ce grand orthodoxe aurait eu raison de haïr de toute l'ardeur de sa foi si docile et si précise, — mais qui, du moins, dans le déclin ou l'éclipse des croyances surnaturelles, mortes ou endormies, a l'avantage d'offrir à toutes les aspirations mystiques, à toutes les bonnes volontés charitables, la communion pacifique dont elles auront éternellement besoin. » De fait, on imagine malaisément un résultat plus différent de celui que Bossuet s'était proposé; et d'être comme l'ancêtre du moderne néo-mysticisme, c'est à coup sûr la gloire qu'il serait le moins disposé à revendiquer.

Grâce à M. Rébelliau, ce livre, — le plus beau sans doute qui soit parti de la main de Bossuet, — est aujourd'hui commenté, expliqué, éclairé par l'étude du milieu où il a paru. Mais il est des services qui obligent. M. Rébelliau nous doit maintenant de continuer ses travaux. L'histoire de la controverse religieuse, depuis la fin du dix-septième siècle, est un sujet qui peut le tenter, et il a assez de savoir, assez de liberté et de gravité d'esprit, un talent assez maître de soi, pour se trouver à la hauteur d'une pareille tâche.

*
* *

Mme Ackermann... Comme ce souvenir de l'écrivain, mort il y a quelques années à peine, est déjà effacé! Comme cela est loin de nous! Il semblait à Mme Ackermann, dans les derniers temps de sa vie, qu'on l'oubliait, que ses plus beaux vers n'éveillaient plus d'écho, que le courant de la pensée moderne se détournait d'elle. Il lui semblait bien. Cette ardeur de négation, cette violence dans le blasphème, cela surtout venant d'une femme, nous paraît étrange, bizarre, en même temps qu'un peu déplaisant, et nous cause moins de trouble que d'étonnement. Mme Ackermann conservera des lecteurs, ou elle en retrouvera, ayant écrit quelques pages qui ne périront pas. Mais il faudra un peu de temps pour qu'on replace l'auteur des *Poésies philosophiques* à son rang.

Aussi M. le comte d'Haussonville, pour nous présenter un portrait de *Madame Ackermann*[1], a-t-il bien fait de se hâter, et de venir avant que l'oubli se fût épaissi sur cette mémoire. C'est un portrait rapide, esquissé en quelques traits et dont on ne saurait trop louer l'aisance et l'élégante pénétration. M. d'Haussonville a eu entre les mains des lettres et des papiers inédits qui lui ont permis de pénétrer dans l'intimité de vie de son auteur : c'est la femme qu'il a voulu faire revivre devant nous, plutôt que l'artiste. Il s'est proposé de substituer à l'idée qu'on serait tenté de se faire de Mme Ackermann, comme d'une prophétesse irritée, ayant sans cesse à la bouche le blasphème et la malédiction, l'image vraie qui est celle d'une bourgeoise vivant paisible et modeste. Il est difficile, en effet, d'imaginer plus complète opposition entre la vie d'un écrivain et son œuvre : et c'est ce contraste qui est piquant. Cette désespérée fut, en somme, une femme heureuse. Victoire Choquet était laide; elle avait dépassé la trentaine; elle rêvait encore d'être aimée. Elle eut cette bonne fortune, inexpliquée mais réelle, d'inspirer à un excellent homme, qui était en même temps un homme distingué, la plus ardente passion. Le philologue Paul Ackermann, jeune, et qui n'avait point trop une tournure de philologue, la vit à Berlin et s'éprit pour elle d'un amour qu'il considéra d'abord comme sans espérance. Ce fut un roman. Comme les romans de jadis, il se termina par un mariage. Le mariage fut exquis. Les deux époux connurent le bonheur parfait. Il est de l'essence du bonheur parfait d'être de peu de durée. Paul Ackermann mourut au bout de trois ans.

[1] Comte d'Haussonville, *Madame Ackermann*, d'après des lettres et des papiers inédits. (Chez Lemerre.)

Quelque temps après, nous retrouvons Mme Ackermann, non point consolée, sans doute, mais très apaisée. Elle a acheté près de Nice un petit domaine où elle s'est retirée. Elle le cultive elle-même; elle taille sa vigne et soigne ses arbres fruitiers. Elle est toute entière à ses plantes et à ses bêtes. Point de trace dans sa correspondance, ni de ses chagrins passés, ni d'aucune rêverie philosophique. Dans les derniers temps de sa vie, ceux qui l'approchèrent connurent en elle une vieille femme de caractère accommodant, d'humeur assez enjouée, prenant la vie comme elle venait, et beaucoup moins pessimiste dans ses propos que dans ses vers. Elle a d'ailleurs toujours été d'avis qu'une femme ne doit pas écrire. « Une femme artiste ou écrivain, dit-elle, m'a toujours paru une anomalie plus grande qu'une femme qui serait agent de change ou banquier... La femme est un être inférieur dont la principale fonction est la reproduction de l'espèce... Le bas-bleu est un être contre nature, un monstre dans toute l'acception du mot. » Ce qui ne l'empêcha pas de tenir à sa réputation littéraire.

D'où est venue, à Mme Ackermann, l'inspiration? Ce n'est pas des mécomptes de sa vie, et le cri de révolte n'est pas chez elle le prolongement d'un cri de souffrance. Mais elle avait eu une enfance mal dirigée, une éducation à bâtons rompus, tour à tour mystique et voltairienne. Plus tard, dans sa solitude, elle se prit de goût pour les livres des philosophes et s'attacha à la doctrine des positivistes. Néanmoins la conviction philosophique ne satisfaisait pas tous les besoins de son âme. Elle a écrit : « J'étais de nature religieuse ». Mais si la nature était religieuse, l'esprit ne l'était pas. C'est dans ce désaccord et dans cette contradiction que M. d'Haussonville va justement chercher l'origine de l'espèce particulière du talent qui fut celui de Mme Ackermann. Désespoir tout philosophique, venu de la lecture des livres plus que de l'expérience de la vie, issu de la tête et de l'imagination, mais qui n'a pas passé par le cœur... peut-être est-ce ce qui fait qu'on admire sans doute Mme Ackermann, mais qu'on n'est pas attiré vers elle.

René Doumic.

UN ÉVÊQUE CONTEMPORAIN

MGR MARET

M. l'abbé Bazin, chanoine de Saint-Denis, a terminé par un troisième volume la *Vie de Mgr Maret*, qu'on pourrait plus justement intituler : *Vie de Mgr Maret, Mémoires pour servir à l'histoire de son temps*.

Les documents y abondent, en effet, et sont de la plus haute importance pour l'histoire religieuse, philosophique et politique de ce siècle.

Pendant plus de cinquante ans, Mgr Maret put assister, en témoin ou en acteur, aux principaux événements qui occupèrent, en France, le monde des esprits. Philosophe, théologien, journaliste, il n'est guère de questions qu'il n'ait abordées; il est peu d'hommes de quelque célébrité qu'il n'ait pratiqués; et, lorsqu'il fut évêque, la Sorbonne, qui était pour ainsi dire son diocèse, fut comme le centre d'activité d'où sa pensée et ses desseins rayonnèrent, avec éclat et non sans bruit, à travers les rangs de l'épiscopat français.

De là, des écrits nombreux et de tout genre : livres, mémoires, lettres, discours, articles de journaux et de revues. De là aussi, en non moins grand nombre, les félicitations, les encouragements de ses admirateurs et de ses frères d'armes, ou les critiques et les attaques de ses adversaires. Et, comme le prélat était un athlète infatigable, de là, ses réponses et ses répliques aux uns et aux autres.

L'historien a raison de dire que l'ensemble de ces écrits atteste « une somme prodigieuse de travail ». Ce n'est pas qu'il ait eu, lui, beaucoup de peine à les recueillir et à les collectionner; son héros l'avait fait d'avance avec ce soin et cet esprit d'ordre et de méthode qu'il portait en toutes choses. La difficulté était de les mettre en œuvre et de faire

revivre un homme aussi considérable parmi les diverses péripéties du siècle qu'il avait traversées.

M. le chanoine Bazin se défend d'avoir voulu faire une œuvre d'art. Le principal mérite qu'il revendique pour son livre, c'est « d'avoir été composé avec des documents officiels et des correspondances de chaque jour ». L'auteur est trop modeste. Nous croyons que son livre a d'autres mérites.

On n'y trouve point, il est vrai, cet habile arrangement des faits dont le but calculé est de donner à un homme un relief qu'il n'a pas eu; et, à une vie, l'éclat d'une gloire imaginée. Notre auteur s'est contenté de dépouiller les manuscrits dont il a hérité, et, par un travail qui ne laisse pas de trahir une forte originalité, il en a tiré une histoire tout unie, suivant presque toujours l'ordre chronologique, accumulant les témoignages les plus variés, et mettant à les citer ce scrupule particulier que donne la piété filiale jointe à la conscience d'un honnête homme.

Mais la variété même de ces témoignages et l'importance des événements ou des discussions qui s'y rattachent communiquent à son récit un intérêt qui se soutient, si plutôt il ne va croissant, d'un bout à l'autre des trois volumes. Vous y voyez paraître, comme en des tableaux vivants, les grandes affaires de l'école lamennaisienne, les formes nouvelles du panthéisme au dix-neuvième siècle, les attitudes multiples de l'épiscopat et du clergé au regard du libéralisme en politique, les transformations successives du parti catholique et ses divisions intestines, l'histoire de la Sorbonne et des études ecclésiastiques parmi les vicissitudes de ce siècle tourmenté, et pour finir, les mémorables querelles qui marquèrent la préparation et la tenue du concile du Vatican. On suit avec une curiosité émue toutes ces luttes où tant d'hommes illustres furent engagés et où s'agitèrent de si grosses questions. L'historien nous les raconte avec des pièces à l'appui, le plus souvent inédites, propres toujours à frapper l'attention. Il a une verve et un entrain qui décèlent un polémiste; son style sent la poudre; c'est, par moments, un peu trop peut-être le style du journal : mais, en revanche, que de pages excellemment écrites et d'une réelle élévation! M. Bazin a une très haute idée, et, pour ainsi dire, le culte de son héros, et il en parle avec l'accent communicatif de la religion et de l'amour.

Rien d'étonnant qu'on lui ait reproché d'avoir voulu faire un panégyrique. M. Bazin s'en défend avec énergie; mais a-t-il raison?

Si l'on appelle panégyrique une œuvre où l'auteur loue son héros, de parti pris, montrant ce qui lui est avantageux, cachant ce qui pourrait lui être défavorable, il est manifeste que la *Vie de Mgr Maret* ne mérite point ce reproche. Des documents et des faits y sont rap-

portés, que des critiques, même désintéressés, peuvent interpréter contre le prélat.

Mais si le panégyrique consiste à raconter sincèrement la vie d'un homme, avec la conviction qu'il n'a rien fait que de louable ni rien dit que d'irréprochable, et qu'il y a devoir à défendre et à honorer sa mémoire, on ne peut le nier, M. l'abbé Bazin, quoi qu'il puisse dire, est bien le panégyriste, et un panégyriste éloquent de son « vénéré maître ».

Nous voyons bien qu'il a mis quelques réserves dans son récit : elles sont si rares et si peu sensibles ! Aurait-il nui à son personnage en lui laissant ses ombres ? Nous croyons le contraire. La part de la vérité est trop grande pour que celle de la justice ne la grandisse pas encore. Et lorsqu'un homme s'est trouvé mêlé à tant de combats, a été contredit en tant de manières, s'est engagé à fond dans les affaires les plus graves et les plus tumultueuses, sans que, du reste, il ait jamais forfait à la conscience et à l'honneur, c'est nous intéresser davantage à sa vie, c'est nous la rendre, à la fois, plus attachante et plus instructive, que de nous montrer les illusions dont il a pu être quelquefois victime, et de nous dire avec le respect que commande une grande figure : *Summi sunt homines tamen* [1].

Citons un exemple. En 1852, le Sénat, reconstitué par le prince-président, eut à se prononcer sur le rétablissement de l'empire. Mgr Sibour, qui était sénateur, « eut, à ce sujet, plusieurs conférences avec l'abbé Maret ». Il était fort perplexe. Convaincu « qu'il ne restait à la France d'autre forme logique de gouvernement que la république », l'abbé Maret adressa un long *Mémoire* à son éminent ami, pour lui prouver que « les intérêts de la France, ceux de l'Eglise et son propre honneur, » lui faisaient une obligation de « voter contre le rétablissement de l'empire héréditaire ». Son langage respire l'indépendance et la sagesse d'un Père de la foi. « Un gouvernement est ce que le font son origine, son principe, sa tradition et la fatalité des circonstances. Or, si on envisage toutes ces choses, si on ne se laisse pas tromper par les apparences, on peut dire que l'empire n'est et ne sera que la violence, l'équivoque, l'absolutisme et le servilisme, l'abaissement des caractères et de la nation elle-même, un nouveau levain de discorde civile et, finalement, la guerre étrangère [2]. »

Voilà ce qu'écrivit, un jour, Mgr Maret. Et, fidèle à ses principes démocratiques, qui furent ceux de toute sa vie, il se tint à l'écart du nouveau régime pendant plusieurs années.

Mais un autre jour vint où des motifs très respectables, — nul n'en

[1] Tacite.
[2] Tome Ier, p. 139.

peut douter, — lui persuadèrent qu'il ne pouvait indéfiniment se dérober aux avances du pouvoir, qu'après tout, « l'empire n'était que la démocratie couronnée », et qu'il était possible d'en tirer parti pour le bien du pays et de la religion. Il se rallia. C'était beaucoup. Il devint l'ami et le conseiller de l'empereur : n'était-ce pas trop? Le caractère bien connu du prélat et ses habitudes de haute piété plaident en faveur de ses intentions, et le défendent contre tout soupçon d'ambition vulgaire et d'intérêt personnel. Mais se trompa-t-il dans l'une ou l'autre de ces deux rencontres? Non, peut-être. Cependant n'était-ce pas le devoir de l'historien de le dire?

M. Bazin ne le dit point. Il est absolument épris de son sujet; il l'a pratiqué trente ans et plus; il en a vu, d'aussi près que possible, les côtés réellement admirables : faut-il s'étonner que son admiration lui ait caché quelques points douteux? Sa conscience est à couvert, puisqu'il n'a rien « célé de ce qui pouvait être moins favorable à son vénérable ami ». Et puisque, en vérité, ses jugements n'ôtent rien à la liberté des nôtres, ne lui faisons pas un grief de se donner lui-même en admirateur sincère et en historien ému « d'un profond penseur, d'un savant théologien, d'un grand et saint évêque ». Les historiens de marque ne firent-ils pas de même à l'égard de leurs héros?

II

Aussi bien la tâche serait-elle délicate, sinon difficile, de juger un homme aussi complexe et d'une nature aussi riche que fut Mgr Maret.

C'est, tout ensemble, dans la complexité et dans la richesse de ses dons, qu'il faut voir la raison des contradictions et des attaques incessantes auxquelles il fut en butte et qui semblent scandaliser son historien. Mgr Maret avait l'âme douce, pacifique, pieuse, et son esprit était d'un lutteur. Par ses habitudes de foi, sa droiture inflexible, son vif sentiment de la justice et du bien, il appartenait aux premiers siècles du christianisme; et son intelligence était si ouverte aux idées, aux aspirations et aux nécessités de son propre siècle, que beaucoup le prenaient pour un moderne et presque un novateur. Il y en eut qui le qualifièrent de naïf, et d'autres qui le traitèrent comme on ferait un ennemi de l'Église. Il fut évêque, évêque de la grande école, fermement attaché aux principes, mais persuadé que, pour en porter la lumière aux peuples, il faut descendre jusqu'à eux; voulant et cherchant des réformes, mais « ne les voulant et ne les cherchant que par l'autorité de l'épiscopat et de l'Église [1] ».

De tels hommes ne sont pas toujours compris [2].

[1] *Notes intimes.*

[2] « Je n'ai pas toujours été compris. » (*Ibid.*)

Que leurs adversaires les contredisent, c'est la moindre des choses : leur plus dure épreuve est de se voir abandonnés par leurs propres amis ; et cette épreuve ne leur manque jamais.

Aujourd'hui encore, bien des lecteurs seront surpris en voyant la manière dont Mgr Maret régla, de tout temps, le détail de sa vie privée. Rien de mieux ordonné ni qui annonce davantage l'esprit ancien du sacerdoce. Son historien nous fait connaître des « examens de conscience » et des « résolutions de retraites » qui attestent un sens intérieur très délicat, très affiné, et une sincérité d'âme absolue. Cet homme, qui préconisa si fort la science et la liberté, entend, avant tout, soumettre ses vues aux motifs de la foi, et mesurer ses pas aux conseils des supérieurs hiérarchiques. S'il doit écrire, prendre un parti, faire une démarche, il prie d'abord, et il réfléchit, devant Dieu, aux raisons qui doivent déterminer sa conduite. Cette méthode fut celle de toute sa vie : son « Testament » et « la Conclusion de ses Notes intimes » nous montrent jusqu'à quel point il sut l'appliquer. Nous avons là une profession de foi et une confession d'une âme simple, belle, pénétrée de l'esprit de Dieu, vrais monuments d'une vie qui fut tout entière consacrée à la cause de Jésus-Christ et au service de son Église. On comprend que l'historien « n'ait pu retenir ses larmes en les transcrivant ».

Un autre aspect, non moins inconnu peut-être, de cette vie, à la fois si pure et si tourmentée, nous est révélé dans la correspondance du prélat avec Ozanam. Quelles lettres ravissantes ont échangées ces deux hommes de science et de foi! Ozanam touche aux portes de l'au-delà : il va en Bretagne, aux Pyrénées, en Italie, disputant à la mort un reste de lui-même; mais il pressent l'éternité qui approche, et ses tristesses mêlées d'espérance donnent à son cœur les accents d'une indicible poésie. Mgr Maret est un de ses confidents de la dernière heure. L'amitié qu'ils ont l'un pour l'autre est tendre et pleine d'abandon. On est remué en lisant cette expression des idées et des sentiments d'un esprit qui jette un suprême regard sur les choses et les événements de la terre, sans qu'il ait encore renoncé à tout espoir de vivre; et ce qui n'est pas moins touchant, c'est l'assiduité, la sollicitude, le dévouement du prêtre, du « théologien » et de « l'ami », qui console le malade, lui porte « le pain des forts », ne peut se résoudre à le voir si prématurément mourir.

Ces lettres sont comme la note douce d'une histoire où presque tout est sévère, de longue haleine, passionnant : M. Bazin les devait à l'agrément de son récit et au repos de ses lecteurs.

III

Nous l'avons dit, en effet, ce prélat, au cœur si bon et à l'âme si délicate, fut en même temps un des plus infatigables lutteurs de notre siècle. « Depuis de longues années, — c'est lui qui parle ainsi dans son testament, — j'ai dirigé toutes mes études, mes efforts et mon zèle, vers un but que j'ai cru nécessaire : la conciliation de la science avec la foi; de la société moderne avec l'Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sans vouloir sacrifier aucun principe, en restant toujours fidèle et soumis aux doctrines catholiques, j'ai cherché cette conciliation avec ardeur; je l'ai poursuivie dans mon enseignement, dans mes livres, dans les affaires ecclésiastiques que j'ai pu traiter. »

Là fut véritablement son champ de combat. Il y trouva quelques heures de gloire et de longs jours d'amertume; mais il ne se laissa pas plus enivrer par le succès qu'abattu par la contradiction.

Nul, du reste, ne fut un lutteur plus honnête, plus loyal, plus convaincu. Le ton de sa polémique était toujours élevé : il affectait presque la modération et l'indulgence lorsqu'il combattait un mécréant; et, quels que fussent ses antagonistes, il leur reconnaissait, en principe, et jusqu'à preuve contraire, la conviction dans les idées et la bonne foi dans la discussion. Venait-il à découvrir l'astuce et l'hypocrisie, il éclatait alors en de superbes colères, et son indignation se traduisait par de vraies « philippiques » qui forçaient le silence et le respect de ses détracteurs. Mais il ne savait ni il ne pouvait aller bien loin dans cette voie : le calme était au fond de sa nature, la charité la dominait comme un besoin; il y revenait sans effort et sans rancune.

C'est assez dire qu'il croyait à l'efficacité et aux bienfaits de la discussion. Il la cherchait; il y appelait directement, et avec une courtoisie parfaite, les adversaires de ses doctrines, connus ou inconnus : une simple indication lui suffisait quelquefois pour le mettre sur la piste d'une opposition, et il y courait, ce mot aux lèvres : « Je vous prie, expliquons-nous. »

Les mémoires furent, avec le livre, la manière préférée de sa polémique. Il en adressa aux pouvoirs publics, aux évêques, au Souverain Pontife, sur les sujets les plus graves et les plus élevés. Vous en trouverez peu qui aient vieilli; quelques-uns sont de vrais chefs-d'œuvre de logique et d'éloquence; tous se recommandent par un profond amour de la vérité et un ardent désir de la faire triompher. Le moyen de ne pas écouter avec respect l'homme, le prêtre, l'évêque, qui, après chacun de ses écrits, et, plus tard, en les rappelant tous en regard du jugement de Dieu, nous dit, avec la simplicité d'une âme qui s'examine : « J'ai cru remplir un devoir. »

C'est que ce vaillant athlète connaissait singulièrement les temps et

les lieux où il avait à combattre. Il les avait étudiés de près, et il s'était préparé à la lutte par d'étonnants labeurs. Lisez seulement cette série de ses premières études, qu'il appelle lui-même « Études préliminaires » et qu'il avait rédigées dans les dix premières années de sa vie sacerdotale : « Traité de philosophie; — Essai sur les rapports de la foi et de la raison; — Dissertation sur la politique; — Etude sur les rapports de la foi et de la science; — Essai historique; — Notes sur la philosophie de M. de Lamennais; — Dissertation critique sur le livre de M. Pierre Leroux, *de l'Humanité.* » L'historien trouve cette nomenclature « froide ». Nous pensons qu'elle est simplement éloquente et tout à fait suggestive pour ceux qui aspirent au noble et périlleux honneur de défendre la vérité. Avant de se jeter dans l'arène, Mgr Maret avait, pour ainsi dire, pris possession de son siècle; il en avait sondé les faiblesses, les besoins, les tendances; et de là vient que son premier ouvrage, *l'Essai sur le panthéisme*, fut un coup d'éclat qui le révéla à l'Église et à la philosophie. D'emblée, il était allé droit à la grande hérésie contemporaine; et on peut dire que, depuis, il ne lâcha plus sa proie : le panthéisme eut en lui le plus perspicace et le plus rude de ses adversaires.

Ce qui lui donnait une autorité exceptionnelle dans ses discussions avec les rationalistes, c'était précisément cette position qu'il avait prise, dès les premiers pas de sa carrière, de travailler sans relâche à « la conciliation de la raison et de la foi ». Ses cours de Sorbonne, si suivis et où « l'on allait pour penser », n'eurent pas d'autre objet. Le pouvoir et la valeur de la raison humaine, la grandeur de la science, les droits de la liberté et du progrès, n'étaient pas de vaines formules dans la bouche du savant professeur : il en parlait avec le sentiment d'un inébranlable respect. Il se plaisait à montrer ce qu'il y a de bon et de généreux dans les principes de la société moderne; et, loin de le séparer de la foi de Jésus-Christ, il entendait qu'on en proclamât la légitimité et l'origine chrétienne. Qui aurait pu le suspecter ensuite, quand il se prenait à dénoncer les écarts et les erreurs de son siècle?

L'*Ere Nouvelle* fut, un instant, la tribune où il défendit ses idées avec le plus d'ardeur. On était en 1848. Alors les catholiques étaient unis dans la lutte et formaient une brillante armée, où théologiens et philosophes, orateurs et publicistes, hommes de parole et hommes d'action, étaient tous ligués contre l'ennemi commun. Louis Veuillot sonnait la charge au nom de la liberté et de la démocratie, en même temps que Lacordaire et Montalembert. Le vent était à la république, et l'épiscopat devançait le vent. « Nous avions des positions superbes, nous disait un jour l'évêque de Sura, avec la chaleur d'un inconsolable regret; nous n'avions rien cédé et nous pouvions tout avoir. » La division éclata dans les rangs des croyants, et Mgr Maret en connut

toute l'aigreur. Devenu l'un des principaux tenants de « l'école libérale », ceux qu'il appelait « les ultra-catholiques » lui firent une guerre sans merci; et lui-même, pour les combattre, usa de toute son influence et de tous ses moyens. On l'attaqua dans ses meilleurs écrits, tel que son beau livre *Philosophie et religion* et ses discours si remarqués sur la *Dignité de la raison humaine* et la *Nécessité de la révélation*. Ce n'est pas la chose la moins curieuse de toute cette querelle que de voir le doyen de la Sorbonne défendu, alors, par le R. P. Félix, Mgr Plantié et Mgr Guibert, contre un docteur de Louvain et D. Guéranger, « ces hommes qui ne cherchent que polémiques et disputes », disait l'archevêque de Tours [1]. On ne désarma point. « L'affaire de l'évêché de Vannes » vint ajouter à l'irritation des esprits; et lorsque les premiers bruits de la convocation d'un concile se répandirent en France, les catholiques s'y trouvaient franchement séparés en deux parts, qui avaient, de la « chose publique » et des « choses de Rome », des conceptions très différentes, mais également passionnées.

Nous n'avons à apprécier, ici, ni les idées ni la conduite de Mgr Maret, à cette période la plus orageuse de sa vie. Nous disons seulement : Lisez son histoire. Vous y trouverez les documents les plus précieux, et qui jettent une vive lumière sur les événements qui marquèrent la tenue du concile du Vatican. Ils ne suffiraient pas, sans doute, à donner de ce concile une idée complète ni absolument désintéressée; mais quiconque voudra le bien connaître devra les étudier.

Ce qui n'est pas contestable, c'est qu'alors, comme toujours, le pieux prélat n'entendit poursuivre qu'un seul et unique but : le bien de l'Église. La déclaration que contient son testament, à propos de son livre du « Concile », on peut, sans hésiter, l'appliquer aux actes qui en suivirent la publication : « Je puis dire que cet ouvrage, autant qu'il était en moi, a été écrit avec les soins et les précautions que demandaient la sagesse sacerdotale, l'amour de l'Église et du Saint-Siège. »

Toujours appuyé sur ces considérations d'une foi antique, son noble esprit ne connut ni les vues étroites ni les mesquines récriminations. Mais à quelles épreuves cruelles et périlleuses dut-il faire front, pour qu'il ait pu dire : « Je remercie Dieu de n'avoir pas permis que ma faiblesse y succombât [2]. » Il ne nie point « qu'il ait pu donner occasion à des jugements qui ne lui furent pas favorables »; mais ce fut « sans le vouloir et sans le savoir », et il demande « qu'on lui pardonne ». Il sait bien, du moins, ce que lui firent souffrir plusieurs de ses frères, et « il leur pardonne de tout cœur ».

[1] Tome Ier, p. 443.
[2] Testament.

Cela est d'un beau caractère. Qu'est-ce que les réserves que l'on peut faire sur certains points d'une vie aussi longue et aussi remplie? Il aut bien reconnaître que c'est une vie non moins édifiante qu'instructive. Avec l'exemple d'un grand travail et d'une piété toujours soutenue, un prêtre y trouvera plus d'une inspiration pour ses études, des vues justes et profondes sur l'état des esprits et de la société à l'heure présente, et, ce qui vaut peut-être mieux encore, cette expérience consommée d'un homme qui fréquenta tant d'hommes et qui éprouva toutes les extrémités de leurs opinions et de leurs sentiments.

Son historien semble parfois vouloir l'en venger tant il en a gardé un pénible souvenir! Il imite le prélat en traitant ses adversaires avec modération et courtoisie; mais on sent, par moments, qu'il les a sur le cœur; et, si le débat venait à se rouvrir sur la mémoire de son « cher maître », ce n'est pas lui qui s'en plaindrait : il tient d'autres « documents » en réserve; il serait prêt à riposter.

Quelqu'un se lèvera-t-il pour contester sur les points épineux de son livre et sur les questions, autrefois si brûlantes, qu'il y a touchées? Nous en doutons. Le temps a terriblement marché; un siècle, semble-t-il, nous sépare du concile du Vatican : la bataille est ailleurs.

Le livre de M. Bazin n'en subsiste pas moins (le mot est de l'évêque de Rodez) comme « un arsenal de pièces et de mémoires dont on ne pourra se passer », si l'on veut connaître l'histoire de l'Eglise de France au dix-neuvième siècle. Il y a plus. Parmi ces pièces et ces mémoires, la vie d'un savant et d'un évêque se déroule, dont le talent toujours actif et la vertu jamais découragée furent en proie aux agitations du plus mobile et du plus étrange des siècles : ce livre est aussi un monument. Il appartenait au vaillant chancelier de la Sorbonne de l'élever à la mémoire de celui qui en fut la dernière gloire et le dernier soutien.

Arsenal et monument, souhaitons que, avec un grand exemple, il sorte de là un incessant appel aux « hommes de science et de foi ». Certains pessimistes prétendent que ces hommes nous manquent; l'évêque de Nancy disait naguère qu'on n'en vit jamais plus qu'aujourd'hui : nous ne savons qui croire? Mais qu'ils se montrent donc, s'il y en a, et qu'ils agissent; car, en vérité, il n'est que temps.

L. Dufougeray.

REVUE DES SCIENCES

En vacances. — Les nouveaux chemins de fer de montagne. — Lignes à crémaillère. — Premier chemin de fer de montagne en France. — La ligne d'Aix-les-Bains au mont Revard de 1500 mètres d'altitude. — Le panorama. — Station climatérique. — La ligne de Glion aux rochers de Naye à 2000 mètres. — Crémaillère Riggenbach et crémaillère Abt. — Le mont Blanc. — Les glaciers de la vallée de Chamonix. — Crue générale des glaciers du mont Blanc. — Le glacier des Bossons. — La mer de glace. — La lumière électrique en 1892. — Eclairage de Rome. — Installation de Tivoli-Rome. — Utilisation des chutes d'eau. — Transport électrique de 1200 chevaux à 30 kilomètres. — L'éclairage électrique au village. — Les torrents en Suisse et la lumière électrique. — Eclairage des hôtels. — A Montreux, Villeneuve, Martigny, Andermatt, Ragatz, Zermatt, etc. — Thérapeutique : Le vieux neuf. — La médecine vibratoire au dix-huitième siècle. — En 1785. — Le Trémoussoir de l'abbé de Saint-Pierre. — La chaise de poste. — Epidémie cholérique. — Nouveaux traitements. — Méthode par entéroclyse. — Injections d'eau salée. — Régime préventif : l'acide citrique. — Le vin antiseptique du choléra.

Les chemins de fer de montagne se multiplient tous les ans. C'est à qui maintenant aura son petit chemin de fer à crémaillère. Depuis les premiers succès du Rigi-Bahn, en 1872, on a cherché à faciliter par ce moyen l'accès des sommets moyens. Chemin de fer de Vitznau-Rigi, de Arth-Goldau-Rigi, chemin du Pilate, du Generoso, du Brunig, de Zermatt, etc. En France on a inauguré le mois dernier un premier chemin de fer de montagne, la ligne d'Aix-les-Bains au mont Revard. C'est un début qui promet pour nous. Grâce à l'obligeance de l'administrateur de la compagnie du Revard, nous avons pu, avant l'inauguration, faire l'ascension du Revard dans un excellent petit wagon. On sait que le mont Revard est cette montagne à la croupe arrondie à laquelle est, en quelque sorte, adossée la ville d'Aix. Jadis, les bons marcheurs seuls tentaient l'ascension. Le sommet n'est qu'à 1550 mètres; mais encore est-il que le premier venu ne se hasardait pas à franchir les 1460 mètres environ de différence de niveau qui sépare le lac du Bourget du plateau du mont Revard. Aujourd'hui, le premier soin de celui qui débarque à Aix est de monter au Revard, d'où la vue est splendide. Les regards peuvent errer à l'aise sur la région qui

s'abaisse du côté du Rhône, et de l'autre sur celle qui s'élève jusqu'aux sommets les plus élevés des Alpes françaises. D'un côté, Tresserve, le lac, l'abbaye de Haute-Combe; de l'autre, le Jura, les formes arrondies de Salève et des Voirons, de la Tournette qui domine le lac d'Annecy. Au midi, les Alpes dauphinoises, la chaîne de Belledone et des Sept-Laux, puis le beau groupe des montagnes calcaires qui constituent le célèbre massif de la Grande-Chartreuse. Enfin s'élevant bien au-dessus de toutes ces sommités, le massif du mont Blanc. Vu du Revard, le mont Blanc se présente sous un aspect tout différent de celui que les touristes de Chamonix lui connaissent. Son profil est magnifique. On dirait d'une sorte de muraille blanche crénelée se dressant dans le bleu du ciel. On distingue facilement cependant dans les lignes argentées qui bordent le massif étincelant, le Dôme-du-Goûter, l'Aiguille-du-Goûter, etc. L'ascension du mont Revard serait déjà légitimée par la seule vue du mont Blanc. Il est peut-être là encore plus beau qu'ailleurs. Et ceux qui le connaissent bien, qui l'ont admiré à Genève ou à Chamonix ne seront pas d'un avis contraire. Car il faut savoir voir le mont Blanc. Les amateurs n'ignorent pas qu'il est surtout beau de Sallanches, de la croix de Flégères, du Brévent et du col de Balme. Il est également imposant au mont Revard d'où il s'aperçoit dans toutes ses lignes principales.

La nouvelle ligne entreprise par la Société des chemins de fer de montagne régionaux présente un parcours de 9200 mètres. La pente moyenne est de 16 pour 100. On franchit la distance en une heure environ. Le système adopté n'est plus celui de Rigi, ce n'est plus la crémaillère Riggenbach, mais bien la crémaillère du Pilate, la crémaillère Abt. La locomotive, au lieu de se hisser au moyen d'une roue droite verticale qui mord sur les échelons d'une étroite échelle disposée au milieu de la voie, saisit avec deux roues latérales les dents d'une double crémaillère posée aussi à plat au milieu des deux rails. Il y a toujours dans le mode d'attaque des roues dentées latérales au moins trois dents en travail. Aussi le train progresse doucement sans secousse et en parfaite sécurité. Les pentes au Revard n'ont rien qui puissent effrayer les plus timorés. La pente maximum est de 20 pour 100. Au Generoso, près de Lugano, on trouve des pentes de 23 pour 100, au Rigi, de 28 pour 100; au Pilate, de 48 pour 100. La locomotive entraîne un petit wagon à trois compartiments de 10 places. L'ascension est très agréable. On commence la construction de deux grands hôtels sur le plateau. Le mont Revard constituera une station climatérique de premier ordre. Nous ne verrons pas sans un certain plaisir les malades, après une cure à Aix, n'être plus obligés de gagner la Suisse pour trouver des stations d'air. Nous ne manquons certes pas de sommets en France. Mais nous manquons d'hôtels, de sanatorium,

de *kurort*, comme on dit encore. L'air de la montagne est souverain. Mais encore est-il qu'il faut trouver à se loger convenablement et à se nourrir bien. L'air, sans une nourriture appropriée à des estomacs délicats, ne saurait suffire. Nous espérons qu'on pourra trouver au mont Revard ce qu'il nous a fallu aller, jusqu'ici, chercher fort loin.

La Suisse bien entendu ne s'endort pas dans ses succès. En attendant le chemin de fer de la Jungfrau, elle continue à faire escalader ses montagnes fleuries par la fameuse crémaillère. Nous venons de voir aussi la nouvelle et intéressante ligne qui monte de Glion aux rochers de Naye. Tous les touristes se rappellent le petit chemin de fer de Territet-Glion qui porte une moyenne annuelle de 80 000 voyageurs du bord du lac Léman (375^{m}) à Glion (675^{m}) sur une sorte de promontoire du mont de Caux. Au-dessus de Glion se dresse la paroi des rochers de Naye dont le profil hardi attire l'attention de ceux qui passent en bateau à vapeur sur le lac Léman. Les rochers de Naye sont à l'altitude de 2045 mètres, plus hauts que le Rigi (1800), à peu près aussi hauts que le Pilate (2100). La nouvelle ligne part de Glion, passe par le plateau de Caux, puis par Jaman, où l'on a dû percer un tunnel de 245 mètres; enfin on arrive à Naye station (1975^{m}). Comme toujours en Suisse, on a construit sur le plateau terminal un bel hôtel. Il est superflu d'ajouter que le panorama est de toute beauté.

Là encore aussi on a adopté la crémaillère Abt. Les pentes sont très accessibles. Elles varient depuis 8 pour 100 jusqu'à 20 pour 100. La locomotive qui pèse seulement 66 tonnes avec son approvisionnement de charbon ne pousse qu'un seul wagon de 50 places. En une heure et demie, on a franchi la différence de niveau de 1300 mètres environ qui sépare Glion de Naye. On peut être certain que désormais les hôtels vont se multiplier tout le long de la ligne de Caux à Jaman. Heureux hôteliers suisses! Chacun trouvera l'altitude qui convient à son tempérament. La Suisse devient de plus en plus une grande usine destinée à loger et à nourrir les cinq parties du monde.

Nous avons profité des grandes chaleurs pour aller revoir quelques glaciers de la vallée de Chamonix. Il y a quelques années les glaciers étaient en décroissance. On s'était demandé si on les reverrait avec leur splendeur passée. On peut se rassurer. Le glacier du Rhône, si fréquenté par les touristes ne recule plus guères. Nos glaciers de Savoie sont en pleine crue.

M. Venance-Payot, le naturaliste si expérimenté et si connu de Chamonix, qui suit avec persévérance le mouvement des glaciers de la vallée a bien voulu nous accompagner aux Bossons, l'admirable glacier qui descend du mont Blanc. Le glacier des Bossons est en pleine croissance depuis une quinzaine d'années, après une longue

période de retrait. En 1883-84, le glacier a progressé, d'après les mesures de M. Venance-Payot, de 48 mètres. De 1884 à 1885 de 49 mètres. De 1885 à 1886 de 43 mètres. Et ainsi à peu près chaque année. En même temps le glacier s'exhausse et s'élargit. Il s'est surelevé vers sa base près du point terminal de plus de 20 mètres. Cette année, en 1892, il a dû gagner encore environ 40 mètres au moins. Tous les ans, on creuse une grotte dans la glace pour le plaisir des touristes qui s'engagent dans ces galeries miroitantes d'une glace azurée superbe, et, chaque année, la grotte descend, se brise et disparaît entraînée dans le mouvement général de la masse glacée. En 1892 encore, on a creusé la grotte annuelle, une galerie de 50 mètres environ. Quand nous l'avons vue, elle était déjà descendue avec toute la coulée. Au lieu de se trouver au point où elle avait été façonnée au pic et à la pioche, elle était descendue au moins 40 mètres plus bas. L'entrepreneur de la galerie ne manque pas chaque année de construire à un niveau plus élevé sachant d'avance que la grotte descendra d'une cinquantaine de mètres pendant l'été. Le mouvement de crue est évident. La crue commencée en 1875 continue donc sans cesse. La progression totale est d'au moins depuis le commencement de la crue de 320 mètres. Cette année le mouvement a été gêné par les grandes chaleurs ou pour mieux dire, le front du glacier a fondu et a paru diminuer l'avancement. L'épaisseur des glaces a diminué. Les grandes chaleurs de juillet, d'août et de septembre ont agi assez pour faire fondre des masses énormes, d'au moins 10 à 15 mètres d'épaisseur. Les aiguilles admirables qui se trouvent à la base du glacier ont perdu, d'après M. Venance-Payot, plus de 20 mètres de hauteur. Elles étaient d'une élégance et d'une beauté incomparables au mois d'avril, quand le soleil n'avait pas ébréché leurs cimes blanches. Le glacier des Bossons est certainement à la fois un des plus imposants et des plus jolis qu'on puisse voir. Avec les pyramides glacées de la base et avec les séracs immenses qui montrent leurs façades éclatantes sur les hauteurs, on ne peut réellement rêver de spectacle plus féérique.

C'est en 1818 que, de mémoire d'homme, le glacier des Bossons eut sa plus grande étendue. A cette époque, les glaces envahirent 4 à 5 hectares de terrain labourable, dont le propriétaire fut ruiné. Un propriétaire voisin avait fait construire une grande maison à destination d'hôtel. Il abandonna le projet, pensant que le glacier traverserait la vallée entière et qu'il faudrait faire un tunnel dans la glace pour arriver à Chamonix. On vit en effet prendre au glacier des proportions telles que de nouveau comme autrefois, on fit des processions pour conjurer le fléau. Une de ces processions planta entre deux gros blocs de la moraine, une croix qui ne fut point dépassée, et qui marqua la limite précise de l'invasion. M. Venance-Payot nous a montré la croix

qui gît aujourd'hui par terre à moitié pourrie. On pourrait bien en replacer une autre. Les deux blocs sont là pour servir de limite; mais enfin nous aimerions mieux la croix de 1818 remise en état et consolidée. Depuis lors, le glacier a reculé lentement et ensuite avec des alternatives de perte et de gain. En 1850, sa retraite mesurait plus de 200 mètres. En 1854, il n'était plus qu'à 154 mètres de la croix. En 1868, M. Payot trouva une distance de 553 mètres de la croix au pied du glacier. L'épaisseur avait diminué aussi considérablement, peut-être environ de 80 à 100 mètres. C'est en 1880 que le mouvement de crue s'est dessiné franchement. En 1892, la base du glacier est encore à 300 mètres à peu près de l'ancienne croix [1].

Le glacier des Bois qui fait suite à la mer de Glace est en crue. Le glacier d'Argentières est en crue, le glacier du Tour est en crue. Tous ceux qui ont traversé la mer de Glace au Montanvert par le « mauvais pas », ont pu constater la progression du glacier des Bois. Il y aura donc encore de beaux jours pour les touristes. Il va sans dire que la crue d'un glacier n'entraîne pas celle de son voisin. L'écoulement dépend de causes très complexes, la largeur du bassin, l'épaisseur du névé, la pente, la longueur du glacier, etc. Un glacier peut être en progression, et le glacier voisin en décroissance. Quant au mont Blanc, ses neiges étincellent toujours superbement par-dessus celles du Dôme-du-Goûter, et les alpinistes, en nombre assez grand, ont pu atteindre la cime dans la première quinzaine de septembre. On voit, avec le télescope, la cime immaculée noircie d'une petite tache sombre, c'est la cabane Janssen. Cette année, on monte jusqu'aux rochers rouges, la cabane-refuge qui permettra d'élever en 1893 un petit observatoire en bois au sommet du mont Blanc. On a abandonné le projet de l'observatoire en pierre. L'observatoire en bois avec fondations dans la couche glacée paraît plus pratique.

La ville de Rome possédait depuis trois ou quatre ans une installation importante d'éclairage électrique par courants alternatifs et transformateurs fonctionnant à 2000 volts avec machines à vapeur. C'est même à Rome que l'on a fait une des premières applications des courants alternatifs sur large échelle à la production de la lumière électrique. Longtemps en effet, on donna la préférence aux courants continus. Mais pour franchir de grandes distances, il est préférable d'avoir recours aux courants alternatifs, qu'on peut aisément produire avec des pressions de 4 à 5000 volts. Il n'existe pas d'installation à courants continus dépassant 3000 volts.

[1] On lira avec intérêt à ce sujet les diverses publications de M. Venance-Payot sur la marche des glaciers de la vallée de Chamonix : *Notices sur la variation périodique des glaciers*, etc.

L'installation de Rome, souvent agrandie cependant, était devenue insuffisante pour faire face aux demandes sans cesse croissantes de courant électrique. On songea à utiliser la puissance hydraulique des chutes de Tivoli situées à 28 kilomètres de Rome. Le travail vient d'être terminé, et il est extrêmement remarquable.

L'énergie mécanique des chutes de Tivoli a été transportée au potentiel de 5000 volts aux portes de Rome. Là elle subit une première transformation. Le courant toujours dangereux de 5000 volts est ramené au potentiel de 2000 volts. De là il est canalisé dans la ville et ramené encore à la pression de 100 volts, par une nouvelle transformation. Les appareils dits « transformateurs » qui opèrent cet abaissement de pression ont aujourd'hui un rendement de 96 pour 100 à pleine charge. On perd donc très peu en route. Il y a quelques années on n'aurait pu opérer cette transformation économiquement.

La station hydraulique est établie à Tivoli dans la villa Mecenate, ancienne résidence de Mécène, le ministre de l'empereur Auguste. Elle est alimentée par une chute d'eau de 110 mètres de hauteur. Le débit atteint 3500 litres par seconde. Cette véritable rivière est amenée, sur un ancien viaduc romain, dans un canal de 150 mètres de long et de 3 mètres de large, à une station où est établie l'usine hydraulique, à flanc de montagne, dans une situation très pittoresque. L'eau débouche dans une salle de 25 mètres de long et de 15 mètres de large par un gros tuyau se subdivisant en trois branches. Chaque branche va alimenter un groupe de trois turbines, deux turbines de 350 chevaux, une turbine de 50 chevaux, type Girard. Ces 9 turbines engendrent au total 1200 chevaux. Les deux turbines de 350 chevaux de chaque groupe actionnent directement des dynamos; la petite turbine de 50 chevaux actionne la machine excitatrice qui met en action les grandes dynamos productrices du courant. Chaque dynamo donne un courant de 5100 volts et de 42 ampères.

De l'usine hydraulique le courant est envoyé à Rome par un câble. La ligne traverse presqu'en ligne droite la Campagne romaine et se compose de 4 câbles en fil de cuivre. Chacun de ces câbles est formé d'un toron de 19 fils de $2^{mm},6$ de diamètre, ce qui donne une section totale de 100 millim. carrés. L'ensemble des 4 câbles pèse environ 100 tonnes. La Campagne romaine est généralement déserte; on a dû cependant prendre des précautions pour éviter tout danger. Les câbles sont soutenus par des isolateurs à boule placés sur poteaux. Près de la *porta Pia* se trouve l'usine de transformation du courant. 32 transformateurs réduisent le potentiel de la ligne à 2000 volts. Enfin, le courant ainsi modifié est dirigé par câbles sur les lieux d'utilisation où il est encore ramené à la pression de 100 volts. Toute cette installation fonctionne avec une régularité parfaite.

Pour juger du progrès réalisé, il faut se rappeler que c'est en 1873, pour la première fois, que M. Fontaine transmit, à l'Exposition de Vienne, au Prater, devant l'empereur, un cheval de force à une distance de 50 mètres. Or à Tivoli-Rome, on transporte 1200 chevaux à 28 kilomètres.

Les applications électriques se multiplient. En Suisse notamment les chutes d'eau sont utilisées pour éclairer les bourgades et les villages, les hôtels, etc. Ainsi au-dessus de Territet-Glion, en amont du hameau de Souzier, on a établi un vaste réservoir taillé dans le roc, et l'eau qui s'en échappe fait fonctionner les turbines qui fabriquent l'électricité nécessaire à la marche des petits tramways électriques de Vevey au château de Chillon. Le soir cette usine envoie du courant à Montreux, à Territet, jusqu'à la bourgade de Villeneuve située à l'extrémité du lac Léman. Des lanternes électriques éclairent le port et la principale rue avec une grande économie sur l'ancien éclairage à l'huile. De même, dans le Valais, à Martigny, ville et campagne, le centre des excursions au mont Saint-Bernard et à Chamonix, on a tiré parti d'une chute d'eau pour envoyer de l'électricité dans les rues et les hôtels. A Ragatz, à l'entrée de la jolie vallée de la Tamina, à l'aide d'un barrage en bois de $2^{m},50$ de hauteur, on a détourné de la rivière une quantité d'eau d'environ 340 litres par seconde que l'on fait parvenir à des turbines par un tunnel de 150 mètres de long, percé dans le rocher. On a groupé deux turbines de 200 chevaux et une de 100 chevaux, au total 500 chevaux, qui travaillent sous une chute effective de $15^{m},60$. Les dynamos alimentent environ 1200 lampes Edison de 10 à 120 bougies pour les hôtels Hof Ragatz et Quellhof et environ 55 lampes à arc dans le port, la rue de la Gare et la gare même. Elles servent aussi à actionner deux ascenseurs électriques pour personnes et deux pour marchandises. Les turbines mettent en mouvement une pompe rotative marchant sous 50 mètres de pression et alimentant un réseau d'eau. Cette installation bien comprise est due à MM. Rieter et Cie, de Winterthur; les dynamos ont été fournies par les usines d'Oerlikon.

Rien de neuf sous le soleil. L'école de la Salpêtrière vient de remettre en vigueur la médecine vibratoire. Les vibrations, les oscillations en chemin de fer, les ondulations vibratoires transmises au cerveau amènent, paraît-il, des améliorations dans un certain nombre de maladies nerveuses. La méthode était considérée comme moderne. Nenni, elle remonte au moins au dix-huitième siècle. M. Cabanès, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, montre qu'un certain abbé de Saint-Pierre peut être, à bon droit, considéré comme un précurseur de M. Charcot et de ses élèves. L'abbé de Saint-Pierre

avait entendu dire à Chirac, premier médecin du roi, qu'un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maux, que l'on attribue à la mélancolie, aux vapeurs, à la bile, etc., était un voyage en chaise de poste, « qui roule rapidement sur le pavé pendant plusieurs jours. » Chirac avait guéri par ce moyen un Anglais du spleen. Mais la chaise de poste n'est pas à la portée de toutes les bourses, l'abbé de Saint-Pierre pensa que l'on pouvait y suppléer « par un fauteuil affermi sur un châssis qui causerait des secousses fortes et vives[1]. » Le jeu de ce fauteuil à ressort était tel, qu'il secouait celui qui y était assis tout comme une chaise de poste. On le nomma *trémoussoir*. Le 31 décembre 1734 fonctionna le premier trémoussoir construit par le machiniste Duguet. Ce fauteuil mécanique fit fureur. Tout le monde, même les biens portants, voulurent avoir un trémoussoir de l'abbé de Saint-Pierre. L'ingénieux abbé assurait, du reste, dans le *Mercure de France*, que son fauteuil était très utile aux gens bien portants, car il les mettait à l'abri des « saignées de plénitude ». Les goutteux se trouveront bien de l'emploi du trémoussoir, ajoutait l'abbé, car ils ne sont malades que par défaut d'exercice, et ils feront ainsi de l'exercice sans se fatiguer. Le trémoussoir était aussi recommandé aux ministres, par son inventeur, dans les termes suivants : « Le grand âge de nos ministres ne leur laisse pas souvent assez de force, ni le ministère assez de loisir pour aider la transpiration par la promenade à pied ou à cheval. Or la machine supplée avantageusement ou au manque de force ou au défaut de loisir et fera ainsi durer la vigueur du corps et de l'esprit dans les ministres âgés et les rendra plus longtemps plus sains et par conséquent plus utiles à leur patrie. »

Le boniment de l'abbé porta ses fruits. Le fauteuil eut vraiment grande vogue. Voltaire lui-même fit le plus grand éloge du fauteuil-trémoussoir. Il annonça joyeusement au comte d'Artois (septembre 1744) qu'il venait de se mettre dans le « trémoussoir » de l'abbé de Saint-Pierre et qu'il s'en trouvait fort bien. Le lendemain, Astruc, un des oracles de la faculté de Montpellier, laissa déborder son enthousiasme pour la nouvelle invention. Il la prôna, la prescrivit. Le constructeur, dit-il, de ce fameux « fauteuil de poste » demeure à Paris, rue de l'Arbre-Sec, au *Vase d'Or*, et s'appelle Duguet. La réclame, comme on voit, ne date pas d'aujourd'hui. Le docteur Astruc ajoutait : « Les malades qui voudront essayer chez eux de la machine pendant quelques jours, donneront 3 livres pour le premier jour et 25 sols pour chacun des autres jours qu'ils le garderont. On donne 12 sols pour voir la machine et en faire l'essai. »

Malgré tout, l'abbé de Saint-Pierre ne fit pas fortune avec l'invention,

[1] *Mercure de France*, décembre 1731.

pas plus que Duguet l'« excellent ingénieur machiniste ». On eut beau rappeler que les trémoussoirs s'étaient répandus à la Haye, en Allemagne, à Bruxelles, à Londres, etc., la machine resta reléguée pendant plus d'un siècle dans la galerie d'archéologie médicale dont elle vient d'être exhumée en l'an de grâce 1892. Le fauteuil de la Salpêtrière rappelle, en effet l'ancien trémoussoir.

On peut espérer que l'épidémie cholérique si violente à Hambourg et relativement si bénigne à Paris et dans les principales capitales de l'Europe, va entrer en décroissance et qu'elle prendra fin en novembre. On a cherché un peu de tous côtés, comme toujours en pareil cas, de nouveaux remèdes. Il nous faut citer parmi les traitements expérimentés avec succès celui de M. le professeur Cantani de Naples. M. Cantani a exposé sa méthode, dans le détail de laquelle nous ne saurions entrer, dans un article du *Berliner klin Woch.* La base du traitement consiste à faire pénétrer dans l'intestin grêle, en forçant la valvule de Baudin par une opération que l'auteur appelle « entéroclyse », un à deux litres d'une infusion de camomille contenant de 5 à 20 grammes d'acide tannique. L'acide tannique est un des bons antiseptiques du choléra. Il ajoute en outre 25 gouttes de laudanum et 40 grammes de gomme arabique. Le liquide doit être injecté à 40 degrés. Cette injection est répétée à plusieurs reprises. Cliniquement, la statistique de Cantani est superbe : 100 pour 100 de guérisons. Cantani dit textuellement. « Les 83 malades traités dans le premier stade par l'entéroclyse tannique chaude ont tous guéri. » Bela Angyar aurait obtenu des résultats identiques : 76 cas, 76 guérisons. Dans le second stade de la maladie, le procédé réussit moins bien. Il vaut mieux recourir aux injections d'eau salée à 7 pour 100.

L'eau salée si employée en France par le professeur Hayem est aujourd'hui très répandue en Allemagne. MM. Samuel, Neumann injectent dès le début la solution suivante : eau distillée 1000 gr., carbonate de soude 1 gramme, sel marin 6 à 7 grammes.

Parmi les moyens préventifs, nous avons déjà cité l'emploi de l'acide citrique à la dose de 1 gramme par litre. M. Pick en Allemagne vient de découvrir que le vin était un antiseptique du choléra. Nous ajouterons surtout le vin riche en tannin, car nous avions fait la même remarque il y a quelques années. M. Pick a trouvé que le vin tuait aussi le bacille de la fièvre typhoïde. Au bout d'un quart d'heure, du vin ajouté à une culture de bacilles du choléra avait tué tous les bacilles. Conclusion facile. Boire du vin en temps d'épidémie cholérique... sans en abuser.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le 8 octobre 1892.

S'il est une vérité manifeste, c'est que, sous notre troisième République, l'égalité des Français devant la loi existe de moins en moins. Le privilège est ressuscité, il s'affiche cyniquement, non pas au profit de l'élite, ce qui serait une excuse, mais au profit de la lie. Lie et élite, nous ne prenons ces mots que dans l'ordre social, intellectuel et moral. Le gouvernement agit, comme s'il se sentait menacé par tout ce qui, dans tous les pays et dans tous les temps, a été estimé la meilleure force des gouvernements. Il traite en ennemi tout ce qui représente un principe de moralisation et de vertu. Jamais les tarés et les ratés n'ont été plus en fête, ce sont les rois de notre République. Ils ont besoin pour leur règne que tous les gens qui valent mieux qu'eux ne comptent plus. On arrive à ce singulier spectacle qu'aujourd'hui on se réhabilite légalement par les moyens qui, ailleurs, dégradent. Êtes-vous membre d'une congrégation religieuse? Vous êtes frappé d'une incapacité civile; vous avez beau être un savant, répondre à tous les programmes, remplir toutes les conditions réglementaires, vous ne pourrez pas, même appelé par la volonté des populations, enseigner dans les écoles publiques. Voulez-vous redevenir citoyen français? Faites-vous moine défroqué; oh! alors, *dignus es intrare.*

Dans l'arrondissement de Saint-Omer, dont un ancien bonapartiste, plus tard protégé de M. Dufaure, M. Ribot, ministre des affaires étrangères, est le député, quatre jeunes gens se présentent pour concourir aux fonctions très peu politiques de conducteur de ponts et chaussées. Visé par l'ingénieur en chef, leur dossier est en règle; ils ont satisfait à toutes les prescriptions que la loi a établies pour tous les citoyens français. Soudain un ordre survient de Paris, il est signé du ministre des travaux publics, il porte défense de laisser concourir ces quatre jeunes gens. Leurs parents ont commis le crime de les faire élever par les Maristes de Saint-Omer; ces enfants expieront, par leur carrière brisée, le crime de

leurs pères. Telle est la liberté sous le régime actuel, et telles sont aussi la justice et la pudeur.

Trop souvent nous lisons dans les journaux des récits d'arrestations et de détentions exercées, pour les plus futiles prétextes dont le jury fait justice, sur des membres du clergé séculier et régulier. Il y a quelques jours, un substitut d'Orléans s'amusait à garder en prison, pendant trois semaines, un vicaire et une religieuse que le procureur de la République était obligé de relâcher en leur adressant des excuses. Presqu'au même moment un scandale, se joignant à beaucoup d'autres, éclatait en plein Paris; plusieurs gros négociants, des entrepreneurs de travaux publics, qui passent pour appartenir au monde opportuniste, conviaient, chez un restaurant de la rue de Richelieu, deux cent soixante filles prostituées et se livraient à de telles orgies, bientôt suivies ou accompagnées de vols de couverts d'argent, que le restaurateur dut requérir les gardiens de la paix pour mettre à la porte, après en avoir forcé plusieurs à restitution, les soupeurs et les soupeuses. Les flagrants délits étaient réels, palpables, notoires; y a-t-il eu, comme pour le pauvre vicaire et la pauvre religieuse d'Orléans, quelques envois au dépôt? Il a fallu le cri public pour apprendre par un communiqué que la justice s'était mise en mouvement, elle court encore.

L'année dernière, on se rappelle avec quel tapage le gouvernement annonçait qu'il avait expulsé du territoire français un prédicateur d'origine étrangère, coupable d'avoir parlé en moraliste sur l'état de l'armée avec une rigueur qui, tout excessive qu'elle était, n'était rien auprès des appréciations de M. Zola, dans sa *Débâcle*. Nous venons d'avoir à Marseille une espèce de pot-pourri de la démagogie universelle où, après avoir cherché à tuer, dans l'âme des citoyens, le patriotisme, et, dans l'âme des soldats, la discipline, un orateur, M. Liebknecht, a fait le procès, en bon Allemand qu'il est, non seulement à la Russie, mais à l'alliance que nous avions ou voulions avoir avec elle. Cet intrus, qui semblait un agent provocateur de Berlin, a-t-il été immédiatement reconduit à la frontière? Si plat envers la Russie qu'il finirait par dégoûter par ses obséquiosités, le ministère l'aurait bien voulu; plus plat encore envers les radicaux sans lesquels il ne serait pas, il a tenu à faire savoir que, si M. Liebknecht avait quitté notre pays, c'était à son heure, selon son bon plaisir.

Nous parlions du congrès de Marseille; est-il un plus frappant témoignage de l'égalité dérisoire qui existe entre les citoyens français? On se rappelle encore les poursuites dirigées contre les syndicats catholiques du Nord et les condamnations prononcées contre leurs membres. A Marseille, tout était illégal; plus de six cents

associations étaient représentées au congrès des délégués des syndicats ouvriers. Il est de notoriété publique que la plupart de ces syndicats violaient, par leur constitution comme par leur groupement, les prescriptions de la loi de 1884. Un journal républicain, qui le constatait, se hâtait d'ajouter : « Nous n'insistons pas là-dessus, parce qu'il est entendu que les syndicats radicaux et socialistes font ce qu'ils veulent, et que les sévérités judiciaires sont réservées à ceux que n'aime pas l'extrême gauche. » Mais voilà qui est plus fort! Dans cette assemblée où tout était illégal, une association, qui se contentait d'être légale, a eu la naïveté de croire qu'elle pourrait siéger tout comme les autres pour dire son mot dans la question ouvrière; c'était l'Union syndicale des employés de chemin de fer. Ces innocents se sont donc présentés pour causer de leurs intérêts professionnels; dès leurs premières explications, ils ont compris qu'ils gênaient l'assistance. Ainsi ils n'étaient pas d'avis d'une grève universelle qui, appliquée aux chemins de fer, pourrait ouvrir la France à l'invasion; ils ont été bafoués par un congrès dont l'Allemand Liebkneckt était le coq. Bref, de cette assemblée illégale, un des rares syndicats qui, né dans la légalité, voulait y rester, a été expulsé. Le gouvernement a-t-il été au moins remercié par ses protégés qui, plus encore, sont ses protecteurs? Il leur livrait tout : la loi, la société, la patrie; ils l'ont payé de sa peine en le dénonçant comme un tas de « bourgeois repus », pour lesquels il n'y aurait que le choix entre le balai et la potence.

Nous cherchons en vain quelque sphère où le même système de gouvernement ne fonctionne pas, où le même mépris de l'égalité des Français devant la loi ne règne pas. Un prêtre a-t-il en chaire abordé une question qui, essentiellement religieuse, touche à la morale sociale? Une Sœur a-t-elle fait la prière ou enseigné, même indirectement, le catéchisme dans l'école? Vite, la répression, souvent la plus brutale ou la plus mesquine, arrive. Pendant ce temps-là le maire de Saint-Denis emploie les salles de son hôtel de ville à y célébrer des baptêmes civils qui, parodie outrageante des cérémonies de l'Eglise, sont une contravention évidente aux dispositions de la loi municipale et à la destination des bâtiments municipaux. Ces jours-ci, le directeur des cultes reçoit un *reporter* de journal, il s'exprime sur un vénérable prince de l'Eglise, sur les personnages les plus considérables du clergé, avec une inconvenance et une grossièreté de langage qui, même dans un estaminet, seraient choquantes. Supposez que ce soit un évêque qui ait tenu, sur le directeur des cultes ou tel autre fonctionnaire, ce honteux langage! Comme la suppression de traitement aurait été vite prononcée! Le ministre de la guerre infligeait un mois d'arrêt à un

colonel qui avait oublié d'inviter un préfet à un carrousel. Contre l'épiscopat, tout est permis, tout est licite; insulter l'Eglise est une des façons de se donner des titres à l'avancement.

Le bruit court, et bien des signes annoncent, que le gouvernement est en train de procéder à une nouvelle application des décrets de 1880 contre les congrégations. Il songerait à traquer les quelques Jésuites qui seraient rentrés dans leurs anciens établissements. Le moment serait, en effet, bien choisi pour cette besogne! C'est le moment où la récente réunion du Grand Orient de France, dans le local de la rue Cadet, a montré la franc-maçonnerie de plus en plus en rébellion déclarée contre la loi sur les associations, de plus en plus décidée, avec la complaisance et la complicité du gouvernement, à mettre bas son vieux masque philanthropique, à procéder partout comme une société, à la fois secrète et publique, de guerre contre la religion de la majorité des Français. Nous le demandons encore à quiconque n'a pas cessé d'être un honnête homme: où est l'illégalité? Dans la présence de quatre Jésuites au lieu de trois, sous un toit commun? Ou bien dans la constitution d'un grand club central, ayant ses affiliations dans toutes nos communes, qui, sous le nom de franc-maçonnerie, entend prendre la direction de la politique, formuler des mandats impératifs, mettre les députés en demeure de voter immédiatement la séparation de l'Église et de l'État, la suppression du budget des cultes comme de l'ambassade auprès du Vatican, toutes les conséquences extrêmes de la laïcisation à outrance? Pour rappeler les mots en usage : sont-ce quatre Jésuites réunis ensemble qui forment le péril tant redouté d'un État dans l'État? Ou bien ne sont-ce pas toutes ces loges maçonniques éparpillées sur notre territoire et mues par des politiciens de Paris? Là encore, comme au congrès de Marseille, les quelques francs-maçons qui ont voulu ne pas trop violer la loi ont eu le dessous. D'après les nouvelles qui ont circulé, le représentant de la loge de Reims aurait déclaré que sa loge cesserait de faire partie de l'obédience du Grand Orient, si, contrairement aux constitutions maçonniques, des résolutions impératives étaient prises sur des questions purement politiques. Le Grand Orient a passé outre, sachant bien que, dans toutes les illégalités où il voudrait aller, le gouvernement le suivrait comme un chien en laisse. Tandis que le gouvernement assure ainsi, non seulement l'impunité, mais toutes les faveurs du privilège aux loges maçonniques, il fait fermer, près de Tourcoing, la chapelle du Haut-Mont, et il s'occupe à fouiller les maisons des Jésuites; toutes ces vilenies se tiennent et sortent de la même lâcheté.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le gouvernement décerne des funérailles solennelles à un homme qui n'a d'autre titre à la célébrité que la guerre satanique dont il a poursuivi le Christ et le christianisme : demi-savant, brillant écrivain de second ordre; ayant publié des livres dont le scandale a fait pour les deux tiers le succès, et qui, l'attrait de la nouveauté passé, suppurent l'ennui; n'étant jamais parvenu à présenter une doctrine qui pût faire réfléchir un esprit sérieux, mais ayant jeté à pleines mains dans l'air des microbes malsains pour le trouble des faibles; sophiste qui a usé sa peine à dépouiller l'humanité de toute foi, de toute consolation, de toute espérance, et qui, de l'aveu même de ses admirateurs, comme le journal le *Temps*, ne lui a offert en échange qu'*une fumée insaisissable;* l'auteur de *la Vie de Jésus* et de *l'Abbesse de Jouarre*, — deux ouvrages de la même inspiration et de la même valeur, — n'a été quelqu'un en ce monde que parce qu'il s'était fait l'ennemi personnel du Crucifié. C'est à cet homme que, pour faire une profession publique d'impiété, le gouvernement accorde des obsèques triomphales; et, en même temps, ce gouvernement grotesque supprime les traitements de trois prêtres bretons coupables, à ses yeux, d'avoir indignement refusé les sacrements!

Mais, il faut le dire, le gouvernement s'évertue en vain à réchauffer de son mieux la question cléricale, — cette question cléricale que M. Gambetta avait inventée pour endormir ce qu'il appelait, en la niant, la question sociale. La guerre stupide qu'il fait à la religion ne fait que rendre plus intense et plus formidable la guerre que les multitudes ouvrières, qu'il travaille à désespérer et à corrompre, font à la société. La question sociale se dresse, née de misères que recouvre et accroît notre prospérité d'apparat, formée de revendications où, à des idées parfois justes, à des besoins trop souvent légitimes, se mêle comme une fièvre de destruction. Le gouvernement ne sait que faire; composé de gens qui jouissent, il n'a pas cessé d'exploiter et de flatter pour son avantage particulier les passions de ceux qui souffrent. Ce qui se passe à Carmaux est le résultat de ce qu'a engendré parmi nous une fausse politique, et l'indice de ce qu'elle nous prépare. En soi, rien de plus simple à l'origine que le point de départ de cette crise menaçante : une compagnie a-t-elle le droit de remercier un de ses employés qui, empêché par d'autres occupations qu'il a librement acceptées, ne peut plus lui fournir son travail dans les conditions primitivement débattues et consenties? La réponse n'était pas douteuse, elle était affaire de bon sens et d'équité. Un radical que nous regrettons de ne plus voir dans le ministère

Freycinet-Ribot, dont il était le membre le plus modéré et, somme toute, le plus courageux, M. Yves Guyot, disait avec raison que si la compagnie de Carmaux ne pouvait ni ne devait être tenue de payer à son employé un traitement qu'il ne gagnait plus, c'était aux amis privés ou politiques de cet ancien employé, parmi lesquels il se rangeait, à se cotiser ensemble pour remplacer ce traitement par un don volontaire.

Les meneurs de Carmaux n'ont pas entendu de cette oreille-là; et ils ont organisé la grève que nous voyons, et qui, par ses procédés plus encore que par ses proportions, ouvre les perspectives les plus sombres pour notre société démantelée, encore plus trahie qu'attaquée. Sans pitié pour la ruine qu'ils apportaient au foyer de milliers de pauvres gens, des politiciens de bas étage, des ouvriers pour rire, des farceurs, se sont installés à Carmaux; ils recrutent et commandent des patrouilles pour enfermer dans leurs domiciles ou les forcer d'y rentrer les mineurs qui veulent travailler; ils imposent la grève par la terreur. Le gouvernement les étonne eux-mêmes par sa bassesse; il a osé souffrir que, pour faire reculer les patrouilles de gendarmerie, un député, M. Baudin, n'eût qu'à se mettre, revêtu de son écharpe, à la tête des grévistes. Plus déférent encore, il a peu à peu retiré de la voie publique, demeurée libre aux perturbateurs, toute patrouille de gendarmerie. Le voyant si couard devant les anarchistes, ses fonctionnaires les ont courtisés à leur tour; le préfet du Tarn n'a pas craint, pour encourager la grève, de déclarer « que la Compagnie était en rébellion ouverte contre le suffrage universel ». Ne voilà-t-il pas que, donnant tort même aux juges qui ont eu le courage de condamner quelques-uns des coupables, le gouvernement parle de punir toutes les compagnies en les expropriant d'une façon ou d'une autre?

La situation est tellement monstrueuse que, même des rangs républicains, il s'élève des cris contre le gouvernement misérable qui, déshonorant la France devant l'étranger, rend les armes devant la démagogie. Le *Journal des Débats* n'est pas seul à dire : « En lisant le récit de ce qui se passe à Carmaux, on est tenté de se demander si l'on vit dans une société régulièrement organisée ou en pleine anarchie. On croit rêver en assistant à ce spectacle. » Le plus officieux des journaux, *le Temps*, n'est pas moins explicite : « Il s'agit de savoir à quoi sert le gouvernement, et pour quoi même nous nous donnons le luxe d'en avoir un, s'il est permis et possible à des comités privés, grévistes ou non, de créer à leur usage de petits gouvernements locaux de cette nature. » Il conclut par ces paroles dont la gravité et le justesse ne seront pas contestées : « Si des citoyens ont le droit de s'armer et

de s'organiser pour faire prévaloir leurs volontés par la force, ceux qu'ils menacent n'ont-ils pas exactement le même droit qu'eux? Allons-nous voir, dès lors, les ouvriers de Carmaux qui prétendent rester indépendants du syndicat de la grève s'armer à leur tour jusqu'aux dents et, puisque l'État ne les protège plus, se préparer à se protéger eux-mêmes? Ou bien la Compagnie fera-t-elle ce que font, paraît-il, certains patrons aux Etats-Unis; recrutera-t-elle quelques centaines d'agents pour défendre les demeures et la vie de ses employés? — Vous vous récriez, vous trouvez cela exorbitant! Pourquoi donc? Si la police de l'Etat s'efface, si les citoyens indépendants ne sont pas protégés, croyez-vous que l'idée ne leur viendra pas de se défendre? Nous aboutissons donc fatalement à la guerre civile ou, tout au moins à l'anarchie. » L'anarchie, c'est là l'état où nous descendons sans cesse, anarchie stagnante aujourd'hui, violente et sanglante peut-être demain. M. Jules Ferry, qui a quelques prétentions à être un homme de gouvernement, a consigué ainsi son opinion dans son journal l'*Estafette :* « Où en sommes-nous? Où allons-nous? Que veut-on? Est-ce un système nouveau que l'administration, la force armée abaissant l'autorité publique devant les fauteurs du désordre?... Il s'agit de savoir si l'administration va laisser dans Carmaux l'autorité qui lui appartient à ce tas de députés quelconques venus du dehors et à ces débitants de socialisme surchauffé qui se sont abattus sur la ville dans le but de pousser les mineurs aux résolutions exaspérées. Il s'agit de savoir si le gouvernement n'a plus pour mission de faire respecter les lois et d'assurer aux travailleurs de Carmaux et de partout la sécurité, la liberté du travail. En un mot, y a-t-il encore quelque chose? Ou n'y a-t-il plus rien? Voilà ce que l'on se demande. Et c'est grave. »

Contre les périls d'une société mal gardée par un gouvernement infidèle à sa mission, nous ne voyons présentement qu'une ressource : c'est l'union de tous les bons citoyens sous le drapeau de la liberté dans le droit commun. L'union est nécessaire, même réalisée, elle pourra à peine suffire à sa tâche, établir un centre puissant de résistance sociale au milieu de tant de machinations et de destruction. Cette union n'est possible que par un programme de liberté qui, dominant toutes les divisions particulières, laisse à chacun sa dignité et intéresse chacun à la cause de tous. Quelque chose de cette union a déjà existé à la fin de l'empire, lorsque les dangers d'une politique aventureuse se dressaient à nos frontières; elle s'est appelée l'Union libérale, vaste effort de garantie mutuelle d'où sortit cette assemblée de Versailles qui, sous le coup de nos malheurs fit luire un instant l'espérance ou l'illusion d'une

réconciliation de tous les Français. Il y eut alors comme une Trêve de Dieu autour de l'autel de la Patrie.

Dans le discours qu'il vient de prononcer à Montauban, M. le comte d'Haussonville a très heureusement rappelé cette Union libérale, où son nom a figuré avec honneur; et il l'a non moins heureusement invoquée au secours de notre pays dans la crise peut-être mortelle qu'il traverse. Il a dit : « Quand des hommes d'une égale sincérité cherchent avec un égal désir d'entente une plate-forme commune, je n'admets pas qu'ils ne puissent la trouver. » Rien de plus vrai, rien de plus politique. En tenant ce langage, M. d'Haussonville s'adressait aux hommes dont M. le comte de Mun est l'éloquent interprète; il leur faisait observer avec justesse que, même pour la défense de la religion, le terrain purement religieux n'était pas, devant les dispositions actuelles du pays, un bon champ de bataille. Quel terrain reste-t-il pour y recruter le plus de soldats et le plus d'alliés? Celui où tous, conservateurs, royalistes, catholiques, pourront unir leurs mains « avec celles de tous les défenseurs sincères des grandes libertés publiques ».

A cette union d'honnêtes gens, il n'y a pas d'obstacle sérieux dans la réalité des choses. M. d'Haussonville reconnaît avec raison qu'il est des convictions qu'on ne peut déposer à volonté; la force même de ces convictions est souvent la mesure de l'honneur. Il sait, de plus, que jamais personne n'a demandé de sacrifices de ce genre, parce que ce serait demander l'impossible. Il sait que l'Église, en particulier, a toujours fait de la fidélité non un péché, mais une vertu. Son éminent confrère à l'Académie, Mgr Perraud, a donné sur toutes ces matières, que la passion embrouille, un commentaire des instructions pontificales, qui, revêtu de l'approbation expresse de Léon XIII, satisfait à toutes les exigences de la délicatesse la plus ombrageuse.

Comment, par exemple, en France, la monarchie qui a magnifiquement rempli dix siècles de notre histoire, dont les deux tiers du nôtre, n'aurait-elle laissé dans les âmes ni un souvenir, ni même, au milieu des obscurités douloureuses de l'heure présente, une espérance? Le supposer, ce serait exagérer encore la légèreté française. Dans la belle lettre dont il a comme paraphé et scellé le discours de Montauban, Monsieur le comte de Paris a rappelé ce long passé de la royauté qui, selon un mot bien connu d'Armand Carrel, a fait la France, et qui, dans l'ère démocratique où notre patrie entre à pas de géant, quoique à tâtons, pourrait la servir, la guider, la refaire encore. Se plaçant, non à une date isolée de nos révolutions dont la meilleure ne valut rien, mais en plein cœur de notre histoire nationale, le prince a démontré victorieusement que,

dans la période centenaire qui expire aujourd'hui, la République avait été l'exception et l'accident. Lorsqu'elle fit sa première apparition, il y a cent ans, elle n'était qu'une surprise à la volonté de la France qui, trois mois auparavant, par les adresses de soixante-quinze départements, avait adhéré à la lettre de La Fayette écrivant de son camp de Maubeuge, le 16 juin 1792, à l'assemblée Législative : « Il faut que le pouvoir royal soit intact! » Dans la Terreur qui était survenue, la République se trouvait la carte forcée de tous les crimes déjà commis, et qui en préparaient d'autres. Ceux qui la proclamaient, n'y croyaient pas; si elle ne l'eût guillotiné, Danton l'aurait trahie au profit d'un roi que, dans ses conversations intimes, il désignait. Barras et Sieyès avaient chacun, dès 1795, leur candidat au trône. Benjamin Constant, qui s'avisa vers ce temps-là de se faire républicain, disait plus tard : « Je ne savais pas alors qu'il n'y avait au fond de républicains, en France, que moi et ceux qui craignaient que la royauté ne les fît pendre. »

Mais, en même temps qu'il a revendiqué pour les Français le droit, qui ne leur est pas contesté, de conserver leurs souvenirs et leurs espérances, M. d'Haussonville a réclamé un autre droit, non moins légitime, celui que tous les partis ont de ne poser au pays réuni dans ses comices que les questions de leur programme politique dont ils sont eux-mêmes juges. C'est leur droit, c'est même leur devoir; car, en ne faisant pas ce triage préliminaire, en agitant des questions inopportunes, un parti risquerait de compromettre, non seulement sa cause elle-même qu'il livrerait à un échec toujours fâcheux, mais des intérêts sacrés, d'un à-propos plus urgent, qui, mêlés à ces questions engagées en pure perte, rencontreraient moins d'adhérents, plus d'ennemis, des défiances plus nombreuses, des défaites plus certaines. L'Union libérale, sous l'Empire, n'avait pas de ces difficultés; la législation en vigueur lui avait simplifié la tâche; elle contraignait les partis à se limiter aux questions nécessaires. L'Empire, qui finit par tolérer, même par encourager les clubs anarchistes, n'aurait jamais permis les conférences monarchistes. Le serment imposé aux candidats leur donnait à tous comme un uniforme officiel. Des hommes, venus de bords très différents, s'unissaient sans peine sur le terrain constitutionnel, que beaucoup même abordaient, non seulement pour y passer, mais pour y loger; on le vit bien le 2 janvier 1870, lorsque, des rangs de l'Union libérale, sortirent des ministres, des ambassadeurs, des conseillers d'État.

L'acceptation loyale du terrain constitutionnel que Léon XIII demande à tous les bons citoyens soucieux de défendre, devant la France d'aujourd'hui, la religion et la société, est, dans la pensée

de ce grand Pape, la condition indispensable de l'union de tous pour la liberté. Cette acceptation est-elle plus dure que le serment sous l'Empire? Qui oserait le prétendre? N'est-elle pas une nécessité? N'est-elle pas un fait? On la met en action, sauf à la discuter en parole. Sans doute il y a des formules, des déclarations bruyantes, des reniements de soi-même, que la conscience et le goût interdisent; l'honneur sait bien trouver le point et saisir la nuance. Au fond, qui, dans l'arène électorale, ne suit pas les instructions du Pape? Qui les désavoue? Quels candidats conservateurs préparent le scrutin en faisant faire dans leurs arrondissements des conférences monarchistes? S'il est incontestable que les partis ont le droit de développer selon l'occurrence tout ou moitié de leur programme, la prudence, la tactique, d'autres considérations encore leur conseillent de ne pas abuser de ce droit. Des attitudes et des langages trop différents avant et pendant le scrutin se feraient concurrence et tort, ils s'annuleraient réciproquement, on n'aurait le bénéfice d'aucun. Les masses humaines ont l'esprit simple. La monarchie ne se présentant pas parce qu'elle sent que son heure n'est pas venue, il faut bien mettre le pied quelque part, suivre sur le terrain du régime établi un pays qui, obligé de vivre, ne peut ni ne veut rester dans le vide. Politique d'autant plus aisée que la République est un gouvernement impersonnel et anonyme, soumis à la loi du suffrage universel qui introduit dans son sein une clause perpétuelle de révision.

La monarchie sera-t-elle l'en-cas suprême et sauveur de la France? Seule, c'est la République qui en décidera. Un régicide de 1793, Thibaudeau, disait, en voyant les fautes de ses amis : « C'est la République qui étouffera la République. Cela s'opérera comme cela, ou ne s'opérera jamais. » La situation n'a pas changé. Par leurs loyaux services, par leur loyale entente avec les modérés du pays, avec les honnêtes gens de tous les partis, c'est aux conservateurs à tâcher d'enrayer la République sur la pente où elle précipite la France. Mais s'ils n'y réussissaient pas, si la chute arrivait, leur loyauté ne serait pas perdue, elle aurait été encore le moyen le plus sûr d'amener la France même républicaine à chercher dans la monarchie la meilleure des républiques.

Nous avons déjà pris plaisir à reproduire dans les pages de ce recueil les règles de conduite, très sages et prévoyantes, que, sans rien abaisser de son droit, M. le comte de Paris indiquait, il y a quelques années, à ses amis : « Ce n'est pas par des polémiques journalières contre la République que nous arriverons à inspirer à la France la foi qu'elle doit avoir en nous. C'est elle-même, frappée par le spectacle de nos efforts à la servir et à lui être utile, c'est

elle-même dont la pensée doit se tourner vers nous, c'est elle-même qui doit se dire ce qu'elle serait avec nous. La droite ne doit pas faire dans la Chambre de la politique anticonstitutionnelle. Elle doit combattre uniquement sur le terrain conservateur et pour les idées conservatrices. Elle doit tout entière suivre cette politique qui convient aussi bien, dans l'enceinte de l'Assemblée, aux royalistes les plus intransigeants qu'aux plus intransigeants des amis de M. Thiers. » Un journal qui rappelait récemment ces instructions royales, remarquait qu'elles ne différaient pas sensiblement des instructions pontificales. Il y a du vrai dans cette remarque, et les conservateurs, les royalistes en particulier, ne peuvent que se réjouir de cette concordance. M. le comte d'Haussonville a eu, dans son discours de Montauban, de nobles accents pour saluer « le glorieux pontificat qui nous aura fait assister à la rencontre de la démocratie et de l'Eglise. » Et, avec une fierté bien naturelle, il rapprochait du vieillard sacré, qui a jeté sur les misères contemporaines le regard compatissant du Christ, l'auguste exilé qui, dès sa jeunesse, visitant les ateliers et les mines, interrogeant les souffrances, proposant les remèdes, s'est fait l'ouvrier de la paix sociale.

C'est qu'en effet il n'est pas indifférent d'avoir le Pape avec soi ou contre soi. Plus que jamais, la dernière force de nos sociétés désemparées est là. Un instinct universel le révèle à tous, à mesure que le flot de la démocratie monte avec ses rumeurs orageuses, on sent que si la paix peut venir de quelque part, elle viendra de l'Eglise romaine. Mise en regard de nos congrès et de nos grèves, tout remplis de cris de haine, la Ligue démocratique de Belgique, qui, formée d'une centaine d'associations ouvrières et plus de cent mille membres, vient de tenir ses assises à Bruxelles, dans la Maison du Peuple, a montré comment, sous l'action chrétienne, les redoutables conflits pourraient se dénouer par la justice et la charité. En Hollande, à Bade, dans le reste de l'Allemagne, même spectacle sous l'influence de prêtres éclairés et dévoués, parmi lesquels nous nous reprocherions de ne pas citer le docteur Schaepman, député, dont les catholiques des Pays-Bas célébraient, le mois dernier, avec des effusions touchantes, le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination.

De ce Nouveau-Monde que Christophe Colomb découvrit, il y a juste quatre cents ans, le cardinal Gibbons écrivait naguère : « Quand, de la Campagne romaine, on regarde la Ville éternelle, un seul objet se détache nettement sur l'horizon, dominant la masse confuse des édifices et les couvrant, pour ainsi dire, de sa majesté : c'est le dôme de Saint-Pierre. C'est l'image de ce qui nous frappe

quand d'ici nous regardons vers l'Europe. Au-dessus des hommes et des intérêts qui s'agitent dans ce vieux monde, toujours nous voyons s'élever, dans sa grandeur solitaire, la noble et sereine figure du Pape Léon XIII. » Quelques conservateurs français affectent volontiers des airs de guerre contre le Pape, dont ils faussent et outrent les intentions; ils se trompent, même dans l'intérêt de leur cause. Monsieur le comte de Chambord, qui avait tant de grâce dans l'esprit, disait un jour à M. Berryer : « Mon cher Berryer, je ne veux ni être ni paraître en désaccord avec vous, parce que la France me donnerait tort. » Les conservateurs français peuvent, bien davantage encore, se répéter ces paroles à l'égard de Léon XIII; en querelle avec lui, ils seraient sûrs d'avoir tort dans l'opinion du monde.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Art ancien, *Orient, Athènes, Rome.* Revue illustrée des chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, par A. Pellissier, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, professeur de l'Université, honoré, en 1885, d'un prix Monthyon par l'Académie française. Grand in-8°. — Tours, Alfred Mame et fils, 1892.

Aujourd'hui qu'on a singulièrement élargi le cadre de l'instruction des jeunes filles, elles doivent avoir des clartés de tout, même de l'Art ancien et de ses merveilles. Mais en vérité, il fallait toute l'expérience d'un champion émérite de l'éducation chrétienne pour résoudre un problème qui semblait insoluble : rendre la connaissance et l'appréciation des beautés de l'art grec accessibles même aux jeunes filles par le choix scrupuleux de modèles dignes d'être exposés aux plus chastes regards. Pour frontispice, la *Minerve* de Phidias; dans le cours du volume, la *Diane de Gabies*, l'*Apollon Citharède*, le chœur ravissant des *Muses* ou des *Niobides*; voilà les nobles images qui sont l'objet d'un commentaire aussi élevé que savant et instructif.

La librairie Mame s'est surpassée dans l'impression et l'illustration de ce beau volume.

Le Passé de sœur Monique, par François Vilars. Un vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. (E. Plon, Nourrit et Ce.)

Charmant roman que les jeunes filles peuvent lire. Elles ne trouveront que de bons exemples dans la vie de cette gracieuse Denise, si touchante dans sa piété filiale, si vertueuse au milieu des périls d'une union mal assortie, si généreuse dans son renoncement à toutes les joies de la terre.

La forme répond au fond. Elle est d'une simplicité qui n'exclut ni le charme ni la finesse.

Arménie, Kurdistan et Mésopotamie, par le comte de Cholet, lieutenant au 76e régiment d'infanterie. Un vol. in-18. Prix : 4 fr. (E. Plon, Nourrit et Ce.)

L'auteur a parcouru plus de cinq mille kilomètres au travers de l'Empire turc. Son œuvre est des plus instructives, son style, plein de naturel et d'agrément, fait suivre sans fatigue ses longues périgrinations. Rien de plus pittoresque que la descente du Tigre en *Kélek*, sorte de radeau porté par des outres en peau de mouton. De nombreuses photographies faites par l'auteur achèvent de nous initier aux détails de ce pays qui n'est guère connu que des savants.

Seul de son siècle. Traduction et discussion du roman communiste *Looking Backward*, de M. Ed. Bellamy, par M. le vicomte Combes de Lestrade. 1 vol in-18. Prix : 3 fr. 50 (Guillaumin).

Un auteur américain, fort réputé, M. Edw. Bellamy, a écrit sous la forme d'un roman attachant et agréable à lire, une description minutieuse de ce que sera la société à la fin du vingtième siècle si ses amis les communistes triomphent.

Le savant auteur des *Eléments de sociologie* et de l'*Histoire de la Banque de Naples*, M. Combes de Lestrade, a eu l'idée très neuve de réfuter ce panégyrique en le traduisant. — Après chaque chapitre, il prend corps à corps les théories de M. Ed. Bellamy.

Cette sorte de tournoi est extrêmement intéressante. Le lecteur se sent rassuré en voyant combien les doctrines subversives sont aisément acculées à des impossibilités.

Dans le bref appendice qui termine le volume, M. Combes de Lestrade passe en revue les diverses formes du socialisme, et on peut dire qu'aucun livre n'est plus actuel au lendemain de la grande manifestation du 1er mai.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

M. RENAN

Autrefois les journaux n'accordaient guère qu'une mention rapide aux morts illustres. Ils annonçaient la disparition des hommes qui avaient occupé la scène du monde et laissaient aux grands recueils périodiques le soin de rappeler comment ils l'avaient remplie.

Aujourd'hui les feuilles quotidiennes cumulent le rôle du nouvelliste et celui du critique; et la Revue bi-mensuelle arrive bien tard pour donner sa note dans le concert d'éloge ou de blâme qui s'élève autour d'un cercueil.

Toutefois les lecteurs du *Correspondant* s'étonneraient à bon droit de ne rien trouver ici sur l'écrivain qui a fait tant de bruit dans ce siècle, qui pouvait, avec ses dons merveilleux, y faire tant de bien et qui meurt après y avoir fait tant de mal. En répondant à l'appel qui m'a été adressé par l'honorable directeur de ce recueil, en entreprenant d'esquisser cette figure étrange et composite que le voile funèbre vient de recouvrir, je n'échapperai pas, je le sais, au péril de redire ce qu'on a pu lire ailleurs. Et ce n'est là que le moindre embarras de ma tâche. Bien d'autres causes me la rendent redoutable. Prêtre, je vais parler d'un homme que l'Église a nourri dans son sein et qui l'a cruellement frappée. Ma foi semble m'interdire l'indulgence; la charité, qui est la foi en action, me déconseille la sévérité. Lu par des croyants, j'aurais horreur de paraître tiède dans la réprobation de l'erreur et dans la condamnation de l'apostasie; exposé par la publicité à rencontrer des incroyants pour lecteurs, je ne me pardonnerais pas d'avoir blessé par une parole dure la bonne foi d'une seule âme. Pour naviguer entre ces écueils, je remettrai l'aviron aux mains de la justice et je chargerai la miséricorde de tenir le gouvernail.

Je serai court, parce que le sujet est connu. Il l'est particulièrement des familiers de ce recueil, car ils n'ont pas oublié les pages lumineuses que traçait ici même, il y a neuf ans, une main de

prêtre et d'ami, aujourd'hui glacée par la mort[1]. Je dirai quelques mots de la vie d'Ernest Renan, de son œuvre, de sa personne, de sa mort.

I

Pour raconter sa vie, deux livres suffisent : ce qu'il a dit lui-même de ses premières années dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse;* ce que M. Cognat y a, d'une main sûre, ajouté ou rectifié. Le reste est encore présent à la mémoire des contemporains. Il suffira de le rappeler.

Ernest Renan naquit à Tréguier le 27 février 1823. Cette petite ville des Côtes-du-Nord, aujourd'hui silencieuse et morte, était autrefois le siège d'un évêché et le foyer d'une vie religieuse intense. Le père de l'écrivain était marin. Il avait fait contre les Anglais les guerres maritimes de la Révolution et de l'Empire; il avait passé plusieurs années sur les pontons. Comme son propre père, il était attaché à la cause de la Révolution.

Sa mère tenait, par le côté maternel, à la bourgeoisie de Lannion, par le côté paternel, au pays Bordelais. La première de ces deux origines l'aurait faite, au dire de son fils, légitimiste et chrétienne; la seconde, libérale en politique et souriante à l'égard d'un scepticisme discret.

C'est en rapprochant tous ces éléments divers d'hérédité, que M. Renan s'amuse, dans ses *Souvenirs*, à expliquer les contradictions de sa nature. Au fond, il n'y a rien là que d'ordinaire. En dehors des paysans, qui, autrefois du moins, vivaient rivés au sol, il n'est guère de famille qui n'ait fait, par le jeu des alliances, des emprunts répétés à des contrées diverses, à des conditions inégales. Si des tendances disparates sont, dans l'individu, le résultat de ces mélanges de sang, elles ne créent pas pour cela un être contradictoire : elles se fondent dans un *tempérament* physique et moral qui sert de matière aux exercices de la liberté. C'est l'excuse trop facile de ceux qui ont déserté la lutte contre eux-mêmes, de se représenter comme la résultante fatale de leurs antécédents physiologiques. Ils disent volontiers : je devais être ce que je suis; ils diraient avec plus de vérité : je n'ai pas su vouloir autrement.

Rien dans l'enfance d'Ernest Renan ne présageait sa destinée future. Son père, après avoir servi l'État, n'avait pas renoncé à la marine. Il s'était fait capitaine de cabotage. Un jour, on trouva son cadavre sur la grève du Goëlo, sans qu'on ait jamais su à quel

[1] *M. Renan hier et aujourd'hui*, par M. l'abbé Cognat. Paris, Gervais, 1883.

accident il avait succombé. Sa mort réduisit les siens à une gêne voisine de la misère. Retirée à Lannion, Mme Renan fit suivre à son fils les cours du collège de cette ville. Deux ou trois ans après, la famille était de retour à Tréguier. C'est là que se décida l'avenir d'Ernest. Si ses *Souvenirs d'enfance* n'étaient pas un livre si dangereux — et d'autant plus dangereux qu'il est plus charmant, — je dirais au lecteur d'aller contempler là les peintures exquises que l'auteur nous a laissées des maîtres qui ont formé son enfance. Il faut rendre cette justice à M. Renan qu'il constitue parmi les apostats une exception à peu près unique. Les autres se font d'ordinaire les détracteurs passionnés de ce qu'ils ont quitté. Quand vous voyez un homme s'acharner contre le clergé, dépenser le talent qu'il possède ou celui qu'il n'a pas à peindre les hommes d'Eglise sous les plus odieuses couleurs, vous pouvez parier hardiment que c'est un défroqué. M. Renan, qui a fait plus que bien d'autres pour tuer la foi, n'a jamais ni raillé ni invectivé le christianisme. Quant aux prêtres, il n'en parle qu'avec reconnaissance et respect. Voici ce qu'il dit de ses maîtres de Tréguier : « Ces dignes prêtres ont été mes premiers précepteurs spirituels, et je leur dois ce qu'il peut y avoir de bon en moi... J'ai eu, depuis, des maîtres autrement brillants et sagaces; je n'en ai pas connu de plus vénérables, et voilà ce qui cause souvent des dissidences entre moi et quelques-uns de mes amis. J'ai eu le bonheur de connaître la vertu absolue... » Plus tard il ne s'exprimera pas autrement sur Saint-Sulpice. « C'est avant tout, dit-il, une école de vertu... Ce qu'il y a de vertu dans Saint-Sulpice suffirait pour gouverner un monde, et cela m'a rendu difficile pour ce que j'ai trouvé ailleurs. » Et enfin, résumant en deux mots tout ce qu'il a vu du monde ecclésiastique, il ne recule pas devant une déclaration qui fera bondir les impies, et qui causera aussi quelque surprise à plus d'un bon chrétien, moins heureux que Renan dans quelques-unes de ses rencontres : « Le fait est que ce qu'on dit des mœurs cléricales est, selon mon expérience, dénué de tout fondement. J'ai passé treize ans de ma vie entre les mains des prêtres, je n'ai pas vu l'ombre d'un scandale : je n'ai connu que de bons prêtres. »

Certes, ces aveux font honneur aux hommes vénérables qui furent les premiers initiateurs de M. Renan. Mais il ne m'en coûte pas de reconnaître qu'ils lui font honneur à lui-même.

On sait comment, à l'âge de quinze ans, l'élève du petit séminaire de Tréguier fut transplanté à Paris. L'abbé Dupanloup, chargé par Mgr de Quélen de diriger le petit séminaire de Saint-Nicolas, avait entrepris de faire de cette maison un modèle d'éducation religieuse et de culture littéraire. Il s'informait avec soin des enfants

qui, même au loin, donnaient de grandes espérances. Le *palmarès* du collège de Tréguier tomba sous ses yeux. Ernest Renan avait eu tous les prix de sa classe. Il voulut l'avoir, il le fit venir; et c'est ainsi que ce petit Breton sauvage entra dans Paris par la porte du sanctuaire. Bientôt il allait la franchir pour se jeter dans la grande mêlée des opinions du siècle. Que fût-il advenu s'il n'eût pas quitté sa Bretagne? M. Renan a pris plaisir à se poser cette question Il a conclu qu'il fût devenu chanoine ou grand vicaire de Saint-Brieuc. Ces futurs contingents se prêtent à tous les jeux de l'hypothèse.

On a reproché à M. Renan d'avoir été ingrat envers Mgr Dupanloup. Le fait est qu'il n'existait entre ces deux esprits aucune de ces conformités nécessaires à la sympathie. Néanmoins on trouverait, dans le chapitre consacré aux souvenirs de Saint-Nicolas du Chardonnet, tout ce qu'il faut pour composer la figure noble et attachante qu'a peinte avec tant d'amour l'éminent biographe de l'évêque d'Orléans. Si M. Renan fait peu de cas du talent tout littéraire de Mgr Dupanloup, il reconnaît en lui cette flamme ardente où venait s'échauffer l'âme de la jeunesse; et par deux fois il rend un touchant hommage à son cœur : d'abord, à l'occasion d'une lettre écrite par l'élève à sa mère et qui lui conquit, par son accent de tendresse, l'affection de son maître; plus tard, à l'occasion d'une offre généreuse et délicate que lui fit Mgr Dupanloup pour l'aider à traverser les premières difficultés de l'existence après sa rupture avec l'Église.

De Saint-Nicolas, M. Renan, sa rhétorique achevée, passa naturellement au séminaire d'Issy. Son éducation toute marquée de l'empreinte ecclésiastique, l'austérité de sa vie d'étude, son ignorance absolue *de tout le temporel de la vie*, — j'emprunte ici ses expressions, — tout le portait sans délibération et sans effort vers le sacerdoce.

Nous ne reviendrons pas ici sur les portraits dans lesquels sa plume a fait revivre et la douce poésie de cette paisible maison d'Issy et ces inoubliables figures de Sulpiciens : M. Gosselin, l'homme poli et sage; M. Manier, la modération vivante; M. Pinault, reste de savant perdu dans le mystique austère; M. Gottofrey, le psychologue dont le regard perçant découvrit le premier, et avant Renan lui-même, la blessure mortelle qu'avait reçue sa foi.

La philosophie scolastique, peu attrayante en général aux humanistes sortant de Saint-Nicolas, offrit à l'esprit chercheur d'Ernest Renan un aliment approprié. En même temps, son goût pour l'érudition trouvait à se satisfaire dans les lectures qu'il faisait à M. Gosselin et dans celles par lesquelles il remplaçait, aux heures de récréation, tout exercice physique, au grand détriment de sa

santé. C'est là qu'il fit connaissance avec la philosophie allemande, c'est là qu'il se laissa séduire au mirage de cet idéalisme fuyant qui fait le fond de toutes ses œuvres. Des aveux qu'il fait lui-même il résulte, en dépit de ses déclarations contraires, qu'avant même de passer en théologie et d'aborder l'exégèse biblique, il avait déjà perdu la foi, puisque déjà il en avait ruiné la base. Le Symbole des apôtres développe en douze articles toute la série des mystères révélés ; mais quelle peut être l'adhésion de l'esprit à ces mystères quand il n'entend pas au sens vrai le premier mot de cette profession de foi, qui est une parole de raison : *Je crois en Dieu, Créateur du ciel et de la terre.*

En commençant ses études théologiques, M. Renan était panthéiste. Laissant de côté pour un temps l'examen des fondements rationnels de la religion, il se mit à en étudier les fondements historiques. Ce fut, pour sa croyance déjà frappée à mort, le coup de grâce. M. Renan essaye de montrer dans ses *Souvenirs* ce qu'un tel dénouement avait de fatal. Pour lui la révélation est d'avance condamnée par la philosophie ; car elle serait de la part d'un Dieu personnel une volonté particulière, et Dieu est impersonnel, et le monde n'obéit qu'à des lois générales. Ce qui est impossible ne saurait être vrai. Les théologiens donnent, du fait de la révélation, une foule de preuves. Chacune est entamée par la critique. L'orthodoxie les défend, « car elle a réponse à tout ». Seulement ses réponses sont subtiles. Or, dit-il, « une réponse subtile peut être vraie. Deux réponses subtiles peuvent même, à la rigueur, être vraies à la fois. Trois, c'est plus difficile. Quatre, c'est presque impossible. Mais que, pour défendre la même thèse, dix, cent, mille réponses subtiles doivent être admises comme vraies à la fois, c'est la preuve que la thèse n'est pas bonne. Le calcul des probabilités, appliqué à toutes ces petites banqueroutes de détail, est, pour un esprit sans parti pris, d'un effet accablant. »

C'est ainsi que M. Renan explique et justifie son exode moral. On pourrait lui répondre que si les solutions de l'apologétique sont subtiles, c'est que les difficultés de la critique auxquelles ces solutions doivent satisfaire pèchent d'ordinaire par l'un de ces deux défauts opposés : ou bien elles sont subtiles elles-mêmes, ou elles sont équivoques. Or le moyen de suivre un adversaire sur le terrain des minuties sans devenir minutieux soi-même? Et le moyen, d'autre part, de révéler le sophisme caché dans des généralisations abusives sans reprendre en détail l'analyse qui a précédé la synthèse pour découvrir le point précis où l'erreur a été commise?

C'est donc exécuter trop sommairement la révélation chrétienne que de faire appel au calcul des probabilités contre la vérité des

solutions subtiles. M. Renan a jeté cette phrase dans ses *Souvenirs*, pour tenir la place d'une explication qu'il ne pouvait donner en peu de mots. Au fond, les motifs intellectuels qui l'ont détaché de la foi sont ceux qui se trouvent développés dans tous ses écrits. Or, si l'on y regarde de près, l'*a priori* d'une philosophie naturaliste en même temps qu'idéaliste y a joué le grand rôle, et la critique historique a été la servante de cette impérieuse souveraine. C'est ce que nous montrerons tout à l'heure en parlant de l'œuvre de Renan.

Pour le moment nous racontons sa vie et nous en sommes arrivés à l'instant critique sur lequel se concentre tout l'intérêt de cette biographie. Certes, si le pauvre clerc minoré [1] qui, le 6 octobre 1845, descendait pour la dernière fois le perron du séminaire de Saint-Sulpice pour aller changer d'habit *dans l'hôtel de Mlle Céleste*, fût resté toute sa vie l'être obscur et ignoré qu'il était alors, personne ne se fût inquiété de savoir ce qui, ce jour-là, se passait dans son âme. Mais il a gravi rapidement les degrés qui conduisent à la notoriété, puis à l'illustration littéraire; il a exercé, pour le malheur d'un grand nombre, une véritable hégémonie dans un certain ordre d'études dont il a su élargir le cadre et multiplier les points de contact avec tous les domaines de la pensée. Cependant ce n'est pas cette partie la plus longue et la plus brillante de sa carrière qui attire l'attention inquiète de ses contemporains. On veut savoir pourquoi il a passé d'un camp à l'autre. Et les raisons scientifiques exposées en elles-mêmes ne contentent pas la curiosité publique; on voudrait pénétrer le secret de cette conscience, assister aux luttes d'abord sourdes, puis violentes, qui précédèrent la crise finale. Tant il est vrai que de tous les théâtres l'âme humaine est celui où se jouent les seuls drames dont l'intérêt ne faiblisse jamais.

Cette curiosité sera-t-elle satisfaite par les confidences que M. Renan a faites au public? Il y aurait quelque naïveté à le croire. Ce n'est probablement pas pour s'humilier qu'il a écrit cette confession. De fait, le soin qu'il prend de soigner son attitude, le ton satisfait qui accompagne tout le récit, le peu d'estime qu'en toute occasion ce singulier moraliste a témoigné pour l'humilité, nous obligent d'écarter cette hypothèse. Ne pouvant apprendre au vrai de sa bouche le secret de son évolution intérieure, il faut nous résigner à l'ignorer; car, en pareille matière, tout jugement porté du dehors est suspect et récusable. Parmi les croyants sin-

[1] M. Renan n'a reçu que la tonsure et les quatre ordres mineurs; il n'a jamais été jusqu'au sous-diaconat, qui seul engage.

cères, il se trouvera des esprits bornés et *simplistes* qui n'hésiteront pas à trancher la question dans le sens de la mauvaise foi absolue. Le christianisme est vrai, diront-ils; Renan en a connu la vérité, puis il l'a reniée; il n'a pas pu être de bonne foi. A l'opposé, les incroyants, les sceptiques et certains spiritualistes libéraux qui mettent la liberté bien au-dessus de la vérité, diront : Cet homme a été élevé dans le préjugé chrétien, tout contribuait à l'y enfermer pour toujours, habitudes, influences, intérêts. Seule la science, ou ce qu'il a pris pour elle, l'en a détaché; pour suivre cette voix intérieure, pour refuser à la religion de son enfance et de sa profession, à la religion de ses bienfaiteurs, la continuation d'un hommage extérieur qui ne pouvait plus être sincère, il a fait des sacrifices dont le coût était certain et immédiat, dont le gain était problématique et lointain. Ce que les chrétiens appellent l'apostasie de Renan est un acte héroïque, un rare exemple de probité intellectuelle et de courage moral.

Nous croyons que la vérité est entre ces deux jugements trop absolus. Si nous nous permettons d'indiquer une voie intermédiaire, ce n'est pas avec l'insolente prétention de nous faire juge de la conscience d'un homme : ce jugement n'appartient qu'à Dieu. Mais le *cas* de M. Renan n'est pas unique; dans des circonstances différentes et moins remarquées, il se produit sans cesse. Laissant donc à la justice divine l'homme qui vient de mourir et le recommandant à la divine clémence, essayons, pour l'instruction de ceux qui liront ces pages, de rappeler les principes de solution que la doctrine catholique apporte au redoutable problème de la responsabilité d'une âme dans la perte de la foi.

Si les vérités révélées étaient évidentes, d'une évidence au moins discursive, on pourrait les ignorer; mais, après les avoir connues, nul ne pourrait leur retirer l'adhésion de son esprit. Les théorèmes de géométrie n'ont pas d'apostats.

Les vérités morales d'ordre rationnel peuvent avoir des apostats : tel a cru à la spiritualité, à l'immortalité de l'âme; il cesse d'y croire. Cependant les raisons qui motivaient d'abord son assentiment avaient une valeur absolue; mais, pour les dégager, pour les défendre contre les apparences de raisons contraires, il y avait, à côté du rôle de l'esprit, un devoir de la volonté : le devoir de chercher le vrai comme une forme du bien et de s'y attacher en résistant aux influences malsaines qui en détournent. Or la volonté n'est pas toujours fidèle à ce devoir : elle se lasse parfois de cette lutte; les passions prennent le dessus : l'orgueil, le désir de secouer le joug de la loi, la curiosité vagabonde, l'appel des sens, que sais-je, cent autres tendances malsaines, comprimées trop molle-

ment par une liberté défaillante, deviennent les complices du sophisme et entraînent l'esprit à ne considérer que les côtés obscurs de la vérité, pour chercher dans cette obscurité l'excuse du reniement qu'il prépare.

Plus encore que les principes de la philosophie morale, les dogmes révélés ont ce caractère mixte qui appelle le concours du libre arbitre dans les opérations de l'esprit. Non seulement plusieurs de ces dogmes dépassent la raison humaine, mais tous sont proposés comme venant de Dieu par la voie d'une manifestation surnaturelle, dont les miracles et d'autres signes doivent garantir à la raison la réalité pour l'obliger ensuite à l'obéissance. Le chrétien qui veut se rendre compte de sa foi, doit donc vérifier les titres de créance du témoignage qu'on lui présente comme divin, puis, la vérification faite, croire à ce témoignage. Il y a là deux opérations successives : l'examen des motifs de crédibilité et l'acte de foi. Or, à ces deux degrés, la volonté travaille à côté de l'intelligence. Elle travaille au premier degré, comme lorsqu'il s'agissait des vérités morales : la discussion de l'authenticité des Évangiles, par exemple, est affaire de critique, mais des mobiles d'ordre moral entrent en jeu, parce que l'esprit entrevoit toute sorte de conséquences morales derrière la solution affirmative ou négative. C'est à la volonté de faire prévaloir le désintéressement sur la passion. Ce premier pas franchi, l'acte de foi est préparé; s'il jaillit de l'âme, il sera raisonnable en ce sens que la raison l'approuve; mais ce n'est pas elle qui l'inspirera. L'acte de foi est un acte libre accompli sous l'influence de la grâce et qui tend vers une fin supérieure à l'économie naturelle de nos puissances. Par là même qu'il est libre, il est sans cesse révocable; sans cesse aussi, à propos de mille rencontres, renaîtra le devoir de le renouveler explicitement ou implicitement et, avec ce devoir, le péril de le méconnaître, la tentation de s'y soustraire.

Il est donc bien vrai qu'on ne peut perdre la foi que par sa faute. L'hypothèse d'une âme qui aurait adhéré sincèrement à la révélation chrétienne et qui, sans manquer jamais de rectitude, de fidélité, de désintéressement, de courage, sans négliger le devoir de la prière aux heures de trouble, sans écouter les suggestions de l'orgueil ou des sens, serait entraînée par des motifs purement scientifiques à l'abandon de la croyance, une telle hypothèse est incompatible avec la vérité du dogme, avec la justice et la bonté de Dieu. C'est pour cela que l'apostasie est un péché grave, le plus grave, en un sens, de tous les péchés, parce qu'il sépare plus profondément de Dieu qu'une simple révolte contre la loi morale, et jette plus complètement l'âme humaine hors du chemin de sa des-

tinée. A cet égard, ceux que j'appelais tout à l'heure les croyants *simplistes* ont raison. Où ils se trompent, c'est quand ils se persuadent que cette cassure s'opère en une seule fois; qu'un homme passe toujours brusquement de la croyance à l'incrédulité; qu'il est toujours possible à d'autres qu'à Dieu d'assigner le moment ou les moments qui, dans ce naufrage de la foi, correspondent à une défaillance coupable du libre arbitre; qu'enfin, à l'instant où l'homme dont il s'agit se sépare extérieurement de ses frères, il ment actuellement à sa conscience et ne se décide que par des motifs intéressés. Où ils se trompent encore, c'est quand ils jugent d'autrui d'après eux-mêmes, d'un esprit naturellement flottant et aventureux d'après leur propre esprit timide et ami de la règle; lorsqu'ils déclarent frivoles et sans valeur des objections redoutables dont ils ne comprennent pas la portée.

Dans l'impuissance où nous sommes de déterminer le rapport variable qui s'établit à chaque instant dans l'esprit de l'apostat entre les lumières qui l'éclairent à un moment donné et l'accueil que sa volonté leur fait, nous n'avons jamais le droit d'affirmer sans preuve, et comme conclusion d'un raisonnement *a priori*, que cet homme, à tel jour, à telle heure, a manqué de bonne foi. Nous l'ignorerons toujours, et cette ignorance crée pour nous, à l'égard de celui qui s'égare, un devoir de respect et de miséricorde.

Et puis, il est un élément important qui relève encore de la liberté humaine, mais beaucoup moins de la liberté de l'apostat que de celle des autres : c'est la proportion qui devrait toujours exister, qui n'existe pas toujours, entre le progrès de l'apologétique et le développement de la science. De même que, pour les simples, l'apostolat est la condition extérieure de l'acquisition de la foi, pour les esprits cultivés, une exposition scientifique du christianisme est la condition de sa conservation. Si l'apôtre manque à sa mission, il y a des âmes simples qui ne connaîtront jamais l'Évangile et dont la bonne volonté n'aura pour le salut d'autres ressources que les moyens extraordinaires dont une Providence miséricordieuse se réserve le secret. Pareillement, si le travail scientifique, qui est une des fonctions des pasteurs et des enfants de l'Église, se ralentit et s'attarde alors que la science indépendante accélère sa marche, il se produit un écart, une sorte de *hiatus*, et ceux-là seuls qui ne savent rien de leur temps échapperont au péril de tomber dans la crevasse. Or c'est là ce qui s'était produit en France au lendemain de la Révolution. Le clergé se recrutait avec peine, il était pauvre, il suffisait difficilement aux besoins du ministère ordinaire. Les anciennes universités étaient détruites, les traditions théologiques interrompues; l'enseignement des sciences sacrées ne se donnait

plus que dans les séminaires, sous une forme à la fois élémentaire et vieillie. Et c'était le moment où l'Allemagne renouvelait la philosophie pour la détruire, où l'Europe entière renouvelait les sciences historiques pour les acheminer sur la voie des plus merveilleuses conquêtes. Comment un esprit qui s'ouvrait à ces prodigieuses nouveautés n'eût-il pas été surpris et comme scandalisé de trouver ses maîtres étrangers à un mouvement aussi puissant et aussi général? Comment n'eût-il pas été tenté d'identifier ses croyances avec l'insuffisance de l'appareil apologétique employé pour en démontrer la valeur!

La preuve que ce fut là une des causes qui préparèrent la chute de M. Renan, c'est le souvenir respectueux ou reconnaissant qu'il conserva de ceux de ses maîtres qu'il trouva mieux armés pour la défense de la foi : M. Garnier, exégète de l'ancienne école, mais hébraïsant consommé; M. Le Hir, surtout, familier avec tous les travaux de la critique allemande et ne craignant pas, du moins en matière de philologie pure, de s'en approprier les méthodes et les conclusions. Que fût-il arrivé si, sur d'autres terrains, notamment sur celui que l'érudition historique ouvre à l'apologiste chargé de vérifier les origines du christianisme, il eût rencontré ce que nos facultés libres de théologie offrent aujourd'hui aux clercs amis de la science, une initiation plus sûre, des vues moins timides, des principes moins étroits et des réponses mieux adaptées aux difficultés nouvelles? Et puisque la perversion du sens philosophique avait précédé dans son esprit les écarts du sens critique, quel secours n'eût-il pas trouvé, dès le début de ses études ecclésiastiques, si le séminaire d'Issy eût ressemblé alors à ce qu'il est devenu en ces derniers temps, sous l'impulsion de Pie IX et de Léon XIII, et si, au lieu d'un spiritualisme tout cartésien, c'est-à-dire réfractaire tout ensemble à l'adaptation théologique et à l'adaptation scientifique, il eût été accueilli au seuil de la psychologie et de la métaphysique par des maîtres pénétrés de cet esprit à la fois traditionnel et hardi qui rend la philosophie de saint Thomas susceptible de se rajeunir éternellement au contact de l'expérience? Je ne dis pas qu'alors il eût échappé aux séductions de l'erreur, car il est toujours oiseux de conjecturer ce qu'eût fait, dans des circonstances différentes, celui qui n'a pas su résister à l'épreuve sous la forme qu'elle a revêtue pour lui. Je dis seulement que des facilités lui ont manqué pour la résistance et que des circonstances plus heureuses les lui auraient offertes. Il y a là pour nous un motif de plus de nous interdire ces jugements durs et tranchants que se permettent trop aisément ceux qui ne trouvent pas en eux-mêmes les éléments du doute scientifique.

Aux causes extérieures de sa défection, il faut ajouter, paraît-il, l'influence exercée de loin sur son esprit par une sœur tendrement aimée et que les nécessités de l'existence avaient conduite en Pologne pour y remplir les fonctions d'institutrice privée. Il semble qu'Henriette Renan ait précédé son frère dans la désertion des croyances. Du côté où il aurait dû trouver affermissement et secours dans la crise de son âme, il recevait donc une sorte d'encouragement à s'affranchir du joug de la foi. Comme il arrive d'ordinaire, cette influence, s'exerçant dans le sens de ses tendances naturelles, fut plus forte que celle d'une mère sincèrement chrétienne, que les témérités d'esprit de son fils alarmaient et affligeaient sans qu'elle trouvât dans sa tendresse le secret de le retenir sur la pente où il glissait depuis longtemps.

Le lecteur nous pardonnera de nous être arrêté si longtemps sur cette phase décisive de la vie d'Ernest Renan. C'est que, en effet, tout le reste sort de là comme la conséquence sort de son principe. La biographie de l'écrivain pourrait s'arrêter à 1845. Depuis cette date jusqu'à sa mort, il n'y a plus rien à raconter de l'homme : ses années, ce sont ses œuvres.

Au sortir de Saint-Sulpice, l'affection miséricordieuse de l'abbé Dupanloup essaya de lui ménager encore le moyen de se ressaisir, en l'envoyant comme surveillant ecclésiastique au collège Stanislas, alors dirigé par l'abbé Gratry. L'accueil de ce prêtre éminent fut des plus charitables, mais l'influence de son esprit à la fois mathématique et rêveur fut nulle sur l'intelligence de celui que sollicitaient à la fois l'idéalisme et la critique. Renan jugea inutile la prolongation d'une situation intermédiaire, et au bout de peu de jours, entrant résolument dans la vie séculière, il alla demander aux ingrates et obscures fonctions de répétiteur *au pair*, dans une institution du quartier Saint-Jacques, l'indépendance que réclamait sa pensée.

Dès lors, un labeur acharné devint la règle de ses jours. Il s'enfonça dans les études sémitiques, compléta sa formation, jusque-là très élémentaire, en matière d'hellénisme, se mit au courant des récentes découvertes de l'orientalisme, et fut bientôt en état de collaborer à divers recueils : le *Journal des Savants*, le *Journal de l'Instruction publique*, la *Revue des Deux Mondes*, le *Journal des Débats*. Entre temps, il concourait pour les prix académiques; en 1848, il obtenait le prix *Volney* pour un mémoire sur les langues sémitiques; peu après, une étude sur *la langue grecque au moyen âge* lui valait une autre récompense. En 1849, M. Bersot le choisissait pour suppléant dans sa chaire au lycée de Versailles. Une mission en Italie lui permettait de recueillir les

matériaux de sa thèse sur *Averroës et l'averroïsme*. C'est ainsi qu'aux grades de bachelier et de licencié ès lettres, conquis en passant, à travers tant de travaux, il put ajouter bientôt celui de docteur qui devait lui ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur.

Ernest Renan était sorti de l'obscurité; sans s'agréger au corps universitaire, il avait noué avec le personnel de l'instruction publique des relations qui lui permettaient de choisir sa tâche et d'obtenir pour ses productions les plus puissants patronages.

En 1850, sa sœur Henriette était revenue de Pologne. Il était allé la chercher jusqu'à Berlin, heureux de voir de près et sur place un grand foyer de science allemande. Au retour, il s'installa avec elle dans un petit appartement de la rue du Val-de-Grâce.

Peu après, il achevait de fixer sa vie par son mariage avec Mlle Scheffer, fille d'Henry et nièce d'Ary Scheffer.

Enfin, en 1856, à trente-trois ans, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'appelait à occuper dans son sein le fauteuil d'Augustin Thierry. Ainsi le succès venait à lui de tous côtés. La route aride et désolée où, neuf ans auparavant, il s'était engagé seul, sans soutien et sans ressources, l'avait conduit en peu de temps aux honneurs réservés d'ordinaire à ceux qui ont vieilli dans le labeur. Si la vie présente pouvait épuiser les désirs de l'homme, il faudrait pardonner à M. Renan d'avoir si souvent étalé dans ses écrits l'aveu quelque peu insolent de son bonheur.

Le moment approchait où le travail allait devenir pour lui, non plus l'instrument de la conquête, mais la source de l'influence; où, maître enfin de sa destinée, il pourrait tirer de son portefeuille, déjà richement garni, l'œuvre principale qui devait recevoir l'empreinte de l'ouvrier.

Cette œuvre, faut-il le dire, était cette histoire des origines du christianisme, dont la *Vie de Jésus* fut le premier chapitre. Avant de jeter sur le papier cette histoire qui, depuis quinze ans, s'écrivait chaque jour dans sa tête, il voulut aller voir les lieux qui en furent le théâtre. C'est en 1860 qu'il entreprit, avec sa sœur, le voyage de Palestine.

On sait qu'Henriette Renan y trouva la mort. Ce que son frère a écrit de sa tendresse pour elle nous oblige de croire que cette perte fut cruelle à son cœur. Mais pourquoi alors en a-t-il parlé d'une si étrange façon dans ses *Souvenirs?* Atteint lui-même par la fièvre qui emporta Henriette, il ne connut qu'après sa guérison la fatale nouvelle. C'est ce qu'il traduit dans ces incroyables lignes : « Je n'ai jamais beaucoup souffert. Il ne dépendrait que de moi de croire que la nature a mis plus d'une fois des coussins pour m'épargner les chocs trop rudes. Une fois, lors de la mort de ma sœur, elle

m'a, à la lettre, chloroformé pour que je ne fusse pas témoin d'un spectacle qui eût peut-être fait une lésion profonde dans mes sens, et nui à la sérénité ultérieure de ma pensée. » Plus d'un lecteur trouvera sans doute qu'une sensibilité qui s'applaudit d'avoir perdu l'occasion de s'exercer est peut-être moins sensible qu'une autre : elle est en tout cas moins dévouée.

Revenu en France, et tandis qu'il écrivait la *Vie de Jésus*, M. Renan obtint la chaire d'hébreu au Collège de France. On sait comment les déclarations contenues dans sa première leçon amenèrent sa révocation. Le gouvernement impérial croyait encore alors que la mission d'enseigner au nom de l'État est incompatible avec l'outrage adressé à une religion reconnue par l'État et qui est celle de la majorité des Français. D'autres gouvernements en ont jugé autrement. En 1870, M. Renan remonta dans sa chaire; il l'a occupée presque jusqu'à sa mort; il était même devenu administrateur du Collège de France. L'acte d'autorité de 1860 attira au professeur dépossédé les sympathies de la jeunesse libre penseuse. On peut dire que sa popularité date de là. Parmi ceux qui honorèrent alors en sa personne un martyr de la science, combien étaient en état de juger la valeur scientifique de ses blasphèmes? L'esprit frondeur a été de tout temps l'esprit français.

La *Vie de Jésus* parut peu après. Le scandale fut immense, le succès aussi. Scandale pour les croyants, dira-t-on, succès auprès des incroyants. Le classement n'est pas aussi simple. Oui, les vrais croyants s'affligèrent et les impies se réjouirent; mais il se trouva, parmi ceux qui ne partagent pas notre foi, des esprits élevés et des cœurs bien faits qui sentirent l'inconvenance d'un tel écrit sous une telle plume et le danger d'une œuvre destructive dont les croyances positives ne devaient pas seules souffrir. Hélas! il se trouva aussi et surtout nombre de chrétiens frivoles à qui les grâces du style, le charme et l'éclat des peintures, la molle séduction d'une pensée flottante, enfin de perfides hommages rendus à la divine figure qu'on voulait dépouiller de son nimbe, firent illusion sur le caractère du livre, sur sa difformité morale et sa nuisance.

Jusque-là, M. Renan avait écrit pour se faire connaître. Depuis l'apparition de la *Vie de Jésus*, il écrivit pour répandre sa pensée. Il développa, en six autres volumes, sa façon d'expliquer la naissance et la propagation du christianisme. *Les Apôtres*, *Saint Paul*, *l'Antechrist*, *les Evangiles*, *l'Eglise chrétienne*, *Marc-Aurèle*, tels sont les titres des écrits qui forment ce qu'on pourrait appeler l'œuvre centrale de sa vie.

Dans les intervalles de ces publications et durant la période qui en suivit l'achèvement, il donna au public des œuvres fragmen-

taires, fruit, le plus souvent, de ses travaux antérieurs, et aussi des opuscules nouveaux dans lesquelles, sous la forme du dialogue ou du drame, il s'essayait au rôle de moraliste. Nous verrons tout à l'heure comment il y réussit.

C'est en 1878 que l'Académie française lui ouvrit ses portes. Il y remplaçait Claude Bernard. Plus que jamais, depuis cette époque, il tint à se mettre en communication avec le grand public, délaissant les épines de la science pour les fleurs d'une littérature souriante et sceptique, quelquefois légère ou pire encore.

Dans ses dernières années, le démon sérieux le ressaisit sans chasser néanmoins le démon joyeux. On le vit alors aborder une seconde série d'études religieuses. Après l'histoire du christianisme primitif, il entreprit d'écrire l'histoire d'Israël, appliquant à l'Ancien Testament la méthode dissolvante qu'il avait empruntée aux Allemands et mise au service de ses rares facultés littéraires. Le troisième volume de cet ouvrage parut peu de mois avant sa mort. On dit qu'à sa dernière heure, il a réglé avec son éditeur ce qui regarde la publication des deux derniers tomes. Ainsi, jusqu'à l'instant suprême, cet homme qui se défendait d'être impie et qui se déclarait l'ennemi acharné du système, a travaillé sans relâche à tuer dans les autres la foi qu'il avait perdue.

II

Nous avons raconté la vie, il faut maintenant parler de l'œuvre : tâche épineuse entre toutes, car il faudrait, pour la bien remplir, une compétence presque universelle. M. Renan a touché à tout. Son esprit souple ne souffrait pas de barrières; il excellait à les tourner. C'était le charme de son talent de parler de tout à propos de chaque question. Tandis qu'il jetait dans le grand courant de la publicité française les résultats de la critique allemande, il ne se contentait pas d'ajouter à ces formules négatives le charme et le prestige de son style : il faisait encore appel aux ressources de son esprit idéaliste pour ouvrir sur les problèmes de l'exégèse les perspectives d'une philosophie attrayante qui alliait aux séductions de la bonhomie l'illusion de la profondeur. Il a réussi ainsi à faire entrer les arguties de la controverse biblique dans ce domaine ouvert de la littérature où chacun se sent chez soi. Le public lui sut gré de cette flatterie, qui faisait croire au plus épais des bourgeois qu'il entendait quelque chose aux disputes d'école.

Le lecteur n'attend pas que nous donnions ici l'analyse raisonnée des trente-cinq ou quarante volumes qui composent l'édition com-

plète des ouvrages de M. Renan. Ce qu'on attend de nous, c'est une indication sommaire qui permette à chacun de se faire une juste idée de cette production féconde.

L'œuvre de Renan se décompose en trois parts : celle du savant, celle du philosophe, celle du moraliste.

A l'œuvre savante se rattachent les premières publications de l'écrivain, l'*Histoire des langues sémitiques*, aujourd'hui vieillie et dépassée, mais qui, à l'époque où elle parut, marquait un progrès réel de l'esprit français dans la voie de l'érudition philologique; la thèse sur *Averroës et l'averroïsme*, qui n'échapperait pas, à l'heure présente, au reproche que nul alors ne songeait à lui adresser, celui d'être superficielle ; la belle traduction de *Job ;* l'ingénieux essai d'interprétation naturaliste du *Cantique des Cantiques;* l'étude médiocrement sérieuse et passablement scandaleuse du *Koheleth*, ou livre de l'Ecclésiaste, dont il s'efforce de faire un traité d'épicuréisme discret et raffiné; mais surtout les deux grands ouvrages d'histoire religieuse que nous avons mentionnés plus haut : *les Origines du christianisme* et *l'Histoire du peuple d'Israël.*

A l'œuvre du philosophe appartiennent, outre sa thèse sur *Averroës* et ses *Dialogues philosophiques*, un grand nombre de fragments dont il a réuni quelques-uns dans les *Feuilles détachées* ou à la suite des *Dialogues;* par exemple la *Lettre à M. Berthelot*, *l'Avenir de la métaphysique*, l'étude sur *Amiel*, etc. ; d'autres sont demeurés à l'état de dispersion, comme *l'Avenir de la science*, œuvre de sa jeunesse, publiée dans ses dernières années; l'*Origine du langage*, etc.

A l'œuvre du moraliste, en donnant à ce mot un sens très large, nous rattacherions ses drames : *Caliban*, *l'Eau de Jouvence*, *le Prêtre de Némi*, *l'Abbesse de Jouarre*, *les Essais de morale et de critique*, *les Souvenirs d'enfance et de jeunesse* et une foule de fragments.

De ces trois œuvres, la plus considérable est celle que nous avons appelée savante; mais c'est l'œuvre philosophique qui a inspiré tout le reste; c'est elle qui a rendu l'intelligence de Renan impropre à garder la foi chrétienne, qui a fait de lui l'apôtre persévérant d'une doctrine vide dont le seul article consistant est la négation du *surnaturel;* c'est elle enfin qui finit par avoir raison, dans son âme, des principes de haute moralité que l'éducation chrétienne y avait laissés; elle fit de lui, sur ses vieux jours, l'étrange prédicateur qui a voulu amuser son siècle et qui a réussi à le scandaliser.

Parlons donc d'abord du philosophe.

Pas plus en philosophie qu'en histoire ou en exégèse, M. Renan n'est original, si pour être original il faut avoir découvert quelque chose. Il a cherché toute sa vie et il n'a rien trouvé que ce que d'autres avaient trouvé avant lui. De bonne heure et dès le séminaire, il se détacha du spiritualisme cartésien, mais ce fut sous l'influence de la philosophie allemande. Et cependant on ne peut pas dire qu'il ait copié personne. Qu'est-ce donc qui lui appartient en propre? Est-ce d'avoir mêlé le naturalisme à l'idéalisme? Mais bien d'autres l'avaient fait avant lui. C'est plutôt le dosage du mélange. Chez ses devanciers, l'un des deux éléments tend presque toujours à absorber l'autre; chez lui, ils s'unissent sans se neutraliser. On peut dire que la philosophie de Renan est rigoureusement naturaliste, car il admet sans restriction que le monde existe par soi et, sans l'intervention d'aucune cause transcendante, débute par « une période atonique, au moins virtuelle, règne de la mécanique pure, mais contenant déjà le germe de tout ce qui doit suivre [1] ». Mais cette philosophie n'est pas moins idéaliste, car elle pose « une conscience obscure de l'univers qui tend à se faire, un secret ressort qui pousse le possible à exister ». Cette conscience va croissant avec le développement des choses; au terme de son progrès, elle se confondra avec l'idéal absolu et lui conférera la réalité : « Dieu n'est pas encore; il sera *peut-être* un jour. » Voilà bien l'idéalisme; mais la preuve que le naturalisme n'abdique pas devant lui se trouve dans ce *peut-être* que nous avons souligné. C'est qu'en effet, pour Renan, rien n'est moins certain que la *réussite finale*, et cela parce que les combinaisons possibles s'essayent au hasard, que l'intelligence résulte et ne précède pas, ce qui est la formule propre du naturalisme. Il est vrai que sans cesse il parle du génie de la nature, de sa prévoyance, de son habileté à éviter les impasses; mais c'est là un anthropomorphisme d'un nouveau genre dont il n'est pas dupe lui-même et que nous aurions tort de prendre au sérieux.

Savez-vous, par exemple, comment l'intelligence se superpose à la sensation? C'est par le fait de la douleur. Tout d'abord la vie n'a revêtu que la forme sensitive; la douleur en a été la conséquence. L'être sensible a voulu écarter la douleur : pour cela il fallait raisonner ses moyens de défense; la raison alors lui est venue [2].

Cette raison humaine n'est qu'un premier stade de la pensée. D'autres êtres viendront, dont les facultés seront à notre intelli-

[1] Lettre à M. Berthelot. *Fragments philosophiques*, p. 175.
[2] Examen de conscience philosophique.

gence ce qu'est celle-ci à l'instinct des animaux : tout cela, bien entendu, si le charbon ne vient pas à manquer à l'humanité avant qu'elle ait réussi à le remplacer, ou si quelque cataclysme ne vient pas éteindre, avec notre race, l'avenir de l'univers. Ainsi cet idéal, qui est censé gouverner le monde, est à la merci d'un accident matériel comme l'épuisement des houillères ou quelque désordre astronomique. En réalité, n'est-ce pas le naturalisme qui a le dernier mot? Oui, selon la logique; mais si vous considérez la tendance d'esprit chez Renan, il faut dire que c'est l'idéalisme qui garde la préséance.

Voilà la philosophie de notre auteur. Au fond, c'est celle de bien des gens aujourd'hui. Il ne l'a pas découverte, il l'a apprise par morceaux à l'école de Hegel dans sa jeunesse, à l'école de Darwin dans son âge mûr. Sa liaison intellectuelle avec M. Berthelot a développé chez lui l'habitude de regarder la nature comme un fait qui suffit à sa propre explication. Tous ses souvenirs spiritualistes se sont transformés, se retirant du mystère des origines où ils ne trouvent plus leur place, pour se porter vers le mystère des fins ultérieures qui leur offrent un abri dans le grand inconnu qu'elles cachent. Mais l'esprit qui a reçu d'autrui cette discipline est un esprit d'artiste : c'est dans la mise en œuvre de la théorie qu'il révélera ses qualités personnelles. Sa philosophie est moins une doctrine qu'une forme de pensée : cette forme, il l'appliquera librement à tout ce qu'il touche, à l'histoire comme à la science, à la religion comme à la morale. On lui reprochera des contradictions perpétuelles; il répondra en y montrant avec orgueil la preuve de l'unité qui préside à toutes ses conceptions, unité bizarre qu'on ne peut reconnaître du dehors, mais qui prend conscience d'elle-même à travers le conflit des assertions opposées.

Dans cette philosophie, il y a ce qu'il appelle des certitudes, il y a des probabilités, il y a des rêves [1].

Les *certitudes*, ce sont l'impersonnalité de Dieu, l'inutilité de la prière, l'impossibilité du surnaturel, le caractère enfantin et provisoire des religions positives avec leurs prétentions parallèles à une origine révélée.

Les *probabilités* développent un système d'optimisme fort différent de celui de Leibnitz ou de Malebranche, car ici le triomphe du bien, ou du moins sa prédominance sur le mal, n'est pas l'œuvre d'une Providence prévoyante, loin de là. Si Dieu existait depuis l'origine, le pessimisme serait irréfutable, car on a le droit d'être sévère envers une intelligence infinie qui pouvait éviter les

[1] C'est la division du livre des *Dialogues philosophiques*.

combinaisons fâcheuses, et qui les a laissées se produire. Mais si les choses se poussent par hasard, on ne saurait leur imputer les chocs douloureux qu'elles causent et les résulats mal venus qu'elles amènent. Il faut, au contraire, admirer que cette force, primitivement inconsciente et qui l'est encore en grande partie, s'en tire avec si peu d'accidents et laisse ressortir déjà un actif à la balance du bien. On le voit, l'optimisme de M. Renan ne déroge pas à son naturalisme athée. Toutefois, par ce temps d'idées noires importées d'Allemagne, un penseur qui dit son fait à Schopenhauer, mérite, par ce côté seulement, quelque sympathie.

Le *rêve*, c'est l'heureux aboutissement de tous les essais de la nature : c'est la victoire totale et absolue du bien; c'est l'idéal pleinement réalisé dans une pleine conscience de lui-même. Cela sera-t-il jamais? On peut l'espérer. Alors Dieu serait.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la philosophie que nous analysons. Ce qu'on vient de lire suffit largement à expliquer l'attitude prise par M. Renan dans l'interprétation qu'il a donnée de ce grand fait historique : la naissance et le développement du christianisme.

Nous voici donc arrivés à la partie capitale de l'œuvre. Deux séries l'épuisent : la première prend le christianisme à son origine, dans la personne de son fondateur; la seconde remonte à sa préparation, en faisant l'histoire de cette civilisation qui a servi de véhicule à la révélation biblique.

Mais déjà nous savons dans quel esprit ce double travail va être entrepris. M. Renan est de ceux qui se vantent le plus souvent d'abhorrer l'histoire écrite *ad probandum*. Pourquoi donc ne craint-il pas d'énoncer une thèse jusque dans la préface de ses récits? Qu'on relise l'introduction des *Apôtres :* on y lira cette phrase : « Comment, d'ailleurs, prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des impossibilités? Les douze premiers chapitres des *Actes* sont un tissu de miracles. Or une règle absolue de la critique, c'est de ne pas donner place dans les récits historiques à des circonstances miraculeuses. » Voilà bien une thèse, ou je ne m'y connais pas. A la différence des critiques de l'école de Tubingue, M. Renan reconnaît l'authenticité du livre des *Actes;* il ne refuse pas à saint Luc le caractère de témoin oculaire pour une partie des faits, de témoin auriculaire du premier rang pour le reste. Il semble donc qu'il doive admettre son témoignage. Et de fait il l'admet pour tout ce qui n'est pas miraculeux; à l'égard de ce qui serait un miracle, il le rejette, en vertu d'une *règle absolue de la critique*. Quelle est cette règle? C'est qu'un fait impossible ne saurait être vrai. D'accord. Mais le miracle est-il impossible? Voilà

la question. Et qui la tranchera? La critique? Ce n'est pas de sa compétence. Ce sera bel et bien la philosophie. M. Renan a beau ajouter : « Cela n'est pas la conséquence d'un système métaphysique : c'est tout simplement un fait d'observation. On n'a jamais constaté de faits de ce genre. » L'observation n'est pas juge des possibilités. Les anciens observateurs de la nature estimaient impossibles bien des choses que nous voyons tous les jours parce qu'ils ne les avaient jamais vues. Ils avaient tort de se prononcer trop vite. M. Renan a ce tort-là. Et puis est-il vrai qu'on n'a jamais observé de miracles? Que tous les faits miraculeux qu'on peut étudier de près se résolvent en illusions? Il y a, même de nos jours, des savants qui sont moins tranchants. Parmi les miracles de Lourdes, par exemple, si beaucoup restent douteux ou explicables, plusieurs retiennent l'attention des plus sévères appréciateurs : l'explication naturelle n'a pas été trouvée. La question de possibilité reste donc pendante au tribunal de l'expérience; elle ne sera dirimée qu'au tribunal de la métaphysique.

Est-ce à dire que, pour un esprit dégagé de tout parti pris philosophique, l'étude des documents révélés ne présente aucune difficulté? Ce serait une exagération de le prétendre. Pourquoi méconnaître que, la doctrine de l'inspiration impliquant la véracité des livres saints, toute partie du récit sacré qui paraît inconciliable soit avec d'autres parties de l'Écriture, soit avec des vérités historiques bien établies, doive nécessairement arrêter le critique? Tout ce que je veux dire, c'est que le préjugé antisurnaturel prédispose celui qui en est imbu à précipiter son examen et à rejeter ce qui l'embarrasse dans les faits lorsqu'il lui suffit, pour résoudre le problème, de faire appel à son système. Ainsi le croyant rencontrera une apparente contradiction entre deux Évangiles : il cherchera à les concilier. S'il n'y parvient pas à l'aide d'une exégèse rigoureuse, il se demandera s'il n'est pas permis d'admettre une certaine latitude dans la façon d'entendre la garantie que l'inspiration apporte aux assertions de détail. Le critique naturaliste n'aura pas besoin d'appeler à son secours ces petites libertés : du premier coup il se délivre de ce qui le gêne et taxe d'erreur ou d'imposture l'écrivain que nous regardons comme inspiré. On nous dit que notre foi en l'inspiration gêne notre indépendance en face des textes et des faits : je demande si la résolution arrêtée d'exclure toute intervention de Dieu dans les affaires humaines laisse à l'esprit plus d'impartialité dans l'examen des uns et des autres.

Un exemple entre mille fera comprendre qu'il ne suffit pas de ne croire à rien pour rester sincère. Dieu n'a pas besoin de nos mensonges pour se défendre, disait saint Augustin aux croyants peu

éclairés qui pensaient servir par des supercheries littéraires la cause de la foi : *Non indiget Deus mendacio nostro*. La critique rationaliste ne dédaigne pas de recourir parfois à de véritables tours de passe-passe.

Dans le livre des *Apôtres*, M. Renan se trouve en face du grand fait de la résurrection. Il doit le nier, puisqu'il est, dans son système, impossible. Mais ce qu'il ne peut nier, c'est le fait de la croyance à la résurrection : fait primitif, contemporain de la mort de Jésus, car il s'est produit dans la huitaine qui l'a suivie et il n'a jamais cessé depuis; il a été le grand ressort de la prédication évangélique. Dès le début, Pierre et les apôtres se donnent comme les témoins de la résurrection de Jésus[1]. Or comment aurait-on pu attester la résurrection d'un homme dont le corps eût été encore dans le tombeau? Il faut donc admettre l'enlèvement du corps, et M. Renan le déclare. Mais lui-même voit les difficultés, les impossibilités de l'hypothèse. Ce ne sont pas les ennemis de Jésus qui ont pu opérer l'enlèvement; ils eussent par là même accrédité la croyance à la résurrection. Alors ce sont les disciples? Dans un accès de sincérité, M. Renan reconnaît que cette supposition ne vaut pas mieux. Si les premiers chrétiens n'avaient été que de vulgaires imposteurs, à la bonne heure! Mais on ne peut nier qu'ils aient cru eux-mêmes, et fermement, et jusqu'à la mort, à la résurrection; et ce seraient eux qui auraient été à la fois les acteurs et les dupes d'une même comédie, enlevant le corps pour tromper les Juifs et en venant à se tromper eux-mêmes, à vivre et à mourir au service de cette mystification? « On ne peut guère admettre cela, dit avec raison notre auteur; quelque peu précise que fût la réflexion chez de tels hommes, on imagine à peine une si étrange illusion. »

D'accord. Ainsi la croyance à la résurrection suppose l'enlèvement; et la croyance à la résurrection rendait l'enlèvement impossible. Voilà un problème qui ne laisse pas d'être épineux. Savez-vous comment M. Renan s'en tire? En déclarant la question *oiseuse* et *insoluble*. Insoluble, je le crois bien, quand on écarte la seule explication valable, la résurrection. Mais oiseuse! Si cela est oiseux,

[1] Act. I, 22. — Il s'agit d'élire un apôtre en remplacement de Judas. Pierre dit : « Choisissons un de ceux-ci pour qu'il soit avec nous témoin de la résurrection de Jésus. »

Act. II, 32; III, 15 — Dans sa première prédication au jour de la Pentecôte, Pierre dit : « Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité; nous en sommes les témoins. » Même affirmation dans les mêmes termes, devant le peuple assemblé sous le portique de Salomon, après la guérison du boiteux par Pierre et Jean. Les textes analogues sont innombrables.

qu'est-ce qui est intéressant dans cette histoire, et pourquoi l'écrivez-vous?

Veut-on un second exemple des actes d'improbité historique auxquels un critique se voit condamné par cette exclusion du surnaturel, qui devait l'affranchir de toute partialité? Dans ce même volume des *Apôtres*, M. Renan rencontre la conversion de saint Paul. Ce n'est pas chose facile à expliquer humainement. Voici ce qu'en disait un critique protestant, M. Bungener, dans sa *Vie de saint Paul :* « Nous pouvons en appeler là-dessus à l'homme qui a le plus consciencieusement étudié, au point de vue critique et négatif, la vie de notre apôtre. Baur, avec les années, sans renoncer à l'explication dite naturelle, a laissé voir qu'il en était de moins en moins satisfait. Dans son dernier grand ouvrage : *le Christianisme et l'Église aux trois premiers siècles*, dont une seconde édition retravaillée a paru peu avant sa mort, il déclare que la conversion de saint Paul lui est toujours demeurée un problème, et qu'aucune analyse psychologique ni dialectique ne peut expliquer suffisamment le mystère de l'acte par lequel Dieu lui a révélé son Fils. »

M. Renan est condamné par son système à fournir cette explication que Baur déclarait impossible. Pour y parvenir, il ajoute au récit et retouche les faits. La conversion de saint Paul est racontée trois fois dans le Nouveau Testament : une fois au livre des *Actes*, par saint Luc, son fidèle compagnon, qui en tenait de sa bouche tous les détails; deux fois par l'Apôtre lui-même : une fois à Jérusalem, dans un discours aux Juifs; une seconde fois à Césarée, devant Festus[1]. Ces trois versions sont parfaitement d'accord entre elles. Ou il faut rejeter les textes, ou il faut les prendre comme ils sont. A quelle autre source d'informations ira puiser le critique pour modifier le témoignage du seul témoin dont la déposition soit venue jusqu'à nous? Or, d'après ce témoignage, Paul se rendait de Jérusalem à Damas, respirant la haine et le meurtre, porteur des ordres d'extermination qu'il avait lui-même provoqués contre les chrétiens. Pas un mot dans le triple récit qui laisse place dans son âme à des hésitations, à des troubles, à des remords. C'est un *zélote*, un pharisien, qui croit honorer Dieu par son fanatisme féroce.

M. Renan a besoin de supposer une évolution progressive dans les sentiments de l'Apôtre : il la suppose. Le texte y contredit : qu'importe?

Vers l'heure de midi, Saul se voit tout à coup entouré d'une grande lumière plus éclatante que celle du soleil. Il est ébloui, il

[1] Act. IX, XXII, XXVI.

tombe à terre; une voix lui parle en langue syriaque. Il lui répond; la voix réplique; c'est la voix de Jésus qu'il persécutait dans ses disciples. Saul se relève; ses yeux sont aveuglés, mais son âme est changée.

M. Renan traduit ainsi : Saul était accablé par la chaleur; l'éclat terrible du soleil lui causa une ophtalmie; le passage brusque de la plaine embrasée aux frais ombrages des jardins de Damas dut amener un transport au cerveau. « Ces accidents sont, dans ces parages, tout à fait soudains. En quelques minutes on est foudroyé. »

Soit, mais l'apparition, la voix? Qu'à cela ne tienne. Ce seront des hallucinations consécutives à l'attaque. « Quand l'accès est passé, on *garde l'impression* d'une nuit profonde traversée d'éclairs où l'on a vu des images se dessiner sur un fond noir. »

D'après le récit sacré, Saul, précipité de son cheval, se relève en tâtonnant. On le conduit à Damas. Il n'est pas malade, mais il est aveugle. Ananie, averti par le Seigneur, va le visiter, lui touche les yeux, lui rend la vue.

Pour M. Renan, Saul est malade, il a le délire, il voit Ananie dans ses rêves, puis l'ophtalmie se guérit et il reste persuadé que tout s'est passé comme il le racontera lui-même.

Voilà les explications du critique. Pourquoi tant d'imagination? Pour éviter le surnaturel. Mais ces inventions sont frivoles. Peut-être; aussi bien l'auteur n'y tient pas. Il se peut que rien de tout cela ne soit arrivé, qu'un drame intérieur et tout psychologique se soit seul accompli dans l'âme de l'Apôtre. C'est même l'hypothèse que M. Renan préfère. Ainsi l'on peut choisir : ou bien, si l'on veut rattacher la conversion de Saul à des faits extérieurs, il faut prendre avec les textes des libertés étranges que condamnerait la critique historique si la philosophie ne les exigeait; ou il faut admettre qu'il ne s'est rien passé au dehors et que Saul n'a été qu'un halluciné. Entre ces deux hypothèses, M. Renan reste en suspens. Une fois de plus la question lui semble *oiseuse*. Ne serait-ce pas plutôt parce que, à la serrer de trop près, il serait acculé à une troisième explication, celle dont il ne veut pas, l'explication surnaturelle?

Nous avons donné quelque développement à ces deux exemples, parce qu'on y prend sur le fait la tyrannie du système. Nous ne pouvons plus accorder qu'un regard d'ensemble à l'ouvrage tout entier.

Le scandale causé par la *Vie de Jésus* a rendu quelques-uns des nôtres injustes pour l'écrivain qui avait fait de son talent un si dangereux et coupable usage. Parce que M. Renan a porté une main sacrilège sur l'objet d'une croyance, d'un culte et d'un

amour qu'il avait partagés avec nous; parce qu'il n'a pas craint de ramener quelques-unes des pages les plus sublimes de l'Evangile aux proportions d'une idylle, et d'introduire parfois dans cette idylle des sous-entendus blasphématoires; parce qu'il a sacrifié en mainte rencontre la sincérité historique aux préjugés de l'impiété, on a voulu, — et l'œuvre était bonne, — ruiner son crédit dans l'opinion; mais on a forcé la note en lui refusant tout savoir, toute originalité, même tout talent. On a répété qu'il n'avait fait que copier les Allemands; ce n'est pas exact : il a accordé beaucoup plus qu'on n'accordait avant lui, dans le camp rationaliste, à l'authenticité et à la valeur des textes du Nouveau Testament. Par lui, les synoptiques, les Actes, la plupart des Epîtres de saint Paul ont été reportés à la date qui leur appartient, et, bien qu'il ait torturé ces documents lorsqu'il y trouvait le surnaturel, c'est déjà beaucoup de les avoir remis à leur vraie place. Aujourd'hui, même en Allemagne, on n'ose plus abaisser autant qu'on le faisait il y a quarante ans l'époque de la composition de ces livres. M. Renan est pour beaucoup dans cette justice rendue.

Et puis, il y a autre chose dans l'histoire des origines chrétiennes, qu'une discussion de textes. Il y a l'œuvre de l'historien et de l'artiste. La première suppose la connaissance du cadre général au milieu duquel se développe le christianisme naissant. Il faut être familier avec l'histoire profane, avec l'antiquité ecclésiastique, avec les documents écrits, les monuments figurés, avec tout ce qui peut éclairer les obscurités des faits et en combler les lacunes. Autre est la tâche de l'artiste : c'est à lui de mettre en œuvre tous ces matériaux de l'érudition, d'en faire un tout harmonieux, de le faire vivre devant les yeux du lecteur.

Nous résumerons notre appréciation en disant que M. Renan a bien rempli cette double tâche, toutes les fois que l'intérêt de sa thèse naturaliste ne l'a pas obligé de mentir à son talent ou à son savoir.

La conclusion de ce grand ouvrage se trouve à la fin du septième volume, intitulé *Marc-Aurèle*. Elle porte l'empreinte de la contradiction qui est au fond de l'esprit de Renan. « Le Christianisme, dit-il, est, de fait, la religion des peuples civilisés; chaque nation l'admet en des sens divers, selon son degré de culture intellectuelle. Le libre penseur, qui s'en passe tout à fait, est dans son droit; mais le libre penseur constitue un cas individuel hautement respectable; sa situation intellectuelle et morale ne saurait encore être celle d'une nation ou de l'humanité. »

Oui, mais veut-on savoir ce que doit être ce christianisme dont le monde ne peut se passer? Il gardera ses livres sacrés qui « constituent les archives religieuses de l'humanité »; mais on appli-

quera à ces livres « les règles d'interprétation et de critique » qui les convaincront presque partout d'erreur ou de mensonge. « De même pour le dogme : révérons, sans nous en faire les esclaves, ces formules sous lesquelles quatorze siècles ont adoré la sagesse divine. » Des dogmes qu'on révère sans s'en faire les esclaves sont des dogmes qu'on juge et auxquels on ne croit pas. Que pourront-ils sur les esprits qui se mettent au-dessus d'eux? Reste le culte. « Cherchons à en éliminer quelques scories choquantes : tenons-le en tout cas pour chose secondaire, n'ayant d'autre valeur que les sentiments qu'on y met. »

Ainsi voilà un christianisme dont les livres sacrés sont convaincus d'erreur, dont les dogmes sont subordonnés à la critique d'un chacun, dont le culte est chose secondaire et sans valeur propre. C'est là ce qui est nécessaire à l'humanité. Un tel nécessaire nous paraît tout ce qu'il y a de plus superflu.

Au reste, M. Renan l'a bien senti, ce christianisme évidé a trouvé sa forme dans le protestantisme moderne. Or quelle est aujourd'hui l'influence du protestantisme libéral? Libre à M. Renan de railler le catholicisme qui « continue de s'enfoncer, avec une rage désespérée, dans sa foi au miracle ». Toujours est-il qu'il est vivant et agissant, aimé de ses adeptes qui lui confient leurs espérances, redouté de ses ennemis qui le poursuivent de leurs violences, mêlé par sa doctrine et par ses œuvres au grand mouvement social de notre temps. Le protestantisme libéral justifie de plus en plus la définition qu'on en a donnée : *Il est une porte ouverte pour sortir du christianisme;* il n'inspire à personne ni amour ni haine, il n'éveille ni crainte ni espérance.

Ayez donc l'audace de dire que le christianisme est mauvais; ou si vous le proclamez admirable et bienfaisant, nécessaire à l'humanité, épargnez-vous le ridicule de dire qu'il sera tout cela dans la mesure où il cessera d'être lui-même.

Nous avons dit plus haut comment pour compléter son histoire des origines du christianisme, M. Renan fut amené à rechercher ces origines dans le peuple juif. De là son *Histoire d'Israël*, qui fut le dernier de ses grands ouvrages.

Il faudrait beaucoup plus de temps et surtout de compétence que nous n'en avons, pour juger ce travail. Les lecteurs du *Correspondant* ont eu la primeur d'un travail parallèle, entrepris dans un esprit bien différent, par l'éminent archevêque de Tours. En lisant Mgr Meignan, on fait, en chrétienne et sûre compagnie, le voyage attrayant que M. Renan accomplit, de son côté, à la suite d'une caravane dont les chefs de file s'appellent Reuss, Kuenen et Wellhausen.

On sait, — et M. l'abbé de Broglie a expliqué ici même avec autant de savoir que d'intérêt, — quelle révolution radicale la critique germanique et hollandaise a introduite dans la façon traditionnelle de concevoir la composition de la Bible[1]. Pour ces novateurs, l'ordre des livres doit être complètement interverti dans l'Ancien Testament. Le monothéisme n'est pas primitif en Israël; il fut l'invention tardive du prophétisme. Pour convertir leurs patriotes au nouveau dogme, les prophètes du sixième et du cinquième siècle avant notre ère, s'emparèrent de vieilles légendes nationales fixées par l'Écriture vers le règne de Roboam et les retouchèrent dans le sens des idées qu'ils voulaient implanter. Quand ils travaillèrent sur deux rédactions parallèles, ils essayèrent avec plus ou moins de bonheur de les fondre en une seule. Les traces encore visibles de la soudure permettent de distinguer, dans la Genèse, par exemple, les passages empruntés au document jéhoviste et ceux qui sont de source élohiste.

M. Renan, dans sa jeunesse, avait professé le caractère primitif du monothéisme hébraïque. Les travaux de Reuss et des autres que j'ai nommés l'ont converti à la nouvelle exégèse, dont le principal défaut, comme l'a fort bien montré M. l'abbé de Broglie, est de remplacer les miracles divins contenus dans la Bible par un miracle humain vraiment impossible. Etant donné un peuple polythéiste de tradition, entouré de nations qui restent polythéistes de fait, il faut expliquer comment quelques ascètes ont pu, en fabriquant de fausses annales, faire croire à ce peuple que ses ancêtres n'avaient adoré qu'un seul Dieu et lui avaient transmis une religion, une liturgie, une histoire pleines de l'intervention de ce Dieu unique, de ses bienfaits et de ses châtiments.

Cette difficulté n'a pas plus arrêté M. Renan que ses doctes patrons. Il est parti de cette donnée pour raconter les origines et le développement de la nationalité et de la religion d'Israël.

Une fois admise la base ruineuse de l'édifice, il faut reconnaître que l'architecte construit avec talent. Les matériaux, le plan, ne sont pas à lui; mais la disposition, l'art, la couleur, lui appartiennent. Bien que pénétré de l'esprit que nous avons défini, ce livre est assurément moins impie et moins dangereux que l'autre ouvrage. Il l'est encore beaucoup. La conjecture y occupe toute la place que laisse vide le silence des documents, et cette place est immense. M. Renan ne s'en cache pas. Il le déclare même avec une étrange désinvolture dans sa préface : « Il ne s'agit pas, en de pareilles histoires, de savoir comment les choses se sont passées : il s'agit de

[1] *Les nouveaux historiens d'Israël.* Paris, Putois-Cretté.

se figurer les diverses manières dont elles ont pu se passer. Ce qui n'a pas été vrai dans un cas l'a été dans l'autre. »

Pour écrire ainsi, l'auteur commence par s'imbiber en quelque sorte de tout ce que les textes font connaître ou laissent deviner; puis il se recueille et compose son récit comme le ferait un poète. Le charme ne fait pas défaut à ce genre de composition; l'autorité manque davantage. On sent un homme qui a tout appris dans le livre inspiré, mais qui prétend savoir mieux et comprendre plus parfaitement que l'écrivain sacré ce qu'il raconte.

Ici comme ailleurs, M. Renan représente la nuance modérée de l'esprit révolutionnaire en histoire. Il est le disciple discret des Allemands et va moins loin qu'eux dans la réaction contre la tradition. Il leur emprunte leur méthode et la manie avec moins de brutalité.

Il est servi dans ses recherches par une connaissance approfondie des langues sémitiques, du moins de l'hébreu. Il avoue lui-même être un médiocre arabisant. Le syriaque, qu'il connaît bien, ne lui est guère d'usage dans ses études sur l'Ancien Testament. Mais que sert de lui contester la qualité d'hébraïsant? C'est un procès de tendance que rien ne justifie. Si l'on veut dire qu'il doit tout à son maître, M. Le Hir, et qu'en fait de grammaire comparée des langues sémitiques, il ne l'a jamais égalé, on ne fait que répéter l'aveu par lequel il s'est honoré dans ses *Souvenirs*. Ceux qui ont suivi son cours au Collège de France sont d'accord pour déclarer qu'on y trouvait une excellente initiation à la critique textuelle des livres hébreux.

Son instruction sémitique présente néanmoins une lacune considérable; il n'est pas assyriologue. Non seulement il n'a pas réparé par lui-même ce qui manquait de ce côté à ses connaissances à l'âge où il les avait acquises, — nul ne soupçonnait alors ce qu'on pourrait tirer du cunéiforme en matière d'exégèse biblique, — mais plus tard, quand tant de beaux travaux mettaient à sa portée des résultats certains, il a négligé d'exploiter ces nouvelles ressources. Théoriquement, il a bien su reconnaître que l'avenir de la science biblique était de ce côté; mais, pratiquement, il n'en a tiré aucun parti. Son *Histoire d'Israël* traite légèrement les données historiques fournies par l'assyriologie. Son siège était fait, il se sentait vieux et avait hâte de clore son cycle; le temps lui manquait pour le rouvrir.

Nous pensons avoir donné au lecteur profane une idée suffisante de cette partie de l'œuvre de Renan que nous avons appelée l'œuvre savante. Deux mots nous suffiront pour caractériser la partie morale.

La règle des mœurs n'a jamais fixé par elle-même l'attention de cet esprit impatient du joug. Il l'a considérée en psychologue, en observateur, en curieux. Le mot qui vient le plus habituellement sous sa plume quand il parle de la morale, est celui d'amusement. Il s'amuse à regarder les hommes évoluer dans la vie, sous l'impulsion de ces deux mobiles : l'égoïsme et le dévouement. Sans doute, il parle avec enthousiasme, j'allais dire avec onction, de ce besoin d'idéal, de cette soif de sacrifice qui serait dans l'homme la plus absurde contradiction, si elle n'était au contraire le grand ressort du progrès, le *nisus* caché qui pousse le monde vers une fin supérieure, imparfaitement aperçue et toujours désirée. Mais, jusque dans ses plus éloquents dithyrambes en l'honneur « du bon être qu'est l'homme », on sent percer une pointe d'ironie. Et puis, il ne faut pas serrer de trop près la doctrine morale contenue dans ces tirades. Cette vertu qu'il exalte, en quoi consiste-t-elle? En ceci ou en cela, au choix, quand même *cela* devrait être le contraire de *ceci*. « Le moyen de salut n'est pas le même pour tous, dit-il, dans l'éloge d'Amiel : pour les uns, c'est le renoncement, le sacrifice; pour d'autres, le vin, les femmes, la morphine, l'alcool..... La vertu rigoureusement correcte est une aristocratie; tout le monde n'y est pas également tenu. Celui qui a reçu le privilège de la noblesse intellectuelle et morale y est obligé; mais la bonne vieille morale gauloise n'imposait pas les mêmes charges à tous : la bonté, le courage et la gaieté, la confiance dans le Dieu des bonnes gens, suffisent pour être sauvé. Il faut que les masses s'amusent [1]. » Ailleurs : « La nature a intérêt à ce que la femme soit chaste et à ce que l'homme ne le soit pas trop. De là un ensemble d'opinions qui couvre d'infamie la femme non chaste, et frappe presque de ridicule l'homme chaste [2]. »

Rechercher ce que fut la vie privée de celui qui concevait ainsi la morale, serait une usurpation sur un domaine qu'on doit respecter. Ce qui nous appartient, ce sont les propos tenus en public. Dans ses dernières années, M. Renan, très convaincu de son importance, parlait volontiers de lui-même. A mainte reprise, dans ses *Souvenirs*, par exemple, et dans un discours à des jeunes gens, il a exprimé une sorte de regret d'être resté trop fidèle aux austères habitudes de son éducation religieuse; il a recommandé aux hommes de demain de ne pas imiter sa pruderie et de jouir de la vie.

Cette pruderie, si elle a préservé sa conduite, n'a pas déteint sur son langage. Les publications légères dont il a émaillé ses

[1] *Feuilles détachées*, p. 383.
[2] *Dialogues philosophiques*, p. 27.

œuvres depuis dix ans, vont de la grivoiserie au scandale. *L'Abbesse de Jouarre* est celui de ses écrits où il a le plus oublié le respect de lui-même et du lecteur. Ses autres drames sont simplement légers. *Caliban* est une étude politique empreinte de scepticisme moral. *L'Eau de Jouvence*, qui le continue, brode sur un fond de psychologie historique de scandaleuses anecdotes où l'impiété s'allie à la licence. *Le Prêtre de Némi* est d'une inspiration plus pure, mais si la morale a moins à y souffrir, le sentiment religieux y reçoit de cruelles blessures.

Une dernière tache de la morale de M. Renan, c'est sa complaisance pour le suicide. Son argument favori pour combattre le pessimisme est d'alléguer que presque toujours, même dans l'individu, la somme des biens l'emporte sur celle des maux; et il ajoute que la douleur elle-même n'est un mal que dans les cas très rares où, dépassant le bien-être, elle est en même temps contrainte et inévitable. Pourquoi se plaindre du bilan de l'existence si, à le supposer désavantageux, on a le moyen de s'y soustraire? On ne saurait absoudre plus lestement la défaillance de l'homme qui se dérobe à l'épreuve par la mort.

Telle est, dans son ensemble, l'œuvre de Renan. Par les dons merveilleux qu'elle révèle, elle ne pouvait manquer d'attirer l'attention et d'exercer une influence considérable sur l'esprit de son époque. Par le scepticisme qu'elle distille, par le froid mortel qu'elle jette sur les âmes, par les allures insinuantes qui la rendent pénétrante, enfin par le privilège qu'elle a su conquérir d'intéresser le grand public aux conclusions de la critique négative, elle mérite d'être appelée néfaste et classe son auteur parmi les malfaiteurs de leur temps et de leur pays. La tristesse qu'éveille le spectacle d'une vie ainsi remplie ne trouve d'adoucissement que dans la prévision assez commune parmi les meilleurs juges que cette œuvre vieillira vite et ne survivra guère à celui qui l'a construite.

III

Après avoir raconté la vie et l'œuvre, reste-t-il quelque chose à dire sur la personne? Il semble que le caractère de l'homme se lise assez clairement dans les événements et dans les travaux qui ont rempli sa carrière. Toutefois il reste quelques traits à fixer. Nous allons les esquisser en peu de paroles.

Si l'on pouvait toujours attacher une valeur absolue aux affirmations de M. Renan, rien ne serait plus facile que de peindre son portrait : il suffirait de copier celui qu'il a brossé lui-même d'un

pinceau alerte à la fin de ses *Souvenirs*. Mais le démon de l'ironie qui bourdonnait toujours à son oreille, l'a encore inspiré dans cette représentation de lui-même. Il est difficile de prendre très au sérieux l'énumération des quatre vertus qu'il assure avoir empruntées à ses anciens maîtres : la pauvreté, la modestie, la politesse et la moralité. Qu'il y ait eu en lui quelques linéaments de ces vertus, on le peut accorder sans peine. Bien qu'il aimât le bien-être, il n'a jamais sacrifié au dieu-Mammon. Ses âpres débuts dans la vie ont même quelque chose de très honorable. Il n'y a pas de raison de lui refuser la politesse. Lui-même se charge d'atténuer l'éloge qu'il se décerne en cette matière, lorsqu'il explique sa courtoisie par un certain mépris de son prochain. On lui marchandera plus justement la modestie : à l'égard du contentement de soi, il était bien de la famille des gens de lettres. Nous avons dit ce que nous pensons de sa moralité. Le ciel nous préserve de la contester! Mais nous l'aurions voulue moins modeste, pour le coup, et, à certaines heures, moins dissimulée sous les dehors de la grivoiserie ou de quelque chose de pire encore.

Mais que dire de son cœur? Nous avons vu quelles singulières actions de grâces à l'Eternel lui ont inspirées les circonstances qui accompagnèrent la mort de sa sœur. En matière d'amitié, ses théories ne sont pas moins surprenantes. Sans doute il est beau de voir deux êtres vivre d'une même pensée et trouver leur bonheur moins à jouir l'un de l'autre qu'à jouir ensemble de la contemplation d'une même vérité. Mais si tel fut le caractère de sa liaison intellectuelle avec M. Berthelot, on n'y voit pas clairement la part du cœur et l'on se demande ce que cette amitié eût perdu du côté de l'esprit à laisser les deux amis moins persuadés qu'ils n'ont rien à attendre l'un de l'autre. « Nous demander un service, dit-il, serait, à nos yeux, un acte de corruption, une injustice à l'égard du reste du genre humain; ce serait au moins reconnaître que nous tenons à quelque chose. » La première de ces deux assertions indique beaucoup de froideur; la seconde, beaucoup d'orgueil. L'une et l'autre déconcertent les pauvres gens qui croient avec nous et avec le genre humain que l'âme de l'amitié véritable est avant tout le don réciproque de soi-même.

Il est une dernière particularité que nous voulons relever en M. Renan : elle a trait à son œuvre, mais elle tient à son caractère; c'est le choix qu'il a fait de la tâche principale qui a rempli sa vie.

Lui-même le déclare en plus d'une page de ses écrits : la philosophie de la nature l'attirait autant et plus encore que les sciences historiques; il n'était pas moins bien armé pour y exceller; l'amitié de M. Berthelot lui aurait ouvert, s'il l'eût voulu, l'accès des

sciences naturelles. Pourquoi a-t-il choisi la critique? Pourquoi, entre tant d'objets sur lesquels la critique peut s'exercer, a-t-il choisi les bases historiques de la foi?

C'est le seul écrivain de notre siècle qui, en dehors des rangs chrétiens, ait abordé cette entreprise. On ne saurait assez s'étonner de l'abstention des autres. Voilà, par exemple, un spiritualiste éminent comme M. Jules Simon. Sa ferme raison résiste à l'invasion des doctrines positivistes. Il demeure jusqu'au bout de sa longue et féconde carrière le tenant de l'âme, du devoir et de Dieu. Du christianisme pas un mot dans ses nombreux écrits, si ce n'est pour le saluer en passant comme une grande force morale, mais aussi pour ajouter qu'il demeure en dehors de son symbole. Cependant l'auteur de *la Religion naturelle* n'ignore pas les prétentions du christianisme à représenter la forme divinement obligatoire de la religion et de la morale. Si cette prétention est fausse, comment n'est-il pas tenté de la confondre? Si elle a quelque probabilité en sa faveur, comment se croit-il dispensé de la vérifier? Personne ne s'étonnerait de voir un rationaliste respectueux de nos dogmes les soumettre à l'épreuve d'une critique indépendante. On est surpris au contraire de cette abstention systématique dont l'apparence courtoise cache ou un étrange dédain, ou une inexplicable négligence.

Tout autre était la situation de M. Renan. Transfuge de l'Église, même, si l'on veut, transfuge sincère, était-il obligé de se faire, du jour au lendemain, le juge de la doctrine qu'il avait désertée? Qui donc lui eût reproché de garder pour lui ses négations ou ses doutes, et de consacrer à quelque grande et utile besogne scientifique les rares facultés dont la nature l'avait doué, sans choisir précisément le domaine où il devait se rencontrer, chaque jour, face à face avec ses souvenirs; où il devait avoir pour adversaires nécessaires ses amis, ses frères de la veille? Mieux qu'un autre, il savait quelle blessure il allait causer à cette Église que, naguère encore, il appelait sa mère. Le champ de la recherche érudite est-il donc si étroit qu'il fût contraint de porter la pioche sous les fondement mêmes de l'édifice sacré qui avait abrité sa pieuse jeunesse?

Le détail du procédé n'est pas moins choquant que l'entreprise elle-même. Je veux bien que ce soient les nécessités de son sujet qui l'aient entraîné à débuter par le volume où l'adorable figure du Sauveur était en cause. Mais cela même ne devait-il pas lui faire tomber la plume des mains et l'avertir de laisser à d'autres ce qu'il ne pouvait décemment traiter lui-même? Les hommes de foi ont ressenti vivement l'injure sanglante adressée à leurs plus chères croyances par l'un de ceux qui les avaient professées avec eux. Et

ils n'ont pas été seuls à juger que l'auteur de *la Vie de Jésus* aurait dû être le dernier à l'écrire. M. Renan tombe dans le travers qui consiste à faire de sa conduite une règle et un modèle lorsqu'il dit dans son Introduction : « Pour faire l'histoire d'une religion, il est nécessaire premièrement d'y avoir cru, pour la comprendre; en second lieu de n'y plus croire d'une manière absolue, car la foi absolue est incompatible avec l'histoire sincère. » Si la foi crée un préjugé favorable, est-ce que l'incroyance, surtout lorsqu'elle se rattache à un système, lorsqu'elle se propose pour but de détacher l'esprit des autres du surnaturel qu'on a soi-même renié, ne constitue pas une prévention au moins équivalente en sens contraire? Non, non, ce n'est pas avec la sérénité qu'il affecte, c'est avec le trouble intime d'une âme qui voudrait se rassurer elle-même en multipliant autour d'elle les imitateurs de sa défection, que M. Renan a entrepris son ouvrage. Il eût mieux fait, tout le monde en conviendra, d'abandonner à d'autres cette province du savoir. Il n'est pas nécessaire d'avoir été au séminaire pour apprendre l'hébreu, ni d'avoir cru, puis renié, pour étudier en historien le grand fait de l'apparition du christianisme. La foi honnête d'un chrétien, la raison honnête d'un libre penseur étranger à nos croyances, sont des préparations d'esprit qui valent largement celle de l'apostat au point de vue scientifique; elles sont infiniment supérieures au point de vue moral. Là encore, j'ose le dire, il a manqué à M. Renan une de ces délicatesses qui ne s'apprennent pas dans les livres. On les trouve dans son cœur... quand on a du cœur...

VI

M. Renan avait tenu trop de place dans la vie littéraire de son temps pour que sa mort ne fût pas un événement. L'importance d'un personnage se mesure moins à la valeur absolue de son œuvre qu'à l'influence qu'elle a exercée. Que sert de dire que M. Renan ne fut pas un penseur original, si sa pensée a été l'une des plus contagieuses de son époque? Que sert de dire qu'il a emprunté sa science aux Allemands, s'il a su passionner pour les questions où s'exerce l'érudition germanique, tant de lecteurs français qui n'auraient jamais touché à une traduction de Baur, ni ouvert les savants ouvrages, écrits pourtant dans notre langue par M. Reuss?

De même donc que le public, en lisant les *Souvenirs* de M. Renan, s'était intéressé aux débuts de sa carrière, il se demandait avec une curiosité émue qu'elle en serait la fin. Dans une page qu'on ne relit pas aujourd'hui sans effroi, l'auteur de *la Vie de Jésus* a « protesté

d'avance contre les faiblesses qu'un cerveau ramolli pourrait lui faire dire ou signer » sur son lit de mort. « C'est Renan sain d'esprit et de cœur, comme je le suis aujourd'hui, disait-il, ce n'est pas Renan à moitié détruit par la mort... que je veux qu'on croie et qu'on écoute. » Puis, fidèle au système d'équilibre qui ne lui permettait pas d'énoncer une impiété sans y joindre quelque propos pieux, il ajoutait : « Je renie les blasphèmes que les défaillances de la dernière heure pourraient me faire prononcer contre l'Eternel[1]. » Tous, amis et adversaires, dans des sentiments différents sans doute, mais avec une égale anxiété, se demandaient si ce défi à la miséricorde serait tenu jusqu'au bout.

Plus d'un indice permettait d'en douter. Dans ses dernières années, nous l'avons dit, M. Renan parlait beaucoup de lui-même au public. Presque toujours il mêlait à ses déclarations satisfaites quelques propos ambigus, de forme plaisante, mais d'accent troublé, sur le mystère d'outre-tombe. Il parlait de la mort avec horreur, avec colère. Dans sa réponse académique à M. Pasteur, faisant l'éloge de Littré, il lui reproche en quelque sorte d'avoir été trop résigné devant elle.

« La mort, dit-il, selon une pensée qu'admire M. Littré, n'est qu'une fonction, la dernière et la plus tranquille de toutes. Pour moi, je la trouve odieuse, haïssable, insensée, quand elle étend sa main froidement aveugle sur la vertu et le génie. Une voix est en nous, que seules les bonnes et grandes âmes savent entendre, et cette voix nous crie sans cesse : « La vérité et le bien sont la fin « de ta vie; sacrifie tout le reste à ce but »; et quand, suivant l'appel de cette sirène intérieure, qui dit avoir les promesses de vie, nous sommes arrivés au terme où devrait être la récompense, ah! la trompeuse consolatrice! elle nous manque. Cette philosophie, qui nous promettait le secret de la mort, s'excuse en balbutiant, et l'idéal, qui nous avait attirés jusqu'aux limites de l'air respirable, nous fait défaut quand, à l'heure suprême, notre œil le cherche. Le but de la nature a été atteint; un puissant effort a été tenté; une vie admirable a été réalisée, et alors, avec cette insouciance qui la caractérise, l'enchanteresse nous abandonne, et nous laisse en proie aux tristes oiseaux de la nuit. »

Ailleurs, et en maints endroits, il parle de l'enfer; il en parle sur un ton badin, mais en homme que cette question poursuit; il en parle à tout propos, par conséquent hors de propos, ce qui n'arriverait pas à un libre penseur tranquille dans le nihilisme de sa foi. Ainsi qu'avait à faire, je le demande, le dogme de l'enfer avec la

[1] *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 377.

propagation de la langue française? C'est pourtant dans une conférence faite devant une société qui poursuit ce but, qu'il a trouvé moyen de placer une tirade qui serait d'assez mauvais goût si même elle n'était pas impie. Mais c'est là une manière d'être impie qui n'est pas celle des vrais incroyants :

« Je reçois, dit-il, tant de lettres qui m'annoncent la damnation éternelle, que j'ai fini par en prendre mon parti. Ce ne sera pas très juste; mais j'aime mieux l'enfer, après tout, que le néant. Je suis persuadé que je réussirai à tirer parti de la situation, et, si je n'ai affaire qu'au bon Dieu, je crois que je le toucherai. Il y a des théologiens qui admettent la mitigation des peines des damnés. Eh bien! dans mes insomnies, je m'amuse à composer des pétitions, des placets que je suppose adressés à l'Eternel du fin fond de l'enfer. J'essaye presque toujours de lui prouver qu'il est un peu la cause de notre perdition, et qu'il y a des choses qu'il aurait dû rendre plus claires. Parmi ces placets, il y en a d'assez piquants, et qui, je le crois, feront sourire l'Eternel. Mais il est clair qu'ils perdront tout leur sel, si je suis obligé de les traduire en allemand. Préservez-moi de ce malheur, Messieurs, je me fie à vous pour que le français soit la langue éternelle. Je suis perdu sans cela. »

M. Renan est tellement hanté de cette idée qu'il ne s'aperçoit pas de ses répétitions. Ainsi, le discours que je viens de citer a été recueilli dans les *Feuilles détachées*. Eh bien, la préface des *Feuilles détachées* réédite, presque dans les mêmes termes, le petit morceau sur les *placets à l'Eternel*. Une autre fois, c'est au *Journal des Débats* qu'il envoie un développement du même genre sur le Purgatoire. Décidément, M. Renan pensait trop aux fins dernières pour un homme qu'elles n'eussent point préoccupé.

Hélas! il ne lui a pas été donné de choisir, à la dernière heure, entre le maintien ou le désaveu de ses blasphèmes. Depuis longtemps il se sentait atteint, mais quand la mort vint, ce fut, comme l'annonce l'Evangile, à la façon d'un voleur. Une fatigue, un refroidissement, une congestion à la poitrine, et, avant que cet accident eût revêtu un caractère de gravité, un accident plus terrible, l'apoplexie, voilà comment la mort l'a pris. Dès que le danger fut reconnu, la connaissance avait disparu. De loin, il avait désiré de mourir ainsi, promptement et à son insu. Si son âme, avertie par les troubles avant-coureurs de la crise suprême, a pu, ne fût-ce qu'un instant, se ressaisir devant le grand inconnu qui l'attendait, fasse le Ciel que les précautions sacrilèges prises par lui d'avance contre le pardon ne l'aient pas privé de cette visite miséricordieuse où la bonté de Dieu fait une dernière fois ses offres à la liberté humaine, avant de s'effacer devant la justice!

Après la mort, la sépulture. On pouvait s'attendre à voir tout le camp de la libre pensée, *tout le diocèse de Sainte-Beuve* en émoi pour faire au renégat de l'Évangile de triomphantes obsèques. Ce qu'on ne pouvait prévoir, c'était que le gouvernement ajoutât aux honneurs officiels qu'appelaient les titres du défunt, le privilège inexplicable de funérailles célébrées aux frais de l'État.

On se demande vainement quels services extraordinaires M. Renan avait rendus à l'État. Il avait eu, pendant sa vie, les émoluments et les dignités correspondant à ses fonctions et à son mérite. Sa carrière d'écrivain lui avait procuré profit et gloire. On peut dire que la société lui avait largement payé sa dette, si tant est qu'elle en eût une envers lui.

Mais l'État! que venait-il faire, avec son budget qui est l'argent de tous, dans ces honneurs rendus à un simple particulier? Qu'on n'invoque pas les titres scientifiques ou littéraires du défunt, devenu, dira-t-on, une gloire nationale. C'est aller trop loin et rompre toute proportion. Ampère, Cauchy, Dumas, ont autrement glorifié l'esprit français, la science française; ils ont été enterrés aux frais de leurs familles.

Mais peut-être les opinions politiques de M. Renan le recommandaient aux faveurs officielles? Loin de là! Il n'était même pas républicain. Dans les derniers temps, sans doute, voyant le triomphe de la république, il lui avait fait quelques politesses : au fond il ne l'aimait pas. Son régime préféré eût été le gouvernement libéral d'un bon despote. Il n'avait pas beaucoup plus de goût pour la démocratie, « cette fièvre, dit-il, qui brûle le sang d'un peuple ». Dans un beau parallèle, il a comparé la Macédoine à la Grèce[1] : ç'a été pour donner la préférence à la Macédoine. Il a vu dans le gouvernement démocratique « un puissant agent de corruption sociale ». Rien de tout cela ne semblait le désigner aux prédilections du régime actuel.

Hélas! l'explication qui semble introuvable, est trop facile à trouver. La dépouille de Renan a reçu les honneurs publics, parce que Renan fut de son vivant et reste par ses écrits un des plus dangereux ennemis de la foi chrétienne. Dernièrement un homme politique important, M. le sénateur Ranc, disait, en constatant je ne sais plus quelle nouvelle ruine morale : « Allons! la déchristianisation marche! C'est le but, après tout. » Parole sincère dont nous serions tenté de remercier son auteur. Oui, nous le savons bien, la *déchristianisation* est le but. M. Ranc le dit, nos maîtres le pensent et agissent en conséquence. Il ne faut perdre aucune

[1] Saint Paul, p. 135.

occasion d'ébranler dans l'âme du peuple ce qui peut y rester de religion. La glorification publique d'un homme qui a déserté et outragé la foi est un acte de haute politique. On l'accomplit avec notre argent, avec l'argent de ceux dont cet homme a blessé les croyances.

Le bruit court que le gouvernement ne s'en tiendra pas là et qu'un projet de loi doit être présenté aux Chambres pour décréter la translation des restes de M. Renan au Panthéon. Cette dernière folie nous paraîtra moins absurde que la première. Il n'y avait aucune raison pour mêler l'État aux obsèques d'un écrivain de valeur, mais de moyenne taille. Au contraire, on ne peut contester que dans une église profanée le corps d'un renégat ne soit à sa place. Tandis que son âme, pour emprunter son langage, voltigera éternellement, sous la forme d'une mouette blanche, autour de la cathédrale de Tréguier, se heurtant aux vitres closes et ne pouvant pénétrer dans le sanctuaire, sa dépouille dormira où a dormi celle de Voltaire, en attendant que quelque retour des choses humaines la rejette en quelque coin du monde où l'avenir l'oubliera comme il oubliera l'œuvre destructive de celui qui a dit de lui-même : *Je suis un prêtre manqué.*

M. D'HULST.

L'HOMME[1]

II

Dans le cours de ce travail, j'ai déjà fait justice d'un certain nombre d'arguments mis en avant pour justifier la descendance animale de l'homme. Il en est un plus important que les autres dont j'ai dit un mot, et sur lequel il faut revenir avec plus de détails.

On nous concède bien l'exactitude de nos distinctions, quand il s'agit des races supérieures, à la civilisation si brillante; mais en est-il de même pour ces races malheureusement trop nombreuses qui croupissent dans une misère et une dégradation, dont elles ne cherchent même pas à sortir? Il est facile de citer certaines populations du centre de l'Afrique ou du nord de l'Amérique, les Eskimos, les Cafres, les Hottentots, les Fuégiens, les Australiens, bien d'autres encore. Ces populations ne forment-elles pas de véritables chaînons qui rattachent par des degrés insensibles l'homme le plus élevé à l'animal? Ne peut-on justifier cette comparaison au point de vue intellectuel? En d'autres termes, n'est-il pas possible d'établir une échelle humaine, au sommet de laquelle nous voyons des races admirablement douées, puis successivement des races de plus en plus inférieures, pour arriver enfin à des hommes incapables de tout progrès, de toute civilisation, à des hommes touchant de près à l'animalité?

Les faits sont indéniables[2]; il est, sur des points du globe très

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1892.

[2] La vie sociale des Eskimos de la côte du Groënland est peu développée; ils n'ont aucun magistrat, aucun chef ayant de l'autorité sur eux. Chaque communauté est une société à part, où l'organisation familiale est toute patriarcale. Plusieurs familles logées dans la même maison forment une association, dont le plus vieux chasseur est le chef. Les différents habitants de la maison ont l'obligation de s'entr'aider dans toutes les circonstances et de partager au besoin le produit de leur pêche ou leurs provisions d'hiver. Ils sont polygames et les liens du mariage sont des plus faibles. Voilà ce que racontent les derniers explorateurs qui les ont visités.

différents, des hommes plongés dans la plus indescriptible barbarie, sans lois, sans chefs, sans organisation sociale, vivant souvent dans une complète promiscuité[1], ne connaissant du mariage que l'union sexuelle, rompue, comme chez les animaux, dès que les enfants peuvent se suffire à eux-mêmes. Mais ces hommes sont-ils tombés dans cette misérable situation par les difficultés, les exigences de la vie? Ne descendent-ils pas plutôt d'ancêtres moins barbares? Est-il, demanderons-nous encore, des races humaines incapables de s'élever au-dessus de la situation dégradée qui a été celle de leurs auteurs; ou bien ces sauvages appartiennent-ils à des races civilisées et sont-ils arrivés à l'état où nous les voyons par des circonstances qu'ils n'ont pu dominer?

C'est par des exemples surtout que nous parviendrons à résoudre ces questions dont l'importance n'est pas à démontrer.

Peu de régions présentent, au point de vue de la civilisation, un contraste aussi marqué que l'Australie. Sur les côtes, des ports au commerce florissant, grandissant sans cesse en nombre et en importance, des villes riches, bien bâties, où se rencontrent toutes les merveilles du progrès moderne, une population instruite, avancée, se gouvernant librement sous l'égide tutélaire de la Grande-Bretagne. A côté de cette richesse, de cet épanouissement de la vie, de ce magnifique avenir, on voit, dans l'intérieur de la plus grande partie du continent australien[2], une sécheresse pour ainsi dire permanente, une végétation misérable et rabougrie, des animaux fuyant, épouvantés, cette nature morne et désolée. Quelques rares indigènes, à l'aspect hideux, à la saleté repoussante, disséminés par familles peu nombreuses, errent dans ces solitudes sans demeure fixe et avec l'unique préoccupation d'assouvir leur faim. Dans cette lutte de chaque jour, de chaque instant, contre les difficultés de la vie, tout progrès est interdit et on ne saurait s'étonner de voir des anthropologistes classer les Australiens parmi les races les plus dégradées, les placer au plus bas de l'échelle humaine. Quelques savants vont plus loin encore, ils se refusent à regarder ces races comme issues de la même souche que les Européens, comme appartenant à la même humanité.

Le portrait que tracent des indigènes, les rares explorateurs qui ont visité ces contrées maussades, sans être assurément flatteur, montre l'exagération de ces conclusions. Ils tiennent à la fois,

[1] On ne peut affirmer qu'une race entière ait vécu dans la promiscuité. Ce serait là un fait exceptionnel. On peut consulter sur la question Ed. Westermarck, *The History of human Mariage*. London, 1891.

[2] La superficie de l'Australie est d'environ 8 millions de kilomètres carrés, les trois quarts de celle de l'Europe.

nous apprend M. Hale[1], du type malais et du type africain; leur couleur varie du brun foncé au brun rouge[2]. Leur taille est plutôt petite, leurs membres sont bien proportionnés; la tête est large, le front étroit et fuyant, les yeux sont noirs et enfoncés dans les orbites, le nez est aplati, le prognathisme très marqué et les os du crâne présentent une grande épaisseur. En revanche, les cheveux ne sont pas laineux comme ceux des nègres, raides et frisés comme ceux des Malais, mais fins et soyeux comme chez les races blanches. Les hommes ont en général la barbe longue et fournie d'un noir de jais ou d'un brun très foncé; tout le système pileux enfin est très développé.

Les nombreuses tribus disséminées dans toute l'Australie ont sans doute un lien commun entre elles, bien qu'elles présentent sur certains points de notables différences, qui justifient les appréciations si diverses de ceux qui les ont visitées. Contrairement à ce qui a été avancé, on trouve chez elles une véritable organisation sociale; mais là où la misère, la situation sont semblables, il ne peut être question de chefs ni de maîtres; le sexe et l'âge assurent seuls la prééminence, les vieillards commandent, les jeunes gens obéissent. L'opinion assez générale que chez les Australiens les femmes sont enlevées de force, et que leur consentement à ce que l'on ne peut appeler un mariage n'est jamais nécessaire, est absolument fausse; nulle part, les règles relatives au mariage ne sont plus sévères ni mieux observées. L'exogamie[3] est une de ces règles; les différents clans se marient entre eux, et ces mariages créent des liens de protection et d'appui auxquels aucun Australien ne saurait se refuser[4]. Les guerres qui s'élèvent entre des tribus rivales sont d'ordinaire peu sanglantes; elles durent peu, la paix se rétablit promptement par l'entremise des vieillards des deux partis et généralement après la mort d'un seul combattant.

Malgré ces traits plus favorables peut-être que ceux que l'on s'attendait à trouver chez eux, il est impossible de mettre en doute l'extrême dégradation où sont plongés les Australiens, dégradation

[1] Les notes de M. Hale ont été rédigées sur des observations personnelles faites par cet éminent savant en Australie.

[2] On en rencontre qui se rapprochent des mulâtres. Il ne faut pas oublier que sur une terre de l'étendue de l'Australie, on ne peut ramener les races indigènes à un type unique.

[3] L'*exogamie* est le mariage interdit entre les membres d'une même tribu, l'*endogamie* par contre se dit quand le mariage est permis dans ces conditions.

[4] M. Howitt, autorité très considérable pour ce qui regarde l'Australie, croit que ces règles matrimoniales sont très anciennes. (*Journ. Anthr. Institute of Great Britain*, aug. 1888.)

que le contraste avec les colons anglais rend plus saisissante encore. Elle est due au milieu dans lequel ils sont condamnés à vivre, aux circonstances adverses contre lesquelles il leur faut lutter, et M. Hale peut demander, sans craindre de contradiction, si la race aryenne ou sémite la mieux douée, la plus intelligente, avait été condamnée pendant de longues séries de générations à de semblables conditions de vie, ne serait-elle pas tombée au niveau des Australiens? La barbarie de ces derniers n'implique donc pas une infériorité intellectuelle, elle doit plutôt être attribuée au milieu dans lequel ils végètent [1].

Tout montre la justesse de cette conclusion. Si dans leurs rapports avec les Européens, les indigènes se montrent hautains et sournois, si on a pu, non sans quelque raison, les accuser d'une invincible stupidité, les enfants amenés jeunes dans des centres civilisés ont surpris par leur intelligence les instituteurs auxquels ils étaient confiés [2]. Leur facilité à apprendre les langues, la musique surtout, dépasse celle des enfants blancs leurs camarades, et jusqu'à l'âge de la puberté, ils se montrent, comme les jeunes nègres aux États-Unis, supérieurs à eux.

Un autre fait est plus intéressant encore; nous l'emprunterons au récent travail [3] d'un savant canadien, M. Horatio Hale, qui jouit, sur les questions d'ethnologie et de linguistique américaines, d'une autorité incontestée. Pour M. Hale, le développement de l'intelligence et celui du langage sont corrélatifs, et la parole n'est que le reflet de la pensée. Tous les dialectes australiens sortent de la même souche [4], et ce n'est pas sans un certain étonnement que l'on constate la perfection qu'ils ont atteinte. Leur grammaire possède sept déclinaisons [5]; une d'elles est spéciale aux noms propres, une autre aux noms de lieux. Chaque déclinaison compte

[1] Carl Lumholtz dit que la situation matérielle des habitants du Queensland est analogue à celle des premiers habitants de l'Europe à l'âge de pierre. (*Au pays des cannibales. Voyages d'exploration chez les indigènes de l'Australie orientale.*)

[2] Dès 1846, les Bénédictins espagnols avaient établi une école à 70 milles de Perth, la capitale du West-Australia. Tous les rapports constatent les rapides progrès des enfants indigènes qui leur étaient confiés.

[3] *Language as a Test of mental Capacity being an Attempt to demonstrate the true Basis of Anthropology* (*Trans. Royal Soc. of Canada,* vol. IX, 1891).

[4] M. Hale a vérifié ce fait par lui-même pour les indigènes de la partie est de l'Australie. Le docteur Fred. Müller, dans le voyage scientifique de la frégate autrichienne *Novare,* a pu étendre ces observations aux Australiens des autres parties du continent et notamment à ceux de la partie ouest. Le docteur Müller ajoute que les langues indigènes, tout en gardant leurs affinités primitives, sont en pleine décadence.

[5] La première grammaire australienne a été publiée, il y a quelques

de dix à onze cas[1] plus logiquement établis que dans les langues aryennes, ajoute M. Hale. Les verbes ont des conjugaisons; on les combine, avec des adjectifs, pour modifier leur signification. Les temps ou les modes sont nombreux. La racine comprend, en général, une ou deux syllabes et des suffixes qui remplacent les pronoms. Le verbe *être* prend plusieurs formes; il se conjugue comme notre propre verbe ou comme le verbe *esse* en latin. De nombreux noms enfin dérivent des verbes, ils aident, par des affixes, à la facilité et à la fécondité de l'expression. On retrouve ce procédé dans le sanscrit et dans le grec, et aussi, mais à un degré moindre, dans le latin et dans l'allemand moderne [2].

La conclusion à tirer de ces faits par les linguistes, dit M. Hale, est que, dans des conditions de vie moins dures, moins misérables, ces races auraient non seulement maintenu le niveau de leurs ancêtres, mais elles se seraient aussi rapidement développées que leurs congénères plus favorisés. Cette conclusion ressort avec plus de force encore pour ceux qui admettent, avec Max Müller [3], que le raisonnement et le langage sont identiques, ou pour parler plus exactement qu'ils sont, comme la chaleur et le mouvement, des manifestations différentes de la même force.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans ses considérations sur l'origine des Australiens. Il suffira de dire ici qu'il se refuse à voir en eux les représentants des populations primitives du globe et qu'il les croit de souche dravidienne [4], issus des peuples qui occupaient l'Hindoustan avant l'arrivée des Aryas et qui comptent aujourd'hui encore plus de cinquante millions de représentants disséminés dans toute la péninsule hindoustanique[5]. Sir Monnier

années déjà, à Sydney, dans la Nouvelle-Galles du Sud, par le Révérend S. E. Threkeld.

[1] Deux nominatifs, un génitif, deux datifs, un accusatif et quatre ou cinq ablatifs. Nous renvoyons au savant travail de M. Hale (p. 94) pour les intéressants exemples qu'il donne.

[2] Il faut cependant ajouter que les conclusions de M. Hale sont contestées. Le révérend docteur Farrar voit, dans cette richesse de la langue de certaines peuplades sauvages, l'impossibilité où ils sont d'arriver à une idée abstraite; de là la nécessité pour eux d'une abondance de mots et de circonlocutions. La réponse de M. Hale, les exemples qu'il donne (*l. c.*, p. 103, 104) réfutent amplement l'opinion du docteur Farrar.

[3] *Science of Thought*, chap. I.

[4] Ces immigrants, si nous acceptons cette hypothèse, arrivèrent probablement par le golfe de Carpentaria et les côtes est de l'Australie. C'est sur ces points que le langage a conservé les formes dravidiennes les plus accentuées, dit M. Hale. Rien ne permet, quant à présent, de fixer la date de ces immigrations.

[5] Nous citerons parmi eux les Telugus et les Tamills. Chacune de ces

Williams[1] les dit travailleurs, industrieux, d'un caractère indépendant. Ils remplissent aux Indes de nombreuses fonctions domestiques, et toujours ils se montrent fidèles, dévoués, tempérés, fils soumis et respectueux de la vieillesse; quelques-uns de ces traits se retrouvent, nous venons de le voir, chez les Australiens.

Les Dravidiens furent vaincus par les Aryas, quinze cents ans environ avant notre ère. Au moment de l'invasion, les premiers étaient probablement supérieurs en civilisation à leurs vainqueurs, mais incapables de résister à des adversaires plus belliqueux et mieux organisés. Si nous acceptons les conclusions de M. Hale et d'autres savants linguistes, c'est de cette race comparativement élevée que sont issus les Australiens tombés aussi bas que nous les voyons, sous l'empire de circonstances contre lesquelles aucune race, si bien douée qu'elle fût, n'aurait pu lutter. L'évidence du langage, comme l'évidence de l'histoire, montre que l'état de barbarie dans lequel sont plongées de trop nombreuses populations n'implique aucune infériorité de puissance intellectuelle, mais, seulement, si je puis me servir de ce mot, sa suspension.[2]

Cette barbarie ne laisse-t-elle aux races qu'elle étreint aucun moyen de lui échapper? Nous prouverons le contraire, en montrant des émigrants appartenant à une race aussi sauvage que les Australiens progresser rapidement dès qu'ils ont pu fuir le milieu qui pesait si cruellement sur eux.

Les Tinneh[3] habitent, au nord de l'Amérique, la région qui s'étend de la baie de Hudson à l'est, jusqu'à l'Alaska à l'ouest, triste pays de rochers et de marais, de lacs peu profonds et de rivières dangereuses. La végétation arrêtée par le froid est nulle, la stérilité perpétuelle; quelques arbres rabougris se montrent seuls de loin en loin. Des animaux à fourrure précieuse forment la faune. Le chasseur les poursuit avec acharnement, dans l'espérance d'un gain fort aléatoire. Quand cette ressource manque, les habitants doivent se nourrir des mousses et des lichens qu'ils arrachent aux

peuplades compte environ de 15 à 16 millions de membres. (Robert Cust, *Languages of East Indies.*)

[1] *Modern India and Indians.*

[2] Nous reproduisons les propres paroles de M. Hale (*l. c.*, p. 101, 102). « Thus the Australians, whom some to eager theorists have accepted as the best representatives of primeval Man, prove to be the offspring of one of the most highly endowed races of southern Asia. »

[3] Leur nom véritable est « Dénè-Djinjié ». Les ethnologistes américains les appellent aussi « Athabascans », nom qui leur a été donné par Gallatin, dans le *Synopsis of the Indian Tribes.* (Voy. aussi H. Hale, *l. c.*, p. 81 et *passim*; et A. Pinard, *Bibliothèque de linguistique et d'ethnographie américaines.*)

rochers. Ils errent sans demeure fixe, sans organisation sociale, et quand le froid les contraint de s'arrêter ou quand la chasse les retient sur un point, ils élèvent rapidement de misérables huttes en branchages recouverts de terre battue ou de peaux de bêtes. Ecrasé par un climat glacial, le Tinneh, disent ceux qui ont vécu dans le pays, est égoïste, orgueilleux, dur pour les vieillards, les femmes, les malades qui sont des bouches inutiles, d'une indulgence, au contraire, excessive pour les enfants. Comme tant d'autres sauvages, il est poltron, menteur et paresseux; en revanche, il est sobre, peu vindicatif, humain, généreux même, pour ceux dont il peut attendre quelque service. Le vol et la violence, si communs chez les Polynésiens, lui sont inconnus. Les Tinneh ne manquent assurément pas d'intelligence; mais cette intelligence, semblable à celle des enfants, ne s'est jamais ouverte, faute d'occasions favorables.

Leur langage est non moins remarquable que celui des Australiens : variété des expressions, richesse des inflexions, aptitude à modifier des mots, nombre des verbes auxiliaires, modes différents du verbe *être* qui, comme dans les langues aryennes, sert à former les temps, tous les caractères en un mot témoignant d'une langue avancée s'y rencontrent [1]. Nous sommes loin de la forme agglutinative que l'on regardait comme la règle des langues primitives américaines, et il est permis d'appliquer aux Tinneh ce que Max Müller disait des Iroquois : « The people who fashioned such a speech must have been powerful reasoners and accurate classifiers. » Nous en conclurons que les Tinneh, comme les Australiens, descendent d'une race civilisée et que, comme les Australiens, le milieu auquel ils sont condamnés les a conduits à leur barbarie actuelle.

Peuvent-ils y échapper et redevenir ce qu'étaient leurs ancêtres? Ici, heureusement, nous n'en sommes plus réduits aux conjectures et nous possédons des preuves irréfutables. Des rameaux sortis des Tinneh sont descendus vers le sud; on a pu suivre les traces de leur émigration à travers les pays qui forment aujourd'hui la Colombie anglaise, les États de Washington et d'Orégon dépendant de la grande république américaine, jusqu'aux riches vallées de la Californie du Nord. Là les Hupa, c'est le nom qu'ils prirent, s'établirent, et M. Stephen Povers dépeint leurs descendants comme la plus belle race de toute la région [2]. « Ils sont, ajoute-t-il, les Romains de la Californie par leur valeur, par la domination qu'ils

[1] Darwin, poursuivant son thème favori, n'hésite pas à prétendre que la construction à la fois régulière et complexe d'une langue est un signe d'infériorité. « En ce cas, lui répond M. H. Hale (*l. c.*, p. 83), le grec de Platon et l'arabe d'Avicenne sont des langues inférieures. »

[2] *Contributions to North American Ethnology.*

ont exercée sur toutes les tribus établies avant eux dans le pays, les Français, par la facilité avec laquelle leur langue, qu'ils ont imposée, s'est propagée à des distances considérables. » Leur supériorité se montra également par une rapide adaptation à la civilisation plus avancée des peuples qu'ils avaient soumis. Ils apprirent à élever des maisons hautes et commodes, à construire des barques, et pendant de longs siècles à se servir de coquilles, unique monnaie courante de la Californie et qui était absolument étrangère à leurs ancêtres.

Les Navajos, sortis des Hupa, gagnèrent l'Arizona et le Nouveau-Mexique, où les Espagnols les rencontrèrent, quand, en 1541, ils envahirent la région. Ils cultivaient la terre, ils arrosaient leurs champs au moyen de canaux (*acequias*) construits avec une grande intelligence; ils élevaient d'immenses greniers pour conserver leurs grains et ils habitaient des maisons commodes, souvent à moitié souterraines. Les couvertures des Navajos, les objets en argent repoussé qu'ils fabriquaient dès le seizième siècle, sont célèbres dans toute l'Amérique, et s'il est probable qu'ils apprirent à les produire des Indiens des Pueblos qui occupaient le pays avant leur arrivée, il est certain qu'ils firent faire à cette fabrication de grands progrès [1]. Leur intelligence se montre plus élevée encore dans leurs chants religieux et dans leurs légendes. La prière ou plutôt le récit mythologique d'un *shaman* Navajo est vraiment remarquable et méritait d'être conservée [2]. Nous pouvons aussi citer le chant des montagnes, œuvre d'une riche imagination, où se rencontrent de nombreux et curieux détails historiques et mythologiques.

A un autre point de vue, le progrès n'a pas été moins rapide. Les femmes, chez les Tinneh, sont achetées à leurs parents et réduites au plus misérable esclavage. Les femmes des Navajos, au contraire, sont libres de choisir celui qu'elles veulent épouser; après leur mariage, elles restent les maîtresses du logis, conservent la propriété de ce qu'elles ont apporté ou de ce qu'elles peuvent personnellement gagner et sont généralement consultées sur toutes les entreprises importantes [3].

[1] Washington Mathews, *The Navajo Weavers. The Navajo Silversmiths.* (*Report Bureau of Ethnology*, t. II et III.)

[2] Cette légende a été reproduite dans l'*American Anthropologist* (avril 1888). Elle rappelle par certains côtés, et cette analogie est intéressante, la déesse Ishtar descendant dans l'Hadès pour retrouver son amant Thammuz qu'elle avait perdu. (Rawlinson, *Religions of the ancient World*, ch. II.) Cette dernière légende, que les briques assyriennes nous ont livrée, est, dit M. Hale (*l. c.*, p. 88), très inférieure comme composition à celle des Navajos.

[3] La légende des Navajos sur la différence du traitement des femmes chez les Tinneh du Nord et les Tinneh du Sud est curieuse. Un jour, les

Tels sont les remarquables progrès accomplis en cinq ou six siècles par les Tinneh échappés au rude climat où végétaient leurs pères. Ils justifient amplement nos conclusions que les races sauvages sont issues de races plus civilisées, qu'elles sont intellectuellement aussi bien douées que celles que nous appelons supérieures, qu'elles ne sont tombées dans la barbarie que par suite du milieu où elles vivaient, que, rendues enfin à un milieu plus favorable, elles peuvent rapidement s'élever à un état bien différent. Les sauvages n'offrent donc ni physiquement ni intellectuellement aucun rapport avec l'animalité; ils ne sauraient servir d'échelon pour relier l'homme à l'animal, fût-il même un anthropopithèque quelconque.

Telle est aussi la conclusion de M. Hale [1]. « Le philologue, dit-il, découvre dans les langues australiennes ou fuégiennes la preuve d'une capacité mentale qui, dans d'autres circonstances, aurait placé ceux qui les parlaient dans une condition bien supérieure à leur condition actuelle. » La tâche de l'historien futur sera de montrer par quelles catastrophes les peuples réduits aujourd'hui à cet état de barbarie ont été violemment séparés du monde et comment, par suite de la dispersion et de l'isolement, ils sont déchus de leur civilisation primitive pour tomber dans leur état actuel [2]. Mais il ne faut jamais oublier, en écrivant cette douloureuse histoire, que l'humanité vient de loin et que l'historien, en essayant de la remonter, s'arrête bien vite [3].

Durant cette longue histoire, un autre fait n'est pas moins frappant. Si haut que nous remontions dans le passé, si loin que nous portions nos recherches, nous voyons toujours et partout les mêmes produits de l'industrie de l'homme; toujours et partout, les mêmes nécessités font naître chez lui les mêmes inventions. Nous ignorons ou, du moins, nous ne connaissons que très imparfaitement les premières migrations des peuples. Nous ignorons

femmes de ces derniers, lasses des indignités auxquelles elles étaient soumises, se mirent en grève, quittèrent leurs foyers, traversèrent la rivière et s'établirent sur l'autre rive. Pendant quatre ans, les deux sexes vécurent séparés. Au bout de ce laps de temps, les femmes, ne pouvant plus tenir à leur solitude, supplièrent leurs maris de les reprendre. Les hommes hésitaient et délibéraient entre eux, lorsque trois ou quatre femmes, plus ardentes ou plus pressées que les autres, s'efforcèrent de traverser la rivière à la nage et se noyèrent dans leur tentative. La question fut tranchée par ce dévouement; les hommes cédèrent et, depuis ce moment, ils consentirent à traiter leurs femmes comme leurs égales.

[1] *Loc. cit.*, p. 108.

[2] Abbé Thomas, *De la condition primitive du genre humain.* (*Correspondant*, 1885.)

[3] Darmesteter, *les Prophètes d'Israël.*

comment les continents ont été primitivement peuplés, et un de nos plus sûrs moyens d'investigation est la comparaison des objets fabriqués par l'homme, que les fouilles mettent au jour. La pierre a été la première arme, le premier outil de l'homme; le silex gisait à ses pieds, il apprend rapidement à le faire éclater au feu, à le tailler à grands éclats, à lui donner une pointe, à l'insérer dans un manche en corne ou en os qui lui permit de la manier avec plus de facilité. La première hache était trouvée.

Il serait long d'énumérer tous les points où ces haches se rencontrent. On les recueille dans les vallées de nos fleuves et de nos rivières, tantôt mêlées à des alluvions caillouteuses, tantôt disséminées à la surface du sol. Si elles sont encore rares en Allemagne, elles abondent dans le sud-est de l'Angleterre, en Italie, en Espagne, en Algérie, dans l'Hindoustan. Partout elles présentent des types identiques, partout elles témoignent des mêmes procédés de fabrication. M. de Ujfalvy a rapporté de la Sibérie méridionale des haches en diorite ou en serpentine; d'autres explorateurs signalent les reliques de l'âge de pierre auprès de Tobolsk ou à l'est de l'Oural. A l'autre extrémité du grand continent asiatique, un dépôt de cendres situé en Syrie, à l'entrée d'une grotte auprès du Nahr-el-Kelb, a livré des silex taillés en couteaux ou en grattoirs; plus récemment, on a reconnu une station préhistorique à Hanoueh, à l'est de Tyr; puis d'autres plus considérables sur le plateau du Sinaï. Toutes ces pièces se rapprochent des anciennes formes de nos régions. Les dépôts de la Nerbudda, les couches à ossements du Godavery, ont donné un grand nombre d'outils en agate, des couteaux, des grattoirs presque toujours ovalaires sur une de leurs faces, plates sur l'autre, rappelant le type chelléen, et M. Rivett Carnac annonce la découverte d'armes et d'outils en pierre dans le Banda, district sauvage et montagneux à peine encore exploré, situé au nord-ouest de l'Inde. Les grattoirs, dit-il, ressemblent curieusement à ceux des Eskimos; les pointes de flèche aux pointes de flèche les plus primitives trouvées en Amérique.

Les outils de Trenton ou de Little Falls dans le Delaware ou dans le Mississipi, les flèches trouvées dans le *loess* glaciaire de la Nebraska, les têtes de lance provenant des dépôts quaternaires de Walter River (Nevada), qui tous peuvent compter parmi les plus anciennes reliques de l'homme en Amérique, ne diffèrent en rien de ceux trouvés sur les rives du grand fleuve de l'Égypte ou dans les îles du Japon. Le capitaine Burton rapportait de la côte de Guinée une hache en pierre dont M. Evans signalait la ressemblance avec les haches provenant de la Grèce

ou de l'Asie Mineure. Les officiers anglais recueillaient de nombreux spécimens semblables dans leur campagne contre les Ashantis, et le major Feilden dans une excursion à travers le Transvaal et le Natal [1].

Il y a quelques années, à une réunion de la Société d'anthropologie de Vienne, on constatait la remarquable ressemblance d'instruments en pierre apportés du Michigan et de l'Uruguay avec une hache provenant de Catane, une autre trouvée à Angermünde, dans le Brandebourg, ou bien encore avec les haches scandinaves [2]. J'ai moi-même assisté à des expériences du même genre; on mêlait des objets en pierre des provenances les plus diverses, des continents les plus éloignés, et souvent il était difficile aux plus experts de dire leur provenance. Les magnifiques expositions de Paris, en 1878 et en 1889, ont permis à chacun d'en juger, et il n'était guère possible à l'observateur de parcourir nos galeries préhistoriques, sans être frappé de cette similitude du travail le plus ancien que nous connaissions.

La hache ne put longtemps satisfaire à des besoins qui se multipliaient; des pointes, des scies, des percuteurs, des grattoirs, toujours tirés de la pierre, viennent compléter l'outillage de l'homme quaternaire. La flèche permet d'atteindre l'oiseau qui s'envole, l'animal qui fuit, le harpon de frapper le poisson qui paraît à fleur d'eau, le hameçon de le poursuivre dans les eaux profondes. Ce ne sont pas là des inventions faciles qui viennent naturellement à l'esprit humain. Comment comprendre qu'elles se présentent vers les mêmes temps sur tant de points différents, comment comprendre la similitude des moyens employés par des hommes dispersés sur des continents éloignés, sans rapports entre eux, autrement que par l'identité du génie de l'homme. Cette identité, à son tour, ne peut s'expliquer que par l'unité d'origine dont la science apporte au besoin une preuve nouvelle.

Nous avons dit les changements orographiques et climatériques du globe, produits par des circonstances encore mal connues [3]. Sous l'influence de ces changements, la faune subit une transformation complète. Le rhinocéros, le mammouth, le grand ours, le mégacéros, le machairodus, disparaissent pour toujours. L'hippopotame abandonne l'Europe pour les fleuves de l'Afrique; le renne se dirige vers le nord. A leur place apparaissent nos

[1] *Notes on Stone Implements from South Africa.* (*Journ of anthropological Institute of Great Britain*, 1883.)

[2] *Mittheilungen*, 1879. — Putnam, *Chipped Stone Implements.* (*Bull. of the Essex Institute*, 1885.)

[3] *Correspondant* des 25 octobre, 10 novembre 1888, 10 et 25 avril 1891.

premiers animaux domestiqués : le bœuf, le mouton, la chèvre, le chien. L'homme, témoin de ces changements, continue sa marche ascendante; de nomade il devient sédentaire, de chasseur, agriculteur et pasteur. Partout nous constatons chez lui des mœurs nouvelles, des idées nouvelles, une vie nouvelle. Si les métaux restent encore inconnus, s'il faut les chercher au fond de l'Asie ou de l'Afrique, à côté d'objets de toute sorte encore grossièrement taillés, nous voyons des haches, des celts, des lames de formes diverses, des pointes de flèches, tous admirablement polis par le frottement prolongé d'une pierre contre une autre pierre, et ce même changement, ce même progrès se voient chez des peuplades dispersées dans les pays les plus divers. Partout des polissoirs, dont l'usure montre les longs services, sont nombreux; partout les rochers, les blocs erratiques, portent des incisures qui attestent le même usage.

Parmi ces objets, les pointes de flèches sont les plus nombreuses. C'est par centaines qu'on les recueille dans les dépôts aurifères du Brésil, sur les bords du Maroni dans la Guyane française, sur les rives de la Plata, dans les plaines de la Patagonie, dans les nombreux États de l'Amérique du Nord. Partout, elles témoignent d'une population déjà considérable; partout, elles disent les luttes et les combats que ces hommes ont eu à soutenir; partout aussi, leur forme tantôt triangulaire, tantôt à ailerons ou à pédoncles, les rapproche des formes connues de nos régions. Dans des conditions biologiques et climatériques différentes, l'Américain comme l'Européen arrive aux mêmes conceptions, aux mêmes créations.

Si la pierre reste toujours l'arme ou l'outil par excellence, elle devient rapidement insuffisante; l'homme apprend à suppléer à cette insuffisance, et nos musées possèdent des séries complètes de dards, de pointes, d'aiguilles finement travaillées, de flèches barbelées tirées des os ou du bois des cervidés. L'invention des barbelures mérite que l'on s'y arrête un moment. Les pointes récurrentes rendaient le coup plus dangereux, le projectile restait dans les chairs et l'animal ne parvenait pas à s'en débarrasser. Mais ce n'était pas là leur seul but; disposées en série des deux côtés de la flèche, elles la soutenaient dans sa course aérienne, comme les ailes de l'oiseau, qui peut-être en avait inspiré l'idée première, et augmentaient sa précision et sa portée. Les tertres de San-Francisco, les puits de cendre de Madisonville (Ohio), les kjökkenmöddings des côtes de l'Atlantique et du Pacifique donnent des milliers de ces instruments de toute forme et à tout usage. Tous sont semblables à ceux recueillis en Europe. La poterie raconte la même histoire;

ce n'est pas sans étonnement qne l'on compare les vases trouvés sous les mounds de l'Ohio avec ceux provenant de l'allée couverte de West-Kennet, en Angleterre, ou que l'on retrouve sur les bords du Mississipi ou du Missouri, des poteries présentant les mêmes formes, portant les mêmes anses, les mêmes goulots, jusqu'aux mêmes ornements que celles de Troie ou de Mycènes mises au jour par les fouilles de Schliemann.

Les superstitions qui s'attachent aux pierres taillées, superstitions qui se montrent dans tous les temps et à toutes les époques, ne sauraient être omises. Partout on attribue à ces pierres une origine surnaturelle, partout on les considère comme des amulettes destinées à protéger leur propriétaire, sa maison ou son troupeau [1]. Les paysans de notre Bretagne comme ceux de la Belgique, les habitants du Nord comme ceux du Midi, les placent dans leurs demeures ou dans leurs étables, et souvent ils les attachent au cou du taureau ou du bélier, le chef du troupeau. Les moudjiks russes les regardent comme douées d'une vertu spéciale et les lèguent à leurs enfants comme un précieux héritage. On croyait encore en Écosse, à la fin du siècle dernier, que les haches polies servaient aux âmes errantes pour frapper à la porte du purgatoire [2]. En Scandinavie, on les plaçait dans le lit des femmes pour faciliter l'accouchement. Au Japon, la croyance populaire veut que les génies du vent et de la tempête lancent sur la terre des celts et des pointes de flèches. On les conserve dans les temples, et, pour certaines maladies, une parcelle réduite en poudre est un remède souverain [3]. Les Ashantis les adorent comme des divinités et, dans leur marche sur Coomassie, les soldats anglais purent voir une pierre placée sur un autel, objet de la plus profonde vénération. Cette superstition s'explique chez des nègres ignorants : de violents orages accompagnés de coups de tonnerre redoublés, sont suivis en Afrique de pluies diluviennes qui lavent le sol et amènent souvent à la surface des pierres taillées. Leur découverte est saluée de cris de joie; les *Sraman-bo* [4], disent les indigènes, s'enfoncent dans la terre au moment de leur chute, ils se relèvent peu à peu, quand ils doivent porter bonheur à un homme ou à une tribu.

Le nom même donné à ces pierres rappelle leur origine. Les Romains les appelaient *ceraunia*, de χεραυνός, tonnerre; et nous les voyons encore mentionnées sous ce nom dans le catalogue d'un

[1] Evans, *les Ages de la pierre*, trad. franç., p. 58 et suiv; — Cartailhac, *l'Age de la pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires*.

[2] Wilson, *Prehistoric Annals of Scotland*, t. I, p. 191.

[3] H. Von Siebold, *Zeitschrift für Ethnologie*, t. X, Berlin, 1885.

[4] Littéralement : les pierres tombées du ciel.

noble Véronais publié en 1656. Chacun a lu, dans Shakespeare, le chant funéraire de *Cymbeline* :

Fear no more the lightning flash,
Nor the all dreaded thunder stone.

Nous trouvons les *Donner-Keile* en Allemagne, les *Donner-axt* en Alsace, les *Donner-beitels* en Hollande, les *Torden-Steen* en Danemark, les *Torden-Keile* en Norwège, les *Thorsoggar* en Suède; Thor, chez les nations du Nord, était le dieu de la foudre. Les Celtes désignaient les pierres polies sous le nom de *Men-gurun* et c'est encore le nom, si je ne me trompe, que leur donnent les paysans bretons; ils croient que ces pierres oscillent chaque fois que le tonnerre se fait entendre. Les *Pedrus de lamp* dans le Roussillon, les *Ylderim-tachi* dans l'Asie Mineure, les *Rai-fu-seki-no-rui* au Japon, les *Baton-Gontour* chez les Malais, ont la même signification.

Les nègres du Soudan ou de la côte occidentale d'Afrique croient, comme les hommes du Nord, que les silex travaillés sont les foudres que Sango, le dieu du tonnerre, lance sur la terre, et, peu de temps avant sa fin déplorable, le noble Gordon envoyait au Caire trois haches de pierre trouvées chez les Niam-Niam, où elles étaient l'objet d'un culte superstitieux comme tombées du ciel[1]. Nous voyons cette croyance profondément enracinée dans la haute Birmanie comme dans le Nicaragua, chez les Javanais comme chez les Cambodgiens. M. Houbé, de Saïgon, a recueilli, dans la province de Bien-Hoa (Cochinchine), un nombre considérable de pierres portant la marque du travail de l'homme; les Annamites les disent les pierres de la foudre; elles sont probablement dues aux Moïs, les premiers occupants du pays[2].

N'est-ce pas aussi au culte superstitieux des pierres qu'il faut rapporter certains rites religieux ou funéraires, que l'étude de l'antiquité montre à chaque pas? A son arrivée dans l'île de Crète, Pythagore, au dire de Porphyre, se fit purifier par les prêtres du mont Ida avec des pierres de la foudre. Les Etrusques portaient à leur cou des colliers de pointes de flèches en silex. Les mages persans les recherchaient pour les cérémonies mystiques de leur culte, et les vieux Indiens les déposaient respectueusement dans leurs temples. Les Arabes, nous apprend Hérodote, pour donner

[1] *Bull. Inst. Egyptien*, 1886.

[2] *Anthropologie*, 1890, p. 506. On peut consulter, sur ces étranges superstitions, une intéressante note insérée par M. Alexandre Bertrand dans la deuxième édition de son important travail, *la Gaule avant les Gaulois*, p. 190 et suiv.

une sanction à leurs engagements, incisaient leurs veines avec une pierre tranchante. En Egypte, le cadavre avant l'embaumement devait être ouvert avec un silex. Les prêtres de Cybèle usaient d'une lame semblable pour la mutilation qu'ils s'imposaient en souvenir de la mutilation d'Atys. Les Israélites se servaient d'instruments en pierre pour la circoncision, les Aztecs pour les sacrifices, où des milliers de victimes succombaient misérablement, et quand le dieu Gimawong visite son temple de Labode sur la côte d'Afrique, ses adorateurs lui offrent un taureau qui doit être immolé avec un couteau en silex.

Une telle unanimité qui persévère à travers les siècles, qui se retrouve dans les pays les plus différents, ne peut être attribuée au seul hasard. L'intelligence de l'homme, même dans ses tristesses, même dans ses superstitions, est toujours et partout la même. C'est la leçon qui ressort éclatante de toute l'histoire de la vie.

III

Il m'a souvent été demandé à quelle époque on pouvait faire remonter l'apparition de l'homme sur le globe. Ma réponse a été invariable; dans l'état actuel de la science, il est impossible de fixer une date précise. Comme on a pu le voir dans mes travaux précédents, les anthropologistes sont profondément divisés sur la question de savoir à quel moment l'homme est arrivé, soit en Europe, soit en Amérique. Les uns tiennent qu'il a assisté sur les deux continents à la grande extension des glaciers, les autres, au contraire, qu'il n'a paru qu'après leur recul. Enfin, un troisième groupe adopte une solution que certains faits semblent prouver, mais que l'on ne saurait encore affirmer avec une complète certitude. L'homme aurait vécu et en Europe et en Amérique pendant une de ces périodes de réchauffement que nous constatons, durant ces temps qui ont laissé sur tout le globe leur ineffaçable empreinte. Une autre question est intimement liée à celle-là et ne saurait en être séparée. Où le premier homme a-t-il été créé? Si c'est en Asie, comme le veut l'opinion générale, il a fallu un temps assez long, mais qu'aucun chronomètre ne permet de mesurer, pour que la population devînt assez considérable pour permettre des migrations sur d'autres continents. Notre ignorance sur ces questions est encore grande, et c'est sous d'expresses réserves qu'il faut l'aborder.

M. de Mortillet la tranche avec facilité. Il attribue aux temps quaternaires durant lesquels l'homme a certainement vécu, une

durée de deux cent vingt-deux mille ans [1]. A cette durée déjà suffisamment longue, il faudrait encore ajouter les six mille ans qui forment l'époque historique et une durée de dix mille ans environ qui s'est écoulée entre les temps géologiques et les premières civilisations reconnues en Egypte. Nous arrivons donc à un total de deux cent trente mille ou de deux cent quarante mille ans.

Ces chiffres, est-il besoin de l'ajouter, sont absolument fantaisistes; ils ne reposent sur aucun fondement sérieux et ils ne justifient que trop ce que M. de Longpérier, appelait dédaigneusement *le roman préhistorique*. La tendance actuelle, au contraire, à la suite d'études plus complètes et d'observations mieux contrôlées, est d'abaisser les chiffres, ceux même, bien autrement modérés, qui ont été mis en avant. C'est en Amérique que ces études ont été suivies avec le plus de succès. Là aussi, on rencontre les mêmes difficultés qu'en Europe et, s'il est permis d'accepter la présence de l'homme durant les périodes de réchauffement qui ont arrêté la marche des glaciers et amené des phases de recul, là aussi, les impossibilités ne sont pas moins grandes pour dater avec quelque précision les phénomènes glaciaires. On s'accorde à placer, à la fin de cette époque, la formation des célèbres gorges du Niagara. Sir C. Lyell [2] portait leur âge à 35 000 ans; aujourd'hui, que l'on connaît mieux ces phénomènes et que l'on a observé avec plus de soin l'érosion des rochers qui forment les gorges, M. W. Upham ne parle plus que de 10 000 ans, et M. Gilbert réduit même ce chiffre à 7000 [3]. C'est déjà pour l'homme américain une antiquité assez respectable qui s'augmenterait encore, si l'on admet que la formation des chutes du Niagara est postérieure au dépôt des graviers de Trenton, où il a été recueilli des ossements humains et des outils en argilite, preuves indiscutables de l'existence de l'homme.

D'autres chiffres viennent confirmer celui donné par M. Gilbert. En étudiant la chute de Saint-Anthony sur le Mississipi, on peut évaluer la durée de la période postglaciaire ou récente à 8000 ans; le docteur Andrews, en prenant pour base l'érosion causée par les vagues sur les rives du lac Michigan, parle de 7500 ans. Le professeur Winchell, par l'étude des rochers qui bordent le Mississipi,

[1] M. de Mortillet divise, on le sait, les temps quaternaires en quatre périodes distinctes que l'on reconnaît à l'industrie humaine. Le chelléen aurait duré 78 000; le moustérien, 100 000; le solutréen, 11 000; le magdalénien, 33 000 ans. (*Le Préhistorique*, première édition, p. 627.)

[2] *Principles of Geology*, neuvième édition, p. 2. — *Travels in North America*, t. I, p. 32.

[3] *Proc. Boston Soc. of Natural History*, t. XXIII.

le professeur Wright, en mesurant le remplissage successif de trous naturels appelés *kames*, arrivent à un calcul à peu près semblable. M. Emerson [1], par l'étude des rives des lacs Lahontan et Bonneville, parle d'un maximum de 10 000 ans. Prestwich [2], enfin, pense que la période où le froid était à son maximum peut être comprise entre 15 000 ou 20 000 ans, et que la période postglaciaire ne remonte pas à plus de 10 000 ans. Nous avons là des dates que l'on peut attribuer à l'existence de l'homme, suivant qu'on le croit contemporain de l'avancement ou du retrait des glaciers.

Je ne puis dissimuler ce que ces calculs ont d'hypothétique. Ils s'appuient sur des faits actuels, sur des observations actuelles; or rien ne permet de croire que les faits aient été les mêmes, que leur intensité n'aie nullement varié durant les âges géologiques. La concordance de ces faits est cependant frappante; elle montre l'exagération de ceux qui donnent trente et même cent cinquante mille ans d'antiquité à l'homme dont on a reconnu les vestiges à Claymont (Delaware). Cet homme daterait, prétend-on, de la grande extension des glaciers dans la région [3].

On voit combien l'antiquité de l'homme, en Amérique comme en Europe, est liée à l'extension des glaciers dont aucun fait connu ne permet de fixer avec quelque précision la durée. Ces questions sont à l'ordre du jour, et peut-être des études nouvelles permettront-elles d'être plus affirmatif. Je ne serais pas éloigné, pour ma part, de croire avec M. Arcelin, un de nos savants les plus consciencieux et les plus compétents, que de plus amples informations, loin de prouver la très haute antiquité de l'homme, établiront, au contraire, que les phénomènes glaciaires sont plus récents que l'on n'était jusqu'ici disposé à l'admettre. Tel paraît être aussi l'avis de M. Warren Upham. Les observations actuelles, dit-il, permettent de croire que la fin de la période glaciaire est bien plus moderne qu'on ne le pensait [4]; mais si l'homme, ajouterons-nous, vivait certainement à ce moment, rien de ce que nous savons aujourd'hui ne permet de fixer ni l'époque, ni les conditions, ni le mode de son arrivée sur les deux continents que nous étudions.

[1] *The cause of the glacial Period* (*American Geologist* 1890).

[2] *Considerations on the Date, Duration and Conditions of the glacial Period with Reference to the Antiquity of Man* (*Quart Journ. of the Geological Soc. of London*, t. XLIII, p. 398).

[3] Wright, Putnam, *Proc. Boston Soc. of Natural Hist.*, t XXIV.

[4] « The present tendency appears towars the shortening of the prehistoric period of human life. » (Mac Gee, *American Anthropologist*, 1892.) — Le congrès de géologie réuni récemment à Washington paraît être entré dans a même voie.

Quelles que soient les difficultés qui nous environnent, nous pouvons, semble-t-il, attribuer à l'existence de l'homme sur la terre une durée de dix à douze mille ans. L'histoire donne une certaine consistance à cette hypothèse. La période historique remonte en Égypte, au règne de Ménès [1], à cinq mille ans avant notre ère. Mais, au delà de cette période, on pressent des temps nécessairement très longs, pendant lesquels les nouveaux arrivants ont occupé la vallée du Nil. Un peuple nombreux s'est développé; un gouvernement, que nous connaissons sous le nom de l'Ancien Empire, s'est fondé; des lois, un culte, celui des Suivants d'Horus, ont été établis; toute une organisation sociale a été créée. Les textes historiques de l'Ancien Empire sont peu connus; c'est plus tard seulement que les rois couvrirent d'inscriptions les fastueux monuments rappelant leur nom et leurs victoires. Une de ces inscriptions, bien postérieure il est vrai, puisqu'elle date de l'époque des Lagides, fait remonter aux Suivants d'Horus le projet de construction du temple de Denderah [2].

Les vieux rois d'Our, en Chaldée, peuvent rivaliser d'antiquité avec les plus anciens rois de l'Egypte. En étudiant les populations de l'Assyrie, on prétend reconnaître, chez elles, quatre races principales [3]. La première, d'un type inférieur, serait autochtone, c'est-à-dire d'origine inconnue; c'est d'elle que sont sortis les peuples qui, sous le nom de Touraniens, de Ligures ou d'Ibères, ont envahi toute l'Europe occidentale. Ensuite serait arrivée d'Afrique une race sémite par le langage, mais différant par les traits du type sémite, tel que nous le connaissons. Les Akkadiens auraient constitué la troisième race que certains anthropologistes disent éteinte, mais que le docteur Topinard croit retrouver dans les Aryas. La race arménienne, enfin, serait la dernière venue. Ces quatre races ont donné naissance aux divers types répandus dans le vaste empire babylonien.

Bien que l'on ne puisse rigoureusement prouver cette suite de migrations, il est possible, il est probable même, que les choses se sont ainsi passées, et nous pouvons en conclure qu'un temps aussi long que celui que nous avons vu en Egypte avait dû s'écouler

[1] Le plus grand désaccord règne sur la date du règne de Ménès. Bunsen le place à 3059 ans avant Jésus-Christ; Lepsius, à 3692; Brugsch, à 4455; Mariette, à 5004. Les listes royales de Saqqarah et d'Abydos donnent raison aux chiffres les plus élevés. (Chabas, *Etudes de l'Antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques,* deuxième édition, Paris, 1873.)

[2] Cette inscription a été déchiffrée par Mariette, ce qui est une garantie de son authenticité.

[3] *Journ. Anthr. Inst. of Great Britain,* 1888.

avant qu'un gouvernement et un pays fussent constitués en Assyrie. Mais nos textes sont loin d'être ou complets ou précis. Un cylindre de Nabonide, roi de Babylone, qui appartient au British Museum, donne la plus ancienne date connue 3750 ans avant notre ère[1]. Une figurine en cuivre trouvée à Tello par M. de Sarzec remonte un peu plus haut; elle date, dit M. Oppert, de 4000 ans environ[2], une inscription enfin d'Assurbampal, qui régnait sur l'Assyrie au septième siècle avant Jésus-Christ, parle d'une conquête de la Babylonie par un Elamite, 1635 ans avant la prise de Suse, c'est-à-dire 2280 ans avant l'ère chrétienne. Elle est jusqu'ici le plus ancien événement mentionné par les textes cunéiformes[3], mais le texte fait aussi mention de trois cent cinquante rois ayant régné avant Sargon et d'une époque mythologique ayant précédé ces rois. En admettant l'exagération de ces détails ou même de quelques-uns d'entre eux, il est difficile de ne pas accorder à ces races asiatiques une antiquité aussi grande que celle des races qui ont peuplé la vallée du Nil.

Nous pourrions facilement poursuivre ces citations, mentionner les plus anciens peuples de l'Inde ou de la Chine. Si tous les faits attestent la grande antiquité de l'homme, tous témoignent aussi de l'incertitude qui règne sur les premiers temps où il a vécu. Cette incertitude n'est-elle pas une incitation au travail! Certes, les découvertes de notre génération placeront bien haut dans l'histoire notre siècle, aujourd'hui, si près de sa fin; mais le champ reste encore vaste, et ceux qui nous remplaceront, achèveront, j'en ai la ferme espérance, le magnifique monument dont nos savants maîtres ont jeté les bases.

Marquis de Nadaillac.

[1] Rawlinson, *Athenæum*, 9 décembre 1880.

[2] Cette figurine est un personnage divin agenouillé et tenant dans ses mains une pointe.

[3] G. Smith, *Early Hist. of Babylonia.*

GLADSTONE [1]

NOUVELLE RÉFORME ÉLECTORALE. — AFFAIRES D'ÉGYPTE. — DIFFICULTÉS EN ASIE MINEURE ET DANS LES COLONIES. — SIX ANNÉES D'OPPOSITION. — M. GLADSTONE HOMME DE LETTRES. — M. GLADSTONE « AT HOME ». — CONCLUSION.

XXIX

NOUVELLE RÉFORME ÉLECTORALE

La question d'Irlande absorba de telle sorte l'attention et le temps des législateurs de Westminster, après le retour de M. Gladstone aux affaires, qu'il ne put présenter son nouveau bill de réforme avant le 28 février 1884. « C'était, dit le *Premier*, l'accomplissement d'une promesse faite depuis longtemps par le parti libéral; c'était une satisfaction accordée au désir du pays tout entier; c'était surtout une proposition faite dans le but d'ajouter à la force de l'Etat! » Nous n'avons pas à discuter ici l'exactitude de cette dernière assertion, mais on peut affirmer sans crainte que le besoin d'extension du suffrage, dans des proportions aussi larges que celles du projet de loi, ne se faisait pas universellement sentir en Angleterre. Les uns, en grand nombre, étaient parfaitement indifférents; les autres comprenaient trop bien qu'avec le suffrage presque universel, on livrait, dans l'avenir, le pays au radicalisme; or ce n'est pas le radicalisme qui a fait la grandeur et la force de l'Angleterre; voudra-t-il, saura-t-il les continuer?

M. Gladstone, qui voit, dans chaque mesure nouvelle proposée par lui, un principe vital et une panacée infaillible, déclara « qu'il

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juin, 10 et 25 juillet, 25 août et 25 septembre 1892.

apportait l'union et l'union seule; que sa défaite serait synonyme de désunion et de désunion seule. » Nos voisins admirent beaucoup ce genre de phrases : celle-ci eut un grand succès. Le bill passa et *deux millions* de votes vinrent s'ajouter à ceux qui existaient déjà. La réforme se faisait plus particulièrement au profit des classes agricoles, dont M. Chamberlain plaida éloquemment la cause. Ainsi qu'il le dit, l'ordre nouveau avait succédé à l'ancien, et, par le fait, il n'y avait aucune raison logique à alléguer pour refuser aux *ruraux* ce que l'on avait donné aux ouvriers des villes. Au reste le système électoral demeurait aussi compliqué que par le passé. M. Gladstone se vantait de ne désirer abolir aucune des anciennes catégories d'électeurs et le nombre en est grand! Il se contentait d'y ajouter. Mais il ne faut pas désespérer; si M. Gladstone continue à défier le temps pendant quelques années encore, il trouvera des raisons péremptoires de démolir cette fabrique compliquée et d'installer sur ses ruines le suffrage universel pur et simple. Alors peut-être aura-t-il le droit d'annoncer son dernier avatar. Nous disons *peut-être?* L'Irlande, l'Ecosse et l'Angleterre bénéficiaient uniformément de la nouvelle loi; pour l'Irlande, le résultat immédiat fut de transformer M. Parnell en grand électeur, mais nous avons vu que l'*union* prédite par M. Gladstone n'y avait rien gagné et que les concessions sans cesse arrachées ne devaient aboutir qu'à sa complète défaite. En cette circonstance encore, il eut à compter avec l'opposition très légitime de la Chambre des lords. L'énorme extension du suffrage exigeait, aux yeux de tous les gens sensés, une réforme parallèle dans la distribution des sièges électoraux et les pairs refusaient de sanctionner l'une sans l'autre. En 1866, pour une réforme beaucoup moins radicale, M. Gladstone avait déclaré qu'une nouvelle distribution des sièges ne le cédait en importance qu'à la question de suffrage et que rien ne pourrait être plus *bas*, plus *méprisable*, que la conduite d'un gouvernement qui proposerait la loi de réforme pour gagner la généreuse confiance de ses partisans, et excluerait la mesure complémentaire indispensable. Mais en 1884 M. Gladstone était pressé; les affaires d'Egypte avaient discrédité son ministère; il avait besoin de présenter une loi populaire avant les élections prochaines, et l'opposition des lords l'exaspéra. Il proféra contre eux des menaces aussi attentatoires aux droits indiscutables de la Chambre haute qu'incompatibles avec les devoirs et la dignité d'un premier ministre. Les pairs tinrent bon, et M. Gladstone fut contraint de céder.

XXX

AFFAIRES D'ÉGYPTE

La politique étrangère de M. Gladstone n'a jamais été heureuse au point de vue anglais; une tendance de plus en plus marquée à remplacer la dure réalité des faits, et les nécessités pratiques qu'ils engendrent, par une sentimentalité humanitaire se prêtant admirablement aux grandes phrases, mais médiocrement aux solutions rapides, et plus encore la préoccupation constante de blâmer et de défaire ce que ses adversaires politiques avaient fait, l'ont presque toujours renvoyé au pouvoir embarrassé, compromis par des engagements pris, des principes proclamés qui, une fois aux prises avec la réalité, l'ont jeté dans des hésitations, des contradictions et des violences dont l'effet a été désastreux. Nous avons vu dans quel état d'abaissement relatif il avait laissé l'Angleterre en 1874, et quels tristes débuts avait eus son ministère de 1880-1885, aux Indes, en Afghanistan, au Transvaal. Il fut moins heureux encore en Egypte.

Il faudrait un volume entier pour raconter les péripéties de cet imbroglio qu'on appelle la question d'Egypte; nous ne pouvons l'aborder ici qu'au moment où l'Angleterre se décida tout à coup, en juin 1882, à agir seule, sans tenir compte plus longtemps des atermoiements de la politique Freycinet qui avait succédé à la politique de Gambetta résolue et favorable à l'intervention active.

L'émeute du mois de juin avait fait de nombreuses victimes, les Européens s'étaient sauvés en foule du Caire et d'Alexandrie, on travaillait activement aux fortifications de cette dernière ville, où le khédive Tewfik s'était réfugié; Arabi-Pacha, soutenu par l'Allemagne et l'Autriche, décoré du médjidjé par le Sultan, nommé ministre de la guerre par le khédive, était tout-puissant et défiait la France et l'Angleterre, lorsque celle-ci, sans avertissement préalable à ses alliés ou plutôt à ses associés, donna l'ordre à l'amiral sir Beauchamp Seymour, d'abord d'interdire les travaux de fortifications, puis, sur le refus d'obéir à son injonction, de bombarder les forts d'Alexandrie, si ceux qui commandaient l'entrée de la rade ne lui étaient pas remis pour être désarmés.

La flotte française se retira à Port-Saïd, et l'on sait que, par une aberration à jamais condamnable, les députés français, détruisant en un jour les résultats acquis par tant d'années d'efforts fructueux, sacrifiant les intérêts les plus graves sous le triple rapport des finances, du commerce et de l'influence politique dans la Méditerranée, paralysèrent, par leur vote, l'action légitime, nécessaire,

patriotique et internationale de la France. L'Angleterre restait maîtresse du terrain; elle ne l'a plus quitté; mais elle reconnaît elle-même que, grâce à M. Gladstone, ses débuts de suzeraine n'y furent pas tous glorieux.

En ordonnant le bombardement d'Alexandrie, on n'avait oublié qu'une chose : c'est qu'on n'avait pas assez de troupes pour occuper la ville aussitôt que les forts seraient réduits au silence. A la faveur d'une trêve de quelques heures, Arabi et son armée abandonnèrent la ligne des fortifications, et la ville resta livrée pendant deux jours au pillage, à l'incendie, à toutes les horreurs que peut commettre une populace sans frein d'aucune sorte. Deux mille Européens, presque tous levantins, furent massacrés, le khédive menacé dans sa résidence; la cité de palais et de jardins ne fut plus qu'une « cité de destruction », comme si un nouvel Omar y eût marqué son passage. Enfin, l'amiral Seymour se décida au débarquement de ses marins, et l'ordre se rétablit sur des ruines.

Le khédive était désormais un jouet dans les mains de l'Angleterre; il fut convenu que celle-ci allait le protéger contre ses soldats *rebelles*; or jamais Tewfik n'avait rien demandé aux flottes anglaises et françaises et jusqu'au dernier moment il avait agi de concert avec Arabi, dont les soldats étaient les siens. M. Justin Mac Carthy a spirituellement dit que la conquête de l'Égypte par les Anglais, au profit du khédive, lui rappelait fort les « Côtes de Fer » de Cromwell, combattant *pour le roi*. Mais en sait qu'en fait de machiavélisme politique, Albion en remontrerait à Machiavel lui-même. Il est curieux plus qu'édifiant de voir des hommes qui, dans la vie privée, reculeraient avec horreur devant la seule apparence de la tromperie ou du mensonge, du manque de probité le plus léger, accepter en toute tranquillité de conscience les arguments les plus tortueux et les actes les moins loyaux, s'ils croient l'intérêt national engagé. M. Gladstone et le parti libéral en général faisaient profession de détester la guerre, avaient toujours poursuivi de leurs malédictions ceux qui la faisaient sans nécessité absolue, se posaient en représentants et en défenseurs de principes bien supérieurs aux passions humaines; il n'en fut pas moins arrêté que l'armée du khédive était rebelle et que le devoir de l'Angleterre (jamais en pareil cas le mot *devoir* n'est omis) l'obligeait à protéger le souverain en danger! Les troupes britanniques arrivèrent donc en bon nombre. Sir Garnet Wolseley, « l'heureux général », marcha contre Arabi avec 13 000 hommes et soixante canons, défit et dispersa ses troupes en *vingt minutes* à Tel-el-Kébir, le fit prisonnier et prit le Caire. Arabi fut jugé, condamné à mort, puis gracié et exilé à Ceylan, sur parole.

Le reste fut facile; on s'installa en déclarant qu'on s'en irait quand on aurait restauré en Égypte l'ordre, la stabilité, les finances *et moralisé le pays;* cela pouvait durer indéfiniment. Le premier acte était joué. Le second devait être plus dramatique.

Depuis longtemps une rébellion se préparait dans le Soudan égyptien; de 1870 à 1879, Baker-Pacha, l'illustre et courageux adversaire des trafiquants d'esclaves et après lui le plus illustre et non moins héroïque général Gordon avaient consacré leur vie et les efforts d'une énergie surhumaine à établir dans cette région semi-barbare un état de choses qui ressemblât à un gouvernement. Après la déposition d'Ismaël, Gordon quitta le Soudan : « Je ne suis ni un Napoléon ni un Colbert, dit-il en partant, mais je puis me rendre ce témoignage, que j'ai forcé les marchands d'esclaves dans leurs repaires et que je me suis fait aimer du peuple. » Le nouveau gouvernement sembla s'appliquer à détruire tout le bien que Gordon avait fait, à exaspérer les populations en les pressurant, en lançant sur elles Turcs, Circassiens et Bashi-Bouzouks. Les mécontents eurent promptement un chef; toute rébellion, dans ces pays musulmans, revêt un caractère religieux, et quelque prophète prend la direction du mouvement avec l'autorité que lui confère le fanatisme. Cette fois ce fut Mahommed-Achmet, fils d'un charpentier de Dongola, qui se présenta comme le mahdi annoncé par Mahomet. On envoya des troupes contre lui; après des alternatives de victoires et de revers, il s'établit solidement dans le Kordofan. En 1883, lord Dufferin, qui représentait alors l'Angleterre en Égypte, conseilla de le laisser tranquille et de ne pas essayer d'étendre l'autorité khédivale au delà du Nil Blanc. On l'écouta avec toute la politesse orientale, on le laissa partir persuadé qu'on agirait d'après ses conseils et l'on n'en fit rien.

Alors commença cette période inqualifiable d'action égyptienne et d'inaction anglaise qui conduisit à de si lamentables catastrophes. Assez naturellement, les officiers anglais, comme le général Hicks, envoyés contre les Soudanais, considéraient le représentant de l'Angleterre (c'était alors sir Edward Malet) comme une puissance et s'adressaient à lui pour obtenir les forces et l'autorité nécessaires, ou sinon la permission de se retirer à temps. Sir Edward, organe de lord Granville et de M. Gladstone, poussait à l'extrême le système de non-intervention et de non-responsabilité, remettait solennellement les dépêches et les appels désespérés du général Hicks au chef du ministère, Chérif-Pacha, et laissait massacrer les troupes insuffisantes avec leur chef.

Toutes les garnisons égyptiennes, à Khartoum, Sinkat, Tokhar, Berber, Dongola, Kessala, Armandel, Fashoda, Sennaar, étaient

désormais dans le plus grand péril. Le colonel de Coëtlogon, à Khartoum, Tewfik-Pacha, à Sinkat, furent sacrifiés comme le général Hicks. Sir Evelyn Baring, qui avait remplacé sir Edward Malet, demanda des instructions. Lord Granville télégraphia que le gouvernement anglais ne pouvait prêter ni troupes anglaises ni troupes indiennes, que, *s'il était consulté*, sir Evelyn devait conseiller d'abandonner le Soudan dans de certaines limites. S'il était consulté! On continuait la sinistre comédie qui prétendait faire croire que l'influence anglaise, dans les conseils du gouvernement égyptien, était purement nominale, et qu'on ne devait jamais offrir un conseil, mais attendre qu'on le demandât. Le gouvernement de Sa Majesté ne pouvait rien faire qui rejetât sur lui la responsabilité de la guerre.

La paralysie qui semblait avoir frappé les deux gouvernements, dura jusqu'au commencement de 1884. Alors l'Angleterre déclara qu'elle allait adopter une nouvelle ligne de conduite, donner des avis et qu'elle entendait être écoutée. Il fallait renoncer au Soudan. Un officier supérieur anglais serait envoyé à Khartoum, avec pleins pouvoirs pour organiser le gouvernement à venir et retirer toutes les garnisons. On sait ce qui suivit. L'intrépide Gordon partit sans un soldat, accompagné seulement par son ami Stewart, traversa le désert sur un dromadaire, et atteignit Khartoum, qui devait être son calvaire et son tombeau.

Il proposa certaines mesures qui peuvent paraître extraordinaires, insensées même, à ceux qui ne savent rien du pays et de la situation, mais que lui suggéraient son expérience et les nécessités urgentes, terribles du moment. On refusa de l'écouter. Bientôt les communications télégraphiques cessèrent, un voile noir tomba entre le héros abandonné et le monde civilisé, se releva une ou deux fois, puis la nuit se fit jusqu'au jour où l'on apprit d'une manière certaine la mort de l'héroïque victime. D'autres étaient sacrifiées en même temps. Baker-Pacha et le colonel Burnaby, envoyés avec un nombre dérisoire de *volontaires* fellahs amenés *enchaînés*, contre Osman-Digna, le principal lieutenant du mahdi, furent mis en déroute à Teb, malgré leur valeur personnelle, et regagnèrent à grand'peine le port de Trinkitat, où ils réussirent (au prix de quels efforts!) à rembarquer le peu d'hommes qui leur restaient.

Pour la troisième fois, les armées du madhi avaient battu les troupes commandées par des chefs anglais. Le monde musulman tout entier, en Afrique, en Turquie, en Asie Mineure, jusqu'au fond des Indes, retentit de cette nouvelle que les armes de l'Angleterre tombaient dans la poussière devant l'étendard vert de

l'Islam. Non seulement l'honneur, le prestige, mais la sécurité de l'empire britannique étaient en jeu. L'opinion publique, très émue, demandait qu'on agît énergiquement et vite. L'amiral Hewet prit le commandement suprême, le général Graham dirigeait les opérations sur terre. Des combats sanglants furent livrés, Osman-Digna repoussé avec peine, après avoir contraint Tokat à capituler, ses troupes dispersées, et alors, à la stupeur de tous, le général Graham reçut l'ordre d'évacuer le pays et de reprendre la mer avec ses soldats. A ce moment, Gordon vivait encore; il avait pu envoyer un émissaire pour supplier qu'on expédiât deux escadrons de cavalerie à Berber, afin d'ouvrir un chemin à deux mille femmes et enfants; on refusa. Lui-même, abandonné par ses troupes, trahi par deux cheiks soudanais, venait d'essuyer une défaite. Dans ces circonstances, le gouvernement anglais jugea opportun de retirer ses régiments de Souakim!

Jusqu'en 1885, malgré les clameurs de l'opposition dans les Chambres et l'intérêt passionné qu'excitait dans le public la situation de Gordon, on ne tenta rien de plus. Enfin, on résolut d'envoyer une expédition de secours sous les ordres du général Wolseley. On n'admettait pas que Wolseley pût échouer. Mais cette fois les difficultés de l'entreprise étaient exceptionnelles. Les mauvaises nouvelles se succédèrent; des combats acharnés contre les Arabes du désert causaient des pertes douloureuses. Le colonel Burnaby, dont la vie semblait jusque-là protégée par quelque charme magique, tomba à Abu-Klea. Bientôt on apprit que Stewart, le dévoué compagnon de Gordon, et Frank Power, le correspondant du *Times*, avaient été tués par trahison à Khartoum. Gordon était donc seul, bien seul cette fois, dans une situation affreuse, inextricable. Non, Gordon n'était plus seul! Il était allé rejoindre ses derniers fidèles; l'Angleterre l'avait envoyé à une mort lente et horrible; son supplice avait duré douze longs mois. Elle sentit que ce sang retombait sur sa gloire et entachait sa renommée. Le deuil fut universel, profond, mêlé de honte. M. Gladstone parut le porter un peu légèrement. Pendant les jours d'anxieuse attente, il eut la malencontreuse idée, lui qui fréquente peu les théâtres, d'aller au *Criterion* voir une pièce comique et de rire de tout cœur en public. Le lendemain la mort de Gordon était confirmée et les journaux ne se gênaient pas pour rapprocher les deux faits. On affirma que le *Premier* s'était montré fort étonné des embarras (*the fuss*) que l'on faisait à propos de l'infortuné Gordon. Nous voulons croire que c'était une calomnie, mais il est certain qu'il eut le triste courage de déclarer en pleine Chambre « qu'après tout, si Gordon était resté à Khartoum, c'est qu'il l'avait bien voulu,

qu'il avait obstinément refusé de se servir des moyens de salut qui *tout le temps, ou du moins longtemps*, avaient été à sa portée. Pourquoi ne s'était-il pas éloigné par le Sud? » C'est que Gordon ne jugeait pas les choses au même point de vue que M. Gladstone. Ayant accepté une mission de laquelle dépendaient tant de vies, il aurait considéré comme une désertion déshonorante de mettre son salut au-dessus de sa mission. Tant qu'il espéra un secours, il resta pour diriger son entreprise jusqu'au bout et quand il n'espéra plus, il resta pour mourir avec ceux qu'il n'avait pu sauver. Il avait trop attendu pour pouvoir s'échapper désormais.

Gordon sacrifié, Khartoum perdu, l'armée anglaise retirée du Soudan, le mahdi maître de la situation, tels étaient les résultats de la lutte dans la haute Égypte. Dans l'Égypte proprement dite, les embarras ne manquaient pas; les nations qui avaient de grands intérêts financiers à sauvegarder, demandaient des garanties. On désirait savoir combien de temps l'Angleterre occuperait le pays : les réponses restaient vagues; on partirait un jour sans doute; on ne nourrissait aucun projet de conquête, mais quand et comment s'effectuerait le départ? C'était l'inconnu; M. Gladstone en tombant du pouvoir laissa la question aussi embrouillée que jamais; elle l'est encore et le sera aussi longtemps qu'il plaira aux Anglais. Il se pourrait bien que ce fût pour toujours!

XXXI

DIFFICULTÉS EN ASIE MINEURE ET DANS LES COLONIES

Au moment où les affaires d'Égypte prenaient un aspect des plus sombres, d'autres nuages s'élevèrent à l'horizon politique, du côté de l'Asie Mineure. On apprit tout à coup que Merv s'était offerte à la Russie et que la Russie n'avait pu résister à ses instances. Elle avait bien promis, un peu vaguement peut-être, de ne pas prendre l'oasis, mais elle ne s'était pas engagée à ne pas l'accepter si elle s'offrait. Le ministère anglais était joué; l'Angleterre devint furieuse.

On sait que l'histoire se répète souvent. De même que l'empereur Nicolas n'avait pas cru la guerre avec l'Angleterre possible tant que son ami, lord Aberdeen, serait au pouvoir, de même l'empereur Alexandre III ne craignit aucune opposition de la part de M. Gladstone, qui, depuis tant d'années, employait toute son éloquence à vanter les vertus de la Russie, à nier ses projets ambitieux en Asie, et les dangers qu'elle pouvait faire courir à la domination anglaise

aux Indes. Le tsar n'avait pas assez compris qu'il s'agissait avant tout d'opposition à la politique de lord Beaconsfield. Tout comme l'Angleterre, la Russie avait marché de conquête en conquête, au nom de la civilisation et de l'humanité. Le parti clairvoyant et prévoyant, au Parlement et dans la presse, n'avait cessé de jeter l'alarme. M. Gladstone avait toujours répondu que s'il convenait à la Russie d'agrandir son empire en Asie, c'était son affaire et qu'il était inutile de se prémunir contre un danger imaginaire sur la frontière des Indes, jusqu'à ce qu'elle commît ouvertement un acte d'agression.

Une lettre de Mme Olga de Novikoff, à la *Pall Mall Gazette*, fit comprendre, avec une franchise qui ne pouvait plus laisser subsister de doute, combien cette manière de voir répondait aux sentiments de son pays. « Notre position est claire, dit-elle ; au nord de l'Oxus, en dehors des frontières de l'Afghanistan, la Russie a les mains libres. Elle avancera ou se retirera, établira des garnisons, des agents ou des résidents, annexera, protègera ou fera ce que bon lui semblera, selon ses intérêts ou ceux de ses sujets d'Asie. Nous ferons notre devoir sans en demander la permission à personne et ne songerons pas plus à donner des explications au sujet de l'occupation de Merv, que l'Angleterre n'a songé à en donner à propos de l'occupation de Candahar. J'espère que la Russie a définitivement rompu avec l'habitude absurde de fournir des assurances toutes les fois que les Anglais s'inquiètent de nos progrès. Nous ne nous considérons comme responsables qu'envers nous-mêmes et nous seuls. »

L'Angleterre reçut fort mal ces franches déclarations. M. Gladstone dut s'apercevoir que les craintes de lord Beaconsfield étaient autre chose que des craintes de vieille femme. Saisi de panique, il appela précipitamment les réserves de la marine et de l'armée, pria les Communes de voter six millions sterling et demi (un demi-million de plus que lord Beaconsfield n'avait demandé pour développer les défenses du pays), et la guerre paraissait imminente en 1885, lorsque le ministère fut renversé. Chose singulière, ce furent les conservateurs, si furieusement attaqués pour leur politique agressive, qui maintinrent la paix. On peut estimer à £ 20 000 000 (500 millions de francs), ce que le ministère Gladstone coûta de 1880 à 1885, somme représentant une *income-tax* de 6 pence par livre, plus £ 9 000 000 qu'il faut ajouter au compte de l'Égypte.

Toute cette interminable discussion avec la Russie au sujet de Merv et de Pendjeh, les escarmouches de M. Gladstone avec son Parlement auquel il ne veut, ou ne peut, ou n'ose dire la vérité, forment le plus stupéfiant spécimen de jeux sur les mots, de feintes,

de subterfuges qui se puisse concevoir. Il faut avoir longuement étudié les procédés du célèbre orateur, pour se rendre compte de sa *maestria* dans l'emploi d'expressions qui peuvent être diversement interprétées, ou ne rien signifier du tout. On en arrive à ne plus être certain de la signification des mots, ni de la portée des faits, ni du faux, ni du vrai; on se frotte les yeux pour savoir si l'on voit blanc ou noir, quand il est question d'*arrangements* qui ne sont pas des *ententes*, d'*opérations militaires* qui ne sont pas la *guerre*, d'un envoyé du gouvernement qui n'est pas *rappelé*, mais seulement *prié de revenir à Londres*, de l'envoi de 10 000 hommes accompagnés de canons Armstrong qui est une *démonstration pacifique*, de l'extermination des Arabes *par amour de la paix et d'après les principes de ladite paix*, de Gordon qui n'est pas *cerné* à Khartoum, mais seulement *entouré* de troupes hostiles formant *plus ou moins* une chaîne autour de la ville, etc. C'est par milliers que ces exploits d'escrime verbale brillent dans les discours et explications de M. Gladstone. Peut-être la politique les exige-t-elle? C'est une bien belle science!

Pendant longtemps, en lisant les séances consacrées aux affaires d'Asie Mineure, on se demande si le premier ministre anglais a mission de plaider pour les rivaux de l'Angleterre, si l'on a devant soi le serviteur d'un pays libre, ou un dictateur impérieux que toute interrogation met en fureur. Puis subitement, acculé, aux abois, forcé dans ses derniers retranchements, contraint d'avouer qu'il s'est laissé jouer, que tout ce qu'il a soutenu, défendu avec les ressources infinies de sa dialectique et de ses arguties, ne reposait que sur des erreurs, le vieux lutteur fait hardiment face à l'adversaire, l'étourdit par un discours à grand effet, lui déclare tout d'une haleine qu'il renonce à écraser le mahdi, mais qu'il entend se préparer à demander réparation au gouvernement responsable des hauts faits des Skobeleff, Kauffmann, Komaroff et autres, et que pour cela il lui faut 162 millions de francs. On les vote, mais sans enthousiasme.

Ce n'est pas tout. Tandis que la discussion s'aigrissait avec la Russie, les rapports se tendaient avec l'Allemagne. Pendant que M. de Giers se jouait de M. Gladstone en Asie Mineure, le prince de Bismarck en faisait à peu près autant en Afrique, à Angra Pequena.

La lecture de certains *Livres-Blancs* allemands dut être vraiment pénible aux maîtres jusqu'alors reconnus de la politique coloniale. Ils retrouvaient là ces alternatives de défi, de menace et d'acceptation du fait accompli qui leur avaient été imposées en diverses circonstances. On avait affaire à forte partie; se débar-

rasser du prince de Bismarck n'était pas chose facile, on le subissait sans en retirer aucun bénéfice, car on l'avait mécontenté. Tout d'abord il avait demandé, sans paraître y attacher grande importance, si la juridiction de l'Angleterre s'étendait au delà des territoires occupés par elle en Afrique. Lord Granville, soit innocemment, soit dans la crainte d'être entraîné perfidement à assumer des responsabilités nouvelles, avait répondu négativement. Aussitôt la Prusse avait saisi les territoires en question pour s'en faire une colonie. On ne s'y attendait pas. Lord Granville, revenant sur ce qu'il avait avancé, déclara que l'Angleterre avait réellement des droits sur le pays environnant s'il lui convenait de l'annexer: elle ne pouvait permettre... Les Allemands, qui avaient déjà pris possession, se placèrent sous la protection de M. de Bismarck; on y consentit *cordialement;* mais pour sauver au moins les apparences, on voulut stipuler que l'Allemagne n'établirait pas de colonies pénitentiaires. L'Allemagne refusa; on baissa pavillon et l'on pria humblement le gouvernement impérial de protéger les sujets anglais qui pourraient s'égarer sur le territoire devenu allemand.

Il y eut d'autres difficultés au sujet de la Nouvelle-Guinée. Les Australiens émirent la prétention de considérer l'océan Pacifique, comme *leurs eaux*, où personne ne devait s'installer. Le prince de Bismarck se plaignit à sir Edward Malet, de ce que partout où les Allemands essayaient de fonder une colonie, les Anglais s'empressaient de leur enlever tout moyen d'extension en acquérant les terres autour d'eux. Dans une dépêche au comte Münster, alors ambassadeur à Londres, le chancelier de fer déclarait que s'il ne pouvait obtenir un bon vouloir qu'il entendait reconnaître par ses bons offices dans des affaires plus proches, il *rechercherait l'aide de la France aux mêmes conditions.*

L'ambassadeur ne réussissant pas, le prince envoya son fils, le comte Herbert, à Londres; il n'obtint que des assurances d'excellentes intentions exprimées en termes généraux *qui avaient peu de valeur en regard des faits.*

Pressé de dire ce qu'il désirait, M. de Bismarck répliqua enfin « *que l'entente à laquelle il était arrivé avec la France, en conséquence de l'impossibilité d'y parvenir avec l'Angleterre*, le mettait hors d'état d'aborder désormais la question comme il l'avait fait précédemment ». Dans un entretien avec un personnage politique anglais, le prince ajouta : « Jusqu'à il y a deux ans, j'ai tout fait pour faciliter la politique anglaise en Égypte et ailleurs, mais depuis j'ai été traité d'une manière différente par l'Angleterre dont les actes ne s'accordaient pas avec ses professions de foi. »

Tout cela humiliait et blessait profondément l'orgueil et les inté-

rêts britanniques. En même temps des inquiétudes étaient éveillées du côté des Indes et des colonies australiennes. Aux Indes, il s'agissait de réviser les lois de procédure criminelle, de faire cesser certain privilège, grâce auquel les Européens ne pouvaient être jugés que par des magistrats de leur race. L'agitation fut aussi grande à Londres qu'au Bengale. Ils étaient nombreux ceux qui trouvaient périlleux d'affaiblir moralement des maîtres déjà si faibles numériquement. Pendant plusieurs mois la lutte continua ardente, acharnée; rien n'avait si profondément remué le grand empire indien, depuis la rébellion de 1857. On en sortit par un compromis, en remplaçant un privilège par un autre. Le principe de l'autorité des juges indigènes fut reconnu, mais les Européens acquirent le droit d'exiger un jury dont la moitié serait composée d'Anglais ou Américains, ou des deux nationalités.

Autre question plus grave encore peut-être, et ressemblant fort à celle qui soulevait l'Irlande; une loi agraire, cousine germaine du *land-bill* irlandais, vint s'immiscer entre les *Zemindars* ou propriétaires et les *Ryots* ou cultivateurs. Cette ingérence de l'Etat dans et contre les droits de la propriété est grosse de dangers pour l'avenir, au sein de populations si denses, si ignorantes, et chez lesquelles règnent tant d'idées différentes et contradictoires. Déjà la politique révolutionnaire de M. Gladstone porte ses fruits dans ces régions éloignées. A force de prêcher l'autonomie et le gouvernement local en Angleterre, il a éveillé et, par ses discours, encouragé des aspirations de cette nature dans la partie éclairée de la population indienne. Les efforts louables du gouvernement anglo-indien pour répandre l'instruction ont produit des résultats admirables sans doute, mais dont quelques-uns pourront bien créer, quelque jour, de terribles embarras aux conquérants. L'Inde est entrée dans la voie des meetings et de la libre discussion; déjà les différentes provinces demandent qu'on leur accorde ce que M. Gladstone déclare légitime et indispensable pour l'Irlande, l'Ecosse et le Pays de Galles. L'unité de l'empire est malade; qui l'a mise en cet état? Personne ne peut en disputer la gloire à l'associé de M. Parnell.

En ce qui touche le mécontentement des colonies australiennes sous le second ministère Gladstone, on ne saurait blâmer la ligne de conduite adoptée par celui-ci. Autant il avait agi sans nécessité contre les intérêts de son pays, en rabaissant l'importance de l'union étroite avec ses enfants des Antipodes et en s'aliénant leur affection, autant il fit acte de prudence en refusant de devenir solidaire d'une nouvelle loi Munroë que les colonies australiennes prétendaient imposer à toutes les terres de l'océan Pacifique, quitte à partir en guerre contre les diverses puissances européennes dont

le drapeau flottait sur certains points de l'immense espace.

Pour résumer en quelques lignes la politique extérieure de M. Gladstone, au point de vue des intérêts anglais et de la reconnaissance que lui doit sa patrie, nous laisserons la parole à deux membres éminents du parti libéral. Voici ce qu'écrivait, en 1875, lord Russell, le collègue et, sous bien des rapports, l'admirateur du « grand vieillard » : « En 1868, je n'avais aucune raison de supposer, quand j'abandonnai la direction du parti libéral, que M. Gladstone fût moins attaché que moi à l'honneur national, moins fier que moi des exploits de notre nation sur terre et sur mer, qu'il détestât l'extension de nos colonies et que les mesures proposées par lui eussent pour but de réduire le grand et glorieux empire dont on lui confiait les intérêts, à une manufacture de cotonnade et de drap, à un marché pour les marchandises à bon compte; que l'armée et la marine seraient réduites, par de mesquines économies, à un état de faiblesse et d'inefficacité... Par sa politique étrangère, il a terni l'honneur national, compromis les intérêts nationaux et abaissé le caractère national. »

En 1884, un autre membre, moins illustre, mais fidèle et influent du même parti libéral, lord Fortescue, écrivait dans une lettre au *Times :* « Je pensais comme lord Russell quant au premier ministère de M. Gladstone. Mais je suis d'avis que depuis il a fait bien plus. Il a causé ou fait des guerres sanglantes, mais sans honneur pour son gouvernement, dans différents pays. Il a entrepris des négociations de natures diverses sans gloire ni profit pour l'Angleterre... En quatre ans, il a fait descendre l'Angleterre de la glorieuse situation que lord Beaconsfield lui avait conquise à Berlin au second rang parmi les nations qu'il nous avoue lui voir réservé sans le moindre regret. »

Comment s'étonner qu'après avoir infligé de telles blessures à la fierté nationale, le second ministère Gladstone, monté si triomphalement au pouvoir, se soit effondré sous un choc assez faible en apparence? Quoiqu'il eût paru résister à bien des causes d'ébranlement, il était miné dans ses assises. Il tomba sur une question relativement puérile. Celle de l'eau à Londres avait renversé lord Beaconsfield; celle du whisky fut fatale à M. Gladstone. Les libéraux de la Chambre s'étaient bien opposés aux votes de censure demandés par les conservateurs, parce qu'il fallait avant tout contrecarrer ceux-ci; « mais, nous dit M. G. W. C. Russell, ils sentaient qu'ils ne pouvaient plus soutenir une politique répugnant à la raison et à la conscience ». Il ajoute que le ministère appelait la défaite comme une délivrance et un moyen d'échapper à ses nombreux et divers embarras.

Ce fut peut-être le sentiment de plus d'un ministre, mais non celui de M. Gladstone. Il prouva sa détermination de revenir avec tous ses avantages personnels, en refusant la pairie que lui offrit la reine, en combattant avec acharnement l'administration conservatrice jusqu'à ce qu'il l'eût de nouveau remplacée, le 29 janvier 1886, et enfin en sollicitant un plébiscite sept mois seulement après son retour, lorsque son *home rule bill* fut repoussé. C'était aller trop vite; la démocratie anglaise, appelée à exercer un pouvoir récemment acquis, n'avait pas encore été suffisamment travaillée, manipulée, endoctrinée pour approuver en un instant ce qu'on lui avait toujours appris à juger dangereux et condamnable : l'habitude, cette force qui mine les volontés comme l'eau creuse le roc, n'avait pas eu le temps de faire son œuvre. Les revirements subits sont plus faciles aux esprits inondés de lumières qui ont éclairé pour eux toutes les faces de toutes les questions et leur ont montré de quel côté se trouvent les meilleures chances de réussite pour leurs desseins et leurs ambitions. Il fallut donc s'avouer vaincu momentanément et attendre de meilleurs jours. A soixante-dix-huit ans, il eût été permis de n'y pas trop compter, mais M. Gladstone était si jeune encore, que sa nouvelle passion l'absorbait tout entier; il ne songeait plus du tout à soigner exclusivement son âme, comme en 1874.

XXXII

SIX ANNÉES D'OPPOSITION

La préoccupation dominante et caractéristique de M. Gladstone dans l'opposition, c'est de rendre le gouvernement du pays impossible à tout autre que lui. Les six années écoulées de 1886 à 1892 ont prouvé que ses efforts n'y parvenaient pas toujours, mais en vérité il s'y appliqua de son mieux par la plume et par la parole, par toute obstruction possible à la Chambre, par les tournées de discours dans les provinces, par les lettres aux journaux et les articles aux revues, par des « interviews » jusqu'au coin des rues!

Certes, il n'y a pas eu de sa faute si les adversaires honorables de lord Salisbury ont reconnu, de plus ou moins bonne grâce, que l'administration du chef conservateur avait été heureuse pour l'Angleterre, en dépit de bien des difficultés.

Six mois seulement après la promulgation de la loi contre les crimes (*crimes act*) en 1887, cette loi que le radicalisme reproche tant à M. Balfour, les délits de *boycotting* étaient tombés de 4835 à 2075.

Rien de tout cela n'a refroidi l'ardeur d'opposition de M. Gladstone; de plus en plus il s'est inféodé au parti qui, chaque jour, par la voix de ses représentants les plus accrédités, proclame sa résolution de résister aux lois gênantes. Le *boycotting*, qu'il flétrissait si énergiquement au début, n'était plus en 1887 « qu'une *combinaison* » (comme en Italie), une *manière d'agir exclusive!* « Ce sont peut-être, disait-il à une réunion de pasteurs dissidents chez le docteur Parker, de très mauvaises choses, mais qui peuvent être les *seules armes défensives* d'un peuple pauvre et découragé. » De la pauvreté *actuelle* en Irlande, nous avons démontré l'énorme diminution, grâce aux efforts continuels de toutes les administrations depuis un demi-siècle. Quant au découragement, on a le droit de demander à quoi ont servi, s'il existe réellement, toutes les mesures d'une partialité stupéfiante, que M. Gladstone lui-même a introduites successivement et dont chacune devait apporter une solution finale? Avoir fourni tant d'armes aux mécontents contre le droit et la légalité, et prétendre que les *combinaisons* criminelles sont leurs uniques ressources, c'est condamner sa propre ligne de conduite, plus sévèrement qu'aucun antagoniste. John Stuart Mill, que l'on n'accusera pas d'être réactionnaire et tyrannique, écrivait en 1861 : « Un seul grief réel, celui de l'Église établie, subsiste en Irlande. » Ce grief, M. Gladstone l'a fait disparaître, et depuis, combien de *faveurs*, nous ne disons pas de *justices*, il a fait pleuvoir sur l'île-sœur! Parler aujourd'hui de découragement, c'est aller contre la vérité. Un mécontentement basé sur des erreurs et des convoitises soigneusement entretenues par les politiciens qui en vivent, voilà le fait réel et dont l'Irlande est la première victime.

L'abandon de tous ceux qui mettent la vraie liberté, le respect de tous les droits dans toutes les classes, et les intérêts généraux du pays au-dessus des passions de parti, oblige M. Gladstone à s'appuyer sur les partis extrêmes, à marcher avec eux, à être radical ou à n'être pas; or il veut être, à tout prix. Sa foi illimitée en lui-même, son impérieux besoin d'imposer sa volonté ont désormais l'âpreté des passions de vieillesse, et, pour les satisfaire, il flatte toutes les aspirations, caresse tous les rêves, entretient les espérances les plus subversives. Une seule fois, il s'est arrêté devant une difficulté insurmontable jusqu'ici, la question des huit heures; on en a été si surpris que cet acte d'honnêteté politique élémentaire a été transformé, par ses admirateurs, en acte de vertu sublime, presque surhumaine. Mais, en revanche, que de paroles menaçantes pour le maintien de l'unité dans l'empire! Que d'excitations au manque de loyalisme envers la monarchie et de soumission aux lois

faites par le parlement impérial! Et ce n'est pas seulement à l'Irlande qu'elles s'adressent, c'est à l'Écosse, c'est au Pays de Galles. En cette fin de siècle, où les efforts tendent partout à reconstituer et à resserrer les nationalités, M. Gladstone semble prendre à tâche de détruire celle de son pays, de ce pays qui, séduit par ses talents, entraîné par sa parole et ses promesses, lui a confié plusieurs fois ses intérêts et ses destinées! Que dirait-il si, dans sa chère Italie dont il a tant vanté la reconstitution, un homme situé comme lui élevait la voix pour exciter le Midi contre le Nord, pour soulever la Sicile contre le Piémont? C'est pourtant ce qu'il fait depuis des années, en Angleterre, qualifiant son gouvernement de joug *étranger*. « Je suis heureux, écrit-il un jour à un Écossais, de voir que, dans le manifeste, vous avez fait un pas vers la libre et pleine considération de la question de savoir dans quelle mesure le Parlement actuel et les arrangements du gouvernement répondent aux besoins de l'Écosse. »

Dans une brochure sur « la question d'Irlande », il s'exprime ainsi : « Ce qui n'est pas moins probable, mais encore plus important, c'est que le sens de leur nationalité en Ecosse et dans le pays de Galles, excité par cette controverse, pourra s'étendre plus largement qu'auparavant. Le Pays de Galles et l'Écosse même peuvent se demander si le système existant de confier le maniement de toutes leurs affaires à un corps constitué où l'élément anglais domine dans une proportion aussi écrasante qu'au Parlement d'aujourd'hui, et continuera probablement à dominer, si ce système répond pleinement et en toute justice à ce qu'il y a de différent et de spécifique dans les populations. L'Écosse qui, pendant un siècle et demi, se vit refuser tout réel système représentatif, peut commencer à se demander si, après avoir, au début, éprouvé quelque chose ressemblant à une antipathie sans raisonnement, elle ne s'est pas récemment laissé entraîner à un culte superstitieux ou du moins, à une soumission irréfléchie. »

Ainsi des ruisseaux de sang auront coulé, puis l'apaisement sera venu, les torts auront été si amplement réparés, que l'Écosse sera devenue proverbialement fidèle et dévouée à la monarchie anglaise, pour que, dans un but de parti et d'ambition, un serviteur responsable de cette monarchie cherche à réveiller les mauvaises passions endormies et les souvenirs douloureux du passé, à défaut de prétextes suffisants dans le présent!

Les pernicieux conseils ne se perdent pas plus que les mauvaises semences. L'Écosse et le Pays de Galles, qui n'avaient pas songé à demander des législatures séparées, se mirent à tenir des meetings dans ce but. « On prétend que les Gallois ne sont pas une nation,

s'écriaient leurs orateurs; il n'y a qu'une manière de répondre : c'est de montrer qu'ils en sont une. »

Si donc les instigations de M. Gladstone portaient tous leurs fruits, il n'y aurait plus cette Grande-Bretagne dont tous les sujets (excepté les Irlandais) sont fiers depuis longtemps de s'appeler *Bretons*, car ils se servent de ce terme, « British subjects », bien plus que du mot *Anglais*. A la place du grand et fier empire, se formerait une fédération mal unie de provinces mutuellement jalouses et hostiles. M. Gladstone peut être un très abondant et très brillant orateur; il est moins certain qu'il soit un bienfaisant citoyen. Malgré la répugnance que l'on éprouve à ternir une haute renommée, on ne peut se dissimuler à soi-même que souvent les procédés de M. Gladstone laissent percer une certaine perfidie. « Il ne veut pas s'expliquer; » — « il n'exprime pas d'opinion », mais les sous-entendus qu'il suggère, n'en ont que plus de force. Comment, par exemple, qualifier autrement cette entrée en matière, au sujet d'une discussion nouvelle sur ces fermages sans cesse abaissés pour la *dernière fois*, et toujours déclarés trop élevés, jusqu'à ce qu'on ne les paye plus du tout? C'était en 1886, au début de la session, bien peu de temps après que M. Gladstone eut fait fixer les loyers, pour quinze années au moins, sans que rien pût les faire changer! « Il n'exprimait pas d'opinion, mais la récolte *pourrait* être mauvaise (il parlait le 19 août!) et alors... alors nous savons quelle opinion prévaut en Irlande, dit-il; c'est que, en conséquence des changements dans les valeurs agricoles, il est difficile de maintenir les fermages judiciaires. Ces mêmes fermages qu'il venait d'imposer aux propriétaires! Aussitôt M. Parnell présenta un bill qui réduisait de nouveau les loyers de 50 pour 100. Qu'en serait-il resté? M. Gladstone, accusé à la Chambre d'être devenu le chef des « Nationalistes » (c'était le flatter et lui donner la place de Parnell), répliqua qu'il était *ravi* d'avoir encouragé les Irlandais à espérer la réalisation de leurs *justes demandes*. « En Irlande, ajouta-t-il, la loi n'est pas administrée dans un esprit irlandais, elle est faite par des *étrangers* et se présente sous un *aspect étranger*; nous pouvons enseigner la légalité, mais vous ne pouvez pas assurer l'ordre social en Irlande. »

On répondit à cette invite par le *Plan de campagne* qui persuada aux fermiers irlandais, ou même les força de ne payer qu'une partie de leur fermage fixée par eux, aux agents de la Ligue nationale. M. Gladstone sanctionnait ce que, six ans auparavant, il avait qualifié de confiscation, de spoliation, de rapine, d'attaque contre les fondements de la société. Son lieutenant, M. John Morley, accentuait la nouvelle doctrine en rappelant aux Irlandais que le Parle-

ment de Westminster ne faisait jamais son devoir, à moins qu'on n'exerçât sur lui une pression à laquelle il ne pouvait résister, et que l'Irlande devait faire sentir sa résistance.

Puis, pour faire éclater la sympathie qui l'unissait désormais à M. Parnell, malgré les nouvelles et violentes manifestations de révolte en Irlande, M. Gladstone reçut à Hawarden « le roi sans couronne », accompagné de sa suite, avec tous les honneurs dus à Sa Souveraineté. « Surpris et profondément troublé », M. Bright écrivit à lord Hartington : « Les paroles, les écrits de M. Gladstone et surtout la réception de la députation irlandaise me semblent l'avoir entraîné si loin dans la mauvaise voie, que nous ne pouvons plus espérer de lui une politique modérée. En ce moment ses alliés en Irlande, Dillon, O'Brien et Cie, poussent les choses aux extrêmes, et ni lui ni M. Parnell ne disent un mot pour prévenir ou diminuer la calamité que je crois imminente. »

Ce mot ne fut jamais dit, et l'intimité des deux chefs continua jusqu'aux neuf derniers mois de la vie de Parnell. A cette date s'élevèrent, entre les deux hommes politiques, des dissentiments au sujet du nouveau *home rule bill* que voulait présenter M. Gladstone.

Nous n'insisterons pas sur l'attitude de celui-ci dans la tragi-comédie qui mit fin à la toute-puissance du tribun irlandais. On a beaucoup reproché, en France, à M. Gladstone, sa dureté pour le pécheur. Il n'aurait pu agir autrement, lors même qu'il l'aurait désiré, et, certes, il ne le désira pas. Il n'avait qu'à gagner à la chute de M. Parnell, dont les idées pouvaient toujours se séparer des siennes sur une partie quelconque du programme et dont la suprématie en Irlande mettait obstacle à la sienne. Mais, en outre, l'illustre vieillard est une des plus complètes et des plus admirées personnifications du *cant* anglais. Ses pieuses démonstrations, sincères au fond bien qu'un peu pharisiennes dans la forme, ses emphatiques protestations de dévouement à la vertu ont été, sont toujours pour beaucoup dans le culte que lui a voué son parti. Les dissidents surtout, ces « non-conformistes » dont toute la politique consiste à travailler au *disestablishment* de l'Église autrefois si chère au grand leader, et qui ne peuvent prononcer trois paroles sans qu'une au moins soit tirée de la Bible, se seraient éloignés comme de Satan lui-même, d'un chef capable d'excuser l'ami de Mme O'Shea ; or les « non-conformistes » sont légion en Ecosse et dans le Pays de Galles, sans compter ceux d'Angleterre. On ne mécontente pas à la légère des électeurs si nombreux, d'autant plus forts en cette circonstance, que le clergé catholique d'Irlande, maître inspirateur des votes en son pays, devait naturellement agir dans le même esprit qu'eux. Tout au plus pourrait-on

reprocher à M. Gladstone de ne s'être pas prononcé plus promptement et d'avoir paru attendre le verdict de l'opinion générale. On pourrait aussi se demander s'il ignorait une situation que *tous* les amis et principaux partisans de Parnell connaissaient depuis des années et s'il avait voulu, dans l'intérêt de la cause, bénéficier du mystère dont s'enveloppait le chef irlandais. Quoi qu'il en fût, quand le scandale eut éclaté, M. Gladstone déclara, au bout de quelques jours, qu'il se retirerait du débat plutôt que de rester l'associé d'un homme qui avait violé le sixième commandement. Le schisme qui se fit dans le parti est présent à toutes les mémoires; le mariage de M. Parnell avec Mme O'Shea n'y changea rien, car bien des gens, les violents surtout, éprouvaient du soulagement à se sentir débarrassés d'un chef absolu, dont la volonté n'admettait pas un instant le partage dans l'autorité. Bientôt la mort mit fin aux souffrances du roi découronné, mais sans rétablir l'union et la concorde parmi ses anciens sujets.

Quant à M. Gladstone, il se prépara à la nouvelle lutte que les années, en s'écoulant, allaient forcément ranimer; il redoubla d'efforts pour faire pénétrer dans les masses indifférentes l'idée qui désormais primait chez lui toutes les autres : faire de l'Irlande un centre autonome, de plus en plus séparé de la Grande-Bretagne. En cela comme en tout, les idées de M. Gladstone ont subi une transformation complète. L'acte d'Union, qu'il qualifiait autrefois de *splendide*, était devenu en 1886, après la conversion aux théories de M. Parnell, des nationalistes et des *land-leaguers* un acte de *bassesse* et de *coquinerie!* [1] (*blackguardism.*)

Comment s'était opérée cette métamorphose dans l'opinion du législateur, il l'expliquait l'année suivante, en exhortant ses compatriotes à étudier l'histoire de l'Irlande : « J'ai, disait-il, fait de mon mieux *depuis quelque temps* pour connaître les vicissitudes passées de l'infortuné pays, et j'en sais *juste assez* maintenant pour comprendre que mon savoir est des plus imparfaits, pour avoir un aperçu de la grandeur et de la complexité de la tâche. » Ainsi donc depuis vingt ans M. Gladstone légiférait pour l'Irlande, s'attaquait à son système agraire, le plus ardu de tous les problèmes, en complète ignorance de son passé! Après cet étrange aveu, on conçoit que les meilleurs amis de M. Gladstone lui reprochent sa témérité.

[1] Lettre à M. Leveson-Gower.

XXXIII

M. GLADSTONE HOMME DE LETTRES

Nous n'avons jusqu'ici touché qu'incidemment, et surtout au point de vue politique et religieux, aux travaux littéraires de M. Gladstone; c'est pourtant une des phases de sa vie si remplie qui mérite d'appeler l'attention, car elle met en lumière l'activité prodigieuse de cette riche nature, la diversité de ses goûts, l'étendue de son érudition, son amour sincère et constant pour toutes les belles manifestations du génie humain et son extraordinaire puissance de travail. En même temps, elle fait connaître et apprécier les qualités et les défauts de sa nature intellectuelle, les ressorts qui font mouvoir sa pensée et ses sentiments, l'ardeur de certains enthousiasmes et certaines défaillances de jugement, une ingéniosité dans les théories qui va jusqu'au paradoxe, une subtilité dans les hypothèses qui approche du pathos, une argumentation souvent plus spécieuse et passionnée que juste et impartiale, enfin, une facilité dangereuse et une surabondance auxquelles il succombe dans ses écrits comme dans ses discours, ce qui rend la lecture de ses œuvres laborieuse, lors même qu'elle est intéressante. Ainsi que l'a dit son panégyriste, M. Barnett Smith, « on est stupéfait du nombre infini de sujets qui ont fixé l'attention de M. Gladstone, mais on ne reçoit pas de ses essais cette lumière éclatante et pure que les plus grands critiques ont le privilège de répandre sur les sujets et les hommes qu'ils interprètent. Si ces écrits sont souvent vigoureux, ses phrases heureuses et bien tournées, il n'a pas un style distinct, personnel, comme celui d'un Macaulay, par exemple. »

D'autres lui ont imputé « un manque absolu d'imagination, grâce auquel il rassemble des vérités par induction, plutôt qu'il ne les conçoit et les réalise, arrive par des raisonnements plus ou moins subtils à des conclusions plus ou moins plausibles, plutôt qu'il ne perçoit de grandes idées avec cette puissance de divination qui fait le génie d'un Newton ou d'un Gibbons ».

Si les écrits de M. Gladstone ne sont pas destinés à laisser des traces profondes dans l'ordre des idées générales, intéressantes pour tous, ils seront toujours curieux à consulter pour quiconque voudra se rendre un compte exact de cette organisation complexe.

Nous avons dit quel retentissement avaient eu ses brochures, ou plutôt ses pamphlets politico-religieux : *l'Eglise et l'Etat*, *les Décrets du Vatican*, *Ritualisme et Vaticanisme*, *les Prisons de Naples*, *les Atrocités bulgares*. Toutes sont œuvres de passion et,

venant à l'heure psychologique, ont agité l'opinion; ce n'est pas de l'histoire.

Dans l'ordre d'idées purement littéraire, c'est surtout Homère, ce sont les problèmes inséparables de son nom qui ont absorbé la plus grosse part des préoccupations intellectuelles de M. Gladstone. Certes, il n'est resté indifférant devant aucun des beaux génies de l'antiquité ou des temps modernes; il a suivi avec amour, en Italie, les traces de Virgile, d'Horace, de Catulle, de Dante, du Tasse, de Manzoni, spécialement de Dante, qui tient la seconde place dans son admiration; il a traduit avec talent des fragments de leurs œuvres, mais c'est la Grèce et Homère qui se sont emparés le plus fortement de son imagination, qui ont ouvert le champ le plus vaste à ses recherches, à ses méditations, à ses théories, en poésie, en histoire, en géographie, en ethnographie, en religion antique. Son enthousiasme pour ce qu'il appelle l'*homérologie*, ne s'est jamais refroidi. On peut donc comprendre avec quel intérêt passionné il visita les îles grecques et parcourut des sites aussi familiers à son érudition que sa terre natale l'est aux souvenirs de sa propre vie. Un bref sommaire des conclusions auxquelles il est arrivé sur l'histoire personnelle d'Homère et l'analyse de ses poèmes épiques se trouvent dans un des précis de littérature publiés en 1878 par l'éditeur Macmillan.

L'année qui précéda sa mission aux îles Ioniennes il avait publié : *Place d'Homère dans l'éducation classique et les recherches historiques*. L'année suivante (1858), parurent : *Etudes sur sur Homère et la période homérique;* puis, en 1869 : « *Juventus mundi* », *les Dieux et les Hommes de l'époque homérique;* en 1876, à ce moment de sa vie où il annonçait vouloir consacrer la fin de son existence à son salut et aux lettres, il produisit : *le Synchronisme homérique* et *Recherches sur l'époque et le lieu de naissance d'Homère;* enfin, en 1890, *Indications pour l'étude d'Homère*.

En général, les critiques compétents ont été sévères dans leurs appréciations des théories et des conclusions de M. Gladstone, tout en rendant pleine justice à ses efforts et à l'activité extraordinaire de son esprit; à son goût sincère pour des études qui contrastent si étrangement avec la direction qu'il a donnée à sa vie; à l'étonnante somme de labeur qu'il s'est imposée de son plein gré, et qui, malheureusement, semble avoir eu pour résultat de charmer ses jours (c'est déjà beaucoup), plutôt que d'élucider dans une mesure considérable, des questions débattues plus ou moins vainement, depuis des siècles.

M. Gladstone croit en la personnalité d'Homère et n'admet pas

les théories allemandes et autres qui veulent que l'*Iliade* soit une compilation de ballades dues à différents auteurs et non l'œuvre d'un seul esprit. « Il y a, dit-il, dans les poèmes d'Homère, ce que j'appellerai une unité d'atmosphère qui, selon moi, n'a jamais été l'œuvre d'un faussaire ou d'un imitateur. » Il pense qu'Homère, dont le nom ne représente peut-être pas celui du poète, mais un terme générique signifiant *auteur*, produisit ses poésies, une génération ou deux après la guerre de Troie, quand les témoins de l'événement ou leurs enfants pouvaient l'entendre. Sur le lieu de sa naissance, Scio ou tout autre, il ne se prononce pas et n'attache au fait qu'une importance secondaire, tandis qu'il considère l'étude de ses œuvres comme une nécessité absolue pour comprendre l'esprit grec, qui a été l'un des principaux facteurs dans la vie civilisée du monde chrétien.

C'est surtout la corrélation que M. Gladstone a voulu établir entre les poèmes d'Homère et les Écritures saintes, qui a surpris ses critiques et exercé leur sévérité. Il a cherché les principes cachés de la croyance des anciens Grecs, lorsque déjà les grandes divinités pélasgiques avaient été remplacées par celles de l'Olympe destinées à régner pendant tant de siècles.

Comparant les poèmes d'Homère aux Écritures sacrées de l'Ancien Testament, M. Gladstone déclare qu'ils ne peuvent rivaliser avec ces dernières, en ce qui touche le grand et incomparable code fondamental de vérité et d'espérance, mais il explique comment, selon lui, les uns peuvent être regardés comme le supplément des autres, parce qu'ils dépeignent avec une vérité absolue notre nature tout entière, le cercle complet de l'action et de l'expérience humaine, à une époque beaucoup plus analogue à celle des patriarches qu'à toute autre.

Selon notre auteur, la tradition hébraïque, l'attente d'un Sauveur à la fois humain et divin, se répandant par le monde à mesure que les familles et les contemporains des patriarches se dispersaient, favorisa le principe anthropomorphique et posa la base du système complet en unissant la gloire des attributs divins à la forme de l'homme. La croyance familière de l'entretien de Dieu avec les patriarches fut aussi favorable à ce même principe qui exige une forme se rapprochant du type humain. Loin de sa source, le courant se corrompit et la religion devint mythologie.

Aux yeux de M. Gladstone, Homère est un voyant, un prophète qui a composé ses poèmes pour rendre les hommes meilleurs, et les Grecs sont un second peuple choisi de Dieu. « Comme les Hébreux, ils ont une place marquée, distincte dans un sens spécial et supérieur : l'éducation et la préparation de la race humaine pour l'Évangile ! »

Cette préparation évangélique repose sur deux principes : l'un *humanistique*, qui leur a inspiré la pensée de représenter leurs divinités sous la forme humaine; le point culminant de ce principe est personnifié dans Apollon, l'un des types de l'incarnation du Sauveur!

Le second principe est le développement d'excellence physique et morale accordé aux Grecs, afin d'élever la nature universelle de l'homme au niveau qui devait lui être assigné comme créature et enfant du Créateur, son Père.

Tout cela, et bien d'autres choses (la ceinture d'Iris représentant l'arc-en-ciel, par exemple), avait si complètement échappé aux critiques de tous les temps, qu'on ne peut s'étonner si les idées de M. Gladstone furent reçues avec un sourire de surprise et de scepticisme. La jeunesse seule fut séduite par la nouveauté de la doctrine. Les critiques sérieux s'exprimèrent avec les égards dus à la situation, au courage, à la bonne foi de l'auteur, à son intrépidité, à son amour « pour le prince des poètes », amour si passionné qu'il a fait dire à ce compatriote de Shakespeare : « Il n'y a pas d'autre auteur de qui l'on puisse dire que l'étude de son œuvre n'est pas seulement une question de critique littéraire, mais une étude complète de la vie sous tous ses aspects... » Passer de l'étude d'Homère aux affaires ordinaires du monde, c'est quitter un palais enchanté pour la lumière froide et grise d'un jour polaire.

Les égards, toutefois, n'empêchèrent pas des jugements, en général sévères, basés pour la plupart sur ce fait que l'auteur avait fondé tous ses arguments principaux sur ce principe erroné que le texte était strictement exact, de sorte que le caractère illusoire des prémisses avait réagi sur les conclusions.

Aux études sur Homère, il faut ajouter un article, dans la *Quarterly Review*, sur l'*Iliade* de Lachmann; un autre, daté de 1877, sur « les États d'Ulysse », et la préface écrite pour la *Mycène* du docteur Schliemann. M. Gladstone est d'avis que le site de Troie a été vraiment découvert par cet explorateur, grâce à ses fouilles à Hissarlik.

Si considérables que soient ses études sur les immortels poèmes grecs, elles ne représentent qu'une partie du labeur littéraire de l'homme d'État. Nous avons dit combien il a été et est encore infatigable dans sa collaboration aux revues. Il aborde tous les sujets, pour ainsi dire, sans exception. Il a, comme il le dit, glané parmi ses écrits si divers, exclu les essais de nature strictement classique ou de controverse et réuni en sept volumes ceux qu'il a choisis. Combien il pourrait grossir ce nombre s'il rassemblait ses incalculables communications aux journaux! Ses principaux discours for-

ment, ainsi que nous l'avons indiqué, dix autres volumes. Il ne faut pas oublier non plus quelques traductions entreprises, pour la plupart, avec la collaboration de son beau-frère, lord Lyttelton.

Nous reproduisons volontiers le jugement porté sur ces productions diverses par M. G. R. Emerson, biographe très bienveillant, mais dont l'admiration ne va pas, comme celle de M. Barnett Smith, jusqu'au fetichisme aveugle. « M. Gladstone, dit-il, est toujours érudit, instruit, exact (ceci est fort discutable et discuté), maître en toutes les formes de composition, mais il paraît manquer de l'instinct supérieur, de la susceptibilité d'émotion, de la maîtrise inconsciente en matière de langage, comme instrument de la pensée, qui distingue l'écrivain vraiment grand. Dans ses écrits comme dans ses discours, il y a l'abondance, la force, les ornements rhétoriques, mais peu d'imagination et peu de ces phrases qui traversent les siècles, lumineuses comme le cristal, pénétrantes et vigoureuses. »

L'un des secrets de l'influence exercée par M. Gladstone sur ses auditeurs, c'est, nous assurent ses panégyristes, l'ardeur de ses convictions. Peut-être, mais ses convictions ont tant varié, qu'il faut posséder la même disposition kaléidoscopique ou une heureuse ignorance pour les partager toutes. Quant à la sûreté de son jugement, comment la concilier avec ces variations perpétuelles? Au reste, nous n'en donnerons qu'un exemple qui nous paraît concluant. Dans un article publié par la *Revue* d'Édimbourg, et traitant de la guerre franco-allemande, se trouve l'appréciation suivante de notre époque : « Le plus grand triomphe de notre siècle, triomphe remporté dans une région plus élevée que celle de la vapeur et de l'électricité, sera celui du principe du droit public comme principe dominant, gouvernant la politique européenne; ce sera l'héritage commun et précieux de tous les pays, bien supérieur à l'opinion passagère d'aucun d'eux. »

Le siècle du droit public, ce siècle qui aura vu le démembrement de la Pologne, la spoliation du Danemark, la suppression du Hanovre, le dépouillement de toutes les autonomies germaniques au profit de la Prusse et, suprême iniquité, l'asservissement de l'Alsace-Lorraine! le siècle où l'on aura entendu sans frémir, accepté sans révolte, cet axiome : « La force prime le droit! »

Si le dogme de l'infaillibilité gladstonienne résistait à cette évidence, il serait trop facile d'en trouver mille autres dans l'œuvre de celui que certains de ses compatriotes appellent « l'Ulysse de l'Angleterre! »

XXXIV

M. GLADSTONE « AT HOME »

La somme énorme de travail que représente l'œuvre écrite et parlée de M. Gladstone, aurait été irréalisable sans des habitudes de régularité, d'ordre intellectuel auxquelles il a été immuablement fidèle. C'est à Hawarden surtout et pendant les mois ou les années de repos relatif, dans les intervalles de ses grandes batailles politiques, qu'il a produit la majeure partie de ses œuvres; c'est là son vrai « home »; c'est là que se trouve cette bibliothèque immense qui a fini par empiéter sur tout le reste du château. En 1891, M. Gladstone entreprit de ranger ses livres d'après le système qui lui parut le meilleur; selon son habitude, il voulut que le public profitât de ses idées, et il les exposa dans le *Nineteenth Century*. Il trouva le moyen de ranger systématiquement *vingt mille* volumes dans deux pièces, vastes il est vrai. Mais le flot suivait le flot, les caisses, les ballots arrivaient toujours; on n'osait plus les ouvrir, ne sachant comment disposer du contenu; une annexe en fer fut construite pour donner asile à d'autres milliers de volumes. On dit que leur propriétaire a l'intention de fonder une bibliothèque publique dont cette construction sera le point de départ. Dans l'ancienne comme dans la nouvelle installation, la place de chaque livre a été désignée par M. Gladstone, et il éprouve rarement la moindre difficulté à trouver ce qu'il cherche; c'est encore un des résultats de sa merveilleuse mémoire. La collection est riche en ouvrages contemporains et en littérature courante, plus encore en ouvrages classiques et théologiques; ceux qui ont rapport à Homère, à Dante et à Shakespeare, ses trois grands cultes, sont très nombreux. Dans la bibliothèque de Hawarden sont placées trois tables dont l'une est occupée par Mme Gladstone; des deux autres l'une est réservée pour la correspondance, la troisième pour les travaux littéraires du maître. Dans les profondes embrasures des fenêtres sont des faisceaux de cannes, des haches et divers objets offerts à différentes époques.

A travers la pièce sont dispersés des bustes, des portraits gravés d'amis et de collègues parmi lesquels on remarque Sydney Herbert, le duc de Newcastle, Canning, Tennyson, le grand poète qui vient de s'éteindre, l'ami de jeunesse et de toute la vie, que les métamorphoses successives de l'homme politique avaient attristé et vers la fin refroidi. « Le Temple de la paix », comme on appelle la bibliothèque à Hawarden, est toujours ouvert aux hôtes de la maison qui désirent lire tranquillement.

La correspondance est en très bon ordre, ainsi que les documents officiels et les *memoranda*. Pendant bien des années, ces documents, dont les premiers remontent à soixante ans au moins, furent accumulés dans diverses armoires en bois, disséminées un peu partout. Si le feu avait pris dans cette antique demeure, des pièces du plus haut intérêt historique auraient été détruites. Aujourd'hui elles sont en sûreté dans l'édifice octogone, dont le maître est très fier.

La routine quotidienne de cette vie si occupée est bien connue. M. Gladstone se lève à sept heures, se rend à l'église, rentre déjeuner et, jusque vers deux heures, s'absorbe dans sa correspondance et ses travaux les plus sérieux. C'est pendant ces heures de recueillement qu'il préparait autrefois ces budgets romantiques qui exerçaient sur lui une sorte de fascination. Dans un moment de franchise il disait : « Je trouve aussi difficile de sortir du pouvoir que d'y entrer. Pendant neuf ou dix mois de l'année, je suis prêt à m'en aller, mais pendant les deux ou trois qui précèdent le budget, je commence à sentir la démangeaison de le manipuler. »

C'est facile à concevoir; c'était son chef-d'œuvre de prestidigitation politique!

Après le lunch, M. Gladstone écrit et lit encore pendant une heure; puis il fait une longue promenade et en rentrant se remet à sa table où il prend une tasse de thé; souvent, après le dîner, il lit jusqu'à onze heures, à moins qu'il ne s'abandonne aux joies du trictrac, son jeu favori. Il estime fort les échecs, mais trouve le jeu trop lent et trop excitant pour le cerveau. Il aime beaucoup la musique et comme plusieurs personnes de sa famille l'ont cultivée avec succès, il est aisé de le satisfaire à ce sujet [1].

En ces dernières années la famille de M. Gladstone l'a dissuadé de se livrer à son exercice de bûcheron dangereux pour le cœur à son âge; cependant il y revient de temps à autre, sans doute pour se bien prouver à lui-même qu'il est toujours jeune!

La sollicitude la plus vigilante entoure l'illustre vieillard; lui éviter des fatigues inutiles ou des émotions désagréables est pour les siens le premier, le plus doux des devoirs. Sa femme et sa fille dépouillent la plus grande partie de sa correspondance, dont un dixième à peine passe sous ses yeux. On le sait très jaloux de sa popularité, très facilement affecté par la critique et l'on éloigne soigneusement de lui les écrits qui pourraient lui déplaire. Mme Gladstone va même jusqu'à interdire les discussions de nature à l'irriter.

On raconte qu'un soir, à dîner, une grande dame s'étant permis

[1] Les détails qui précèdent sont empruntés à une communication faite au *Daily Graphic* par un voisin de M. Gladstone.

d'entamer un débat avec son hôte, alors au pouvoir, reçut ce mot que la maîtresse de la maison lui fit passer : « On ne discute pas avec le premier ministre! »

Malgré cette susceptibilité, M. Gladstone n'en est pas moins vu à son grand avantage dans son intérieur. Sa vitalité extraordinaire, l'intérêt qu'il prend aux moindres choses, répandent la vie et l'animation partout où il est. « Hospitalier, courtois, il a conservé les manières un peu cérémonieuses d'autrefois, nous dit M. Russell; aux jeunes et aux vieux, aux hommes et aux femmes, il fait la politesse de paraître admettre qu'ils sont à son niveau et suffisamment éclairés pour pouvoir le suivre et le comprendre. Ses manières envers ses inférieurs intellectuels sont même drôles à force d'humilité. Il consulte, interroge avec déférence, discute là où il aurait parfaitement le droit d'imposer son opinion et cherche avidemment des lumières auprès de véritables enfants. » Ce serait le cas de dire en langage familier : Ne vous y fiez pas! car pertonne n'a plus conscience (et c'est bien légitime) de sa supériorité et n'est plus disposé (ce qui l'est peut-être moins) à concevoir une haute opinion de ceux qui lui rendent hommage.

Sous ce rapport, Hawarden a dû lui procurer de douces émotions. On sait que M. Gladstone, qui a manqué une de ses nombreuses vocations, en n'étant pas *clergyman*, lisait régulièrement jusqu'à ces derniers temps les répons et quelquefois l'épître, le dimanche, à l'église paroissiale dont son fils est pasteur. Ce jour-là, des trains de plaisir amenaient une foule curieuse de tous les pays environnants, les routes étaient noires de monde; les paroissiens, obligés d'aller chercher un refuge dans les chapelles du voisinage, en furent tellement incommodés, qu'enfin le vicaire amateur cessa de faire résonner ses accents sonores sous la voûte de son temple.

L'empressement du public le dimanche, joint aux représentations sylvaines du ministre-bûcheron, avait si profondément troublé le repos du châtelain et mis en tel danger les fougères de ses ombrages, que malgré le soin et l'amour de sa popularité, il se vit contraint d'annoncer, en 1891, que, pendant les grandes vacances d'été, les grilles de son parc seraient fermées. Néanmoins il arrive parfois qu'une compagnie joyeuse, ignorant la nouvelle consigne, se présente aux portes. On ne veut pas la désappointer, et l'infortuné grand homme est forcé ou de s'enfermer, ou de braver l'enthousiasme importun des excursionnistes. Belle occasion de méditer sur les inconvénients de la gloire et le fardeau des grandeurs!

A tout prendre et malgré quelques exhibitions regrettables, Hawarden est le cadre le plus favorable à la figure dont nous essayons de faire le portrait.

La vie familiale, la pureté des sentiments de l'homme privé, la fidélité à la pensée religieuse qui court comme un fil d'or à travers toute la trame d'une existence si complexe et si mélangée, le dédain des intérêts vénals, voilà les beaux côtés du caractère et de la carrière de M. Gladstone. Si sa religion manque de simplicité et d'humilité, elle est sincère. Si sa situation de fortune lui a permis d'être désintéressé, il n'en a pas moins négligé pendant assez longtemps ses affaires personnelles pour se sentir, à un certain moment, obligé, surtout dans l'intérêt de sa nombreuse famille, de réduire son grand train, de quitter sa fastueuse résidence du Regent's Park, qu'il occupait depuis dix-huit ans et d'en prendre une beaucoup plus modeste; là, ne pouvant plus loger les collections d'objets d'art dont il avait fait sa récréation, sinon avec un goût très sûr, du moins avec une véritable jouissance, il n'hésita pas à s'en défaire par une vente publique.

Si ce fut une épreuve, elle fut partagée par la femme intelligente et courageuse qui lui a voué un culte et qui a voulu sa part de toutes les vicissitudes comme des joies et des triomphes. Le 25 juillet 1889, on célébrait le cinquantième anniversaire de cette union qu'on pouvait appeler en toute vérité « un mariage d'or ». Le *Sursum corda* qu'on chanta à l'église avait assurément un écho dans ces deux cœurs.

Les témoignages de respect et d'affection affluèrent; l'un des plus touchants fut certainement la lettre suivante du grand chrétien qui se nommait Henry Manning et ne croyait pas, comme tant d'autres, que la différence de croyance dût rompre à jamais les amitiés.

« Chère Mme Gladstone,

« Lors de notre dernière rencontre, vous m'avez dit : Je n'oublie pas les jours d'autrefois. En vérité, je puis en dire autant. Donc au milieu de tous ceux qui vous féliciteront sur le cinquantième anniversaire de votre vie de famille, je ne peux rester silencieux. De mes rives tranquilles, je vous ai suivis tous deux sur la mer des tumultes publics. Vous savez combien j'ai été près d'approuver William dans sa carrière politique, surtout en ce qui touche l'Irlande depuis vingt ans. J'ai vu aussi vos œuvres de charité pour le peuple, œuvres dans lesquelles, vous le savez, je sympathise de tout cœur avec vous. Ils sont rares ceux qui célèbrent un jubilé comme le vôtre, et combien peu de nos anciens amis et compagnons vivent encore!

« Nous avons eu une longue montée sur ces 80 degrés, car même vous ne restez pas loin en arrière et j'espère « que nous ne « briserons pas la cruche à la fontaine. » Je m'émerveille de votre activité et de votre résistance à ce temps (la chaleur de juillet).

Que toutes les bénédictions soient sur vous deux jusqu'à la fin. Croyez-moi toujours à vous affectueusement.

« Henry, E. card. Manning. »

En ce jour si plein d'émotions et de souvenirs, M. Gladstone ne voulut pas que l'on contristât la souveraine dont il a cependant diminué le rôle et peut-être ébranlé le trône. Il alla plaider à la Chambre en faveur de la liste civile que M. Labouchère voulait faire réduire et revint triomphant reprendre sa place au foyer.

XXXV

CONCLUSION

Nous aimerions conclure sur ce consolant tableau d'un intérieur si digne de tous les respects, mais il nous faut jeter un regard d'ensemble sur la longue vie que nous avons essayé de faire connaître et aussi sur l'avenir encore incertain que le vote de juillet 1892 réserve peut-être à l'homme d'État et à son pays.

Il y a cent ans, la révolution française battait son plein, et l'Angleterre, qui l'avait d'abord accueillie avec sympathie, commençait à s'en effrayer beaucoup. Elle sentait confusément dans le peuple, plus clairement dans les classes supérieures, que le détroit ne serait pas une barrière pour les idées, qu'un élément dangereux à l'ordre de choses sur lequel s'étaient fondées sa force et sa puissance modernes allait pénétrer chez elle, s'infiltrer dans les assises et les murailles de l'édifice politique et social élevé par elle pendant le cours des siècles et l'ébranler, sinon le détruire. Toutefois elle ne s'attendait pas à ce que l'œuvre de transformation marchât si vite; elle ne prévoyait pas qu'un siècle plus tard, le pays conservateur et aristocratique par excellence serait presque aussi profondément révolutionné que la France elle-même. Une des qualités distinctives du peuple anglais, une de ses forces et de ses sauvegardes, avait toujours été la lenteur avec laquelle il se préparait aux grandes crises. « Regardez avant de sauter » avait toujours compté parmi ses maximes favorites. Quelques hommes sont venus qui ont bouleversé ses habitudes, forcé son génie, qui l'ont entraîné dans les aventures, qui ont agité les ondes populaires et fait monter à la surface tout ce que leurs profondeurs recelaient de convoitises et d'appétits dont elles-mêmes avaient à peine eu conscience jusque-là. Alors se sont répandus dans l'atmosphère politique et sociale, les miasmes délétères qui menacent toutes les sociétés européennes et auxquelles l'Angleterre avait paru devoir échapper plus longtemps que les autres pays. En un laps de temps remarquablement court

dans la vie d'un peuple, les revendications illégitimes et subversives du radicalisme socialiste et anarchiste ont succédé aux aspirations légitimes d'une liberté sage et pondérée; la démocratie, bien près de devenir la démagogie, a tout envahi, a sapé toutes les anciennes institutions, a détruit l'un des grands partis politiques dont l'histoire d'Angleterre atteste les précieux services, a remplacé le gouvernement du choix par celui du nombre, de l'intelligence par celui de la force ignorante et brutale, en un mot a doté l'Angleterre de tous les bienfaits et de tous les dangers révolutionnaires dont nous jouissons sur le continent.

Au nombre des hommes qui ont accéléré la marche des événements par une surexcitation en partie factice, M. Gladstone occupe incontestablement le premier rang. Mêlé à tous les mouvements, il a voulu les diriger, et c'est lui qui a été entraîné par eux. Soit qu'il espérât les enrayer au moment dangereux, soit qu'il craignît de compromettre son autorité de chef, il a toujours avancé plus loin, plus rapidement, emporté par la vitesse acquise, poussé par les forces qu'il avait déchaînées. En touchant à tout il a tout ébranlé; il a, comme le lui avait prédit son ami Wilberforce, travaillé à détruire tout ce qui lui était le plus cher, à mettre en péril cette Église, dont il se dit encore le fils le plus respectueux, ce trône, « le plus illustre du monde », écrivait-il au pauvre jeune duc de Clarence, mort récemment, l'unité de cet empire, qui, dit-il, fait partie de sa vie, de sa chair et de son sang, cette Chambre des lords, qui est un des rouages indispensables de la constitution et qu'il respecte, s'il faut en croire M. Russell; il a excité l'antagonisme des classes comme on ne l'avait jamais fait en Angleterre, porté atteinte aux principes sur lesquels repose la propriété et semé la discorde à pleines mains en prêchant toujours la concorde et la charité. Par amour du pouvoir, il a divisé pour régner; par une confiance illimitée en lui-même, il a cherché tous les moyens d'imposer ses idées; par impatience de la contradiction il est allé plus loin qu'il ne le prévoyait et ne le désirait peut-être. Car nous ne doutons pas que ses intentions n'aient été souvent bonnes et généreuses. Facilement optimiste, il a pensé, comme tous les dompteurs, rester le maître des forces qui rampaient devant lui. Mais elles se sont bientôt dressées menaçantes, et c'est lui qui a dû les suivre. Abandonné par les troupes d'élite qui, d'abord, l'avaient fidèlement secondé, il s'est créé une armée plus nombreuse, mais très inférieure, au moyen de la réforme électorale, en persuadant à des masses parfaitement indifférentes jusque-là, surtout dans les campagnes, que le bulletin de vote était l'objet de leur plus cher désir et serait la clef qui leur ouvrirait un paradis terrestre. D'homme

d'Etat il s'est fait démagogue et tribun, et pour réussir en ce nouveau rôle, ses défauts l'ont servi autant que ses brillantes facultés. La foule ignorante ne discerne pas ce qu'il peut y avoir de redondant et de banal dans une élocution surabondante, de vide dans les phrases à effet, de faux dans les jugements, d'erroné dans l'énoncé des faits; elle admire de confiance; elle admet naïvement les protestations, les promesses, surtout si l'orateur est sympathique d'aspect, de voix, de geste, vibrant, vivant, exubérant, optimiste, plausible comme l'est M. Gladstone, prêt à tout promettre, quitte à voir plus tard. Chez la foule, le sentiment l'emporte sur la réflexion, et la vue seule de ce vieillard extraordinaire, rompu à toutes les habiletés oratoires, qui peut en appeler à un long passé en le présentant sous le jour le plus favorable selon les circonstances, parler avec émotion « d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint », ou plutôt qui s'éteindrait si elle ne s'était tracée une dernière tâche à laquelle elle consacrera ses dernières forces, cela seul, disons-nous, suffirait pour assurer au « grand vieillard » les applaudissements et les votes.

Mais ce n'est là qu'un de ses nombreux atouts. On a vu, par ses récents discours à Newcastle et à Edimbourg, quelles espérances il encourageait chez les Irlandais, les non-conformistes, les ruraux, dans le parti ouvrier, chez les enthousiastes de gouvernement local, voire même chez les socialistes qui voient aujourd'hui deux des leurs, MM. Asquith et Acland, dans le ministère. Il est vrai qu'il y a tant de formes de socialisme, que sir William Harcourt a pu dire sans être trop paradoxal : « Socialistes ! nous le sommes tous ! »

Pour le moment, tout le monde espère, sans en excepter les conservateurs et les libéraux raisonnables qui voient, dans la multiplicité des programmes, la pierre d'achoppement sur laquelle tombera peut-être leur adversaire.

M. Gladstone a conduit l'empire britannique au bord d'un précipice qui est l'inconnu. La halte de 1886 à 1892 n'aura-t-elle servi qu'à retarder le déluge pour un instant? Le torrent radical emportera-t-il ce qui reste de la vieille constitution anglaise? Qui pourrait le dire!

Le premier coup porté par lord Grey et les whigs en 1832 n'avait en apparence rien d'inquiétant. La réforme se faisait au profit d'une bourgeoisie riche, éclairée, ne demandant qu'à multiplier et resserrer les liens qui l'unissaient déjà à l'aristocratie, liens nombreux, car on sait avec quel soin intelligent la noblesse anglaise s'est appliquée depuis longtemps à absorber le meilleur de la classe moyenne. Parler aujourd'hui d'une aristocratie féodale en Angleterre, c'est ignorer de quels éléments elle se compose. Assu-

rément les titres historiques n'y sont pas rares, mais en somme elle représente la richesse acquise par le travail bien plus que les traditions féodales pures. Le sang bourgeois, en empêchant le sien de s'appauvrir ou de s'épuiser, lui a infusé l'intelligence des conquêtes modernes, sans lui faire perdre les qualités d'esprit et de jugement qui appartiennent forcément aux hommes habitués à traiter les affaires du pays à un point de vue plus haut, plus compréhensif et plus indépendant que celui des élus de la faveur populaire. M. Gladstone se dit encore parfois l'élève de Robert Peel; se rappelle-t-il certain discours de son maître, prononcé à Glasgow et dont voici la péroraison?.. « Quand vous aurez affaibli ou aboli la Chambre des pairs, combien de temps pensez-vous que survivra le privilège de la monarchie héréditaire? Je vais vous le dire; il survivra juste aussi longtemps que les privilèges et les prérogatives de la monarchie pourront être des instruments utiles et des outils dans les mains de la démocratie, destinée, selon vous, à passer triomphante sur les ruines de la Chambre des lords! »

Est-ce à cela que vise M. Gladstone? Pas encore peut-être, mais souvent les leaders populaires sont dépassés par leurs troupes. Et l'Angleterre, qu'en pense-t-elle? On a le droit et même le devoir, car c'est la vérité, de dire que jusqu'ici l'hostilité envers la Chambre haute n'existe que dans une minorité ultra-radicale, que le pays est encore assez sage pour comprendre la nécessité absolue d'un pouvoir modérateur, et les dangers mortels que ferait courir à la vraie liberté la dictature d'une Chambre unique, ou seulement trop prépondérante.

Cette prépondance, les divers *reform bills* ont eu pour but de l'augmenter. Celui de 1884 l'a transférée des classes supérieures aux artisans et aux laboureurs, et déjà bien des résultantes se sont dégagées de ce fait; déjà l'on peut constater que l'on est plus divisé par les intérêts et les préjugés de classe et de parti; que l'esprit de critique et de mécontentement se manifeste plus largement, en dépit des concessions arrachées; que l'homogénéité d'opinions et d'aspirations n'a jamais été moindre que depuis le jour où le nombre et la nature des prétentions ont pu augmenter sans obstacle; d'autre part, on voit que la nécessité de s'adresser à des masses plus considérables d'électeurs a fait surgir un plus grand nombre d'orateurs sérieux, de députés assidus, diminué celui des hommes politiques dilettanti et des machines à voter; mais en même temps on reconnaît que la cohésion et la discipline des partis s'affaiblissent et que l'esprit et le ton des Communes vont s'abaissant de plus en plus. En 1884, M. Gladstone se plaignait des atteintes portées à la liberté et à la dignité des débats; on aurait pu lui

répondre en termes familiers : A qui la faute? Espérez-vous, Monsieur le ministre, que le parti ouvrier et les révolutionnaires irlandais vous enverront des représentants aussi respectueux de la forme, aussi patients, aussi courtois, aussi maîtres de leurs emportements que les fils cadets de lords ou les gradués d'Oxford et de Cambridge? A toutes les époques on a pu reprocher des violences, des écarts de langage, des attaques vulgaires, l'oubli momentané des règles de la courtoisie à quelques natures exceptionnellement irascibles et promptes à s'exaspérer dans l'ardeur de la discussion; mais jamais, avant la dernière réforme radicale, ces écarts n'avaient été érigés en système, avec l'intention avouée sans honte de changer les débats du Parlement en querelles de taverne, et même de les rendre impossibles. C'est un mal qui exigera des remèdes énergiques si le gouvernement parlementaire n'est pas destiné à devenir une lugubre plaisanterie.

Une autre conséquence de la résolution démocratique imposée à l'Angleterre, sera probablement le changement plus fréquent d'administration, en supposant que le parti radical laisse vivre les autres.

On ne reverra donc probablement pas ces longues périodes de gouvernement qui mettaient le pays sous l'influence whig avec les Walpole, ou tory avec les Pitt. Si elles avaient leurs inconvénients comme tout ce qui est humain, elles donnaient à la direction des affaires une force et une stabilité dont les avantages étaient grands. Mais les démocraties sont capricieuses, aiment à changer pour le plaisir de changer. L'Angleterre vient d'en avoir la preuve dans la chute d'un ministère qui avait fort bien mené ses affaires et contre lequel personne n'aurait pu exprimer un grief sérieusement fondé. L'histoire d'Aristide se répétera toujours.

M. Gladstone voulait revenir au pouvoir; ses nouvelles recrues l'ont fidèlement servi. Selon son habitude, il a parlé beaucoup, parfois pour ne rien dire, souvent pour dire des choses très discutables. Peu importe! Le prophète populaire devait avoir raison. Ce que Carlyle a appelé *Hero-Worship*, le culte irraisonné, aveugle et souvent éphémère de la foule pour une individualité à laquelle, pendant un temps plus ou moins long, elle accorde toutes les vertus et confère la toute-puissance, c'est encore là un autre, un des plus grands périls de la suprématie démocratique, car ce sont plutôt les plus forts et les plus brillants que les meilleurs et les plus sages qui excitent son admiration et réunissent ses suffrages. C'est la doctrine servile de l'influence purement personnelle mise au service des exigences de parti, c'est en cette circonstance, la dictature démagogique proclamée sur les ruines du parti libéral qui refusait d'être l'instrument des erreurs et de l'ambition de M. Gladstone.

Si inquiétante que puisse paraître la situation intérieure de l'Angleterre, en face des problèmes multiples qui s'agitent dans l'âme et dans l'esprit de ses populations et que les promesses téméraires de M. Gladstone lui présentent comme aisés à résoudre, il est trois sauvegardes inhérentes à sa nature, à son histoire, qui la préserveront peut-être des bouleversements trop radicaux et des crises mortelles : c'est d'abord le sens pratique, la raison calme et prudente qu'elle apporte dans la conduite des choses de la vie, dont elle peut se départir parfois, quand elle cède aux entraînements de l'enthousiasme, mais qu'elle n'abandonne pas d'ordinaire assez longtemps pour qu'il en résulte des conséquences irrémédiables.

C'est, en second lieu, la longue pratique de la vraie liberté, de la liberté sans licence, jointe au respect des lois qui l'empêcherait probablement, du moins on peut l'espérer, de subir la tyrannie d'une classe, de faire ou d'accepter des lois arbitraires, attentatoires à sa dignité et à sa conscience.

Enfin, et c'est sans doute la garantie la plus sûre, il y a le sentiment religieux profond qui, pour l'immense majorité dans l'empire, est la base sur laquelle repose la vie sociale et familiale. On trouve des incrédules et des athées en Angleterre comme dans toute grande agglomération d'êtres humains (il y en même parmi les ministres qui entourent M. Gladstone); certes ce n'est pas dans les fonds de la population de Londres qu'il faut aller chercher des chrétiens modèles, mais ce n'est là qu'une infime minorité dans l'ensemble. La multiplicité même des sectes témoigne de la force toujours active du sentiment religieux auquel « le grand réveil wesleyen » du siècle dernier, a donné une vitalité nouvelle; et la diversité, la discussion perpétuelle des croyances, entretiennent un fonds d'ardeur qui éloigne l'indifférence. Dans quelque partie du royaume que l'on soit, des Hébrides au Land's End, qu'on entre dans une église ou dans un temple, le dimanche, on les verra remplis d'hommes autant que de femmes. Qu'on pénètre au foyer des humbles ou des grands, on y trouvera les Livres saints et la préoccupation du devoir religieux pour tous. Si grands que soient les périls de la loi du nombre, ils semblent devoir être moindres chez un peuple croyant; car, quel que soit le dogme, la morale est la même et les obligations qu'elle impose ne diffèrent pas. S'il existe quelque part un frein aux passions subversives, il est là plus que partout ailleurs; suffira-t-il et surtout subsistera-t-il? Il faut reconnaître qu'à ce point de vue, l'influence de M. Gladstone a été salutaire. En toute circonstance, dans toutes les phases si diverses de sa carrière politique, dans l'administration des affaires à l'intérieur et à l'extérieur, il a constamment et partout envisagé

le côté religieux de la question, proclamé les droits de la religion à la première et la plus haute place dans les préoccupations du public; on pourrait même dire qu'il l'a plus d'une fois fait intervenir là où elle n'avait que faire, mais c'était chez lui un besoin et une habitude et l'une des preuves les plus convaincantes de la puissance du sentiment religieux en Angleterre, c'est que celui de M. Gladstone a largement contribué à fonder sa popularité. C'est la confession constante de sa foi, à propos de tout, et nous osons ajouter à propos de rien quelquefois, qui a fait naître autour de lui une légende de sainteté acceptée par un très grand nombre et très utile à son influence.

Qu'on se représente le sourire sceptique et l'air ennuyé ou railleur qui, dans un auditoire français, accueilleraient les sermons politiques d'un orateur situé comme l'est M. Gladstone, et l'on aura la mesure de la différence d'esprit qui anime et sépare les populations, même éclairées, ou passant pour telles, des deux côtés du détroit. Nos évêques députés n'oseraient pas faire intervenir, dans leurs discours à la Chambre, la Bible et l'Evangile et les leçons de morale religieuse dans une proportion comparable à celle que se permet l'orateur anglais. Tout récemment encore, *interviewé* à ce sujet, il répondit : « Il faut, c'est notre devoir, veiller au maintien de la foi. Il faut croire au Tout-Puissant invisible. C'est là la fin de l'homme, là est sa plus grande espérance. Sans cette idée, toute civilisation est impossible. L'homme a besoin de croire en un Dieu personnel, et, après soixante années de vie publique, pendant lesquelles j'ai beaucoup médité, ma conviction est profonde : je crois en la personnalité de Dieu. »

Malheureusement pour l'empire britannique, M. Gladstone a cru aussi trop fermement, avec une confiance trop orgueilleuse et une témérité trop imprudente, en sa propre personnalité, à son rôle, selon lui, providentiel. Sans but bien déterminé, cherchant sans cesse sa voie, il n'a pu être un guide sûr.

Après l'avoir suivi dans bien des aventures, l'Angleterre proprement dite a entrevu l'abîme et s'est retirée de lui. Arrivé avec elle au bord du précipice, il aurait, si l'heure suprême sonnait pour lui, plus de raisons que le grand Pitt mourant de s'écrier : « Oh! mon pays! Dans quel état je laisse mon pays! » Mais il y aurait entre eux cette différence que Pitt, exclusivement dévoué à la grandeur de l'Angleterre, n'avait travaillé que pour elle, tandis que M. Gladstone, infatué de ses missions et de ses expériences successives, n'a songé qu'à détruire l'œuvre de ses grands prédécesseurs, sans savoir ce qui serait reconstruit sur les ruines.

Marie Dronsart.

LA MUSIQUE ET L'AME MODERNE

« L'évolution est le passage de l'homogène indéfini à l'hétérogène défini. » Cette formule, qui est en abrégé la célèbre définition de Spencer, nous permet de déterminer le rôle de l'art en général et, en particulier, de la musique.

L'aube et l'enfance de la vie des peuples, comme de celle des individus, est marquée par la naïve impressionabilité et de confuses aspirations. C'est la saison et l'heure des éclosions spontanées et des promesses. Tout fermente et germe.

Alors, les modes de l'activité humaine se distinguent à peine les uns des autres. On sent, on pense, on agit tout à la fois. On se bat en parlant et en chantant.

Longtemps, l'art, la science et la morale demeurèrent mêlées. Platon lui-même identifie le beau et le bien, et la vertu n'est guère pour lui que la connaissance des divines idées. La religion, elle aussi, est comme absorbée dans ce tout homogène et indéfini.

La musique, sous sa forme rudimentaire, est d'abord associée à tous les faits de la vie religieuse, civile et militaire. Tout cela, en effet, se produit, non pas en vue de fins délibérément voulues, mais sous l'impulsion inconsciente de l'instinct. Le sentiment est l'unique et universel moteur; il répand sur toute chose sa teinte indécise. Or la musique est, par excellence, l'expression de l'activité sourde et vague.

A l'aube succède l'éclatante lumière du jour, puis les nuances variées du couchant; à l'uniformité verte du printemps, les moissons dorées de l'été, les fruits de l'automne; aux aspirations de la jeunesse, les résolutions viriles et les actes arrêtés de l'âge mûr. Quand la civilisation est avancée, la religion a formulé ses dogmes, la métaphysique ses principes, la science ses découvertes, la politique ses institutions. Le travail s'est divisé et organisé. La vie de l'individu, chacun accomplissant sa fonction solidairement avec tous, est devenue une série et une combinaison d'actes aux contours précis. Nous voilà à l'hétérogène défini.

Du même coup, chacun des modes de l'activité humaine a conquis son indépendance. L'art vit de sa vie propre. Bien plus, chacun des beaux-arts tend vers l'autonomie et y parvient. Comme le goût du précis est alors très vif, l'influence et la prospérité sont assurés à ceux d'entre eux qui traduisent le plus fidèlement les développements explicites et définis de la vie, à l'architecture, à la sculpture, à la peinture, enfin et surtout à la littérature. Celle-ci comporte des genres étiquetés et classés. Les genres didactiques acquièrent en fin de compte la prépondérance; on en vient à regarder les écrits scientifiques comme seuls dignes d'occuper les esprits sérieux. Il se trouve des écrivains pour soutenir cette thèse, que le roman lui-même doit être scientifique.

Double erreur! d'abord c'est revenir à la confusion primitive et méconnaître la loi de l'hétérogénéité. Puis c'est ignorer la véritable essence de l'art. Non pas qu'il faille le regarder comme un objet de luxe, y voir comme une fleur charmante mais stérile à la surface de la civilisation. Le culte de la beauté est aussi essentiel à l'âme humaine que la recherche du vrai ou la pratique du bien; *a fortiori* doit-il l'emporter infiniment sur le souci du confortable et du bien-être matériel. Mais la précision esthétique diffère de la précision scientifique [1]. L'art exprime ce qu'on ne saurait enclore en des formules et en des nombres, ce qui reste d'aspirations et d'élans, débordant les limites des choses accomplies. Jamais, en effet, notre activité n'épuise sa source et ne canalise tous ses flots.

Quoi qu'il en soit, à ces époques d'une hétérogénéité peut-être excessive, d'un goût exclusif pour ce qui est mathématiquement défini, l'*inconscient* est refoulé, circonscrit, méconnu, au profit, du moins on le croit, des états de conscience « clairs et distincts » (Descartes).

Quelle place cette transformation a-t-elle laissée à la musique? Nécessairement une très petite. « Elle exprime l'inexprimable. Son domaine commence où s'arrête celui de la parole [2]. » Quand les savants et les philosophes prétendent au monopole de la pensée et accaparent l'attention publique, quand les littérateurs eux-mêmes croient ne pouvoir retenir quelques suffrages qu'en régularisant le plus possible la poésie et l'éloquence, et en se montrant stricts observateurs de la claire raison, quelles chances, quel rôle peuvent rester à ce rêveur qu'on appelle un musicien? Il n'a plus qu'un parti à prendre : imiter ses confrères en esthétique, les

[1] J'ai développé cette idée dans un récent opuscule : *la Musique et le Dessin, considérés comme moyens d'éducation*. Paris, Poussielgue, 1892.

[2] Elie Pécaut.

sculpteurs, les peintres, les architectes et les littérateurs; mettre son talent au service de la puissance et du faste, domestiquer sa muse. Allez, petits violons de Lulli, dans les galeries de Mansart, parmi les statues de Coysevox et les toiles de Le Brun, agrémenter les ballets de Molière, pour divertir Sa Majesté!

En écrivant cela, loin de moi la pensée de nier ou d'abaisser le génie ou même le caractère des grands artistes du dix-septième siècle. La règle jamais n'a complètement réussi à étouffer, à tuer l'inspiration et l'élan. On peut même soutenir qu'en les comprimant, elle leur donne plus de densité et de force. Je constate simplement que la musique, en France, dans ses premiers chefs-d'œuvre, subit le sort commun et même, plus rigoureusement que les autres arts, le joug de l'étiquette; elle affecte des formes extrarégulières, des formules carrées, des périodes, dont les membres sont en nombre invariable; dont la terminaison est correcte comme un salut de courtisan ou une révérence de grande dame dansant le menuet. Non, Lulli ni Rameau ne sont pas de véritables primitifs; ils n'en ont pas la naïveté émue; ils sont policés et emprisonnés dans le moule officiel.

Le moule! Combien de temps ne faudra-t-il pas pour qu'il soit brisé! Aujourd'hui encore ceux qui veulent en sortir n'ont-ils pas encouru le reproche d'extravagance? Toute l'école française du milieu du dix-neuvième siècle, tout le répertoire applaudi par la génération qui a précédé la nôtre, Auber, Boieldieu, Hérold, ne procèdent-ils pas de Rameau et de ses fidèles successeurs?

Toutefois, aux oreilles attentives, les symptômes d'une ère nouvelle étaient depuis longtemps révélés. Berlioz fut compris de quelques-uns et suivi par une phalange. Aujourd'hui la *Damnation de Faust* a conquis la popularité. On proclame maîtres Gounod, Saint-Saëns, Massenet, Reyer, sans parler de ceux qui viennent de disparaître, Delibes, Lalo, Guiraud, après Bizet.

Qui sait même si, dans les impertinences de l'intimité, les plus chauds partisans de la musique de demain ne commencent pas à traiter ceux-là de vieilles barbes?

Chose singulière, ceux qui tiennent actuellement l'avant-garde du mouvement de rénovation, les Bruneau, les Vincent d'Indy, les Georges Hüe, semblent reconnaître pour leur vrai maître un prédécesseur de tous ceux-là, un contemporain de Berlioz, qui a vécu encore plus ignoré et plus méconnu que lui et dont le génie n'est encore admis que d'un nombre relativement restreint de connaisseurs : j'ai nommé César Franck.

Il est évident qu'une étude approfondie sur l'œuvre de ce musicien s'impose et ne peut manquer de paraître avant peu. Ce n'est

pas mon intention de l'essayer ici. Je voudrais seulement rechercher le véritable caractère et le rôle de la musique nouvelle et comment elle répond et doit satisfaire aux besoins, aux exigences de l'âme *moderne*.

II

D'après M. Cousin, sensualisme, idéalisme, scepticisme, mysticisme, telles sont les quatre tendances qui dominent tour à tour dans l'histoire de la philosophie et par conséquent dans l'histoire de la civilisation. En dépit des railleries de ses adversaires, sa loi me semble en train de se réaliser une fois de plus.

Il pouvait se flatter lui-même d'avoir mis fin au sensualisme du dix-huitième siècle par son éclectisme spiritualiste. Puis une réaction se fit au nom du positivisme et du kantisme. Le positivisme, né en France avec A. Comte, éclairci par Littré, revenu d'Angleterre plus large et plus fort, était l'expression philosophique du goût pour les précisions de la science, en un temps où découvrir une loi des phénomènes naturels et l'appliquer à l'industrie semblait le véritable objet des efforts intellectuels. Le kantisme était une protestation de la morale contre la domination des idées utilitaires. Mais l'impératif catégorique resta dans les livres des initiés, et les industriels ne nous ont pas donné ce qu'ils promettaient : le bonheur. Affaiblissement du sens moral, amères déceptions, tel fut le résultat de tant d'efforts. D'ailleurs, positivistes et kantistes, n'étaient-ils pas d'accord pour nous interdire la connaissance de ce qui dépasse les phénomènes? Ceux qui se piquaient d'être de « bons esprits » restèrent donc dans l'abstention à l'égard de toutes les questions vraiment vitales pour l'âme humaine : celles de l'origine et de la fin. C'était le scepticisme et, chez quelques-uns sous sa forme la plus détestable : le dilettantisme.

Dans cette période, pour le dire en passant, les beaux-arts[1] et en particulier la musique, furent nécessairement réduits à n'être qu'agréables. Ce fut le beau temps des opéras à cavatines, en attendant le règne de l'opérette.

Mais le scepticisme est intenable et le dilettantisme trop aristocrate pour un temps de démocratie. La science d'ailleurs, depuis qu'elle est tombée aux mains des ingénieurs militaires pour tuer de plus loin et plus vite, ensuite, ce qui est autrement odieux, aux mains des anarchistes pour la besogne qu'on sait, la science est devenue suspecte. C'est l'art qui, pour le moment, semble en bénéficier. Jamais le « Salon » — ou plutôt les Salons, car ils se sont

[1] On comprend alors l'importance de l'art industriel.

multipliés, — n'ont eu autant de visiteurs qu'au lendemain des exploits de la dynamite.

Mais cet engouement tout extérieur n'est, pour les observateurs attentifs, que le symptôme d'un fait incomparablement plus intéressant : un renouveau du mysticisme.

Relisez la Préface du *Disciple* et *les Sensations d'Italie*, de P. Bourget, les études de Jules Lemaître dans la *Revue Bleue*, de Melchior de Vogüé dans la *Revue des Deux Mondes*, de l'abbé Klein dans le *Correspondant*, et jusqu'aux articles des chroniqueurs les plus frivoles : de toutes parts ce renouveau est signalé. Je n'hésite pas. J'ajoute seulement qu'il faut tenir compte du fait, si on veut ou comprendre l'heure présente ou exercer une influence. Philosophes, hommes politiques, littérateurs, artistes, quiconque l'ignorerait serait en retard : l'âme moderne, du dernier moderne, est mystique !

III

L'âme humaine ne l'a-t-elle pas toujours été? Il est facile de traiter de chimères la religion et la métaphysique; il est impossible d'imposer longtemps silence aux éternelles, aux plus impérieuses revendications de l'âme. Seulement, comme on peut tromper l'appétit toujours renaissant de l'estomac par des aliments factices, — au risque de détériorer l'organe, — il arrive aussi que l'âme s'étiole et se détraque si on lui fournit une nourriture malsaine et si on lui en donne le goût et la passion. Or le mysticisme actuel met en circulation beaucoup de produits frelatés. Trop souvent, il renouvelle les aberrations de ce que les historiens, bien informés et exacts dans leurs expressions, ont appelé le faux mysticisme, depuis les rêveuses extases de Plotin jusqu'aux grossières incantations de Jamblique le thaumaturge. N'a-t-on pas fait au mysticisme l'outrage d'y voir la recherche de *sensations*[1] inéprouvées qu'on demande à la morphine ou à la suggestion hypnotique, quand ce n'est pas à des voluptés inavouables? N'ose-t-on pas qualifier de mystiques les bals du *Courrier-Français* et les chansons du *Chat-Noir?*[2]

[1] « Sensation » est un des termes dont on a abusé au dix-huitième siècle. Diderot écrit : « La vue des vêtements de mon père, mort depuis peu, me produisit une *sensation* pénible. » Il était assurément plus correct, plus conforme au génie de la langue française, de dire sentiment ou émotion. On avait perdu l'habitude de cet abus de langage : on y revient maintenant; on écrit communément *sensation d'art*. Il est vrai que certains esthéticiens soutiennent que le plaisir artistique et l'ivresse la plus grossière sont de même nature! Ici et là vibrations du cerveau!

[2] Au *Chat-Noir*, entre deux chansons ordurières, dites d'un ton macabre,

Sans parler davantage de ces odieuses « fumisteries », il est certain que le mysticisme contemporain ne rappelle que de très loin celui de l'*Imitation* ou de l'*Itinerarium mentis ad Deum*. Dieu s'appelle l'*au-delà*, l'*irréel*, l'*idéal*, au besoin le grand *X*!

Ce n'est pas le lieu d'examiner à quel point sont vides ces expressions, et de démontrer qu'une religion non positive n'est pas positivement une religion, que des nuages ne sont pas de la philosophie et que l'âme humaine se fatiguera vite de ne poursuivre qu'un insaisissable fantôme.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a en elle, dans ses profondeurs les plus intimes, de l'indéfini, de l'indéterminé, et que ces éléments inconscients se mêlent à toute sa vie, à toutes ses émotions, à toutes ses pensées, à tous ses actes et à plus forte raison à ses croyances. Les théologiens et les philosophes les plus intrépides à sonder et à formuler Dieu, à soutenir que nous le connaissons positivement et mieux que tout autre être, avouent que notre connaissance n'est pas *adéquate*, que notre esprit n'aperçoit qu'une portion infime de cet abîme insondable. Les dogmes religieux les plus nettement définis laissent place aux effusions *illimitées* de la prière et de l'amour. Le sentiment du divin sera toujours mystérieux.

Voilà ce que nous avons gardé ou retrouvé du mysticisme. Saturée de précision scientifique, affinée par ses efforts pour réaliser toutes sortes de progrès, fatiguée de leur inutilité relative, déçue et pourtant avide, l'âme moderne cherche l'oubli, le repos, avec je ne sais quelle passion, dans la rêverie grisante et grise de l'au-delà.

Or, c'est là, là précisément, que doit intervenir la musique.

IV

Essentiellement, la musique est l'expression de l'au-delà. Quand, pour tout le monde, l'au-delà s'appelait nettement Dieu, aux âges de foi toute simple, il était naturel que la musique fût l'auxiliaire du culte, qu'elle accompagnât les formules sacrées. Elle disait ce qui ne se peut enclore en des mots, fussent-ils *inspirés*. Quand le prêtre à l'autel chante la Préface, c'est-à-dire les paroles qui précèdent immédiatement la partie essentielle du *saint sacrifice* et que, dans une prière suprême, il évoque au secours de la faiblesse humaine et à l'appui de son sacerdoce la puissance infinie de Dieu et aussi toute la hiérarchie des puissances célestes, sa pensée

il paraît que cela suffit pour les rendre artistiques, — on a donné, il est vrai, un *mystère* : *la Marche à l'Etoile*, d'un mysticisme irréprochable. La partition de H. Frogerolles a paru avec l'approbation de plusieurs évêques! — Tout se voit aujourd'hui!

pénètre si avant et si haut dans le mystère de l'infini, qu'il lui faut emprunter les ailes de la musique. Une grave mélodie soutient le texte liturgique et lui prête un accent qui résonne et emporte l'âme dans l'illimité. Aux époques où la musique n'était pas encore un art indépendant, elle avait trouvé là un domaine propre, un emploi digne de sa force. Ce fut pour cet art divin comme une longue incubation.

Les premiers grands musiciens qui le cultivèrent pour lui-même, les premières grandes œuvres instrumentales, sont encore des auxiliaires du culte. C'est J. Sébastien Bach qui vraiment créa la musique telle que nous la comprenons aujourd'hui. Il *informa*, du souffle de son incomparable génie, la matière préparée par les primitifs et par la spontanéité populaire. Or l'œuvre immense de Bach contient, en germe ou déjà explicites, tous les genres. Mais il est par-dessus tout un musicien religieux, un musicien d'église. Avant même qu'on eût formé l'orchestre dans toute son organique et vivante complexité, l'orgue était là qui en tenait lieu, et je ne m'étonne pas que les premières symphonies fussent des pièces d'orgue. Même, toute la puissance expressive des instruments à cordes avait déjà été utilisée dans les fugues que Bach écrivit pour violon seul et avec lesquelles Joachim étonne aujourd'hui les oreilles les plus raffinées, remue les âmes les plus rebelles à l'émotion. Or, ces fugues, on les exécuta d'abord pendant les Offertoires dans l'église de Leipzig. Je suis persuadé que les fidèles, en les entendant, interprétées avec la conviction que donne la *foi*, éprouvaient tout autre chose qu'une émotion pâmée et étonnée. Ils trouvaient cela tout *naturel*. Ce *langage*, qu'à bon droit nous qualifions de sublime, traduisait la surabondance du sentiment religieux qui les animait, que leurs prières ne suffisaient pas à exprimer adéquatement. L'illimité ne peut être égalé. Seule cette musique pouvait suivre et guider l'élan des âmes au delà de la pensée définie, dans l'au-delà, vers Dieu.

V

Le drame se détacha du culte dès le moyen âge; la musique devait s'en séparer aussi. Mais la fonction naturelle du drame est de reproduire le jeu et les conflits des passions humaines. Celle de la musique, ne nous lassons pas de le redire, est, même lorsqu'elle n'est plus liturgique, de dépasser les bornes de la vie purement humaine.

Dans l'*oratorio* que cultivent Hændel et Haydn apparaît un reste de liturgie. Mais voilà, par ce dernier, la *symphonie* proprement dite, l'œuvre instrumentale par excellence, créée et lancée. La

prodigieuse facilité de Mozart le conduit à écrire sous toutes les formes, avec une sorte d'indifférence. A certains égards, c'est peut-être fâcheux. En tout cas, la symphonie s'incarne bientôt en Beethoven, — je regarde comme symphoniques même sa musique de chambre et ses œuvres pour piano. Avec lui, la musique atteint le maximum de sa valeur expressive. Elle revêt son *caractère* définitif. — Je dis son caractère et non pas ses formules ou combinaisons. — Elle n'est plus liturgique, elle demeure religieuse.

J'entends par là, — et il faudrait ici un terme spécial, — qu'elle exprime exclusivement l'indéfini du fond de l'âme humaine, ce que ne sauraient faire ni les équations scientifiques, ni les vers des poètes, ni même les autres arts, à cause de la forme arrêtée de leurs moyens d'expression.

Ne parlons pas de la période bâtarde des fioritures, ni des opéras où la musique ne figure plus qu'à titre décoratif. Certes, la décoration fut parfois du meilleur goût et, comme telle, capable de charmer les *dilettanti;* — plus souvent d'un goût détestable, propre à corrompre le sentiment esthétique du public et même des amateurs. Venons enfin à la musique actuelle, non pour en faire une étude, mais seulement pour en marquer la tendance.

VI

Je l'ai dit plus haut et j'y reviens : cette tendance est manifestement mystique.

Deux noms émergent parmi la phalange nombreuse des musiciens modernes de valeur : Berlioz en France, Wagner en Allemagne.

De notables différences les distinguent : M. Ernst, dans son étude sur *Wagner et le Drame contemporain*, les signale assez exactement. Mais ils ont ceci de commun : leurs œuvres les plus considérables et les meilleures, ou les plus appréciées de leurs admirateurs, nous transportent dans un monde surhumain.

Seulement, chez l'un et chez l'autre, le surhumain est souvent le fantastique.

La *Damnation de Faust* procède, bien entendu, de Gœthe. Aux prises avec le réel et fatigué de ses déceptions, Faust essaye d'y échapper. Pour cela, il invoque Méphistophélès. Celui-ci réalise pour lui les rêves de son imagination. Mais ces rêves sont un mélange d'aspirations inassouvies et de sensualité; en somme, une révolte malsaine et malfaisante contre les lois de la nature et contre la loi morale. Il pervertit Marguerite; il en abuse et il la laisse. Mettons sur le compte de Méphistophélès ce qu'il y a de mauvais en ces actes. Ne retenons à son actif que la soif de l'idéal. Il n'en est pas

moins vrai que cet idéal n'étant pas d'accord avec le devoir, ce mysticisme est faux, contraire à la vraie nature de l'âme. D'où perte de l'équilibre, divagation et ruine. Finalement, Marguerite obtient son pardon et le sauve : c'est la rédemptrice. Mais elle le libère, en quelque sorte malgré lui, sans aucun mérite de sa part, sans aucune réponse à la grâce. C'est la prédestination fatale qui transforme, par une heureuse mais inexplicable et immorale fatalité, celui qui s'est damné en un élu. Suffira-t-il donc à une créature humaine de trouver insuffisantes les jouissances légitimes ou simplement naturelles pour obtenir l'apothéose? C'est la glorification des exigences de l'égoïsme. Je veux bien, encore une fois, que cet égoïsme ne soit pas banal, terre à terre; qu'il ait des envolées vers l'infini et l'irréel. Mais ce n'est là qu'une déviation, un égarement des aspirations supérieures de l'âme humaine. Faust veut faire à la fois l'ange et la bête. Au fond, il essaye d'angéliser la bête. Telles ces philosophies qui prétendent diviniser l'homme, tout ce qui est dans l'homme.

Ainsi s'expliquent la violence, l'incohérence, le manque d'équilibre de la partition de la *Damnation de Faust*. Sincérité absolue dans l'élan vers l'insaisissable, énergie incomparable pour briser les fers de l'âme captive, soit! Berlioz rencontre, pour traduire cela, des accents très pathétiques, parfois sublimes. Rien de banal; nulle étroitesse; le convenu est écarté, la mélodie est originale, les modulations ont des nuances infinies, l'harmonie ose l'imprévu : tout cela remue, entraîne, surélève. Mais nous avons perdu pied et nous errons dans l'espace, peut-être dans le vide : c'est la vieille et instructive légende d'Icare. Je me trompe : ce sont les fantastiques chevauchées à travers le chaos des éléments, trop semblables à un cauchemar pour être une ascension vers l'idéal. L'originalité est la marque du génie, et le génie est fait pour nous révéler et nous rappeler le divin. Mais l'étrangeté et la folie avoisinent le génie et l'originalité : gare aux abîmes d'en bas quand nous voulons gravir les sommets. Le public s'est familiarisé avec toutes les audaces de la musique de Berlioz, comme un touriste acquiert l'expérience du guide. Mais ne serait-ce pas au détriment de l'émotion? On appelle cela l'éducation de l'oreille et l'on s'en félicite. Cela prouve, dit-on, que l'art véritable se popularise. Pour ma part, je serais tenté d'éprouver ici un regret. J'aurais préféré que cet art-là demeurât le régal d'un petit nombre d'initiés.

Est-ce dédain aristocratique pour la foule? Pas du tout. Je souhaite passionnément que les *chefs-d'œuvre* soient connus, compris et admirés du plus grand nombre. Mais je n'accorderais le titre de chefs-d'œuvre, c'est-à-dire d'œuvre dont la perfection

achevée soit pour toujours et pour tous incontestable, qu'à un nombre relativement petit de partitions — parmi lesquelles je ne compte point celle de la *Damnation de Faust*.

Pourquoi? Je l'ai déjà dit. C'est qu'elle renferme trop de pages troublées et troublantes. Or il n'y a pas de trouble sans hésitations, sans tâtonnements, sans défaillances. Berlioz cherchait, avec une ardeur et une bonne foi souvent couronnées de succès, mais pas toujours. Il cherchait avec trop d'inquiétude, avec une âpreté de désirs par trop intense, et aussi avec des préjugés et des ignorances. Berlioz et sa musique, c'est l'âme du milieu du dix-neuvième siècle, agitée de nobles tourments, mais se jetant tour à tour dans l'orgie et dans la chimère, avec l'illusion de conquérir un bonheur autre que tous les bonheurs permis et possibles ou même désirés par les âmes équilibrées. Chose singulière! Nous avons le goût des apothéoses. Opéras et féeries se terminent par là. Bien plus, un poète ou un homme politique peuvent prétendre à l'apothéose, en plein dix-neuvième siècle, en guise de funérailles, — à moins que, l'occasion et le chemin manqués, leur vie ne se termine, comme en certains drames contemporains, par un coup de revolver sur une tombe. Mais, dans cette extrémité même, on cherche la mise en scène, l'auréole, l'approbation de sentiment, si égaré, si perverti soit-il. La *Damnation de Faust*, bien antérieure à tout cela, — Berlioz était en avance de cinquante ans sur ses contemporains, — se dénoue à la fois par l'apothéose et la perdition désespérée. Marguerite s'évapore dans une vague lumière, Faust disparaît dans un sombre chaos : l'orchestre à la fois se déchaîne et s'éteint; la mélodie s'évanouit au sein d'étranges et suspensifs accords : que reste-t-il dans l'âme de l'auditeur? Le trouble et rien que le trouble. Combien dangereux serait à ce moment, où elle est désarçonnée et désemparée, l'appât d'une jouissance positive! Certes les dispositions intimes sont tout autres après l'audition d'une symphonie de Beethoven, même de la symphonie en *ut* mineur, sans parler du finale de la 9e si énergique et si net dans ses accents de triomphe. Joie ou liberté : peu importe ce qu'il a chanté alors; joie et liberté c'est du reste tout un. En toute hypothèse, c'est la force, c'est la santé, c'est la vie, et non pas des nuages plus ou moins roses, plus ou moins sombres, autour de la mort, mal déguisée par l'espoir vaporeux et équivoque d'une survivance qui fait songer à la fois au paradis de Mahomet et au nirvâna des Hindous.

En somme, l'œuvre de Berlioz est d'un révolté aigri autant que d'un croyant inquiet. Sa sincérité et son ardeur à poursuivre l'idéal sont, à mes yeux, sa seule excuse. Et ce ne sont ni les détails de sa vie ni ses confidences qui imposent cette conclusion, mais

l'impression que laisse sa musique, où le souci de briser le moule des conventions n'est pas tempéré suffisamment par le goût de la clarté et l'éloignement pour le chimérique.

Néanmoins, dans la nuit qui s'était faite en France sur l'art musical ou, si l'on aime mieux, tandis qu'on donnait à la langue de Beethoven un éclat factice, une aisance toute superficielle, Berlioz a eu le mérite et il a aujourd'hui la gloire d'avoir renoncé aux succès faciles et préparé le réveil. Il a compris cette vérité capitale que la musique humaine n'est pas un chant d'oiseau ou un « art d'agrément », mais l'écho ou l'expression directe de ce qu'il y a de plus profond et de plus divin dans notre âme.

Ce serait même une injustice d'oublier, en caractérisant son génie, l'*Enfance du Christ*. C'est un oratorio un peu pâle. Berlioz effleure le mystère. Il en saisit la poésie touchante, mais du dehors. Il n'en pénètre pas le secret. C'est gracieux, frais, aérien, mais son Enfant Jésus n'est pas le futur Rédempteur. Autour de lui se donnent des concerts angéliques; l'humanité ne tressaille pas à son aspect en de sublimes espoirs. Quoi qu'il en soit, c'était du courage à Berlioz de songer à traiter pareil sujet au milieu d'une société frivole et gouailleuse. En cela encore il était précurseur. Il ouvrait la voix à nos modernes mystiques. Qui sait même si la crise actuelle une fois passée et l'apaisement de l'âme retrouvé dans de pures croyances, cette œuvre sereine et limpide ne charmera pas tout particulièrement la postérité. Elle n'est pas gâtée du moins par des prétentions philosophiques et théologiques comme les drames musicaux de Wagner.

VII

Ces prétentions, on ne peut en effet les oublier quand on veut juger le réformateur d'outre-Rhin, puisque ses admirateurs les plus chauds, sinon les plus éclairés, et lui-même ne le permettent pas. Pour le dire tout de suite, ce qui fait le plus de tort à Wagner auprès des bons esprits, ce sont les partis-pris de son système. Oui, il est systématique, non pas seulement en théorie, mais dans la pratique de son art; non pas uniquement comme poète, mais comme musicien.

La littérature wagnérienne est déjà fort riche. Nul musicien n'a été étudié plus à fond et, certes, si l'opposition s'est, en France, montrée un peu bruyante et très passionnée, il n'a pas à se plaindre de ses commentateurs. Pour eux, il est un prophète, un dieu. On fait des pèlerinages à Bayreuth; on y officie dans son temple; toute irrévérence y est traitée de sacrilège et, par irrévérence, il

faut entendre le moindre doute, la plus légère critique. Toutefois, Saint-Saëns, qui fut et qui reste son admirateur et, à certains égards, son disciple, a fait justice de la wagnerolâtrie[1]; et John Carteret, en recueillant des caricatures, a ramené le dieu à des proportions humaines. Bref, il demeure justiciable de la critique.

Je m'examinerai pas ici son procédé favori du *leitmotiv*. Pris en lui-même, c'est peut-être, comme parle Rubinstein, « un procédé naïf qui prête plutôt à la plaisanterie qu'à une discussion sérieuse[2] ». Ce qui paraît plus digne d'attention, c'est la manière dont Wagner fait dériver d'un motif fondamental tous les thèmes principaux d'un drame ou même, comme dans la tétralogie, d'une suite de drames. Cela fonde, dit-on, l'unité de la composition. Soit. Mais Wagner n'a pas inventé cela : on peut dire que les quatre premières mesures de la *Symphonie pastorale* la contiennent virtuellement tout entière, et, à plus forte raison les quatre premières de la *Symphonie en ut mineur*. Encore Beethoven a-t-il plutôt indiqué, par ces débuts, l'allure et le caractère dominant de ces œuvres et ne s'est-il pas astreint à y prendre quelques notes pour passer, par transformation insensible, aux divers thèmes de ces symphonies. Ce qui est propre à Wagner, c'est l'abus du procédé. Il se contraint à n'être plus qu'ingénieux. De même, lorsque, ayant constitué ainsi plusieurs phrases, il les mêle systématiquement par une polyphonie savante, mais gênante parfois pour le sentiment.

Cela tient d'ailleurs à sa conception même du drame musical et de la fonction de l'orchestre. C'est encore un point sur lequel bien des débats se sont engagés sans solution possible. Car, là-dessus, qui imposera ou fera prévaloir son avis? Ce qui est certain, c'est qu'ici, comme en tout, Wagner érige sa pratique en principe absolu. C'est la musique de l'impératif catégorique! N'en déplaise au maître et aux disciples, l'excès de leurs prétentions les ruine. On pourra toujours soutenir que la musique n'est pas faite pour exprimer des situations définies, des idées, des objets. Le motif du feu, de l'épée, de l'or du Rhin, celui du renoncement, de l'amour, de la délibération, etc., le thème de Siegfried ou du sommeil de Brunnhilde, tout cela ne signifie pas grandchose. Le spectateur a entendu une phrase au moment où il voyait une scène. L'association se fait dans son esprit et sa mémoire entre les deux sensations; l'une rappelle l'autre : rien de plus. Exemple : dans *Rheingold*, première partie de la tétralogie, à un moment donné la trompette fait entendre le *thème de l'épée*. « Ce thème, dit

[1] Voy. *Harmonie et mélodie*.

[2] *La Musique et ses représentants*, voy. *le Ménestrel* du 7 février 1892.

M. Ernst, représentera désormais la pensée qui vient de naître dans l'âme du maître des dieux, Wotan, pensée d'où sortiront les walkyries et les héros. »

De bonne foi, comment telles ou telles notes peuvent-elles exprimer que Wotan est décidé à lutter pour se maintenir en possession du Walhall contre le destin? Si plus tard, quelques-unes de ces notes *engendrent* un motif nouveau, en même temps que Wotan procrée les walkyries, il n'y a, entre les deux générations qu'un parallélisme tout extérieur, une analogie plastique. Je conclurais volontiers, en empruntant à M. Ernst lui-même cette phrase : « Le moyen est assez puéril; par bonheur la musique est riche. »

Oui, par bonheur! car la richesse de la musique n'est pas née du procédé, mais du génie du compositeur que son système a beaucoup plus gêné que soutenu.

Je disais tout à l'heure que Berlioz affecte de renier toute règle. Wagner a poussé plus loin encore le mépris de toute prudence à l'égard des habitudes de l'oreille. Maintes combinaisons mélodiques ou harmoniques, que les maîtres avaient crues contraires à la constitution même des fibres auditives et par suite au plaisir esthétique, sont employées avec une sorte d'affectation par Wagner. Mais en même temps ce novateur hardi s'est embarrassé dans les minutes d'une scolastique qu'il a lui-même inventée et forgée et qu'il déclare inviolable : l'arc-en-ciel est un phénomène dérivé des phénomènes primitifs de la nature; donc *la mélodie de l'arc-en-ciel* devra être issue du primitif thème de la nature, de la *Urmélodie!* Et ainsi partout et toujours, dans cette musique absolument dépourvue de simplicité, de naturel, de spontanéité.

Revenons à l'erreur fondamentale de Wagner, celle d'où dérivent toutes les autres : il pense qu'un motif musical peut avoir par lui-même un *sens déterminé*, tandis qu'au vrai une idée, une situation, la vue d'un objet, sont accompagnés de *sentiments*, dont la surface seulement est *consciente*, dont l'intime profondeur demeure voilée. C'est précisément cette partie qui est la plus intense, la plus vivante et qui communique la vie aux parties visibles. Du tréfonds de la vie intérieure et de l'âme du musicien monte la phrase musicale; elle traduit ce qu'il y a d'inconscient dans l'émotion des personnages; elle réveille les émotions et les aspirations qui dorment dans les replis secrets de l'âme des auditeurs, voilà l'origine, l'objet et le rôle de la musique.

Mais, comme disent unanimement philosophes et théologiens, l'âme porte en elle, au plus intime d'elle-même le pressentiment, le sens du divin. Et voilà pourquoi toute vraie musique est religieuse ou même mystique.

VIII

Ce n'est pas le mysticisme qui fait défaut dans l'œuvre et dans la musique de Wagner. Ce scolastique est parfois un illuminé. Il amalgame les légendes de la vieille poésie germanique avec la métaphysique des disciples de Kant, et nous voilà jetés, promenés, égarés dans le Walhall, parmi les dieux et les déesses de la mythologie scandinave, à moins que Tannhauser ne nous conduise avec lui dans le Venusberg, aux pieds de l'hellénique déesse, transplantée pour la circonstance sur une montagne rhénane. Qu'est-ce que tout ce pathos, auquel est nécessaire d'ailleurs, de l'aveu même des fidèles de cette religion wagnérienne, une mise en scène constamment féerique et jusqu'à un temple, je veux dire un théâtre approprié et agencé comme aucun autre ne l'est? Plonger la salle dans l'obscurité, cacher l'orchestre, dissimuler les changements de décors sous des nuages de vapeur, faire entrevoir dans un pays de rêve des monstres, des êtres surnaturels, des héros, des walkyries, des dieux, et déclarer tout cela indispensable pour que l'on *comprenne* cette musique : rien que d'énoncer ces conditions me met en défiance contre elle. Cela ressemble trop à des séances d'hypnotisme et d'hallucination, avec un peu du charlatanisme des prestidigitateurs. En tout cas, nous voici loin de la simplicité de Bach et des morceaux exécutés par un violon seul aux messes de l'église de Leipzig. La musique est-elle donc par elle-même si impuissante qu'il lui faille, bon gré mal gré, s'unir à tous les autres arts? Une symphonie de Beethoven est si expressive, qu'à celui qui l'a entendue une fois à l'orchestre, il suffit qu'on la touche, réduite au piano, pour que tout son être tressaille d'une émotion qui va à l'infini.

Non pas à un infini fantastique, tout matériel en somme, puisqu'il est fait de *sensations* exacerbées et poussées au maximum d'intensité, en un mot d'hallucination. C'est là le grand reproche que je ferais à Wagner. Il sait que l'âme humaine a besoin de l'au-delà et que la musique peut le lui donner par elle-même, toute seule; et il nous soumet, des heures durant, à une tension *continue* de l'esprit, des yeux, des oreilles, pour nous donner quel au-delà? De la mythologie alambiquée et symbolique, quand elle n'est pas sensuelle et licencieuse, car le réalisme s'y marie étrangement avec l'idéalisme.

Mais, me dira-t-on, vous écartez à dessein le dénouement, vous vous arrêtez à la préface, vous oubliez le Saint-Graal et Parsifal!

J'avoue n'avoir pu réprimer un sourire et une exclamation, en lisant dans le récit d'un *Pèlerinage à Bayreuth* que la dernière

partie des *Nibelungen*, que *Parsifal* contient tout le catholicisme, lequel résumerait toutes les religions de l'humanité. Le catholicisme interprété par le prophète et docteur Wagner est d'ailleurs assez élargi par sa musique pour embrasser toutes les générations dans l'avenir! Évidemment il manquait à la religion de Jésus-Christ, pour devenir vraiment catholique dans le temps et dans l'espace, de revêtir la forme wagnérienne. *Parsifal* est l'Évangile des siècles futurs, et Bayreuth la capitale religieuse du monde! Je plains le pape dans son Vatican suranné!

Franchement, tout cela est un peu grotesque, et les amis sont quelquefois bien maladroits, surtout quand ils reçoivent l'exemple de haut : Wagner lui-même s'est proclamé infaillible!

En toute sincérité, on ferait mieux de laisser le dogme aux théologiens et la métaphysique aux philosophes, que de les populariser sous cette forme, qui les dénature à les rendre méconnaissables. Aux âges de foi naïve et de soumission complète aux décisions de l'autorité doctrinale, il n'y avait peut-être pas d'inconvénient à mettre en scène, sous forme de mystères, la *Légende dorée*, et toutes les légendes de la piété populaire. La situation est tout autre aujourd'hui. Sans doute la science n'a pu et ne pourra jamais satisfaire à certaines exigences de l'âme humaine : cette phrase est maintenant un lieu commun dans toutes les écoles philosophiques, dans tous les milieux éclairés. Il nous faut autre chose. Nous avons besoin de *croire*. Mais la critique ne perd pas du coup tous ses droits. Notre croyance ne sera jamais ce que fut celle de nos pères. Des légendes, des mythes, fussent-ils symboliques, c'est viande creuse pour la foi moderne. Même la poésie du culte serait insuffisante et le *Génie du Christianisme* nous laisse indifférents et sceptiques. Il faut d'autres apologistes que Chateaubriand..., à plus forte raison que Wagner.

D'ailleurs la musique liturgique se comprend; mais de la théologie en musique, des arguments musicaux, cela est inepte. Le *thème du Saint-Graal* ne donne pas la moindre idée de la transsubstantiation, et le *thème de la foi* ne convertira à coup sûr aucun incrédule. Wagner est le premier qui ait mis *en musique* les paroles de la consécration : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Dans les messes de Bach, d'Haydn, de Mozart et des autres, on ne chante que les prières et tout au plus le *Credo*, parce que la musique soulève l'âme dans la sphère de l'infini où les mots perdent leur acception humaine, où la pensée entrevoit des lointains inaccessibles, vers lesquels l'entraîne l'ardeur du sentiment. Mais les formules sacramentelles sont respectées : on leur laisse leur rigueur consacrée et immuable.

Et puis laissons la messe à l'église; ne la transportons pas au théâtre. Si l'on veut écrire des *drames musicaux*, que l'on interprète des sentiments humains; et, si le sentiment religieux est, à bon droit, considéré comme tenant une grande place, peut-être la place capitale dans le drame de l'humanité; si, comme tel, il est un élément dramatique et théâtral, qu'on le prenne comme *sentiment*, c'est-à-dire comme élan indéfini, indéterminé, enveloppant les situations et les pensées de vibrations inaperçues, semblables aux harmoniques qui constituent le timbre des sons.

En résumé, Wagner se trompe par exagération, sur le rôle de la musique : il lui prête une exactitude qui n'est pas dans sa nature. D'un autre côté, son surnaturel, tout allemand, présente des éléments trop disparates, nous jette dans un monde chimérique, fantastique : c'est du faux mysticisme.

Ces graves réserves faites, il convient de reconnaître que son génie est plus fort que son système. A chaque instant, il échappe à l'étreinte des procédés de sa scolastique pour traduire en accents expressifs les joies et les douleurs, les désirs et les espérances de l'âme humaine, aperçue à travers les rêves du mythe.

D'autre part et surtout, son mysticisme est fait de bizarreries et d'éléments hétérogènes mal amalgamés : mais enfin les élans de l'âme au delà des horizons visibles s'y retrouvent et, pour Wagner, le rôle de la musique est de les soutenir après les avoir éveillés. Il exagère seulement la fonction du drame musical. La philosophie allemande arrive volontiers à cette conclusion que l'*art* est la forme supérieure et définitive de l'activité humaine. L'art résumerait et subsumerait en lui métaphysique, morale, religion. Wagner a pris cela au pied de la lettre et il s'est proclamé grand prêtre de l'esthétique et nouveau messie. C'est là son grand tort.

IX

Infiniment plus modeste se montra César Franck que la postérité mettra peut-être au-dessus de Berlioz et de Wagner, et que mes jeunes prennent plus volontiers comme maître. Sa musique est encore trop peu connue pour que de simples allusions soient suffisamment claires. Ce qu'on sait, d'après les fragments entendus, c'est que, aussi personnel que Berlioz et que Wagner, il n'a pas les emportements et les incertitudes du premier, il n'est pas systématique comme le second. Sûr de lui, maître de sa pensée, dans une voie nettement tracée, il ose, avec une tranquille assurance, les plus hardies nouveautés en fait de rythme, de modulations, de polyphonie. Mais jamais il ne se donne, comme Wagner, l'air de

vouloir braver et choquer l'oreille ! Beaucoup plus sobre, il ne jette pas, au courant d'une œuvre comme dans une mêlée, la masse des cuivres et leurs sonorités poussées au maximum. Il ne cherche pas l'intensité suraiguë des sensations. Une atmosphère de limpide sérénité baigne sa mélodie et son harmonie, à la fois originales et savantes, avec une apparence de simplicité archaïque. Berlioz et Wagner procèdent de Beethoven. C'est jusqu'à Bach, en passant par Mozart, le Mozart du *Requiem*, qu'il faut remonter pour trouver l'ancêtre direct de César Franck. Il n'emploie pas les formules favorites de Bach ni ses procédés de contrepoint. Les modulations sont plus libres, disons-le aussi, plus vagues ; les rythmes sont, non pas plus originaux, ceux de Bach défient sous ce rapport toute concurrence, mais moins accentués ; il a moins de variété et surtout de mouvement : d'aucuns l'accusent d'être monotone, la polyphonie est plus chromatique : l'archaïsme, en un mot, n'est pas dans les procédés et le style, mais dans le caractère, dans la physionomie de cette musique et dans l'esprit qui l'anime. Nul, depuis Bach, n'a mieux éludé et atténué la matérialité du son. Sans doute Mendelssohn, par exemple dans le scherzo du *Songe d'une nuit d'été*, est comme aérien ; mais c'est par un procédé en quelque sorte mécanique : des notes très brèves, piquées par les instruments, les cordes jouant souvent en pizzicato : c'est de la légèreté tout extérieure. Schumann, bien supérieur en cela à Mendelssohn, dépasse les limites de la matière et de la sensation, en déplaçant constamment l'équilibre de la tonalité : on perd pied pour ainsi dire et l'on est comme entraîné dans un fluide qui vous soutiendrait et vous bercerait, sans qu'on en sentît la résistance : c'est un peu un eff e de rêve ; c'est, si l'on veut, la rêverie mélancolique. César Franck ne laisse pas du tout sous cette impression. Avec des notes tenues et continues, des accords ou des contrepoints très nets, il arrive cependant à une immatérialité extrême. La sensation est minime. En revanche, la vie intérieure du sentiment est peu à peu suscitée, accrue, pleine, mais dans une sorte de paix, de repos dans le mouvement, de régularité dans l'allure, qui a quelque chose de hiératique.

Pour tout dire en un mot, c'est le sentiment religieux et mystique dans toute sa pureté. César Franck s'est inspiré directement de la liturgie et de la théologie chrétiennes, en les prenant telles qu'elles sont, sans y mélanger aucune imagination mythique, aucune divagation philosophique. Il prend pour texte le Discours sur la montagne, essaye de saisir le sens à la fois humain et divin des paroles du Christ, puis d'éprouver les dispositions intérieures, les états d'âme qu'elles recommandent, et il écrit les *Béatitudes*. Le mystère

de la *Rédemption* lui montre l'humanité repentante, puis libérée et marchant vers la gloire dans la joie sacrée de la grâce : il chante la foi, l'espérance, l'amour! Le recueillement et la sereine solennité d'une *Procession* lui dictent des accents simples et larges, sans aucun raffinement alambiqué. C'est vrai, c'est une piété vivante, une sincère émotion.

X

Et c'est ainsi que doit procéder le musicien, s'il juge à propos de mettre en musique des paroles religieuses ou de traiter orchestralement une situation, une scène, un sentiment empruntés à un culte. Ou respectez le dogme et l'esprit d'une religion ou laissez-les complètement de côté. N'allez pas surtout, comme Massenet, dans *Marie-Magdeleine* ou dans *Hérodiade*, combiner je ne sais quel mysticisme équivoque avec des passions sensuelles. Rien n'est plus propre à égarer, à fausser l'élan de l'âme vers Dieu.

Si la foi orthodoxe n'est pas votre fait, et si cependant votre âme, fatiguée des réalités terrestres, aspire à mieux, ou si, à travers les spectacles de la nature, sublime ou gracieuse; si, au plus profond de votre vie intime et de vos émotions, vous sentez palpiter Dieu, cela c'est encore le sentiment religieux non défini mais bien réel et peut-être très intense. Même la joie ou la tristesse, soulevées en nous par des événements purement humains, mais plus hautes et plus larges que l'égoïsme de la sensation, sont encore une manifestation de la suréminence de notre nature et souvent le chemin vers l'idéal.

Tout cela, certes, est digne d'être traduit et célébré dans le langage incomparable de la musique, et ce langage sera d'autant plus expressif que le compositeur renoncera à un prosélytisme indiscret en faveur de telle ou telle idée, de tel ou tel système. Le champ ouvert ainsi à l'inspiration n'est-il donc pas assez large? C'est l'illimité, l'indéfini du sentiment, l'irréalisé du désir et de l'espérance, la surabondance de l'amour!

Pour rappeler ici ce que je disais plus haut, une religion non positive n'est pas positivement une religion, des nuages ne sont pas une philosophie; la littérature vaporeuse ou alambiquée est une méprise; la peinture et la sculpture « symbolistes » sont des enfantillages. Toutes ces formes de l'art ne sauraient se passer de quelque élément défini ni rester dans l'inconscient. Mais, quand les sentiments, les pensées, les résolutions qui ont un objet déterminé ont été exprimés et guidés par la religion, la philosophie, la science, la littérature et les autres arts, seule la musique suffit à ce qui

reste et veut se traduire au dehors de notre vie intérieure. Seule elle est susceptible d'un sens libre, large, non arrêté, sans cesser d'être un langage.

Apprenons-la donc et cultivons-la, cette

> Douce langue du cœur, la seule où la pensée,
> Cette vierge craintive et d'une ombre offensée,
> Passe, *en gardant son voile* et sans craindre les yeux [1].

Puisque l'âme moderne est affamée d'idéal, puisque les certitudes de la science ont surexcité sa curiosité sans l'assouvir, puisque le mysticisme la tente et l'attire, soyons convaincus qu'en attendant mieux, la musique prend une importance d'actualité qu'elle n'a peut-être jamais eue.

Seulement, pour remplir efficacement sa mission et guider l'âme moderne vers une région de lumière et de paix, où, la crise passée, elle rencontrera enfin le repos que réclament ses agitations et son inquiétude présentes, la musique évitera de se perdre à son tour dans le fantastique, l'alambiqué, l'étrangé, le vaporeux. Entre l'exactitude et le néant du sentiment et de la pensée, elle se tiendra dans cette voie intermédiaire où l'a placée, plus sûrement que tous les autres, l'impérissable Beethoven, où l'ont maintenue tous les véritables classiques.

Ce terme, d'ailleurs, n'est nullement étroit et exclusif. Déjà, il désigne Mendelssohn, Weber et Schumann, aussi couramment que Mozart et Haydn. La distinction entre romantiques et classiques est souvent oubliée. A. de Musset, Lamartine et V. Hugo seront peut-être, un jour, pour quelques-uns de leurs vers, comptés parmi les classiques à côté de Corneille, de Racine et de Boileau. Pour être classique, il n'est pas nécessaire de s'astreindre à la régularité, à la carrure, à des formes arrêtées. La musique est classique dès que, non contente de chatouiller agréablement l'oreille, elle est assez puissante pour dépasser la sphère des sensations et pénétrer jusqu'aux entrailles même de l'âme humaine; dès que, au lieu de se complaire à l'ingéniosité des procédés, elle jaillit des profondeurs les plus intimes du sentiment. A ce compte, Berlioz et Wagner ne sont pas des classiques, quand, reproduisant et imitant les phénomènes physiques, ils remuent seulement les nerfs, ou, tombant dans un autre excès, ils font flotter l'imagination dans le monde irréel des fantômes. Mais ils méritent ce titre toutes les fois que, faisant passer la vigueur ou l'exquise tendresse de leur émotion

[1] A. de Musset, *le Saule.*

dans des pages inspirées, ils s'adressent à l'âme même de leurs auditeurs.

De ce point de vue, César Franck, plus sûrement et plus habituellement qu'eux, est un classique.

Bref, la musique, comme toutes les formes de l'art, est classique sous cette unique condition, que, sortant de la sphère essentiellement changeante et relative du monde extérieur et sensible, brisant l'étroitesse des impressions trop particulières et anormales, elle s'élève et nous élève avec elle, dans la région universelle et lmmuable où l'âme humaine, comme telle, plonge ses racines et boit la vie à même la source.

J'admets donc volontiers que les cadres de l'art musical peuvent être élargis, que l'oreille de l'homme peut être initiée à des formes inconnues jusqu'ici de la mélodie, de l'harmonie, de la polyphonie, des timbres, du rythme. Je crois cependant qu'on pourrait se contenter du domaine ouvert à la musique par Sébastien Bach. Je demeure convaincu, en tout cas, que les musiciens de l'avenir ne toucheront l'âme de leurs contemporains de la bonne façon, que s'ils restent fidèles à l'*esprit* qui animait, soutenait et inspirait les maîtres et, par-dessus tout, Beethoven!

G. Derepas.

SANS LENDEMAIN[1]

IV

Le train rapide s'arrêtait à la station de Bernay, tout éclairée par les rayons d'un chaud soleil de juillet. Odette, penchée à la portière du coupé, poussait des exclamations joyeuses :

— Gérard, nous voilà arrivés, laissez donc votre *Figaro!* Prenez mon sac, voulez-vous? Où est mon ombrelle? Ah! je l'ai à la main, dépêchez-vous donc, je vois la voiture. Tante Yolande a envoyé le panier et les poneys noirs. J'espérais qu'elle viendrait elle-même, mais elle a été retenue sans doute, ou bien elle a trouvé qu'il faisait trop chaud.

Tout en parlant, la jeune femme avait rajusté son voile et ramassait son éventail, son flacon et autres menus objets disséminés sur la banquette. Gérard, rejetant son journal, se leva pour l'aider, tandis qu'elle poursuivait son monologue :

— Quel bonheur d'avoir fini cet horrible voyage! On étouffait dans cette boîte, heureusement que j'ai dormi; mais cela ne m'empêchait pas de sentir la poussière, j'en suis toute couverte. Pourvu qu'il n'y ait personne pour nous voir arriver, nous ne sommes pas présentables. Regardez donc de quel côté est le valet de pied. Ah! justement je le vois qui vient.

Elle s'était élancée sur la plate-forme sans attendre le secours de Gérard et interrogeait le valet de pied.

— Bonjour Robert, tout va bien au château? comment est madame la marquise?

Et sans écouter la réponse, elle se dirigeait en courant vers la voiture.

— Ah! voilà mes amis « Punch et Judy ». Vous êtes plus noirs

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1892.

et plus beaux que jamais, mes chéris! Voyez, Gérard, quels amours de chevaux; ils sont presque à moi, tante Yolande savait me faire plaisir en les envoyant. Mais, partons, fit-elle en sautant dans la victoria. Montez vite, les domestiques se débrouilleront bien tout seuls pour les bagages.

M. de Valrégis prit place à côté d'elle.

— Sommes-nous loin? demanda-t-il pour dire quelque chose.

— Non! à peine vingt minutes, et le chemin est délicieux.

Dans le fait, on était en pleine contrée normande; peu de perspective, mais à droite, à gauche, en avant, en arrière, une végétation luxuriante, des fouillis de verdure, qui donnent, au voyageur visitant ce pays pour la première fois, la sensation de s'être perdu dans quelque labyrinthe dont il doit renoncer à trouver l'issue. L'attrait de ces bocages verdoyants n'est pas toujours durable. A la longue, l'air y fait défaut, on y éprouve comme un immense besoin d'espace et de sommets; mais la première impression est toute d'enchantement, et ceux qui, comme Gérard, y apportent un esprit inquiet et irrité s'étonnent de l'influence apaisante qu'exerce cette nature, dont les horizons restreints semblent bannir de l'âme toute agitation trop forte, toute émotion trop violente.

A son insu, Gérard se laissait gagner par la douceur ambiante qui se dégageait de chaque buisson, de chaque brin d'herbe. La voiture glissait sur une route ombragée d'ormeaux. D'un côté et de l'autre, de grasses prairies sillonnées d'eau, constellées de pâquerettes et de boutons d'or, et ici et là les belles vaches normandes relevant la tête au bruit des roues et promenant leur bon regard paresseux sur les nouveaux arrivants. Les pensées sombres s'envolaient d'elles-mêmes ne se sentant pas à leur place dans ce coin d'Arcadie.

Tout à coup, Odette sursauta.

— On voit le château, comme il se présente bien, n'est-ce pas?

A gauche, sur le versant d'une hauteur boisée, bien en lumière sous les rayons du soleil couchant, se détachait le château de Surville, jolie construction de briques sans grand caractère architectural, mais plaisant à l'œil avec son amas de clochetons roses, ses balcons perdus dans les clématites, ses larges terrasses descendant jusque sur les pelouses semées de corbeilles diaprées.

— Mon Dieu, que c'est gai, que c'est gai! répétait Odette. Avouez qu'il vaudrait mieux que Pierrefitte...

La voiture faisant halte devant le perron arrêta cette réflexion malencontreuse. D'un bond, Odette se trouva sur les marches :

— C'est nous, tante Yolande, c'est nous! cria-t-elle; et elle se jeta dans des bras ouverts pour la recevoir.

Tante Yolande! Odette avait dit tante Yolande! Gérard n'était-il pas le jouet de quelque absurde mystification? Cette grande jeune femme à la chevelure dorée, aux traits purs et délicats qu'aucune ride n'effleurait, cette femme si ridiculement jeune, si parfaitement belle, c'était là cette tante Yolande qu'il avait décidé *a priori* devoir être une réédition de sa belle-mère, réédition que la Providence n'aurait ni revue ni corrigée! C'était là cet épouvantail qu'il avait voulu fuir! Et soudain une pensée d'un irrésistible comique lui traversa l'esprit! C'était là cette tante à héritage dont Jeanne de Langeac faisait sonner les millions et sur laquelle Mme de Valrégis fondait des espérances. Mon Dieu! que tout cela lui paraissait drôle!

La voix de la jeune femme interrompit ses réflexions :

— Voilà donc mon nouveau neveu! Puisque Odette ne remplit pas son devoir et ne me présente pas son mari, la présentation se fera toute seule.

Elle était debout, souriante devant lui, un éclair de gaieté malicieuse dans ses grands yeux d'un bleu profond.

Encore mal revenu de sa surprise, Gérard s'inclina d'un mouvement gauche et frôla de ses lèvres la main qu'elle lui tendait. Mais vainement il cherchait à articuler une parole. Yolande ne parut pas s'apercevoir de son trouble.

— J'espère, poursuivit-elle, cordiale, qu'Odette vous a fait toutes mes commissions, que vous savez combien vous êtes le bienvenu chez moi. Le mari de ma chère nièce a une place toute gardée d'avance dans mon cœur.

Puis, d'un ton plus léger :

— Ah! je sais bien que rien n'est plus ennuyeux qu'une tante, j'en ai eu pour ma part dont le seul souvenir me donne le frisson. Enfin, je m'efforcerai de faire mentir la réputation proverbiale...

Et regardant autour d'elle :

— Odette a disparu et tous mes hôtes se sont dispersés, ils auront craint d'assister à des effusions de famille, mais venez, vous prendrez une tasse de thé avant de monter chez vous.

Le précédant, elle lui fit traverser un hall et deux ou trois salons. Au bout du dernier, dans l'embrasure d'une fenêtre arrondie, un samovar aux reflets cuivrés trônait sur une table basse. Autour de la table, chaises et fauteuils reculés en désordre, tasses à moitié pleines, posées à droite et à gauche, témoignaient d'une fuite récente et précipitée.

— Plus personne, fit Yolande avec une jolie mine de consternation. Oh! je ne suis pas en peine d'Odette, elle a ses habitudes ici, mais vous... mon neveu, asseyez-vous et faisons connaissance.

Dextrement, avec la grâce facile d'une maîtresse de maison bien

versée dans son rôle, elle lui préparait une tasse de thé que Gérard prenait d'un mouvement machinal, puis, se laissant glisser dans un fauteuil, elle continuait la conversation :

— J'aurais voulu venir au-devant de vous, et voilà que toute une caravane de voisins m'est arrivée au moment où je montais en voiture. Pas moyen de les renvoyer; il faut compter avec les susceptibilités de province! Ah! on parle de la liberté des champs! Mais c'est là qu'on doit venir pour savoir jusqu'où peuvent aller les exigences sociales.

Elle se mit à rire, d'un petit rire amusé qui paraissait répondre à quelque pensée intime.

— J'ai beaucoup de voisins, murmura-t-elle avec une inflexion comique, et quand on vient à Surville, il faut y apporter des provisions de sociabilité. Odette vous a-t-elle averti?

Le naturel de Mme de Surville gagnait Gérard, qui peu à peu reprenait son sang-froid.

— On m'a souvent accusé d'être un sauvage, répondit-il. J'ai bien peur, madame, qu'il ne soit déjà tard pour me convertir.

— Madame? interrogea Yolande, avec un sourire. Madame? Est-ce ainsi que vous reconnaissez les liens de parenté? Il faut m'appeler : « ma tante », monsieur mon neveu!

— Ah! vous n'y songez pas, dit-il, souriant à son tour. En vérité, vous devez voir que c'est tout à fait impossible.

— Je ne vois pas cela du tout, reprit-elle, demandez à Odette si je n'ai pas toujours pris mon rôle de tante au sérieux. Et je vois que ce rôle n'est pas près de finir, fit-elle gaiement. Que de choses je vais avoir à réformer en vous! De votre propre aveu, vous êtes rebelle à toutes les obligations, celles du monde et celles de la famille!... Mais je ne veux pas trop exiger au début, poursuivit-elle en se levant. Aujourd'hui, d'ailleurs, il est trop tard. On dîne à huit heures, et j'entends le premier signal... Je vais vous montrer votre chemin.

Au même instant Odette entrait en tourbillon.

— J'ai tout vu... tout vu... dit-elle en sautant au cou de sa tante. Comme c'est gentil de nous avoir mis dans le pavillon de l'ouest. Ah! que je suis contente! Je viens de la serre où j'ai été voler un gardénia pour mettre dans mes cheveux. C'est permis, n'est-ce pas, tante Yolande?

Mme de Surville sourit à l'entrain de la jolie enfant.

— Tu es ici chez toi, ma chérie, fais en sorte que ton mari se sente aussi chez lui. A tout à l'heure, mes enfants.

Elle affectait un petit ton maternel, à la fois bizarre et charmant dans cette bouche si jeune. Était-ce habitude ou coquetterie involontaire? Gérard ne pouvait se remettre de sa surprise. Odette, lui

exhibant en détail toutes les merveilles de leur installation, ne trouvait chez lui qu'une attention distraite.

— Mais regardez donc, Gérard, criait-elle impatientée; peut-on voir quelque chose de plus élégant, de plus complet? Ce bijou de salle de bains! On voudrait y passer toute sa journée. Et cet amour de terrasse sur laquelle ouvrent nos chambres! C'est là que nous déjeunerons le matin. Et le petit salon! Oh! tante Yolande pense à tout. Il y a un piano, voyez. Est-ce pour vous ou pour moi? Mais vous n'admirez rien; vous êtes là comme un somnambule! A quoi pensez-vous, pour avoir une figure si extraordinaire?

Gérard tressaillit comme quelqu'un qui se réveille.

— Je croyais, dit-il enfin, j'avais cru comprendre que Mme de Surville était la sœur de Mme de Larcy.

— Mais sans doute, fit Odette étonnée. Où avez-vous l'esprit? Ne vous l'a-t-on pas dit cent fois? Comment! je vous ai tant parlé de tante Yolande et vous en êtes encore à demander si elle est la sœur de maman!

— Sa sœur, sa sœur! mais ce n'est vraiment pas possible! exclama Gérard. Elle serait plutôt la vôtre. — Et puis, réprimant un sourire — Mme de Larcy et elle ne se ressemblent en rien, en rien du tout, pas même un air de famille. Quand vous parliez de votre tante, d'une tante qui vous avait élevée, je m'imaginais une personne d'un âge... raisonnable. J'avoue que la réalité ne répond en rien au portrait que je m'étais fait d'elle.

— Eh bien! je suis ravie, interrompit Odette en battant des mains. Vous aurez eu une agréable surprise! Après cela, pourquoi vouliez-vous absolument que tante Yolande fût vieille! Je ne vous ai jamais rien dit de son âge; il est vrai que je n'y ai jamais pensé; mais, en y réfléchissant, je crois bien qu'elle a une douzaine d'années de plus que moi. Trente ans! ce n'est déjà pas si jeune. Quant à son peu de ressemblance avec maman, ce n'est pas bien étonnant lorsqu'on va au fond des choses. Ne saviez-vous pas qu'elles ne sont que demi-sœurs? Non? Au fait cela n'a pas grande importance. Seulement je croyais que Mme de Langeac vous avait donné tous ces détails.

— Mais je ne sais rien, dit Gérard, qui, pour la première fois, trouvait de l'intérêt à ce que disait sa femme. Mettez-moi donc au courant, Odette.

— Oh! j'ai l'horreur des revues rétrospectives; cependant, si cela vous amuse... Mon grand-père maternel, M. de Vanessan, avait été marié deux fois : la première, avec Mlle de Rochetharsis; maman est née de ce premier mariage. Je crois que grand-papa ne l'aimait pas beaucoup, car elle n'a jamais dû être jolie, ma pauvre

petite mère. Pourtant il l'a toujours gardée auprès de lui; même quand grand'maman est morte, il n'a pas voulu la mettre au couvent. Aussi vous jugez quel chagrin pour elle lorsqu'un beau matin, son père est venu lui annoncer qu'il se remariait. Elle avait vingt-cinq ans déjà et ne s'attendait guère à ce coup. C'est à la suite d'un voyage en Russie que grand-papa avait pris cette belle décision. Cela ne lui a pas porté bonheur. Sa seconde femme, elle s'appelait, je crois, la princesse Sandomir, était une fantasque qui lui a rendu, dit-on, la vie insupportable. Heureusement, elle a eu le bon esprit de mourir en lui laissant tante Yolande. Grand-papa se sentait cassé, malade, et tante Yolande n'avait pas dix-sept ans qu'il s'est dépêché de la marier à M. de Surville, un vieux bonhomme qui avait presque autant de millions que d'années. « Cela ferait un bon protecteur », disait grand-père, par le fait il n'a rien protégé du tout, car il est mort au bout de dix-huit mois. C'est ce qui vous explique que tante Yolande soit veuve depuis plus de dix ans. Ouf! voilà tout le mystère débrouillé. Êtes-vous satisfait? Sauvez-vous, j'ai à peine le temps de passer une robe!

Oui, le mystère était débrouillé de la façon la plus naturelle. Maintenant, Gérard se souvenait en effet que ce récit d'Odette n'était pas entièrement nouveau pour lui, qu'on lui avait expliqué que Mme de Larcy et Mme de Surville n'étaient pas de la même mère. Mais ce renseignement lui avait échappé aussitôt recueilli. Ce qu'il ne s'expliquait pas à l'heure actuelle, c'est pourquoi il demeurait impressionné d'un fait aussi insignifiant. Que Mme de Surville fût jeune ou vieille, laide ou jolie, que lui importait? En quoi, cela pouvait-il le toucher?

Descendant au salon avec Odette un peu après le second appel du « gong », Gérard sourit en lui-même en voyant ce que « sa tante » entendait par la vie des champs : les hommes en cravate blanche, les femmes en grand décolleté ne paraissaient guère en harmonie avec la simplicité des mœurs rustiques ; seuls le parfum de l'héliotrope et de la verveine pénétrant à travers les fenêtres ouvertes, le gazouillement des oiseaux, la perspective des bosquets et des allées sinueuses du parc, vous avertissaient que vous étiez bien réellement en villégiature et non dans quelque salon du Paris exclusif. L'étalage des toilettes claires faisait croire au premier abord à une réunion nombreuse; en réalité une vingtaine de personnes seulement étaient éparpillées en petits groupes, causant à bâtons rompus. Odette, qui semblait en plein pays de connaissance, courait des uns aux autres, se jetant dans les bras des jeunes femmes, distribuant des poignées de main à tous, n'accusant nullement la timidité traditionnelle de la jeune mariée. Avec une satis-

faction qu'elle ne prenait pas soin de dissimuler, elle présentait M. de Valrégis; et sans doute sa vanité paraissait excusable, car aucun mari n'était mieux fait pour flatter l'amour-propre de celle qui portait son nom.

Ce soir-là, sans qu'il s'en rendît compte, Gérard se sentait moins découragé. Était-ce le soulagement d'avoir échappé aux douceurs exaspérantes de la lune de miel? A son insu sa physionomie s'animait, son cœur se dilatait, il respirait plus librement. Après tout, l'existence n'était pas si mauvaise, l'avenir n'avait pas dit son dernier mot. Pourquoi, pour lui comme pour les autres, ne renfermerait-il pas des probabilités heureuses?

Le hasard lui avait donné pour voisine de table une jeune Russe qu'il se rappelait avait rencontrée dans le monde l'hiver précédent, la comtesse Arghéroff. Jolie laide, très connue pour le mordant de son esprit, le modelé de ses mains et les ressources inépuisables de sa coquetterie endiablée. On lui faisait la cour comme on la fait toujours à une femme qui le veut absolument, et elle accueillait tous les hommages sans en rebuter aucun. Bonne créature du reste et assez intelligente pour se taxer à sa vraie valeur, elle se résignait à ce que ses succès n'eussent pas de lendemain; l'attrait du nouveau surtout la dominait. Selon ses théories, la vie était trop courte pour relire deux fois le même ouvrage.

En se trouvant à côté de Gérard, l'instinct de conquête et d'appropriation se réveilla en elle; l'occasion était précieuse. Un beau garçon, marié de la veille, qui devait, pour le moment au moins, se croire amoureux de sa femme; ce serait intéressant d'opérer une diversion.

Avec l'habileté qui, chez elle, naissait de l'habitude, elle commença à disposer ses batteries; mais Gérard ne s'apercevait pas de son manège.

C'est un réfractaire, pensa Mme Arghéroff, il ne faut pas l'effaroucher. Et ne manquant ni de tact ni de souplesse, elle se contenta pour ce premier soir d'être amusante, bonne enfant.

— Je vois que vous êtes un peu dépaysé, monsieur de Valrégis, dit-elle au début, voulez-vous de moi pour guide sur ce terrain nouveau?

Et, sans perdre un coup de dent, elle lui faisait la biographie caustique de toutes les personnes présentes :

— Vous voyez ce personnage solennel à la droite de Mme de Surville, c'est le marquis de Teillac, cet entêté politique dont toute la carrière se résume en trois mots : Il a échoué à la députation! On dit pourtant qu'une fois, sous l'Empire, il a cru avoir décroché la timbale... Une majorité de quatorze voix. D'un bond, il s'est précipité

chez son tailleur et s'est commandé un bel habit chamarré. Mais, entre temps on a cassé l'élection et, au second tour, plus de majorité! Là-bas, à gauche, c'est la marquise de Brizeux, de bonne maison, et qui a pourtant la manie d'étaler ses alliances comme la dernière des parvenues. Je crois que, du côté maternel, il y a quelque tare, un grand-père dans les tissus ou dans les porcelaines, c'est ce qui explique le côté snob. A deux places d'elle, M. Argelès, le littérateur, un charmant homme; seulement, il retarde un peu, il en est encore à la désespérance, un des fondateurs de la « Petite-Morgue ». Tout cela est bien démodé. Vis-à-vis, la vieille comtesse de Mervy, qui depuis quinze ans promène ses filles de bal en raout et de plage en château dans le vain espoir de s'en défaire. Yolande, qui est bonne, les invite tous les ans pour leur ménager des entrevues, mais il faut croire qu'elle ne connaît que des célibataires endurcis. Cette année c'est le petit Me Trevor qui est la victime désignée, ce grand blond à l'air bêta avec un monocle. Il n'est pas au courant du complot ou il aurait déjà pris la fuite. Ne sachant rien, il restera, parce qu'on reste toujours à Surville le plus longtemps possible! C'est une des rares maisons où on ne s'ennuie pas. Voyez plutôt. Nous sommes une vingtaine, et pourtant c'est la morte-saison, plus d'un mois avant l'ouverture de la chasse!

Elle s'arrêta un instant pour reprendre haleine.

— C'est la première fois, monsieur de Valrégis, que vous venez ici? Oh! alors, vous allez subir le charme. Mais, au fait, j'oubliais. Une parenté si proche... naturellement, vous serez beaucoup chez Mme de Surville?

— On m'assure qu'elle est ma tante, dit Gérard avec une expression perplexe, mais jusqu'à présent j'ai beaucoup de peine à le réaliser.

Un fin sourire erra sur les lèvres de Mme Arghéroff.

— Il est vrai! Yolande n'a rien de la tante classique. Comme elle est jolie! n'est-ce pas?

Son regard était fixé sur la jeune maîtresse de maison avec une expression affectueuse que ne déparait aucune jalousie. Et cependant un peu de jalousie féminine eût été excusable vis-à-vis de cette incontestable et merveilleuse beauté.

— Elle ne ressemble à personne, reprit Mme Arghéroff en se retournant vers Gérard. D'autres ont peut-être des traits aussi fins, des dents aussi blanches, un teint aussi pur; d'autres peuvent avoir de l'esprit et de la séduction, mais toutes les perfections physiques ou morales s'effacent devant celles de Yolande. Observez son regard, limpide comme celui d'un enfant, profond et, par moments, attristé comme celui d'une femme qui a beaucoup pensé, beaucoup

souffert, mais toujours et avant tout bon et indulgent aux faiblesses humaines, des faiblesses qu'elle ne connaît pas, mais qu'elle excuse. Ah! vous vous étonnez de mon *emballement*; ne me prenez pas pour meilleure que je ne suis. D'ordinaire, je n'admets pas si facilement la supériorité d'une autre, mais Yolande est un être à part et, je le répète, si adorablement bonne! C'est banal, la bonté, mais, chez elle, non. C'est un attrait puissant et qui lui crée des enthousiastes comme moi, par exemple, ou comme Mme de Valrégis, je sais qu'elle a un culte pour sa tante.

— Oh! ceci, je puis l'affirmer, répondit Gérard.

Et, tout à coup, le souvenir de ses impatiences à la seule mention de tante Yolande se dressa devant lui, et il éprouva je ne sais quelle irritation contre lui-même. Ces jugements hâtifs, ne reposant sur rien, lui paraissaient à l'heure actuelle le fait d'un esprit extravagant, dépourvu d'équilibre.

— Sans doute, continuait Mme Arghéroff, Yolande a été pour Mlle de Larcy une seconde mère. On riait de l'autorité qu'elle avait su prendre, étant elle-même presque une enfant. Mais elle a toujours été plus sérieuse que son âge, les épreuves mûrissent, et la chère créature, qui méritait si bien d'être heureuse, ne l'a jamais été.

— A juger sur les apparences, elle devrait pourtant l'être, dit Gérard. Quel sort plus enviable que celui d'une femme jeune, belle, riche et affranchie de toute dépendance!... Qui pourrait songer à la plaindre?

— Peut-être ceux qui la connaissent et qui savent combien elle est peu faite pour se contenter d'un bonheur superficiel, d'un bonheur bête. Je ne sais si elle attache un grand prix à être belle, mais à coup sûr ses millions ne la rendent pas heureuse. Sur la question argent, elle n'est pas de son siècle. Quant à son indépendance... pour ce qu'elle en fait!... Vous me direz à cela qu'il ne tiendrait qu'à elle de l'aliéner, mais je doute que sa première expérience l'y encourage beaucoup. On l'a mariée à seize ans avec un abominable cynique qui ne croyait à rien qu'à ses rhumatismes et qui, dans l'intervalle des crises, développait des théories immorales et les mettait en pratique du mieux qu'il pouvait. Toute autre que Yolande se fût perdue à cette école de dépravation. Elle, non. Elle est restée elle-même; seulement qui pourra dire le mal que lui a fait cette connaissance prématurée des vilains côtés de l'existence? Ah! je sais bien! tous tant que nous sommes nous devons à un moment donné voir les choses telles qu'elles sont, c'est-à-dire fort laides. Oui, mais il ne faut pas perdre ses illusions trop tôt, ou toute la vie s'en ressent. C'est ce qui est arrivé à Yolande. C'est pour cela qu'elle ne se remariera jamais. On aura beau l'aimer de

l'amour le plus vrai, elle ne s'y fiera pas : on a brisé en elle la faculté d'être heureuse.

— C'est une prophétie bien sombre, fit Gérard avec un geste d'incrédulité. Ne me permettez-vous pas de croire, madame, que votre partialité très évidente dramatise un peu la situation? Mme de Surville n'a pas l'air d'une personne chez laquelle le mal de vivre opère de si cruels ravages!

— Le mal de vivre! Avec cela qu'il ne nous tient pas tous! Sans doute, à voir Yolande, elle ne paraît pas bien désespérée, elle rit, c'est possible, elle est même très gaie par moments. Qu'est-ce que cela prouve? N'avons-nous pas tous l'air enchantés d'être au monde? C'est une affaire d'éducation, pas autre chose.

On se levait de table. Habituellement la monotonie des soirées de campagne n'était pas connue à Surville; elles s'animaient tantôt d'un tour de valse, tantôt de tableaux vivants improvisés, parfois d'une charade ou d'une comédie de paravent. Mais ce soir-là, vu la chaleur accablante, les plus impatients d'agir étaient tombés d'accord que le mieux serait de ne rien faire. On avait fui les lumières du salon pour se réfugier dans la pénombre de la terrasse. La conversation languissait, chacun se laissait vivre, s'abandonnant au bien-être de cette silencieuse nuit d'été.

Gérard, impressionné de ce qu'il venait d'entendre, se tenait à l'écart, repassant dans son esprit les révélations de Mme Arghéroff. Ne se trompait-elle pas? Etait-il vrai que sous son apparente insouciance Mme de Surville cachât tant de douloureux scepticisme? Il s pouvait après tout. Pour être malheureux, ne suffit-il pas d'ouvrir les yeux et d'y voir clair? Des êtres inconscients et bornés comme... comme Odette, par exemple, poursuivent leur chemin sans trouble, ne regardant jamais au delà, ignorant même qu'un au-delà existe. Mais Mme de Surville devait être pétrie d'une autre essence. En l'observant d'ailleurs, on devinait que cette sérénité pouvait n'être qu'un masque. Cette bouche mobile, ce front largement découpé, ne trahissaient-ils pas tout un monde de pensées et d'aspirations? Mme Arghéroff avait dit d'elle tout à l'heure : « Comme elle est jolie! n'est-ce pas? » Mais c'était presque lui faire injure. Elle valait mieux, mille fois mieux qu'une jolie femme.

Soudain, dans l'obscurité, une ombre se pencha sur lui.

— C'est donc vrai, vous ne vous êtes pas calomnié en vous traitant de sauvage? Faut-il que, dès ce soir, j'entreprenne mon œuvre de réforme?

Gérard se leva précipitamment.

— Je vous demande pardon, dit-il avec un peu d'incohérence, la nuit est si belle, on est si bien là. Je me suis attardé sans y songer.

— Oh! pour cette fois, je pardonne, dit Yolande, s'amusant de sa confusion, j'ai la prétention d'être une tante sévère, mais je ne veux pas inspirer la terreur. Ce serait un mauvais système vis-à-vis d'un grand neveu comme vous. Vous vous aviseriez peut-être de mettre mon autorité au défi!

— Je ne crois pas, murmura le jeune homme, cherchant aussi à plaisanter, les sauvages sont de nature très douce, demandez aux missionnaires; ils vous diront qu'on a facilement raison d'eux... quand on veut s'en donner la peine.

— Je suis sûre que vous serez docile, répondit Yolande avec cette légère intonation étrangère qui, dans certains mots, révélait son origine slave. Comme premier acte de soumission, vous allez abandonner votre petit coin et vous mêler à vos semblables; tout le monde demande à vous connaître, venez — et d'un geste affectueux, elle passa son bras sous le sien — venez, et surtout n'ayez plus peur de moi, Gérard.

M. de Valrégis tressaillit. Qu'y avait-il donc? N'était-ce pas dans l'ordre? Sa tante ne devait-elle pas l'appeler par son nom? Oui, mais il en avait ressenti une chaleur au cœur, un ravissement subit et inexplicable, et en même temps il éprouvait une sensation singulière : il lui semblait que ce nom de Gérard, si familier à son oreille, il venait de l'entendre prononcer pour la première fois...

V

Mme Arghéroff n'avait rien exagéré en vantant les agréments de Surville. Aucune maîtresse de maison ne possédait à l'égal de Yolande le secret de recevoir, cette science difficile qui consiste à s'occuper de ses hôtes sans s'en occuper trop, à laisser à chacun le sentiment de son indépendance tout en lui donnant l'impression qu'il est le bienvenu.

Je ne sais quel philosophe de salon disait un jour : « Je vais tous les ans à la campagne dans des maisons qui reçoivent. Eh bien! je n'ai jamais pu déterminer lesquels étaient les plus satisfaits de ceux qui partent ou de ceux qui voient partir. »

Cette observation, qui n'a rien de paradoxal, n'avait pas ici son application. Yolande ne mesurait pas son hospitalité, ses invités se sentaient chez eux et mieux que chez eux. On eût dit qu'au seuil de cette riante demeure expiraient toutes les petites préoccupations qui, à la honte de notre misère humaine, assombrissent la vie plus encore que les grandes douleurs. Pour tous, un séjour à Surville était une halte bénie, une suspension de tous les ennuis quotidiens,

on ne s'en arrachait qu'à regret et on ne manquait jamais d'y revenir.

Gérard était mieux que tout autre en disposition d'apprécier les douceurs de cette existence. Il avait été si peu gâté jusque-là. Ses meilleures années consumées dans l'intérieur mesquin de la rue de Vaugirard où, jour par jour, il assistait à ce triste spectacle d'économies forcées, de lutte pour conserver les apparences, où, jour par jour, il devait écouter les lamentations monotones de la pauvre mère à bout de courage.

Pour elle, il est vrai, l'horizon s'était éclairci, son cher désir s'était réalisé; mais pour Gérard, qu'avait-il trouvé dans ce mariage accepté moitié par faiblesse, moitié par dévouement? Pas même un simulacre de bonheur, et maintenant, après ces fatigantes semaines de Pierrefitte, c'était un soulagement de pouvoir détourner son esprit de ses sottes déceptions conjugales pour le reporter sur le mouvement mondain et intellectuel auquel il se trouvait mêlé.

Les prédictions de Mme Arghéroff s'accomplissaient. Il subissait le charme de Surville.

La liberté, avons-nous dit, y était érigée en principe. Yolande n'ignorait pas qu'un des plus grands écueils à la campagne est de commencer la journée de trop bonne heure. Aussi n'exigeait-elle même pas qu'on se réunît pour déjeuner; on avait toute latitude pour se faire servir chez soi, et la plupart des femmes profitaient de la permission. Les après-midi étaient trop courtes pour les mille occupations de ces gens désœuvrés : parties prolongées de tennis qui, ici comme en Angleterre, avait ses fanatiques; organisation de charades et de tableaux vivants; répétitions de la pièce, qui demandait une plus longue étude. Et quand à tout cela il fallait ajouter le dernier roman à parcourir, la correspondance à mettre à jour, les flirtations à mener à bien, ce n'était pas une exagération d'affirmer qu'on n'avait pas une minute à soi.

Pourtant, lorsque venait cinq heures, on abandonnait tout pour se retrouver autour de la table de thé. C'était le moment de la causerie, de cette causerie sautillante et sans apprêts qui sème au hasard les mots inédits, les observations fines, cette causerie *française* dont aucune autre nation que la nôtre ne possède le secret, ni même la compréhension. Cette heure-là était la plus appréciée à Surville, et se prolongeait souvent si tard que l'on restait sourd à l'appel du « gong », et ce n'étaient que les huit coups de l'horloge du château qui donnaient le signal de la dispersion.

Les femmes alors se sauvaient en désordre pour combiner une toilette hâtive... ou qui aurait dû l'être.

Ce genre de vie avait pour Gérard tout le prestige de la

nouveauté. En outre, il voyait fort peu Odette qui, entraînée par le mouvement, recherchait moins les effusions du tête-à-tête. Sa fantaisie se dépensait ailleurs. Elle s'était découvert la vocation des planches et, secondée par le petit Mc Trevor, qui opinait qu'une femme n'est jamais bête lorsqu'elle a une jolie figure, elle préparait ses débuts dans un proverbe de Musset. Douée d'une mémoire assez sûre, elle récitait sa partie avec autant d'aplomb et aussi peu d'intelligence qu'une perruche apprivoisée. Mc Trevor applaudissait de parti pris, lui jurant qu'elle était née pour être actrice.

Un instant, elle avait été prise de scrupules ; peut-être son mari verrait-il d'un mauvais œil ses répétitions quotidiennes avec un homme jeune et qui, selon l'esthétique d'Odette, était le plus séduisant du monde. Mais Gérard se montrait au-dessus de toute faiblesse de ce genre, il paraissait même fort content qu'elle eût trouvé un moyen aussi effectif de se distraire. Dès lors, pourquoi se gêner? La seule manifestation de jalousie qu'elle rencontrât était celle de Mlles de Mervy. Quinze années de déceptions n'avaient servi de rien à ces jeunes personnes, elles considéraient Robert Mc Trevor, le seul éligible en ce moment à leur portée, comme leur propriété légitime, et l'audace tranquille avec laquelle Odette empiétait sur leur terrain les remplissait d'indignation. Mais, pas plus Odette que Mc Trevor ne se doutaient des critiques ouvertes et des anathèmes secrets que leur camaraderie innocente faisait pleuvoir sur eux, et tandis qu'ils passaient de longues heures dans la galerie disposée en salle de théâtre, Gérard jouissait d'un repos délicieux. Pour la première fois depuis son mariage, l'ardeur du travail le reprenait. Mettant à profit une liberté qu'il n'avait jamais eue aussi complète, il restait des matinées entières à son piano. On eût dit que son inspiration s'alimentait à quelque source nouvelle, qu'il était comme transporté hors de lui-même dans des sphères inexplorées. Et lorsque, à la suite de ces exaltations, il redescendait sur la terre, il se sentait meilleur, plus porté à l'indulgence. Tout l'intéressait, même les prédictions politiques de M. de Teillac, même les confidences attristées de Mme de Mervy, au sujet de l'humeur réfractaire des épouseurs, même enfin le manège savant de Mme Arghéroff, plus acharnée que jamais dans sa chasse à déclarations.

Tout cela cependant n'était que choses à côté. Ce que Gérard voyait surtout à Surville, c'était Yolande, cette Yolande qui avait surgi devant ses yeux comme une surprise radieuse et qui, à mesure que les jours s'écoulaient, exerçait sur lui une séduction qui l'irritait parfois, qui le charmait toujours et à laquelle pas un seul instant il ne songeait à se soustraire. Aussi ne s'avisait-il pas de se demander pour quel motif il l'observait sans cesse, analysant chacune de ses

paroles, notant à part lui la grâce de ses moindres gestes et démêlant, à travers son expansion apparente, une autre Yolande que personne ne connaissait. Par moment il lui prenait une irrésistible envie de se rapprocher d'elle, de toucher le fond de cette nature inaccessible qui, sans calcul, sans mépris pour les autres, renfermait d'instinct tout ce qu'il y avait de meilleur en elle. Il eût aimé aussi à lui parler à plein cœur, à lui confier toutes les misères de son passé, de son présent; il la connaissait si peu, et pourtant il sentait qu'à elle il pourrait tout dire, ses pensées les plus folles et les plus ardentes, et qu'elle comprendrait tout, qu'elle trouverait un remède à tout. Mais, en dépit de cet élan qui le poussait vers elle, leur intimité ne faisait aucun progrès. La faute n'en était pas à Mme de Surville. Son attitude bienveillante, loin de se démentir, s'était accentuée. Elle cherchait à gagner la confiance de ce neveu inconnu, lui témoignant une sympathie affectueuse à laquelle, par une contradiction inexplicable, Gérard ne répondait pas. Parfois même on eût dit que les encouragements de Yolande le faisaient souffrir, qu'il ne pouvait supporter le ton amical qu'elle adoptait vis-à-vis de lui. Malgré son insistance, il s'était constamment défendu de lui donner ce nom de « tante Yolande », qu'elle réclamait gentiment, comme un privilège : peut-être se rappelait-il le temps, pas bien éloigné, où ces deux mots qu'Odette répétait sans cesse, résonnaient à son oreille comme une note irritante. Mais c'était plutôt l'absurdité de l'appellation qui le choquait! En réalité, n'était-il pas de son âge? Dès lors, quelle invraisemblance de lui donner ce titre vénérable!

Cette timidité de Gérard, cette barrière impalpable qui s'élevait entre Yolande et lui devait pourtant céder, grâce à un léger incident. Il avait été décidé un soir, à l'unanimité, qu'on irait le lendemain passer l'après-midi dans une petite ville d'eaux toute fraîchement éclose, située à deux heures de Surville. Gérard, que ne séduisait aucun des amusements ennuyeux des stations balnéaires, s'était dérobé au dernier moment. Renfermé chez lui, il avait entendu le tapage du départ au milieu duquel se distinguaient les éclats de rire d'Odette, très surexcitée par la perspective improbable de faire fortune aux « petits chevaux », et lorsque le bruit des roues s'était perdue dans le lointain, il avait poussé un soupir d'allègement. Sa défection était passée inaperçue, et le silence qui régnait dans le château lui donnait la sensation très douce d'être bien seul avec lui-même et son travail. Et justement il avait besoin de recueillement; depuis quelques jours, il marchait d'un pas mal assuré, se heurtant aux difficultés techniques, ne rencontrant pas l'expression juste de sa pensée. Mais aujourd'hui il lui semblait être en meilleure disposition. Hélas! après une heure de tâtonne-

ments, il dut reconnaître que son état d'inertie persistait et qu'il ne ferait rien de bon. Se levant de son piano, il se promenait nerveusement de long en large, se demandant avec amertume si sa vocation artistique n'était pas une illusion de sa vanité, lorsqu'un léger coup frappé à sa porte vint l'interrompre, la porte s'entr'ouvrit et il aperçut le charmant visage de tante Yolande.

— Je vous dérange, je suis indiscrète, dit-elle en hésitant sur le seuil du petit salon. Mais, voulez-vous un aveu, un aveu humiliant? Eh bien! je m'ennuyais toute seule! J'ai prétexté une migraine pour me dispenser de la promenade, les parties en masse m'exaspèrent, mais je suis punie de mon mensonge, car je n'ai pu me fixer à rien. J'ai voulu écrire une lettre, impossible de sortir d'une phrase; j'ai voulu lire, je ne comprenais pas; alors, je me suis réfugiée vers vous pour vous faire part de ce désastre de mon intelligence.

Tout en parlant, elle s'était avancée.

— Vrai, je ne vous dérange pas, Gérard?

— Vous me rendez le plus grand des services, répondit-il. Sa voix tremblait un peu, peut-être par suite de son irritation récente, mais déjà il se sentait calmé. Je m'obstinais à une besogne dont je suis absolument incapable, c'est une charité de la suspendre.

— Alors, comme moi, dit-elle en riant; il faut croire qu'il y a quelque chose dans l'air. Mais, probablement, votre besogne était plus difficile que la mienne. Ah! je devine, continua-t-elle, en se rapprochant du piano, où quelques feuillets de papier à musique, barbouillés et noirs de ratures, gisaient épars. Ma sœur m'avait bien dit que mon neveu était un compositeur de grand avenir. Seulement, je ne sais pourquoi, je n'ai jamais osé aborder ce sujet avec vous. Et pourtant, je m'y intéresse, oh! mais beaucoup. Ce serait une prétention de me mettre en dehors des profanes, mais la musique et moi nous sommes si bonnes amies, depuis tant d'années. Vous me montrerez vos œuvres, n'est-ce pas? peut-être pas tout de suite, mais plus tard, quand vous serez plus en confiance avec votre tante Yolande.

— Je n'aurais pas besoin d'une plus longue épreuve pour avoir confiance, dit Gérard avec plus de laisser-aller que d'habitude. Mais c'est de moi-même que je me défierais. Sans parler d'amour-propre — je ne crois pas en avoir une dose exagérée — j'aurais honte de vous soumettre ces misérables productions qui sont si peu ce que je voudrais. Je me demande en vérité pourquoi je m'acharne à bégayer une langue que je ne parlerai jamais, pourquoi je ne jette pas au feu tout ce travail inutile. Ce ne devrait pas être un sacrifice puisque je vois si clairement qu'il ne vaut rien. Et pourtant... je ne puis pas... je ne puis pas...

— Vous êtes dans une période d'humeur noire, dit Yolande avec son doux sourire. C'est le meilleur des signes; les médiocres sont toujours contents d'eux! Ne savez-vous donc pas que les plus grands génies passent par ces phases où ils cessent de croire en eux-mêmes? Mais, à côté de ces crises de doute, ils ont les heures de foi et d'espoir. Oh! j'imagine combien ces heures-là doivent compenser les fatigues de la lutte; on souffre, on désespère, on meurt parfois, qu'importe, si on a la conscience d'avoir vécu; on se heurte à un monde sceptique et railleur; eh bien! on l'arrache à son scepticisme, on fait taire ses railleries, on le force à s'incliner. Ah! ce doit être une ivresse que cette victoire, un rêve si beau qu'il vaut bien d'être acheté par des nuits d'insomnie...

Elle s'arrêta, comme embarrassée de sa fusée d'éloquence.

— Et voilà pourquoi, ajouta-t-elle, voilà pourquoi, Gérard, vous ne brûlerez pas vos cahiers et vous continuerez à bégayer, en attendant que vous parliez couramment comme un grand garçon. C'est là le pronostic de tante Yolande! Je suis sûre que vous ne le démentirez pas.

Gérard demeurait suspendu à ses paroles.

— Comme vous lisez bien en moi, dit-il; en quelques mots, vous avez résumé toutes mes alternatives. Ah! oui, j'ai parfois de beaux rêves, de bien beaux; seulement à mes heures raisonnables, je me dis que ce sont des rêves insensés, et que le réveil est rude! D'ailleurs à quoi bon l'exaltation toute seule? C'est le génie qu'il faudrait. Dans l'art, c'est comme dans la vie, il y a le petit nombre, le très petit nombre des arrivés, puis la masse des humains, ceux qui marchent bêtement devant eux, sans se douter qu'il y ait autre chose à faire; puis, enfin, ceux qui, comme moi, se traînent péniblement sur la route, entrevoyant une voie plus haute, mais manquant de forces pour y atteindre. Eh bien, ceux-là sont les plus malheureux, pourquoi en faire partie? Pourquoi ne pas se dire : la vie ne contient qu'un bonheur très relatif, ne nous épuisons pas à chercher un bonheur absolu? L'humanité ne produit que de très loin en très loin un être supérieur, résignons-nous à rester dans la foule.

Yolande secoua la tête.

— Il ne dépend pas de nous de nous résigner, dit-elle. On suit sa voie, quoi qu'on en aie. Vous aurez beau vouloir vous confondre dans la foule, si vous n'en êtes pas, vous souffrirez de son contact, sans arriver à vous y perdre. Non, croyez-moi, tout vaut mieux que cette sagesse désabusée. Mais voilà bien de la philosophie pour une journée d'août avec 30 degrés à l'ombre. Revenons au terre-à-terre, voulez-vous?

Paresseusement, elle s'était glissée dans un fauteuil; mais, malgré l'effort qu'elle faisait pour reprendre sa manière habituelle, on sentait qu'elle restait sous une impression sérieuse. Gérard, assis presque à ses pieds, sur une chaise basse, suivait les mouvements de sa physionomie; et, tandis qu'avec une gaieté voulue, elle discourait de tout et de rien, lui se sentait pris d'un désir fou de lui arracher son masque de sérénité, de la forcer à être elle-même, telle qu'il la devinait, et non la femme souriante et équilibrée qu'elle se montrait à tous. Et, creusant cette pensée, il ne prêtait qu'une attention distraite aux mille sujets qu'elle effleurait, il répondait à peine. Yolande s'aperçut enfin de sa préoccupation.

— A quoi donc pensez-vous, Gérard? Toujours aux sommets inaccessibles! Du courage, voyons. Vous n'êtes qu'un enfant de désespérer ainsi. N'avez-vous pas toute votre vie devant vous?

Gérard eut un geste de protestation.

— Vous me demandez à quoi je pense, dit-il, cédant à une impulsion irréfléchie, ce n'est pas aux sommets inaccessibles, non, je pensais à un vieux conte allemand que j'ai lu il y a bien des années. — Je ne sais pourquoi il me revient à la mémoire, — c'est l'histoire d'une fillette qui, toute petite, est tombée dans la mer; les sirènes l'ont recueillie et elle est devenue la plus belle parmi ses compagnes; elle est heureuse, elle le serait peut-être jusqu'à la fin si, un jour, elle ne s'avisait de regarder du côté de la terre et de vouloir y retourner. On la laisse partir, mais une fois au milieu des mortels, elle est prise d'une immense tristesse, elle voudrait redevenir sirène. Il n'est plus temps! Neptune la condamne à rester femme, mais, de son état primitif, elle conserve un privilège : son regard a la vertu de consoler la souffrance des autres. Et l'histoire, qui est morale, ajoute qu'au bout de très peu de temps et en raison du bien qu'elle accomplit, elle se résigne à sa propre infortune.

— Vous racontez très mal, fit Yolande avec un rire un peu contraint, je me souviens moi aussi avoir lu ce conte dans mon enfance. La vérité, c'est que Neptune condamne la sirène à rester femme pour la punir de sa versatilité. Il lui fait observer avec justesse que, lorsqu'on a tout pour être heureux, il faut remercier le ciel ou la mer, et se tenir tranquille. La morale qu'on m'a enseignée, à moi, c'est que le secret du bonheur consiste à ne pas être en querelle avec sa destinée... Mais il est tard, dit-elle, notre monde va revenir d'un moment à l'autre. Ne travaillez plus aujourd'hui, Gérard! Demain, toutes les vapeurs qui vous obscurcissent le cerveau seront dissipées et vous retrouverez vos forces; surtout, ne pensez pas trop : à votre âge, il faut se défier de son imagination.

Elle s'était levée et se dirigeait vers la porte. Gérard, qui l'avait suivie, la retint d'un mouvement suppliant.

— Vraiment, dit-il, je ne puis pas comprendre pourquoi vous voulez à tout prix me traiter en petit garçon, et, quand vous vous targuez de votre dignité de tante, eh bien, si vous n'étiez pas ce que vous êtes, ce que je vous devine, je vous accuserais de coquetterie. Pourquoi me rappelez-vous sans cesse cet absurde lien de parenté que le hasard a mis entre nous? Je ne sais comment vous dire cela sans vous paraître ridicule, mais je vous sens si bonne, si adorablement bonne, et, en même temps, j'ai l'impression que toute cette bonté ne s'adresse pas à moi, mais à votre neveu, au mari d'Odette. Alors, je suis trop exigeant sans doute, mais cela ne me contente pas, cela m'irrite même. Je voudrais, non pas la bienveillance de tante Yolande, mais l'amitié de Mme de Surville, j'en ai tant besoin, si vous saviez...

Il y eut un moment de silence. Gérard s'était arrêté, interdit de sa hardiesse,

— Croyez-vous donc que « tante Yolande » ne saurait être une amie? demanda enfin la marquise, — l'appel du jeune homme semblait l'émouvoir et la troubler à la fois. — N'ayez pas l'esprit mal fait, Gérard, ne vous perdez pas dans les subtilités. Oubliez, si vous voulez, que je suis votre tante et croyez tout simplement à mon affection très vraie, très sûre, et qui voudrait vous être utile...

Elle avait repris son sang-froid, Gérard se pencha vers elle et, pieusement, comme on touche à quelque objet précieux, il souleva ses mains et y appuya ses lèvres.

— Merci, dit-il, le pacte est conclu; ce sera si bon d'avoir une amie comme vous, rien, dans le monde entier, ne saurait être meilleur.

A partir de ce jour, la glace fut rompue entre la tante et le neveu. La réserve de Gérard avait fait place à une expansion absolue et qui lui paraissait la chose la plus douce et la plus naturelle. Il lui semblait que Yolande et lui s'étaient connus autrefois dans un passé lointain, qu'ils ne faisaient que se retrouver maintenant et que, comme deux amis après une séparation, ils devaient reprendre leur amitié au point où ils l'avaient interrompue, acquitter un long arriéré de confidences et d'épanchements. Et il était heureux vis-à-vis d'elle de ne rien déguiser du bien ou du mal qui était en lui. Il lui confessait ses tristesses, dont il n'avait fait l'aveu à aucun être vivant, les humiliations de sa jeunesse obscure et pauvre, les révoltes de son ambition en face des préjugés étroits de Mme de Valrégis, ses scrupules de piété filiale; et sans rien préciser du présent, il lui en laissait deviner l'amertume. Il ne

lui cachait pas combien il se sentait lâche en face de l'avenir.

Yolande l'écoutait grave et indulgente; parfois, une larme brillait sous sa paupière, le courage lui manquait pour le blâmer. Sans doute, dans un sens, il était coupable; un moraliste austère lui eût victorieusement démontré qu'il n'avait pas eu le droit de lier sa vie à celle d'Odette, puisqu'il ne l'aimait pas, et qu'un mariage sans amour est une abomination à la face de Dieu et des hommes. Mais la nature de Yolande n'était pas de celles qui jugent, mais de celles qui comprennent; et ne dit-on pas que tout comprendre, c'est tout pardonner? Aussi pardonnait-elle au malheureux garçon qui avait si cruellement gâché son existence.

Dès le premier jour, elle avait senti qu'il n'était pas le mari qui convenait à sa pauvre Odette. Maintenant elle voyait avec épouvante la profondeur de l'abîme qui les séparait, et un sentiment de compassion infinie pour l'un et pour l'autre lui étreignait le cœur, mais son tact infaillible l'avertissait que l'erreur était irréparable, qu'entre une femme comme Odette et un homme comme Gérard, le malentendu subsisterait jusqu'au bout. Le mieux qu'on pouvait espérer, c'est qu'Odette n'arrivât jamais à soupçonner l'indifférence de son mari. Et quant à celui-ci, sa seule voie de salut c'étaient le travail, l'ambition satisfaite. Mme de Surville savait d'ailleurs qu'elle ne le trompait pas en lui disant qu'il était appelé à accomplir de grandes choses. Gérard lui avait montré ses travaux, et Yolande, elle-même musicienne consommée, démêlait les éclairs de génie à travers les incorrections et les inexpériences. Et elle l'aidait de ses conseils, elle lui indiquait la marche à suivre. Parfois de sa voix pure, superbement timbrée, elle interprétait un fragment de ses compositions, et c'était pour lui l'émotion la plus suave que de s'écouter lui-même sur ces lèvres aimées. Il se sentait si près d'elle alors, il reprenait confiance, il découvrait dans son œuvre des beautés inconnues que Yolande seule avait su lui révéler.

Cependant le va-et-vient continuait à Surville, les visites se multipliaient. Odette avait eu son heure de triomphe dans : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* Il est vrai qu'elle était demeurée court au milieu d'une phrase, mais le défaut de mémoire ayant été couvert par des applaudissements, elle se déclarait enchantée. Mlles de Mervy, renonçant à la trop difficile conquête de Me Trevor, dirigeaient leurs batteries sur des points plus vulnérables ou qu'elles jugeaient tels. Enfin, Mme Arghéroff flirtait de tout son cœur avec un jeune attaché d'ambassade, peut-être dans l'espoir de surexciter la jalousie de Gérard, tandis que celui-ci ne voyait qu'à travers un nuage ce qui se passait autour de lui, ne

vivait que dans l'attente de l'heure que Yolande accordait tous les jours.

Beaucoup d'invités étaient partis, mais la pensée de s'exiler à son tour ne serait pas venue à Gérard sans une intervention à laquelle il ne songeait guère. Un matin, Odette entra chez lui :

— Maman nous réclame à Paris, annonça-t-elle d'un ton consterné. C'est odieux, n'est-ce pas? Moi qui avais promis à tante Yolande de rester au moins trois semaines encore! Mais il n'y a pas moyen! Maman est déjà assez mécontente que nous n'ayons pas été chez elle en Anjou. C'est vraiment la chose la plus contrariante du monde! Au moment où j'étais sûre de mon rôle dans *le Caprice*.

Pour cette fois, Gérard se sentait en harmonie de sentiments avec sa femme. Allons! le rêve était fini! il fallait dire adieu à tout ce qui l'avait bercé et subjugué depuis trois mois. Non pas à tout sans doute. Là-bas, il reverrait Yolande souvent, tous les jours. Ne lui avait-elle pas promis d'être son amie? N'aurait-il pas besoin à tout instant du secours de cette amitié? Mais c'en était fait du charme intime de l'existence en commun, de cette douceur indéfinissable qu'on éprouve à respirer le même air, à s'asseoir à la même table, à vivre des mêmes impressions; et à la pensée qu'il ne se sentirait plus comme enveloppé et réchauffé de sa présence, qu'il allait se retrouver seul, mille fois plus seul qu'auparavant, il lui semblait qu'après avoir été transporté très haut, dans des régions de lumière, une main brutale le rejetait tout à coup dans la nuit.

VI

A Paris, dès les premiers jours, Gérard comprit qu'il allait falloir se débattre contre toutes les petites corvées de l'existence.

Et d'abord se posait la question d'installation. Provisoirement le jeune ménage était descendu chez Mme de Larcy, afin de pouvoir chercher à loisir un appartement, ou plutôt un hôtel, car d'appartement, Odette ne voulait pas en entendre parler. D'après l'arrangement consenti avant le mariage, Mme de Valrégis devait quitter la rue de Vaugirard et vivre avec ses enfants. Elle avait donc voix au chapitre dans le choix de leur future demeure; fort heureusement aucune divergence de goûts ne se manifestait jusqu'ici entre Odette et elle. Toutes deux voulaient le faubourg Saint-Germain; et toutes deux étaient d'accord pour sacrifier à la représentation. N'était-il pas convenu qu'on recevrait au printemps, et belle-mère et belle-fille, pour des raisons différentes, attendaient avec impatience le moment d'ouvrir leurs salons. Mme de Valrégis tressail-

lait d'aise à l'idée de se retrouver dans son vrai cadre. Quant à Odette, elle ne rêvait que monde depuis que les assiduités de Mc Trevor avaient développé chez elle une coquetterie jusqu'alors à l'état latent. Tout en continuant à adorer Gérard, elle admettait fort bien que d'autres se permissent de la trouver jolie et de le lui dire, et elle se promettait mille conquêtes... innocentes.

En attendant, la marquise et elle couraient du matin au soir, faisant toutes les rues bien cotées du faubourg, traînant à leur suite l'infortuné Gérard, qui se récusait vainement, assurant qu'il approuverait tout et que point n'était besoin de le consulter. Enfin, au bout de trois semaines de recherches, il s'était présenté une occasion inespérée, un hôtel dans la rue Saint-Dominique, une ancienne bâtisse assez sombre, au fond d'une cour assez triste, mais dont le cachet de vétusté lui donnait tout à fait bon air. Mme de Valrégis connaissait de longue date cet hôtel qui avait de tout temps été habité par des membres de sa famille. Aujourd'hui, la vieille parente qui l'occupait depuis trente ans venait de mourir; et, tout en endossant une robe de deuil, la marquise se félicitait de l'heureuse inspiration qu'avait eue sa cousine d'aller se loger dans un monde meilleur. Elle n'avait pu choisir un moment plus opportun dans l'intérêt des Valrégis, l'hôtel semblait construit pour eux : au rez-de-chaussée, de beaux salons à boiseries antiques; à l'entresol, un appartement fort complet pour la marquise; au premier, celui d'Odette et de son mari; le tout assez vaste et assez séparé pour qu'on fût pleinement indépendant les uns des autres. En trois jours le bail fût signé et les tapissiers dans la place, Mme de Valrégis se chargeant de les diriger, car Odette déclarait franchement qu'en fait de style elle ne commettrait que des hérésies, et qu'elle était incapable de distinguer entre une chaise Henri II et un fauteuil Louis XIV. Elle se montrait d'ailleurs ravie de tout ce que décidait sa belle-mère, qui lui en imposait autant qu'au premier jour par son prestige de grande dame; et celle-ci, plus que jamais, bénissait la Providence et Jeanne de Langeac de cette belle-fille inappréciable. Certaines gens pouvaient trouver qu'elle manquait d'esprit. Bah! cela ne valait-il pas mieux puisqu'elle se laissait guider par celui des autres!

Ce point capital de l'installation une fois résolu, il en surgit un second tout aussi important et qui devait mettre la patience de Gérard à une épreuve plus rude encore. On était à la fin de janvier et, bien que beaucoup de personnes fussent encore à la campagne, Mme de Valrégis pensait qu'on pouvait commencer utilement les visites de noces. Et cette perspective lui causait une joie d'enfant. C'était une rentrée en scène opérée sur un excellent terrain, car

Odette, toute héritière qu'elle fût, pouvait hardiment se montrer, et, dans une courte visite de cérémonie, ne pouvait pas beaucoup se faire entendre. A peine délivrée des tapissiers, la marquise reporta son activité sur un autre champ et se mit à dresser sa liste. A la suite d'un travail minutieux, elle arrivait à un total de 1550 noms. 1550! Ce n'était pas mal, cela aurait pu être mieux. La duchesse de Gardes, dont elle avait consulté un jour le livre d'adresses, allait à 1880. La marquise de Gesvres atteignait 3000. Il est vrai que pour celle-là son mari était député; la politique l'obligeait à des concessions, il recevait des gens qu'on ne voyait nulle part. Enfin, 1550, quand on ne donne ni soirées ni dîners, c'est encore un chiffre assez respectable, et la marquise se congratulait :

— Comme j'aurais eu tort de m'abandonner, de briser avec le monde. C'est toujours une faute de ne pas conserver ses relations.

Et c'est ainsi que pendant six semaines, de trois heures à sept, Gérard dut accompagner sa mère et sa femme dans cette tournée fastidieuse. Mme de Valrégis, étant de la vieille école, faisait les choses en conscience et ne s'en fiait pas à l'intelligence d'un valet de pied pour distribuer ses cartes. En outre, elle ne se dispensait jamais d'entrer lorsque les gens étaient chez eux, et il semblait que ses amis et connaissances se fussent donné le mot pour ne pas sortir. Et chaque visite était une répétition monotone de la précédente, le même échange de politesses banales, les mêmes petits racontars mondains pivotant autour des mêmes personnalités; puis, uniformément, le même soin scrupuleux de ne pas oublier d'évoquer les liens de parenté, l'alliance remontât-elle au 40e degré. Gérard, qui n'avait jamais pris grand souci des obligations de famille, s'impatientait de cette multiplicité de parents dont la plupart lui étaient inconnus. Mais la marquise n'entendait pas raillerie sur ce point et voyait avec peine que son fils témoignât aussi peu d'esprit de corps. Comment! il avait ignoré jusque-là que les Thélussac et les Vanvernay étaient leurs alliés, mais où avait-il la tête? C'était une parenté très proche : l'arrière-grand-père de M. de Thélussac avait épousé une cousine issue de germain de la grand'mère maternelle de Mme de Valrégis, par conséquent une Salveyrac de Salles. Quant aux Vanvernay, leur arrière-grand'mère maternelle était la propre tante, à la mode de Bretagne, de la grand'mère paternelle de Gérard, une Héricourt de Séry. C'était bien clair. Et comme Gérard déclarait n'y rien comprendre du tout, elle se retournait désespérée vers Odette, qui elle, au moins, écoutait avec un intérêt religieux l'historique interminable des alliances contractées par les Valrégis et les Montescourt.

Le mois de février s'était écoulé au milieu de ces absorbantes

occupations, et maintenant Gérard entrevoyait un peu de bleu dans son ciel, car tante Yolande annonçait son arrivée.

Vraiment, il était temps. Gérard commençait à être torturé de mille appréhensions. Si elle se décidait à ne pas quitter Surville! Elle aimait peu Paris, et, depuis deux ans déjà, son hôtel du Cours-la-Reine était fermé. Mais, enfin, enfin elle revenait, il n'y avait plus de doute. Il allait la revoir, l'entendre, le son aimé de sa voix lui épanouirait le cœur, lui ferait oublier l'ennui insupportable du temps passé loin d'elle. Hélas! plus il allait, plus il reconnaissait la faute irrémédiable qu'il avait commise en se jetant dans l'inconnu du mariage; et ce qui l'exaspérait le plus contre Odette, c'est qu'il n'avait rien, absolument rien à lui reprocher. Sa bonne humeur était imperturbable, sa docilité exemplaire. Elle s'habillait bien, elle avait même gagné en élégance et en beauté. Et, s'il lui échappait de dire quelque sottise, on ne pouvait lui en vouloir, car il était évident qu'elle n'en avait pas conscience. D'ailleurs, sa jeunesse avait droit à l'indulgence. Oui, tout cela, Gérard l'admettait; il se rendait compte que son malheur n'était pas de ceux qui méritent grande compassion; que dans ce malheur-là, un autre se fût taillé un bonheur fort acceptable. Oui, mais il n'était pas un autre, il était lui-même; Odette lui déplaisait, non pour ses défauts, mais parce qu'elle était elle; enfin, il souffrait, non pour des motifs raisonnables peut-être, mais il souffrait, et, que ce fût raisonnable ou non, le résultat était exactement le même.

A l'heure actuelle, pourtant, la certitude de revoir Yolande effaçait tout. Il aurait tant à lui dire après ce cruel silence de trois mois, un silence si long et si complet, car ils n'avaient pas même échangé une lettre. Une fois, il avait tenté de lui écrire, mais en relisant ces lignes tracées tout d'un trait, il s'était effrayé de ce qu'elles contenaient de tendresse mal dissimulée, et il avait déchiré ces pages ardentes qui en disaient trop sans doute, et pourtant tellement moins que ce qu'il sentait au dedans de lui! Ah! oui, tellement moins! Vis-à-vis de lui-même, il ne cherchait plus à se donner le change, il savait de quelle nature était le sentiment que Yolande lui avait inspiré, hélas! dès le premier instant. Mais la folie de ce sentiment, elle devait l'ignorer à jamais. Dans ces purs commencements de son amour, il se disait que c'était assez de bonheur pour lui de vivre dans son ombre, de s'enivrer en secret de sa chère présence. Sa pensée n'osait pas s'attarder à un autre rêve.

Il est de l'expérience générale qu'un événement longuement désiré ne s'accomplit jamais dans les conditions que nous avons prévues. C'est ainsi que Gérard, qui avait passé des jours et des

nuits à se représenter sa première entrevue avec Mme de Surville, éprouva en face de la réalité un sentiment de violente déception! Il avait voulu la trouver seule : aussi, sans se soucier de ce que son abstention pouvait paraître étrange, s'était-il refusé à accompagner Odette, lorsque celle-ci, le soir même de l'arrivée de tante Yolande, avait été lui souhaiter la bienvenue. Le lendemain seulement; un peu tard dans la journée, il s'était rendu au Cours-la-Reine. Yolande était chez elle. Troublé comme un collégien, il avait monté le grand escalier de marbre et suivi le valet de pied qui le conduisait au salon où Mme de Surville recevait. Mais lorsque la porte s'était ouverte devant lui, son émotion joyeuse avait expiré subitement, le salon était rempli de monde! Assise au coin du feu, Yolande entourée, souriante, paraissait absorbée par l'intérêt de la conversation. « Comme elle a peu besoin de moi! Comme je suis loin de sa pensée! » se dit Gérard avec un mouvement d'indignation. Mais sa colère s'évanouit lorsqu'il vit le regard de Yolande s'éclairer en le reconnaissant, lorsqu'il sentit sa main dans la sienne. Ils n'avaient été séparés que quelques semaines, et cependant il la considérait avec une sorte de surprise de la trouver si absolument, si parfaitement belle. Comme là-bas à Surville, il eût voulu s'asseoir à ses pieds, la contempler pieusement, en silence; mais, hélas! il n'était pas à Surville, et il devait se conformer à toutes les formalités banales d'une visite de cérémonie. Il s'inclinait devant les femmes auxquelles Yolande le présentait et, à chaque fois, il lui fallait entendre cette formule détestée : « Mon neveu, M. de Valrégis! » Mon Dieu! pourquoi avait-elle tant le goût d'expliquer au monde entier qu'il était son neveu! Et sa mauvaise chance l'avait poursuivi jusqu'au bout. Vainement, il s'était obstiné à prolonger sa visite au delà de toutes les limites, dans l'espoir de rester enfin seul avec Yolande. Peine perdue! A tout instant, la porte s'ouvrait pour donner passage à de nouveaux arrivants. Au bout de deux heures de patience ou plutôt d'irritation fort mal déguisée, il avait abandonné la place, la rage au cœur, maudissant l'humanité en général et les amis de Yolande en particulier. Pauvre Gérard! Son caractère devenait impossible.

Mais les jours suivants l'avaient dédommagé! Il était retourné au Cours-la-Reine, non pas à ce détestable moment du *five ocloc'k*, mais de bonne heure, l'heure que Mme de Surville réservait à sa stricte intimité. Et Gérard, en sa qualité de neveu, avait le droit d'en faire partie. Au moins, ce titre odieux lui servait à quelque chose. Yolande était seule, et cette fois, il l'avait retrouvée tout entière, et cette vague impression que produit invariablement l'absence, et qui fait que, dans le premier moment, on se sent

comme étrangers l'un à l'autre, s'était dissipée bien vite. Longuement il avait renoué la chaîne interrompue des confidences, et, comme à Surville, il s'était senti rasséréné par l'influence de la jeune femme qui ne lui faisait ni sermons ni reproches, mais qui, par sa seule sympathie, l'élevait au-dessus de lui-même. Près d'elle, il avait honte de l'abandon de sa volonté, de cet égoïsme qui lui faisait attacher tant d'importance à ses infortunes personnelles; près d'elle, il rêvait de briser les entraves mesquines, de vivre pour son art, de marcher les yeux fixés en haut et de monter toujours, toujours. *Semper altior* n'était-ce pas la devise des Valrégis?

Ces aspirations ferventes et jeunes le pénétraient tout entier dans les heures qu'il passait seul à seul avec Yolande. La fréquence de ses visites, que ni elle ni lui ne songeaient à cacher, n'excitait aucun commentaire. Être jalouse de sa tante eût paru à Odette l'imagination la plus absurde qui se pût concevoir! Quant à Mme de Valrégis, elle se réjouissait de cette intimité entre son fils et Mme de Surville, dont le charme et la distinction l'avaient conquise dès la première entrevue.

Que cette intimité pût être dangereuse pour Gérard, c'est ce que sa mère n'eût admis ni même compris, étant de ces femmes qui restent innocentes à travers les années, qui, n'ayant jamais connu le mal que de très loin et par ouï-dire, envisagent les tentations et les chutes comme des accidents de mauvais goût qui se passent en dehors de leur monde. Et pour Mme de Larcy elle était plus occupée des débuts mondains de sa fille que de l'assiduité de son gendre à l'hôtel du Cours-la-Reine. Le bonheur de voir Odette au nombre des jeunes femmes les mieux posées et les plus admirées la consolait de toute une vie d'isolement maussade. Au reste, son orgueil maternel pouvait se déclarer satisfait. Odette, avec sa beauté de poupée de cire, riant à tout propos sans savoir pourquoi, polie pour tout le monde et ne disant du mal de personne, était l'objet d'une faveur universelle. Les femmes, en dépit de sa fraîcheur, de sa jeunesse, ne voyaient pas en elle une rivale redoutable... Les hommes la trouvaient jolie et s'amusaient de ses naïvetés qu'ils se répétaient entre deux cigares, avec amplifications et commentaires. Chacun lui faisait fête : aussi, très grisée de son succès, Gérard l'occupait-elle moins; peu à peu même une pensée commençait à sourdre dans son esprit : celle que M. de Valrégis n'appréciait pas suffisamment toute la valeur du trésor qu'il possédait. Ce langage de galanterie respectueuse qui, partout où elle se montrait, caressait délicieusement son oreille, jamais elle ne l'avait entendu dans la bouche de son mari. D'autres lui parlaient si bien des mille perfections de sa petite personne, ils lui insinuaient si délicatement qu'elle était faite

pour tourner toutes les têtes et enchaîner tous les cœurs. Pourquoi Gérard ne lui disait-il rien de semblable? Ne serait-il vraiment pas amoureux d'elle? Mais ici sa vanité se révoltait. Allons donc! ce n'était pas croyable, seulement Gérard manquait d'expansion... Puis, sa mélomanie se développait de plus en plus. Elle le voyait toujours courbé sur ses barbouillages. Pauvre garçon! Et un petit sourire de commisération errait sur la bouche rose de la jeune femme. Elle se garderait bien de le lui dire, mais au fond ce n'était pas joli du tout, mais pas du tout, ce qu'il composait. On ne pouvait pas seulement y démêler un air. Et tante Yolande qui l'encourageait! Il est vrai qu'elle aussi avait de drôles de goûts! Elle n'aimait pas l'opéra italien! Comme si on ferait jamais mieux que *Don Pasquale* ou *Crispino e la Comare!*

Pendant tout le carême, les dîners, les soirées, les réceptions intimes, s'étaient succédé chez les Valrégis, mais les salons n'avaient pas encore été officiellement ouverts. D'accord avec Odette, la marquise décida qu'on donnerait un grand bal vers le milieu de mai.

En bons stratèges, belle-mère et belle-fille se partagèrent les rôles : Mme de Valrégis lancerait les invitations et s'occuperait des questions de buffet, de souper et d'orchestre. Odette se vouerait exclusivement aux préparatifs du cotillon qu'elle-même devait mener avec le vicomte de Kerdrec, jeune diplomate qui, désespérant de progresser dans la carrière par ce temps de république, poursuivait une ambition d'un autre genre : celle de faire autorité sur toutes les questions de monde et d'élégance.

Les femmes le consultaient sur les points les plus divers; l'arrangement d'un salon, l'organisation d'une vente de charité, l'épineuse question de préséances à table, tout, jusqu'à la toilette à adopter suivant la circonstance. On l'avait baptisé le professeur de chic. Il mettait chacun dans sa voie et ne dédaignait pas l'occasion de payer de sa personne. C'est ainsi qu'il avait accepté de prêter son concours à Odette, quoique, en général, il jugeât les fonctions de meneur de cotillon fort au-dessous de lui. Ici, cependant, il convenait de faire exception. Odette était une étoile naissante, mais qui promettait de devenir un astre de première grandeur; lancée par lui, elle deviendrait une femme à la mode, une de celles qu'Étincelle exalte et que la province admire de loin, dévorant avec avidité le compte rendu de ses toilettes, de ses soirées, de ses déplacements!

Avec un coup d'œil de maître en de telles matières, M. de Kerdrec avait jugé que l'avenir d'Odette était là et qu'à lui revenait la gloire enviable de la révéler au monde.

Aujourd'hui, la mission de confiance qu'elle lui avait dévolue était

entre elle et lui le prétexte de conférences quotidiennes. Il s'agissait de trouver du nouveau, de l'inédit. Ce n'était pas trop de leurs deux intelligences pour atteindre ce résultat.

Gérard, est-il besoin de le dire, se tenait soigneusement à l'écart de tout. L'obligation où il était maintenant de suivre sa femme de salon en salon ne lui avait pas appris à aimer le monde, mais il se réjouissait de la fête projetée, en voyant combien sa mère en était heureuse, combien elle rajeunissait depuis qu'elle avait reconquis ses intérêts d'autrefois. Elle paraissait si bien dans son élément au milieu de ses préparatifs, dressant ses listes avec une merveilleuse entente, donnant ses ordres avec une précision que sa longue retraite n'avait pu altérer. En vérité, la soumission de son fils lui ménageait une douce vieillesse.

Le grand jour arriva enfin; le ciel s'était montré favorable. Malgré une chaleur exceptionnelle, pas la plus légère menace de pluie qui pût compromettre l'illumination du jardin. Et toutes les chances se réunissaient! Aucune autre fête, ce soir-là, qui fît redouter une concurrence inquiétante. Le Paris qui en vaut la peine serait exact au rendez-vous.

Vraiment, la marquise pouvait être justement fière en constatant le résultat obtenu, et tandis qu'elle entendait annoncer d'une voix sonore les plus beaux noms de l'armorial de France, qu'elle accueillait chacun avec sa dignité inimitable, son cœur se gonflait d'une joie intense, de celle que doit éprouver l'expatrié lorsqu'il se retrouve au foyer de famille, dans le cercle des siens. Oui, après quinze années de froissements et d'humiliations, la marquise reprenait sa place.

Au reste, pas une ombre au tableau. Dans ces salons admirablement décorés, étincelants de lumières, au milieu du parfum des fleurs, des sons de l'orchestre, une foule d'élite circulait, brillante et animée. Les hommes, obéissant pour la plupart à la mode récemment inaugurée, avaient endossé l'habit de couleur, et la note rouge, dominante, tranchait bien sur l'éblouissement des diamants et les nuances printanières des toilettes. Dans la salle de bal, on dansait avec entrain, tandis que le jardin retentissait de rires se confondant avec l'harmonie stridente de la musique tzigane. La gaieté était dans l'air, s'imposant, se communiquant à tous. Oui, à coup sûr, un triomphe sans conteste; et demain les chroniques mondaines auraient beau jeu à décrire le spectacle féerique, les enchantements des *Mille et une nuits* de cette fête à sensation.

Gérard avait consciencieusement rempli ses devoirs, promenant les femmes laides et importantes, présentant des danseurs aux jeunes personnes menacées de rester sur leurs chaises. Il avait su

résister à la tentation de s'attacher aux pas de Yolande, qui, du reste, s'y était gentiment opposée.

— Ce n'est pas le moment de vous consacrer à votre famille, avait-elle dit en riant; plus tard, peut-être, à la fin de la soirée, nous commettrons la folie d'un tour de valse.

Et elle s'était éloignée, au bras d'un de ses attentifs, attirant tous les yeux par le prestige de sa beauté, qui, ce jour-là, avait un caractère plus provoquant que d'habitude. On eût dit que quelque secret heureux errait sur toute sa personne.

— Pourquoi a-t-elle des joies dont je ne sais rien? se demandait Gérard, en la suivant du regard.

Et, mécontent, il s'était détourné, oubliant son rôle de maître de maison, lorsqu'une jeune femme, se détachant d'un groupe, réveilla son attention d'un coup d'éventail. C'était Jeanne de Langeac.

— Pas du tout galant, mon cousin, vous n'avez pas voulu me voir lorsque je vous faisais des signes de détresse pour me délivrer de M. de Lasseval. Cet homme est mon cauchemar; il me relance dans tous les coins pour me raconter l'histoire de ses mariages manqués et me demander de lui trouver ce *qu'il lui faut*. J'ai beau lui dire... poliment que je ne m'occupe que des gens d'un placement possible, il n'a pas l'air de comprendre... Et vous non plus, vous n'aviez pas l'air de comprendre tout à l'heure. Pour vous punir, vous allez me conduire aux tziganes.

Elle avait passé son bras sous celui de Gérard et, l'entraînant vers le jardin, bavardait à plein cœur :

— Quel succès, mon cher! Est-ce assez réussi. Ah! vous pouvez être fier de votre maman! Elle s'entend à mener les choses, car vous et Odette, vous n'y êtes pour rien. Ne me dites pas le contraire, je n'en croirais pas un mot. Mais Odette est bien jolie; et sa toilette!... une hallucination, en style de journal de modes. Où a-t-elle donc trouvé cette nuance de rose? C'est d'un vaporeux! Ah! et puis il faut dire qu'elle a vingt ans. C'est encore ce qu'il y a de mieux la jeunesse!

Elle étouffa un soupir, puis secoua la tête en riant :

— Bah! il ne faut pas trop se plaindre, quand on a des contemporaines comme Mme de Surville. Car elle est de mon âge, imaginez-vous, trente ans et demi, pas un jour de plus. Et quand je pense que je l'avais présentée à votre mère comme une succession à recueillir! Non, est-ce assez absurde! Il est vrai que je ne l'avais vue qu'à travers Mme de Larcy, l'erreur était permise. Mais vous ne m'en voulez pas, Gérard? Convenez que je vous ai donné une tante adorable.

— Mme de Surville est parfaite pour nous, dit Gérard avec une imperceptible contrainte.

Il lui déplaisait de discuter Yolande dans une conversation banale, et pourtant, par une contradiction très humaine, il lui était doux d'entendre son éloge, même dans une bouche indifférente.

— Je ne sais si elle est parfaite, dit Mme de Langeac en haussant les épaules. C'est une expression qui la peint fort mal. Ce que je croirais plutôt, c'est que, sous son apparence impassible, elle doit être fort dangereuse, de ces femmes pour lesquelles on se tue ou on devient fou. Car une autre solution avec elle... j'imagine qu'on ne l'obtiendrait guère. La médisance, qui ne respecte rien, est muette sur son compte. Pouvez-vous croire cela, mon cher? Jeune, veuve, belle à en faire perdre la raison et n'avoir rien sur la conscience, ni dans le passé ni dans le présent! On le comprendrait à la rigueur si elle avait aimé son mari. Mais M. de Surville, peuh! un vieux débauché qui élevait le cynisme à l'état d'institution! Comment n'a-t-elle pas cherché des compensations ailleurs?

— Peut-être les compensations, comme vous dites, ne lui ont-elles pas semblé fort tentantes, interrompit Gérard avec ironie. Pour qui connaît Mme de Surville, il paraît tout simple qu'elle n'ait besoin de s'appuyer sur personne. Des natures comme la sienne se suffisent à elles-mêmes.

— Oh! tout cela est fort joli à dire, mais ces belles théories de planer au-dessus de l'humanité ne résistent pas à la pratique. Chacun a son moment, voyez-vous. J'évite de dire son moment psychologique, il y a trop longtemps que Bismarck a abusé de l'expression. Mais, enfin, c'est cela, et votre tante n'y échappera pas plus qu'une autre. Du reste, si elle est la perfection que vous affirmez, elle se laissera attendrir par les souffrances qu'elle sème autour d'elle. Et, vous m'y faites penser, on m'a raconté tout un drame à ce sujet. Attendez donc, un malheureux dont elle a bouleversé la vie...

Gérard tressaillit.

— Rien qu'un? dit-il en affectant l'insouciance. Le nom de ces soupirants évincés était légion tout à l'heure.

— Ah! il est possible que la liste en soit longue, mais on m'a cité celui-là particulièrement. Un Italien, le comte d'Azeglia, d'Azeglio, je ne sais plus au juste, qui a fait cent extravagances pour elle à Naples, il y a deux ans. La chronique assure que, de son côté, elle l'aimait à la folie; mais, fidèle à ses principes, elle est restée intraitable. On dit qu'il a voulu s'empoisonner, qu'il y a eu commencement d'exécution... Le consolant, c'est que le grand obstacle entre eux, la comtesse d'Azeglio ou d'Azeglia, comme vous voudrez, a eu cet hiver le bon esprit de céder la place. Oh! son mari n'y a été pour

rien, l'influenza a tout fait; en sorte que le voilà libre maintenant, on m'a ajouté qu'il était en route pour venir déposer sa liberté aux pieds de votre tante; et cette fois, comme ce sera pour le bon motif, qui peut savoir?

— Où avez-vous ramassé cette histoire invraisemblable? demanda M. de Valrégis.

Il était très pâle, mais la faute pouvait en être à la lumière électrique.

— Invraisemblable! pourquoi donc? reprit Mme de Langeac. Moi, je trouve que ce serait très bien. Une femme de trente ans ne peut pas rester éternellement seule, n'ayant que des neveux et des nièces pour intérêt dans la vie. Soyez sûr qu'aujourd'hui ou demain, elle se remariera, c'est indiqué. Alors, autant le comte italien qu'un autre, puisque je vous répète qu'ils s'adorent!

Tout en causant, Jeanne de Langeac reprenait le chemin des salons.

— Ramenez-moi où on danse, voulez-vous, Gérard? Le cotillon doit être commencé et j'ai promis un extra-tour à Carvejols. Je suis en train de le chambrer pour épouser un amour de petite fille qui ne demande pas mieux. Et lui se laissera faire. Ah! le voilà justement qui me cherche. A tantôt, mon cousin.

Elle était loin déjà. Gérard, sans trop savoir ce qu'il faisait, s'était rejeté dans une allée obscure, et là, stupidement, il se répétait la même phrase douloureuse qui lui martelait le cerveau. Yolande se remarier... Yolande se remarier! Mais c'était fou! Cela ne pouvait pas être! Qu'il se résignât à ne jamais lui laisser soupçonner sa misérable passion, qu'il se brisât le cœur pour y étouffer son secret, oui, cela, il en trouverait la force; mais la voir à un autre, sentir un autre amour entre elle et lui? Ah! non, jamais, jamais! Elle ne commettrait pas cette cruauté. Il irait plutôt l'arracher des bras de cet homme, il lui crierait son infamie à la figure. Puis, tout à coup, le sentiment de son impuissance, de l'insanité de sa révolte se fit jour en lui. Hélas! qu'était-il donc vis-à-vis de Yolande? un pauvre garçon qu'elle ignorait hier, qu'elle oublierait demain, qu'elle traitait avec bienveillance à cause d'Odette, mais de lui-même, de ce qu'il éprouvait, de ce qu'il souffrait, elle n'avait aucun souci. L'eût-elle deviné, avec sa manie persistante de le traiter en enfant, elle se serait bornée à sourire, à ne voir là que le caprice d'un homme très jeune que les années assagiront, et, se détournant de lui, elle aimerait ailleurs! Mon Dieu, quel aveuglement avait été le sien! Comment cette possibilité qui le cinglait en plein visage ne s'était-elle jamais présentée à son esprit! Mais, maintenant, c'en était fini de son repos, de ses rêves, de ce fragile bonheur dont il se berçait, depuis le jour où elle lui avait tendu les mains en lui

promettant d'être son amie. Eh! qu'avait-il à faire de son amitié? Elle épouserait l'autre, cet Italien qui avait voulu se tuer pour elle ou fait semblant de vouloir, mais qu'importe! Les femmes, même les femmes comme Yolande, sont touchées de ces exhibitions théâtrales. Et cet homme était libre! Il allait revenir; peut-être était-il déjà revenu. Au fait, cela devait être. Yolande n'avait-elle pas ce soir quelque chose d'exultant qu'il ne lui avait jamais vu? Mon Dieu! mon Dieu! Mais il n'osait pas l'interroger; de quel droit? avec quelles paroles? Il fallait se taire, vivre dans ce supplice d'une appréhension mortelle. Eh bien! non, ce genre de torture lente, il n'aurait pas le courage de le supporter.

Perdu dans ce chaos de réflexions, ses pas l'avaient ramené vers la partie éclairée du jardin. Levant les yeux, il aperçut Mme de Surville qui s'avançait accompagnée du marquis de Teillac. Sous le rayonnement des feux électriques, sa physionomie avait quelque chose de si idéal qu'involontairement Gérard se sentit apaisé. Elle paraissait tellement en dehors et au-dessus de toute passion humaine!

— Je vous cherchais, dit-il en se rapprochant d'elle.

Après tout, ce n'était pas un mensonge.

— Vous n'avez pas oublié votre promesse, un tour de valse à la fin de la soirée...?

— Un tour de valse, Gérard? Mais il est si tard, le cotillon va finir, d'ailleurs, les vieilles femmes de mon âge ne dansent plus. Allons, allons, ne vous fâchez pas, fit-elle en voyant que la figure de son neveu s'assombrissait. Une promesse est une promesse. Vous me pardonnez? ajouta-t-elle en se tournant du côté de M. de Teillac. Nous reprendrons notre discussion au souper; mais vous aurez du mal à me convertir, je ne serai jamais pour les entraves protectionnistes.

Elle se dégagea du bras du marquis et prit celui de Gérard qui l'entraîna d'un pas rapide.

— C'est très mal ce que vous me faites faire, dit-elle, laisser mon pauvre ami au milieu d'une discussion si palpitante. Enfin, s'il faut être franche, je n'en suis pas absolument fâchée.

Elle riait avec un abandon qui de nouveau éveilla les soupçons dans l'esprit tourmenté de Gérard. Qu'avait-elle donc à être si joyeuse?

Ils entrèrent dans la salle de bal, encore remplie malgré l'heure avancée.

— Il y a trop de monde, fit Mme de Surville, rendez-moi ma promesse, Gérard, j'ai horreur des écrasements.

— Rien qu'un tour, supplia-t-il.

— Vous le voulez? Eh bien alors dans l'autre salon, c'est moins encombré.

Et tandis qu'il lui frayait un chemin à travers les danseurs :

— Vous savez, reprit-elle, que vous dînez chez moi demain. Je n'ai pu obtenir ni Mme de Valrégis ni Odette; elles déclarent d'avance qu'elles seront brisées de fatigue, mais, avec vous, je ne me paye pas de pareilles défaites. C'est un petit dîner improvisé pour l'arrivée d'Italie d'un de mes grands amis, un comte d'Azeglio, que j'ai connu à Naples. C'est un homme de beaucoup de valeur, un passionné d'art. Je suis sûre qu'il vous plaira. Mais qu'avez-vous donc? On dirait que vous tremblez et vous êtes tout blême. Si je ne vous savais incapable d'un acte aussi efféminé, je croirais que vous allez vous trouver mal...

— Mais je n'ai rien, absolument rien, balbutia Gérard. Vous parliez d'un de vos amis, un Napolitain? Alors vous le connaissez beaucoup, depuis longtemps?

Yolande le regarda un peu surprise.

— Oui, depuis bien des années, et, je vous le répète, c'est un homme hors ligne, que vous apprécierez.

M. de Valrégis eut un mouvement de protestation :

— Ce n'est guère probable, je déteste les nouvelles connaissances, murmura-t-il comme malgré lui.

De nouveau, Yolande le regarda.

— Comme mon neveu est maussade ce soir! Avez-vous eu quelque contrariété? Oui, je vois cela, vous savez si mal dissimuler, mon pauvre enfant. Ah! exclama-t-elle en changeant de ton, nous nous y sommes pris trop tard, voilà le galop final; pour le galop, je me récuse. Il faut retourner à vos devoirs d'hospitalité. Tâchons de gagner la salle du souper avant le flot.

Mais déjà la salle était envahie. On prenait d'assaut les petites tables, heureusement en assez grand nombre pour que personne ne soit exposé à rester debout. Odette présidait à l'une d'elles, entourée d'une cour d'adorateurs, qui la félicitaient. Jamais, de mémoire de cotillonneur de profession, aucun cotillon n'avait été aussi réussi. Et la jeune femme rayonnait, riant de tout son cœur, mangeant à belles dents, sablant le champagne, heureuse d'être au monde. Son exemple semblait contagieux. De toutes parts on riait, on bavardait, on dévorait surtout, les femmes déployant un appétit vigoureux qui les eût dépoétisées, il y a trente ans, mais qui est de mode dans la génération actuelle. Et, au milieu de cet étourdissement de conversations sans suite, de plaisanteries qui paraissent si ineptes quand on les écoute de sang-froid, Gérard se sentait comme en proie à un mauvais rêve, qui ne voulait pas finir. Ces gens-là ne s'en iraient donc jamais! Sans qu'il sût comment, il s'était trouvé séparé de Yolande, et sa malchance l'avait placé à côté de deux de

ses innombrables cousines au vingtième degré, deux jeunes personnes « dans le train », qui parlaient l'argot de Gyp et se complaisaient dans les réflexions scabreuses, fières d'étaler leur science. Il faisait grand jour lorsqu'enfin on songea au départ, mais personne n'était pressé; les femmes s'attardaient à s'envelopper dans leurs manteaux, on échangeait ses impressions, et surtout on complimentait la marquise qui, fidèle à son poste, recevait les adieux des retardataires.

Six heures sonnaient lorsque le roulement de la dernière voiture s'éteignit sur le sable de la cour. Mme de Valrégis rentrant dans les salons déserts, suivie d'Odette et de Gérard, poussa un long soupir de satisfaction.

— Je crois que vous ne devez pas être mécontent, dit-elle à son fils, d'un ton d'orgueil contenu. Grâce à ma petite auxiliaire que voici, — et elle caressa la joue de sa belle-fille, — les choses se sont passées à merveille. Qu'en pensez-vous?

Pour la première fois, vis-à-vis de sa mère, le pauvre Gérard, exaspéré de sa longue contrainte, se laissa aller à un mouvement d'humeur.

— Je pense, dit-il, je pense que tout cela est une abominable comédie, et, si j'étais libre, les gens qui sortent d'ici n'y remettraient jamais les pieds!

La marquise le considéra un moment avec une pitié indulgente.

— Vous serez un sauvage jusqu'au bout, fit-elle en haussant doucement les épaules. Heureusement, j'ai Odette pour me seconder.

VII

Tout d'abord, Gérard s'était résolu à inventer un prétexte pour se dispenser du dîner chez Mme de Surville, mais, au dernier moment, il avait changé d'idée. Puisqu'il fallait boire le calice, à quoi bon différer? C'était une lâcheté que ne lui épargnait même pas la souffrance, car il ne pouvait guère souffrir plus qu'il ne souffrait. D'ailleurs, il éprouvait je ne sais quelle curiosité maladive de voir ce rival inconnu. Peut-être, il n'osait l'espérer, mais enfin peut-être le récit de Jeanne de Langeac n'était-il qu'une invention absurde! Peut-être allait-il se trouver en face de quelque mélomane à cheveux gris, — Yolande n'avait-elle pas dit qu'il était musicien? — quelque contemporain de Listz qui, tout en zézayant, lui exposerait ses doctrines et lui établirait la supériorité de la mélodie sur l'harmonie ou *vice versa*. Ah! si cela pouvait être, comme il rirait de bon cœur de lui-même, comme il pardonnerait vite à Mme de Langeac la nuit de fièvre qu'elle lui avait fait passer. Mais, le soir,

en entrant dans le salon du Cours-la-Reine, l'illusion dont il s'était bercé tout le jour s'évanouit soudain. Yolande était debout, près de la cheminée et, à côté d'elle, un homme de trente-cinq ans environ, à la tournure jeune, à la physionomie expressive, lui parlait à demi-voix, avec une grâce nonchalante, qui n'avait rien de la vivacité méridionale. Ses cheveux blonds, ses yeux clairs n'accusaient pas non plus sa nationalité; pourtant, dès le premier coup d'œil, Gérard sentit qu'il était en face du comte d'Azeglio. Et, sous l'impression de cette désagréable surprise, il demeurait comme paralysé, tandis que Yolande le nommait et que le comte lui adressait quelques paroles aimables, dans le plus irréprochable français. Il était évident que Mme de Surville avait dû faire l'éloge de son neveu au nouvel arrivant, et celui-ci se montrait d'une cordialité charmante vis-à-vis du jeune homme. Gérard, toutefois, ne répondait à ses avances que par monosyllabes. A table, sa mauvaise humeur augmenta encore. C'était, comme l'avait dit Yolande, un petit dîner intime, mais où elle avait su réunir les plus spirituels causeurs de son entourage. Chacun apportait son contingent de traits heureux, de réflexions caustiques, et le comte d'Azeglio l'emportait sur tous par l'originalité primesautière de ses observations, le tour amusant et imprévu qu'il savait leur donner. Le laisser-aller italien, qui, chez lui, ne dépassait jamais les bornes de la plus parfaite éducation, introduisait néanmoins un élément plus naturel qui entraînait tous les convives. Seul, Gérard, assis à une extrémité de la table, se renfermait dans un mutisme entêté, ne sachant ni ce qui se disait, ni pourquoi on riait autour de lui. Mais ce qu'il observait avec une persistance que rien ne lassait, c'était Yolande et le comte d'Azeglio placé à sa droite, — son privilège comme étranger. Bien que la conversation fût générale, le comte se retournait de temps en temps vers Mme de Surville, prononçant quelques mots à voix basse, pour elle seule, et alors, — était-ce réalité ou vision d'un esprit malade, — alors Gérard croyait surprendre un trouble dans le regard de Yolande, comme si elle subissait le charme d'une entente secrète. Ce soir-là, sa beauté avait un caractère tout particulier; moins éclatante que la veille, elle semblait enveloppée d'une séduction qui créait comme une atmosphère autour d'elle. Toujours ennemie des couleurs voyantes, elle portait une robe de crêpe mauve, dont le chatoiement argenté rehaussait la blancheur de ses épaules découvertes. Pas de bijoux, sinon une torsade de grosses perles qui s'enroulait dans ses cheveux; au corsage, une rose unique, de celles qu'on appelle « Gloires de Dijon » et qui exhalent un parfum entêtant, de ces parfums qui ne s'oublient pas et qui évoquent si puissamment les souvenirs éteints, lorsqu'on

les respire à nouveau après des années écoulées. Sur tout l'ensemble de sa toilette et de sa personne flottait quelque chose d'un peu alangui. Jamais Gérard ne l'avait vue si complètement femme.

Une fois, pendant le dîner, elle avait cherché son regard, mais il avait baissé la tête, ne voulant pas lire sur son visage l'expression de reproche qu'il sentait ne mériter que trop. Pour le punir, peut-être, pendant la première partie de la soirée, elle ne parut pas remarquer son attitude boudeuse; ce ne fut qu'un peu tard, alors que déjà quelques convives s'étaient discrètement éclipsés, qu'elle se rapprocha de la petite table où, assis à l'écart, il tournait machinalement les pages d'un album de photographies.

— Je viens vous demander une permission, dit-elle. Vous savez que M. d'Azeglio est un véritable artiste, et j'ai la plus grande confiance dans ses appréciations, j'aimerais qu'il entendît quelque chose de vous. Vous le voulez bien, n'est-ce pas? Vous n'avez pas à redouter le jugement des profanes. J'ai éloigné tous ceux qui ne comprennent pas, je suis sûre de mon auditoire.

Gérard s'était levé avec l'émotion que l'approche d'Yolande éveillait toujours en lui, mais son front se rembrunit en l'écoutant.

— Oh! dit-il, je vous en prie, ne me demandez rien ce soir, je suis si nerveux, si mal disposé, je ne trouverais pas un accord sous mes doigts.

— Aussi, n'est-ce pas cela que je vous demande, reprit Yolande en souriant. Je vois très bien que mon cher neveu, pour une cause qui m'échappe, est aujourd'hui d'une détestable humeur, qu'il serait incapable de se faire justice à lui-même; tout ce que je veux, c'est qu'il m'accorde sa confiance et me laisse le soin de l'interpréter. J'ai là des choses de vous que vous m'avez données à Surville, et j'essayerai de ne pas leur faire trop de tort, le voulez-vous?

Sa voix avait une inflexion câline, on eût dit qu'elle devinait tout ce que Gérard souffrait depuis deux heures et qu'elle venait le calmer, le consoler. Dans le trouble de sa reconnaissance, il répondit, sans mesurer ses paroles.

— Si je veux... mais n'est-ce pas tout mon bonheur que quelque chose de moi vous intéresse...

Les joues de Yolande se colorèrent légèrement.

— Venez, dit-elle, sans paraître avoir entendu.

Elle alla au piano, feuilleta un instant dans des cahiers et plaça une feuille détachée sur le pupitre. Tout en s'asseyant et en laissant glisser ses doigts sur les touches :

— Restez là, dit-elle à Gérard, à côté de moi...

Aux premières notes, le silence se fit. Yolande avait choisi une petite pièce composée à Surville, une rapsodie au rythme étrange,

dont les tonalités heurtées, passant brusquement du mode majeur au mode mineur, semblaient traduire les alternatives désordonnées d'une nature en conflit avec elle-même. Gérard avait jeté là toute la passion inconsciente éprouvée dans ces premiers jours où Yolande s'était montrée à lui ; et cette courte phrase musicale résumait tout un état d'âme. Le final s'achevait dans une plainte, une protestation déchirante de l'être pliant sous le poids de sa destinée. La conception était belle et fortement rendue, mais combien celle qui l'interprétait en savait faire ressortir la beauté. On eût dit que c'était le cri même de son cœur qu'elle exhalait dans ces notes vibrantes, qu'elle retrouvait ses propres révoltes dans cette harmonie tourmentée. Et tandis que Gérard l'écoutait, son esprit s'éclairait de lueurs nouvelles. Avait-elle donc souffert comme lui, aimé comme lui, pour parler son langage avec cette douloureuse conviction?

La dernière note s'éteignit, mais un moment de silence continua à régner comme si chacun hésitait à rompre le charme. Pour cet auditoire d'élite, un applaudissement eût été banal, importun, il fallait se remettre lentement de l'impression ressentie.

Enfin, le comte d'Azeglio, qui avait écouté dans une attitude de recueillement, leva la tête et, allant vers Gérard, lui tendit la main.

— Je ne vous fais pas de compliments, dit-il, mais que mon émotion parle pour moi !

Et avec la légère emphase dont un Italien ne se dépouille jamais complètement :

— Ah ! poursuivit-il, comme votre grand poète Musset, vous nous donnez mieux que des chants, vous nous donnez des larmes. Vous avez un grand avenir devant vous, monsieur de Valrégis.

Et se retournant vers Yolande :

— A vous non plus, je ne vous fais pas de compliment, vous avez été vous-même, complètement vous même, *ma questo... poi...*

Il avait baissé la voix comme si ces dernières paroles renfermaient une allusion qu'elle seule pouvait saisir.

Yolande pâlit.

— Je n'ai été qu'un interprète... convaincu, répondit-elle, mais je suis très fière de mon neveu.

Et elle regarda Gérard avec un bon sourire.

— Comme vous, j'ai foi en son avenir !

Les autres convives s'étaient rapprochés. Chacun, à tour de rôle, félicitait le jeune marquis. Lui, pourtant, ne prêtait qu'une oreille distraite à ces éloges chaleureux qui, par hasard, étaient sincères. Une seule chose le préoccupait : ces trois mots italiens, en apparence si insignifiants, mais qui, évidemment, avaient un sens caché. Ne semblaient-ils pas contenir une restriction, un reproche? Le comte

d'Azeglio regardait Yolande avec tristesse en les prononçant, et elle... une ombre avait traversé son front. Mais, alors, Jeanne de Langeac se trompait peut-être, l'accord entre eux était moins complet qu'elle ne disait? Pourtant, Yolande semblait heureuse de l'avoir auprès d'elle. Et lui — tout en le haïssant, il lui rendait justice, — lui était de ces hommes qui doivent inspirer autre chose qu'une bonne et tranquille amitié. Non, sa cousine Jeanne avait raison. Ces deux êtres étaient faits pour s'adorer, pour être l'un à l'autre. Et Gérard assisterait à ce spectacle de félicité conjugale! Et jusqu'au bout, il lui faudrait se taire, n'ayant pas même la consolation des faibles, des vaincus dans le grand combat, celle de se plaindre! Qui donc voudrait admettre sa souffrance? Ah! décidément, la vie était cruelle!

Ce courant de réflexions le tint éveillé toute la nuit; le lendemain, il avait la fièvre, et prétexta d'une migraine pour ne pas répondre aux questions de sa mère et d'Odette sur le dîner de la veille. Aussitôt après déjeuner, il courut chez Yolande, il espérait la trouver seule. Hélas! le comte d'Azeglio l'avait devancé; il était là, assis aux pieds de la jeune femme, à la place même que Gérard occupait toujours, qu'il avait fini par considérer comme sienne.

A l'entrée de M. de Valrégis, le comte se leva et lui tendit la main, toutefois sans la cordialité de la veille : visiblement, son esprit était ailleurs, et, visiblement aussi, Yolande partageait sa préoccupation. Cependant, toujours maîtresse d'elle-même, elle eut pour son neveu l'affectueux sourire qui lui était habituel, mais ses lèvres tremblaient, et dans ses yeux on eût dit un voile de larmes non versées. Une contrainte pesait sur la conversation, qui se ponctuait d'interruptions mornes, pendant lesquelles on n'entendait que le tic-tac de la pendule, faisant un tapage exagéré au milieu du silence. Enfin le comte mit fin à cette situation gênante en s'avançant vers Mme de Surville pour prendre congé d'elle, et, comme achevant une explication commencée :

— La dépêche dont je vous parlais m'oblige à repartir ce soir pour Naples, dit-il. C'est donc un adieu momentané, mais j'emporte l'espoir de vous retrouver dans quelques semaines, puisque vous voulez bien de moi en Normandie. J'y viendrai dès que vous daignerez m'y appeler.

— Je serai heureuse de vous y voir, dit Yolande, en pesant sur ses mots; vous savez que vous serez toujours le bienvenu chez moi.

Elle parlait avec une insistance grave, comme s'il se fût agi de quelque chose de plus sérieux que d'une simple invitation à la campagne. Le comte s'inclina sur la main qu'elle lui tendait; puis, saluant un peu rapidement M. de Valrégis, il sortit. On eût dit qu'il se dérobait par une fuite à l'émotion des adieux.

Restés seuls, la tante et le neveu demeurèrent un moment sans parler. Gérard comprenait que quelque explication décisive avait précédé son arrivée, mais de quelle nature était cette explication? D'une nature pénible, à coup sûr, si l'on devait en juger par le trouble du comte d'Azeglio, par le visage attristé de Yolande. L'avait-elle repoussé? Mais non; ne l'avait-elle pas invité à Surville? Que s'était-il donc passé entre eux? Mon Dieu, que n'eût-il pas donné pour savoir? Yolande toutefois demeurait impénétrable. Elle avait repris son attitude tranquille, causant de choses indifférentes : « Odette et Mme de Valrégis étaient-elles remises de leur fatigue? Vers la fin de l'après-midi, elle passerait rue Saint-Dominique, pour les féliciter toutes deux du succès de la soirée, un succès énorme et de bon aloi, il n'y avait qu'une voix pour le proclamer; » et elle continuait, cherchant à dissiper l'impression de malaise que le comte d'Azeglio avait laissée en partant. Mais Gérard la secondait si peu qu'elle abandonna l'effort.

— Quelque chose vous préoccupe, dit-elle en se penchant vers lui — il avait repris possession de la petite chaise à ses pieds. — Encore quelque tristesse imaginaire qui bouillonne dans ce cerveau d'enfant. Ah! croyez-moi, ne vous créez pas de souffrances chimériques, il y en a assez de réelles qu'on ne peut éviter.

Elle soupira tout en interrogeant de ses yeux profonds le visage bouleversé qui était levé vers elle. Comme si réellement il eût été un enfant qu'il fallait apaiser, elle appuya sa main sur le front du jeune homme. Celui-ci frissonna; d'un brusque mouvement il saisit la petite main au passage et la pressa contre ses yeux et sa bouche, tandis que sur ses lèvres sèches les paroles se pressaient, heurtées, comme s'écoulant d'une source trop pleine.

— Ne me grondez pas, j'ai tant lutté, si vous saviez, mais je ne puis plus, vous voyez bien que je ne puis plus. Soyez bonne... ce n'est pas ma faute si cet amour m'est venu. Et qu'est-ce que je vous demande, mon Dieu? Rien, rien. Seulement ne vous moquez pas, ne dites pas que je suis un enfant, cela fait si mal! Je ne voulais pas vous le dire, je me l'étais juré, et puis je n'ai pas pu... parce que j'ai eu peur, vous comprenez, peur de celui qui sort d'ici. Cette idée-là m'a rendu fou. Que je ne sois rien pour vous, je le veux bien, mais qu'un autre, un autre, ce serait trop affreux... dites que c'est non... vous devez bien sentir que je ne pourrais pas le supporter.

Il s'arrêta sans forces. Yolande n'avait pas retiré sa main et de nouveau il y cacha son visage.

— Pardon, murmura-t-il, encore pardon.

Un mouvement de la jeune femme lui fit relever la tête. Douce-

ment, sans violence, elle cherchait à se dégager. Aucune indignation, aucune colère ne se lisait sur ses beaux traits pâlis, mais seulement une immense tristesse, cette expression divine de l'âme qui, ayant elle-même cruellement souffert, s'étonne pourtant que d'autres soient appelés à souffrir. Non Gérard n'avait pas à redouter qu'elle se moquât, et cependant cette compassion qu'il lisait dans ses yeux l'inquiétait au lieu de le rassurer. Il lui semblait qu'elle était loin, bien loin, dans des régions que lui ne pouvait atteindre et qu'elle le regardait de là-haut tandis qu'il se débattait sur la terre meurtri, blessé et surtout si absolument, si horriblement seul.

— Mon pauvre Gérard, dit-elle enfin, en vérité cela ne paraît pas juste que vous soyez malheureux... Ecoutez-moi, poursuivit-elle. Que vous soyez sincère, je ne puis, hélas! le mettre en doute, mais qu'il y ait là autre chose qu'une folie fugitive qui traversera votre cœur sans y laisser de traces, c'est ce que je crois, c'est ce dont je suis sûre : et il faut que cela soit. Réfléchissez, voyez quelle chimère est la vôtre. Ne tenez-vous pas à la vie par mille liens doux et puissants? N'avez-vous pas votre jeunesse, votre génie? Ne pouvez-vous pas marcher libre, heureux, aimé, vers cet avenir de gloire qui est devant vous? Et au lieu de suivre la route que Dieu même vous trace, vous voudriez vous endormir dans je ne sais quel rêve monstrueux et impossible, vous ne réagiriez pas contre un entraînement que vous prenez pour de l'amour et qui n'est autre chose, croyez-moi bien, mon pauvre enfant, qu'une imagination morbide dont vous sourirez vous-même et dont vous aurez honte lorsque vous en serez guéri! Ah! je sais que je vous parais dure. Dieu sait pourtant que je ne voudrais pas l'être, mais c'est parce que je vous aime d'une affection profonde, parce que je sens tout le bien qui est en vous que je voudrais vous sauver de vous-même, vous détourner d'une voie fausse, mauvaise, sans issue... dans laquelle vous marcheriez seul.

Elle avait hésité sur ces derniers mots comme s'ils lui paraissaient difficiles à prononcer. Gérard l'interrompit d'une exclamation douloureuse.

— Ah! dit-il, comme il est facile de raisonner lorsqu'on n'aime pas. Il n'y a qu'un malheur, voyez-vous, c'est que tous les raisonnements n'y font rien. Démontrez donc à un malade qu'il est plus logique de vivre que de mourir : si son heure est venue, il n'en mourra pas moins. Et puis êtes-vous bien sincère, dites-moi, lorsque vous traitez mon amour si légèrement? Mais si vous me connaissez comme vous croyez me connaître, vous savez bien que je ne puis pas aimer par caprice et pour un jour. Je ne suis pas un enfant, non, mais un homme désespéré qui voit clair dans sa souffrance et qui sait qu'elle durera autant que lui, et je ne m'en

plains pas. Même sans espoir, cet amour m'est plus précieux que ma vie, il me fait plus fort et meilleur. Non, Yolande, ne craignez rien pour moi de votre influence, et surtout, surtout ne me condamnez pas pour ce moment d'abandon, il ne se renouvelera pas, je vous le jure. Vous serez étonnée de ma résignation, lorsque l'heure viendra où vous la mettrez à l'épreuve. Oh! je ne vous demande pas vos secrets, poursuivit-il avec un sourire navré, et cependant si ce que je redoute était vrai... si, comme on l'assure... vous comprenez, n'est-ce pas? Si cette horrible chose devait se réaliser, vous aurez pitié de moi, vous me le direz doucement, avec de bonnes paroles. J'aurai tant besoin que, malgré tout, vous restiez mon amie...

— Mais de quoi parlez-vous, Gérard? A quoi faites-vous allusion? demanda Yolande avec une expression inquiète. Ah! je devine, continua-t-elle tristement. C'est du comte d'Azeglio qu'il s'agit. Il faudra donc toujours que le monde s'occupe de choses qu'il ne connaît pas, qu'il ne peut pas connaître. Mon Dieu, quelle misère de vivre dans tout cela! Eh bien, je serai franche avec vous. J'ignore quelle fable on vous a contée; ce qui est vrai, c'est que le comte d'Azeglio m'a demandé de devenir sa femme, et que, si je m'y décidais, j'aurais probablement le sort le meilleur qu'on puisse avoir sur la terre. Ma raison me dit qu'en le repoussant je commets une faute, et pourtant, pourtant je le repousse. Est-ce la terrible expérience du passé qui m'avertit que toute foi au bonheur est vaine et que je ne puis pas plus le donner à un autre que l'espérer pour moi? Ou bien est-ce autre chose, un instinct, un avertissement? Je ne sais; mais si la pensée de me voir mariée vous chagrine et vous blesse, vous n'avez rien à craindre. Jusqu'à la fin — elle sourit à travers ses larmes — jusqu'à la fin je resterai toujours la même tante Yolande.

Le visage de Gérard s'était illuminé en l'écoutant.

— Ah! cria-t-il, parlez-moi encore, je voudrais vous entendre toujours. Ah! tout est bien maintenant. Vous pouvez être dure, impitoyable. Qu'importe! puisque je ne dois pas vous perdre tout à fait! Ou plutôt je ne vous donnerai plus de motifs d'être impitoyable et dure. Maintenant que me voilà délivré de cette affreuse angoisse, je saurai me dominer, renfermer en moi ce que vous appelez ma folie. Vous serez contente, vous verrez, je dissimulerai si bien que vous croirez pour tout de bon que vous m'avez guéri.

Il était gai, maintenant, il respirait pleinement, librement, à la pensée que la menace qui s'était subitement dressée entre lui et son amour était écartée à jamais, car il ne mettait pas la parole de Yolande un seul instant en doute. Il la savait si au-dessus d'un mensonge ou d'un faux-fuyant.

Les jours se suivirent et il demeura fidèle à sa promesse. Trois

ou quatre fois par semaine il se rendait au Cours-la-Reine, mais rien dans ses paroles, rien dans son attitude, ne pouvait donner prise à un reproche. Il était devenu si maître de lui, qu'on eût pu croire que la prédiction de Mme de Surville se réalisait et que ce qu'il prenait pour une passion incurable n'était qu'une crise sans lendemain. Lui, toutefois, ne s'illusionnait guère, il savait que jour par jour son amour grandissait, et il s'y abandonnait tout entier, ne songeant qu'à l'heure présente. Il allait dans la vie comme un hypnotisé, ne se demandant jamais si les choses pouvaient durer ainsi, s'il pourrait longtemps encore se résigner à ce rôle d'adoration passive et muette.

Autour de lui, on s'apercevait peu de sa singularité et de ses absences. Vis-à-vis d'Odette, il était plus patient, comme puisant dans son culte pour Yolande une douceur qui lui avait manqué jusque-là. Et de son côté, la jeune femme, plus occupée à supputer le nombre de ses invitations qu'à étudier les variations d'humeur de son mari, se montrait de moins en moins exigeante. Mme de Valrégis eût pu s'inquiéter davantage de la manière d'être de son fils, mais tout disparaissait pour elle devant une pensée qui, faut-il le dire, lui tenait plus à cœur que sa tendresse maternelle : elle allait revoir Pierrefitte! Pour la première fois depuis quinze années, elle allait rentrer dans ces murs où sommeillaient tous les souvenirs d'antan! Sans doute, à certains points de vue, l'évocation serait pénible. Là, où elle avait régné belle, jeune, riche, ne reviendrait-elle pas vieille, courbée, n'ayant que le simulacre de l'opulence? N'importe! elle pourrait se faire un moment illusion, croire que son foyer n'avait jamais été désert, qu'elle était encore la même marquise de Valrégis dont la parole faisait loi, devant qui tous s'inclinaient. Odette n'aurait pas à se plaindre, cette fois, de la mélancolie et du silence de la vieille demeure. L'existence y serait aussi mouvementée, aussi mondaine qu'elle pourrait le désirer. Autrefois l'hospitalité des Valrégis était proverbiale. On renouerait la tradition.

Le départ fut fixé au commencement de juillet. Gérard eût voulu différer; il lui en coûtait tant de renoncer à la chère habitude qu'il s'était créée de passer deux heures presque chaque jour au Cours-la-Reine. Il emportait toutefois un espoir. Yolande avait promis de venir à Pierrefitte dans le courant de l'été; puis, plus tard, à l'automne, il la rejoindrait à Surville, car Odette gardait toutes ses préférences pour la Normandie, et malgré le plaisir qu'elle se promettait de jouer à la maîtresse de maison, elle persistait à penser que nulle part on n'était aussi bien que chez sa tante. En cela, le ménage était absolument d'accord.

Baronne C. de Baulny,
née Rouher.

La fin prochainement.

L'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

DES

JEUNES FILLES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER[1]

J'ai laissé le lecteur à Montpellier, restons-y. Montpellier a, lui aussi, sa Solitude de Nazareth, dirigée, comme celle de Bordeaux, par les Sœurs de Marie-Joseph. Bien que la ville se soit très étendue du côté du faubourg où cette solitude était installée, la maison n'en a pas moins conservé son aspect de « maison de campagne », sur une colline bien ensoleillée (malgré des abords un peu poudreux) et parfumée comme les coteaux du Midi. A coup sûr on y sent le couvent, et c'est là le caractère qui domine dans les constructions; mais les jardins y sont assez vastes pour que le monastère ressemble infiniment plus à un joli pensionnat qu'à une prison. Là aussi, d'ailleurs, il y a un orphelinat et un quartier de préservation, sorte de maison de correction libre et adoucie. Mais ces deux quartiers sont soigneusement séparés de celui où l'on installe les pensionnaires de l'État : à la chapelle même, ces trois groupes ne sont jamais confondus : les uns sont dans la nef, les autres se partagent entre les deux branches de la croix, et grâce à certaines dispositions ingénieuses, c'est à peine si ces jeunes filles s'aperçoivent de loin les unes les autres. La maison enfin reçoit des libérées et des filles qui, si elles n'ont pas été arrêtées, auraient sans doute mérité de l'être; mais ces deux classes de recrues volontaires diminuent à Montpellier comme à Bordeaux. Le peu qui vient encore se mêle aux enfants en correction, et l'on croit que ce ne sont pas ces dernières qui auraient à se plaindre de ce mélange.

D'après la dernière statistique du ministère de l'intérieur, le Nazareth de Montpellier comptait 51 de ces enfants tous envoyées par application de l'article 66 : 21 pour vol et escroquerie, 12 pour mœurs, 9 pour vagabondage. La majorité avait de quatorze à dix-huit ans. Bien que la maison ait un jardin où elle produit à peu

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1892.

près tous les légumes et tous les fruits qu'elle consomme, ce n'est cependant pas aux travaux en plein air qu'elle prépare ses pupilles. Placée aux portes d'une grande ville, c'est de la population urbaine qu'elle les reçoit et c'est à elle qu'elle doit les restituer. Elle s'attache donc à développer en elles un ensemble d'aptitudes qui leur permettent de se placer. Mais par quel mode de patronage les place-t-on? Je n'ai point obtenu ici de détails bien précis, et un autre visiteur fort autorisé [1], qui passait quelque temps après moi dans la contrée pour y étudier spécialement le fonctionnement du patronage, ne fut pas mieux éclairé. J'en conclus de prime abord, non pas du tout que la maison ne s'en occupe pas, mais qu'elle place individuellement ses libérées comme elle peut, qu'elle y arrive à peu près, grâce au petit nombre des sorties, mais qu'elle ne les suit pas très longtemps, bref, que l'organisation fait défaut.

Je suis amené cependant à faire une autre supposition qui complète la précédente : la Solitude se tient toute prête à garder chez elle, au refuge, celles de ses enfants qui n'ont pu réussir à se faire une situation. Et, en effet, je retrouve de ces jeunes filles à Nazareth. J'en retrouverai davantage encore à Sainte-Anne d'Auray, maison également tenue par les Sœurs de Marie-Joseph. Qu'on me permette donc de parler de ce dernier établissement; je reviendrai ensuite à cette hospitalité que l'ordre réserve à ses anciennes pensionnaires, et nous verrons ce qu'il faut en penser.

Il est difficile d'imaginer une visite plus intéressante que celle de la maison de Sainte-Anne d'Auray. C'est un couvent, mais qui est neuf, commode et spacieux, presque élégant. On l'a construit dans la lande bretonne et dans un milieu mélancolique; mais la lande a été défrichée et elle est devenue verdoyante. D'un côté sont de fort beaux jardins, la plupart en potagers, mais avec de petites portions de parc en miniature et de jolies allées. A un autre flanc de l'établissement sont attachées des prairies, puis la vacherie, la laiterie, des bâtiments de ferme, et une belle buanderie bordée de réservoirs d'eau courante qui lui donnent un aspect champêtre et vivant. Ces divers contrastes ne se font sentir que très légèrement et ils se fondent dans un ensemble qui n'a rien d'étroit ni de sévère. Il n'est pas jusqu'au costume des religieuses, dont le blanc et le noir sont égayés par la bande bleue de leurs voiles, qui ne complète cette grave et douce harmonie.

Ce n'est cependant ni la douceur ni la gravité qui dominent dans les âmes confiées à de tels soins. Mais ici aussi, on rencontre bien des contrastes et plus difficiles à concilier. Comme presque toutes

[1] M. Albert Rivière, secrétaire général adjoint de la Société des Prisons.

ces maisons décidément, l'établissement de Sainte-Anne d'Auray a son refuge, qui est en même temps un orphelinat et un quartier de préservation; puis elle a son quartier de correction où il reçoit les enfants que l'État lui envoie. On compte environ 150 filles dans la première partie de la maison, 155 dans la seconde. Ces dernières ont généralement de quatorze à quinze ans quand elles arrivent; presque toutes, me disent les Sœurs, arrivent illettrées. Ce dernier témoignage me frappe[1]. Il n'y a pas autant d'illettrés, à beaucoup près, chez les garçons envoyés en correction. D'où vient la différence? L'ignorance absolue et l'absence de toute culture seraient-elles encore plus funestes à la moralité des filles qu'à la moralité des garçons? Et ce commencement d'éducation qui s'allie, — qu'on le veuille ou non, — à l'instruction proprement dite préserve-t-il celles-là plus que ceux-ci? Je le crois. L'homme a de très bonne heure une initiative et une liberté d'action qui lui font tirer de lui-même plus de vertus et plus de vices. Tantôt il supplée par son énergie à l'éducation qu'on ne lui a pas donnée; tantôt il compromet celle qu'il a reçue. La jeune fille a plus besoin d'être élevée, et surtout, une fois qu'elle est élevée, elle est mieux à l'abri du péril. C'est la civilisation, non la nature, qui a fait de la femme un être moins exposé que l'homme au délit; car toutes les fois que l'absence d'éducation laisse reparaître en elle la pure nature, elle redescend plus aisément la pente qui la ramène à la sauvagerie.

Donc, dans les différents quartiers de Sainte-Anne d'Auray, on trouve de tout : quelques petites filles recueillies comme orphelines, qui promènent çà et là un peu de turbulence permise et de gaieté; on les voit sur de petits tabourets en train de s'amuser à la poupée; on les voit grimpant sur les genoux et se pendant au cou des religieuses, appelant la supérieure grand'maman et sachant discerner parmi les autres celles auxquelles elles donnent le nom de mère avec une sincérité naïve et non pas seulement par habitude ou par obéissance au règlement. On voit, d'autre part, des filles très majeures, des filles même âgées; et entre les unes et les autres, toute la gamme des tempéraments et des caractères que les hasards de la vie ont altérés, et de ceux que l'éducation religieuse a déjà, en partie au moins, réformés. On voit des jeunes filles dont l'air candide, — relevé d'une nuance de tristesse, — ne déparerait pas le meilleur des couvents; on m'assure que ces dehors n'ont, à l'heure qu'il est, rien de trompeur, et on m'apprend cependant qu'avant de venir à Sainte-Anne elles ont été plongées pendant une, deux,

[1] Il n'est point isolé. A l'école Sainte-Odile, maison de correction, près de Belfort, on constate chez les arrivantes 80 pour 100 d'illettrées.

trois années dans les milieux les plus innommables. On m'en montre d'autres singulièrement plus difficiles à réduire, et celles-là sont nombreuses. Ce sont surtout des filles de Paris, elles sont venues avec toutes les audaces, aiguisées et exaspérées dans certains milieux, comme celui de la Fouilleuse. Ce sont elles qui, en pleine chapelle, tandis qu'on chante un cantique, mettront un mot (et quel mot!) à la place d'un autre, et lanceront ainsi à plein gosier leur profession de foi de fille perdue.

Voilà des éléments bien nombreux et bien divers. Comment s'y prend-on pour les cultiver et surtout pour ne pas les mêler témérairement? C'est là un travail très difficile. Pour ma part, je ne conseillerai jamais à une communauté, quelle qu'elle soit, d'affronter volontairement une pareille tâche, et d'accumuler tant d'enfants dans les mêmes murs. Mais je proclame bien vite que si les inconvénients évidents de ce système (c'est, hélas! le système français par excellence) peuvent être atténués, c'est par des procédés comme ceux de Sainte-Anne d'Auray plus que par ceux de Cadillac.

D'abord, pour ces 300 filles (dont 155 seulement en correction), il y a 40 religieuses. Quelques-unes, il est vrai, font plutôt acte de présence, car elles sont âgées, mais il y en a 35 en pleine activité; elles sont secondées par bon nombre d'anciennes élèves, restées ou rentrées volontairement à la maison, qui prennent part au travail manuel et servent, si le mot est correct, de contre-maîtresses. La surveillance et la direction sont d'autant mieux assurées que les enfants ne sont pas tous agglomérées dans un petit nombre de salles. Pour celles dont l'instruction primaire n'est pas achevée, il y a six classes. Quant à l'instruction professionnelle, qui d'abord complète et ensuite remplace à peu près complètement l'instruction primaire, à son tour, elle se subdivise.

Lorsqu'une enfant arrive à l'établissement, ici comme dans les autres maisons de correction, elle est isolée quelques jours dans une chambre à part. Le médecin l'examine, et, dans tous les sens du mot probablement, on la confesse. Son dossier à la main, on l'interroge, on l'étudie, on tient compte de son passé, de son origine, des sentiments qu'elle manifeste, des aptitudes qu'elle peut révéler et du milieu qui l'attend vraisemblablement dans l'avenir. De toutes ces conditions réunies, on conclut si on doit la préparer à la vie urbaine ou à la vie rurale. La met-on dans la première catégorie, on lui apprend la couture : ce sera là le fond de son éducation technique. Mais d'abord, ce sera une véritable éducation, et non pas seulement un travail destiné à enrichir un entrepreneur. Malgré ce qu'elles pouvaient justement présumer de mon incompétence, les religieuses ont tenu à me montrer et à m'expliquer tous les travaux de leurs

pensionnaires : on y trouve tout ce que le travail à l'aiguille peut exécuter, depuis le raccommodage des bas et des torchons jusqu'aux pièces les plus fines d'un trousseau de demoiselle riche. Puis, dans la dernière année de son séjour, la jeune ouvrière d'origine urbaine sera mise à tous les travaux du ménage : elle passera successivement par la cuisine, la buanderie, le lavoir, le vestiaire, etc.

Aux jeunes filles d'origine et de destination rurales, on n'a pas seulement réservé tous les travaux de ferme, de jardinage et de laiterie (elles ont 15 vaches à soigner). Quand leur instruction primaire est formée, et alors même qu'on la complète par quelques classes, on leur fait un cours d'horticulture, comprenant tout ce qu'une paysanne doit ou devrait savoir. En attendant, il est certain qu'elles font honneur à la direction qu'on leur imprime : ce sont elles qui ont conquis sur la lande cette belle propriété de 11 hectares, aujourd'hui si riante et si bien entretenue. L'étendue d'un tel domaine, la variété des occupations, le grand nombre des maîtresses, tout permet d'atténuer les inconvénients d'une agglomération que d'ailleurs, lorsqu'on sort d'une maison de l'État, on est tenté de trouver très modérée.

Cette diversité fait aussi que les jeunes filles n'ont pas, — comme beaucoup de personnes peuvent le présumer, — la marque uniforme du monastère. Qu'on n'aille pas croire surtout que l'on s'applique à dresser toutes ces enfants à toutes sortes de pratiques dévotieuses. Des Sœurs exclusivement vouées à la garde des prisonnières et à l'éducation correctionnelle n'ont pas, — qu'on nous pardonne le mot, — cette naïveté. Elles n'ont garde de compromettre le nécessaire pour essayer d'avoir le superflu ou son apparence. Personne ne connaît aussi bien qu'elles toutes les hontes humaines dans ce qu'elles ont de plus invraisemblable; personne n'en parle avec une plus intelligente et plus libre simplicité; personne ne s'applique à les guérir avec plus de bon sens et en même temps de douceur. Plus d'une fois, dans les salles de travail, on me demandait si je voulais entendre chanter les ouvrières, comme elles le font très souvent dans la journée. On disait alors à l'une d'entre elles, à celle qui était la plus capable d'entonner juste, de donner la note à ses compagnes : « Chantez ce que vous voudrez! » Eh bien! on ne m'a fait ouïr aucun cantique. Assurément, je ne veux pas dire qu'elles n'en chantent pas; mais voici ce que j'ai écouté, avec un commencement de surprise, et en constatant, à la manière dont toutes chantaient, que ces airs leur étaient très familiers.

C'était d'abord une chanson mettant en scène un marin dont la femme attend le retour, air assez mélancolique, tout à fait adapté aux habitudes d'esprit des plages bretonnes. C'était ensuite une

romance bien connue sur la suite des « beaux jours » dans la vie de la femme et sur les fêtes qui égayent l'existence de la famille :

Mais quand je connus le cœur de ma mère,
Ce fut, mes enfants, mon premier beau jour.

Puis la première communion, puis le mariage,

Quand je pris le nom de votre bon père,
Ce fut, mes enfants, encore un beau jour.

Et enfin la joie suprême,

Lorsque Dieu me dit : Sois mère à ton tour.

Oui, le mariage et la maternité, je l'ai vu dans plus d'un autre établissement analogue, ce sont là les deux grandes espérances que les religieuses aiment à entretenir dans les âmes de ces enfants. Voilà ce qu'elles leur rappellent à toute occasion, depuis les plus humbles travaux du ménage et de la couture, jusqu'aux chants où elles leur permettent même la rêverie. Certes, quand de pareils mots sont prononcés, on peut voir sur certaines figures des sourires et des clignements d'yeux qui ne sont pas à encourager; à certains airs de tête, à certains modes de ricanement, on devine des commentaires qui ne seraient pas à répéter. Mais on m'assure que ces enfants ne réussissent pas à compromettre, pour la majorité de leurs compagnes, la salubrité de l'atmosphère morale qu'on s'applique à leur faire respirer.

Reste toujours le point le plus important : la sortie. Ici, par malheur, Sainte-Anne d'Auray ne me paraît pas très favorisée. L'honnêteté même du milieu où elle a été fondée ne lui permet pas beaucoup de placements dans les alentours. Je ne sais si la population repousse systématiquement ces enfants et les méprise; mais là où les familles sont nombreuses, là où il faut même songer à l'émigration, comment trouver des places vides? Les enfants qu'on peut rendre à leurs familles ont été mises à même d'y rendre de grands services et de faire oublier leur passé. Mais celles-là ne sont pas nombreuses, puisque c'est presque toujours l'absence ou l'indignité de la famille qui a été la cause déterminante de l'envoi en correction. Autre difficulté qu'il ne faut pas songer à tourner, « les placements dans les grandes villes et surtout à Paris (dit une notice qu'on me communique) sont depuis longtemps déconseillés par l'administration. »

Alors où sont les débouchés, et pour qui conduit-on avec tant de soins des éducations si bien entendues et si pratiques? Les reli-

gieuses font ce qu'elles peuvent, et ce qu'elles peuvent encore le mieux dans les conditions où elles se trouvent, c'est d'ouvrir leurs portes à celles qui leur demandent un asile. De là le développement de leur refuge et cette hospitalité qu'elles donnent à Sainte-Anne, comme à Montpellier, à celles de leurs anciennes pensionnaires qui reviennent sonner à leur couvent. Car voici ce que je lis encore dans la notice manuscrite qu'on veut bien me donner : « Généralement, toutes celles qui veulent accepter la tutelle de Mme la Supérieure trouvent dans le refuge de la maison un avenir assuré, soit qu'elles y entrent en quittant le quartier correctionnel, soit parce que l'administration, consultée, n'a pas retrouvé leur famille ou que, comme dans toutes les maisons de ce genre, il arrive que les préfets répondent que ces familles sont telles qu'il vaudrait mieux que ces enfants n'en eussent pas. Ils demandent alors aux directrices des différents établissements de vouloir bien les garder sous leur tutelle, jusqu'à ce qu'elles soient absolument à même de gagner leur vie [1]. « Absolument », on comprend ce que ce mot veut dire : il veut dire : à même de gagner leur vie, non plus seulement par l'éducation qu'on leur a donnée, mais par les facilités qu'elles trouvent au dehors.

On comprend maintenant pourquoi ces maisons religieuses tiennent presque toutes à avoir à côté de leur quartier de correction, un quartier qui ne soit qu'un asile hospitalier. J'admire cette charité, je me garderais bien de vouloir la décourager, car je crois qu'il y aura toujours des jeunes filles qui auront l'envie et le besoin d'y avoir recours. Mais je regretterais beaucoup que ce qui, à titre d'exception, est légitime et touchant tendît à devenir la règle. C'est ici que le concours d'hommes de science et d'hommes d'action et de personnes vivant dans le monde est nécessaire. Il permettrait à certains établissements de trouver au loin les bons placements qui leur manquent, il les empêcherait de vivre sur place d'une vie plus stérile qu'ils ne le souhaitent et qu'ils ne le méritent. Mais c'est encore là un point sur lequel je reviendrai pour y insister plus longuement.

[1] La notice dit encore : « Il convient d'ajouter que d'aussi tristes situations sont trop souvent faites (dans toutes les régions) à des jeunes filles libérées à un âge où la protection est le plus nécessaire et après une détention de trop courte durée pour que l'éducation correctionnelle ait pu produire tous les résultats que l'on serait en droit d'en attendre. » Il est évident, en effet, que les Sœurs ne peuvent pas placer aisément une fille que la décision du tribunal libère à quatorze ou quinze ans. Enfin la notice dit : « Les jeunes filles malades ou sans place sont par la suite reçues dans la maison quand il n'y a pas eu inconduite notoire, et elles sont replacées ensuite »... si on le peut.

*
* *

Un autre service que nous devons nous appliquer à rendre à cette grande œuvre est de fournir à qui de droit des éléments de comparaison. Il y a dans les ordres religieux beaucoup de variété. Ce qui a réussi à l'un peut réussir à l'autre, et souvent l'occasion, une facilité particulière, une inspiration récompensée par le succès peut inaugurer des tentatives qu'il serait fâcheux de laisser inconnues et sans imitateurs.

Je n'opposerai cependant point à Sainte-Anne d'Auray l'établissement de Bavilliers ou Ecole Sainte-Odile près de Belfort. Non que cette maison ne mérite qu'on en parle. C'est, au contraire, une excellente institution où les travaux horticoles et champêtres s'unissent heureusement au travail de la couture et de la broderie. A Sainte-Odile comme à Sainte-Anne, l'effectif, qui est de 100 à 110 enfants[1], dirigées par 16 religieuses, est divisé en deux parties : les urbaines et les rurales. Le travail de ces dernières alimente toute la maison de produits frais; on les obtient de jardins pleins d'agrément qui se continuent par la belle campagne de la trouée de Belfort : car Bavilliers est très exactement situé entre les extrémités des Vosges et les extrémités du Jura. A Sainte-Odile aussi, les Sœurs ont assuré à leurs élèves un cours d'agriculture et de jardinage, d'après le programme donné par la Société d'agriculture. Quant aux urbaines, on se souvient que la plupart viennent des départements lorrains et y retourneront. On les exerce au travail de la broderie, si connu des campagnes de l'Est, et on les perfectionne en leur apprenant un peu de dessin. Ce qui n'est pas moins louable que le travail même, c'est le soin qu'on a de l'adapter aux besoins de personnes connues. Les mœurs plus familières de l'Alsace et la popularité dont y jouissait l'ordre de la Providence de Ribeauvillé[2] avaient permis au couvent de s'y former une clientèle bourgeoise. Malgré le transfèrement de la maison sur le territoire français, la clientèle est restée fidèle, et l'Ecole Sainte-Odile reçoit encore de nos anciennes compatriotes de nombreuses commandes de trousseaux. En outre, me dit-on, la maison accepte tous les travaux de couture qui lui sont offerts dans le village, afin de familiariser les jeunes filles avec tout le vestiaire qui peut se confectionner dans un ménage.

[1] La maison pourrait contenir 200 pensionnaires; elle les a eues, et alors le nombre des religieuses était aussi plus élevé.

[2] Qui a en Alsace encore de nombreuses maisons et qui dirige sur le territoire français deux maisons : cette École Sainte-Odile et l'admirable École Saint-Joseph, à Frasnes-le-Château (Haute-Saône), pour les garçons.

Toute cette organisation est très heureuse; et ce qui l'est encore plus, c'est la vie qu'on a su lui donner; car, pour un visiteur non prévenu, l'Ecole Sainte-Odile ne diffère vraiment pas d'une école ordinaire. Tout y est riant, large, aisé — propre, je n'ai pas besoin de le dire; — les physionomies des enfants n'ont rien de malhonnête. Il est vrai qu'on n'y trouve pas de petites Parisiennes; mais les grandes villes, qu'elles soient de l'Est ou de l'Ouest, valent-elles aujourd'hui mieux que Paris? Il arrive donc à Bavilliers des jeunes filles très vicieuses et qu'on a besoin de surveiller. On leur applique un traitement qui n'a rien de cruel : on les met immédiatement au jardinage avec les jeunes filles chétives et malingres; et, presque sans exception, elles y trouvent leur guérison physique et morale. De là, je n'en doute pas, l'impression favorable dont on est pénétré dans tout le cours d'une longue visite à ces vastes classes, à ces dortoirs bien aménagés, à ces magnifiques jardins.

Faut-il maintenant que je m'excuse de revenir toujours à la grosse question : comment prépare-t-on la sortie? On ne veut point placer d'enfants à Belfort : la garnison, dit la Supérieure, y est trop nombreuse. On n'aime pas, du reste, et en cela on s'est mis facilement d'accord avec les instructions de l'administration pénitentiaire, on n'aime pas faciliter aux libérées les moyens de devenir domestiques dans les grandes villes, où elles n'ont que trop de tendance à retourner. C'est sur la campagne, c'est sur les petites communes qu'on s'applique à les diriger. Y réussit-on? Dans une certaine mesure, oui. Comme les religieuses ont leur clientèle pour certains travaux de couture et de broderie, elles ont aussi des familles qui leur demandent avec confiance des bonnes à tout faire pour les travaux de ménage et de petite ferme que l'on cumule volontiers dans les provinces. Sur un total de 496 libérées (dans une série de quinze ans), l'École a placé directement 124 jeunes filles; 65 rentrées volontairement au couvent, à la suite d'une maladie, d'un chômage ou d'un accident quelconque, ont été ensuite replacées. Mais le plus grand nombre de beaucoup, 348 ont été remises à leurs familles.

Pour qui ne vit pas habituellement dans l'étude de ces questions délicates, ces mots « remises à leurs familles » sonnent très bien. Plus d'une personne trouvera même que faire rentrer l'enfant chez ses parents, c'est là l'idéal. Oui, ce serait l'idéal, si on avait pu réformer les familles en même temps qu'on réformait les enfants. Mais il ne faut pas oublier que si ces dernières avaient commis quelque délit ou donné des signes de désordre précoce, leurs parents avaient été plus coupables qu'eux. Il ne faut pas oublier

non plus que la plupart de ces familles sont des familles illégales ou incomplètes, ou tardivement formées, ou travaillées elles-mêmes par la misère et par le vice, n'attendant, ne provoquant prématurément la sortie de leurs filles que pour tirer d'elles un bénéfice, quel qu'il soit. Donc, en réalité, enfants remis à leurs familles, 80 fois sur 100, cela veut dire : enfants qu'on n'a pas pu placer dans le milieu qu'on eût désiré pour elles et qu'on a été en quelque sorte obligé d'abandonner à la destinée.

C'est donc ici encore l'organisation du patronage qui fait défaut. Beaucoup de ces libérées auraient besoin d'être un peu dépaysées, de ne pas être placées toujours dans le même cercle où elles retrouvent leur passé, celui de leurs familles et souvent les liaisons qui les ont perdues ou compromises. Quels que soient le zèle et l'intelligence des religieuses, elles ne peuvent suffire à une telle tâche : le concours d'hommes s'intéressant à leur œuvre sur un grand nombre de points du territoire leur est indispensable.

En attendant que l'on vienne à créer pareille organisation, deux établissements me paraissent obtenir des succès remarquables, l'un en travaillant surtout pour la ville, et l'autre pour la campagne, ce sont : le Bon-Pasteur de Limoges, et la maison établie dans le faubourg de Darnétal, près Rouen, par les religieuses du Sacré-Cœur de Saint-Aubin.

*
* *

Lorsque j'avais quitté Paris pour visiter nos maisons d'éducation correctionnelle, on m'avait dit à l'administration pénitentiaire : « Le Bon-Pasteur de Limoges est le seul auquel nous donnions encore des enfants... Il y a d'ailleurs eu là une révolte en 1890. » On voit que je ne suis pas arrivé à Limoges très favorablement prévenu en faveur de l'institution.

Le premier aspect n'est pas non plus bien flatteur. J'écarte les orphelines, j'écarte les « petites pénitentes » du refuge (jeunes filles « exposées » qu'on a retirées momentanément de leurs familles). Comme à Montpellier, comme à Bordeaux, comme à Sainte-Anne d'Auray, on a tenu à conserver ces deux quartiers, et en dehors de l'établissement que je visite, la congrégation possède en ville un autre asile, l'asile Sainte-Madeleine, destiné aux filles dans la plus mauvaise et dans la plus triste situation : c'est le Saint-Lazare de Limoges... Mais dans les mêmes constructions qui abritent l'orphelinat et le refuge se trouve aussi le quartier des détenues mises en éducation correctionnelle par l'Etat. C'est là ce que j'avais surtout à visiter et c'est là qu'on trouve des enfants n'ayant assurément rien d'attrayant.

Elle sont là 55 jeunes filles de douze à dix-huit ans, arrêtées pour vol, escroquerie, mendicité, vagabondage et immoralité publique. Beaucoup viennent de Paris, et, en 1890, ce sont 17 Parisiennes d'environ seize ans qui se sont concertées pour la révolte. L'administration a dû juger que la direction n'en était pas responsable, car elle a continué à y envoyer des enfants, quoique en moins grand nombre et en s'appliquant fort peu à compenser la quantité par la qualité. Je pose à la Supérieure les questions par lesquelles je débute presque partout : « Vous êtes ici depuis longtemps? — Sont-ce les mêmes défauts qui dominent chez les arrivantes? — Remarquez-vous un changement, et lequel, dans leurs dispositions morales? » La réponse est prompte et ne varie guère. « Ce qui domine aujourd'hui et de plus en plus chez les arrivantes, c'est la dépravation des mœurs. Mais il y a une chose qui devient également plus saillante de jour en jour, c'est la haine du travail et de l'assujettissement. » La Supérieure, qui est déjà ancienne, s'étonne elle-même de ce progrès; quelques Sœurs plus jeunes ont besoin d'avoir leur courage raffermi. Si je le dis, ce n'est point pour les en blâmer : j'ai trouvé simplement que leurs âmes n'étaient point cuirassées dans l'indifférence et qu'elles ne confondaient point toutes les pécheresses dans un égal mépris de la nature tombée. Ainsi, elles avaient parmi leurs pensionnaires une jeune fille d'une quinzaine d'années qui avait tenté d'empoisonner son père avec la complicité d'un jeune homme dont elle pensait se faire épouser. Il est vrai qu'elle avait été ensuite toute saisie d'horreur et de remords, qu'elle repoussa son complice et que ce dernier, se prenant à son tour de ressentiment contre elle, dénonça leur commun crime pour essayer de la perdre en même temps que lui. Plus d'une religieuse se laissait aller à dire : « On ne devrait pas nous envoyer pareil monstre. » Je me permis de leur faire observer que, sans doute, je comprenais le mouvement qui s'emparait d'elles devant un être aussi dénaturé, mais que, pour le bon ordre de leur maison, celle-là était peut-être moins dangereuse que beaucoup d'autres; qu'il valait souvent mieux avoir dans son voisinage un loup que de la vermine, car la vermine se propage bien davantage, et on a beaucoup plus de peine à s'en défendre. C'était là le sentiment de la Supérieure, qui déclarait que, depuis son entrée à la maison, cette fille n'avait pas donné de graves sujets de plainte. Il eût été difficile d'en dire autant de toutes les autres. J'ai beau réunir tous mes souvenirs : nulle maison, — Cadillac mis à part, — ne m'a montré pareille collection de visages effrontés, ricaneurs et travaillés par l'idée du vice. Ce n'est pas que les religieuses se plaignent de voir ces idées aboutir à des désordres réels; mais elles

avouent qu'elles ne les conjurent qu'à force de vigilance et parce que l'effectif relativement restreint de leurs pupilles permet, de nuit comme de jour, une surveillance efficace : seulement la tendance, quoique comprimée, est toujours forte, et on la sent.

Si l'établissement m'a paru mériter une étude à part, est-ce à cause de l'organisation du travail intérieur? Non encore. La maison est beaucoup moins bien installée que le Nazareth de Montpellier, que Sainte-Anne d'Auray, que Sainte-Odile; elle ne connaît pas le travail de la terre (car je ne puis tenir compte de 1 ou 2 arpents de pré où paît une vache et où sèche la lessive). Le travail manuel même est moins varié, moins éducatif : c'est du travail commandé par les magasins du *Bon-Marché;* on a pris ce qu'on a trouvé, car il faut vivre.

Ce que le Bon-Pasteur de Limoges a de remarquable, c'est son patronage. Lorsqu'on est dans le corps de bâtiment principal, on descend d'un jardin en terrasse dans un pré d'où s'aperçoit la campagne; puis, à travers un autre petit jardin, on pénètre dans une maison qui donne sur la rue, et qui, quoique rattachée ainsi par derrière à la maison de correction, paraît, du dehors, en être tout à fait indépendante. Cette seconde maison est ce qu'on appelle le patronage. Elle est tenue, sous la surveillance des religieuses, par des laïques qui achèvent l'éducation professionnelle des jeunes filles en vue du travail libre, en ville, dans la clientèle bourgeoise. Celles qui sont là reçoivent donc des leçons complémentaires de couture, de confection, de repassage, selon leurs aptitudes. Elles font ainsi très promptement des ouvrières mises à la disposition de qui les demande; elles vont à la journée et reviennent toutes coucher, quelques-unes même manger à la maison [1].

Or quelles jeunes filles met-on dans ce patronage? En principe, toutes celles de l'orphelinat, de la préservation et de la correction doivent y passer également quelque temps avant leur libération définitive. On en excepte, me dit-on, celles qui « demandent » à achever leur éducation là où elles étaient. Je suppose que ce mot « demandent » doit être pris dans un certain sens et que ce n'est pas toujours la volonté personnelle des pensionnaires que l'on consulte. Grâce à la préparation, à la sélection, qui précèdent ainsi l'envoi au patronage, celui-ci ne se trouve habité que par des jeunes filles déjà bien amendées. Aussi les donne-t-on toutes comme orphelines. L'existence d'un véritable orphelinat dans l'établissement permet cette légère fiction, artifice très humain et

[1] Il y a à Limoges un patronage semblable pour les garçons de Saint-Éloi. L'école Saint-Joseph de Frasnes-le-Château en a un semblable pour ses garçons, à Besançon.

très délicat; et il est passé en tradition que les personnes qui viennent demander une ouvrière ou une domestique au patronage ignorent auquel des trois quartiers, — orphelinat, préservation ou correction, — elle avait appartenu tout d'abord. Du moment où elle est au patronage, c'est que le passé n'existe plus.

Il y a déjà là une réhabilitation consacrée par une demi-liberté et par un rôle..., dirai-je social? qui ne peut qu'exercer sur les pensionnaires grandissantes un attrait moralisateur. Mais ce qui doit rendre le patronage plus séduisant et engager beaucoup de filles à le mériter, c'est que chaque année on réussit à en marier deux en moyenne. — Deux, dira-t-on peut-être, c'est peu! — Si on y réfléchit, je crois qu'on verra, au contraire, que c'est beaucoup pour une maison qui ne compte chaque année qu'une dizaine de sorties environ, et encore de ce nombre faut-il défalquer celles qui sortent de trop bonne heure, à quinze, seize et dix-sept ans.

Comment ces jeunes filles se marient-elles? Je ne sais si quelque lecteur, se souvenant de son histoire romaine et du refuge de Romulus, ne supposera pas qu'on les unit à des libérés de Mettray, de Saint-Hilaire ou de Saint-Éloi. Je ne me suis pas permis, quant à moi, cette plaisanterie. Mais je n'ai pu m'empêcher de demander à la Supérieure où elle trouvait ainsi des maris et si quelque ecclésiastique, par exemple, se chargeait de ce soin. Elle me répondit textuellement : « Mais pas du tout! Nos filles se marient comme tout le monde, avec les jeunes gens dont elles ont attiré l'attention dans les maisons où elles travaillent. On les voit habiles, laborieuses, d'un air devenu très sage; on sait que chez nous elles font des économies sur les récompenses que nous leur donnons, qu'elles ont leur trousseau tout prêt; alors on les demande. — Et puis? — Et puis la jeune fille nous prévient. Si la demande lui a paru sérieuse, elle prie le prétendant de venir me parler. Celui-ci vient, je l'interroge, je prends mes renseignements; nos filles ont toujours en nous grande confiance. Enfin, quand les renseignements que j'ai recueillis sont favorables, le mariage se fait; et c'est plus tard une joie pour notre ancienne pensionnaire de nous amener son mari et ses enfants. »

Voilà ce que j'ai, — tout le monde me croira, — fort admiré au Bon-Pasteur de Limoges. J'en ai été d'autant plus frappé que, si ce patronage n'existait pas, rien, dans les années qui précèdent, n'est fait pour recommander particulièrement les pupilles et que tout paraît même les mettre dans des conditions d'infériorité par rapport à celles de beaucoup d'autres maisons. Entre ces filles que

j'ai décrites tout d'abord et celles qu'on envoie aussi dans les familles, qu'y a-t-il donc? Il y a tout simplement ce patronage même, aussi prudemment mené que hardiment conçu; il y a cette préparation graduelle et l'attrait d'une réhabilitation relevée par la jouissance d'une liberté devenue désormais sans péril.

Une telle expérience laisserait néanmoins des doutes si elle était toute locale et isolée. C'est pourquoi je pense que le lecteur aura plaisir à me suivre à Rouen, route de Darnétal, chez les religieuses du Sacré-Cœur de Saint-Aubin.

La fondatrice de cette maison n'est autre que la Supérieure actuelle. Si j'ai retenu fidèlement sa touchante histoire, elle avait, en 1848, pris la charge d'une vingtaine de prisonnières subitement libérées et jetées sur le pavé. Elle les avait logées comme elle avait pu, nourries comme elle avait pu, avait reçu quelques légères subventions, puis avait ouvert et peu à peu agrandi l'asile actuel, avec l'aide d'un prêtre aussi intelligent et aussi dévoué qu'elle, l'abbé Podevin.

La population totale de l'établissement et de ses annexes a beaucoup varié dans le cours de ces dernières années. Il a atteint 350; il est tombé à 200 environ; il remonte aujourd'hui. La cause de ces oscillations ne doit pas être cherchée dans l'œuvre même, mais dans la succession des projets très divers de l'administration pénitentiaire. Quand la direction précédente, je l'ai dit, voulait développer sa création de la Fouilleuse, elle suspendait ses envois aux colonies privées. Celle de Rouen avait donc vu, comme les autres, diminuer son effectif. C'est pourquoi, elle aussi avait pris la résolution d'ouvrir, dans ses bâtiments, un petit orphelinat. Il le fallait bien; car, je l'ai expliqué déjà, si la maison de la Fouilleuse avait réussi... ne fût-ce qu'à faire croire plus longtemps à sa bonne organisation et à ses succès, d'autres établissements publics eussent été créés : les maisons religieuses, cessant de recevoir des pupilles de l'État, n'avaient donc plus qu'à se fermer ou qu'à chercher librement d'autres pensionnaires. L'*Atelier-refuge* de Rouen (c'est le nom spécial sous lequel le ministère connaît cette maison) a donc eu, alors seulement, son orphelinat. Mais en juillet dernier on m'annonçait déjà que le recrutement en était suspendu. La Supérieure ne juge plus à propos de mêler de simples orphelines à toutes les filles « acquittées » qu'elle reçoit et que l'on recommence à lui confier.

Elle a une raison de plus que beaucoup d'autres pour ne pas vouloir développer à la fois tant d'éléments divers; car l'administration supérieure lui a remis la tenue et la surveillance d'un *quartier correctionnel*. Qu'est-ce donc qu'un quartier correc-

tionnel? En général, une prison ou une partie de prison dans laquelle on détient : 1° les insubordonnées des maisons de correction ou colonies telles que celles dont je viens de parler; 2° les mineures condamnées, en vertu de l'article 67, comme ayant agi avec discernement. La bonne réputation de la maison de la route de Darnétal a amené l'administration à lui demander de se substituer à la prison. Ce qui s'est passé il y a deux mois à Rouen même dans le quartier correctionnel des garçons de la prison Bonne-Nouvelle prouve que le cadeau n'était pas sans danger. Non seulement les religieuses s'en accommodent, mais ces éléments qu'on avait soustraits, comme trop pernicieux, aux maisons d'éducation réformatrice, elles les restituent graduellement à ce dernier milieu, et cela chez elles : car c'est chez elles qu'elles leur réservent les moyens de remonter peu à peu le chemin qu'elles ont descendu. Toute fille envoyée au quartier correctionnel des Sœurs de Rouen (elles en ont en général une quinzaine à la fois) commence par y être mise en cellule. Puis, selon les progrès qu'elle paraît faire et les dispositions qu'elle manifeste, on la fait sortir de cellule pour travailler au jardin, mais seule avec une religieuse; puis on lui enlève son costume de détenue pour lui donner l'uniforme des autres enfants; et enfin on la fait rentrer dans le groupe même de ces dernières, dans leurs ateliers et dans leurs classes.

Revenons donc à la maison d'éducation correctionnelle proprement dite. Comme à Sainte-Anne d'Auray, comme à Bavilliers, on s'y applique à distinguer les urbaines et les rurales et à leur donner des occupations différentes dans des locaux différents. A la route de Darnétal, centre de l'institution, est ce qu'on appelle le *Grand-Quartier* : c'est le quartier industriel. Tout à côté sont de vastes jardins potagers où l'on cultive des légumes destinés au marché de Rouen. Enfin à 2 ou 3 kilomètres, sur les flancs d'une colline et sur un vaste plateau où la vue est admirable, se trouve la *ferme de la Grande-Mare*. Cette ferme est reliée au Grand-Quartier par un fil télégraphique et par un téléphone. Est-ce là du luxe? En tous cas la communauté n'en est pas responsable. Poteaux et fils sont le cadeau d'un riche protestant, appartenant, je crois, à la grande famille des Monod. Au cours d'une visite, il avait été si enchanté de l'établissement, qu'il pria la Supérieure de vouloir bien accepter ce magnifique souvenir, et les religieuses ne manquent jamais de signaler avec reconnaissance ce don, qui leur est précieux.

Les filles « acquittées de l'article 66 » que l'administration pénitentiaire envoie viennent de onze départements, y compris, depuis la fermeture de la Fouilleuse, le département de la Seine, c'est-à-dire qu'il y a là des natures de toute espèce, mais ayant surtout une

vocation marquée pour la paresse et le désordre, et il faut du temps pour démêler leurs aptitudes utiles, je devrais dire plutôt pour les faire naître. Aussi toutes les arrivantes débutent-elles par le Grand-Quartier. C'est là qu'elles reçoivent l'instruction primaire, pour laquelle il n'y a pas moins de dix classes; c'est là ensuite qu'elles apprennent à coudre, à raccommoder et à laver.

Quand cette première éducation est à peu près terminée, celles que l'on range parmi les urbaines restent au Grand-Quartier, mais travaillent aux ateliers. A ceux qui croient que la routine est obligatoire dans toutes les maisons religieuses, sont réservées ici de grandes surprises. Ils ont sous les yeux une importante fabrique de chemises de tous les modèles. D'abord on en coupe un grand nombre dont on n'achève pas la confection : ce sont des étoffes achetées à Rouen, — il y en a pour près de 800 000 francs chaque année, — et qu'on remet ensuite à des ouvrières libres de Rouen, qui les terminent. Ainsi de deux manières différentes, la maison, au lieu d'enlever du travail à la ville, ainsi qu'on en accuse si souvent les couvents et les prisons, lui en donne. Puis, comme il faut former des ouvrières complètes, il y a des ateliers pour les travaux les plus divers, avec une grande quantité de machines à coudre. Mais comme le jeu ordinaire de ces machines passe, avec raison, pour fatigant et surtout pour nuisible au développement normal de la jeune fille, toutes sont actionnées par la même machine à vapeur qui assure déjà les grosses coupes d'étoffes. Les partisans raisonnables (s'il en est de tels) de l'émancipation de la femme, apprendront-ils avec plaisir que les travaux de magasinage, de coupe et de couture, que la surveillance des entrées et des sorties, la comptabilité fort compliquée qu'elles occasionnent, que tout enfin est effectué par des femmes, pensionnaires ou religieuses? Je leur dirai alors que dans les jardins et à la ferme tout le travail est également fait, conduit et surveillé par un personnel de même nature.

Je n'étais nullement attendu à la maison de Rouen ; c'est au cours de ma visite qu'on m'offrit d'aller à la ferme. Le téléphone demanda tout de suite qu'on nous envoyât une voiture : une demi-heure après, un vieux landau d'occasion, mais commode, arrivait, conduit par une pupille d'environ dix-sept ans, simplement, proprement vêtue, avec un chapeau de paille de garçon sur la tête. Je montai avec la Supérieure et la Sœur assistante ; et à travers des chemins qui n'étaient pas toujours, il s'en fallait, ni très aplanis ni très larges, notre jeune conductrice, tout en répondant à différentes questions de la bonne-mère, nous entraînait avec une ardeur et une sûreté qui eussent fait honneur à un artilleur expérimenté. Sur une

notice officielle que l'administration pénitentiaire m'avait confiée, j'avais lu : « Il n'y a dans toute la ferme qu'un seul homme qui couche à l'écurie pour surveiller les chevaux; tout le travail, charrois, labourage, semailles, fauchaison, soins de l'étable, de la porcherie, de la basse-cour, est fait par les filles, sous la direction des religieuses. »

Si je n'ai pu assister à tant de travaux, qui ne sont pas de toutes les saisons, j'en ai vu beaucoup. J'ai vu des filles labourer; j'en ai vu partir sur le dos de leurs gros chevaux, j'ai vu les quarante ou cinquante vaches de la ferme et ses troupeaux de moutons et toute sa volaille et toutes les granges. J'ai parcouru l'immense étendue de la propriété qui comprend, il est vrai, bien des hectares de mauvaises terres et des fougères ne servant qu'à la litière des écuries. Avec une si vaste étendue, nulle clôture n'est possible, et cependant les évasions sont extrêmement rares [1]. Mais ce n'est pas seulement dans leurs champs que les pupilles ont une certaine ampleur et une certaine liberté de mouvements. Ce sont elles qui, à tour de rôle, vont porter le lait à la ville, de même que les jardinières voisines du Grand-Quartier se lèvent à trois heures du matin, quand c'est leur tour, pour conduire les voitures de légumes au marché de Rouen. Enfin, comme le dimanche elles ne peuvent aller toutes ensemble à la messe dans la chapelle de la route de Darnétal, plusieurs sont envoyées à l'église d'un petit village, aux pieds d'une des collines de la ferme; elles sont là comme tout le monde, très fières d'y être pareilles à des demoiselles, avec leur costume du dimanche, et elles s'y comportent parfaitement. Pour obtenir de tels résultats sans accidents, il faut que les jeunes filles soient bien préparées, bien choisies, bien dirigées et bien gardées. Je crois qu'aucune de ces conditions ne leur fait défaut.

On sera peut-être curieux de savoir quelles différences se remarquent dans les physionomies, dans les attitudes, les caractères de ces jeunes filles, suivant qu'elles sont au quartier industriel ou à la ferme. Les différences sont celles qu'on pouvait aisément prévoir. Au Grand-Quartier d'abord, les pupilles sont plus rapprochées de leur origine, en contact plus fréquent avec les nouvelles venues. C'est donc là qu'on trouve les traces les plus visibles des vices qui les ont fait envoyer en correction : la paresse, la malpropreté, l'ignorance crasse, l'étonnement stupide quand une religieuse leur demande si elles ont entendu parler du bon Dieu, le mensonge, l'immoralité, le penchant aux liaisons cachées et grossières, avec

[1] Quand il y a une évadée, c'est presque toujours une des jeunes filles du Grand-Quartier amenée à la ferme en récréation le dimanche.

la coquetterie chez les unes, la méchanceté chez les autres, la jalousie chez toutes. Bien des défauts nouveaux, l'astuce parleuse, l'esprit de révolte et de vengeance, la liberté incroyable du langage, se sont terriblement développés dans la maison, me dit la Supérieure, depuis qu'on y a envoyé tant d'enfants de Paris et d'anciens pupilles de ces établissements auxquels on a été obligé de renoncer. Dans des groupes mêmes qui n'avaient aucune prétention à fournir des modèles de vertu, l'expression : « Tu es une fouillarde » est devenu un mot de mépris. Il est vrai, m'ajoute-t-on, que par compensation on reçoit de moins en moins des enfants de Rouen et du Havre; là les filles deviennent ce qu'elles veulent, car on n'y opère plus d'arrestations.

Lorsque les magistrats s'obstinent, comme le font ceux du Nord et du Pas-de-Calais, à envoyer les enfants en correction pour un an ou deux, ces pupilles, qui ne font que traverser la maison, y amènent le trouble, donnent beaucoup de peine aux maîtresses, gâtent du travail et ne retirent de leur séjour que très peu de profit. Celles que l'on garde plus longtemps ne peuvent généralement pas apprendre plus de mal qu'elles n'en connaissaient dès leur arrivée; mais on peut beaucoup pour le leur faire oublier et pour les en déshabituer. Les Sœurs ne reculent pas devant les punitions, dont la principale est l'isolement. A Cadillac, on manque de cellules : on n'en manque pas à Rouen, et j'ai eu ce plaisir que ma visite, provoquant quelques explications, a amené chez une mauvaise tête une explosion de regrets qu'on n'attendait pas. C'était une vigoureuse fille d'environ seize ans qui, en compagnie d'une arrivée de la Fouilleuse, avait médité et hautement annoncé je ne sais quel projet pervers et méchant. La Supérieure, qui m'accompagnait et qui parlait à la pénitente, sut apparemment mettre le doigt sur un point délicat et douloureux; car tout à coup la recluse se mit à sangloter et fit des protestations qui paraissaient sincères. « Ah! ma fille, s'écria la bonne Supérieure, enfin donc tu verses des larmes; j'en suis bien heureuse et maintenant j'ai bon espoir pour toi, car j'avais cru longtemps que tu ne pleurerais jamais. »

Ici comme à Sainte-Anne d'Auray, comme à Bavilliers et mieux encore peut-être, la réunion des deux quartiers, agricole et industriel, permet un autre genre de cure. Outre les jeunes filles d'origine rurale qui vivent constamment à la ferme ou au jardinage, on emploie à des travaux plus légers, mais en plein air, toutes les souffreteuses, toutes les rachitiques, toutes les scrofuleuses et les vicieuses. Ici comme ailleurs on s'en trouve bien.

On obtient donc incontestablement de bons résultats au Grand-

Quartier même. Il m'a paru pourtant que c'était à la ferme qu'on arrivait à modifier le plus heureusement les physionomies et les caractères. Cela tient-il à ce que ces filles avaient été tout d'abord à la campagne, qu'elles étaient peut-être plus frustes, mais moins perverties, et qu'on ne fait ensuite que retrouver en elles le fond primitif, dégagé de souillures accidentelles? Cela est possible. Mais il est certain aussi que la vie en plein air, l'activité, la liberté, les alternances de fatigue physique et de gaieté champêtre et le robuste appétit qui en découle, exercent une influence très favorable.

Il ne faut pas chercher là, bien entendu, des natures très fines (quoique notre petite conductrice eût une figure et des façons vraiment intéressantes). Pour qu'une fille pousse la charrue, charge des voitures et saute sur un cheval, il ne lui faut ni des mains délicates, ni une voix à chanter des romances; mais en les voyant partir avec leurs énormes morceaux de pain et leurs bouteilles de cidre pour s'en aller herser sous l'ardent soleil du dernier été, je ne pouvais m'empêcher de trouver ce spectacle très beau dans son genre. — « Quand vous surveillez, de près ou de loin, vos filles et que vous faites semblant de les laisser entièrement à elles et à leurs bêtes, de quoi causent-elles, » demandé-je à la Sœur spécialement chargée de la ferme. Cette Sœur ménagerait encore une surprise à ceux qui s'imaginent que ses pareilles ne sont bonnes qu'à garder des filles comme des moutons et un chapelet à la main. Cherchez la plus honnête figure de fermier normand que vous puissiez trouver, laissez-lui sa face toute rubiconde, ajoutez-lui de la franchise et de la bonté, sans lui enlever de sa finesse; vous aurez la directrice de la ferme de la Grande-Mare, très connaisseuse en toutes les choses de l'agriculture, très amie des chevaux, mais encore plus amie de ses pupilles. Avec un sourire très spirituel, elle me répondit : « Oh! monsieur, elles se disent une foule de choses qu'un homme d'esprit ne trouverait jamais. — Mais, enfin, lesquelles? Parlent-elles de leur passé? — Non, elles l'oublient. — De leur avenir probable? — Quelquefois; mais en général elles n'y pensent pas beaucoup; elles vivent au jour le jour, riant de bon cœur de mille riens, de mille incidents de la vie champêtre et de leur propre vie. — Eh bien! mais tout cela est très consolant, car tout cela est un retour à une sorte d'innocence n'ayant plus rien de trop niais ni de trop grossier. »

On ne néglige rien d'ailleurs pour relever autant que possible leurs esprits et donner à leur amour des occupations rurales quelque chose de plus intelligent.

On leur fait des cours techniques d'agriculture et de jardinage.

On leur apprend à tenir des écritures; on les familiarise enfin avec une très grande variété de travaux, de manière qu'elles puissent devenir des fermières parfaites.

Les résultats de toute cette éducation répondent très heureusement aux efforts de tous. La maison place facilement ses libérées. Il est vrai qu'elle est dans des conditions bien différentes de celles de Sainte-Anne d'Auray. En Bretagne, les familles sont très nombreuses, et les enfants qu'on a suffisent amplement; la Normandie, elle, comme on sait, n'a plus d'enfants : une paire de bons bras bien conduits y est donc assez sûre d'y être bien accueillie; elle y est même très demandée. Faut-il ajouter que si les mœurs de la Bretagne sont généralement peu indulgentes aux filles qui ont failli d'une façon quelconque, le Normand n'y regarde pas de si près? Il n'y a rien de plus vraisemblable. Dans tous les cas, les filles de ferme, les jardinières de l'établissement de Rouen, sont très recherchées par les cultivateurs de la région. La Supérieure n'en a jamais assez pour les places qui lui sont offertes, et un grand nombre de celles qu'elle donne ainsi ne tardent pas à être épousées par les fils mêmes des fermiers qui les occupent.

Avec les filles du Grand-Quartier, la maison n'est pas aussi heureuse. Parmi les libérées placées par elle, les deux tiers le sont dans des exploitations agricoles; les autres sont placées, pour la plupart, dans des maisons bourgeoises, comme bonnes à tout faire; un petit nombre comme demoiselles de magasin, quelques-unes seulement comme couturières et lingères. En résumé, dans un espace de dix ans, l'établissement a compté 558 libérées, sur lesquelles il en a remis 187 à leurs familles, et en a placé lui-même 371. C'est, on le voit, une proportion inverse de celle que je remarquais à l'École Sainte-Odile; et, si l'on se rappelle les observations que je présentais à ce sujet, on conclura que l'Atelier-refuge de la route de Darnétal et la ferme de la Grande-Mare s'approchent singulièrement de la vraie solution du problème. Elles s'en rapprochent d'autant mieux que sur ces 558 libérées, elles en ont marié 180. Je ne répéterai pas ce que j'ai eu à dire des procédés très simples par lesquels les religieuses du Bon-Pasteur de Limoges marient leurs filles : ces procédés sont les mêmes à Rouen[1]. On y

[1] Peu de temps avant mon passage, la Supérieure venait, non d'en conclure un, mais d'en empêcher un, et c'est là une partie de la tâche qui a aussi sa grande utilité. Une de ses anciennes pupilles était demandée par un ouvrier peintre fort habile, gagnant, quand il le voulait, 10 à 12 francs par jour, et fort bien de sa personne. La Supérieure ayant appris que ce garçon s'amusait trop souvent et buvait trop volontiers, la jeune fille renonça d'elle-même au projet.

trouve aussi la même charité, dans tous les sens du mot, et la même bienfaisance. Les pupilles sont intéressées à leur travail par de petits bénéfices qu'on leur met en réserve. A la sortie, elles emportent avec elles des livrets de Caisse d'épargne de 75 à 150 francs, en moyenne; quelques-unes vont jusqu'à 300 francs. Et cependant, dit la notice officielle du ministère, « à très peu d'exceptions près, les libérées mariées ont reçu des secours de la maison en nature ou en argent, soit à l'époque de leur mariage, soit lorsque, besoigneuses, elles viennent demander de l'aide au moment d'un baptême, d'une maladie, d'une première communion, sûres que leur demande sera toujours bien accueillie ».

*
* *

J'arrête ici l'étude de nos maisons françaises : on peut voir que ce qui caractérise les maisons libres n'est ni la monotonie, ni la routine, ni ce qu'on appelle le piétisme ou la bigoterie, ni la méconnaissance des intérêts sociaux du moment, ni enfin l'excès d'indépendance. Je ne nie pas que l'action de l'État, si elle a failli en certaines occasions les ruiner, ne leur soit, en d'autres, très utile; je ne nie pas que des administrateurs aux idées larges et que des inspecteurs compétents ne puissent faire bénéficier chacune d'elles des comparaisons qu'ils sont à même d'établir. En disant que cet accord est souhaitable, qu'il est facile, que les congrégations s'y prêtent, je ne dis rien qui diminue ni le mérite des uns ni celui des autres. Comment cet accord pourrait-il et devrait-il être scellé plus solidement? Sur quels points importants devrait-il être appelé à travailler? A quelles réformes devrait-il s'appliquer? Comment, à quelles fins devrait-il être lui-même complété par l'organisation d'un patronage libre? Ce sont là des questions qui, après l'étude que nous venons de faire, ne peuvent plus paraître insolubles. Avant d'y arriver toutefois, je voudrais comparer à ce qui se fait en France ce qu'il m'a été permis de voir récemment dans un certain nombre de pays étrangers.

Henri Joly.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La rentrée des collèges. Une exposition de timbres-poste. La timbromanie. Pièces rares et collections célèbres. L'exposition du prince Henri d'Orléans. Le centenaire de la levée du siège de Lille. Une comédie patriotique de 1792. Le cortège de la ville de Lille. — Un duel à l'américaine : le choléra et M. Stanhope. Les ravages de l'automne. Ernest Renan et le Panthéon. Le poète-lauréat d'Angleterre : lord Tennyson. La marquise de Blocqueville. Xavier Marmier. Camille Rousset. Hector Crémieux. Ch. Giraud, Vital-Dubray, Émile Signol. — Gymnase : *Un drame parisien*, par Ernest Daudet. Odéon : *le Roi Midas*, par M. E. d'Hervilly; *Mariage d'hier*, par Victor Jannet. Le monument de Méhul.

I

Vous et moi, chers lecteurs, nous sommes nés trop tôt. Du temps où nous étions jeunes, — et je ne prétends nullement faire de votre jeunesse la contemporaine de la mienne, — quel était, par tradition, le jour le plus triste de l'année? Celui de la rentrée des classes. Brusquement, sans transition aucune, on était précipité de la vie large et libre des vacances, de la douce vie de famille, de l'aimable et tiède atmosphère de la maison paternelle, dans la geôle glaciale dont la lourde porte, avec un bruit lugubre, se refermait pour de longs mois derrière nous. Avec ses cours étroites, ses couloirs sombres et interminables, ses murs nus, sa salle d'études aux tables noircies et tailladées, ses dortoirs aux longues files de couchettes de fer, son réfectoire d'aspect aussi sévère que celui de la Trappe, son portier rébarbatif, ses maîtres d'étude à l'air déjà ennuyé, son censeur et son proviseur austères, la vieille maison, même les fenêtres toutes grandes ouvertes, sentait toujours le renfermé. Il s'en exhalait je ne sais quelle fade et indéfinissable odeur de moisi, de morue dessalée, de haricots germés et de racines grecques. Pour le *nouveau* surtout, c'était une journée cruelle : il se sentait dépaysé, perdu, comme si on l'eût jeté, la tête la pre-

mière, au milieu des flots, et, le cœur serré, il pleurait longuement dans les coins, raillé, bafoué, houspillé, bousculé par les grands, qui se consolaient de leur mieux en faisant souffrir les petits.

On est en train de changer tout cela. Nous avons un ministre de l'instruction publique qui, depuis l'an dernier, a imaginé de faire de la rentrée un jour de fête. J'ai lu dans des journaux qui passent généralement pour bien informés qu'il y a eu ce jour-là ou, du moins, qu'il devait y avoir, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, divertissements, illuminations, conférence, banquet à l'instar de la Saint-Charlemagne, avec une pointe de champagne et des toasts, que sais-je encore? Mais je crains un peu, à vrai dire, que ce beau programme n'ait guère existé que sur le papier, ou qu'on n'en ait beaucoup rabattu à l'exécution. Des rhétoriciens de Henri IV et de Louis-le-Grand, interrogés à ce sujet, se sont montrés aussi surpris que si on leur eût parlé d'un voyage dans la lune, et, à les en croire, la différence entre la rentrée actuelle et les précédentes était à peine visible à l'œil nu. Pas d'autre conférence que la classe ordinaire de l'après-midi, ni d'autre illumination que les becs de gaz de l'étude et des corridors. Le banquet ne leur a été d'une digestion difficile que parce qu'ils ne s'y sont pas assis, et le champagne surtout leur a paru une bien amère mystification des chroniqueurs; l'économe a sagement remplacé cette mousse fallacieuse, et qui coûte cher, surtout depuis que le phylloxera a envahi les vignobles, par la vieille et classique *abondance*.

Il reste au moins une intention, faute de mieux, et elle finira par aboutir. Jusqu'à présent, elle a produit une circulaire ministérielle et quelques articles de journaux; c'est déjà quelque chose.

En rentrant à Paris, nous avons trouvé une nouvelle exposition assez imprévue, mais qui pourtant devait venir : celle des timbres-poste. Le temps est bien loin, en effet, où la recherche des timbres-poste était considérée comme un amusement enfantin et où l'on parlait en souriant de la petite bourse des Champs-Elysées, à l'usage de M. Toto et de Mlle Lili. Aujourd'hui les timbres-postes sont une branche de commerce qui occupe d'innombrables marchands, qui a ses annonces, ses journaux, ses revues, et les collectionneurs sont devenus, je ne dirai pas légion, ce serait trop peu dire, mais armée, et armée digne de ces temps de gros effectifs. Ce n'est plus par milliers, c'est par centaines de mille qu'on les compte, et ils se recrutent en grande partie parmi les personnages les plus sérieux, les plus considérables et aussi les plus riches, car il faut être riche pour réunir une collection qui mérite l'estime d'un véritable amateur. L'une des plus précieuses était celle du baron Arthur de Rothschild, mort il y a quelques

années. Aujourd'hui les deux plus célèbres sont celles du tzar Alexandre III et de M. Philippe de Ferrari, fils de la duchesse de Galliera. Cette dernière n'est pas estimée à moins de trois millions de francs. C'est le prix d'une belle galerie de tableaux.

Trois millions, une collection de timbres-poste, cela paraît invraisemblable; mais le monde est grand, les révolutions sont fréquentes, et chaque changement de règne comme de régime, chaque année qui s'écoule, ajoutent au vieux fonds des catégories nouvelles. Sur les différents types créés par les administrations des postes se greffent toutes les variétés de papier et de nuances, qui fournissent de nouveaux débouchés à la passion des collectionneurs. Les timbres-poste ont leurs *états* comme les estampes, quoique d'une autre façon. Il n'en existe pas *avant la lettre*, mais il en existe dont la rareté et le prix par là même s'accroissent en raison de leur dentelure ou d'une couleur plus ou moins foncée. C'est de la manie sans doute, mais tout faiseur de collections doit tribut à la manie; il aura toujours la passion de l'exemplaire unique, et il en est du timbromane comme de l'amateur de gravures qui payera dix fois plus cher l'estampe avec une lacune remplie dans les tirages subséquents, ou du bibliophile qui recherche toute sa vie avec ardeur la *bonne édition* d'un livre, celle qui a les fautes d'impression corrigées dans la *mauvaise*. Il y a quinze jours à peine nous apprenions, par un arrêté de l'Administration centrale des postes, que les timbres coloniaux surchargés à l'aide de composteurs par les agents, pour suppléer à des catégories manquantes, étaient devenus l'objet de spéculations occultes. Des employés se laissaient corrompre par les marchands qui, même en payant ces timbres surchargés bien au delà de leur valeur réelle, y trouvaient encore largement leur compte, grâce à la folie des amateurs. Cette surcharge, en changeant la couleur et la valeur du timbre, créait un article nouveau, destiné à rester relativement rare, et la joie des collectionneurs fut à son comble quand, à cette première surcharge, vint s'en ajouter une seconde en noir, qui spécialisait pour quelques colonies distinctes le timbre colonial unique.

L'Administration des postes a pris le parti de créer désormais un timbre pour chaque colonie, dont le nom sera inscrit dans un cartouche, tandis que la figurine restera la même pour toutes : une République assise, entourée des attributs du commerce et de la navigation. Cette décision coupe court à une spéculation qui a tenté et perdu plusieurs agents des postes; mais, si elle a consterné les collectionneurs, elle leur offre néanmoins une compensation en ouvrant de nouvelles catégories.

La création du timbre remonte à un peu plus d'un demi-siècle.

L'Angleterre l'inaugura en 1840; la France ne l'a adopté qu'en 1849, et il comprenait alors trois séries seulement. Il ne faudrait pas croire, toutefois, que l'idée n'en fût venue à personne auparavant. Rien ne naît sans germe, et il faut presque toujours s'y reprendre à plusieurs fois avant de faire triompher l'invention la plus simple. En 1653, un maître des requêtes, M. de Villayer, avait établi pour Paris une *petite poste*, comprenant un système de boîtes où l'on jetait les paquets, — avis, billets, lettres et missives quelconques, — qu'on voulait faire porter en ville, moyennant un *sou tapé*, c'est-à-dire 6 liards. Chaque paquet devait être affranchi à l'aide d'un *billet de port payé*, acheté d'avance chez le commis général de la petite poste, au Palais. Cette invention paraît n'avoir obtenu qu'un succès fugitif et tout de mode, comme les omnibus ou voitures à 5 sols, quelques années plus tard, et la seule trace qui nous en reste, en dehors de l'instruction de M. de Villayer, est un billet de *Pisandre* à *Sapho*, c'est-à-dire de Pellisson à Mlle Scudéry, qui faisait partie du cabinet de M. Feuillet de Conches.

Les timbres de la France et de ses colonies suffisaient déjà à créer une collection curieuse. Parmi ces timbres, celui de 1849 à 1 fr., couleur carmin pâle, devenu rare, vaut couramment 200 fr. lorsqu'il n'est pas oblitéré, et celui de la Réunion portant la date de 1853, à 15 ou à 30 centimes, sur papier azuré, un billet de 1000 fr., comme la première émission des Hawaï, avec chiffres au lieu de dessin. Les timbres de la Guyane anglaise, émis en 1850, valent de 100 à 800 francs, selon la couleur. Il y a beaucoup mieux encore : un timbre de l'île Maurice de 1847 atteignait 1500 francs dans ces dernières années et doit monter à 2000 aujourd'hui. Vous commencez à comprendre, n'est-ce pas? qu'une collection qui, grâce aux innombrables variétés d'*état*, en arrive à contenir plus de cent mille exemplaires, puisse coûter 3 millions, lorsqu'elle n'admet que des types de première conservation.

Il est tels de ces timbres qui, par la finesse, la netteté, l'élégance du dessin, rivalisent avec les chefs-d'œuvre de la gravure, par exemple dans l'Amérique du Sud. On recherche beaucoup ceux du Guatémala, qui représentent une tête d'Indienne et un ara perché sur une colonne; ceux du Pérou, ornés, suivant leur catégorie, d'images très diverses. Dans les États-Unis également, l'image varie suivant la valeur : c'est tantôt Washington, tantôt Jefferson ou Franklin, tantôt Christophe Colomb sur sa caravelle. On recherche aussi ceux du Japon, pour leur rareté plus que pour leur beauté. S'il en existait par hasard au Dahomey, avec l'effigie du roi Behanzin, ils obtiendraient en ce moment toutes les faveurs de la cote. S. M. le Shah de Perse, souverain civilisé et qui aime à venir se

frotter aux Européens, a fait frapper sa tête sur ses timbres-poste, en dépit des prescriptions du Coran. Mais le portrait le plus répandu jusqu'ici au moyen de ce cachet volant est, à coup sûr, celui de S. M. Victoria, reine de la Grande-Bretagne et impératrice des Indes, depuis bientôt cinquante-trois ans qu'on la colle sur toutes les lettres expédiées de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande et des innombrables colonies anglaises. On peut affirmer que, depuis l'origine du monde, aucun autre n'a été tiré à un nombre aussi prodigieux d'exemplaires. Même sans tenir compte des effigies monnayées, si l'on recherchait à quel chiffre approximatif il s'élève, on arriverait à un total capable de donner le vertige, même aux statisticiens qui ont calculé combien il s'est écoulé de minutes depuis la création et combien de fois nos 5 milliards, réalisés en sous, auraient rempli le trajet de Paris à Versailles.

Les timbrophiles sont généralement des gens paisibles. Il s'en recrute beaucoup parmi les professeurs et les ecclésiastiques. Il semble bien qu'il n'y ait rien au monde de plus inoffensif que cette manie et qu'elle ne puisse qu'adoucir les mœurs. Cependant quel collectionneur ne serait capable d'un vœu homicide pour combler une lacune? Je ne risquerais pas de laisser le bouton du mandarin sous le doigt d'un fanatique d'incunables ayant vainement poursuivi le *Psautier de Mayence* ou la *Bible* de trente-six lignes, s'il savait qu'il n'a qu'à le presser pour qu'ils viennent d'eux-mêmes se ranger dans sa bibliothèque. On peut très bien imaginer un timbre-poste, émis par un pouvoir d'un jour et devenu relativement aussi rare que la monnaie frappée à l'effigie du Charles X de la Ligue. Et je ne m'étonnerais pas trop si ces gens pacifiques souhaitaient tout bas des révolutions dont le premier et le plus sûr résultat serait d'enrichir leur collection d'un nouveau type.

Le prince Henri d'Orléans, de retour de son second voyage en Asie, expose au cercle de la Librairie, avant d'en faire don au Musée Guimet et au Muséum, les collections très intéressantes qu'il a rapportées du Laos et du haut Tonkin : collections zoologiques, ethnographiques et même commerciales. Le prince a photographié les différents types indigènes, des monuments et des paysages, des intérieurs de temples, des scènes militaires et religieuses. Il a levé à la boussole de grandes cartes qui seront fort utiles aux explorateurs et aux géographes. Il a recueilli dans les grottes et les lieux sacrés tout une série de Bouddhas en albâtre et en bronze qui relèvent de l'ethnographie autant que de l'histoire religieuse, et il a acheté, dans une pagode de Luang-Prabang, une suite de seize panneaux, très curieux comme échantillons de la peinture indo-chinoise, où se déroule, d'après les anciens poèmes,

l'histoire du charitable roi Pra-Uetsandaha. Manuscrits sur feuilles de soie avec reliure en bois, poteries, ustensiles, armes, instruments de musique, objets du culte, bijoux et ornements féminins, costumes des deux sexes, monnaies locales qui vont du lingot informe aux pièces les plus récemment frappées, sollicitent de toutes parts l'attention du visiteur. Il y a même une partie préhistorique qui ne ressemble pas mal aux objets de l'âge de pierre trouvés chez nous dans les cavernes. Enfin, quand nous aurons indiqué encore la collection ornithologique, qui comprend 250 espèces, dont beaucoup de formes et surtout de couleurs charmantes, nous n'aurons pas tout dit, mais nous aurons donné du moins une idée de l'intérêt pittoresque et scientifique de cette exposition.

Nous voguons de centenaire en centenaire. Celui de la levée du siège de Lille, les 8 et 9 octobre, n'avait aucune opposition à craindre et il a réuni tous les cœurs dans le même sentiment patriotique. Au lendemain de Valmy, l'échec des Impériaux au siège de la place forte d'ailleurs si redoutable que la famine seule avait pu la contraindre, en 1708, à capituler devant des forces immensément supérieures en nombre et commandées par des capitaines tels que le prince Eugène et Malborough, était un second et éclatant triomphe pour l'armée de la république naissante. Et peut-être fut-il plus populaire encore, d'abord parce qu'il rachetait la prise de Longwy et la reddition de Verdun, qui avaient si cruellement humilié l'amour-propre national et inquiété le patriotisme ; puis à cause de la large part qu'y avaient prise la garde nationale et la population bourgeoise ; enfin, pour les traits d'enthousiasme allègre et joyeux, si je puis ainsi dire, auxquels le bombardement des Autrichiens donna lieu et où se reconnaissait le tempérament national. La plume et le pinceau ont popularisé la vaillante belle humeur de ce barbier devant la boutique duquel une bombe venait d'éclater, et qui courut en ramasser un éclat tout fumant, dont il se servit comme d'un plat à barbe, pour raser en pleine rue, sous la pluie des obus, quatorze de ses compatriotes. M. Gaston Mélingue a fait de cet épisode un tableau qui figure en belle place au musée de la ville.

La joie produite par la nouvelle de la retraite des Autrichiens, après quinze jours de siège et neuf à dix jours d'un bombardement formidable, causa dans le pays une joie générale et profonde. La Convention décréta que les habitants de Lille avaient bien mérité de la patrie. La plupart des villes de France lui adressèrent de chaleureuses félicitations. Les chansonniers la célébrèrent dans leurs refrains. Il parut un *Hymne aux Lillois*, « par leurs frères de la garde nationale de Douai ». De Paris à Lyon, le théâtre n'eut

garde de laisser perdre un si beau thème civique. J'ai sous les yeux et je viens de parcourir non sans intérêt *le Siège de Lille ou Cécile et Julien*, comédie en trois actes, mêlée de chants, paroles du citoyen Joigny, musique du citoyen Trial fils, jouée le 21 novembre 92, à l'Opéra-Comique national de la rue Favart. La pièce était bien montée; jugez-en : outre Trial, elle comptait, parmi ses interprètes, Michu, Narbonne, Chénard, Elleviou, Mme Saint-Aubin. C'est une idylle patriotique, dont le sujet est naïvement exprimé dans un air du premier acte :

A l'objet dont il est épris
Le Français est jaloux de plaire,
Mais, au premier son du tambour,
Il sacrifie
A sa patrie
Son bien, sa vie et son amour.

La pièce débute à la campagne, sous les murs de la ville. A la fin du premier acte, on entend sonner le tocsin et l'on voit affluer sur la scène les villageois, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs ustensiles les plus précieux, fuyant devant l'ennemi. Le deuxième acte se passe dans la ville même et met en scène tous les effets du bombardement. Dans une série de tableaux mouvementés, des patrouilles traversent le théâtre, les cloches sonnent, la générale bat, le canon tonne, les bombes pleuvent et allument des incendies; des groupes d'hommes armés d'échelles et de haches débouchent de toutes parts; des femmes, conduites par des municipaux, font la chaîne. On voit apparaître des mères serrant leurs enfants dans leurs bras, des citoyens portant des femmes échevelées et évanouies. Des cris partent de l'intérieur d'une maison; les volets d'une fenêtre volent en éclats, une femme s'y montre, poussant des clameurs perçantes, jette son enfant, après l'avoir embrassé, puis se précipite elle-même dans les bras tendus pour la recevoir. La toiture de la maison s'écroule et le feu prend aux maisons voisines. Toute cette mise en scène, que j'ai notablement abrégée, est réglée avec le plus grand soin. Enfin arrive le renfort attendu, qui va permettre aux assiégés de se défendre sérieusement : il défile sac au dos, les bonnets de grenadiers et les chapeaux au bout des baïonnettes, devant les citoyens qui tiennent les mains levées vers le ciel, en criant : *Vive la nation!*

Le troisième acte nous transporte dans le camp autrichien. Julien s'est couvert de gloire, pour être digne de Cécile, non moins patriote que lui, mais il a été fait prisonnier et, interrogé par le

général ennemi, il lui fait des réponses héroïques, à la spartiate. D'autres épisodes de la lutte et les sorties des assiégés forment également, comme dans un mimodrame militaire, une série de scènes muettes, si l'on peut appeler ainsi des scènes accompagnées par le bruit du tambour, de la mousqueterie et du canon. L'intrépide Julien se débarrasse des soldats qui le gardent, tue deux officiers autrichiens, enlève un drapeau, et tombe dans les bras de Cécile et de ses parents, au moment où ils pénètrent dans les retranchements ennemis, à la suite des troupes françaises. Les paysans enlevés par les Autrichiens qui les ont forcés de prendre part à leurs travaux contre la ville, se révoltent, s'emparent des fusils de leurs gardiens et viennent se réunir aux Lillois, guidés par un émigré que la grâce a vaincu. Il n'est pas jusqu'au traître, un vieux procureur avare et cupide, ruiné par la Révolution, qui ne devienne patriote à son tour, et la pièce finit par la strophe de *la Marseillaise : Amour sacré de la patrie*, mais avec ce nouveau refrain :

Honneur et gloire à toi, Dieu rempli de bonté!
Rends-toi toujours l'appui de notre liberté!

« Roulement de tambours, bruit de triomphe, pendant lequel on agite les drapeaux, et le rideau tombe au bruit du canon. »

Je ne sais ce que valait la musique de Trial, le fils du célèbre chanteur qui a donné son nom à un emploi dans l'Opéra-Comique, et la comédie elle-même est d'une valeur littéraire et dramatique assez mince; mais elle n'en devait pas moins produire un effet considérable par ses sentiments patriotiques et républicains, comme par le spectacle et la mise en scène. Avec les autres pièces analogues sur *la Prise de la Bastille*, *le Camp de Grandpré*, *le Siège de Thionville*, *la Prise de Toulon*, elle est de celles qui suffiraient à expliquer l'importance énorme que la Révolution attacha toujours au théâtre, comme au plus puissant de ses instruments de propagande civique.

Le cortège organisé par la ville de Lille, pour célébrer le centenaire de sa délivrance, offrait dans son immense développement comme un résumé, en sept époques, de son histoire depuis les temps légendaires de la princesse Ermengarde et de son fils Lydéric, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. On a unanimement admiré, non seulement la richesse des costumes et le pittoresque arrangement du cortège, mais la science archéologique qui avait présidé à cette reconstitution, et le caractère imposant, l'impression vraiment généreuse qui s'en dégageait. A tous ces

points de vue, il a laissé bien loin en arrière la grande cavalcade parisienne du centenaire de la république, qui ne fut guère qu'une mascarade gigantesque. On n'avait plus affaire ici à des comparses infimes et trop souvent burlesques, racolés dans la rue, chez le marchand de vin, dans les bals de barrières, et revêtus d'oripeaux décrochés dans la garde-robe défraîchie des théâtres, mais à l'élite de la bourgeoisie lilloise, qui avait tenu à fournir elle-même le personnel du cortège après en avoir fait les frais. Pas un mercenaire parmi ces 2400 personnes, où, à côté de l'armée, dont le ministre de la guerre avait largement accordé le concours, les meilleures familles de la ville étaient représentées par 500 *figurants*, qui n'avaient pas cru s'abaisser en concourant à un spectacle que relevait son but patriotique. C'était la population lilloise tout entière qui participait à la fête commémorative, comme elle avait participé jadis à la défense. Il ne manquait à la splendeur du défilé qu'un rayon de soleil; mais M. Carnot était là; comme d'habitude, le soleil éclipsé s'était caché devant lui, mais il le remplaçait avantageusement.

II

Le choléra agonise et nous renaissons. Une fois de plus, il s'est borné à effleurer Paris du bout de son aile noire. A Hambourg même, où il a si cruellement sévi, il paraît à bout de forces et de venin. On connaît l'expérience retentissante entreprise par M. Stanhope, correspondant du *New-York-Herald*, pour éprouver sur sa personne l'efficacité du vaccin anticholérique, inventé par le docteur Haffkine, de l'institut Pasteur. Il est allé passer une semaine en partie de plaisir dans l'hôpital de Hambourg, s'est couché dans le lit d'un cholérique, a revêtu ses vêtements, a bu dans le verre d'un autre, a mangé, cassé son pain, porté des fruits à sa bouche en prenant soin de ne pas essuyer ses doigts contaminés à leur contact, a fait enfin, pour absorber le microbe sous toutes ses formes, les efforts les plus consciencieux et les moins ragoûtants qu'on ait tentés depuis la fameuse et horrible épreuve du docteur Bochefontaine. Il est revenu frais et gaillard de cette campagne dont on ne saurait contester la vaillance, encore qu'elle se soit accomplie à la mode américaine, avec accompagnement d'un peu de grosse caisse. Mais si c'est par pur amour de la réclame, pour faire monter le tirage de son journal et le chiffre de ses appointements, que M. Stanhope s'est livré à cette expérience, comme l'en ont accusé des sceptiques, il faut avouer qu'il serait difficile de pousser

plus loin le dévouement professionnel; que le *New-York-Herald*, qui a déjà produit Stanley, sait mettre la main sur des reporters qui ne sont pas banals, et enfin qu'il est des cas où la réclame peut être utile à l'humanité. Le proverbe dit qu'une hirondelle ne fait pas le printemps : l'acte téméraire de M. Stanhope ne suffit donc pas à démontrer absolument l'efficacité du vaccin anti-cholérique, mais il a augmenté la somme des probabilités et fait faire un pas à la question.

Si le choléra est parti, l'automne est arrivée, et ses effets habituels se sont déjà fait sentir. Les arts et les lettres ont subi des pertes nombreuses en ce mois. M. Ernest Renan a ouvert le défilé funèbre. Je laisse à un collaborateur plus autorisé la tâche délicate et complexe de pourctraiturer de pied en cap ce virtuose du doute universel, ce subtil dilettante dont les jolis airs de flûte ont charmé de leurs variations les gens qui ne mettent rien au-dessus de la musique, intelligence souple, agile et déliée dans un corps gauche et lourd, qui accomplit en souriant son œuvre dissolvante et sema la ruine dans les âmes en dodelinant de la tête et en chantant le *Gaudeamus igitur;* ce mélange d'Ariel et de Caliban, d'Hegel et de Béranger, ce Lamennais aux bajoues rabelaisiennes et aux façons onctueuses de curé de village, fondant en lui tous les contrastes, donnant prise aux jugement les plus divers, brûlant ce qu'il avait adoré, mais avec une torche pareille à un cierge, et que la conviction de l'universelle illusion des choses, au lieu de jeter dans un pessimisme amer, sombre et désespéré, a conduit au contraire à l'optimisme joyeux d'un épicurien.

Celui que M. Alexandre Dumas a appelé le pape de la libre pensée a voulu être enterré civilement. On lui a fait des obsèques publiques et solennelles aux frais de l'État, en attendant, dit-on, les funérailles au Panthéon. A un point de vue, du moins, il y sera parfaitement à sa place : si M. Renan fut le pape, — le pape jovial et combien peu majestueux! — de la libre pensée, le Panthéon en est le temple. Malgré l'architecture de Soufflot, qui n'est pas celle de M. Renan, entre ce croyant déchu et cette église laïcisée, une harmonie existe. N'a-t-on point comparé, — c'est M. Jules Lemaître, je crois, — le cerveau de l'auteur de la *Vie de Jésus* à une cathédrale désaffectée? On y fait des conférences, on y met du foin, on y donne des concerts, quelquefois on y danse, mais il reste toujours le cachet ineffaçable d'une église.

Même après sa mort, M. Renan n'aura pu échapper au Christ, qu'il a renié en le couvrant de fleurs : la chapelle du caveau d'Ary Scheffer, où l'on a déposé son corps, est décorée d'un tableau du peintre mystique représentant le Sauveur, et sous le dôme du

Panthéon, il dormirait encore à l'ombre de la croix. Il est vrai qu'on a voté 20 000 francs pour enlever cette croix, mais l'opération sera laborieuse et n'est point faite encore. C'est au moment des funérailles de M. Renan que la question, déjà agitée autrefois, a été soulevée de nouveau. Et certes, le dépôt de son corps équivaut, par lui seul, à l'enlèvement de la croix. Les caveaux du Panthéon, souillés jadis par les ignobles restes de Marat, et placés, pour ainsi dire, sous le patronage de Voltaire et de Rousseau, tendent de plus en plus à devenir le Saint-Denis des libres penseurs, et il faut avouer que le pauvre cardinal Caprara s'y trouve en compagnie bien mêlée et bien compromettante. On parle maintenant d'y transférer, en même temps que les dépouilles de M. Renan, celles de Michelet, — dont ce seraient les troisièmes funérailles, car il a été enterré une première fois, en 1874, à Hyères; une deuxième fois, en 1876, au Père-Lachaise, et c'est beaucoup, même pour Michelet; — celles de Quinet, même celles de Henri Martin. Henri Martin dans le temple des grands hommes, c'est un comble! Je sais bien qu'on y trouve déjà les tombeaux de Garnier de Laboissière, de Cretet de Champmol, de Béguignol, de Bévières et de plusieurs autres illustres personnages aussi profondément inconnus; et si M. Charles Laurent a pu déclarer, dans le *Jour*, que M. Renan n'avait droit qu'à un Panthéon de seconde classe, M. Henri Martin serait-il autorisé à monter ailleurs qu'en troisième?

Nos voisins d'outre-Manche dispensent avec plus d'impartialité les stalles funéraires de leur abbaye de Westminster, où lord Tennyson va prendre place, dans le coin des poètes, à la suite de Browning et en attendant Swinburne. Alfred Tennyson avait succédé à Woodsworth, en 1850, comme poète lauréat. C'est une institution que nous n'avons pas, mais dont il serait difficile de dire pourtant qu'elle nous manque. Nous avons bien les poètes lauréats de l'Académie française ou des Jeux Floraux, mais le poète lauréat d'Angleterre est tout autre chose. Désigné par le premier ministre, et non par ses pairs, ni par la critique, il est investi d'un titre officiel et de fonctions d'État, si je puis ainsi dire; il doit chanter tous les événements mémorables qui surviennent dans le Royaume-Uni, et il jouit d'une pension à laquelle s'adjoint, par un de ces usages bizarres qui se perpétuent en Angleterre, pays de la tradition, un tonneau de malvoisie, ou du moins l'indemnité qui le représente. Ce tonneau est-il chargé de suppléer à l'Hippocrène mythologique? C'est bien à cette liqueur d'une belle couleur ambrée, d'un parfum exquis, d'un goût fin, doux et velouté que la chaste et discrète muse de Tennyson a souvent trempé ses lèvres, non toutefois sans l'avoir un peu étendue d'eau.

Tennyson est mort dans sa quatre-vingt-troisième année. Il avait débuté dans la poésie avant 1830, et depuis lors, il ne cessa jamais de produire. Il est resté pendant quarante-deux ans, plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs, en possession du titre de poète lauréat. La reine l'avait créé baronnet, puis élevé à la pairie, mais on le vit rarement à la Chambre des lords. Il dédaignait la politique et vivait de préférence dans un château solitaire du comté de Sussex, romantiquement perché à 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est là qu'on nous l'a montré, s'éteignant doucement, la main étendue sur un volume de Shakespeare, à la page où commence *Cymbeline*, qu'il avait voulu parcourir une dernière fois sans en avoir la force; un rayon de lune sur ses longs cheveux blancs comme neige et sur son visage vénérable, empreint de la sérénité majestueuse qui règne dans son œuvre. Il y a là un tableau tout fait pour un Millais ou un Burne-Jones, et nous l'aurons.

Alfred Tennyson a parfois abordé la scène, sans y pouvoir dépasser le succès d'estime : jamais poète ne fut plus dépourvu des qualités dramatiques; il a de la délicatesse, de l'élégance et de la grâce, de la noblesse et de la gravité, un art harmonieux, mesuré, aristocratique, mais il manque de chaleur, de force et de mouvement. Son vrai domaine, c'est l'idylle épique. Ses chefs-d'œuvre, et les plus connus, ou plutôt les moins inconnus en France, sont *Enoch Arden*, et ces poèmes tirés des romans de la Table Ronde : *Enide*, *Viviane*, *Elaine*, *Genièvre*, que la librairie Hachette a publiés à la fin de l'empire en grandes éditions in-folio, avec des illustrations de Gustave Doré. Il eût mieux valu demander ces illustrations à Cabanel : malgré ses efforts visibles pour s'assagir, Doré était un artiste trop vigoureux et trop original pour Tennyson, dont la poésie, décolorée par la traduction, nous paraît bien lente et bien froide. En perdant les mérites d'un style dont les connaisseurs admirent les nuances exquises et les heureux raffinements, Tennyson, comme tous les poètes de sa nature, perd plus de la moitié de sa valeur. Pour l'apprécier avec justice, il faudrait le lire dans sa langue originale. Pendant un demi-siècle, l'Angleterre s'est mirée en lui comme en son poète favori. Il répond à l'idéal britannique, non pas à ce tempérament anglo-saxon, sanguin et brutal, qui a trouvé son expression dans les œuvres d'un Ben-Jonson, d'un Marlowe et dans une moitié de l'œuvre de Shakespeare, mais à ce tempérament sain et bien équilibré du gentleman correct qui mène une vie confortable, élégante, réglée avec soin, sans excès d'aucun genre, et qui, le soir, dans son cottage, après une journée consacrée aux affaires et aux exercices

physiques, prend le thé entre sa femme et ses filles, en parcourant un Keepsake, ou en lisant des strophes écrites par un baronnet en l'honneur de lord Wellington.

Avec Mme la marquise de Blocqueville disparaît l'un des derniers salons littéraires de Paris et l'un des plus recherchés. Elle est morte au moment où elle rentrait à Paris et se préparait à le rouvrir. Le salon de Mme de Blocqueville n'était pas un bureau d'esprit : la maîtresse de la maison aimait les lettres et les cultivait elle-même; quoiqu'elle eût ses goûts, ses opinions, ses préférences, néanmoins ses réunions n'avaient rien d'exclusif ni d'étroitement fermé. On y causait librement, entre gens d'esprit bien élevés, et la marquise, aimable et souriante sous ses cheveux blancs, ne se donnait pas le ridicule de diriger ostensiblement la conversation et de la faire dégénérer en monologues ou en conférences. Sans se poser en cénacle académique, son hôtel du quai Malaquais semblait souvent, les lundis soir, une succursale de l'Institut voisin. Jusqu'à sa mort, M. Caro fut l'un des rois de ce salon, où M. de Pontmartin aussi se montrait souvent, avant de se retirer définitivement en province. On dit que M. Pailleron, qui demeurait à dix pas, y a fait quelques-unes des observations les plus piquantes du *Monde où l'on s'ennuie;* c'est bien possible : seulement on ne s'ennuyait pas chez elle, pas plus d'ailleurs qu'à la comédie de M. Pailleron.

La marquise de Blocqueville était, comme on sait, le dernier enfant du maréchal Davout, dont elle a écrit l'histoire en son meilleur livre. Elle avait voué un culte à la mémoire paternelle et n'y souffrait aucune atteinte. Rien n'égalait sa vigilance à ce point de vue : que l'attaque partît d'un homme tel que le maréchal de Moltke, ou du plus mince chroniqueur; qu'elle eût trait aux actes du vainqueur d'Eckmühl et d'Auerstædt ou à son caractère, à son inexorable rigueur, ou à l'exaltation qu'il avait montrée pendant la période révolutionnaire, la réclamation ne se faisait pas attendre, et, même lorsqu'elle n'était pas décisive, elle était toujours empreinte d'une éloquence et d'une émotion si filiales qu'elle désarmait. Mme de Blocqueville avait hérité quelque chose de la vaillance paternelle, on le vit bien pendant le siège, dont elle voulut supporter les fatigues et les privations, et pendant la Commune, où, par un mélange d'énergie, de sang-froid et de charme, elle sut, dit-on, arracher la torche aux mains des incendiaires et sauva non seulement sa maison, mais son quartier, d'une catastrophe. Elle est restée invariablement fidèle à ses tendances spiritualistes et mystiques, qu'elle affirmait encore dans son dernier ouvrage : *A travers l'invisible*, et qu'elle a surtout exposées dans les *Soirées*

de la villa des Jasmins, livre prolixe, d'un style un peu précieux, où l'on se noie, d'autant plus impossible à analyser qu'il tient du roman, du poème, du traité de philosophie et de morale, que ses dissertations psychologiques se mêlent sans cesse de descriptions mondaines et de paysages lumineux, que les méditations s'y prolongent en rêveries, que la vicomtesse de Renneville y alterne avec Platon, et que, dans ces quatre gros volumes, elle a adopté la forme du dialogue, comme pour pouvoir se livrer plus abondamment encore à toutes les variations qu'inspire à sa plume féminine le culte du beau et du bon, — mais plein de vues ingénieuses, d'aperçus délicats, quelquefois profonds, et dont, avec plus de méthode et de sobriété, elle eût pu faire une œuvre durable.

La seule nomenclature des ouvrages de M. Xavier Marmier, mort dans sa quatre-vingt-quatrième année, remplirait plusieurs pages de ce recueil dont il fut jadis un collaborateur assidu. Parmi tant de volumes, dont le nombre égale au moins celui de ses années, aucune de ces œuvres éclatantes et supérieures qui sont des dates dans l'histoire littéraire, mais force livres aimables et substantiels à la fois, d'un style élégant, facile et limpide, d'un sentiment moral toujours pur et irréprochable. Le trait commun qui donne un cachet d'unité très visible à cette production abondante et d'apparence si diverse, c'est leur caractère international. Romans, contes, histoires, récits de voyage, livres de critique et de souvenirs, tous nous initient aux idées, aux mœurs et usages, aux traditions, à la littérature des peuples étrangers.

Dès sa première jeunesse, M. Marmier avait été pris de la passion des voyages. Il parcourut le monde du pôle à l'équateur, butinant partout comme l'abeille, cueillant les plus belles fleurs et les classant dans son herbier. Un des premiers, il nous a fait connaître la Russie et les pays scandinaves, la Laponie, l'Islande, le Spitzberg, où il fut envoyé en mission. Ses descriptions et ses récits sont pleins de fraîcheur, de charme, de poésie, et de toutes mes lectures de jeunesse il n'en est guère qui m'aient laissé de plus agréable souvenir que celle de ces *Lettres sur le Nord*, sur *la Russie, la Finlande et la Pologne;* sur *l'Adriatique et le Montenegro*, etc., qui ouvraient à mon imagination des horizons lointains et des perspectives inconnues.

On doit d'autant plus tenir compte à M. Marmier de son intrépidité nomade que les moyens de circulation étaient loin d'être en ce temps-là ce qu'ils sont aujourd'hui. Pas de chemins de fer, pas de bateaux à vapeur. Il fallait de longs mois pour faire le trajet qu'on parcourt aujourd'hui en quelques jours. Comme le jeune voyageur jouit de ses découvertes! Il dessine tous les paysages sur

son album; pas un détail pittoresque, pas une particularité de mœurs, pas un souvenir historique, pas une légende qui lui échappe, grâce à sa connaissance des langues locales. Nul n'a plus contribué que lui à nous ouvrir, par l'analyse ou la critique, par des traductions et des adaptations, le trésor des littératures étrangères; seulement il l'a fait à sa façon, simplement, modestement, sans fracas, avec discrétion et douceur. On a pu le dépasser depuis, mais, en le replaçant à son époque, il a été vraiment un initiateur. Durant la période romantique, ses livres, outre leur valeur propre, offraient un grand charme de nouveauté et satisfaisaient cette curiosité de couleurs et de formes exotiques qu'on éprouvait alors de toutes parts.

M. Marmier avait professé la littérature étrangère à la faculté de Rennes et avait été conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Il fut du nombre des hommes distingués que le roi Louis-Philippe choisit pour donner des leçons à ses enfants. La monarchie de Juillet garda toujours ses préférences, mais ce n'était point du tout un politique militant, quoiqu'il eût eu la faiblesse de se porter, ou plutôt de se laisser porter aux élections législatives dans son département natal, à Pontarlier, quelques années après la guerre. Qu'eût-il été faire à la Chambre, bon Dieu, cet homme doux et conciliant, fait pour causer poésie et voyage au coin du feu, avec des esprits délicats et tempérés comme lui? Le suffrage universel lui rendit le service de le laisser à ses chères études. En vieillissant, ce grand voyageur était devenu sédentaire. Il habitait depuis plus de trente ans dans une vieille maison de la place Saint-Thomas-d'Aquin, d'un calme tout provincial, un petit appartement rempli de livres et de souvenirs de ses excursions, d'où la pioche des démolisseurs avait pu seule le déraciner l'an dernier. Il ne sortait plus que pour aller à l'église, à l'Académie, qui l'avait élu en 1870, dans les salons amis, où son aménité, son esprit, l'agrément de son commerce, le faisaient toujours rechercher, et le long des quais, pour faire sa petite récolte quotidienne dans les boîtes des bouquinistes. Ceux-ci connaissaient tous et saluaient avec un respect affectueux ce grand vieillard maigre, à la figure strictement rasée, à l'œil rêveur, aux longs cheveux gris enroulés derrière l'oreille et retombant sur le cou, qui ne dédaignait pas de causer familièrement avec eux. On sait qu'il ne les a point oubliés dans son testament, qui est celui d'un brave homme : en même temps qu'il léguait diverses sommes aux pauvres de sa paroisse, aux œuvres et aux écoles congréganistes de sa ville natale, et 30 000 francs à l'Académie française, pour secourir chaque année un écrivain dans la gêne, il leur allouait, sur sa modeste succession, une somme de

1000 francs, pour célébrer sa mémoire en un joyeux festin. Sous ce legs, d'apparence un peu romantique, se cache une charité délicate et souriante, et j'aime à croire que la gaieté du banquet n'empêchera pas les convives de songer, avec un peu de reconnaissance et d'attendrissement, à ce client d'espèce rare dont le souvenir leur restera cher.

Après M. Renan et M. Marmier, l'Académie française vient de perdre encore M. Camille Rousset; jamais peut-être elle n'avait été frappée de coups plus répétés. Né en 1821, M. Camille Rousset n'avait point dépassé cette période d'activité intellectuelle qui peut se prolonger pour l'érudit, le critique et l'historien, bien au delà de l'époque où elle est close d'ordinaire pour les écrivains d'imagination : dans ces dernières années, il avait publié encore deux œuvres où ne se trahit aucun déclin de ses facultés : *Un ministre de la guerre sous la Restauration : le marquis de Clermont-Tonnerre*, et *les Commencements d'une conquête*, suite naturelle de son ouvrage capital sur *la Conquête d'Alger*, où il étudie, d'après les pièces originales, la première période d'organisation de notre grande colonie sous le gouvernement militaire; et il préparait activement un historique complet de nos institutions militaires depuis deux siècles, dont on peut espérer qu'il laisse le manuscrit à peu près terminé.

M. Cam. Rousset avait débuté en 1841 dans les rangs les plus humbles de l'Université, comme maître d'études surnuméraire, à Saint-Louis. Deux ans plus tard, il était agrégé d'histoire. Personne, sauf ses élèves du lycée Bonaparte et leurs familles, ne connaissait son nom lorsque parurent en 1861 les deux premiers volumes de l'*Histoire de Louvois*, achevée en 1863. Ce fut, dans toute la force du terme, une révélation, et une révélation éclatante. Du jour au lendemain, ce professeur passait au premier rang de nos historiens, sans avoir rien gardé du collège, et la critique entière, Saint-Marc Girardin, Nisard, Sainte-Beuve, Pontmartin, saluait de ses éloges unanimes ce consciencieux, substantiel et solide ouvrage, si judicieux, si informé, si complet, d'une méthode sûre, d'une trame serrée, tout entier puisé aux sources les plus authentiques et souvent les moins connues. L'auteur avait, pour ainsi dire, complètement renouvelé le sujet. L'*Histoire de Louvois*, où l'on ne sent pas un instant la fatigue, et dont toutes les pages sont pénétrées d'une érudition profonde sans en être jamais alourdies, est un véritable monument, que l'Académie honora trois ans de suite du premier prix Gobert, en attendant qu'elle témoignât mieux encore son estime à l'auteur en l'appelant dans son sein pour succéder à Prévost-Paradol. Les jugements en sont presque

toujours aussi irréprochables que le récit des faits, et l'on n'y peut guères regretter qu'un peu de partialité, d'ailleurs inévitable, en faveur de son terrible héros, une tendance à le grandir dans ses œuvres et à l'amnistier dans ses fautes aux dépens de Louis XIV.

Nommé à la suite de cette publication historiographe et archiviste du ministère de la guerre, il passa de longues années dans la studieuse solitude de ce grand dépôt, se pénétrant, s'enivrant, comme il l'a écrit lui-même dans une de ses préfaces, du bonheur d'entretenir un commerce intime avec tant de grands hommes, de tenir entre ses mains les lettres originales d'un Turenne, d'un Condé, d'un Catinat, d'un Vauban, d'un Luxembourg, d'y démêler tous les secrets de la politique et de la guerre, d'y assister à la conception et à l'éclosion des événements, d'y surprendre pour ainsi dire l'histoire dans ses germes et ses embryons. Ce fut là que, après son *Histoire de Louvois*, il puisa *la Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, enrichie par lui d'une importante introduction; *le Comte de Gisors*, qui n'est pas seulement la biographie d'un jeune héros tué à vingt-six ans et dont la mort fut presque un deuil national, tant on sentait qu'un long avenir plein des plus hautes et des plus légitimes espérances venait d'être fauché dans sa fleur, mais où il a élargi le cadre de l'épisode et du portrait, sans néanmoins en sortir, jusqu'aux proportions de l'histoire; *la Grande armée de* 1813, *la Guerre de Crimée* et aussi ce petit volume des *Volontaires* (1791-4), qui fut la première cause de sa disgrâce auprès du gouvernement républicain et lui valut la suppression de son traitement, car son enquête impartiale, appuyée sur tous les témoignages sans exception, depuis ceux des généraux jusqu'à ceux des commissaires civils et des envoyés du Comité de salut public, portait une atteinte irréparable à cette légende révolutionnaire qui n'avait pas seulement à ses yeux le tort de fausser l'histoire, mais encore celui de troubler la question vitale de l'organisation militaire la plus convenable pour la France. M. Camille Rousset est, d'ailleurs, un de ces écrivains qui n'ont pas d'autre histoire que celle de leurs livres, et la dignité de sa vie, entourée d'une considération universelle, était parfaitement assortie avec le caractère de son talent.

Quelques jours auparavant, le boulevard avait appris avec stupeur la mort volontaire d'Hector Crémieux, l'ancien collaborateur d'Offenbach, l'auteur d'*Orphée aux enfers*, cette parodie délirante dont l'*évohé* et la bacchanale ont donné le *la* à toutes les opérettes de l'empire; un des auteurs du *Petit Faust*, cette olla-podrida de lazzi, dont la verve bouffonne confine à la démence. Hector Crémieux passait pour le type de l'homme gai et de l'homme heureux : heu-

reux au théâtre, où sa dernière pièce, d'après le roman de Ludovic Halévy, *l'Abbé Constantin*, avait été encore un succès; heureux au jeu, où l'on citait sa veine insolente et où il lui arriva plus d'une fois, avant la guerre, de mettre la banque de Baden-Baden à deux doigts du saut fatal; heureux en affaires et à la loterie, où l'on citait sa chance comme exceptionnelle. Et voilà ce qu'est devenu cet homme heureux! Voilà à quoi vient d'aboutir cette joyeuse humeur : un coup de revolver dans la tempe. On nous a révélé récemment que M. Hector Crémieux et M. Renan, — l'auteur de *la Bonne aux Camélias* et l'auteur des *Origines du christianisme*, — étaient très liés, qu'ils aimaient beaucoup à se rencontrer et à causer ensemble, que M. H. Crémieux, — beau sujet de vaudeville! — se plaisait à mettre en relief M. Renan, à aiguillonner sa verve et à le faire briller dans le monde; mais il paraît qu'il ne partageait point l'optimisme de son illustre ami et que, au fond, le plus gai des deux n'était pas celui qui en avait l'air. Combien n'en avons-nous pas vus déjà, de ces amuseurs, couronnant ainsi brusquement par une mort lamentable une vie toute de plaisirs, jetant d'un geste désespéré le masque derrière lequel ils étouffaient et trahissant le vide affreux de leur âme sous la couche de gaieté qui trompait tous les yeux!

L'art a aussi des pertes à regretter : le peintre Charles Giraud qui, après avoir déjà fait partie de la mission française à Taïti, lors de l'affaire Pritchard, avait accompagné le prince Napoléon dans son expédition au pôle Nord, — connu par de nombreux tableaux de genre et d'intérieur, mais dont la réputation fut un peu éclipsée par celle de son frère Eugène; le sculpteur Vital-Dubray, qui a beaucoup travaillé pour le nouveau Louvre, pour les places et les monuments publics et qui, sous l'Empire, s'était fait une spécialité des sujets bonapartistes, car on lui doit, entre autres, un *Napoléon Ier*, une *Joséphine*, un *Cardinal Fesch*, un *Joseph Bonaparte*, un *Napoléon III*, sans compter des *Lannes*, des *Abattucci*, des *Rouher*, etc.; enfin M. Emile Signol, presque nonagénaire et qui vivait depuis si longtemps dans la retraite, qu'on ne le croyait généralement plus de ce monde. L'annonce de sa mort n'a réveillé que des souvenirs lointains et a causé à peu près autant de surprise que si l'on eût annoncé celle du père Picot. Signol ne fut pas un grand peintre, un artiste original et créateur, mais un talent honnête, consciencieux et pourtant fécond, qui a atteint un moment à la popularité par ce tableau de la *Femme adultère*, exposé au Salon de 1840, aujourd'hui au Luxembourg, et répandu à un chiffre innombrable d'exemplaires par la gravure et la lithographie. Grand prix de Rome en 1830, membre de l'Académie des beaux-arts en

1860, après l'avoir emporté sur treize concurrents, dans une lutte mémorable dont l'acharnement s'attesta par dix tours de scrutin, il a beaucoup travaillé pour les galeries de Versailles, et plus encore pour les églises de Paris, car son talent s'est consacré de préférence aux sujets religieux. On peut se donner une idée très suffisante de sa manière sage, correcte et froide en allant voir les quatre grandes compositions qu'il a peintes dans les deux bras du transept de Saint-Sulpice.

III

M. Ernest Daudet, si bien connu comme journaliste, comme romancier et comme historien, a été pris, sur le tard, de l'ambition d'écrire pour la scène. Il pourrait dire, comme le Francaleu de la *Métromanie :*

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Or le théâtre passe pour avoir besoin d'être pratiqué de bonne heure. On n'y réussit complètement qu'à la condition d'être possédé du démon dramatique, et ce démon-là, qui est fort méchant, n'attend point pour se manifester. Aussi le romancier n'a-t-il pu dépouiller le vieil homme en passant du livre à la scène : *un Drame parisien* est ce qu'on peut appeler du théâtre romanesque.

Un viveur effréné, M. de Véran, a été trouvé mort dans le hall de son hôtel, à la suite d'une orgie. On soupçonne de ce meurtre sa maîtresse, Rose Morgan, que tout se réunit pour accabler : elle est restée seule avec le comte, après le départ des autres soupeurs, et le lendemain elle a porté à son agent de change une somme de 50 000 francs, qui était dans le coffre-fort de M. de Véran, et que celui-ci lui avait refusée à plusieurs reprises. Mais, en dépit des apparences, la vraie coupable est Mme de Véran : l'auteur nous le laisse clairement deviner dès la fin du premier acte. Vivant loin de son mari dans une sorte de veuvage moral, elle était venue, cette nuit-là, du château qu'elle habite en province, pour lui parler d'une affaire de famille. Elle a pénétré, en le cherchant, dans le hall encore chaud de l'orgie à peine terminée et, déjà révoltée de ce spectacle, elle s'est vue poursuivie et menacée de répugnantes caresses par le comte pris de vin : éperdue de dégoût et de terreur, elle a saisi un revolver et tiré.

Voilà le fait, j'allais dire le *fait divers*. Il y a là les éléments d'un mélodrame, fondé sur l'éternelle erreur judiciaire, qui a déjà tant servi, qui servira tant encore aux romanciers et aux dra-

maturges. Pour en faire une pièce littéraire, en y introduisant cet intérêt moral qui seul donne une âme aux péripéties du théâtre, il faudrait nous montrer la lutte déchirante qui se livre dans le cœur de la grande dame entre l'honneur mondain et l'honnêteté, entre tous les instincts qui la retiennent et le devoir qui la pousse à sauver l'innocente, surtout quand cette dernière est une misérable créature qui lui a volé son mari, qui a volé la fortune de ses enfants, qui l'a blessée dans toutes ses fibres de femme et de mère et qui, si elle n'a point commis le meurtre dont on l'accuse, n'en est pas moins digne de tous les châtiments. Faut-qu'une honnête femme, dont la vie n'a été déjà qu'une longue souffrance, se sacrifie, sacrifie l'honneur de sa famille et celui de ses enfants pour une coquine, et pour la coquine précisément qui est la cause de tout le mal? Quel champ de bataille et quels beaux combats on y eût pu livrer!

M. Ernest Daudet a reculé devant ce drame tout moral; il s'est contenté d'une esquisse. Voici sommairement le scenario qu'il a imaginé : la comtesse de Véran est venue confesser son crime involontaire au P. Vignal, le prédicateur à la mode, dont Rose Morgan suit elle-même les conférences avec passion. Lorsque cette dernière comparaît en cour d'assises et que tout semble annoncer sa condamnation, le Père demande à être entendu, et alors il déclare qu'il connaît le coupable, que le secret de la confession lui défend de le dénoncer, mais que ce coupable n'est pas l'accusée. La comtesse elle-même est prête à aller plus loin, s'il le faut : pendant la délibération du jury, elle vient trouver Rose, lui avoue tout et se déclare résolue à la sauver; mais celle-ci, après l'avoir accablée de reproches, se sent touchée à son tour et ne veut pas de son sacrifice, que d'ailleurs le verdict d'acquittement du jury rend inutile. Les quatre principales étapes de l'action sont concentrées en quatre tableaux, mis en scène avec beaucoup d'art et faits pour séduire les yeux par la vérité matérielle de la reproduction : la sacristie, avec le défilé des complimenteurs et des complimenteuses, et le joli caquetage des dévotes mondaines après le sermon du Père, qui ne peut s'en défendre; le grand hall de l'hôtel de Véran, où un juge d'instruction fantaisiste a imaginé de faire reconstituer par ses véritables acteurs, avec son éclairage *à giorno*, sa vaisselle, ses mets, ses toilettes, la scène du souper tragique; la cour d'assises, que l'on fourre un peu partout maintenant; et enfin le cabinet du président, où s'échangent les explications entre Rose Morgan et la comtesse, en attendant la sentence des jurés.

Il faut bien dire que les invraisemblances sautent aux yeux, que le dénouement est escamoté et que la transformation morale de

Rose Morgan, qui s'élève des bas-fonds de l'infamie jusqu'à l'héroïsme de vouloir se laisser condamner, en guise de réparation, pour la coupable, nous laisse incrédules, même en tenant compte du sentiment que l'auteur fait naître en elle, et qui, si discrètement indiqué qu'il soit, n'est, dans cette créature corrompue, qu'une souillure de plus. M. Ernest Daudet s'est montré plein de respect pour le P. Vignal, qui joue dans sa pièce le rôle le plus élevé; nous ne pouvons voir pourtant sur la scène, sans en souffrir, la soutane du prêtre ou la robe du moine, surtout mêlée à des robes comme celles de Rose Morgan. Mais cette pièce, un peu trop artificielle, est habilement construite; elle a quelques parties qui sont d'un expert dans l'art d'intéresser le public; des scènes amusantes, ingénieuses, vives, émouvantes même; on ne s'y ennuie pas une minute. C'est M. Raphaël Duflos qui remplit le personnage du P. Vignal; franchement, je ne lui crois pas la vocation. Mme Darlaud joue Rose Morgan comme si elle n'avait fait autre chose de sa vie. Mais, surtout en un drame qui évolue entre le sacristie et la cour d'assises, était-il nécessaire que ces dames fissent un tel étalage de toilettes et de bijoux? Passe pour l'acte du hall; pour les autres, leur zèle est vraiment poussé jusqu'à l'indiscrétion.

L'Odéon nous a donné le même soir un petit acte en vers de M. Ernest d'Hervilly, *le Roi Midas*, fantaisie sans prétention scénique, dont il a fait un spirituel plaidoyer pour la simple musique du passé contre la bruyante et compliquée musique de l'avenir, — et une comédie en quatre actes, en prose, de M. Victor Jannet : *Mariage d'hier*. C'est le divorce, donnée dramatique d'une abondance presque inépuisable, qui a inspiré cette pièce. La fille d'une divorcée, Marthe de Savigny, est aimée de Paul de Trèves, dont la mère est ou, du moins, se prétend intraitable sur le chapitre du divorce. Tel est le point de départ. Pour les besoins de sa pièce, je ne dis pas de sa thèse, — car, malgré le sujet qui y prête et y pousse, malgré aussi quelques apparences qui pourraient tromper au début, M. Jannet n'a point voulu traiter une thèse et s'est borné à traiter un cas dramatique, — l'auteur a fait de M. de Savigny un personnage dépourvu de cœur, un libertin sans scrupule et qui, même aux yeux d'un monde très tolérant, passe pour peu estimable; de Mme de Savigny, une femme, au contraire, digne de tous les respects : elle ne s'est résolue à la séparation qu'après de longues amertumes, et au divorce qu'après avoir rencontré le loyal commandant Mauclerc, qui, touché de ses malheurs, de ses rares qualités, de la dignité de sa vie, l'a décidée à rompre le lien qui l'attachait encore à M. de Savigny et à accepter sa main.

Mme de Trèves, elle, n'a guère été plus heureuse en ménage,

mais elle ne s'est pas crue en droit pour cela de séparer ce que Dieu a uni, et elle a dès lors une autorité incontestable pour condamner Mme Mauclerc; car enfin cette femme irréprochable non seulement s'est exposée à être rencontrée dans le monde entre ses deux maris, mais encore a donné à sa fille l'exemple de la violation d'une grande loi sociale et religieuse et d'un second mariage qui a dû être purement civil. La marquise de Trèves n'exagère rien et n'affiche pas du tout une vertu étroite et haïssable en ne témoignant aucun désir de faire entrer dans sa maison une jeune fille sur laquelle pèse une telle tache de famille. Ce qu'on peut critiquer seulement, c'est la manière dont elle s'y prend, l'expression qu'elle donne à un sentiment si légitime. Elle aurait bien plus d'autorité encore si elle se plaçait résolument sur le terrain de la conscience religieuse et non des convenances mondaines.

La cheville ouvrière de l'action, le *deus ex machina*, c'est la princesse de Sauves, une jeune femme aimable, sensée, raisonneuse et pleine d'initiative, à la Dumas, que connaissent également les Mauclerc, les de Trèves et aussi M. de Savigny, chez qui les jeunes gens se sont connus, qui a juré de les marier et qui lèvera tous les obstacles. Grâce à elle, après un premier refus catégorique, la marquise de Trèves se décide à faire une démarche auprès de Mme Mauclerc, en lui indiquant les conditions auxquelles elle pourra consentir au mariage : le jeune couple voyagera d'abord pendant une année entière, puis, à son retour, il ira s'installer en province, dans un château des de Trèves; à Paris, il demeurera dans leur hôtel. Elle devine, sous les formes du langage, qu'on a l'intention de la tenir à l'écart, et elle se résigne en pleurant, avec un reste d'espoir que sa fille repoussera de telles conditions; mais, dans une scène conduite avec un art discret, Marthe, aveuglée par l'égoïsme de l'amour, les accepte toutes, sans même remarquer ce qu'elles ont de cruel pour sa mère.

Les fiançailles ont lieu chez la princesse, qui veut pousser jusqu'au bout son rôle de bonne fée. Par malheur, Mme de Sauves, après le divorce, n'a pas rompu avec M. de Savigny, qui en abuse pour venir lui-même à la soirée, quoiqu'on l'eût prié de n'en rien faire, et pour torturer son ex-femme, non seulement de sa présence, mais de ses railleries blessantes. A la suite d'un affront fait à sa femme, le commandant Mauclerc et M. de Savigny, qu'il ne connaissait pas encore, se trouvent en présence. Très hautain et très digne, le commandant refuse d'abord de relever les provocations de Savigny, qui parvient toutefois à le pousser à bout. Les deux hommes se battront. Un tel scandale rendra le mariage impossible. Mais vous comptez sans la bienfaisante princesse, providence des res-

pectables divorcées. M. de Savigny refusant avec obstination de renoncer à son duel, elle n'hésite pas et apprend tout à Marthe : après avoir exhalé, dans un *couplet* touchant à son père, tout ce qu'elle avait sur le cœur, tout ce qu'elle a déjà souffert par lui et dont elle avait gardé jusqu'alors le douloureux secret, la pauvre enfant prend le parti de s'évanouir, ce qui est un moyen commode, mais peut-être un peu trop élémentaire, de dénouer la situation. Cet évanouissement attendrit tout le monde : la marquise de Trèves qui, survenue très opportunément et déjà touchée de ce que la jeune fille n'a pas voulu épouser Paul en lui laissant envoyer des sommations respectueuses, donne enfin son plein consentement au mariage; M. de Savigny lui-même, qui renonce à se battre et à faire désormais obstacle au bonheur de sa fille. Certes, malgré le précepte d'Horace, les conversions ne sont pas interdites au théâtre, mais cette dernière est bien subite et bien imprévue. Et quant à Mme de Trèves, l'inconsistance de ce roseau peint en fer, qui d'abord rejette absolument un mariage qu'elle admet ensuite moyennant conditions, puis qui revient à sa première intransigeance, et enfin qui cède sur tous les points, dépasse vraiment les bornes. Lorsqu'on se laisse aussi aisément désarçonner, c'est que, en dépit des apparences, on n'était guère à cheval sur les principes.

Mariage d'hier n'est ni *pour* ni *contre* le divorce; il est *sur* le divorce. Toute la préoccupation de M. Jannet a été de choisir un beau cas, qui se prêtât à quelques situations dramatiques et il y a réussi. On pourrait extraire de sa pièce des arguments en sens opposés, et c'est précisément ces apparences de plaidoyer au début qui font croire à une thèse et donnent au spectateur une sorte de désappointement lorsqu'il les voit avorter. La comédie de M. Jannet avait l'air de vouloir prouver quelque chose; elle ne prouve rien, sinon que Marthe est une charmante jeune fille, irresponsable de la méchanceté de son père et de la faiblesse de sa mère. Mais, à ne l'envisager qu'au point de vue théâtral, *Mariage d'hier*, après un premier acte un peu lent et obscur, a de l'intérêt, des parties excellentes, un dialogue souvent ferme, des scènes traitées avec sobriété et vigueur, comme celle de la provocation, qui sort des lieux communs ressassés. L'interprétation vaut surtout par l'ensemble; citons pourtant MM. Albert Lambert, Brémont, Rameau et Mlle Dux, la jeune lauréate du Conservatoire, qui n'a, à vrai dire, ni la physionomie ni les allures d'une princesse, mais qui supplée à cette forte lacune par son intelligence et l'art de sa diction.

Le 2 octobre, la ville de Givet a élevé à Méhul un monument, œuvre du sculpteur Croisy. Le ministre de l'instruction publique, dans un discours d'ailleurs bien tourné, a surtout salué en lui

l'auteur du *Chant du départ*. Les autres orateurs, MM. Massenet, Ambr. Thomas, Victorien Joncières, qui parlaient au nom de l'Institut, du Conservatoire et de la Société des compositeurs français, ont fait ressortir les traits caractéristiques de ce maître au talent noble et sévère qui fut le meilleur élève et continuateur de Gluck. L'auteur de *Joseph* est de la même famille, sinon de la même taille; on l'a bien vu, il y a quelques années, quand l'Opéra-Comique a remonté ce chef-d'œuvre, et si la statue de Méhul avait pour conséquence de faire reprendre quelqu'une de ses autres productions, nous en serions heureux.

Elles sont oubliées, mais on aurait le choix. Méhul a même travaillé dans le genre bouffe, avec l'*Irato*, ce pastiche italien dont le quatuor est resté célèbre. Que dis-je? On trouverait jusqu'à de l'inédit dans ses opéras, par exemple ce *Jeune Henri*, dont, par une fortune singulière, l'ouverture s'est classée au rang des chefs-d'œuvre et a pris place dans le répertoire de tous les concerts, tandis que la partition, victime du livret le plus fade et le plus incolore (peut-être aussi de l'esprit de parti, car le *jeune Henri* c'est Henri IV, et la représentation avait lieu en 1797), n'a pu même se faire entendre jusqu'à la fin du deuxième acte. Enervé par le fastidieux libretto de Bouilly, le public fit baisser la toile à grands cris au milieu de la représentation, mais en réclamant une nouvelle exécution de l'ouverture, qu'il avait déjà fait répéter en entier avant le lever du rideau et qui, cette fois encore, fut accueillie par des transports d'enthousiasme. Malgré Bouilly, une audition du *Jeune Henri*, tout au moins de ses pages les plus remarquables, ne pourrait manquer d'exciter la curiosité des dilettantes, et si j'étais de M. Colonne, dont les concerts viennent de recommencer, je risquerais la partie.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 octobre 1892.

Il est dit dans l'Apocalypse qu'il se fit au ciel un silence d'une demi-heure. Est-ce que, sur cette terre, il n'y a pas des moments où le silence devrait se faire, silence des haines, des passions, des colères, des impiétés? Et quelle occasion semblerait mieux choisie pour cette paix des cœurs que les fêtes où l'humanité, s'honorant elle-même, célèbre ce que, par la grâce de Dieu, elle a fait de grand? Assurément, le 12 octobre 1892, qui marquait le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, était une date presque unique entre toutes les dates fameuses, presque sans pareille dans la mémoire humaine. En général, les moindres lambeaux de territoire que les nations acquièrent, elles ne les reçoivent que baignés de sang; ici, c'est tout un monde que le vieux monde a gagné d'un coup, et il ne lui a rien coûté.

S'il est vrai, comme le disait le P. Lacordaire, que la France est née d'un acte de foi sur un champ de bataille, l'Amérique est née d'un acte de foi à travers l'immensité. Mettez en regard de Christophe Colomb tous les géants de la guerre : Alexandre, César, Napoléon; comme, avec moins de bruit, il a fait plus qu'eux tous! Christophe Colomb est un des rares grands hommes qui ont eu une âme égale à leur œuvre. La grandeur surhumaine dont ses actions sont pleines, il en avait d'abord rempli ses sentiments, ses pensées et ses vertus. C'est un poète et c'est un savant; c'est avant tout un croyant, — un visionnaire, comme disaient ses envieux, — un voyant, comme dit la postérité. Il a conçu dans la prière ce qu'il a exécuté dans l'effort et le sacrifice. Il s'enfonce dans l'inconnu, dans la mer ténébreuse qui hérissait d'effroi les imaginations, dans les régions sans bornes où la rumeur populaire veut que la vie et la lumière ne soient plus. La descente aux enfers, la visite aux royaumes vides, *inania regna*, à l'entrée desquels il faut laisser là

l'espérance, Dante ne les avait entrepris que par le jeu du génie; c'est en chair et en os, c'est dans leur réalité sinistre que Christophe Colomb les affronte. Ses compagnons l'assiègent de leurs fureurs, plus terribles encore que les vagues de l'Océan; ils s'irritent contre le téméraire qui, sans savoir son chemin, les mène à tâtons à une mort affreuse et certaine. Il tient bon. Il rassure ses compagnons éperdus dans la mer immense, comme le divin Maître avait rassuré ses apôtres sur le lac de Tibériade : « Hommes de peu de foi, pourquoi vous troublez-vous? » Lui ne se trouble pas, parce qu'il ne doute pas. Il ne se trouble pas, parce que, armé de tous les secours de l'astronomie et de la nautique d'alors, qu'il a demandés à l'étude; convaincu, comme d'illustres docteurs l'ont professé au moyen âge, que la terre est une sphère, et qu'au delà de l'Atlantique, un autre continent doit s'offrir; il a foi dans sa mission d'*ambassadeur de la Très Sainte Trinité*, foi dans son nom de Porte-Christ, Christophe, qu'il a reçu au baptême; foi dans la bénédiction attachée à sa petite caravelle, qui a pour enseigne : *Santa Maria;* foi dans l'efficacité de la prière *Salve Regina*, que tous les soirs, dans l'Océan désert, il récite, agenouillé, avec son équipage, mot de passe donné de Dieu pour franchir tous les abîmes et atteindre tous les rivages.

A l'arrière-plan de ses rêves éblouissants, que soutenaient les desseins les plus réfléchis, Christophe Colomb méditait, prenant l'Asie à revers, de réaliser, avec les trésors des nouvelles Indes qu'il était sûr de découvrir, la croisade triomphante qui délivrerait le Saint-Sépulcre. Il n'eut pas ce bonheur, il ne put aller jusqu'au tombeau de l'Homme-Dieu : chemin faisant, il avait trouvé ce qu'il cherchait, des membres innombrables de la famille humaine pour laquelle le Christ est mort; tout un monde, presque endormi, flottant sur les eaux, comme autrefois avait flotté sur le Nil le berceau de Moïse. La croix à la main, il prit possession de cette seconde moitié de l'univers, en prononçant ces paroles : « Seigneur! Dieu éternel et tout-puissant, qui, par ton Verbe sacré, as créé le firmament, et la terre, et la mer! Que ton nom soit béni et glorifié partout! qu'elle soit exaltée ta Majesté qui a daigné permettre que, par ton humble serviteur, ton nom sacré soit connu et prêché dans cette autre partie du monde! » Et voilà que, quatre cents ans écoulés, une voix, faisant écho à celle de Christophe Colomb, s'élève de cette autre partie du monde; c'est la voix du chef de la nation la plus puissante et la plus libre des deux Amériques, du président des États-Unis, appelant ses concitoyens à la prière, pour remercier le Dieu de Christophe Colomb : « Que, dans les églises, la population exprime à la divine Providence sa gratitude pour la foi solide de l'explora-

teur et pour la protection et l'inspiration divines qui ont dirigé notre histoire et comblé notre peuple de tant de bienfaits. »

Il appartenait au Vicaire de Jésus-Christ, au successeur de Celui qui a dit : « Allez, et enseignez toutes les nations! » de fêter magnifiquement, avec la découverte de l'Amérique, la mémoire de Christophe Colomb. C'est l'Eglise qui garde le mieux les archives du genre humain. Même dans l'ordre naturel, c'est encore elle qui est la meilleure dispensatrice de la gloire; elle assure des couronnes pour ce monde et pour l'autre. Le pape Léon XIII n'a pas seulement ordonné une commémoration solennelle du grand homme et du grand événement; il a fixé le sens de cette commémoration avec une profondeur de pensées d'autant plus faite pour frapper les esprits que, par une mystérieuse coïncidence, à l'heure même où le cours des siècles amène le quatrième centenaire du baptême de l'Amérique, l'Eglise trouve dans cette Amérique, dans l'équité de ses lois, dans ses pleines et fécondes franchises, le dernier asile de ses libertés et de son droit que la vieille Europe, saturée de despotisme, exténuée de guerres et de révolutions, opprime presque partout. N'est-ce pas comme une rencontre prophétique? Rapprochant de l'immortel navigateur le Pape immortel qui le glorifie, Mgr l'évêque d'Autun a très éloquemment montré Léon XIII qui, après avoir regardé au loin, comme la vigie sacrée, la mer, la grande mer ténébreuse de la démocratie montante, répète à la France, comme Christophe Colomb les avait répétées au pilote de la *Santa Maria*, les paroles de Notre-Seigneur à Pierre : « Va au large! » *Ite in altum*, c'est-à-dire : « Confiante dans la boussole et l'ancre éternelles, prends hardiment ta route au milieu des idées de ton temps, dans la liberté. »

L'appel de Léon XIII a été entendu sur tous les points de la France; dans la plupart de nos cathédrales, des messes d'actions de grâces ont été célébrées, des *Te Deum* chantés, des discours prononcés en commémoration de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Si nous n'étions accoutumés à ces misères, nous nous étonnerions de la discrétion avec laquelle notre gouvernement, d'ordinaire si amoureux de manifestations et réclames de toutes sortes, s'est tenu à l'écart de ces bonnes et belles fêtes. Notre-Dame de Paris était parée comme pour un triomphe; en voyant sa grande nef, on songeait à la petite carène de la *Santa Maria*. Le cardinal-archevêque officiait; l'ambassade d'Espagne était au complet, témoin de la nation catholique auprès de la nation très chrétienne. Seul, le gouvernement français faisait défaut. L'an dernier, à pareil mois, il s'était dérangé pour aller à Nice se livrer aux pasquinades

les plus fâcheuses devant le monument de Garibaldi, l'un des auteurs de cette unité italienne que, dans une lettre sur la Tunisie, M. Jules Ferry vient courageusement de dénoncer, à la honte de son parti, comme un malheur pour la France. Pourquoi ne pas faire pour Christophe Colomb ce qu'on a fait pour Garibaldi? Après tant de zèle pour l'Italie, pourquoi tant d'indifférence pour l'Amérique? N'y avait-il pas lieu de se souvenir que, dans cette Amérique, la France a eu des continuateurs, même des précurseurs de Christophe Colomb, et qu'elle y a laissé, des rives du Saint-Laurent, des Grands-Lacs, du Mississipi, de l'Illinois, à celles de l'Amazone et de la Plata, des gloires, des traces, des amitiés impérissables? Lorsque Washington mourut, le chef de la république française, qui s'apprêtait à être un empereur, eut le bon goût de faire prononcer son éloge funèbre dans la chapelle des Invalides, alors le temple de Mars.

Ne cherchez pas des raisons profondes à l'abstention du gouvernement; il n'y en a qu'une, toujours la même : le gouvernement français ne peut commémorer la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, parce que ce serait faire acte de religion. Connaissez-vous dans toute la France un homme moins libre que M. le président de la république? Est-il serf comparable à celui-là? Défense lui est faite de mettre officiellement les pieds dans une église, cette église renfermât-elle quelque trophée superbe, quelque chef-d'œuvre de l'art, que le moindre touriste s'empresse de visiter. Il y a quelques mois, M. le président de la république était à Nancy, tout près de la chaumière de Jeanne d'Arc. Sur cette chaumière, il y a une croix; tandis que M. le président de la république n'aura pas la permission d'y pénétrer, il aura l'affront de voir le grand-duc de Russie qui, de Plombières, est venu le saluer, poursuivre son chemin pour faire, lui, étranger et schismatique, le pèlerinage de Domrémy. Parce qu'ils furent chrétiens, la jeune fille qui a sauvé un peuple et le grand homme qui a découvert un monde, demeurent suspects.

Une excuse du gouvernement pour ne pas s'occuper d'un centenaire qui intéresse le genre humain tout entier, c'est qu'il est lui-même occupé d'une bien autre affaire; il est en quête de morts fameux pour peupler son Panthéon : espèce de morgue d'où bien des républicains qu'on y déposa, Marat en tête, furent jetés à l'égout. La dépouille de M. Renan sera-t-elle, du cimetière Montmartre, portée en grande pompe au Panthéon? Le ministre de l'instruction publique l'avait annoncé le jour des funérailles, il avait même promis que des acolytes, notamment M. Michelet et M. Edgar Quinet, seraient adjoints à l'auteur de la *Vie de Jésus*. Pour

l'honneur de notre pays, nous désirons, sans l'espérer, que cette souillure lui soit épargnée. Approuvé par le cabinet tout entier, où siège M. Ribot, le projet de M. Bourgeois est soumis aux Chambres. M. Renan aurait-il eu l'incontestable génie de Voltaire, que, pour écarter cette apothéose athée, il suffirait de poser la question dans les mêmes termes dont se servait M. Royer-Collard pour faire rayer de l'ordre du jour de l'Académie l'éloge de Voltaire : « Si le christianisme a été une dégradation, une corruption, s'il a fait l'homme pire qu'il n'était, Voltaire, en l'attaquant, a été un bienfaiteur du genre humain; mais si c'est le contraire qui est vrai, le passage de Voltaire sur la terre chrétienne a été une grande calamité. »

Mais, si, en louant Voltaire, il était relativement possible de distinguer dans cet étonnant et malfaisant personnage le génie qui fut extraordinaire et l'œuvre qui fut néfaste, rien de pareil ne se présente pour M. Renan. Parler de génie à propos de lui, c'est une bêtise. Ceux même des lettrés qui ont entrepris de le gonfler se sont rabattus sur ses mérites moraux. L'auteur de *la Dame aux Camélias* a canonisé l'auteur de *l'Abbesse de Jouarre*, il l'a proclamé un saint : « C'est le pape de la libre-pensée! » s'est-il écrié avec ferveur. Un autre, ne sachant plus que dire, l'a appelé, dans le *Temps*, « un demi-dieu mortel. » Va donc pour le demi-dieu mortel! C'est l'affaire de ses dévots qui reçoivent cette humiliante punition de ne pas croire au Dieu créateur et rédempteur! Quant au génie, c'est autre chose; il n'y en a pas l'ombre dans ce demi-dieu de pacotille. Savant de seconde main et écrivain de second ordre, malgré quelques pages érudites ou agréables, M. Renan a fait des livres qu'on ne lit déjà plus que par une sorte de curiosité archéologique, bientôt elle-même étouffée par l'ennui. Lorsque la *Vie de Jésus* parut, un fin et sceptique observateur qu'aucun fanatisme religieux n'aveuglait, M. Doudan, dans une lettre intime, jugeait la production de M. Renan avec une prophétique justesse : « Ce livre n'a pas l'air d'une forte santé. Il est gentil, mais lymphatique. » Il écrivait encore : « Il me semble que tous ceux qui l'ont lu se trouvent désappointés. La philosophie de l'idéal comme M. Renan l'entend, et qu'il propose à ses lecteurs comme le plus solide appui dans la vie, est sujette à des objections cent fois plus difficiles à surmonter que le scandale de tous les miracles et de tous les mystères. La résurrection de Lazare choque, assurément, moins la raison qu'un univers inconscient qui marche à lui tout seul vers un perfectionnement incessant. Cela est absurde à ce point que je suis porté à croire qu'il entend par ces sottises apparentes autre chose que ce qu'il dit; en tout cas, c'est sa faute,

et il n'a qu'à mieux s'expliquer... Le matérialisme le plus radical est un chef-d'œuvre de bon sens et de clarté à côté de ces déclamations sentimentales du panthéisme de M. Renan. »

Que la guerre de M. Renan contre le christianisme ait été inoffensive par sa débâcle finale et définitive; nous en convenons volontiers. Après tant de livres légers ou pesants, les uns affectant les grâces et le bel esprit, les autres singeant la science, il en est de la divinité du Christ, comme, sur un terrain plus immédiat et plus palpable, sous les yeux de tous, il en est de la gloire de Bossuet, que le pauvre sophiste, le pauvre sot, pour rappeler un mot échappé au P. Gratry et à Mgr Freppel, s'était juré d'anéantir : « Pour ma part, écrivait-il dans une lettre du 8 avril 1856 qu'on vient de publier, la destruction de cette superstition-là (dans la mesure, bien entendu, où une superstition se détruit) a toujours été une de mes idées fixes. » Il ne doutait pas d'abattre « cette idole de l'admiration routinière ». Voilà trente-quatre ans que l'auteur de la *Vie de Jésus* annonçait qu'il allait, par surcroît, démolir Bossuet. Vous apercevez-vous qu'il ait réussi? Les gens qu'il a tués au ciel et sur la terre se portent assez bien. La gloire de Bossuet est plus jeune que jamais, plus populaire que jamais dans l'élite et dans la foule, inspirant de plus en plus, non seulement dans le clergé, mais dans l'Université laïque, souvent indifférente, parfois incrédule, d'admirables études où le génie du grand évêque apparaît toujours plus grand. Cette année encore, avant de mourir, M. Renan, qui, dans sa lettre de 1856, traitait d'ouvrage sans valeur l'*Histoire des Variations* dont M. Cousin avait dit « que, par la grandeur et l'étendue de la composition, les difficultés vaincues, la profondeur de l'art sans que l'art paraisse jamais, la parfaite unité et en même temps la diversité presque infinie de ton et de style, elle est peut-être, avec *la République* de Platon, l'ouvrage le plus accompli qui soit sorti de la main des hommes », M. Renan a pu lire le livre d'un maître de l'Université, M. Rébelliau, démontrant, pièces en mains, que cette incomparable *Histoire des Variations* reposait sur la critique la plus consciencieuse et la plus savante, sur le fond le plus exact et le plus solide. Et, comble de l'ironie! un autre éminent universitaire, M. Lanson, dans son beau livre sur Bossuet, fait cette remarque piquante, qu'en employant sa plume à décrire l'influence d'Israël dans le développement de la civilisation humaine, M. Renan a précisément justifié, contre les plaisanteries de Voltaire qui avait fait du peuple hébreu le rebut du monde, la thèse même de l'évêque de Meaux.

Mais, en dépit de cet avortement, il ne reste pas moins acquis

que la guerre contre le christianisme a été la spécialité de M. Renan, sa carrière, son titre, une de ses idées fixes, comme il disait de l'écrasement de Bossuet. Il a commencé cette guerre dès sa jeunesse, dès le jour où l'abbé Dupanloup, apprenant qu'au séminaire, portant la soutane, il n'avait plus la foi, et qu'il continuait cependant à communier, lui dit : « Sortez d'ici; voilà de quoi subvenir à vos premiers besoins. Cessez ces sacrilèges ! » Souvenir ineffaçable auquel l'évêque d'Orléans faisait allusion dans son *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*, lorsque, relevant une à une toutes les attaques de M. Renan contre Dieu, l'âme, l'immortalité, l'Eglise, il lui adressait en passant cette apostrophe : « Je ne puis me défendre d'ajouter que parmi les choses saintes que M. Renan devrait respecter et qu'il ne respecte pas, il en est une dont il devrait lui être à jamais impossible de parler : c'est l'Eucharistie. Il m'entend, et je sais ce que je dis. »

Dans ces conditions, la glorification de M. Renan au Panthéon aurait un sens sur lequel personne ne se méprendrait : ce ne serait pas un hommage à un talent qui, d'ailleurs, à aucun degré, ne le mérita; ce ne serait qu'un plat et méchant outrage à Dieu, à l'Église, à la religion de la majorité des Français, à la foi de toutes les nations civilisées. Faite dans un accès de fièvre révolutionnaire, celle de Marat était moins répugnante, moins lâche, moins insultante pour la pudeur publique. Orgie de bourreaux, ce n'était pas une polissonnerie de cuistres. En chantant : *Sacré-Cœur de Marat! Sacré-Cœur de Jésus!* on croyait encore par une sorte de démence honorer Celui qui a racheté les hommes; ici, on n'aurait que l'intention manifeste et froide de le bafouer. En commettant ce méfait, le gouvernement ne pourrait même pas alléguer qu'il honore un grand républicain; comme M. Jules Ferry le rappelle dans sa lettre sur la Tunisie, M. Renan, fort bien en cour sous Napoléon III, dont il fut l'obligé, avait pour idéal politique « un bon despote ».

En tout état de cause, la république devrait être très réservée et très sobre dans sa distribution des honneurs du Panthéon. Elle risquerait de donner des places de faveur qui feraient rire la postérité. Pourquoi n'instituerait-elle pas pour les grands hommes, comme pour les aspirants aux débits de tabac, une commission de classement? Les temps de révolution ne se prêtent guère aux sélections équitables. Le gouvernement de Juillet, qui, à ses débuts, avait eu le projet de loger quelques morts de marque au Panthéon, eut le tact d'y renoncer vite. Dans la discussion qui s'ouvrit, des noms, bien oubliés aujourd'hui, comme celui de Manuel, le libéral-bonapartiste de la Restauration, avaient été mis en avant. Avec son ferme bon sens, le colonel, plus tard maréchal Bugeaud, pro-

posa, si l'on tenait à un Panthéon, d'y placer quelques grands soldats incontestés, qui avaient fait cette chose simple et claire, belle dans tous les siècles, sous tous les régimes : verser leur sang ou gagner des batailles pour la patrie. Il avait bien choisi ses candidats : Dugommier, Masséna, Hoche, Kléber, Desaix, Latour d'Auvergne.

Les leçons et les humiliations qui pleuvent sur le gouvernement devraient tempérer la fâcheuse manie qui le possède de ne chercher sa vie que dans les mauvaises passions. Quelque incohérent que soit notre Parlement, il a fallu son retour des vacances pour mettre un peu de répit dans le gâchis de Carmaux que, depuis deux mois, la faiblesse ministérielle laissait croître d'heure en heure. Si, pour tous les gouvernements, même pour ceux qui ne se croient pas chargés de l'ordre moral, il y a un devoir de fonction comme une prétention de métier, c'est d'assurer imperturbablement l'ordre matériel. Il nous souvient qu'en 1872, une grève considérable ayant éclaté dans un des bassins houillers du Nord, les grévistes, pour intimider les récalcitrants, s'étaient répandus en immenses attroupements et rassemblements; M. Thiers les fit immédiatement dissiper; à une députation de grévistes qui, venue à Versailles, invoquait le droit à la promenade qui appartient aux citoyens réunis ou isolés, il répondit de sa petite voix fûtée et résolue : « L'État a aussi le droit à la promenade; c'est un étrange promeneur qui aime à se faire accompagner d'escadrons de cavalerie et de batteries d'artillerie, et qui disperse tout ce qu'il rencontre sur son passage. » Les meneurs se le tinrent pour dit. A Carmaux, l'État a été plus modeste, il s'est caché chez lui; les patrouilles de gendarmerie ont cédé la place aux patrouilles de politiciens, allant et venant, non pour protéger la liberté de la grève, mais pour étouffer la liberté du travail. Des bandes de faux ouvriers terrorisaient le pays, vociférant des couplets comme ceux-ci, — qui se chantent, d'après le correspondant du journal le *Temps*, couramment à Carmaux :

Tous les bourgeois avaient promis
De faire égorger tout Paris.
Mais leur coup a raté,
Grâce à nos fédérés.
On leur coup'ra la tête.
Vive le son,
On leur coup'ra la tête,
Vive le son
Du canon!

Lorsqu'on se rappelle les tueries de Chateau-Villain exécutées sur

de braves gens qui chantaient des cantiques, et qu'on les rapproche des horreurs impunies ou tolérées de Carmaux, on ne peut que s'indigner et plaindre son pays.

Sans blâmer une résolution qui était peut-être une carte forcée, nous ne sommes pas rassuré de voir le président du conseil, M. Loubet, transformé en arbitre d'un différend que la politique de son cabinet n'a tendu qu'à embrouiller et qu'à envenimer. Quelle sera sa jurisprudence? A Paris, à Marseille, à Toulouse, il admet que les radicaux qui se font élire conseillers municipaux, se payent illégalement avec les deniers de la ville; ailleurs, admettra-t-il que ce seront les compagnies minières qui seront tenues de les payer? En ce qui concerne l'institution d'un arbitrage pour prévenir ou terminer les conflits d'où naissent les grèves, nous l'acceptons d'autant plus aisément que nous l'avons toujours réclamée. C'est l'honneur du vieux parti légitimiste, si attentif et si dévoué à l'action de toutes les forces morales de la société, d'avoir, le premier, demandé avec la reconnaissance des droits de l'ouvrier, l'établissement d'un tribunal de paix qui saurait à la fois les consacrer et les contenir. A un moment où le monde parlementaire ne devisait que sur la responsabilité ministérielle et autres questions du même genre, Monsieur le comte de Chambord, indiquant le remède dans la liberté d'association sagement réglée, ajoutait, en 1865, dans une note d'une haute inspiration : « Laissant une entière liberté aux débats et aux transactions, l'autorité publique n'interviendra qu'amiablement, et à la demande des deux parties, pour faciliter leur accord. Elle sera toujours en mesure de réprimer sévèrement les troubles, les manœuvres et les désordres. Des commissions mixtes, des syndicats de patrons et d'ouvriers, pourront se rassembler sous son égide pour entretenir les bons rapports et prévenir ou vider les différends. »

Seulement, pour que l'arbitrage soit sérieux, efficace, décisif, et surtout pour qu'il puisse être obligatoire, l'équité exige qu'il soit le produit pur et libre d'une représentation vraie du capital et du travail. Nous sommes loin de ces garanties tutélaires pour tous les intérêts en jeu; l'instrument est faussé par les passions régnantes. L'anomalie de la situation se traduit, dans les circonstances actuelles, en caractères monstrueux, lorsqu'on voit, malgré l'arbitrage constitué et accepté, les meneurs de Carmaux ordonner la continuation de la grève, et prendre pour interprètes de leurs doléances, qui donc? Des ouvriers qui ont vieilli et pâti dans la mine? Non, des bons vivants de Paris, des politiciens de profession, MM. Millerand, Clémenceau et Pelletan.

Nous faisons des vœux ardents pour que, dans d'autres régions

où le mal, sans être plus grave, serait plus aigu, la même imprévoyance n'attire pas à notre pays quelque pénible épreuve. M. Royer-Collard avait raison de dire que les gouvernements ne sont pas des tentes pour le sommeil; ils ne devraient pas être davantage des tréteaux pour la vanité et l'incapacité. Au Dahomey, il y a une poignée de Français qui, contre les pires des ennemis, luttent héroïquement; nos officiers y succombent dans des proportions inusitées qui portent à se demander s'ils ne se prodiguent pas plus que jamais pour suppléer au petit nombre de leurs troupes et peut-être à l'inexpérience de quelques-unes d'entre elles. Sans cesse, nous avons dénoncé dans cette chronique le crime de faire des expéditions coloniales sans armées coloniales, le crime de faire de nos établissements d'outre-mer des trompe-l'œil avec lesquels on leurre le pays, lui présentant des contes fantastiques sur des conquêtes qui ne sont qu'ébauchées, et ne lui présentant pas des comptes authentiques sur l'argent qu'il faudrait verser et les soldats qu'il faudrait payer. Au Tonkin comme au Dahomey, les chimères seraient dangereuses, et la réalité est menaçante. Un jeune prince dont la France et la maison de France peuvent être fières, le prince Henri d'Orléans, qui, le cœur plein de confiance et de joie patriotique, a parcouru nos possessions asiatiques, nous a signalé le péril que tous les renseignements confirment : l'extrême insuffisance des trois mille Français chargés de tenir en respect une population de 12 millions d'hommes, au sein desquels la Chine, le royaume de Siam, peut-être l'Angleterre, détournent la piraterie. Si des complications survenaient en Europe, le feu qui couve au Tonkin, deviendrait un effroyable incendie; et Dieu sait quelles calamités et quelles avanies ce système sans franchise ni courage, qui prévaut aujourd'hui, nous aurait infligées!

Ces raisons, et tant d'autres que la situation toujours précaire de l'Europe, les armements redoublés de la Triple Alliance, les crises chroniques de l'Orient grec, bulgare et slave, rendent présentes à tous les esprits, seraient assurément faites pour mettre la sagesse et la paix dans notre politique intérieure. Si le gouvernement s'obstine à diviser, les conservateurs ne manquent pas une occasion de témoigner de leur abnégation patriotique : ils la prouvaient au banquet de l'Orne, où MM. de Mackau et de Lévis-Mirepoix tenaient le langage le plus conciliant et le plus constitutionnel; ils la prouvaient encore aux élections sénatoriales de la Haute-Vienne, où leur loyal concours faisait triompher, avec M. Albert Le Play, le programme de la république modérée contre celui de la république radicale.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Population française, par E. Levasseur, de l'Institut. 3 vol. grand in-8°. (Paris, Rousseau.)

Bien que divers articles du *Correspondant* aient déjà fait plus d'une allusion et d'un emprunt aux derniers travaux de M. Levasseur, nous ne pouvons cependant laisser passer le troisième et dernier volume de ce bel ouvrage sans dire d'une façon toute particulière l'importance qu'il convient d'y attacher.

Ce ne sont pas seulement ici des recherches statistiques, — quoi qu'il y en ait beaucoup et des meilleures, — sur l'accroissement relatif de la population de notre pays aux différentes époques du passé, sur les divers groupes qui la composent, sur les résultats à dégager des derniers recensements... Cette histoire de la population française est vraiment comme une histoire de la nation française, par la façon dont elle suit les progrès ou les ralentissements de notre race, par le soin avec lequel elle marque notre situation actuelle en Europe et parmi les nations civilisées du globe.

Cet ouvrage s'adresse donc à une multitude de travailleurs. S'agit-il des naissances et des divorces, des naissances légitimes ou illégitimes, des décès aux différents âges de la vie, de l'émigration ou de l'immigration, des salaires des ouvriers, de la criminalité, de la puissance de nos industries, de nos forces militaires, bref de tout ce qui intéresse le plus la vie nationale, — historiens, économistes, moralistes trouveront là comme un dictionnaire complet et méthodique de renseignements tous élucidés avec une extrême précision. S'agit-il des grandes questions qui préoccupent le plus notre patriotisme; on y trouvera encore, traités sans parti pris, sans illusions, avec une indication très suivie, des remèdes qui paraissent possibles, même dans un délai relativement court.

Est-il besoin de dire que M. Levasseur ne consent pas à donner le nom de *loi* au paradoxe de Malthus? Les faits qu'il a relevés et coordonnés prouvent en effet que, « d'une manière générale la somme des subsistances et des richesses s'est accrue, dans les pays civilisés plus vite que le nombre des habitants, quoique ce nombre ait augmenté, en Europe et surtout en Amérique, plus rapidement que dans les trois ou quatre derniers siècles, et que cependant les fléaux destructeurs de l'humanité, les pestes, les famines, les guerres, aient sévi moins cruellement que dans les temps passés ».

M. Levasseur ne s'attend cependant pas à ce que l'allure progressive de la population s'accentue. Il faudrait pour cela que nos mœurs et nos idées subissent des changements considérables auxquels notre état présent ne paraît pas nous préparer. Ce qu'il souhaite parce qu'il le juge possible, constituerait encore un progrès dont il n'y aurait pas lieu de faire fi : la pacification des esprits, la formation de la jeunesse par « une bonne instruction et par de solides habitudes de moralité et de travail prises au foyer paternel, à l'église, à l'atelier... », une diminution de la mortalité, une prolongation de la vie moyenne qui ne soit pas seulement un mirage causé par la diminution du nombre des enfants jeunes, l'assimilation d'une partie des étrangers... A ces vœux M. Levasseur ajoute celui de voir « la continuité d'un léger excédent de naissances sur les décès ». Ce dernier souhait sera peut-être trouvé bien trop modeste. M. Levasseur, je le crois, ne demanderait pas mieux d'avoir plus. Il est triste d'avoir à craindre que, d'ici à quelques années, nous n'en soyons réduits à nous estimer heureux d'en avoir autant.

H. J.

Les Sources de la paix intellectuelle, par Léon Ollé-Laprune, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. 1 vol. in-12. Paris. (Belin.)

Les articles si remarqués de M. Ollé-Laprune, que nous avons publiés naguère, ont été réunis en une brochure dont le succès se justifie, auprès de tous les intellectuels de bonne foi, par l'élévation de la pensée et le courage des conclusions. C'est un cri de ralliement poussé par un maître de notre jeunesse la plus lettrée, auquel on répondra de plus en plus. La rigoureuse précision du raisonnement, le calme philosophique de l'affirmation nettement chrétienne, font de ce volume un livre de propagande à opposer aux tentatives plus timides des jeunes que n'éclairent pas encore les rayons de la foi catholique.

Depuis *les Sources* du P. Gratry, dont M. Ollé-Laprune se réclame comme d'un maître, il n'avait pas paru de démonstration aussi péremptoire, sous une forme aussi séduisante.

Les Sources de la paix intellectuelle devraient être le manuel philosophique de la jeunesse.

Le Réveil d'un peuple, par l'abbé Kannengieser. In-12. (Paris, Lethielleux.)

Les chapitres qui composent le nouvel ouvrage de notre distingué collaborateur ont été d'abord écrits pour le *Correspondant*. Nous éprouverions donc quelque embarras à les louer comme il convient, si les éloges qu'ils ont, ailleurs, valu à leur auteur ne nous mettaient à l'aise. Comme *Catholiques allemands*, dont le succès en France et à l'étranger va toujours en grandissant, *le Réveil d'un peuple* expose la tactique suivie par les catholiques d'Outre-Rhin, dans la revendication de leurs droits et de leurs libertés. Leur victoire, qu'ils complètent peu à peu par une lutte obstinée, a été longuement préparée avec une ténacité et un courage indéfectibles. Les troupes et les chefs rivalisaient d'ardeur. « Si les catholiques prussiens ont triomphé, écrit dans la préface M. Kannengieser, c'est qu'ils étaient dirigés par les Windthorst et les Mallinckrodt. » A l'actif des catholiques français sont pareillement inscrites des victoires. Ils les ont remportées sous les ordres de chefs illustres. Aujourd'hui les troupes sont encore prêtes. Mais les chefs?.. Cette question, l'ouvrage de M. Kannengieser la pose avec insistance et la résout par l'exemple. C'est donc un bon livre à méditer et à propager.

Correspondance du vicomte de Melun avec Mme Swetchine, publiée par le comte Le Camus. 1 vol. in-8°. (Paris. Prix : 3 fr. 50. Leday.)

Après les *Mémoires* de M. de Melun, si justement appréciés, et dont nos lecteurs ont trouvé ici des extraits, le comte Le Camus vient d'éditer la correspondance du grand organisateur d'œuvres, dont le souvenir est un peu trop négligé par les hommes d'aujourd'hui. Ses lettres à Mme Swetchine nous le montrent découvrant, d'un regard sûr, un avenir que bien peu prévoyaient, il y a quarante ans. Le grand problème social qui reste encore à résoudre, la grande transformation démocratique si difficile à accomplir, sont envisagés par lui avec une sérénité et une hauteur de vues qu'on ne saurait trop faire connaître. Pour juger ainsi le temps présent, il avait deux qualités indispensables : la foi en Dieu et la confiance dans l'avenir. C'est pour cela que sa correspondance est plus que jamais d'actualité, et que nous la recommandons spécialement à tous ceux qu'intéressent les questions sociales.

Nouvelles tendances en religion et en littérature, par M. l'abbé Klein, avec une préface de M. l'abbé Joiniot, vicaire général de Meaux. — 1 vol. in-12. Paris. (Lecoffre.)

Voici un volume dont la prétention suprême est, pensons-nous, d'être sincère. L'enthousiasme y palpite. L'élan généreux qui pousse les deux brillants écrivains à tendre la main aux hommes de bonne volonté, éveillera la sympathie chez ceux-là mêmes qui refuseraient d'ac-

cepter leur point de vue. On se défie du clergé, on ne va guère à lui. Le clergé ira, — ses preuves faites, — vers les masses pour leur montrer, effectivement et par la pratique de la vie, que la religion dont il est le représentant est encore le meilleur remède aux misères du corps et aux tourments de l'âme.

L'ouvrage de M. Klein, dont le *Correspondant* a eu la primeur, est précédé d'une importante et caractéristique préface de M. l'abbé Joiniot. M. le vicaire général de Meaux recommande d'user de bienveillance envers nos adversaires de bonne foi, l'esprit de miséricorde étant dû, plus qu'à tout autre, au mal de l'intelligence. Certes, des œuvres comme *Nouvelles tendances* sont faites pour séduire beaucoup d'esprits hésitants, et nous souhaitons qu'un avenir prochain réalise le vœu de M. Joiniot : « C'est entre les tenants de la foi traditionnelle ouverts à la pensée moderne, d'une part, et les tenants de la pensée moderne en quête d'une foi, d'autre part, que se fera l'union, que sera signé le traité de paix des âmes. »

La Franc-Maçonnerie et la question religieuse, par Paul Copin-Albancelli. Paris, 1 vol. in-12. (Perrin.)

Un volume intéressant, enlevé avec entrain, contenant d'excellentes choses, mais en renfermant d'autres sur lesquelles nous ne pouvons être de l'avis de l'auteur. M. Copin-Albancelli ne combat que le Grand-Orient, et lui reproche de méconnaître le but véritable de la franc-maçonnerie, ce qui laisse entendre que la vraie franc-maçonnerie peut être une œuvre excellente. Nous ne pouvons souscrire à ce jugement. Mais cela ne nous empêche pas de trouver intérêt et profit à voir comment sont organisées et dirigées nos loges maçonniques françaises. Là est, d'ailleurs, le côté piquant du volume, car l'auteur parle de ce qu'il a vu et de ce qu'il sait. Le tout n'est pas à l'honneur des francs-maçons.

Le grand schisme en France au dix-neuvième siècle, in-12. (Paris, Dentu.)

M. l'abbé Bazin, chanoine de Saint-Denis, vient de publier, sous ce titre, un nouvel ouvrage destiné à un grand retentissement.

L'auteur étudie, sous toutes ses faces, la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, dans notre pays; il signale les immenses dangers d'une situation douloureuse, également funeste à la société religieuse et à la société politique; il indique la cause principale de malentendus profondément regrettables; il propose les remèdes qui, dans son opinion, peuvent seuls guérir le mal et amener enfin le règne de la concorde, de l'harmonie et de la paix au sein d'une société troublée par les faux préjugés, aussi bien que par les passions des esprits extrêmes et des écoles intransigeantes.

La Bible dans Racine, par l'abbé Delfour, 1 vol. in-8°. (Paris, Leroux.)

L'auteur est un vaillant qui a la dévotion de son sujet. Ajoutez qu'il est docteur ès lettres et que c'est avec ce livre même qu'il a conquis son diplôme, et vous pourrez deviner quelle vie règne d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Après un coup d'œil sur les poètes français qui se sont inspirés de la poésie hébraïque avant Racine, l'auteur étudie d'abord le principe fondamental du judaïsme, le monothéisme, puis sa loi, ses deux grandes institutions, le prophétisme et le sacerdoce, sa vie religieuse, son culte et les traits généraux de son histoire. Cet exposé illustré, pour ainsi dire, des vers de Racine, est présenté d'une façon neuve et avec une largeur d'idées peu commune. M. Delfour passe ensuite en revue les diverses formes de poésie cultivées par Racine. Un brillant chapitre sur Lamartine, Vigny, Hugo et Milton, termine l'ouvrage, qui est, dans le fond et dans la forme, un régal de lettré.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

SOUVENIRS

D'ALEXIS DE TOCQUEVILLE

MON MINISTÈRE

Partie commencée à Versailles le 16 septembre 1851, pendant la prorogation de l'Assemblée nationale.

Pour en arriver sur-le-champ à cette partie de mes souvenirs, je saute par-dessus l'époque antérieure qui s'étend depuis la fin des journées de juin 1848 jusqu'au 3 juin 1849. J'y reviendrai plus tard, si j'ai le temps. Il m'a paru plus important, pendant que mes souvenirs sont encore tout frais, de retracer les cinq mois que j'ai passés dans le gouvernement.

RETOUR EN FRANCE. — FORMATION DU CABINET.

Tandis que j'étais occupé à voir jouer, sur la scène particulière de l'Allemagne, un des actes du grand drame de la révolution européenne, mon attention fut tout à coup ramenée vers la France et fixée sur nos affaires par des nouvelles inattendues et alarmantes. J'appris l'échec presque incroyable de notre armée sous les murs de Rome; les outrageants débats qui s'en suivirent dans le sein de la Constituante; l'agitation du pays produite par ces deux causes, et enfin les élections générales dont le résultat, trompant les prévisions des deux partis, faisait entrer plus de cent cinquante montagnards dans la nouvelle Assemblée. Du reste, le vent démagogique qui avait soufflé tout à coup sur une partie de la France n'avait point régné dans le département de la Manche. Tous les membres de l'ancienne députation qui s'étaient séparés du parti conservateur de l'Assemblée avaient succombé dans le scrutin. Des treize représentants qui composaient cette députation, quatre seulement avaient survécu; quant à moi, j'avais réuni plus de voix que tous les autres, bien que je fusse absent et muet, et malgré que j'eusse ostensiblement voté pour Cavaignac, au mois de décembre précédent; tout le monde, néanmoins, me nomma, moins pour mon opinion qu'à cause de la grande considération personnelle dont je jouissais en dehors de la politique; position honorable, sans doute,

mais difficile à tenir au milieu des partis et destinée à être très précaire le jour où ceux-ci deviendraient eux-mêmes exclusifs en devenant violents.

Je partis dès que j'eus reçu ces nouvelles. A Bonn, une indisposition subite obligea Mme de Tocqueville à s'arrêter; elle me pressa elle-même de la quitter et de continuer ma route, ce que je fis, mais à regret, car je la laissais seule au milieu d'un pays encore agité par la guerre civile, et c'est d'ailleurs dans les moments de difficultés ou de périls que son courage et son grand sens me sont de secours.

J'arrivai à Paris, si je ne me trompe, le 25 mai 1849, quatre jours avant la réunion de l'Assemblée législative et pendant les dernières convulsions de la Constituante. Quelques semaines avaient suffi pour rendre l'aspect du monde politique entièrement méconnaissable, moins par les changements qui avaient eu lieu dans les faits extérieurs, qu'à cause de la révolution prodigieuse qui s'était opérée en peu de jours dans les esprits.

Le parti qui tenait le pouvoir lors de mon départ l'avait encore, et le résultat matériel des élections devait, ce me semble, l'affermir dans ses mains. Ce parti, composé de tant de partis divers qui voulaient soit arrêter, soit faire reculer la révolution, avait obtenu une majorité énorme dans les collèges; il allait former plus des deux tiers de la nouvelle assemblée. Cependant je le retrouvai en proie à une terreur si profonde, que je ne saurais la comparer qu'à celle qui suivit Février : tant il est vrai qu'en politique il faut raisonner comme à la guerre et ne jamais oublier que l'effet des événements doit se mesurer moins à ce qu'ils sont en eux-mêmes qu'aux impressions qu'ils donnent.

Les conservateurs, qui avaient vu depuis six mois toutes les élections partielles tourner invariablement à leur avantage, qui remplissaient et dominaient presque tous les conseils locaux, avaient mis dans le système du vote universel une confiance presque sans limite, après avoir professé contre lui une défiance sans bornes. Dans l'élection générale qui venait d'avoir lieu, ils s'étaient attendus, non seulement à vaincre, mais à anéantir, pour ainsi dire, leurs adversaires, et ils se montraient aussi abattus pour être restés au-dessous du triomphe qu'ils avaient rêvé, que si, réellement, ils avaient été vaincus; et, d'un autre côté, les montagnards, qui s'étaient crus perdus, étaient aussi enivrés de joie et d'une folle audace, que si les élections leur eussent assuré la majorité dans la nouvelle Assemblée. Pourquoi l'événement avait-il ainsi trompé tout à la fois les espérances et les craintes des deux partis? Il est difficile de le dire avec certitude, car les grandes masses d'hommes se meuvent en vertu de causes presque aussi

inconnues à l'humanité elle-même que celles qui règlent les mouvements de la mer; des deux parts, les raisons du phénomène se cachent et se perdent, en quelque sorte, au milieu de son immensité. Il est toutefois permis de croire que les conservateurs durent principalement leur échec aux fautes qu'ils commirent eux-mêmes. Leur intolérance, quand ils se croyaient sûrs du triomphe, à l'égard de ceux qui, sans partager toutes leurs idées, les avaient aidés à combattre les montagnards, l'administration violente du nouveau ministre de l'intérieur, M. Faucher, et, plus que tout le reste, le mauvais succès de l'expédition de Rome, indisposèrent contre eux une partie des populations qui étaient disposées à les suivre et jetèrent tout à coup celles-ci dans les bras des agitateurs.

Cent cinquante montagnards, ainsi que je l'ai dit, venaient donc d'être élus; une partie des paysans et la majorité des soldats avaient voté pour eux; c'étaient les deux ancres de miséricorde qui venaient de se briser au milieu de la tempête. La terreur était universelle : elle rapprenait aux différents partis monarchiques la tolérance et la modestie qu'ils avaient pratiquées après Février, mais qui avaient été fort oubliées par eux depuis six mois; de toutes parts, on reconnaissait qu'il ne pouvait plus être question, quant à présent, de sortir de la république, et qu'il ne restait qu'à opposer les républicains modérés aux montagnards.

On accusait ces mêmes ministres qu'on avait suscités et excités, et l'on demandait à grands cris une modification du cabinet; le cabinet lui-même se reconnaissait insuffisant et réclamait des successeurs. Au moment de mon départ, j'avais vu le comité de la rue de Poitiers refuser d'admettre sur ses listes le nom de M. Dufaure; je retrouvais tous les regards tournés vers M. Dufaure et ses amis, qu'on adjurait de la manière la plus pathétique de sauver la société en prenant le pouvoir. Le soir même de mon arrivée, j'appris que quelques-uns de mes amis dînaient ensemble chez un petit restaurateur des Champs-Élysées. J'y courus; je trouvai là, en effet, Dufaure, Lanjuinais, Beaumont, Corcelles, Vivien, Lamoricière, Bedeau et un ou deux autres encore dont les noms sont moins connus. On me mit en quelques mots au courant de la situation. Barrot, chargé par le président de recomposer un cabinet, s'épuisait depuis quelques jours en vains efforts pour y parvenir. M. Thiers, M. Molé et leurs principaux amis avaient refusé de se charger du gouvernement. Ils entendaient bien pourtant rester les maîtres, comme on verra, mais sans devenir ministres. L'incertitude de l'avenir, l'instabilité de toutes choses, les difficultés et peut-être les périls du moment, les tenaient à l'écart. Ils voulaient bien le pouvoir, mais de responsabilité point. Barrot,

repoussé de ce côté, était venu à nous. Il nous demandait, ou plutôt il nous suppliait de devenir ses collègues. Mais qui d'entre nous prendre? Quels ministères nous livrer? Quels collègues nous adjoindre? Quelle politique commune adopter? De toutes ces questions il avait surgi des difficultés d'exécution qui avaient paru jusqu'alors insurmontables. Plusieurs fois déjà, Barrot était retourné vers les chefs naturels de la majorité et, repoussé par eux, s'était rejeté vers nous.

Le temps s'écoulait au milieu de ce travail stérile; les périls et les difficultés grandissaient; les nouvelles d'Italie devenaient chaque jour plus alarmantes, et, d'un moment à l'autre, le ministère pouvait être mis en accusation par l'Assemblée mourante, mais pleine de fureur.

Je revins chez moi très préoccupé, comme on peut croire, de ce que je venais d'entendre. J'étais convaincu qu'il ne tenait qu'à moi et à mes amis de devenir ministres. Nous étions les hommes indiqués et nécessaires. Je connaissais assez les chefs de la majorité pour être sûr qu'ils ne voudraient jamais se commettre jusqu'à se charger des affaires sous un gouvernement qui leur semblait si éphémère, et que, s'ils en avaient le désintéressement, ils n'en auraient point la hardiesse; leur orgueil et leur timidité me répondaient de leur abstention. Il nous suffisait donc de nous tenir fermes sur notre terrain, pour qu'on fût contraint de venir nous y chercher; mais fallait-il vouloir être ministre? Je me le demandais très sérieusement. Je crois pouvoir me rendre cette justice de dire que je ne me faisais pas la moindre illusion sur les vraies difficultés de l'entreprise, et que j'apercevais l'avenir avec une netteté de vues qu'on n'a guère qu'en considérant le passé.

On s'attendait généralement à une bataille dans la rue. Je la considérais moi-même comme imminente; l'audace furieuse que le résultat des élections avait donnée au parti montagnard et l'occasion que lui fournissait l'affaire de Rome me semblaient rendre un tel événement inévitable. J'en redoutais du reste peu l'issue. J'étais convaincu que, bien que les soldats eussent voté en majorité pour la Montagne, l'armée combattrait sans hésitation contre elle. Le soldat qui vote individuellement pour un candidat dans un scrutin et le soldat qui agit sous la pression de l'esprit de corps et de la discipline militaire sont en effet deux hommes. Les pensées de l'un ne règlent pas les actions de l'autre. La garnison de Paris était très nombreuse, bien commandée, très expérimentée dans la guerre des rues, et pleine encore du souvenir, des passions et des exemples que lui avaient laissés les journées de Juin. Je me tenais donc pour certain de la victoire. Mais j'étais très préoccupé de son len-

demain; ce qui semblait la fin des difficultés me paraissait leur commencement. Je jugeais ces difficultés à peu près insurmontables, et je crois qu'elles l'étaient en effet.

De quelque côté que je tournasse les regards, je ne voyais pour nous aucun point d'appui solide ni durable.

L'opinion publique nous appelait, mais il eût été bien imprudent de compter sur elle; la peur poussait le pays vers nous, mais ses souvenirs, ses secrets instincts, ses passions, ne pouvaient guère manquer de le retirer bientôt de nos mains, dès que la peur aurait disparu. Notre but était de fonder, s'il était possible, la république, ou du moins de la maintenir quelque temps, en la gouvernant d'une façon régulière, modérée, conservatrice et toute constitutionnelle, ce qui ne pouvait nous laisser longtemps populaires, car tout le monde voulait sortir de la constitution. Le parti montagnard voulait plus qu'elle, et les partis monarchiques voulaient bien moins.

Dans l'Assemblée, c'était bien pire encore. Les mêmes causes générales s'aggravaient par mille accidents naissant des intérêts et des vanités des chefs de partis. Ceux-ci pouvaient bien consentir à nous laisser prendre le gouvernement, mais, quant à nous laisser gouverner, il ne fallait pas s'y attendre. La crise passée, on devait prévoir de leur part toutes sortes d'embûches.

Quant au président, je ne le connaissais point encore, mais il était clair que nous ne pouvions compter, pour nous soutenir dans son conseil, que sur les jalousies et les haines que lui inspiraient nos communs adversaires. Ses sympathies devaient toujours être ailleurs; car nos visées étaient non seulement différentes, mais naturellement contraires. Nous voulions faire vivre la république : il en voulait hériter. Nous ne lui fournissions que des ministres, quand il avait besoin de complices.

A ces difficultés, qui étaient comme inhérentes à la situation et, par conséquent, permanentes, s'en joignaient de passagères, qu'il n'était guère plus facile de surmonter : l'agitation révolutionnaire ranimée dans une partie du pays, l'esprit et les habitudes d'exclusion répandus et déjà enracinés dans l'administration publique, l'expédition de Rome si mal conçue et si mal conduite qu'il était désormais aussi difficile de la pousser à bout que d'en sortir, tout l'héritage, enfin, des fautes commises par ceux qui nous avaient précédés.

Voilà bien des raisons d'hésiter et, au fond, je n'hésitais point.

L'idée de prendre un poste dont la crainte écartait tant de gens et de tirer la société du mauvais pas dans lequel on l'avait engagée, flattait tout à la fois mon honnêteté et mon orgueil. Je sentais bien que je ne devais faire que passer dans le gouvernement, sans m'y

arrêter; mais j'espérais y rester assez de temps pour pouvoir y rendre quelque service signalé à mon pays, et pour m'y grandir moi-même : cela suffisait à m'entraîner.

Je pris sur-le-champ trois résolutions :

La première était de ne point refuser le ministère si une bonne occasion s'offrait;

La seconde, de n'y entrer qu'avec mes principaux amis, dirigeant les principaux ministères, de manière à rester toujours les maîtres du cabinet;

La troisième, enfin, de me conduire chaque jour, étant ministre, comme si je devais cesser de l'être le lendemain, c'est-à-dire sans jamais subordonner au besoin de me maintenir celui de rester moi-même.

Les cinq ou six jours qui suivirent se consumèrent tout entiers en efforts inutiles pour composer un ministère; les tentatives furent si nombreuses, si croisées, si remplies de petits incidents, grands événements du jour oubliés le lendemain, que j'ai peine à en retrouver la trace dans ma mémoire, malgré que j'aie été moi-même quelquefois l'un de ces incidents. Le problème était, en effet, difficile à résoudre dans les conditions qu'on lui donnait. Le président voulait bien modifier, en apparence, son ministère, mais il entendait conserver les hommes qu'il considérait comme ses principaux amis. Les chefs des partis monarchiques refusaient de se charger eux-mêmes du gouvernement; mais ils ne voulaient pas non plus qu'on le remît tout entier à des hommes sur lesquels ils n'auraient eu aucune prise. Si l'on consentait à nous admettre, c'était en très petit nombre et dans des postes secondaires. On nous considérait comme un remède nécessaire, mais désagréable à prendre, qu'on désirait ne s'administrer qu'à très petites doses.

On offrit d'abord à Dufaure d'entrer seul et de se contenter des Travaux publics. Il refusa, demanda l'Intérieur et deux autres ministères pour ses amis. On accorda avec beaucoup de difficultés l'Intérieur, mais on refusa le reste. J'ai lieu de croire qu'il fut sur le point d'accepter cette proposition et de me laisser encore en route, comme six mois auparavant, non qu'il fût trompeur ou indifférent dans ses amitiés, mais la vue de ce grand ministère presque sous sa main et qu'il pouvait honnêtement prendre avait pour lui des entraînements étranges; elle ne lui faisait pas précisément abandonner ses amis, mais elle l'en distrayait et les lui faisait volontiers oublier. Il tint bon pourtant, cette fois, et, ne pouvant l'avoir seul, on m'offrit de m'admettre avec lui. J'étais le plus indiqué, parce que la nouvelle Assemblée législative venait de me nommer l'un de ses vice-présidents. Mais où me placer? Je ne me croyais propre

qu'à occuper le ministère de l'instruction publique. Malheureusement, ce ministère se trouvait alors dans les mains de M. de Falloux, homme nécessaire, que ne voulaient laisser partir ni les légitimistes, dont il était l'un des chefs, ni le parti religieux, qui voyait en lui sa garantie, ni enfin le président, dont il s'était fait l'ami. On me proposa l'Agriculture : je refusai. En désespoir de cause, Barrot vint enfin m'offrir de prendre le ministère des affaires étrangères. J'avais fait moi-même de très grands efforts pour déterminer M. de Rémusat à accepter cette place; et ce qui se passa, à cette occasion, entre lui et moi est trop caractéristique pour ne pas mériter d'être rapporté. Je tenais beaucoup à ce que M. de Rémusat fût avec nous dans le ministère. Il était tout à la fois ami de M. Thiers et galant homme, chose assez rare; lui seul pouvait nous assurer, sinon l'appui, au moins la neutralité de cet homme d'Etat, sans nous infecter de l'esprit de celui-ci. Vaincu par les instances de Barrot et par les nôtres, Rémusat, un soir, avait cédé. Il s'était engagé vis-à-vis de nous, mais, dès le lendemain matin, il vint reprendre sa parole. Je sus avec certitude que, dans l'intervalle, il avait vu M. Thiers, et il m'avoua lui-même que celui-ci, qui pourtant proclamait alors très haut la nécessité de notre entrée aux affaires, l'avait dissuadé d'entrer avec nous. « J'ai bien vu, me dit-il, que devenir votre collègue ce ne serait pas vous donner son concours, mais seulement m'exposer à être moi-même bientôt en guerre avec lui. » Voilà à quels hommes nous allions avoir à faire!

Je n'avais jamais pensé au ministère des affaires étrangères, et mon premier mouvement fut d'en rejeter l'offre. Je me jugeais impropre à accomplir une tâche à laquelle rien ne m'avait préparé. Je retrouve au milieu de mes papiers la trace de ces hésitations, dans une sorte de conversation écrite qui eut lieu à un dîner que nous fîmes à ce moment-là, quelques-uns de mes amis et moi...

Je me déterminai enfin à accepter le ministère des affaires étrangères, mais j'y mis pour condition que Lanjuinais entrerait en même temps que moi au conseil. J'avais plusieurs raisons très fortes pour agir ainsi. Il me semblait d'abord que trois ministères nous étaient indispensables, afin d'acquérir dans le cabinet la prépondérance dont nous avions besoin pour bien faire. Je pensais, de plus, que Lanjuinais serait très utile pour retenir dans la ligne que je voulais suivre Dufaure lui-même, sur lequel je ne me sentais pas assez de prise. Je voulais surtout placer près de moi un ami avec lequel je pusse m'ouvrir de toutes choses : avantage précieux dans tous les temps, mais principalement dans les temps de soupçons et de versatilité comme les nôtres, et pour une œuvre aussi hasardeuse que celle que j'entreprenais.

A tous ces différents points de vue, Lanjuinais me convenait merveilleusement, quoique nous fussions de tempéraments bien dissemblables. Son humeur était aussi calme et aussi paisible que la mienne était inquiète et troublée. Méthodique, lent, paresseux, prudent, méticuleux même, il n'entrait que très difficilement dans une entreprise; mais, une fois entré, n'y reculait jamais, et s'y montrait jusqu'au bout résolu et têtu comme un Breton de bonne roche. Très réservé à exprimer son opinion, et très explicite, et même d'une franchise fort rude quand il l'exprimait, il ne fallait attendre de son amitié ni entraînement, ni chaleur, ni abandon; mais on ne devait non plus y redouter ni défaillance, ni trahison, ni arrière-pensée. En somme, c'était un associé très sûr et, à tout prendre, le plus honnête homme que j'aie rencontré dans la vie publique, et celui de tous qui m'ait paru mêler à son amour du bien public le moins de vues particulières ou intéressées.

Personne ne fit d'objection au nom de Lanjuinais; mais la difficulté était de lui trouver un portefeuille. Je demandai pour lui celui de l'Agriculture et du commerce, que tenait, depuis le 20 décembre, Buffet, ami de Falloux. Celui-ci refusa de laisser partir son collègue; je m'opiniâtrai; le nouveau cabinet, presque formé, fut pendant vingt-quatre heures comme dissous. Pour vaincre ma résolution, Falloux tenta une démarche directe; il vint chez moi, me pressa, me pria de renoncer à Lanjuinais et de laisser son ami Buffet à l'Agriculture. J'avais pris mon parti, et je restai sourd. Falloux, dépité, mais toujours maître de lui-même, se leva enfin. Je crus que tout était manqué; tout était gagné, au contraire. « Vous le voulez? me dit-il, en me tendant la main avec cette bonne grâce aristocratique dont il savait si naturellement recouvrir tous ses sentiments, même les plus amers; vous le voulez? c'est à moi de céder. Il ne sera pas dit qu'une considération particulière m'aura fait rompre, dans des temps si difficiles et si critiques, une combinaison si nécessaire; je resterai seul au milieu de vous. Mais vous n'oublierez pas, j'espère, que je ne suis pas seulement votre collègue, mais votre prisonnier. » Une heure après, le cabinet était formé[1], et Dufaure, qui me l'annonçait, m'engageait à prendre immédiatement possession des Affaires étrangères.

Telle fut la naissance de ce ministère si péniblement et si lentement formé, et qui devait durer si peu. Durant le long enfantement qui le précéda, l'homme le plus en peine qu'il y eut en France fut assurément Barrot : son amour sincère du bien public le portait à vouloir un changement de cabinet, et son ambition, qui était plus

[1] Le décret du président est du 2 juin 1849.

intimement et plus étroitement entrelacée dans son honnêteté qu'on aurait pu le croire, lui faisait désirer avec une ardeur sans égale de rester à la tête du cabinet nouveau. Il allait donc et venait sans cesse des uns aux autres, faisant à chacun des objurgations très pathétiques et souvent très éloquentes, tantôt s'adressant aux chefs de la majorité, tantôt à nous, tantôt même à des républicains de la veille qu'il jugeait plus modérés que les autres, assez disposé, du reste, à prendre avec lui les uns ou les autres; car, en politique, il était incapable d'amitié comme de haine. Son cœur est un vase qui fuit, rien n'y reste.

PHYSIONOMIE DU CABINET. — SES PREMIERS ACTES JUSQU'APRÈS LES TENTATIVES INSURRECTIONNELLES DU 13 JUIN.

Le ministère était ainsi composé : Barrot, ministre de la justice, président du Conseil; Passy, aux Finances; Rulhière, à la Guerre; Tracy, à la Marine; Lacrosse, aux Travaux publics; Falloux, à l'Instruction publique; Dufaure, à l'Intérieur; Lanjuinais, à l'Agriculture, et moi, aux Affaires étrangères. Dufaure, Lanjuinais et moi, nous étions seuls ministres nouveaux, tous les autres appartenaient au précédent cabinet.

Passy était un homme d'un vrai mérite, mais d'un mérite peu aimable. C'était un esprit roide, maladroit, contrariant, dénigrant, plutôt ingénieux que juste, plus juste, pourtant, quand il fallait réellement agir que quand il s'agissait seulement de parler; car il aimait plus le paradoxe qu'il n'était sujet à l'exercer. Je n'ai jamais vu de plus grand causeur, ni qui se consolât si aisément des événements fâcheux en exposant les causes qui les avaient produits et les conséquences qui devaient s'ensuivre. Quand il avait fini de tracer le plus sombre tableau de l'état des affaires, il terminait d'un air souriant et placide, en disant : « De telle sorte qu'il n'y a à peu près aucun moyen de nous sauver et que nous devons nous attendre à une subversion totale de la société. » Au demeurant, c'était un ministre instruit, expérimenté, d'une honnêteté et d'un courage à toute épreuve et aussi incapable de plier que de trahir. Ses idées, ses sentiments, son ancienne liaison avec Dufaure, et surtout son animosité vivace contre M. Thiers, nous répondaient de lui.

Rulhière aurait été du parti monarchique et ultra-conservateur s'il eût appartenu à un parti, et surtout si Changarnier n'avait pas été au monde; mais c'était un soldat qui ne songeait qu'à rester ministre de la guerre. Nous aperçûmes du premier coup d'œil que la jalousie extrême que lui causait le commandant en chef de l'armée de Paris, la liaison de celui-ci avec les chefs de la majorité et son influence sur le président, obligeaient Rulhière à se

rejeter vers nous et le mettaient forcément dans notre dépendance.

Tracy avait naturellement un caractère faible, qui s'était trouvé comme renfermé et contenu dans des théories très systématiques et très absolues, qu'il devait à l'éducation idéologique que lui avait donnée son père. Mais, à la longue, le contact des faits journaliers et le choc des révolutions avaient comme usé cette enveloppe rigide, et il n'était plus resté qu'une intelligence flottante et un cœur mou, mais toujours honnête et bienveillant.

Lacrosse était un pauvre diable, assez dérangé dans sa fortune, qui, du plus épais de l'ancienne opposition dynastique, avait été poussé par les hasards de la révolution à la direction des affaires, et qui ne se blasait pas sur le plaisir d'être ministre. Il s'appuyait volontiers sur nous, mais il cherchait en même temps à s'assurer la bienveillance du président de la république par toutes sortes de petits services et de menues platitudes. A vrai dire, il lui eût été difficile de se recommander autrement, car il était d'une nullité rare et n'entendait précisément rien à rien. On nous reprochait d'être entrés aux affaires dans la compagnie de ministres aussi incapables que Tracy et Lacrosse, et on avait raison. Ce fut une grande cause de ruine, non seulement parce qu'ils administraient mal, mais encore parce que leur insuffisance notoire tenait, pour ainsi dire, leur succession toujours ouverte et créait une sorte de crise ministérielle en permanence.

Quant à Barrot, il adhérait naturellement à nous par le fond de ses sentiments et de ses idées. Ses vieilles habitudes libérales, ses goûts républicains, ses souvenirs d'opposition, nous l'attachaient. Autrement associé, il fût peut-être devenu, bien qu'à regret, notre adversaire; mais, l'ayant une fois au milieu de nous, nous étions sûrs de lui.

De tout le ministère, il n'y avait donc que Falloux qui nous fût étranger par son point de départ, par ses engagements et par ses tendances; seul, il représentait dans le conseil les chefs de la majorité, ou plutôt il semblait les y représenter, car, en réalité, ainsi que je le dirai plus loin, il ne représentait là, comme ailleurs, que l'Eglise. Cette situation isolée, autant que les visées secrètes de sa politique, le portait à chercher son point d'appui hors de nous : il s'efforçait de le placer dans l'Assemblée et chez le président, mais discrètement et habilement, comme il faisait toutes choses.

Ainsi constitué, le cabinet avait une grande faiblesse; il allait gouverner avec le concours d'une majorité coalisée, sans être lui-même un ministère de coalition.

Mais il possédait, d'une autre part, la force très grande que donnent à des ministres une origine semblable, des instincts iden-

tiques, d'anciens liens d'amitié, une confiance mutuelle et une visée commune.

On me demandera, sans doute, quelle était cette visée, où nous allions, ce que nous voulions. Nous vivons dans des temps si incertains et si obscurs qu'il me paraîtrait téméraire de répondre à cette question au nom de mes collègues; mais j'y répondrai volontiers au mien. Je ne croyais pas plus alors que je ne crois aujourd'hui que le gouvernement républicain fût le mieux approprié aux besoins de la France. Ce que j'entends, à proprement parler, par le gouvernement républicain, c'est le pouvoir exécutif électif. Chez un peuple où les habitudes, la tradition, les mœurs, ont assuré au pouvoir exécutif une place si vaste, son instabilité sera toujours, en temps agité, une cause de révolution; en temps calme, de grand malaise. J'ai toujours considéré, d'ailleurs, que la république était un gouvernement sans contre-poids qui promettait toujours plus, mais donnait toujours moins de liberté que la monarchie constitutionnelle. Et pourtant, je voulais sincèrement maintenir la république, et, bien qu'il n'y eût, pour ainsi dire, pas de républicains en France, je considérais l'entreprise de la maintenir comme n'étant pas absolument impossible.

Je voulais la maintenir, parce que je ne voyais rien de prêt ni de bon à mettre à la place. L'ancienne dynastie était profondément antipathique à la majorité du pays. Au milieu de cet alanguissement de toutes les passions politiques que la fatigue des révolutions et leurs vaines promesses ont produit, une seule passion reste vivace en France : c'est la haine de l'ancien régime et la défiance contre les anciennes classes privilégiées, qui le représentent aux yeux du peuple. Ce sentiment passe à travers les révolutions sans s'y dissoudre, comme l'eau de ces fontaines merveilleuses qui, suivant les anciens, passait au travers des flots de la mer sans s'y mêler et sans y disparaître. Quant à la dynastie d'Orléans, l'expérience qu'on en avait faite ne donnait pas beaucoup de goût pour revenir sitôt vers elle. Elle ne pouvait manquer de rejeter de nouveau dans l'opposition toutes les classes supérieures et le clergé, et de se séparer, comme elle l'avait déjà fait, du peuple, laissant le soin et les profits du gouvernement à ces mêmes classes moyennes que j'avais vues pendant dix-huit ans si insuffisantes à bien gouverner la France. D'ailleurs, rien n'était prêt pour son triomphe.

Louis-Napoléon seul était préparé à prendre la place de la république, parce qu'il tenait déjà le pouvoir. Mais que pouvait-il sortir de son succès, sinon une monarchie bâtarde, méprisée des classes éclairées, ennemie de la liberté, et gouvernée par des intrigants, des aventuriers et des valets?

La république était sans doute très difficile à maintenir, car ceux qui l'aimaient étaient, la plupart, incapables ou indignes de la diriger, et ceux qui étaient en état de la conduire la détestaient. Mais elle était aussi assez difficile à abattre. La haine qu'on lui portait était une haine molle comme toutes les passions que ressentait alors le pays. D'ailleurs, on réprouvait son gouvernement sans en aimer aucun autre. Trois partis, irréconciliables entre eux, plus ennemis les uns des autres qu'aucun d'eux ne l'était de la république, se disputaient l'avenir. De majorité, il n'y en avait pour rien.

Je pensais donc que le gouvernement de la république, ayant pour lui le fait et n'ayant jamais pour adversaires que des minorités difficiles à coaliser, pouvait se maintenir au milieu de l'inertie de la masse, s'il était conduit avec modération et avec sagesse. J'étais aussi déterminé à ne point me prêter aux entreprises qu'on pourrait tenter contre lui, mais à le défendre. Presque tous les membres du conseil avaient la même pensée; Dufaure croyait plus que moi à la bonté des institutions républicaines et à leur avenir. Barrot était moins enclin que moi à les faire respecter toujours, mais tous nous voulions, dans le moment présent, les maintenir fermement. Cette résolution commune était, en politique, notre lien et notre drapeau.

Dès que le ministère se fut réuni, il se rendit chez le président de la république pour tenir conseil. C'était la première fois que j'approchais celui-ci, je ne l'avais aperçu que de loin, lors de la Constituante. Il nous reçut poliment, nous ne pouvions en attendre davantage, car Dufaure avait agi vivement contre lui, et parlé presque outrageusement de sa candidature, il n'y avait pas plus de six mois, et j'avais voté ostensiblement, ainsi que Lanjuinais, pour son compétiteur.

Louis-Napoléon a joué un si grand rôle dans le reste de cette histoire, qu'il me semble mériter un portrait à part, au milieu de cette foule de contemporains dont je me borne à esquisser les traits. Je crois avoir été de tous ses ministres, et peut-être de tous les hommes qui n'ont pas voulu prendre part à sa conspiration contre la république, celui qui s'est le plus avancé dans ses bonnes grâces, qui l'a vu de plus près et a pu mieux le juger.

Il était très supérieur à ce que sa vie antérieure et ses folles entreprises avaient pu faire penser à bon droit de lui. Ce fut ma première impression en le pratiquant. Il déçut sur ce point ses adversaires et peut-être plus encore ses amis, si l'on peut donner ce nom aux hommes politiques qui patronnèrent sa candidature. La plupart de ceux-ci le choisirent, en effet, non à cause de sa valeur, mais à cause de sa médiocrité présumée. Ils crurent trouver en lui un instrument dont ils pourraient user à discrétion et qu'il leur

serait toujours loisible de briser à volonté. En quoi ils se trompèrent fort lourdement.

Louis-Napoléon avait, comme homme privé, certaines qualités attachantes : une humeur bienveillante et facile, un caractère humain, une âme douce et même assez tendre, sans être délicate, beaucoup de sûreté dans les rapports, une parfaite simplicité, une certaine modestie pour sa personne au milieu de l'orgueil immense que lui donnait son origine. Capable de ressentir de l'affection, il était propre à la faire naître chez ceux qui l'approchaient. Sa conversation était rare et stérile; chez lui, nul art pour faire parler les autres et se mettre en rapport intime avec eux; aucune facilité à s'énoncer lui-même; mais des habitudes écrivassières et un certain amour-propre d'auteur. Sa dissimulation, qui était profonde comme celle d'un homme qui a passé sa vie dans les complots, s'aidait singulièrement de l'immobilité de ses traits et de l'insignifiance de son regard : car ses yeux étaient ternes et opaques comme ces verres épais destinés à éclairer la chambre des vaisseaux, qui laissent passer la lumière, mais à travers lesquels on ne voit rien. Très insouciant du danger, il avait un beau et froid courage dans les jours de crise et, en même temps, chose assez commune, il était fort vacillant dans ses desseins. On le vit souvent changer de route, avancer, hésiter, reculer à son grand dommage, car la nation l'avait choisi pour tout oser, et ce qu'elle attendait de lui c'était de l'audace et non de la prudence. Il avait toujours, dit-on, été très adonné aux plaisirs et peu délicat dans le choix. Cette passion de jouissances vulgaires et ce goût de bien-être s'étaient encore accrus avec les facilités du pouvoir. Il y alanguissait chaque jour son énergie, y amortissait et rabaissait son ambition même. Son intelligence était incohérente, confuse, remplie de grandes pensées mal appareillées, qu'il empruntait tantôt aux exemples de Napoléon, tantôt aux théories socialistes, quelquefois aux souvenirs de l'Angleterre, où il avait vécu; sources très différentes et souvent fort contraires. Il les avait péniblement ramassées dans des méditations solitaires, loin du contact des faits et des hommes, car il était naturellement rêveur et chimérique; mais, quand on le forçait de sortir de ces vagues et vastes régions pour resserrer son esprit dans les limites d'une affaire, celui-ci se trouvait capable de justesse, quelquefois de finesse et d'étendue, et même d'une certaine profondeur, mais jamais sûr et toujours prêt à placer une idée bizarre à côté d'une idée juste.

En général, il était difficile de l'approcher longtemps de très près sans découvrir une petite veine de folie, courant ainsi au milieu de son bon sens, et dont la vue, rappelant sans cesse les escapades de sa jeunesse, servait à les expliquer.

On peut dire, au demeurant, que ce fut sa folie plus que sa raison qui, grâce aux circonstances, fit son succès et sa force : car le monde est un étrange théâtre. Il s'y rencontre des moments où les plus mauvaises pièces sont celles qui réussissent le mieux. Si Louis-Napoléon avait été un homme sage ou un homme de génie, il ne fût jamais devenu président de la république.

Il se fiait à son étoile; il se croyait fermement l'instrument de la destinée et l'homme nécessaire. J'ai toujours pensé qu'il était réellement convaincu de son droit, et je doute que Charles X ait jamais été plus entiché de sa légitimité qu'il l'était de la sienne; aussi incapable, du reste, que celui-ci, de rendre raison de sa foi : car s'il avait une sorte d'adoration abstraite pour le peuple, il ressentait très peu de goût pour la liberté. Le trait caractéristique et fondamental de son esprit, en matière politique, était la haine et le mépris des Assemblées. Le régime de la monarchie constitutionnelle lui paraissait plus insupportable que celui même de la république. L'orgueil que lui donnait son nom, qui était sans bornes, s'inclinait volontiers devant la nation, mais se révoltait à l'idée de subir l'influence d'un parlement.

Il avait eu, avant d'arriver au pouvoir, le temps de renforcer ce goût naturel que les princes médiocres ont toujours pour la valetaille, par les habitudes de vingt ans de conspiration passés au milieu d'aventuriers de bas étage, d'hommes ruinés ou tarés, de jeunes débauchés, seules personnes qui, pendant tout ce temps, avaient pu consentir à lui servir de complaisants ou de complices. Lui-même, à travers ses bonnes manières, laissait percer quelque chose qui sentait l'aventurier et le prince de hasard. Il continuait à se plaire au milieu de cette compagnie subalterne, alors qu'il n'était plus obligé d'y vivre. Je crois que la difficulté qu'il avait à exprimer ses pensées autrement que par écrit l'attachait aux gens qui étaient, depuis longtemps, au courant de ses idées et familiers avec ses rêveries, et que son infériorité dans la discussion lui rendait, en général, le contact des hommes d'esprit assez pénible. Il désirait, d'ailleurs, avant tout, rencontrer le dévouement à sa personne et à sa cause, comme si sa personne et sa cause avaient pu le faire naître; le mérite le gênait pour peu qu'il fût indépendant. Il lui fallait des croyants en son étoile et des adorateurs vulgaires de sa fortune.

. . . . . .

Tel est l'homme que le besoin d'un chef et la puissance d'un souvenir avaient mis à la tête de la France, et avec lequel nous allions avoir à la gouverner.

Il était difficile de prendre les affaires dans un moment plus critique. L'Assemblée constituante, avant de terminer sa turbulente

existence, avait pris une décision, le 7 juin 1849, qui interdisait au gouvernement d'attaquer Rome. La première chose que j'appris en entrant dans le cabinet, c'est que l'ordre d'attaquer Rome était transmis depuis trois jours à notre armée. Cette désobéissance flagrante aux injonctions d'une Assemblée souveraine, cette guerre commencée contre un peuple en révolution, à cause de sa révolution, et en dépit des termes mêmes de la constitution, qui commandaient le respect des nationalités étrangères, rendaient inévitable et très prochain le conflit qu'on redoutait. Quelle allait être l'issue de cette nouvelle lutte? Toutes les lettres des préfets, qui furent mises sous nos yeux, tous les rapports de police, qui nous parvenaient, étaient de nature à nous jeter dans de très grandes alarmes. J'avais vu, à la fin de l'administration de Cavaignac, comment un gouvernement pouvait être entretenu dans des espérances chimériques par la complaisance intéressée de ses agents. Je vis, cette fois, et de bien plus près encore, comment ces mêmes agents peuvent travailler à accroître la terreur de ceux qui les emploient : effets contraires produits par la même cause. Chacun d'eux, jugeant que nous étions inquiets, voulait se signaler par la découverte de nouvelles trames, et nous fournir à son tour quelque indice nouveau de la conspiration qui nous menaçait. On nous parlait d'autant plus volontiers de nos périls, qu'on croyait plus à notre succès. Car c'est un des caractères et des dangers de ces sortes d'informations, qu'elles deviennent plus rares et moins explicites à mesure que, le péril devenant plus grand, elles seraient plus nécessaires. Les agents, doutant alors de la durée du gouvernement qui les emploie, et craignant déjà son successeur, ne parlent plus guère ou se taisent entièrement. Cette fois, ils faisaient grand bruit. A les entendre, il était impossible de ne pas croire que nous étions sur le penchant d'un abîme, et pourtant je n'en croyais rien. J'étais très convaincu dès lors, comme je l'ai toujours été depuis, que les correspondances officielles et les rapports de la police, qui peuvent être bons à consulter quand il s'agit de découvrir un complot particulier, ne sont propres qu'à donner des notions exagérées ou incomplètes, toujours fausses, quand on veut juger ou prévoir les grands mouvements des partis. En pareille matière, c'est l'aspect du pays entier, la connaissance de ses besoins, de ses passions, de ses idées, qui peuvent vous instruire, données générales qu'on peut se procurer par soi-même, et que les agents les mieux placés et les plus accrédités ne fournissent jamais.

La vue de ces faits généraux m'avait porté à croire qu'en ce moment une révolution à main armée n'était pas à craindre; mais un combat l'était, et l'attente de la guerre civile est toujours bien

cruelle, surtout quand celle-ci vient joindre sa fureur aux horreurs de la peste. Paris était, en effet, ravagé alors par le choléra; la mort frappait, cette fois, dans tous les rangs. Un assez grand nombre de membres de la Constituante avaient déjà succombé; et Bugeaud, qu'avait épargné l'Afrique, était mourant.

Si j'avais pu douter un moment de l'imminence de la crise, l'aspect seul de la nouvelle Assemblée me l'aurait clairement annoncée. On peut dire que, dans son enceinte, on respirait l'air de la guerre civile. Les paroles y étaient brèves, les gestes violents, les mots excessifs et les injures outrageantes et directes. Nous étions momentanément réunis dans l'ancienne Chambre des députés; cette salle, préparée pour quatre cent soixante membres, en contenait difficilement sept cent cinquante. On s'y touchait donc, tout en se détestant; on s'y pressait les uns contre les autres, en dépit des haines qui éloignaient; la gêne y augmentait la colère. C'était un duel dans un tonneau. Comment les montagnards auraient-ils pu se contenir? Ils se voyaient assez nombreux pour se juger très forts dans la nation et dans l'armée. Ils demeuraient pourtant trop faibles dans le parlement pour pouvoir espérer y dominer ou même y compter. Une belle occasion de recourir à la force leur était offerte. Toute l'Europe, encore en branle, pouvait, par un grand coup frappé dans Paris, être de nouveau rejetée en révolution. C'était plus qu'il n'en fallait à des hommes d'un tempérament si sauvage.

On pouvait prévoir que le mouvement éclaterait au moment où on connaîtrait que l'ordre avait été donné d'attaquer Rome et que l'attaque avait eu lieu. Il en fut ainsi en effet.

L'ordre donné était resté secret. Mais, le 10 juin, la nouvelle du premier combat se répandit.

Dès le 11, la Montagne éclata en paroles furieuses. Ledru-Rollin fit, du haut de la tribune, un appel à la guerre civile, en disant que la constitution était violée et que ses amis et lui étaient prêts à la défendre par tous les moyens, même par les armes. La mise en accusation du président de la république et du précédent cabinet fut demandée.

Le 12, la commission de l'Assemblée, chargée d'examiner la question posée la veille, repoussa la mise en accusation et demanda à l'Assemblée de prononcer sans désemparer sur le sort du président et des ministres. La Montagne s'opposa à la discussion immédiate et réclama la production de pièces. Quel était son but en reculant ainsi le débat? Cela est difficile à dire. Espérait-elle, à l'aide de ce retard, achever d'enflammer les esprits, ou voulait-elle secrètement se donner le temps de les calmer? Il est certain que ses principaux chefs, qui étaient plus habitués à parler qu'à com-

battre et plus passionnés que résolus, montrèrent ce jour-là, au milieu de l'intempérance de leur langage, une sorte d'hésitation qu'ils n'avaient pas fait voir la veille. Après avoir à moitié tiré l'épée, ils semblaient vouloir rengainer; mais il était trop tard, le signal avait été vu par leurs amis du dehors, et, désormais, ils ne dirigeaient plus, ils étaient conduits.

Durant ces deux jours, ma situation fut très cruelle. Je désapprouvais entièrement la manière dont l'expédition de Rome avait été entreprise et conduite. Avant d'entrer dans le cabinet, j'avais déclaré solennellement à Barrot que je n'entendais prendre de responsabilité que pour le futur, et que ce serait à lui seul de défendre ce qui s'était fait jusque-là en Italie. Je n'avais accepté le ministère qu'à cette condition. Je me tus donc dans la discussion du 11 et laissai Barrot supporter seul l'effort de la bataille. Mais quand, le 12, je vis mes collègues menacés d'accusation, je ne crus pas pouvoir plus longtemps m'abstenir. La demande de nouvelles pièces me donna l'occasion d'intervenir, sans avoir à exprimer d'opinion sur le fond de l'affaire. Je le fis vivement, mais en très peu de mots.

Quand je relis dans le *Moniteur* ce petit discours, je le trouve assez insignifiant et fort mal tourné; je fus pourtant applaudi à outrance par la majorité; parce que, dans les moments de crise où l'on touche à la guerre civile, c'est le mouvement de la pensée et l'accent des paroles, plus que leur valeur, qui entraîne. J'avais été droit à Ledru-Rollin; je l'avais accusé avec emportement de ne demander que le trouble et de semer les mensonges pour le créer. Le sentiment qui me faisait parler était énergique, le ton déterminé et agressif, et, bien que je parlasse fort mal, étant encore troublé de mon nouveau rôle, je fus fort goûté.

Ledru me répondit, et dit à la majorité qu'elle était du parti des cosaques; on lui répondit qu'il était du parti des pillards et des incendiaires. Thiers, commentant cette pensée, dit qu'il y avait une liaison intime entre l'homme qu'on venait d'entendre et les insurgés de Juin. L'Assemblée, à une grande majorité, repoussa la demande de mise en accusation et se sépara.

Quoique les chefs de la Montagne eussent continué à être outrageants, ils ne s'étaient pas montrés très fermes; de sorte qu'on put se flatter que le moment décisif de la lutte n'était pas encore arrivé. On se trompait. Les rapports que nous reçûmes dans la nuit nous apprirent qu'on préparait une prise d'armes.

Le lendemain, en effet, le langage des journaux démagogiques annonçait que leurs rédacteurs ne comptaient plus sur la justice, mais sur une révolution, pour les absoudre. Tous en appelaient directement ou indirectement à la guerre civile. La garde nationale,

les écoles, la population tout entière, étaient conviées par eux à se rendre, sans armes, à un lieu désigné, pour venir ensuite se présenter en masse devant les portes de l'Assemblée. C'était un 23 juin qu'on voulait faire commencer par un 15 mai. Sept à huit mille personnes se réunirent, en effet, vers onze heures, au Château-d'Eau. De notre côté, nous tenions conseil chez le président de la république. Celui-ci était déjà en uniforme et prêt à monter à cheval dès qu'on lui annoncerait que la bataille était commencée. Il n'avait, du reste, changé que d'habits. C'était précisément le même homme que la veille : le même aspect un peu morne, la parole aussi lente et aussi embarrassée, l'œil aussi terne. Rien de cette sorte d'agitation guerrière et de gaieté un peu fébrile que donne souvent l'approche du danger : attitude qui peut-être, après tout, n'est que la marque d'une âme ébranlée.

Nous fîmes venir Changarnier, qui nous expliqua ses dispositions et répondit de la victoire. Dufaure nous fit connaître les rapports qu'il avait reçus et qui tous annonçaient une insurrection formidable. Il se retira ensuite au ministère de l'intérieur, où était le centre de son action, et, vers midi, je me rendis à l'Assemblée.

Celle-ci fut assez longtemps sans se réunir, parce que, sans nous consulter, le président, en réglant la veille l'ordre du jour, avait déclaré qu'il n'y aurait pas séance publique le lendemain; étrange étourderie qui eût paru de la trahison chez un autre homme. Pendant qu'on courait avertir chez eux les représentants, je me rendis chez le président de l'Assemblée; la plupart des chefs de la majorité y étaient déjà. Il régnait là sur tous les visages beaucoup d'animation et d'anxiété; la bataille était tout à la fois redoutée et appelée. On commençait à fort accuser le ministère de mollesse. Thiers, plongé dans un grand fauteuil, les jambes étendues sur un autre, se frottait le ventre (car il ressentait quelques atteintes de la maladie régnante) et s'écriait, avec hauteur et avec humeur, de sa voix de fausset la plus grêle, qu'il était bien singulier qu'on ne songeât pas à mettre Paris en état de siège. Je lui répondis modérément qu'on y avait songé, mais que le moment de le faire n'était pas venu, puisque l'Assemblée n'était pas encore réunie.

Les représentants arrivaient de toutes parts, attirés moins par le message qu'on leur avait transmis et que la plupart n'avaient pas reçu, que par les rumeurs de la ville. A deux heures, on entra en séance; les bancs de la majorité étaient remplis, le haut de la Montagne était désert. Le silence morne qui régnait dans cette partie de l'Assemblée était plus effrayant que les cris qui en partaient d'ordinaire. Il annonçait que la discussion avait cessé et que la guerre civile commençait.

A trois heures, Dufaure vint demander la mise en état de siège de Paris. Cavaignac l'appuya par une de ces allocutions brèves, comme il en faisait quelquefois, et dans lesquelles son esprit, naturellement médiocre et obscur, gagnant les hauteurs de son âme, approchait le sublime. Dans ces circonstances, il devenait, pour un moment, l'homme le plus véritablement éloquent que j'aie entendu dans nos assemblées; il laissait bien loin derrière lui tous les parleurs :

« Vous dites, s'écria-t-il, s'adressant au montagnard[1] qui descendait de la tribune, que je suis tombé du pouvoir, j'en suis descendu; la volonté nationale ne renverse pas, elle ordonne : on lui obéit. J'ajoute, et je désire que toujours le parti républicain puisse le dire avec justice : j'en suis descendu, honorant par ma conduite mes traditions républicaines. Vous avez dit que nous avions vécu dans la terreur : l'histoire est là; elle parlera. Mais ce que je vous dis, moi, c'est que, si vous n'êtes pas parvenu à m'inspirer un sentiment de terreur, vous m'avez inspiré un sentiment de douleur profonde. Voulez-vous que je vous dise un mot enfin? Vous êtes des républicains de la veille : moi, je n'ai pas travaillé pour la république avant sa fondation. Je n'ai pas souffert pour elle; je le regrette, mais je l'ai servie avec dévouement : j'ai fait plus, je l'ai gouvernée. Je ne servirai pas autre chose, entendez-vous bien? Écrivez ce mot, sténographiez-le; qu'il reste gravé dans les annales de nos délibérations : *Je ne servirai pas autre chose*. Entre vous et nous, n'est-ce pas, c'est à qui servira le mieux la république, eh bien! ma douleur, c'est que vous la servez fort mal. J'espère bien, pour le bonheur de mon pays, qu'elle n'est pas destinée à périr; mais si nous étions condamnés à une pareille douleur, rappelez-vous bien, rappelez-vous que nous en accuserions vos exagérations et vos fureurs. »

Peu de temps après que la mise en état de siège eut été prononcée, on apprit que l'insurrection était étouffée. Changarnier et le président, à la tête de la cavalerie, avaient coupé et dispersé la colonne qui se dirigeait vers l'Assemblée. Quelques barricades à peine élevées avaient été détruites presque sans coup férir. Les montagnards, cernés dans le Conservatoire des arts et métiers, dont ils avaient fait leur quartier général, étaient ou arrêtés ou en fuite. Nous étions maîtres de Paris,

Le même mouvement eut lieu dans plusieurs grandes villes, avec plus d'intensité, mais non plus de succès. A Lyon, on se battit durant cinq heures avec acharnement, et la victoire fut un moment douteuse. Du reste, vainqueurs à Paris, nous nous inquiétions peu

[1] Pierre Leroux.

des provinces, car nous savions qu'en France, pour l'ordre comme contre l'ordre, Paris fait loi.

Ainsi finit la seconde insurrection de Juin, très différente de la première par la violence et la durée, mais semblable par les causes qui la firent échouer. Lors de la première, le peuple, entraîné moins par des opinions que par des appétits, avait combattu seul sans pouvoir attirer ses représentants à sa tête. Cette fois, les représentants n'avaient pu se faire suivre par le peuple au combat. En juin 1848, les chefs manquèrent à l'armée; en juin 1849, l'armée aux chefs.

C'étaient de singuliers personnages que ces montagnards : leur naturel querelleur et leur orgueil se manifestaient encore dans les démarches qui le comportaient le moins. Entre ceux qui, par leurs journaux et par eux-mêmes, avaient poussé le plus violemment à la guerre civile et nous avaient accablés de plus d'outrages se trouvait Considérant, l'élève et le successeur de Fourier, l'auteur de rêveries socialistes qui n'eussent été que ridicules dans d'autres temps, mais qui étaient dangereuses dans le nôtre. Considérant parvint avec Ledru-Rollin à s'échapper du Conservatoire et à gagner la Belgique. J'avais eu avec lui, jadis, des rapports de société, et, arrivé à Bruxelles, il m'écrivit : « Mon cher Tocqueville (suivait la demande d'un service qu'il me priait de lui rendre) », puis il ajoutait : « Comptez à l'occasion sur moi pour tout service personnel; vous en avez encore pour deux ou trois mois peut-être, et les blancs purs, qui vous suivront, pour six mois dans la plus longue hypothèse. Vous aurez, c'est vrai, parfaitement gagné, les uns et les autres, ce qui vous arrivera infailliblement, un peu plus tôt, un peu plus tard. Mais ne parlons pas politique et respectons le très légal, très loyal et très odilon-barotique état de siège. » A quoi je répondis : « Mon cher Considérant, ce que vous désirez est fait. Je ne veux pas me prévaloir d'un si petit service, mais je suis bien aise de constater en passant que ces odieux oppresseurs de la liberté, qu'on nomme les ministres, inspirent assez de confiance à leurs adversaires pour que ceux-ci, après les avoir mis hors la loi, n'hésitent pas à s'adresser à eux pour obtenir ce qui est juste. Cela prouve qu'il y a encore du bon en nous, quoi qu'on en dise. Êtes-vous bien sûr que, si les rôles étaient changés, je puisse me conduire de la même façon, je ne dis pas vis-à-vis de vous, mais vis-à-vis de tel ou tel de vos amis politiques que je pourrais nommer? Je crois le contraire, et je vous déclare solennellement que, si jamais ils sont les maîtres et qu'ils me laissent seulement ma tête, je me tiendrai pour satisfait et prêt à déclarer que leur vertu a dépassé mes espérances. »

La fin prochainement.

PENSÉES DU SOIR

On ne peut pas s'absorber entièrement dans sa douleur; la loi providentielle ne le permet pas. Non, Dieu ne veut pas que la douleur jouisse de tout son deuil; il la met aux prises avec les nécessités de la vie, comme pour rappeler à l'âme qu'elle a un corps, que la tristesse peut devenir l'égoïsme et qu'il nous reste toujours des devoirs à remplir, non seulement en nous, mais autour de nous.

-oo-

Manifestement, Dieu a voulu que la vie humaine fût une lutte. Il a mis en nous assez de liberté, autour de nous assez de fatalité, pour que l'homme restât maître de lui-même, tout en sentant, dans les dures et mystérieures conditions de sa destinée, qu'il a un maître là-haut.

-oo-

Les princes qui connaissent le mieux les hommes ne connaissent pas leurs propres serviteurs.

-oo-

Les nobles d'aujourd'hui savent encore bien mourir. Peut-être ceux d'autrefois n'ont-ils pas su mieux vivre; seulement, c'était sous une lumière moins pénétrante, au contact d'un public moins indiscret, parmi un peuple moins avide de les juger ou moins jaloux de les ravaler. Et puis, la Royauté abritait sous sa grandeur, enveloppait de sa pompe leur indignité même.

-oo-

En politique, il ne faut haïr que ce qu'il faut mépriser.

-oo-

Pourquoi la politesse est-elle si chère aux Français, jusque dans les derniers rangs du peuple? C'est qu'elle est une forme de l'égalité, sa forme la plus aimable.

-oo-

Ne pensez pas qu'on puisse jamais voir ni la Royauté sans courtisanerie, ni la Démocratie sans curée.

-oo-

Ce sont nos dernières espérances qui ont le plus de peine à replier leurs ailes.

-oo-

L'alouette chante, quand elle monte au ciel et quand, soudain, l'aile rapide, le vol droit, elle en descend.

Et, comme l'alouette, la France chante, quand, d'un seul essor, elle s'élève au plus haut de sa gloire; elle chante encore, quand elle en tombe.

Car c'est bien un chant que composent, pour son histoire, toutes ces paroles de ses orateurs, de ses poètes, de ses soldats et du populaire, qui lui servent, dans l'infortune, à exalter son malheur, à consoler sa fierté, à regaillardir son courage et à ranimer sa gaieté même.

-oo-

La maladie subtilise les sensations et la solitude les sentiments.

-oo-

Les empires qui tombent et les nations qui disparaissent ont d'autres témoins, sur la terre, que les lieux et les monuments. Ce sont les animaux : leur race subsiste et demeure, parmi tous ces changements, sans changer elle-même.

Voyez ces grands bœufs, dans la campagne romaine. Les peuples qui en ont foulé l'herbe forment autour de Rome comme un tourbillon de fantômes. Et ces bœufs sont là, toujours semblables à ceux que les Etrusques peignaient sur leurs vases; à ceux que Romulus emmenait par troupeaux dans les murs de la cité; à ceux que les pasteurs de Virgile ont entendus mugir; à ceux qui ont nourri de leur chair les Gaulois, les Hérules, les Vandales, sur leur passage.

-oo-

Être un héros! Être un saint! Être seulement un sage!

Vous en demandez beaucoup, ô mon Dieu! à la pauvre humanité que vous avez créée si imparfaite!

-oo-

La Révolution française s'est faite politiquement contre la Royauté; politiquement et socialement contre la Noblesse; socialement et philosophiquement contre le Clergé.

-oo-

Les vices s'encouragent l'un l'autre et s'entr'aident : le menteur devient aisément un voleur.

-oo-

Hier, dans la sérénité du soir, je n'entendais, sur cette route solitaire qui borde les champs, que le silence de la nuit, ce silence qui a pour l'âme une sorte de mélodie mystérieuse.

Aujourd'hui, pendant que je promène là encore, sous le ciel étoilé, mes pas et mes yeux errants, j'entends au loin une vulgaire musique de guinguette.

Elle m'étonne et m'irrite, en dérangeant dans mon esprit la notion d'une convenance poétique et idéale qui m'était presque sacrée. Elle trouble en moi ce je ne sais quoi de divin que nous font sentir les harmonies de la nature.

Car il semble qu'à cet espace si libre, à cet air si pur, à ces lieux si simples, il n'est qu'une musique qui convienne : le frémissement des blés que la brise caresse ou le tumulte des arbres que le vent agite, le grondement du tonnerre, le tintement de la cloche, le murmure de la source, le bourdonnement de l'abeille, la chanson de l'alouette et, si nous étions encore aux temps antiques, la flûte de Pan.

Mais quoi! là-bas, c'est la fête, c'est la danse : le paysan s'amuse. Il lui faut ces ritournelles et ces flonflons, pour donner à sa joie toute son allure, pour soulever et entraîner son pas pesant. Il ne connaît, lui, dans les lois de la création, parmi les rapports des choses et les accords de ce monde, que ses besoins et ses plaisirs.

Tant pis pour vous, ô délicats, qui êtes les observateurs amoureux et studieux des harmonies de la nature!

-oo-

S'il n'y a rien au ciel qu'un azur vague et infini; si l'être éternel et pur vers qui se lèvent nos yeux et montent nos pensées, n'existe pas là-haut; si toutes ces images du beau et du bien que nous portons dans nos esprits, comme des modèles, ne sont que des apparences trompeuses, il faut reconnaître, au moins, que l'homme s'est créé, pour ennoblir son néant et charmer sa vie passagère, des mots qui lui donnent de l'idéal une illusion singulièrement radieuse et douce.

Oui! quels mots! Dieu! l'âme immortelle! la justice! la charité! la liberté! le droit! le devoir! l'honneur! la gloire! la patrie! l'humanité! Quels cris! quelles devises! Quelles paroles magiques! Quelle langue sonore! Quelle musique sacrée!

-oo-

L'homme est encore plus un animal raisonneur qu'un animal raisonnable.

-oo-

Il faut toujours à la France une force qui l'entraîne ou qui la comprime. Ce peuple a besoin de délire ou de tyrannie.

-oo-

Un nom glorieux, le nom que votre père ou vos aïeux ont illustré, c'est une lumière qui vous précède et vous éclaire dans le chemin de la vie.

-oo-

Le génie de la France égale, par la grandeur, celui des peuples les plus glorieux. Pour en montrer l'originalité, la puissance ou la perfection, je me contenterais de nommer un saint Bernard, une Jeanne d'Arc, un Richelieu, un saint Vincent de Paul, un Descartes, un Bossuet, un Molière, un La Fontaine, un Lavoisier, un Cuvier.

Mais le génie français a quelque chose de plus incomparable que la grandeur : ce n'est pas seulement la fécondité avec laquelle il multiplie et renouvelle ses œuvres, de siècle en siècle ; ce n'est pas seulement sa richesse, c'est sa variété, c'est sa diversité même.

Un saint Louis et un Henri IV, un Louis XIV et un Napoléon, un Bayard et un François de Guise, un Condé et un Turenne, un Gassion et un Vauban, un Abélard et un Gerson, un Calvin et un saint François de Sales, un chancelier de l'Hôpital et un Mathieu Molé, un Rabelais et un Montaigne, un Pascal et un Voltaire, un cardinal de Retz et un Saint-Simon, une Sévigné et une La Fayette, un Corneille et un Racine, un André Chénier et un Lamartine, un Victor Hugo et un Alfred de Musset, un Montesquieu et un Jean-Jacques Rousseau, un Mabillon et un Bayle, un Mirabeau et un Berryer, un Chateaubriand et un Montalembert, un Guizot et un Augustin Thierry, un Balzac et un George Sand, un Jean Goujon et un Coysevox, un Poussin et un Delacroix, un Greuze et un Meissonnier : quelle production extraordinaire !

A voir tout ce qui les distingue, même dans la ressemblance, on peut se demander si c'est bien une seule et même race qui les a enfantés.

-oo-

L'ironie, cette violence du délicat.

-oo-

Pour insulter à la pudeur, il suffit d'en toucher les voiles.

-oo-

Voici l'hiver. L'arbre s'est dénudé de ses feuilles. Cependant, sur ses branches noires, il y a encore des oiseaux qui viennent voltiger et chanter.

Le vieillard connaît des jours, le malheureux des minutes où son cœur ressemble à cet arbre-là.

-oo-

Ce qui paraît surnaturel à l'homme est naturel à Dieu.

-oo-

Quelle peine, ô mon Dieu! pour rester simplement un honnête homme!

Comme il faut, chaque matin, chaque soir, sans cesse, rappeler à notre âme si oublieuse, à notre cœur si volontaire et même à notre corps si infirme, les commandements de la conscience, les ordres de la loi, les conseils de l'honneur et les avis tout positifs de cet intérêt qui fait qu'en définitive, le bien moral est le meilleur garant du bien matériel!

-oo-

Par-dessus Paris, par-dessus la rumeur confuse de sa fourmilière, par-dessus le fracas de sa vie tumultueuse, la grosse cloche de Notre-Dame retentit glorieusement. Sa puissante harmonie emplit l'espace, entre terre et ciel. Son bourdon appelle et chante, se plaint et s'égaie, gronde et calme; et, dans ses dernières vibrations, il semble qu'il y ait le murmure mystérieux d'un hymne lointain.

Va où tu voudras, dans l'univers. Par-dessus tous les bruits de la nature, tu entendras également la voix de Dieu; tu n'auras besoin que d'écouter avec ton âme.

-oo-

L'Angleterre a eu une aristocratie; la France n'a eu qu'une noblesse.

-oo-

Plus, autour du vieillard, la terre s'assombrit, plus, au-dessus de lui, le ciel s'illumine.

-oo-

J'ai vu, un jour, stationnant dans la rue, une voiture vide, attelée d'un âne, derrière une autre, attelée d'un cheval et qui était pleine de foin. Gaîment, l'âne mangeait le foin qu'il arrachait à la voiture du cheval.

Presque toujours, dans le monde, la place vaut mieux que le rang.

-oo-

La France aime à se laisser tromper sur la réalité des choses par l'illusion des mots. Il lui faut le mensonge magique de ces mots qui surexcitent l'espérance, qui dissimulent l'impossible, qui font croire à la chimère, sourire de la nécessité, mépriser la fortune.

Que ce soit la Chevalerie ou la Démocratie qui règne sur son imagination; que ce soit la Croisade qui l'entraîne, ou la Révolution; qu'elle institue la Féodalité ou qu'elle crée la Commune; qu'elle identifie le pouvoir avec le Roi ou qu'elle le symbolise dans la Loi : toujours, avant et après ses grands actes, elle veut des devises et des formules auxquelles son esprit puisse donner une sorte de sens surhumain. Entendez-la, aujourd'hui, parler de la Science, du Progrès; on dirait des entités divines!...

Ailleurs, il y a des hommes qui ont la passion de l'idéal; ici, c'est toute une race.

-oo-

Je ne dis pas que les petites vertus enseignent les grandes. Je ne dis pas non plus le contraire. Mais j'affirme que, dans l'éducation, on prépare la grande discipline par la petite.

-oo-

La fortune est une femme qui se donne quelquefois. Presque toujours, on la viole.

-oo-

On est arrivé à un carrefour que, bon gré, mal gré, il faut traverser. Or la voie est couverte de boue; une mare. On hésite. Puis on se risque, d'un pied prudent; et quand on a fait la moitié du trajet, on se rassure : la boue paraît moins sale que de loin. On s'enhardit, on passe, et alors on se félicite; car, vraiment, on s'est moins sali qu'on n'avait craint!

Il en est de même, moralement, dans le monde.

-oo-

Les impérieux, comme les enthousiastes, se trompent dans le choix des hommes : si les uns ne vous voient pas tel que vous êtes, les autres vous voient tel qu'ils veulent que vous soyez.

-oo-

L'habitude de railler finit par rétrécir l'esprit.

-oo-

Napoléon a eu l'amour de la gloire plutôt que celui de la France. Il n'a guère aimé la France que comme l'instrument de sa gloire.

-oo-

O vaine métaphysique !

La raison ne suffit pas à nous faire comprendre que le néant ait pu commencer et qu'il ait pu finir; ni que rien n'ait été avant la création du monde, ni que tout ait toujours été, par soi-même; ni que Dieu ait existé, quand il n'y avait rien, ni que Dieu n'ait pas existé, avant qu'il y eût quelque chose; ni que l'homme puisse n'être pas, avant de vivre, ni qu'il puisse se survivre, après la mort.

-oo-

On trouve rarement un indiscret qui ne soit un malveillant.

-oo-

Même à la fin de ce dix-neuvième siècle, les Français estiment la bravoure comme la première des vertus humaines.

-oo-

Souvent, on voit le jeune homme mourir plus facilement que le vieillard. Car le vieillard a non seulement pris l'habitude de vivre; mais, comme un arbre qui tient au sol par plus de racines, sa vie tient à ce monde par plus d'attaches.

-oo-

Sois indulgent, si tu veux être équitable. Car la conscience a ses secrets et Dieu des jugements qui ne sont pas les nôtres.

Parmi nos actions, celles que le monde voit et loue ne valent pas toujours celles qu'il ignore ou qu'il blâme.

-oo-

Entre l'idéal et l'acte, il y a la même distance qu'entre Dieu et l'homme.

-oo-

Non seulement la paternité adoucit la bestialité de l'animal; elle accroît son activité, son courage, sa prudence.

Elle fait plus pour l'homme. Au plus indigne même elle communique des vertus dont on ne l'aurait pas cru capable. Quant à celui qui est bon, elle lui met au fond des entrailles, dès le premier vagissement de l'enfant, le sentiment d'une possession et d'une responsabilité dont il ne soupçonnait pas la force; elle superpose à sa vie un idéal sous la lumière duquel tout va grandir et s'ennoblir en lui : le travail, l'ambition, la souffrance, le sacrifice. Et voilà l'intime raison de cette parole qu'il prononcera souvent, pendant l'éducation de son fils : « Je veux qu'il soit meilleur que moi » ; ou bien : « Je veux qu'il soit plus heureux que moi. »

La paternité a, grâce à Dieu, un autre privilège pour l'homme : c'est qu'il se crée une postérité, tandis que l'animal ne produit qu'une génération.

-oo-

L'Amour a un frère qui s'appelle l'Amour-propre. Certaines gens confondent l'un avec l'autre.

-oo-

La nature harmonise tout, même l'horrible. Il s'en faut que l'homme sache le faire comme elle ou qu'il le puisse.

-oo-

Le Français obéit au sentiment de l'honneur plus qu'à celui du devoir.

Certes, l'honneur, c'est aussi le devoir; avec un sentiment plus fier, mais moins simple, moins sûr, moins constant.

Il y a dans l'honneur une vibration plus intime de l'âme, une exaltation plus personnelle de l'être; le devoir a l'uniforme sérénité de la loi. L'honneur aime davantage la gloire, le devoir trouve tout son contentement dans l'observance de la règle; et, des deux, c'est lui qui demande à l'homme l'héroïsme le plus difficile, ce semble.

Celui-là excite; celui-ci oblige. Le premier parle plus haut au cœur; le second, plus profondément à la conscience.

L'honneur donne à la vie plus d'éclat; le devoir en assure mieux la grandeur. L'un fait les peuples chevaleresques; l'autre, les peuples forts.

-oo-

Il y a deux sentiments qu'un peuple qui se gouverne par le suffrage universel n'a pas et ne peut pas avoir : c'est la gratitude et le repentir.

-oo-

Le vin de la démocratie est ce qu'il est : plus ou moins généreux; fort en couleur; plein de lie. Mais le peuple qui en a trop bu a beau se dégriser; il recommence toujours à en boire; il ne veut plus d'autre ivresse.

-oo-

Singulière race que la France! Elle mêle dans ses qualités tous les contrastes, toutes les disparates. On la glorifie, on la décrie à l'excès, selon le mérite ou le défaut qu'on regarde en elle.

Passionnément égalitaire, mais avide de distinctions et d'honneurs; démocratique par le caractère, mais volontiers aristocratique par l'esprit.

Peu libérale, parce que, soit par son goût de la domination, soit par le tour violent de sa logique, elle aime à imposer ses idées et que, chez elle, les hommes et les partis les plus honnêtes changent facilement leur prosélytisme en despotisme.

Peu libérale, avec beaucoup d'indépendance.

-oo-

Mentir sciemment, savamment, c'est mentir deux fois.

-oo-

Le corps se dit plus d'une fois : « Quel ennui d'avoir une âme! » Mais j'imagine que, si l'âme vivait seule, elle se dirait non moins souvent : « Quel dommage de n'avoir pas un corps! »

-oo-

Longtemps et comme désespérément, les grosses branches qui sont mortes tiennent à l'arbre; pour les détacher et les emporter, il faut un grand coup de vent.

C'est sous un coup de vent pareil que tombent les gouvernements condamnés.

-oo-

La paresse fait de l'enfant un menteur et de l'homme un lâche.

-oo-

Il vous plairait d'être un apôtre; mais il vous répugne de vous mêler à la populace, pour porter parmi elle la bonne parole. Ces visages enlaidis par la misère ou abrutis par le vice, ces haleines fétides, ces mains sales, ces vêtements déchirés ou rapiécés, ce langage grossier, cette familiarité rude, effrayent votre délicatesse ou dégoûtent même votre pitié.

Le semeur, que la saison et son devoir appellent dans son champ, recule-t-il, parce que le chemin qui l'y mène est malaisé? Et, pendant que, d'un grand geste, il lance la graine dans l'espace, à sa gauche, est-ce qu'il s'occupe à regarder, sous ses pas, la terre où son pied s'enfonce et s'embourbe?

-oo-

Entre tous nos rois, Henri IV a le plus bataillé en même temps que le plus aimé : c'est à lui que la France a le plus pardonné.

-oo-

Tu ne parleras jamais mal de personne, sauf en politique :

librement, tu peux suspecter, décrier, calomnier, injurier le prochain, quand ce n'est qu'un citoyen.

-oo-

C'est une grande force pour un peuple que de croire à la prophétie qui lui a prédit, dès son origine, une destinée glorieuse ou une longue existence.

-oo-

Avec beaucoup de littérature, on est difficilement un homme d'action.

-oo-

Dans toutes les grandes questions de la métaphysique et même de la morale, il y a deux vérités extrêmes qui s'imposent à notre foi et qui nous paraissent contradictoires. Il doit y avoir, il y a, entre elles, une vérité intermédiaire pour les joindre et les concilier. Mais celle-là échappe, soit à notre perception, soit à notre certitude. Il semble que Dieu se soit réservé le droit de la connaître, comme s'il voulait qu'un mystère inquiétât toujours l'esprit humain.

-oo-

Autant qu'à l'homme triste, la solitude plaît à l'orgueilleux : elle lui laisse l'indépendance de sa hautaine pensée; il exerce à l'aise, dans la souveraineté de son isolement, ses ambitions et ses dédains.

-oo-

Je ne veux pas qu'on me montre Dieu par le trou d'une aiguille.

-oo-

Le dix-septième siècle a vu le bourgeois gentilhomme. Notre siècle, à nous, connaît le gentilhomme bourgeois. Et pourquoi s'embourgeoise-t-il, ce gentilhomme? Tantôt, par rapetissement de la race et de la fortune; tantôt, par accommodement et accoutumance au régime démocratique du jour; quelquefois, simplement par amour du panache électoral.

-oo-

Les mauvais désirs ressemblent aux hiboux : c'est le soir que les uns sortent de leurs nids, les autres de nos cœurs.

-oo-

Les hôtels, dans notre siècle, deviennent des palais. Mais combien de palais qui ne sont plus que des hôtels!

-oo-

Le vaniteux est le premier à voir la vanité d'autrui, parce qu'il est le premier à la sentir : elle le gêne, elle l'offusque, elle l'irrite.

-oo-

La conversation la plus agréable et la plus familière aux vieux garçons qui ne veulent pas se marier, c'est de parler du mariage, ce fruit qu'ils se sont défendu.

-oo-

On peut parfois dire trop de mal de soi-même; on n'en peut jamais penser assez.

-oo-

La femme, dit-on, est plus belle, plus chaste, plus simple et plus douce, dans tel pays du soleil ou de la neige, qu'elle ne l'est en France. Mais chez quel peuple est-elle donc plus intelligente, plus spirituelle, plus vive, plus adroite, plus aimable, plus vaillante et plus capable d'héroïsme ?

C'est merveille que de la voir, avec son tact et sa souplesse, son goût des grandeurs et son sens pratique, se métamorphoser, comme à son gré : mondaine ou ménagère, selon le jour ou l'heure ; aussi aisément souveraine dans sa cuisine que dans son boudoir. Elle supplée l'homme, elle remplace le mari, dans son métier. Elle gère une boutique aussi bien qu'elle gouverne un salon ou qu'elle harmonise sa toilette.

Jolie, elle l'est avec un attrait irrésistible; laide, elle le fait oublier par sa gentillesse, par son élégance. Car elle répand autour d'elle ce parfum léger, cette lumière discrète qui s'appelle le charme. Son esprit n'est pas sa moindre puissance. Apte à causer aussi bien qu'heureuse de bavarder; sérieuse, après avoir été frivole; ennemie des pédants, jalouse et fière de vivre dans le commerce des savants et des lettrés, elle se passionne pour des idées, elle s'éprend d'un idéal, comme aucune femme de l'univers.

L'agrément lui est si nécessaire et la grâce si naturelle qu'elle prête à la vertu et au vice, également, son art de plaire; elle accommode d'une certaine coquetterie son honnêteté, sans se croire moins innocente; peu s'en faut qu'elle ne donne à la sainteté aussi un air de séduction. Elle jette des fleurs sur toutes les choses de la vie. Elle égaye son infortune par une chanson ; elle pare sa pauvreté avec un ruban; elle mêle, pour vous consoler, l'enjouement à la tendresse; elle sourit dans la souffrance ; elle sait même sourire à la mort.

Aucune femme ne remplit mieux sa destinée. Elle ne demande

pas seulement à Dieu tout ce qu'elle doit, elle prend à la fortune tout ce qu'elle peut. Elle se voue tout entière à sa tâche. Ardente et, au besoin, patiente; prodigue de ses forces, dans le travail, et de son âme, dans le sacrifice; ambitieuse de la perfection, quoi qu'elle fasse. Il n'est ni rôle ni emploi où elle n'excelle : modiste ou fermière, actrice ou maîtresse d'école, princesse ou sœur de charité.

Par tout son être, elle personnifie, à sa manière, le génie de sa race. On la reconnaît toujours, où qu'elle soit; elle ne ressemble qu'à elle-même : ce n'est pas seulement une femme, c'est la Française.

-oo-

N'en déplaise au matérialiste : ce que l'homme ne peut pas connaître peut avoir sa réalité tout autant que ce qu'il ne peut pas voir. Invisible, le vent qui souffle; invisible, la voix qui parle; invisible, l'esprit qui pense. Niera-t-on qu'ils soient?

-oo-

L'homme s'avance à travers l'avenir comme à travers la brume : il ne peut pas voir au loin; mais, si proche que soit le cercle obscur qui l'enferme, il voit autour de lui et il marche. Il marche jusqu'au jour où, les ténèbres de la mort voilant ses yeux, il tombe au gouffre de l'éternité.

-oo-

Prenez garde à ce faux rustre : sa rudesse ne sert qu'à dissimuler sa perfidie; il fait de la franchise elle-même une hypocrisie, la plus astucieuse de toutes.

-oo-

On croit ses défauts diminués, quand on les voit imités par le voisin, par un ami.

-oo-

Je connais un grammairien jovial qui appelle la femme « le complément direct de l'homme ». C'est une définition qui aurait pu plaire à Messieurs de Port-Royal.

-oo-

Un attelage que personne ne conduit et qui s'en va de droite, de gauche, à l'aventure : voilà nos facultés intellectuelles, pendant le rêve, alors que la volonté ne tient plus les rênes, pour le service de la raison.

-oo-

Celui-là seul commande facilement le respect, qui l'observe envers soi-même et envers les autres.

—oo—

Contents, les domestiques d'autrefois disaient : « Ce sont de bons maîtres. » — Ceux d'aujourd'hui disent : « C'est une bonne maison. »

—oo—

L'amour de la gloire ressemble, dans son avidité, à l'amour de l'argent : on n'en a jamais assez !

Mais ce n'est pas seulement par un besoin de la vanité humaine que la gloire convoite les titres, les honneurs, le bruit, et qu'elle travaille, avec un soin infatigable, à posséder son temps pour s'assurer l'avenir; c'est par une juste inquiétude du lendemain. Elle peut toujours craindre de ne pas se suffire à elle-même dans la suite des siècles.

Car il faut tant de renommée pour perpétuer un nom ! Et l'engouement même des contemporains garantit si mal le jugement de la postérité !

—oo—

Le parvenu aime mieux être appelé un coquin qu'un sot.

—oo—

Le vice qui stérilise si souvent les plus belles qualités de notre race; le mal qui a le plus coûté à la gloire et à la prospérité de notre nation, c'est l'indiscipline. Triste vérité que notre histoire atteste, de sa première à sa dernière page.

Rares sont les Français qui savent obéir; rares aussi, ceux qui savent commander. Mais, quand ils se rencontrent, quand ils s'unissent, de quels prodiges ne sont-ils pas capables?

—oo—

Je n'aime guère ces petits abbés qui prétendent à être réputés spirituels et qui font des mots piquants, sans souci de prendre leur prochain comme victime de leur causticité. Il y a une charité de l'esprit; elle est à pratiquer comme l'autre.

—oo—

L'homme a les yeux fermés, en naissant; il les garde ouverts, après avoir expiré, comme si c'était pour voir une dernière fois le monde qu'il quitte, ou pour contempler le monde inconnu dans lequel la mort l'emporte, à travers l'infini de l'éternité.

—oo—

La partie la plus divine de nous-mêmes, c'est l'esprit; la plus humaine, c'est le cœur. Le cœur attache l'homme à la terre; l'esprit l'élève au ciel.

-oo-

Mortels, nous nous aimons comme si nos amours étaient immortelles ou comme si nous l'étions nous-mêmes.

-oo-

Dieu a donné à l'âme l'idéal comme à nos yeux la vue du ciel. Qui voudrait que la vue du ciel lui manquât?

-oo-

Il y a des jours d'été, sans soleil et sans air, où le ciel est bas, chargé d'une nuée qui ressemble à la fumée d'un incendie. La chaleur vous étouffe; on ne se sent plus ni force ni courage; on halète, on se traîne. Et, quand on a vécu cinq ou six de ces journées pleines d'oppression, on souffre tant qu'on appelle l'orage. On croit, on se dit qu'il faut dans l'atmosphère une grande perturbation, pour rendre à l'homme le souffle, à la terre sa fraîcheur. On ne s'inquiète même pas du vent de rage, de destruction et de mort, qui va passer peut-être, avec l'ouragan, sur nos fleurs, sur nos arbres, sur nos blés, sur nos toits, sur nos têtes : on a besoin de respirer!...

Il y a, dans l'histoire, tel ou tel jour pareil, où un peuple, las du pouvoir qui pèse sur lui, languit dans le mépris et le dégoût. L'excès de son mal finit par le rendre incapable d'en prévoir un plus grave et par lui ôter la peur de l'inconnu. Dans la violence de ses soupirs, il souhaite, il demande un changement qui remplace par n'importe quoi ce gouvernement qu'il ne peut plus supporter. Lui aussi, alors, il appelle l'orage : ce sera la Révolution.

-oo-

Il est des temps où un peuple ressemble à un malade; ne lui parlez pas de son mal, contentez-vous de lui faire du bien.

-oo-

L'homme modeste par vanité se rencontre, mais rarement : pour avoir et surtout pour garder cette modestie-là, il faut à l'amour-propre trop d'habileté, à l'orgueil trop de retenue.

-oo-

Pourquoi n'y aurait-il pas des vérités acquises, des vérités définitives et traditionnelles, dans l'ordre des idées morales comme il y en a dans l'ordre des idées physiques?

-oo-

Ce surnaturel dont vous déniez à Dieu le pouvoir, l'âme humaine en a, elle, l'idée, le goût et le besoin.

-oo-

Le pauvre, même sans prier, témoigne mieux que le riche qu'il croit en Dieu : il se fie à la Providence, pour ce lendemain dont il est si peu sûr; il attend, selon la parole évangélique, la nourriture des petits oiseaux; il s'abandonne à ce Dieu qu'il ne connaît pas bien, mais qu'il sent.

-oo-

Aucun peuple ne rêve plus que la France à réformer le monde; aucun n'a besoin de plus d'effort ou de temps pour se réformer soi-même.

-oo-

Dans certaines crises de l'État ou de la société, le désordre ne fait que préparer l'ordre : il faut que tout se confonde pour tout fondre.

-oo-

On voit des gens chez lesquels l'imagination a la curiosité du mal, plus que le cœur n'en a le goût et plus que la volonté n'en a la hardiesse.

-oo-

La France, cette nation dont les origines sont si diverses et l'esprit si mobile, aime l'unité, jusqu'à l'uniformité même; elle la veut dans son gouvernement, dans ses lois, dans son administration, dans l'enseignement de ses écoles, quasi dans ses mœurs et dans ses modes.

On peut dire que le génie humain a fait avec elle son plus grand effort dans le travail et l'art de la simplification. Mais aussi n'est-ce pas ce besoin de tout unifier qui lui ôte si souvent le respect de la liberté?

-oo-

Si l'homme, à la campagne, n'est pas davantage une bête, il est davantage un animal.

-oo-

Dans l'isolement, il est agréable d'avoir la compagnie d'un chien : c'est un ami qui ne parle pas.

-oo-

Le Français porte jusque dans ses comédies, jusque dans ses romans, son génie oratoire, son goût de la logique et sa passion de la propagande. Discourir; raisonner et croire à la souveraineté de sa raison, à la supériorité de ses raisonnements; prétendre à

persuader autrui, à convertir son contradicteur même et à ranger le monde sous la loi de ses idées : c'est son naturel et c'est la tradition de la race.

-oo-

Tout homme, quelle que soit sa race, chante ou peut chanter. Certains oiseaux ne chantent pas; c'est la loi de leur espèce.

Il y a dans le chant de l'homme une variété infinie : c'est le son mille fois diversifié d'une âme qui vibre à tous les bruits du monde; c'est une musique dont les notes changent, non seulement au gré du sentiment et de la pensée, mais selon l'heure, selon le lieu et l'écho. L'air que l'alouette gazouille, que le merle siffle, que le rossignol module, est le même, presque toujours, presque partout.

L'oiseau nous paraît né pour chanter autant que pour voler. Et, dans notre habitude d'assimiler l'animal à l'homme, nous jugeons que le chant de l'oiseau doit être, lui aussi, un poème : nous nous imaginons qu'à sa manière, ou plutôt à la nôtre, il célèbre Dieu, et la lumière du jour, et le soleil, et la paix du soir, et l'amour, et le bonheur d'être, et la joie d'avoir un nid. Mais l'oiseau chante-t-il, vraiment, par inspiration, par passion, ou simplement par une aptitude instinctive, et parce que telle est sa fonction dans la vie universelle?

Poète ou non, peu importe; le chant de l'oiseau n'en est pas moins une des poésies de la nature.

-oo-

Le stoïcisme honorait la pauvreté; le christianisme la sanctifie; il fait plus : il aime le pauvre.

-oo-

Ils portent de jolis noms, ces peuples d'origine latine : France, Italie, Espagne.

-oo-

On peut, en temps de révolution, être un chimérique, sans être un utopiste : témoin La Fayette.

-oo-

Peu s'en est fallu qu'on ne traitât Napoléon, à la manière d'un César romain, comme un dieu. Il suffit à sa gloire qu'on le considère comme un géant. Un géant est encore un homme.

-oo-

Combien de fois, en remuant, à certaines heures, les reliques de nos vieilles affections, ne nous souvient-il même plus que c'étaient des souvenirs!

-oo-

En politique, être juste, c'est être prévoyant.

-oo-

Le christianisme a deux vertus merveilleuses, j'allais dire miraculeuses.

Il arrache l'homme à soi-même par l'amour d'autrui, du prochain, du pauvre, de l'étranger, de tout ce qui souffre et de tout ce qui est mortel comme lui.

Il l'élève au-dessus de lui-même, en transportant sa pensée dans le monde invisible des choses éternelles et en faisant soupirer son âme après Dieu, après l'infini de la perfection et de la félicité.

-oo-

Je voyais deux papillons blancs qui s'en allaient l'un à côté de l'autre, dans l'espace, d'un vol amoureux et fidèle; ils s'avançaient doucement, lentement, heureux de s'accompagner en se caressant du bout de leur aile.

Combien de nos désirs aussi sont des papillons! Mais comme il est rare que notre âme en puisse accoupler deux, pour monter ensemble vers le ciel !

-oo-

Malgré l'âge, le cœur ne vieillit pas, quand on ne l'a laissé, au temps de la jeunesse, ni se flétrir, ni s'user.

Mais le cœur ne devrait-il pas, par une loi constante de la destinée humaine, vieillir avec le corps, conjointement? Cette question mélancolique, on se la fait parfois, dans les désillusions d'une longue vie.

-oo-

Plus, à force de vivre, on apprend combien est grande l'infirmité de la nature humaine, plus on sent son cœur se remplir du besoin d'être bon.

-oo-

Je ne puis pas, ô mon Dieu! croire que votre justice sera implacable. Il me semble que vous condamnerez moins durement ceux qui, dans leurs défaillances, auront gardé le sens de l'idéal, le goût et le regret de la perfection, le respect de la vertu; il me semble que vous pardonnerez plus volontiers au pécheur qui vous aura aimé; il me semble que vous serez plus miséricordieux à l'homme qui, tout en tombant, aura du moins salué le soleil de votre Vérité!

Auguste Boucher.

LES OCTROIS

ET LEUR SUPPRESSION

Un des représentants les plus distingués et les plus estimés du département du Nord à la Chambre actuelle, le très regretté M. Léon Maurice, venait d'achever l'intéressante étude qu'on va lire quand il a été surpris par la mort.

Il eût été fâcheux qu'un pareil travail, fruit de recherches et de méditations consciencieuses, restât inconnu au moment même où va s'agiter au Parlement l'importante question qu'il approfondit.

Nous sommes heureux de le placer sous les yeux de nos lecteurs, à titre de document dans ce grave débat et sans prendre nous-mêmes parti dans un sens ou dans l'autre. Le problème est difficile; la meilleure manière de préparer la vraie solution qu'il comporte, c'est d'exposer d'abord les considérations, les arguments, les chiffres destinés à faire la lumière dans les esprits.

(*Note de la Rédaction.*)

De toutes les questions ramenées chaque année devant le Parlement par la discussion du budget, aucune ne revient avec plus de persistance que celle de la réforme de notre système d'impôts. Parmi tous ceux qui alimentent les caisses de l'État, il n'en est guère qui n'ait été battu en brèche plus que les octrois. Dans un pays comme la France, où la charge qui pèse sur le contribuable est particulièrement lourde, c'est un rôle toujours agréable que celui de détracteur d'un impôt. On est sûr d'y gagner de la popularité, surtout quand on ne se croit pas obligé de remplacer celui qu'on supprime. Un impôt est toujours mal vu de celui qui le doit

payer; si justiciable, si équitable qu'il soit, il enlève toujours de la bourse de chacun un argent pénible à gagner, et dont, ce semble, on ferait bien meilleur usage que le fisc.

Les contributions indirectes surtout subissent depuis quelques années un assaut formidable. L'influence croissante du parti radical dans notre politique y a beaucoup contribué. Les radicaux visent leur suppression presque complète et leur remplacement par un impôt, soit proportionnel, soit progressif, tantôt sur le revenu, tantôt sur le capital.

Ils n'ont pu, en arrivant au pouvoir, se défaire de leurs vieilles formules, ni renoncer à leurs anciennes armes. Ils trouvent à l'impôt indirect ce rare et singulier défaut d'être difficilement appréciable par celui qui le supporte, de se laisser payer par fractions infinitésimales; de ne pas faire sentir, en un mot, tout son poids aux épaules qui en sont chargées.

Avec les impôts directs seuls, le contribuable au moins verrait d'un seul coup d'œil ce que lui coûte le gouvernement du pays; il pourrait apprécier si les services sociaux qui lui sont rendus valent le sacrifice qu'on lui demande; la feuille envoyée chaque année par le percepteur lui permettrait de faire la balance. Le jugement qui serait ainsi porté n'est pas douteux; presque tous trouveraient la charge écrasante, tous la penseraient exagérée. Chaque imposé, ou peu s'en faut, deviendrait ainsi un mécontent, un adversaire résolu d'un ordre de choses si coûteux, et c'est parmi les mécontents que les radicaux avaient, jusqu'à ces derniers temps, recruté le gros de leurs clients. Ils ont, non sans quelque naïveté, continué la même campagne depuis qu'ils sont puissants, sans réfléchir qu'au jour où ils tiendraient définitivement les clefs des caisses publiques, ils courraient grand risque d'y voir des vides effrayants causés par leur système.

En attendant, c'est la nécessité d'aligner, tant bien que mal et plus mal que bien, les colonnes du doit et avoir, des recettes et des dépenses, dans le budget, qui a préservé les finances de l'État de leurs dangereuses expériences; mais ils ont trouvé un terrain plus facile, où ils pourront essayer *in anima vili*, sans risquer de compromettre le crédit de la France, et ils ont proposé la suppression des octrois que toutes les villes du pays font payer à leurs portes.

C'est de cette question seule que je veux traiter; elle a le mérite de l'actualité, de l'urgence même, car elle a déjà failli être résolue à la fin de la législature de 1888, et ne peut manquer de se représenter sous peu devant la Chambre. Celui qui prit en main la cause de la suppression des octrois, M. Yves Guyot, n'est pas de

ceux qui se découragent ou abandonnent facilement leurs idées. Rapporteur de la commission chargée d'étudier sa propre proposition, il dut abandonner le rapport parce que, entre temps, il était entré dans le ministère ; mais il apportait au projet le concours du gouvernement.

Après une première délibération qui s'était traînée confusément pendant plus d'un mois, dans des lambeaux de séance, la Chambre avait décidé de passer à une seconde délibération. Celle-ci ne put avoir lieu ; absorbée par le vote du budget de la loi militaire, la Chambre ne put trouver une place suffisante à son ordre du jour. M. Yves Guyot essaya bien de faire passer en début de séance et sans discussion le projet qui lui tenait au cœur ; il a heureusement suffi à l'auteur de ces lignes de se faire inscrire contre, et d'annoncer l'intention de développer à la tribune les raisons qu'il va exposer plus loin, pour faire avorter la tentative. Il ose s'applaudir de ce résultat qui laisse la question tout entière et espère qu'il lui sera possible de démontrer à la fois la légitimité et la nécessité des octrois, tout en exposant les dangers et les impossibilités du système par lequel on voudrait les remplacer.

I

L'octroi, comme chacun le sait, est une taxe de consommation perçue au profit des villes ou communes qui y ont été autorisées, sur un certain nombre de produits. Cette taxe est perçue, soit à l'entrée de la commune, soit à la sortie de chez le producteur, pour les objets imposés fabriqués ou formés sur son territoire. Cet impôt présente ainsi incontestablement le caractère d'une douane intérieure. Son origine remonte si haut qu'on ne la connaît pas, mais on la rencontre dès les treizième et quatorzième siècles dans des villes importantes, comme Lyon et Amiens ; il ne saurait entrer dans le cadre de cette étude de faire l'histoire de l'octroi, nous voulons nous borner à l'examen de la situation actuelle.

Au début de la révolution française, les impôts indirects furent violemment attaqués, on aimait alors à faire table rase, et le 19 février 1791, contrairement aux conclusions du comité des impositions qui voulait se borner à des réformes, un décret de l'Assemblée constituante ordonna la suppression complète des taxes perçues à l'entrée des villes.

On avait été trop loin, les finances d'un grand nombre de communes étaient tombées dans le plus complet désarroi ; beaucoup adressèrent leurs doléances aux pouvoirs publics ; la Constituante

elle-même faillit rétablir les octrois; mais bientôt d'autres soucis absorbèrent le gouvernement. La Convention ne reprit pas la question, qui ne reparut que sous le Directoire.

On a dit et répété que le régime des octrois ne reparut en l'an VII que d'une manière hypocrite et modeste, sous le titre d'octroi municipal et de bienfaisance, et seulement pour parer à l'insuffisance des ressources de l'Assistance publique à Paris : ce n'est pas tout à fait exact. Une première loi du 9 germinal an V avait dit, dans son article 6, qu'en cas d'insuffisance des centimes ou sous additionnels de la contribution personnelle et mobilière pour les dépenses des communes, il ne pourrait être pourvu à l'insuffisance des revenus que par l'établissement de contributions indirectes et locales autorisées par le Corps législatif. Le 27 vendémiaire an VII, l'octroi fut rétabli à Paris par une loi dont voici le préambule : « Considérant que depuis longtemps la commune de Paris ne fournit à ses dépenses locales que par les avances successives que lui fait le Trésor national; qu'un tel emploi des fonds publics est un abus qu'il est instant de réprimer; que la loi du 9 germinal an V ordonne impérieusement qu'il soit pourvu à l'insuffisance des revenus de communes par des contributions indirectes et locales; que la détresse des hospices civils de la commune de Paris, l'interruption de la distribution des secours à domicile, n'admettent plus aucun délai;

Article premier. — « Il sera perçu par la commune de Paris un octroi municipal et de bienfaisance, conformément au tarif annexé à la présente loi, spécialement destiné à *l'acquit de ses dépenses locales* et de préférence à celles de ses hospices et des secours à domicile. »

On le voit, si les préoccupations relatives au dénuement des hospices de Paris ont influé sur les décisions du législateur, elles n'étaient pas les seules, et les autres services municipaux devaient également trouver dans le rétablissement des octrois des ressources indispensables.

La loi du 27 vendémiaire était spéciale à Paris, mais le bénéfice en fut bientôt étendu à toutes les communes de France où la situation financière l'exigeait. Moins de six semaines après, la loi du 21 frimaire an VII rendait aux villes la faculté d'établir, sous le contrôle du Corps législatif, des taxes indirectes et locales, et de fait bien des villes avaient reconstitué leurs octrois avant la loi du 5 ventôse an VIII, où M. Yves Guyot avait cru trouver la charte des octrois provinciaux, par exemple, Reims, Metz, Lille, Calais, Épinal, etc., etc.

Nous ne voulons pas pousser plus loin cet examen historique, il

nous suffit d'avoir montré comment et quand les octrois sont, après une courte éclipse, rentrés dans notre législation fiscale, et sans étudier ni énoncer même les modifications que des lois postérieures y ont apportées, nous arriverons immédiatement à l'examen de la situation actuelle par un court exposé statistique.

La France comptait en 1886[1] 36 117 communes, parmi lesquelles 1528 ont des octrois. La plupart des villes d'une certaine importance y sont comprises, mais il y a, dans ces 1528 communes, assez de petits villages pour que les moyennes sur lesquelles on s'est appuyé dans la discussion récente en soient singulièrement faussées. Le nombre des octrois a fort peu varié depuis cinquante ans et tend même à diminuer depuis quelques années; de 1428 en 1837, il s'est élevé à 1460 en 1860, et à 1546 en 1879, pour redescendre depuis lors jusqu'à 1528. Les octrois sont très inégalement répartis sur le territoire; un département, celui du Finistère, en compte à lui seul 180, soit près du huitième du nombre total. Nous aurons à revenir sur ces octrois, dont beaucoup n'auraient jamais dû être autorisés; les départements qui, ensuite, en possèdent le plus, sont : le Nord, qui en a 70; les Bouches-du-Rhône, 54; le Var, 50; à l'autre extrémité de l'échelle, nous rencontrons la Meuse et l'Indre-et-Loire qui n'en ont que 4; le Cher et le Doubs, 3; la Lozère et le Haut-Rhin, seulement 2.

La proportion que nous avons indiquée plus haut entre le nombre des octrois et celui des communes de France ne se retrouve naturellement pas si nous comparons le nombre des contribuables soumis à cet impôt avec ceux qui en sont exempts. Il importe, en effet, de ne pas oublier que toutes les villes de quelque importance ont dû y avoir recours pour suffire à leurs charges. En 1881, les contribuables habitant dans les périmètres des octrois[2] se chiffraient par 11 097 822; ce nombre n'a cessé de croître; il était, en 1886, de 12 143 735 habitants, formant ainsi près du tiers de la population totale. Nous tirerons plus tard quelques conclusions de ces divers chiffres, quand nous examinerons les reproches faits aux taxes indirectes locales; nous voulons, pour le moment, compléter l'exposé sommaire de la situation présente.

Connaissant le nombre des communes qui possèdent des octrois et le chiffre de leur population, il reste à exposer quel est le revenu

[1] Nous avons emprunté la plupart des chiffres de ce travail à des *Notes statistiques sur la situation financière des octrois en* 1886, publiées en 1888 par le ministère de l'intérieur. D'après la situation financière des communes en 1890, le nombre des octrois est descendu aujourd'hui à 1518.

[2] Il est à remarquer pourtant que les octrois étaient, en 1881, au nombre de 1539 et qu'il n'y en avait plus que 1528 en 1886.

qu'elles en tirent et quels sont les objets soumis à cet impôt. Le décret du 17 mai 1809, qui forme en quelque sorte la charte des octrois, contient, en son article 16, la disposition suivante : « Aucun tarif ne pourra porter que sur les objets compris dans les cinq divisions suivantes, savoir : 1° Boissons et liquides, 2° Comestibles, 3° Combustibles, 4° Fourrages, 5° Matériaux. » On y a depuis, en vertu de quelques lois particulières, ajouté, sous le titre d'objets divers, une sixième catégorie très peu importante d'ailleurs.

La première catégorie, comprenant les vins, alcools, cidres, bières, eaux de toilette, est celle qui, de beaucoup, donne les plus grosses recettes; à Paris, dont l'octroi est hors de pair avec tous les autres, elle a fourni, en 1886, 55 pour 100 du produit total; nous aurons, d'ailleurs, à revenir sur cet octroi de Paris. Le décret de 1809 excepte formellement de la deuxième catégorie les grains et farines, fruits, beurre, lait et autres menues denrées, pour ne pas frapper les objets de première nécessité. En résumé, la proportion entre les diverses catégories de la recette totale se répartit comme suit :

1° Boissons.	43	pour 100
2° Comestibles.	29	—
3° Combustibles	10,5	—
4° Fourrages	5,5	—
5° Matériaux.	9	—
6° Objets divers	2	—
7° Recettes accessoires. . . .	1	— [1]

Le total général de ces recettes pour les 1528 octrois s'est élevé, en 1886, à 278 334 788 francs [2], dont 143 786 586 francs pour les départements et 135 548 232 francs pour Paris. La progression du produit des octrois, lente jusqu'en 1856, où il n'était encore que de 107 millions, s'était rapidement accrue; toutes nos grandes villes voulurent imiter Paris; chacune d'elles eut ou voulut avoir son Haussmann; elles demandèrent des ressources à de nouvelles taxes, à des surtaxes, et nous trouvons le produit total égal à 199 millions, en 1872, pour arriver, en 1882, à son maximum, soit 289 millions dans lesquels Paris figurait pour 148 millions, soit plus de la moitié; de 1882 à 1886, il y eut un recul assez impor-

[1] Les sommes comprises sous cette rubrique se composent du produit d'usines et entrepôts, de frais de garde, de conduite, etc., et ne devaient pas figurer dans le produit des octrois : nous ne les y comprendrons plus dans les calculs qui suivront. Elles se sont élevées, en 1887, à 1 694 000 francs.

[2] 286 514 227 francs en 1890.

tant, surtout dans les recettes de Paris qui, sans dégrèvements, perdirent 14 millions[1] soit par l'effet de la crise qui sévit à cette époque, soit par le développement de la fraude sur les vins à laquelle la fabrication du vin de raisins secs et l'introduction des vins suralcoolisés d'Espagne et d'Italie ont donné un grand essor. Nous remarquons, en effet, que dans les départements qui n'avaient pas moins souffert de la crise, mais où les opérations sont moins habiles et sont incitées par un moindre bénéfice, les recettes ont continué à augmenter faiblement jusqu'en 1884 et n'ont que très peu diminué depuis, malgré la suppression de quelques octrois.

Un des plus graves reproches faits aux octrois est celui du taux exagéré des frais de perception; on a établi à ce sujet, comme on l'a fait aussi pour évaluer la part attributive de chaque contribuable dans le payement de l'impôt, des moyennes qui sont tout ce qu'il y a de plus trompeur. La moyenne générale pour toute la France fait ressortir à 8,9 pour 100 le coût des frais de perception par rapport aux recettes totales, alors que l'État ne paye que 7,7 pour 100 pour percevoir le produit de ses douanes et que 4 pour 100 pour les contributions indirectes proprement dites. L'écart, déjà important entre ces chiffres, le deviendrait bien plus encore si on retranchait Paris, qui ne dépense que 5,86 pour 100 pour percevoir près de la moitié de la recette totale; et les 406 octrois qui, au lieu d'être exploités par les communes elles-mêmes, le sont par des fermiers, la moyenne se monterait alors à 12,35 pour 100; c'est beaucoup trop. Mais la faute n'en est-elle pas à l'administration supérieure et au Parlement qui ne devraient jamais autoriser la création d'octrois où les frais absorbent une part de la recette supérieure à 14 ou 15 pour 100 par exemple et lorsque les difficultés, créées par la situation topographique et l'étendue du périmètre, rendent la surveillance trop difficile? Aurait-on dû, par exemple, laisser la commune insulaire de Cervione (Corse) établir un octroi dont la perception absorbe 57 pour 100 de la recette; celle d'Aramits (Basses-Pyrénées), qui y consacre 37 pour 100[2], ou celle du Cauet (Alpes-Maritimes), qui dépense 348 francs pour en recevoir 1000? Nous ne prétendons pas que tout soit parfait dans les octrois, bien loin de là; il y a, dans beaucoup de tarifs, des exagérations; dans beaucoup de perceptions, des prodigalités; mais les pouvoirs publics sont armés de façon à y porter remède à bref délai.

[1] Cette diminution provient, pour environ 5 millions, de déficit sur la taxe des vins et, pour 9 millions, de moins-value sur le produit des matériaux, contre-coup de la crise immobilière.

[2] Cet octroi a été récemment supprimé. (Voy. *Situation des communes en 1890.*)

La plus grande confusion règne dans les tableaux qui indiquent pour chaque octroi le taux des frais de perception : ni l'importance du produit, ni celle de la population, ni l'étendue du périmètre imposé, ne sont proportionnelles à la dépense. De deux villes situées dans des conditions analogues, presque également peuplées, faisant des recettes sensiblement égales, l'une paye le double parfois de l'autre. C'est uniquement dans le nombre des agents et dans le taux de leur salaire qu'il faut chercher la cause de ces énormes différences. Certaines municipalités ont voulu probablement se créer une clientèle d'employés nombreux, récompenser des services électoraux ou autres; les unes aiment mieux avoir beaucoup d'agents, d'autres un moins grand nombre, mais mieux rétribués; citons quelques chiffres curieux; l'octroi de Lyon rapporte 10 125 000 francs, il emploie 495 agents; celui de Marseille produit 9 422 000 francs et occupe 787 agents : pour une perception de 50 000 francs il suffit de deux agents à Lyon, il en faut 4,2 à Marseille; ajoutons qu'il en faut près de 9 à Aix, que Moulins et Mayenne en emploient plus de 7, et qu'il n'y en a, pour la même perception, que 1,8 à Neuilly et à Asnières, que 1,7 à Rennes, 1,6 à Roubaix et seulement 1,19 à Paris, où un seul agent perçoit autant que 8 à Aix.

Mêmes inégalités dans le traitement moyen des employés. En choisissant des villes situées dans une même région, nous trouvons que Versailles paye en moyenne chaque agent 1934 francs par an et Saint-Germain en Laye seulement 1480 francs. Bordeaux ne donne aux siens que 1350 francs; Arcachon, 1552 francs; Marseille leur alloue 1307 francs, et Aix 935 francs. Niort a des agents à 872 francs; Angoulême paye 1423 francs; enfin, tandis que le Mans donne à chacun 1618 francs; à Mayenne, ils ne reçoivent que 633 francs.

On comprend maintenant la différence remarquée entre le taux de la perception des octrois dans les différentes villes, surtout si l'on considère que sur 24 962 261 francs que coûte la perception de tous les octrois de France, 22 035 012 francs sont consacrés au personnel. N'y a-t-il point de remède à toutes ces inégalités? Les communes ne sont-elles plus en tutelle? Et si l'administration supérieure est armée de son droit de contrôle sur tous les budgets municipaux, ne pourrait-elle facilement ramener à un taux plus rationnel les frais exagérés? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre?

Nous arrivons maintenant à rechercher quel est le fardeau imposé par les octrois aux contribuables. C'est ici surtout que les moyennes seraient trompeuses; en effet, en divisant le produit total des octrois en 1886, par le nombre des assujettis, nous trou-

verions au quotient 22 fr. 88 pour la part de chaque habitant soumis à l'octroi, hommes, femmes et enfants. Ce serait bien lourd pour les petites localités qui n'offrent à leurs habitants que peu d'avantages en échange de leur contribution. Mais si nous séparons Paris et les départements, nous verrons que la part de chaque habitant de Paris est de 57 fr. 38, tandis que le taux des villes de province tombe à 14 fr. 71 : c'est déjà mieux pour ces derniers. Quant à Paris, nous y reviendrons plus tard. Poussons plus loin nos investigations et nous découvrirons que sur les 1527 octrois de France, Paris excepté, 1033 imposent aux contribuables une charge annuelle de moins 3 fr. 50. Dans ces 1033 communes, 326 demandent moins de 1 franc par an et par tête, et 355 autres 1 franc et 2 fr. 50. A-t-on eu tort ou raison d'autoriser des octrois d'une aussi minime importance? Je ne veux pas le rechercher ici, mais il est bon de faire remarquer que le taux moyen de capitation est en rapport presque constant avec la population des villes : nous en tirerons plus tard des conséquences. Voici, en un court tableau, le montant moyen de la charge des contribuables dans les 1527 communes à octrois classées suivant leur population, elles comprennent :

10	villes	de plus de	100 000	âmes	où la capitation est de	26 fr.	19
2	»	»	80 000	»	»	18	61
10	»	»	60 000	»	»	22	84
19	»	»	40 000	»	»	18	82
57	»	»	20 000	»	»	17	53
396	»	»	5 000	»	»	10	24
591	communes	de 2 000 à	5 000	»	»	3	41
442	»	de moins de	2 000	»	»	1	58

On le voit, sauf pour deux villes de 80 à 100 000 habitants, Reims et Amiens, dont les taxes sont très modérées, la décroissance de la capitation s'accentue avec la diminution de la population et devient particulièrement rapide quand on descend aux petites villes et aux simples communes.

Nous avons voulu, dans ce premier chapitre, poser simplement des chiffres (excepté pour Paris, dont l'importance exceptionnelle nécessitera un examen à part). Le lecteur a maintenant les données statistiques nécessaires pour se prononcer sur la question qui va revenir devant le Parlement et juger de la valeur des arguments produits pour et contre la suppression des octrois.

II

L'impôt des octrois a été, nous l'avons déjà dit, attaqué depuis un siècle. Les physiocrates, les libre-échangistes, les radicaux, ont fait tous leurs efforts pour le faire supprimer. De grandes villes, Lyon, Saint-Etienne, Toulouse, ont essayé de le remplacer; l'enquête agricole de 1867 a porté sur la question, un certain nombre de commissions départementales l'ont étudiée; enfin les trois dernières législatures ont été saisies de projets de suppression par M. Ménier en 1880, par M. Delattre en 1883, par M. Yves Guyot, enfin, en 1886. Chaque proposition a été discutée, il nous est donc facile de connaître tous les arguments invoqués en faveur de la réforme; ils ont porté à la fois sur le principe de l'impôt et sur les conséquences de son application; nous allons les exposer aussi rapidement que possible en nous efforçant de leur laisser toute leur valeur.

Les critiques qui visent le principe même des octrois ont été formulées contre tous les impôts indirects; l'impôt indirect a le tort grave de ne pas se faire assez sentir. M. Frédéric Passy, en 1886, s'élevait avec énergie contre cette théorie qui consiste *à plumer la poule sans la faire crier*, sous prétexte d'obtenir le maximum de produit possible avec le minimum de mécontentement; et vingt ans après, M. Yves Guyot appelle l'impôt indirect [1] l'impôt brigrand, flibustier, se mettant en embuscade pour dépouiller le contribuable sans qu'il s'en doute. Mais au mot impôt, ajoute-t-il, qui représente cette idée de violence et de surprise, la Révolution a substitué le mot de contribution, qui implique coopération; il n'y aura de mœurs publiques en France que lorsque le contribuable pourra établir un rapport entre les intérêts publics et les intérêts privés, savoir combien il paye et pourquoi il paye.

Il faudrait que, pour être, sinon parfaite, au moins acceptable, une contribution correspondît exactement au service social que reçoit le contribuable, et pour cela chacun devrait pouvoir apprécier ce que vaut pour lui le fait de vivre dans une société civilisée, munie de tous ses organes de police, de justice, d'administration, d'assistance publique, de sécurité nationale, et mettre en regard la feuille unique de contributions que le percepteur lui enverrait chaque année. Si la carte à payer est trop forte au gré du contribuable, il n'a qu'à changer son gouvernement et à en prendre un plus économe.

[1] Rapport à la Chambre des députés du 17 décembre 1888.

L'impôt indirect a de plus le tort de fausser les rapports économiques, de rendre souvent impossible pour l'acheteur d'une denrée le calcul exact de ce qu'elle vaut, parce qu'à son prix intrinsèque vient s'ajouter la part du fisc, augmentée des pertes de temps et d'intérêts résultant de la perception. Le consommateur ne peut donc estimer si son vendeur ne majore pas indûment ses prix, et en conséquence, il paye plus que l'Etat ne reçoit.

A ces inconvénients, que nous exposons sans les discuter ici, les octrois en joignent, dit-on, d'autres plus particuliers, dont voici les principaux. L'octroi est un impôt progressif à rebours, c'est-à-dire qu'il pèse plus lourdement sur le pauvre que sur le riche. Frappant, sous peine d'être improductifs, des objets de grande consommation, il prélève dans le budget des classes pauvres une part proportionnelle incomparablement plus grande que dans les budgets des riches. A Paris, où la part contributive de chaque habitant représente par an, pour l'octroi seul, 67 ou 68 francs, selon M. Lyonnais[1]; 61 francs, selon M. Yves Guyot; 57 fr. 38, d'après les notes statistiques du ministère de l'intérieur; la somme payée au bout de l'année, par une famille de quatre personnes, le père, la mère et deux enfants, sera de 272 francs, 244 francs ou 229 fr. 50, selon l'évaluation adoptée. Cette somme est énorme et écrasante pour un ménage d'ouvriers, elle est sans importance pour celui qui a 10 000, ou 20 000, ou 50 000 francs de rente. De plus, les objets tarifés ne le sont pas *ad valorem;* une pièce de petit vin valant 80 ou 100 francs aux lieux de production paye un droit aussi élevé qu'une barrique de château-lafitte ou de chambertin valant 1200 ou 1400 francs; 1 kilogramme de filet de bœuf ne paye pas plus que 1 kilogramme de bas morceaux; donc les classes pauvres supportent, puisqu'elles sont les plus nombreuses, la part de beaucoup la plus forte de l'impôt.

Les octrois sont aussi un impôt mal établi, dont la perception coûte beaucoup trop cher et entraîne des vexations, des pertes de temps, des détériorations de marchandises qui l'aggravent singulièrement. Nous avons vu que les frais de perception pour toute la France s'élevaient à 8,9 pour 100, qu'ils étaient dans les départements, abstraction faite de Paris, de 12,35 pour 100; mais on n'obtient ces moyennes qu'en faisant entrer dans les calculs de très gros octrois, dont les frais sont peu élevés; car si on entre dans le détail, on voit que, dans 4 octrois, les frais dépassent 30 pour 100 de la recette; dans 24, ils montent de 25 à 30 pour 100; dans 206,

[1] Discours de M. Lyonnais dans la séance de la Chambre des députés du 9 février 1889.

ils s'élèvent entre 15 et 25 pour 100; est-il admissible de conserver un impôt pour la rentrée duquel il faut faire de tels sacrifices?

Par son exagération, par les formalités longues et ennuyeuses imposées à l'entrée des villes, l'octroi offre un appât incessant à la fraude; les commerçants honnêtes le payent et sont ruinés par la concurrence déloyale de ceux qui l'esquivent. Pour une misérable erreur dans la déclaration, vous risquez une condamnation sévère en police correctionnelle; votre bonne foi ne peut vous sauver. Le fait matériel suffit pour vous faire condamner, et les adversaires des octrois de raconter des aventures plus ou moins émouvantes de luttes entre préposés et contribuables, de procès-verbaux dressés ici parce qu'un brouillard, ami du fisc, avait accru le poids d'une voiture de foin; ailleurs, parce qu'un commissionnaire avait, par erreur de route, emprunté le territoire d'une commune soumise à l'octroi. Toutes ces difficultés poussent à la fraude et encouragent les falsifications de denrées; on dédouble, après l'introduction, le vin, pour ne payer que demi-droit, et on empoisonne les populations. M. Lyonnais va jusqu'à reprocher à l'octroi les falsifications du lait, et le rend responsable de la mortalité qui sévit à Paris sur les enfants en bas âge, bien que le lait ne paye rien à l'octroi.

Ce n'est pas tout encore; ces douanes véritables, mises aux portes de 1528 communes, sont un obstacle permanent à leur développement; les habitants s'évadent dans les banlieues pour y trouver la vie à bon marché et échapper à tant de vexations. Les conseils municipaux se laissent entraîner à de déplorables taxations : pour favoriser telle ou telle industrie qui existe dans une commune, on frappe de droits élevés les produits similaires venant du dehors. On fausse ainsi les rapports commerciaux, les mêmes objets changeant de valeur selon les communes et leurs tarifs : tout en souffre. Les villes ne peuvent devenir les marchés des régions circonvoisines, parce que, pour y apporter ses marchandises, le campagnard est obligé, à l'entrée, de faire l'avance de l'octroi. La consommation s'en ressent, elle a toujours fléchi quand les taxes devenaient plus lourdes, et se relevait, au contraire, quand on les diminuait.

Telles sont, dans leur ensemble, les critiques adressées et les objections faites au système des octrois; nous allons maintenant passer à leur défense, et nous espérons pouvoir prouver que, si des inégalités, des abus, des excès, ont pu se glisser dans le fonctionnement de cet impôt (imparfait, nous le reconnaissons), il ne mérite point les sévérités dont on a cru l'accabler; que, de plus, il est nécessaire au fonctionnement des finances de nos villes, et enfin que sa suppression, à l'encontre de ce qu'espèrent ses détracteurs,

soulagerait assez peu l'ouvrier pauvre, mais pourrait plutôt profiter à la population riche des villes seulement.

III

Ce qui fait la gravité de la question de la suppression des octrois, c'est l'importance considérable de leurs recettes, mises en regard des autres ressources des municipalités. Aucune ne pourrait songer un instant à les abolir sans les remplacer immédiatement, sous peine de voir tous ses services désorganisés.

La plupart des villes ont gagé leurs emprunts sur les taxes indirectes locales. Dans 25 villes, leur produit va de 1 à 10 millions; dans 192 autres, elles rendent de 100 000 francs à 1 million, et ces sommes constituent la plus grosse part de leurs revenus; dans les budgets de 23 villes où l'octroi rapporte au moins 200 000 francs, elles forment de 70 à 80 pour 100 du total des recettes[1]; dans 40 autres de 60 à 70 pour 100 et dans les 11 dernières villes de cette catégorie seulement, l'octroi fournit moins de 50 pour 100 des recettes. Quelles sont les raisons que peuvent invoquer les principales cités de nos départements, pour demander des sommes d'une importance relative si considérable aux contributions locales indirectes?

Les villes offrent à leurs habitants une série d'avantages onéreux pour elles et dont il est juste que ceux qui en jouissent payent leur part : elles ont des rues pavées, garnies de trottoirs, éclairées la nuit, pourvues d'égouts, souvent de distributions d'eau; elles les font surveiller jour et nuit par la police. A ces dépenses de première nécessité, dont profite l'universalité des citoyens, elles en joignent d'autres qui, pour être de luxe, n'en sont pas moins appréciées. Elles entretiennent des parcs, des squares, où les déshérités de la fortnne peuvent trouver l'air, le soleil et les fleurs, elles subventionnent des théâtres, ont des hospices, et des hôpitaux pour les pauvres, une assistance publique largement organisée, des écoles facilement accessibles aux différents quartiers.

Au point de vue du commerce, elles ont des halles, des marchés, où les vendeurs sont attirés par une nombreuse clientèle d'acheteurs.

[1] Parmi ces villes nous trouvons :

Rennes.	80	pour 100.
Bastia.	78,2	—
Vannes.	77,8	—
Calais.	77,4	—
Cherbourg et Brest.	77	—

Il est équitable que ce soient les habitants des villes, qui en profitent et non ceux des campagnes, qui fassent les frais de ces différentes dépenses municipales. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé en Belgique lorsque les droits perçus, aux portes des villes, sur les bières, les vins, alcools et liqueurs, ont été remplacés par d'autres, prélevés aux frontières du pays, et par des droits du trésor ou droit d'accises, il s'est agi d'un rachat des octrois par l'Etat; et c'est sur le pays entier qu'a porté la charge qui incombait auparavant aux populations seules qui en profitaient. Il est vrai que d'autres moyens de remplacer l'octroi ont été préférés dans d'autres pays et nous sont proposés, nous en parlerons plus loin; mais nous désirons commencer par montrer que la réponse aux critiques formulées contre l'impôt que nous défendons ressort de l'examen consciencieux d'un tarif d'octroi et de l'étude désintéressée des conséquences de son application.

Tout tarif de ce genre se compose des contributions perçues sur les cinq catégories d'objets que nous avons déjà énumérées. Le chapitre des boissons y vient le premier, en raison de son importance; c'est sur la bière, le vin, les eaux-de-vie, toutes boissons alcoolisées et sur l'alcool que portent les droits à percevoir qui donnent à peu près la moitié de la recette totale. La bière paye, en moyenne, 2 fr. 15 par hectolitre, soit un peu plus de 0 fr. 02 le litre. Peut-on espérer que la suppression de ces 0 fr. 02 amènerait une baisse dans les prix de vente au détail, et que le litre qui coûte 0 fr. 20 serait donné pour 0 fr. 18?

Dans certaines villes auxquelles, à un moment donné, le ministre, croyant agir dans l'intérêt des classes laborieuses, a imposé des réductions sur le droit des bières, on a pu constater que les brasseurs seuls en profitaient, et que les prix de la vente au litre ne s'étaient pas modifiés. En effet, toute fraction de moins de 0 fr. 05 ne peut s'exprimer dans la pratique et l'on n'a pas obtenu jusqu'ici des débitants de boissons qu'ils s'imposent un sacrifice pour faire profiter leurs clients d'une réduction moindre que la plus petite unité monétaire courante.

Les matières premières, comme l'orge, le houblon, subissent des variations de cours qui influent sur le prix de revient de la bière, et qui sont sans effet sur la vente au détail; tout au plus, les acheteurs en gros, les établissements publics, pourraient réclamer leur part du bénéfice résultant de la suppression des droits, d'une mesure prise dans un intérêt démocratique.

Le vin paye en moyenne 3 fr. 60 par hectolitre, soit 0 fr. 036 par litre : ici encore, le dernier chiffre est impossible à exprimer lorsque le débitant vend à l'ouvrier qui achète le vin par petite

quantité. L'acheteur assez riche pour acquérir une barrique pourrait seul réclamer sa part d'une diminution de droits qui serait de 8 fr. 20 pour ces 228 litres. L'homme du peuple, dans les pays de vignobles, semble devoir retirer de la suppression de l'octroi des avantages plus sérieux, mais le vin, dont il fait sa boisson courante, n'acquitte déjà aucun droit dans les communes rurales où il est produit. Et si l'on a rédigé dans les villes des tarifs, de manière à concilier les exigences du commerce local et celles des caisses municipales, on peut cependant prévoir que l'abolition des droits y serait compensée par les charges nouvelles qui incomberaient à tous les habitants pour combler le déficit. L'alcool, les eaux-de-vie et les liqueurs payeraient 0 fr. 18 de moins au litre. Ce droit de 0 fr. 18 est peu de chose, d'ailleurs, à côté de ceux que perçoit l'Etat. Mais ce droit, de même que ceux de l'Etat, devrait être augmenté si l'on diminuait le droit sur les boissons hygiéniques, pour combler le déficit des budgets. Si nous passons, maintenant, à l'examen du chapitre des comestibles, moins important déjà que celui des boissons, parce que les aliments de première nécessité, le pain, le lait, les légumes, n'y sont pas compris, étant exemptés de tous droits; nous verrons les intermédiaires, puis les établissements publics, les grandes maisons, et les habitants riches, à même de profiter presque seuls de la suppression des octrois et les avantages qu'ils en retireraient compensés par d'autres charges.

Parmi les viandes de boucherie qui sont surtout celles que consomme le peuple, le bœuf paye en moyenne 3 francs pour 100 kilogrammes dans les villes de province[1]. L'impôt s'applique, suivant les villes, tantôt au poids, tantôt par tête d'animaux; il faut, de toute façon, admettre qu'une partie du droit est afférente à la valeur de la peau, du suif et des abats. Le demi-kilogramme de bœuf est donc imposé pour moins de 0 fr. 02; or si ce poids de viande vaut 0 fr. 95 en moyenne, la disparition d'un centime et d'une fraction n'amènerait aucune baisse sensible dans les prix courants. Le commerce de la boucherie se divise en trop de mains pour qu'on puisse attendre ce résultat; il y a l'éleveur, l'engraisseur, le marchand de bestiaux, le boucher, le profit se disséminerait entre les divers intéressés, et il n'en reviendrait rien aux consommateurs ordinaires. Peut-être les fermes où l'on élève beaucoup de bêtes, les vendraient-elles un peu plus cher, mais ce n'est pas ce que l'on vise par la suppression des octrois, et il y a d'autres moyens de favoriser l'élevage.

[1] A Paris, l'octroi est de 11 fr. 605 par 100 kilogs de bœuf, mais là surtout, les morceaux de luxe acquittent la plus grande partie des droits.

En 1848, on avait aboli le droit plus élevé qu'ailleurs qui y est de 0 fr. 10 par kilogramme de bœuf, on dut le rétablir parce que personne ne profitait de la suppression, excepté les bouchers.

En Belgique, lorsque l'on a supprimé les octrois, on attendait une baisse pour le jour où la nouvelle loi serait appliquée; on la réclamait vivement, mais les bouchers, qui s'entendaient très bien entre eux, réagirent contre ce qu'ils considéraient comme une injuste pression et, au désappointement général des consommateurs, élevèrent le prix de la viande de 0 fr. 05 à la livre. Depuis lors, les cours se sont à peu près nivelés, et la viande a continué à se vendre, à Bruxelles et dans les villes limitrophes de la France, au même prix que chez nous. Les droit de 4 fr. 25 aux 100 kilogrammes sur le porc, de 4 fr. 50 sur le veau et le mouton, de 5 fr. sur les agneaux, sont plus élevés que ceux sur le bœuf, parce que ces viandes n'entrent déjà plus dans la consommation journalière du peuple des villes.

L'agneau seul acquitte 0 fr. 05 par kilogramme, et c'est déjà une nourriture de luxe. Nous trouvons ensuite sur le tarif les comestibles tels que les volailles, le gibier, les poissons frais, les pâtés fins, etc. On ne peut exiger de nulle société qu'elle mette ces produits à la portée de tout le monde, et l'impôt qui est ici prélevé sur la table est indifférent à ceux qui sont peu fortunés. D'ailleurs, il atteint, pour une catégorie restreinte d'objets heureusement et dans la mesure du possible, à une sorte d'échelle progressive. A Paris, en effet, la première catégorie qui comprend les volailles et gibiers paye 62 fr. 50 pour 100 kilogrammes; la deuxième paye 25 francs; la troisième, 15 francs; la quatrième (lapins et chevreaux), 7 fr. 50; et la plupart des grandes villes ont suivi cet exemple.

Les prélèvements sur les boissons, l'alcool, et sur les viandes de boucherie et de luxe fournissent 72 pour 100 de la recette totale des octrois.

Si nous voulons parcourir tout le tarif, nous rencontrons ensuite le chapitre des combustibles. Les bois d'orme, de hêtre et de chêne ne sont brûlés que par les classes aisées, aussi le peuple n'a aucun intérêt à les voir affranchis de droits. Reste la houille, et pour cet article nous croyons que l'ouvrier pourrait, dans le nord de la France, profiter de la suppression des octrois. En effet, les compagnies houillères comptent à part le droit qui est en moyenne de 0 fr. 12 pour 100 kilogrammes. Un ménage ouvrier qui brûle 2000 kilogrammes par an, réaliserait donc une économie de 2 fr. 40 sur cet impôt, si tout était pour lui. Mais les cours du charbon sont influencés par des causes bien

autrement puissantes que le prélèvement de la taxe; telles sont les demandes de l'industrie, de celle du fer surtout, qui fait à elle seule près de la moitié de la consommation de la houille; demandes qui, à certains moments, occasionnent la hausse des prix; tels sont les grèves, les difficultés locales de l'exploitation, les renchérissements de la main-d'œuvre et, en sens contraire, la concurrence du charbon étranger.

L'intermédiaire, le marchand en gros, subit les conséquences des variations des cours; l'ouvrier qui achète son charbon par petites quantités ne profite pas des diminutions dans le prix de revient.

Nous ne faisons pas difficulté, toutefois, de reconnaître que le droit est élevé dans certaines villes, étant de 7 francs par tonne, à Paris; de 5 francs, à Rouen; de 3 fr. 50, à Marseille et au Havre; et nous croyons que l'on pourrait diminuer le droit sur les charbons dans le tarif des octrois si l'on trouvait d'autres ressources compensatrices. On favoriserait peut-être, par là, l'industrie, et l'ouvrier pourrait en profiter indirectement. Mais il ne faut pas se leurrer, les impôts que l'on supprime devant être remplacés par d'autres, on sera tenté d'imposer autrement l'industrie.

Les trois dernières catégories d'objets dont il nous reste à parler rapidement sont les fourrages, les matériaux de construction et les couleurs. Pour ce qui est des fourrages, l'ouvrier des villes n'en achète pas, l'ouvrier des campagnes n'en produit pas à son compte. Le droit d'environ 3 pour 100 ne frappe que les propriétaires de chevaux de luxe, qui peuvent le supporter, et ceux des chevaux de travail à qui le séjour d'une ville procure de nombreux profits.

Ces personnes gagneraient donc à la suppression, moins pourtant que l'État, dont la consommation, pour les chevaux de troupes, paye la plus forte partie de la taxe des fourrages et qui indemnise ainsi les caisses municipales de la charge occasionnée par les frais de casernement.

Mais le projet de M. Yves Guyot ne supprime pas le droit, il l'applique directement aux chevaux, au lieu de le faire acquitter par leur nourriture; c'est-à-dire qu'il remplace une taxe indirecte et peu sensible par un impôt direct et ennuyeux. C'est toujours la recherche de la charge apparente et pénible à supporter; on ne tient aucun compte de la déplorable influence qu'a le découragement sur le développement d'une ville ou d'un pays.

Les matériaux de construction sont portés sur les tarifs et imposés pour environ 5 pour 100 de leur valeur totale. Ceux qui font construire acquittent un droit qu'ils acceptent de bon gré après en avoir mesuré l'importance. Après la suppression des octrois,

l'architecte, chargé de construire une maison, pourra faire une réduction sur le prix du mètre cube de pierres de taille, de maçonnerie, de bois de charpente, enfin, sur toutes les fournitures; le propriétaire réalisera, de ce fait, une économie de 8 à 10 000 fr. sur une construction de 200 000. Les conditions seront encore les mêmes pour l'entrepreneur ou le capitaliste qui feront bâtir en vue de louer leurs maisons, par fractions, à des familles d'ouvrier; mais la différence d'un vingtième à peu près dans le prix de revient ne sera peut-être pas assez forte pour qu'ils se fassent un cas de conscience de baisser d'autant les loyers, seul bénéfice de la mesure adoptée qui pourrait en résulter pour les classes laborieuses? Mais l'augmentation des contributions directes et des centimes additionnels qui pèsera, à la fois, sur le propriétaire et sur le locataire n'encouragera guère le premier à diminuer ses loyers et sera une nouvelle charge pour le second. Le résultat obtenu sera donc seulement d'avoir rendu la vie plus difficile.

De plus, certaines villes ont déjà dégrevé les logements pauvres de toute contribution, grâce aux ressources de l'octroi auxquelles on s'attaque.

Tous les loyers au-dessous de 400 francs sont exemptés à Paris de toute contribution, tandis que les autres, suivant une échelle progressive apparente, sont imposés : de 7 pour 100 quant au loyer de 400 à 600 francs, de 8 pour 100 pour ceux de 600 à 700 francs, et ainsi de suite jusqu'à une taxe uniforme de 12 pour 100 pour tous les loyers au-dessus de 1000 francs.

C'était la taxe générale primitive, on ne l'a pas augmentée, mais on a pu dégrever les petits loyers en se procurant d'autres ressources au moyen des tarifs de l'octroi.

La sixième et dernière catégorie d'objets imposés comprend les couleurs, la céruse, les essences, les vernis. Le pauvre n'en acquitte généralement pas les droits, c'est un impôt sur le luxe et qui ne tarit pas le luxe. Nous ne voyons pas ce qu'on peut lui reprocher.

Parvenus au terme de notre examen détaillé d'un tarif d'octroi, nous n'avons trouvé nulle part les avantages incomparables de sa suppression que l'on fait briller aux yeux des populations des villes pour les intéresser à cette réforme. Nous pouvons affirmer que M. Yves Guyot se trompe quand il avance que le nombre énorme de centimes additionnels qu'il faudrait ajouter aux contributions directes pour remplacer l'octroi prouve que cet impôt est trop pesant pour les contribuables. Il est facile de voir ici que l'on déplace la question : le nombre des centimes prouve que les revenus qu'ils remplaceraient sont considérables. Pour savoir si

la charge actuelle est écrasante, il faut rechercher si les villes qui la supportent se sont trouvées dans de mauvaises conditions économiques et ont été arrêtées dans leur développement. Nous emprunterons à M. Yves Guyot cette affirmative que l'octroi produit des ressources supérieures de plus de quatre fois à celles que rapportent les centimes additionnels, et nous ferons remarquer que les immenses travaux qui ont été accomplis dans les villes industrielles et commerçantes l'ont été au moyen de ces revenus. Comment se seraient développées, sans cette ressource, des villes comme Roubaix et Saint-Étienne et d'autres encore qui n'étaient que de gros bourgs, il y a cinquante ans, et qui sont devenues de populeuses cités pourvues de tous leurs services publics?

Comment de grandes villes comme Lyon, Lille, Bordeaux, Marseille, auraient-elles continué leurs progrès? Lyon, qui, en 1801, n'avait que 109 000 habitants, en a aujourd'hui plus de 400 000, et pourtant les recettes de l'octroi y atteignaient, en 1888, 9 900 000 francs auxquels on peut ajouter 2 970 620 francs fournis par les centimes additionnels, et l'on constate que l'octroi représente près des deux tiers de la recette totale, et même plus si on y ajoute les droits de halle, de places sur les marchés, qui ne sont pas compris dans le chiffre des octrois et que pourtant l'on voudrait supprimer en même temps et pour les mêmes raisons.

Bordeaux, en 1801, avait 91 000 habitants; elle en compte aujourd'hui 250 000. Son octroi s'élevait, en 1888, à 5 265 000 fr. sur un chiffre total de revenus ordinaires de 8 438 693 francs auxquels on peut ajouter encore les 2 119 041 francs fournis par 0 fr. 42 additionnels. Le chiffre de l'octroi, surtout si l'on y ajoute les droits de marchés, constitue encore ici le plus gros revenu de la cité. Il en est de même pour toutes les autres villes qui ont pris un grand développement.

Pourtant, si l'on en croyait les adversaires des douanes municipales, les villes où elles existent seraient des séjours redoutés par les contribuables. Or, en 1881, la population agglomérée soumise à l'octroi était de 11 097 822 habitants; en 1886, elle était de 12 143 735, soit une augmentation de 1 045 913 [1], et pendant le même temps l'augmentation n'était que de 29 781 dans les communes ouvertes. Les lieux soumis à l'octroi sont donc ceux où la vie afflue. Et ce qui est plus probant, la consommation, dans ces villes, loin de fléchir, comme on l'a dit, sous le coup de taxes exagérées, a toujours été en augmentant par tête d'habitant; à Paris, d'après le relevé statistique de M. Clément Juglar et les

[1] Avec Paris, il est vrai; de la moitié seulement sans Paris.

statistiques de la ville, l'augmentation de la consommation annuelle a été de 17 kilogr. de viande et de 100 litres de vin par capitation, de l'année 1840 à 1867; et le mouvement ascensionnel s'est trouvé continu. On a fait la même remarque au sujet d'autres villes comme Bordeaux et Lyon.

En réalité, si l'on connaissait un moyen d'empêcher l'émigration des campagnes dans les villes, on devrait l'employer, car le danger pour nous réside dans la dépopulation des campagnes; mais on pourrait alors reprocher à l'octroi de mettre nos villes dans une situation défavorable vis-à-vis de l'étranger.

Deux principaux moyens s'offrent pour remplacer l'octroi : le système belge consiste à procurer aux communes des revenus égaux à ceux qu'elles possédaient, à l'aide de taxes indirectes également que l'Etat prélève dans toute l'étendue du pays et en leur attribuant une part dans le produit des douanes à la frontière. Il a le grand inconvénient de faire acquitter par les campagnes une grande part des dépenses des villes : ce serait pourtant le plus supportable. Le second moyen préconisé par le parti radical consiste à laisser les villes fournir à leurs besoins à l'aide de contributions directes qu'elles s'imposeraient elles-mêmes. C'est plus simple et séduisant à un examen superficiel, mais d'après les notes statistiques sur la situation des communes, publiées en 1886 par le ministre de l'intérieur, il faudrait établir une moyenne de 100 à 150 centimes additionnels sur l'ensemble de la population groupée dans le rayon de l'octroi pour satisfaire aux dépenses des communes [1]. Or les centimes additionnels déjà existants et dont le rendement a été qualifié justement de balance du déficit communal, puisqu'il sert à faire face aux dépenses extraordinaires, ont déjà égalé l'importance du principal des contributions directes. Peut-on songer à les porter à un chiffre tel qu'ils devraient fournir deux fois et demie la valeur de ce principal; alors que l'on entend partout en France des plaintes sur la lourdeur des charges à supporter, et que par là on désigne surtout les contributions indiquées sur la feuille envoyée par le percepteur?

On peut ajouter que l'accoutumance à l'octroi en fait un impôt

[1] Il ne s'agit naturellement que d'une moyenne. Dans 906 communes, le montant des taxes d'octroi représente moins de 50 centimes; dans 309 communes, il représente de 50 à 100 centimes; dans 100 communes, de 100 à 150; dans 113, plus de 150, et dans quelques-unes plus de 300; mais il faut tenir compte de ce que les grandes villes industrielles sont fortement imposées. Paris a 237 centimes additionnels. Une commune peu importante du Gard, celle d'Andrèze, vient de supprimer son octroi et l'a remplacé par 53 centimes.

plus supportable et, par suite, meilleur; son action a eu le temps d'avoir des effets qui en font porter le poids par la société entière; On peut dire que si les octrois ont élevé légèrement le prix de la vie, les salaires ont dû hausser en conséquence; car partout où elle a pu trouver des éléments certains d'appréciation, la science de l'économie politique a reconnu ce rapport qui s'établit à la longue, dans toute société qui se développe, entre le coût de la vie et le prix de la main-d'œuvre.

Quant au mode de recouvrement de l'octroi, on peut le perfectionner, et nous accorderons ici que la critique a raison.

La première réforme à opérer serait d'imposer aux villes une limite maximum du traitement de leurs employés. Les frais de perception seraient, de ce chef, fort diminués en certaines villes. Il faut ensuite interdire tout fermage d'octroi, une ville ne peut pas abdiquer dans les mains d'une personne qui exploite ses revenus. Il ne faut plus autoriser d'octrois dans les communes de seconde importance, où leur fonctionnement présente des difficultés particulières en raison de l'étendue du territoire, ou pour d'autres motifs. Il faut exiger des villes qui trouvent de grandes ressources dans l'impôt en question qu'elles aient des voies d'accès faciles et des bureaux convenablement organisés pour la surveillance des entrées; les services douaniers de la frontière ont précisément réalisé des progrès dans leur mode d'inspection. Mais il ne nous semble pas que la soi-disant difficulté de la perception de l'octroi, pas plus que la quotité réelle des frais de perception (lesquels peuvent être facilement réduits), soient des raisons sérieuses pour demander la suppression des douanes communales[1].

Paris fait une exception parmi les communes. Les droits sur le vin y sont lourds : ceux du trésor sont de 11 francs par hectolitre; ceux de la ville, de 8 fr. 87; mais il faudrait les abaisser de plus de moitié tous deux, pour que les consommateurs ouvriers profitassent de la réforme.

L'octroi sur les boissons rapporte à la ville de Paris plus de 47 millions. Si les recettes municipales devaient diminuer de plus de 20 millions, il faudrait que la ville se créât d'autres ressources,

[1] M. Paul Leroy-Beaulieu (*Economiste*, 9 janvier 92), fixe à 5 1/2 pour 100 la quantité moyenne des frais de perception, défalcation faite des frais entraînés par la perception des droits du trésor dont sont chargés les mêmes receveurs municipaux.

Il ne nous semble pas que le retard que subit l'entrée d'un troupeau de bœufs ou de moutons par suite de l'arrêt aux portes de la ville soit une perte sérieuse de capital, comme on l'a dit. Le marchand de bestiaux retrouve la plus grande partie de ses frais d'octroi sur le prix de la vente par tête.

sans charger encore la propriété mobilière en un temps où le prix des loyers est trop élevé. Que pourraient être ces ressources? L'élévation du droit sur les alcools a été proposée, mais resterait très insuffisante. Il faudrait que l'État vînt au secours des grandes villes, en raison de l'importance des sacrifices qu'elles auraient faits.

Dans plusieurs des grandes communes de France, le problème pourrait se poser comme pour Paris : il ne peut pas s'agir de la suppression des droits d'octroi sur les boissons; on pourrait tout au plus proposer un abaissement du tarif combiné avec la diminution des droits perçus par le trésor.

Mais pour qu'une réforme de ce genre fût possible, il faudrait que l'État eût à céder aux communes un excédent de recettes, et qu'il pût en même temps faire le sacrifice d'une partie des droits du trésor sur les boissons, et cela ne pourrait se présenter que sous un gouvernement économe, au moment d'une conversion d'emprunt représentant quelque grande économie pour le budget national[1].

Aucun calcul sérieux n'autorise à demander en France la suppression complète de l'octroi sur les boissons.

Nous pouvons, pour terminer, emprunter les chiffres suivants à M. Paul Leroy-Beaulieu. Au commencement du siècle, alors qu'on attaquait violemment les octrois, ils produisaient 51 800 000 francs; en 1823, 65 900 000 francs; en 1853, ils donnaient 96 millions, et 157 millions en 1862. Nous trouvons le produit net des octrois de 263 millions en 1888, et de 270 038 721 francs en 1890.

Il est évident que, pour supprimer un impôt qui fournit de tels rendements, il faudrait prouver qu'il est profondément défectueux, ou que le pays peut s'en passer facilement. Nous croyons que le présent travail démontre que l'octroi n'est pas un impôt antidémocratique, qu'on peut le perfectionner, et qu'il n'existe pas d'autre moyen pratique ni plus juste, actuellement, de subvenir aux dépenses des communes, l'État ne pouvant pas leur venir suffisamment en aide.

Léon Maurice,
Ancien député.

[1] Idée émise par M. Paul Leroy-Beaulieu, notamment dans le journal *Economiste*, en avril et janvier 1892. La présente page a dû être ajoutée dans cette étude interrompue par la mort de l'auteur.

LE MUSÉE DE BERLIN

LA SCULPTURE

I

A l'extrémité de la longue avenue centrale, *Unter den Linden* « Sous les tilleuls », qui est le centre de Berlin, à l'issue d'un pont jeté sur un des bras de la Sprée, s'ouvre une vaste place où s'élève à droite le vieux château des rois de Prusse; à gauche, en face du château, au delà d'un grand square, se dresse, au haut d'un vaste escalier de pierre, un édifice de style grec, avec colonnes et fronton; c'est le palais du Musée, consacré à la sculpture antique et aux tableaux des vieux maîtres classiques. Il contient une des belles collections de l'Europe, et ses richesses s'accroissent chaque année par des acquisitions intelligentes. Je l'avais visité en 1878 et 1880; je viens de le revoir, et j'ai été frappé des progrès réalisés depuis lors par une administration pleine de zèle, savante et convenablement dotée. Tous les ans, la direction des Beaux-Arts tient le public au courant de ses nouveaux achats, en les plaçant dans une salle qui sert de vestibule : on voit ainsi ce qui s'est fait, à quoi ont été employées les sommes destinées à enrichir le patrimoine artistique du pays : puis ces œuvres sont réparties avec les anciens fonds, selon leur date et l'école de l'artiste.

La collection est disposée d'ailleurs dans le meilleur ordre, le plus favorable à l'étude : le Catalogue est un modèle d'érudition sobre et précise. Les amis de l'art ne sauraient que louer une aussi sage ordonnance et d'aussi constants efforts. Comme il est toujours utile de se rendre compte exactement de ce que sont les autres peuples et de ce qu'ils font, aussi bien que d'étudier de beaux ouvrages, je voudrais essayer de donner aujourd'hui à nos lecteurs, comme je l'ai fait, il y a dix ans, pour le musée de Vienne [1], un résumé des principaux tableaux et des plus remarquables frag-

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 10 août 1881.

ments de sculpture qui forment la galerie nationale de Berlin. Parlons d'abord des antiques que l'on voit d'ailleurs en entrant.

II

Le musée de sculpture grecque et romaine présente deux catégories très distinctes : les statues de l'ancien fonds et celles acquises depuis une vingtaine d'années. Une sensible différence de méthode se révèle au premier coup d'œil dans l'état des unes et des autres : les premières sont restaurées, reconstruites même pour la plupart; les secondes, au contraire, sont demeurées telles qu'elles ont été trouvées dans les fouilles. Autrefois — et ce système était suivi dans toutes les galeries de l'Europe, — on ne pouvait se résoudre à n'offrir au public que des débris, et l'on rétablissait, avec les divers morceaux de marbre que l'on avait sous la main, des statues tout entières, selon des inductions parfois vraisemblables, souvent douteuses, prenant une tête, un bras, une jambe isolés et les réunissant pour en faire un tout avec plus ou moins d'art et de vraisemblance : on annexait aussi des pièces modernes à l'ouvrage, et l'on ne plaçait sur les piédestaux que des personnages refaits ainsi avec assez d'adresse pour qu'au premier abord on ne s'aperçût pas de ces substitutions ingénieuses. Au Louvre, on a largement usé de ces procédés : des cartouches placés sur le socle des statues ainsi réparées indiquent franchement toutes les pièces de rapport, et l'on peut voir combien il resterait souvent peu de chose du véritable antique si l'on supprimait les restitutions modernes. A Berlin, on a également rajusté la plupart des marbres, soit que ce travail ait été entrepris sur place, soit qu'il ait été fait précédemment dans les divers galeries acquises par le gouvernement, mais le Catalogue raisonné donne très sincèrement l'énumération des raccords.

On ne peut se dissimuler que cette méthode d'adaptation habile présente au premier coup d'œil un aspect plus agréable que l'exposition de simples fragments; mais elle a le grave inconvénient de substituer aux objets réels une disposition de fantaisie; jamais une tête et des membres refaits ou empruntés à une statue et transportés sur un corps qui leur est étranger ne sauraient donner une idée exacte de l'ouvrage original. Nous admettons sans doute, bien qu'avec beaucoup de réserve, qu'on puisse ajouter, à titre de support, une stèle ou un pied à une statue, afin de faire comprendre la pose et apprécier l'ensemble, mais il y a un monde entre l'adjonction de ces morceaux nécessaires et la recons-

truction arbitraire et de pied en cap de toute une académie avec des fragments dépareillés ou avec des marbres élaborés par le ciseau d'un récent sculpteur. Une galerie offre ainsi, il est vrai, une fort belle apparence : il semble que tout y soit complet et que le temps et les hommes n'aient rien détruit : mais on n'a vraiment sous les yeux que des formes fallacieuses qui ne sauraient que fausser le goût et troubler l'étude. Nous n'hésitons donc pas à condamner les réparations générales qui ont été si longtemps en honneur tant à Berlin qu'à Paris et ailleurs, et à approuver complètement l'exposition franche du fragment tel qu'il est; elle séduit moins d'abord sans doute, mais elle ne trompe personne. De rares et discrètes exceptions peuvent seules être justifiées, et depuis plusieurs années la science archéologique, mieux comprise, a imposé à nos galeries de sculpture le respect presque absolu de la mutilation antique. On a laissé la *Vénus* de Milo sans bras, et la *Victoire* de Samothrace sans tête : tous les marbres grecs et romains nouvellement entrés au musée de Berlin sont, de même, restés comme ils étaient au sortir de terre. On regrette assurément tout ce qui manque, mais on n'a pas devant les yeux des compositions hybrides qui égarent le jugement.

Parcourons maintenant la galerie sous le bénéfice de ces observations dont notre rapide examen démontrera, nous l'espérons, la justesse : on verra combien il est peu de restitutions légitimes et combien il est malaisé pour la critique de se former une opinion juste sur tant de statues qui, n'étant ni intactes ni fragmentaires, ne sont plus que des œuvres d'ornementation, produits bizarres d'un art spécial, êtres composites dont l'harmonie factice flatte le regard des ignorants, mais qui ne sont, en réalité, que des richesses mensongères. Sachons les prendre pour ce qu'elles valent et n'égarons pas notre admiration sur des arrangements qui, la plupart du temps, dénaturent le fragment original. Il est, nous l'avons dit, des réparations sages et utiles, mais presque toutes sont abusives, et ce système, nous en sommes convaincus, a beaucoup contribué à égarer le sentiment public sur les véritables caractères de la sculpture antique. Le fragment l'exprime beaucoup mieux que des compléments tantôt banals et tantôt capricieux : une partie de l'œuvre nous est dérobée sans doute, mais ce qui reste est vrai, et nous n'avons pas à nous préoccuper d'un travail de seconde main, soit ancien, soit récent, qui, sous prétexte de donner une statue entière, ne nous offre qu'un assemblage de morceaux de marbre ou de bronze d'où la pensée du maître primitif est absente.

III

L'histoire du musée de sculpture de Berlin date du règne du grand électeur. Ce prince avait commencé à réunir quelques statues dans une salle de son palais; Frédéric-Guillaume Ier augmenta cette collection, en 1726, d'une trentaine de marbres venus de Dresde; Frédéric II acquit, en 1742, la galerie que le cardinal Melchior de Polignac avait formée avec soin pendant son long séjour à Rome : plus tard, il hérita de sa sœur, la margrave de Baireuth, en 1758, un certain nombre d'ouvrages recueillis par elle au cours d'un voyage en Italie; il acheta ensuite le bronze célèbre sous le nom du *Jeune homme en prière*, plusieurs bustes provenant d'un amateur appelé Julienne, et il chargea diverses personnes de missions artistiques dans la Péninsule. Ces missions furent heureuses et de nombreux antiques vinrent orner les appartements de Potsdam, de Sans-Souci, de Charlottenbourg et le *Schloss* de Berlin. La vente des objets d'art de la villa Negroni, à Rome, amena de nouvelles richesses en Prusse sous le règne de Frédéric-Guillaume II, et la galerie était assez considérable lorsque, après Iéna, elle fut en partie transportée à Paris. En 1815, ce butin fut restitué, et les collections royales s'augmentèrent pendant les années suivantes, d'acquisitions multipliées; le comte de Sack, notamment, leur envoya le produit des fouilles exécutées sous sa direction à Athènes, en 1820; enfin, lorsque le musée fut construit, sous Frédéric-Guillaume III, ce prince consentit à se dessaisir en sa faveur de la plupart des statues éparses dans ses différents palais, et la galerie nationale se trouva ainsi constituée en 1830. La direction s'appliqua depuis lors avec beaucoup de zèle à l'accroître, en surveillant les ventes; elle acheta successivement la collection Sermoneta à Rome, plusieurs marbres des familles patriciennes de Venise, les Grimani, les Nani, les Tiepolo; elle mit à profit les recherches de voyageurs allemands en Grèce et en Asie Mineure, traita avec des marchands, reçut quelques donations, enfin développa les dimensions des salles consacrées à la sculpture pour faire place aux ouvrages obtenus par ses soins persévérants. En 1873, un succès archéologique de premier ordre lui était réservé : les fouilles entreprises à Pergame lui donnèrent les magnifiques bas-reliefs de la guerre des dieux et des géants, en même temps que les intelligents efforts des agents allemands en Grèce, et, un peu plus tard, la dispersion des collections Sabouroff lui assuraient des bustes, des stèles, des fragments précieux de la meilleure époque. Aujourd'hui encore, il est devenu nécessaire d'agrandir, pour la seconde

fois, l'espace accordé aux dieux et aux héros : ils sont trop rapprochés les uns des autres dans les galeries trop étroites et insuffisamment éclairées, et il n'est pas douteux qu'on ne leur donne bientôt une demeure plus digne d'eux. La glyptothèque de Berlin n'est pas toute entière composée de chefs-d'œuvre sans doute, mais elle mérite d'être vue et étudiée plus aisément, sous des lambris plus vastes, dans une lumière plus favorable; l'abus des anciennes restaurations sera plus sensible peut-être, mais, en revanche, on appréciera mieux les belles choses, et c'est là, en définitive, l'objet qu'on se doit proposer.

IV

Il est très difficile de se faire une opinion exacte sur les statues refaites avec divers fragments et qui sont si nombreuses dans la grande salle. On en peut louer quelques parties, mais trop souvent l'ensemble ne révèle que la dextérité plus ou moins grande de l'artiste ou de l'ouvrier qui a su adapter les uns aux autres différents morceaux de marbre. La multitude des dieux olympiques qui remplissent la galerie n'a dès lors qu'une valeur fort relative. Voici, par exemple, une jolie *Cérès assise* : sa pose est élégante, mais sa tête ne lui appartient pas : auprès d'elle, dans un groupe de *Bacchus et Ariane*, les torses sont bien antiques et de bonne facture, mais les jambes et les bras du dieu, probablement aussi les têtes des deux personnages sont modernes ou rajustés : cet autre groupe d'*Eros et Psyché*, œuvre originairement de décadence, n'est qu'un assemblage de morceaux postiches : j'admire assurément la grâce de la *Polymnie*, accoudée dans la même attitude que celle du Louvre dont elle est une répétition évidente; de l'*Euterpe*, dont le type est si connu et les draperies si harmonieuses; de l'*Apollon citharède*, qui s'élance en avant avec un élan lyrique, réminiscence heureuse d'une statue célèbre du Vatican; mais dans ces ouvrages, les visages, les mains, les pieds, sont des superpositions si flagrantes, qu'il est vraiment impossible d'y voir autre chose que le produit d'un curieux travail, et d'agréables hypothèses. Il y a même non loin d'eux un autre *Apollon* drapé, qui n'a d'ancien que le bas de son vêtement : tout le reste fait honneur à un récent statuaire et à sa brillante imagination. Ailleurs, la prétendue restauration a été moins heureuse : sur un torse archaïque, on a placé une tête d'un autre temps, de sorte que le tout donne l'idée la plus fausse de l'art des premiers sculpteurs. Passons rapidement devant toute une collection de *Vénus*, d'*Hermès*, d'*Esculapes* et de *Muses* aussi peu authentiques, série de ces divi-

nités banales répétées à satiété par les artisans de l'époque romaine pour l'ornementation des temples ou des villas, et pareilles à toutes celles qui, remaniées de même, remplissent aujourd'hui tous les musées de l'Europe. Ce ne sont que des œuvres fort secondaires, où l'on retrouve, çà et là, une certaine science académique, une adroite copie d'un modèle supérieur, de belles attitudes, des souvenirs lointains de quelque statue illustre : n'oublions pas que dans les premiers siècles de l'empire romain ces imitations étaient une véritable industrie, et ne nous attardons pas longtemps devant ces travaux assez vulgaires de marbriers instruits, plus fidèles à des traditions d'atelier qu'inspirés par le génie hellène. Il n'y a pas de galerie qui n'en possède un certain nombre; on pourrait les classer par lots : issues du même procédé plastique, dérivant de types analogues, refaites d'après le même système, ces statues insignifiantes sont quelque peu monotones. Parfois même il arrive, comme dans l'*Eros tendant son arc*, que le torse et la tête ne sont ni du même marbre ni de la même époque, parfois aussi l'attitude officiellement indiquée est sujette à caution, comme celle de ce *Sagittaire*, dont le corps seul est antique, dont on a refait les deux bras, les deux jambes et la tête dans la position d'un homme qui lance une flèche, et qu'on aurait pu tout aussi bien attribuer à un athlète au pugilat. Que dire aussi de cette statue de Jules César, dont la tête vient de la collection Polignac et le corps de la collection Colonna, des *Auguste* et des *Antinoüs* traités d'après la même méthode? Le Catalogue est, du reste, à cet égard, très instructif, et le musée est assez riche d'autre part pour avouer sans crainte toutes ces combinaisons illégitimes avec lesquelles une galerie devient aisément un Olympe fort pompeux sans doute, mais entaché de contrebande.

V

Il convient toutefois de ne pas être dédaigneux de parti pris, et de savoir démêler dans ces statues composites les fragments sérieux et vraiment grecs, des annexes maladroites ou modernes. J'apprécie, entre autres, et même je place très haut dans mon estime, le torse d'un *Méléagre* entièrement reconstruit. D'abord, les réparations sont bien exécutées; ensuite, le corps est du plus beau style, d'un travail savant qui rappelle, qui égale peut-être celui du *Méléagre* du Vatican. On n'ose trop blâmer les pièces de rapport qui permettent de se rendre compte, à peu près, de ce que devait être en son entier cette remarquable répétition d'une œuvre justement célèbre. C'est, en somme, une excellente statue, non pas seu-

lement décorative, mais d'un art très élevé, de la première époque impériale dans ses parties antiques, et qui fait honneur au musée. J'en dirai autant de la *Niobide :* qu'elle soit ou non une réminiscence d'une des figures appartenant au groupe des enfants de Niobé, comme on l'a supposé d'après le mouvement défensif du bras droit et de la tête, peu importe; la grâce de l'attitude, l'ordonnance de la draperie, révèlent un très habile artiste, et voilà un morceau de solide facture qu'on peut admirer, sans se préoccuper outre mesure de quelques pièces suspectes. A noter encore une *Amazone blessée* (on sait qu'il y a plusieurs répliques de cet original perdu), qui n'est pas indigne des figures analogues qui sont au Louvre et au Vatican. Quant à la statuette si connue sous le nom de *Tireur d'épine*, elle est si jolie telle qu'elle est, son attitude familière est si naturelle et si agréable, d'ailleurs si conforme au bronze du Capitole, dont elle est une copie évidente, qu'on ne se décide pas à regretter le travail de restitution : elle reste, malgré tout, une œuvre de forme exquise, populaire à bon droit, et l'une des meilleures de la galerie. J'aime aussi, dans le même ordre d'idées, une brillante *Victoire* de bronze doré, d'un style fort ample, bien qu'un peu trop solennel; des réparations discrètes ont mis en valeur le mouvement rythmique et léger du corps; la tête est intacte, et l'ensemble, sur un piédestal de marbre rouge, se présente avec une grâce sévère : c'est un travail des temps romains, mais l'artiste était encore un maître. Je ne voudrais pas oublier une charmante statue de jeune fille, tenant dans les plis de sa robe des Amours pareils à une nichée d'oiseaux : c'est un peu maniére, sans doute, et voisin de la décadence, mais l'effet général est séduisant, le marbre finement poli, les rajustages ingénieux, et la critique est désarmée. On est moins indulgent devant *le Satyre et l'Hermaphrodite*, groupe très vivant, il est vrai, raffiné, spirituel; composition scabreuse, dont l'expression accentue encore l'indécence; la tête de l'Hermaphrodite est rapportée et assez médiocre; l'artiste qui, au dix-septième siècle, a reconstruit l'ensemble, le destinait peut-être à quelque musée secret. Quoi qu'il en soit, ce groupe, fort animé, appartient à une basse époque; il est curieux, amusant, mais étranger aux grandes traditions de l'art. Nous n'avons rien de plus à dire des statues réparées : venons aux œuvres complètes ou fragmentaires, qui sont la véritable richesse du musée de Berlin.

VI

J'ai remarqué tout de suite, à la fine élégance du travail, un torse de l'époque romano-grecque, qui est une reproduction de l'inou-

bliable *Marsyas* de la villa Albani à Rome : le copiste est du même temps, et son marbre délicat n'est guère inférieur à l'original : il a subi quelques fâcheuses éraflures, mais elles n'ont pas altéré la précision du modelé, la justesse d'une musculature tendue, mais légitime, puisque le satyre est suspendu par les bras ; rien n'est forcé, tout est exact dans cette savante et gracieuse étude. Auprès d'elle, j'admire le mouvement si heureux de la *Ménade dansante* : la tête manque, mais l'attitude du corps à demi incliné en arrière, les formes exquises visibles sous une draperie légère, les suaves sinuosités de la tunique, la sveltesse des contours, l'harmonieuse bandelette qui passe entre les seins nus et se relie à la ceinture, toute la grâce de la nymphe presque soulevée de terre par sa danse aérienne, séduisent sur-le-champ le regard. C'est une statue charmante où l'on sent frémir la juste cadence, la vie joyeuse, l'élan d'une jeune déesse bondissant en mesure sur les gazons des vallées mythologiques, enivrée par la mélodie de la double flûte et le bruit du tympanon, s'abandonnant au rythme avec une douce extase et cependant équilibrée par un art savant. J'aime beaucoup moins, dans la même salle, la *Joueuse d'osselets*, qui est cependant un marbre plus célèbre : elle a subi quelques réparations, mais je la place volontiers parmi les œuvres complètes, parce que, en réalité, toutes les parties principales sont antiques : elle a été si souvent reproduite en marbre ou en bronze, que je n'ai pas à la décrire ; l'attitude est naturelle, le mouvement simplement rendu, mais l'ensemble est un peu mièvre et loin du grand style de la *Ménade*. On ne saurait la considérer que comme une jolie statuette, d'assez bonne époque, mais d'inspiration secondaire. Nous retrouvons une pensée plus haute et plus grave dans les deux têtes de femme, ses voisines : elles viennent d'Athènes et portent bien le caractère sévère des artistes attiques ; bien que le travail du ciseau soit un peu rude et qu'elles aient été évidemment destinées à être placées sur des corps préparés d'avance, leur expression révèle un vrai statuaire : l'une d'elles, surtout, méditative, les yeux au ciel, est assurément des meilleurs siècles : la noblesse des lignes et leur pureté appartiennent aux traditions que les grands maîtres athéniens avaient reçues des archaïques et qu'ils ont si longtemps transmises à leur postérité. Et puisque je parle de ces belles têtes antiques, j'en citerai deux autres encore, deux éphèbes de forte race : l'un est bien Grec, quoique le Catalogue le dise Romain et lui attribue de la ressemblance avec Tibère ; il est de ce temps-là peut-être, mais n'a rien de commun avec les bustes d'empereurs que l'on voit partout : l'expression vivante, intelligente, active de cette physionomie virile, atteste sa patrie ; il est

bien loin de ce type banal, de ce poncif d'atelier en honneur dans les ateliers romains et que tant de gens appellent grec en dépit de Minerve. L'autre tête d'éphèbe présente un aspect fort bizarre : le travail est incontestablement d'un maître de bonne époque, mais les cheveux frisés du modèle, les lèvres saillantes, le bas du visage un peu farouche, contrastent avec le front, le nez et les yeux qui sont très purs de ligne, et laissent son origine indécise : Italien peut-être du sud de la péninsule, ou plutôt jeune Romain de la colonie africaine, quelque peu croisé de Numide. Sur son socle de porphyre rouge, ce joli buste, si différent de tout ce qui l'entoure, reste fort difficile à définir ; sa beauté à demi barbare ne s'accorde pas avec la perfection plastique du modèle et le fini du marbre. C'est un chef-d'œuvre unique dans son genre, qui plaît et qui surprend.

La statuette d'*Aphrodite rajustant sa sandale* provient de la collection Sabouroff : le marbre a été évidemment enduit d'une coloration rosée; les bras manquent ainsi que la jambe gauche; le corps est trapu, la tête un peu grosse, le mouvement toutefois est gracieux, les détails exprimés avec finesse; travail grec, mais de décadence. De temps inférieurs encore, cette statue complète de bronze trouvée en 1858 dans le Rhin. C'est un jeune dieu couronné de fleurs et de fruits, entièrement nu, d'un style médiocre : est-ce un Bacchus, un Achille, un génie du printemps, une personnification de la nouvelle année, une divinité locale? Les écrivains spéciaux ont beaucoup disserté sur cette question. Quelle que soit cette figure, curieuse comme spécimen de l'art germano-romain, au troisième ou même au quatrième siècle de l'empire, elle est lourde, sans vie : la guirlande opprime la tête; les yeux sont vides, leur cavité devait être remplie d'une substance colorée; ouvrage d'un habile fondeur, intéressant au point de vue technique et peut-être religieux, ce bronze rustique se recommande à l'étude des archéologues plutôt qu'à l'attention des artistes. Signalons encore un admirable sarcophage de la seconde période impériale : les bas-reliefs représentent la légende de *Jason et Médée :* ils sont d'excellente facture et composés avec un vrai sentiment dramatique. Les sarcophages étaient, comme on sait, une branche d'industrie artistique qui s'est perpétuée depuis les meilleurs temps de la civilisation grecque jusqu'aux dernières époques de l'empire. A Rome, aussi bien qu'en Gaule, on en a retrouvé un grand nombre, et plusieurs sont dus certainement à des maîtres; ils se sont multipliés surtout sous les Césars. Celui-ci peut être considéré comme un des plus remarquables qui existent : profondément fouillées, d'un dessin très ferme et très sûr, les figures se détachent à merveille, correctes et nobles dans la violence de l'action, heureusement groupées, avec une

préoccupation trop sensible peut-être de l'effet, mais l'imagination de l'artiste reste contenue par des principes sévères.

Nous voici, dans une salle adjacente, en présence des plus beaux ouvrages que possède le musée; ils sont presque tous des grands siècles de la sculpture. Citons d'abord la statue d'*Athènè* de Pergame. Elle vient des fouilles dont nous parlerons tout à l'heure et qui ont prodigué des trésors à la galerie de Berlin. Plus grande que nature, demi-archaïque, ou plutôt appartenant à l'école des archaïsants qui affectaient systématiquement, en des temps beaucoup plus récents, les formes de l'art primitif, cette œuvre simple, sérieuse, un peu massive, est, dit-on, une répétition d'une ancienne *Minerve* attique. Les traits droits, plus forts que beaux, immobiles sans rigidité, rappellent de loin le style hiératique antérieur à Phidias; le sentiment de la vie, très sobrement exprimé, avec une réserve calculée, y demeure toutefois visible. Le bras droit manque, mais le bras gauche déployé, qui devait soutenir la lance, présente avec grâce la noble harmonie de ses lignes; le visage est austère et pensif; la tête nue, sans aucun ornement, est bien posée sur le corps robuste : l'*himation* et le *chiton* descendent en larges plis, dont la majestueuse raideur est d'accord avec la tranquillité de la déesse. J'admire cette œuvre un peu froide, mais grave, qui ne séduit pas d'abord, s'adresse à la raison pure et non pas aux sens, qui porte l'empreinte d'une conviction forte, d'un art dédaigneux de l'élégance, uniquement soucieux d'être mesuré, calme, religieusement fidèle à un inflexible idéal. L'artiste a voulu certainement réagir contre les allures passionnées des écoles de l'Asie Mineure, les rappeler aux types grandioses et à la sévérité antique. Au moment où les maîtres de Pergame et de Tralles outraient le mouvement, poussaient au muscle et préparaient la décadence, cette *Minerve* solennelle, précise, d'une simplicité excessive et systématique peut-être, est un fait de haute valeur dans l'histoire. Elle montre combien, dans les ateliers hellènes, la conception des archaïques avait gardé, après plusieurs siècles, d'influence sur certains esprits; malgré tant d'œuvres qui semblaient devoir en effacer la trace, elle retardait le développement dangereux des théories violentes. Inaccessibles aux emportements des imaginations contemporaines, aux caprices d'un goût douteux, d'intrépides et vigoureux statuaires maintenaient les principes un peu rudes et abstraits qui étaient demeurés la base de l'art grec à travers les fluctuations de son génie; ils les imposaient encore avec une foi robuste au culte filial et tout au moins au respect de ceux-là même qui abandonnaient pour des théories plus accentuées, pour des effets plus saisissants, la rigueur des lointains ancêtres.

Les vrais ouvrages archaïques sont rares de par le monde : il existe cependant quelques têtes ou torses de ces époques reculées dans plusieurs musées et collections particulières : la glyptothèque de Munich est fière à bon droit du fronton d'Egine; l'on a, dans ces dernières années, exhumé de l'Acropole d'Athènes, six statues mutilées, mais encore magnifiques, et de précieux fragments qui ont révélé les beautés étranges d'un art à la fois réaliste et mystique jusqu'alors très peu connu. On peut étudier aussi à Athènes et au Louvre deux statues d'Apollon de temps plus anciens encore et qui se rapprochent plus de l'art égyptien que des types hellènes, même primitifs. La plupart des marbres ou des bronzes, que l'on cite comme archaïques, sont des imitations plus ou moins heureuses et appartiennent aux siècles qui ont suivi. Je n'ai rencontré à Berlin, dans ce style, qu'une tête de guerrier tout à fait authentique et d'une très haute antiquité : les yeux de forme oblongue relevés par les coins, les oreilles plates, les cheveux et la barbe indiqués par de grossiers pointillés, ne laissent pas de doute sur l'originalité du fragment : la stupeur de l'expression, le procédé enfantin, la dureté du travail, attestent la naïve ignorance d'un maître bien antérieur à l'époque des déesses de l'Acropole, qui précèdent cependant, au moins d'un siècle, le Parthénon et Phidias. A ce titre, cet ouvrage, acquis de la collection Sabouroff, est extrêmement curieux : on peut le considérer comme un document, comme un des témoignages les plus sûrs de l'école de Sicyone ou des écoles contemporaines.

Il y a un monde entre cette figure et l'admirable tête, vaguement teintée, qui est indiquée, comme une copie athénienne de la *Minerve* du Parthénon. Je me rallierai très volontiers à cette hypothèse : non seulement, en effet, la figure est d'une finesse et d'une beauté merveilleuses, mais le caractère étrange, inattendu, mystérieusement divin de la figure, la majesté resplendissante d'un type à la fois supérieur à l'humanité et animé d'une vie intense, dénotent l'inspiration d'un génie souverain. Cette reproduction, qui est assurément elle-même sortie des mains d'un grand artiste, semblerait au premier abord une œuvre originale et personnelle, tant la pensée y est visible, tant le marbre est souple, l'accentuation surprenante et spontanée, si les détails n'étaient conformes aux descriptions si connues du chef-d'œuvre de Phidias. Les proportions de la *Minerve* étaient plus grandes, mais voici bien ce casque d'où s'élançaient les chars et les attelages d'or ciselé, ces traits sévères et doux, ces grands yeux dominant l'espace. On ne saurait guère douter que le statuaire n'ait travaillé d'après le modèle auguste et ne se soit attaché à donner à son ouvrage l'aspect

général de la déesse. J'hésite à croire que l'expression singulière de la figure lui appartienne en propre : je la regarde au moins comme une interprétation assez fidèle. Si nous acceptons cette hypothèse, assurément la tête d'une beauté superbe que nous avons sous les yeux modifie l'idée classique que nous nous étions formée du chef-d'œuvre à jamais illustre; ce n'est plus là le type imposant et un peu froid si incomplètement défini par les relations des écrivains anciens. Sous la régularité des traits apparaît un rayonnant idéal : le casque qu'on eût cru peut-être un peu surchargé, d'après les indications de Pausanias, était en réalité une magnifique et harmonieuse couronne; le sourire et le sublime regard, que Pline a passés sous silence, avaient une puissance de fascination incomparable, une énergie pénétrante, l'impérieux attrait de la sagesse éternelle. On s'explique dès lors l'adoration des multitudes devant ce visage sacré, si différent de la beauté purement humaine que les sculpteurs attribuaient aux dieux, et aussi l'enthousiasme des contemporains de Périclès si accoutumés pourtant aux belles œuvres. Que serait-ce si nous avions devant les yeux la *Minerve* elle-même, car, après tout, si éloquente que soit la copie de Berlin, elle n'est qu'une traduction heureuse, elle ne reproduit certainement pas dans sa plénitude l'inspiration directe de Phidias. Elle nous la fait pressentir, du moins, presque comprendre, et c'est l'honneur de ce beau marbre.

Je reviens avec deux charmants bronzes à ces modèles achevés du corps humain, dont les grands artistes grecs exprimaient si bien les formes et les harmonies. L'un de ces ouvrages, *l'Ephèbe en prière*, est un des anciens hôtes du musée. Son histoire est intéressante : il a été acheté en Italie au dix-septième siècle par le surintendant Fouquet, il a passé depuis à Vienne, entre les mains du prince Eugène, qui l'a placé dans son palais du Belvédère, puis dans la galerie Lichtenstein; le roi Frédéric II l'acquit pour 5000 thalers et le logea à Sans-Souci : Napoléon Ier l'emmena au Louvre après Iéna : les événements de 1815 le rendirent à Berlin. Quelques parties ont été très anciennement réparées, mais l'ensemble de l'ouvrage est incontestablement des meilleurs siècles de la statuaire. Debout, la tête élevée, les bras étendus dans l'attitude de la prière, le corps développe les lignes les plus souples et les plus fermes : sa musculature gracieuse et mince est rendue avec une précision, un naturel exquis, une suavité un peu languissante à dessein, sans qu'il en coûte rien à la solidité des contours. Le svelte adolescent implore les dieux avec un recueillement plein de dignité, une émotion sincère et grave; il rend à la divinité inconnue qu'il invoque un libre et confiant hommage. Nous sommes ici en

présence d'un des plus parfaits ouvrages sortis des ateliers grecs à l'époque où l'art, moins sévère qu'au temps de Phidias, recherchait des courbes plus délicates et aussi des pensées plus familières, plus humaines, plus accessibles, sans s'être encore amolli, ou surchargé, sans avoir fait dériver, comme il advint plus tard, la grâce en afféterie ou la force en violence. Cette noble statue garde une beauté simple et séduisante : elle s'adresse au sentiment sans doute, mais avec une correction irréprochable et une réserve austère qui mettent en pleine valeur le grand style, le caractère vaguement attendri de la pose et du geste.

Je n'admire pas moins, bien que la tête manque, un autre bronze grec d'apparence analogue représentant également un jeune homme nu, debout, de même grandeur, mais, je le crois, d'époque un peu plus ancienne. Bien que le métal soit entièrement oxydé, la statue a conservé toute la pureté de ses formes : l'attitude est droite, l'un des bras légèrement tendu en avant, l'autre retombe harmonieusement le long du corps. Le modelé savant, l'élégante majesté du torse et des membres, indiquent l'école de Praxitèle. On peut avec certitude considérer ce rare chef-d'œuvre où l'inspiration attique est vivante comme entièrement original. Sa destinée primitive est inconnue. Il y a une quinzaine d'années, un pêcheur l'a retiré dans ses filets, du fond du détroit de Salamine, où il avait séjourné évidemment depuis des siècles, enveloppé de coquillages et de stratifications sous-marines, et l'a cédé sur-le-champ à M. Sabouroff, alors ministre de Russie à Athènes, pour une somme relativement peu élevée. Le musée l'a acheté à la vente de la riche collection que ce diplomate, devenu ambassadeur en Allemagne, avait transportée à Berlin. On en a enlevé seulement quelques dépôts de chaux qui altéraient, çà et là, la netteté des lignes, mais aucune réparation, aucun polissage, n'ont modifié la couleur verdâtre que lui avait donnée la mer. Ce beau corps d'éphèbe ou de jeune dieu, dont la tête roule encore sans doute au hasard sous les vagues de l'Egée, demeure, ainsi mutilé, l'une des plus fines et des plus sobres merveilles de l'art antique. A-t-il été englouti dans un naufrage; a-t-il été jeté à la mer au moment où les temples païens ont été ravagés par les chrétiens ou par les barbares? Cette énigme ne sera jamais résolue : qu'il nous suffise de saluer ici un de ces rares ouvrages qui achèvent de nous révéler la beauté simple, humaine et divine, que les statuaires hellènes ont enseignée à l'univers.

Les traditions du quatrième et du troisième siècle avant Jésus-Christ sont visibles encore dans un excellent torse de *Satyre* en marbre, modelé avec une irréprochable justesse, et qui semble

d'après l'accentuation frémissante des muscles et le mouvement en arrière, d'après ce qui reste du haut des jambes, être le fragment d'une statue dansante. Citons encore, comme appartenant à la même période, une ravissante tête de femme dont les cheveux portent la trace d'une coloration rousse : c'est le type grec dans sa pureté première, exprimé avec une remarquable finesse, illuminé par la transparence du marbre de Paros. De même origine, un buste de jeune homme, inclinant sur l'épaule sa tête rêveuse, un bas-relief de *Médée et les Péliades*, traité, par un artiste plus récent, dans le goût sévère des belles frises attiques, et ces quadriges lancés au galop qui m'ont rappelé les beaux reliefs de chevaux et de chars victorieux aux jeux de l'Isthme ou d'Olympie que j'ai admirés dans les deux musées d'Athènes. Je rattache également aux œuvres de ce temps deux profils de femme singulièrement couronnés d'un bandeau carré, les cheveux au vent, revêtus d'une tunique courte et transparente, et qui se détachent sur une large plaque de marbre : ils sont apparemment des fragments de frise ou de balustrade et reportent le souvenir aux déesses aériennes qui décoraient le balcon extérieur du temple de la Victoire Aptère.

Je ne voudrais pas oublier les stèles, bien qu'elles appartiennent toutes à cette même école de monuments funéraires dont il existe un si grand nombre dans les musées athéniens, et au Céramique. C'étaient, là au fond, des œuvres de marbriers, sculptées avec talent d'ailleurs, mais d'après des modèles à peu près pareils. Il y avait plusieurs sujets convenus, traités tous dans le même style, et presque avec les mêmes figures; on les connaît maintenant les uns et les autres : la visite des parents à la morte assise sur un siège élevé, les deux amis qui se serrent la main, la jeune fille regardant ses bijoux dans un coffret; j'ai retrouvé ici quelques-unes de ces charmantes scènes, chères à mes souvenirs; l'une d'elles reproduit l'entrevue funèbre d'Agathon et de Corallion, qui est l'un des meilleurs monuments du Céramique; j'ai revu la sirène mystique dans le triangle d'un fronton, la famille groupée autour de la femme qui la reçoit dans la chambre funéraire, les deux sœurs en haut relief, d'époque romano-grecque, répétition évidente d'une des tombes athéniennes les plus justement admirées. Il faut bien reconnaître que l'art des stèles était une industrie exercée avec un peu de monotonie. L'idée première de la plupart n'en reste pas moins fort belle; les artisans qui en ont ainsi multiplié les exemplaires étaient des gens sans imagination, il est vrai, car ils varient peu les attitudes et les figures, trop rigoureusement fidèles aux types adoptés, mais si respectueux des lignes sévères, si habiles dans le travail du marbre, dans la disposition des chastes

draperies qui enveloppent les corps de leurs plis harmonieux! La sculpture presque vulgarisée et populaire garde encore, même dans ces œuvres inférieures, la pureté de son style et sa gracieuse sérénité.

VII

Toutes les statues que nous avons indiquées et aussi un grand nombre de moindre valeur dont la description surchargerait cette rapide étude assurent au musée de Berlin un rang élevé parmi les galeries européennes : les heureux hasards de l'archéologie, des acquisitions intelligentes, ont développé les collections primitives, mais il a eu dans ces derniers temps une bonne fortune exceptionnelle, la découverte et la translation des bas-reliefs de Pergame. Toute la vaste frise qui entourait l'autel monumental érigé, au deuxième siècle avant Jésus-Christ, sur l'acropole de la cité des Eumène et des Attale, grandiose poème de marbre, chef-d'œuvre de la plus célèbre des écoles grecques d'Asie, a été exhumée aux frais du gouvernement allemand et occupe aujourd'hui le vestibule en rotonde du musée et une longue salle adjacente. Tout mutilé qu'il est, ce travail colossal constitue, par l'unité du sujet et la multiplicité des scènes dramatiques exécutées par les sculpteurs, un des plus riches, des plus savants, des plus surprenants débris que nous ait laissés l'art antique. Ce farouche combat des dieux et des géants est toute une théogonie traduite en épisodes audacieux, exprimée tantôt avec une majesté superbe, tantôt avec une étrange violence; œuvre moins belle que puissante, parfois confuse et excessive, mais qui saisit le regard et provoque l'admiration par le mouvement, la fougue, la passion des personnages, par le déploiement des formes variées, par l'impétuosité des gestes et des attitudes, par la grandeur d'une conception bizarre et magnifique dont la force exubérante eût alarmé Phidias, mais séduit Michel-Ange.

Les fouilles qui ont mis au jour ce vaste ouvrage se sont poursuivies de 1878 à 1886 : elles ont donné tout ce qui reste du plus extraordinaire travail qu'ait produit l'ardente imagination de l'école de Pergame. Elles ont révélé l'évolution extrême de l'art grec avant sa décadence, au moment où son génie, ayant passé successivement des formes immuables de l'archaïsme à toutes les manifestations divines et humaines de la vie active, ayant connu toutes les harmonies, ayant transformé sa placidité primitive en beauté radieuse, puis en élégance exquise, cherche à se renouveler par des effets saisissants, par la hardiesse de la musculature, par les attitudes théâtrales, par les complications de la mise en scène. Hâtons-nous

de dire toutefois que ces grands artistes, instruits par les maîtres souverains, s'ils ont poussé à bout les ressources de leur art, s'ils représentent une insurrection du marbre, n'ont point dépassé la mesure ni forcé les contours : ils sont agités, frémissants même, ils accentuent trop rudement avec une imagination téméraire, avec un ciseau quelquefois négligent, les formes tourmentées de leurs dieux et de leurs géants, mais l'aspect général de l'œuvre demeure grave et superbe. Au-dessus des groupes convulsifs et souvent surchargés, au-dessus des monstres légendaires et du tumulte de la formidable bataille, plane encore, comme un rayon de soleil dans un écroulement de nuées, l'inspiration olympienne des temps classiques, la majesté des traditions supérieures, la hautaine splendeur du génie hellène. Le regard attentif retrouve, au milieu de cette mêlée confuse et souvent monotone, la victorieuse beauté des immortels : la gigantomachie en est dominée et illuminée; la Grèce antique est encore vivante dans cette suprême évocation de sa pensée, où se confondent les périlleux emportements et les brutalités fiévreuses d'une école qui s'égare et les magnifiques réminiscences des grands siècles disparus. C'est là le caractère des marbres de Pergame. Après eux, l'art grec spontané n'existe plus : au delà d'eux il n'y avait plus de place pour un autre développement de la statuaire antique, qui avait accompli son cycle régulier. La conception grecque est épuisée, et la sculpture de l'époque qui va suivre se bornera à reproduire, à copier d'une main habile d'abord, puis incertaine et lassée, les nobles modèles d'autrefois jusqu'à ce que, d'imitation en imitation, les procédés matériels eux-mêmes s'altèrent et soient enfin oubliés.

Approchons-nous donc avec respect de cette frise, dernier effort, dernière transformation de l'art grec original. Si ruinée qu'elle soit, deux grands fragments subsistent : on a pu, sans y rien ajouter, les reconstruire; on n'a point comblé les lacunes, mais, en profitant des indices certains, on a réuni les groupes, retrouvé la suite des lignes, redressé l'épisode tout entier, çà et là ébréché, interrompu, mais exact et vivant. Il faut que la pensée remplisse les espaces vides, rattache tels ou tels membres à des torses intacts, cette tête à cette poitrine dont le col est brisé, cet avant-bras à cette épaule, achève cette tunique à demi lacérée, rétablisse avec les morceaux considérables qui ont survécu, l'ordonnance de la scène primitive. Les deux séries placées debout dans la Rotonde se présentent ainsi sur une large étendue, non pas complètes, mais assez bien rassemblées pour que les yeux saisissent clairement la disposition des personnages et de leurs mouvements, l'expression dramatique des figures, les détails plastiques de la tumultueuse épopée.

L'ensemble de la frise est une série d'épisodes reliés par de savants accords de gestes et d'attitudes, de telle sorte qu'aucun d'eux ne s'isole et que le regard est amené sans effort de l'un à l'autre. Bien que les groupes soient distincts, ils sont unis dans une action commune, dont l'intense vibration s'étend avec une égale énergie jusqu'aux extrémités de l'œuvre monumentale. Le motif est toujours le même : c'est la victoire des Olympiens, dont la forme est complètement humaine, sur les Titans, fils de la Terre, dont le torse d'homme gigantesque devient, à la ceinture, un double corps de serpent; mais la glorieuse nature des dieux est resplendissante sous les aspects les plus variés, symboliques ou matériels; à chaque instant, des incidents inattendus interrompent la monotonie de la lutte : les géants, renversés, menaçants, à demi foudroyés, poursuivent, armés de quartiers de roche, le combat farouche; des animaux étranges interviennent dans la mêlée : têtes de serpents dressées avec furie, molosses monstrueux, lions des forêts mythologiques, chevaux effarés; toute cette guerre à outrance et ces êtres formidables imposent une émotion sans cesse renouvelée par les combinaisons différentes et les péripéties du drame.

Ici, la triple Hécate, dont un seul corps est en saillie, tandis que les deux autres sont vaguement indiqués par des reliefs abaissés, terrasse, armée de la torche magique, de l'épée et de la lance, le redoutable Clytios, dont la tête et le torse accusent les suprêmes efforts; là, foulant aux pieds un colosse abattu, Artémis va percer de ses flèches Otos, qui s'abrite en vain sous son large bouclier; un chien de la déesse s'élance sur un Titan, dont la main musculeuse lui déchire la face. Au loin, Tytios, ailé, les bras finissant en serres d'oiseau de proie, prétend saisir Latone et l'enlacer dans les replis de sa forme de reptile; enfin, vainqueur d'Éphialte, Apollon rayonne d'une beauté fière, développant les belles lignes de son corps divin, saisissant un trait dans son carquois. Cette première série s'est retrouvée ainsi, non pas intacte, sans doute (on y regrette surtout la tête de l'*Apollon*), mais formant, malgré ses lacunes, tout l'épisode de Latone et de ses enfants.

Le second fragment est consacré à Jupiter et à Minerve. Le maître des dieux accable un géant à doubles ailes; Minerve saisit le terrible Alcyonée, qu'elle soulève du sol, tandis qu'à ses pieds, la mère des colosses vaincus, la déesse de la Terre, élève entre des rocs sa tête éplorée; le mystique serpent d'Athènè les enveloppe et les dévore. La lutte est soutenue encore par Encelade et Porphyrion, dont les corps puissants se tordent sous les étreintes de leurs invincibles adversaires; mais les cadavres gigantesques sont amoncelés sous les pieds des dieux, et déjà la Victoire allégorique,

planant au-dessus du combat, voilée des plis flottants de sa robe aérienne, étend avec solennité vers Minerve la couronne de lauriers.

Tels sont, palpitants de la fureur de la bataille, débordant de force et de vie, tout mutilés qu'ils soient, les deux principaux panneaux de la frise. Dans une galerie voisine, on a rassemblé, en rapprochant aussi bien que possible, mais sans avoir réussi à former des tableaux précis, d'innombrables fragments dont on entrevoit parfois l'ordonnance, tout en constatant qu'on ne saurait la définir. J'ai surpris là, cependant, au cours de mon attentive étude, à travers tant de troncs décapités, de membres épars, de groupes disjoints, de figures brisées et frustes, des morceaux d'une superbe allure, savamment juxtaposés, et qui ont retrouvé, grâce à ce travail ingénieux et patient, souvent leur sens primitif, et quelquefois leur harmonie. On peut suivre, à peu près, sur ces débris, l'enchaînement de la frise, et restituer, aidé de conjectures, toute une nouvelle série d'épisodes. C'est là qu'apparaissent le char de Cybèle, traîné par des lions lancés au galop; le groupe des Cabires, dont les faces grossières, les cheveux et les barbes hérissés symbolisent les divinités bestiales et sauvages; le merveilleux torse du jeune dieu précédant le char d'Hélios; le cheval dont la tête frémissante rappelle les coursiers du Parthénon; l'étrange Uranus, aux ailes vibrantes, élevant au-dessus de sa tête à demi écrasée le formidable geste de son bras; la face et le torse resplendissant d'Éros, et tant de figures étranges, hommes à têtes de lions, serpents qui ondoient au milieu des combattants épars, masque effrayant des Gorgones, bustes gigantesques des divinités de la mer, et aussi toute une multitude de fragments qu'on ne peut rattacher à aucun groupe que par de vagues hypothèses, ruines d'un édifice écroulé.

Sans doute le spectacle de cette destruction partielle d'un grand ouvrage n'éveille pas en nous l'émotion douloureuse que l'on ressent à l'Acropole d'Athènes devant les frises, les métopes et les frontons ravagés par Morosini et lord Elgin, devant la sainte colonnade d'Ictinos à demi renversée dans les hautes herbes, et le désastre des marbres de Phidias, d'Alcamène et de Pœonios nous laisse de tout autres regrets que celui de l'autel de Pergame. On ne peut se défendre néanmoins d'une vive tristesse en voyant gisantes à terre les épaves de ce monument où l'art grec, tout palpitant d'énergie virile, évoquant, dans une œuvre vigoureuse, les divinités de son immortelle légende, avait affirmé pour la dernière fois sa force créatrice et les ressources multiples de son génie. Les salles du musée où sont étendus ces héroïques débris, comme des morts et des blessés sur les champs de bataille décrits par les antiques rapsodes, sont un des émouvants sanctuaires de

la pensée hellène. Sous une forme systématiquement heurtée, bizarre, mais admirable encore, les bas-reliefs de Pergame sont le suprême témoignage de cette inspiration sublime qui, pendant quatre siècles, a enfanté tant de merveilles. Ils en complètent l'histoire, et, si l'on doit leur préférer, dans la galerie de Berlin, plusieurs ouvrages plus simples et plus purs, cette composition hautaine demeure ineffaçable dans le souvenir. Elle a été exécutée vraisemblablement par plusieurs artistes, d'après un plan unique, et ces artistes étaient bien encore la postérité des maîtres. Ne nous y trompons pas toutefois, cette école est dangereuse et turbulente, armée de procédés trop visibles; on sent dans son travail le calcul et l'effort, l'intention de frapper avant tout l'imagination du spectateur. A aucun degré, son œuvre n'est un enseignement, il serait funeste d'être dirigé par elle : on viendrait vite, sur cette voie, à la boursouflure et à l'emphase. Regardez, admirez même : n'imitez pas.

Comte Charles de Mouy.

La suite prochainement.

LE COÛT DE LA LAÏCISATION

DES

HÔPITAUX DE PARIS

La laïcisation des hôpitaux, ou, en d'autres termes, la substitution dans nos établissements hospitaliers du service des surveillantes laïques au service des Sœurs de Charité, a entraîné une notable augmentation de dépenses dans le budget de l'Assistance publique et a causé, pour la plus large part, le déficit toujours croissant qui a été constaté dans ce budget depuis plusieurs années et qui n'a pu être comblé que par des mesures ruineuses : emprunts à la réserve et aliénation de rentes.

Le fait est certain, indéniable; il est reconnu par tous, partisans ou adversaires de la réforme.

Mais quel est le chiffre exact de cette augmentation de dépenses? C'est là une question essentielle qui intéresse, au premier chef, tous les contribuables et les indigents de la Ville de Paris; et cependant, il faut reconnaître qu'elle n'est pas encore, à l'heure actuelle, résolue d'une manière définitive.

On ne saurait, en effet, considérer comme définitif, ni même comme sérieux, le chiffre considérablement atténué qu'il a plu à l'administration d'indiquer elle-même, par l'organe d'un membre de son conseil de surveillance, M. Risler, dans le rapport sur le projet de budget de l'exercice 1891 et que la 5e commission du Conseil municipal a cru devoir, de son côté, accepter sans contrôle, dans les rapports présentés successivement au Conseil municipal, en 1890 et en 1891, par MM. Strauss et Navarre.

Si l'on s'en rapporte aux énonciations du tableau récapitulatif joint au rapport précité de M. Risler [1], le surcroît de charges

[1] Voyez ce tableau à la page suivante.

TABLEAU DE M. RISLER

Augmentation de dépenses résultant de la laïcisation.

PERSONNEL											TRAVAUX	
TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS									PENSIONS DE RETRAITE des religieuses			
DÉSIGNATION des établissements	DATE de la laïcisation	NOMBRE de religieuses	INDEMNITÉS allouées aux religieuses (*vestiaire*)	ÉVALUATION de la nourriture des Sœurs dans les établissem^ts où le personnel laïque n'est pas nourri (1)	NOMBRE de surveillantes, sous-surveillantes et suppléantes laïques	TRAITEMENTS	DIFFÉRENCES — Augmentation de dépenses	MONTANT des pensions allouées au moment de la laïcisation	DÉPENSES de 1888	AMÉLIORATIONS faites à propos de la laïcisation — Création de services	DÉPENSES d'aménagement — Transformation des communautés en logements
Pitié	10 octobre 1880	24	4 800 »	» »	30	12 420 »	7 620 »	» »	» »	» »	23 744 75
Charité	23 janvier 1888	18	3 600 »	12 500 »	26	39 900 »	23 800 »	Mémoire.	» »	» »	» »
Saint-Antoine	1er août 1881	22	4 400 »	» »	30	12 300 »	7 900 »	6 898 »	5 269 »	» »	35 156 30
Necker	28 octobre 1886	19	3 800 »	» »	21	10 800 »	7 000 »	7 612 »	6 472 50	» »	9 946 97
Cochin	21 décembre 1885	26	4 800 »	» »	24	11 900 »	7 100 »	2 847 »	2 847 »	» »	37 002 78
Beaujon	1er octobre 1887	20	4 000 »	15 000 »	25	37 600 »	18 600 »	100 »	100 »	» »	» »
Lariboisière	15 septembre 1887	27	5 400 »	20 250 »	34	50 100 »	24 450 »	100 »	100 »	» »	» »
Tenon	1er juin 1882	21	4 200 »	» »	36	18 100 »	13 900 »	» »	» »	» »	63 679 98
Laënnec	1er décembre 1878	17	3 400 »	» »	46	14 000 »	10 600 »	» »	» »	» »	25 168 72
Lourcine	1er juin 1882	15	3 000 »	» »	14	14 300 »	11 300 »	6 145 »	4 282 50	» »	31 356 71
Enfants-Malades	28 octobre 1886	26	5 200 »	» »	31	16 000 »	10 800 »	3 985 25	3 502 »	4 019 50	» »
Forges	28 octobre 1886	10	2 000 »	» »	10	4 800 »	2 800 »	2 518 »	2 518 »	» »	» »
Trousseau	1er mai 1887	20	4 000 »	15 000 »	26	34 800 »	15 800 »	3 429 28	5 416 »	» »	» »
Enfants-Assistés	1er avril 1886	27	5 400 »	» »	34	23 500 »	18 100 »	6 832 »	6 182 »	» »	42 341 14
Incurables	1er février 1885	62	12 409 »	» »	40	21 000 »	8 600 »	17 316 50	14 521 50	» »	223 580 56
Ménages	1er janvier 1881	26	5 200 »	» »	19	8 100 »	2 900 »	6 696 »	4 746 »	14 575 31	» »
La Rochefoucauld	1er janvier 1881	11	2 200 »	» »	6	2 640 »	440 »	1 840 »	1 840 »	» »	12 200 93
			77 800 »	62 750 »						18 594 81	504 178 84
Totaux		391	140 550 »		452	332 260 »	191 710 »	66 319 03	57 696 50	522 773 65	

(1) Evaluation calculée à raison de 750 francs, taux de l'indemnité allouée aux surveillantes.

résultant de la substitution des laïques aux congréganistes se chiffrerait par une somme annuelle de 283 229 fr., se décomposant ainsi :

191 710 fr. pour la différence des traitements ;

66 319 fr. pour les pensions de retraite servies aux Sœurs expulsées ;

25 200 fr. représentant l'intérêt annuel du capital de 504 178 fr. 84 dépensé pour l'établissement des logements nécessaires aux surveillantes laïques.

Mais il est manifeste, à première vue et sans autre vérification, que ce chiffre, — si considérable qu'il soit, — est inférieur, de beaucoup, à la réalité.

En ce qui concerne, notamment, la somme de 191 710 fr., indiquée au tableau de M. Risler, pour la différence des traitements des surveillantes, sous-surveillantes et suppléantes laïques qui ont remplacé les Sœurs, son insuffisance est évidente et résulte d'un simple coup d'œil d'ensemble jeté sur les divers éléments qui figurent dans le tableau lui-même.

Étant donné, en effet, que le traitement des laïques, — sans même tenir compte des indemnités accessoires de logement, habillement et chauffage, — s'élève à des sommes variant de 400 à 800 fr., soit en moyenne à 600 fr.[1], tandis que les religieuses donnaient gratuitement leurs services et ne recevaient, en tout, de l'Assistance publique, qu'une indemnité dite *de vestiaire*, de 200 fr. par an, il s'ensuit que le total des traitements a dû augmenter, — toutes choses égales, d'ailleurs, — dans la proportion de 200 à 600, ou de 1 à 3, c'est-à-dire être au moins trois fois plus considérable après qu'avant la laïcisation; soit : 77 800 (total de la colonne 2) $\times$ 3 = 233 400; d'où ressort une première augmentation de 155 600 fr.

Et comme le même tableau constate, d'autre part, que le nouveau personnel présente un surcroît de 61 personnes par rapport à l'ancien (391 religieuses ayant été remplacées par 452 laïques; totaux des colonnes 1 et 4), il y a lieu d'ajouter à la somme ci-dessus de 155 600 fr. le montant des dépenses nécessitées par le traitement et l'entretien de ces 61 personnes supplémentaires ; ce qui donne, — en en évaluant la moyenne, suivant les indications du rapport précité de M. Chautemps, à 1300 fr. — une somme de 79 000 fr. à ajouter à la précédente; soit, au total, 235 000 fr., au lieu de 191 710 d'augmentation pour ce premier article.

[1] Voy. Rapport de M. Chautemps au Conseil municipal, en 1888 (nº 120, p. 51).

C'est pourquoi, dès que les chiffres du rapport de M. Risler furent énoncés à la tribune du Conseil municipal, au cours de la discussion du budget de l'Assistance publique pour l'exercice 1891, ils provoquèrent, de la part de plusieurs membres du Conseil, notamment MM. Berry, Lerolle, Ferdinand Duval et Alpy, les protestations et les réserves les plus formelles. (Voyez les séances du Conseil municipal des 19 et 23 décembre 1890.)

En présence des contradictions élevées sur ce point essentiel, une vérification de chiffres était incontestablement nécessaire; et il semblait que nul ne dût la refuser, puisqu'elle ne pouvait avoir, en définitive, pour résultat que d'assurer, avec plus d'éclat et d'évidence, la manifestation de la vérité.

Il n'en fut pas ainsi cependant, car la majorité du Conseil municipal écarta une proposition déposée précisément dans ce but par M. Alpy, dans la séance du 23 décembre 1890, et qui tendait à la nomination d'une commission spéciale chargée d'établir, par les investigations les plus complètes et notamment par la comparaison rigoureuse des budgets particuliers de chaque hôpital *avant* et *après* la laïcisation de ses services, le montant réel de l'augmentation de dépenses résultant de cette opération.

Cette proposition fut purement et simplement renvoyée à l'examen de la 5e commission; mais celle-ci ne paraît s'en être nullement préoccupée, malgré toutes les diligences faites à ce sujet auprès d'elle.

Et c'est toujours sur le tableau de M. Risler et sur ses chiffres notoirement inexacts que, l'année suivante, on vit le rapporteur de la 5e commission, M. Navarre, s'appuyer comme sur des documents irréfragables, donnant le dernier mot de la question si intéressante du coût de la laïcisation. Il fit plus : il s'efforça de diminuer encore le total de l'augmentation avouée par M. Risler, en en déduisant ce qu'il appelle l'économie résultant de l'exclusion des aumôniers des hôpitaux! Comme si la suppression d'un service utile, suppression qui a pour effet de priver les malades — ou, du moins, ceux d'entre eux qui veulent, dans la liberté de leur conscience, remplir leurs devoirs religieux, — des facilités dont ils avaient joui jusqu'alors, pouvait constituer une véritable économie, au sens rationnel du mot et être inscrite, dès lors, avec sincérité, à titre d'atténuation de dépenses, en contre-partie des charges !

Dans de pareilles conditions, la vérification des chiffres suspects s'imposait à nous plus que jamais. C'est ce travail que nous avons cru devoir entreprendre, avec moins d'autorité, sans doute, et surtout moins de facilité que n'eût pu le faire la commission spéciale dont nous avons vainement réclamé la nomination, mais

avec un désir sincère de contribuer, dans la mesure de nos forces, et à l'aide des moyens dont nous disposons, à la découverte de la vérité.

Il importe, du reste, de bien remarquer que ces chiffres eux-mêmes ne sauraient être considérés comme étant absolument définitifs et comme donnant le total complet des augmentations de dépenses résultant de la laïcisation. Nous avons dû, en effet, les extraire des budgets et des comptes publiés par l'administration de l'Assistance publique; or ces documents présentent, au point de vue qui nous occupe, une confusion toute particulière et qu'on pourrait croire systématique. C'est ainsi, par exemple, que le chapitre VI *bis* des dépenses, intitulé : *Personnel attaché au service des administrés*, s'il contient l'indication des traitements et indemnités en argent attribués à ce personnel, ne fait pas état des prestations en nature (nourriture, chauffage, etc.), dont le prix se trouve, sans aucune récapitulation, disséminé dans les autres chapitres du budget.

Il en résulte que beaucoup de dépenses, qui figurent cependant au budget et viennent le grossir dans une sensible proportion, ont nécessairement échappé à nos investigations; sans parler des gaspillages, coulages et dilapidations de toute nature dont la mise en pratique du nouveau service a été l'occasion, comme chacun sait, dans nos établissements hospitaliers.

Notre travail se divise en deux parties :

1° La première contenant la critique raisonnée des chiffres avancés par M. Risler dans son rapport.

2° La seconde proposant, en opposition à ces chiffres démontrés inexacts, les chiffres qui résultent des documents budgétaires, émanés officiellement de l'administration de l'Assistance publique.

I

Le premier vice à signaler dans le tableau de M. Risler, c'est qu'il met en œuvre des chiffres, selon un groupement arbitraire, qu'on ne retrouve ni dans les budgets ni dans les comptes financiers de l'Assistance publique; ce qui rend impossible tout contrôle direct de ces chiffres.

Il indique, en effet, d'une part, le nombre des religieuses et, d'autre part, celui des surveillantes, sous-surveillantes et suppléantes laïques qui les ont remplacées, ainsi que les traitements, des unes et des autres. Or, jusques et y compris l'année 1889, les budgets et comptes financiers ne présentent pas cette distinction.

Le « personnel attaché au service des administrés (sous-chapitre VI) » y est classé en deux catégories (sans parler des instituteurs et des aumôniers, quand il y en avait, qui figurent dans des colonnes spéciales) : 1° sous-employés; 2° serviteurs; les religieuses sont comprises parmi les sous-employés; les suppléantes comptent parmi les serviteurs. (Voy., à cet égard, l'indication spéciale portée au budget 1889, page 58.)

M. Risler, pour dresser le décompte qu'il nous présente, a donc dû, au moyen de renseignements que les documents publics ne contiennent pas et qui lui ont été fournis, sans doute, par l'administration elle-même, extraire de la première catégorie les religieuses seules, et mettre en regard, avec les surveillantes et sous-surveillantes déjà comprises dans cette catégorie, les suppléantes qui appartiennent à la seconde.

Ces données sont-elles exactes? Nous pouvons affirmer que non; et nous allons le démontrer, à l'aide de quelques exemples, qui feront ressortir un étrange défaut de concordance entre les chiffres produits par M. Risler et ceux, plus authentiques, qui figurent dans les budgets de l'Assistance publique contemporains de la laïcisation.

Prenons d'abord le premier établissement porté sur la liste de M. Risler : la Pitié, laïcisée le 10 octobre 1880, et où il déclare qu'il existait, avant la laïcisation, 24 religieuses, touchant 4800 fr.

Comparons, maintenant, les deux budgets successifs de 1881 et de 1882 établis : le premier en 1880, avant la laïcisation, et le second, en 1881, après cette réforme :

Le premier (p. 59) porte, à la colonne des sous-employés.	28 unités	pour	6420	fr.
Si nous en retranchons le nombre des religieuses indiqué par M. Risler.	24 —	pour	4800	fr.
Il reste, comme sous-employés autres que les religieuses.	4 —	pour	1620	fr.
Or le budget suivant (p. 59) mentionne.	23 sous-employés	pour	12 600	fr.
Retranchons-en les 4 sous-employés laïques existant antérieurement : ci	4 —	pour	1620	fr.
La différence représente le nombre et le coût des surveillantes nouvelles, c'est-à-dire.	19 —	pour	10 980	fr.

D'autre part, le tableau de M. Risler nous donne, comme total du nouveau personnel laïque, en y comprenant, avec les surveillantes

et sous-surveillantes, les suppléantes, les chiffres de.	30 unités pour. . . .	12 420 fr.
Si nous en retranchons le nombre ci-dessus de. . .	19 surveillantes coûtant	10 980 fr.
La différence indiquera le nombre et le coût des suppléantes, ci.	11 suppléantes coûtant.	1440 fr.

D'où il suit que 11 suppléantes n'auraient coûté que 1440 francs au total; soit, pour chacune, 131 francs de traitement, alors que nous savons, par le rapport précité de M. Chautemps, que leur traitement minimum est de 400 francs!

Etrange résultat, qui révèle dans le tableau de M. Risler une notable erreur, dans le sens de l'atténuation des dépenses.

Il en est de même pour l'hôpital Saint-Antoine, qui a été laïcisé l'année suivante, le 1er août 1881.

Le budget de 1881 (p. 59) fait état de. .	26 sous-employés coûtant. . .	6020 fr.
Nous savons par M. Risler que l'établissement comptait alors.	22 religieuses pour.	4400 fr.
Il y avait donc, outre les religieuses. .	4 sous-employés coûtant . .	1620 fr.
Or, le budget de 1882 (p. 59), après la laïcisation, porte un total de.	24 sous-employés pour. . .	12 900 fr.
C'est dire qu'il y avait alors. . . .	20 surveillantes nouvelles pour	11 280 fr.
Et comme le tableau de M. Risler fixe le total du nouveau personnel, y compris les suppléantes, à	30 unités pour	12 300 fr.
Il s'ensuit que les suppléantes seraient au nombre de.	10 unités pour	1020 fr.

et toucheraient un traitement de 102 fr. au lieu de 400 fr.!

Le même calcul appliqué aux deux établissements laïcisés dans cette même année 1881 fait ressortir le coût des suppléantes :

Pour les Ménages (1er janvier 1881), à 2280 fr. pour 10 unités, soit 228 fr. chacune;

Pour La Rochefoucauld (1er janvier 1881), à 160 fr. pour 2 unités, soit 80 fr. par tête!

On voit, d'après cela, que la comptabilité de M. Risler recèle de

singulières erreurs et est loin de concorder avec les écritures officielles constatées, au jour le jour, par les budgets et les comptes de l'administration de l'Assistance publique.

Quant à nous, pour éviter pareil mécompte, nous aurons soin, dans le tableau que nous produirons ci-après, de nous en tenir rigoureusement aux documents officiels; de telle sorte que la matérialité de nos chiffres, du moins, soit indiscutable.

Le compte de M. Risler contient d'autres inexactitudes. Il en est une qui provient d'une simple faute de calcul et sur laquelle nous n'insisterons pas, par le double motif qu'elle est minime et qu'elle est évidemment inconsciente, puisqu'elle a pour conséquence imprévue de grossir à tort, au lieu de l'atténuer, l'augmentation de dépenses résultant de la laïcisation.

Dans la comparaison qu'il établit pour l'hôpital de la Charité entre les deux services, M. Risler, évaluant la nourriture des 18 religieuses, à raison de 750 fr. pour chacune, donne un total de 12 500 francs; tandis qu'il aurait dû écrire 13 500, somme exacte formant le produit de la multiplication de 750 par 18. Par suite, l'augmentation totale de dépenses causée par la laïcisation ne serait pas de 191 710, comme le porte le tableau, mais seulement de 190 710 fr.

Outre ces inexactitudes, le tableau de M. Risler présente des lacunes, plus ou moins considérables, mais absolument certaines. C'est ainsi que, dans la colonne où sont inscrites les dépenses faites pour la transformation des communautés et logements, M. Risler met *néant* pour l'hôpital Trousseau, alors qu'il est constaté par le compte financier de l'exercice 1889 (p. 149) qu'à cette date, il avait déjà été dépensé dans cet établissement, pour « l'appropriation d'une partie de l'ancienne communauté à usage de logements pour le personnel », une somme de 19 363 fr. 17, sur celle de 34 150 fr. 72, à laquelle a été évaluée, dès 1888, par le rapport précité de M. Chautemps (p. 77), « le remaniement en cours à l'hôpital Trousseau ».

D'où il suit qu'il y a lieu d'ajouter, tout au moins, cette somme de 34 150 fr. 72 à celle de 504 178 fr. 84, inscrite au tableau Risler pour le total des dépenses d'aménagement; ce qui a pour effet d'augmenter de 1707 fr. le chiffre des intérêts à mettre en compte, c'est-à-dire de le porter de 25 200 fr. à 26 907 fr.

Il nous reste enfin à signaler une lacune particulièrement grave, qui résulte d'un oubli vraiment inexplicable de M. Risler et à laquelle nous avons déjà fait allusion.

Dans la comparaison qu'il fait des dépenses nécessitées, au point de vue des traitements et de l'entretien, par l'ancien et le nouveau

personnel et faisant ressortir, pour ce dernier, une augmentation de 191 710 fr. (ou 190 710, d'après la rectification ci-dessus), M. Risler a pris soin, très légitimement, d'évaluer la nourriture des Sœurs (à 750 fr. par tête), dans les quelques établissements où les laïques ne sont pas nourries, alors que les Sœurs l'étaient, et où elles reçoivent une indemnité représentative en argent, laquelle figure dans la colonne des traitements.

C'est bien; mais comment a-t-il omis de faire de même, par voie de compensation, pour celles des 61 personnes nouvelles qui sont venues augmenter, selon ses propres constatations, l'effectif des surveillantes, sous-surveillantes et suppléantes et qui se trouvent dans des établissements donnant le vivre et le couvert à leur personnel? Comment n'a-t-il pas vu que l'entretien de ce personnel supplémentaire entraînait un surcroît de dépenses qu'il était indispensable d'évaluer et d'aligner, pour maintenir l'équilibre dans la comparaison?

En opérant la soustraction dans la colonne du personnel laïque, on voit que 35 personnes sur les 61 supplémentaires sont dans ce cas; c'est-à-dire que 35 employés de plus reçoivent, — outre leurs appointements qui sont portés au tableau, — la nourriture et l'entretien, qu'on a omis d'y faire figurer.

Pour connaître ce que vaut cet entretien, nous nous en rapporterons aux indications données par M. Chautemps, dans son Rapport précité de 1888 (p. 51 et 53), sur les indemnités représentatives du séjour dans l'établissement hospitalier : c'est 1400 fr. pour les surveillantes, 1300 fr. pour les sous-surveillantes, 1100 fr. pour les suppléantes, soit une moyenne de 1266 fr. qui, multipliée par 35, donne une somme de 44 310 fr. à ajouter à la dépense résultant de la laïcisation, d'après les données même de M. Risler.

En ce qui concerne les pensions allouées aux Sœurs expulsées, il y a lieu de remarquer, tout d'abord, sans y insister plus que de raison, que le total de 66 319 fr., porté au tableau de M. Risler demande à être complété, de l'aveu même du rapporteur. Il a, en effet, inscrit dans la colonne spéciale, pour l'hôpital de la Charité, la mention « *Mémoire* », qui a pour objet de réserver l'addition d'un chiffre quelconque dont on ne peut encore, — pour un motif qui nous échappe, — indiquer le montant.

Mais ce que nous devons relever principalement, à l'occasion de cet article, et ce qu'il ne nous est pas permis de laisser passer sans une énergique protestation, c'est cette affirmation absolument inexacte du rapport de M. Risler, que « c'est là une dépense qui ira en diminuant et qui finira par s'éteindre ». Il est certain, en effet, que les religieuses titulaires des pensions disparaîtront gra-

duellement; mais il est incontestable, d'autre part, que le personnel laïque substitué aux Sœurs, personnel qui « doit être stable et pour lequel on a créé une véritable profession » (comme le dit M. Chautemps dans son rapport précité, p. 50), aura droit à des pensions de retraite, soit en argent, soit comme reposant. C'est ainsi, par exemple, que le rapport de M. Navarre sur le budget de 1892 a proposé d'allouer à Mlle Nicolle, — cette surveillante laïque si méritante, d'ailleurs, par les quarante années de dévouement quasi religieux qu'elle a dépensées au service des enfants idiots à la Salpêtrière, — une indemnité annuelle de retraite de 500 fr., en outre de sa pension comme reposante.

Et, comme la laïcisation a augmenté le nombre du personnel, il y aura au chapitre des pensions plus de parties prenantes. Comme les traitements sont plus élevés, — (200 fr. pour les religieuses contre 800 fr., 700 fr., 600 fr., 500 fr., et 400 fr. pour les surveillantes, sous-surveillantes et suppléantes laïques), — les pensions à servir seront aussi plus considérables.

Il est donc à prévoir que le total de cet article spécial, bien loin de diminuer, ira, au contraire, en augmentant dans une très forte proportion.

II

Il nous reste à établir nos chiffres en opposition avec ceux de M. Risler, dont le caractère inexact et incomplet est maintenant démontré. Nous le ferons avec une sincérité absolue et toute la clarté possible, dans les deux tableaux ci-après (annexes 1 et 2) ; et, pour les éclairer, nous devons préalablement fournir les indications suivantes :

Tous les chiffres portés en nos tableaux se trouvent dans les budgets de l'administration de l'Assistance publique, où chacun peut les contrôler; chose impossible avec les groupements présentés par M. Risler[1].

Nous avons pris, établissement par établissement, la situation du « personnel attaché au service des administrés », avant et après la laïcisation, dans les deux budgets successifs où se manifeste le mouvement résultant de cette opération.

De cette comparaison, il ressort : toujours, une augmentation de dépenses au sous-chapitre VI; presque toujours, un accroissement de personnel.

[1] Les chiffres figurant dans les comptes financiers sont sensiblement égaux à ceux des budgets.

Chaque fois que nous constatons, dans le cours de ces deux années, une augmentation du nombre des lits dans l'établissement en question, nous en tenons compte équitablement, en retranchant du passif de la laïcisation la dépense supplémentaire justifiée par ce développement des services hospitaliers.

Si donc, pour un même nombre de lits, dans un hôpital déterminé, la réforme a amené une dépense supérieure de 20 000 fr., par exemple, à ce qu'elle était auparavant en traitements, émoluments, prestations en argent ou en nature, aux « sous-employés » et aux « serviteurs », on est évidemment en droit d'affirmer que la laïcisation a coûté, dans cet hôpital, 20 000 francs.

La comparaison pècherait si on se contentait de mettre en regard les religieuses avec les surveillantes et sous-surveillantes seulement; car les suppléantes remplissent le même office. Or, jusqu'en 1889, les suppléantes sont, ainsi que nous l'avons dit, classées par les budgets et les comptes dans la catégorie des serviteurs, sans aucune distinction et sans indication de leur nombre. Nous avons donc été obligé de faire état tout à la fois et des employés et des serviteurs, c'est-à-dire de l'ensemble du personnel attaché au service des malades, avant comme après la laïcisation. Mais le résultat obtenu n'en est pas moins exact; au contraire, car le bon sens indique que, pour être concluante, la comparaison des deux régimes doit embrasser tous les éléments, sans exception, qui concourent à leur fonctionnement, et non pas seulement quelques-uns de ces éléments.

Ce rapprochement mathématique et les conclusions qui s'en dégagent seront complétés, dans un deuxième tableau, par l'indication de la dépense totale occasionnée par le « personnel attaché au service des administrés », d'après le dernier budget de 1892.

Ainsi qu'il en est de toutes les réformes, ce n'est pas la première année que la laïcisation a porté tous ses fruits. Il importe donc, pour la bien juger, de la suivre dans ses développements, et il est tout particulièrement intéressant de mettre en lumière les résultats qu'elle produit aujourd'hui, alors que, depuis plusieurs années déjà, elle est en plein exercice et qu'elle a pu donner la mesure exacte de sa valeur morale et pécuniaire.

Les résultats que met, plus loin, en relief le tableau A sont les suivants :

La laïcisation des hôpitaux a eu pour effet immédiat d'augmenter le personnel attaché au service des administrés, de 119 personnes, et la dépense pour les traitements de ce personnel, de 315 230 fr.

Il est vrai que, en même temps, le nombre des lits s'est trouvé

en augmentation de 281 ; d'où la nécessité, pour nous, de tenir compte de cet accroissement de service et d'éliminer de la comparaison le supplément de dépense qui y est afférent.

Pour calculer exactement la dépense qu'occasionne un lit au personnel attaché au service des administrés, dans une année déterminée, il suffit de diviser le total de la dépense du sous-chapitre VI par le nombre de lits, suivant les constatations du budget de l'année dont il s'agit.

En 1887, cette opération donne : $\frac{1\,382\,000}{23\,838} = 57$ fr. 97 par lit.

En 1888, — — $\frac{1\,440\,000}{24\,000} = 60$ fr. 00 par lit.

En 1889, — — $\frac{1\,609\,800}{24\,399} = 65$ fr. 97 par lit.

La moyenne est de 61 fr. 30.

Pour 281 lits, on aura donc un supplément de dépense justifié de $281 \times 61{,}30$, soit 17 225 fr. 30; ce qui ramène l'augmentation de dépense imputable à la laïcisation de 315 230 à 298 005 fr. ($315\,230 - 17\,225 = 298\,005$).

Mais, ce n'est pas tout : il faut nourrir, loger, vêtir les 119 personnes supplémentaires, ou plutôt celles, parmi ces 119, qui ne sont pas nécessitées par le service des 281 nouveaux lits.

Une opération analogue à la précédente nous permet de connaître ce qu'il faut d'employés pour un lit, en divisant le nombre total des employés par le nombre total des lits, d'après le budget de l'exercice.

En 1887, c'est $\frac{3456}{23\,838} = 0{,}145$

En 1888, — $\frac{3486}{24\,000} = 0{,}145$

En 1889, — $\frac{3595}{24\,399} = 0{,}147$

La moyenne est de 0,145.

Pour 281 lits, on trouve l'emploi justifié de 41 personnes ($281 \times 0{,}145 = 40{,}745$ ou 41).

Si on retranche ces 41 personnes des 119 de supplément ci-dessus indiquées, on a $119 - 41 = 78$ personnes, dont la dépense d'entretien incombe à la laïcisation.

Or, l'indemnité représentative des diverses allocations en nature étant, suivant le rapport de M. Chautemps précité (p. 51), de 900 fr. à 1400 fr., en moyenne 1120 fr., il s'ensuit que 78 per-

sonnes coûtent au budget de l'Assistance publique, en sus de leur traitement : 78 × 1120 = 87 360 fr.

D'après ces constatations, le budget spécial de la laïcisation s'établit ainsi :

Augmentation de traitement du personnel substitué	298 005 fr.
Allocations supplémentaires en argent ou en nature.	87 360 fr.
Total.	385 365 fr.

A quoi il convient d'ajouter :

Pensions des Sœurs expulsées (chiffre donné par M. Risler).	66 319 fr.
Intérêt de 5 pour 100 des travaux d'appropriation (au minimum).	26 907 fr.
Ce qui donne un total net de. . . .	478 591 fr.

Et cela, bien entendu, sans tenir compte des dépenses supplémentaires de toute sorte qu'entraîne, dans un hôpital, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, la substitution d'un personnel laïque à un personnel religieux et qui, — bien que considérables, — échappent, par leur nature, à la constatation mathématique et sont insaisissables dans les budgets et les comptes financiers.

Le tableau B, qu'on trouvera à la fin, est destiné à établir une comparaison entre les dépenses pour le personnel attaché au service des malades dans chaque hôpital en 1892, (d'après le budget de cet exercice) et celles du même personnel, dans l'année qui a précédé immédiatement la laïcisation de l'établissement.

Il constate les résultats suivants :

Au lieu de 1702 personnes en service, il y en a 2176; — soit, en plus, 474 personnes.

Au lieu de 500 600 fr. de dépenses totales, on trouve 964 500 fr.; soit, en plus, 463 900 fr.

Il est vrai, d'autre part, que le nombre des lits en service s'est accru de 1243 (12 214 au lieu de 10 971).

Si donc nous retranchons la dépense afférente aux lits nouveaux, d'après la moyenne établie plus haut; soit 76 196 fr. (61 fr. 30 par lit multiplié par 1243 lits = 76 196 fr.).

Le surcroît de dépenses se trouve ramené à 463 900 — 76 196; soit à 387 704 fr.

A ce total, il faut ajouter, comme ci-dessus, les dépenses d'entretien de la partie du personnel supplémentaire non justifiée par l'accroissement du nombre des lits.

Nous savons que chaque lit exige le service de 0,145 (*de per-*

sonne); donc, 1243 lits exigent $1243 \times 0,145 = 180,235$ ou 181 personnes.

Après déduction de ces 181 personnes sur le total de 474 employés supplémentaires, il reste 293 personnes, dont l'entretien, à 1120 francs par tête, en moyenne, entraîne une dépense de (293 × 1120). . . . . 329 017 fr.

laquelle, ajoutée à la somme ci-dessus indiquée pour les traitements de . . . . . 387 704 fr.

donne une augmentation de dépense de. . . . . 716 721 fr.

soit, avec la somme des pensions dues aux Sœurs expulsées. . . . . 66 319 fr.

et les intérêts à 5 pour 100 des travaux d'appropriation . . . . . 26 907 fr.

une augmentation totale de dépenses résultant de la laïcisation de. . . . . 809 947[1] fr.

[1] Pour contre-vérifier ce chiffre de 809 947 fr. d'augmentation des dépenses obtenu par nous, à la suite des opérations successives que nous venons d'indiquer, nous avons eu l'idée de comparer, en bloc, le total du chapitre intitulé : *Personnel attaché au service des administrés*, dans le budget de 1880, antérieur à toute laïcisation, et dans le dernier budget de 1892.

Notre surprise a été grande, au premier abord, en constatant que les deux totaux étaient très peu différents; puisque nous lisions 1 731 900 fr. en 1880, et 1 738 240 fr. en 1892.

Mais un examen plus approfondi des divers éléments figurant dans les deux chapitres nous a révélé la cause de cette apparence trompeuse, qui provient, tout simplement, d'un habile artifice de comptabilité.

Chacun peut constater, en effet, que trois articles de dépenses, formant ensemble un total de 810 300 fr., qui figuraient dans le chapitre du Personnel en 1880, n'y figurent plus en 1892, bien que l'administration ait eu soin de laisser aux deux chapitres le même titre et le même aspect matériel. Ces trois articles sont : 1° 582 100 fr., pour le service médical; 2° 160 400 fr., pour le personnel des bureaux de bienfaisance; 3° 67 800 fr., pour les aumôniers; ce qui ramène le total vrai du budget de 1880, à comparer avec avec celui de 1892, de 1 731 900 à 921 600 fr. (1 731 900 — 810 300 = 921 600).

Or, si la disparition du dernier de ces articles, relatif aux aumôniers, est réelle et se justifie par la suppression de ce service si essentiel, votée depuis par le Conseil municipal, celle des deux premiers n'est qu'apparente, puisqu'ils sont inscrits actuellement, — et avec une notable augmentation, — dans une autre partie du budget; elle ne s'explique, dès lors, que par le désir de dissimuler, autant que possible, au premier coup d'œil, l'augmentation survenue dans les dépenses du personnel depuis la laïcisation.

Si maintenant nous dégageons le chiffre de cette augmentation par la comparaison des totaux rectifiés du chapitre en question, savoir : 921 600 fr., en 1880, et 1 738 240, en 1892; nous trouvons une somme de 816 640 fr., sensiblement égale, bien que composée d'éléments quelque peu différents, à celle de 809 947 fr., que nous avons nous-même obtenue au moyen de nos calculs détaillés.

Il est donc démontré, par les chiffres mêmes des budgets de l'administration de l'Assistance publique, que le *même service*, qui coûtait 500 600 fr. avant la laïcisation des hôpitaux, coûte aujourd'hui 809 947 fr. de plus, soit au total 1 310 547 fr.

La progression des dépenses est déjà de près du triple, et elle grandira encore dans des proportions considérables si l'on maintient et si l'on développe l'œuvre funeste de la laïcisation, augmentant toujours ainsi le déficit qui existe actuellement dans le budget de l'Assistance publique.

C'est ainsi que l'on peut prévoir que, dès l'an prochain, l'accroissement se rapprochera sensiblement du million, lorsque, par suite de la laïcisation de l'hôpital de Berck-sur-Mer, actuellement en cours, l'administration aura remplacé par un plus grand nombre de laïques les 75 religieuses qui ont prodigué, jusqu'à ces derniers jours, moyennant une modique indemnité de 14 000 fr., leurs soins maternels aux malheureux enfants de Paris condamnés par d'impitoyables maladies à un douloureux exil dans ce grand établissement.

Il faut donc reconnaître que les nécessités budgétaires, — à défaut d'autres considérations, non moins concluantes, selon nous, — imposeraient au Conseil municipal de Paris le devoir de revenir, au moins partiellement, sur une mesure dont les résultats ruineux sont maintenant constatés et contre laquelle n'a cessé de protester une importante fraction des électeurs et des contribuables parisiens.

Telle ne paraît pas être malheureusement l'intention de la majorité actuelle du Conseil municipal, puisqu'on l'a vu, dans la séance du 31 octobre dernier, refuser, par un véritable abus de la procédure d'urgence, d'entrer dans l'examen de cette question, pourtant si importante, du coût de la laïcisation, préférant rester bouche close devant les affirmations produites, plutôt que de risquer d'être convaincue par la démonstration proposée.

H. Alpy,
Conseiller municipal de Paris.

TABLEAU A

COMPARAISON DES DÉPENSES DE PERSONNEL DANS CHAQUE HOPITAL *AVANT* ET *APRÈS* LA LAÏCISATION DE SES SERVICES

ÉTABLISSEMENTS	DATE DE LA LAÏCISATION	EXERCICES COMPARÉS	NOMBRE DE LITS				PERSONNEL ATTACHÉ AU SERVICE DES ADMINISTRES						
							NOMBRE				DÉPENSE		
			AVANT	APRÈS	DIFFÉRENCE en plus	DIFFÉRENCE en moins	AVANT	APRÈS	DIFFÉRENCE en plus	DIFFÉRENCE en moins	AVANT	APRÈS	DIFFÉRENCE en plus
Pitié	10 octobre 1880	1881-1882	709	719	10	»	127	131	4	»	35 960	49 840	13 880
Charité	23 janvier 1888	1888-1889	516	516	»	»	109	123	14	»	33 200	74 000	40 800
Saint-Antoine	1 août 1881	1881-1882	647	521	»	26	127	133	6	»	36 130	50 360	14 230
Necker	28 octobre 1886	1887-1888	442	454	12	»	79	89	10	»	23 000	33 100	10 100
Cochin	21 décembre 1885	1885-1886	378	378	»	»	92	90	»	2	25 900	33 700	7 800
Beaujon	1 octobre 1887	1888-1889	432	444	12	»	102	110	8	»	30 900	62 400	31 500
Lariboisière	15 septembre 1887	1888 1889	704	788	84	»	142	162	20	»	42 600	92 700	50 100
Tenon	1 juin 1882	1882-1883	635	635	»	»	135	145	10	»	43 350	53 980	10 630
Laënnec	1 décembre 1878	1879-1880	520	570	50	»	95	106	11	»	18 380	36 680	18 300
Lourcine	1 juin 1882	1882-1883	243	243	»	»	39	36	»	3	10 850	20 560	9 710
Enfants-Malades	28 ootobre 1886	1887-1888	593	593	»	»	133	139	6	»	45 000	57 000	12 000
Forges	28 octobre 1886	1887-1888	224	224	»	»	30	31	1	»	8 300	12 800	4 500
Trousseau	1 mai 1887	1887-1888	463	463	»	»	96	103	7	»	28 000	63 800	35 800
Enfants-Assistés	1 avril 1886	1886-1887	685	750	65	»	134	167	33	»	45 100	76 600	31 500
Incurables	1 février 1885	1885 1886	2 147	2 147	»	»	175	174	»	1	49 800	64 000	14 200
Ménages	1 janvier 1881	1881-1882	1 387	1 461	74	»	59	59	»	»	17 310	25 560	8 250
La Rochefoucauld	1 janvier 1881	1881-1882	246	246	»	»	28	23	»	5	6 820	8 750	1 930
					307	26			130	11			
			10 971	11 252	281		1702	1821	119		500 600	815 850	315 230

N. B. L'augmentation de dépenses de 315 230 fr. ci-dessus constatée, et qui représente seulement la différence des traitements, doit être (ainsi que nous l'avons expliqué) diminuée de 17 225 fr., représentant la part de dépenses justifiée par un accroissement de lits, puis additionnée de : 1° 87 360 fr. pour l'entretien du personnel supplémentaire (déduction faite du personnel justifié par l'accroissement du nombre des lits); 2° 66 319 fr. pour les pensions dues aux religieuses expulsées ; 3° 26 907 fr. représentant l'intérêt à 5 0/0 des dépenses d'appropriation des communautés en logements pour les surveillantes laïques. Ce qui porte le total général du coût de la laïcisation à **478 591** fr. (au lieu de 283 229 fr., chiffre avoué par le rapport de M. Risler).

TABLEAU B

DÉVELOPPEMENT DE LA LAÏCISATION DES HOPITAUX, EN L'ANNÉE 1892

ÉTABLISSEMENTS	DATE de l'exercice ayant immédiatement précédé la laïcisation	NOMBRE DE LITS				NOMBRE DE PERSONNES attachées au service des malades				DÉPENSES		
		AVANT LA LAÏCISATION	EN 1892	DIFFÉRENCE en plus	DIFFÉRENCE en moins	AVANT LA LAÏCISATION	EN 1892	DIFFÉRENCE en plus	DIFFÉRENCE en moins	AVANT LA LAÏCISATION	EN 1892	DIFFÉRENCE en plus
Pitié	1881	709	714	5	»	127	138	11	»	35 960	52 300	16 340
Charité	1888	516	584	68	»	109	131	22	»	33 200	75 700	42 500
Saint-Antoine	1881	647	816	169	»	127	178	51	»	36 130	63 600	27 470
Necker	1887	442	474	32	»	79	116	37	»	23 000	43 500	20 500
Cochin	1885	378	506	128	»	92	117	25	»	25 900	42 600	16 700
Beaujon	1888	432	480	48	»	102	130	28	»	30 900	76 400	45 500
Lariboisière	1888	704	864	160	»	142	187	45	»	42 600	105 400	62 800
Tenon	1882	635	928	293	»	135	200	65	»	43 350	71 800	28 450
Laënnec	1879	520	628	108	»	95	139	44	»	18 380	52 000	33 620
Lourcine	1882	243	312	69	»	39	41	2	»	10 850	27 300	16 450
Enfants-Malades	1887	593	629	36	»	133	160	27	»	45 000	72 300	27 300
Forges	1887	224	224	»	»	30	31	1	»	8 300	11 600	3 300
Trousseau	1887	463	536	73	»	96	128	32	»	28 000	74 400	46 400
Enfants-Assistés	1886	685	604	»	81	134	200	66	»	45 100	89 600	44 500
Incurables	1885	2 147	2 209	62	»	175	182	7	»	49 800	68 800	19 000
Ménages	1881	1 387	1 461	74	»	59	74	15	»	17 310	28 200	10 890
La Rochefoucauld	1881	246	245	»	1	28	24	»	4	6 820	9 000	2 180
				1325	82			478	4			
		10 971	12 214	1243		1702	2176	474		500 600	964 500	463 900

N. B. Après toute compensation faite entre l'augmentation du personnel et l'accroissement du nombre des lits et après l'addition : 1° de l'entretien du personnel supplémentaire résultant de la laïcisation, 2° des pensions dues aux religieuses expulsées; 3° de l'intérêt à 5 0/0 des dépenses d'appropriation des communautés en logements pour les surveillantes laïques, la charge imposée au budget de 1892 pour le service des malades dans les hôpitaux s'élève à un total de 1 310 547 fr., alors que le même service ne coûtait, avant la laïcisation, que 500 600 fr., soit une augmentation de dépense de **809 947** fr.

SANS LENDEMAIN[1]

VIII

La pensée de revoir Yolande dans un délai prochain avait adouci, pour Gérard, l'amertume de la séparation, mais il est toujours imprudent d'escompter un bonheur d'avance.

Et d'abord, Mme de Surville, qui s'était annoncée pour la fin de juillet, avait retardé de trois semaines son arrivée. Son médecin l'envoyait aux eaux. C'était une grosse contrariété, écrivait-elle, mais inévitable. Depuis quelque temps, elle s'était ressentie de sa foulure de l'année précédente, et le docteur Delsart insistait pour qu'elle fît une saison à Ragatz; elle ne pourrait donc venir qu'au milieu d'août et devrait forcément écourter son séjour, puisqu'elle attendait du monde chez elle dans la première quinzaine de septembre. En écoutant ces explications, qu'Odette lui lisait d'un ton navré, la première pensée de Gérard fut que cette cure, imaginée à la dernière heure, n'était qu'un prétexte. Yolande se dérobait à lui, sans doute lassée de son importune tendresse. Dieu sait pourtant qu'il lui en avait épargné les manifestations. Voulait-elle exaspérer par l'absence la passion qu'elle inspirait? Il raisonnait ainsi sous une impression de colère, mais au fond il la savait incapable de ce misérable calcul. Et lorsqu'il la vit descendre de voiture, si simple et si jolie dans son petit costume de voyage, lorsqu'il la retrouva si adorablement bonne, si bien *elle* en un mot, son indignation s'évanouit, et il ne lui resta que le remords d'avoir pu un instant la calomnier dans sa pensée.

Mais la joie qu'il s'était promise de l'avoir chez lui ne devait pas être sans mélange; en amoureux égoïste, il eût voulu la garder pour lui seul, la séparer de cette foule bruyante qui peuplait le

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1892.

château. Il s'était même réjoui de l'empressement avec lequel tous s'étaient rendus à l'invitation de sa mère, se disant qu'au milieu de cette agitation incessante il lui serait plus facile de s'isoler avec Yolande. Toutefois Mme de Valrégis et Odette ne l'entendaient pas ainsi. Mme de Surville leur était indispensable comme le plus précieux des auxiliaires dans la lourde tâche d'amuser vingt personnes réunies à la campagne. On eût dit en effet qu'elle avait apporté avec elle un courant de gaieté et de bonne humeur. Complaisante et charmante, elle se prêtait à tout; et Gérard ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration lorsqu'il observait son inaltérable bonne grâce et avec quelle patience elle subissait les conversations les plus vides, fermant les yeux aux ridicules, indulgente aux prétentions étalées. Il l'admirait, mais il lui en voulait aussi de se faire ainsi toute à tous. Ne devait-elle pas s'ennuyer au milieu de ces gens qui lui paraissaient à lui si mortellement ennuyeux! Pourquoi se laissait-elle absorber au point de ne pouvoir faire à Gérard l'aumône d'une heure, d'une demi-heure par jour. Ce n'était pas beaucoup et au moins cela l'eût aidé à vivre.

Ce fut donc avec une impression de soulagement plutôt que de regret que Gérard la vit partir; il était convenu qu'Odette et lui ne tarderaient pas à la rejoindre et, une fois à Surville, il comptait bien obtenir le dédommagement de ces quinze jours d'épreuve; puis ce serait doux de se retrouver là-bas, d'y évoquer tous les souvenirs de son amour naissant, et ce fut en lui un mélange d'attendrissement et d'allégresse lorsque, par une belle après-midi d'automne, il descendit à la petite station de Bernay, qu'il revit ce pays rêveur, les prairies verdoyantes, la route bordée d'ormeaux, les vergers plantés de pommiers dont les fruits brillaient rouges à travers le feuillage, il lui semblait que tout avait une physionomie amie, que jusqu'aux bonnes vaches normandes l'accueillaient et lui souhaitaient la bienvenue; oui, c'était bon d'être à Surville; là seulement il se sentait à sa place naturelle.

Bien vite aussi il y avait repris ses habitudes; et le charme qui, au dire des familiers, s'exhalait des murs mêmes du château, opérait sur lui aussi efficacement que l'année précédente. Cependant, huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'un nuage vint obscurcir son ciel. Le comte d'Azeglio avait écrit pour annoncer sa visite!

Gérard avait su d'avance qu'il se rencontrerait avec lui et pourtant, lorsque Mme de Surville lui apprit, avec un peu d'hésitation, que son ami arrivait le lendemain, il eut un soubresaut de pénible surprise :

— Pourquoi donc le laissez-vous venir, fit-il brusquement, si ce que vous m'avez dit est vrai?

Mais il eut honte de sa sortie devant le regard de reproche que Yolande attacha sur lui.

— J'ai tort, murmura-t-il humblement, seulement il faut me pardonner, car je sens que je vais être horriblement malheureux.

Ils se promenaient tous les deux dans une allée ombragée de saules, le long de la petite rivière qui formait une des limites du parc. C'était un côté pour lequel Gérard avait une prédilection et où il se rencontrait parfois avec Yolande, lorsque celle-ci revenait de ses courses matinales dans le village, de sa tournée quotidienne de pauvres et de malades, qu'elle accomplissait discrètement, sans en parler jamais. Ce matin-là, Gérard l'avait trouvée lisant une lettre qu'elle venait de recevoir et, avant qu'elle eût prononcé un mot, il savait ce qu'elle allait lui apprendre.

— Vous ne serez pas malheureux, Gérard, dit-elle avec une insistance si affectueuse que, malgré lui, il se sentit un peu consolé. Vous connaîtrez mieux M. d'Azeglio et vous l'apprécierez comme il mérite. Et maintenant je réponds à votre accusation. Si je ne crois pas devoir l'exiler de chez moi, c'est que je n'ai pas le courage de faire le sacrifice de son amitié, qui subsistera, j'espère, bien au delà de cet autre sentiment qu'il s'imagine devoir être éternel. On revient si bien de tout cela, voyez-vous. Regardez comme va le monde, combien y en a-t-il qui se souviennent? Que reste-t-il chez la plupart de leurs passions violentes? On l'a dit avant nous : « Il est rare qu'on ne rougisse point de s'être aimé lorsqu'on ne s'aime plus. » Cela paraît du mauvais scepticisme, mais, au fond, ce n'est que trop vrai. L'amitié, elle, n'a pas de ces réactions, c'est pour cela qu'elle vaut mille fois mieux que l'amour.

Yolande parlait avec chaleur. On eût dit qu'elle cherchait à se convaincre elle-même, que, tout au fond de son esprit, elle sentait la faiblesse de sa logique apparente. Gérard la suivait attentivement des yeux :

— Avouez, dit-il, que la réfutation de vos théories ne serait pas bien difficile, vous raisonnez comme une femme que la tentation n'a jamais effleurée, mais vous mettez votre éloquence au service d'une mauvaise cause. Vous aurez beau démontrer que l'amour est un non-sens et une absurdité, qu'il est fragile de son essence, qu'il s'achève bien souvent dans les désillusions et dans les larmes, vous n'empêcherez pas qu'il ne soit ce que Dieu nous a donné de meilleur. Pensez-vous de bonne foi que deux êtres qui s'aiment s'inquiètent de savoir ce qu'ils souffriront lorsqu'ils auront cessé de s'aimer? Pensez-vous qu'on puisse se mettre tranquillement vis-à-vis de soi et se dire : l'amour est un sentiment

violent, exagéré, qui cause mille soucis et qui souvent ne dure pas. L'amitié, au contraire, est une chose très douce qui ne trouble pas notre repos. Donc, pour prendre le bon parti, j'adopte l'amitié et je renonce à l'amour. Non, c'est là un échafaudage qui s'écroulera au premier souffle. On aime, on se débat, parce qu'on ne peut pas faire autrement, et après tout, c'est dans l'ordre. Qui ne préférera l'agitation de la vie, fût-elle douloureuse, au calme écrasant de la mort?

Yolande soupira :

— Il en est pourtant qui trouvent plus facile de mourir que de vivre, murmura-t-elle. Mais laissons cela. Ce que je voudrais obtenir de vous, Gérard, c'est que vous ne regardiez pas la présence de M. d'Azeglio ici comme une calamité, que vous ne vous comportiez pas vis-à-vis de lui comme un enfant maussade. Ne cédez pas à des préventions injustes. Ne vous fatiguez pas l'esprit de suppositions absurdes qui n'ont pas, qui n'auront jamais de fondement.

— Je tâcherai, dit Gérard, mais alors il faudra m'aider, me soutenir, de quoi donc serais-je capable si vous ne venez à mon secours?

L'appel de Yolande ne demeura pas sans effet. Honnêtement, Gérard s'efforça de vaincre son antipathie, de rendre justice aux charmantes qualités du comte d'Azeglio. De fait, celui-ci semblait les posséder toutes. Elégant sans pose, spirituel sans méchanceté, il joignait, à la simplicité du grand seigneur, la culture du savant et l'âme de l'artiste.

On pouvait dire que son seul défaut, c'était de n'en avoir pas; peut-être lui eût-on su gré de se montrer de temps en temps inférieur à lui-même, mais c'était là une critique subtile que personne, à Surville, ne songeait à mettre en avant. Il avait su y conquérir rapidement la faveur de toutes les femmes, et Jeanne de Langeac, qui était au nombre des convives, figurait parmi ses plus ardentes admiratrices. Ce qu'elle ne comprenait pas, c'est que Yolande différât à annoncer ses fiançailles.

— Vous expliquez-vous qu'elle puisse hésiter? disait-elle à Gérard. Mais il serait sans nom, sans fortune, qu'on l'épouserait quand même, pour le plaisir... C'est la perfection, la perfection! Ne me dites pas que la perfection est haïssable; moi, je le trouve ensorcelant; je serais capable de faire n'importe quelle extravagance pour lui, s'il se donnait la peine de la solliciter; mais, voilà, il ne sollicitera rien du tout, et, étant donné qu'il porte ses visées sur la belle marquise, je trouve cela naturel.

Que M. d'Azeglio eût ou non renoncé à ses prétentions, c'est ce

qu'il était impossible de déterminer. Il ne commettait pas ce solécisme d'éducation, qui consiste à mettre les indifférents au courant de ses sentiments intimes. D'humeur toujours égale, il ne posait ni en triomphateur ni en prétendant malheureux, et son exquise courtoisie pour la maîtresse de la maison ne dégénérait jamais en assiduité marquante. Vis-à-vis de lui, Yolande paraissait fort à l'aise, le traitant avec cette franche camaraderie qui exclut toute idée de sentiment plus sérieux, ou qui l'exclurait si la coquetterie n'avait un peu abusé de cette attitude bonne enfant pour masquer des situations délicates. Mais qui eût osé soupçonner Mme de Surville d'un pareil manège? Pourquoi eût-elle cherché à donner le change, à déguiser des préférences que rien ne l'empêchait de proclamer?

L'arrivée du comte d'Azeglio avait été le signal d'une recrudescence de mouvement. C'était la première fois qu'il visitait cette partie de la France; c'était aussi sa première expérience prolongée de l'hospitalité française; aussi tous les hôtes de Surville, qui se considéraient un peu comme chez eux, mettaient-ils une sorte d'amour-propre national à faire valoir les agréments de cette vie de château par excellence. C'était à qui lui ferait les honneurs des environs, et on ne lui épargnait pas une seule des curiosités à 10 lieues à la ronde : villages normands aux maisons anciennes, à la population caractéristique; tours délabrées, toutes plus ou moins bâties par Robert le Diable, ou ayant servi d'asile à la mère du Conquérant; enfin et surtout, vieilles églises romanes à moitié en ruines, mais qu'aucune restauration hideuse ne défigure, qui demeurent dans leur vétusté l'incarnation touchante de la foi des premiers siècles. M. d'Azeglio se prêtait volontiers à toutes ces excursions, déployant là encore une science d'archéologue aussi intéressante qu'elle était dépourvue de pédanterie. Jeanne de Langeac, qui oubliait parfois sa rage d'unir ses semblables pour se découvrir des velléités de femme instruite, était ravie des provisions de connaissances qu'elle glanait dans la conversation du comte. Aussi l'accaparait-elle dans toutes les promenades.

— Je l'écouterais pendant douze heures de suite, disait-elle; en cinq phrases, il trouve moyen de vous reconstituer tout le passé, un vrai tableau! Décidément, il a tout pour lui, ce compatriote du Tasse.

Ces explorations faisaient donc fureur. Bien entendu, et selon la tradition établie, chacun était pleinement libre de s'y dérober, mais le courant entraînait les plus paresseux. Peu à peu, cependant, le programme s'épuisait; pendant trois semaines de suite, on avait battu le pays dans tous les sens, on commençait à être à court. Un

soir qu'on discutait la course du lendemain, sans parvenir à se mettre d'accord, Yolande vint au secours de ses hôtes :

— Je crois, dit-elle, qu'aucun de vous ne connaît la petite chapelle de Sainte-Yvette? C'est une merveille de construction romane enfouie dans un bois à mi-hauteur du mont des Fougères; le site est très sauvage, autant, du moins, que la Normandie peut être sauvage, et on y trouve une source miraculeuse, ou prétendue telle.

— Une source miraculeuse! dit M. de Kerdrec, avec une petite grimace de doute. Quelle est sa spécialité?

— Oh! je ne vous garantis pas l'authenticité de la légende, répondit Mme de Surville, mais, en tout cas, elle est jolie. Sainte Yvette était une jeune fille de noble maison, belle comme on l'est dans les légendes, et qui avait fait vœu de se consacrer au service de Dieu et des pauvres. Un jour qu'elle se promenait dans la campagne, elle fut poursuivie par un jeune seigneur. Voulant lui échapper, elle se mit à courir, mais il courait plus vite qu'elle et allait l'atteindre, lorsque l'ange gardien d'Yvette s'en mêla et culbuta le coupable si vigoureusement que, du coup, il eut les deux jambes brisées. Il commença à gémir d'une façon lamentable, et, tout en fuyant, Yvette, prise de compassion, jeta un signe de croix de son côté. Aussitôt une source jaillit tout près du malheureux seigneur; il y plongea ses membres endommagés qui, en un clin d'œil, se trouvèrent plus solides et plus souples qu'auparavant. La légende ajoute que, touché par la grâce, il renonça aux femmes et devint un saint anachorète. Quant à la source, par je ne sais quelle interversion d'idées, elle est devenue un but de pèlerinage pour tous les jeunes gens dont les affaires de cœur sont en souffrance, et l'on assure que les mariages conclus sous les auspices de sainte Yvette sont les plus heureux de la contrée.

Jeanne de Langeac éclata de rire.

— Voilà une concurrence dont je ne me doutais guère, s'écria-t-elle. Je tiens absolument à visiter la chapelle de Sainte-Yvette. Nous ferons un pacte d'alliance et, à nous deux, il ne restera plus une seule vieille fille pour porter la bannière de sainte Catherine.

— Est-ce loin, votre pèlerinage, tante Yolande? dit Odette en se retournant vers Mme de Surville. Je veux bien y aller, mais j'espère que personne ne se mettra à ma poursuite. J'aurais beau faire des signes de croix...

— Environ deux heures, répondit précipitamment la marquise pour couper court aux naïvetés de sa nièce, il y a plusieurs chemins pour y arriver, tous très pittoresques.

— Oh! alors, chacun choisira le sien; ce sera plus amusant que d'aller en caravane, exclama Mme de Langeac. Monsieur d'Azeglio,

vous viendrez avec moi, n'est-ce pas, vous me devez des explications sur le style ogival. Nous en sommes au gothique flamboyant. Cela devient une toquade chez moi l'architecture! Pourvu qu'il fasse beau demain!

L'expédition à la source de Sainte-Yvette fut votée d'enthousiasme. Les femmes, suivant l'exemple de Mme de Langeac, s'occupèrent de se choisir un compagnon de route. Odette jeta son dévolu sur M. de Kerdrec; Mme Arghéroff, sur Me Trevor; Mlles de Mervy, qui promenaient toujours leur célibat sous l'œil peut-être moins vigilant, mais toujours plus attristé de leur mère, réussirent à trouver deux victimes : le baron de Langeac et le comte Arghéroff. Ce ne pouvait être, hélas! que des victimes provisoires, puisqu'ils étaient mariés l'un et l'autre, mais à l'heure actuelle, elles commençaient à désespérer des éligibles.

Tandis que ces divers arrangements se concluaient, Gérard se rapprocha de Mme de Surville :

— Voulez-vous permettre que je vous accompagne demain? dit-il d'une voix suppliante. Ce serait si bon, deux heures de tranquillité à nous deux, vous ne savez pas le bien que cela me ferait.

Yolande hésita un instant.

— Je n'avais pas l'intention de vous suivre là-bas, dit-elle. J'ai un terrible arriéré de correspondance. Vraiment, Gérard, ce ne serait pas raisonnable.

— Eh bien, pour une fois, laissez la raison de côté, insista-t-il, c'est un si vilain mot et une si vilaine chose! D'ailleurs, vous me devez une récompense. Je vous ai donné tant de preuves de docilité depuis trois semaines!

— Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, fit Yolande en hochant la tête. Enfin, au lieu de récompense, vous aurez un encouragement, je vous conduirai avec *Fickle* et *Flirt*. Il y a longtemps que je ne leur ai fait faire de longue course. Nous prendrons par le bois de La Panze. La montée y est dure et ils pourront jeter leur feu tout à leur aise.

Avant la fin de la soirée tout était convenu, les uns iraient à cheval, les autres en voiture, et chacun partirait à son moment à la condition de se retrouver, entre quatre et cinq heures, devant la source miraculeuse.

Il était tard le lendemain, lorsque la voiture de Mme de Surville s'avança devant le perron. Depuis longtemps déjà, la bande joyeuse du château avait pris son vol, fractionnée selon les affinités électives. Gérard se promenait de long en large sur la terrasse, attendant Yolande. Elle arriva enfin.

— Je vous demande pardon, dit-elle, mais les lettres d'hier

n'étaient pas une défaite, il a fallu écrire les plus urgentes. Ah! mon Dieu! exclama-t-elle en regardant la voiture, on ne m'a donc pas comprise, j'avais demandé le duc. Cette voiture est trop lourde pour Fickle et Flirt avec trois personnes.

— Mais qu'avons-nous besoin d'emmener un valet de pied? dit Gérard. Il me semble que je vous suffirai bien, et là-haut, si nous descendons, nous trouverons toujours quelqu'un pour tenir les chevaux. Confiez-vous à moi, vous verrez que nous nous tirerons d'affaire.

— D'ailleurs, le temps nous manque pour changer, reprit la marquise. Si nous voulons revenir avec le jour, il faut partir tout de suite.

Elle hésitait cependant.

— J'ai grand'peur que nous ne trouvions plus personne là-bas! Qu'en dites-vous, Gérard? Si nous y renoncions?

— Non, non, cria-t-il vivement, la chapelle n'en sera que mieux pour être admirée en silence. Et puis, j'ai droit à ma promenade, vous me l'avez promise, vous ne pouvez pas me manquer de parole.

— Allons, dit Yolande; mais vrai, nous avons tort, il fera nuit quand nous arriverons.

Elle sauta dans la voiture, fit place à Gérard à côté d'elle, et ramassa les rênes. Les chevaux partirent d'un trot rapide. C'étaient deux ponies isabelle, de formes très fines, que Mme de Surville conduisait toujours elle-même. Elle assurait parfois en riant qu'ils refuseraient d'obéir à une autre main que la sienne.

L'après-midi était une de ces admirables après-midi d'octobre qui font regretter que l'automne ne dure pas pendant l'année entière. Un soleil encore chaud ajoutait à l'éclat des nuances rouge foncé et clair orange dont se revêt le feuillage à l'arrière-saison. A travers la limpidité de l'air, toute cette richesse débordante de couleurs embrasait le ciel et communiquait au paysage une intensité lumineuse. La route que suivait Yolande traversait un bois de frênes qui s'étendait sur la pente d'une colline escarpée. Ainsi qu'elle l'avait dit, la montée était rude. Gérard était descendu et marchait à côté de la voiture, tandis que Mme de Surville laissait flotter les rênes sur le cou de Fickle et Flirt, qui, d'eux-mêmes, avaient modéré leur allure ardente. L'isolement et le calme étaient profonds. On eût dit qu'on *entendait* le silence.

— N'est-ce pas, fit Gérard tout à coup, qu'on croirait que nous sommes seuls sur la terre? Ah! Dieu, si l'on pouvait s'endormir dans ce rêve, oublier qu'au delà de ce chemin perdu dans les bois, il existe un monde stupide qui s'occupe de nous malgré nous, qui intervient à tort et à travers dans notre vie. Et dire que nous

sommes assez fous pour tenir compte de son approbation ou de son blâme. Nous le méprisons, et pourtant, à cause de lui, nous nous condamnons à mille sacrifices dont il ne nous sait aucun gré. Et nous arrivons à la fin, ayant immolé le meilleur de nous-mêmes à d'absurdes préjugés, et nous partons avec la conscience d'avoir beaucoup et inutilement souffert. Vrai, nous ne sommes que des insensés. Nous méritons d'être malheureux.

Une expression troublée altéra un moment le visage de Yolande.

— A quel propos, cette profession de foi pessimiste? dit-elle enfin. Vous êtes encore bien jeune, mon pauvre Gérard! Vous vous attaquez aux grands problèmes, et vous croyez les résoudre par un paradoxe! Mon Dieu! ce n'est pas d'hier que l'humanité se débat dans ses entraves. Pourquoi conclure que les sacrifices dont la vie se compose, nous les accomplissons par crainte du monde et de ses jugements? Mais non, nous obéissons à une voix plus autorisée, à une voix qui nous dit qu'il y a mieux à faire que de fuir la souffrance et de poursuivre le bonheur quand même... Et d'ailleurs, pensez-vous qu'on en soit plus heureux pour battre en brèche ce que vous appelez les préjugés, pour se créer une morale à part. Interrogez ceux qui l'ont fait, tous, s'ils sont sincères, vous diront qu'ils se sont trompés.

— Je n'en sais rien, fit Gérard avec un soupir, ce dont je suis sûr, c'est que je n'ai ni force ni courage pour m'élever à ces hauteurs où vous voulez me transporter. Et après tout, n'est-ce pas de l'orgueil de se séparer à ce point de l'humaine faiblesse? Moi je suis très faible, très humain. Je ne m'inquiète guère de savoir s'il serait plus beau de dominer la souffrance que de la repousser, je sais seulement que je souffre à en mourir et que, par moment, je commettrais je ne sais quelle lâcheté pour échapper à ce supplice.

Tenez, voulez-vous savoir à quel point je suis égoïste et mauvais? Eh bien! j'aimerais à vous voir souffrir comme je souffre, je voudrais que votre cœur saignât des blessures qui font saigner le mien. Ah! je vous aime mal, sans doute, puisqu'il n'y a ni abnégation ni désintéressement dans mon amour. Mais je sens bien que je serais moins malheureux si vous étiez malheureuse avec moi... je vous sentirais moins loin... moins loin...

Yolande l'interrompit :

— Je vous en conjure, Gérard, fit-elle suppliante. Oubliez-vous à ce point vos promesses? Mais comprenez donc que vous tuerez mon affection en persistant dans cette folie coupable. Voulez-vous me forcer à reconnaître que j'ai eu tort de croire en vous?

Gérard eut un sourire ironique :

— Sans doute, tout cela est dans l'ordre, votre imperturbable

raison ne saurait admettre une déraison aussi choquante que la mienne. Eh bien! méprisez-moi, enlevez-moi votre estime, car je ne suis qu'un être misérable et sans forces, je ne puis pas ne pas vous aimer...

Une longue pause s'ensuivit; on était arrivé au sommet de la montée. En silence, Gérard avait repris place dans la voiture qui courait maintenant sur un chemin incliné, bordé d'un côté d'une épaisse futaie, de l'autre d'un fossé où coulait un filet d'eau descendant de la hauteur. Yolande, les yeux perdus dans l'horizon, semblait réfléchir tristement. Ni elle ni Gérard, absorbé lui aussi dans des pensées amères, ne s'apercevaient que Fickle et Flirt gagnaient de vitesse et que leur trot devenait inégal et saccadé. Soudain un lièvre, partant de la futaie, bondit à travers la route, sous les pieds mêmes des ponies. Ceux-ci, brusquement surpris, ne se sentant pas retenus, plongèrent en avant, s'emballant dans une course folle, tandis que Yolande, rappelée trop tard à elle-même par la secousse imprimée à la voiture, ressaisissaient les rênes et, penchée sur les chevaux affolés, cherchait à les retenir.

— Ne bougez pas, Gérard, dit-elle très calme, quoiqu'elle fût devenue un peu pâle. Heureusement, nous n'avons pas d'obstacles devant nous, ils s'arrêteront d'eux-mêmes.

La pente s'accentuait, les chevaux la descendaient d'une allure vertigineuse, la voiture oscillait à droite et à gauche, se heurtant violemment aux pierres du chemin, les petites mains de Yolande se raidissaient dans une résistance suprême et inutile.

— Laissez-moi essayer, dit Gérard.

— Non, lui dit-elle. Non, cela ne servirait de rien. Mais ils ont les jambes solides, ils finiront pas se calmer!

Tout à coup, un cri s'échappa de ses lèvres serrées.

— L'étang! Je n'avais pas songé à l'étang! Nous y allons tout droit. Alors, ce sera fini...

— Tâchez de les jeter du côté du fossé, cria Gérard, il n'y a que ce moyen.

Mais il semblait qu'aucune force humaine ne pût conjurer le péril; déjà, on apercevait la nappe bleue de l'étang, qui brillait à l'extrémité de la pente.

— Je ne puis plus, je ne puis plus, fit Yolande d'une voix étranglée, le mieux serait...

Avant qu'elle eût achevé, sans qu'elle pût se rendre compte du mouvement de Gérard, celui-ci s'était jeté hors de la voiture et d'un bond avait atteint la tête des chevaux. D'un effort désespéré, il parvint une seconde à les maintenir.

— Sautez vite, Yolande, vite, au nom du ciel.

Déjà, elle était auprès de lui, mais les chevaux, un instant domptés, se cabraient furieux, échappant à l'étreinte vigoureuse qui les maîtrisait. Rassemblant ses dernières forces, Gérard réussit à les rejeter dans le fossé. Il eut le temps de les voir s'abattre lourdement, d'apercevoir Yolande saine et sauve à côté de lui, puis soudain il s'affaissa sur lui-même, le timon l'avait renversé, le heurtant en pleine poitrine.

Un moment ses yeux se fermèrent. Tout s'évanouissait autour de lui... et pourtant non, il lui restait encore une perception vague des choses, ou bien était-ce une hallucination, un délire? Il avait entendu un gémissement étouffé. A travers ses paupières demi-closes, il voyait une forme à genoux, un beau visage passionné incliné vers le sien, un souffle caressait son front, il croyait entendre son nom prononcé ardemment à deux reprises... puis un frisson le secouait des pieds à la tête, un long soupir dégonflait sa poitrine et il sortait de sa torpeur. La vision avait disparu. Yolande était là, il est vrai, penchée sur lui, pâle et anxieuse, mais calme et maîtresse d'elle-même ; elle l'interrogeait doucement :

— Où souffrez-vous Gérard? Pouvez-vous essayer de vous lever? Appuyez-vous sur moi!

Gérard sourit pour la rassurer.

— Ce n'est rien du tout, dit-il, un simple étourdissement, une maladresse, je devrais avoir honte de cette chute bête, mais je n'ai rien de cassé, je vous jure.

Et de fait, avec toute l'élasticité de sa jeunesse, il s'était remis sur pied. Yolande, malgré son impassibilité voulue, avait dû avoir peur, car en le voyant debout, la réaction se fit chez elle et ses yeux se remplirent de larmes. Embarrassée de son émotion, elle se mit à rire d'un rire nerveux.

— C'est moi qui devrais parler de maladresse, vous avez eu tort de vous confier à moi, mon pauvre enfant; savez-vous que je vais être terriblement humiliée de raconter notre aventure!

— Eh bien! nous n'en parlerons pas, dit Gérard gaiement. Au reste, rien n'est plus ennuyeux pour les autres que le récit d'un accident: il faut nous occuper à remettre Fickle et Flirt sur leurs jambes. Je crois qu'ils profiteront de la leçon.

Il s'approcha des chevaux et les examina soigneusement.

— Comme nous, ils en seront quittes pour la peur, dit-il.

Les dégageant avec précantion des rênes où ils s'embarrassaient, il les aida à se redresser et les ramena sur la route.

— Leur incartade les a rendus fort sages, je crois que nous pouvons nous risquer à remonter, seulement pour cette fois, nous ferons bien d'abandonner sainte Yvette.

— C'est peut-être elle qui nous a protégés, dit Yolande cherchant à se mettre à l'unisson de la gaieté de Gérard. Mais nous choisirons un autre jour pour lui apporter nos actions de grâces. Prenez les rênes, voulez-vous? Je me défie trop de moi, et d'ailleurs j'ai les poignets brisés.

Tous deux remontèrent en voiture et reprirent le chemin parcouru. Déjà les premières ombres du soir les enveloppaient. Mille parfums émanaient des bois, les oiseaux s'appelaient d'un nid à l'autre. Impressionnés par la poésie de l'heure, par le recueillement qui, à la tombée du jour, plane sur toute la nature, peut-être aussi par la sensation du danger auquel ils avaient échappé, Yolande et Gérard ne parlaient pas. Ce ne fut qu'en vue du château, lorsque déjà les clochetons de Surville se profilaient dans le crépuscule, que Yolande se tournant vers son compagnon lui dit d'une voix un peu tremblante :

— Je suis ingrate, je ne vous ai pas remercié de m'avoir sauvé la vie.

Gérard la regarda avec une si ardente tendresse, qu'involontairement elle ferma les yeux.

— Pensez-vous que vous ayez besoin de me remercier? dit-il simplement. Moi, je ne le crois pas.

IX

Plus d'une semaine s'était écoulée depuis l'accident que Yolande et Gérard, d'accord dans le même sentiment de réticence, n'avaient raconté à personne. Ils évitaient même entre eux d'y faire allusion. Mais depuis ce jour, il semblait que Mme de Surville luttât contre quelque préoccupation inavouée, quelque perplexité troublante, qui obscurcissait son regard limpide, parfois brouillé comme un ciel d'orage. C'était une nuance à peine saisissable qui échappait à son entourage. M. d'Azeglio et Gérard seuls étaient plus clairvoyants; l'un s'inquiétait de cette disposition nouvelle dans laquelle il sentait bien qu'il n'avait aucune part; chez l'autre, un faible espoir se réveillait, un sentiment si subtil qu'il n'osait l'approfondir, de peur de le voir s'évanouir en fumée. Vis-à-vis de son neveu, Yolande n'était plus tout à fait la même. On eût dit que sa liberté d'esprit, sa gaieté confiante, son ton de grande sœur avec lequel elle savait tour à tour le gronder, le plaisanter, l'encourager, tout cela lui faisait défaut. Jusque-là, elle lui était apparue comme en sûreté sur la terre ferme, lui tendant les mains pour le sauver, lui, qui faisait naufrage; à l'heure actuelle, elle semblait défaillante, se débattant elle-même contre le flot envahissant. C'était là, du moins, ce que

Gérard croyait entrevoir, mais devait-il se fier à son imagination d'artiste... et d'amoureux..?

Vers la fin de novembre, Mme de Larcy écrivit pour réclamer sa fille et son gendre. Elle était souffrante et seule. Retenue en Anjou par la gestion de sa propriété, elle ne pouvait venir en Normandie et se plaignait de l'abandon où on la laissait. Odette, prise d'un tardif remords, se résigna à écourter son séjour à Surville, tout en faisant sonner bien haut sa résolution héroïque. Partir alors qu'il y avait à peine six semaines qu'elle était arrivée! Partir au moment où elle se préparait un vrai triomphe, un triomphe d'une exquise originalité et dont M. de Kerdrec avait eu l'idée géniale! C'était lui qui avait découvert qu'elle prononçait l'anglais avec une intonation délicieuse; lui qui, au prix d'incroyables efforts, avait réussi à créer une *troupe anglaise*. Dès la première répétition, Odette s'était révélée au-dessus d'elle-même, du moins M. de Kerdrec l'assurait. Et elle aurait eu un succès fou. Tout cela, elle allait en faire le sacrifice pour s'enfermer dans un lugubre château avec sa mère mal portante et souvent d'assez méchante humeur. En vérité, elle pouvait se rendre ce témoignage que l'abnégation d'Antigone, jointe à celle de Cordélia, ne méritait pas d'être comparée à la sienne. Ce qui la consolait, c'est que l'épreuve ne serait pas longue. A la fin de décembre, elle se retrouverait rue Saint-Dominique, et, bien qu'il eût été plus correct de ne rentrer à Paris qu'après le jour de l'an, elle consentait volontiers, vu les circonstances, à commettre une infraction aux usages du faubourg.

Et Gérard s'était éloigné de Mme de Surville avec un brisement de cœur, comme si un pressentiment l'avertissait que cette séparation serait le signal de nouvelles tristesses. Pourtant, tout à fait à la fin, l'espèce de contrainte qui flottait entre Yolande et lui s'était dissipée. L'affectueuse tendresse des anciens jours avait reparu; seule avec lui au moment des adieux, elle lui avait tendu les mains, retenant les siennes dans une longue étreinte et, sans chercher à dissimuler son émotion, elle lui avait dit :

— Que Dieu vous garde! Gérard; vous me jugez indifférente et froide, mais soyez sûr que personne, personne au monde ne désire votre bonheur comme je le désire.

Ces simples paroles, il se les était répétées encore et encore, il les gardait en lui comme un cher talisman. Puisqu'elle voulait son bonheur, puisqu'il comptait pour quelque chose dans sa vie, il ne pouvait pas être tout à fait malheureux.

Et tandis qu'il se réfugiait dans cette pensée, qu'il comblait ainsi le vide des journées monotones passées chez Mme de Larcy, Odette roulait mille projets dans sa jolie tête et préparait son programme

pour la saison mondaine. Cette année, outre la fête du printemps, elle organiserait des soirées plus intimes qui chacune aurait son attraction spéciale. Mais surtout pas de concerts à musique savante qu'il faut avoir l'air d'apprécier, pas d'étoiles du Théâtre-Français qui débitent de grandes tirades à faire pleurer d'ennui... Non, des choses gaies, dans le goût du jour; des talents comme Yvette Guilbert ou Mlle Paquerette! Mme de Valrégis jugerait peut-être cela bien moderne, mais elle était si peu « dans le train », qu'elle ne comprendrait qu'à moitié. Gérard, lui, n'écouterait pas. Seule, tante Yolande pourrait trouver à redire. Sur certains points, elle se montrait parfois assez rigoriste, et Odette, toute grisée qu'elle fût de son horizon nouveau, tenait cependant par-dessus tout à ne pas déplaire à sa tante. Son adoration pour Mme de Surville l'emportait encore sur sa passion de devenir une femme à la mode. Aussi eut-elle un chagrin véritable en apprenant que le contrôle qu'elle redoutait secrètement n'aurait pas l'occasion de s'exercer. D'un jour à l'autre, sans que rien eût pu faire pressentir cette résolution, Mme de Surville écrivait pour annoncer son départ pour Rome : elle exposait assez laconiquement les motifs de son voyage. Une amie de sa mère, la marquise delle Sédie, l'appelait auprès d'elle, une femme malade, peu entourée, à qui elle ne pouvait refuser ses soins. Elle ne savait au juste combien de temps durerait son absence, elle eût voulu ne traverser Paris que lorsqu'Odette y serait revenue, mais l'appel de son amie était trop urgent pour lui permettre de différer, elle partait donc avec le regret de ne pouvoir embrasser sa nièce une dernière fois.

Ce coup inattendu jeta Gérard dans la plus violente exaspération. Oh! c'était mal, c'était cruel! ce que Yolande faisait là. Elle n'avait donc ni âme ni pitié! Et dans sa colère il lui écrivit une longue lettre où s'entassaient pêle-mêle les reproches et les accusations, mais il n'eut pour réponse que quelques lignes dont la note tranquille acheva de l'indigner; elle lui parlait devoir, raison, équilibre moral, toutes choses qui, à son esprit enfiévré, à son cœur en révolte paraissaient une ironie vide de sens.

— O Dieu! que ne comprenait-elle pas? Que ne cherchait-elle à le guérir! Il n'y avait qu'un remède pour lui, sa présence, et le seul lien par lequel il tenait à la vie, elle le brisait, sans une hésitation, sans un remords! Que Dieu lui pardonnât! Lui, il ne pouvait pas, il ne pourrait jamais!

C'est dans cette disposition qu'il rentra à Paris. Il eût voulu du moins se soustraire aux corvées du monde qui lui devenaient plus que jamais insupportables maintenant qu'aucune compensation n'était à sa portée. Mais Mme de Valrégis n'admettait pas qu'il pût

se dérober à ce qu'elle envisageait comme un devoir d'état. Odette eût été de plus facile composition. M. de Kerdrec lui avait fait délicatement comprendre qu'il est très bien porté pour une jeune et jolie femme de ne pas se montrer éternellement escortée de son seigneur et maître. Sans doute, de par l'usage, on est obligé d'en avoir un, mais il est inutile de l'afficher sans cesse. On l'a, parce que c'est un complément indispensable. On vit en paix avec lui, parce que tout scandale est de mauvais goût, mais on s'arrange de manière qu'il reste sur l'arrière-plan, qu'il intervienne le moins possible dans l'existence de sa femme. Ces conseils, jetés négligemment dans la conversation, portaient leurs fruits, et Odette était bien loin des candides manifestations dont elle avait été si prodigue au début. Cependant Gérard lui plaisait toujours. Au fond, elle se rendait compte que pas un de ses adorateurs ne le valait. Elle eût pu répondre comme la femme à qui on demandait ce qu'elle éprouvait pour son mari après cinq ans de mariage : « Je ne l'aime plus guère, mais je lui sais un gré infini d'être mon mari en songeant combien il y en a peu que je voudrais voir à sa place. » Elle prenait donc volontiers son parti contre Mme de Valrégis :

— Pauvre Gérard, pourquoi le tourmenter, maman? Ce n'est pas sa faute. Pauvre garçon, un mélomane, un mari facile à vivre, oh! pas gênant du tout. Mais un homme lancé, ardent au plaisir? Non, cela, jamais, il fallait y renoncer!

Cependant, plutôt que d'entamer un conflit avec sa mère, Gérard préférait encore promener sa mauvaise humeur tous les soirs de salon en salon. Que lui importait au reste! il en était arrivé à cette résignation passive, grâce à laquelle rien n'amuse et rien n'ennuie. Dans le monde, on était fait à son étrangeté, et les femmes le traitaient avec indulgence. « Il a quelque grande conception en tête », disait-on. « Nous allons voir surgir quelque chef-d'œuvre. » Mais en réalité il ne songeait guère à son art. Que pouvait-il donc créer dans l'état d'énervement où il se trouvait? Et lorsqu'il voyait Odette avec sa gaieté débordante, sa santé que rien n'altérait, son activité qui se dépensait toujours sans jamais s'épuiser, il se demandait si sa part n'était pas la meilleure, il se prenait à envier la destinée de ceux qui n'ont jamais connu que les larmes et les sourires superficiels; oui, il eût été content de s'amoindrir, de trouver son bonheur dans les petites jouissances matérielles, les satisfactions de vanité qui, pour tant de gens, forment l'alpha et l'oméga de l'existence; il eût accepté toutes les déchéances, tout pour ne plus rien sentir, pour ne plus rien souffrir.

Il ne s'accordait même pas la consolation d'écrire à Yolande. A quoi bon? Ne lui avait-elle pas trop clairement prouvé qu'il n'exis-

tait pas pour elle, puisque de gaieté de cœur, elle l'abandonnait sans se soucier de sa détresse : car il ne croyait pas au prétexte de l'amie malade. Quel motif l'avait déterminée? Non pas le désir de se rapprocher de M. d'Azeglio, à coup sûr. Celui-ci, Gérard le savait de source positive, était parti pour un voyage d'exploration sur les côtes d'Afrique, cherchant là-bas, sans doute, l'oubli et la résignation. Mais que signifiait l'étrange conduite de Yolande? Si elle cédait à une fantaisie, à un caprice, rien n'en justifiait l'inexprimable cruauté.

Cependant le jour était proche où cette triste accalmie allait prendre fin. Un soir qu'assis mélancoliquement au fond de la loge de sa femme à l'Opéra, il faisait semblant d'écouter le *Miserere* du *Trouvère* (il en était arrivé à accepter Verdi comme le reste), un mot saisi au vol réveilla son attention. M. de Kerdrec attirait le regard d'Odette sur une jeune femme qui venait de paraître dans une avant-scène.

— C'est la comtesse Gianetti, dit-il, des princes San Severino, mariée de l'année dernière et qui fait fureur à Rome. Son salon est un des premiers de la société noire. Elle est parmi les rares qui ne fusionnent pas avec le Quirinal, et cela lui réussit. Elle est jolie, n'est-ce pas, mais il y a un je ne sais quoi qui lui manque comme à toutes les étrangères. Elle l'acquerra à Paris, si, comme on l'annonce, elle doit y passer le printemps.

— Mais pourquoi donc ne reste-t-elle pas à Rome? demanda Odette, qui n'aimait pas les nouvelles étoiles. Lorsqu'on est si en faveur chez soi, c'est une singulière idée de venir s'installer chez les autres!

— Oh! s'installer n'est pas le mot, dit M. de Kerdrec, en riant, elle n'est venue ici qu'à son corps défendant : c'est la prudence qui la chasse de la ville éternelle. Il paraît qu'il y a là-bas un commencement d'épidémie, quelque chose de dangereux, je crois même de défigurant. La comtesse a pris peur. Vous conviendrez que c'est assez excusable.

— Une épidémie à Rome? s'écria Odette. Mais ce n'est pas possible, tante Yolande ne nous en dit pas un mot! Elle reviendrait, j'imagine, s'il y avait un danger.

Gérard s'était redressé.

— Ce ne doit pas être sérieux, dit-il, se mêlant pour la première fois à la conversation. S'il y avait vraiment quelque chose, on le saurait par les journaux, et ils n'en parlent pas.

— Mais si, je crois que le *Gaulois* en fait mention, reprit M. de Kerdrec, seulement en atténuant beaucoup la vérité. S'il faut en croire Mme Gianetti, la presse aurait reçu un mot d'ordre. En tout

cas, l'épidémie sévit surtout dans les quartiers pauvres. Mme de Surville peut ne pas risquer grand'chose si elle prend des précautions raisonnables.

— C'est égal, dit Odette tout agitée, il ne faut pas qu'elle reste là-bas, nous irons plutôt la chercher nous-mêmes, n'est-ce pas, Gérard?

— J'espère, répondit-il d'une voix contrainte, que Mme de Surville ne commettra pas la folie de s'exposer inutilement.

Il retomba dans son mutisme et, pour se donner une contenance, promena sa lorgnette autour de la salle. En réalité, il ne voyait rien, il n'entendait rien. Que venait-on donc de lui dire? C'est que la vie de Yolande était en péril, c'est qu'elle était là-bas, bien loin, exposée à la contagion... Cette épidémie était grave, à coup sûr. Pourquoi n'en avait-elle rien dit? Pourquoi l'affrontait-elle alors qu'aucun devoir, aucun dévouement ne la retenait? N'avait-elle pas écrit à sa sœur que Mme delle Sedie était près de ses enfants à Gênes? Et pourtant, sans aucune raison plausible, elle prolongeait son séjour à Rome...

Mon Dieu, peut-être était-elle déjà malade, et avec sa ridicule sollicitude pour les autres n'avait-elle pas averti les siens de peur de les alarmer! Cela lui ressemblerait tant, cette impersonnalité poussée jusqu'à l'absurde! Et avec la puissance qu'ont toutes les organisations nerveuses pour se torturer, il convertissait ses suppositions en certitude. Il voyait Yolande devant lui, agonisante, et tous les détails angoissants d'une scène de mort s'imposaient à son esprit bouleversé. Le sang affluait à son cerveau. Son cœur se crispait. Il lui semblait qu'il allait devenir fou.

Heureusement la représentation finissait. Par quel effort surhumain parvint-il à ne pas se trahir tandis qu'il aidait Mme Arghéroff à mettre son manteau et qu'il la guidait à travers la foule descendant le grand escalier? Le monde est une bonne école à certains points de vue, et l'habitude de se contenir permit à Gérard de montrer un visage impassible pendant le quart d'heure qu'on passe à attendre sa voiture et à maugréer contre les valets de pied retardataires. Même seul avec Odette, il réussit à dissimuler l'horrible inquiétude qui le mordait au cœur. Il la rassurait lorsque, avec une insistance puérile, elle l'accablait de questions auxquelles il ne pouvait répondre.

— Vous êtes sûr, n'est-ce pas, Gérard, que c'est une invention, cette épidémie? Vous ne croyez pas que tante Yolande puisse rien attraper? Vous pensez qu'elle va revenir?

Et avec une patience inusitée, Gérard la calmait par de bonnes paroles. L'épidémie devait être insignifiante, autrement on le sau-

rait, ces choses-là ne peuvent se cacher. Demain, Odette recevrait une lettre qui dissiperait toutes ces craintes chimériques, et il se faisait affirmatif, comme s'il puisait une sécurité dans ses affirmations, comme si, en niant le péril, il en écartait la possibilité.

Le lendemain, Odette eut une lettre de sa tante. Mme de Surville écrivait gaiement, longuement comme à son ordinaire, ne faisant aucune allusion à l'épidémie; d'autre part, les journaux continuaient à garder le silence. Gérard commençait à respirer plus à l'aise, lorsque, le troisième jour après la soirée de l'Opéra, il lut, en ouvrant le *Figaro*, une petite note ainsi conçue : « Nous avions évité à dessein de parler de l'épidémie qui a éclaté à Rome, espérant qu'elle ne prendrait pas de proportions sérieuses. Il nous paraît impossible aujourd'hui de continuer à taire la situation; depuis deux jours, le nombre des cas a atteint un chiffre inquiétant; la maladie, qui présente tous les caractères du typhus, s'attaque surtout aux personnes jeunes ou dans la force de l'âge. La société romaine émigre en masse vers des régions plus clémentes; nous espérons toutefois que, grâce aux précautions hygiéniques prescrites par les autorités, la fièvre cessera sous peu d'exercer ses ravages. »

Ainsi, c'était donc vrai; une fois de plus, Gérard reconnaisssait qu'on est plus sûrement dans la vérité en prévoyant le mal qu'en espérant le bien. Ces quelques lignes, qui lui brûlaient les yeux, lui disaient, dans leur clarté concise, que le malheur était là, le *vrai*, non pas celui que crée l'imagination et que l'imagination peut détruire, mais le malheur qui s'impose avec toute l'autorité inexorable d'un fait. Hélas! combien, à l'heure actuelle, les misères du passé lui semblaient peu de chose! Aujourd'hui, pour être délivré de la terreur qui le paralysait, pour savoir Yolande en sûreté, il se résignerait, oh! avec quelle joie! à ce qu'elle n'éprouvât jamais pour lui qu'une indifférence absolue; il accepterait qu'elle en aimât un autre; il la verrait appartenir à un mari, à un amant, tout plutôt que la perdre tout entière!

Il restait là, écrasé sous le poids de ses prévisions, lorsque Odette entra en coup de vent.

— Eh bien! M. de Kerdrec n'avait rien exagéré, cria-t-elle. Ah! je vois que vous avez lu les journaux, qu'en dites-vous? Comprenez-vous tante Yolande! Il faut qu'elle ait perdu le sens! Nous allons lui envoyer un télégramme, voulez-vous vous charger de le rédiger? Moi, je mets mon chapeau et je vais chez maman voir si elle a des nouvelles.

— J'enverrai certainement tous les télégrammes qu'il vous plaira, dit Gérard d'une voix mal assurée. Mais pensez-vous que cela fasse grand'chose? Mme de Surville semble avoir un parti pris

de rester à Rome, autrement elle serait déjà ici, elle comprendrait à quel point nous, c'est-à-dire vous devez être inquiète.

— Je crois bien que je suis inquiète! dit Odette avec vivacité, et vous devriez l'être aussi, Gérard; tante Yolande est si bonne pour vous! Mais voilà, vous n'aimez que votre musique, le reste ne compte pas. Enfin je cours boulevard Haussmann, peut-être vais-je apprendre que tante Yolande est en route; mais, c'est égal, faites toujours partir la dépêche.

Mme de Larcy n'avait rien reçu de sa sœur. Toutefois, comme elle n'était capable de s'émotionner que lorsqu'il s'agissait de sa fille, la pensée que Mme de Surville était à Rome, exposée à la contagion, ne l'alarmait pas outre mesure.

— Elle est d'âge à savoir ce qu'elle fait, disait-elle tranquillement. Si elle a la folie de vouloir gagner le typhus, personne ne l'en empêchera.

Et il semblait que l'événement lui donnât raison. Mme de Surville demeurait sourde à toutes les prières, à tous les avertissements, elle n'y répondait que par des affirmations rassurantes :

« L'épidémie n'avait aucun caractère de durée, on grossissait les choses à distance, d'ailleurs sa santé était parfaite et sa présence à Rome utile pour quelque temps encore; ce n'était vraiment pas un caprice qui la retenait. »

Elle ne s'expliquait pas davantage; mais, quelques jours après, Odette eut le mot de l'énigme. Se rencontrant dans un salon avec la comtesse Gianetti, celle-ci demanda à faire sa connaissance :

— Vous avez, je crois, une parente à Rome, madame, lui dit-elle, la marquise de Surville? Quelle ravissante créature! et, avec cela, une héroïne! Mais comment lui permettez-vous de s'exposer comme elle fait? Justement, on m'écrit de là-bas qu'elle passe tout son temps dans les hospices à soigner les pestiférés! C'est très beau, mais n'est-ce pas aussi coupable vis-à-vis de ceux qui l'aiment?

Là était donc l'explication de sa résistance; par un dévouement sublime et insensé, jour par jour, heure par heure, elle affrontait la mort; aujourd'hui, demain, elle tomberait victime de son exaltation! Gérard le sentait, il en était sûr et il ne pouvait rien, il fallait qu'il demeurât inerte en face de cette atroce menace, impuissant à la conjurer. Il éprouvait la sensation d'un malheureux abandonné sur un rocher au milieu de l'Océan, qui voit le flot monter autour de lui, l'enserrer de toute part, et qui ne peut fuir, qui calcule que, quelques minutes, quelques secondes encore, et tout sera fini. Et peu à peu il se sentait pénétré de ce calme étrange qui précède les grandes crises de la vie : le flot ne l'avait pas

submergé, mais il montait, montait toujours, ce n'était qu'une question de temps. Hélas! que ne pouvait-il faire son œuvre complète, l'emporter tout entier au lieu de ne prendre que le meilleur de lui-même! Certes, s'il pouvait mourir de la mort de Yolande, il ne se plaindrait pas!

Ses lugubres pressentiments ne devaient pas le tromper. Trois semaines après les dernières nouvelles, alors que l'épidémie semblait sur son déclin, que les journaux inséraient des bulletins de plus en plus rassurants, Mme de Larcy reçut une dépêche ainsi conçue : « Marquise de Surville atteinte du typhus depuis quarante-huit heures. Etat grave sans être désespéré. Je vous avertis à son insu, ne voulant pas assumer responsabilité. — Docteur Rossi. » Cette fois Mme de Larcy elle-même trouva qu'il y avait lieu de s'alarmer; Odette se répandit en gémissements et en pronostics contradictoires : sa tante devait être morte, d'un moment à l'autre la fatale nouvelle allait venir. Et pourtant non, tante Yolande était si saine, si robuste, elle dominerait le mal, seulement il faudrait que quelqu'un fût auprès d'elle. D'autre part, cette terrible fièvre, si contagieuse! Cependant elle voulait bien partir, elle n'avait pas peur; mais, ici, sa mère intervenait : jamais, de son consentement, sa fille n'accomplirait un tel acte de démence. Si quelqu'un devait se sacrifier, c'était elle, une vieille femme qui ne comptait plus, mais sa misérable santé ne lui permettait pas de tenter le voyage, elle resterait en route... Alors Gérard, à son tour, prit la parole.

— Il est impossible que Mme de Surville reste seule, malade, en pays étranger, dit-il d'une voix rauque, je partirai ce soir et... si Dieu le permet, je la ramènerai.

Odette, qui sanglotait dans son mouchoir, releva vivement la tête :

— Oh! mais Gérard, je ne veux pas, je ne veux pas : songez donc, si vous alliez gagner le typhus, cela ferait deux malheurs au lieu d'un.

— Je n'aurai pas le typhus, dit Gérard d'un ton d'indicible amertume. D'ailleurs, la question n'est pas là : Mme de Surville est mourante, il faut que quelqu'un des siens soit auprès d'elle. Mais votre mère a raison. Ni elle ni vous n'êtes en état de supporter le voyage, je vous répète que je partirai ce soir.

Mme de Larcy combattit faiblement la résolution de son gendre : au fond, elle lui savait gré de son élan qui la dispensait d'un devoir pénible et dangereux. Odette, après avoir beaucoup pleuré, sécha ses larmes en songeant que son mari était un héros; que, du reste, d'après les rapports officiels, l'épidémie avait presque totalement disparu ; il faudrait qu'il eût une bien mauvaise chance pour en être

atteint. Puis, après tout, le médecin parlait d'un état grave, mais non désespéré. Tante Yolande prendrait le dessus et leur reviendrait guérie. Mon Dieu! qu'elle serait heureuse quand elle les reverrait, Gérard et elle! Et, rassérénée par cette perspective consolante, sa nature enfantine perdait de vue les inquiétudes du présent.

Le soir, Gérard partait pour Rome. Ce voyage accompli tout d'un trait lui parut un soulagement : au moins il faisait quelque chose, il allait à son secours. Oh! une fois près d'elle, il saurait bien la sauver; il l'entourerait de ses bras, il l'appuierait contre son cœur; protégée par son amour, elle ne pouvait mourir, il était impossible qu'elle mourût!

Le trajet était long cependant, cruellement long, les étapes se succédaient avec une exaspérante lenteur; puis, à mesure qu'il approchait du terme la confiance diminuait, l'appréhension reprenait le dessus. A partir de Florence, le court espoir dont il s'était bercé au début l'avait abandonné, il n'éprouvait plus qu'un sentiment horrible de peur, cette peur folle qui ne raisonne pas, et il eût voulu suspendre le temps, s'accrocher aux heures pour les retenir. Juste ciel! qu'allait-il trouver là-bas? Et lorsque le train s'arrêta dans la grande gare de Rome, lorsqu'il descendit sur la plate-forme, où une foule bruyante et indifférente se heurtait, criait, gesticulait, toute la détresse accumulée en lui s'exhala dans un cri de révolte. Eh! quoi, tous ces gens-là vivaient, agissaient, se portaient bien! De quel droit, alors que la chère créature adorée, dont la seule existence valait mille fois plus que toutes ces existences réunies, luttait contre la mort, ou, qui sait! ne luttait plus peut-être!

Maintenant il était monté dans une voiture, il jetait l'adresse d'une voix saccadée : « Palazzo Brazzoli ». De nouveau la fièvre de savoir l'avait repris, et il lui semblait que le cocher faisait exprès d'aller au pas à travers ces rues étroites et désertes qui révélaient je ne sais quel aspect fantastique sous les reflets d'une lune pâle, et l'angoisse secouait tous ses membres. Que c'était loin! mon Dieu, il n'arriverait donc pas, et les paroles se pressaient désordonnées sur ses lèvres :

— *Spicciatevi, spicciatevi per amor del cielo!*

Mais la voiture roulait toujours de la même allure lente. Et courbé sur lui-même, suffoqué, la poitrine haletante, Gérard répétait stupidement : J'arriverai trop tard, trop tard! Tout à coup un choc le rappela à lui-même, la voiture frôlait le trottoir et s'arrêtait devant une grande bâtisse à l'air désolé qu'ont la plupart des demeures italiennes.

— *Ecco il palazzo Brazzoli!* cria le cocher.

Déjà Gérard était hors de la voiture, il poussait la porte entrebâillée, traversait à tâtons une cour obscure et se heurtait aux marches disjointes d'un perron. Ici, une autre porte entr'ouverte, un vestibule faiblement éclairé et là-bas, dans la pénombre, une religieuse et une autre femme en noir parlant à demi-voix du ton recueilli qui s'adopte instinctivement là où la mort s'est introduite. Ah! Dieu juste! Gérard n'avait pas besoin d'interroger; il savait tout : l'horrible doute était devenu une certitude plus horrible encore; et il demeurait rivé au sol, les yeux agrandis par l'épouvante, fixés sur les deux femmes qui continuaient à parler tout bas sans observer sa présence...

Enfin, l'une d'elles, la religieuse, l'aperçut et s'avança vers lui :

— Vous êtes un parent de Mme la marquise, n'est-ce pas? dit-elle en français.

Quelque chose dans l'expression navrée du visage du jeune homme parut l'attendrir; elle reprit d'un ton très doux :

— Il ne faut pas la plaindre, monsieur; elle a fait une si belle mort, la mort d'une sainte! Elle a donné sa vie pour son prochain; aujourd'hui, elle a sa récompense!

Et comme, pour toute réponse, Gérard fit un geste de protestation désespérée :

— Venez, poursuivit-elle avec plus d'autorité; quand vous la verrez si calme, si belle, vous comprendrez qu'elle est heureuse, que son âme a trouvé la paix!

Elle prit un flambeau qui brûlait sur une table, et se dirigea vers un escalier au fond du vestibule.

— C'est par ici, dit-elle.

Gérard la suivit. Il allait devant lui ne sachant plus où il était, où on le conduisait; il avait conscience seulement d'une douleur aiguë au cerveau, et toutes ses pensées se mêlaient dans un chaos inextricable. La religieuse glissait comme une ombre, abritant de ses doigts minces la flamme de la bougie. Maintenant, ils étaient en haut de l'escalier et marchaient à travers une longue galerie dans laquelle le vent s'engouffrait avec des sifflements semblables à une plainte humaine. A l'extrémité, devant une porte dissimulée, sous une portière, la religieuse s'arrêta.

— Là, dit-elle.

Et de nouveau, prise de pitié, elle appuya sa main émaciée sur le bras de son compagnon.

— Ne craignez rien, cela vous fera du bien de la voir.

Doucement elle souleva la portière, et, en face de lui, sous la lueur des cierges, Gérard vit Yolande étendue, Yolande immobile et sans vie, telle qu'il l'avait vue, hélas! si souvent dans ses affreux

cauchemars! Yolande toute blanche, les mains croisées sur la poitrine, ses cheveux formant comme un nimbe d'or autour de son visage de marbre. Une paix ineffable, surnaturelle, planait sur son front, et pourtant on eût dit qu'un regret terrestre avait effleuré son âme au moment où elle s'envolait vers les régions plus hautes, une larme avait obscurci ses yeux lorsque déjà ils entrevoyaient les joies pures de l'immortalité, et sur sa joue pâlie on distinguait encore le sillon de cette larme humaine! Pour qui l'avait-elle versée? Que regrettait-elle en partant?

Cependant la religieuse avait raison, ce calme angélique du dernier sommeil devait faire taire tout regret passionné. Qui donc, en contemplant ce beau visage illuminé de foi, eût pu douter qu'au delà de la vie, il n'y eût une vie meilleure? Et Gérard, vaincu par cette majesté de la mort, ne sentait plus de révolte, la croyance des anciens jours se réveillait en lui : tombant à genoux, il joignit les mains et de son cœur déchiré s'échappa la prière que, petit enfant, sa mère lui faisait répéter matin et soir : « Notre père qui êtes aux cieux, que votre volonté soit faite... »

. . . . . .

Longtemps il demeura ainsi, abîmé dans sa muette contemplation. Une voix à son oreille le fit tressaillir; un vieux prêtre, à la figure compatissante, était penché sur lui.

— Je parle à monsieur de Valrégis? demanda-t-il.

Et, sur un signe d'assentiment de Gérard :

— Si monsieur le marquis voulait venir dans la pièce à côté, j'ai quelque chose à lui remettre de la part de la pauvre signora.

En silence, Gérard se leva et suivit le prêtre dans un petit salon qui avait dû être celui que Mme de Surville occupait habituellement, car les traces de sa présence se retrouvaient partout; ce bureau chargé de papiers, ce piano couvert de partitions, ces mille petits objets posés sur les tables, tout avait pour Gérard une physionomie familière, quelque chose de déjà vu, tout parlait d'elle jusqu'au parfum d'iris et de violette dont l'air était imprégné et qui évoquait plus puissamment encore que le reste le souvenir de la chère morte. Soudain, les yeux de Gérard rencontrèrent un livre ouvert sur le bureau, un gant était jeté entre les pages, et il se rappela alors qu'autrefois, dans les temps heureux, il la plaisantait sur son habitude de laisser ses gants traîner un peu partout; et cette simple réminiscence fut comme la goutte d'eau dans une coupe trop pleine... il s'affaissa avec un gémissement sourd.

Le prêtre qui avait respecté son émotion se rapprocha de lui.

— Je ne veux pas vous offrir de consolations banales, dit-il; pour ceux qui ont connu Mme de Surville, pour ceux qui l'ont aimée,

la douleur de l'avoir perdue doit être au-dessus de toute douleur. Dieu ne défend pas les larmes, mais notre religion sainte nous enseigne à nous soumettre, à accepter les décrets divins qui paraissent impitoyables à notre faible jugement. La pieuse créature que vous pleurez vous eût exhorté à la résignation s'il lui eût été donné, comme elle l'a désiré si ardemment, de vous parler une dernière fois! Du moins, elle a pu vous exprimer ses vœux, ses recommandations suprêmes. Voici la lettre qu'elle vous a écrite quelques heures seulement avant la fin; j'avais pour mission de vous la remettre à vous-même.

Il tendit à Gérard un pli cacheté sur lequel était écrit de la main de Yolande : « Pour remettre à M. de Valrégis après ma mort. » Puis, sans attendre une réponse, il s'inclina et rentra dans la chambre mortuaire.

Resté seul, Gérard demeurait immobile, regardant à travers ses larmes cette mince feuille de papier que le prêtre avait glissée dans sa main. Eh quoi! c'était là tout ce qui lui restait de Yolande! Hélas! la pauvre chère aimée! Au milieu des affres de la dernière heure, elle songeait à lui, elle avait pitié de cet amour qu'elle ne pouvait partager. Oui, jusqu'à la fin elle était restée bonne, de cette bonté idéale qu'il avait tour à tour maudite et adorée...

Pieusement, tendrement, il détacha le cachet sans le briser et ouvrit la lettre; elle était datée du 9 mars, la veille de la mort.

« Mon cher Gérard. J'ai demandé au médecin la vérité; je sais que je vais mourir et quoique, parfois, dans mes heures de découragement, j'aie désiré en finir avec la vie, aujourd'hui, en face de ce terrible inconnu, je la regrette; c'est d'un cœur plein de larmes que j'accomplis mon sacrifice.

« Et pourtant, pourtant, je sens jusqu'au plus profond de moi-même que Dieu fait bien ce qu'il fait : il n'y a plus de place pour moi dans ce triste monde. J'ai tant souffert, et je vous ai fait souffrir aussi; alors, vous le voyez bien, il vaut mieux que je m'en aille.

« Je vous parle tout simplement maintenant sans chercher à vous rien cacher. A cette heure où le combat est fini, il m'est doux de vous avouer de quelle tendresse je vous ai aimé, combien il m'a fallu d'efforts pour ne pas me trahir, pour ne jamais vous laisser soupçonner ma faiblesse. Il n'est plus mal que vous sachiez ces choses, il me semble que ma mort, loin de nous séparer, nous rapproche, qu'elle nous donne le droit de nous aimer...

Et, je vous le répète, il est bon que je meure; je n'aurais pu supporter cette torture d'être à la fois si près de vous... et si loin. D'ailleurs, je ne m'en vais pas tout à fait. Ce quelque chose de moi qui ne doit pas mourir ne vous quittera pas. Dieu permettra que mon âme reste

près de la vôtre. Elle vous conseillera de demeurer fidèle au devoir, si austère qu'il puisse vous paraître, fidèle aux affections de votre foyer.

« Et maintenant, ma dernière prière. Si vous n'avez pas su combien je vous ai aimé, vous n'avez pas su davantage à quel point j'étais fière de votre génie, ce génie dont vous ne soupçonnez pas l'étendue. Ce que je veux, ce que je vous demande en partant, c'est que vous soyez devant tous le grand artiste dont les pensées sublimes me remplissaient d'orgueil. Laissez de côté les tristesses d'un jour, passez sans les entendre au milieu des bruits de la terre, n'écoutez que l'inspiration qui vibre en vous, et quand vous aurez légué au monde une œuvre telle que je la sens, telle que je sais que vous la produirez; quand, grâce à ce langage divin que vous savez parler, vous aurez séché bien des larmes calmé bien des douleurs humaines, alors, Gérard, vous aurez rempli votre mission, votre gloire sera la mienne, et je serai heureuse, heureuse d'un bonheur que vous m'aurez donné!

Et, voyez! à mesure que je vous parle, les terreurs de la mort se dissipent, et je pars résignée, en me disant que notre pauvre amour a reçu sa sanction, qu'il ne sera plus pour vous un danger, mais une force.

« YOLANDE. »

Tout un conflit d'émotions violentes se livrait en Gérard, tandis qu'il lisait ces lignes. Un moment, une sorte de joie étrange s'emparait de lui. *Elle* l'avait aimé! elle, Yolande! Et la cruelle réalité disparaissait dans l'ivresse de cette révélation. Mais cet éclair fugitif s'effaçait soudain, et il retombait dans la nuit profonde. Quel était donc cet effroyable mystère de leurs deux destinées? Pourquoi ne s'étaient-ils rencontrés que pour souffrir et mourir l'un par l'autre? Puis, la honte de lui-même le saisissait. Eh quoi! tandis que lui s'abandonnait lâchement à sa douleur, elle, qui souffrait de la même souffrance, avait résisté. Chancelante elle-même, elle lui avait tendu la main pour le soutenir; puis, lorsqu'elle avait senti que sa résistance s'épuisait, qu'elle succomberait sous ce double fardeau, alors, sereine et résignée, elle s'était réfugiée dans la mort.

Oui, c'était là sa simple et sublime histoire. Hélas! qu'était-il vis-à-vis de la chère créature? Comment, elle, si noble, si grande, ne l'avait-elle pas jugé indigne! Eh bien! non, elle l'avait aimé! Rien ne pouvait détruire ce lien qui les unirait étroitement l'un à l'autre. Ah! elle avait dit vrai, elle n'était pas partie tout entière : au-delà de la tombe, elle gouvernerait sa vie; elle l'avait voulu grand, à cause d'elle il le deviendrait. Ce rêve de gloire qu'elle avait rêvé pour lui, il saurait le réaliser!

Et, rentrant sans bruit dans la chambre de mort, agenouillé de nouveau au pied de ce lit où reposait tout ce qu'il avait aimé sur la terre, il contempla longuement ce pur visage; puis, se penchant sur elle, comme si elle pouvait l'entendre, il prononça un serment solennel :

— Je t'obéirai, ma pauvre aimée, je te le jure; que Dieu me soutienne et que, ta volonté accomplie, il m'accorde de te rejoindre!

X

La mort prématurée, romanesque de Mme de Surville, cette fin d'une femme jeune et belle, se sacrifiant à l'amour de ses semblables, avait causé une certaine émotion dans la société parisienne. Le monde, au fond moins frivole qu'il n'en a l'air, et meilleur que sa réputation, s'incline volontiers devant un acte de dévouement, alors même qu'il se sent incapable de l'imiter. Pendant huit jours, Yolande fut le sujet de toutes les conversations. On se racontait mille détails vrais ou supposés sur sa maladie, sur ses derniers instants, et c'était un concert d'éloges et de regrets; puis, comme on ne saurait toujours s'attendrir, on arrivait à la question de la fortune. Ici, les renseignements étaient positifs : sa nièce Odette héritait de tout. Et il se trouvait des gens pour envier à Gérard sa chance inespérée : « Vraiment, ce Valrégis a par trop de bonheur; il entasse les millions sur les millions. Du reste, il s'est montré très convenable, très convenable. C'est le seul de la famille qui ait été à Rome, et il a une attitude parfaite. C'est vrai que Mme de Surville n'était pas une tante comme les autres, si jolie, si séduisante! mais, c'est égal, pour lui, ce doit être un deuil gai! » Ainsi jugent les hommes.

La perte de « tante Yolande » avait été le premier chagrin d'Odette, et elle en avait souffert autant que sa nature d'oiseau était susceptible de souffrir. Pendant vingt-quatre heures, elle avait pleuré sans discontinuer, puis elle s'était couverte de crêpes, et cette question de deuil, à laquelle elle apportait une exagération puérile, l'avait longuement occupée, créant un dérivatif à sa douleur; même, elle n'avait pu se défendre de sourire un peu, oh! bien peu, lorsque, essayant ses costumes noirs, elle s'était regardée dans une glace, et que la couturière, suivant son regard, s'était écriée : « Vraiment, le grand deuil est bien seyant à madame la marquise », mais elle s'était reproché cette pensée de coquetterie dans un pareil moment, et de nouveau ses sanglots avaient fait explosion, à la lecture du testament. Pauvre chère tante Yolande, qui lui laissait tout, tout! Non, dans le monde entier, il n'y avait jamais eu une

tante comparable à elle. Et Odette continuait à sangloter, tandis que Mme de Valrégis, plus que jamais disposée à l'indulgence vis-à-vis d'une belle-fille aussi favorisée, l'attirait dans ses bras et lui prodiguait mille caresses. Et Odette se cramponnait à elle : au moins, chez sa belle-mère, elle trouvait de la sympathie, tandis que Gérard, oh! il était si froid, si froid, il ne disait rien, il n'avait pas pleuré une fois! Vraiment, il ne paraissait pas regretter tante Yolande du tout.

Les jours passèrent, et peu à peu Odette essuya ses larmes, et bientôt, de son inconsolable douleur, il ne lui resta guère qu'un souvenir attendri, une jolie petite mine de résignation, lorsque le nom de Mme de Surville était prononcé. Pauvre tante Yolande! elle la regretterait jusqu'à son dernier jour; mais, enfin, elle aurait beau se désoler du matin au soir, cela ne la ferait pas revenir; puis, malgré tout, la vie avait de si bons côtés! Et une pensée, d'abord fugitive, plus persistante avec le temps, se présentait à son esprit. Surville, ce beau château qu'elle avait toujours tant aimé, lui appartenait maintenant, elle y serait maîtresse absolue; et, timidement, sans vouloir se l'avouer à elle-même, elle esquissait dans son imagination ce rôle de châtelaine qu'elle serait appelée à jouer dans un avenir prochain; pour cette année, oh! non; à coup sûr, Surville resterait fermé. Mais l'année prochaine, après dix-huit mois, ce serait différent : on pourrait très bien recevoir à l'époque des chasses.

La vie avait donc repris son cours assez rapidement dans l'hôtel de la rue Saint-Dominique, à cette différence près que la jeune Mme de Valrégis s'abstenait de paraître dans le monde.

— Ma pauvre petite belle-fille, disait la vieille marquise aux habitués de ses jeudis, c'est un cœur d'or, elle ne peut se remettre de son chagrin. J'aurais voulu qu'elle voyageât, mais ni elle ni mon fils n'ont le goût des voyages; lui, il n'a que sa musique en tête, une monomanie; enfin cela l'amuse et ne fait de mal à personne.

Mme de Valrégis parlait volontiers à l'heure actuelle des goûts artistiques de son fils. Avec 500 000 livres de rentes, un homme peut se passer la fantaisie originale d'avoir du talent.

En effet, comme le disait sa mère, Gérard paraissait ne plus exister que pour son travail; quant au mortel désespoir qui desséchait en lui les sources mêmes de la vie, nul ne le soupçonnait, il ne permettait à aucune curiosité vulgaire d'en pénétrer le secret; des larmes comme celles d'Odette pouvaient couler devant tous, les siennes devaient retomber silencieuses sur son cœur.

Oui, le monde, en déclarant que son attitude devait être irréprochable, ne lui rendait qu'une incomplète justice. Aujourd'hui que la nécessité d'agir était passée, il se demandait où il avait trouvé

des forces pour suivre ce calvaire; il tournait son regard en arrière et, pénétré d'une douloureuse surprise, il s'écriait : « J'ai pu souffrir cela ! » C'était lui qui avait rendu à Yolande tous les derniers devoirs, présidé à tous les navrants détails de l'ensevelissement, ramené en France ses chères dépouilles; c'était lui, enfin, qui, à force de démarches, avait obtenu qu'une clause de son testament pût être exécutée, et qu'elle reposât dans le cimetière de Picpus. Elle dormait à côté des siens dans cet asile privilégié, et maintenant que la dernière pelletée de terre avait été jetée sur sa tombe, Gérard demeurait seul en face de son serment. Il fallait qu'il justifiât la confiance de Yolande, que, pour lui obéir, il se fît un nom illustre parmi les hommes.

Alors commença pour lui une vie d'isolement et d'études qui n'eût pas manqué d'un certain charme mélancolique si l'amertume d'un regret inguérissable n'en eût détruit la douceur, une amertume qui, parfois, anéantissait en lui toute faculté, obscurcissait toute compréhension. Mais ce n'étaient là que des défaillances passagères; après chaque crise, il se relevait plus énergique et plus patient. A son insu, une transformation s'opérait en lui. Les tristesses de sa vie, les aspirations ardentes vers un bonheur qui l'avait fui, les désenchantements, les violences, tout cela était bien loin. Son passé, il semblait le contempler de très haut, avec le sourire de compassion qu'on jette aux souffrances d'un autre; et tout, autour de lui, paraissait manquer de réalité : il voyait que sa mère et Odette avaient repris leur train de vie ordinaire; il savait qu'au dehors des êtres humains continuaient à rire ou à pleurer, à s'aimer ou à se haïr, à s'agiter pour de misérables intérêts d'un jour, comme si la mort ne devait jamais les surprendre. Mais tout cela, il ne le distinguait que confusément; il lui paraissait si inutile, si superflu que le monde existât, le monde où Yolande n'était plus ! Cependant, quoiqu'il fût à ce point désabusé, détaché de la terre, il poursuivait son but et, dans ce travail opiniâtre, il rencontrait d'âpres jouissances, les jouissances réservées au petit nombre que le génie a marqué de son sceau.

Il avait pris pour sujet la poétique légende du nord que Mickiewicz a immortalisée : l'histoire de Conrad Wallenrod ! C'était Yolande qui la lui avait fait connaître. Grâce à elle, qui le lisait dans l'original, il avait goûté les beautés de ce poème à peine soupçonné en France, il en avait subi le charme attristé; dans le petit salon du Cours-la-Reine, il avait passé bien des heures à discuter avec Yolande cette conception étrange, et un jour qu'il faisait ressortir la délicatesse de certains passages, Mme de Surville souriant de son beau sourire lui avait dit :

— Vous comprenez si bien ce poème, Gérard, vous m'y faites découvrir tant de choses que je ne comprenais pas; pourquoi n'allez-vous pas plus loin, ne le traduisez-vous pas dans votre langue à vous, ce serait un admirable sujet?

Gérard s'était souvenu de cette parole, et maintenant il voulait tenter de mettre sur la scène ce drame dont les sombres couleurs s'harmonisaient bien avec sa propre tristesse. Aujourd'hui, sa voix resterait muette pour chanter les longs espoirs, l'amour heureux, mais pour exprimer les émotions qui brisent et déchirent, les désespoirs qui tuent, il saurait trouver des accents éloquents. Et il s'était jeté corps et âme dans son entreprise! Avec une admirable divination des exigences de la scène, il avait lui-même conçu et écrit le libretto et il avait réussi à conserver intacte cette sauvage grandeur mêlée de tendresse naïve qui forme le double caractère du poème slave. Puis il avait abordé la partie musicale et, tout d'une haleine, avec la facilité qui naît parfois d'une longue interruption de travail, il avait écrit son premier acte. Il éprouvait dans cette première période de composition la fièvre d'enthousiasme qui fait que l'auteur ne doute pas de lui-même, qu'il se croit assez fort pour pénétrer les autres des ardeurs qui le brûlent. Ce qu'il sent si profondément, il lui paraît facile de l'exprimer de manière que tous le sentent et le comprennent avec lui. Mais cette phase de confiance n'est jamais durable. Bientôt Gérard entra dans celle de l'abattement et du doute. Examinant de sang-froid ce qu'il avait écrit d'un seul trait, un horrible découragement s'emparait de lui. Mon Dieu, comme tout cela lui paraissait au-dessous de ce qu'il avait voulu accomplir! Ces harmonies dans lesquelles il avait cru jeter tant de pensées neuves et sublimes s'étaient évaporées, ne laissant que des sons vides et creux qui frappaient l'oreille sans arriver au cœur. Alors, il frémissait de rage, et la fureur de tout anéantir s'imposait à lui comme une tentation redoutable! A quoi bon poursuivre! Yolande, dans sa partialité aveugle, s'était trompée sur lui. Il ne réussirait jamais qu'à donner au monde une preuve de sa désolante médiocrité.

Il se disait ces choses et pourtant il s'acharnait quand même. Il obéissait à une voix intime qui lui ordonnait de persévérer, de ne pas tenir compte des sévérités excessives de son propre jugement. Parfois, revenant sur celle des parties qui lui avaient causé les plus amères déceptions, il était étonné d'en être moins mécontent, et alors un faible espoir le ranimait, il se roidissait contre son découragement, il se remettait avec frénésie au travail.

C'est au milieu de ces alternatives que s'était écoulée pour lui l'année qui avait suivi la mort de Yolande. Surville était fermé, mais Odette et sa belle-mère avaient tenu maison ouverte à Pierrefitte,

tandis que Gérard, sous prétexte que ses travaux le retenaient à Paris, était resté de longs mois seul enfermé daus l'hôtel de la rue Saint-Dominique. Il y menait une existence de cloître. Le matin, dès six heures, il était à la besogne, il travaillait jusqu'à la chute du jour, et alors, sans jamais y manquer, il accomplissait le cher et douloureux pèlerinage de Picpus. La tourière du couvent connaissait bien ce grand jeune homme au visage triste et pâle, dont elle ne savait pas le nom, mais qui l'intéressait, tant il paraissait malheureux. Son cœur de vieille religieuse devinait là une douleur incurable qu'elle ne pouvait comprendre, mais qui lui faisait pitié quand même. Gérard, passant devant elle, la saluant distraitement, ne se doutait guère de la sympathie qu'il lui inspirait. Il traversait la cour de la chapelle, s'engageait dans le jardin aux allées bordées d'aubépine et de pois de senteur, et gagnait le portail de droite qui donne accès au cimetière. Tout à l'extrémité se trouvait le tombeau de Yolande. Gérard se dirigeait lentement au milieu de cette double rangée de tombes et, les voyant ainsi presque chaque jour, se familiarisait avec elles, connaissait la place de chacune ; et lorsque son regard s'arrêtait sur tous ces noms illustres dont l'éclat était venu expirer sous une pierre tombale, il éprouvait je ne sais quelle impression d'allègement : pourquoi tant se désespérer, puisque tout aboutissait là! Une poignée de poussière, un nom gravé sur une plaque et autour de lui l'éternel silence.

Mais ce silence, il l'aimait. Il s'attardait longuement devant la tombe de Yolande, et ses yeux y demeuraient attachés avec une fixité ardente comme si, par l'intensité de son regard, il eût pu briser la pierre et délivrer la chère créature enfermée là. Agenouillé devant la grille qui entourait le monument, il pressait son front contre les barreaux, évoquant un à un les souvenirs de son trop court passé, et le seul désir qui subsistât en lui se formulait sur ses lèvres dans une poignante supplication, celle qu'il avait prononcée devant le lit de mort de Yolande : « Que je vive assez pour tenir mon serment, et qu'alors Dieu me réunisse à toi, mon unique amour. »

Ses courses fréquentes au cimetière de Picpus, jointes à la tension perpétuelle de sa pensée, produisaient en lui une exaltation qui usait ses forces, mais qui ne nuisait pas au progrès de son œuvre. Il l'avait commencée six semaines après la mort de Mme de Surville, il la termina quelques jours avant le douloureux anniversaire. Et c'était bien son œuvre à lui, pour laquelle il n'avait jamais sollicité ni direction ni conseils ; non par une confiance présomptueuse dans ses propres lumières, mais parce qu'il voulait avant tout rester lui-même, ne réussir que par ses seules forces. Aujourd'hui, si un juge compétent lui prouvait que son œuvre était mauvaise, il l'anéan-

tirait, soit, mais il ne lui ferait subir ni changements ni corrections. Telle qu'il l'avait sentie, telle qu'elle avait jailli de son cerveau, il la donnerait au monde ou il la rejetterait dans l'oubli.

Depuis bien des années déjà, il était en relations amicales avec un grand maître de l'école moderne, un homme encore jeune, quoique *arrivé* et qui, enthousiaste de l'art pour l'art, vivait dans une atmosphère à lui, où ne pénétraient aucune des jalousies de métier. Il avait conservé un souvenir favorable des essais de composition de Gérard, et lorsque celui-ci se présenta chez lui, il l'accueillit à bras ouverts, mais il eut un froncement de sourcils significatif lorsque le jeune homme lui exposa le but de sa visite.

— C'est un opéra que vous venez me soumettre, dit-il en hochant la tête, tout un opéra, une grande machine; savez-vous que c'est bien audacieux pour un débutant? Ah! je sais bien! si vous faites figurer votre nom de marquis de Valrégis sur les affiches, pour la société, les trois ou quatre mille personnes qui se sont donné la peine de naître, cela fera un effet superbe. Mais, voyez-vous, la société n'est pas le public. Un directeur ne s'inquiétera pas de vos quartiers de noblesse, mais de la valeur de votre marchandise; et à l'heure actuelle, il y a pléthore sur le marché. Si vous saviez quel débordement de faux Wagner, de sous-Massenet et de pseudo-Saint-Saëns! Enfin, je vais examiner votre travail à fond; c'est bien la vérité que vous voulez, n'est-ce pas? Je vous dirai consciencieusement ce que je pense.

Deux mois, trois mois s'écoulèrent, et M. de Valrégis n'entendait parler de rien; il commençait à ressentir les effets de sa prodigieuse dépense de forces. Vers le commencement de juin, bien avant qu'Odette songeât à s'arracher à la série de *garden parties* et de matinées de contrat, qui font de ce temps de l'année une époque particulièrement désagréable, Gérard partit seul pour Pierrefitte. Maintenant que l'effort était achevé, que son esprit n'était plus distrait par le souverain dérivatif du travail, sa douleur avait repris possession de lui avec une violence qui dégénérait en hallucination. Sans cesse il voyait Yolande à ses côtés; elle était là, tantôt souriante et radieuse comme il l'avait vue pour la première fois sur la terrasse de Surville; tantôt d'une blancheur transparente de vision, attachant sur lui des yeux pleins de larmes, comme si elle pleurait un long espoir trompé; et, se berçant de son illusion, il se penchait comme pour surprendre sur ses lèvres l'aveu qu'elle lui avait tu jusqu'à la fin. Il éprouvait une ivresse bizarre, semblable à celle des mangeurs d'opium, mais, pour lui comme pour eux, la réaction se faisait impitoyable, et à l'extase succédaient les transports fous, les crises de désespoir, les pleurs qui brisent au lieu de soulager.

Toutes ces émotions l'épuisaient. Il était vieilli, ses cheveux s'argentaient; mais lorsque, par hasard, il observait ces ravages exercés par l'âme sur le corps, il s'en réjouissait. Qu'avait-il à faire de rester jeune et bien portant? Pourquoi la mort le respecterait-elle, puisqu'elle avait frappé Yolande?

Il était ainsi depuis trois semaines, lorsqu'une lettre du maître auquel il avait confié son manuscrit vint le rappeler à la vie réelle.

« Mon cher ami, écrivait celui-ci, je m'incline devant vous avec le sentiment de la plus profonde déférence; je ne vous dirai pas que vous avez du talent, vous avez du génie! Ne croyez pas à des compliments en l'air, la preuve en est que sous le coup de l'enthousiasme, j'ai porté votre opéra à Bertrand, qui s'est emballé comme moi et qui, de lui-même, a offert de monter votre grande machine, comme je l'appelais irrévérencieusement, pour l'hiver prochain... Que dites-vous de ce succès? Vous avez trente-deux ans, n'est-ce pas, et vous entrez de plain-pied sur la première scène du monde, tandis que tant d'autres pauvres diables font antichambre depuis des années et n'iront jamais plus loin. Mais voilà, le génie on *l'a* ou on ne *l'a* pas. Je vous félicite bien sincèrement. Nous vous attendons pour régler les détails. Cordialement à vous. »

Un éclair de joie, cette sensation inséparable de la nature humaine et qu'éprouve tout auteur lorsqu'il voit qu'il a été compris, traversa le cœur de Gérard en lisant ces lignes. Fier de lui-même, il ne songeait pas à l'être, mais, pour la première fois depuis qu'il avait perdu Yolande, le poids qui le courbait vers la terre était moins lourd. N'avait-il pas acquitté sa dette, donné à la chère morte tout ce qu'il avait de meilleur en lui? Le lendemain il partait pour Paris.

XI

En apprenant que l'opéra de Gérard était accepté, Mme de Valrégis et Odette avaient eu un premier mouvement de surprise incrédule, bientôt suivie d'une satisfaction très sincère. Odette, surtout, se réjouissait à la pensée que beaucoup de bruit allait se faite autour de son nom. Logiquement, la gloire de son mari devait être la sienne, et par une illusion tout humaine, il lui semblait qu'elle avait le droit de se jucher sur un piédestal, de regarder de haut les misérables mortels qui ne faisaient rien pour sortir de leur obscurité.

Gérard, à son arrivée, avait trouvé toutes les difficultés aplanies. Il ne pouvait d'ailleurs s'en soulever de bien grandes, étant donné qu'il apportait une œuvre d'un rare mérite et qu'il souscrivait à toutes les conditions proposées, sans même en prendre connais-

sance. Tout ce qu'il désirait, c'est que les choses allassent vite. Il avait si grand'peur que ses forces ne le trahissent pendant qu'elles lui était encore nécessaires! Mais il ne dépendait pas de lui de choisir son moment. *Conrad Wallenrod* ne paraîtrait sur la scène qu'à la fin de l'hiver; jusque-là on n'avait pas trop de temps pour le travail des répétitions.

Et six mois passèrent encore pour Gérard dans cette besogne ardue. Il était maintenant en proie à une exaltation continue, redoutant que son œuvre ne fût dénaturée par l'interprétation. Il se heurtait aux entêtements, aux vanités, porfois aussi à l'inintelligence de ses interprètes. Mais les sourires de pitié qui avaient accueilli tout d'abord son inexpérience de certains détails scéniques expirèrent bientôt. Après tout, ce marquis savait son affaire. C'était à bon escient qu'il imposait certains effets, qu'il en combattait d'autres, et on l'écoutait, on se laissait guider par lui.

C'était à la fois un événement artistique et un événement mondain que cette première de *Wallenrod :* grâce aux indiscrétions commises, les gens du métier savaient qu'ils allaient se trouver en face non d'une tentative d'amateur, de quelque pastiche plus ou moins heureux de la forme wagnérienne, mais d'une œuvre essentielle, d'une spiritualité singulière qui, mieux que des nouveautés instrumentales, offrait, dans le domaine psychologique, des conceptions d'une originalité profonde; et dans les salons, l'opéra de Gérard formait le thème de tous les entretiens; la note en général était bienveillante. Ne fallait-il pas qu'il eût deux fois plus de mérite que les artistes de profession pour s'être fait ainsi du premier coup une place au soleil?

Enfin, après mille retards inévitables, la première représentation fut irrévocablement fixée au mercredi de la semaine de Pâques. D'un commun accord le monde élégant décida de ne donner aucune fête ce soir-là, afin que personne ne manquât au rendez-vous de l'Opéra.

Dans ces dernières heures d'attente, Gérard était devenu subitement très calme. Ce n'était plus le doute qui l'accablait; il sentait bien qu'au prix d'un effort surhumain il avait pleinement accompli le serment fait à Yolande. Mais il n'éprouvait pas la satisfaction intime qu'on s'imagine devoir ressentir lorsque encore à une longue distance du but, on rêve au jour où on l'aura touché. Plus que jamais, la sensation amère du néant de tout, du vide de toutes les ambitions, même les plus hautes, l'étreignait; plus que jamais il était dominé par cette inquiétude maladive de l'âme qui se noie dans les désirs irréalisables, les regrets inconsolés, pour tomber au fond de l'abîme où s'accumulent les plus poignantes tristesses, les invisibles, celles qu'on n'exprime pas.

Le soir décisif arriva enfin. Dès huit heures et demie, la salle avait revêtu sa physionomie des grands jours : tout un essaim de femmes, exactes par hasard, formaient du haut en bas de l'escalier comme une grande vague ondulante. Dans les galeries, les hommes, en habit noir et en cravate blanche, circulaient affairés, discutant et gesticulant; les loges se remplissaient, et Odette, un peu à contre-cœur, avait pris possession de la baignoire où les convenances l'obligeaient à se dissimuler. Elle eût voulu trôner dans une avant-scène. A grand'peine M. de Kerdrec lui avait fait comprendre qu'il fallait tout prévoir, même un insuccès, et que dès lors il eût été de mauvais goût, pour la femme de l'auteur, de se mettre en évidence. Quant à Gérard, il ne se montrait pas; son rôle était devenu passif maintenant. Seul, dans l'obscurité d'une petite loge des coulisses, il attendait, presque indifférent, l'issue de la redoutable épreuve. Mon Dieu! comme il se sentait triste, mortellement triste; comme ce brouhaha sonnait faux à ses oreilles! Pourquoi donc prenaient-ils la vie tellement au sérieux tous ces gens-là! N'avaient-ils donc jamais souffert, jamais perdu un être aimé?

Tout à coup, il se redressa; les premiers accords de l'ouverture le surprenaient comme une voix amie. C'était d'abord quelque chose de suave et de timide comme une plainte inexprimée, puis la phrase allait s'élargissant, le *leitmotiv* s'accentuait aigu et douloureux; par une progression insensible, la symphonie se faisait plus ample pour éclater avec une force d'expansion irrésistible; on eût dit un cri de détresse arraché à l'âme et s'achevant dans un gémissement recueilli.

Le rideau se levait et devant lui, comme des images de rêves, Gérard voyait se dérouler toutes les péripéties du drame. La réunion des chevaliers dans la ville sainte de Marienbourg, la scène du « Wajdelote[1] » venant mêler aux clameurs du banquet ses avertissements prophétiques; les aveux de la pénitente, mourant d'un amour terrestre, au fond de sa tour isolée; enfin l'explosion de douleur de Conrad luttant entre sa passion et son patriotisme. Avec quel rare bonheur Gérard avait su s'incarner dans ce personnage de Wallenrod! Comme son propre désespoir éclatait puissant dans celui du farouche Lithuanien.

La salle écoutait haletante, cette salle composée de blasés, de sceptiques, d'ignorants, semblait traversée d'un souffle inconnu, entraînée d'un grand élan vers des hauteurs idéales qu'elle entrevoyait pour la première fois : les femmes pleuraient de vraies larmes, la même émotion intense faisait vibrer toutes les poitrines, et c'était le génie d'un seul qui opérait ce miracle.

[1] Barde de Lithuanie.

A la fin du second acte, tandis que, de toute part, retentissaient les applaudissements frénétiques, le directeur avait pénétré dans la loge de Gérard.

— Quel triomphe, mon cher monsieur de Valrégis! quel admirable triomphe! Voilà longtemps qu'on n'avait vu pareille soirée à l'Opéra. Vous êtes ému, je comprends cela, vous préférez être seul, je vous laisse. Mais, tout à l'heure, à la fin, vous n'échapperez pas à l'ovation.

Et il l'avait quitté, lui serrant les mains d'une chaude étreinte.

Maintenant le troisième acte commençait. On écoutait dans un religieux silence la justification superbe de Conrad en face de ses ennemis. Cependant, Gérard, lui, n'écoutait plus. Une oppression subite, une paralysie de cauchemar le terrassait; par une hallucination étrange, il lui semblait que les parois de la loge se rétrécissaient, qu'ils allaient se fermer sur lui et l'étouffer. Non, il ne pouvait rester là! Comme obéissant à l'instinct de conservation, il se leva, et se faufilant à travers les galeries désertes, il gagna la sortie.

La fraîcheur du soir le soulagea. Inconsciemment, il marchait devant lui sous le ciel étoilé, il avait l'impression qu'il s'éloignait d'une souffrance, que là-bas dans le lointain indécis, il allait trouver le repos; et il marcha longtemps, longtemps sans éprouver de fatigue, sans se demander où il allait. La route était très solitaire : aucun bruit de pas, aucune silhouette de passant attardé, mais devant lui une large tache blanche, le globe pâle de la lune épandant ses rayons dans la nuit.

Et soudain une force invisibie le retint, il était en face du couvent de Picpus! Ah! maintenant il comprenait tout, il n'avait pu rester là-bas parce que Yolande l'appelait, parce qu'elle le voulait près d'elle; oui, c'était là sa place, sur cette tombe abandonnée.

Il se rapprocha, puis s'arrêta interdit. A cette heure tout le couvent dormait, on refuserait de lui ouvrir, mais il se souvenait. Du côté du jardin, dans le mur de séparation donnant sur l'avenue de Saint-Mandé, il existait une petite porte que souvent on oubliait de fermer. En tout cas, le moindre effort la briserait; par là il pourrait s'introduire. Et se glissant à tâtons, comme un malfaiteur, il arriva jusqu'à la porte; le verrou, mal assujetti, céda sous sa pression. Il traversa le long carré de verdure semé d'arbres en fleurs et poussa sans bruit le portail du cimetière; des coulées de lumière bleuâtre glissaient sur les marbres; on eût dit que des feux-follets voletaient dans l'air, se posant sur les tombeaux, leur donnant un aspect d'irréalité. Et Gérard avançait d'un pas tremblant, se cramponnant aux grillages de fer, poussé par cette pensée unique, ce désir éperdu de tout son être : retrouver Yolande!

Une fois encore, comme tout à l'heure devant le couvent, une force magnétique l'attacha au sol; le tombeau était devant lui, et, avec un grand soupir de lassitude, il se jeta à genoux. Enfin, il se sentait au terme de sa course douloureuse! Il souffrait moins, bien moins; ses pensées se confondaient dans un engourdissement léthargique, mais il lui semblait que Yolande allait mettre ordre à tout cela. Elle lui devait une récompense... pourquoi? Il ne se rappelait plus, mais il savait qu'il l'avait méritée. Elle allait poser la main sur son front, et alors ces élancements intolérables qui, par instants, lui déchiraient le cerveau, s'apaiseraient. Ah! oui, la souffrance s'en allait peu à peu, une sensation de bien-être l'enveloppait... certainement Yolande était là, elle l'avait attiré, elle le réchauffait sur son cœur, elle le regardait avec des yeux si bons... oh! il était heureux, il allait s'endormir dans ses bras; et quand il se réveillerait, elle serait là, penchée sur lui, toujours avec son beau regard tendre, son sourire lumineux...

. . . . . .

. . . . . .

Le lendemain une sinistre rumeur consternait Paris. Dans les salons, dans les clubs, sur les boulevards, partout chacun s'empressait de donner la nouvelle.

— Eh bien, qu'en dites-vous? Ce malheureux Valrégis, quelle catastrophe! et le jour même d'un si prodigieux succès!

— Comment, vous ne savez pas?

— Eh bien, imaginez-vous que, pendant la représentation, Valrégis a disparu. Quand on l'a cherché, plus personne! et ce matin on l'a retrouvé au fond d'un quartier invraisemblable, évanoui dans un cimetière où il était entré on ne sait comment. Le pire, c'est que, lorsqu'il est revenu à lui, il n'avait plus sa tête; tout à fait fou le pauvre garçon! Les médecins disent que c'est une tension prolongée du cerveau qui a amené une lésion, un cas incurable. Quel grand dommage, n'est-ce pas? un si merveilleux talent, un si bel avenir! tout cela pour finir dans une maison de santé, car la petite marquise ne s'en embarrassera pas, bien sûr; elle n'aime pas les devoirs gênants...

Et on se séparait en secouant la tête.

— Enfin, c'est un exemple qui console les médiocres. Du génie à la folie, il n'y a souvent qu'un pas.

Baronne C. de Baulny,
née Rouher.

L'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE

DES

JEUNES FILLES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER[1]

III

Le système qui prévaut en France à l'heure actuelle pour l'éducation correctionnelle des jeunes filles a deux défauts dont le lecteur a déjà pu se rendre compte : 1° l'action répressive et pénitentiaire y domine trop l'action préventive et bienfaisante; 2° quoique les colonies pénitentiaires de jeunes filles y soient moins peuplées que les colonies de garçons, elles le sont cependant beaucoup, puisqu'elles vont parfois jusqu'à réunir trois cents enfants. D'où est partie l'impulsion qui a entretenu cette double tendance? Il n'y a pas à en douter; elle est venue de l'État. La charité privée d'abord n'a pas le droit de punir : elle ne punit donc pas à proprement parler; et autant elle recueille spontanément d'enfants vicieux, autant elle en soustrait à la main de la justice. L'intérêt même des œuvres les porte d'ailleurs à ne pas attendre trop longtemps pour s'ouvrir à un enfant qui a besoin d'elles : car plus vite elles le prendront, moins elles auront de difficultés à le réformer et à lui faire respecter l'ordre de la maison. Quant au nombre, il n'est pas moins évident que, en général, les œuvres privées n'ont pas les moyens de l'accroître beaucoup. Chaque fondation prise à part est presque toujours le fait ou d'un individu isolé, mu par une intention toute personnelle, ou d'un groupe de gens qui se connaissent. Ne découragez pas trop ces initiatives et laissez-leur un peu de liberté, elles se multiplieront; mais chacune d'elles devra circonscrire ses efforts ou, du moins, les concentrer dans un espace plus restreint. Pour la société, ce sera double bénéfice. Bénéfice encore pour la société tout entière quand plus tard elles noueront entre elles certains liens, mais qui respecteront leur mutuelle autonomie.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1892.

Chez nous, par malheur, l'État ne s'est pas borné à créer lui-même de vastes établissements placés sous sa direction immédiate : par les choix qu'il fait dans les rangs des établissements privés, par les préférences qu'il réduit et qu'il limite de plus en plus, il opère dans l'ensemble même de ces maisons une concentration élevant artificiellement les effectifs. Enfin les meilleures institutions consacrées ainsi par la confiance du gouvernement, et en recevant un si grand nombre de pupilles jugées par les tribunaux, n'ont plus de place pour les autres : ou si elles gardent à la fois ces deux populations, comme la première surpasse de beaucoup la seconde, on se demande toujours avec inquiétude si les inconvénients du rapprochement ne finissent pas par en dépasser les avantages.

Cette question serait beaucoup moins embarrassante si, les établissements étant plus nombreux, chacun contenait moins d'enfants; si, pour y élever ceux qui en ont besoin, on n'attendait pas que leur situation de famille ou leur abandon eussent produit les conséquences inévitables; si, enfin, bon nombre d'enfants dangereux pouvaient être recueillis promptement, sans passer par une procédure et un mode de détention qui les flétrissent pour la vie.

Avant de montrer comment tout cela serait possible chez nous, je voudrais montrer comment cela existe ailleurs, et je commence par la Suisse.

*
* *

Pour les filles comme pour les garçons, les Suisses ont des orphelinats, — des maisons d'éducation d'enfants pauvres[1], — des maisons de refuge et (en théorie tout au moins) des maisons dites correctionnelles. Mais de ces dernières on ne paraît pas avoir eu besoin d'en ouvrir pour les filles, sans doute parce que les institutions d'un caractère plus bienfaisant que répressif ont fait leur œuvre et n'ont point laissé assez de filles à condamner[2]. La maison où il faut chercher l'équivalent de notre maison pénitentiaire pour les mineures « acquittées » s'appelle établissement de refuge (*Rettungsanstalt*). Encore ce mot de refuge ne rend-il pas très

[1] Ce type d'école intermédiaire est assez difficile à comprendre. Si les enfants pauvres n'ont plus de parents, il y a pour eux l'orphelinat. S'ils ont encore leurs parents, pourquoi ne pas les envoyer à l'école commune? — Il y a là sans doute une variété de ce que nous commençons à appeler chez nous les moralement abandonnés. Mais n'aurait-il pas mieux valu trouver un autre nom?

[2] Pour les garçons, la Suisse tout entière n'a qu'un seul *Korrectionnalanstalt*, à Ringwyl : et encore, comme je l'ai expliqué ailleurs, s'efforce-t-il de diminuer tous les jours la distance qui le sépare d'un simple *Rettungsanstalt*.

exactement la valeur du mot allemand *retten*, qui exprime l'action positive de *retirer* soi-même quelqu'un du péril et de la mort morale. Peu à peu ce mot est celui qui s'impose à toutes les institutions pour enfants soit délaissés, soit exposés, soit vraiment coupables. Ces trois derniers groupes, d'ailleurs, ne paraissent point chez les Suisses former des catégories si distinctes et si difficiles à mélanger. Pour eux, le fait extérieur et matériel qu'on a à reprocher à l'enfant n'est qu'un accident : s'y trop attacher serait commettre la même erreur qu'un médecin qui réprimerait en passant tel ou tel symptôme et croirait avoir guéri son malade alors que la maladie vraie poursuivrait perfidement son cours et que les causes qui l'avaient amenée continueraient d'agir en silence. Une enfant donc étant donnée, il faut, suivant eux, l'étudier individuellement, connaître l'ensemble des conditions où elle se trouvait, puis lui choisir un établissement approprié à sa nature, sans attacher tant d'importance à savoir si elle a volé ou non volé; car une enfant qui n'a pas encore volé peut être déjà plus mauvaise qu'une autre, complice inconsciente ou instrument passif d'un délit ordonné par une volonté plus forte.

Qui se charge donc en Suisse de faire cette étude? Le public. Qui se charge d'y donner la suite convenable? Le public. Qui choisit la maison? Le public. Qui a édifié cette maison? Le public. Qui veille sur l'enfant au jour où il en sort et les jours qui suivent? Toujours le public.

Quand je dis : le public, je n'entends évidemment pas le premier venu ni une cohue de gens quelconques : j'entends des personnes groupées dans des associations libres, tenant leur autorité des sacrifices qu'elles font et des charges qu'elles assument. Sans doute, les administrations publiques, l'Etat, les communes, ordonnent souvent qu'une enfant soit *retirée*, et pour assurer l'exécution de leur décision, elles donnent, s'il le faut, de l'argent. Mais l'enfant et l'argent sont remis, avec confiance, à une maison libre; celle-ci fait de l'enfant ce qu'elle veut, elle le libère, elle le rend à sa famille, elle le place en apprentissage ou dans une famille adoptive, comme il lui semble bon. Elle est ouverte, bien entendu, au contrôle des inspecteurs ordinaires des écoles de l'État : mais quant à ses résultats, elle en rend compte surtout à son comité, puis au public dans ses séances solennelles et dans ses publications imprimées.

Il faut s'empresser de dire que ces comités sont très sérieux, autant par la composition que par le nombre de leurs membres. La grande société qui s'appelle la *Société suisse de l'utilité publique*, et à qui la république doit tant de fondations, est naturellement

représentée dans ces comités, où elle surveille l'emploi des fonds qu'elle a pu donner; mais on lui adjoint, pour chaque établissement, des personnes vivant dans le canton même. On a ainsi des patrons qui connaissent bien le milieu immédiat et d'autres qui, habitant plus loin, peuvent veiller avec plus de compétence soit à l'entrée, soit à la sortie des enfants : car il y a souvent grand intérêt à ce que ceux-ci soient séparés de leurs parents et du milieu où ils ont péché les uns et les autres.

Ces comités, où entrent des ecclésiastiques, des laïques, des catholiques et des protestants, des hommes et des femmes, se recrutent aisément. On en jugera par ce fait : une toute petite institution, le *Rettungsanstalt* de Friedberg, à Semgen (canton d'Argovie), ne contient en moyenne que 16 jeunes filles (orphelines ou délaissées), et son comité de surveillance comprend 16 hommes et 16 dames! Comme si on avait voulu donner à chaque enfant individuellement un père et une mère d'adoption! Je ne dis pas que l'on retrouve partout un pareil luxe de patronage; mais partout la surveillance est organisée méthodiquement par des personnes qui tiennent à n'être pas des bienfaiteurs d'un jour et qui s'intéressent avec suite à la prospérité de ces maisons.

On ne me croirait guère si je disais que tout absolument est à imiter dans cette organisation. Ainsi, en Suisse, les catholiques et les protestants sont bien d'accord pour favoriser ces institutions, et la Société suisse de l'utilité publique, où les seconds sont en majorité, subventionne des œuvres catholiques. Jusqu'ici rien que de très louable. Mais n'est-ce pas aller un peu loin dans cette conciliation que d'ouvrir un même établissement aux enfants des deux cultes? Songeons que cet établissement est un internat situé le plus souvent dans une campagne éloignée; songeons que ce n'est de plus qu'une école primaire. Dans ces conditions, je crois qu'il n'est pas sans inconvénients de réunir, par exemple, dans la même maison, 28 enfants réformés et 2 catholiques. Puisque les établissements ne manquent pas, pourquoi ne pas mieux s'appliquer à mettre ensemble les pupilles d'une même confession? Les Suisses me paraissent, d'ailleurs, avoir le sentiment de cette nécessité ou de cette convenance; car les faits que je signale sont de plus en plus des exceptions. Dans les statuts d'un refuge je lis : « Les enfants catholiques y sont admis, mais pourvu que la personne qui les présente se charge de leur éducation religieuse. » Il y a donc quelque difficulté à assurer à la minorité une éducation religieuse suffisante. Ailleurs je lis encore : « La fondation est ouverte aux enfants des deux cultes; mais jusqu'à présent les réformés seuls en ont profité. » Ainsi de soi-même la division s'établit. Ceux-là

seuls peuvent le regretter qui voudraient voir les idées respectives s'exagérer dans la lutte ou se fondre dans une commune indifférence. Ce n'est pas dans les premières années de la vie, ce n'est pas à l'école primaire, c'est dans la suite de l'existence que les hommes doivent apprendre la tolérance et professer les uns pour les autres un respect sincère et réfléchi.

Je crains qu'on ne mette un peu plus de temps à opérer une autre séparation : celle des filles et celle des garçons. Il se trouve, en effet, des personnes éminentes, dans le clergé catholique autant que dans le clergé protestant, pour s'y opposer et pour trouver que la réunion des deux sexes, non seulement n'a pas d'inconvénients, mais présente beaucoup d'avantages.

Essayons de nous placer tout d'abord à leur point de vue. En Suisse, on prend les enfants très jeunes, à huit ans, à sept ans, à six ans, à cinq ans même; en moyenne, l'âge d'entrée à l'établissement me paraît être six ans. Or on peut s'attendre qu'à pareil âge, la réunion des filles et des garçons contribue à faire prendre encore plus au sérieux le système de *famille*, dont nous allons voir bientôt les grandes lignes... et les petites. On peut dire aussi que de cette réunion doit résulter une discipline, adoucie d'un côté, fortifiée de l'autre, améliorée pour tous par un heureux mélange de délicatesse et de fermeté. On peut ajouter qu'à ces âges, il n'est pas trop tard pour profiter d'une lente accoutumance et pour émousser de bonne heure, dans une familiarité bien surveillée, l'aiguillon qui se fera sentir plus tard. Or on se flatte que le petit nombre des pensionnaires de l'un comme de l'autre sexe permet une surveillance toujours efficace. Supposez qu'il entre, chaque année, quatre enfants nouveaux, dont une fille et trois garçons ou trois filles et un garçon; est-il difficile de bien connaître chacun d'eux et de veiller, à mesure qu'ils grandissent, aux faits et gestes de chacun? Enfin, il y a une raison économique que j'ai déjà signalée : cette réunion permet une division du travail fort naturelle et conforme à celle qui s'imposera plus tard dans la vie : les filles se mettent peu à peu à faire le ménage, à raccommoder les bas et à nettoyer les habits des garçons, à leur préparer la cuisine; eux, de leur côté, tardent moins à se consacrer exclusivement aux travaux qui resteront leur apanage.

Tout cela est fort séduisant, fort plausible en théorie, et l'on aimerait beaucoup à savoir que la pratique ne l'a jamais ou ne l'a que bien rarement démenti. Par malheur, si les enfants entrent dans le *Rettungsanstalt* à six ans, ils y restent le plus souvent jusqu'à seize. Or, à partir de douze ans, les inconvénients sont réels, même en Suisse, et ils grandissent d'année en année, comme

les enfants. Je n'insisterai pas ici sur ce point, je crois que l'expérience modifiera peu à peu les idées de nos voisins. Je remarque que parmi ces établissements mixtes, les neuf dixièmes à peu près sont anciens; ils ont été fondés entre 1825 et 1845; la force de l'habitude et de la tradition, le silence généralement fait sur les accidents de nature à discréditer le système, la rareté aussi, je le veux bien, des accidents graves, font que l'on conserve ce que l'on a créé à des époques probablement plus morales, moins surexcitées dans tous les cas par les habitudes des grandes villes. Mais, dans les établissements fondés depuis 1850 et, à plus forte raison, depuis dix ou douze ans, la séparation est devenue la règle; du moins, en fait, est-ce elle que j'ai rencontrée.

J'ai surtout visité, — parmi les établissements de jeunes filles, — deux maisons d'une certaine importance : la maison dite de Victoria, près Berne, pour les petites protestantes, et la maison de Richterswyl, au bord du lac de Zurich, pour les jeunes filles catholiques. L'une et l'autre ont apporté au système déjà traditionnel de la Suisse quelques modifications que nous aurons à juger, mais elles s'efforcent de le respecter en l'améliorant ou d'y revenir après avoir été contraintes de s'en éloigner quelque peu. Nous pouvons donc les choisir comme des types intéressants à étudier.

« La Victoria » (comme on dit en Suisse) a été fondée, en 1857, par des personnes privées. Son but est « d'élever des orphelines et des filles de parents vicieux pour les arracher à la pauvreté (et à la mendicité) héréditaires. » L'établissement tout entier (sol, constructions et aménagement) a coûté 260 000 francs, et il est fait, disent les statuts, pour cent quatre élèves au plus. Au printemps dernier, il y en avait cent dix. Apparemment, cette fondation est due à des personnes riches; de là une ampleur relative d'organisation et un nombre d'enfants qui dépasse légèrement les habitudes du pays. Je parlais plus haut d'un refuge qui ne comptait jamais plus de seize élèves : la très grande majorité en a cinquante; c'est là, je crois, non le chiffre règlementaire, car toutes les créations sont libres, mais le chiffre préféré des connaisseurs; c'est aussi celui aux environs duquel on est bien souvent arrêté par la force des choses, là où c'est l'initiative privée qui fait presque tous les frais. Mais ce chiffre même, les Suisses le trouveraient encore trop élevé, s'ils ne le tempéraient par leur système de famille. Dans tout refuge helvétique, une « famille » comprend de douze à seize enfants ayant leur petit appartement séparé, avec salle d'étude, dortoir, vestiaire, quelquefois même réfectoire à part, et un surveillant ou une surveillante spéciale. Cette dernière personne n'est

pas chargée de tout faire : elle envoie les enfants dans une classe ou dans une autre, selon leur âge, mais elle les reprend dans les intervalles; enfin, elle joue envers eux le rôle d'un vrai père ou d'une vraie mère de famille. La Victoria divise ses cent dix enfants en huit familles, et elle constitue ses familles comme on les constitue dans les établissements de garçons, en y mettant des enfants de divers âges, qui sont comme les grandes sœurs et les petites sœurs. On peut avoir, sous ce rapport, une variété suffisante, car la maison prend des petites filles entre trois ans et six ans, et elle les garde jusqu'à seize ans.

Ce n'est pas seulement pour imiter la composition d'une famille qu'on aime ce mélange des âges : car, en toute chose, on tient à éviter l'uniformité autant qu'en France nous la recherchons. Je ne sais même pas si en cela on ne s'est pas laissé aller à un excès inverse du nôtre, en attachant à certains détails plus d'importance qu'ils n'en méritent. Pour mieux fuir « l'uniformité », on a supprimé « l'uniforme ». Chaque pensionnaire a son costume à elle, et on s'ingénie à varier jusqu'à la forme des petits tabliers. Ce n'est pas que les unes soient plus rustiquement ou plus pauvrement vêtues que les autres. Les étoffes sont toutes à peu près d'égale valeur : ce sont les coupes et les couleurs qui diffèrent; mais vraiment, pour les varier comme on a fait, on a dû s'y appliquer, et il en résulte des combinaisons manquant parfois de la simplicité attendue. Par compensation, ces menus travaux, comme tous ceux qui concernent les vêtements : robes, tabliers, chapeaux... sont faits à la maison et par les mains des maîtresses aidées des plus grandes pensionnaires.

Autre détail qu'il ne faut pas manquer d'admirer et de vanter : les poupées ne sont pas seulement permises, elles font partie du matériel... j'allais dire du personnel obligatoire. Chaque petite fille a sa poupée qu'elle doit faire vivre et entretenir pendant un an. A Noël on les renouvelle toutes. Chez nous, je n'ai vu pareille chose nulle part, si ce n'est sur une petite échelle et par exception (à Sainte-Anne d'Auray). Il n'y a qu'une seule maison, souvent mal jugée, où l'usage des poupées, si je suis bien renseigné, soit constant et universel, c'est la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis.

Les pupilles de la Victoria ne sont cependant pas élevées comme des demoiselles. Jusqu'à dix ans, d'abord, on les fouette... si elles le méritent. Puis, à mesure que le souci de leur instruction primaire le permet, elles sont mises aux travaux manuels et surtout aux soins du bétail et à la culture du jardin. Leur éducation professionnelle est qualifiée d'éducation agricole. Pour les travaux de la terre

et de l'étable, il y a quatre surveillants : mais toutes les élèves en âge de le faire et leurs huit institutrices mettent la main aux travaux. Tout le jardin potager, dont vit l'établissement, est semé, planté, sarclé, arrosé par les enfants et leurs maîtresses. Plus d'une plate-bande porte même la trace bien visible de la faiblesse des mains qui l'ont soignée ; mais il y a un genre de plaisir particulier à regarder ces files pas trop régulières et ces tiges un peu tremblottantes : on y voit la preuve authentique que l'éducation est horticole autrement que sur le papier. Les institutrices de ces maisons ont d'ailleurs, avec leur finesse qui est grande et leur instruction qui ne l'est pas moins, une souplesse vraiment remarquable. Elles ont beau parler plusieurs langues, connaître très bien la musique, rien ne les empêche de piocher le jardin et d'enseigner à leurs enfants le soin des vaches. Dans l'art qu'elles ont de concilier l'instruction proprement dite avec l'instruction professionnelle, elles ne sont point inférieures aux instituteurs des établissements de garçons... qu'elles épousent, du reste, assez souvent.

Que fait-on de ces enfants ? On les place, soit en apprentissage, soit surtout en service. Il en sort chaque année dix à douze. C'est un nombre qui ne doit pas créer de grandes difficultés. Les membres du comité sont eux-mêmes assez nombreux, les directrices et institutrices ont assez de relations, l'institution est assez bien réputée pour que les places soient aisées à trouver. Il s'agit, dira-t-on, d'en rencontrer de bonnes. Assurément. Mais on les a telles quand on les surveille en même temps qu'on surveille les enfants. Or les enfants, une fois placées, demeurent en rapports constants avec l'administration de l'établissement, et chacune d'elles a une sorte de correspondante ou de tutrice officieuse qui envoie périodiquement des notes sur sa santé, son travail et sa conduite. C'est là une pratique universelle pour les pupilles sorties de quelque refuge de Suisse que ce soit; et quand on sait que la grande majorité de ces refuges n'a que cinq à six sortants à placer toutes les années, on voit comment chaque directeur, assisté de son comité, peut se tirer d'une pareille tâche.

La maison catholique de Richterswyl (*Schweizeriche Rettungsanstalt für katholische Mädchen*) est le seul asile ouvert en Suisse pour les jeunes filles catholiques abandonnées ou méritant, comme nous disons chez nous, d'être mises en correction. C'est à ce titre surtout qu'elle mérite de nous intéresser.

Elle a été fondée, en 1881, par la Société suisse de l'utilité publique, société où, comme je l'ai dit, les protestants dominent, non seulement par le nombre, mais surtout par la richesse. Elle a donné généreusement 127 000 francs, dont 115 000 pour les cons-

tructions et le terrain, 12 000 pour l'aménagement et le mobilier. Mais, ce don fait, elle a entendu s'y tenir, et elle a dit à l'institution : « Maintenant tirez-vous d'affaire vous-même et vivez comme vous pourrez. »

La chose n'était pas facile, car, pour cette même raison que les populations catholiques de la Suisse sont généralement plus pauvres, l'établissement a cru devoir poser comme règle de ne demander aucun prix de pension. Il ne reçoit donc rien des parents; et sans doute parce que les parents ne donnent rien, l'État et les communes les imitent. La maison doit donc se suffire avec le produit de ses dons et legs et avec le travail de ses pensionnaires. Elle a encore usé d'un autre moyen, auquel le zèle de plus d'une institution charitable est obligé de recourir : elle a fait pour 42 000 francs de dettes. Il est vrai qu'elle les amortit, car, en 1892, cette dette est réduite à 40 000.

De toutes ces conditions d'existence est résultée, pour l'institution, une première nécessité, celle de trouver un travail vraiment productif. Il a donc fallu employer surtout les jeunes filles à une besogne industrielle. On a bien autour des bâtiments quelques jardins potagers, mais de proportions restreintes. On a trouvé le gagne-pain dans une industrie bien appropriée, d'ailleurs, à des mains de jeunes filles, et qui, à Richterswyl, est facilitée par une petite chute d'eau que fournit la colline : le tordage de la soie.

Mais de cette première nécessité en est résultée une seconde, celle de ne prendre des pensionnaires qu'à quatorze ans, car ce n'est qu'à partir de cet âge que la législation suisse autorise le travail des mineurs dans les manufactures. Or Richterswyl est assimilé à une manufacture. Si donc on y reçoit par exception quelques enfants de douze ou treize ans, celles-ci sont provisoirement employées au ménage ou au jardin. Quant aux autres, elles sont aussi bien que possible pour des filles travaillant en atelier. Leur maison est située au bas d'une côte sur la route qui longe le lac de Zurich, et, au moment même où je cherchais à me renseigner sur mon chemin, elles m'épargnèrent de plus amples questions par leur sortie joyeuse aux bords du lac. Elles prenaient leur petite récréation et s'ébattaient toutes en bande, mais sans rien qu'on pût trouver excessif. Les différentes constructions et le bâtiment où sont les ateliers sont extrêmement simples. Le directeur, ancien instituteur, est un homme, lui aussi, très simple d'aspect. Je le trouvai en train d'arroser ses légumes; mais, dans tout le cours de ma visite, je fus très satisfait de sa conversation pleine de franchise, de précision et même de finesse. Il m'avoua sans détours tous les côtés faibles de l'institution; son personnel

est trop peu nombreux, encore une conséquence du peu de ressources dont dispose le comité. L'entrepreneur avec lequel on a passé un traité pour le tordage de la soie paie deux surveillantes. A côté du directeur est une religieuse qui sert d'institutrice. Une seule religieuse, c'est une anomalie. L'ordre n'y a consenti que par intérêt pour la fondation, et parce que les ressources de celui-ci ne permettent, pour le moment, pas davantage. Enfin, le service matériel est à peu près assuré par une servante et une ouvrière. Pour 85 pensionnaires, c'est vraiment bien peu. Nous sommes loin ici du système de famille des autres refuges de la Suisse, et j'avoue que la première impression que j'ai ressentie en prenant connaissance de tous ces détails a été un peu pénible. Il me paraît encore difficile qu'un personnel aussi restreint suffise pour 85 filles de cet âge. Une seule, il est vrai, avait été arrêtée par la justice; un quart avait été amené par les parents, le reste avait été envoyé par les communes. Environ 20 d'entre elles, m'a dit le directeur, étaient des filles « séduites ». En général, les défauts de toutes les arrivantes sont à peu près les mêmes : le mensonge, la paresse, la désobéissance et le vagabondage. Le seul avantage que présente l'âge auquel on les prend est que leur instruction primaire n'a besoin que d'être complétée ou rectifiée; aussi ne leur fait-on que deux classes par semaine, dans lesquelles on les divise en six sections.

De ces éléments, si insuffisamment surveillés, quel parti réussit-on à tirer? J'ai trouvé aux pensionnaires bonne mine et bonne tenue. Les ateliers où elles travaillent sont, non seulement très propres et très aérés, mais assez vastes pour que chaque ouvrière soit suffisamment isolée. Elles travaillent debout, mais avec une certaine variété de mouvements qui vaut bien, pour la moralité comme pour la santé, la fabrication des faux-cols et des manchettes et les coutures exécutées pour les magasins du Bon-Marché. Enfin, elles chantent très souvent toutes ensemble, ce qui joint, — tant bien que mal, — au bruit de la machine, les distrait, tout en empêchant (je le crois, du moins) les conversations particulières.

Le directeur m'affirme que l'esprit est bon. En dix ans, me dit-il, on n'a eu à renvoyer que 2 filles. Au point de vue sanitaire, la situation est excellente : on n'a jamais eu de maladies nerveuses; et dans cette même période de dix ans, on n'a eu à déplorer que cinq décès, dus tous les cinq à la phtisie héréditaire. Enfin, on se flatte de transformer complètement le moral de 80 pour 100 de ces jeunes filles, et sur les 20 autres, on ne croit pas qu'il y en ait plus de 5 dont la conduite soit positivement mauvaise.

Par quels moyens me dit-on avoir obtenu ces résultats? Le

directeur me les explique par ce fait, que l'institution a débuté avec 8 enfants, que de celles-ci on a pu s'occuper très soigneusement et qu'on a pu constituer avec elles un excellent noyau, dont la vertu n'est point usée. Depuis lors, on n'a jamais admis plus de deux nouvelles pensionnaires dans le même mois, et on a remarqué avec satisfaction que toutes celles qui sont dans la maison depuis deux ou trois ans donnent aux nouvelles venues bons conseils et bons exemples. Je ne demande pas mieux que de croire tout cela, car rien de ce que je vois dans ma visite n'est fait, loin de là, pour le démentir. Je crois encore que la bonne réputation du refuge est bien établie, et je ne suis pas étonné que les demandes d'admission soient assez nombreuses pour qu'on se voie obligé d'en refuser la moitié faute de place ou faute d'argent. Mais cette influence du petit noyau originaire continuera-t-elle longtemps à se faire sentir? Qu'une trop mauvaise fille pénètre dans la maison, qu'elle y gâte un certain nombre de ses compagnes et qu'on soit un peu de temps à l'ignorer : la situation ne sera-t-elle pas retournée? Le comité avait senti le danger; il avait prescrit que le nombre des pensionnaires ne dépassât point 80, ce qui est déjà beaucoup. On en est aujourd'hui à 85, et le personnel surveillant n'augmente pas.

Un avenir prochain réserve sans doute une amélioration qui ne sera pas à dédaigner. La fondation doit recueillir un jour ou l'autre une somme de 40 000 francs, provenant pour moitié d'une nue-propriété, pour moitié d'une assurance sur la vie contractée en sa faveur. Avec ces rentrées, elle compte payer ses dettes et retrouver ainsi plus de liberté dans l'emploi de ses recettes ordinaires. Alors elle réduira de deux heures par jour le travail manufacturier et elle prendra une cuisinière pour préparer un plus grand nombre de pupilles à cette partie du service. Ces réformes sont d'autant plus souhaitables que le travail du tordage de la soie n'est en définitive qu'un moyen de créer des ressources à l'établissement : il n'a par lui-même aucune valeur éducative et ne sert de rien pour l'avenir des jeunes filles. On s'occupe avec zèle et, je le crois, avec succès, de les placer. Elles sortent d'ailleurs en état de faire assez bonne figure : celles qui sont restées quatre ans emportent avec elles un trousseau estimé 200 francs et 200 francs en argent. Pas plus que celles qui sortent des autres refuges, elles ne sont abandonnées à elles-mêmes : chaque fille placée a sa dame patronnesse qui veille sur elle et lui donne régulièrement des notes. Mais avec toutes les facilités que procure ce patronage parfaitement organisé, on ne place pas plus de 1 pour 100 de ces jeunes filles dans des usines pareilles à celle qui est montée à Richterswyl. Quelques-unes deviennent blanchisseuses, couturières ou modistes. Mais on pré-

fère encore les mettre domestiques dans de bonnes maisons, et c'est là la destinée du plus grand nombre. La valeur du travail industriel de l'établissement est donc bien limitée, et il serait à désirer de voir ce travail se restreindre de plus en plus.

En résumé, que nous apprend l'exemple de Richterswyl et quelle conséquence en peut-on tirer? Il y a d'abord, si je puis ainsi parler, le point de vue suisse. Richterswyl n'est point conçu et organisé comme la presque totalité des refuges du pays. Faut-il en conclure que la vieille méthode a trouvé des dissidents et qu'elle en a trouvé surtout chez les catholiques? Nullement. Le directeur m'a très positivement déclaré que si la maison n'avait pas introduit chez elle le système de la division par familles, c'est que les ressources nécessaires lui avaient manqué : car ce système est bien celui qu'elle préférerait. Comment se fait-il que ni l'État ni les communes ne soutiennent mieux cet établissement? C'est là une question à laquelle nous n'avons pas le droit de nous mêler. Ce que j'ai tenu le plus à montrer, c'est le sens dans lequel il entend s'orienter lui-même au fur et à mesure que les libéralités qu'il pourra recevoir amélioreront ses conditions d'existence. Encore une fois, il tend à rentrer dans le système général de la Suisse : les enfants recueillis de bonne heure pour qu'on puisse les libérer et les placer de bonne heure, peu d'enfants à la fois dans la même maison, peu d'enfants surtout groupés ensemble sous la responsabilité d'une même personne, prédominance de la vie agricole sur la vie industrielle dans l'intérieur des refuges, préparation au service dans les familles beaucoup plus qu'à l'apprentissage d'une profession libre, surveillance étroite à la sortie et patronage exercé individuellement sur chaque enfant placé par les soins de l'institution.

*
* *

Aussi bien dans l'éducation réformatrice des filles que dans celle des garçons, le grand-duché de Bade se rapproche beaucoup de la Suisse. Il y a même dans la plupart de ses refuges un caractère encore plus marqué de simplicité, quelque chose de plus individuel et de plus local. Les fondations y sont plus variées, elles sont dues plus souvent à une commune, à une paroisse, à une personne privée. Ainsi, à Heiligenzell près de Carlsrhue (maison catholique, fondée en 1853 et recevant en moyenne 34 filles mineures ou abandonnées), « c'est la propriétaire de l'établissement qui en est aussi la directrice ». Et il paraît qu'elle a su inspirer autour d'elle un dévouement pareil au sien; car dans la notice rédigée sur la maison je lis les lignes suivantes : « Deux institutrices, un chapelain, trois surveillantes et quatre domestiques n'ont pas de traite-

ment; les domestiques reçoivent le logement, l'habillement et la nourriture. » Ce refuge pourtant n'est pas un taudis : il a coûté 87 500 francs, et les recettes y dépassent chaque année les dépenses d'au moins 2000 francs. Dans ces conditions, on ne s'étonne pas que la maison ne reçoive rien du gouvernement. Elle reçoit quelque chose des communes et des parents, mais le prix de la pension est fort réduit : il est de 100 à 150 francs. La maison a fait comme beaucoup d'autres, dans le grand-duché, qui, à mesure qu'elles voyaient leur prospérité se consolider, diminuaient le prix de la pension pour le réduire au strict nécessaire.

Les deux maisons qui m'ont paru offrir le type le plus parfait de ce genre d'établissement sont celles de Kœferthal près de Mannheim et de Schœbenhardt, près de Carlsruhe.

La première est située dans la principale rue d'un petit village. Elle a été fondée en 1881, par de simples particuliers qui ne semblent pas avoir voulu laisser leurs noms. Ils ont fait les choses simplement : car le sol, les constructions, l'aménagement ont coûté en tout 25 471 fr. 75. Pour 32 enfants, réduits souvent, il est vrai, à 23 ou 24, ce n'est pas très coûteux. Pour chaque enfant, c'est exactement 50 francs de loyer. Je pourrais donc ici refaire le calcul que j'ai déjà fait pour les garçons et montrer que, même au point de vue économique, mieux vaut, pour 250 ou 300 enfants, bâtir dix modestes maisons, comme celles de la Suisse ou du grand-duché de Bade, que d'élever un seul édifice comme les nôtres.

Les petites filles de Kœferthal sont des filles « vicieuses et abandonnées ». On ne les prend pas au-dessous de six ans ni au-dessus de douze; et pour les élever, la maison, qui est catholique, a 3 religieuses, sans compter un économe qui, pour sa besogne apparemment très simple, se contente d'un traitement de 375 francs par an. Dans une institution aussi restreinte, il entre chaque année de 4 à 6 enfants : il en sort à peu près autant. Il n'y a rien là qui puisse troubler le calme de la maison ni réussir à en modifier l'esprit.

Si la création même a été peu coûteuse, elle continue à n'être guère onéreuse au public et au budget du grand-duché. Ni le gouvernement ni les communes ne donnent rien. Le produit des legs et des souscriptions volontaires produit environ 3000 francs par an. Les pensions payées par les parents dépassent 5000, et encore le prix de la pension a-t-il été abaissé. En 1877, on demandait 200 marcks de pension et 20 marcks de trousseau; en 1892, on ne demande plus que 120 marcks de pension, sans trousseau. Le produit du travail intérieur est d'environ 1000 francs. On voit à ce dernier chiffre que les pensionnaires ne sont pas surchargées, puisque, l'un dans l'autre, elles n'ont à produire qu'une valeur d'à

peu près 40 francs par an. Tout compensé, la maison reçoit de 9 à 10 000 francs et elle en dépense en moyenne 8 à 9000. C'est de très bonne administration.

J'ai dit que l'établissement était situé dans un village. Il ne faut pas en conclure qu'on s'est contenté d'une chaumière ou d'une construction peu confortable. Placée dans la principale rue, très large, du bourg de Kœferthal, avec un perron en pierre, la maison a tout à fait l'air d'une retraite de bonnes bourgeoises de petite ville, entretenant elles-mêmes leur intérieur avec beaucoup d'économie, mais avec un soin minutieux dans tout ce qui ne coûte que de l'attention et du travail personnel. Une telle propreté devient de l'élégance. Pas un coin, pas un objet qui ne soit aussi correctement tiré, aligné, posé, aussi net et aussi blanc qu'une cornette de jeune religieuse. En traversant ces petits dortoirs à l'aspect partout virginal, avec des couvre-pieds d'étoffe très simple, mais rayée de blanc et de rose, tous blanchis et apprêtés avec scrupule, en voyant la bonne sœur d'une taille et d'une physionomie rappelant l'Alsace — mais l'Alsace heureuse et vivant en paix avec ses voisines — m'ouvrir orgueilleusement tous ses placards et tous ses tiroirs remplis d'une lingerie chatoyante, parfumée, où tout était plissé, noué, enveloppé avec des enjolivements qui, luxe à part, faisaient penser à des trousseaux de jeunes mariées, je ne pouvais m'empêcher de trouver tout cela non seulement délicieux, mais très sain et très moral. Je pensais à une page exquise du *Rêve* de Zola, où la jeune héroïne, tentée d'abord avec violence et sur le point de fuir — pas toute seule — se sent doucement et invinciblement retenue par la blancheur de tout ce qu'elle voit autour d'elle, dans ses rideaux, dans son lit, dans le mur de sa chambre. Oui, ces filles « vicieuses et abandonnées » sont bien traitées; il est impossible que leur moral ne s'en ressente pas; impossible que tant de blanc et tant de rose ne leur donnent pas la sensation, le goût, le besoin d'une vie bien ordonnée, d'où le désir de se contenter des mille petites choses faciles dont est fait si souvent le bonheur d'une honnête femme. Est-ce moi ou les religieuses qu'on accusera maintenant de puérilité? Petite cour avec sa citerne et son gros arbre fruitier, poulailler, jardin, tout portait ainsi la trace de mains féminines, arrangeant tout gentiment, répandant partout un air de chez soi : du haut en bas chaque partie de la maison et chaque objet faisant l'effet d'un joli coucou de la Forêt Noire!

On me demandera si ces jeunes filles répondent bien à ce décor. Je répondrai d'abord que ce sont leurs mains qui l'organisent et l'entretiennent. J'espère que cette réponse paraîtra satisfaisante et suffira; car lorsque j'ai passé par Kœferthal, les pensionnaires

étaient à l'église, à l'église du village comme tout le monde, sous la surveillance de deux religieuses. Mais je puis ajouter que la discipline de la maison a aussi un certain caractère intellectuel qui la met au-dessus de beaucoup d'autres. Elle place sans doute quelques-unes de ses élèves comme servantes, mais il en est qu'elle prépare à devenir maîtresses d'école.

A Schœbenhardt, le cadre est assurément plus beau ; mais le tableau que j'y ai eu sous les yeux était à peu près le même qu'à Kœferthal — et je ne demandais certes pas davantage. — Schœbenhardt est un ancien château, — château de vieille petite cour allemande, — rappelant, mais avec beaucoup moins de coquetterie, beaucoup moins de luxe et une grâce plus naturelle, certaines parties de notre Trianon. La grande-duchesse a donné les bâtiments et un assez grand espace de jardin pour l'œuvre qu'elle a fondée là. On y va par une longue avenue qui part de Carlsrhue, puis s'engage dans la campagne; et au bout d'une demi-heure ou trois quarts d'heure de voiture, on trouve l'établissement joint à une ferme et ayant ses principales fenêtres sur de superbes bois dont le séparent seulement quelques pelouses et un vallon parfaitement solitaire et silencieux.

Au rez-de-chaussée sont d'anciens salons assez vastes qui ont gardé quelques-unes de leurs peintures : aujourd'hui on y fait, au besoin, sécher la lessive : car le blanchissage est l'industrie nourricière de la maison qui a la clientèle de plusieurs établissements publics de Carlsrhue. Cette transformation, qui peut passer pour radicale, n'a cependant rien endommagé. Visiblement on s'est appliqué à ce que le passé et ses élégances fussent encore sensibles dans l'aménagement si pratique et si utilitaire qu'on a dû faire des bâtiments.

Au premier étage, j'ai constaté que les jeunes filles n'étaient pas réduites au travail de la lessive et du lavoir. Elles étaient en tout vingt-quatre, entrées là de quatorze à dix-huit ans. C'étaient des orphelines ou des enfants de mauvais parents, mais s'étant déjà rendues coupables elles-mêmes de vol ou d'inconduite : beaucoup avaient été en prison.

Eh bien, on ne s'en aperçoit guère, à la façon dont leurs maîtresses s'occupent d'elles et à la tenue de leur joli séjour. Elles ont leurs salles de travail dans des pièces qui rappellent encore les anciens salons du château, comme une vieille robe un peu fanée, mais soigneusement entretenue, rappelle une antique toilette. Rien, d'ailleurs, qui jure ni qui fasse aucun contraste criard, et ces jeunes laveuses qui, le matin sans doute ou la veille, avaient fait tout le ménage de la buanderie, semblaient là les écolières d'une très bonne école ou les apprenties d'une ouvrière de bon renom. Je dirai

enfin que leurs dortoirs étaient de tout point dignes de ceux de Kœferthal et que les jeunes filles des meilleures familles ne peuvent avoir de chambres mieux aérées, mieux tenues et d'une plus irréprochable propreté.

La maison est ouverte aux enfants des deux cultes[1], et ce sont des laïques qui la gouvernent. Parmi celles-ci en étaient deux qui contribuaient grandement et, je le crois, pour la meilleure part, à donner à tout l'établissement le ton familial et légèrement relevé que j'y ai remarqué. La directrice était une personne de cinquante ans environ, d'une physionomie fine, mais respirant surtout la bonté; elle était assistée et secondée par une maîtresse de couture, jeune personne paraissant à peine avoir de vingt à vingt et un ans, extrêmement gracieuse, parlant le français très correctement, d'un bon sens et d'une dignité précoces. La réunion de ces deux personnes m'a frappé par une absence complète de tout caractère pédagogique, à plus forte raison pénitentiaire, et il me semblait peu probable que les enfants vissent en elles des maîtresses, au sens toujours un peu désobligeant du mot. La discipline systématique qui ne laisse voir dans l'homme que le fonctionnaire provoque presque toujours une tendance à la révolte ou tout au moins à l'hostilité également systématique; car devant un individu qui n'est qu'un maître ou qu'un contre-maître... l'enfant, lui aussi, n'est plus qu'un élève, avec tous les vices de l'élève et sans aucun des abandons de l'enfant. Si je m'arrête à ces détails, c'est que d'abord dans les établissements de réforme et d'éducation correctionnelle, la défiance et la malignité sont encore plus à présumer que dans les établissements ordinaires d'éducation; c'est ensuite que là comme ailleurs, cette allure de direction plus familière, mais en même temps plus prévoyante et plus éclairée, parce qu'elle est plus aisément présente à tous les détails de la vie intime, n'est possible que dans un milieu restreint et avec de petits effectifs.

La jeune maîtresse de couture m'explique que l'on garde ces jeunes filles pendant deux ans et qu'ensuite on les met en service. La difficulté, me dit-elle, n'est pas de trouver de bonnes places, car les dames badoises prennent volontiers des jeunes filles sortant de Schœbenhardt; elles les prennent même si volontiers et avec tant de confiance, qu'on leur reproche de ne pas assez veiller dans la suite sur la conduite de leurs servantes. Le comité de patronage que M. le conseiller Fuchs a mis dix ans à organiser doit remédier, j'en suis sûr, à ce dernier inconvénient; car cette œuvre admirable,

[1] On me dit que la cour actuelle encourage beaucoup les mariages mixtes et la fusion des deux cultes.

qui a réussi à englober dans une même association les soixante districts du grand-duché, n'est pas moins utile aux filles qu'aux garçons. Est-il, sur un point quelconque du territoire, un enfant en danger moral ou qui mérite d'être retiré de la vie libre : le comité de son district avise le comité directeur de Carlsrhue qui cherche la maison la mieux appropriée au cas de l'enfant. Un enfant doit-il sortir du refuge : c'est le comité directeur de Carlsrhue qui, cette fois, est avisé le premier et, à son tour, il charge un comité de district de placer et de surveiller la jeune libérée.

Ainsi, dans le grand-duché de Bade, les maisons d'éducation correctionnelle de jeunes filles sont inspirées du même esprit de bienfaisance et de bon sens que les maisons correctionnelles de garçons; mais elles présentent des modèles d'institutions mieux soignées encore et conduites de manière à recommander à toute l'Europe le système des petits établissements. Pour être éclos l'un après l'autre sans plan préconçu, au seul appel de la loi française de 1850, ces petits établissements badois n'en ont pas moins réalisé des types à peu près semblables, tous très simples, mais très vivaces, dégagés de ces germes de désordre et de dissolution que présentent forcément ou jour où l'autre les organisations vastes et compliquées. Une telle simplicité d'ailleurs ne met pour eux nul obstacle à leur vie de relation, et là est le grand point. Le patronage libre, qui désormais peut présider aux entrées comme aux sorties, assure dans toutes les parties du territoire comme une circulation toujours surveillée de bienfaisance entre les maisons d'éducation correctionnelle et la société qui en profite.

*
* *

Quelques semaines après avoir visité le grand-duché de Bade, j'étais en Hollande. Là, je devais retrouver des efforts d'une autre nature, dont quelques-uns concentrés sur un point unique du pays, mais avec une intensité d'action tout à fait extraordinaire.

Dans l'enquête parlementaire de 1873, M. Théophile Roussel avait signalé des maisons d'éducation situées dans les petits villages de Hemmen et de Zetten, entre les villes d'Arnheim et de Wageningen. Ces établissements qu'il n'avait pu visiter, je tenais à les voir. J'avais donc pris mon billet pour Hemmen, et de la station j'avais gagné le village ou plutôt le hameau. Je cherchais un peu à l'aventure, mais prenant aisément patience. La contrée est assurément plate, mais les soins étonnants qu'on donne à la culture (car les carrés de pommes de terre y ont une toilette qui fait penser aux plates-bandes du parc Monceau), puis les groupes d'arbres dignes de Ruysdaël qui tranchent çà et là sur la terre noire, sur

les pièces d'eau et sur le vert des prairies, me procuraient de grand matin une promenade charmante. Il est vrai que peu de temps auparavant j'avais eu 38 degrés de chaud dans les plaines sablonneuses de Berlin. C'était de tout point un véritable rafraîchissement que de venir voir des établissements de jeunes filles dans un pays comme la Hollande.

Il me fallait cependant trouver mon chemin, et j'avais successivement pris pour un refuge une ferme rustique, puis un joli château, quand je rencontrai deux jeunes personnes accompagnées de leur servante et faisant, par ordonnance du médecin, une promenade aussi matinale que la mienne. L'aînée comprit vite ma question. Elle m'expliqua qu'en effet une vieille demoiselle avait établi autrefois, à Hemmen, une maison de réforme pour jeunes filles, mais que la maison était devenue trop petite, qu'on l'avait transférée à Zetten, où elle s'était subdivisée, que j'aurais donc pu descendre à la station de Zetten, mais qu'elle et sa sœur allaient me conduire à Zetten même où elles m'indiquerai ent la demeure du pasteur Pierson, chef commun de tous les établissements du hameau. J'eus d'abord le plaisir de voir là que les meilleures familles ne cachaient point à leurs demoiselles, comme un secret qu'il faut faire semblant d'ignorer, l'existence des maisons correctionnelles. Puis l'aînée de ces jeunes filles était toute heureuse de se perfectionner — en causant — dans l'emploi d'une langue qu'elle apprenait dans les livres ; car elle s'apprêtait, me disait-elle, à passer une « examination » pour le français. Elle me donna d'avance plus d'une indication — à compléter sans doute, — mais déjà fort intéressante.

Zetten est un village auquel touche, comme un hameau à peine distinct, le groupe des établissements dont je vais parler. La petite maison de la vieille demoiselle de Hemmen devait être animée, dès son origine, ou elle dut avoir été pénétrée d'une vie bien féconde, car elle a donné naissance à toute une postérité qui lui fait singulièrement honneur.

D'abord la maison est désignée sous le nom biblique de *Talitha-Kumi*, c'est-à-dire : « fille, lève-toi ! » qui est la parole adressée par Jésus à la fille de Jaïre qu'il ressuscite en lui prenant la main. C'est donc ici l'institution d'éducation de réforme proprement dite. Mais on a trouvé qu'il serait bon de ne point garder de trop grandes filles dans les mêmes murs où l'on reçoit tant d'enfants de cinq à six ans jusqu'à dix-sept ans. Alors on a créé à peu de distance une autre maison nommée Bethel (autre nom biblique, car *Bethel* veut dire en hébreu Maison de Dieu) ; elle est ouverte aux filles de plus de dix-sept ans, qu'on essaye de mettre en état de fournir de bonnes domestiques.

Mais ces deux institutions réunies n'ont pas tardé à paraître encore insuffisantes. En Hollande comme partout, il y a des filles commettant des fautes dont les conséquences, pour n'être pas nécessairement la prison, n'en sont souvent pas meilleures. C'est pour elles qu'on a voulu faire quelque chose, sans les mélanger avec les filles de Bethel, réservées sans doute pour de plus honnêtes familles. Mais dans cette nouvelle clientèle, on a encore fait deux parts. On a d'abord pris celles qui sont à la veille d'être mères, et on a fondé pour elles un asile sous l'invocation de sainte Madeleine. Quant aux autres, qu'on estime plus mauvaises que les précédentes (quoique moins compromises en apparence par les conséquences visibles de leurs fautes), on les a placées dans une maison appelée Steenbeck, nom cette fois tout à fait local et sans aucune signification allégorique.

Que faire maintenant des enfants nés à la Madeleine? On n'a pas voulu les abandonner ni déléguer à d'autres le soin de les élever : on a fondé pour eux une maison de plus, à côté de la Madeleine même et sous l'autorité de sa directrice.

Est-ce tout? Non. De ces derniers fonds des misères humaines on a voulu faciliter pour celles qui le méritent une ascension vers des régions sociales un peu plus élevées que la domesticité. On avait remarqué d'abord qu'à Talitha beaucoup de petites filles prises très jeunes montraient d'assez heureuses dispositions et assez d'ouverture d'esprit pour pouvoir devenir autre chose que des servantes. Enfin, les associations qui ont créé toutes ces œuvres ne se confinent pas dans un mode unique d'intervention[1]. On m'explique qu'elles soutiennent aussi avec vaillance la lutte du christianisme croyant contre les tendances exclusivement laïques d'une portion considérable de la société politique et du gouvernement de la Hollande. Pour faire de la liberté scolaire une réalité, elles ont voulu former des maîtres et des maîtresses. C'est dans ce nouvel ordre d'idées qu'elles ont installé à Zetten une école normale primaire d'institutrices.

Mais entre cette école normale et les autres établissements, la distance n'est-elle pas bien grande? Peut-être, quoique les refuges de la Suisse et quelques-uns du grand-duché de Bade préparent, eux aussi, des instituteurs et des institutrices. Mais pour répondre à ce que l'objection a de sérieux, on a ouvert un cours préparatoire à l'école normale. Celles qui réussissent pleinement dans ce dernier cours arrivent donc à l'école normale; celles qui n'y parviennent pas

[1] En me reconduisant à la gare de Zetten, M. le pasteur Pierson donnait rendez-vous à de nombreux ouvriers et paysans qui l'attendaient pour entendre de lui une conférence sur le socialisme.

n'y perdent point leur temps, car on profite du léger surcroît d'instruction qu'elles y ont reçu pour en faire, soit des manières de gouvernantes d'enfants, soit des employées de magasin.

Ainsi, récapitulons : Talitha-Kumi, Bethel, Steenbeck, la Grande et la Petite Madeleine, le cours préparatoire à l'école normale et l'école normale, tout cela forme un tout, sans lien nécessaire, il est vrai, et sans passage obligatoire de l'une à l'autre de ces maisons, mais un tout animé du même esprit de charité libératrice. Les petits enfants de la Madeleine, produits d'une déchéance dont ils semblent marquer le dernier terme, ont là, tout à côté d'eux, les moyens de remonter la route au bas de laquelle les avait jetés l'inconduite de leurs auteurs. Jusqu'à dix ans, les garçons qui en font partie vont à l'école de Talitha, et ensuite on les place ailleurs. Quant aux filles, elles sont élevées complètement à Zetten : selon leurs efforts et leurs progrès, elles vont dans l'une ou dans l'autre des institutions qui le remplissent. Ainsi peuvent se réaliser pour beaucoup le vœu et l'espérance que l'un des fondateurs a exprimés par la courte inscription placée au-dessus de la porte de Steenbeck en deux mots hollandais qui veulent dire : de la perte le gain!

Comment toutes ces maisons sont-elles construites et disposées? Sans aucun appareil de symétrie, sans aucun rapprochement forcé, sans aucune uniformité voulue qui détruise l'indépendance de chacune d'elles et en altère la physionomie. Cette partie de Zetten demeure un hameau très espacé où il est difficile de distinguer à première vue ce qui est une maison ordinaire, une maison bourgeoise, une maison de campagne ou une maison d'éducation. Entre les unes et les autres sont ou des champs ou des jardins. Pour aller de Bethel à Steenbeck, on longe un ruisseau sous une avenue d'arbres magnifiques; pour retourner de Bethel à Talitha, on fait un détour à travers un tout petit bois garni de bancs et qui semble un parc... Enfin, rien qui sente la *cité* ouvrière, à plus forte raison la caserne, rien qui révèle le désir de faire grand pour contenter les ambitions d'un architecte. Toutefois, même dans cet éparpillement de maisons d'une apparence modeste, on sent l'unité de la pensée inspiratrice, et quand on se renseigne sur la vie de ces différentes institutions, on la sent bien davantage. Chaque maison a sa direction, son budget, son comité; mais toutes réunies ont un comité général à la tête duquel est un pasteur qui, outre cette présidence universelle, est membre de droit de chaque comité particulier. Il a sa maison en face de Bethel, non loin du chemin qui mène à Talitha et de celui qui conduit à Steenbeck; il n'est donc éloigné d'aucun établissement, et tout près de lui, de l'autre côté du ruisseau, est la chapelle. On l'a construite au sommet d'un

gros tertre artificiel, comme on en trouve dans plus d'une partie de la Hollande pour y abriter les gens et leurs troupeaux en cas d'inondation. Sur les flancs de ce tertre est un cimetière où l'on me montre des tombes toutes fraîches de petits enfants de la Madeleine; et quant à la chapelle même, elle est le temple commun de toutes les institutions et du public de Zetten.

Le pasteur actuel, M. Pierson, qui est un des plus actifs, des plus intelligents et des plus hospitaliers du pays, a voulu que la réunion de tous ces éléments sous les voûtes du temple fût consacrée par une sorte de liturgie. Il a fait imprimer, et il m'a remis le plan d'un office divin où les rôles sont partagés d'avance entre les groupes. Le public proprement dit, les fidèles de Zetten qui occupent toute une partie de la chapelle, commencent par chanter les quatre versets du psaume XIX. Puis le pasteur prend la parole. Lorsqu'il a fini, le public tout entier chante un cantique. Vient alors le tour des enfants de Talitha-Kumi qui récitent trois versets sur la venue de l'Esprit-Saint, sur la grâce du Christ et sur l'inspiration des apôtres. L'école normale continue par un verset du psaume II; elle est suivie par l'école préparatoire qui entonne un verset avec une mélodie de Hændel. Talitha répond, puis l'école normale, puis Steenbeck, puis Bethel, puis encore l'école normale qui chante un air de Bach, puis le cours préparatoire et ainsi de suite.

Est-il besoin de faire observer que rien, dans la distribution de ces rôles, ne contient la moindre allusion à la situation morale d'aucun des groupes? Peut-être remarquera-t-on que l'école normale, plus instruite, est chargée de chants plus expressifs et par conséquent plus difficiles. Mais cette diversité dans une des formes extérieures de la célébration du culte n'empêche pas qu'au fond tous demeurent égaux dans leur participation aux chants sacrés. M. Pierson est de l'école de l'abbé Crozes et de l'abbé Scalla : rien, dans ses discours de la chapelle, ne contient la moindre allusion au passé ou à l'avenir de celles qui l'écoutent. C'est sa pensée constante de les traiter toutes également cemme des âmes auxquelles il doit, dans quelque situation qu'elles se trouvent, l'enseignement d'un même Évangile.

Voilà l'ensemble. Tout homme religieux qui passe par là ne peut qu'être heureux de se rappeler ce qui a été dit sur l'âme de l'Église, souvent présente, souvent active en des membres qui paraissent séparés ou qui sont en quelque sorte matériellement séparés du corps de l'Église universelle. A l'étranger surtout, là où le voyageur n'a pas la charge de juger les origines historiques et les causes locales du fait accompli de la dissidence, on se laisse aller plus volontiers à ce sentiment de confraternité chrétienne. Les hôtes

que l'on rencontre cédent visiblement eux-mêmes à une impulsion toute pareille : et en présence du naturalisme et de l'athéisme qui envahissent de tant de côtés les législations, les enseignements, les institutions et les mœurs, il y a là, pour des hommes qui se rencontrent dans l'amour des mêmes œuvres de rédemption sociale, un des plaisirs intellectuels les plus vifs qu'il soit permis de goûter dans notre fin de siècle.

Mais je reviens maintenant sur mes pas; car ces réunions des filles des écoles et des fidèles n'ont lieu que les dimanches et les jours de fête religieuse. Chacun des établissements mérite une attention particulière, et je ne puis me dispenser de dire quelques mots de ceux qui ont un caractère plus marqué d'éducation réformatrice.

Talitha-Kumi est un établissement qui contient 170 jeunes filles de cinq à dix-sept ans. Etant donnée l'inspiration générale des œuvres hollandaises, je ne m'attendais pas à trouver un personnel aussi élevé. Il est vrai que les subdivisions ou segmentations successives que nous venons de passer en revue sont déjà bien nombreuses et qu'on ne peut vraiment accuser les protecteurs de Zetten d'un esprit de confusion systématique. Il est vrai encore que devant le corps principal des bâtiments de Talitha se trouve une petite maison séparée pour les plus jeunes enfants. M. Pierson, avec qui je cause de la question des effectifs, tombe d'accord avec moi que le chiffre de 50 serait le chiffre, pour ainsi dire, idéal; moins, ce ne serait pas assez. C'est déjà ce que m'avait dit en Prusse M. Krohne; mais j'ai plaisir à comparer les raisons que M. Krohne et M. Pierson m'ont données de leur préférence (que je partage) : elles mettent bien en lumière la diversité des points de vue auxquels on se place dans l'un et l'autre pays.

Pour l'administrateur berlinois, il faut au moins cinquante enfants afin qu'on puisse entretenir plusieurs maîtres et avoir, grâce à eux, une certaine diversité d'occupations et d'apprentissages qui répondent aux différents goûts, aux différentes aptitudes des pensionnaires. Pour le pasteur hollandais, il faut ce nombre, parce que les enfants qui veulent bien faire ont alors plus de facilité à trouver librement de bons camarades et à se soustraire à la tyrannie d'un meneur. Dans un groupe plus restreint, une individualité perverse, remuante ou rusée, est plus à même de faire des prosélytes et de les contraindre à accepter sa direction. Les deux raisons sont également excellentes, et je tiens qu'il y a tout profit à les accepter toutes les deux : elles se concilient et se complètent de la façon la plus heureuse.

M. Pierson reconnaît aussi, — je m'y attendais, — l'utilité de sectionner les enfants et de les ranger, sinon en familles, comme

on le fait en Suisse, du moins en groupes soigneusement formés, mais surtout, dit-il, d'après l'âge, et il m'a donné une raison tirée de son expérience de Talitha. Il fut un temps où les petites et les grandes n'y étaient points assez séparées; alors les plus petites étaient toujours pendues aux bras des plus grandes et dédaignaient bien prématurément les jeux de leur âge. Lorsqu'on a subdivisé, on a vu les premières revenir presque tout de suite et d'elles-mêmes à plus de simplicité comme à plus de gaieté : le soin de la poupée, par exemple, après avoir été longtemps méprisé, est redevenu en grand honneur dans plus d'un quartier de l'institution.

L'établissement compte donc un certain nombre de subdivisions. Le petit pavillon a son réfectoire et deux dortoirs; le grand corps de bâtiment a six dortoirs et deux réfectoires. Les classes pourraient être plus nombreuses, on n'en compte que trois, et les récréations se prennent aussi par trois groupes, mais qui demeurent tout à fait distincts. Quant à parler du bon aménagement, du confortable et de l'aspect familier de toutes les pièces, ce que j'ai dit plus haut m'en dispense, ce serait me répéter.

Autant que possible, la maison tient à se suffire à elle-même et à terminer seule l'éducation de ses pupilles. Elle rencontre ici quelques difficultés, dont la principale est dans l'empressement des parents à retirer leurs enfants trop tôt, dans des intentions souvent peu avouables. La Hollande est une des nations qui ont le moins osé jusqu'ici toucher à la puissance paternelle; mais j'ai trouvé les esprits très préoccupés de ce problème. En ce moment, on s'applique à tourner la difficulté. Dans d'autres parties de la Hollande on m'avait dit que les « collèges de régents » qui administrent les prisons jouissaient d'une assez grande autorité morale pour pouvoir, le cas échéant, moitié par menace, moitié par conseils, peser sur les pères et mères et leur faire comprendre leurs véritables intérêts. Il paraît que ce moyen n'est pas partout efficace ou facile à employer; car, à Zetten, on s'ingénie à trouver d'autres expédients, on traîne les choses en longueur autant qu'on le peut, on fait accepter des délais sur des motifs spécieux : on gagne du temps. Quelquefois on réussit, quelquefois non : bref, on voudrait trouver le moyen de mieux prévenir ces abus, sans avoir recours à une loi nouvelle qui autoriserait la déchéance. Je ne sais trop si on y parviendra.

Lorsque l'enfant a pu rester à Talitha jusqu'au jour fixé par les règlements et qu'on a pu le placer, tout va bien. Mais il en est quelques-unes qui y grandissent, sans avoir pu profiter complètement de l'éducation propre à l'institution. Par mesure exceptionnelle, on leur fait faire un nouveau stage à Bethel. Là, elles se

trouvent dans une maison plus ou moins considérable : car on n'y a jamais plus de cinquante pensionnaires qui passent là deux ans. Peu de ces filles s'étaient fait signaler pour leur immoralité; car pour cette catégorie, on a Steenbeck; mais la plupart étaient des paresseuses ou des voleuses. Comme elles excitent une assez juste défiance et que la tendance à la paresse subsiste chez elles, aggravée par une certaine habitude du mensonge, on ne leur laisse pas trop de liberté dans leurs rapports : elles couchent en cellules ou tout au moins en chambrettes. Pour achever leur éducation pratique, on leur donne deux heures de classe par semaine, et le reste du temps, c'est au service qu'on les prépare toutes. Seulement, le travail est divisé en trois séries, par lesquelles chacune passe et repasse tour à tour pendant ces deux années : la cuisine, le ménage et la couture.

Le ménage est fait avec ce soin qu'on trouve partout en Hollande et que j'ai vu porté surtout à un très haut degré dans la maison où je m'attendais le moins à le rencontrer, à Steenbeck. C'est ici, qu'au point de vue moral, on a devant soi la population la moins intéressante : 48 filles de quatorze à vingt-cinq ans, qui toutes ont mal vécu et qui en apportent souvent avec elles les tristes restes; car, outre l'infirmerie ordinaire, on a dans un pavillon séparé trois chambres pour certaines malades. Une autre chambre est réservée à toute arrivante qu'on veut examiner avant de la mettre au régime commun. Plus tard, cette même chambre servira pour la libérée, à laquelle on fait faire une petite retraite avant de la lancer de nouveau dans la société. Il semble aussi qu'on soit un peu plus en défiance contre les dispositions de ces filles soit à s'évader, soit à faire du mal, car, à la porte de l'institution, on a cru devoir réserver un petit logis pour une sorte de gardien. Celui-ci sans doute n'a pas les apparences de nos gardes-chiourmes ni des portiers en uniforme de nos colonies. Il est intendant général du matériel et le jardinier de l'établissement; mais on compte sur lui pour prêter main-forte, au besoin.

Les pensionnaires couchent en cellules, et, de jour, elles travaillent comme celles de Bethel, sous la conduite de 6 dames, sans compter la directrice et sans compter une ou deux personnes qui ont, dans des chambres séparées, comme une pension ou une retraite volontaire. On voit que ce personnel est en mesure de se mêler intimement à ses pensionnaires et de ne jamais les perdre de vue, puisqu'il y a une maîtresse pour 8 filles. Ce n'est donc pas là une simple garde ou surveillance, qui, pour ces malheureuses n'eût évidemment pas suffi. J'observe que pas plus que dans les autres établissements de Bethel, on ne les emploie ni aux champs,

ni au jardin, ni à l'étable, et je questionne à ce sujet M. Pierson. Il me répond que d'abord les neuf dixièmes de ces filles viennent des grandes villes et y retourneront. C'est donc au seul service de ville qu'on a trouvé utile de les préparer, et dès lors on a voulu les y préparer complètement sans leur gâter la main par un travail plus grossier. Le peuple hollandais, en général, n'aime pas à laisser le moindre coin sans l'approprier ou sans l'orner. Quand on approche de la prison des longues peines à Leuwarden, on croirait voir un des jolis pavillons polychrômes, comme en contenait notre Champ de Mars, à l'exposition de 1889. Mais les dames hollandaises sont particulièrement exigeantes pour le soin de leur intérieur, et pour être agréée, une domestique doit avoir des habitudes de propreté très raffinées, avec un certain talent pour l'aménagement des mille petits détails qui parent et fleurissent les plus modestes appartements. Un Français a besoin d'avoir entendu cette explication pour bien faire comprendre la manière dont l'intérieur même de Steenbeck, — une sorte de Saint Lazare, — est entretenu. L'entrée principale est joliment ombragée et garnie de massifs de fleurs, tout comme l'entrée d'un petit château. Dès qu'on a franchi le vestibule, on est comme ébloui par l'état des parquets, du bois de l'escalier, des meubles, des croisées; et instinctivement on se tient aux rampes de peur de glisser sur ces surfaces miroitantes. Dans les corridors sont des cages d'oiseaux, des jardinières en cuivre poli portant des fleurs; les grosses bouillottes de la cuisine ne sont pas les portions les moins brillantes du mobilier. Tout cet aspect, d'ailleurs, est obtenu par les soins et par le travail beaucoup plus que par le luxe ou par le superflu des constructions. On se rend même compte aisément que celles-ci ont dû être faites avec économie : le bois y domine partout. Les filles couchent dans des cellules extrêmement simples, sans un objet inutile et surtout sans rien qui ne soit à sa place. Si là, comme ailleurs, les parois sont presque de nature à dispenser d'avoir des glaces ou des miroirs, on voit qu'un pareil résultat n'est obtenu que par les efforts de tous les instants.

Le lecteur prévoit maintenant de quels soins seront entourées les filles de la Madeleine, puisque — je l'ai dit — on les estime presque toutes moins corrompues et plus dignes de compassion que leurs voisines de Steenbeck. La règle de la maison est de les garder en tout six mois : c'est une durée obligatoire. A elles d'accepter les conseils qu'on leur donne et de bien choisir le moment de leur entrée si elles veulent y être soignées plus longtemps, comme on le souhaite, dans le refuge hospitalier. On fait en sorte, je n'ai pas besoin de le dire, qu'elles élèvent leurs enfants; mais, — trait qui

m'a paru caractéristique, — dans aucun cas on ne leur permet de se placer comme nourrices. Les motifs d'une pareille détermination ne sont pas bien difficiles à deviner.

Tel est l'ensemble des fondations groupées à Zetten. Je ne reviens pas sur l'école normale et l'école préparatoire : ce ne sont pas là des institutions qui aient un caractère correctionnel; il me suffit de les avoir signalées comme des issues offertes à celles qui méritent d'être affranchies de plus en plus de ce mode d'éducation. Et encore est-ce vraiment de « correction » qu'il s'agit à Talitha, à Bethel, je dirai même à Steenbeck? Dans le sens primitif et dans le sens le plus favorable, oui! Mais il faut convenir qu'il y a dans la pratique de ces deux maisons de quoi réhabiliter singulièrement ce mot, qui en a besoin.

Et maintenant tout ce que nous venons de passer en revue dans ce petit coin de la Hollande est-il à imiter? D'une manière générale, il est très bon de s'inspirer des œuvres qui existent et surtout de celles qui réussissent; mais bien souvent celles qui réussissent le mieux sont elles-mêmes des créations sans système préconçu, qui se sont adaptées quand il le fallait à des nécessités ou à des ressources toutes locales. L'imitation qu'on en veut faire doit donc être libre; et je crains qu'on ne puisse pas installer de toutes pièces en un pays quelconque ce tout si vaste et si bien lié que l'élan suivi et réfléchi de la charité chrétienne a fini par si bien agencer à Zetten. La réunion de ces divers établissements dans un étroit espace a des avantages considérables sur lesquels je ne reviens pas. Elle pourrait, en de certains cas, offrir des dangers; car un insuccès ou de graves accidents dans un seul d'entre eux pourrait compromettre les autres. Il faut aussi les faire vivre tous en bonne harmonie. M. le pasteur Pierson, quand la confiance de ses coreligionnaires lui a imposé cette tâche qui l'enlevait sans aucun doute à un plus brillant théâtre, ne l'a pas jugée indigne de sa grande instruction et de ses talents; mais il a compris qu'elle exigeait une action incessante. C'est lui qui a voulu que tous les comités particuliers lui fussent ouverts. Il l'a obtenu, non, je crois, sans quelque peine, et aujourd'hui c'est lui qui est l'âme de cette espèce de colonie vivante ou de ce complexe organisme. « La grande préoccupation, me disait-il, doit être d'empêcher la routine de s'y installer; car si on n'y prenait garde, on y arriverait en vingt-quatre heures. » Je le crois comme lui. Et dans de pareilles institutions qu'est-ce que la routine? Ce n'est pas seulement la résistance à des innovations qui, d'ailleurs, ne sauraient être bien fréquentes; car une fois qu'un plan est bien tracé, qu'une règle a été bien méditée, il est bon de s'y tenir et de ne pas tenter trop d'essais.

La routine me paraît être surtout la tendance à se contenter de l'ordre matériel et des apparences extérieures de la discipline, à traiter tous les enfants comme autant d'unités qui se valent, à leur répéter machinalement les mêmes instructions et les mêmes conseils. Lorsqu'on cède à une telle tendance, on a beau tenir énergiquement ou même rudement la main à l'exécution de ce qu'on désire : par-dessous l'obéissance aux formes exigées, par-dessous cette croûte durcie et refroidie qui enveloppe peu à peu ce petit monde, toutes sortes de passions et d'habitudes se dissimulent, mais se donnent carrière : le soin qu'elles ont de se cacher et le succès avec lequel elles sentent qu'elles y parviennent ne fait que les encourager davantage en avivant leur malsaine jouissance. Alors, sous les yeux mêmes — mais sous les yeux voilés — de ceux qui les commandent, se passent les désordres les plus inouïs; et un beau jour toutes ces passions font explosion, au grand ébahissement de gens qui s'indignent qu'on les rende responsables du mal enfin connu. Faire la guerre à la routine, c'est donc ici persuader chacun de remplir avec une attention toujours éveillée tout ce que comporte sa mission; c'est vouloir que, comme disent les pédagogues suisses, on « individualise » l'application de la règle et qu'on fasse constamment sentir dans l'ordre donné l'intention d'y mettre son cœur pour obtenir véritablement le salut de l'âme qu'on dirige.

Voilà surtout ce qui mérite d'être imité. Mais ces observations n'ont nullement pour but de diminuer le cas que j'ai fait de l'admirable groupement des œuvres de Zetten. J'ai voulu rappeler simplement que plus un organisme est parfait, plus il est délicat et demande de soins. Il serait certainement à souhaiter qu'on pût voir partout l'équivalent de ce qu'a obtenu là la charité du peuple hollandais, servie par ces deux forces incomparables qui sont l'esprit d'organisation méthodique et la liberté.

*
* *

Voilà donc trois petits peuples (je dis petits en les comparant à d'autres) qui nous offrent de séduisants et sérieux modèles. Il est, au premier abord, assez surprenant que la Belgique n'ait pas obtenu de pareilles créations de l'initiative de ses particuliers ou de ses libres associations. Certes, je ne retire point les éloges que j'ai donnés ici même[1] à ses institutions pénitentiaires et aux efforts qu'elle fait pour les améliorer constamment. Mais lorsque j'ai visité pour la première fois les établissements d'éducation correctionnelle de la Belgique, je ne connaissais pas encore, je l'avoue, ces

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1891, les deux articles intitulés : *la Question des enfants*, et notre livre : *le Combat contre le crime.*

maisons de 50 ou 60 enfants qui me paraissent désormais les plus rationnelles de toutes. En retournant aujourd'hui chez nos voisins du Nord, je suis frappé de deux choses : de l'influence que paraît avoir exercée sur eux la longue possession française (c'est elle sans doute qui les a poussés à bâtir et à peupler des casernes aussi vastes que les nôtres), puis des essais qu'ils font, sinon pour réagir contre cet état de choses, du moins pour l'amender par des mesures de toute sorte et principalement par un bon système de classification.

D'abord la Belgique a voulu enlever depuis peu à ces établissements pour enfants tout caractère pénal; elle leur a donné le nom d'écoles de bienfaisance; et, pour mieux insister sur le caractère de cette transformation, elle a fait passer ces établissements de l'administration pénitentiaire à l'administration de l'assistance publique. Je rends hommage au sentiment qui a dicté cette transformation, et je suis bien sûr que le ministère actuel ne s'en tiendra pas à ces changements de noms, dont je ne méconnais du reste pas l'importance. Le danger serait que l'assistance publique oubliât comment ces enfants sont venus à elle et comment l'acquittement qui les a soustraits à la prison n'a pu dissiper instantanément l'influence des milieux auxquels on a si bien fait de les arracher. On a eu beau les absoudre, et avec raison, pour les faits qu'ils avaient commis, ces faits n'en restent pas moins, et les dispositions que ces faits avaient ou manifestées ou provoquées dans les âmes de ces malheureux enfants n'en sont pas moins à surveiller. Un changement qu'on m'a récemment annoncé à l'école de Saint-Hubert (pour les garçons) me donne à ce sujet quelque crainte. Les enfants y couchaient en cellules : la nouvelle direction va faire abattre les cellules pour y substituer de vastes dortoirs. Pourquoi? je comprendrais qu'on ne fît pas de cellules de nuit là où il n'y en a pas et où le besoin ne paraît pas s'en faire sentir encore. Mais les supprimer là où elles existent est bien téméraire, surtout avec les effectifs si nombreux des maisons belges; car ces années dernières, la maison de Namur comptait 428 garçons et 156 filles, et Saint-Hubert abritait de 400 à 500 garçons [1].

D'après les lois nouvelles, la Belgique aura dorénavant deux établissements pour jeunes filles : Berneem et Namur. A Berneem

[1] Au quartier correctionnel de Nantes, le système (assez récent) des cellules de nuit a complètement transformé, sur un grand nombre de points, l'esprit des jeunes détenus. Il eût été bien utile d'avoir fait la même chose au quartier correctionnel de la prison Bonne-Nouvelle de Rouen, où une révolte a éclaté, il y a deux mois; car les causes de cette révolte (elles ont été parfaitement expliquées dans les communications aux journaux) tenaient précisément à l'absence des précautions prises à Nantes.

on met ensemble : 1° les filles au-dessous de 14 ans qui, arrêtées pour d'autres délits que ceux de mendicité ou de vagabondage, ont été acquittées, mais mises à la disposition de l'administration ; 2° les filles de moins de 18 ans mises à la disposition du gouvernement du chef de mendicité ou de vagabondage. A Namur sont réservées les filles de 14 ans et plus, traduites devant les tribunaux de police ou devant les tribunaux correctionnels du chef d'autres délits que ceux de mendicité ou de vagabondage, acquittées, mais mises à la disposition du gouvernement. On y ajoute les enfants des écoles de bienfaisance dont la conduite est notoirement mauvaise; mais celles-ci on les met dans un quartier spécial où elles sont soumises à un régime plus sévère.

Cette division, je l'ai dit il y a un an, peut passer pour rationnelle, du moment surtout où l'on constitue des groupes relativement considérables. Et cependant, une expérience plus variée me donne aujourd'hui plus d'un doute.

La Belgique suppose que les filles de quatorze à dix-huit ans qui n'ont fait que mendier et vagabonder peuvent être mises équitablement et utilement avec les filles plus jeunes qui ont commis d'autres délits. Les unes, se dit-on, sont plus âgées, mais elles n'étaient accusées de rien de bien grave; les autres sont plus jeunes, mais leurs actions avaient été plus regrettables, elles avaient frappé, volé, incendié, émis de la fausse monnaie. Il y a compensation, puisqu'on peut dire que chez les dernières la perversité de fait a devancé le nombre des années. Cela est très bien raisonné : dans le domaine du général et de l'abstrait, il n'y a rien de plus plausible. Mais, sur les centaines de jeunes filles qu'on arrête et qu'on interne, combien n'y en aura-t-il pas qui mettront en défaut tous ces calculs! Combien de vagabondes surtout qui seront pires que les violentes! Le monde du délit, disons au moins ici le monde du désordre, — est par excellence le lieu des exceptions : rien ne s'y passe exactement selon les prévisions les plus vraisemblables. Aussi, quoique supérieure à la promiscuité de certains États, pareille classification fait-elle penser à une méthode médicale qui soumettrait toujours à un même traitement, formulé d'avance, toutes les maladies groupées dans un même cadre nosologique. Elle ne peut supporter la comparaison avec la pratique de la Suisse et des autres pays qui « individualisent », en choisissant librement dans un grand nombre de petits établissements.

Ceci dit, j'ai tout lieu de croire que la Belgique tirera de son système le parti le meilleur possible. J'ai vu la maison de Berneem où tout, même les jeux, est installé avec un grand soin, exempt de luxe et de superflu, où le travail des champs alterne heureusement

avec celui de la couture, où la direction des religieuses assure enfin une discipline très ponctuelle, mais douce et véritablement maternelle. Quant à la maison de Namur, elle était, il y a quelques mois, en pleine transformation, et j'ai cru devoir dès lors surseoir à cette visite.

La Prusse, elle aussi, a adopté un système de classification, mais compliqué de divisions administratives ou politiques. Elle a encore de nombreux établissements privés dont beaucoup ont eu le bonheur de naître spontanément dans des régions qui n'étaient pas ou annexées ou soumises à un régime de plus en plus centralisateur. Elle a des établissements provinciaux et enfin des établissements d'Etat. Ces derniers sont réservés aux enfants de douze à dix-huit ans qui ont été acquittés pour avoir agi sans discernement, quel que fût du reste leur délit. Ce sont donc eux qui représentent le mieux la véritable maison de correction : ils prennent principalement les enfants que les maisons privées ne reçoivent que par mesure exceptionnelle. Quant aux établissements provinciaux, réservés aux enfants de moins de douze ans ayant commis un délit excusable, ils constituent un type intermédiaire qui, pour les filles, n'existe que de nom. Celles qui sont dans le cas ainsi visé sont en général déposées dans un orphelinat; de là on les envoie dans des placements de famille ou dans des établissements privés. Ainsi la ville et la province de Berlin (c'est tout un), n'ont pas, pour les jeunes filles, l'équivalent de leur Rummelsburg.

Des établissements privés, les uns sont très simples et ressemblent à peu près à ceux du grand-duché de Bade, — ce sont les meilleurs; — les autres, enrichis par la revente de leurs anciens terrains dans l'intérieur ou dans le voisinage immédiat des villes agrandies, se sont reconstruits avec un luxe assurément déplacé; et beaucoup cependant de ces derniers ont continué à avoir dans les mêmes murs des filles et des garçons. Ce serait donc me répéter inutilement ou décrire pour le seul plaisir de décrire que de reprendre en détail la visite de ces maisons. Je ne parlerai pas non plus des portions d'établissements publics réservés aux filles. Celles que j'ai vues ressemblaient assez à nos maisons d'Etat, avec moins d'enfants, cela est vrai, mais agglomérées dans un coin des bâtiments et dans des conditions qui n'indiquaient pas qu'on eût pour elles une grande sollicitude. Devant cette diversité qui touche à l'incohérence et que la belle division tripartite inventée par l'administration prussienne n'améliore pas beaucoup jusqu'à présent, je m'arrête.

*
* *

En résumé, nous avons trouvé devant nous le système des grands et le système des petits établissements. Croire que les premiers sont tous nécessairement mauvais et les seconds tous nécessairement excellents serait absurde. Une bonne direction peut racheter bien des inconvénients nés d'un système, comme une mauvaise direction peut compromettre absolument les résultats qu'une bonne installation devait faire espérer. Mais, toutes choses égales d'ailleurs, un petit établissement permet de mieux connaître les enfants qui entrent, de mieux surveiller ceux qui restent, de mieux placer et de mieux suivre dans la vie ceux qui sortent. Il a encore l'avantage de pouvoir mieux intéresser à son sort et à celui de ses pupilles un certain nombre de personnes voisines et compétentes. Un petit nombre de grands établissements est plus facile peut-être à surveiller pour une administration unique qui voit tout de haut et de loin; un plus grand nombre de petits établissements est mieux fait pour créer et pour maintenir entre ces établissements et une partie au moins du public un lien qui ne devrait jamais être brisé.

On n'a pas ici, qu'on le remarque bien, le motif ou l'excuse que l'on allègue en faveur des grandes institutions où se dispense l'éducation ordinaire de la jeunesse saine et normale. Là, peut-on dire, le nombre même donne une chance de plus de voir des natures d'élite élever le niveau d'une classe et demeurer, pendant toute une génération, des modèles toujours cités et vantés. Les enfants, en effet, apprennent peut-être plus avec leurs camarades qu'avec leurs maîtres; tout au moins, l'action d'un bon professeur consiste-t-elle souvent à entraîner de préférence deux ou trois élèves qui, à leur tour, entraînent avec eux la plupart des autres. Dans l'éducation correctionnelle, par malheur, c'est bien la même loi qui agit, mais en sens inverse. Car ce qu'il faut toujours y prévoir, c'est l'émulation du mal beaucoup plus que l'émulation du bien; et ce que le grand nombre risque surtout de susciter, ce sont des meneurs : les empêcher de naître et de réussir, voilà le grand point. De natures privilégiées, d'intelligences lumineuses éclairant la marche des autres, de volontés assez courageuses pour réconforter leurs camarades amollis, il ne faut pas songer à en trouver dans de semblables milieux, si ce n'est exceptionnellement et de loin en loin. Remettre dans la voie moyenne, écarter les souvenirs du passé, inspirer le goût des devoirs simples, en donner surtout à chacun l'habitude constante, c'est là une tâche déjà bien assez difficile, et on devrait s'estimer singulièrement heureux d'y réussir.

Le peut-on avec des effectifs nombreux? Oui, quelquefois, mais

à la condition, — comme je l'ai montré, — de créer et d'isoler de petits effectifs dans le grand[1], de diviser l'établissement en quartiers ou en familles et d'assurer à chaque groupe une direction suffisante par le nombre des maîtres et des surveillants. Beaucoup de nos ordres religieux ont opéré en ce sens de véritables merveilles auxquelles j'ai été heureux de rendre un plein hommage. Malgré tout ce que j'en ai dit, je me défie toujours d'un système qui est celui de la centralisation à outrance et fort peu celui de la liberté. Je sais, pour l'avoir éprouvé, tout ce qu'a de séduisant aux yeux d'un visiteur une large installation où l'on a su tout mettre en ordre et où tous les mouvements extérieurs ont aisément une belle apparence d'ampleur, de force et de régularité. Mais que chacun de nous se reporte aux souvenirs qu'il a gardés des grands collèges où il a pu être élevé. Que de choses y échappent à la connaissance des maîtres qui se flattent d'être les plus consciencieux et les plus actifs! Que d'encouragements trop efficaces le nombre seul ne donne-t-il pas à des tendances malheureuses! Mais je suppose qu'on réussisse encore à atténuer tous ces périls; une institution de cette nature ne pourra être connue, elle ne pourra être suivie avec sympathie, soutenue et aidée que dans un cercle restreint. Or ces premières ramifications sont celles qui permettent d'en établir d'autres au loin, parce que chaque maison a, dès lors, ses répondants qui, eux, n'ont pas les mêmes défiances à dissiper. Un grand établissement fait nécessairement le vide autour de lui, puisque chez nous, par exemple, il suffit à dix, douze, quinze départements. Telles personnes s'intéresseraient volontiers à un personnel modéré qu'elles seraient à même de connaître. Comment veut-on qu'elles s'intéressent à 400 pensionnaires parmi lesquelles il leur est impossible de discerner elles-mêmes celles qui méritent le plus qu'on s'occupe d'elles? Mais alors toute la vie de relation de l'établissement s'éteint, ou elle ne peut exister que pour une minorité : ces rapports, qu'il faudrait entretenir avec la société normale pour y reclasser les libérées, deviennent extrêmement difficiles. C'est par là que je termine aujourd'hui, me réservant de revenir encore une fois sur ce point capital : la préparation d'un congrès des œuvres de patronage, dans le cours de 1893, m'en fournira l'occasion.

Henri Joly.

[1] Ainsi, à Rouen, chez les religieuses du Sacré-Cœur de Saint-Aubin, la ferme de la Grande Mare est comme un établissement séparé, ne comptant pas plus de quarante pupilles environ; et les résultats qu'on y obtient sont très supérieurs à ceux du Grand Quartier. Ainsi Richterswyl n'a commencé qu'avec huit pensionnaires, et c'est à ces modestes débuts qu'on y attribue encore aujourd'hui le bon esprit qui persiste dans la maison.

REVUE LITTÉRAIRE

MÉMOIRES ET SOUVENIRS MILITAIRES

Entre les genres qui sont en possession de la faveur du public qui lit, il n'en est guère aujourd'hui de plus goûté que ce genre si français des Mémoires. Le livre qu'on a eu chance de trouver, en ces derniers temps, sur la table du salon, et dont il arrivait que les feuillets fussent coupés, ç'a été moins souvent le roman à la mode que les Mémoires de Talleyrand ou de Marbot, ou d'autres encore de moindre envergure. Ce goût s'explique sans trop de peine, et point seulement par le goût que nous avons pour toutes les sortes d'indiscrétions et de commérages. Lire des Mémoires, c'est encore étudier l'histoire et s'instruire ; mais c'est une étude qui va sans austérité. Le récit de l'homme qui raconte les événements dont il a été le témoin a parfois l'imprévu des fables les plus romanesques : il a l'abandon et la familiarité de la causerie, il a surtout cet avantage qu'il est de la littérature personnelle, l'histoire non des choses et des idées mais des hommes. Ajoutez qu'étant donnée la rapidité avec laquelle les mœurs se transforment autour de nous, des époques toutes voisines par la date semblent déjà reculées et lointaines, époques disparues, dont les usages, qui étaient ceux de nos grands-parents, nous surprennent à l'égal de ceux des anciens âges. Les habitudes de pensée des contemporains de la Restauration ou du règne de Louis-Philippe, les traditions du régime parlementaire, excitent d'autant plus notre curiosité, que nous n'en retrouvons pas l'analogue à l'heure présente. Les *Mémoires militaires*, encore qu'ils semblent s'adresser à un public plus restreint, ne sont pas les moins bien accueillis. D'où vient cette faveur ou cet engouement? Dans la remarquable préface qu'il a mise aux *Souvenirs d'un vieux soldat de l'Empire*, le capitaine Aubier en donne cette

raison : « Un peuple longtemps accoutumé à la gloire des armes s'accommode mal d'en être brusquement sevré ; et si la lutte désormais doit se résumer en une formidable concurrence industrielle et financière, il cherche à s'en consoler au spectacle de traditions plus nobles et plus attrayantes. » Il se pourrait en effet que ce fût une des façons par où se révèle ou se réveille l'instinct de notre race, amie des beaux coups d'épée. Le spectacle de l'action est encore pour nous plaire. Nous voyons autour de nous trop de politiciens, trop de financiers, trop d'ingénieurs, trop d'avocats et trop de dilettantes : de là un goût légitime pour les livres où nous avons l'espoir de trouver des hommes.

*
* *

On ne songera pas à comparer les *Souvenirs* du commandant Parquin [1] avec les *Mémoires* récemment publiés de Marbot et de Macdonald. Ils n'en ont ni l'ampleur, ni la portée, ni le mérite littéraire ; et d'ailleurs, ils n'y prétendent guère. Mais aussi en trouverait-on difficilement de plus amusants, de plus vivants et de plus riches en anecdotes qui nous renseignent sur l'état d'esprit d'un soldat de la grande armée. Ce n'est pas assez de dire qu'ils nous transportent au milieu des guerres de l'Empire : c'est en pleine légende napoléonienne que nous font vivre ces récits d'un témoin très véridique.

Il faut d'abord faire connaissance avec le personnage : il en vaut la peine. Sa vie est une sorte de roman héroïque. Il est fils de bourgeois d'humeur peu belliqueuse et qui rêvent pour lui une autre carrière que celle des armes. Mais sa jeune imagination est éblouie par le prestige des campagnes de Bonaparte. Le 1er janvier 1803, âgé de seize ans, il descend de la diligence à Abbeville et se présente, avec un de ses amis, au capitaine quartier-maître du 20e régiment de chasseurs à cheval, pour contracter un engagement dans ce corps. On les admet, après quelques difficultés, dans ce régiment, qui se trouvait être superbement monté. « Mon ami et moi, nous étions ravis de faire partie d'un corps aussi beau. C'était la musique surtout qui nous transportait ! » Parquin a cinq pieds six pouces, il se tient bien sous les armes ; mais l'air est encore un peu jeunet. Le maréchal des logis lui en fait la remarque : « Parquin, vous avez une belle tenue, vos armes sont en bon état, vous les maniez bien, mais vous n'êtes pas un soldat, f... Ayez un regard assuré, fixez-moi jusque dans le blanc des yeux ; faites-moi trembler, si vous

[1] Commandant Parquin, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire* (1803-1814), avec une introduction par le capitaine Aubier, 1 vol. in-8° (chez Berger-Levrault).

pouvez, f... Vous êtes sous les armes. » Il se le tint pour dit, et jamais, depuis, n'eut-on l'occasion de lui faire une pareille leçon. C'est ce militaire à la belle prestance, au regard asséné droit devant lui, qui s'en va parcourir l'Europe à la suite de Napoléon. Il a combattu jusqu'à la dernière journée de l'Empire. Il était à Waterloo. — A partir de 1816, il est le type de l'officier en demi-solde, mécontent, turbulent et chercheur de mauvaises querelles. Il eut avec les gardes du corps et les officiers de l'armée royale plusieurs duels heureux. On le fit surveiller jusqu'au jour où un agent, s'étant aventuré chez son concierge, reçut une correction tellement sévère qu'on prit le parti de le laisser tranquille. En 1822, il épouse une lectrice de l'ex-reine Hortense, duchesse de Saint-Leu. Il habite un petit château des bords du lac de Constance, à une demi-heure d'Arenenberg. Il y devient l'éducateur militaire et le protecteur du prince Louis. Aussi, plus tard, lorsque celui-ci songea à s'emparer du pouvoir, trouva-t-il tout prêt le dévouement de l'officier de la vieille garde, chez qui n'avait cessé de vivre le culte de Napoléon. Après l'échauffourée de Strasbourg, Parquin, arrêté, passa en cour d'assises. Il eut pour défenseur son frère, brillant avocat, émule parfois heureux de Berryer. Parquin et ses complices furent acquittés. En 1840, à la tentative de Boulogne, on retrouve Parquin aux côtés du prince. Cette fois, il passa en jugement devant la cour des pairs. Son frère était mort; il ne voulut pas être défendu; il se contenta de dire, à la fin de l'interrogatoire : « J'avais promis à la duchesse de Saint-Leu, mourant en exil, d'être auprès de son fils lorsqu'il courrait un danger. Voilà, Messieurs les pairs, ce qui explique ma présence à Boulogne. » Il fut condamné à vingt ans de détention et transféré à la citadelle de Doullens. C'est là qu'il écrivit ses *Souvenirs*, en 1843. Ils furent publiés sous ce titre : *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire, par un capitaine de la garde impériale, ex-officier de la Légion d'honneur, aujourd'hui détenu politique à la citadelle de Doullens.* Mais, apparemment, les volumes furent saisis. Quelques rares bibliophiles en possèdent des exemplaires. Et l'édition qu'on nous en donne aujourd'hui a donc tout le prix d'une œuvre originale.

Les *Souvenirs* contiennent d'abord le récit des batailles auxquelles Parquin a assisté. C'est à Iéna qu'il reçut le baptême du feu : on pouvait plus mal choisir. Par malheur, son régiment n'avait en rien contribué à la victoire, pas exécuté une charge, pas donné un coup de sabre, pas fait un prisonnier. Après quarante ans, il n'en est pas consolé. Il prit sa revanche à Eylau où le 20e chasseurs saisit avec enthousiasme l'occasion de réparer son inaction involontaire à la bataille d'Iéna. Contrairement à ses habitudes,

Parquin a pris le soin d'esquisser à ce propos une description d'ensemble. Elle est saisissante en sa simplicité, et si, comme il est probable, Parquin n'a rien décrit qu'il n'eût vu, cela irait contre la théorie de ceux qui veulent qu'il soit impossible aux combattants de se rendre compte de l'action où ils sont engagés.

Le temps n'était pas très froid, écrit Parquin; mais ce qui était très pénible, c'était une neige épaisse poussée avec violence par un vent du nord sur nos visages, de manière à nous aveugler. Les forêts de sapins qui abondent dans ce pays et qui bordaient le champ de bataille le rendaient encore plus triste. Ajoutez à cela un ciel brumeux dont les nuages paraissant ne pas s'élever au-dessus des arbres, jetaient sur toute cette scène une teinte lugubre... Vers les deux heures de l'après-midi, une énorme masse de cavalerie s'ébranla et s'avança sur nous au pas, la neige et le terrain marécageux ne permettant pas une autre allure... Cette énorme masse de dragons s'avançait toujours sur nous au pas, et le colonel restait impassible. Mais lorsque les Russes ne furent plus qu'à dix pas, le colonel commanda vivement : Feu! Ce commandement fut exécuté par le corps comme s'il eût été à l'exercice. Aussi, l'effet de cette décharge fut-il terrible; presque tout le premier rang des dragons russes fut mis hors de combat. Il y eut une hésitation d'une seconde chez l'ennemi; mais bientôt les morts et les blessés furent remplacés par le second rang, et la mêlée devint générale... Enfin, cette masse de dragons russes qui certes était le double du régiment ne put nous entamer et fit demi-tour, non sans nous avoir fait essuyer de grandes pertes.

L'Empereur était placé sur un point culminant d'où il dominait la bataille; son œil d'aigle n'en perdait aucune des phases. Il s'était aperçu de la position critique du parc d'artillerie du 4e corps, et il vit avec satisfaction la cavalerie russe sabrée, culbutée, et mise en déroute complète. Il envoya immédiatement un de ses aides de camp complimenter le 20e chasseurs, et le général fut accueilli par les cris de : « Vive l'Empereur », que firent entendre les chasseurs en brandissant leurs sabres encore teints du sang ennemi.

Dans cette page, et par accident, Parquin s'est élevé au rang des bons écrivains militaires, lui qui pourtant n'est en aucune manière et à aucun titre un écrivain. — On trouve ensuite Parquin à Wagram, puis dans la campagne d'Espagne et Portugal. A Leipzig il aperçoit le maréchal Oudinot pressé par l'ennemi, s'efforçant de mettre son épée à la main sans parvenir à dégainer. Il se place devant le maréchal, le couvre de son sabre, et lui donne le temps et le moyen de revenir sain et sauf au milieu d'un carré de son

infanterie. Après Montmirail, l'Empereur demande au général Colbert de lui désigner un capitaine et cent cavaliers d'élite pour une mission difficile. Le général choisit Parquin. L'Empereur le fait venir et lui dit : « Capitaine, marchez à l'ennemi et faites-moi des prisonniers, j'en ai besoin. » En quelques heures Parquin exécute un coup de main hardi et ramène à l'Empereur une centaine de prisonniers. — A Saint-Dizier il reçoit l'ordre de charger sur dix-huit pièces que les Russes viennent d'établir en plein champ. Il exécute cette charge avec une telle impétuosité, que le général Sébastiani dit dans son compte-rendu à l'Empereur : « Il y a vingt ans, sire, que je suis officier de cavalerie; et je ne me rappelle pas avoir jamais vu une charge plus brillante que celle qui vient d'être exécutée par l'escadron d'avant-garde. » Parquin n'a rien dit de la bataille de Waterloo : c'est un touchant scrupule de sa religion de napoléonien qui n'a pas voulu finir en s'arrêtant sur ce tableau lugubre.

C'est ensuite l'histoire des duels de notre héros. — Ces duels sont nombreux, heureux pour la plupart. Il en est dans le nombre de banals et d'insignifiants : mais il en est aussi qui se recommandent aux amateurs par de rares qualités de mise en scène originale et pittoresque. Un soir, deux maîtres d'armes se prennent de querelle. On décide d'aller immédiatement sur le terrain. Parquin accompagne les deux adversaires, une lanterne en main, afin d'éclairer ce combat nocturne. Son client ayant été mis hors de combat, Parquin lui confie aussitôt la lanterne, reprend l'affaire à son compte, et envoie un coup de pointe à l'adversaire dont il avait sournoisement étudié le jeu. — Une autre fois, c'était en 1812, à quelques lieues en deçà de Salamanque. Le duc de Raguse faisait une reconnaissance près de la ligne ennemie, lorsqu'un officier dépassant les vedettes de son armée vint faire caracoler son cheval à la vue des avant-postes français. « Monseigneur, observe Parquin, cet officier veut sans doute échanger un coup de sabre, et si je n'étais de service auprès de Votre Excellence... — Qu'à cela ne tienne, reprit le maréchal, je vous accorde la permission... » Notre ami met son cheval au galop, rejoint l'officier anglais, pare un coup de sabre, riposte par un coup de pointe, désarçonne le cavalier et ramène le cheval, aux applaudissements de l'assistance. Ce sont prouesses de preux et de paladins.

On voit assez par ce qui précède quel est le trait dominant dans la physionomie du commandant Parquin : c'est une bravoure brillante et inconsidérée, l'amour de la bataille, le goût du danger pour lui-même. Dans un poste supérieur, Parquin aurait-il eu le coup d'œil et l'intelligence du général? On peut en douter, et il est plus

sûr en tous cas de n'en rien dire. Mais il a toutes les qualités du soldat : le désintéressement, la loyauté, la belle humeur, la crânerie aussi et la présence d'esprit. Il parle à ses chefs avec la familiarité qui s'autorise des périls affrontés en commun et des services rendus. Voici un bout de dialogue entre notre héros et l'Empereur. C'était à une revue dans la cour des Tuileries : un officier met pied à terre et se place devant le cheval de l'Empereur : « Qui es-tu? Que me veux-tu? — La décoration. — Qu'as-tu fait pour la mériter? — Enfant de Paris, je suis parti, enrôlé volontaire, dès l'âge de seize ans; j'ai fait huit campagnes. J'ai gagné mes épaulettes sur le champ de bataille et reçu dix blessures que je ne changerais pas contre celles que j'ai faites à l'ennemi. J'ai pris un drapeau en Portugal, le général en chef m'avait, à cette occasion, porté pour la décoration; mais il y a si loin de Moscou en Portugal, que la réponse est encore à venir. — Eh bien! je te l'apporte moi-même! Berthier, écrivez la croix pour cet officier, et que son brevet lui soit expédié demain; je ne veux pas que ce brave me fasse plus longtemps crédit. » C'est ainsi que Parquin fut décoré. — Ajoutez que le bel officier est un vert galant. Il faut le voir auprès des « belles » et entendre comme il parle aux « personnes du sexe ». Il a des élégances de corps de garde et des préciosités de tourlourou qui sont à se pâmer. Et de fait, il ne nous laisse pas ignorer que, d'un bout de l'Europe à l'autre, d'exquises créatures se pâmèrent d'amour pour lui. C'étaient parfois des marquises, et plus souvent leurs femmes de chambre. — Parquin est vraiment le troupier français conforme au type consacré, le troupier des chansons de Béranger et des images d'Epinal. Seulement, il prouve par son exemple que le type n'est pas aussi conventionnel qu'on l'a bien voulu dire.

Et tel est l'intérêt des *Souvenirs* de Parquin au point de vue de l'histoire. S'ils n'apportent sur aucun fait de lumière nouvelle, du moins nous renseignent-ils à merveille sur un « état d'esprit. » Jusqu'où purent aller à ce moment de notre histoire, chez le soldat comme chez l'officier, l'enthousiasme, le dévouement, l'esprit de sacrifice, c'est ce qu'on trouve à chacune des pages de ce simple récit. Elles sont remplies, ces pages, de traits d'héroïsme qu'il faudrait inscrire au livre d'or du courage militaire. Exemples. L'aide de camp du général Montbrun lui annonce : Bonne nouvelle! J'arrive de Vienne; la paix est faite. « Eh! qu'est-ce que cela me f... à moi, qui n'aime que plaies et bosses », répond ce lieutenant-général qui, à trente-six ans, était comte de l'Empire, touchait 100 000 francs de solde avec ses dotations, avait une gloire militaire bien acquise, était marié à une jeune et charmante femme, et avait donc plus d'une raison d'aimer la paix au milieu d'une si brillante existence. —

Un matin Parquin rencontre le commandant de Vérigny en grande tenue, barbe fraîchement faite, moustaches relevées et cirées, linge blanc, gants neufs, kolback surmonté du plumet et flamme au vent : « C'est ainsi qu'il faut être pour se présenter à l'ennemi, Parquin, me dit-il, on n'est jamais trop beau quand le canon est en fête. » — Le même officier aperçoit un chasseur qui assistait au feu pour la première fois, et qui laissait voir sur sa figure pâle l'émotion que lui inspirait le danger. Il lui adresse la parole : « Je vois sur le front de ce gaillard-là qu'il va donner un fameux coup de sabre quand nous chargerons. » Le chasseur dont l'âme fut retrempée à l'instant par ces paroles répondit en brandissant son sabre : « Oui, mon commandant. » Et il tint parole, car une minute après il pénétrait un des premiers dans les lignes anglaises où il fut tué.

« Ce temps était une époque d'abnégation, écrit Parquin revenant sur sa carrière et sur la médiocrité des récompenses qu'il y obtint. L'ambition était satisfaite quand on se battait pour faire triompher la patrie de ses ennemis et pour mériter à la France le titre de grande nation. En 1810, *à peine âgé de vingt-trois ans, j'étais heureux et fier; j'étais officier français...* » Des mots de cette sorte en disent long. Ils expliquent mieux que de savants commentaires par quels moyens, à de certaines heures, une nation peut faire de grandes choses et étonner le monde.

*
* *

Sans qu'ils aient la séduction du récit de Parquin, les *Souvenirs militaires*[1] du commandant Thirion, de Metz, méritent encore d'être lus. Celui-là encore est un vieux soldat de l'Empire, et on le rencontre un peu partout sur les principaux champs de bataille. Seulement, cette fois, c'est à un dragon que nous avons affaire au lieu d'un chasseur... Nous ne le suivrons pas à travers ses courses, car nous nous lassons plus vite que ne faisaient ces braves. Il importe néanmoins de signaler les pages qu'il consacre à la campagne de Russie. Il était à côté de Napoléon lorsque, celui-ci, d'une hauteur à l'entrée de Moscou découvrit la ville silencieuse, désertée par ses habitants. Il a épuisé une à une toutes les souffrances auxquelles l'armée fut en butte pendant la désastreuse retraite. Ce qui l'a frappé dans cette armée de fuyards, plus que l'indiscipline, le découragement, la démoralisation, ç'a été de voir se développer chez ces compagnons de souffrance les seuls sentiments d'égoïsme et de méchanceté. Quand deux hommes avaient trouvé un

[1] Thirion, de Metz, *Souvenirs militaires*. 1 vol. in-12 (chez Berger-Levrault).

peu de bois pour faire du feu, si un troisième s'approchait mourant de froid, pour se chauffer, on le chassait impitoyablement. Et pourtant, observe Thirion, il y avait place autour du foyer, et deux mains, mains engourdies ou gelées, qu'on approchait, ne diminuaient pas la part de chaleur des propriétaires. Quand un homme exténué tombait, ceux qui passaient auprès de lui se gardaient bien de lui porter le moindre secours. On le retournait, en lui plaçant un pied sur le corps, on lui retirait chaussures et vêtements. C'est ainsi qu'on « l'aidait à mourir ». Aussi bien a-t-on observé dans tous les fléaux et toutes les catastrophes ce même déchaînement de brutalité et d'égoïsme. La bonté est vertu de gens heureux et bien portants.

*
* *

Après les souvenirs de l'épopée impériale, ceux de l'année terrible. On a maintes fois refait le récit de la guerre de 1870, sans lasser notre curiosité douloureuse. Nous voulons tout savoir. Et nous restons des auditeurs toujours prêts pour quiconque nous apporte avec l'autorité d'un témoignage personnel des renseignements nouveaux. Général de division depuis 1867, le général Jarras fut désigné pour remplir l'emploi de deuxième aide major général à l'état-major impérial, puis celui de chef d'état-major général de l'armée dont le commandement était confié au maréchal Bazaine. C'est à ce titre qu'il assista à toutes les opérations de l'armée du Rhin. Il est admirablement placé pour en connaître le détail. Comme il se fait une règle, d'ailleurs, de ne raconter que les faits dont il a été le témoin et dont il a conservé le souvenir exact, de ne rapporter que les paroles qu'il a entendues ou qui sont parvenues à sa connaissance d'une manière certaine, son témoignage est d'une haute valeur. Il faudrait rapprocher son récit des dépositions faites au cours du procès de Trianon : il en est le complément ou le contrôle perpétuel. La partie la plus précieuse et celle qu'on consultera sans doute avec le plus d'utilité est celle où il rend compte des conseils de guerre tenus à la veille des opérations militaires, et de ceux qui se succédèrent aux approches de la capitulation. Il décrit l'intérieur de ces conseils, analyse les avis émis par chacun, nous présente avec leur attitude et leur physionomie particulière les principaux d'entre les généraux de notre armée, les Canrobert, les Changarnier, les Le Bœuf, les Ladmirault. Mais, comme on l'imagine, le portrait auquel revient sans cesse l'auteur des *Souvenirs*[1], celui auquel il ajoute presque à chaque page un trait nouveau, c'est celui du commandant

[1] *Souvenirs du général Jarras* (1870). 1 vol. in-8° (chez Plon).

en chef. Mis par ses fonctions en rapports journaliers avec le maréchal Bazaine, il a pu étudier sa conduite jour par jour, heure par heure; il a été en mesure, autant que cela était possible, de suivre ses démarches louvoyantes et de noter ses allures indécises et fuyantes. Voici comment il résume son opinion sur celui dont les épaules trop faibles plièrent sous la plus écrasante des responsabilités :

Je ne pense pas que ce soit manquer au malheur d'écrire aujourd'hui ce qui n'est plus ignoré de personne. Ni par l'étendue de son savoir, ni par son génie militaire, ni par l'élévation de son caractère, le maréchal Bazaine n'était en mesure de tirer l'armée du Rhin de la situation fâcheuse où elle se trouvait le jour où il fut investi du commandement en chef. Il est d'ailleurs une qualité indispensable dans les circonstances difficiles qui lui faisait complètement défaut. Il ne possédait en aucune manière l'énergie du commandement; il ne savait pas dire *je veux* et se faire obéir. Donner un ordre net et précis était de sa part chose impossible. Je crois aussi bien fermement que, quoi qu'il fît, il sentait dans son for intérieur que la situation et les événements étaient au-dessus de ses forces. Il succombait sous le poids de cette vérité accablante. N'ayant pas su arrêter un plan de conduite, il n'avait pas un but net et précis, il tâtonnait, et voulait ne rien compromettre en attendant que les événements lui ouvrissent des horizons nouveaux dont il espérait, au moyen d'expédients plus ou moins équivoques, parvenir à dégager, sinon son armée, au moins sa personnalité et ses intérêts. La fortune ne l'avait-elle pas favorisé jusqu'alors au delà de ses espérances? Faute de mieux il s'est abandonné au hasard, dernière ressource de ceux qui ne comptent plus sur eux-mêmes.

Cette conscience de son insuffisance, ce sentiment qui lui faisait tantôt donner volontairement à ses ordres une forme indécise et prêtant à l'équivoque, tantôt provoquer les avis de ses lieutenants afin de s'y soumettre, c'est le trait qui domine dans la physionomie du maréchal Bazaine, telle qu'elle nous est ici dépeinte. Et il semble bien qu'en le notant le témoin fasse preuve de clairvoyance et de pénétration. Quels furent d'ailleurs les sentiments du maréchal et quelles furent ses espérances au lendemain du 4 septembre? Mais lui-même le sut-il jamais avec netteté? Son langage était contradictoire. D'une part il déclarait qu'il maintiendrait le *statu quo* dans l'armée jusqu'au moment où elle serait déliée de son serment. Il disait d'autre part, sans se préoccuper de rester conséquent avec cette déclaration, qu'il attendait que le gouvernement

de fait qui s'était établi à Paris le 4 septembre lui notifiât son avènement. Peut-être pensa-t-il que, pouvant disposer de l'armée à son gré, il resterait en fin de compte l'arbitre de la situation. Il attendit. Attendre, ce fut en toutes circonstances sa méthode, alors qu'il eût fallu se décider, prendre parti, agir, et que toute heure perdue nous rapprochait plus sûrement de la catastrophe.

Jusqu'à la veille de la capitulation, le rôle de Jarras ne fut guère que celui d'un témoin, le maréchal n'ayant voulu avoir dans son chef d'état-major qu'un agent passif. Dans les derniers jours, une mission grave autant que douloureuse lui fut confiée : c'est par là qu'il aura, lui aussi, sa page dans l'histoire de ce drame. Dans le conseil de guerre du 26 octobre, où fut résolue la capitulation, le général Jarras fut chargé de la rédaction définitive et de la signature de la convention, de concert avec le chef d'état-major de l'armée prussienne. Les conditions de la convention avaient été rapportées par le général de Cissey, et il ne paraissait pas possible d'en faire modifier le fond : il ne restait qu'à en régler les détails, en cherchant à obtenir les adoucissements dus à une vaillante armée qui n'avait été vaincue que par la famine, et pour laquelle l'ennemi témoignait hautement de son estime. Le même jour, vers les huit heures du soir, le général Jarras se rencontrait au château de Frescaty avec le général de Stiehle, chef d'état-major du prince Frédéric-Charles. Il insiste tout particulièrement sur deux points, tendant à démontrer que nous avons nous-mêmes, par d'inexplicables maladresses, ajouté à la dureté des conditions imposées par le vainqueur. — C'est d'abord la question des honneurs de la guerre. Notre représentant avait demandé qu'on rendît à l'armée française les honneurs de la guerre, tels qu'ils étaient consacrés par les anciens usages, le vaincu défilant en armes devant le vainqueur, et déposant ensuite ses armes, avant de se constituer prisonnier de guerre. Le prince Frédéric-Charles était consentant. C'est le maréchal qui refusa, alléguant que les honneurs de la guerre ainsi entendus comportaient un défilé dans lequel devaient figurer les commandants des corps d'armée et autres généraux auxquels il répugnait de se donner en spectacle dans cette circonstance. — Vint ensuite la question des drapeaux. On n'en avait pas parlé, lorsque le maréchal voulut qu'on prévînt le prince Frédéric-Charles qu'il était d'usage, en France, après une révolution, de détruire les drapeaux et étendards qui avaient été remis aux troupes par les gouvernements déchus, et que cet usage avait déjà reçu un commencement d'exécution. L'effet de cette imprudente démarche ne se fit pas attendre. Une lettre hautaine arrivait bientôt. Le prince Frédéric-Charles déclarait que le maréchal ne pouvait pas, après la signature de la convention, laisser

détruire les aigles; il ne croyait pas que l'usage existât, en France, de brûler, après chaque révolution, les drapeaux qui avaient été remis aux troupes par les gouvernements déchus. Il terminait en demandant qu'on lui fît connaître le nombre des drapeaux existant encore et le lieu où ils se trouvaient. Il lui fut répondu qu'il restait environ quarante et un drapeaux, déposés dans l'arsenal. C'est ainsi que l'armée de Metz eut à subir une humiliation qui avait été épargnée à l'armée elle-même de Sedan.

Le 27, le général Jarras avait apposé sa signature à l'acte de capitulation; au milieu de quelle angoisse et avec quel déchirement de cœur, on le conçoit. Le lendemain, il en donnait lecture au conseil de guerre. La séance fut courte. Chacun des membres du conseil avait hâte de retourner auprès de ses troupes, afin de préparer les détails de la capitulation, qui devait avoir son effet le lendemain 29, à midi. « Au moment de cette séparation, une émotion vive et difficilement contenue se lisait sur les visages, et des larmes jaillirent des yeux. Navrant spectacle que je ne puis oublier! »

Le général Jarras ne se pique pas de littérature. Il ne compose pas de tableaux; il ne fait pas de descriptions; il ne vise pas à l'effet. Il se contente de relater les faits dans un style de rapport et de procès-verbal. Cette sécheresse a son prix. Elle est de mise en un sujet où les événements sont par eux-mêmes assez dramatiques. Il est telle vision dont le souvenir vous poursuit. C'est, par exemple, l'arrivée à Gravelotte au début de la campagne :

Le maréchal Bazaine arriva vers cinq heures à Gravelotte, où était déjà rendu l'Empereur qui vint le recevoir à la porte de son habitation, et eut avec lui un court entretien. Pendant ce temps l'état-major général resta sur la voie publique où stationnait toute la suite impériale, avide de nouvelles et devisant sur les événements. Le prince impérial parcourait les groupes d'officiers, la figure inquiète. Il faisait des questions sur ce qui se passait, et ne recevait que des réponses évasives, dans le sens caché desquelles il cherchait à découvrir la vérité, qui lui était dissimulée autant que possible. C'était un spectacle déchirant de suivre de l'œil ce jeune prince, encore enfant, et qui cependant paraissait comprendre la gravité des circonstances. Je le vis alors pour la dernière fois, et il en fut de même de l'Empereur, qui reparut bientôt sur le seuil de la porte, disant au revoir au maréchal Bazaine. L'attitude de Napoléon III, froide et impassible, comme à l'ordinaire, ne décelait en aucune manière la dévorante inquiétude qui, sans doute, l'obsédait.

Mais je ne sais rien de plus poignant que le récit de la manière dont on apprit dans Metz le désastre de Sedan. Le 5 septembre, les

guetteurs avaient remarqué à l'horizon de longues colonnes de poussière venant de l'ouest et se dirigeant vers l'est par le sud de Metz. Ces colonnes de poussière avaient donné lieu à des conjectures; et comme c'est l'habitude, en temps de guerre, de se reprendre toujours à espérer, et de croire, avec une facilité merveilleuse, aux succès les plus invraisemblables, la nouvelle se répandit que l'ennemi, après avoir éprouvé une grande défaite, se repliait vers l'Allemagne. On assurait que le roi Guillaume se hâtait de revenir à Berlin; on donnait des détails précis : il avait passé la nuit non loin de Metz, un émissaire secret était venu en instruire l'évêque et le directeur du collège des Jésuites. Peu à peu, on apprit la vérité. C'est l'histoire tant de fois répétée pendant cette triste guerre, et dont nous nous souvenons tous : l'annonce d'un succès mettant les cœurs en joie, exaltant les esprits, puis changée bientôt en la certitude d'une défaite. Ce fut d'abord un officier envoyé en parlementaire qui rapporta la nouvelle; mais, venant de l'ennemi, la nouvelle parut suspecte, bien qu'elle fût corroborée par les hourras du camp prussien. Puis deux hommes entrèrent dans Metz et déclarèrent qu'ils avaient fait partie d'une colonne de prisonniers faits à Sedan et qu'ils s'étaient évadés. Enfin, un échange de prisonniers ayant lieu entre les deux camps, le général en chef allemand avait envoyé, par les avant-postes de Moulins, sept cent cinquante soldats français, non pas de ceux qui avaient combattu devant Metz, mais de ceux qui avaient appartenu à l'armée du maréchal de Mac-Mahon. Ces hommes avaient été choisis dans les troupes d'infanterie appartenant aux différents corps d'armée, afin qu'on fût informé par eux des divers incidents qui avaient amené la grande catastrophe. « Ils étaient l'explication vivante de ces longues colonnes de poussière qui avaient été observées à l'horizon par les guetteurs, et qui continuèrent à être vues pendant plusieurs jours. » Une armée environnée par les lignes ennemies, coupée de ses communications, recevant la nouvelle d'un désastre dont elle sent aussi bien qu'elle-même est menacée, et le mesurant, ce désastre, à la longueur de ces colonnes de poussière qui, pendant des jours et des jours, souillent l'horizon, on n'imagine pas de spectacle d'une plus intense détresse.

*
* *

Puisque nous avons coutume de ne parler de nous que pour en dire du mal, il est juste que les étrangers se chargent de faire notre éloge. Et, sans doute, on pensera que nul témoignage n'est plus recevable que celui d'un Allemand, d'un prisonnier de guerre, racontant ses souvenirs de 1870. Il s'en faut, d'ailleurs, que cet

Allemand soit le premier venu. Journaliste, poëte, historien, romancier, Théodore Fontane est l'un des écrivains les plus remarquables de l'Allemagne. Chargé du compte-rendu des opérations militaires, il avait suivi en France l'armée prussienne; mais, en arrivant à Toul, il ne put résister au désir d'aller voir Domremy. Il fut arrêté comme espion par les francs-tireurs, traîné de prison en prison, enfermé dans la citadelle de Besançon, conduit par Lyon, Moulins, Poitiers, à Rochefort, et relégué jusqu'aux derniers mois de l'année dans l'île d'Oléron. C'est cette odyssée que nous conte l'auteurdes *Souvenirs d'un prisonnier de guerre allemand*[1]. Chemin faisant il y décrit un aspect assez ignoré des choses et des gens : c'est la France d'alors, vue de l'intérieur des prisons militaires. Comme il possède, d'ailleurs, une faculté d'observation très pénétrante, il nous renseigne au mieux sur l'état des esprits, et nous présente de tous ceux avec qui il s'est trouvé en rapport : chefs, surveillants, compagnons de captivité, de vivants portraits ou des profils indiqués d'un crayon habile et spirituel. Il y a là des croquis et des tableaux « d'intimités » d'une rare valeur littéraire. Mais ce qui nous importe surtout, c'est de recueillir cette déposition d'un témoin sur la façon dont un prisonnier de guerre pouvait être traité chez nous. Théodore Fontane convient qu'il n'eut point à souffrir : si le menu aurait pu être plus succulent et le logement plus confortable, du moins tous mauvais traitements lui furent épargnés. Même, à Oléron, il s'était arrangé un train de vie très supportable : le matin, promenade sur le rempart, travail jusqu'à midi, déjeuner; le soir, réception; ajoutez que le prisonnier avait pour domestique un Polonais artificieux et pour compagnon de captivité une chatte aux blancheurs d'hermine. En vérité, il n'eut pas lieu de se plaindre. Et de fait, ce qu'il emporta de ce séjour forcé parmi nous, c'est de l'estime et de la sympathie pour notre caractère national. Voici une déclaration qui ne laisse rien à désirer :

Je ne puis pas m'imaginer une nation qui soit en état, par tant de ses habitants pris au hasard, de donner aussitôt d'elle une plus favorable idée. En général, on peut affirmer que, selon les pays, sur cinq, sept, dix individus, on rencontre toujours un être insupportable. Ici, j'ai vécu avec soixante-dix ou quatre-vingts prisonniers qui se sont renouvelés à peu près deux ou trois fois pendant mon emprisonnement, si bien que près de deux cents figures ont défilé devant moi.

[1] Théodore Fontane, *Souvenirs d'un prisonnier de guerre allemand en* 1870, 1 vol. in-12 (chez Perrin).

Eh bien, je n'ai pas eu à supporter le moindre désagrément, pas même le plus petit manque d'égards. Tous se sont montrés obligeants, pleins de déférence, reconnaissants pour le plus petit service, jamais offensés par la contradiction, absolument dénués de toute méchanceté et de toute jalousie : à ce point de vue, nous pourrions beaucoup apprendre d'eux. J'ai trouvé là un fonds inépuisable de bonhomie, d'esprit libre et de belle humeur... Pas la moindre trace de haine nationale, quoique tous sans exception fussent d'ardents patriotes.

Théodore Fontane n'est nullement d'avis que le niveau de l'instruction en France soit inférieur à ce qu'il est en Allemagne, et il proteste contre cette opinion, reçue parmi ses compatriotes et ailleurs, que dans des conditions analogues, l'Allemand soit d'un degré de culture supérieur au Français. Ce Prussien ne se fait du reste pas notre panégyriste quand même, et s'il rend hommage à toutes nos aimables qualités, il n'est pas moins frappé de voir combien les esprits chez nous sont divisés, et dans combien peu de cas, hors pour ce qui est de l'amour de la patrie, il y a communauté d'idées et de sentiments. Tout cela est juste et bien vu et témoigne d'une remarquable impartialité. Sur un point cependant, l'opinion de Théodore Fontane semblera empreinte d'un optimisme par trop complaisant ; c'est à propos de l'éloge qu'il fait de l'administration française. Car il n'en loue pas seulement les fonctionnaires pour leur conscience et leur régularité, mais il vante leur complaisance et leur politesse. « Je n'ai jamais trouvé, dit-il, d'employés en colère, ni irritables, ni même simplement de mauvaise humeur... » Et il peut bien le dire; mais jamais ne le fera-t-il croire à personne en France.

Tel qu'il est, le récit de Théodore Fontane est intéressant et instructif; et sans doute on a eu raison de le traduire en français. Mais ce qu'il faut souhaiter surtout, c'est qu'il ait eu en Allemagne un grand nombre de lecteurs; et, ce qu'on ne saurait espérer, c'est qu'il ait fait partager à beaucoup d'entre eux les sentiments dont son auteur est animé pour la nation qui lui a rendu supportables les épreuves de la captivité.

René Doumic.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes astronomiques. — Galilée et les astres de Médicis. — Les quatre satellites de Jupiter. — 1610-1892. — A l'Observatoire du mont Hamilton (Californie) : Découverte d'un cinquième satellite à Jupiter. — Un monde de 160 kilomètres de diamètre. — Probabilité en faveur d'un sixième satellite. — Toujours en Californie : Découverte par la photographie d'une nouvelle comète. — Identification du nouvel astre et de la comète de Wolf. — Morcellement des comètes. — A l'Observatoire de Nice : Découverte photographique de trois petites planètes. — Physique : La photographie des couleurs. — Photographie colorée du spectre solaire. — Paléontologie : Découverte d'un éléphant fossile dans la Haute-Loire. — Enseveli sous les cendres d'un volcan. — L'âge des volcans éteints de la vallée de l'Allier. — Contemporanéité avec les Mastodontes. — Mensuration des glaciers. — Une lettre de 1772. — Le diplomate Hennin et l'abbé Jond. — Physiologie : Nouvelle méthode de vaccination contre le choléra. — Immunisation par le lait d'animaux vaccinés. — Thérapeutique : La tropacocaïne. — Météorologie : la pluie et les mois symétriques.

En janvier 1410 Galilée découvrit, à Padoue, quatre satellites tournant autour de Jupiter comme notre lune tourne elle-même autour de la terre. Il les appela « astres de Médicis ». Plus de 280 ans se sont écoulés depuis cette découverte et aucun astronome n'avait plus rien trouvé dans le voisinage immédiat de la planète. Tous les traités classiques mentionnent naturellement les quatre satellites et pas un de plus. Diverses considérations tendaient d'ailleurs à faire admettre que le nombre des satellites va en augmentant régulièrement de Mars à Jupiter et à Saturne. Mars a deux satellites, Saturne huit, Jupiter en a quatre ; la règle est satisfaite. Eh bien non. On vient en effet de découvrir, en Amérique, un cinquième satellite à Jupiter. La nouvelle en fut apportée en Europe au commencement du mois dernier. On l'accueillit avec incrédulité, bien qu'elle vînt d'un observateur très habile. Mais est-ce que, depuis 280 ans, on n'avait pas vainement exploré les alentours de Jupiter? Est-ce que Herschel, le grand Herschel ne s'était pas trompé lui-même? Est-ce qu'il n'avait pas faussement annoncé l'existence de six satellites à Uranus, croyant en avoir décou-

vert deux nouveaux? Peut-être y avait-il de même illusion? On peut affirmer aujourd'hui que, contrairement à ce que l'on pouvait supposer, la découverte est parfaitement réelle. M. Barnard a parfaitement trouvé un cinquième satellite à Jupiter. Le doute n'est pas permis. Il faudra modifier les notions qui ont cours dans les traités classiques. Comment a-t-on pu rester si longtemps sans apercevoir ce cinquième satellite? On peut se l'expliquer quand on réfléchit que ce petit, très petit astre est généralement perdu dans la lumière de la planète. M. Perrotin l'a cherché, à Nice; il n'a rien vu. MM. Henry frères l'ont cherché, à Paris; ils n'ont rien distingué. Il fallait sans doute le ciel sec et pur du sommet du mont Hamilton, en Californie, pour permettre de saisir cet astre minuscule. L'observatoire de Lick, où la découverte a été faite, se trouve à 1310 mètres d'altitude; puis M. Barnard, observateur émérite, a à sa disposition la plus grande lunette du monde; une lunette de $0^m,92$ d'ouverture.

Le nouveau satellite possède d'ailleurs un éclat très faible, comme celui d'une étoile de 13e grandeur. Il circule tout près de Jupiter entre la planète et l'ancien premier satellite qui passe au second rang. La durée de sa révolution n'est que de 11 h. 50. Sa distance au centre de la planète est de 2,50, le rayon équatorial de Jupiter étant pris pour unité. Dans ses plus grandes digressions, il ne s'éloigne du bord du disque que des trois quarts environ du diamètre de ce disque, et circule par suite au milieu de la lumière diffusée tout autour de Jupiter. M. Barnard avoue que son petit astre est autrement difficile à voir que les satellites de Mars, qui sont cependant de volume encore plus réduit, puisque l'un d'eux n'a que 60 kilomètres de diamètre. Le nouveau satellite ne mesurerait pas plus de 160 kilomètres de diamètre. Sa distance au centre de Jupiter est en kilomètres de 180 852. L'ancien premier satellite gravite à 430 000 kilomètres en 1 jour 18 heures 27 minutes.

On peut se demander, tout est possible, si l'on a bien aujourd'hui le nombre exact des satellites de Jupiter, quatre, puis cinq. Est-ce tout? Il ne faudrait pas l'affirmer trop vite. On sait que, pour les satellites comme pour les planètes, on a imaginé des formules empiriques analogues à celle de Bode qui paraissent relier entre elles les diverses distances des satellites à la planète principale. M. Tisserand, le nouveau directeur de l'observatoire de Paris, a appliqué aux satellites de Jupiter la formule de M. Gaussin qui généralement donne de bons résultats. Dans le cas de Jupiter, elle fournit des chiffres un peu trop faibles pour les distances. Ainsi :

	1	2	3	4	5	6
Calculé. .	2.20	3.60	5.92	9.72	15.97	26.23
Observé. .	2.50	—	6.05	9.62	15.35	27

On remarquera que la formule révèle un vide dans cette progression. Elle indique un satellite n° 2 à la distance 3.60. Ce satellite jusqu'ici fictif serait encore très près de la planète; il circulerait en deçà de l'ancien premier. Existe-t-il réellement? Il serait assez intéressant de s'en préoccuper... et bien curieux de découvrir encore ici après coup ce que le calcul aurait fait pressentir.

Le même M. Barnard, de l'observatoire de Lick (Californie), est parvenu aussi le mois dernier à découvrir une comète au moyen de la photographie. Elle avait passé inaperçue; on en a suivi les traces sur un cliché photographique. La trouvaille est intéressante, mais ce qui l'est bien plus, c'est l'acte de naissance du nouvel astre errant. Une fois la comète photographiquement reconnue, un collaborateur de M. Barnard, M. Schulhof la suivit dans le ciel, l'observa pendant quelque temps et put après neuf nuits d'observation déterminer son orbite et sa marche. En neuf nuits! C'est la première fois qu'on réussit avec si peu de données à fixer l'orbite d'une comète. L'orbite précisée, M. Schulhof a pu en conclure que le nouvel astre suivait identiquement la même route que la comète découverte il y a trois ans par M. Wolff d'Heidelberg. Comme celle-là, elle a une période de six ans et demi environ.

Il n'est donc pas douteux que l'on ait affaire à une comète qui s'est brisée en deux morceaux. Chaque portion devenue indépendante suit son chemin dans l'espace et exactement le même chemin. Et sous l'action de Jupiter, la comète se morcellera de plus en plus et finira par s'éparpiller en échantillons plus ou moins ténus que nous retrouverons sous forme d'étoiles filantes. Schiaparelli, le premier a fait voir que les étoiles filantes suivaient les orbites cométaires; ce sont des débris de comète. Ainsi se transformera la comète Wolff, déjà brisée. Ce n'est pas, du reste, le premier exemple que nous ayons de ce morcellement de comète. La comète Biéla s'est brisée, elle s'est d'abord dédoublée comme l'astre étudié par M. Schulhof à l'observatoire de Lick; puis elle a semé des morceaux sur sa route, et elle les a éparpillés un peu partout. Bien plus récemment la comète Brooks nous a ménagé la même surprise; elle s'est brisée en deux, trois, quatre morceaux, et finalement la dissémination a eu lieu. Les comètes sont non seulement des astres errants, des nébuleuses qui fuient, mais des astres en vapeurs surchauffées qui se disloquent, sans façon, sous l'influence des planètes dans le cercle d'action desquelles elles tombent un jour ou l'autre fatalement. Grands moucherons attirés par la lumière des gros astres où elles brûlent leurs ailes et vont finir leur existence vagabonde.

A l'observatoire de Nice, M. Charlois a découvert, de son côté, par

la photographie, trois nouvelles petites planètes du groupe compris entre Mars et Jupiter. L'instrument employé est un simple objectif à portraits Hermagis de 25 centimètres d'ouverture et de 80 centimètres de distance focale, monté provisoirement sur l'équatorial coudé de M. Lœvy. On est par suite dans le voisinage de 327 petites planètes. Le nombre de ces astéroïdes n'ira pas toujours en croissant; il est probable que l'on en possède déjà le plus gros chiffre. Si l'on arrive à 500, ce sera déjà joli, car on les a recherchés avec soin depuis trente ans, et la photographie va permettre de les trouver beaucoup plus vite que l'observateur le plus expérimenté.

M. G. Lippmann vient de faire connaître à l'Académie des sciences le résultat de ses dernières recherches sur la photographie des couleurs. Bien que les expériences réalisées ne nous rapprochent pas encore d'une solution pratique, elles sont intéressantes par leur originalité et méritent d'être brièvement mentionnées. Tous les amateurs de photographie savent bien que l'albumine ou la gélatine bichromatée est modifiée par la lumière au point que les parties insolées ne sont plus solubles dans l'eau. La plupart des procédés d'impression photomécaniques (phototypie) employés dans l'industrie sont fondés sur cette action de la lumière. M. Lippmann a tiré parti de cette propriété pour obtenir des photographies du spectre solaire coloriées. Il n'emploie plus dans ce cas de couche de gélatine au bromure d'argent, comme tout le monde. Il obtient une image et une image colorée uniquement avec une couche d'albumine ou de gélatine bichromatée. Une couche de cette matière est coulée et séchée sur verre, puis exposée à la chambre noire, adossée comme d'ordinaire dans le procédé Lippmann à un miroir de mercure. L'impression est faite. Il suffit de mettre la plaque de verre dans l'eau pour voir apparaître les couleurs. Ce lavage à l'eau pure, en enlevant le bichromate qui n'a pas été insolé fixe l'épreuve en même temps qu'il la développe. L'image disparaît quand on sèche la plaque, pour reparaître chaque fois qu'on la mouille de nouveau.

Les couleurs sont très brillantes ; on les voit sous toutes les incidences. En regardant la plaque par transparence, on voit nettement les couleurs complémentaires des couleurs vues par réflexion. Si au lieu d'employer l'albumine, on a recours à la gélatine bichromatée, le résultat est aussi bon, mais il n'y a plus besoin de mouiller pour voir apparaitre les teintes ; il suffit de rendre la plaque légèrement humide en soufflant à sa surface.

La théorie est facile. Comme dans le cas des couches sensibles renfermant un sel d'argent, le miroir de mercure de la chambre noire donne lieu à une série de maxima et de minima d'interférences. Les

maxima seuls emprisonnent la plaque, qui prend par suite une structure lamellaire et se divise en couches alternativement gonflables et non gonflables par l'eau. Tant que la plaque est sèche, on ne voit rien; mais dès que l'eau intervient, les parties de la couche non emprisonnées s'en imbibent, l'indice de réfraction varie dès lors périodiquement dans l'épaisseur de la couche, de même que le pouvoir réflecteur et l'image colorée devient visible. Cette apparition des teintes est très jolie. L'expérience est charmante. Malheureusement ce n'est pas encore là une solution qui permettra aux photographes de nous faire notre portrait avec les teintes naturelles. Patience toutefois, M. Lippmann est persévérant, très ingénieux, très inventif. Patience!

M. Albert Gaudry et M. Marcellin Boule ont fait tout dernièrement la découverte d'un squelette d'éléphant fossile de grande taille dans des cendres volcaniques. A 10 kilomètres, au sud-est de Brioude, très près de la station du chemin de fer de Fougières-le-Pin, au fond d'un cirque formé par des collines, se trouve le village de Senèze. Le sommet et les flancs de la partie occidentale de ce cirque sont occupés par les ruines d'un petit volcan éteint. Ce sont des matières de projection, bombes, lapillis, cendres basaltiques, etc. De ces amas de projection parfaitement stratifiés partent deux coulées qui descendent assez bas, l'une dans la vallée de l'Allier, l'autre dans la vallée de la Sennonire. M. Henry Mosnier avait déjà signalé l'existence d'ossements fossiles dans les terrains volcaniques de Senèze. Dans une première excursion, M. Boule recueillit des débris de rhinocéros, de hyènes, etc. Invité par M. Boule à aller à Senèze, M. Gaudry se rendit sur les lieux. Au milieu d'un champ, on avait remarqué une protubérance arrondie ressemblant à un tumulus. On donna des coups de pioche. La protubérance arrondie, c'était un éléphant. En déblayant le terrain, on trouva debout le squelette d'un énorme proboscidien, assez maltraité, mais enfin, relativement complet. Son humérus mesure 1 m. 20 de longueur, sa défense gigantesque tombait malheureusement en ruines. Le crâne est défoncé, mais les dents sont intactes, et l'on a pu ainsi reconnaître qu'il s'agissait d'un *Elephas meridionalis*. Il est vraisemblable que l'animal sera mort sur place, asphyxié peut-être par les émanations délétères du volcan; puis conservé par les cendres dans lesquelles il aura été ultérieurement enseveli. Cette découverte rappelle celle de l'éléphant de Durfort, dont le squelette se trouve dans les galeries de paléontologie du Muséum. L'éléphant de Senèze est encore plus grand. Il existe entre les deux fossiles de notables différences. L'éléphant de Durfort se rapproche par sa dentition d'une espèce que l'on rencontre dans le quaternaire ancien des environs de Paris, à Chelles, par exemple, et qui est elle-

même voisine de l'*Elephas antiquus*. L'éléphant de Senèze est d'un type plus ancien, il conserve certains caractères des mastodontes.

M. Albert Gaudry a fait remarquer à ce propos que cette découverte permet de mieux préciser l'âge des volcans basaltiques de la vallée de l'Allier. Beaucoup de géologues considéraient ces volcans comme quaternaires. Or chacun de ces volcans est une sorte de Pompéï où ont été conservés les débris contemporains de leurs éruptions. Les uns, comme ceux du Coupet et de Chilhac, étaient en activité à l'époque où vivaient le *Mastodon arvernensis* et d'autres mammifères caractéristiques du pliocène moyen. D'autres, comme celui de Senèze sont un peu plus récents, car ils datent de l'époque où l'*Elephas meridionalis* avait remplacé dans le pays les mastodontes. A cette époque, le creusement de la vallée de l'Allier et des vallées affluentes était à peu près terminé, et les environs de Brioude avaient acquis les principaux traits de son relief actuel.

Dans notre dernière revue, nous avons insisté sur la crue générale des glaciers de la vallée de Chamonix (Haute-Savoie). Ce n'est pas d'aujourd'hui, comme on sait, que les mouvements des glaciers préoccupent beaucoup d'observateurs. M. le docteur Le Pileur a communiqué au club Alpin des extraits d'une assez volumineuse correspondance trouvé à la bibliothèque de l'Institut et qui montre bien qu'à la fin du siècle dernier on avait déjà tenté de mesurer les variations d'allure des glaciers de Chamonix. Il s'agit de lettres de Hennin, diplomate distingué qui naquit à Magny-en-Vexin, le 30 août 1728 et mourut à Paris, le 7 juillet 1807. Nommé résident à Genève, en 1766, son esprit très ouvert à toutes les questions fut attiré vers les grands phénomènes de la nature. Frappé par l'aspect des glaciers de Chamonix, il voulut se rendre compte du mouvement qu'il soupçonnait dans ces « fleuves gelés ». Il donna en conséquence des instructions à l'homme qui lui parut apte à comprendre ses désirs, au vicaire du Prieuré. Voici la lettre que ce dernier envoyait à Hennin en date du 21 novembre 1772, seize ans avant que Saussure fît l'ascension du mont Blanc avec Balmat.

Monsieur, en conséquence de vos ordres à Pierre Simond, je me suis transporté à Mont-Envers le 3 de courant, pour jalonner sur la plaine des glaciers; je croyais que mes peines seraient inutiles pour cette fois, attendu que le mauvais temps et la neige survinrent à mesure que nous arrivions sur les lieux; mais deux heures après, la tourmente cessa et nous plaçâmes quatre jalons en ligne directe, trois environ un pied et demi dans la glace et un autre sur le sol pour servir d'alignement à un sapin qui se trouvait de l'autre côté. J'espère que les choses sont en règle et j'augure de même que M. Cramer y sera pour les frais qui se montent jusqu'à présent à

8 livres de Savoye, tant pour satisfaire à la journée de deux ouvriers que pour leur nourriture. Au printemps, je me transporterai sur l'endroit avec ledit Simond et je vous donnerai aussitôt avis du résultat. Permettez, monsieur, qu'en attendant je saisisse avec un vif empressement cette occasion pour vous dire que je serai toujours avec le plus profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

JOND, vicaire.

Chamonix, le 21 novembre 1772.

Il résulte de là que la mensuration des progrès des glaciers remonte au moins certainement à 1772.

Trouvera-t-on un remède vraiment pratique contre le choléra? On n'a pas oublié la méthode des vaccinations anticholériques de M. Haffkine, ni les noms de ceux qui n'ont pas hésité à se faire inoculer les bacilles virgules. Un Russe comme M. Haffkine, M. le docteur Ketscher, de Saint-Pétersbourg, sur les conseils de M. Gameleia, de l'institut Pasteur à Paris, vient de mettre à l'essai sur des animaux un autre mode de vaccination assez original d'ailleurs. M. Chauveau a montré jadis que les infections par les microbes passaient de la mère à l'enfant et que le lait renfermait la matière toxique atténuée. Le lait pouvait donc être considéré comme un liquide immunisant, c'est-à-dire propre à conférer l'immunité. En conséquence, il a vacciné des chèvres avec des cultures de bacilles cholériques extrêmement virulentes; puis il a introduit par petites doses, cinq à six centimètres cubes, le lait de l'animal ainsi vacciné dans le péritoine de cobayes. Ces cobayes sont restés ensuite absolument réfractaires aux doses mortelles du virus cholérique. Il va de soi que le lait d'animaux non préalablement vaccinés ne possède aucun pouvoir immunisant. Cette méthode est préventive, comme celle de M. Haffkine. Mais elle est aussi curative, ce qui serait bien précieux. En effet, M. Ketscher a injecté une dose mortelle de virus cholérique dans le péritoine de cobayes; puis, quelques heures après, il les traita par l'introduction extra-péritonéale du lait de chèvre. Les cobayes restèrent en vie. Les cobayes témoins non traités moururent tous.

Il résulte donc de ces expériences que le lait d'une chèvre vaccinée contre le choléra a une action préventive et même curative contre l'attaque du choléra. L'expérience n'a été faite que sur des cobayes, mais il est vraisemblable qu'elle réussirait de même chez l'homme. C'est un point qui reste cependant à éclaircir.

Nous avions depuis longtemps déjà la cocaïne, nous avons maintenant la *tropacocaïne*. Elle a été extraite des feuilles d'une variété particulière de coca provenant de l'île de Java. L'analyse chimique a

montré que cette substance est une benzoïl-pseudo-tropéine. Cette variété de cocaïne s'obtient aussi sous forme de chlorhydrate. Elle posséderait les mêmes propriétés que la cocaïne, mais n'en aurait pas les inconvénients. L'anesthésie locale avec une solution aqueuse à 1 pour 100 se produit en quelques secondes, sans irritation. Il faut donc une solution bien moins concentrée qu'avec la cocaïne pour déterminer l'insensibilité. Les effets secondaires nuisibles n'ont jamais été observés avec le nouveau produit : une iridectomie a pu être pratiquée en moins de deux minutes à la suite d'une instillation d'une solution de tropacocaïne à 3 pour 100. Si ces faits se confirment, il est clair que la tropacocaïne détrônera la cocaïne. Mentionnons et attendons, pour conclure, une pratique plus longue. Tout nouveau, tout beau.

Si l'on s'est plaint au commencement de l'été de la sécheresse, on serait tout aussi en droit de se récrier maintenant contre l'humidité et la pluie. Il pleut sans cesse depuis la fin de septembre. Nous avons eu 32 heures de pluie continue le 25-26 octobre : l'eau est tombée sans trêve ni merci la nuit et le jour de la Toussaint. De la pluie et toujours de la pluie au Nord et au Sud, à l'Ouest et à l'Est. Lorsque sur une circonférence, on s'amuse à distribuer également chacun des mois de l'année, comme il y en a un nombre pair, on peut les réunir deux à deux aux extrémités d'un même diamètre. C'est la rose des mois. Or nous avons appelé jadis *mois symétriques* les mois qui se correspondent aussi deux à deux. Par exemple, janvier-juillet, février-avril, mars-septembre, avril-octobre, mai-novembre, juin-décembre. Ainsi on retrouve symétriquement disposés les *saints de glace* des 11, 12 et 13 mai avec l'*été de la Saint-Martin* qui commence ou devrait commencer le 11 novembre. Mais aux froids de mai correspondent les chaleurs de novembre. Très généralement, l'état météorologique des mois symétriques est renversé. Ce n'est pas strictement vrai, mais cela arrive assez souvent. Or la fin de mars et le mois d'avril et de mai ont été secs. Par suite leurs symétriques fin septembre et octobre avaient des chances d'être pluvieux. Et ils l'ont été. Il est vraisemblable que novembre, sans l'être autant, sera encore un mois mouillé. Nous verrons bien. Il s'agit ici d'un petit jeu de prévisions sans importance, qui ne vaut ni plus ni moins que les autres. Les mois symétriques méritent en tout cas la peine d'être examinés par les météorologistes qui ont du temps de reste.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

Paris, 9 novembre.

Tout est tristesse et inquiétude autour de nous. De quelque côté que se tournent les regards, ils n'aperçoivent, à l'intérieur comme au dehors, que des perspectives assombries et menaçantes. Au loin, c'est le Dahomey, c'est le Tonkin, où le patriotisme suit avec anxiété d'héroïques soldats lancés par une politique imprévoyante dans des aventures sans issue comme sans profit. Plus près, c'est l'Algérie, dont un procès scandaleux dévoile l'état anarchique et dont le rapport du principal homme d'Etat de la république appelle avec urgence la réorganisation administrative et militaire; c'est la Tunisie, où la mort inopinée d'un gouverneur appliqué va livrer notre domination mal assise au hasard des intrigues et des exploitations. Chez nous-mêmes, enfin, c'est Carmaux, avec ses incidents caractéristiques, avec le drapeau rouge et le chant de *la Carmagnole*, avec la capitulation du gouvernement et le triomphe de toutes les doctrines révolutionnaires, avec la sinistre explosion qui vient d'épouvanter Paris!

La grève de Carmaux est finie, mais ce qui ne l'est pas c'est l'agitation semée dans les esprits par tous ces désordres; ce qui n'est pas résolu, c'est l'ensemble des graves questions soulevées par l'événement, et dont la première de toutes, la liberté du travail, a été laissée en péril par la faiblesse et l'incapacité gouvernementale.

Il y avait là en présence, d'une part, le capital et le travail, qu'il fallait laisser s'accorder sous la protection de la loi; de l'autre, des ouvriers, dont les uns, dupes et instruments d'agitateurs, entendaient imposer la grève à leurs camarades, et dont les autres, soucieux des besoins de leurs familles, voulaient vivre en travaillant. Mais les patrouilles de M. Baudin empêchaient ces derniers de retourner à la mine, et quand la troupe essayait d'intervenir, les députés s'empressaient de ceindre leur écharpe en tête des manifestants pour opposer « la majesté » de leurs insignes à l'autorité bafouée de la loi.

Que venaient faire là ces écharpes abusivement arborées et dépouillées de toute valeur ? Elles n'auraient dû arrêter ni un commissaire de police ni un gendarme, et le représentant de la force publique qui eût saisi au collet ces députés en maraude eût reçu les félicitations chaleureuses de tous les honnêtes gens. Mais il eût été désavoué par nos gouvernants, c'est-à-dire par ceux-là même qui avaient le devoir de le soutenir; et voilà pourquoi l'armée, l'administration, la police, ont reculé devant l'audace des meneurs, en laissant les groupes socialistes opprimer la liberté des ouvriers qui voulaient retourner au travail, et en condamnant avec eux des femmes et des enfants à la plus noire misère pendant deux mois et demi.

Et sous quel prétexte une pareille violence? Sous l'étonnant prétexte de défendre le suffrage universel dans la personne de M. Calvignac! On se demande avec stupéfaction ce que le suffrage universel vient faire dans cette bagarre? Un homme était ajusteur dans une usine; il lui prend la fantaisie de devenir maire de la commune, et il se fait élire par les conseillers municipaux. C'est son affaire. Personne n'est obligé d'être maire, et si le citoyen Calvignac l'est devenu, c'est qu'il l'a bien voulu. Jusque-là, le suffrage universel est donc demeuré entièrement libre. Mais le citoyen Calvignac a une prétention : c'est de rester ajusteur tout en devenant maire, et de continuer à percevoir son salaire d'ouvrier sans paraître à l'usine! Dans ce cas, ce n'est plus, il nous semble, ni la liberté, ni le droit du suffrage universel qui se trouvent en jeu, mais bien le droit et la liberté de la Compagnie minière, à qui l'on prétend imposer l'obligation étrange de garder et de payer un ouvrier qui ne travaille plus! C'est elle qui serait fondée à réclamer! Mais non; on l'accuse, au contraire, on l'incrimine; on veut l'astreindre à servir des rentes à l'ouvrier honoraire qui déserte ses ateliers pour se donner le luxe d'une magistrature oisive et vaniteuse! Si une pareille théorie pouvait triompher, nous ne tarderions pas à avoir, dans nos 36 000 communes, 36 000 petits potentats recevant de l'argent des deux mains pour trôner à l'hôtel de ville et ne rien faire!

Mais nous vivons en un temps où les notions les plus simples sont bouleversées et les principes les plus élémentaires méconnus. Il s'est trouvé à la Chambre des radicaux pour crier à l'attentat contre la souveraineté, pourtant bien intacte, du suffrage universel, et au nom de cet attentat imaginaire, les agitateurs de l'extrême-gauche ont poussé les malheureux mineurs à se mettre en grève pour contraindre la Compagnie à subir leurs exorbitantes prétentions. Si, à ce moment-là, le gouvernement avait eu le sentiment

le plus vulgaire de son devoir et montré la moindre énergie, il eût arrêté d'un geste le désordre, en s'épargnant à lui-même bien des embarras.

La liberté du suffrage universel! Quel compte en ont tenu, dans vingt circonstances où elle était outrageusement violée, ceux qui en font aujourd'hui tant de tapage? Quel respect lui ont-ils témoigné notamment dans cette affaire de Vic, où un conseil municipal républicain réclamait unanimement le maintien des Sœurs dans l'école, et où la population entière protestait contre une laïcisation arbitraire? Quels égards daigne-t-on lui montrer dans ces hôpitaux de Paris où médecins et malades de toute opinion s'accordent à demander avec persistance la réintégration des religieuses, au nom de l'humanité comme au nom de l'économie?

Ah! ils s'en moquent bien du suffrage universel et de la liberté! S'ils en avaient le moindre souci, ils revendiqueraient loyalement la liberté pour l'ouvrier d'être maire ou ajusteur à son choix, la liberté pour les Compagnies d'occuper les ouvriers qui leur conviennent, la liberté pour les mineurs qui ne veulent pas faire grève de descendre dans les galeries pour y gagner le pain de leurs familles; en un mot, la liberté pour tous.

Ce sont là les principes essentiels, les vérités fondamentales que M. Léon Say rappelait, il y a quelques jours, avec autant d'à-propos que d'élévation, au cinquantenaire de la Société d'économie politique. « La liberté du travail, disait-il, est la pierre angulaire de la Révolution française; si elle est détruite, le monument tout entier s'écroule... Il s'agit de savoir si, par un ancien régime d'un nouveau genre, la France peut être condamnée à des gouvernements de classes; si, en s'emparant du gouvernement, les partis politiques pourront exploiter la richesse publique dans l'intérêt d'une majorité que le nombre seul justifierait et qui n'aurait aucun souci du droit des citoyens non compris dans la majorité du jour... Les dissensions intestines du capital et du travail, si elles aboutissaient à la perte de la liberté du travail, nous livreraient à un étranger d'un ordre particulier auquel il faut toujours songer, car cet étranger s'appelle la barbarie. Ce qui nous menace, c'est une décadence, c'est un recul, un retour en arrière. Si la liberté du travail venait à disparaître du monde moderne, c'en serait fait un jour ou l'autre, à une époque plus ou moins éloignée, de cette civilisation dont nous sommes si fiers et si justement fiers. »

Mais ces considérations sont trop hautes pour l'esprit de nos politiciens, uniquement occupés de petits calculs électoraux; et on s'en est bien rendu compte aux excitations intéressées qu'ils ont lancées de la tribune aux mineurs égarés de Carmaux. « Tenez

bon! n'ont-ils cessé de leur crier dans leurs discours et leurs journaux. Vous représentez et vous défendez la cause de la République! Nous vous aiderons de toutes nos forces à la faire triompher! » Et le gouvernement, intimidé par ces arrogances et ces sommations, a fini par céder sur tous les points, sans rien gagner d'ailleurs à chacune de ses abdications. « Nous voulons l'arbitrage! dictait impérieusement M. Clémenceau. Acceptez l'arbitrage, et *tout est fini!* » La Compagnie et le gouvernement l'acceptent; le président du conseil lui-même est choisi pour arbitre; il rend sa sentence, assez équitable dans sa mollesse : on ne l'accepte plus! Sur les conseils télégraphiés de Paris, les mineurs la repoussent, et, à la Chambre, M. Clémenceau, qui l'avait réclamée, la rejette avec dédain. Il faut la grâce des mineurs condamnés par le tribunal d'Albi pour avoir saccagé le domicile de M. Humblot et menacé de mort le directeur de la Compagnie. « Accordez la grâce, crie M. Clémenceau, et *tout est fini!* » Le ministère s'incline une fois de plus; il promet la grâce après la reprise du travail. Ce n'est plus assez : les exigences croissent en proportion même des concessions. On demande la réintégration de tous les condamnés d'Albi, malgré les détestables antécédents de plusieurs, flétris déjà par la justice pour vols et délits de droit commun. Pour un peu, les meneurs du parlement eussent réclamé des bureaux de tabac et des pensions en faveur de ces intéressants personnages, parce qu'ils incarnent les pires passions révolutionnaires dont les chefs de l'extrême-gauche, actuellement distancés par le socialisme, recherchent désormais le concours pour maintenir leur situation compromise.

Si le gouvernement avait voulu résister, il le pouvait encore, même à cette heure tardive. La majorité parlementaire elle-même l'y encourageait, en applaudissant avec élan aux moindres symptômes de fermeté. Une proposition d'amnistie était rejetée par 324 voix; une motion de blâme demandant le retrait des troupes était balayée par 399 contre 90, et dès qu'un ministre semblait regimber contre les prétentions insolentes de l'extrême-gauche, il était aussitôt l'objet d'acclamations significatives. Mais le gouvernement n'a pas osé vouloir; la peur l'a emporté, chez lui, sur tout le reste, et le cabinet a fini par s'effondrer dans une capitulation universelle. Le président du conseil a laissé les mineurs déchirer sa sentence arbitrale et la fouler aux pieds; le ministre des travaux publics a lacéré de ses mains le jugement du tribunal d'Albi; tout s'est incliné devant M. Clémenceau et ses acolytes, devenus les vrais arbitres de la situation.

Les condamnés ont reçu leur grâce, pendant que M. Calvignac recevait patriotiquement d'Allemagne une subvention pour soutenir

le désordre, puis tous ensemble, coiffés du béret écarlate et groupés en cortège sous le drapeau rouge, ont opéré triomphalement leur retour au chant mille fois répété de *la Carmagnole*. Voilà qui est rassurant et qui promet une paix durable! D'autant que, dans toutes les réunions, les discours se sont invariablement terminés par le cri de : « Vive la Révolution sociale! » et que M. Clémenceau, obligé de les suivre puisqu'il s'est fait leur chef, a dû adopter cette formule, qui est la devise même de la Commune, et crier avec ses troupes : Vive la Révolution sociale! Il lui fallait un tremplin électoral pour la campagne prochaine; il est allé le chercher à Carmaux au prix d'un aplatissement devant la démagogie; et Dieu sait ce que la combinaison pourra nous coûter!

Quant à la loi sur l'arbitrage, bâclée dans une pensée de réclame et de flatterie à l'égard des ouvriers, dirigée en réalité contre les patrons, elle est jugée par l'épreuve qu'elle vient de subir et par le premier fruit qu'elle ait porté. On l'avait préconisée, cette loi, comme une panacée infaillible dans le règlement des conflits entre le capital et le travail. On vient de voir ce qui en est. Sans doute, il est bon de recommander l'arbitrage et de l'organiser, mais sans oublier qu'on ne sort pas avec lui de la sphère de l'action morale, dépourvue de toute sanction, et par conséquent exposée à rester inefficace. Quelques-uns rêvaient d'aller plus loin et ne craignaient pas d'introduire l'obligation dans une matière essentiellement facultative; il faut féliciter la Chambre de ne pas les avoir suivis, car il serait aussi dangereux pour les ouvriers eux-mêmes que pour les patrons de transformer ainsi l'État en arbitre de tous les intérêts, en juge de tous les conflits, en régulateur universel. Nous voyons les inconvénients des formules philosophiques et pédagogiques de l'État; le jour où il aurait à faire prévaloir une formule industrielle, c'en serait fait de la liberté du travail, comme de toutes les autres, et, bientôt, du capital lui-même.

Ce qui vient de se passer est déjà suffisamment grave. Dans ce pays où la passion de l'égalité a détruit les anciennes classes, on est en train de créer une classe particulière et privilégiée, composée des ouvriers et des prolétaires, à laquelle on sacrifie les droits de tous les autres. On poursuit dans l'Eglise le fantôme d'un Etat dans l'Etat, tandis que, à côté, on favorise la formation grandissante d'un quatrième Etat qui menace d'absorber tout le reste. Il y a là un danger que ne se dissimulent plus les esprits clairvoyants, même à gauche, et c'est un des publicistes républicains les plus autorisés qui le signale avec un accent dont il est difficile de n'être pas saisi.

« Si, dit-il, les procédés employés dans l'affaire de Carmaux doivent former un précédent, une jurisprudence, une loi d'usage,

l'organisation des forces économiques en France est mortellement atteinte. Sa ruine, sa destruction, n'est plus qu'une question de temps. Je mets au défi de nier que l'exemple de Carmaux ne consacre pas l'impunité de toutes les grèves, l'oppression de la liberté des uns par le despotisme des autres, le pardon de tous les excès, la réintégration de tous les coupables châtiés par la police correctionnelle ou la cour d'assises, la suprématie de l'ouvrier sur le patron, la revanche du socialisme cosmopolite sur le travail national! Et si vous ne pouvez pas contester cette vérité d'une effroyable évidence, vous n'avez plus qu'à abolir la propriété comme le travail, qu'à grâcier tous les condamnés que vous retenez dans les prisons et qui sont peut-être, eux aussi, dignes de pitié, — à moins que les seuls mineurs n'aient le monopole des grâces, — et qu'à proclamer que la force prime le droit dans la civilisation à rebours qui se lève à l'horizon rouge de feu et de sang. »

Voilà les horizons prochains qu'entrevoient les esprits éclairés et impartiaux; et comment les taxer d'exagération et de pessimisme quand, à l'heure même où le drapeau rouge flottait à Carmaux, le même drapeau révolutionnaire se déployait librement à Paris, sous les voûtes de la Bourse du travail, dans un édifice public et officiel; quand l'anarchie déchaînée répondait aux faiblesses et aux lâchetés gouvernementales par l'effroyable attentat dont toute la France est émue?

Vous avez cru pouvoir jouer impunément avec le feu : l'incendie s'allume, et c'est vous qui l'avez alimenté par vos criminelles complaisances! Les victimes sont là, gisantes au milieu des ruines, et non pas seulement les cadavres des malheureux que la dynamite a broyés, mais les veuves et les orphelins dont votre incapacité imbécile a fait le deuil! La justice va rechercher les auteurs de ce crime social, mais si elle veut les atteindre et les châtier tous, elle devra pousser ses investigations jusque sur les banquettes parlementaires de l'extrême-gauche, jusque dans les régions même du pouvoir! C'est vraiment là qu'a été chargée la bombe; c'est de là qu'est parti le coup, et la veuve désespérée de Garin comme la fille éperdue de l'inspecteur Troutot peuvent crier au président du conseil et au chef des radicaux : C'est vous, c'est vous qui êtes responsables de nos malheurs et du sang versé!...

Et c'est à la veille de ces faits monstrueux qu'un ministre a osé venir répudier à la tribune, à propos de l'incident de Saint-Omer, l'éducation morale et religieuse, seule capable de mettre un frein au débordement des passions sauvages qui menacent l'ordre social tout entier! On se rappelle les faits : quatre jeunes gens, anciens élèves de l'école des Frères, s'étant présentés à l'examen pour être

admis, dans l'administration des ponts-et-chaussées, en qualité de commis-auxiliaires, se sont vu refuser l'autorisation de concourir. Dix-sept candidats s'étaient fait inscrire; quatre seulement ont été l'objet d'une élimination préalable, par l'unique raison qu'ils avaient fait leurs études dans une école congréganiste.

M. Thellier de Poncheville, se faisant en excellents termes l'organe des consciences blessées, a interpellé à ce sujet le ministre des travaux publics. M. Viette n'a pas nié l'acte d'ostracisme qui lui était reproché, mais, sans consentir à en avouer le véritable motif, il en a fourni une explication plus extraordinaire encore : c'est que les jeunes gens proscrits appartiennent à des familles connues « pour leurs opinions réactionnaires »! Ainsi, le principe de l'égale admissibilité de tous les Français aux emplois publics, proclamé en 1789 et inséré en tête de toutes nos constitutions, est biffé, annulé par nos maîtres du jour, et c'est avec le dernier cynisme, avec le plus absolu mépris de tout droit et de toute justice qu'un ministre ose s'en vanter à la tribune! Un organe qui n'est pas suspect de sévérité pour le pouvoir, le *Temps*, en éprouve lui-même quelque honte, et il déplore l'impression qu'un tel langage et de pareilles théories ne peuvent manquer de produire dans l'esprit public. « Non, dit-il avec l'accent d'un ami attristé, non, l'administration ne doit pas écarter d'un concours des jeunes gens contre lesquels elle n'a d'autre grief que les opinions de leur père. Si ces jeunes gens réussissent à ce concours, s'ils obtiennent un emploi public, alors ils deviennent justiciables de l'administration qui peut les frapper le jour où ils manquent à leurs devoirs. Jusque-là, jusqu'à ce qu'ils soient entrés dans la carrière, l'administration, loin de les tenir pour suspects, doit présumer, au contraire, que leurs efforts pour y entrer impliquent l'intention sincère de bien servir leur pays. »

Ce n'était vraiment pas la peine de faire une révolution fondamentale il y a cent ans pour en arriver à constituer ainsi des « races de parias », suivant l'énergique expression du *Journal des Débats*, et pour voir nos ministres pratiquer impudemment pour leur compte les procès de tendance contre lesquels ils s'élevaient naguère avec une si bruyante indignation.

C'est bien le cas de rappeler le mot de Louis XVIII au conseiller qui hésitait à soumettre à sa signature la nomination à un emploi public du fils d'un régicide. « On choisit son beau-père, mais on ne choisit pas son père », répondit simplement le vieux monarque. Et il signa.

Quelle leçon de libéralisme donnée par un roi aux prétendus libéraux de nos jours!

Tout aussi respectueux de la liberté que le ministre de la Répu-

blique, ce maire phénoménal de Saint-Denis qui, déjà célèbre par l'invention des baptêmes civils, a voulu compléter sa gloire par un arrêté interdisant l'exhibition de tout emblème religieux aux enterrements sur la voie publique et dans le cimetière. La croix choque ce maire, et il n'entend pas qu'elle sorte de l'église, même pour accompagner les morts qui l'ont réclamée à leur chevet. On pourrait croire que ce magistrat féroce s'est au moins inspiré, dans son arrêté césarien, du sentiment hostile de la majorité de la population? Il n'en est rien. Interpellé à ce sujet au conseil municipal, il a reconnu qu'aucun scandale ne s'était produit, qu'aucune plainte ne lui était parvenue, et que le nombre des enterrements civils dans la commune ne s'élevait d'ailleurs qu'au chiffre minime de 10 pour 100, ce qui indique une majorité de croyants et de pratiquants digne, ce semble, de quelques égards. Mais le maire a allégué qu'il existe à Saint-Denis un temple protestant, et que c'est par respect pour la liberté de conscience des dissidents qu'il a défendu l'exhibition des emblèmes catholiques. Malheureusement pour ce magistrat sectaire, le pasteur protestant de Saint-Denis, quoique non atteint par l'arrêté, n'en a pas moins protesté contre l'odieuse mesure, tout comme le vénérable curé de la paroisse, et, ce qui complète la leçon, le consistoire de l'église de la confession d'Augsbourg, qui compte à Paris 70 000 adhérents, s'est associé, par une délibération unanime, à la protestation déjà bien expressive du pasteur. Voilà donc ceux que l'on affectait hypocritement de vouloir protéger qui s'élèvent au contraire avec plus d'énergie encore que les catholiques contre l'intolérance et l'oppression des soi-disant libres-penseurs!

L'arrêté fantastique du maire de Saint-Denis a été déféré au Conseil d'État, dont la justice se souviendra sans doute de ces termes précis du préambule du Concordat, qui règle toujours les relations entre le pouvoir civil et le Saint-Siège : « Le gouvernement de la République française reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine, est la religion de la grande majorité des citoyens français. » Mais le ministre de l'intérieur ou celui des cultes ne se serait-il pas honoré en annulant sans délai un arrêté scandaleux qui est la violation flagrante de la plus sacrée des libertés?

On juge des choses avec plus de largeur et d'impartialité à Londres, où le lord-chancelier, en installant le nouveau lord-maire, élu malgré sa foi catholique, l'a hautement félicité de la victoire morale dont son avènement est l'éclatante consécration. Il n'y a pas bien longtemps, a-t-il dit en substance, qu'une élection pareille eût été impossible, mais aujourd'hui la bataille de la liberté civile et religieuse est définitivement gagnée, et aucun homme, en Angleterre,

ne pourrait plus être arrêté dans sa carrière et dans ses espérances par la question de religion. En même temps, M. Gladstone adressait au nouveau lord-maire une lettre où il le loue d'avoir fait triompher en cette occasion solennelle le principe de la liberté religieuse.

Méditez ces paroles et ces exemples, gouvernants étroits et sectaires qui, à Saint-Omer et à Saint-Denis, comme partout, blessez sans relâche la liberté religieuse, en traitant des citoyens français avec autant de sans-gêne et de brutalité que peuvent s'en permettre ces roitelets nègres auxquels vous faites la guerre, sous prétexte de sauvagerie. Et combien l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, dans le viril discours par lequel il vient d'inaugurer la réouverture des études, a eu raison de convier la jeunesse à la résistance en adressant à son nombreux auditoire ces nobles et fières paroles : « A ceux qui vous contesteraient le droit de faire figure en ce monde, d'y faire respecter votre dignité, votre liberté, vos intérêts, vous répondrez ce que saint Paul répondait à ses persécuteurs : *Civis romanus sum.* Traduisons en français : « Je suis citoyen français. » A ceux qui voudront inaugurer contre vous un régime d'exception, vous répondrez avec le même apôtre : *Cæsarem appello.* « J'en appelle aux lois de mon pays! »

Ces lois, violées insolemment dans tous les domaines, un honorable sénateur de droite, M. Fresneau, demandait l'autre semaine au gouvernement de les faire respecter contre les organisateurs et les adhérents du congrès socialiste de Saint-Ouen qui ne visait à rien moins, comme on sait, qu'à créer, au moyen d'une fédération, un lien permanent entre toutes les communes socialistes de France. Soixante municipalités y étaient représentées, et le programme agité dans les séances exposait ouvertement le but anti-social de l'entreprise. Après en avoir signalé le péril, M. Fresneau proposait simplement un ordre du jour invitant le gouvernement « à maintenir les municipalités dans les limites légales de leurs attributions constitutionnelles ». C'était assurément le moins qu'on pût demander, mais cela même, la faiblesse gouvernementale n'a pas osé l'accorder, et le pauvre président du conseil s'est piteusement dérobé par la tangente.

Comment s'étonner, en face de cette incroyable condescendance, de l'audace croissante des municipalités et des maires? Puisqu'on leur laisse entendre qu'ils sont tout dans l'Etat et qu'ils peuvent agir à leur fantaisie, l'idée devait naturellement leur venir de tirer parti de leur situation pour s'en faire des rentes, et leurs flatteurs n'ont pas manqué de caresser une aussi belle conception en proposant à la Chambre une organisation nouvelle dans laquelle les maires, les adjoints et les conseillers municipaux recevraient un

traitement. Pour MM. les maires, l'indemnité, proportionnelle à l'importance de la population, irait de 2500 francs à 10 000 francs. Bien entendu, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement bénéficieraient aussi de la réforme, puisque la pensée « supérieure et démocratique » qui l'inspire serait de « rémunérer tout mandat électif. »

Voilà une nouvelle carrière offerte aux ambitions et aux appétits. L'art d'élever des lapins et de s'en faire 3000 livres de rente est dépassé! Nous avons en France environ 440 000 conseillers municipaux et 3000 conseillers généraux ou d'arrondissement. Il y a là pour tous un brillant avenir. Les places de sous-préfet et de percepteur étaient limitées; un champ plus large va s'ouvrir devant les aspirations républicaines ; aux Spartiates qui parlaient de réductions et d'économies dans nos finances, les hommes de progrès viennent de répondre par la fameuse théorie renouvelée de M. de Persigny : L'augmentation des dépenses est la preuve même de la richesse.

Il se pourrait toutefois que le projet rencontrât quelques difficultés, et que nos législateurs, si faciles qu'ils soient au gaspillage, se souvînssent des considérations par lesquelles le rapporteur de la loi de 1884 justifiait la gratuité des fonctions municipales. « Ce serait, disait-il, dénaturer ces fonctions et défigurer la commune que de rétribuer par un traitement les services désintéressés des notables qui sollicitent et qui reçoivent l'honneur de donner à la cité une part de leur temps et de leur activité. Ce serait encourager, sans profit pour les intérêts dont il s'agit, des compétitions qui ne doivent être suscitées que par des motifs plus nobles. »

Ces considérations n'ont pas cessé d'être justes, et si l'on y ajoute des considérations financières plus pressantes encore, il n'est pas impossible que la Chambre, malgré son ardent désir de se concilier des influences électorales, ne laisse longtemps le gâteau flotter au bout de la ficelle.

A l'extérieur, tout se renouvelle autour de nous, comme pour nous inviter à nous renouveler aussi un peu nous-mêmes. Aux États-Unis, M. Cleveland, candidat des démocrates, remplace à la Maison-Blanche le président Harrisson, représentant des républicains. En Portugal, en Italie, des élections viennent de changer les parlements; en Belgique, c'est le fond même des institutions qui est en jeu dans la réforme qu'agitent les clubs et la rue autant que la représentation nationale.

Les élections portugaises ont donné une grande majorité aux conservateurs, et tandis que les candidats gouvernementaux, quelle que fût leur nuance particulière, passaient partout presque sans

difficulté, c'est à peine si quelques républicains sont parvenus à sortir de l'urne, symptôme assez rassurant pour l'avenir des institutions monarchiques du pays. Peut-être faut-il attribuer en partie cet excellent résultat aux sympathies affectueuses qui entourent le jeune couple royal et qui ont tout récemment transformé le voyage des deux souverains à travers les provinces en une ovation incessante et enthousiaste.

En Italie, si les élections ont modifié le décor parlementaire elles ne semblent pas avoir beaucoup changé la pièce qui se joue sur les planches de Montecitorio. C'est au milieu d'une grande indifférence, et dans un pays où d'ailleurs règne toujours le régime censitaire, que les élections se sont accomplies. Le résultat général était prévu : il y a bien des années qu'on n'a pas vu la péninsule nommer une Chambre anti-ministérielle. Mais une majorité ne garantit rien si les éléments n'en sont pas homogènes, et celle de M. Giolitti ne semble guère avoir ce caractère. En en reportant l'axe plus à gauche, le chef du cabinet s'est mis en antagonisme ouvert avec MM. di Rudini, Bonghi et toute la droite, pendant que, de l'autre côté, il se heurte à l'hostilité déclarée de M. Crispi.

Au delà des Alpes, comme partout, il y a une opinion publique avec laquelle force est de compter un jour ou l'autre. Les dernières statistiques relèvent, pour toute l'Italie, une population mâle de 14 265 000 têtes, dont plus de 8 millions ont l'âge d'homme. C'est un contingent de citoyens approchant de celui de la France. Or 2 800 000 seulement ont le droit politique, et 1 million et demi à peine l'exercent. Que pensent et que veulent les 6 millions qui ne parlent pas? On n'en sait rien à cette heure, mais leur poids se fera malgré tout sentir dans la marche des choses, et il pourra singulièrement troubler les combinaisons des partis. Il y a deux ans, M. Crispi, qui avait fait passer 410 de ses amis sur 508 députés, et qui pouvait se croire ainsi en possession d'un long avenir, n'en était pas moins renversé deux semaines après l'ouverture des Chambres. Son successeur, M. di Rudini, a eu le même sort, et sans prévoir les chutes de trop loin, il est permis de se demander si, aux prises avec les difficultés politiques, financières et économiques les plus aiguës, M. Giolitti trouvera, dans sa majorité composite et fragile, les solides éléments dont il aurait tant besoin pour triompher d'une des situations les plus inextricables du temps présent.

En Belgique, la Constituante vient de reprendre ses séances pour une œuvre bien épineuse aussi et que menacent bien des orages. Elue le 14 juin dernier, elle s'était séparée en juillet après avoir chargé une commission de 21 membres d'examiner toutes les propositions émises et de préparer un texte définitif. Mais, après de

longues délibérations, la commission, divisée comme l'assemblée dont elle est l'exacte image, n'est arrivée qu'à un résultat négatif. Le suffrage universel a été rejeté sous toutes les formes, par 17 voix contre 3 ou 4, le Nestor du libéralisme, M. Frère-Orban, le *great old man* de la Belgique, votant contre avec les chefs de la droite. Les combinaisons subsidiaires, basées sur l'habitation et la capacité, ont été écartées de même, et finalement les Chambres se retrouvent en face du problème comme à la veille des vacances parlementaires, sans que la question ait fait un seul pas.

Mais cet état de choses a provoqué, dans l'armée ouvrière et socialiste, une agitation qui s'est déjà traduite par quelques désordres. Des manifestations s'organisent en vue de peser sur les décisions de la Constituante, et les orateurs des meetings tiennent le langage le plus révolutionnaire. L'institution monarchique elle-même y est mise en cause; la personne du roi y est outragée. « Bruxelles, s'écriait hier le délégué de la ville de Gand, est aujourd'hui dans la situation où était Paris à la veille de la révolution de Février. Alors aussi le gouvernement refusait le vote au peuple. Soyons des hommes comme ceux de 1848. Que Bruxelles se lève! Si le roi refuse, c'est la mort de la royauté! »

On voit que les passions sont vivement surexcitées, et, d'autre part, il semble difficile de trouver dans la Chambre la majorité des deux tiers exigée par la loi pour une réforme de ce genre. La situation est donc critique, en laissant la porte ouverte à bien des imprévus.

Et c'est l'heure où le chancelier de Guillaume II propose d'augmenter l'armée allemande, déjà si souvent accrue, dans de nouvelles et formidables proportions, en demandant à tous les gouvernements confédérés les plus lourds sacrifices d'argent pour accomplir cette écrasante extension du militarisme germanique.

Nous aurons à revenir sur cette grave question, qui soulève de vives résistances dans tout l'empire. Mais quelle situation que celle de notre pays, sans gouvernement et sans direction, au milieu de ces ténèbres, entre les menaces du dehors et celles de la révolution sociale au dedans, au bruit de la *Carmagnole* de Carmaux et de la terrible explosion de Paris! C'est à la lueur de cette bombe que se lève, devant nos yeux inquiets, l'aube sanglante du centenaire de 93, et bien aveugles ou coupables seraient les défenseurs de l'ordre social qui se diviseraient en face de tant de périls!

Louis Joubert.

BREF

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

A M. L'ABBÉ KANNENGIESER

Ainsi que nous l'avons annoncé, les études sur l'Allemagne catholique écrites, pour le *Correspondant*, par M. l'abbé Kannengieser, ont été réunies en deux volumes : *Catholiques allemands* et *le Réveil d'un peuple*. Le succès en a été retentissant en France et chez nos voisins. Il vient d'être consacré par un bref très élogieux que notre distingué collaborateur a reçu, ces jours derniers, de Léon XIII. Nos lecteurs, qui ont la primeur de ce document, remarqueront que, dans cette forme achevée et d'une latinité toute classique, affectionnée par Sa Sainteté, le Souverain Pontife insiste de nouveau sur la défense de la grande cause religieuse, à laquelle le *Correspondant* se fait gloire de demeurer fidèle. Nous ajouterons, pour montrer toute l'importance de la lettre pontificale, que la traduction française a été communiquée par la chancellerie romaine, et que le texte latin doit prendre place, dans la publication faite au Vatican, sous le titre de *Acta Leonis XIII*.

A notre cher fils, Alphonse Kannengieser, prêtre à Paris.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

L'hommage de votre dévouement envers Nous : votre ouvrage *Catholiques allemands*, suivi bientôt de cet autre : *le Réveil d'un peuple*, a été agréé de tout cœur par Nous qui estimons l'un et l'autre digne de votre talent et de Notre éloge. Ce double travail, sur un sujet d'une parfaite unité, est des plus opportuns et sera très efficace. Vous l'avez traité avec un tel zèle pour la religion, une connaissance si approfondie des temps et des hommes, que votre œuvre, non seulement met au grand jour les récents mérites d'une nation, mais les fera briller encore au loin comme un noble exemple de vraie vertu catholique.

Comme Nous l'avons recommandé dans Nos lettres et Nos discours, les catholiques doivent, en effet, se montrer plus énergiques aujourd'hui pour la cause de la religion, cause importante entre toutes, et persévérer dans sa défense en unissant leurs vues et leurs forces. Souvent aussi, Nous avons loué le magnifique exemple de fermeté et

d'union que l'Allemagne catholique donne depuis longtemps, sous la direction d'hommes de haute valeur.

Pour vous qui, à la lumière des faits et avec une grande justesse d'appréciation, vous êtes efforcé de bien mettre en relief ces œuvres et ces personnages, soyez pleinement assuré d'avoir accompli une tâche qui Nous est très agréable, et croyez que les résultats de votre travail ne seront pas moins profitables à un grand nombre que glorieux pour vous-même.

Et maintenant, cher Fils, il faut que vous qui avez justement exalté la grandeur d'âme et l'inébranlable fermeté des soldats du Christ, vous restiez vous-même fidèle à ces enseignements et que vous continuiez comme par le passé à servir de toutes vos forces la sainte Église dans toutes les conjonctures. A votre dévouement pour la cause de Dieu, l'assistance qu'il donne à ses défenseurs ne fera point défaut. Nous la demandons pour vous, cher fils, en vous accordant très affectueusement à vous et aux vôtres la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21 octobre 1892, de notre pontificat l'an quinzième.

LÉON XIII.

TEXTE LATIN

Dilecto filio Alfonso Kannengieser sacerdoti Parisiis.

LEO PP. XIII.

Dilecte Fili, salutem et Apostolicam benedictionem. Tuæ in Nos pietatis munera, libros videlicet *Catholiques allemands et le Réveil d'un Peuple* haud longo intervallo oblata, libenti Nos animo excepimus, digna sane et ingenio tuo et commendatione nostra. Res utriusque libri maxime cohærens, peropportuna, salutaris : quo vero religionis studio, qua temporum atque hominum intima notatione rem ipsam es persecutus, opus plane exegisti, ex quo non tantum unius gentis recens gloria pateat illustrata, sed præterea specimen virtutis eo latius constitutum emineat. Oportere nimirum homines catholicos in religionis causa quae una omnium est maxima, se nunc multo præbere alacriores, in eaque tuenda consiliis et viribus perseverare conjunctis, hoc frequenter Nos litteris et sermone suademus : pluries autem laudavimus concordissimæ firmitatis exemplum quod Germania catholica, egregiis viris præeuntibus, jamdiu edit insigne. Tu vero qui hæc eadem eosdemque viros quum historiæ luce tum æquitate judicii exornare curasti, crede quidem gratum te Nobis admodum fecisse, tuique laboris fructus non minus utiles multis quam tibi fore præclaros. Restat ut quam tu, dilecte Fili, in militibus Christi pro merito effers invictam propositorum constantiam, magno idem animo tenere ne cesses, atque totus, ut facis, Ecclesiæ temporibus inservire contendas : neque enim causam ejus agenti deerunt tibi a Deo præsidia, id quoque nobis precantibus per Apostolicam benedictionem quam tibi tuisque amantissime impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die XXI octobris anno MDCCCXCII pontificatus Nostri quintodecimo.

LEO PP. XIII.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Rome et l'Italie sous Léon XIII, par le baron JEHAN DE WITTE, 1 vol. in-12 (Chapelliez).

Malgré tant de siècles écoulés, l'Italie exerce encore la même puissante attraction sur les touristes, et le nombre est grand de ceux qui, après avoir admiré, sont tentés de faire partager leur admiration au public. La matière, en effet, est loin d'être épuisée, et après tant de récits divers, un voyageur épris des beautés de l'art et de la nature peut encore se faire lire avec profit et intérêt.

Lorsqu'en plus, ce voyageur peut traiter en connaissance de cause toutes les questions d'histoire et d'archéologie, lorsque, après nous avoir promené en artiste dans les églises et les musées de Milan, Vérone, Padoue, Venise et Florence, il peut nous faire explorer, en disciple érudit de M. de Rossi, les catacombes romaines, nous conduire à Saint-Pierre pour les fêtes du jubilé de Léon XIII, et, le 15 janvier 1888 nous faire assister aux cérémonies grandioses de la canonisation de dix saints, le lecteur ne regrettera nullement d'avoir pris pour guide le baron Jehan de Witte, avec lequel il a peut-être déjà visité la Palestine, Naples et ses environs. Pompéi et Cumes font aussi l'objet d'intéressants chapitres, ainsi que la société romaine qui paye cher l'honneur d'avoir vu la ville des Papes devenir la ville de Francesco Crispi.

L'Ancien clergé de France : Les Evêques avant la Révolution, par M. l'abbé SICARD, in-8°. (Lecoffre, Paris.)

Nous n'avons pas besoin de présenter M. l'abbé Sicard aux lecteurs du *Correspondant*. Plusieurs des chapitres qui composent ce volume ont paru ici-même pour la première fois. Et l'on n'a pas oublié avec quelle vivacité et quel art de composition l'auteur sait distribuer son érudition abondante et sûre. Le sujet, intéressant par lui-même, nous reporte à l'une des époques les plus importantes de notre histoire. Quelle est la part du clergé dans cette grande crise d'où sortirent les temps nouveaux, M. l'abbé Sicard entreprend de nous le dire avec plus de précision qu'aucun de ses devanciers. Le volume qui vient de paraître évoque devant nous ces prélats gentilshommes qui apportaient à l'Eglise les plus beaux noms de France, les Montmorency, les Rohan, les La Rochefoucauld, les Talleyrand-Périgord, les d'Uzès, les Clermont-Tonnerre, etc., si nombreux que sur les cent trente évêques de 1789, il n'y avait *pas un seul roturier*. M. Sicard nous dépeint l'entrée princière de ces prélats dans leur ville épiscopale, fait revivre les splendeurs de leurs palais, le faste de leur représentation. Il nous dit le chiffre de leur fortune et parfois de leur dettes. Il les suit dans leur diocèse, dans les assemblées provinciales, dans les pays d'états dont ils ont la présidence, où ils se meuvent avec une dignité, une compétence extraordinaires, protecteurs-nés de leur peuple, promoteurs ardents de tous les progrès, très mêlés à la société et à toutes les aspirations de leur temps.

L'ouvrage dont nous avons seulement le premier volume sera donc, pour cette matière, un guide indispensable, et nous en attendons impatiemment la suite.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE CONCORDAT

Documents sur la négociation du Concordat et sur les rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800 *et* 1801, publiés par le comte Boulay de la Meurthe et les soins de la Société d'histoire diplomatique. (Ernest Leroux, éditeur.)

Ad religionis bonum, internæque tranquillitatis conservationem ea quæ sequuntur conventa sunt. (Préambule du Concordat.)

La publication dont nous venons d'inscrire le titre arrive à son heure. Nous y trouvons l'exposé le plus complet qui ait encore été présenté de toutes les négociations qui ont précédé la conclusion du Concordat intervenu, en 1801, entre le pape Pie VII et le premier consul Bonaparte. Cet acte, fameux entre tous, n'a pas cessé, on le sait, d'être en vigueur et régit encore pour nous, malgré tant de changements survenus, les rapports de l'État et de l'Église. En quelle mesure il est utile et sera même possible d'en maintenir l'application dans l'état actuel de l'Église et de la société française, — quel serait soit l'avantage, soit le danger de faire cesser les obligations qui en dérivent, en rendant, par une séparation légale, leur indépendance aux deux contractants, — ce sont là des sujets d'une préoccupation très générale et de débats sans cesse renaissants, soit à la tribune, soit dans la presse. Rien donc de plus opportun, et (si on ne répugnait à se servir d'une détestable expression devenue courante) on dirait même rien qui soit d'un intérêt plus actuel que l'étude impartiale et véridique d'un fait historique dont les conséquences conservent encore, au bout d'un siècle, assez d'importance pour soulever des questions irritantes et susciter peut-être demain de plus graves agitations.

Sous ce rapport, je ne crois pas qu'on puisse rien trouver de plus satisfaisant ni de plus instructif que le lumineux travail que poursuit depuis plusieurs années, avec une conscience vraiment méritoire, M. Boulay de la Meurthe, et dont les deux premières

parties ont déjà paru dans les publications de la Société d'histoire diplomatique. Il n'est pas une des phases de la transaction la plus épineuse peut-être dont les annales de la diplomatie fassent mémoire que M. Boulay de la Meurthe ne nous fasse connaître, à l'aide de détails très curieux, qu'il a été chercher dans des documents inédits : car il y avait encore de l'inédit et de l'inconnu (l'aurait-on supposé?) même après M. d'Haussonville et le P. Theiner, qui, dans leurs ouvrages diversement célèbres, semblaient nous avoir révélé tous les secrets de nos archives nationales et de celles du Vatican. M. Boulay de la Meurthe a su en trouver d'autres qui ne sont pas d'un moindre prix et qui voient pour la première fois le jour. Il n'est pas un des projets de pacification d'abord imaginés ou ébauchés, puis proposés, débattus, rejetés ou modifiés, soit à Rome, soit à Paris; pas un des incidents et des orages qui ont interrompu, à plus d'une reprise, le cours de la négociation, et menacé d'en amener la rupture, dont il ne nous tienne scrupuleusement au courant. Et pour que le théâtre nous soit aussi bien connu que les acteurs, de courts résumés nous rappellent les faits survenus tant en Europe qu'en Italie, pendant cette mémorable année, qui ont pu influer sur les dispositions réciproques des deux parties en présence. Enfin, des recherches faites dans les archives de Vienne, de Londres et de Madrid, nous peignent la surprise éprouvée dans les cabinets des diverses puissances, par le rapprochement inattendu du Père commun des fidèles avec un fils couronné de la Révolution française. Ce n'est encore qu'une collection de pièces, mais si bien classées et si heureusement précédées de commentaires d'une sobriété intelligente, que l'ensemble a pour le lecteur toute la clarté et tout l'intérêt d'un récit. La fin de ce tableau si saisissant se fait encore attendre. Espérons que nous n'aurons pas longtemps à la désirer.

Ce qu'il y a assurément de plus précieux dans les révélations que nous devons à M. Boulay de la Meurthe, c'est la possibilité qu'il nous donne de suivre jour par jour et de mettre en regard les moindres effets produits par les progrès de la négociation sur les deux théâtres où elle devait être simultanément poursuivie. Rien de plus curieux que de comparer, à propos des mêmes faits, souvent des mêmes conversations, d'une part, la correspondance échangée entre les agents pontificaux présents à Paris et la curie romaine; de l'autre, les rapports adressés au Premier consul, par les deux intermédiaires qu'il s'était choisis, le ministre Talleyrand et un ancien ecclésiastique vendéen, soumis et plus que pénitent, l'abbé Bernier. Rien ne fait mieux apprécier la différence des deux milieux et, dans l'un comme dans l'autre, l'état également, mais

diversement agité des esprits. C'est tout un drame qui est ainsi mis sous nos yeux : la scène, qui est sur le devant, ne nous cache pas les coulisses, et le dialogue ne nous empêche pas d'entendre les aparté. Je serais bien surpris si ce rapprochement ne suggère pas au lecteur impartial un jugement qui est le mien depuis longtemps, mais que je trouve tout à fait confirmé, à l'honneur également des deux signataires du Concordat.

Assurément je n'ai pas un instant la pensée de les mettre sur la même ligne. Nul parallèle entre eux n'est possible. S'agit-il de génie? Personne n'a jamais prétendu qu'il y eût égalité entre Pie VII et Napoléon. S'agit-il d'élévation morale et de droiture de conscience? La parité n'existe pas davantage, bien que les termes soient renversés. Enfin nulle comparaison n'est à faire entre les deux natures d'intérêts — aussi différents que le ciel l'est de la terre — dont le chef de l'État et le chef de l'Église avaient à prendre souci. Mais, mettant de côté des assimilations qui manqueraient de justice autant que de convenance, il faut reconnaître qu'ils eurent l'un et l'autre un mérite pareil : ce fut de résister à un très fort courant d'opinions et de préjugés qui régnait autour d'eux et de déployer pour y tenir tête une rare fermeté d'esprit.

Pour le Premier consul, les obstacles qu'il eut à vaincre ont été plus d'une fois décrits. On sait le propos qu'on a prêté à un des généraux qui l'accompagnaient à Notre-Dame, le jour où fut célébrée la première messe pour l'inauguration du Concordat. « Belle fête, dit-il, il n'y manque que ceux qui sont morts pour détruire ce que vous rétablissez. » La remarque avait une grande apparence de vérité et trahissait un fond de sentiment qui devait, dans le cortège consulaire même, éveiller plus d'un écho. Il est certain que la révolution française, issue d'un mouvement philosophique dont le dernier terme avait abouti à la négation de toute idée religieuse, était entrée, dès le premier jour, avec l'Église catholique dans une lutte, dont, à travers des phases diverses, elle ne s'était pas désistée un seul instant. Se rapprocher du Pape, c'était renier ce qui, aux yeux des esprits superficiels, était l'une des expressions caractéristiques de cette révolution même, et pourtant Bonaparte, élevé par elle, n'avait nulle intention de la désavouer. Si les passions irréligieuses s'étaient un peu assoupies dans l'apaisement général qui avait suivi les grandes crises, l'orgueil national répugnait pourtant à l'apparence humiliante d'une pénitence : et de plus le grand nombre des intérêts engagés dans la vente des biens ecclésiastiques s'inquiétait d'un rapprochement qui paraissait menacer une propriété récente et encore contestée. L'intérêt et la vanité sont, on le sait, encore plus vivaces et plus susceptibles que les passions.

Puis cette Église qu'on voulait rétablir était divisée. Depuis la malheureuse invention de la constitution civile du clergé, un nombre très considérable de prêtres s'étaient écartés de l'autorité de Rome pour obéir à la loi française, et se vantaient encore de cette séparation comme d'un acte d'indépendance patriotique. C'étaient ceux-là qui se plaignaient d'être sacrifiés par le Concordat à d'autres dont les chefs avaient cherché un asile à l'étranger, parmi les ennemis de la révolution et de la France. Pour se faire une idée de la variété complexe des résistances que rencontraient les desseins du Premier consul, même dans son entourage le plus intime, il suffit de rappeler que l'homme du monde qui sut le mieux, dans toute sa carrière, se prêter aux circonstances, Talleyrand, — mêlé comme je viens de le dire, à la négociation en qualité de ministre des relations extérieures, — n'y entrait qu'à regret, et M. Boulay de la Meurthe nous montre qu'il l'entrava à plusieurs reprises. Autrefois évêque et marié, cela s'explique. Mais cela même atteste combien étaient difficiles à rompre les liens qui écartaient, de la voie suivie par le nouveau maître, même les serviteurs les plus habituellement empressés de ses volontés.

Ce maître, seul de son avis, tint ferme et en vint à ses fins. Les motifs qui lui avaient suggéré sa décision et l'y firent persister, étant d'une valeur inégale aux yeux du moraliste et de l'historien, sont appréciés différemment, suivant le jugement qu'on porte de l'homme et de son œuvre. Ceux que lui-même nous a fait connaître étaient sérieux et ont été justifiés par l'événement. C'était l'exécution, sur un point très important, d'un plan général et vraiment patriotique qui consistait à mettre fin, après dix ans de luttes violentes, à toutes les dissensions civiles et à fermer toutes les plaies béantes. Le schisme constitutionnel avait été l'un de ces éléments de discorde et des plus actifs : il importait d'en effacer le souvenir, et le pacificateur devait attacher autant de prix à faire prier, dans les mêmes églises, prêtres jureurs et prêtres insermentés, qu'à faire asseoir sur les bancs d'un même conseil d'État des régicides et des émigrés. Il ne se trompait pas d'ailleurs en pensant que l'opposition, dont le murmure bourdonnait à ses oreilles — quelque vive et même importune pour lui qu'elle pût être — était pourtant superficielle et restreinte à une classe d'hommes trop mêlés aux agitations politiques, pour en perdre l'impression et le souvenir, tandis que dans les masses devenues indifférentes et fatiguées se trouvaient une foi religieuse encore très vivante, un attachement héréditaire au culte des aïeux, d'où résultait une souffrance muette mais aiguë d'en être violemment privées. C'était un instinct supérieur qui avertissait Bonaparte qu'en allant droit à ce

fond de la société, il pouvait braver, sans détriment même pour sa propre popularité, les railleries impuissantes des mécontents. Enfin, il raisonnait en véritable observateur du cœur humain, en reconnaissant qu'à la religion seule appartient une influence morale suffisante pour rendre aux âmes troublées un esprit de règle et de paix qui leur fasse accepter le frein des lois et supporter le poids des inégalités sociales.

Seulement c'est ici que les opinions se partagent. Plus d'un critique a soutenu, et des censeurs éloquents affirment encore que c'était cette influence morale même dont il reconnaissait l'empire, que l'ambitieux dictateur voulait mettre sous sa main, en l'attachant à son pouvoir par tous les liens de la gratitude et de la dépendance, afin d'en faire le soutien de sa grandeur personnelle, et comme son principal instrument de règne. Tous les calculs intéressés peuvent être imputés, avec vraisemblance, à un despote et à un conquérant. Et les derniers actes de Napoléon, en matière religieuse comme en toute autre, autorisent assurément à incriminer l'intention qui lui dicta les premiers. Mais si tous les soupçons sont permis, toutes les accusations pourtant ne sont pas également démontrées, et il ne faut pas s'empresser, en ce genre, de prêter même aux plus riches. L'insistance que le Premier consul mit à se rapprocher, par un traité formel, de l'Église catholique, ne peut-elle donc s'expliquer par d'autres mobiles que par l'arrière-pensée de l'asservir? L'expérience qui venait d'être faite par dix années de persécutions impuissantes, plus funestes à ceux qui les avaient exercées qu'à ceux qui les avaient subies, ne parlait-elle pas assez clairement? Le sens politique, dont on ne dira pas qu'il fût dépourvu, ne suffisait-il pas pour l'avertir que, placés en face d'une société morale aussi fortement organisée que l'Église catholique, ceux qui gouvernent une nation où elle est dominante ne peuvent pas faire semblant de ne pas la connaître, et n'ont que le choix ou de vivre en accord ou d'entrer en hostilité avec elle?

Voyez donc sans parti pris les choses comme elles sont, et non comme on pourrait souhaiter qu'elles pussent être. Dégageons, pour un moment, le problème qu'avait à résoudre le Premier consul du trouble des circonstances accessoires qui en accroissaient les difficultés, mais qui en dissimulaient la nature. N'était-ce pas le même qui s'est posé devant tous les gouvernements modernes, depuis que l'Évangile a introduit dans le monde cette distinction du spirituel et du temporel qu'avait ignorée l'antiquité, et dont la notion tend toujours à s'obscurcir même dans les pays chrétiens? Impossible (et Dieu en soit loué!) à supprimer depuis qu'elle est devenue aussi essentielle à l'honneur des nations qu'à la dignité

des individus, cette distinction est loin, il en faut convenir, de rendre plus commode la tâche de ceux qui ont à leur commander. Rien de plus dissemblable assurément que ces deux domaines dont l'un ne veut relever que de la conscience, tandis que l'autre est réclamé par la loi civile : mais rien de plus indécis que leurs limites, et l'entreprise de tracer entre eux une ligne de démarcation est véritablement la quadrature du cercle qui fait le désespoir des mathématiciens politiques. Une grossière appréciation pourrait seule leur faire croire que la séparation souhaitée puisse s'opérer d'elle-même d'après des principes absolus. « Tout serait simple, en effet, écrivait-on déjà ici même, il y a plus de trente ans, si l'Église n'était qu'une institution de prière, et l'État une institution de police, si toute la religion consistait en opinions abstraites et en contemplations mystiques; si tout l'office de la politique se bornait à faire régner l'ordre matériel dans les cités... il serait aisé alors de garder strictement distinctes deux régions qui ne se toucheraient nulle part. Mais ni la religion n'est un ermite confiné dans une cellule, ni l'État n'est d'humeur à se contenter du rôle d'un gendarme; l'un et l'autre portent plus haut leurs vues et leurs prétentions, et sans sortir de leurs attributions naturelles, aucun d'eux n'a, jusqu'ici, pu faire un pas sans qu'ils se soient rencontrés face à face[1]. »

Il serait trop long, et ce ne serait pas ici le lieu, d'énumérer toutes les occasions inévitables qui amènent ces rencontres quotidiennes de l'État et de l'Église, et leur rendent par là impossible de passer l'un près de l'autre sans se connaître, sans se toucher et, si l'on n'y prend garde, sans se heurter. Enseignement de la doctrine et communications de l'autorité religieuse avec les fidèles par la voie de la prédication ou de la presse, réunions publiques des offices et du culte, constitution d'un patrimoine nécessaire à l'entretien de l'autel et de ceux qui en vivent, comme au soutien des fondations charitables, ce sont là autant de points (et combien d'autres en pourrait-on citer!) sur lesquels l'Église réclame, au nom de la mission qu'elle a à cœur de remplir, une très large part de liberté d'action, tandis que l'État (au moins tel que nous le connaissons) ne pourrait guère et n'a jamais voulu abandonner le droit d'en régler les conditions. Et que dire des cas plus graves encore où ce sont des actes que doivent accomplir de simples citoyens dans la vie commune, qui relèvent à la fois, pour la conscience, de la loi religieuse, et de la loi civile pour l'intérêt social, en sorte qu'il peut arriver que ce que l'une défend, l'autre le permette et même

[1] *La Souveraineté pontificale et la liberté.* (*Correspondant* d'octobre 1861.)

l'ordonne? C'est le fait en particulier de tout ce qui touche à la constitution de la famille. Il y a là tout un ordre de questions qui était connu des anciennes écoles de droit canonique et civil, sous le nom de matières mixtes : terrain de contact nécessaire entre l'Église et l'État, mais terrain toujours disputé, théâtre fréquent de controverses, de conflits et même de combats, et où la paix n'a pu être établie que par un échange réciproque et concerté de concessions et de garanties. Telle est l'origine, la raison d'être, et jusqu'ici la nécessité permanente des concordats. Celui que le Premier consul conclut en 1801 n'avait pas un autre caractère, et pour lui faire sentir la nécessité d'y recourir, il n'était besoin que de cette sorte de divination politique qui, surtout dans ces premiers jours de sa puissance, lui tint tant de fois lieu d'étude et d'expérience.

On nous dit, je le sais, que le temps était déjà passé de ces expédients plus conformes aux conseils de la sagesse pratique qu'à la rigueur des principes, puisqu'à ce moment même le nouveau monde découvrait le secret qui avait échappé à l'ancien : celui de faire vivre en paix État et Église dans des conditions d'indépendance et même d'ignorance réciproques. Le moyen vainement cherché, c'est un appel confiant hardiment adressé à la liberté qui l'avait trouvé. La constitution des États-Unis d'Amérique, en ouvrant à toutes les manifestations de la pensée et de l'autorité humaine, paroles, écrits, associations de toute nature, une carrière de liberté à peu près illimitée, inaugurait un état de législation et de mœurs qui a permis à l'Église catholique, comme à toutes les communions et à toutes les sectes, de se mouvoir à l'aise sans attendre et sans acheter, d'un pouvoir jaloux, les facilités nécessaires pour vivre, croître, s'affermir et s'étendre. La liberté assurée à tous suffit désormais et pourvoit à tout. Soit : il y aurait pourtant encore lieu de vérifier sur place et dans le détail les circonstances et les conséquences d'un régime si nouveau, et, examen fait, je doute qu'on trouvât facile de le rendre applicable dans une société vieillie, comme la nôtre, qui a longtemps lutté et souffert et à qui ce passé a laissé une succession fortement grevée de passions, de préjugés et de ressentiments. En tous les cas, ce qu'il y a de certain, c'est que ce procédé de libéralisme à outrance, personne au monde ne songeait à le mettre en œuvre en 1801. Ce n'était pas seulement le Premier consul, qui n'y aurait assurément eu aucun goût et dont le tempérament ne s'y prêtait pas, c'était la France entière, épuisée et dévorée par dix ans d'anarchie, qui réclamait non le relâchement, mais, au contraire, une prise en main plus ferme de l'autorité sociale. On était dans l'un de ces moments de

réaction que notre génération a connus, où le besoin d'un pouvoir qui se fasse obéir devient le cri général. Si la constitution improvisée par Bonaparte, au lendemain de son coup d'État du 18 brumaire, fut si facilement acceptée, c'est parce qu'elle restreignait, (on sait dans quelle mesure), des franchises dont la masse de la nation s'était trop mal trouvée pour les regretter et dont l'abus avait, pour longtemps, compromis et même décrédité l'usage. Le droit commun, sous de telles institutions, n'était que la sujétion commune. Réduire l'Église à y entrer sur le même pied et sans plus de droits que la première association venue n'était pas une proposition sérieuse.

Qu'on essaye, en vérité, de se figurer quelle aurait été, sous ce régime de l'égalité dans la contrainte, la situation de l'Eglise, confondue d'abord avec tous les clubs auquel le Consulat imposait silence et tous les lieux de réunion publique dont il fermait les portes, puis obligée, afin de s'en distinguer, d'attendre une autorisation pour tous ses actes, de subir la censure pour tous ses écrits, de vivre, en un mot, au jour le jour, de tolérance et de bon plaisir, sous une surveillance quotidienne de haute police! Ne trouvant pas d'air respirable dans cette atmosphère comprimée, elle se serait certainement débattue. Mais ce qu'on imagine plus malaisément encore, c'est ce maître impérieux, que troublait le murmure des conversations tenues à voix basse dans les salons de Paris, laissant la chaire de prédication ouverte à des hommes dont le nom lui eût rappelé un passé hostile, dont les intentions lui étaient suspectes, et qui auraient exercé sur des foules assemblées, dans un langage souvent mystérieux pour lui, un empire dont il aurait ignoré le secret. Entre le vieil esprit d'indépendance ecclésiastique et l'humeur ombrageuse d'un pouvoir nouveau, le voisinage ne serait pas resté longtemps paisible. Une tension de rapports en serait résultée qui aurait ramené d'abord des tracasseries mesquines; puis, à la première résistance, une violence persécutrice. Non, étant ce qu'il était et résolu à ce qu'il avait à faire, le Premier consul n'avait d'autres moyens de délivrer la France des agitations religieuses dont elle était lasse, que de faire à l'Église une place à part, en élargissant, pour elle, à des conditions déterminées, le cadre trop étroit de l'administration qu'il avait à tâche de constituer.

Et, soyons de bon compte, serions-nous, nous-mêmes, plus avancés aujourd'hui? L'œuvre du Premier consul disparaissant laisserait-elle Église et État dans des rapports plus dignes et plus sûrs? Sans doute, nous ne vivons plus sous le joug et les lisières serrées de la constitution de l'an VIII. La presse est libre, on s'en

aperçoit à sa licence : les réunions publiques sont permises, le bruit qu'elles font ne permet pas de l'ignorer. Mais ces libertés purement politiques, fruit douloureusement acquis de nos révolutions successives, gardent l'empreinte de leur origine et n'intéressent que l'individu isolé dont elles souffrent et même facilitent tous les écarts. Au contraire, toute action collective, exercée en dehors du concours des pouvoirs publics, reste garrottée des mêmes liens dont l'avait enserrée l'administration consulaire. Et c'est cependant cette liberté, plus que tout autre, que réclame, pour garder au soleil la place qui lui appartient, la plus vieille et la plus sainte association qu'il y ait au monde. L'article 221 du Code pénal, qui subsiste (en attendant la loi d'association qu'on présente toujours, qu'on retire ensuite et qu'on ne discute jamais), appliqué à l'Église catholique, lui laisserait-il un abri supportable? Et avec les restrictions jalouses qui empêchent toute personnalité morale d'abord de se constituer, puis de posséder et d'acquérir pour le compte commun de ceux qui la composent, comment suffire, comment pourvoir à l'entretien du culte et de ses ministres? Tel est pourtant l'état présent de la législation auquel devrait être soumise l'Église catholique, si le Concordat était dénoncé. Avons-nous mieux à espérer pour l'avenir des puissants du jour? Loin de là, leur franchise à cet égard est complète : il en est parmi eux qui redoutent, d'autres qui se vantent de désirer la séparation de l'Etat et de l'Eglise, mais aucun d'eux ne laisse à l'Eglise l'illusion de croire que, en lui retirant l'appui de l'Etat, ils lui réserveront une compensation dans l'extension des libertés générales. Tous sont d'accord pour l'avertir que, le cas échéant, ils sont résolus de restreindre encore sa part du fond commun, afin de se mettre en garde contre l'ascendant, qu'une fois affranchie de toute surveillance, elle pourrait reprendre à leur insu. On tient en réserve, pour ce jour-là, contre tout ce qui porterait l'étiquette ecclésiastique, une série de restrictions spéciales : et en place des facilités particulières que l'Eglise tient du Concordat, ce sont des chaînes que nos libéraux forgent tout exprès pour son usage. Ainsi, point d'erreur ni de malentendu : la suppression du Concordat ne mettrait pas fin au régime exceptionnel en matière religieuse, les termes en seraient seulement renversés, et on les appliquerait à rebours : aujourd'hui pour l'Église, demain contre elle : je ne vois pas bien ce que l'égalité y gagnerait, mais je vois très bien ce qu'y perdraient la justice et la paix sociale.

II

Si la plus grande partie des conseillers du Premier consul étaient enclins à penser qu'entre l'Eglise catholique et tout gouvernement issu de la révolution, l'hostilité était irréconciliable, tout aussi générale, tout aussi profonde et fondée précisément sur les mêmes faits, était la conviction qui portait l'entourage du Pape à établir une solidarité étroite entre l'Église outragée et la monarchie déchue. L'alliance de la monarchie et de l'Église en France remontait à un temps immémorial. Très chrétienne, c'était le nom que portait, depuis des siècles, la royauté française, et dont elle n'avait jamais démérité. Sa dévotion envers le Saint-Siège, malgré quelques interruptions et quelques réserves, était toujours restée filiale. Et cette union fondée dans des jours de prospérité commune, la communauté du malheur venait de lui donner un caractère touchant et presque sacré. Pape et roi, battus des mêmes orages, avaient été frappés des mêmes coups. Les innovations irréflechies de l'Assemblée constituante n'avaient pas porté moins d'atteinte à la pureté du dogme qu'à l'essence même du principe monarchique. Le meurtre de Louis XVI par la Convention avait précédé de peu d'années la mainmise du Directoire sur la personne de Pie VI, et les deux attentats, le régicide et le sacrilège, avaient paru la conséquence l'un de l'autre. De plus, autour du prétendant exilé étaient groupés tous les évêques qui, pour rester dociles à la voix du chef de l'Eglise, s'étaient vus chassés de leurs sièges, et contraints d'aller vivre, loin de leur patrie, de privations et d'aumônes. Pour ceux-là, de naissance aussi royalistes que catholiques, l'honneur n'avait qu'une loi, le mot de fidélité n'avait qu'un sens, qui les tenaient également attachés à la double majesté que, dès leur enfance, ils avaient été élevés à chérir. Les deux causes, monarchique et religieuse, paraissaient tenir l'une à l'autre par un lien si simple et si fort, que Pie VII, à peine élu, n'avait pas hésité à faire part de son élévation à Louis XVIII, avec le cérémonial usité pour les rois de France [1]. Cette adhésion publique au droit du prince exilé semblait une condamnation implicite et anticipée de tout pouvoir d'une autre nature qui prétendrait à le remplacer.

On peut juger dès lors du trouble profond que causa au Vatican la nouvelle de la première ouverture pacifique faite de Milan même

[1] Boulay de la Meurthe, t. I, p. 11 Le savant éditeur fait remarquer dans une note, que le nouveau Pontife allait plus loin dans la voie de la reconnaissance de la royauté de Louis XVIII que son prédécesseur Pie VI, qui, après la mort de Louis XVI, n'avait pas donné le titre de roi à son frère.

par le vainqueur de Marengo, au moment où il traversait l'Italie après son triomphe. Si, dans les lettres que M. Boulay de la Meurthe nous fait connaître, le Pape, surpris et déjà flatté de l'hommage, paraît en sentir tout de suite l'importance, d'autres rapports nous montrent des alarmistes sincères ou intéressés accourant pour inquiéter sa conscience par des soupçons qui ne manquaient certainement pas de fondement. Quelle foi, lui disait-on, méritaient donc ces assurances inattendues, et fallait-il donc, pour y répondre, commencer par se déjuger et se démentir? Les raisons de douter et d'attendre étaient sérieuses. Une condition surtout, mise dès le premier jour en avant, n'était pas faite pour rassurer. Le conquérant exigeait, avant même de rien entendre, le renouvellement à peu près complet de l'épiscopat français, trop compromis, à ses yeux, par l'émigration et la guerre civile pour être remis en possession de ses sièges : il voulait (ce fut le mot qui circula) un épiscopat *vierge;* c'est-à-dire, composé probablement, ajoutait-on, des protégés de ses deux ministres, l'ancien évêque d'Autun et l'ex-oratorien Fouché. Singulière virginité sacerdotale! Le Pape aurait donc, pour faire place à des intrus de cette espèce, à frapper lui-même ceux qui, afin de lui obéir et de lui rester fidèles, avaient tout risqué et tout perdu. Quel scandale! quelle ingratitude! Comment la justifier et même comment l'accomplir? Si les victimes sacrifiées résistaient au désir du Souverain Pontife, quel moyen de les contraindre à s'y prêter? Un ordre pontifical privant des évêques de leur juridiction était un fait à peu près sans précédent, que ne paraissait pas autoriser suffisamment le silence du droit canonique. Puis, quel était-il ce pouvoir nouveau qui demandait à être substitué d'emblée à tous les droits d'une dynastie séculaire et catholique? Un pouvoir né d'hier, improvisé par la victoire, et qu'elle pouvait demain abandonner? Un pouvoir tout personnel, résidant dans un homme qui pouvait disparaître au milieu d'une commotion populaire ou tomber sous le fer d'un assassin, car toutes les violences étaient à prévoir sur cette terre de France encore malfamée et imbibée de sang. Lui mort ou renversé, que deviendraient les engagements qu'il aurait pris et où ne pourraient pas conduire ceux qu'on aurait contractés envers lui? Quelle responsabilité pour le Pape qui aurait compromis l'Eglise dans une compagnie suspecte au service d'une aventure éphémère?

Telles étaient les considérations pressantes que nous trouvons résumées dans un mémoire éloquent, présenté à Pie VII par l'illustre défenseur de la cause religieuse à l'Assemblée constituante, le seul adversaire qui eût su tenir tête à Mirabeau, l'abbé devenu le cardinal Maury, et représentant de Louis XVIII auprès

du Saint-Siège [1]. Il y avait là de quoi assurément faire reculer un vieillard d'un naturel à la fois timide et timoré. Aussi le trouble qu'il ressentait était profond, et son angoisse demeura longtemps poignante. Serais-je assez malheureux, disait-il au cardinal Maury en levant les yeux et les mains au ciel, pour que le roi pût douter de ma tendresse pour lui! Je donnerais ma vie pour le remettre sur le trône [2]. Pour passer outre à des raisons d'une telle valeur et braver des perspectives si menaçantes, il ne fallut pas moins, chez le pontife, que la conscience impérieuse d'un devoir supérieur à remplir. Une grande nation, de cœur encore chrétienne, était là devant lui, privée de culte et de pasteurs, et une législation insidieuse ne lui laissait de choix qu'entre l'incrédulité et le schisme. Lui rendre le bienfait et la liberté de la foi, cette obligation passait avant toute considération de prudence humaine et tout attachement, même celui de la reconnaissance. En songeant à toutes ces âmes qui allaient dépérir faute de nourriture spirituelle, le vicaire de Jésus-Christ fut touché de compassion comme son divin Maître, et dit comme lui : J'ai pitié de cette foule, *Misereor super turbam.*

La résolution, une fois prise, fut poussée jusqu'au bout, y compris la démission qu'il fallut demander aux prélats exilés et imposer même à ceux qui ne voulurent pas s'y résigner d'eux-mêmes : triste mais absolue nécessité, puisque c'était, en bonne conscience, à peu près le seul moyen de rétablir l'union entre pasteurs et fidèles dans une nation profondément divisée par des luttes sanglantes. D'autres concessions plus graves encore, portant sur les points qui touchaient non seulement aux règles ordinaires de la discipline, mais à la rigueur même du dogme, étaient réclamées par le Premier consul avec une insistance d'autant plus impérieuse qu'elle attestait chez lui une plus profonde ignorance des matières qu'il avait à traiter, et ce fut l'occasion pour Pie VII de déployer autant de fermeté dans la résistance sur les principes essentiels qu'il montrait de largeur d'esprit dans le règlement des points accessoires. La lutte qui s'engagea alors et qui dura près d'un an donna lieu aux incidents les plus variés. Tantôt c'est la conscience en face de la force et qui lui tient tête : rien de plus digne d'admiration. Tantôt c'est la souplesse italienne des Caprara et des Consalvi qui se joue par d'habiles tours de rédaction des injonctions hautaines, souvent brutales, d'un parvenu de génie : rien n'est plus piquant. Mais, indépendamment de cet intérêt de curiosité historique, il en est un autre plus général et plus appli-

[1] Boulay de la Meurthe, t. I, p. 76. Voir le mémoire entier dans la publication intéressante des papiers du cardinal Maury due à Mgr Ricard.
[2] Boulay de la Meurthe, t. II, p. 39.

cable aux questions qui préoccupent le lecteur d'aujourd'hui. Car c'est le propre de l'histoire de l'Eglise, que, comme elle présente l'application de règles permanentes, il n'en est aucune où l'étude du passé éclaire le présent d'une lumière plus instructive. N'entendions-nous pas dire encore l'autre jour, par exemple, que les royalistes d'aujourd'hui s'étaient persuadés que le régime de leurs préférences était le seul compatible avec le dogme catholique, et que l'Eglise ne pourrait jamais s'accommoder avec la république? Et n'ajoutait-on pas que, pour les détromper, de nouvelles déclarations avaient été nécessaires? Si cette erreur étrange a été le fait de quelques-uns (ce que j'ai en vérité peine à croire), je ne comprends pas comment elle aurait pu subsister un instant en présence des documents qui sont sous nos yeux.

La forme républicaine durait encore en France en 1801, et le magistrat électif auquel Pie VII avait à faire ne s'était pas encore transformé en souverain héréditaire. Je ne vois pourtant nulle part que parmi les graves objections opposées à la négociation du Concordat, l'inconvénient, encore moins l'impossibilité de traiter avec une république, ait été même indiqués. En réalité, le Concordat de 1801 est un monument qui s'élève dans l'histoire pour avertir toutes les générations par une preuve éclatante que l'Eglise, de la région élevée où elle plane au-dessus des accidents de la politique humaine, ne peut jamais adopter ni faire sienne la cause d'une dynastie, d'un homme ou même d'une forme de gouvernement quelconque. Si une exception eût été possible à cette neutralité souveraine, c'eût été en faveur de l'héritier de saint Louis, que l'Eglise appelait encore son fils aîné. Le patronage exclusif qu'elle refuse aux instances du proscrit de Mittau, qui jamais, depuis lors, aurait pu se flatter de l'obtenir d'elle? La méprise eût été si grossière que personne n'a pu s'y laisser prendre. Des circonstances ont pu faire que les deux causes monarchique et religieuse, en butte aux mêmes adversaires, aient dû recourir aux mêmes défenseurs. De là une illusion d'optique assez naturelle. Placés en tête des mêmes rangs, les deux drapeaux ont paru peut-être moins distincts aux regards; mais que ceux qui les portaient les aient confondus et mis sur la même ligne, non, en vérité, non, jamais.

Mais si la séparation fut complète, à ce moment, entre l'ancienne royauté française et l'Église, — si le fossé même se creusa assez profondément pendant les années qui suivirent l'établissement de l'Empire et par la venue de Pie VII à Paris, pour le sacre du nouveau souverain, — il ne faut pourtant rien exagérer, car tout est délicat et tous les mots veulent être pesés en pareille matière. Je

n'irai donc point jusqu'à dire, comme M. Emile Ollivier dans un des traités excellents qu'il a consacrés à cet important sujet, qu'en signant le Concordat, le Pape prononça la déchéance de la maison de Bourbon, et que ce fut même là un des avantages les plus considérables qu'en retira la Révolution française, dans la personne de son représentant. L'expression a dépassé, je crois, la pensée de mon éloquent confrère. Si on la prenait au pied de la lettre, il faudrait prêter à Pie VII (le moins ambitieux des Papes, assurément) l'intention de ressusciter le droit fameux de déposer les souverains et de délier leurs sujets du serment de fidélité, que ses prédécesseurs avaient revendiqué au moyen âge : prérogative contestée dès lors par des docteurs de l'orthodoxie la moins suspecte, et que le droit public de France n'a jamais reconnue. Il aurait affecté l'attitude et le langage que les chroniqueurs prêtent au pape Zacharie transférant la royauté des héritiers de Mérovée au fils de Charles Martel. Je ne sais jusqu'à quel point Napoléon aurait goûté cette assimilation si peu conforme aux traditions de la monarchie qu'il songeait dès lors à remplacer. Mais ce que je puis garantir, c'est qu'il n'y a pas une ligne des documents que j'ai consciencieusement parcourus, où l'on puisse découvrir l'allusion la plus lointaine, directe ou indirecte, à ces souvenirs, objets de si redoutables controverses.

Loin de là, bien que l'acte même du Concordat dût exercer une action certaine et prévue d'avance sur la situation des partis en France, les commentaires ne contiennent aucun mot qui indique de la part du Souverain Pontife ou de ses agents à Paris, l'intention d'intervenir dans les démêlés intérieurs de la politique française. Rien, absolument rien ne s'écarte de la règle de conduite si bien expliquée depuis lors par Grégoire XVI, dans un acte pontifical que le cardinal secrétaire d'État de Léon XIII croyait devoir nous rappeler naguère. D'après cette règle, d'une incontestable sagesse, et qui est appliquée tous les jours dans les pays en révolution, la reconnaissance par le Saint-Siège d'un pouvoir nouveau — nécessaire pour lui permettre d'assurer le bien des âmes et la liberté de la foi, n'implique ni consécration ni négation d'aucun droit — et ne tranche aucune question de légalité ou de légitimité. C'est l'attestation, au contraire, que l'Église entend y rester étrangère.

La reconnaissance d'un gouvernement par le Pape n'ajoute rien au devoir général imposé à tous les chrétiens de respecter les lois de leur pays et d'obéir, en choses justes, aux pouvoirs établis, devoir qui existe, dans la même mesure envers tous les gouvernements, même hérétiques, incrédules ou païens. Hors de là les fidèles gardent dans leur conduite politique une indépen-

dance qui n'est nullement altérée par les rapports du Saint-Siège avec l'État dont ils sont les citoyens. Toute autre interprétation conduirait à des conclusions inattendues, presque odieuses, et donnerait à l'Église l'apparence de légitimer, de consacrer, non seulement toutes les aventures d'usurpation, mais même toutes les rigueurs de la conquête. Car, c'est surtout quand les terribles lois de la guerre ont privé des peuples de leur indépendance, que l'Eglise doit intervenir pour obtenir du vainqueur qu'il laisse aux malheureux asservis la liberté d'élever leurs regards et d'adresser leurs prières au ciel, la seule patrie qui ne leur soit pas ravie. Aussi le Saint-Siège a-t-il dû traiter avec le tsar après le partage de la Pologne, et au lendemain de Sedan, avec le nouveau souverain des provinces qui nous étaient enlevées. Mais ces relations indispensables de l'Église avec les conquérants, qui pourrait prétendre qu'elles obligent les fidèles des pays conquis à faire le sacrifice de leurs souvenirs et de leurs espérances? Parce qu'un évêque a été nommé à Strasbourg par le concert de Léon XIII et de Guillaume, les Alsaciens n'ont assurément pas perdu le droit de répéter, même sous les voûtes de la cathédrale, l'admirable chant des Israélites captifs : Jérusalem, si jamais je t'oublie, que ma droite s'oublie elle-même!

Les catholiques, en 1801, entendirent ainsi la mesure de leurs obligations. Parmi les Français attachés à la royauté tombée, il y en eut sans doute et en grand nombre qui, reconnaissants du rétablissement du culte, saisirent l'occasion du Concordat pour se rallier au consulat puis à l'empire. Mais d'autres, parmi lesquels il serait aisé de citer d'excellents catholiques et de saints prêtres, ne se crurent nullement détachés de leur ancienne allégeance et le témoignèrent assez clairement pour exciter les soupçons et encourir les rigueurs de la police impériale. Ajoutons que s'ils eurent à souffrir alors de leur fidélité à leurs convictions, dix ans seulement plus tard, ils n'avaient déjà plus à s'en repentir. Mais la liberté des catholiques resta entière en tous sens, et pas plus ceux qui servirent Napoléon que ceux qui se tinrent à l'écart n'encoururent de l'autorité spirituelle ni blâme ni censure.

Pareil fait se produisit également hors des limites de l'ancienne France, entre autres dans les provinces italiennes qui avaient formé le royaume de Sardaigne, et dont le Saint-Siège ne fit aucune difficulté de reconnaître l'annexion à l'empire français. Les fidèles serviteurs de la maison de Savoie ne trouvèrent pas que ses droits eussent par là plus souffert que ceux de la maison de Bourbon, et l'un des plus dévoués comme des plus illustres, de Maistre lui-même, l'auteur du *Pape*, malgré l'opinion qu'on lui connaît sur

l'étendue du pouvoir pontifical, ne jugea pas que rien fût survenu qui lui commandât d'abandonner la cause de son vieux roi.

La même ligne de conduite a été constamment suivie depuis lors, et c'est peut-être justement cela qui fait que le Concordat, ne paraissant l'œuvre d'aucun parti et n'imposant le sacrifice d'aucune conviction sincère, a pu traverser, pour arriver jusqu'à nous, tant de révolutions. Depuis le jour où ce grand acte fut promulgué, la France a passé par cinq gouvernements différents, trois monarchies et deux républiques. A mesure qu'ils prenaient la place l'un de l'autre, le Saint-Siège a exécuté envers chacun d'eux les engagements pris envers le premier, et a vécu avec tous sur un pied, tantôt d'amitié confiante, tantôt de paisible intelligence. Personne n'a eu la pensée ni de s'en étonner ni de s'en plaindre, car il y allait toujours du même intérêt supérieur et surhumain que l'Église a seule qualité pour apprécier. Mais il n'est venu non plus à l'esprit de personne que les fidèles qui n'ont pas cette charge d'âmes dussent apporter à ces maîtres successifs une adhésion d'esprit ou de cœur qu'ils auraient eu ensuite à rétracter juste autant de fois qu'ils l'auraient promise : ce qui leur aurait fait jouer le triste rôle de se traîner toujours à la suite de la force et de la fortune. Les légitimistes sous la monarchie de 1830, les hommes d'Etat attachés aux libertés parlementaires pendant le second empire, comptaient dans leurs rangs les noms les plus chers à l'Eglise; tous ont gardé sans le moindre scrupule une attitude de digne et souvent active opposition : et c'est parmi eux que Pie IX est venu chercher, au jour du péril, un banni, nullement repentant, du 2 décembre, pour lui confier le commandement de ses troupes.

C'est qu'après les vertus chrétiennes proprement dites, il n'en est aucune qui soit plus chère aux catholiques que la fidélité politique : rien ne leur est plus naturel que le dévouement à une cause momentanément trahie par la fortune. Aucun devoir ne les a jamais obligés à refouler ce noble sentiment au fond de leur cœur pour venir, même en apparence, grossir les rangs de ce groupe de sceptiques intéressés qui, dans les temps de révolution, toujours prêt à tendre la voile du côté où souffle le vent, donne des serviteurs à tous les régimes et prépare des complices à tous les attentats heureux.

III

Si l'on examine maintenant le texte de l'acte concordataire, ce qui frappe, à une lecture même superficielle, c'est que l'accord des pouvoirs spirituel et temporel y est établi sur un pied d'indépendance réciproque et d'égalité des deux parts. C'est une transaction

exactement pareille, même dans la forme, aux traités que négocient entre eux deux Etats souverains, suivant le mode usité en diplomatie, avec plénipotentiaires, pouvoirs échangés et ratification après signature. Rien qui atteste de près ou de loin une supériorité ou une subordination acceptée ou subie de l'un envers l'autre.

Ce caractère d'égalité et d'indépendance est manifeste dès les premières lignes du court préambule mis en tête des articles de la convention. C'est pour le bien de la religion, y est-il dit, et pour le maintien de la tranquillité publique que le Premier consul et Sa Sainteté sont convenus de ce qui suit. Quelle manière plus claire de mettre en présence les deux pouvoirs stipulant en pleine liberté, chacun pour l'objet propre de sa compétence : le Pape parlant au nom de la religion dont il est le chef; le premier magistrat de la cité au nom de la tranquillité publique qu'il a charge de maintenir? Distinction à la vérité plus théorique que pratique, puisque la religion n'ayant rien de plus à cœur que d'inspirer aux citoyens la concorde et le respect des lois, ce qui contribue à son bien est en même temps ce qui assure le mieux la paix publique. Dans l'application, par conséquent, les deux objets se confondent. Mais la différence n'est pas moins utile à signaler à l'origine, pour montrer que chacun, jusqu'à la dernière heure, est resté ferme sur son terrain, et que l'alliance, si elle est conclue en vue d'un intérêt commun, est pourtant due à l'exercice de deux souverainetés différentes.

Rien dans ce résultat qui doive surprendre le lecteur attentif de l'intéressante collection de pièces que M. Boulay de la Meurthe nous fait connaître. Il a dû y être préparé, ne fût-ce que par la durée et les péripéties de la négociation qui attestent qu'aucun des deux partis n'a subi docilement le joug de l'autre. On a bien vu à plus d'une reprise le Premier consul essayer d'enlever par intimidation telle conclusion partielle qui lui tient au cœur et qu'il est loin, on peut le constater également, d'avoir toujours obtenue. Mais, même quand il prétend exiger, c'est sur le ton de la menace et non du commandement : c'est le plus fort qui veut contraindre le plus faible, ce n'est pas le maître qui réclame l'obéissance d'un inférieur. A ces accès passagers et le plus souvent impuissants d'irritation, le Saint-Siège oppose une fermeté habile, une longanimité patiente, propre à une autorité sûre d'elle-même. Qu'un entretien ait pu être ainsi tenu pendant plus d'une année et se terminer par un accord d'égal à égal entre un vieillard désarmé et un général porté sur le pavois par des troupes victorieuses, c'est un fait qui, je le sais, paraîtra étrange, difficile à admettre et déplaisant même à ceux qui ne croient qu'à la force, et, sous quelque aspect qu'elle se présente, — dictature armée, violence révolution-

naire ou tyrannique souveraineté du nombre, — sont toujours prêts à s'incliner devant elle. L'impression, je crois, sera différente chez ceux qui gardent l'idée du droit et le sentiment de la dignité humaine.

Ce n'est point ainsi, pourtant, que l'entendent les commentateurs du Concordat qui, sous une forme officielle ou officieuse, paraissent exprimer aujourd'hui la pensée de nos gouvernants. A les en croire, de cette transaction dont la liberté honore les deux contractants, de ce *pacte solennel et bilatéral* (comme l'appelle si justement une des dernières encycliques de Léon XIII), serait sorti un état de choses qui, pour la première fois peut-être dans l'histoire de l'Église, aurait consacré, en fait comme en droit, la suprématie de la loi civile sur la loi religieuse. Le Concordat, lisais-je encore il y a peu de jours dans une de ces dissertations de théologie administrative, a mis l'Église dans l'État : et c'est même, ajoutait avec satisfaction le même docteur, son mérite principal, et la meilleure raison de le conserver. Etrange mode d'approbation qui doit paraître la plus sévère des censures, si elle n'est pas une sanglante ironie. Mais sur quel prétexte fonde-t-on cette prétention?

Trois articles du Concordat sont invoqués pour la justifier, l'article 10, qui donne au gouvernement la nomination des évêques, l'article 17, qui soumet le choix des curés à son agrément, enfin l'article 14, qui, en assurant le traitement de ministère sacerdotal, le place au nombre des services salariés par le budget. De ces trois dispositions combinées résulte, assure-t-on, pour les ministres de la religion une situation dépendante qui permet à l'État de les considérer comme ses serviteurs et d'exercer sur eux son autorité. Recevant de lui leur situation et leur subsistance, ils contractent, envers l'administration qui les nomme et qui les paye, les obligations de soumission et de déférence dont les fonctionnaires publics de tout ordre sont tenus.

Cette dénomination de fonctionnaires publics attribuée aux ministres du culte, c'est là, on le sait, l'expression favorite que le langage officiel emploie avec une obstination significative, comme la plus propre à imprimer sur le front du clergé français une marque de subordination. Ils sont, à ses yeux, des fonctionnaires du ministère des cultes, comme les ingénieurs des ponts et chaussées du ministère des travaux publics, et le ministre dont ils relèvent se croit en droit de leur parler avec le même ton d'autorité. L'assimilation est-elle donc exacte? Les articles cités du Concordat ont-ils cette conséquence? Ont-ils fait en réalité des ministres du culte des fonctionnaires au sens ordinaire et avec les conséquences que cette qualification comporte? C'est un point qui vient d'être,

dans ces derniers temps, très vivement débattu, et la confusion qui se cache sous une application de mots pareils à des idées profondément dissemblables a été mise en lumière par des considérations à mon sens tellement victorieuses que je trouverais, en réalité, superflu de les reproduire. Mais j'ai encore une autre et une meilleure raison pour ne pas rouvrir un débat épuisé : c'est que ce débat lui-même, s'il a été instructif et utile, n'était pas nécessaire, la question ayant été jugée depuis longtemps, en propres termes et sans appel, par l'autorité souveraine qui est chargée en France de l'interprétation des lois. Comment un tel fait qui figure à sa place dans tous les recueils de jurisprudence peut-il avoir été oublié ou méconnu dans les régions officielles? Et que penser d'une distraction d'une telle gravité ou d'une telle ignorance chez des organes d'un gouvernement? Ce n'est pas d'hier, en effet, c'est depuis plus d'un demi-siècle, et ce n'est pas par un seul arrêt, c'est par deux arrêts successifs et conformes et qu'aucun autre n'a rétracté, que la Cour de cassation, mise en demeure de prononcer sur le point de savoir si les ministres du culte devaient être réputés fonctionnaires publics, a répondu par la négative. Les cas proposés, ou pour parler le langage juridique, les espèces n'étaient pas de celles qui pourraient se reproduire aujourd'hui, puisqu'il s'agissait de décider si des poursuites judiciaires intentées contre des ecclésiastiques devaient suivre la procédure spéciale réservée aux fonctionnaires par une loi qui était alors en vigueur et qui a cessé de l'être. Mais, au point de vue de la doctrine et du droit, la solution cherchée était la même de tout point, car ce qu'il y avait lieu de déterminer, c'était toujours le caractère que le régime concordataire a pu imprimer au ministère sacerdotal. Et c'était sur la question ainsi posée que s'exprimait, en des termes que l'arrêt a confirmés, le magistrat chargé de requérir l'application de la loi. « On appelle, en général, disait le procureur général, *fonctionnaires publics* ceux qui exercent une portion de la puissance publique par délégation de la loi ou du gouvernement, dans l'ordre judiciaire, administratif ou militaire. Mais le pouvoir du prêtre a une autre source : ce pouvoir, dans la croyance catholique surtout, est de droit divin. Aussi les fonctions des ministres de tous les cultes, et en particulier du culte catholique, sont purement spirituelles, ils n'exercent qu'un pouvoir moral, qui dépend uniquement de la foi, sans aucune action pour contraindre. Considérer le prêtre comme un agent du gouvernement, c'est blesser le sacerdoce dans son essence[1]. »

[1] Arrêts de la Cour de cassation du 28 mai 1831. Recueil général des

Et qui parle ainsi? Est-ce un disciple ultramontain de l'école de de Maistre ou de Bonald? Et à quelle heure ce langage est-il tenu? Est-ce dans ces jours de la Restauration où le trône, s'appuyant peut-être trop intimement sur l'autel, la magistrature pouvait être soupçonnée, à tort ou à raison, de trop de complaisance pour les influences sacerdotales? Non. C'est le célèbre procureur général Dupin, le dernier et le plus obstiné des défenseurs du vieux gallicanisme parlementaire, le champion officiel des prérogatives de l'État en matière religieuse, l'auteur d'un manuel fameux de droit ecclésiastique, qui devait être frappé de plus d'une censure épiscopale, et il prend la parole au lendemain de la révolution de 1830, au moment de la plus forte réaction antireligieuse dont le dix-neuvième siècle ait été témoin.

Rien, assurément, n'est changé depuis cette date déjà éloignée; rien n'est venu altérer la justesse parfaite des considérations exprimées par le magistrat gallican de 1831, avec une élévation de langage d'autant plus remarquable qu'elle lui était moins habituelle. La langue française n'a pas varié, et, aujourd'hui comme alors, une fonction, pour être appelée publique, suppose une délégation de la puissance publique à un titre quelconque; aujourd'hui comme alors, les fonctions sacerdotales sont d'ordre purement spirituel, et l'État n'intervient à aucun degré pour déléguer à ceux qui ont charge de les remplir l'auguste mission qu'ils exercent. Ce n'est pas en vertu d'un mandat de l'État que l'évêque communique au prêtre le caractère nécessaire pour célébrer les saints mystères, enseigner la foi, administrer les sacrements et exercer, au for intérieur, une juridiction purement morale. Faire entrer, même par voie indirecte, l'action de l'État dans ce sanctuaire intime de l'âme et de la conscience, ce serait, M. Dupin avait cent fois raison de le dire, blesser le sacerdoce dans son essence. La nomination des évêques, l'agrément des curés par le gouvernement n'a pas, Dieu merci, un tel effet, dont la conséquence serait sacrilège; l'institution canonique, réservée spécialement au Pape, maintient une transmission directe et sans intermédiaire de l'autorité et de la juridiction, passant du vicaire de Jésus-Christ à ses frères dans l'épiscopat ou le sacerdoce. Quant à l'évêque nommé, tant qu'il reste tel, il ne reçoit, en réalité, de personne aucune délégation d'aucun ordre; sa nomination fût-

lois et arrêts de Paris, t. XXX, p. 204. — Cet arrêt en réformait un autre, rendu en sens contraire par la Cour royale de Paris, et qui était motivé par le considérant suivant : *Considérant que les prêtres desservants du culte catholique exercent de véritables fonctions publiques et qu'ils reçoivent un salaire de l'État pour les remplir.* La question ne pouvait donc être plus nettement posée.

elle consignée d'avance (comme on l'a fait, en effet, dans plusieurs cas) au *Journal officiel*, tant que la confirmation pontificale n'est pas venue la ratifier, il n'a et ne doit prétendre avoir aucun droit à s'immiscer dans l'administration de son futur diocèse, pas même à passer le seuil de la demeure épiscopale. Sa dignité reste purement nominale, et ne correspond à aucune autorité effective; et, une fois institué, l'État n'a pas le droit de lui retirer le pouvoir qu'il ne lui a pas conféré.

Réduite à ces termes (et je défie qu'on les conteste), la nomination des évêques n'a d'autre effet que de donner à l'État une garantie que l'épiscopat, composé de dignitaires qu'il aura lui-même désignés, sera animé d'un esprit de sagesse et de conciliation, et gardant le souvenir de ce concert préalable des deux pouvoirs, travaillera à maintenir leur accord. Cette concession du Concordat est un gage de paix que l'Église a échangé avec l'État, nullement un hommage rendu à sa domination. Ce qui peut faire quelque illusion à cet égard, ce sont les souvenirs de l'ancienne société française, où la nomination royale prenait un autre caractère, parce qu'elle entraînait d'autres conséquences. Quand à certains sièges épiscopaux étaient annexés, en vertu d'une tradition venue de loin, des droits féodaux ou même régaliens; à d'autres, des pairies qui donnaient entrée au Parlement; quand certaines sentences des tribunaux ecclésiastiques devenaient exécutoires par un appel fait à la force publique, l'épiscopat avait quelques traits d'une magistrature politique, et l'État pouvait être appelé à s'enquérir du mode de son application. Mais cette confusion, qui n'était pas sans inconvénient, tenait à la qualité de religion d'État, alors assurée par exclusion à l'Église catholique, et a dû cesser avec cette prérogative. La dernière trace en a disparu le jour où a été retirée au clergé la plus modeste de ses attributions d'un ordre mixte : la tenue des registres de l'état civil, qui le rendait justiciable du Parlement. Dès lors, la sécularisation de l'État est devenue complète, et nul ne songe, aujourd'hui, à revenir sur un résultat désormais acquis; mais il est étrange que ceux qui y applaudissent le plus vivement ne songent pas que la réciproque est juste, et que l'Église, à son tour, a le droit de rester à l'abri de toute atteinte dans la retraite, devenue plus que jamais inaccessible, de son autorité spirituelle.

On insiste pourtant : « Si vous ne voulez pas que j'appelle les prêtres des fonctionnaires publics, disait, dans un des débats récents à la tribune, M. le président du conseil, je les nommerai des salariés, et vous ne pourrez pas leur contester cette qualité. » Il pensait sans doute s'être servi, à la place du mot contesté, d'un synonyme qui entraînait avec la même idée la même conséquence.

Le malheur, c'est que la pensée du ministre était déjà réfutée par avance dans le réquisitoire même que j'ai déjà cité. A la prétention d'assimiler le prêtre au fonctionnaire public, en raison du traitement qu'il reçoit. « Cette raison ne vaut rien, répondait dédaigneusement M. Dupin, car le salaire attaché à une fonction n'en change pas la nature. Le juge de commerce, qui n'a point de traitement, exerce les mêmes fonctions que le juge civil, qui en reçoit un. » Effectivement, on étonnerait beaucoup les membres de l'Institut en leur disant que la modeste indemnité qu'ils reçoivent, et qui est supérieure au traitement ordinaire des desservants, leur donne la qualité et leur impose les devoirs des fonctionnaires. Je ne sais comment leurs secrétaires perpétuels, qui devraient figurer au premier chef dans cette catégorie, M. Arago, sous la monarchie de 1830, M. Villemain et M. Mignet, sous l'Empire, se seraient accommodés de cette assimilation.

Mais il y a, pour caractériser la nature et la conséquence du traitement que le clergé reçoit, une considération plus haute encore et plus décisive que celle dont le réquisitoire de M. Dupin trouvait pourtant la valeur suffisante : c'est que ce traitement ne représente nullement le salaire d'un service rendu, c'est l'accomplissement d'une condition mise par l'un des signataires du Concordat à l'acceptation d'une des clauses que l'autre réclamait le plus vivement, et à laquelle il attachait le plus de prix.

L'article 14, en effet, qui contient l'assurance que le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés, suit immédiatement l'article 13 par lequel le Pape déclare que ni lui ni ses successeurs ne troubleront, en aucune manière, les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence « la possession de ces mêmes biens, les droits et revenus attachés demeurent incommutables entre leurs mains ou celles de leurs ayants cause ».

Le même rapprochement existe, dans des termes quelquefois différents, mais d'une netteté et d'une force pareilles, dans les sept ou huit projets ou contre-projets qui ont précédé l'adoption du dernier et que M. Boulay de la Meurthe enregistre : partout ces deux stipulations sont présentées comme la conséquence et la condition l'une de l'autre. Elles figurent déjà comme connexes et inséparables, dans la première ouverture faite par Bonaparte lui-même et, jusqu'à la dernière heure, elles ont été maintenues et sont restées telles. Si la vente des biens ecclésiastiques n'avait pas été confirmée par une déclaration pontificale, jamais (les agents du Premier consul le répètent à tout moment et à satiété), jamais le Concordat n'aurait été seulement mis en discussion. Mais, récipro-

quement, si la subsistance du clergé dépossédé par la révolution n'eût été assurée par une promesse formelle, jamais la déclaration pontificale n'eût été obtenue. On est donc ici en présence d'un contrat parfait et d'une application rigoureuse de la formule technique *do ut des* [1].

C'est ce qui apparaît plus clairement encore quand on s'enquiert du motif qui pouvait porter le Premier consul à réclamer, avec une si forte insistance, la ratification, on pourrait presque dire l'absolution, de la vente consommée des biens ecclésiastiques. Je ne pense pas, en effet, que ce fût uniquement le désir de tranquilliser sa propre conscience sur la légitimité de cette aliénation. Et quand il offrait en échange (sans même attendre qu'on l'en pressât) de subvenir lui-même, au nom de l'Etat, à tous les frais du culte, je ne pense pas non plus que ce fût seulement parce qu'il se croyait moralement obligé à remplir, à cet égard, l'engagement solennellement pris par l'Assemblée constituante, le jour où elle dépouillait l'Eglise, qui n'avait jamais été tenu. Le scrupule, en aucun genre, n'était pas ce qui, habituellement, gênait ou dictait sa conduite. Qu'était-ce donc qui le pressait si fort?

C'est tout simplement que le concours du Pape lui était absolument nécessaire, non pour prévenir un trouble matériel, mais pour faire cesser, avec le caractère suspect et contesté de ces propriétés nouvelles, une des causes les plus graves de dissentiment intérieur, dont la paix et la fortune publique eussent également à souffrir.

Quand on se reporte, en effet, au coup d'Etat législatif par lequel l'Assemblée constituante décréta, en 1789, la prise de possession, puis l'aliénation précipitée de toutes les propriétés de l'Eglise, on ne saurait dire ce qui l'emporta, dans cet acte arbitraire, de l'irréflexion ou de la violence. En jetant avec une profusion hâtive, sur un marché déjà troublé, une masse de biens qui semblaient, la veille encore, marqués d'un caractère sacré, ces spoliateurs imprudents avaient compté sans le scandale que devait causer aux populations catholiques la confiscation de tous les legs que la piété des générations passées avait mis sous la protection de la bonne foi et de la loyauté de leurs descendants. L'opération paraissant illicite et presque sacrilège, exposant à de graves censures et peut-être à de dangereuses représailles, tout ce qui était honnête ou simplement timoré se tint (il fallait s'y attendre) à l'écart, et l'acquéreur des biens de l'Eglise, marqué d'une note de réprobation, restait le plus souvent isolé au milieu des siens, ne

[1] Boulay de la Meurthe, t. I, p. 26, 128, 281, 282, 313, 353; t. II, p. 60, 166, 211, 273, 295, 402.

gardant entre ses mains qu'un gage déprécié. Dix années de commotions de tout genre, qui n'étaient pas faites pour ramener la confiance, n'avaient pas effacé la trace de cette perturbation économique autant que morale. Tout, au contraire, avait dû l'entretenir et l'accroître. Une persécution générale avait suivi de près la spoliation, qui n'apparaissait plus que comme le triste prélude d'une série sanglante de proscriptions et de massacres; aussi, autour des églises fermées ou des monastères dévastés, on trouvait deux classes de Français, qui échangeaient des regards de mépris et de méfiance réciproques, et deux classes de propriétés qui, estimées d'après des taux de valeur différente, n'avaient plus de terme commun d'échange. C'était une entrave au cours régulier des transactions et le souvenir d'une de nos discordes civiles perpétué et comme matérialisé par un signe extérieur.

Aucun état de l'esprit public ne pouvait être plus contraire aux vues d'un pouvoir réparateur ou qui se vantait de l'être. Mais ce pouvoir, quelles que fussent sa force et même sa sagesse, était impuissant à y mettre un terme. Le trouble provenant du fond même des consciences imprudemment inquiétées, l'autorité qui a empire sur les âmes pouvait seule y pénétrer pour y porter le calme. Il n'y avait que le Pape qui, en confirmant les acquisitions, pût lever les scrupules, dissiper les préventions, réhabiliter et réconcilier à la fois propriétés et propriétaires.

Il n'en faut pas davantage pour expliquer pourquoi un bienfait de ce genre était recherché et apprécié à un haut degré par l'esprit politique du Premier consul; mais il n'est pas moins aisé de comprendre qu'on ne pouvait l'attendre du Pape à un moindre prix que celui qui lui fut offert. A quel titre lui aurait-on demandé de passer l'éponge sur les souffrances passées de l'Eglise de France, sans lui donner une garantie expresse contre le retour d'épreuves nouvelles dans l'avenir? Même à cette condition, l'acte qu'on exigeait de lui n'était pas sans entraîner de graves et délicates conséquences. Le caractère inviolable des propriétés de l'Eglise était une doctrine toujours soutenue, surtout à Rome, et de sévères anathèmes défendaient d'y porter atteinte. Fermer les yeux sur une violation aussi considérable et aussi manifeste que celle dont la France avait donné le spectacle, c'était presque abroger le principe : en tout cas, c'était créer un dangereux précédent et, quand la révolution grondait encore de toutes parts, donner un exemple dont plus d'un Etat, créé à l'image et sous le patronage de la France, ne pouvait manquer de se prévaloir. Aussi l'hésitation fut très longue dans les congrégations romaines. Des rédactions diverses furent proposées dont le but était de sauver le principe en offrant, au lieu d'une

confirmation générale de toutes les ventes, une amnistie appliquée individuellement aux acquéreurs qui feraient acte de soumission et demanderaient leur absolution. Le Premier consul ne voulut admettre aucune de ces demi-mesures, et, en vue du but qu'il poursuivait, il n'avait pas tort. Il s'agissait, faisait-il répéter sur tous les tons, « de mettre la paix dans les consciences et dans les familles [1] », et il ne pouvait transiger sur un intérêt de cette nature. L'humiliation d'une pénitence ne serait pas facilement subie, et la porte resterait ouverte aux contestations. Le Saint-Siège finit par comprendre le motif de cette exigence ou par s'y résigner, et la propriété des biens ecclésiastiques fut, en définitive, déclarée *incommutable* entre les mains de ses détenteurs, sans aucune condition ni réserve. Le bien attendu fut tout de suite acquis et un grave sujet de dissentiment entre concitoyens, voisins et même parents, fut enlevé; la facilité fut rendue aux transactions commerciales et une hausse appréciable s'en suivit dans les biens de toute espèce. Ce fut un bienfait de la même nature que celui qui suivit, trente ans plus tard, le payement de l'indemnité des émigrés et que personne ne conteste plus aujourd'hui. Seulement, il ne coûta pas si cher au trésor. Par une circonstance extraordinaire et presque unique dans notre âge, la parole pontificale eut, ce jour-là, un effet matériel presque autant que moral. Mais voit-on l'Eglise, par la voix de son chef, procurant une vie facile et un sommeil paisible à ceux qui avaient bravé ses censures et laissant en face d'eux ses propres serviteurs, dont beaucoup avaient souffert pour elle, traîner une existence précaire, sans prendre souci de leur garantir la subsistance du lendemain? Une complaisance si criminelle ne lui fut pas même proposée.

Ainsi rien n'est plus certain : confirmation des ventes ecclésiastiques de la part du Pape, promesse de la part du chef de l'État de subvenir aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres, ce fut tout un : et c'est à ces deux clauses véritablement et à jamais inséparables qu'on peut appliquer ce que dit d'une façon plus générale l'Encyclique que j'ai déjà citée, du Concordat tout entier : à savoir que les concessions comme les obligations qu'il renferme sont deux *choses qui font partie substantielle du même tout*. Ainsi considéré, c'est très improprement que le traitement attaché aux offices ecclésiastiques reçoit la qualification de salaire : c'est, en réalité, l'acquittement d'une dette dont l'État s'est déclaré tenu envers l'Église en échange d'un avantage accepté et en vertu d'un contrat synallagmatique. Pour être tout à fait dans le vrai, le budget

[1] Boulay de la Meurthe, *Cacault à Talleyrand*, 2 mai 1801, t. II, p. 266.

des cultes devrait être réuni à celui de la dette nationale dont il fait réellement partie [1].

La dette existait déjà avant l'acte du Concordat, je le sais, puisque l'Assemblée constituante l'avait solennellement reconnue : mais cet engagement (quelque sacré qu'il pût être et qu'il soit encore aujourd'hui) avait disparu de beaucoup de mémoires dans le naufrage de toutes les promesses et la faillite de toutes les opérations financières de la révolution. Une nouvelle créance est venue rendre à l'ancienne sa pleine force et vigueur; elles se complètent désormais et se confirment l'une l'autre, et depuis lors aucun incident n'est survenu qui donne prétexte à contester leur caractère obligatoire.

Il est donc tout à fait superflu de renouveler, après un siècle, la controverse fameuse, débattue entre Mirabeau, Talleyrand et Maury, sur le caractère des biens d'Église et le droit plus ou moins étendu qu'un État peut avoir de les restreindre ou de s'en emparer : ou plutôt c'est un plaisir qu'on peut se donner avec aussi peu d'inconvénient que de profit. Nos libéraux peuvent se complaire à leur aise à rechercher, dans les annales de la monarchie, des actes sinon aussi dénués de sens et de mesure, au moins prêtant en principe aux mêmes critiques que celui de l'Assemblée constituante, et ils en trouveront, en effet, plus d'un exemple. Rien ne les empêche de se faire les échos des maximes spoliatrices mises de tout temps au service des convoitises et des prodigalités des princes par les juristes adulateurs dont la race a fait souche depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis XIV, et n'est pas encore éteinte. Il n'y a à ces arguments si bien étudiés qu'une réponse à faire : si tout cela était vrai, tout cela serait vain et parfaitement étranger à la question présente.

Admettons pour un moment que tout ce qui s'est fait en 1789 puisse être justifié par des raisons valables, il n'en resterait pas moins vrai que cette exécution donnait lieu, de la part de l'Église, à des contestations assez gênantes, à un litige assez incommode, pour qu'un politique, qui assurément savait s'y prendre et qui ne se laissait pas facilement intimider, ait cru nécessaire de demander son désistement, et il est certain qu'il ne l'a obtenu que moyennant une transaction dont les dispositions fondées sur un esprit de

[1] C'est ce qu'avait décidé la constitution de 1791, qui porte dans l'article V de la déclaration des droits : « les traitements des ministres du culte catholique, pensionnés, élus ou nommés en vertu des décrets de l'Assemblée nationale *font partie de la dette nationale.* » A la vérité, il ne s'agissait dans cet article que des prêtres assermentés ayant reconnu la constitution civile du clergé, mais le principe est également applicable au clergé reconnu par le Concordat.

réciprocité font, d'après toutes les règles du droit naturel et civil, la loi impérative des parties.

Pour rendre une proposition tout à fait évidente, il suffit souvent de la réduire à des termes d'une simplicité vulgaire dont chacun puisse faire l'application dans les relations ordinaires de la vie privée. Supposons donc que dans une succession ouverte deux héritiers se disputent la propriété d'un immeuble dont l'un a eu le bonheur ou l'habileté de se mettre en possession. Supposons encore que celui-là pour éviter les chances, les frais, les ennuis d'un procès, obtienne de l'autre sa renonciation, à la charge de servir une rente plus ou moins proportionnée au revenu du bien contesté. Si, après avoir, pendant plusieurs années, accompli son engagement et reconnu ainsi son obligation, il lui prenait fantaisie d'interrompre le service des arrérages parce qu'il espérerait obtenir de la complaisance ou de la vénalité d'un juge une sentence qui l'en dispensât, quel autre nom que celui de vol mériterait un acte de si grossière improbité?

C'est pourtant exactement celui que mériterait le gouvernement français, si, après avoir bénéficié pendant tout un siècle, par l'aisance rétablie des relations sociales, par l'accroissement de la richesse publique, d'un acte vivement sollicité du Saint-Siège, et que lui seul pouvait accorder, il venait aujourd'hui se soustraire à l'accomplissement de la compensation promise, pensant qu'il est trop tard pour s'en souvenir et que d'ailleurs, avec des gendarmes et des conseillers d'État accommodants, on peut fermer la bouche à toutes les plaintes. Ne serait-on pas en droit de lui dire, comme le prophète au roi David : « Le voleur, c'est vous : *Tu es ille vir.* »

IV

On ne peut donc absolument rien découvrir dans le texte même du Concordat qui justifie à aucun degré la prétention de l'État à exercer sur l'Église une autorité ou une supériorité quelconque. Le Concordat n'a pas mis l'Église dans l'État plus que l'État dans l'Église : chacun des deux pouvoirs reste indépendant dans son domaine, n'y laissant y pénétrer l'autre qu'à titre d'exception convenue, en quelque sorte par les portes qu'il a lui-même ouvertes, et jusqu'à la limite qu'il a aussi fixée lui-même. Et quant aux ministres du culte ils sont soumis, sans aucun doute, en leur qualité de citoyens, aux lois communes de l'État : mais dans l'exercice propre de leur ministère, l'autorité spirituelle reste la seule dont ils relèvent.

Par malheur, le Concordat, je le sais, n'est pas longtemps resté

seul. Le même acte du Premier consul, qui en proposait l'adoption aux pouvoirs législatifs d'alors, l'accompagnait d'un projet de loi, en près de quatre-vingts articles, qualifiés d'organiques et qui, d'après ce nom, devaient être censés ne faire autre chose que d'en organiser l'exécution; mais, en réalité, cet ensemble contenait, en très grand nombre, des dispositions qui n'étaient à aucun degré pas plus implicitement qu'expressément contenues dans l'acte concordataire lui-même.

De ces dispositions quelques-unes constituent, on ne peut guère le contester, de véritables empiètements sur le domaine religieux : d'autres entrent dans des détails de discipline ecclésiastique et d'administration diocésaine ou paroissiale, qu'il n'appartenait qu'à l'Église seule de régler. D'autres, enfin, imposent aux membres du clergé des obligations d'une nature particulière, auxquelles aucune autre classe de citoyens n'est astreinte et le soumettent ainsi à un régime exceptionnel de subordination et de contrainte.

Il serait impossible de ne pas ranger, par exemple, dans la première classe l'article 1er, qui soumet les bulles, brefs, décisions de toute nature, soit du Saint-Siège, soit même des conciles généraux, au visa et à l'approbation préalable du gouvernement, et permet aussi à l'État de s'interposer, même en matière de foi et de dogme, entre la conscience des fidèles et les commandements d'une autorité infaillible à leurs yeux. Il faut ranger aussi sous le même chef, et à plus juste titre encore, l'article 24 qui imposait à l'enseignement des séminaires l'obligation de se conformer à la déclaration du clergé de France de 1682, relative à la supériorité des conciles généraux sur les Papes : leur ordonnant ainsi de regarder comme certaine une opinion théologique alors librement débattue dans l'Église et que depuis lors elle a condamnée.

Dans la seconde catégorie rentrent naturellement des stipulations comme celle de l'article 3, établissant l'unité de la liturgie et du catéchisme dans tous les diocèses. Enfin, la dernière et la plus grave de toutes comprend l'interdiction faite aux évêques de se réunir en quelque nombre que ce soit pour s'entretenir des intérêts de l'Église et de sortir de leurs diocèses sans autorisation, même pour aller porter leurs hommages au Souverain Pontife. Mentionnons aussi la résurrection d'une procédure spéciale, connue dans l'ancien régime sous le nom aujourd'hui suranné d'appel comme d'abus et traduisant les ecclésiastiques, pour des délits vagues et mal définis, devant un tribunal administratif qui juge à huis clos et les enlève à la juridiction de droit commun. Je cite ces exemples entre beaucoup d'autres du même caractère qu'il serait trop long de passer en revue, et dont plusieurs, comme je vais

avoir l'occasion de le dire, étant tombés en désuétude, ont perdu leur intérêt.

Je ne fais aucune difficulté de convenir que si ce système de prescriptions et de restrictions de diverses natures avait été accepté par l'Église sans protestation, puis mis en vigueur, et tranquillement subi depuis un siècle, l'Église de France se serait trouvée enserrée dans un réseau de mailles tellement serré, que sa condition ne différerait pas sensiblement de celle de l'Église anglicane, placée sous la main du souverain de la Grande-Bretagne, ou de celle de l'Église orthodoxe de Russie, où l'autorité du tsar est prépondérante : ce serait bien la suprématie reconnue de la loi civile sur la loi religieuse.

Mais, Dieu merci, les choses ne se sont pas passées de cette sorte. En premier lieu, jamais les articles organiques n'ont été, sous aucune forme, acceptées par l'Église et mises par elle sur le même pied que le Concordat. Dès que leur promulgation a été connue du Saint-Siège, la protestation est arrivée immédiate, formelle, et depuis lors elle a été constamment réitérée. Et à moins de renier toutes les règles ordinaires de la foi des contrats, il faut convenir qu'il y en eut rarement de mieux fondée. Après une discussion où tous les points avaient été longuement débattus et terminés par un acte dont tous les termes avaient été soigneusement pesés, ajouter à la dernière heure des clauses qui n'avaient pas été connues et qui, si elles l'eussent été, n'auraient certainement pas été admises, c'est, sans contredit, un des procédés les plus irréguliers dont les annales diplomatiques fassent mention.

Les articles organiques (a-t-on vainement dit pour les justifier) ne contenaient rien de nouveau puisqu'ils ne faisaient que reproduire des pratiques acceptées par l'ancienne Église de France. C'est ce qui les condamne, répond très bien M. Émile Ollivier, dans l'excellente dissertation qu'il a consacrée à ce sujet. Entre l'ancienne Église gallicane, religion d'État, — investie de privilèges politiques et vivant sous l'égide d'un roi très chrétien qui promettait, à son sacre, de combattre l'hérésie — et l'Église de 1801, — placée en face d'un pouvoir pleinement sécularisé, qui n'avait pas même voulu lui reconnaître la qualité de religion dominante et par l'établissement de la liberté des cultes lui enlevait toute action sur la loi civile, — nulle parité de condition n'existait et le traitement explicable ou applicable dans une des situations ne pouvait être de plein droit transporté à l'autre. La révolution avait fait table rase de toutes les relations d'Église à État, et personne ne songeait à les rétablir dans leur intégrité. De quel droit alors faire choix de quelques-unes pour les ressusciter? Le texte seul du Concordat pou-

vait servir légitimement de base à un nouveau droit ecclésiastique.

C'est peut-être parce que cette protestation était trop appuyée sur des motifs irréfutables que le Premier consul fit la sourde oreille pour ne pas l'entendre. Mais, bien que le Pape n'ait pas cru devoir insister jusqu'à renoncer aux bienfaits généraux du Concordat et à replonger la France dans l'anarchie religieuse, il s'en faut que sa réclamation ait été vaine. D'abord, il n'y a point de juriste qui ignore qu'entre accepter docilement la violation d'un droit, ou subir la force en protestant, une notable différence existe. La violence constatée laisse le droit intact, empêche qu'il ne soit prescrit et lui permet de revivre dès que l'obstacle matériel est écarté. De plus, il est plusieurs des articles organiques et des plus blessants qui n'ont jamais été mis à exécution et dont l'application même n'a jamais été essayée; il en est d'autres, dont la coutume et même le ridicule ont promptement fait justice, comme celle qui prétendait régler la tenue du costume ecclésiastique, ou cette autre qui défendait aux évêques de se laisser donner le titre de monseigneur; il en est d'autres, enfin, qui sont devenus par le changement des mœurs soit assez inoffensifs pour qu'aucune importance ne puisse plus y être attachée, soit au contraire tellement odieux que personne aujourd'hui n'oserait s'en prévaloir.

Qu'importe, par exemple, que la publication officielle des actes pontificaux soit encore interdite, quand les mille voix de la presse s'élèvent pour les faire répéter par tous les échos? Quand la facilité de nouveaux moyens de locomotion a fait tomber partout la formalité surannée des passeports, qui songerait à la renouveler tout exprès pour défendre aux évêques de quitter leur diocèse sans permission, même à celui de Versailles par exemple, de faire une visite à Paris sans le laisser-passer du ministre des cultes? Enfin, depuis les décrets du concile du Vatican, qui oserait proposer à un prêtre de signer la déclaration de 1682, et de se retrancher lui-même de l'Eglise en se plaçant sous le coup des anathèmes? En réalité, par un effet de résistance combinée de la conscience et des mœurs, la loi de germinal an X, qui contient les articles organiques, est devenue le document le plus informe qui soit placé dans notre législation. Déterminer sa véritable valeur, c'est une énigme que les plus habiles chercheraient vainement à déchiffrer. Je mets hardiment au défi les juristes les plus experts de distinguer par un signe certain, parmi ces soixante-dix-sept articles, lesquels peuvent encore être mis en vigueur et lesquels sont frappés d'une déchéance irrémédiable. Il faut l'ignorance absolue de nos assemblées républicaines en pareille matière pour que M. le président du conseil ait cru pouvoir dire à la tribune, que tout

prêtre acceptant l'épiscopat est censé avoir souscrit les articles organiques, dans leur intégrité et promis de s'y soumettre. C'était prouver jusqu'à l'évidence qu'il n'avait même pas pris la peine de les lire et qu'il pensait que ses auditeurs n'en savaient pas plus que lui. Rien de plus fâcheux assurément que cette incertitude qui plane sur la valeur de prescriptions qui touchent et peuvent blesser la conscience aux points les plus délicats. Rien de plus propre à entretenir les citoyens dans l'habitude qui ne leur est que trop familière de ne tenir aucun compte du texte des lois et de les commenter à leur gré pour en prendre ou en laisser ce qui les accommode. Rien de mieux fait aussi pour encourager les gouvernements eux-mêmes dans une pratique qui est fort de leur goût, et qui consiste à faire de la législation un usage facultatif, intermittent et par conséquent partial : déplorable tendance qui a tous les dangers et expose à toutes les surprises de l'arbitraire. Mais cet inconvénient était la suite inévitable du caractère irrégulier et exorbitant de la loi de germinal an X et de l'absurdité (le mot n'est pas trop fort) de certaines de ces dispositions. Aussi, il faut bien reconnaître qu'en passant de main en main à travers les divers régimes qui se sont succédé en France depuis quatre-vingts ans, l'application des articles organiques (du moins de ceux contre lesquels les catholiques et le Saint-Siège ont toujours protesté) était devenue de plus en plus large et de moins en moins rigoureuse. Les gouvernements éprouvaient une répugnance chaque jour plus visible à en faire usage, et l'opinion publique, loin de leur en faire un reproche, les y encourageait, sinon par une approbation expresse, au moins par sa profonde indifférence; à peine daignait-elle s'en apercevoir. L'oubli venait en aide à la désuétude. Je mets en fait, qu'il y a peu d'années, aucun des hommes parvenus à un âge moyen et mêlés à la vie publique ne se doutait qu'il n'aurait pu ouvrir une chapelle dans sa maison ni même un oratoire sans en demander licence à son préfet, exactement comme pour un permis de chasse, et que la correspondance d'un prêtre avec le Pape fût sujette à des mesures de police préventives. Je gage qu'il aurait juré hardiment que pareille inquisition sur les faits de la conscience et de la vie privée était impossible en terre de France et au dix-neuvième siècle. On arrivait ainsi par degrés à l'exécution à la fois stricte et sincère du Concordat, exempt de tout accessoire étranger. L'autorité civile s'en était-elle donc si mal trouvée? Ce n'était l'avis ni de la monarchie de 1830, quoiqu'elle ait eu plusieurs fois des questions très délicates à débattre avec l'épiscopat, ni du second Empire, très jaloux pourtant de ses prérogatives; ni même de la république actuelle, tant que

ses relations avec les cultes ont été confiés à M. Jules Simon et à M. Dufaure, l'un et l'autre peu suspects de complaisance cléricale.

Comment cet effet pacificateur de l'expérience, de la raison et de la liberté a-t-il été subitement arrêté pour faire place à une résurrection de textes oubliés, interprétés avec une rigueur sophistique? Comment, par exemple, dans l'année qui va finir, a-t-on vu plus d'appels comme d'abus déférés au conseil d'État que pendant les quarante dernières années des deux monarchies? Comment, d'articles du Code pénal dont on ne parlait plus et de décisions administratives sans base légale, a-t-on vu sortir, comme d'autant de boîtes à surprises, des pénalités nouvelles dont ni l'âge, ni les vertus, ni la plus honorable pauvreté n'ont pu préserver d'humbles prêtres? Comment, par l'effet de ces tracasseries mesquines, le régime concordataire se trouve-t-il aujourd'hui assez dénaturé, et par suite assez ébranlé dans l'opinion, pour que son existence et sa durée paraissent compromises? Comment le désir de s'en affranchir avait-il pris dernièrement chez des catholiques dont la prudence n'égalait pas le zèle, un caractère assez vif et assez hautement exprimé pour que le Souverain Pontife lui-même ait cru nécessaire de le contenir par la haute autorité de sa parole? Comment, d'autre part, cette rupture de toutes relations entre l'Église et l'État, objet des vœux d'une fraction du parti dominant, servant à l'autre de menace hautaine pour se faire obéir, est-elle devenue une éventualité assez vraisemblable pour qu'on s'en entretienne familièrement, comme s'il fallait s'attendre à la voir réaliser à une date assez prochaine? C'est ce qui reste à examiner.

Duc de Broglie.

La fin prochainement.

SOUVENIRS

D'ALEXIS DE TOCQUEVILLE[1]

GOUVERNEMENT INTÉRIEUR. — QUERELLES INTESTINES DU CABINET. — SES DIFFICULTÉS VIS-A-VIS DE LA MAJORITÉ ET DU PRÉSIDENT.

Nous étions victorieux; nos difficultés véritables allaient apparaître, je m'y attendais. J'ai, d'ailleurs, toujours eu pour maxime que c'est après un grand succès que se rencontrent, d'ordinaire, les chances les plus dangereuses de ruine. Tant que le péril dure, on n'a contre soi que ses adversaires et on en triomphe; mais, après la victoire, on commence à avoir affaire à soi-même, à sa mollesse, à son orgueil, à l'imprudente sécurité que la victoire donne; on succombe.

Je n'étais point exposé à ce dernier péril, car je n'imaginais pas que nous eussions surmonté nos principaux obstacles. Je savais que ceux-là étaient dans les hommes mêmes avec lesquels nous allions avoir à diriger le gouvernement, et que la défaite complète et rapide de la Montagne, au lieu de nous garantir du mauvais vouloir de ceux-là, allait nous y exposer sur-le-champ.

Nous eussions été bien plus forts, si nous avions moins réussi.

La majorité était formée, principalement alors, de trois partis (le parti du président était encore très peu nombreux et trop mal famé pour devoir être compté dans le parlement). Soixante à quatre-vingts membres au plus essayaient sincèrement, comme nous, de fonder la république modérée. C'était notre seul point d'appui solide dans cette immense Assemblée. Le reste de la majorité se composait de légitimistes, au nombre d'environ cent soixante, et d'anciens amis ou partisans de la monarchie de Juillet, représentants, pour la plupart, de ces classes moyennes qui avaient gouverné et surtout exploité la France pendant dix-huit ans. Je sentis sur-le-champ que de ces deux partis celui dont il nous serait le plus facile de nous aider dans notre dessein était le parti légitimiste. Les légitimistes avaient été exclus du pouvoir sous le dernier gouvernement; ils n'avaient donc point de places, de traitements à regretter. Grands propriétaires, pour la plupart, ils n'avaient pas, d'ailleurs,

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1892.

le même besoin de fonctions publiques que les bourgeois, ou du moins l'usage ne leur en avait pas autant enseigné la douceur. Quoique plus irréconciliables que d'autres, par leurs principes, avec la république, ils s'accommodaient mieux que la plupart de la durée de celle-ci, car elle avait détruit leur destructeur et leur avait ouvert le pouvoir; elle avait servi tout à la fois leur ambition et leur vengeance; elle n'excitait contre elle que leur peur, qui était, à la vérité, fort grande. Les anciens conservateurs qui formaient le gros de la majorité étaient bien plus pressés de sortir de la république; mais, comme la haine furieuse qu'ils portaient à celle-ci était fort tenue en bride par la crainte des hasards auxquels on s'exposerait en cherchant prématurément à l'abolir; que, d'ailleurs, ils avaient la longue habitude de marcher derrière le pouvoir, il nous eût été facile de les conduire, si nous avions pu obtenir l'appui, ou seulement la neutralité de leurs chefs, dont les principaux étaient alors, comme on sait, M. Thiers et M. Molé.

Cette situation bien aperçue, je compris qu'il fallait subordonner tous les buts secondaires au principal, qui était d'empêcher le renversement de la république, et surtout de prévenir l'établissement de la monarchie bâtarde de Louis-Napoléon; c'était, pour lors, le péril prochain.

Je songeai d'abord à me garantir des fautes de nos amis. Car j'ai toujours trouvé d'un sens profond le vieux proverbe normand qui dit : « Bon Dieu! préserve-moi de mes amis, je me garderai moi-même de mes adversaires. »

A la tête de nos adhérents, dans l'Assemblée nationale, se trouvait le général Lamoricière, dont je redoutais fort la pétulance, les imprudents propos et surtout l'oisiveté. J'entrepris de lui donner une grande ambassade lointaine. La Russie avait spontanément reconnu la république; il était convenable de renouer avec elle les relations diplomatiques qui avaient été presque interrompues sous le dernier gouvernement. Je jetai les yeux sur Lamoricière pour le charger de cette mission extraordinaire et lointaine. Il était, d'ailleurs, l'homme indiqué pour un tel emploi, où il n'y a guère que les généraux, et les généraux célèbres, qui réussissent. J'eus quelque peine à l'y décider, mais le plus difficile à persuader fut le président de la république; il y résista d'abord; il me dit, à cette occasion, avec une sorte de naïveté, qui annonçait moins sa franchise que l'embarras de sa parole (celle-ci ne livrait guère ses pensées, mais se les laissait dérober quelquefois), qu'il voulait avoir, dans les grandes cours, des ambassadeurs à lui. Ce n'était pas mon affaire, car, moi qui devais diriger les ambassadeurs, je comptais bien n'être qu'à la France. J'insistai donc, mais j'aurais

échoué, si je ne me fusse aidé de M. de Falloux, qui était alors le seul homme du ministère dans lequel le président eût confiance. Falloux le décida par des raisons que j'ignore, et Lamoricière partit. Je dirai plus loin ce qu'il fit.

Rassuré, par son départ, sur la conduite de nos amis, je songeai à gagner ou à retenir nos alliés nécessaires. Ici, la tâche était de tous points plus difficile, parce que, hors de mon département, je ne pouvais rien faire qu'avec l'assentiment du cabinet, dans lequel se trouvaient plusieurs des esprits les plus honnêtes qu'on pût rencontrer, mais si raides et si bornés en politique, qu'il m'est arrivé quelquefois de regretter de n'avoir pas plutôt affaire à des coquins intelligents.

Quant aux légitimistes, mon avis fut qu'il fallait leur laisser une grande influence dans la direction de l'instruction publique. Ce parti avait des inconvénients, mais c'était le seul qui pût les satisfaire et nous procurer, en retour, leur appui, lorsqu'il s'agirait de contenir le président et de l'empêcher de renverser la Constitution. Ce plan fut suivi. On laissa Falloux libre de ses mouvements dans son département, et le conseil lui permit de présenter à l'Assemblée le projet sur l'instruction publique, qui est devenu depuis la loi du 15 mars 1850. Je conseillai aussi de tout mon pouvoir à mes collègues de se ménager individuellement de bons rapports avec les principaux membres du parti légitimiste, et je pratiquai moi-même cette conduite. Je fus bientôt et restai celui de tous les membres du cabinet qui vécût en meilleurs termes avec eux. Je finis même par devenir l'unique intermédiaire entre eux et nous. Il arriva donc qu'après avoir contrarié Falloux plus qu'aucun autre avant d'entrer dans le cabinet, je me trouvai facilement son ami, dès que j'y fus entré. L'homme, d'ailleurs, valait la peine qu'on cherchât à le capter. Je ne sais si, dans ma carrière politique, j'en ai rencontré aucun qui fût d'une espèce plus rare. Il possédait à la fois les deux choses les plus nécessaires à la conduite des partis : une conviction ardente qui le poussait continuellement vers son but, sans se laisser détourner par les déboires ou par les périls, et un esprit aussi souple que ferme, qui appliquait une grande multiplicité et une variété prodigieuse de moyens à l'exécution d'un plan unique.

Quelque effort que je fisse, je ne pus jamais établir, je ne dirai pas de bons rapports, mais même des rapports convenables entre Falloux et Dufaure; il est vrai que ces deux hommes avaient précisément les qualités et les défauts contraires. Dufaure, qui était resté, au fond du cœur, un vrai bourgeois de l'Ouest, ennemi des nobles et des prêtres, ne pouvait s'accommoder ni des principes,

ni même des belles manières raffinées de Falloux, quelque agréables qu'elles me parussent. Je parvins pourtant, à grands efforts, à lui faire comprendre qu'il fallait ne pas gêner celui-ci dans son département; mais, quant à lui laisser exercer la moindre influence sur ce qui se passait au ministère de l'intérieur (dans les limites même où cela était permis et nécessaire), il ne voulut jamais en entendre parler. Falloux avait, dans son Anjou, un préfet dont il croyait avoir à se plaindre; il ne demandait pas qu'on le destituât, ni même qu'on lui refusât de l'avancement : il désirait seulement qu'on le changeât de place; il croyait sa propre situation compromise, tant que n'aurait pas lieu ce changement, qui, d'ailleurs, était réclamé par la majorité de la députation de Maine-et-Loire. Malheureusement, ce préfet était un ami déclaré de la république; c'en fut assez pour remplir Dufaure de défiance et lui persuader que le seul but de Falloux était de le compromettre, en se servant de lui pour frapper ceux des républicains qu'on n'avait pas osé atteindre jusque-là; il refusa donc; l'autre insista, Dufaure se raidit. C'était une chose assez plaisante que voir Falloux tourner autour de Dufaure, en caracolant avec grâce et avec adresse, sans pouvoir trouver aucune entrée pour pénétrer dans son esprit.

Dufaure le laissait faire, puis il se bornait à lui répondre laconiquement, sans le regarder ou en détournant de son côté un regard tors et terne : « Je voudrais bien savoir pourquoi vous n'avez pas profité du séjour de votre ami, M. Faucher, au ministère de l'intérieur, pour vous délivrer de votre préfet. » Falloux se contenait, quoiqu'il fût, à ce que je crois, naturellement très passionné; il venait me conter ses griefs, et je voyais alors le fiel le plus amer couler à travers le miel de sa parole. J'intervenais; je tâchais de faire entendre à Dufaure qu'une demande de cette espèce était de celles qu'on ne pouvait refuser à un collègue, à moins qu'on ne voulût rompre avec lui. Je passai ainsi un mois à m'entremettre tous les jours entre ces deux hommes, dépensant là plus d'efforts et de diplomatie que je n'en employai, pendant ce temps, à traiter les grandes affaires de l'Europe. Plusieurs fois le cabinet fut sur le point de rompre sur ce misérable incident; Dufaure céda enfin, mais de si mauvaise grâce qu'on ne pouvait lui en savoir gré; de sorte qu'il livra son préfet sans gagner Falloux.

Mais la partie la plus difficile de notre rôle fut la conduite à tenir vis-à-vis des anciens conservateurs qui formaient le gros de la majorité, ainsi que je l'ai dit.

Ceux-là avaient tout à la fois des opinions générales à faire prévaloir et beaucoup de passions particulières à satisfaire. Ils voulaient qu'on rétablît l'ordre avec énergie; sur ce point, nous étions leurs

hommes; nous le voulions comme eux et le faisions autant qu'ils pouvaient le désirer, et mieux qu'ils n'auraient pu le faire. Nous avions mis en état de siège Lyon et plusieurs départements qui avoisinaient cette ville, suspendu, en vertu de l'état de siège, six journaux révolutionnaires de Paris; cassé les trois légions de la garde nationale parisienne, qui avaient montré de l'indécision le 13 juin; arrêté sept représentants en flagrant délit et demandé la mise en accusation de trente autres. Des mesures analogues étaient prises dans toute la France. Des circulaires, adressées à tous les agents, leur montraient qu'ils avaient affaire à un gouvernement qui savait se faire obéir et voulait que tout pliât devant les lois.

Toutes les fois que Dufaure était attaqué pour ces différents actes par les montagnards qui étaient restés dans l'Assemblée, il leur répondait avec cette éloquence mâle, nerveuse et acérée, dont il possédait si bien l'art, et sur le ton d'un homme qui combat après avoir brûlé ses vaisseaux.

Les conservateurs ne désiraient pas seulement qu'on administrât avec vigueur, ils entendaient qu'on profitât de la victoire pour faire des lois répressives et préventives. Nous sentions nous-mêmes la nécessité d'entrer dans cette voie, sans vouloir nous y avancer aussi loin qu'eux.

J'étais d'avis, pour mon compte, qu'il était sage et nécessaire de faire sur ce point de grandes concessions aux terreurs et aux ressentiments légitimes de la nation, et que le seul moyen qui restât, après une si violente révolution, de sauver la liberté, était de la restreindre. Mes collègues étaient de mon avis; nous proposâmes donc successivement une loi qui suspendait les clubs, une autre qui réprimait avec plus d'énergie qu'on ne l'avait fait, même sous la monarchie, les écarts de la presse; une troisième, enfin, qui régularisait l'état de siège. « C'est une loi de dictature militaire que vous faites, nous cria-t-on! — Oui, répondit Dufaure, c'est une dictature, mais une dictature parlementaire. Contre le droit imprescriptible qu'a une société de se sauvegarder, il n'y a point de droits individuels qui puissent prévaloir. Il est des nécessités impérieuses qui sont les mêmes pour tous les gouvernements, monarchies ou républiques; ces nécessités, qui les a fait naître? De qui nous vient cette cruelle expérience que nous ont donnée dix-huit mois d'agitations violentes, de complots incessants, de formidables insurrections? Oui, sans doute, vous dites vrai, il est déplorable qu'après tant de révolutions faites au nom de la liberté, il nous faille encore voiler sa statue et mettre à la main des pouvoirs publics des armes terribles! Mais à qui la faute, si ce n'est à vous; et qui sert le mieux le gouvernement républicain, de ceux qui favorisent les insurrec-

tions, ou de ceux qui, comme nous, s'appliquent à les réprimer? »

Ces mesures, ces lois, ce langage, plaisaient aux conservateurs, mais sans les satisfaire. A vrai dire, pour les contenter, il n'eût rien moins fallu que la destruction de la république. Leur instinct les poussait sans cesse jusque-là, bien que leur prudence et leur raison les retinssent sur la route.

Mais ce qu'il leur fallait surtout, c'était ôter les places à leurs ennemis et les reprendre au plus vite pour leurs partisans ou pour leurs proches. Nous retrouvions là toutes les passions qui avaient amené la chute de la monarchie de Juillet. La révolution ne les avait pas détruites et elle les avait seulement affamées; ce fut notre grand et permanent écueil. Ici encore, je jugeai qu'il y avait des concessions à faire. On rencontrait encore dans les fonctions publiques un très grand nombre de ces républicains, ou peu capables ou tarés, que les hasards de la révolution avaient poussés au pouvoir. Mon avis était de nous débarrasser de ceux-là sur-le-champ, sans attendre qu'on nous demandât leur renvoi, de manière à donner confiance dans nos intentions et à acquérir le droit de défendre tous les républicains honnêtes et capables; mais jamais je ne pus amener à cela Dufaure. Il avait déjà dirigé le ministère de l'intérieur sous Cavaignac. Plusieurs des fonctionnaires qu'il eût fallu révoquer avaient été nommés ou du moins maintenus par lui. Sa vanité était engagée à les soutenir, et la défiance que lui causaient leurs détracteurs eût, d'ailleurs, suffi pour le déterminer à résister aux cris de ceux-ci; il résista donc. Il devint bientôt aussi lui-même le point de mire de toutes leurs attaques. On n'osait pas le saisir à la tribune, car là il était un rude jouteur; mais on le frappait sans cesse de loin et dans l'ombre des couloirs, et je vis bientôt s'amasser contre lui un gros orage.

« Qu'avons-nous entrepris? lui disais-je souvent. Est-ce de sauver la république avec les républicains? Non, car la plupart de ceux qui portent ce nom nous tueraient assurément avec elle; ceux qui méritent de le porter ne s'élèvent pas à cent dans l'Assemblée. Nous avons entrepris de sauver la république avec des partis qui ne l'aiment point. Nous ne pouvons donc gouverner qu'à l'aide de concessions; seulement, il ne faut jamais céder rien de substantiel. En cette matière, tout est dans la mesure. La meilleure garantie, et peut-être la seule qu'ait en ce moment la république, est notre maintien aux affaires. Il faut donc prendre tous les moyens honorables de nous y maintenir. » A quoi il répondait qu' « en luttant comme il le faisait tous les jours avec la plus grande énergie contre le socialisme et l'anarchie, il devait satisfaire la majorité »; comme si l'on pouvait jamais satisfaire les hommes en

ne s'occupant que de leur bien général, sans tenir compte de leur vanité et de leurs intérêts particuliers. Encore si, tout en refusant, il avait su le faire avec grâce; mais la forme de ses refus désobligeait plus que le fond. Je n'ai jamais pu concevoir qu'un homme si maître de sa parole à la tribune, si habile dans l'art de choisir les arguments et les mots les plus propres à plaire, si sûr de s'y tenir toujours dans les nuances qui pourraient le mieux y faire agréer sa pensée, fût si gêné, si maussade et si maladroit dans la conversation. Cela venait, je pense, de son éducation première. C'était un homme de beaucoup d'esprit ou plutôt de talent, car, de l'esprit proprement dit, il n'en avait guère, mais d'aucun usage du monde. Il avait mené dans sa jeunesse une vie laborieuse, concentrée, presque sauvage. Son entrée dans la carrière politique avait peu changé ses habitudes. Il s'y était tenu à part, non seulement des intrigues, mais du contact des partis, s'occupant assidûment des affaires, mais évitant les hommes, détestant le mouvement des assemblées, redoutant la tribune qui était sa seule force. Ambitieux pourtant à sa manière, mais d'une ambition mesurée et un peu subalterne, qui visait au maniement des affaires plutôt qu'à la domination. Ses façons de traiter les gens comme ministre étaient quelquefois bien étranges. Un jour, le général Castellane, alors fort en crédit, lui demande une audience. Il est reçu, il explique longuement ses prétentions et ce qu'il appelait ses droits. Dufaure l'écoute longuement et attentivement, puis il se lève, reconduit le général à la porte avec force révérences et l'y laisse ébahi sans lui avoir répondu un seul mot, et, comme je lui reprochais cette conduite : « Je n'aurais eu à lui dire que des choses désagréables, répondit-il, le plus raisonnable n'était-il pas de ne lui rien dire du tout! » On peut croire qu'on ne sortait guère de chez un pareil homme que de très méchante humeur.

Par malheur, il était doublé d'un chef de cabinet aussi rustre que lui et de plus très sot; de telle sorte que, quand les solliciteurs passaient du cabinet du ministre dans celui du secrétaire, cherchant à se réconforter un peu, ils trouvaient les mêmes aspérités, avec l'esprit en moins. C'était tomber d'une haie vive sur un fagot d'épines. Malgré tous ces désavantages, Dufaure se faisait supporter des conservateurs, mais leurs chefs furent toujours ingagnables.

Ceux-ci, comme je l'avais bien prévu, ne voulaient pas prendre le gouvernement ni laisser personne gouverner avec indépendance. Ils ne pouvaient souffrir aux affaires des ministres qui n'étaient pas leurs créatures et qui refusaient d'être leurs instruments. Je ne crois pas que, depuis le 13 juin jusqu'aux dernières discussions sur Rome, c'est-à-dire pendant la durée presque totale du cabinet,

il se soit passé un seul jour où ils ne nous aient tendu des embûches. Ils ne nous combattirent jamais à la tribune, il est vrai, mais ils animaient sans cesse d'une manière secrète la majorité contre nous, blâmaient nos choix, critiquaient nos mesures, interprétaient défavorablement nos paroles, et, sans vouloir résolument nous renverser, s'arrangeaient de manière que, nous trouvant sans point d'appui, ils pussent toujours, du moindre coup, nous mettre à terre. Après tout, les défiances de Dufaure n'étaient pas toujours sans fondement. Les chefs de la majorité voulaient se servir de nous pour prendre les mesures de rigueur et obtenir les lois répressives qui devaient rendre le gouvernement commode à ceux qui nous succéderaient, et nos opinions républicaines nous y rendaient dans ce moment-là plus propres que les conservateurs. Ils comptaient bien ensuite nous éconduire et faire monter leurs doublures sur la scène. Non seulement, ils ne voulaient pas que nous pussions fonder notre influence au sein de l'Assemblée, mais ils travaillaient sans cesse à nous empêcher de nous établir dans l'esprit du président. Ils étaient encore dans cette illusion que Louis-Napoléon se trouverait toujours heureux de subir leur tutelle. Ils l'obsédaient donc; nous étions instruits par nos agents que la plupart d'entre eux, mais surtout M. Thiers et M. Molé, le voyaient sans cesse en particulier et le poussaient de tout leur pouvoir à renverser, d'accord avec eux et à frais et profits communs, la république. Ils formaient comme un ministère secret à côté du cabinet responsable. A partir du 13 juin, je vécus dans des alarmes continuelles, craignant tous les jours qu'ils ne profitassent de notre victoire pour pousser Louis-Napoléon à quelque usurpation violente, et qu'un beau matin, comme je le disais à Barrot, l'empire ne vînt à lui passer entre les jambes. J'ai su, depuis, que nos craintes étaient plus fondées encore que je ne le croyais. Après ma sortie du ministère, j'ai appris de source certaine que, vers le mois de juillet 1849, le complot fut fait pour changer de vive force la constitution par l'entreprise combinée du président et de l'Assemblée. Les chefs de la majorité et Louis-Napoléon étaient d'accord, et le coup ne manqua que parce que Berryer, qui, sans doute, craignit de faire un marché de dupes, refusa son concours et celui de son parti. On ne renonça pas à la chose, pourtant; mais on ajourna, et quand je songe qu'au moment où j'écris ces lignes, c'est-à-dire deux ans seulement après l'époque dont je parle, la plupart de ces mêmes hommes s'indignent de voir le peuple violer la constitution en faisant pour Louis-Napoléon précisément ce qu'ils lui proposaient de faire alors eux-mêmes; je trouve qu'il est difficile de rencontrer un plus notable exemple

de la versatilité des hommes et de la vanité des grands mots de patriotisme et de droit, dont les petites passions se couvrent.

Nous n'étions pas plus sûrs, comme on le voit, du président que de la majorité. Louis-Napoléon était même, pour nous comme pour la république, le plus grand et le plus permanent péril.

J'en étais convaincu, et pourtant, quand je l'eus étudié fort attentivement, je ne désespérai pas de nous établir dans son esprit, pour un temps du moins, d'une manière assez solide. Je parvins bientôt, en effet, à découvrir que, tout en admettant sans cesse les chefs de la majorité près de lui, en recevant leurs avis, les suivant quelquefois et complotant au besoin avec eux, il supportait cependant très impatiemment leur joug; qu'il était humilié de paraître subir leur tutelle et qu'il brûlait secrètement de s'y soustraire. Ceci nous donnait un point de contact avec lui et une prise sur son âme; car nous étions nous-mêmes bien décidés à rester indépendants de ces grands meneurs, et à maintenir le pouvoir exécutif hors de leur atteinte.

Il ne me paraissait pas, d'ailleurs, qu'il nous fût impossible d'entrer en partie dans le dessein de Louis-Napoléon sans sortir du nôtre: Ce qui m'avait toujours frappé, lorsque je songeais à la situation de cet homme extraordinaire (non par son génie, mais par les circonstances qui avaient pu élever sa médiocrité si haut), ce qui m'avait frappé, dis-je, c'était la nécessité qu'il y avait de nourrir son esprit d'une espérance quelconque, si l'on voulait tenir celui-ci en repos. Qu'un tel homme, après avoir gouverné la France pendant quatre ans, pût être replacé dans la vie privée, cela me paraissait très douteux; qu'il consentît à y rentrer, fort chimérique; qu'on parvînt même à l'empêcher, pendant la durée de son mandat, de se jeter dans quelque entreprise dangereuse, semblait bien difficile, à moins qu'on ne découvrît à son ambition un point de vue qui pût, sinon la charmer, du moins la contenir. C'est à quoi je m'appliquai, dès l'abord, pour ma part. « Je ne vous servirai jamais, lui dis-je, à renverser la république; mais je travaillerai volontiers à vous y assurer une grande place, et je crois que tous mes amis finiront par entrer dans le même dessein. La constitution peut être révisée; l'article 45, qui prohibe la réélection, peut être changé. C'est là un but que nous vous aiderons volontiers à atteindre. » Et, comme les chances de la révision étaient douteuses, j'allais plus loin et je lui laissais entrevoir dans l'avenir que, s'il gouvernait la France tranquillement, sagement, modestement, bornant ses visées à n'être que le premier magistrat de la nation et non son suborneur ou son maître, il se pourrait qu'à la fin de son mandat, il fût réélu, malgré l'article 45, d'un consente-

ment presque unanime, les partis monarchiques, ne voyant pas, dans la prolongation limitée de son pouvoir, la ruine de leurs espérances, et le parti républicain lui-même, envisageant un gouvernement tel que le sien comme le meilleur moyen d'habituer le pays à la république et de la lui faire goûter. Je lui disais ces choses d'un ton sincère, parce que j'étais sincère en les disant. Ce que je lui conseillais me semblait, en effet, et me semble encore ce qu'il y avait de mieux à faire dans l'intérêt du pays et peut-être dans le sien propre. Il m'écoutait volontiers sans laisser apercevoir l'impression que produisait sur lui mon langage : c'était son habitude. Les paroles qu'on lui adressait étaient comme les pierres qu'on jette dans un puits; on en entendait le bruit, mais on ne savait jamais ce qu'elles devenaient. Je crois pourtant qu'elles n'étaient point entièrement perdues, car il y avait en lui deux hommes : je ne tardai pas à m'en apercevoir. Le premier était l'ancien conspirateur, le rêveur fataliste qui se croyait appelé à être le maître de la France et, par elle, à dominer l'Europe. L'autre était l'épicurien qui jouissait mollement du bien-être nouveau et des plaisirs faciles que lui donnait sa position présente, et ne se souciait guère de la hasarder pour monter plus haut. En tous cas, il semblait de plus en plus m'agréer. Il est vrai que dans tout ce qui était compatible avec le bien du service, je faisais de grands efforts pour lui plaire. Quand, par hasard, il me recommandait, pour un poste diplomatique, un homme capable et honnête, je mettais un grand empressement à le placer. Lors même que son protégé était peu capable, si le poste était sans importance, il m'arrivait, d'ordinaire, de le lui donner; mais, le plus souvent, le président honorait de ses recommandations des gens de sac et de corde, qui s'étaient jetés autrefois en désespérés dans son parti, ne sachant plus où aller, et dont il se croyait l'obligé; ou bien, il entreprenait de placer dans les grandes ambassades ce qu'il appelait des gens à lui, c'est-à-dire, le plus souvent, des intrigants ou des fripons.

Dans ce cas, je l'allais trouver, je lui faisais connaître les règlements qui s'opposaient à son désir, les raisons politiques qui m'empêchaient d'y obtempérer; j'allais même quelquefois jusqu'à lui laisser entrevoir que je me retirerais plutôt que d'en passer par ce qu'il désirait. Comme il n'apercevait, au travers de mes refus, aucune vue particulière, ni aucun désir systématique de lui résister, il cédait sans m'en vouloir ou ajournait l'affaire. Je n'avais pas aussi bon marché de ses amis. Ceux-ci étaient d'une ardeur sans égale à la curée. Ils m'assaillaient sans cesse de leurs demandes, avec tant d'importunité et souvent d'impertinence, que j'eus souvent

envie de les faire jeter par la fenêtre. Je m'efforçais pourtant de me contenir. Une fois, cependant, que l'un d'eux, vrai gibier de potence, insistait avec hauteur, en disant qu'il était bien singulier que le prince n'eût pas le pouvoir de récompenser ceux qui avaient souffert pour sa cause, je lui répondis : « Monsieur, ce que le président a de mieux à faire est d'oublier qu'il a été un prétendant, et de se souvenir qu'il est ici pour faire les affaires de la France et non les vôtres. »

L'affaire de Rome, dans laquelle, ainsi que je le dirai plus loin, je soutins fermement sa politique, jusqu'au moment où elle devint excessive et déraisonnable, acheva de me mettre dans ses bonnes grâces; il m'en donna un jour une grande preuve. Beaumont, durant sa courte ambassade en Angleterre, à la fin de 1848, avait tenu sur Louis-Napoléon, alors candidat à la présidence, des propos fort outrageants qui, rapportés à celui-ci, lui avaient causé une irritation extrême. J'avais plusieurs fois essayé, depuis que j'étais ministre, de rétablir Beaumont dans l'esprit du président; mais je n'aurais jamais osé proposer de l'employer, quelque capable qu'il fût et quelque désir que j'en eusse. L'ambassade de Vienne vint à vaquer vers le mois de septembre 1849. C'était un des postes les plus importants qu'il y eût en ce moment dans notre diplomatie, à cause des affaires d'Italie et de Hongrie.

Le président me dit de lui-même : « Je vous propose de donner l'ambassade de Vienne à M. de Beaumont. J'ai eu, en effet, fort à me plaindre de lui, mais je sais qu'il est votre meilleur ami, et cela suffit pour me décider. » Je fus ravi; personne ne convenait mieux que Beaumont à la place qu'il s'agissait alors de remplir, et rien ne pouvait m'être plus agréable que de la lui offrir.

Tous mes collègues ne m'imitaient pas dans le soin que je mettais à capter la bienveillance du président, sans sortir de mes opinions et de mes devoirs.

Dufaure, pourtant, contre toute attente, fut toujours vis-à-vis de lui ce qu'il devait être : je crois que la simplicité des manières du président l'avait à demi gagné; mais Passy semblait se plaire à lui être désagréable. Je pense que celui-ci avait cru s'abaisser en devenant le ministre d'un homme qu'il considérait comme un aventurier, et qu'il cherchait à reprendre son niveau par l'impertinence. Il le contrariait tous les jours sans nécessité, rejetant tous ses candidats, rudoyant ses amis, repoussant ses avis avec un dédain mal couvert : aussi en était-il sincèrement exécré.

Depuis notre entrée aux affaires jusqu'au moment de la prorogation de l'Assemblée, qui eut lieu le 13 août, nous ne cessâmes de gagner du terrain du côté de la majorité, en dépit de ses chefs.

Elle nous voyait chaque jour, sous ses yeux, aux prises avec ses ennemis, et les attaques furieuses que ceux-ci dirigeaient à tous moments contre nous nous avançaient par degré dans ses bonnes grâces. Mais, par contre, durant ce temps-là nous ne fîmes aucun progrès dans l'esprit du président, qui semblait nous supporter dans ses conseils plutôt que nous y admettre.

Six semaines après, c'était précisément le contraire. Les représentants revinrent des provinces aigris par les clameurs de leurs amis auxquels nous n'avions pas voulu livrer le gouvernement des affaires locales; et, par contre, le président de la république s'était rapproché de nous, je montrerai plus loin pourquoi. On eût dit que nous nous étions avancés de ce côté-là en proportion exacte de ce que nous avions reculé de l'autre.

Ainsi placé sur deux étais mal joints entre eux et toujours branlants, le cabinet s'appuyait tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, toujours prêt à tomber entre les deux. Ce fut l'affaire de Rome qui amena la chute. Tel était l'état des choses quand les travaux parlementaires furent repris le 1er octobre 1849 et qu'on aborda, pour la seconde et dernière fois, les affaires de Rome.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Je n'ai pas voulu interrompre le récit de nos misères intérieures pour parler des embarras que nous rencontrions au dehors et dont je supportais plus qu'aucun autre le poids. Je retourne maintenant sur mes pas et je reviens à cette partie de mon sujet.

Quand je fus installé au ministère des affaires étrangères et qu'on m'eut mis sous les yeux l'état des affaires, je fus effrayé du nombre et de la grandeur des difficultés que j'apercevais; mais ce qui me donnait plus d'inquiétude que tout le reste, c'était moi-même.

Je m'ai naturellement en grande défiance. Les neuf années que j'avais consumées assez misérablement dans les dernières Assemblées de la monarchie avaient fort augmenté cette infirmité naturelle; et, bien que la manière dont je venais de supporter l'épreuve de la révolution de Février m'eût un peu plus accrédité à mes propres yeux, cependant, je n'avais accepté une si grande charge dans de pareils temps qu'avec beaucoup d'hésitation et je n'y entrais qu'avec beaucoup de crainte.

Je ne tardai pas à faire un certain nombre de remarques qui me tranquillisèrent, si elles ne me rassurèrent pas entièrement. J'observai d'abord que les affaires ne devenaient pas toujours plus difficiles en devenant plus grandes, ainsi que cela apparaît volontiers de loin; c'est plutôt le contraire qui est le vrai. Leurs complications ne croissent point avec leur importance; il arrive même souvent qu'elles

prennent un aspect plus simple à mesure que leurs conséquences peuvent être plus étendues et plus redoutables. Celui, d'ailleurs, dont la volonté influe sur la destinée de tout un peuple, trouve toujours sous sa main plus d'hommes en état de l'éclairer, de l'aider, de le décharger des détails, plus disposés à l'encourager, à le défendre, qu'on ne saurait en rencontrer dans les œuvres secondaires et dans les rangs subalternes. Enfin, la grandeur même de l'objet qu'on poursuit surexcite à un tel point toutes les forces de l'âme que, si la tâche est un peu plus difficile, l'ouvrier est beaucoup plus fort.

Je m'étais senti perplexe, plein de soucis, de découragements et d'agitations désordonnées en présence de responsabilités petites. J'éprouvai une tranquillité d'esprit et un calme singuliers quand je me mis en face des plus grandes. Le sentiment de l'importance des choses que je faisais alors m'éleva sur-le-champ à leur niveau et m'y retint. L'idée d'un échec m'avait paru jusque-là insupportable; la perspective d'une chute éclatante sur un des plus grands théâtres du monde où j'étais monté ne me troublait point : ce qui me fit bien voir que mon faible n'était pas la timidité, mais l'orgueil. Je ne tardai pas non plus à m'apercevoir qu'en politique, comme en beaucoup d'autres matières, en toutes peut-être, la vivacité des impressions reçues n'était pas en raison de l'importance du fait qui les produisait, mais de la répétition plus ou moins fréquente de celui-ci. Tel qui se trouble et s'émeut dans le maniement d'une petite affaire, la seule dont il se soit par hasard chargé, finit par trouver son aplomb au milieu des plus grandes, si celles-là reviennent tous les jours : leur fréquence en rend l'effet comme insensible. J'ai dit combien je m'étais fait autrefois d'ennemis en me tenant à l'écart de gens qui n'attiraient mon attention par aucun mérite, et comme on avait pris souvent pour de la hauteur l'ennui qu'on me causait. Je redoutais fort pour moi cet écueil dans le grand voyage que j'allais entreprendre. Mais je remarquai bientôt que, si l'insolence croît chez certaines personnes en proportion exacte du progrès de la fortune, il en était autrement pour moi, et qu'il m'était beaucoup plus aisé de me montrer prévenant et même empressé quand je me sentais hors de pair que dans la foule. Cela vient de ce qu'étant ministre, je n'avais plus la peine d'aller chercher les gens, ni la crainte d'en être froidement reçu, les hommes se faisant un besoin d'aborder d'eux-mêmes ceux qui occupent ces sortes de places, et étant assez simples pour attacher une grande importance à leurs moindres mots. Cela vient encore de ce que, comme ministre, je n'avais plus seulement affaire aux idées des sots, mais à leurs intérêts qui fournissent toujours un sujet de conversation tout trouvé et facile.

Je vis donc que j'étais moins impropre que je ne l'avais craint au rôle que j'avais entrepris de jouer. Cette expérience m'enhardit, non seulement pour le moment présent, mais pour le reste de ma vie, et, si l'on me demande ce que j'ai gagné dans ce ministère, si troublé, si traversé et si court que je n'ai pu qu'y commencer les affaires sans en finir aucune, je répondrai que j'y ai gagné un grand bien, le plus grand peut-être, des biens de ce monde, la confiance en moi-même.

Au dehors comme au dedans, nos plus grands obstacles venaient moins de la difficulté des affaires que de ceux qui devaient les conduire avec nous; je le vis tout d'abord. La plupart de nos agents, créatures de la monarchie, détestaient furieusement, au fond de leur cœur, le gouvernement qu'ils servaient; et au nom de la France démocratique et républicaine, ils préconisaient la restauration des vieilles aristocraties et travaillaient secrètement au rétablissement de toutes les monarchies absolues de l'Europe. D'autres, que la révolution de Février avait tirés d'une obscurité où ils auraient dû toujours vivre, appuyaient, au contraire, sous main, les partis démagogiques que le gouvernement français combattait; mais le vice du plus grand nombre était la timidité. La plupart de nos ambassadeurs craignaient de s'attacher à aucune politique dans les pays où ils nous représentaient, et redoutaient même de manifester à leur propre gouvernement des opinions dont on eût pu plus tard leur faire un crime. Ils avaient donc soin de se tenir cachés et bien à couvert dans un fouillis de petits faits dont ils remplissaient leurs correspondances (car, en diplomatie, il faut toujours écrire, ne sût-on rien ou ne voulût-on rien dire); ils se gardaient bien d'y montrer ce qu'ils pensaient des événements dont ils faisaient le récit, et encore moins d'indiquer ce que nous devions en conclure.

Cette nullité volontaire, à laquelle se réduisaient nos agents, et qui, à la vérité, chez la plupart d'entre eux, n'était qu'un perfectionnement artificiel de la nature, me porta, dès que je l'eus reconnue, à employer dans les grandes cours des hommes nouveaux.

J'aurais bien voulu pouvoir me débarrasser de même des chefs de la majorité, mais, ne le pouvant, j'entrepris de vivre en bonne intelligence avec eux, et je ne désespérai même pas de leur plaire, tout en restant indépendant de leur influence : entreprise difficile, dans laquelle je réussis pourtant, car je fus, de tout le cabinet, le ministre qui contrariait le plus leur politique, et le seul qui restait néanmoins dans leurs bonnes grâces. Mon secret, puisqu'il faut que je le dise, consista à flatter leur amour-propre en même temps que je négligeais leurs avis.

J'avais fait, dans les petites affaires, une remarque que je jugeais

très applicable aux grandes : j'avais trouvé que c'est avec la vanité des hommes qu'on peut entretenir le négoce le plus avantageux, car on obtient souvent d'elle des choses très substantielles, en donnant en retour fort peu de substance. On fera toujours de moins bonnes affaires avec leur ambition ou leur cupidité; mais il est vrai que, pour traiter avantageusement avec la vanité des autres, il faut mettre entièrement de côté la sienne propre et ne s'occuper que du succès de ses desseins; c'est ce qui rendra toujours ce genre de commerce difficile. Je le pratiquai très heureusement dans cette circonstance et y fis de grands profits. Trois hommes, par le rang qu'ils avaient occupé jadis, se croyaient surtout en droit de diriger notre politique étrangère. C'étaient M. de Broglie, M. Molé et M. Thiers. Je les accablai tous les trois de déférences; je les fis venir souvent chez moi, et me rendis quelquefois chez eux pour les consulter et leur demander, avec une sorte de modestie, des conseils dont je ne profitai presque jamais; ce qui n'empêcha pas que ces grands hommes ne se montrassent très satisfaits. Je leur agréais davantage en leur demandant leur avis sans le suivre, que si je l'avais suivi sans le leur demander. Ce fut surtout avec M. Thiers que ce manège me réussit merveilleusement. Rémusat, qui, sans prétentions personnelles, désirait sincèrement la durée du cabinet, et qu'une pratique de vingt-cinq ans avait familiarisé avec tous les faibles de M. Thiers, m'avait dit un jour : « Le monde connaît mal M. Thiers; il a bien plus de vanité que d'ambition; il tient aux égards plus encore qu'à l'obéissance, et aux apparences du pouvoir qu'au pouvoir même. Consultez-le beaucoup et faites ensuite comme il vous plaira. Il tiendra plus de compte de votre déférence que de vos actes. » Ainsi fis-je, et avec grand succès. Dans les deux principales affaires que j'eus à traiter pendant mon ministère, celle du Piémont et celle de Turquie, je fis précisément le contraire de ce que voulait M. Thiers, et nous n'en restâmes pas moins jusqu'à la fin bons amis.

Quant au président, c'est surtout dans le maniement des affaires étrangères qu'il faisait voir combien il était encore mal préparé au grand rôle que l'aveugle fortune lui avait donné. Je ne tardai pas à m'apercevoir que cet homme, dont l'orgueil aspirait à tout conduire, n'avait encore su prendre aucune mesure pour être au courant de rien. Ce fut moi qui lui proposai de faire faire chaque jour une analyse de toutes les dépêches et de la lui faire passer sous ses yeux. Auparavant, il ne connaissait ce qui se passait dans le monde que par ouï-dire, et ne savait que ce que le ministre des affaires étrangères voulait bien lui apprendre. Le terrain solide des faits manquait donc toujours aux opérations de son esprit, et il était facile

de s'en apercevoir à toutes les rêveries dont celui-ci était plein. J'étais quelquefois effrayé en apercevant ce qu'il y avait de vaste, de chimérique, de peu scrupuleux et de confus dans ses desseins; il est vrai qu'en lui expliquant l'état vrai des choses, je le faisais facilement convenir des difficultés qu'elles présentaient, car le débat n'était pas son fort. Il se taisait, mais ne se rendait pas. L'une de ses chimères était une alliance contractée avec l'une des deux grandes puissances de l'Allemagne, dont il comptait s'aider pour refaire la carte d'Europe et y effacer les limites que les traités de 1815 avaient tracées à la France. Comme il vit que je ne croyais point qu'on pût trouver ni l'une ni l'autre de ces puissances disposées à faire une telle alliance et à lui donner un semblable objet, il prit le parti de sonder lui-même leurs ambassadeurs à Paris. L'un d'eux vint un jour, tout ému, me dire que le président de la république lui avait demandé si, moyennant quelques équivalents, sa cour ne consentirait pas à ce que la France s'emparât de la Savoie. Une autre fois il conçut l'idée d'envoyer un agent particulier, un homme à lui, comme il l'appelait, pour s'entendre directement avec les princes d'Allemagne. Il choisit Persigny, en me priant de l'accréditer, ce que je fis, sachant bien qu'il ne pouvait rien résulter d'une négociation semblable. Je crois que Persigny avait une double mission : il s'agissait de faciliter l'usurpation au dedans et un agrandissement du territoire au dehors.

Il se rendit d'abord à Berlin et ensuite à Vienne. Comme je m'y attendais, il fut bien reçu, fêté et éconduit.

Mais c'est assez m'occuper des personnes; venons aux affaires.

Les *Souvenirs* de M. de Tocqueville s'arrêtent brusquement quelques pages plus loin, sans même raconter la chute du cabinet dont l'illustre écrivain venait d'esquisser d'une plume si mordante le personnel et les embarras.

On ne peut que regretter cette interruption d'un attachant et curieux récit, en remerciant vivement le jeune et distingué petit-neveu de l'auteur, M. le comte de Tocqueville, d'avoir eu la libérale pensée d'extraire de ses archives de famille, pour en faire profiter le public, des *Souvenirs* qui apportent à nos annales contemporaines des traits et des appréciations de nature à éclairer les jugements définitifs de l'histoire.

M. VICTOR CHERBULIEZ

Je viens de relire *les Contemporains* de M. Jules Lemaître, *les Idées morales du temps présent* de M. Édouard Rod et les *Essais de psychologie* de M. Paul Bourget. A ces trois galeries, formées d'ailleurs selon des esprits divers et comme éclairées de jours différents, il manque une brillante figure : celle de M. Victor Cherbuliez. Que dis-je, une figure? On sait que M. Victor Cherbuliez a plusieurs visages, deux au moins, dont l'un regarde le monde imaginaire, l'autre le monde réel. Le second, on le sait encore, porte le masque léger de Valbert. Sous son vrai nom, M. Cherbuliez écrit des histoires; sous son pseudonyme, il écrit parfois l'histoire. Hélas! il l'écrivit naguère à l'avance, et quand cet observateur avisé des choses d'outre-Rhin nous informait de ce qu'il avait vu et de ce qu'il prévoyait, pourquoi n'avons-nous cru alors ni son témoignage, ni ses prophéties!

Mais ce n'est pas de Valbert que nous voulons parler. Il faudrait parler de trop de choses à propos de lui, et après lui : de politique et de philosophie, de diplomatie et de voyages, de M. de Bismarck ou d'un tunnel sous-marin, de M. de Hubner ou de Feuerbach, des Japonais ou des Pahouins. Attachons-nous seulement à M. Cherbuliez, romancier d'abord, et puis, je ne dirai pas critique d'art, ce serait trop peu dire : esthéticien plutôt, si alors ce n'était pas dire trop, au moins trop lourdement, et d'un vilain mot, qui pèserait à la fantaisie et au vol léger de l'auteur du *Cheval de Phidias* et du *Prince Vitale*.

Génevois de naissance et protestant, M. Cherbuliez est d'origine française. Sa famille quitta notre pays après la révocation de l'édit de Nantes, et cela ne sied pas mal à un esprit libre en tout, d'avoir des aïeux qui souffrirent pour la liberté.

Genève est un carrefour où trois grandes routes aboutissent. M. Cherbuliez les a prises tour à tour pour s'en aller courir le monde. Il revint d'Allemagne, il revint d'Italie; un jour, par bonheur pour nous, il ne revint pas de France. Des voix l'avaient appelé ou rappelé, voix d'une hérédité lointaine, interrompue mais non pas abolie. Quand l'étudiant errait par les rues de Genève, j'imagine que les aspects allemands de la ville, les lourdes maisons

de la Treille, les clochers maussades de Saint-Pierre, n'étaient pas ce qui charmait le plus ses yeux. Il admirait plutôt le fleuve, dont les flots bleus se hâtent vers la France, et, du côté opposé, il allait sans doute chercher les paysages à demi italiens et classiques de Vevey, de Clarens et de Montreux : un ciel nacré, des sommets purs et la nappe d'azur où les barques entr'ouvrent le blanc ciseau de leurs voiles latines.

M. Cherbuliez fit pourtant à l'Allemagne l'offrande de ses jeunes années; il lui consacra les prémices de son zèle, la fleur de son imagination et de sa curiosité. Comme le lui rappelait M. Renan sur le seuil de l'Académie française, ce qui le préoccupait surtout alors, c'était le puissant effort intellectuel de Hegel. « Vous méditiez, ainsi parla M. Renan, quelque grande publication hégélienne. Mais une révélation vous fut faite vers cette époque; vous vîtes l'Éternel face à face; l'idéal du développement humain sur terre vous fut montré; tout le plan de votre vie en fut profondément modifié..... Vous comprîtes à fond; vous étiez dès lors fixé sur la conception idéale de la vie humaine qui doit servir de règle pour juger tout le reste. » C'est vrai. M. Cherbuliez, ainsi que son illustre confrère, et, je crois, avec non moins de ferveur, a fait sa prière sur l'Acropole. Cette oraison matinale a décidé de toute sa journée. Il la referait encore maintenant qu'il touche à l'heure du soir; elle aura été son bréviaire, et si, comme il l'écrivait récemment dans son dernier livre [1], l'idéalisme n'est qu'une manière de sentir, c'est l'idéalisme de Phidias, de Sophocle et de Platon qu'autrefois, sur la colline sainte, M. Cherbuliez a choisi librement et avec un sourire, pour sa manière de sentir, la loi de sa pensée, la discipline de ses jugements, la raison de sa raison et le cœur de son cœur.

Il y a tant de manières d'être un ancien! On peut l'être jusqu'en des récits romanesques, imaginaires et contemporains. M. Cherbuliez l'a été ainsi, et cela par la subordination de son œuvre à une vertu intellectuelle et morale qui gouverna toujours l'esprit et l'âme antique : la sagesse. Avant tout, plus que tout, plus qu'ingénieux, spirituel, éloquent et poète, M. Cherbuliez est sage. Il ne hait rien tant que l'exagération et l'outrance; peut-être plus que de la justice il a faim et soif de la justesse, et dans l'un de ses romans [2], on l'a vu faire de la mesure la loi suprême, le secret de tout, et jusqu'à la plus belle définition de Dieu.

Ennemie de l'excès, la sagesse ne l'est pas moins de l'illusion. La sagesse doit être croyante, mais ne saurait être crédule. Rien

[1] *L'Art et la nature.*
[2] *Le Roman d'une honnête femme.*

ne l'abuse et nul ne lui donne le change. Elle ne se fie point aux apparences; sur les promesses des hommes ou des choses, elle ne s'endort jamais. Les propos des méchants, pas plus que ceux des flatteurs, ne surprennent sa foi. La sagesse est modeste et prudente; elle ne nous éprouve que dans la mesure de nos forces et de notre courage. Si quelque devoir trop haut, quelque tâche trop lourde nous attire, elle nous avertit et nous met en garde contre les chimères, même généreuses, les mirages de l'imagination et les égarements de l'orgueil.

Mais la sagesse, au moins celle de M. Cherbuliez, n'est point une sagesse étroite. A l'égal de l'étourderie et de la témérité, l'auteur de *Paule Méré* déteste les préjugés du monde, l'arbitraire et la tyrannie des conventions, les idées qu'on prend toutes faites, comme des habits, et qui ne vont pas. Cet esprit raisonnable est un esprit large, qui hait l'hypocrisie des pharisiens, les vertus confites dans le fiel et l'amertume, la lettre qui tue, et les petites pratiques qui mangent les grands devoirs. Enfin la raison de M. Cherbuliez n'ignore pas toujours les raisons, que dis-je, les déraisons du cœur; il en est même qu'elle excuse et qu'au besoin elle approuve. Ce sage montre plus d'indulgence pour la faiblesse que pour la raideur. Il aime peu les pédants et les raisonneurs en amour; il est sévère pour les âmes qui se tourmentent elles-mêmes, les cœurs qui se marchandent ou se refusent. « Je n'ai jamais goûté, lisons-nous à la fin du *Comte Kostia*, le proverbe qui dit : « Les plus courtes folies sont les meilleures. » Il en est de divines : le point est de choisir. » Quelles sont donc les folies de choix? Celles où il entre encore deux ou trois grains de raison, folies qui se prêtent non pas au joug, mais à la discipline; passions obéissantes, heureuses même d'obéir, et jusque dans leur paroxysme plus que respectueuses, éprises d'harmonie, d'accord, d'eurythmie, comme disaient les Grecs, d'un mot qui pourrait être la devise esthétique et morale de M. Cherbuliez. Ce qu'il aime avant tout (je transcris à peu près son langage), c'est une vie libre et pourtant réglée, des vertus couronnées de beauté, des sages aux lèvres d'or, d'aimables fous, et cette sorte de passion tranquille ou de calme passionné qui est la perfection de la vertu comme la perfection du bonheur.

De cette charmante sagesse, de ce bon sens aiguisé, de cette raison souriante, un austère compatriote de M. Cherbuliez, Amiel, ne s'est pas tenu pour satisfait. Derrière cet esprit éblouissant, cette richesse d'idées, sous des dehors étincelants et le fonds d'une science universelle, le grave penseur eût souhaité trouver plus d'abandon et de cordialité, une âme plus touchée de la misère humaine, plus sensible aux angoisses de la conscience. « Cher-

buliez, écrivait Amiel en 1876, est un esprit vaste, fin, *déniaisé*, plein de ressources. C'est un raffiné d'Alexandrie remplaçant par l'ironie qui laisse libre, le *pectus* qui rend sérieux. Pascal dirait : il n'est pas monté de l'ordre de la pensée à l'ordre de la charité... » Il y a du vrai dans la bienveillance et dans les réserves de ce jugement. M. Cherbuliez a toujours eu l'esprit fin; il a rarement eu, comme dit admirablement l'expression populaire, le cœur gros; gros de soupirs et de compassion; il sait les secrets de l'intelligence mieux que ceux de l'amour. Les grands souffles n'ont guère passé sur lui : ni ceux qui viennent de Dieu, ni ceux qui vont aux hommes; presque jamais il n'a crié vers le ciel et rarement devant le malheur ou le mal il a pleuré de pitié ou reculé d'effroi. Il n'a pas monté l'escalier du pauvre. Sourd aux gémissements des petits, à la plainte éternelle des multitudes, le mot divin : *Misereor super turbam*, n'a pas fait trembler ses lèvres. Il ne s'est jamais penché ni sur l'extrême douleur ni sur l'extrême bassesse. C'est par l'esprit surtout qu'il nous prend. De ses ingénieuses fictions il reste le témoin souriant et rien de plus. Il se tient volontiers à l'écart de ses personnages : en dehors et un peu au-dessus d'eux; leur juge toujours, rarement leur avocat, leur ami ou leur frère. Selon lui, le propre de l'imagination esthétique, c'est d'être un jeu, et pour le joueur le sang-froid est la première qualité.

Mais les plus calmes s'échauffent parfois, le jeu peut tourner au tragique et M. Cherbuliez n'a point des entrailles de pierre. Je sais plusieurs de ses personnages qui l'ont ému, et devant le malheur de Stéphane Kostia, la honte de Ladislas Bolski, devant l'héroïsme du pope Alexis et du moudjik Ivan, devant la sainteté de la comtesse Bolska et la grandeur farouche de Conrad Tronsko, le sage a soupçonné les saintes folies de l'enthousiasme et de la compassion. Ailleurs encore qu'en ses romans, M. Cherbuliez s'est montré généreux et sensible hélas! à de trop réelles douleurs. Demeuré Français par l'esprit et le cœur, on sait quel temps il a choisi pour le redevenir par la loi. Celui que n'avait point attiré notre fortune, voulut venir à nos malheurs. Et dès lors, comme dit encore M. Renan, il eut la force « de regarder en face le succès, de le critiquer, et de se constituer par libre choix l'avocat des vaincus ». Voilà qui révèle, je crois, autre chose qu'un *dilettante*, et par là surtout M. Cherbuliez est monté de l'ordre de la pensée à l'ordre de la charité. L'auteur du *Comte Kostia* rappelle quelque part la fosse qu'Ulysse creusa avec son épée et qu'il remplit du sang des victimes. Alors de toutes parts accoururent les ombres pâles et vaines, « sans voix, sans couleur, sans visage, sans mémoire et comme dépossédées d'elles-mêmes et délaissées

de leur âme ». Elles se penchèrent pour boire et dès qu'elles eurent bu, la vie rentra en elles. Ainsi, le long de la terre de France, une épée victorieuse a creusé une fosse, hélas! remplie de notre sang. Béni soit celui qui vint y tremper ses lèvres pieuses! Aussitôt l'esprit de sa race originelle est rentré dans sa poitrine, et sur nous sont tombées de sa bouche les paroles de consolation, de justice et de vérité.

I

Il y avait une fois dans la tourelle d'un vieux château un pauvre enfant que haïssait son père. Le comte Leminof, trahi jadis par sa femme, doutait que Stéphane fût son fils et détestait en lui, plus encore que le souvenir de l'infidélité, la vivante image de l'infidèle. Un long martyre avait rendu l'enfant orgueilleux, violent et farouche. Mais le hasard amena dans le château un jeune homme dont le cœur était hardi et généreux. Il n'eut pas peur de l'enfant indomptable, il eut pitié de l'enfant malheureux. Pour le consoler, le guérir, et, s'il pouvait, le sauver, il risqua vingt fois sa vie; il se voua tout entier à l'éducation de cet esprit et à l'apaisement de cette âme. Qu'arriva-t-il, après mille péripéties? L'enfant était une femme et les paroles de Goethe, que Gilbert lui-même avait enseignées à Stéphane, se trouvèrent accomplies : « La liaison qui se fit entre nos âmes fut un germe d'où naquit avec le temps une douce et charmante habitude, et bientôt l'amitié révéla sa puissance à nos cœurs, jusqu'à ce que l'amour, arrivant le dernier, les couronnât de fleurs et de fruits. »

Tel est le sujet du *Comte Kostia*, le roman, je ne dirai pas le plus observé, mais le plus imaginé, le plus poétique, le plus romanesque enfin de M. Cherbuliez. Il possède d'abord un des attraits auxquels nous résistons le moins : l'attrait du mystère. Il s'adresse avant tout à notre curiosité, et, quoi qu'on dise aujourd'hui, c'est toujours une histoire attachante que l'histoire d'un secret, lorsqu'elle est bien contée, ménagée et comme filée avec art; lorsque le voile, soulevé çà et là, retombe à propos et ne se déchire qu'à la fin, par enchantement et d'un seul coup. Je sais des chefs-d'œuvre selon cette formule, et qu'est-ce autre chose qu'*Œdipe Roi*, par exemple, qu'une énigme peu à peu devinée? Le *Comte Kostia* nous inspire la même passion et la même fièvre de savoir. Ces étranges personnages, il ne s'agit pas de les juger, mais de les connaître; nous leur demandons, avant le secret de leurs actions, celui de leur être, et quand l'aveu si longtemps retenu échappe à Stéphane, au sphinx cruel et charmant, il répand autour de lui plus que le plaisir d'un

dénouement : la clarté d'une révélation et presque la joie d'une délivrance.

D'un second point de vue encore, le romanesque apparaît dans le beau roman de M. Cherbuliez. Un autre romancier, aujourd'hui surtout, n'eût pas manqué de traiter le sujet tout différemment. Ce sujet, au fond, quel est-il? Un amour qui naît d'une amitié passionnée et, d'autre part, une jalousie rétrospective qui poursuit l'enfant innocent d'une faute; voilà toute la matière psychologique du *Comte Kostia*, voilà toute l'étoffe que fournissait la nature. On sait avec quelle richesse l'a brodée M. Cherbuliez. Un Maupassant, par exemple, l'eût travaillée d'autre sorte. L'auteur de *Pierre et Jean* aurait fait œuvre d'observation plus que d'imagination. Je me trompe, car tout artiste imagine; il eût donc cimaginé, lui aussi, mais selon la réalité plutôt que selon la fantaisie, et nous aurions eu une étude au lieu d'un rêve. Etude de la vie telle que nous la voyons autour de nous, regardée en son cadre familier et bourgeois. Plus d'analyse sans doute, avec moins de poésie. Adieu alors l'étrangeté et l'exotisme. Adieu ce caractère slave d'abord, si heureusement choisi pour expliquer à la fois un pope Alexis et un comte Leminof, des âmes sublimes et des âmes atroces. Adieu la scène de somnambulisme qui rappelle *Macbeth*, et ce Vladimir Paulich, parent tout ensemble de don Salluste et de Ruy-Blas, et le décor du vieux château sur le Rhin, et surtout l'invention romanesque entre toutes, le déguisement de Stéphane. Laissez à la fille du comte Kostia les habits de son sexe; ne faites plus d'elle qu'une jeune captive : un Gilbert encore pourra passer sous ses fenêtres et, d'abord par compassion, puis par amitié, enfin par amour, se déclarer son chevalier. L'évolution sentimentale n'en sera pas modifiée : il s'agira toujours d'une amitié qui se transforme en amour; mais du sujet, il ne restera plus que l'idée nue et banale, un squelette dépouillé. Tout le mystère aura disparu, emportant le charme de l'incertitude, le plaisir du doute, les délices de cette équivoque prolongée par le romancier avec une fertilité et une ingéniosité d'invention, un équilibre entre les aveux et les réticences, qui font l'originalité et soutiennent jusqu'au bout l'intérêt de ce merveilleux récit. Le déguisement de l'héroïne! Mais c'est la perle et la fleur du roman; il n'y a pas de naturalisme qui tienne contre cette poésie, ni de réalité qui vaille cette fiction. Elle a pour elle et l'artiste et le moraliste qui se rencontrent en M. Cherbuliez. L'artiste d'abord. Comme les grands maîtres de la Renaissance italienne, comme Raphaël ou Francia, M. Cherbuliez a voulu peindre son « jeune homme vêtu de noir ». Qu'il est beau, d'une sombre et fière beauté, l'adolescent mince et pâle, serré

dans la tunique de velours noir sans collet, qui laisse voir un cou d'une blancheur éblouissante! Des cheveux blonds et soyeux s'échappent de sa barrette et retombent sur ses épaules. Mais, tandis que les regards du Sanzio peint par lui-même « sont des messagers ailés qui annoncent en leur muet langage les félicités contemplatives d'un grand cœur inspiré », les regards de Stéphane n'expriment que l'orgueil, le mépris ou la souffrance. Sur ses lèvres décolorées on ne voit jamais de sourire : c'est que le comte Leminof a tué le sourire fatal, hérité d'une bouche parjure. Auprès de cet éphèbe tragique, quelle héroïne, je vous prie, ne paraîtrait banale? Quand il chevauche sous les hautes futaies du Geierfels, monté sur son alezan magnifique, suivi de son féroce bouledogue et du moudjik Ivan, ne donnerait-on pas toutes les amazones pour ce cavalier mystérieux?

Une telle figure n'est pas seulement selon l'idéal poétique du romancier, elle répond encore à son idéal moral. Comme toutes les autres filles de M. Cherbuliez, Stéphane a deux marraines ou deux nourrices : l'imagination et la sagesse. C'est à ses vêtements d'homme qu'elle a dû de connaître la seconde. Si Gilbert avait pu, dès le premier jour, reconnaître en son jeune ami ou seulement soupçonner une femme; si, comme celle de Laurence, la blouse de Stéphane s'était entr'ouverte, le caractère de Gilbert s'évanouissait naturellement, et avec lui tout un aspect du récit. Adieu le sang-froid, le calme, l'héroïsme prudent et le dévouement réfléchi. Pour enfanter une âme, pour cette glorieuse besogne que se proposait Gilbert, c'est uniquement à l'âme qu'il faut songer, et le feu divin tombant sur la tourelle de Stéphane eût, du premier coup, embrasé la prison et foudroyé la prisonnière. Aussi M. Cherbuliez, avant de faire du nocturne visiteur le messager de l'amour, en a-t-il fait un envoyé de la compassion, de l'amitié, et surtout de l'intelligence et de la sagesse.

Le voilà, cet ordre de la pensée où se complaît notre écrivain, cet ordre qu'il admire et qu'il aime encore plus peut-être que l'ordre de la passion. Est-il incompatible avec cet ordre de la charité, plus cher aux Amiel et aux Pascal? On en peut douter, et penser qu'il existe de la charité une forme pour ainsi dire intellectuelle. Bénis soient les bienfaiteurs de l'esprit autant que les bienfaiteurs de l'âme! Béni le beau coureur de nuit à qui l'Espoir, la Santé, la Joie, l'Amour surtout, mais aussi la Raison fit escorte. Elle entra sur les pas de Gilbert, l'éternelle consolatrice, l'amie qui ne trahit pas, la conseillère qui jamais ne trompe. Certes, Gilbert l'aima d'une amitié passionnée, l'enfant captif et martyr; il l'aima malgré ses hauteurs, ses injustices et ses mépris : « Écoutez-moi, lui

disait-il, ô mon beau lis candide! Croyez aux sucs nourriciers de la terre, croyez aux rosées rafraîchissantes du ciel, croyez surtout aux splendeurs du soleil, et voyez plutôt... Dans cette poitrine, dans ce cœur qui vous aime, je vous apporte un rayon de ce soleil tout-puissant. Ah! buvez-en à longs traits la lumière et la chaleur, et un jour, vous aussi, vous fleurirez, je vous le jure, sous les regards de l'éternelle bonté. »

Mais après qu'il avait parlé ainsi dans l'enthousiasme, il disait encore, et l'expérience alors parlait par sa bouche, il disait à l'enfant altéré de tendresse, et dont le cœur féminin battait à rompre le velours menteur de sa tunique d'homme : « Mon enfant, écoutez-moi et croyez-en mon expérience. La vie de sentiment ne suffit pas à l'homme, et c'est une illusion fatale que de se flatter de combler le vide du temps avec son cœur. » Stéphane en l'écoutant frémissait d'impatience; mais il reprenait : « Songez-y, la force, c'est la santé; la santé, c'est le calme, et le calme est le don précieux que fait à un cœur bien réglé une raison mûrie par la réflexion et l'étude. Exercez donc et nourrissez votre esprit, et un jour vous sentirez vos reins s'affermir et les langueurs de votre poitrine défaillante subitement ranimées par un souffle fécondant. Si vous refusiez à votre intelligence l'aliment qu'elle réclame pour ne pas dépérir et s'éteindre; si, méprisant mes conseils, vous vous obstiniez à ne vivre que par le cœur; si, à force de haïr et d'aimer, vous oubliiez de penser et de réfléchir, alors, je le crains, vous seriez condamné pour toujours à de stériles agitations, à ces fièvres qui consument l'âme et à l'impuissance de la volonté. »

« Médecin de mon âme, » criait Stéphane, et non seulement de cette âme, mais de cet esprit aussi, Gilbert fut en effet le médecin. Pour traiter l'une et l'autre et les guérir, il s'aida de la création tout entière, des étoiles du ciel et des herbes des champs. Au prisonnier qui par sa fenêtre entrevoyait les nuits d'été, il enseigna « que l'homme est apparenté à tout l'univers et que les astres mêmes sont de sa famille », qu'il y a « des conformités secrètes entre son âme et la nature, entre les lois de sa pensée et les plantes. » Oui, les plantes elles-mêmes, et la botanique était un des génies célestes que Gilbert présenta à Stéphane et qu'il lui fit aimer. L'enfant, pour occuper son esprit, se mit à peindre, et un jour, du sein d'une parnassie sauvage, du fond de la petite corolle blanche, un souffle sortit, une voix de fleur, qui disait : « Imite-moi : la terre et les vents, et les pierres et les orages m'ont souvent été cruels, mais j'ai pris patience, et parce que j'avais pour moi l'ordre suprême et la règle éternelle, tu le vois, j'ai fini par fleurir. »

Qui parlait ainsi? La Raison, présente en l'humble calice, et pré-

sente aussi jusqu'au bout dans ce récit, lequel, nous dit l'auteur, n'appartient pas à la légende dorée. Quand les personnages, après d'aussi romanesques aventures, s'aperçurent qu'ils étaient vivants, ils voulurent s'en assurer avant de commencer à vivre. Il fallut un peu de temps à Stéphane pour apprendre à porter une robe; à Gilbert, pour ne plus voir dans sa fiancée un petit homme en velours noir. Le stage, il est vrai, ne fut pas de longue durée. Deux ans ne s'étaient pas écoulés, que, par un soir d'automne, aux portes de Smyrne, on aurait pu voir Gilbert, sa femme, le comte Kostia et le père Alexis, fumant d'excellent tabac, buvant du vin de Chypre, sans soucis, sans chagrin, en face d'un joli jardin et sous un ciel bleu là-haut, vert là-bas. Et comme le brave pope devisait agréablement : « Cela est fort bien dit, seigneur Pangloss, s'écria le comte Kostia, qui tenait un sarcloir à la main, mais il faut cultiver notre jardin. — Et notre raison, murmura Gilbert, en regardant sa femme entre les deux yeux. »

C'est par la raison que la fille du comte Kostia fut sauvée; c'est faute de raison que se déshonora Ladislas Bolski. *L'aventure de Ladislas Bolski*, le plus beau, je crois, des romans de M. Cherbuliez après le *Comte Kostia*, peut-être même avant, renferme une plus profonde étude de caractère, avec une leçon de conduite plus pratique. Il n'arrive pas souvent qu'on rencontre dans un château une jeune fille séquestrée et déguisée en homme; beaucoup moins rare est l'occasion et la tentation, de commettre une lâcheté pour une femme. L'aventure du jeune Polonais est l'aventure d'un homme inégal à son rêve, à son idéal du bien. De telles inégalités se rencontrent aussi dans l'ordre intellectuel et l'homme de pensée, lui non plus, ne remplit pas toujours son vol; il tombe loin de l'idéale beauté. Mais tandis que les chutes de l'esprit ne sont que des malheurs, celles de l'âme peuvent être des hontes.

S'il fallait choisir dans l'histoire littéraire des parrains à M. Cherbuliez, je prendrais, je crois, Cervantès et La Fontaine. On retrouve du Don Quichotte en Bolski. Il n'avait pas sept ans que, dans ses beaux yeux de teinte indécise, on voyait déjà tourner des moulins à vent. Il décapitait avec un sabre en fer-blanc les polichinelles splendides que lui apportait son père, splendide lui-même, d'une splendeur voyante et tapageuse. Ce père, émigré polonais, « aimait passionnément l'écarlate, le son de la trompette, les feux d'artifice et les chevaux ». Il initia son fils à toutes ces amours. Un jour il disparut, tombé, disait-on, dans les plaines de Hongrie, en héros de la liberté. On ne disait pas la vérité : il s'était attardé à Bade auprès d'une jolie femme. Tandis qu'il se battait pour elle,

là-bas on combattait sans lui. Blessé dans la rencontre, il arriva trop tard et mourut de sa blessure; mais ce n'était pas pour la patrie. Le secret fut gardé et la sainte comtesse Bolska, déjà fille et sœur de martyrs, se crut veuve d'un martyr aussi. Alors elle résolut de faire tout au monde pour soustraire son fils unique à d'aussi terribles devoirs. Elle l'éleva dans la retraite, dans l'ignorance de la patrie crucifiée, à laquelle elle pensait avoir assez donné de son cœur. L'enfant n'en grandissait pas moins en vrai Bolski, ainsi qu'il devait mourir. Ce gamin, absurde et superbe, avait hérité de son père l'amour effréné de l'apparence et de l'éclat, la folie du plumet, du paillon et de l'oripeau. Comme disait le curé du village, il avait un tambour dans la tête, et ce tambour battait une charge ininterrompue; mais une charge de parade, et non de combat. A dix ans, Ladislas trouvant lâche de tirer du haut d'un arbre un coup de pistolet à un chien enragé, était descendu à terre pour égaliser les chances du combat. D'ailleurs, étourdi, paresseux autant que chevaleresque, cinq minutes d'application ou de travail étaient une tâche au-dessus de ses forces; au-dessus de sa dignité surtout, et pour rien au monde il n'eût remis seulement une brosse là où il l'avait prise. A vingt ans, il menait joyeuse vie à Paris, quand le martyre de la Pologne lui fut révélé. Alors, une flambée de colère, de honte et d'enthousiasme s'alluma en lui; le tambour battit à tout rompre. Il voulut courir au secours de son pays. Comme on lui demandait des gages, pendant un mois il se nourrit de carottes crues, ne fuma que des cigares de deux sous et, un beau jour, ayant relevé sa manche, il versa goutte à goutte sur son avant-bras mis à nu un vase d'eau bouillante. Toujours le paysan ivre et son âne : tantôt à droite, tantôt à gauche, jamais dessus. Après ce bel exploit, il obtint une mission secrète, et sa mère, l'ayant baisé au front, lui qu'elle donnait le dernier, après tant d'autres, il partit. Quelques semaines auparavant, une étrange créature, une Russe, l'avait ensorcelé; ce soir-là, justement, elle devait être à lui. Il partit néanmoins, et sans tourner la tête.

Pendant quelques semaines, tout alla bien là-bas, dans la petite ville de Pologne ensevelie sous la neige. Déguisé en garçon coiffeur, Ladislas fut prudent, maître de lui; il servait utilement et en secret la cause de la liberté. Mais un soir, par malheur, la belle Russe traversa la ville; elle reconnut le jeune coiffeur et fit réclamer ses services. Alors devant ces cheveux déroulés, un vertige le prit. Pour se sauver, il résolut de se perdre et se dénonça. Les murs d'une prison le défendraient et de cette femme et de lui-même. Hélas! les murs aussi le trahirent : ils s'ouvrirent devant l'enchanteresse, qui lui

apportait sa grâce, et, tout bas murmurées, des promesses d'amour. Pour aller la rejoindre là-bas, au bord d'un lac d'azur et pour qu'enfin elle fût à lui, il n'avait qu'à se rétracter, à renier la Pologne, à signer son propre désaveu et son éternelle infamie. Il signa tout cela.

Marché de dupe : vous vous rappelez qu'il ne toucha même pas le prix de sa honte. Mme de Liévitz ne réglait pas tous ses comptes elle-même. Elle fit payer Bolski, la nuit, par sa camériste, qui d'ailleurs lui ressemblait. Mais elle eut le tort d'avouer la supercherie au jeune homme un jour qu'ils se trouvaient en tête à tête sur une terrasse qui dominait le lac. Alors il la saisit éperdûment et se précipita avec elle. Des bateliers les repêchèrent tous deux; elle était morte, il était fou.

Cette histoire fut écrite en entier par Ladislas Bolski lui-même, pour le médecin aliéniste dont il était le pensionnaire, en un jour de lucidité qui n'eut pas de lendemain. Le docteur envoya le manuscrit à un de ses confrères avec une lettre qui finissait ainsi : « Quand il sera mort et enterré, je ferai graver sur sa tombe cette inscription : « Ci-gît un Polonais qui faillit devenir un héros. L'homme propose, la femme dispose. Passant, défie-toi de l'oiseau bleu. »

Défie-toi d'autant plus, que l'oiseau bleu, pour nous perdre, n'a pas toujours besoin d'emprunter la voix d'une femme. Il chante au fond des cœurs passionnés mais faibles, des âmes généreuses mais téméraires; il chante à l'oreille de tous ceux qui croient à la durée de leur ivresse ou de leurs songes, à la réalité de leurs chimères, et qui prennent leurs nerfs ou leur imagination pour leur volonté. L'oiseau flatteur et menteur nous exalte et nous égare; il nous provoque à des combats qui tentent notre orgueil mais lasseront notre courage; il fait de nous des fanfarons d'abord, puis des lâches. Tenons-nous en garde contre toutes les sirènes; le bien a les siennes, comme le mal. Ainsi que le disait à son fils la comtesse Bolska, il est beau d'être un héros; il est encore plus beau d'être une conscience, c'est-à-dire de se connaître et de ne pas prétendre à plus haut qu'on ne peut atteindre. Mieux vaut rester fidèle à d'humbles devoirs que de manquer de parole au martyre. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, l'honneur défend de s'engager au delà de ses moyens, et je ne sais pas de plus pitoyable aventure que la banqueroute d'une âme.

Est-ce donc un conseil de lâcheté que nous donne cette fois M. Cherbuliez? Non, mais, comme toujours, un conseil de sagesse, et ce conseil, à travers les siècles, toutes les voix humaines et divines l'ont répété. Jadis on le pouvait lire au fronton du temple

de Delphes. Ouvrez les livres des poètes et vous l'y trouverez encore. Nous citions tout à l'heure Cervantès et La Fontaine à propos de Bolski. L'un et l'autre, chacun à sa manière, après l'avoir averti, l'ont condamné. Oui, Don Quichotte lui-même aurait le droit de mépriser cet émule indigne de lui. Car lui du moins alla jusqu'au bout de son rêve. Qu'importe que ce ne fût qu'un rêve! C'est la réalité du courage et non du danger qui fait les héros. Après le romancier, consultons le fabuliste et pas plus que notre talent, nous ne forcerons notre âme. Rappelons-nous les deux mulets :

— Ami, lui dit son camarade,
Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi.
Si tu n'avais servi qu'un meunier, comme moi,
Tu ne serais pas si malade. »

Quelle dureté, mais quelle vérité dans la leçon! Ne cherchons pas les hauts emplois si nous n'avons pas l'âme haute, et servons modestement notre meunier, si nous ne sommes pas dignes d'un plus noble service. Servons-le de tout cœur, tous les jours, sans enthousiasme, mais sans défaillance. Que s'il en coûte à notre ambition, ou à notre orgueil, si nous n'en voulons croire ni l'oracle antique ni l'expérience de ces hommes qui restent parmi les plus grands pour avoir été parmi les plus sages, courbons-nous au moins devant cette menace : « Celui qui cherche le danger y périra. » Elle vient du Dieu des martyrs, qui est aussi le Dieu des humbles et qui veut être prié ainsi : Donnez-nous aujourd'hui notre pain; c'est-à-dire : à notre âme, comme à notre corps, donnez le nécessaire et non les délices; ne nous induisez pas en tentation, pas plus hélas! car nous savons notre faiblesse, en tentation sublime qu'en tentation honteuse, de peur que devant le bien comme devant le mal nous ne venions à succomber.

M. Renan disait encore à M. Cherbuliez : « Dans *Paule Méré* et dans *Meta Holdenis*, vous avez abordé le problème délicat par excellence, celui où se complaisent les grands artistes. Vous avez voulu chercher comment le bien confine au mal et en dernière analyse où est le bien. » Sur ces confins, plus flottants que ne le croient les esprits tout d'une pièce, un moraliste aussi avisé que M. Cherbuliez devait rencontrer d'abord l'hypocrisie et les préjugés, et les combattre, toujours au nom de la sagesse. La sagesse, parce qu'elle est sincère et libérale, déteste l'hypocrisie parce qu'elle contrefait le bien, et les préjugés parce qu'ils le rétrécissent.

Les questions qui préoccupent M. Cherbuliez sont fines. Elles n'ont jamais rien d'ambitieux, mais rien non plus de subtil. Le

romancier n'est pas de ceux qui suivent la marche d'une émeute ou la retraite d'une armée; il ne se demande pas où vont les foules

Et si les nations sont des femmes guidées
Par les étoiles d'or des divines idées,
Ou de folles enfants sans lampes dans la nuit,
Se heurtant et pleurant et que rien ne conduit.

Il ne se demande pas non plus comment une jeune femme ayant un amant qu'elle aime en peut prendre un second qu'elle aime aussi, le tout sans cesser d'être la plus délicieuse, pour ne pas dire la plus chaste créature du monde. Non, M. Cherbuliez ne se pose jamais ni de problèmes sociaux, ni de cruelles énigmes. Il a des visées moins hautes et plus justes, témoin l'histoire de *Meta Holdenis* et la moralité de cette histoire. La voici, résumée selon la lettre même du texte et, par conséquent, selon l'esprit de l'écrivain. « On m'a parlé d'une pécheresse qui, à vrai dire, n'avait péché qu'une fois; la vie avait été si indulgente pour elle, qu'elle avait trouvé le bonheur dans sa faute. Une sainte vint à passer, et voyant cette heureuse coupable, elle s'écria : « Quel « fâcheux exemple! La loi divine de ce monde est l'ordre, que cette « femme a transgressé. Il y va de l'intérêt du ciel et des bonnes « mœurs que je lui prenne son bonheur, si mal acquis; je lui pren- « drai sa maison, je lui prendrai son mari, je lui prendrai son « enfant, je lui prendrai son passé et son avenir, ses souvenirs « et ses espérances, je lui prendrai tout, et Dieu me dira : « Bien « travaillé, ange de lumière! Il y a un désordre de moins dans le « monde. »

Par bonheur pour la pécheresse, un ami se trouva là. Tony Flamerin jadis avait connu la sainte : Meta, la délicieuse laide qui possédait un teint de brugnon, des yeux bleu turquoise, toutes les vertus d'une gouvernante, tous les talents d'une artiste et d'une bonne ménagère; Meta, l'ange de candeur et d'innocence, la petite souris qui mentit jusqu'à sa mort. Non seulement il l'avait connue : il l'avait aimée. Il réussit pourtant à la confondre. Ce ne fut pas sans peine, et dans son duel avec la souris, à la fin de la dernière passe, il faillit se laisser reprendre. Heureusement tous les héros de M. Cherbuliez ne sont pas des Ladislas Bolski. Tony Flamerin avait eu pour père, au lieu d'un coureur d'aventures, d'un homme à plumet, un brave tonnelier bourguignon qui, sur le point de mourir, lui tint à peu près ce langage : « Tony, j'ai toujours aimé le chant du coq, il annonce le jour et met en fuite les fantômes de la nuit. Ce chant ressemble à un cri de guerre, il nous rappelle que nous devons passer notre vie à batailler contre nous-mêmes.

Tony, toutes les fois que tu entendras chanter le coq, souviens-toi que c'était la seule musique que ton père aimât. » Tony s'en souvint toujours, et s'il se tira d'un pas difficile, c'est parce qu'un coq chanta.

Mais la leçon du roman n'est pas dans le succès du héros; elle est dans l'opposition des deux héroïnes : la pécheresse et la sainte, et dans la préférence accordée à la pécheresse. Pécheresse excusable d'une part, et de l'autre, sainte-nitouche. La leçon n'en était pas moins délicate à donner et pouvait être mal reçue, témoin le scandale de *Tartufe;* or, *Meta Holdenis* n'est qu'un *Tartufe* femelle et allemand, *Fräulein Tartufe*. Encore M. Cherbuliez s'est-il montré plus indulgent, plus hardi même que Molière, en ne faisant pas Mme de Mauserre tout à fait irréprochable, en la plaçant dans une situation extra-légale. N'importe, nous n'en sommes pas moins avec lui contre Meta, ainsi que nous serions avec Molière contre son « imposteur », Elmire ne fût-elle que la maîtresse d'Orgon, j'entends une maîtresse fidèle, et dévouée, et tendre, et humble, comme une épouse; j'entends aussi comme une épouse qui serait tout cela.

M. Cherbuliez d'ailleurs, s'est assuré un autre répondant que Molière, et ce n'est point l'auteur de *Tartufe*, mais celui des *Provinciales*, qui s'écriait : « En vérité, mon père, il vaudrait autant avoir affaire à des gens qui n'ont point de religion qu'à ceux qui en sont instruits jusqu'à la direction d'intention, car enfin l'intention de celui qui blesse ne soulage point celui qui est blessé. Il ne s'aperçoit point de cette direction secrète; il ne sent que celle du coup qu'on lui porte. Et je ne sais même si on n'aurait pas moins de dépit de se voir tuer brutalement par des gens emportés que de se sentir poignarder consciencieusement par des dévots. »

Le romancier estimerait même qu'il vaut autant, pour ne pas dire mieux, avoir affaire au pécheur humble dans sa faute et désireux de la réparer qu'à de prétendus justes qui prévariquent en sûreté de conscience, et qu'il y aura au ciel plus de miséricorde pour le regret du mal que pour l'orgueil du bien. M. Cherbuliez a voulu qu'il en fût ainsi dès cette terre, en certains cas du moins, et par une exception qu'il serait cruel de ne point admettre, mais périlleux d'étendre. Aussi le moraliste, indulgent à cette exception, proteste-t-il de son respect pour la règle. Il n'a pas plus tôt reconnu que « jamais gens ne furent plus mariés que cet homme et cette femme qui ne l'étaient pas », qu'il se hâte d'ajouter : « ce qui n'empêche pas que les maires et leur écharpe n'aient quelque utilité. On a beau dire, ceux qui ont inventé le mariage ont bien su ce qu'ils faisaient. » M. de Mauserre, dit M. Cherbuliez, avait

l'âme romanesque, mais c'était un sage. Il me semble que l'auteur ressemble à son héros.

Et puis, dans *Meta Holdenis*, à côté de la leçon de morale générale, derrière la satire du pharisaïsme, il est permis peut-être à des Français de soupçonner une intention particulière de consolation, et pour ainsi dire de réparation délicate. Le roman parut trois ans à peine après nos malheurs et ce ne fut point parmi les malheureux que l'auteur prit son hypocrite. Soit générosité, soit peut-être justice, il n'a pas fait naître Meta en pays welche, mais dans le seul pays du monde « qui connaisse la vraie vie de famille, l'union intime des âmes, le sentiment poétique et idéal des choses ». Elberfeld n'est point en France, Elberfeld, patrie de M. Bénédict Holdenis, le père de Meta, lequel s'exprimait avec onction sur toutes choses et n'était au demeurant qu'un cafard et un escroc. Il en a dû venir d'Elberfeld comme de partout ailleurs, de ces *Fräulein* mijaurées et sentimentales, que trop de familles françaises croient depuis vingt ans nécessaires à l'éducation de leurs héritiers et aux revanches futures. En 1873, on les comptait par centaines, assises à nos foyers. Puissent-elles avoir toutes lu *Meta Holdenis*, qui date de cette année. Elles y auront vu que certains esprits « se servent de leur religion, qui est sincère, pour sanctifier leurs convoitises. Leurs actions les plus intéressées sont œuvres pies, les enfants de Dieu regardent toute la terre comme leur héritage, et, convaincus que le Ciel leur a confié le soin d'obliger les méchants à restitution, ils font main basse, la larme à l'œil, sur leurs biens qu'ils s'appliquent ». Voilà par où la leçon de *Meta Holdenis* s'adresse non seulement aux individus, mais aux nations.

Dans *Paule Méré*, non moins que dans *Meta Holdenis*, se manifeste le libéralisme intellectuel et moral de M. Cherbuliez. *Paule Méré*, c'est encore le droit réclamé pour une exception, une exception charmante, et cette fois sans reproche : c'est la condamnation des esprits étroits et médiocres, incapables d'admirer ou seulement d'admettre ce qui les dépasse ; la condamnation des sots qui créent les préjugés et des faibles qui les souffrent. Oh ! la jolie et triste histoire d'amour ! Histoire, on l'a remarqué avant nous, d'un sourire éteint, comme dans le *Comte Kostia*, mais éteint pour ne plus se ranimer. Pauvre Paule Méré, la plus aimable des héroïnes de M. Cherbuliez, hélas ! et la plus médiocrement aimée. Car c'est un médiocre amour, celui qui ne peut croire à la vertu, comme disait le brave M. Bird, quand elle a le visage et le regard d'une Paule. Le doute, ce grand crime d'amour, voilà par où *Paule Méré*, comme le *Comte Kostia* par le mystère, touche à des œuvres immortelles. A la légende de Psyché, par exemple, ou à celle d'Elsa. Marcel

Roger, le héros du roman, a douté jusqu'à la fin. Sur quelle foi mon Dieu, et de quelle foi! Des promesses les plus loyales, les plus pures, et sur les plus vulgaires et les plus misérables insinuations. M. Cherbuliez, dans *Paule Méré*, ne flatte pas sa ville natale. « Les Génevois, dit-il, accompagnent leurs qualités d'un travers qui gâte tout : ils aiment à percher. Oui, ils sont toujours perchés sur quelque chose, l'un sur ses aïeux, l'autre sur ses écus, celui-ci sur ses vertus, celui-là sur ses écrits. » Paule ne sut jamais percher : fille d'une sylphide, elle était née avec des ailes toujours frémissantes, toujours prêtes à s'ouvrir, et que le malheur seul contraignit à se replier. Mais on perchait autour d'elle. « Quand donc, lui demandaient tour à tour son grand-père, qui était de bois, et sa grand'mère, qui avait des ressorts d'acier, quand donc serez-vous comme tout le monde? » Plutôt que d'être ainsi, elle s'enfuit et se réfugia près d'un couple original, M. Bird et sa sœur Mme Simpson. Ils n'étaient pas comme tout le monde, et le monde le leur faisait bien voir. Et de Paule à son tour le monde se vengea. Elle l'avait prévu, la pauvre petite. Le jour où dans un bois, à genoux devant elle, Marcel lui dit d'une voix étouffée : « Paule, voulez-vous être ma femme? » elle rougit, lui tendit son bouquet de gentianes et s'enfuit. Mais le soir, Marcel trouva sur sa table une lettre qui disait : « Nos cœurs ont marché bien vite, trop vite peut-être. Au milieu des bois, dans un beau jour, tout est facile. La vie n'est pas ainsi. Hélas! des barrières nous séparent et vous aurez besoin de courage. Votre mère ne m'aime pas : auprès d'elle, dans son entourage, vous entendrez mal parler de moi. Marcel, Paule vous jure qu'elle est digne de vous. Que ce serment vous suffise. N'exigez pas qu'elle s'explique; sa fierté gênerait sa défense. Je pars, je vous laisse seul avec le monde et ses jugements légers, et ses discours téméraires, et ses profanes erreurs, et ses sourires cruels, et ses préjugés, dieux cruels, que ses passions servent à genoux. » Elle avait raison, l'enfant loyale, mais inquiète : on sort des bois, on redescend de la montagne, on oublie la beauté du jour et les tapis de mousse où fleurissait la gentiane, où de grands papillons jaunes volaient autour des menthes sauvages; les bruits du monde, qui n'arrivaient pas là-haut, de nouveau nous environnent et nous étourdissent; l'âme, un instant affranchie, est ressaisie par l'habitude, la routine, les influences et l'opinion. C'en est fait de la liberté, de celle du moins à laquelle ce roman nous convie, liberté supérieure, idéale, d'un esprit et d'un cœur qui ne relèveraient que du bien absolu, du bien contemplé, adoré en lui-même et non selon les apparences ou les contrefaçons que respecte le monde et qu'il impose.

Ce monde qu'il méprisait, Marcel eut la faiblesse de l'écouter, et voilà pourquoi Paule fut perdue pour lui. Hélas! est-il dit à la fin du livre, pourquoi ce cœur tourmenté n'a-t-il pas su croire? Vous le voyez, la sagesse de M. Cherbuliez n'est pas sceptique; en certains cas et devant certaines clartés, elle s'achève et se couronne par la foi, que dis-je, elle se confond avec la foi et aussi avec la simplicité du cœur, la constance de la volonté, la suite et la fermeté dans les desseins. Si, dans le triste roman de Marcel et de Paule, le monde fut le grand coupable, Marcel en fut le complice. Il était de ceux qui doutent toujours; il était aussi de ceux qui réfléchissent trop et n'agissent pas assez, de ceux « qui font dans leur conscience de grandes parties de plaisir ». Tristes voyages le plus souvent, et funestes promenades. Paule, en dépit de sa fantaisie, était plus sage. Elle avait des ailes sans doute, mais c'était une fourmi ailée, et jusque dans ses chimères il entrait de la raison. Toute petite, elle aimait passionnément les lignes des montagnes et des coteaux. Elle essaya d'abord de les copier, puis elle inventa elle-même des lignes nouvelles qu'elle variait selon son caprice. Il y en avait de droites, d'arrondies, de rompues, et son imagination donnait à chacune d'elles la valeur d'un symbole, parfois le sens d'une destinée. Dans une ligne en zigzag elle voyait l'emblème d'une vie orageuse et traversée, et un soir, au milieu d'une réunion, elle s'écria comme en songe : « Certainement le bonheur est rond. » Le mot n'est peut-être pas d'une petite fille, mais il est bien d'un romancier, d'un moraliste qui nous représente volontiers le bonheur, le devoir même, comme de belles courbes unies, achevées, harmonieuses, que rien ne déforme et que rien ne brise.

Si le comte Ghislain de Coulouvre se les était ainsi représentés, s'il avait pris la vie avec plus de simplicité et, pour ainsi dire, plus de rondeur, il aurait moins souffert, et fait moins souffrir. La *Vocation du comte Ghislain*, un des derniers romans de M. Cherbuliez, nous ramène à l'un des premiers : *Ladislas Bolski*. Ainsi les idées morales de l'écrivain se rejoignent ou plutôt se referment et l'esprit, comme le bonheur, est rond. La *Vocation du comte Ghislain*, c'est une seconde épreuve de *Ladislas Bolski*, épreuve adoucie : après une édition de luxe, une édition, non pas populaire, l'auteur n'étant pas de ceux qui écrivent pour le peuple, mais si vous voulez, familière et pratique. L'imagination du romancier a peut-être pâli, mais son observation ne s'est pas émoussée, et sa raison a pris avec les années plus d'autorité encore et d'expérience. Sauf une fugue en Tunisie, le roman se déroule tout entier aux environs de Paris, à Bois-le-Roi; plus d'exotisme ni de lointain dans le décor ni dans les personnages; plus de grande dame russe ni de Pologne,

mais le plus petit coin de terre, en notre pays de France, peut suffire à l'arbre de la sagesse. Par le comte Ghislain comme par le comte Ladislas, une gageure morale fut tenue inutilement et misérablement perdue. Né de parents médiocres, de deux égoïsmes, l'un cynique et l'autre gracieux, qui, d'ailleurs, faisaient bon ménage, Ghislain eut pour précepteur un abbé d'étroit cerveau et d'imagination exaltée. A quinze ans, il voulut être d'église; on l'en empêcha. Alors il se jeta dans le monde. A vingt-cinq ans, une princesse qu'il aimait l'abandonna; une petite cousine qu'il allait aimer mourut; il cessa de croire au bonheur et connut le dégoût de la vie et de soi-même. Un jour, un sermon par hasard entendu le bouleversa. L'abbé Silvère partageait l'humanité en trois classes : les hommes de désir, les justes et les saints. Aussitôt l'homme de désir qu'était Ghislain se jura de devenir un saint. « Le bonheur du juste lui semblait fort imparfait; les bonheurs austères ne l'effrayaient point, les bonheurs calmes le consternaient. Il voulait sentir dans ses joies comme une divine violence et comme un vent de tempête; il se souciait peu de la paix, et les philosophes tranquilles lui paraissaient à demi morts. » Une de ces maladies l'avait pris « qui ne s'attaquent qu'aux âmes généreuses, et qu'on peut appeler les maladies nobles », mais qui n'en sont pas moins des maladies. Il guérit pourtant : par la voix de l'abbé Silvère, auquel il s'était confié, la sagesse lui parla; par les beaux yeux de Mlle Léa de Trélazé, ce fut l'amour. Mais, un peu avant les fiançailles, la mère du comte Ghislain étant morte, et d'une affreuse mort, le jeune homme tomba dans un désespoir farouche; il crut entendre de nouveau des voix impérieuses, et bientôt la pauvre Léa recevait un billet d'adieu : Ghislain partait pour l'Afrique; avant six mois il aurait pris le froc. Ce jeune homme « avait des impressions vives et les prenait pour des raisons ». Le marquis son père, qui le connaissait, adjoignit à notre chevalier un écuyer uniquement chargé de l'induire en tentation et de le réconcilier avec Satan. Le premier jupon fit l'affaire. La chute fut des plus vulgaires, mais don Quichotte se releva guéri. Trop tard, hélas! La pauvre petite délaissée l'avait cru perdu sans retour et, de désespoir, elle allait épouser, au lieu du fils, le père. Puisqu'elle n'avait pu être tout pour ce Ghislain qui l'avait trahie, du moins, et malgré lui-même, elle lui serait quelque chose. Quelques jours avant le mariage, il reparut inopinément devant elle : « Quel songe avons-nous fait? Insensés que nous sommes, s'écrièrent-ils tous deux, nous nous aimons. » Ils parlaient comme Perdican et Camille, et comme eux ils étaient aux bras l'un de l'autre, lorsque le marquis survint et, les voyant ensemble, tomba mort.

Ils se marièrent pourtant, mais après trois ans d'attente et d'expiation. « Vous souffrirez beaucoup, monsieur, disait l'abbé Silvère, mais n'oubliez jamais que vous l'avez mérité. » Ghislain peut donner la main à Bolski; si leurs crimes sont inégaux, leurs âmes furent également orgueilleuses, imprudentes et folles, et, pour la seconde fois ici, M. Cherbuliez nous montre où « conduit le mépris des choses communes et l'impuissant amour de l'extraordinaire ». Toute la philosophie du romancier, toute sa morale aussi, se résume décidément en cette leçon. N'allons chercher au loin ni le bonheur ni même le devoir; l'un et l'autre sont presque toujours à notre portée. Pour les trouver, disait en son sermon l'abbé Silvère, lequel était un sage en même temps qu'un saint, « j'entrerai chez le juste qui cherche la liberté dans l'obéissance à une règle fixe, dans la discipline de la volonté, dans une loi qu'il subit et qu'il finit par aimer ». Voilà, surtout en des jours comme les nôtres, qui ne sont pas précisément des jours de raison et de bon sens, de précieux enseignements. La nature entière nous les donne, si nous savons la regarder et l'entendre. Comme son grand ancêtre La Fontaine, M. Cherbuliez a observé les bêtes, ou la bête plutôt, celle que nous avons en nous, et il a reconnu que, si elle est souvent notre ennemie, elle peut être aussi notre alliée, notre conseillère et notre modèle. Les philosophes superficiels la calomnient quand ils lui imputent tous nos méfaits. « Les bêtes sont réglées dans leurs idées comme dans leurs mœurs, et le principe du mal est dans le dérèglement d'une volonté qui s'adore, le culte et la folie du moi. » Je sais bien qu'un Amiel nous répondrait encore que « la loi humaine supérieure ne peut être empruntée à l'animalité ». Mais M. Cherbuliez ne nous garantit point la supériorité; il ne nous promet qu'une moyenne honorable et c'est déjà quelque chose. Il ne fait pas profession d'héroïsme, mais de modestie et de prudence. Avant d'aviser à devenir des saints, tâchons d'être des justes. Encore une fois, les bêtes, que saint François nommait ses sœurs, nous y aideront. Elles nous apprendront que la régularité, l'habitude, la discipline, sont les plus sûres ouvrières du bien, et qu'il ne faut pas faire fi des vertus instructives et machinales. « Il y a un peu de machine dans tout ce qui est grand, dans tout ce qui est fort, dans le travail mystérieux du génie, dans l'esprit militaire, dans les ordres religieux et dans tout ce qui leur ressemble, dans les dévouements héroïques, dans la vie réglée de l'homme de bien comme dans la course silencieuse des astres autour d'un centre invisible... » La morale de M. Cherbuliez ne chemine donc pas toujours terre à terre, et vous voyez jusqu'où elle va chercher ses témoignages et ses exemples.

Oui, la nature inanimée, à son tour, les soleils du ciel, après les bêtes des champs, attestent la beauté suprême de la règle et de la loi. Cessons de nous tourmenter en vain, de rêver au-dessus de nos forces et au delà de nos besoins. Au lieu de chercher l'exception et le miracle, souffrons humblement l'ordinaire, autrement dit ce qui est dans l'ordre, et tâchons de l'aimer. Alors nous rentrerons dans l'universelle harmonie, nous pourrons fêter notre réconciliation avec la création tout entière, et nous ne perdrons plus jamais cette divine joie que le héros de *Paule Méré* connut un soir, un seul, hélas! et qu'il nous décrit ainsi : « Ce qui se passa alors entre moi, chétif atome, et les cieux immenses, et la terre, et l'espace, et le mystère divin des nuits, je ne le puis comparer qu'à ces embrassements délicieux par lesquels deux amis, trop longtemps désunis sur la foi d'un soupçon, abjurent leur vaine querelle et renouvellent le pacte sacré de leur intelligence rompue. Malentendu dissipé par un mot, paroles mêlées de tristesse et de joie, oubli du passé, possession de l'avenir, inviolables serments, certitudes ineffables, mon âme a savouré toutes ces douceurs et, scellant son traité de ses larmes, elle a renoué son alliance avec l'ordre éternel des choses qu'avaient méconnu ses soupçons, qu'avaient insulté ses douleurs. »

II

Et maintenant, élevons-nous au-dessus des personnages de roman, au-dessus des hommes qui souffrent, qui s'agitent et qui s'égarent; élevons-nous jusqu'aux idées impassibles et sereines. *L'Art et la Nature*, *le Prince Vitale*, *le Cheval de Phidias* (je remonte le cours des années), ces trois études d'art vont nous montrer l'esthétique de M. Cherbuliez conforme à sa morale, et compléter l'accord que le Beau fait avec le Bien dans cet esprit harmonieux.

L'Art est une protestation contre la Nature qu'il imite. — Cette formule, qui contient tout le dernier livre de M. Cherbuliez, énonce un compromis entre deux principes, entre deux tendances légitimes et opposées, et les compromis sont œuvre de sagesse. Art et Nature! Rien que ce titre affirme une dualité qu'on perd trop de vue aujourd'hui. Le terme même de naturalisme ne dénote-t-il une fâcheuse tendance à identifier les deux facteurs du Beau, que dis-je, à sacrifier l'un des deux à l'autre, et le goût des apparences au goût des réalités? Il est bon de réagir et de reviser une distribution inégale. Ainsi fait M. Cherbuliez, et la définition qu'il donne tout d'abord nous promet un jugement impartial et d'équitables conclusions.

L'art imite et il proteste. L'imitation est assez manifeste pour

qu'on n'y insiste pas, dans la sculpture et la peinture; elle apparaît avec moins d'évidence dans les arts dits symboliques, qui sont la musique et l'architecture. Il y a pourtant, en l'une et l'autre, une part d'imitation que M. Cherbuliez a su dégager : « L'objet propre de l'architecture, dit-il, est d'exprimer par des apparences la destination d'un édifice. » Le fait est qu'il existe une liaison étroite entre certaines formes visibles et certaines impressions morales. Le mot de Paule Méré : « Le bonheur est rond », pourrait être un mot d'artiste, d'architecte. Telles lignes éveillent infailliblement en nous telles sensations ou tels sentiments. La sagesse divine d'Athéné s'exprime par les lignes exquises du Parthénon, et la folie plus divine encore du christianisme, par l'élancement des voûtes et des flèches gothiques. De ces analogies, la nature a fourni le modèle. La colonne imite l'arbre, et la colonnade la forêt. Le ciel, arrondi sur nos têtes, a donné l'idée de la voûte, et la beauté du Parthénon, dressé devant le mont Pentélique, s'achève par je ne sais quelle convenance suprême entre le fronton du temple et celui de la montagne, entre les lignes de l'édifice et celles de l'horizon. La musique elle-même imite la nature, et la nature ici, « ce n'est pas seulement le ciel, la terre et la mer, les champs et les bois, les rochers et les plantes, c'est aussi la nature humaine, notre âme, nos instincts, nos penchants ». La musique écoute toutes les voix, qu'elles chantent au dehors ou au dedans de nous. Elle note le murmure du vent ou du ruisseau, comme les soupirs de notre poitrine, les battements de notre cœur et les cris de notre joie ou de notre souffrance, comme la chanson de l'oiseau.

La part faite à l'imitation, M. Cherbuliez en fait une autre, égale, je crois, à la protestation, et voilà comme il équilibre la balance. Si l'art est trop souvent réduit, devant son modèle, à confesser son impuissance, il a pourtant ses revanches. D'abord il crée chez ceux qui le servent dignement et avec piété un état d'esprit désintéressé, pacifique et pur. Qui niera, par exemple, la supériorité morale, ou psychologique au moins, de la disposition esthétique, pour ainsi dire, sur la disposition naturelle? La joie que nous cause l'œuvre d'art n'a rien de commun avec les satisfactions matérielles, encore moins avec les plaisirs des sens. On jouit de l'œuvre d'art sans la posséder. Comme le dit fort bien M. Cherbuliez, le jour où Pygmalion supplia le ciel d'animer la statue adorée, il prouva qu'il n'avait pas des yeux d'artiste, et le jeune homme de Cnide qui s'était fiancé dans le secret du sanctuaire à la Vénus de Praxitèle, pécha contre le ciel et contre l'art en aimant le marbre comme une chair de femme.

L'art, après avoir épuré le miroir de notre âme, précise l'image

qui doit venir s'y refléter. Entre toutes les images que la nature nous présente pêle-mêle, il en discerne, en choisit une, la dégage et la débarrasse des accessoires parasites qui l'encombrent et la dévorent. Puis il la fortifie, il en accentue le caractère. Enfin il met en elle quelque chose de lui-même, car une œuvre d'art ne nous paraîtra complète que si nous y retrouvons la main, l'esprit et l'âme de l'ouvrier.

Ce n'est pas tout. « L'art nous délivre des chagrins que causent à notre imagination le peu de durée de la beauté naturelle et les hasards perturbateurs. »

Ici-bas tous les lilas meurent,
Tous les chants des oiseaux sont courts!
Je pense aux étés qui demeurent
Toujours.

Et l'art seul nous donne les cieux éternellement en fête, les rossignols qui jamais ne se taisent et les lilas qui ne sauraient défleurir.

Ici-bas les lèvres effleurent
Sans rien laisser de leur velours.....

Mais quand nos amours sont passées, les héroïnes des poètes aiment encore et des lèvres de Francesca, de Didon et de Juliette jamais ne s'envolera le baiser.

Ce n'est pas tout encore. L'art supprime l'accident, qui trop souvent dérange les combinaisons de la nature : les spectacles de l'univers physique, l'histoire des nations ou celle des individus. Je veux bien que dans la nature même il y ait d'heureux accidents; il en est beaucoup plus de fâcheux. La pluie tombe au hasard. Elle a sans doute ses raisons, mais qui ne sont pas les nôtres. Elle se soucie peu d'enlaidir un paysage ou de perdre une moisson. Et dans l'ordre moral, que de hasards contrarient la plus belle vie, la plus heureuse destinée! Sur la scène du monde que de tragédies avortées, de comédies qui languissent, d'intrigues arrêtées, de piètres dénouements!

L'art ne supprime pas l'accident, car ce serait supprimer la vie : il l'emploie. Il en fait, au lieu de son contradicteur et de son ennemi, son allié et son collaborateur. Il dote le hasard d'intelligence et par lui toutes les fautes deviennent heureuses. *Œdipe Roi* n'est ainsi qu'une série d'accidents. Accident aussi, mais prémédité et sublime, dans le premier morceau de la *Symphonie héroïque*, certaine entrée téméraire et prématurée d'un cor, qui provoque l'admirable reprise du thème. M. Cherbuliez tout le premier excelle à changer ainsi l'accident en bonne fortune. Rappelez-vous

seulement les péripéties du *Comte Kostia*, de *Ladislas Bolski*, de *Meta Holdenis*. Pour mener à bonne fin ces trois romans, M. Cherbuliez a pris le hasard à son service, non pas le hasard de la nature, mais celui de l'artiste, qu'il définit lui-même : un ouvrier intelligent « qui arrange quand il a l'air de déranger, débrouille quand il a l'air de brouiller, donne aux choses tout leur prix, réveille les puissances endormies, leur fournit des occasions et, loin de fausser ou d'affaiblir les caractères, les aide à se montrer tels qu'ils sont, et à nous découvrir leurs dessous. » Enfin, et c'est ici le dernier avantage de l'art sur la nature, l'homme est évidemment la cause finale de l'art. La nature possède et garde la beauté pour elle-même sans s'inquiéter de nous en faire part; elle ne nous invite ni ne nous enseigne à en jouir; l'art au contraire n'aspire à réaliser le beau que pour nous le communiquer. La nature est égoïste et insensible, l'art charitable et compatissant; nous trouvons l'un toujours bienfaisant et consolateur, l'autre le plus souvent indifférente ou cruelle, et si nous aimons la nature parce qu'elle est belle, nous aimons l'art parce qu'il nous aime.

La voilà donc justifiée, la définition donnée au début du livre, le voilà partagé, le différend éternel entre l'art et la nature, entre l'imitation et la protestation, et dans l'équité de ce jugement, on retrouve bien, n'est-ce pas, l'esprit accoutumé de l'écrivain : le goût de la mesure et la sagesse au parler d'or.

« Que le poète soit chrétien, juif ou musulman, protestant ou catholique, le poète est avant tout poète. » M. Cherbuliez, qui est artiste, l'est aussi avant tout : protestant, il a célébré la Renaissance; Génevois, il a adoré la Grèce. Nous pardonnera-t-il si nous finissons par son commencement, s'il nous plaît de le quitter sur les deux études exquises des deux printemps du monde, qu'il écrivit lui-même en son printemps?

Ces deux saisons bénies, la Renaissance et l'Antiquité, de quel noble amour il les aima!

« Dame très humaine et très courtoise, quelle fête il se donna chez vous le jour que la signora Camilla, votre fille, ayant épousé le valeureux marquis della Tripalola... » Ainsi parlait, en ses épîtres dédicatoires, Bandello, le *novelliere* du seizième siècle. En ces beaux châteaux, quelles furent donc alors ces fêtes, dont lui aussi, M. Cherbuliez aime à se souvenir? Les jardins sont pleins de nobles cavaliers et de dames parées avec magnificence; sur les terrasses, à l'ombre des pins d'Italie, on disserte, on chante, on parle d'art, de philosophie et d'amour. « Ne vous y trompez pas, l'heureuse aventure qu'on célèbre ici, dans ces jardins, dans cette *loggetta*, ce n'est pas seulement le mariage de la vertueuse signora

Camilla avec le marquis Tripalola, mais un autre mariage encore, d'une bien autre importance, les épousailles de la science et du monde. » *Le Prince Vitale*, sous forme d'essai et de récit dialogué à propos de la folie du Tasse, n'est qu'un regard d'admiration et de regret jeté sur ces noces de la Renaissance, dont la journée radieuse eut un triste lendemain. La tristesse de ce lendemain, voilà l'une des causes, et la plus efficace, des chagrins et de la folie du Tasse. N'en croyez plus la légende; le poète ne porta point la peine d'un amour téméraire pour la sœur d'Alphonse de Ferrare, et de ses malheurs on doit accuser surtout ce qu'il appelle cent fois lui-même *rigor e strettezza dei tempi*, la rigueur et l'étroitesse des temps.

« Trois fois heureux, disait le prince Vitale, l'homme de génie qui naît et meurt à propos! Heureux encore celui qui, né trop tôt, devance son temps! Condamné par ses contemporains, il en appelle à la postérité. Les siècles à venir se lient d'amitié avec lui et le visitent dans son délaissement. Mais, s'il est né trop tard, s'il est seul à représenter dans le monde quelque chose qui n'est plus, son malheur est sans ressources. Ah! qu'il est dur de traîner après soi comme un boulet une inutile et ridicule fidélité au passé! Ah! qu'il est dur de s'entendre dire : Laissez les morts ensevelir leurs morts! »

Torquato Tasso fut un de ces attardés. Il apporta au monde un génie que le monde alors ne pouvait plus comprendre, ou plutôt n'osait plus admirer. Contemporain, par l'esprit, de Raphaël, de Balthazar Castiglione, de Léon X, il le fut, par la vie, de Grégoire XIII, de la congrégation de l'Index et de l'Inquisition. La Renaissance, dont il était le dernier enfant, mourut en lui donnant le jour, et quand l'orphelin appela sa mère, une marâtre lui répondit.

C'est que le sourire s'était retiré de la face de Dieu, ou plutôt de la face de ceux qui le représentaient sur terre. L'Église, menacée par la Réforme, s'enfermait dans l'enceinte de ses remparts, au cœur de sa citadelle, après avoir abattu sans pitié autour de ses murailles tout ce qui pouvait servir à l'assiégeant de cachette et d'embuscade; les arbres magnifiques tombaient, et les forêts ombreuses, et jusqu'aux buissons fleuris où hier encore chantaient les oiseaux. C'est contre l'Église ainsi armée pour sa propre défense que vint se heurter et se briser le malheureux poète. En 1575, sous le pontificat de Grégoire XIII, son œuvre qu'il portait à Rome comme une offrande, y fit l'effet d'une offense. Tout en fut repris et condamné; le christianisme en sembla païen; les sentiments en parurent profanes, les héros criminels, les peintures licencieuses, suspectes d'irrévérence et d'idolâtrie. Alors, entre le génie du Tasse

et la censure ecclésiastique une guerre éclata, qui devait durer longtemps. En vain, pour désarmer les rigueurs de ses juges, le poète se soumit à toutes leurs exigences, à leurs plus mesquins scrupules; il retoucha non seulement les détails, mais le plan, les épisodes et les caractères de son œuvre. Il implora le pardon de Tancrède, de Renaud, d'Herminie et d'Armide. Il mendia l'indulgence des inquisiteurs pour ses héroïnes d'amour. Inutiles prières. Le conseil de censure exigeait toujours de nouveaux sacrifices, et sous la cloche, où l'air se raréfiait de plus en plus, le génie du Tasse se mourait d'asphyxie. Il étouffa enfin; Clément VIII vint trop tard, et grâce à lui le poète ne put que fermer les yeux en paix. Quant au poème, des éditions furtives l'avaient sauvé et l'original heureusement, au lieu du corrigé de la *Jérusalem*, est parvenu jusqu'à nous.

Qu'il fut douloureux ce conflit entre le génie humain et l'Église de Dieu! Mais la situation même le commandait. « Déjà, dit M. Cherbuliez, le lion rugissant s'apprêtait à dévorer l'Église. La papauté sentit toute l'étendue du péril; elle n'hésita pas à prendre un parti extrême, et, ne consultant que les intérêts de son salut auquel est attaché le salut du genre humain, elle lui sacrifia tout. »

Qui la contraignit à ce cruel sacrifice? Qui prononça le divorce entre l'Église et la Renaissance qui s'aimaient? La Réforme, cette étrangère à l'esprit étroit et dur, et la science, la poésie et l'art, pas plus que la foi, ne le lui pardonneront jamais. Elle était si belle alors, la cité de Dieu, devenue librement et largement la cité des hommes, de tous les hommes. Oh! la Rome de Léon X, personne mieux que M. Cherbuliez, un réformé pourtant ne l'a comprise et célébrée. Nul historien catholique n'a glorifié avec cet enthousiasme, cette magnificence, l'Église, plus catholique alors, c'est-à-dire plus universelle, qu'elle ne le fut jamais.

La pensée religieuse de la Renaissance a été souvent méconnue et calomniée. Il la faut juger, non par ses déviations et ses excès, mais par son principe essentiel, par ce dessein grandiose qu'avait conçu la papauté et que Luther empêcha de s'accomplir : la réconciliation du christianisme avec l'antiquité. Après avoir prêché pendant des siècles le sacrifice et la souffrance, l'Église, estimant que la terre avait assez pleuré, *terra lagrimosa*, comme disait Dante, allait enfin annoncer l'allégresse et proclamer la véritable trêve de Dieu. Etoile de la nuit durant l'horreur du moyen âge, elle promettait d'être encore l'étoile du matin. « Oh! s'écrie alors M. Cherbuliez, quel esprit de joie est soudain descendu du ciel! Harpe de David, apprenez à moduler vos chants, entremêlez aux soupirs de la pénitence les accents d'allégresse des rachetés qui

cheminent sur les mille sentiers du monde dans la sainte liberté de Dieu! Couronne sanglante du Christ, qu'on vous voie reverdir et fleurir! O fleurs divines! ce sont les fleurs de l'espérance, de l'amour, de la joie, toutes les fleurs de l'éternel printemps des cieux! »

En un mot, ce sont les fleurs de la vie, de la vie jusqu'ici méprisée, maintenant réhabilitée et bénie. La vie complète, voilà le programme de la Renaissance. La devise du croyant n'était plus : renoncer à tout pour aller à Dieu, mais se servir de tout pour se rapprocher de Dieu. On se rapproche de lui par la foi; mais aussi par la science; le grand bien est de croire, mais connaître est un bien encore. Raphaël a réuni dans une même chambre du Vatican, chez un pontife chrétien, la *Dispute du Saint-Sacrement* et l'*Ecole d'Athènes;* les saints du ciel ont regardé les saints de la terre et leur ont souri,

> Quelle Jérusalem nouvelle?
>
> . . . . . .
>
> D'où lui viennent de tous côtés
> Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés?

Ils lui viennent des siècles disparus et des contrées lointaines. Ils viennent de la Grèce et de l'Egypte, de la Syrie et de la Chaldée. Le platonisme de la Renaissance enrôla Pythagore et Socrate, Aristote et Platon, parmi les précurseurs de Jésus. Il entreprit de retrouver sous l'erreur, au besoin sous le mensonge païen, le soupçon et le pressentiment de la vérité chrétienne. Non seulement dans la philosophie de la Grèce, mais dans sa mythologie même, et jusque dans les vieilles théogonies de l'Orient, on se plut à reconnaître alors les messagères du Seigneur, et sur les murailles Sixtines, à côté des Prophètes, les Sibylles eurent le droit de s'asseoir. Que servent les paroles! dit ici M. Cherbuliez. C'est à nous et non à lui de le dire; à nous d'arrêter ici notre impuissante paraphrase et de vous renvoyer à l'original de cet admirable tableau.

Rares sont les livres dignes d'être lus à Rome. *Le Prince Vitale* est un de ceux-là. Voyageur que je ne connais pas, mais pour qui j'écris peut-être, hôte passager de la ville éternelle, montez par un beau soir au couvent de Sant' Onofrio, sur le Janicule, où mourut le grand poète désolé. Pendant le jour qui s'achève, peut-être avez-vous contemplé Saint-Pierre et le Vatican, la coupole de Michel-Ange et les fresques de Raphaël. Vous aurez été quelques heures un citoyen de la Renaissance; son esprit sera en vous. Alors, ouvrez ce petit livre aux dernières pages et, vous souvenant d'un des plus beaux monuments de l'histoire, d'un des

plus nobles desseins de l'Eglise, tandis que les cloches de Rome sonneront, dites avec M. Cherbuliez cette prière; elle est d'un grand artiste et d'un grand penseur; c'est le *Credo* de la Renaissance : « Seigneur, vous le savez, ces hommes étaient à vous, et votre gloire se manifesta dans le pontife qu'ils avaient nourri de leur sagesse! O Jérusalem, en dépit de tes souillures, que tu parus belle à toutes les nations en ces temps bienheureux! De quel éclat divin brillaient tes autels et quelles fêtes tu célébrais dans ton enceinte agrandie! Du Nord et du Midi et des profondeurs de l'Orient, tous les dieux s'étaient donné rendez-vous chez toi..... et tous ils se tenaient humblement prosternés autour du trône du Christ. Ce jour-là, Seigneur, déposant pour la première fois votre couronne d'épines, vous aviez ceint votre front de violettes parfumées qu'avaient vues fleurir l'Ilissus et vous teniez à la main un lotus du Nil d'une blancheur immaculée. Alors, vous penchant sur tous ces dieux et ces sages, on vit vos lèvres sourire et votre bras s'étendre pour les bénir, et une voix d'ange, plus douce encore que celle qui avait annoncé votre nativité, s'écria : Gloire à Dieu sur la terre! paix entre les dieux réconciliés sous le regard du Christ! Bénie soit la sainte Eglise universelle! »

Mais il est une autre colline, plus sacrée encore que le Janicule, aimée avant toute autre et plus que toute autre par M. Cherbuliez : c'est l'Acropole d'Athènes. Montons-y avec lui. Le moine jaloux de Wittemberg ne l'a pas gravie, celle-là; ses pieds lourds n'en ont pas foulé le pavé, et du noble enclos de marbre sa voix sévère n'a pas fait envoler l'âme antique, l'âme libre et joyeuse des dieux.

Le Cheval de Phidias est, comme *le Prince Vitale*, une causerie esthétique. Sous le péristyle occidental du Parthénon, par les beaux après-midi d'un été athénien, à l'ombre tournante des colonnes, la marquise, milord, son oncle, Nanni, son jeune soupirant, l'abbé, son aumônier, le chevalier et le docteur viennent s'asseoir. On dirait un groupe de Boccace dans le pays de Phidias. Au-dessus de leurs têtes, une métope de la frise représente un cheval qui s'enlève, monté et retenu par un cavalier coiffé du pilos arcadien. La marquise a pour le bel animal une tendresse passionnée; elle le préfère à tous les autres marbres du temple. Ses compagnons, pour lui plaire, ont mis au concours l'éloge du coursier bien-aimé. Deux blanches mains doivent poser sur le front du vainqueur une couronne d'olivier.

Chacun alors prend la parole à son tour. Un dialogue s'établit, qui rappelle ceux de Platon par le fond et par la forme, par les doctrines et par la méthode suivie, qui consiste à partir d'un objet particulier et sensible pour s'élever de plus en plus haut

dans la région de l'idée pure. Rien de technique et rien d'aride nulle part. « C'est le fait d'un pédant, a dit ailleurs M. Cherbuliez, d'habiller ses imaginations en théorèmes de géométrie. » Aussi n'est-ce pas ainsi qu'il habille les siennes; de quelle grâce au contraire il les revêt! de quels voiles souples et transparents, et de quelle lumière! *Lumine vestit purpureo.* La pédanterie, pour lui, n'est que la prétention de remonter aux principes des choses; il y remonte pourtant, mais sans prétention, par des chemins en pente douce et fleurie, comme ceux où marchait Socrate avec ses disciples, en s'entretenant de la beauté. Ainsi le charmant causeur a fait mentir le proverbe vulgaire : toute une théorie de l'art grec, et en même temps de l'art universel et éternel; les aperçus les plus ingénieux sur l'éclectisme, l'idéalisme et le réalisme, sur l'individualité dans l'art, sur les rapports de l'amour avec la beauté; des vues générales et profondes, de poétiques allégories, toutes ces choses exquises ont pu se trouver sous le pied d'un cheval, mais d'un cheval de Phidias regardé par un Cherbuliez.

Ce cheval, d'abord, n'est pas *le* cheval en général, c'est-à-dire un composé d'éléments hétérogènes que Phidias aurait empruntés aux types divers de beauté chevaline qui figuraient dans les fêtes équestres de la Grèce. C'est *un* cheval, d'une race parfaitement déterminée, de celle qui, par la finesse, l'intelligence, l'agilité, répondait le mieux au goût, au génie même du peuple : la race barbe ou berbère. Phidias a représenté le cheval de cette race, et non point un autre. Loin d'user du procédé des éclectiques, il a plutôt accusé encore la personnalité de son modèle. Pourquoi? Parce qu'il savait « que tout ce qui vit, tout ce qui mérite de vivre, se compose non de pièces rapportées, mais de parties intimement liées, qui se supportent toutes les unes les autres, et toutes se rapportent à une fin. Il savait que l' « hybridation », procédé de jardinier fleuriste, n'a rien à démêler avec la poésie et la sculpture... Il savait surtout que rien n'est beau qu'à la condition d'être individuel; que la forme d'une chose est sa limite; que, supprimez les bornes d'un être, et vous supprimez ses contours... Oui, les bornes des êtres sont sacrées, c'est par leur moyen qu'ils se manifestent; affranchissez-les de tout ce qui les restreint, c'est de leur existence même que vous les aurez délivrés... »

Le cheval du Parthénon est donc exclusivement un cheval barbe; mais c'est de plus un barbe dressé, j'allais dire élevé, selon la méthode grecque. Et déjà nous montons de plusieurs degrés; à propos d'un simple animal, nous allons apercevoir le principe même de la civilisation hellénique. Je disais bien : le cheval a été

non pas dressé, mais élevé ; car il y avait dans l'équitation grecque une part d'éducation véritable, une action intellectuelle et morale sur le cheval comme sur l'enfant. Ici reparaît le Cherbuliez du *Prince Vitale*, le défenseur, contre la rigueur et la tristesse, de la liberté, de l'indulgence et de la joie. Oh ! le bel éloge de cette éducation athénienne, qui disciplinait sans contraindre, qui formait les âmes sans les fausser, les ployait sans les rompre, et favorisait la nature au lieu de la contrarier. Ecuyers et maîtres d'école s'inspiraient des mêmes idées et suivaient la même méthode. On traitait, je ne dirai pas les enfants comme des chevaux, mais, ce qui est toute autre chose, les chevaux comme des enfants ; et parce que les hommes, en ce pays d'aisance et de douceur, n'avaient rien d'animal, les animaux y prenaient quelque chose d'humain. Voyez le cheval de marbre. L'œil, les naseaux, l'encolure, tout en lui respire une âme étroitement d'accord avec l'âme du cavalier ; ou plutôt le cheval et l'homme n'ont à eux deux qu'une seule et même âme : chez l'un, elle commande avec douceur ; elle obéit, chez l'autre, avec plaisir. Le cavalier n'use point de violence : il monte sans selle, sans éperons, sans étriers, toutes gênes bannies de l'équitation grecque ; aussi l'animal ne se rend-il pas par force ; il se donne librement et par amour.

Oui, jusque dans les exercices du manège, la Grèce avait fait une place à l'amour ; à l'amour, voyez comme de plus en plus notre sujet s'agrandit et s'élève, à l'amour, principe unique de l'art comme de la vie. L'Amour, autrefois, écoutant chanter toutes les voix de la nature, les rochers, les eaux et les bois, souhaita de posséder des instruments qui rediraient la musique de l'univers. Il pria les génies auxquels il commande, de lui fabriquer des lyres d'argent ; mais celles-ci, répétant seulement les sons les plus rapprochés, n'arrivaient qu'à reproduire des fragments épars et sans lien réciproque de l'immense symphonie. Alors Amour de ses propres mains fabriqua quelques lyres d'or, et les ayant montées à des diapasons différents et accordées selon des modes divers, il leur donna des ailes et les répandit dans l'espace. Et comme par la grâce d'Amour ces lyres d'or possèdent l'harmonie infuse, la moindre note, fût-ce la plus éloignée, éveille en elles des échos infinis et la résonnance complète de l'universel concert.

M. Cherbuliez est une de ces lyres d'or, je veux dire une âme d'artiste capable de comprendre l'ensemble des choses et d'en communiquer le frisson aux pauvres lyres d'argent que nous sommes. Après avoir étudié le cheval d'abord, puis le cheval et le cavalier, il s'avise que ce groupe équestre fait partie d'une frise et

enfin que cette frise est la frise d'un temple. Et la frise se déroule devant nous, et le temple s'élève, et pénétrant jusque dans le sanctuaire, nous y trouvons la jeune fille aux yeux bleus, la déesse favorite de la Grèce et de M. Cherbuliez, la Sagesse. Sagesse divine, qui n'est pas le repos ni le sommeil, mais l'action maîtresse et consciente d'elle-même; qui n'est pas la froideur, mais l'émotion et la joie; qui ne supprime pas la passion mais la discipline. Elle rend aimables et la règle et la loi; par elle, l'obéissance nous devient facile; par elle, on apprend à trouver dans le devoir la plus noble forme du bonheur. La voilà, telle que le romancier la prêcha toujours à ses héros; faute de l'avoir possédée, les Bolski se sont perdus et les Ghislain ont souffert. La voilà, telle que l'auteur du *Cheval de Phidias* l'a reconnue et adorée dans le plus beau sanctuaire que jamais lui dédièrent les hommes. Ainsi la morale et l'esthétique, au terme de cette étude, se rejoignent sur les hauteurs, et pour M. Cherbuliez, la raison, oh! non pas froide, ni pédante, ni farouche, mais la raison souriante, agissante, heureuse, demeure le dernier secret de l'art et de la vie.

Et ego in Arcadia! Et nous aussi, nous l'avons vue, respirant dans les marbres d'Athènes, cette raison divine. Chez les dieux, chez les hommes et jusque chez les animaux de l'admirable frise, nous avons contemplé la force et la beauté jouissant d'elles-mêmes, l'énergie et la discipline de l'âme unies ensemble, l'accord mystérieux d'une vie portée à son comble et d'une immuable sérénité. Il y a quelques mois, au pied du Parthénon, nous relisions M. Cherbuliez, et pour contrôler la justesse de ses vues, la finesse de ses remarques, pour voir sous les feux du couchant le cheval se cabrer dans la splendeur du soir, nous n'avions qu'à lever la tête. Aujourd'hui, hélas! nous sommes revenus dans l'hiver, dans l'hiver de France. Le ciel est bas, le vent tourmente les arbres dépouillés et noirs. Reverrons-nous jamais le soleil descendre vers Salamine? A l'écrivain que nous allons quitter, demandons au moins, avec une parole de consolation, un dernier conseil de sagesse; il ne nous les refusera pas. Il nous dira « qu'une vie réglée et uniforme est une bonne vie pour qui aime à se chercher et à se trouver, qu'il est un art de se laisser bercer par l'habitude sans s'endormir, et que nos plus belles aventures sont nos pensées ».

Quand on a vu le Parthénon, on peut ajouter : et nos souvenirs.

Camille Bellaigue.

RÉORGANISATION

DES

HALLES CENTRALES DE PARIS

Vieille de six ou sept cents ans, la question de l'organisation des Halles centrales de Paris est encore actuelle. Toujours elle renaît, et aujourd'hui même, elle offre plus d'intérêt qu'elle n'en a jamais présenté; car si, d'une part, les arrivages quotidiens augmentent d'importance, d'autre part, tout est à refaire, puisqu'il n'y a plus ni autorité, ni surveillance, ni sincérité. Six cents ans de réglementation pour aboutir à l'absence de toute règle et au chaos, tel est le bilan de la situation : tant est absolue l'impuissance des règlements, quand, sollicité par la soif du gain, l'intérêt privé vient chaque jour les miner et les saper! C'est sous les pavillons des Halles que s'abat, chaque matin, une nuée de parasites affamés, s'engraissant des labeurs de l'agriculture,

> Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile,
> Aller piller le miel que l'abeille distille[1].

Le désordre est à son comble. C'est la résurrection de l'ancienne Cour des miracles, avec cette différence que la supercherie n'y est plus exercée pour extorquer quelques liards de la commisération des passants, mais bien pour tailler et rançonner le pauvre rural qui a expédié ses plus beaux produits. Cet état de choses est reconnu par tout le monde. Producteurs et consommateurs sont également lésés. Aussi une réforme radicale est-elle réclamée non seulement par les uns et par les autres, mais encore par ce qui reste d'honnête dans le commerce des Halles. Bien plus, et ceci est plus curieux, les intermédiaires dont les services sont les moins justifiés joignent leurs plaintes à ce concours universel de doléances, pour exiger, eux aussi, une épuration qui les débarrasserait de leurs concurrents. Ils rappellent la fable des grenouilles qui demandent un roi. A cette gent marécageuse et coassante, Jupin avait dernièrement

[1] Boileau, *Sat.* I.

envoyé un roi doux et débonnaire sur l'épaule duquel on sauta : c'était un soliveau. Nous aussi, nous demandons qu'on donne à ces grenouilles un nouveau « roi qui se remue », mais une grue qui les croque et les gobe à plaisir.

I

Nous ne voulons pas faire ici l'histoire des Halles centrales, et cependant il est nécessaire, ne fût-ce que pour se former une opinion éclairée sur la sitution actuelle et sur la valeur des réformes à tenter, de jeter un coup d'œil rapide sur le passé de cet établissement. Pour n'envisager qu'à grands traits la partie historique de cet important service, nous la partagerons en trois périodes, qui nous semblent se distinguer les unes des autres par des traits caractéristiques. La première comprendra l'ancien régime; la seconde, ce siècle-ci, jusqu'en 1878; et la troisième, ces dernières annés, depuis l'inauguration, en 1878, du nouveau régime actuellement en vigueur.

La population de Paris, au douzième siècle, s'était considérablement accrue sur la rive droite de la Seine. Les marchés de la Cité devinrent insuffisants; et comme, d'autre part, les autres marchés, situés à proximité des faubourgs, étaient trop éloignés, Philippe Auguste conçut le dessein de former un vaste centre d'approvisionnement sur l'emplacement où sont encore actuellement les Halles. Il construisit une enceinte dans laquelle il fit tout d'abord entrer le marché des Champeaux et la foire de Saint-Lazare. Saint Louis et ses successeurs poursuivirent cette idée, et l'agglomération des Halles fut un fait accompli en 1320[1]. A l'origine et jusqu'au milieu du seizième siècle, époque où s'accomplit ce qu'on a appelé la *réformation des Halles*, ce fut d'abord une réunion de commerces de toute nature, une sorte de grand bazar où se concentrait toute l'activité commerciale de Paris. A partir de cette *réformation*, les Halles deviennent plus spécialement un marché central d'alimentation.

Le régime qui a prévalu pendant des siècles, quoique ayant subi beaucoup de variations par suite de nombreuses ordonnances, lettres patentes et royales, a constamment répondu à deux ordres d'idées bien nets : l'intervention de l'autorité, dans le but d'approvisionner la capitale, et le désir d'augmenter sans cesse les revenus du fisc. Deux moyens furent constamment mis en œuvre

[1] Sauval, *Histoire et antiquités de Paris.*

pour répondre à ce double programme : l'apport obligatoire au *marché du roy*, et à certains jours de la semaine, des denrées et marchandises, et la création de droits à percevoir.

Les documents de l'époque sont remplis des contestations sans cesse renaissantes entre le gouvernement et le commerce parisien. Comme celui-ci cherchait toujours à éluder les obligations et charges qu'on lui imposait, des transactions intervenaient parfois, notamment celle qui est résultée du fameux arrêt de la Chambre des comptes, du 14 août 1372, qui réduisit et détermina pour chaque industrie les nombres des jours de marchés obligatoires. Ces tracasseries n'étaient pas les seules vexations que le commerce avait à subir de la part de l'autorité : il avait encore à souffrir de la concurrence directe qu'elle lui créait en faisant venir, et même parfois en achetant fort loin des grains, du bétail, des charbons et autres marchandises, car on en était arrivé, dans certaines circonstances, à constituer des sociétés pour opérer en gros les achats jugés nécessaires [1]. L'intervention de l'État pour assurer l'approvisionnement de Paris s'étendait à bien des branches de la production, et il suffit de citer le *monopole des grains* et le *Pacte de famine* du siècle dernier, pour rappeler les malheurs qu'elle engendra [2].

Ces entraves malencontreusement apportées par le gouvernement s'aggravaient encore de la charge trop lourde des droits de tout nom et de toute nature, imaginés dans l'intérêt du Trésor. Suivant les époques, les droits étaient tantôt *fixes*, tantôt *ad valorem*. Les principaux droits fixes étaient celui de *tonlieu*, taxe due à la fois par l'acheteur et par le vendeur, et constituant en quelque sorte un impôt de consommation; ceux de *place*, de *hauban*, de *hallage* et sur les marchés aux bestiaux, ceux de *râtelier*, de *langueyage des porcs*, etc. A maintes reprises, les taxes *ad valorem* furent substituées aux droits fixes, parce qu'elles étaient plus productives et plus sûres pour le Trésor. Ceux-ci, en effet, étaient toujours influencés par la cherté et les disettes; celles-là, au contraire, malgré les fraudes, contestations et concussions qui ont toujours été les fruits naturels de ce mode de perception, procuraient des revenus indépendants des accidents de la production. L'abondance et la disette leur profitaient également : la première, en augmentant le nombre des transactions; et la seconde, en élevant les prix [3].

[1] Léon Biollay, *les Anciennes halles de Paris*, 1877; — Pigeonneau et de Foville, *l'Administration de l'agriculture*.

[2] Léon Biollay, *le Pacte de famine*, 1885.

[3] Léon Biollay, *Règlements du commerce du bétail dans les marchés d'approvisionnement de Paris*, 1879.

Depuis la Révolution jusqu'en 1878, les ventes s'effectuent par les producteurs eux-mêmes, et surtout par les facteurs officiels institués à la fin du dix-huitième siècle en remplacement des anciens jurés-vendeurs. C'est le règne du factorat privilégié avec un nombre de charges limité. La réglementation continue à fleurir ou plutôt peut-être à sévir, car on est en droit de se demander si elle n'a pas été plus nuisible qu'utile aux intérêts généraux. Mais ce qui caractérise cette période, ce sont les rivalités et les conflits. Lorsqu'une solution intervient paraissant favoriser certains intérêts, les autres intérêts, se proclamant lésés, s'unissent pour démolir l'organisation récemment établie. A l'armistice de courte durée succède alors une lutte acharnée dans ce champ clos où la préfecture de la Seine, la préfecture de police, les consommateurs et les divers agents de vente se sont toujours disputé le terrain pied à pied. Et ce qu'il y a de particulièrement curieux dans cette mêlée des parties en cause, c'est que le conflit n'existe pas seulement entre les consommateurs et les agents de vente, ou entre les diverses catégories de vendeurs, mais il se constate à l'état aussi aigu dans les sphères gouvernementales. Deux autorités se partagent ou plutôt se marchandent incessamment l'influence : la préfecture de la Seine et la préfecture de police. Faut-il s'en étonner?

La discorde a toujours régné dans l'univers,

a dit La Fontaine, et cette guerre des intérêts que notre vieux fabuliste a si bien dépeinte dans la *Querelle des chiens et des chats et celle des chats et des souris* est de tous les temps. Cette fable est plus actuelle que jamais. Qu'on en juge plutôt :

Autrefois un logis plein de chiens et de chats,
Par cent arrêts rendus en forme solennelle,
Vit terminer tous leurs débats.

Mais le moindre incident, un os lancé à l'un des commensaux, rouvrit l'ère des hostilités et fit sombrer les règles tutélaires de la paix.

Cet altercas
Mit en combustion la salle et la cuisine.
Chacun se déclara pour son chat, pour son chien.
On fit un règlement dont les chats se plaignirent,
Et tout le quartier étourdirent.
Leur avocat disait qu'il fallait bel et bien
Recourir aux arrêts. En vain ils les cherchèrent
Dans un coin où d'abord leurs agents les cachèrent :
Les souris enfin les mangèrent.
Autre procès nouveau.

Il en a été ainsi aux Halles. Les mesures prises pour apaiser les uns ont fait aboyer ou miauler les autres. A quoi bon avoir tant réglementé, puisqu'on n'avait, pour tenir la main aux règlements, ni la résolution ni la vigueur voulues?

Le 10 octobre 1859, on rendit un décret dans l'intention de faire cesser le conflit qui existait déjà entre la préfecture de la Seine et la préfecture de police. Ce texte délimita logiquement les attributions des deux préfectures. Il reconnut la légitime intervention du préfet de la Seine dans les tarifs, l'assiette et la perception des droits municipaux de toute sorte, et il confia définitivement au préfet de police la surveillance générale et les mesures d'ordre intérieur, ainsi que le contrôle des opérations et des écritures des facteurs. Il eut un effet diamétralement opposé à son but. Les dispositions de ce décret furent interprétées différemment par chacune des deux parties en cause. La pratique infirma la théorie et la logique, et le conflit fut aggravé. Ce fut l'époque des vives réclamations du Conseil municipal qui alla jusqu'à demander le remplacement des facteurs par des fonctionnaires municipaux. Cette idée, absolument insoutenable, ne semble plus avoir aujourd'hui de défenseurs.

Mais l'institution du factorat n'en était pas moins alors vivement battue en brèche. Elle fut soumise, en 1861, à l'examen d'une commission, composée des membres les plus distingués du conseil d'État et présidée par l'honorable M. Léon Cornudet, de regrettée mémoire. Cette commission se prononça pour le maintien du factorat, seule institution ayant paru lui offrir les garanties nécessaires au double point de vue du producteur et de l'approvisionnement de Paris.

Cependant le temps marchait, et avec lui s'accusaient les idées qui caractérisent une époque. Un grand courant de liberté commerciale soufflait alors, tendant à s'imposer non seulement aux relations extérieures de la France, mais encore à l'organisation du commerce intérieur. La question du factorat fut reprise en 1869 dans l'*Enquête agricole* et spécialement étudiée par une sous-commission, dont le rapporteur était M. de Béhague. Cette sous-commission se montra défavorable au factorat, organisation qu'elle considérait comme surannée et comme constituant une entrave à la liberté des transactions. Le commerce d'approvisionnement de Paris ne pouvait-il pas faire ses affaires lui-même ou par des intermédiaires de son choix? Les ventes à la criée ne devaient-elles pas être facultatives, et cette disposition de notre droit, rendant nécessaire l'intervention d'un officier public, n'était-elle pas de celles dont l'opinion doit réclamer l'abolition?

Quoi qu'il en ait été de ces aspirations, les choses restèrent en l'état jusqu'en 1878. Encore ces neuf années-là furent-elles traversées par bien des contestations issues de la rivalité des deux préfectures et par des prétentions du Conseil municipal. Les griefs étaient portés jusqu'aux pieds du pouvoir, sorte de temple de Janus, dont les portes restaient toujours ouvertes puisqu'on était en guerre, et dont l'idole à double face était représentée par la figure du ministre de l'intérieur et par celle du ministre du commerce. Comme au temps des Romains, la divinité restait souvent muette, ou alors elle faisait l'effort de proposer un moyen dilatoire, comme la nomination d'une commission, panacée universelle à l'usage des ministres embarrassés.

Cependant à force de parler de commissions, on finit par en nommer une en 1877, et nous nous empressons de rendre hommage au choix éclairé et impartial qui désigna ses membres. Composée d'hommes sérieux et distingués, cette commission travailla, ce qui semble tout naturel, mais ce qui n'est pas si fréquent qu'on pourrait le supposer dans les commissions administratives ou parlementaires. Elle eut pour rapporteur un magistrat d'un rare mérite, M. Bouchard, aujourd'hui président de chambre à la Cour des comptes. Complet et précis, son rapport constitue un document des plus remarquables, auquel on se reportera toujours avec profit pour étudier le régime des Halles. Ses conclusions, sanctionnées par le décret du 22 janvier 1878, eurent une portée considérable. Les idées d'émancipation commerciale, émises depuis 1861, recevaient enfin leur application effective.

Le monopole des facteurs est aboli. Cette profession est ouverte à tout le monde, sous la réserve de certaines garanties. La vente à la criée n'est plus obligatoire et il peut être procédé par toute personne à la vente à l'amiable, par le producteur lui-même ou par tout intermédiaire de son choix. Les agents des deux préfectures doivent se prêter un mutuel concours dans l'exercice de leurs droits respectifs. Le service du poids public rentre dans les attributions de la préfecture de la Seine. Tel est, à grands traits, le régime inauguré en 1878 et sous lequel on est encore.

Cette réforme, au moment où elle a été édictée, répondait à trois ordres d'idées différents : elle donnait satisfaction sinon à un vœu général, au moins à des désirs bruyamment exprimés; elle tentait une expérience nouvelle dont on pouvait peut-être espérer la diminution des abus les plus enracinés; enfin, elle s'appuyait sur un principe, théoriquement vrai, la liberté du commerce intérieur. Car autant il est du devoir de l'État d'apporter un soin jaloux à ce que

les rapports commerciaux avec l'étranger soient réglés sur des bases favorables à l'industrie et à l'agriculture nationales, autant il doit se montrer circonspect quand il s'agit de toucher à l'organisation du commerce intérieur et surtout de limiter son action et son indépendance.

On fondait donc de grandes espérances sur le nouveau régime. Comme la réforme était éclose sous l'empire d'idées généreuses ou plutôt de mots séduisants, la presse jeta des fleurs sur le berceau du nouveau-né, dont la première enfance fut d'ailleurs calme et paisible. Son adolescence, du reste, fut favorisée par un concours de circonstances heureuses et exceptionnelles résultant de l'Exposition universelle de cette même année 1878, qui augmenta la consommation parisienne et majora les prix des denrées. La concurrence que les commissionnaires libres vinrent faire publiquement aux facteurs ne diminua pourtant pas le nombre de ceux-ci : bien au contraire, les facteurs à la fin de 1879 atteignirent un chiffre presque triple de celui qui existait en 1877 [1]. Les ventes à l'amiable, accueillies avec faveur, prirent une extension considérable. La suppression du contrôle administratif ne parut pas tout d'abord amoindrir la confiance des expéditeurs ou susciter une nouvelle source de plaintes. Mais l'élève, en grandissant, ne tarda pas à s'émanciper : il eut conscience de lui-même. L'arbrisseau devint un arbre sur lequel poussèrent des gourmands. Cet arbre, nous avons le droit aujourd'hui de le juger à ses fruits : or ce sauvageon, planté en mauvaise terre, abandonné à lui-même et sans aucune taille, a produit les fruits inhérents à sa nature et qu'il devait logiquement porter. Nous sommes donc amené à examiner la situation telle que l'a faite, en quatorze ans, le régime issu du décret de 1878.

II

La vérité sur les Halles peut se résumer en ceci, que, parmi les nombreuses personnalités qui, dans ces derniers temps, se sont occupées de la question, il serait difficile de trouver une seule voix, à la fois honorable et absolument désintéressée, qui osât demander le maintien de l'état de choses actuel. Sa condamnation absolue résulte des enquêtes sérieuses et approfondies auxquelles viennent de se livrer les pouvoirs publics. Les commissions déléguées de la Chambre des députés et du Conseil municipal de Paris y consacrèrent plusieurs mois, et dans de très nombreuses séances furent

[1] De nouvelles factoreries avaient été créées aux Halles des beurres, œufs et fromages, des fruits et légumes, de la volaille et gibier, du poisson, et des viandes en gros.

entendus les représentants des facteurs, des commissionnaires, du commerce de gros et de détail, du syndicat de l'alimentation parisienne, des expéditeurs, des cultivateurs, des maraîchers, des horticulteurs et des acheteurs de toute nature. Ces enquêtes ont révélé ce que tout le monde savait aux Halles depuis plusieurs années, sans le dire publiquement, et elles ont justifié les griefs universellement exposés par les producteurs.

L'entrée des Halles aujourd'hui est ouverte à tous. Le premier venu, sans justifier de son identité, de son origine ou de son passé, pourvu au besoin d'un casier judiciaire, peut s'affubler d'un titre de commissionnaire et, à l'aide de ce titre, figurant comme en-tête de lettres, solliciter les arrivages de la province. En pratique, bien des commissionnaires, hardis et peu scrupuleux, trouvent aux Halles les noms de nombreux expéditeurs peu au courant des habitudes du marché. Ils leur écrivent que depuis longtemps ils constatent avec peine combien leurs marchandises sont mal vendues par les soins de tel ou tel de leurs confrères; ils se font forts, ajoutent-ils, grâce à l'organisation de leur maison et à la spécialité de leur clientèle, d'en tirer un meilleur parti. Arrivés d'hier, ils n'en jettent pas moins une ligne et une amorce sur lesquelles se précipitent les carpes les plus naïves des étangs de Picardie, de Sologne et d'ailleurs. Les produits, ainsi extorqués à la crédulité des expéditeurs, sont d'abord relativement bien vendus; puis viennent rapidement les mauvais jours. Les premières ventes n'avaient pour but que de gagner la confiance des producteurs; cette confiance, on l'entretient en faisant croire à la clientèle que les cours ont été désastreux, mais que cet effondrement des prix n'est que passager; il faut continuer les envois pour profiter de la reprise qui est imminente. Aux nouveaux envois succèdent de nouvelles déceptions; et c'est ainsi que le pauvre rural est plumé, abusé et volé. Comment pourrait-il en être autrement? Le commissionnaire vend à l'amiable, sans publicité et à qui il veut : c'est dire qu'il peut s'entendre avec des amis qu'il a intérêt à favoriser. Sans même recourir aux amis complaisants, il s'entend fréquemment avec lui-même, ce qui est d'une simplicité élémentaire; car souvent il est à la fois commissionnaire et marchand au détail. Sur le banc du commissionnaire, il attribue donc au prix qui lui plaît une belle marchandise à sa femme, son fils ou son commis; et, à quelques pas plus loin, sous les pavillons mêmes, ou dans un magasin qu'il a en ville, ces mêmes denrées sont revendues pour son compte au détail avec 50 ou 100 pour 100 de bénéfice. Et s'il vend au commerce de Paris, qui l'empêche d'accuser au client un prix inférieur au prix payé? En dehors même de toute intention frau-

duleuse, le chiffre de vente déclaré à l'expéditeur est, dans bien des cas, officiellement arbitraire. Et, en effet, les vendeurs avouent parfaitement que, dans les ventes à l'amiable, notamment pour le poisson et la viande, ils réunissent en un seul lot, pour répondre aux convenances des acheteurs, des marchandises provenant de divers expéditeurs. Une fois le marché conclu, ils évaluent, tirent des moyennes et font approximativement le compte de chacun; ce compte, comme on peut le croire, est singulièrement fantaisiste. On est, en outre, en droit de supposer que cette fantaisie est plus profitable que nuisible aux intérêts des intermédiaires. Ce procédé a encore l'immense inconvénient d'habituer les facteurs et commissionnaires à disposer des denrées comme de leur propre chose.

Mais, dira-t-on, il y a un contrôle administratif. Il existe assurément, mais il est nominal; en voici la preuve. Un usage coupable s'est introduit : c'est d'inscrire les ventes au crayon au fur et à mesure qu'elles s'effectuent; les chiffres au crayon peuvent s'effacer et être remplacés par d'autres qui deviennent les chiffres figurant sur les livres de la maison. Un client volé adresse-t-il à la préfecture de police le bordereau qu'il a reçu, celle-ci procède à une petite enquête qui consiste à comparer le bordereau avec les livres; or il y a toujours conformité, et le plaignant en est pour sa réclamation. En effet, avec la vente à l'amiable par les commissionnaires, pas de procès-verbal de vente, pas d'écritures surveillées, pas de contrôle.

Un exemple, à citer entre des milliers, qui a été connu et répété dans les couloirs du Palais-Bourbon, a récemment éveillé l'attention de nos honorables représentants : un député avait envoyé aux halles 600 kilogrammes de truites de choix. Parties vivantes le soir, elles arrivèrent en parfait état à Paris; elles furent vendues dès le lendemain matin et rapportèrent une somme de 260 francs; ce qui faisait ressortir la livre au prix absolument invraisemblable de 0 fr. 21, alors que le consommateur parisien l'aura payée dix, quinze et vingt fois plus. Encore l'expéditeur avait-il touché quelque chose; mais, quand il n'est pas député, il risque souvent de recevoir un bordereau qui l'établit débiteur : les frais de port, d'octroi, d'abri, de déchargement, de commission, sont tels qu'ils dépassent sensiblement le soi-disant prix de vente; et tous les jours de tels bordereaux sont dressés, au su et au vu de tout le monde. Ce n'est pas assez d'avoir fait cadeau à la consommation parisienne du premier envoi, il faut maintenant faire un second envoi d'espèces sonnantes pour couvrir les frais de cette belle opération. M. Cluseret, député du Var, dans l'intéressante brochure qu'il a récemment publiée sur les Halles, raconte, avec indication des dates

d'expéditions et des noms des producteurs, des facteurs et des commissionnaires, et en copiant d'ailleurs les bordereaux qu'il a sous les yeux, de nombreux faits de ventes scandaleuses. Quelques exemples pris au hasard : un horticulteur du Var, pour 160 bouquets de violettes vendus 14 fr. 50 reçoit 3 fr. 50. Un autre, dont les fleurs se sont vendues 64 fr. 45, est obligé, par suite du bordereau de frais s'élevant à 80 fr. 70, de renvoyer 16 fr. 25 à son commissionnaire, dont nous tairons le nom. D'autres bordereaux, se référant à des ventes de 14 fr. 75 et de 19 fr. 50, montent à 17 fr. 20 et à 23 fr. 15, établissant les expéditeurs en déficit de 2 fr. 45 et de 3 fr. 65. Les pêcheurs ne sont pas mieux traités : un patron pêcheur reçoit 3 fr. 65 pour 33 caisses de sardines valant chacune de 2 à 3 francs. Un autre, pour 86 kilogrammes de sardines d'une valeur de 2 fr. 50 le kilogramme, soit 125 francs, touche 4 fr. 90. Des pêcheurs de Bretagne font deux envois de raies vendus 126 francs et 112 francs; on leur paye, net de frais, 35 fr. 40 et 31 fr. 35. Après tous ces exemples et bien d'autres, non moins frappants, l'auteur conclut : « Lorsque le producteur retire de son produit un effet à payer au lieu d'un mandat à toucher, et que le consommateur paye cent fois le prix touché par le producteur, on peut dire, sans crainte de se tromper, que le système employé est désastreux et qu'il faut en trouver un autre. »

C'est ainsi qu'à la faveur de la liberté absolue, toute organisation, tout contrôle et toute moralité ont disparu des Halles. Ce résultat était fatal. Puisqu'un repris de justice peut s'établir commissionnaire, puisque le vol peut s'exercer avec une impunité assurée, comment tous les gens qui forment l'écume du commerce de l'alimentation ne se donneraient-ils pas rendez-vous sur ce théâtre privilégié de la fraude? Pour rester honnête en butte à de telles sollicitations, il faudrait être un ange. Eh bien! de ces anges, il y en a : au pavillon des beurres et aux autres, il y a des hommes qui ont su garder intactes les traditions d'honorabilité de leurs maisons, qui ont résisté à tous les entraînements et dont le caractère n'a pas reçu la moindre éclaboussure de la troupe interlope à laquelle ils sont mêlés. Leurs noms sont connus et ils figurent au premier rang de ceux qui réclament l'épuration du marché. Mais, à côté de ces vrais anges, que d'anges déchus! Quelle situation différente est faite au vendeur et au producteur! A l'un la victoire certaine, à l'autre la défaite probable. D'une part, quelle astuce, quelle audace! D'autre part, que de travail sacrifié! Quand on pense aux rudes et persévérants efforts de nos cultivateurs et jardiniers, quand on songe à leurs peines et à leurs sueurs, et surtout quand on envisage les travaux de jour et de nuit de notre brave popu-

lation des côtes, quand on se reporte aux expéditions si dangereuses de nos pêcheurs dans la mer d'Islande, l'âme est alors profondément impressionnée et le cœur se glace à la pensée que le fruit de tous ces labeurs, que ces vies exposées et souvent sacrifiées dans les brumes de l'Islande, que tout cela serve de pâture à la cupidité d'intermédiaires véreux! Car la rémunération de ces travaux et de ces dévouements est taxée, rognée et livrée à l'entière discrétion de gens parfois sans aveu!

De tels maux appellent de grands remèdes, et c'est un bonheur de s'associer à une réforme destinée à améliorer la condition des travailleurs et des déshérités de ce monde.

L'état de choses actuel ne lèse pas seulement au premier chef les intérêts des producteurs, il compromet gravement aussi ceux des consommateurs, au double point de vue du prix des denrées et de leur salubrité. Une foule d'abus se sont implantés de nature à majorer les cours des produits et à porter atteinte à leur bonne qualité; ils tirent leur origine et leur persistance du conflit des deux préfectures et de la tolérance coupable des agents préposés à la surveillance. Leur longue et fastidieuse énumération dépasserait les limites de cette courte étude. Nous nous bornerons à citer les principaux, qui sont la resserre, le regrat, l'omnipotence des forts et l'invasion d'une grande partie des pavillons par le commerce de détail.

La *resserre* est la mise en réserve des produits invendus destinés à être présentés de nouveau à la vente le lendemain ou le surlendemain de leur arrivée. Le principe, c'est que toute marchandise parvenue à Paris dans la nuit ou le matin doit être vendue le jour même. Mais la marée peut arriver en retard ou en telle abondance que le commerce ne puisse l'acquérir en quelques heures. Il est alors utile et légitime, même dans l'intérêt bien entendu des expéditeurs, de mettre une partie de cet arrivage en resserre. Mais cette pratique devrait être réduite à des limites restreintes et à des cas exceptionnels. En fait, la resserre s'opère tous les jours et s'applique aux denrées de toute nature. Elle devient l'objet d'un trafic de la part de nombreux vendeurs, et notamment des *regrattiers*, dont nous allons essayer de définir le rôle indéfinissable. Ce procédé, en permettant aux revendeurs de différer l'écoulement d'une denrée de deux, trois, et quelquefois quatre jours, majore son prix du bénéfice du revendeur, altère la fraîcheur du produit et favorise la spéculation. Le résultat tout net pour le Parisien est de payer cher une nourriture avariée et parfois devenue malsaine. Chose triste à dire : la Ville de Paris ne s'oppose pas à cette manœuvre, qui ne laisse pas de servir ses intérêts, car à chaque resserre correspond

une perception. En 1890, il a été concédé dans les resserres plus de 3 millions de places de 1 mètre, exactement 3 293 696, ce qui fait une moyenne, par jour, de 9023 places. L'obole à payer pour jouir de ces places, à part deux cas exceptionnels, est tantôt 0 fr. 02, et tantôt 0 fr. 05. C'est de la poussière d'impôt! Eh bien! cette poussière, soigneusement balayée, a formé, en 1890, un tas d'une valeur de 116 300 fr. 97, somme encaissée par la Ville. Nous nous garderions bien de commenter ces chiffres, dont l'énoncé brutal est plus éloquent que tout développement : 9000 places sont chaque jour réservées à la spéculation et au jeu, au détriment de la fraîcheur et de la salubrité des denrées [1].

Le *regrat* est la plaie des Halles. C'est la revente de deuxième et de troisième main. C'est une infraction formelle à tous les règlements qui exigent que tout produit soit vendu de première main, soit par le producteur lui-même, soit, à défaut, par un facteur ou un commissionnaire. Or les règlements sont si bien observés, que le nombre des regrattiers qui se livrent à cette industrie en plein jour peut être évalué aujourd'hui à deux mille. Cette légion se compose de gens qui, en dehors de ce commerce illicite qui occupe leur matinée, exercent d'autres professions, telles que celles de cordonnier, homme de peine ou autre. Grâce à la complicité des forts, ils accaparent les meilleures places sur le *carreau* [2]. Assurés de bonnes places, ils achètent aux jardiniers leurs voitures de légumes, entre onze heures du soir et deux heures du matin. Le matin venu, à l'aide du bon délivré par l'agent des perceptions municipales au cultivateur et que celui-ci leur remet, ils se placent sur le carreau et revendent avec bénéfice la marchandise achetée pendant la nuit. Ou bien encore, ils revendent la voiture à un autre regrattier, ce dernier à un troisième, de telle sorte que la même voiture peut être vendue trois et quatre fois avant d'être déchargée. Ces ventes, se majorant toutes l'une sur l'autre, altèrent considérablement le cours réel des denrées et renchérissent sensiblement la vie du consommateur parisien. Et quand les jardiniers, pour échapper à cette nuée de parasites, tiennent bon, refusent de céder leurs légumes et essayent de les vendre eux-mêmes sur le trottoir, les regrattiers, installés à côté d'eux, leur font payer leur tentative d'indépendance en se liguant pour abaisser les cours et en jouant ainsi à la baisse. Enfin, à l'heure où les cultivateurs sont forcés de partir, ils leur offrent un prix dérisoire de la marchandise dont ils ont empêché la vente. Le regrat se pratique

[1] Voy. le *Compte administratif de la Ville de Paris pour* 1890, le dernier paru.

[2] Le *carreau* proprement dit s'étend sur la voie publique, rue Rambuteau et rue Baltar, le long des pavillons.

encore d'autres manières : on décharge une voiture; avec la cargaison qu'on porte sur des hottes, on traverse le pavillon pour faire croire qu'on a acheté sous le pavillon, à la criée ou à l'amiable, et on vient alors se placer sur le carreau, souvent sans bon de place, par suite du défaut de surveillance ou de la complicité intéressée des forts; on frustre ainsi les droits de la Ville. Le regrat s'exerce encore sur les fruits, sur les œufs et autres produits. On achète des fruits, sous le pavillon n° 6 (pavillon de gros des fruits et légumes), les uns beaux, les autres laids ou avariés. On sort les paniers, et dans des maisons à proximité des halles, maisons que la police connaît parfaitement bien, on refait les paniers, c'est-à-dire qu'avec huit paniers, dont quatre beaux et quatre laids, on en prépare huit beaux en plaçant les moindres fruits au fond et les meilleurs à la surface. Ainsi disposés, les paniers sont reportés aux halles, mais sous un autre pavillon, le pavillon de détail des fruits (n° 7), où leur belle apparence les fait vendre avantageusement. On use du même procédé pour les œufs. On sait que ceux de Picardie sont très estimés, que ceux du Midi le sont plus que ceux d'Auvergne. Un commissionnaire en achète de diverses provenances, les mêle, et, grâce aux étiquettes de Picardie ou du Midi, écoule à un bon prix des paniers mélangés.

Le regrat est favorisé par le défaut de surveillance ou la connivence des forts. Les forts, comme leur nom l'indique, sont préposés au déchargement et à la manutention des marchandises; ils sont encore les gardiens des denrées confiées à leur surveillance. Leur institution, placée par sa nature sous l'autorité de la préfecture de police, est non seulement utile, mais nécessaire. Ce qu'on ne s'explique pas toutefois, c'est que leur ministère, de facultatif qu'il devait être, soit devenu obligatoire, et que ces hommes, au lieu d'être surveillés par la préfecture de police, en soient devenus des agents. Ces hercules ont voulu joindre la force morale à la force physique, et telle est le prestige de leur titre que rien ne leur a résisté. Ils sont les maîtres du marché et rançonnent à merci toutes les petites gens, moins membrées et moins musclées qu'eux, qu'ils dominent de leur haute stature. Ils se sont arrogé des droits qu'on pourrait, sans plaisanterie, appeler les droits du plus fort; l'autorité sanctionne ces usurpations. Ils ont créé à leur profit ce que M. Foussier, le rapporteur du Conseil municipal, appelle *une véritable douane intérieure*; c'est-à-dire que toute denrée vendue, portée ou non par eux, ne serait-ce qu'une botte d'asperge enlevée par la ménagère qui l'a achetée, est passible, au sortir du pavillon, d'un droit dont le minimun est 10 centimes; et si cette ménagère fait observer à ce cerbère qui garde la porte que ni lui ni aucun de

ses confrères n'a porté sa botte d'asperges, il s'empresse de toucher du bout du doigt le panier qui la renferme pour légitimer son illégitime perception. Un des membres les plus distingués de la Chambre des députés, un homme sérieux celui-là, a voulu tout récemment avoir raison des prétentions de cette corporation : ce fut une grosse affaire. Un matin il se rend aux Halles et y achète un beau sac de marrons. L'acquisition faite, il se dispose à charger son fardeau sur ses robustes épaules, aussitôt les forts d'accourir et de vouloir lui arracher le sac des mains. Mais ils ont à lutter contre de vigoureux bras et contre une tête plus forte encore. Après les premières altercations, on invoque les règlements : il est défendu d'emporter soi-même sa marchandise et de se soustraire au droit de sortie. Notre acheteur conteste les règlements et demande à être conduit à un inspecteur. Voilà nos plaideurs devant Perrin Dandin : celui-ci commence par donner raison aux forts en invoquant l'usage immémorial en leur faveur; mais, en enfant terrible, leur adversaire s'obstine à réclamer la production des règlements. Intervient alors un autre inspecteur, qui, flairant un incident et une personnalité dans la personne de l'accusé, demande à ce dernier s'il ne serait pas député. « Je le suis, répondit celui-ci, et membre de la commission législative des Halles; je veux lire les règlements. » Ils étaient impossibles à produire, puisqu'il n'en existe pas sur ce point; force est d'en faire l'aveu. « Puisqu'il en est ainsi, j'emporterai moi-même mon sac et je ne payerai rien, » réplique notre député. Cependant les têtes s'étaient découvertes, on reconnaissait à l'acheteur le droit d'enlever sa marchandise; mais, par égard pour sa personnalité ou peut-être par crainte d'une mauvaise affaire, les forts, subitement affables et radoucis, insistaient poliment pour porter le sac jusqu'à la voiture. Leurs instances furent vaines; le héros de l'histoire chargea son fardeau sur son dos, et partant d'un pas résolu se fraya un passage jusqu'à la sortie du pavillon, au milieu des forts attroupés et ahuris de tant d'audace.

Lors des dernières enquêtes, les forts ont été l'objet de plaintes unanimes de la part de tous les intéressés qui ont déposé devant les commissions du Conseil municipal et de la Chambre des députés. Voici, d'ailleurs, comment s'exprime M. Foussier dans son rapport au Conseil municipal, présenté au nom de la deuxième commission, sur la réorganisation des Halles centrales :

« Il est inouï que ce soit l'agent de police chargé de la surveillance qui soit encore aussi chargé du déchargement et de la manutention des denrées, que ce soit lui qui soit chargé de la perception du travail accompli ou non accompli par lui, ainsi que du placement qui devrait appartenir à la Préfecture de la Seine, puisque c'est

elle qui délivre le bulletin de place. C'est un autocrate devant qui tout se plie, dont les faveurs sont réservées à qui paye davantage; qui accorde les bonnes places à qui bon lui semble, choisit la besogne qui lui convient et perçoit le prix des déchargements, même lorsqu'il ne décharge pas. C'est grâce à sa complaisance intéressée que le regrat s'est propagé sur le carreau avec autant d'intensité. » Et plus loin : « Ils favorisent les regrattiers connus d'eux à qui, moyennant gratification, ils accordent la facilité de garder les meilleures places dès onze heures du soir; souvent ils font payer plus qu'il ne leur est dû, et leurs abus sont si nombreux, que la chambre syndicale des cultivateurs de la Seine s'exprime ainsi à leur égard : « Le droit qu'a le fort de percevoir lui-même la « somme qui lui est allouée pour son travail le place entre le devoir « et le profit; or le premier est toujours sacrifié en faveur du second « à l'avantage de l'approvisionneur généreux. »

Enfin, une partie des abus de toutes sortes qui règnent aux Halles provient de la confusion du gros et du détail et de l'invasion des pavillons de gros, non seulement par le détail, mais encore par bien des commerces étrangers à l'alimentation, tels que celui des couronnes funéraires et autres. On se demande aussi comment le commerce des *arlequins*, c'est-à-dire des restes des restaurants, a pu arriver à occuper de si nombreuses places sous les galeries couvertes. Ces industries, peut-être encouragées par les agents de la Ville qui trouvent par là le moyen de multiplier les droits d'abri à percevoir, chassent des pavillons les denrées qui y ont leur place marquée, comme la marée que l'on trouve étalée par terre sur le carreau, sur les trottoirs environnants et jusque dans le ruisseau. On a complètement oublié que les Halles centrales étaient destinées aux ventes en gros et ne devaient pas être assimilées à un marché de détail ou de quartier. La promiscuité du gros et du détail encourage la fraude des commissionnaires qui, en sous main et pour leur propre compte, achètent, à des prix non débattus et désastreux pour l'expéditeur, des marchandises qu'ils revendent tout à côté beaucoup plus cher au détail. Dans plusieurs pavillons, la vente en gros est juxtaposée à la vente au détail. Au pavillon n° 9, notamment (poisson), elle l'entoure de trois côtés, si bien que les détaillants, les facteurs et les commissionnaires, sont tous mélangés; ceux-ci arrêtent au passage la clientèle de détail et lui vendent, au mépris des règlements, la pièce unique dont elle vient s'approvisionner. C'est le désordre le plus absolu.

Après le tableau aux couleurs sombres, mais véridiques, que nous venons de tracer des Halles, il semblerait qu'il fût superflu d'insister pour convaincre le lecteur de la multitude et de l'inten-

sité des maux aggravés et engendrés par le décret de 1878. Mais il est une objection, présentée encore, au moins il y a quelques années, par les défenseurs de l'état de choses actuel, et à laquelle il importe de répondre chiffres en mains. Les partisans de la liberté ont soutenu qu'elle avait considérablement augmenté la quantité des arrivages et, par conséquent, favorisé l'alimentation à bas prix de la capitale. C'est une assertion erronée. Nous avons sous les yeux les renseignements statistiques sur les services municipaux de l'approvisionnement de Paris pour l'année 1891. Ce document officiel donne le tableau des introductions aux Halles pendant les six dernières années, pour les principales branches de denrées. Or toutes sont restées stationnaires, à part la viande qui a augmenté et les fruits et légumes qui, en sens inverse, ont diminué. On sait, d'ailleurs, pour quel motif les expéditions de viande abattue et, notamment, de viande de mouton ont progressé : elles ont été la conséquence naturelle des lois douanières. Par suite d'une inconséquence ou d'une omission impardonnable du Parlement, jusqu'au 1er février 1892, époque de l'application des nouveaux tarifs douaniers, le mouton entrait en France à un taux huit fois plus avantageux à l'état de viande abattue que sur pied[1]. Comme, depuis fort longtemps, Paris n'a cessé d'augmenter, ce qu'il est intéressant de rechercher, c'est de savoir si l'accroissement des introductions a été proportionnel à celui de la population. Or, en vingt-trois ans, de 1851 à 1873, la population s'est accrue de 75,70 pour 100 et les apports de 93 pour 100. Il y avait là un excellent résultat à enregistrer en faveur de l'alimentation parisienne. De 1876 à 1886, première période du nouveau régime, les recensements ont accusé une majoration de 32,40 pour 100, et les introductions n'ont progressé que de 25 pour 100. Il y avait recul et diminution par tête d'habitant. De 1886 à 1891, période où la population s'est accrue d'environ 50 000 habitants par an, non seulement l'augmentation n'est plus proportionnelle, mais elle est nulle, absolument parlant, comme le démontrent les documents statistiques. Voilà la vérité. Cette situation constitue une véritable menace pour l'avenir.

Mais, au moins, à un autre point de vue, la liberté a-t-elle répondu aux prévisions de ceux qui l'ont décrétée en abaissant le prix des denrées et en favorisant ainsi les intérêts du consommateur? On se fiait à l'efficacité du principe économique de la concur-

[1] Un mouton sur pied payait 5 francs. Comme, en moyenne, un mouton donne 20 kilos de viande nette, 100 kilos de viande sur pied étaient donc taxés à 25 francs. Or 100 kilos de viande abattue acquittaient 3 francs, ou huit fois moins.

rence, en vertu duquel plus le nombre des concurrents augmente, plus le prix des produits diminue, et on espérait du nouveau régime un abaissement sensible des cours. Il n'en a rien été, et une fois de plus l'expérience a démontré que ce principe de la concurrence, toujours vrai en ce qui concerne les objets émanant directement des producteurs, tels que les produits de l'industrie et de l'agriculture, n'est pas applicable aux choses vendues par le commerce; ici, au contraire, plus le nombre des commerçants, courtiers et marchands en détail s'accroît, plus le prix des marchandises, grevé alors des commissions et bénéfices des intermédiaires, augmente. En effet, autant que permettent de le constater les statistiques municipales, la plupart des principales denrées, la marée, les lapins, les volailles de toutes sortes, les œufs, n'ont cessé de progresser de valeur, et d'une manière presque continue, depuis dix ans. Les viandes abattues elles-mêmes, malgré les apports considérables de l'étranger, sont restées stationnaires. Les beurres, à peu près seuls, ont légèrement baissé de prix; mais ce résultat est dû à une cause bien connue, à l'introduction de la margarine dans la grande majorité des beurres vendus aux Halles.

Les faits eux-mêmes, plus concluants que les plus brillantes théories, viennent donc condamner le régime actuel.

III

La question soulevée tire une importance exceptionnelle des circonstances présentes.

Tout d'abord, comme nous avons essayé de le démontrer, les abus signalés au détriment des expéditeurs semblent plus graves et plus nombreux que jamais. Nous n'avons pas la prétention de bien connaître les Halles, car pour savoir à fond tout ce qui s'y passe, il faut être de la maison et habiter cette maison depuis longtemps. Mais nous espérons toutefois en avoir assez dit pour établir que la fraude aujourd'hui revêt mille formes pour tromper le producteur et réduire le prix qu'on lui accuse de sa marchandise.

En second lieu, quoique les arrivages, depuis quelques années, aient cessé de s'accroître, il n'en est pas moins vrai, comme nous l'avons relevé plus haut, qu'ils ont plus que doublé depuis quarante ans. Leur valeur annuelle est estimée actuellement à environ 800 millions de francs. Les intérêts en jeu ont donc grandi, et, s'ils n'étaient pas souvent découragés par la persistance d'un état de choses vicieux, ils devraient encore se développer.

Enfin, on est pour la première fois en présence d'un projet de loi. La réglementation à intervenir ne sera donc plus, comme elle l'a été à diverses reprises, l'œuvre d'un préfet ou de commissions

spéciales; mais elle sera un acte législatif voté par les Chambres, après une sérieuse étude du Conseil municipal et après une longue et vaste enquête parlementaire ouverte pendant plusieurs mois et pendant laquelle tous les intéressés ont fait valoir leurs droits, exposé leurs doléances et exprimé leurs idées.

Un intéressé, d'ailleurs, qui jusqu'ici ne s'était pas démasqué, et dont la voix trop timide avait toujours été étouffée, entre en lice et apprête ses batteries : c'est le producteur. Sa voix peut s'élever de tous les points du territoire, vibrante et résolue; et, si elle a conscience de sa force, elle deviendra prépondérante. Mais quel moyen a-t-elle de se faire écouter dans une matière qui jusqu'ici a toujours été réglée par des délibérations du Conseil municipal ou par des actes du pouvoir administratif? Un seul lui est offert, celui de la loi dont l'autorité sera assez forte pour départager les adversaires et attribuer avec impartialité à chacun des intérêts en cause la part légitime qui doit lui être dévolue. Et, en effet, tous les actes intervenus jusqu'à ce jour, toujours inspirés par quelque intérêt unique et particulier, manquaient de l'autorité requise pour trancher des questions aussi complexes. C'est le fait du dernier décret de 1878 qui n'a eu en vue que l'approvisionnement de Paris et la cause du consommateur parisien, ainsi que le prouve le passage suivant du rapport de la commission :

« L'intérêt qui domine la question des Halles est celui de l'approvisionnement de Paris. Procurer à la consommation de la capitale des denrées de toute nature en abondance, empêcher la cherté par cette abondance même, et rendre ainsi la vie facile à tous, tel est le but que doit s'efforcer d'atteindre une bonne organisation. »

Les intentions de la commission étaient assurément excellentes, mais même en la suivant sur le seul terrain sur lequel elle s'est placée, nous avons vu combien ses espérances avaient été déçues par les faits et par la pratique des choses. Du reste, un nouveau principe, élémentaire pourtant, est à faire prévaloir : c'est que les Halles centrales ne doivent plus être considérées comme un marché ordinaire, assujetti comme tel à la seule direction des pouvoirs municipaux; mais, par l'importance qu'elles ont acquise, elles constituent un marché de gros, unique en son genre, à l'approvisionnement duquel travaillent, dans tous les départements français, des milliers de cultivateurs, de jardiniers et de pêcheurs. C'est là que vient se réunir, comme en un puissant faisceau, tout ce que la production agricole, horticole, maraîchère et fruitière, non moins que celle des pêches maritimes et fluviales, offre de meilleur et de plus beau, faisceau rapidement dissous, non seulement par les exigences de la population parisienne, mais encore par de nom-

breuses réexpéditions en province et à l'étranger. Paris est donc devenu le grand marché national qui attire à lui tous les produits agricoles, et leur assure un écoulement constant; chaque jour, de son côté, il envoie dans les campagnes le prix en argent de sa prodigieuse consommation. Entre lui et la province s'est établi un courant perpétuel, comme le mouvement du sang entre le cœur et les membres : des parties extrêmes du pays la richesse du sol afflue vers lui pour y retourner sous une autre forme et aller les y vivifier. Cette immense centralisation est-elle avantageuse au point de vue économique et social, ou bien, au contraire, ne présente-t-elle pas en elle-même quelque danger? L'intérêt s'attachant à cette question est platonique; nous sommes en présence d'un fait palpable et certain. Il est incontestable que les Halles centrales se sont successivement transformées en un service public de premier ordre et en un organe essentiel de l'activité commerciale de la France; leur réglementation offre, en conséquence, un intérêt national; elle relève du domaine de la loi.

IV

Cette loi, dont la nécessité s'impose, est enfin à la veille de devenir une réalité. Un projet de loi a été déposé, il y a deux ans, par M. Cluseret et trente-neuf de ses collègues appartenant à toutes les opinions de la Chambre. La commission législative, nommée à la suite de ce dépôt, s'est livrée à une longue et minutieuse enquête, et après de sérieux pourparlers engagés avec le Conseil municipal de Paris, a désigné pour son rapporteur M. le baron de Ladoucette, dont le nom et l'activité sont depuis longtemps acquis à la cause de l'agriculture française. M. de Ladoucette a apporté au projet primitif toutes les modifications dont l'enquête avait démontré l'opportunité, et la commission elle-même a revisé l'œuvre de son rapporteur. Quant à la Chambre, ses dispositions favorables au projet de loi sont bien connues; mais elle va avoir la bonne fortune d'émettre son vote sur un texte sérieusement étudié et longuement mûri. Il nous reste donc à faire connaître l'économie de cette loi et les innovations qu'elle consacre; enfin, nous nous permettrons d'énoncer les compléments qu'à notre avis elle devrait comporter.

Dans l'exposé des motifs du premier projet, il est déclaré que la situation actuelle, qui soulève tant de plaintes, provient de causes multiples dont les trois principales seraient toutefois les suivantes :

Le conflit des deux préfectures;

Le manque de garanties que présentent les intermédiaires, facteurs et commissionnaires;

L'espace trop restreint réservé à la vente en gros.

Sur le premier point, l'exposé des motifs, en constatant le droit absolu de la Ville sur le sol des Halles et sur les pavillons, reconnaît par là même son droit incontestable d'y percevoir des taxes. Mais si, sous prétexte d'assurer la perception de ces taxes, on laisse à la préfecture de la Seine le soin de désigner arbitrairement, comme elle le fait aujourd'hui, les emplacements réservés, sous chaque pavillon et sur le carreau, à la vente en gros ou en détail de telle ou telle denrée, sans tenir compte de l'importance relative des arrivages journaliers, le conflit subsistera. Les agents de la préfecture de police, appelés par les intéressés à venir constater les empiètements des concurrents, peuvent difficilement verbaliser. De là le désordre et l'impunité dont chaque préfecture décline la responsabilité. Si l'on veut mettre un terme aux luttes incessantes des deux administrations qui énervent l'autorité de l'une et de l'autre, donnent trop souvent prétexte à la négligence et compromettent ainsi les intérêts des expéditeurs, il faut atteindre le mal dans sa source, c'est-à-dire supprimer, autant que possible, les points de contact. L'idéal ne serait-il pas de ne considérer la Ville que comme un propriétaire ayant, en quelque sorte, loué ses immeubles à la préfecture de police, et abandonnant à celle-ci, considérée comme locataire, la jouissance et la direction des Halles? Mais si cette solution radicale soulève une trop vive opposition de la part des députés de Paris et du Conseil municipal, encore convient-il de se rallier au système de la commission législative, qui est celui-ci : La préfecture de la Seine, après avis du Conseil municipal, détermine : 1° les pavillons qui devront être affectés à la vente en gros de telle ou telle denrée; 2° les emplacements du carreau réservés à la vente des différents produits maraîchers. A la préfecture de police de répartir les emplacements entre tous les vendeurs.

Le projet de loi tient en outre à fortifier l'action de la préfecture de police. A ses anciennes attributions consistant principalement dans le maintien de l'ordre, dans la surveillance des vendeurs et de leurs opérations, et dans le contrôle de la salubrité des denrées, il ajoute la direction du service du poids public, la détermination des heures de vente et la fixation du minimum des lots soumis à la vente en gros. Enfin, il institue un commissariat de police dont le titulaire sera spécialement et uniquement attaché aux Halles.

Le fait acquis par une longue expérience, c'est que les agents des deux administrations ne peuvent vivre côte à côte en exerçant leurs fonctions sur un terrain commun. Il faut donc opter pour l'une ou pour l'autre. Or, comme nous le faisait remarquer avec beaucoup de justesse un des plus honorables facteurs avec lequel

nous en conférions, il est impossible de supprimer la préfecture de police pour deux raisons : la première, c'est que sa surveillance, jusqu'ici insuffisante, est indispensable; et la seconde, c'est qu'ayant seule le pouvoir de verbaliser, il importe que l'autorité, investie de ce droit, soit aussi celle qui distribue les emplacements aux vendeurs pour être à même de constater les empiètements qui sont la conséquence de cette désignation. Force est donc, à notre avis, que la préfecture de la Seine s'efface. Il sera facile de trouver une organisation qui lui assure la rentrée régulière de ses taxes sans l'ingérence incessante de ses préposés. Un bon impôt ne doit pas être vexatoire ni entraîner de trop grands frais de perception. Disons-le en passant : les impôts sont faits pour alimenter les caisses publiques et assurer les services généraux et non pour faire vivre des catégories entières de fonctionnaires, de collecteurs et de sous-collecteurs, dont l'intelligence et l'activité seraient mieux employées ailleurs.

La question du défaut de garanties que présentent les intermédiaires, facteurs et commissionnaires, est la plus grosse de la réforme projetée. La loi supprime radicalement les commissionnaires et ne reconnaît que deux catégories de vendeurs : les facteurs et les producteurs. Sur ce point capital le Conseil municipal est en parfait accord avec la commission législative. Or, pour que ce Conseil n'hésite pas à flétrir, comme il l'a fait, en termes énergiques, précis et détaillés, dans le rapport dont il a été donné plus haut de courts extraits, le régime actuel et notamment les commissionnaires, il faut assurément que les abus soient bien graves et bien profonds; car, outre que cette assemblée municipale doit tout naturellement, par suite de considérations politiques ou électorales, être portée à l'indulgence pour ce nombreux et influent personnel des Halles, il y a encore lieu de constater que ce service, jusqu'ici municipal, est sous son autorité et sa tutelle, et qu'il lui incombe, dans une certaine mesure, d'en être le défenseur. Ces abus, nous les avons esquissés. On a compris que la libre entrée aux Halles de vendeurs dont on ignore l'origine, la moralité et la surface devait entraîner avec elle la libre entrée des fraudes et malversations. Mais encore convient-il de ne pas condamner les commissionnaires sans les entendre et sans faire valoir les raisons à invoquer en faveur de leur institution.

La question du factorat est ancienne; et les arguments, mis en avant depuis trente ans, pour l'attaquer ou le défendre, ont toujours la même actualité.

D'une part, le facteur semble offrir à l'expéditeur des garanties spéciales par son cautionnement, par les conditions requises pour sa nomination et par le titre qui lui est conféré. Le campagnard ne le connaît pas; il ne l'a jamais vu; et cependant il n'hésite pas à lui adresser de confiance ses produits, parce qu'il sait que la marchandise arrivée le matin sera mise en vente le jour même; que cette vente aura lieu aux enchères publiques, sous le contrôle de l'administration, et que le prix doit lui en être retourné immédiatement. Le producteur est donc en droit de compter sur un placement certain, sur un écoulement rapide, sur une vente sérieuse et régulière et sur un payement assuré. Comme le commerce est interdit aux facteurs, ils ne peuvent jouer sur la marchandise, amener une abondance ou une rareté factice, et il semble, dès lors, que la détermination des cours soit exclusivement due au jeu naturel de l'offre et de la demande. Ils peuvent, en raison de la multiplicité de leurs affaires, se contenter d'une commission modique. Et si l'on a pu dire en théorie que le monopole est cher et que la liberté est bon marché, que le monopole tue et que la liberté vivifie, on est en droit de se demander si la pratique n'infirme pas la théorie, et si les divers procédés de bien des commissionnaires peu scrupuleux, se servant notamment de la marchandise pour faire fonctionner le regrat, ne coûtent pas infiniment plus cher au producteur, tout en desservant les intérêts du consommateur. Trompés plusieurs fois, les expéditeurs ne cesseront-ils pas leurs envois au détriment de la consommation parisienne? On peut donc avancer que le factorat est une institution favorisant aussi bien les intérêts du producteur que ceux du consommateur.

D'autre part, on a toujours soutenu que les avantages ci-dessus, dont la réalisation doit évidemment être poursuivie, n'étaient nullement inhérents à l'institution du factorat privilégié; que les commissionnaires étaient à même de les procurer dans une aussi large mesure, et que cette assertion était amplement prouvée par les faits, puisque pour bien des denrées, telles que les vins, les esprits, les vinaigres, les huiles, les grains, les bestiaux, les charbons, il n'y a pas de factorat. L'expérience donnerait donc raison au régime du droit commun et de la liberté, et elle viendrait confirmer ce principe élémentaire et naturel en vertu duquel tout expéditeur a le droit d'adopter le mode de vente qui lui convient et d'employer les intermédiaires de son choix. Est-il possible et raisonnable de supprimer ces intermédiaires libres dont la présence aux Halles semble témoigner d'une conquête de la liberté sur la réglementation? Est-il sage et opportun de demander à la loi de consacrer un régime restrictif, et les solutions, au contraire, que peuvent

apporter aux problèmes économiques les efforts de l'initiative privée ne sont-elles pas généralement meilleures et plus durables que celles qu'impose la main, parfois trop lourde, du législateur? Si la liberté a engendré des abus, il faut les combattre avec les armes mêmes que fournit la liberté. D'ailleurs, si on ne laisse entrer aux Halles que les facteurs et les producteurs eux-mêmes, on empêchera donc les jardiniers des environs de Paris ou même les Bretons de venir vendre des approvisionnements de légumes cultivés, non seulement par eux, mais encore par tous leurs compatriotes? Et si les syndicats, se départissant de leur trop grande timidité, se décident enfin à expédier des lots assez considérables de denrées, la personne, chargée de l'envoi, n'aura donc pas qualité pour vendre les produits des syndiqués? En s'opposant à l'entremise de tout mandataire, on engage donc un principe dont les conséquences sont importantes.

Ces théories, nous l'avouons sans peine, ne sont pas sans valeur, et la dernière objection, notamment, mérite d'être prise en considération. Mais aux principes invoqués il convient d'en opposer un autre, qui est celui-ci : les Halles centrales sont un service public dans lequel l'autorité doit intervenir avec fermeté, car s'il est une matière dont le gouvernement et la loi ne peuvent se désintéresser, c'est la sécurité du commerce et la loyauté des transactions, conditions absolument nécessaires au développement et à la prospérité de l'agriculture et de l'industrie nationales. Or, lorsqu'une organisation favorise au premier chef la fraude, il est du devoir de l'État d'intervenir et de réorganiser les choses sur des bases offrant plus de sécurité aux intérêts en jeu. N'oublions pas que l'expéditeur, cultivateur, jardinier ou pêcheur, vit généralement loin de Paris, dans l'ignorance absolue des agissements du marché, et qu'à ce titre il est en quelque sorte un mineur dont les droits doivent être placés sous la tutelle et la sauvegarde d'une protection spéciale.

Toutefois, pour répondre à un des arguments les plus sérieux de la discussion, cette intervention de la loi ne trouverait sa pleine justification que s'il est impossible de combattre les abus de la liberté par la liberté. Or cette formule économique, séduisante en théorie, est malheureusement fort souvent d'une application des plus difficiles. Nous avons démontré ailleurs [1], en ce qui concerne le pain et la viande, le dommage résultant pour le consommateur de la liberté de la boulangerie proclamée en 1863 et de la liberté de la boucherie décrétée en 1858. Jamais l'écart n'a été plus grand entre les cours du pain et de la viande et ceux du blé et de la

[1] Voy. *l'Agriculture dans ses rapports avec le pain et la viande*, étude parue dans le *Correspondant*, numéros des 25 février, 10 mars, 10 et 25 avril 1889.

viande sur pied. Ce résultat est dû au trop grand nombre de boulangers et de bouchers. A Paris, avant le régime de la liberté, il y avait un boulanger par 1752 habitants, aujourd'hui il y en a un pour environ 1200 : d'où un accroissement considérable de frais généraux ne correspondant pas à l'augmentation de la fabrication et de la consommation; d'où une majoration sensible du prix de revient du kilogramme de pain supportée par le consommateur. Il en est de même de la boucherie. Est-ce à dire que, pour ces deux industries fondamentales, il faille revenir au régime restreint? Nous ne voudrions pas soutenir cette thèse dont la réalisation serait trop contraire aux idées et aux mœurs du jour. Il est certain courant qu'on ne peut pas remonter, et le seul remède à apporter à l'état de choses actuel paraît être de combattre les abus de la liberté par les armes mêmes que fournit la liberté, en fondant de puissantes boulangeries et boucheries coopératives, capables de supprimer une partie des intermédiaires et d'abaisser les frais généraux et les prix de revient.

Pour en revenir aux Halles centrales, la situation n'est pas la même. Nous ne sommes pas en présence d'un courant qu'on ne peut pas remonter : bien au contraire, les organes intéressés dans la question et les pouvoirs délibérants demandent la réorganisation du factorat à l'exclusion des commissionnaires. La mesure est donc d'une application facile et la loi doit la consacrer.

Il est cependant intéressant de signaler une solution que l'initiative privée prétend apporter à la question des Halles. Comme le vice le plus grave est la vente à l'amiable par des intermédiaires sans moralité, cette solution consiste à imprimer à la vente à la criée toute l'extension possible. Mais, d'une part, l'individu isolé ne peut le faire, faute de moyens suffisants; d'autre part, la vente à la criée ne peut s'opérer que par des facteurs reconnus. Il s'agit donc de constituer une société puissante, disposant de capitaux importants et fonctionnant par l'entremise de facteurs dont elle absorberait les charges et qui deviendraient ses associés ou ses premiers employés. Cette société serait en voie de formation sous le nom de *Société générale de criée publique aux Halles centrales de Paris;* elle aurait un capital de 10 millions et prétendrait donner satisfaction aux producteurs par la vente à la criée et par le crédit de l'institution, aux consommateurs par la régularité et la sincérité des transactions, aux capitaux enfin, en leur assurant, par l'absorption des charges de facteurs, une clientèle toute faite dès le début des opérations. Ce projet de groupement des facteurs est une idée qui répond en quelque sorte à celle qui a suscité le *Bon-Marché*, le *Louvre*, les bouillons Duval et autres établissements qui

ont su gagner la confiance générale, atténuer les frais généraux et en faire profiter le public. Nous ne connaissons pas les initiateurs de cette idée; nous aimons à croire qu'ils sont honorables et compétents, et nous leur souhaitons, s'ils parviennent à lancer leur affaire, un succès éclatant. Mais ils n'aspirent, d'après les prévisions optimistes de leurs prospectus, qu'à s'emparer du quart des opérations des Halles. Il resterait donc, en tout état de cause, une grande épuration à opérer; ce service ne peut être rendu que par une réforme législative.

Le projet de loi se propose de conférer au factorat l'importance, le crédit et la moralité qui auraient toujours dû être ses attributs essentiels. Il n'en fait pas un monopole, en ce sens que le nombre des facteurs sera illimité et que toujours ils auront pour concurrents les producteurs apportant leurs denrées sur le marché. Tout individu, homme ou femme, pourra devenir facteur ou factrice, à la condition d'être Français et âgé de vingt-cinq ans, de jouir de ses droits civils, de justifier d'une moralité sérieuse, d'être agréé par le ministre de l'agriculture qui le nommera après enquête et après avis du préfet de police, et de verser un cautionnement de 10 000 francs, affecté à la garantie des créances de la Ville de Paris et de celles des expéditeurs, cautionnement non susceptible d'un privilège de second ordre. Cette dernière exigence est d'une importance extrême : faute de cette disposition, les garanties de bien des facteurs étaient illusoires jusqu'ici, par ce motif que leur cautionnement, appartenant à des bailleurs de fonds, était insaisissable. Cette série de précautions est excellente; mais nous voudrions la voir compléter par une clause ordonnant que le cautionnement, toujours liquide, ne pourrait être frappé d'opposition et qu'il s'élèverait à une somme très supérieure à 10 000 francs; le chiffre de 50 000 francs a été réclamé et mis en avant dans les discussions de ces derniers temps.

Entre autres innovations concernant l'exercice du factorat, le projet de loi oblige les facteurs à produire aux expéditeurs les procès-verbaux des ventes, article par article, indiquant le poids des denrées, leur prix, les frais de transport et le montant de la commission qui devra comprendre tous les frais accessoires. A ces procès-verbaux devraient être jointes, à notre avis, les pièces justificatives de dépenses payées pour le compte des producteurs, telles que quittances d'octroi, lettres de voitures et autres. Un règlement d'administration publique déterminera le mode de comptabilité des facteurs et la forme dans laquelle ils devront tenir leurs livres. Un modèle, qui porte en lui-même des éléments de contrôle, a été présenté au Conseil municipal et nous semblerait

bien compris. Chaque page du livre se composerait de trois parties destinées à recevoir des mentions identiques : une souche et deux volants; la souche resterait adhérente au livre, et des deux volants à détacher, l'un suivrait la marchandise vendue et l'autre serait envoyé à l'expéditeur. On conçoit combien cette triple énonciation du nombre et de la nature des denrées, de leur poids et de leur prix, faciliterait les recherches et préviendrait les altérations.

Le projet de loi défend expressément aux facteurs de faire le commerce des denrées qu'ils sont chargés de vendre et il leur interdit formellement de transporter toute marchandise hors de l'enceinte des Halles, mesure dont l'application rigoureuse coupera court à bien des abus que nous avons décrits. Toutes ces règles ont pour sanction des peines sévères. Enfin, une chambre de discipline est instituée pour veiller au bon ordre et à l'honneur de la corporation. Elle est astreinte à publier chaque jour, dans les halles et marchés, les cours authentiques des marchandises vendues en gros pour que le public et le commerce de détail soient ainsi renseignés sur les prix des ventes effectuées aux Halles centrales.

Le mode de vente préféré par le projet législatif est la vente à la criée. C'est, en principe, le plus rationnel et celui qui offre incontestablement le plus de garanties à l'expéditeur. Toutefois la vente à l'amiable n'est pas absolument prohibée; il paraît prouvé qu'elle offre des avantages dans certains cas; mais les facteurs ne devront y procéder que sur la demande des intéressés, et encore une vente à l'amiable ne sera définitive qu'autant que la marchandise, ainsi vendue, aura passé par le banc de vente et que son prix aura été proclamé à haute voix.

Une difficulté se présente au sujet des ventes à l'amiable opérées directement par les producteurs apportant eux-mêmes leurs marchandises. Si on leur refuse l'écoulement de légumes ou autres denrées provenant de leurs amis ou compatriotes, on fermera le marché à une grande quantité de produits, on découragera les efforts et la bonne volonté des jardiniers, et on entravera l'initiative des syndicats. D'autre part, si on admet les ventes par mandataires, on laissera subsister les commissionnaires, qui ne sont, en définitive, que les mandataires libres des producteurs. Il faut donc concilier l'intérêt général du marché avec celui des maraîchers : il faut un mandat spécial. Le projet de loi dispose que les pouvoirs des mandataires, valables pour huit jours, mais indéfiniment renouvelables, seront remis, au début de chaque semaine, à l'inspecteur de police et seront dispensés des droits de timbre et d'enregistrement; et qu'enfin les signatures des mandants ne seront soumises à aucune autre légalisation que celle des maires de leurs communes.

Il conviendrait de compléter cet ensemble de mesures par les deux dispositions suivantes adoptées par la Société des agriculteurs de France, qui a fait tout récemment une étude approfondie de la question des Halles : le mandataire devra justifier de son domicile hors de Paris par une certification du maire de sa commune, apposée au bas du mandat; et enfin les producteurs ne seront admis à vendre que dans des pavillons spéciaux, absolument distincts de ceux des facteurs. Ainsi s'établira nettement la distinction entre ces derniers et les importateurs directs, et la clientèle saura pertinemment à quelle catégorie de vendeurs elle veut s'adresser. Ces destinations particulières seraient autant dans l'intérêt des expéditeurs que dans celui des acheteurs; elles couperaient court à l'abus pratiqué aujourd'hui par certains hommes, à la fois facteurs et commissionnaires, qui dirigent en même temps des ventes à la criée et à l'amiable, et abusent, à leur profit, de leur double qualité.

Le défaut d'espace réservé aux ventes en gros constitue encore un vice auquel il est urgent de porter remède. Il importe de rappeler le but premier des Halles actuelles. Elles ont été construites pour les ventes en gros, et c'est petit à petit, par suite de tolérances successives, que le commerce de détail est venu envahir les pavillons de gros et en occuper jusqu'à la moitié. Il faut rendre aux Halles leur destination primitive et en faire, comme cela aurait toujours dû être, un marché exclusivement de gros. La suppression des détaillants est d'ailleurs dictée par l'équité la plus élémentaire : comment admettre la situation privilégiée de ces détaillants, assurés chaque jour de la faveur d'un public nombreux et empressé, qui font, sans motif plausible, une concurrence désastreuse aux commerçants du quartier et même de tout Paris, assujettis aux lourdes charges du loyer, de l'installation, de l'éclairage, du chauffage? Que chacun rentre à sa place; aux facteurs, et aux facteurs seuls les pavillons; au commerce, l'exercice du droit commun, c'est-à-dire la faculté de s'établir dans toutes les rues de la capitale. A ce propos, et bien que le projet de loi défende aux facteurs, sous peine de révocation, d'acheter ou de faire acheter pour leur compte les denrées qu'ils sont chargés de vendre, et leur interdise également de transporter ailleurs que dans les Halles les marchandises envoyées pour y être vendues, nous voudrions voir ajouter à ces dispositions, pour soustraire les facteurs à toute tentation et mettre certains d'entre eux dans l'alternative d'opter entre l'exercice du factorat et celui d'un commerce extérieur, la prohibition absolue de posséder une maison de vente ou d'y prendre un intérêt quelconque. Il n'est pas moins nécessaire de chasser impitoyablement

de l'enceinte des Halles tous les commerces étrangers à l'alimentation.

Telles sont, esquissées à grands traits, les principales réformes à tenter. Il appartiendra au commissaire de police spécial dont la nomination est projetée, s'il est intègre, intelligent et soucieux de compléter l'œuvre législative, de provoquer une série d'améliorations, moins importantes en apparence, mais nécessaires à la régularité et au perfectionnement des services; car, dans cet ordre d'idées, tout est indéfiniment perfectible.

Nous croyons avoir suffisamment démontré que les meilleurs produits des campagnes, loyalement expédiés par la province, sont très souvent déloyalement vendus. Telles qu'on voit parfois des eaux de source, pures et limpides, ruisseler le long de côtes rapides, puis se réunir au fond d'un vallon sans issue, s'y corrompre et y dégénérer en un cloaque fangeux et pestilentiel, telles les plus belles denrées, honnêtement expédiées de tous les points de la France à Paris, viennent y alimenter des industries véreuses, menaçantes pour l'hygiène publique et nuisibles aux intérêts des producteurs et des consommateurs. C'est donc à une œuvre d'épuration que le Parlement va être convié. Nous savons d'avance que le projet de loi, au moins dans ses grandes lignes, va être soutenu par une grande majorité. Comment pourrait-il en être autrement? La campagne actuelle ne revêt-elle pas un double caractère? Elle est universelle et elle est le cri de la conscience publique. Et, en effet, le mouvement a été provoqué, dirigé et conduit par une foule si nombreuse qu'on peut l'appeler légion, par les représentants les plus autorisés des consommateurs parisiens ainsi que des expéditeurs, par les facteurs eux-mêmes, par le commerce des halles et des rues avoisinantes, par la préfecture de la Seine et la préfecture de police, par le Conseil municipal et enfin par la Chambre des députés. Le pays a pu constater que le projet de loi était signé par des hommes appartenant aux partis les plus opposés. Honneur à ces députés qui ont fait trêve à leurs dissentiments politiques pour s'unir et se tendre sincèrement la main sur ce terrain de la bonne foi et des intérêts généraux! Mais ils ont besoin d'être soutenus par l'opinion publique. Que chacun donc, dans la mesure de son influence et de ses forces, apporte sa pierre à l'édifice! Il s'agit non seulement de favoriser les intérêts généraux, mais de servir une cause supérieure encore à celle des intérêts, la grande cause du droit, de l'honnêteté publique et de la justice.

Jules Le Conte.

LES AMBITIONS

DE

MME THOMPSON

I

Jamais William P. Thompson n'avait pu se faire admettre au *Knickerbocker-Club* de New-York, bien que sa femme fût d'une très aristocratique famille de Baltimore, les Herbert, apparentés, disait-on, à Washington, et dont le chef gardait précieusement l'ordre de Cincinnatus porté jadis par son arrière-grand-père, au temps où cette distinction, bientôt abolie, récompensa particulièrement les officiers français, si brillants dans la fameuse « guerre de l'Indépendance ».

Mais, vraiment, la fortune des Thompson était trop récente, faite dans l'Ouest, là-bas, honnête peut-être, on l'admettait ; seulement il y avait bien assez de monde au *Knickerbocker* et l'on ne pouvait nier que, tout jeune, Thompson n'eût servi comme garçon à l'hôtel Wellington... vous savez, Madison-Avenue.

Faute du *Knickerbocker*, William P. Tompson essaya de l'*Union-Club*.

Un nouvel échec le désespéra. L'ancien garçon de l'hôtel Wellington ne pouvait passer au coin de la Cinquième Avenue et de la 21e Rue sans éprouver un serrement de cœur.

Il ne restait plus aux Thompson qu'à se rendre en Europe.

Vers la fin de mai, ils débarquèrent un soir à Paris. Dès le lendemain, dans un landau de remise, les Thompson montaient au pas l'avenue des Champs-Élysées. Madame (elle était devenue « madame » et Thompson « monsieur », en arrivant au Havre), Mme Thompson regardait les hôtels avec une curiosité très injustement malveillante.

Lisant depuis longtemps, à New-York, les journaux français, étudiant les guides, collectionnant les vues de Paris, l'Américaine

croyait presque *se reconnaître* dans la voie triomphale montant du Rond-Point vers le couchant.

Le dernier volume du *Tout-Paris*, soigneusement emporté. spécifiait les noms des propriétaires. A gauche, l'angle du Rond-Point semblait triste. Mme Thompson aurait préféré la belle maison d'en face, en plein soleil. Mais pourquoi avait-on laissé l'architecte mettre sur les fenêtres ces petites plaques de marbre? Enfin l'emplacement était joli. Plus haut à gauche, l'ancien hôtel de Païva ne trouva pas grâce devant l'Américaine. Trop petit cet hôtel, si élégant qu'il fût. Le concierge, très digne, fermait justement la grille. Mme Thompson aperçut un ruban à la boutonnière d'un vêtement noir correct et se promit de posséder un suisse « décoré de plusieurs ordres ». Cela ferait bien pour recevoir, rarement, d'anciennes amies. Le landau montait toujours. A droite, il était impossible de ne pas admirer les grandes fenêtres Louis XV d'une gracieuse construction un peu basse, mais quelle servitude bruyante de laisser à un marchand de chevaux le passage libre sous son son appartement. L'hôtel suivant était trop enfoncé. Le petit palais où une très grande dame française succède à feu Sa Majesté la reine Christine d'Espagne, semblait malheureusement écrasé par le mur de la maison voisine. Entre deux hôtels bien carrés montait la rue Balzac et l'uniformité des maisons entourant l'Arc de Triomphe les embourgeoisait étrangement.

On prit l'avenue du Bois-de-Boulogne. L'ancien hôtel du duc de Nemours avait perdu le tiers de son jardin. En face, le fier château d'un milliardiaire heurtait ses architectures à l'inexorable alignement de la rue, comme, plus bas, le pavillon royal d'un prince très parisien.

Bref, chaque habitation dut recevoir à tout prix un petit paquet, l'Américaine se promettant de réaliser l'hôtel idéal, selon son goût, pour y recevoir la fleur des pois... qui fleurit parfois sur d'assez singuliers terreaux.

II

Une personne facilita beaucoup les débuts de Mme Thompson, l'excellente marquise de Négrepelisse, femme de l'ancien ministre et présidente des « Orphelines du Phylloxera ». La marquise avait des tendresses de mère pour toutes les gamines du Midi.

Chaque jour les lettres arrivaient en foule à l'hôtel de Négrepelisse. Saint-Jean-Pied-de-Port, la Bastide-Clairance, disaient les timbres-postaux, Saint-Bertrand de Comminges, Lectoure, Castel-Sarrazin, Mirepoix, Limoux, Bédarieux, Martigues...

Il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Certains jours la marquise ne savait plus où donner de la tête, mais elle était femme de ressources, et rien ne lui coûtait pour son œuvre.

Bientôt les acacias allaient neiger au bois de Boulogne sur les promeneurs élégants. Mme de Négrepelisse, terriblement affairée, préparait « sa vente », un des événements de la saison. Ce serait une vente dansante, mangeante et théâtrale. On aurait un orchestre de dames turques ne montrant que leurs yeux, du caviar frais venu spécialement de Russie en wagon plombé de toutes les aigles diplomatiques, des projections représentant les derniers événements du Dahomey avec, comble d'actualité, le « wharf » *futur* de Kotonou et beaucoup d'autres « attractions ».

On entendrait Yvette Guilbert dans une chanson spéciale au profit de l'œuvre :

C'est le Phylloxera, ra, ra
Qui s'en ..... nuira
Quand on aura
Mis de la vigne américaine...

Un académicien « éminent » consentirait à dire deux mots pour remercier « Mlle Guilbert » ; un prince indien, de passage à Paris, viendrait, couvert de diamants, et puis surtout on verrait les nouvelles « beautés ».

Mme de Négrepelisse était en campagne. Il lui fallait des vendeuses éblouissantes ou milliardiaires avec trois ou quatre vraies très grandes dames consentant à mettre leurs noms comme pavillons sur la flottille.

La moitié des vendeuses appartint aux localités les plus éloignées du faubourg Saint-Germain. L'Australie centrale et la Sibérie tartare furent, dit-on, représentées. Par le marquis, profondément versé dans la science économique, Mme de Négrepelisse connaissait l'existence des troupeaux de moutons toujours croissants et des mines d'or nouvellement découvertes.

Le grand jour arriva. Des messieurs très distingués avaient bien voulu, au nom du *Figaro* et du *Gaulois*, visiter l'hôtel de Négrepelisse : on aurait « une bonne presse ». Belloir achevait de transformer le rez-de-chaussée en une sorte d'immense bazar prétentieux et, sur la très noble porte cochère, une grande bande de calicot frangée d'or portait en lettres immenses : VENTE DE CHARITÉ. ENTRÉE LIBRE. Cette « entrée libre » était la petite élégance démocratique, la publicité crâne assurant à ces dames leur qualité réelle de vendeuses.

S'il allait venir du peuple, du vrai! Ces dames auraient donné tous les vicomtes pour un brave ouvrier.

Il ne vint pas le moindre « zingueur », naturellement, mais il vint Mme Thompson. Dans une élégante et simple toilette noire, avec, au chapeau, la floraison d'une branche claire, l'Américaine fit son entrée vers cinq heures. La vente battait son plein. Mme Thompson paya d'un beau louis d'or quelques violettes, puis, résolument, elle se dirigea vers le comptoir principal où l'on vendait les travaux féminins de l'œuvre, hideuses tapisseries, tricots trop étroits, broderies inacceptables. Bientôt l'Américaine eut devant elle un amoncellement d'inutile bonneterie. Alors, crayonnant pour l'envoi son adresse sur une carte d'elle et de son mari, Mme Thompson remit à la marquise dix billets de 1000 francs, épinglés d'une pauvre petite épingle blanche.

— J'espère, ajouta l'Américaine, vous envoyer aussi l'offrande de M. Thompson pour les « Sauveteurs de la Garonne », dont s'occupe M. le marquis; cette œuvre est si belle!

Quelques jours après, « un membre du corps diplomatique » parlait des Thompson à la marquise; une très sommaire enquête menée par le marquis donnait les meilleurs résultats, et Mme Thompson recevait une invitation des Négrepelisse. La marquise, un moment, s'était bien dit que... mais en songeant à la longueur de sa liste!... on pouvait prier les Thompson pour les grandes fêtes en leur fermant les « intimités ».

III

Dès l'année suivante, les réceptions de Mme Thompson n'étaient pas sans éclat. Très intelligente, très capable d'assimilation, l'Américaine n'avait pas tardé à connaître superficiellement le clavier parisien. Elle croyait un peu trop que la duchesse de Thiérarche descendait réellement de Charlemagne et la princesse Constantini des premiers Césars d'Orient; elle n'estimait point assez la baronne de Cirmont, née Joyeuse, et la comtesse de Molsheim, dont les ancêtres ont presque régné aux bords du Rhin; elle discourait tout de travers sur les « duchés-femelles » et ne savait pas ce qu'étaient « les preuves chapitrales », mais, somme toute, elle comptait à Paris. Les reporters mondains citaient même volontiers ses fêtes.

Mme Thompson n'avait pas d'enfants. Au milieu de son demi-succès, elle pensa qu'une nièce à marier lui serait tout à fait utile pour s'ancrer dans la bonne compagnie du vieux monde. D'abord, on attirerait ainsi la foule des jeunes gens pauvres et bien nés.

A New-Haven, Connecticut, M. C.-F. Smith, cousin de Mme Thompson, élevait difficilement huit pauvres filles, catholiques à cause de leur mère. La plus jolie, parmi celles d'un âge convenable, fut

demandée, voyage payé, par « câblegramme », et expédiée à Paris, moyennant une promesse faite par les Thompson de lui donner 50 000 dollars « en cas de dédit ».

M. C.-F. Smith avait exigé cela. Les affaires sont les affaires.

Grande, blonde, mince, avec un cou charmant, des yeux bruns veloutés, un petit nez droit, miss Eva gracieusement adoucissait la désinvolture un peu masculine du type yankee par le charme de l'héritage maternel. Feu Mme C.-F. Smith, créole de la Louisiane, descendait d'une famille française.

Quelques jours après l'arrivée de miss Eva, les Négrepelisse donnèrent un bal.

Dès onze heures, les voitures ne pouvaient presque plus circuler devant l'hôtel dans la grande voie que le conseil municipal de Paris venait de baptiser avenue Danton. Tout Paris était invité. Là se trouvaient et la vieille aristocratie en état de remuer ses jambes et la nouvelle; la très haute finance de France coudoyait quelques « rois des chemins de fer américains »; les députés, les sénateurs de tous les groupes de droite avaient reçu des cartes, et le chargé d'affaires de Honolulu ne paraissait pas dépaysé auprès des ambassadeurs européens. Deux orchestres, l'un au rez-de-chaussée, l'autre au premier, remplissaient les appartements de rythmes danseurs. Un escalier intérieur, très heureusement aménagé, permettait de parcourir l'hôtel sans revenir sur ses pas.

Dans une robe « esthetic » d'un vert très pâle à plis droits, un mince collier de jade vert au cou, miss Eva fit son entrée vers minuit, suivant Mme Thompson, dont l'éblouissante traîne rouge mettait une vague de feu sur le parquet miroitant. Trois minutes après, un chuchotement remplissait les salons. Qui est-ce? — Qui est-ce? — Elle est ravissante.... Je vais me faire présenter.

Le succès de miss Eva ne fit que s'accentuer toute la soirée. Au cotillon, elle eut pour danseur le prince Yoshii-Shinzo, petit-cousin de l'empereur du Japon, et reçut des brassées de fleurs, des avalanches de brimborions.

Cette fois les Thompson tenaient la corde. Ils annoncèrent partout qu'ils donnaient à leur nièce, à leur chère enfant, 3 millions de dot, le second de leur hôtel, des écuries, des remises; qu'ils seraient trop heureux de garder près d'eux le futur ménage, de nourrir les domestiques et même les chevaux. « On a de l'avoine pour tout le monde », disait en riant Mme Thompson, avec une affectation de bonhomie.

L'Américaine voulut elle-même recevoir. On était aux derniers jours d'avril, dans tout l'éclat de « la saison » parisienne. Miss Eva marchait de triomphe en triomphe. Habilement, Mme Thompson fit

courir le bruit d'une alliance possible avec les trois ou quatre premiers partis du jour. En même temps, on se chuchotait à l'oreille le nombre des demandes repoussées. Toutes les fois que le nom d'un jeune homme était prononcé devant Mme Thompson, celle-ci prenait d'ailleurs la chose pour une démarche.

Vers le 10 mai, l'Américaine se persuada qu'elle venait de recevoir la centième demande! On avait, murmurait-elle tout bas, laissé passer vingt-sept comtes! Sur ce nombre, il ne devait pas y avoir plus de trois ou quatre affaires sérieuses, mais, volontiers, Mme Thompson aurait cousu un galon sur ses manches à chaque dizaine de prétendants.

Malgré toutes ses ambitions, elle assurait, au reste, avec une certaine vérité, que miss Eva choisirait selon son cœur. Si infatuée de monde que fût l'Américaine, elle voulait sincèrement le bonheur de sa nièce, seulement Mme Thompson avait une conception un peu particulière du bonheur : le bandeau de l'amour lui semblait une couronne.

Deux jeunes gens paraissaient occupés particulièrement de Mlle Eva Smith : un Italien, don Andrea Zini, marquis de Fiorenzuola, des princes de Foiano; et le lieutenant Georges Morin. Mme Thompson avait eu bien de la peine à inviter ce dernier chez elle, mais il était le fils du général Morin qui, un moment, ranima l'âme française à la fin de 70, porta les espérances de tout son peuple et contrebalança le gouvernement. Déjà les soldats de Morin l'acclamaient comme l' « empereur » futur, le chef, le maître, le dieu qui, seul, pourrait ramener la victoire dans nos lignes. Morin! disaient les prêtres du haut des chaires; Morin! criaient les pauvres mobiles électrisés! Morin! répétaient les mille voix de la presse. Une religieuse de Belfort prophétisait, les plus sceptiques n'osaient pas rire, on allait voir se renouveler l'incarnation d'un pays dans un homme, toutes les volontés, toutes les intelligences, tous les espoirs semblant se réunir pour lui donner je ne sais quelle puissance mystérieuse... et puis, à la bataille de Ferrière, Morin était tombé frappé, disait-on, par un traître, car on ne pouvait croire à l'abandon de la fortune.

Si Andrea réalisait un type classique avec ses yeux noirs, ses cheveux aile de corbeau, sa chaude pâleur de beau brun et son nez droit aux minces narines, il faut avouer que Georges Morin manquait un peu de régularité dans les traits, son nez trop ouvert ne rappelait en rien les bas-reliefs du Parthénon, mais il avait une si bonne et loyale figure, une vraie figure française éclairée de deux grands yeux bleus où se peignait son âme, de jolis cheveux châtains coupés court, une taille élégante, bien proportionnée, des extrémités

fines et surtout cette harmonie des mouvements, ce rythme gracieux dans la démarche qui montrent la vigueur, la souplesse, la santé parfaite et presque la bonne conscience.

Miss Eva ne pouvait s'empêcher de se confier avec un certain plaisir au bras de Morin quand celui-ci l'entraînait dans un rapide tour de valse; elle se sentait en sûreté, tandis qu'au quadrille elle détournait parfois un peu la tête sous le regard trop fixe de l'Italien. Pourtant, il était beau, très beau, bien plus beau que Morin... Si honnête que fût miss Eva, elle venait d'un pays où les jeunes filles osent regarder leurs maris futurs; et, par le contraste même qu'il formait physiquement avec elle, Andrea lui plaisait beaucoup, elle se le figurait en noble toscan préraphaélique suivant l'idéal actuel des pays anglo-saxons. Bientôt, lors d'une fête costumée chez les Négrepelisse, miss Eva put voir son rêve matérialisé. Ce fut un murmure d'admiration quand l'Italien parut, élégant et sévère. Tout le temps du cotillon, miss Eva eut près d'elle ce beau seigneur du quinzième siècle, et lorsque la jeune fille revint avec sa tante dans le jour froid du matin, les deux femmes ne parlèrent que d'Andrea.

Cependant miss Eva hésitait toujours. Vaguement elle songeait à d'autres partis. Le vicomte de Saint-Loup, le marquis d'Humberville, étaient assurément fort bien, et tous deux bons gentilshommes; le baron Fickinger avait une grande fortune; le jeune Viscount Micking, de l'ambassade d'Angleterre, venait de faire les beaux jours d'Hyde-Park; mais quoi! aucun d'eux ne plaisait à la jeune fille.

Avec le fils des princes de Foiano, elle rêvait de parcourir triomphalement l'Amérique; avec Morin, elle pensait aux tranquilles amours de toute une existence.

Il va sans dire que Mme Thompson repoussait absolument l'idée d'appeler sa nièce « Mme Morin ».

Miss Eva semblant moins touchée que sa tante par la couronne fermée des Foiano, Mme Thompson exploitait le peu d'assiduité du lieutenant qui, détaché à l'Ecole supérieure de guerre, forcé de se lever presque tous les matins à des heures invraisemblables, ne pouvait suivre miss Eva de fête en fête comme le bel Andrea Zini. D'ailleurs, racontait le marquis de Fiorenzuola, un simple cousin, poitrinaire au troisième degré, le séparait de la principauté familiale. Mme Thompson ne se tenait pas de joie à l'idée d'avoir un jour un prince dans son second. Il lui semblait qu'il en descendrait quelque chose sur elle, au premier; qu'elle serait au moins vicomtesse.

Vers la fin de mai, Morin dut se rendre à Bourges pour faire des tirs d'artillerie et manqua un bal chez les Thompson.

Cependant les affaires de l'Italien avançaient peu. Alors, pour frapper un grand coup, il demanda la permission à Mme Thompson de lui amener un jeune chapelain de la cathédrale de Foiano, Mgr Gamba.

— Une cathédrale! tu auras une cathédrale, mon enfant, disait le soir Mme Thompson; c'est demain que vient monseigneur, et il est aussi premier chapelain des princes de Foiano!

Deux jours après, Mgr Gamba dînait chez l'Américaine.

Le mariage se décidait.

Comme un trophée de conquête, bien qu'elle ne fût pas catholique, Mme Thompson promenait dans Paris le chapelain des Foiano. Une chose avait bien étonné. La première fois qu'il sortit en voiture avec l'Américaine, Mgr Gamba fit le geste de monter sur le siège, mais il s'était excusé sur l'habitude des voitures napolitaines.

Dans Paris, on annonçait le mariage, et Zini achetait une corbeille splendide, des bijoux fabuleux, à crédit toujours.

— C'est trop, monseigneur, c'est trop, disait Mme Thompson à son nouvel ami.

— Lou prince est riche, répondait Gamba.

On n'attendait plus que les papiers italiens un peu en retard. Mme Thompson, seule dans un petit salon, étudiait déjà les listes d'invitations pour le contrat, lorsqu'elle vit entrer Gamba en civil, pleurant, défait, lamentable.

— Ah! madame! ah! pardon, pardon! fit-il tombant à genoux.

— Qu'avez-vous, monseigneur?

— Moi! pas monseigneur, moi Luigi Gamba; ancien valet de chambre de Zini, qui a disparu avec tous les bijoux. Moi, honnête garçon, moi je ne veux pas être accusé. C'est déjà trop d'avoir consenti à faire le monsignor, à vous tromper, excellente dame. Dieu me punira, je demande miséricorde à la Madone, mais je ne veux pas aller en prison...

— Comment! fit Mme Thompson, pâle de surprise, vous n'êtes pas un prélat?

— Non, non, ancien enfant de chœur, puis sous-sacristain à Foiano, tandis que Zini était fils de l'orfèvre de la cathédrale...

— Mais son cousin le prince de Foiano...

— Ah! signora, le dernier des Foiano, le seul, le prince, est enfermé dans une maison de fous! Plus de famille, plus un seul parent proche. Alors, de son nom vrai, le prince s'appelle Zini, comme Andrea, et l'orfèvre prétendait bien, surtout après la folie du prince, être de la même famille que lui. Peut-être, a dit un jour devant moi un vieux moine très savant, peut-être l'orfèvre

descendait-il d'un enfant bâtard des princes; voilà longtemps... longtemps... Andrea garde des papiers...

— Quoi! fils d'un orfèvre!

— Oui, signora. La Madone est riche, elle a plus de colliers que vous, madame Thompson. Il faut les réparer, les nettoyer quelquefois. De père en fils, les Zini servaient la Madone. Pour Andrea, c'était mon grand ami. Ah! le beau garçon et malin, et dégourdi. Je l'admirais!... Il perdit son père et quitta Foiano, car on ne voulut pas lui confier les bijoux de la Madone, il était trop mauvais sujet... Je fus bien heureux quand il m'écrivit un peu plus tard de Monaco, me disant qu'il avait gagné beaucoup et que je vinsse le rejoindre comme valet de chambre-secrétaire, car le curé de la cathédrale m'avait privé de mes fonctions.

— Pourquoi?

— Oh! Signora, une misère, une bague de la Madone mise à mon doigt le jour de la fête! Et la Madone aurait bien pu me la donner, n'est-ce pas?

Depuis j'avais quitté Zini pour tâcher de m'établir à Foiano, je voulais tenir un petit café... L'argent est rare là-bas, je suis revenu faire le monsignor à Paris... pardon, signora, pardon!

— Mais comment Zini n'a-t-il pas emporté les plus beaux diamants qu'il a laissés hier chez moi.

— Ah! signora, c'est le lieutenant Morin qui vous les a sauvés. Il a su, je ne sais comment (les officiers français sont très malins, signora), il a su, ou à peu près, la vérité sur Zini. Alors il nous a rencontrés hier matin, à pied, derrière l'Arc de Triomphe; nous allions voir des chevaux, des chevaux superbes!

« — Monsieur, dit le lieutenant, monsieur Zini, je suis bien aise de vous rencontrer, car je voulais me rendre chez vous.

« — Quel honneur? fit Andrea, très incliné.

« — Oui, monsieur, je voulais vous dire que si vous ne quittez pas immédiatement Paris, l'affaire du casino de Bucarest sera révélée à M. Thompson, puis au préfet de police.

« — Je ne vous comprends pas, balbutia Zini devenu très pâle; je prendrai conseil de mon honneur...

Le lieutenant s'était éloigné. Andréa me quitta. Je devais déjeuner chez lui.

« — A une heure seulement, fit-il.

Quand je me suis présenté, je n'ai trouvé que son domestique. Zini était rentré puis ressorti, sans laisser d'ordres. J'ai attendu deux heures. Je savais où Zini cachait les principaux bijoux... L'armoire était vide, signora, rien, rien!...

Le premier mouvement de Mme Thompson fut de porter plainte et

le second d'écrire au lieutenant Morin. Elle avait confiance dans l'honneur de l'officier; lui seul, probablement, à Paris, lui seul et Gamba savaient le secret. Or il s'agissait avant tout d'éviter un scandale qui ferait perdre à Mme Thompson sa position mondaine. Elle payerait les bijoutiers et règlerait toutes choses.

Quant à Gamba, on le rapatrierait à Foiano, on lui donnerait même une petite somme d'argent, après lui avoir demandé une déposition écrite par laquelle on le tiendrait toujours en le menaçant d'une accusation de complicité. Zini ne reparaîtrait pas.

Après tout, pensa Mme Thompson, c'est une perte incomparablement moins grande que celle faite il y a quatre ans sur les porcs salés de Chicago.

IV

Dans le monde, les Thompson racontèrent que Zini avait dû partir, subitement appelé par une dépêche au sujet de son cousin le prince de Foiano, « dont la santé inspirait les plus vives inquiétudes ». L'Américaine laissa entrevoir que le deuil prochain retarderait nécessairement le mariage, puis, comme on était à la fin de la « saison », Mme Thompson et sa nièce partirent pour de petites eaux en Bohême, tandis que M. Thompson allait étudier une affaire dans le *Nebraska*.

L'hiver suivant, il retrouva sa femme et sa nièce en *dahabieh* sur le Nil. Tous trois regagnèrent au printemps leur hôtel de Paris. A quelques amies peu discrètes, Mme Thompson laissa entrevoir que Zini, devenu prince de Foiano, souffrait lui-même de la poitrine. On verrait.

Miss Eva ne tarda pas à retrouver dans le monde Georges Morin, qui terminait sa deuxième année d'école de guerre. Le bonheur était là peut-être!

Avec un tact parfait, l'officier continua une cour discrète, comme si rien ne s'était passé. Mme Thompson, elle-même, ne put s'empêcher de dire un jour : « M. Morin est un vrai gentilhomme » ; et plus miss Eva causait avec lui, plus elle croyait sentir dans son cœur une voix murmurant : « Sois donc heureuse. »

Néanmoins Mme Thompson persistait dans ses résolutions. Jamais miss Eva ne serait Mme Morin, jamais, jamais! L'Américaine n'avait pas fait venir sa nièce du Connecticut, elle ne la dotait pas pour être forcée d'écrire à ses bonnes amies d'outre-Atlantique, à toutes ses « ennemies intimes » de New-York et de Boston que, simplement, Eva s'appelait désormais « Mme Morin... la princesse de Foiano », à la bonne heure! On en aurait parlé dans la « Cinquième

Avenue ». Tout ce qui demeure *Up Town* estime tant les vieux titres d'Europe!

Et là-bas? Mme Thompson connaissait les rédacteurs mondains du *Chicago Times* et du *California Democrat* de San-Francisco. Quel succès pour M. Thompson, quand on l'aurait su oncle d'une princesse en ces pays où naguère on avait pu le voir vêtu en *cow-boy!*

Un jour, causant avec miss Eva, Mme Thompson osa faire une allusion trop directe à la question des 3 millions promis. La jeune fille eut un mouvement de révolte :

— Donnez-moi mon dédit.

— Ton dédit?

— Oui, ma tante, mes 250 000 francs, et si M. Morin, qui est plus riche, veut de moi, nous aurons assez pour vivre modestement en garnison.

— Malheureuse enfant!... malheureuse!...

Et Mme Thompson eut ou feignit une attaque de nerfs.

— Pardon, ma tante, pardon, disait bientôt miss Eva tout en pleurs.

Le coup n'en était pas moins porté.

Quelques jours après, Mme Thompson s'étant trouvée souffrante, miss Eva se rendit avec son amie, Florence Gordon, et la mère de celle-ci à une petite fête de jour chez la baronne de Rosenheim, dont l'hôtel s'ouvre si heureusement sur le parc Monceau.

L'étroit jardin offrait aux regards ses massifs de rhododendrons fleuris, ses arbustes élégants qui semblaient, par une pente harmonieuse, joindre leurs verdures aux frondaisons hautes du vieux parc. Un Amour de marbre, le doigt sur les lèvres, dominait, charmant, des roses amoncelées. Quelques marches séparaient le jardin des salons, dorés sobrement, où s'épanouissait la grâce du style Louis XV à son déclin. La salle à manger, toute en stuc d'un rose jaune, faisait déjà pressentir les raideurs impériales, mais avec quelle discrétion dans les lignes!

Bien en vue, un ravissant portrait de la comtesse Du Barry donnait au reste la note caractéristique des pièces claires où semblaient onduler gracieusement les vibrations gaies d'un orchestre moyen.

La baronne de Rosenheim n'avait pas fait mettre au bas de ses invitations le traditionnel « on dansera », mais l'absence de tapis dans le plus grand salon, mais deux immenses corbeilles de fleurs coupées, mais de grandes boîtes laissées, comme par mégarde, sur une console et portant, avec le nom du marchand, ces mots « Accessoires de cotillon », tout indiquait facilement que la baronne permettrait de danser.

L'orchestre terminait l'air des bijoux de *Faust*. Des jeunes gens regardaient la baronne.

— Veuillez donc, dit-elle au marquis d'Humberville, demander une valse de ma part. Dans trois quarts d'heures nous commencerons le cotillon. Je vous serai très reconnaissante de le conduire avec ma nièce.

Quelques minutes plus tard, miss Eva, malgré les recommandations de Mme Thompson, acceptait l'invitation de Georges Morin pour le cotillon. Comment refuser d'ailleurs, puisque miss Florence Gordon était engagée? Miss Eva ne pouvait s'en aller avant elle.

Au milieu d'une causerie interrompue par les tours de valse, miss Eva, retrouvant une hardiesse un peu yankee, exposa clairement sa position actuelle à l'officier, en mettant l'histoire sur le compte de sa meilleure amie Augusta Baring, restée en Amérique. Bien vite Morin comprit que New-Haven voulait dire Paris et Augusta Baring miss Eva.

— Je ne sais, termina la jeune fille, dont la voix tremblait, si le lieutenant Kimberly voudra épouser miss Augusta Baring avec 50 000 dollars seulement, et pourtant je crois que le bonheur serait là pour tous deux?

Une émotion profonde et douce remplit le cœur de l'officier; mais, habitué peut-être à trop mettre avant tout les questions d'honneur mondain, il ne put s'empêcher de répondre :

— Ah! Kimberly peut-il accepter un tel sacrifice, et miss Augusta ne regrettera-t-elle pas un jour les millions perdus?...

Mlle de Saint-Loup présentait une rosette à Morin; il dut se lever pour un tour de valse. Quand il regagna sa place, voulant expliquer ses premières paroles et faire comprendre toute la grandeur d'un amour devant lequel avait pu seule, une minute, se dresser l'infinie délicatesse de l'officier, miss Eva n'était plus là. Quittant la salle de bal, elle était allée s'asseoir près de Mme Gordon.

Au regard interrogateur de Morin, elle répondit doucement :

— Je me suis sentie tout étourdie, excusez-moi, monsieur, il fait trop chaud dans ce salon. D'ailleurs le cotillon va finir.

« Quoi! se disait Morin forcé de s'éloigner, a-t-elle cru que je ne voulais plus d'elle? Mon Dieu! mon Dieu, comment lui faire savoir? »

Rentrée chez Mme Thompson, miss Eva réfléchit aux paroles du lieutenant. Non, il était trop noble, trop généreux, pour avoir voulu déguiser un refus! Puis elle pensa que si Morin hésitait devant le sacrifice qu'elle voulait lui faire, elle-même ne devait peut-être pas chercher un mariage que l'officier pourrait regretter un jour. Quand Morin aurait des enfants à doter, ne souffrirait-il pas en voyant la médiocrité de sa fortune.

Il fallait renoncer au beau rêve entrevu. Ah! si elle avait pu convertir sa tante, mais non! Mme Thompson se montrait inflexible, et dès que miss Eva fut seule dans sa chambre de jeune fille, elle ne put s'empêcher d'éclater en sanglots.

V

Le surlendemain, comme Mme Thompson se disait, une fois encore : Non, non, je n'y consentirai jamais! son maître d'hôtel lui apporta la carte du colonel comte de Boischenu, directeur des archives au Ministère de la guerre. Il demandait un moment d'entretien.

— Excusez-moi, madame, fit le colonel, mais je considère le lieutenant Morin comme mon enfant, j'ai eu l'honneur d'être attaché à son glorieux père et je ne suis pas sans connaître un peu les difficultés qui semblent s'opposer à son bonheur. Vous serez peut-être bien aise de savoir que Morin est baron.

— Baron?

— Voici une pièce que j'ai retrouvée en bouleversant nos archives; elle vous intéressera, madame, dit le colonel tirant son portefeuille. Voyez, c'est le dernier titre accordé par l'empereur Napoléon Ier.

La pièce irrégulière dans sa forme et non enregistrée est pourtant valable. Elle a dû être faite hâtivement. Je ne croyais pas que la puissante administration impériale eût ainsi fonctionné jusqu'au moment suprême. Telle était cependant la force impulsive émanant encore, sur quelques points, de Napoléon même vaincu!

Regardez la date donnée pour la création du titre : 18 juin 1815.

On était au soir de Waterloo vers sept heures. Les grenadiers et les chasseurs de la garde se massaient entre « la Belle-Alliance » et « la Haye-Sainte ». Napoléon, du geste indiquant l'ennemi, promettait la victoire. Depuis l'empereur jusqu'au dernier caporal, tous croyaient à l'arrivée de Grouchy! Wellington jetait en première ligne les bataillons de Brunswick et de Nassau. Des deux côtés on saurait mourir. Le sort du monde allait se décider. La charge bat, la garde sort du vallon et gravit la hauteur sous le feu des batteries ennemies qu'elle enlève à la baïonnette. Un homme domine les rangs héroïques des chasseurs. C'est le jeune colonel Morin, promu depuis quelques jours seulement. Au pas, sur son cheval d'un blanc rose, l'épée en main, il jette aux soldats de Nassau le terrible cri de : *Vive l'empereur!*

Mais, derrière eux, les Nassau savent la garde anglaise; tremblants ils hasardent le choc de l'aigle qui les renverse...

Voici les vieux soldats de Wellington. Les chasseurs de Morin sont diminués étrangement, et pourtant il faut vaincre.

— En avant! hurle de tous ses poumons le colonel encore non blessé, à la baïonnette, les chasseurs de la garde!.... Vive l'empereur!

Une balle frappe le bras droit de Morin, qui lève alors son épée de la main gauche; une seconde balle l'atteint à la gorge, il ne peut plus parler, le sang l'étouffe. Malgré lui, sa main gauche se porte à sa blessure; son épée, ses rênes tombent; à peine peut-il de ses doigts crispés s'accrocher au pommeau de sa selle; un voile couvre ses yeux. En ce moment, son cheval blessé veut fuir. Morin se maintient à peine. Son cheval l'emporte vers les rangs français et vient s'abattre, sanglant, aux pieds de Napoléon.

— J'ai vu les chasseurs de la garde, dit l'empereur. Vous êtes général et baron. Les yeux seuls de Morin peuvent remercier. On ne croit pourtant pas ses blessures mortelles. Un officier inscrit les paroles impériales.

Napoléon avait dit : Grouchy; le destin répondit : Blücher!

Morin, tombé aux mains des Anglais, ne reçut peut-être pas tous les soins nécessaires, ou plutôt ne put survivre à la défaite... Georges est l'arrière-petit-fils du général baron Morin...

— Baronne... baronne Morin! fit Mme Thompson.

— Et les armoiries portent au chef l'aigle impériale couronnée d'or empiétant un foudre du même. Les services de table, le papier à lettre, pourront ressembler à ceux de la cour...

— Et puis M. le baron Morin est vraiment très bien, interrompit l'Américaine, faites-nous donc, colonel, le plaisir de nous l'amener un de ces jours à dîner.

G. de Pimodan.

LE PLUS GRAND VOLCAN DU GLOBE

UNE EXCURSION AU KILAUEA

ILES HAWAÏ

Dans le grand Pacifique tout est mystère, les profondeurs insondées, l'origine des terres et des peuples. D'où viennent ces milliers d'îles?... D'où viennent ces millions d'habitants?... Cent histoires baroques, perdues dans des légendes obscures, racontent cataclysmes terrestres, migrations de races, sans qu'il soit possible de rattacher scientifiquement ces fables aux faits déjà connus et prouvés. — Le groupe des îles Hawaï, celui que les Anglais appellent les Sandwich, paraît fournir les meilleurs arguments à la théorie des formations volcaniques isolées : dans les âges préhistoriques, une série de gigantesques éruptions ont élevé, au milieu des immensités de l'Océan, des masses assez solides pour résister à l'action du flot; plus tard, des coraux se sont accumulés, enserrant la base première où les siècles ont déposé une couche de terre. Les sept îles qui constituent l'Archipel sont placées presque régulièrement sur une ligne se dirigeant du nord au sud, il semble que les forces volcaniques ont suivi la même voie : l'île de Kaüaï, la plus au nord, est la plus ancienne; et l'île d'Hawaï, la plus grande, celle qui a donné son nom au groupe entier, possède encore aujourd'hui un volcan en constante activité. — Et ce fameux Kilauea, connu de tous les touristes anglais et américains, le plus grand des 360 volcans du globe, on l'ignore en France...

C'est peut-être une hérésie, mais je pense qu'en tous pays le confortable est chose appréciable en voyage. Les amoureux du pittoresque quand même regrettent les diligences, les bateaux à voile, les brigands et les auberges, ceux-là, le plus souvent, ont

parcouru le monde seulement en imagination, se contentant de rêver aventures, dangers et longues fatigues, sans quitter leur fauteuil; le grand paquebot qui va vite, la cabine aérée et large, les derniers perfectionnements des derniers inventeurs, voilà ce que je désire, voilà ce que je cherche.

Je faisais ces mélancoliques réflexions à bord du *Kinau*, un mauvais petit vapeur où, avec mes amis, M. et Mme S***, j'avais pris passage pour aller de l'île d'Oahu à l'île d'Hawaï, en route pour le volcan le *Kilauea*. D'Honolulu à Hilo, le point de la côte où nous devons débarquer, la distance n'est pas longue, 230 milles à peine; mais le *Kinau* est la patache du temps jadis; il va lentement, évitant les lignes droites, longeant les côtes, s'arrêtant pour prendre un voyageur ou débarquer une caisse d'épicerie; dans son itinéraire, il est sans concurrent, rien ne peut le presser, son horaire se règle sur l'importance de ses affaires et l'état de la mer. Nous sommes en décembre, l'Océan est mauvais, entre les îles, la vague haute et large venant d'une autre partie du monde se bute aux obstacles, se resserre parmi les rochers, se contracte, perd de son uniformité; notre petit vapeur, soumis en même temps au roulis et au tangage, est agité de ce mouvement particulièrement pénible que dans la langue maritime on nomme le mouvement de la poêle à frire. Les îles de l'Archipel hawaïen, sur la carte, paraissent se toucher; elles sont cependant à une distance relativement considérable les unes des autres; la plus grande, l'île d'Hawaï, est séparée de sa voisine, l'île de Mauï, par un chenal de 26 milles, et on se demande comment les pirogues à balancier creusés dans un tronc d'arbre, le seul modèle de construction navale connu des anciens indigènes, pouvaient franchir un pareil espace. Lorsque le fameux *Kamehameha Ier*, le Napoléon canaque, partit de l'île d'Hawaï à la conquête de son royaume, avec une armée de plusieurs milliers d'hommes, il dut y avoir, avant la première bataille, ce que nos tacticiens modernes appellent du déchet. Pas un indigène aujourd'hui n'oserait tenter l'aventure, et si la pirogue vieux style est encore son instrument de pêche préféré, il a, pour ses voyages, adopté le bateau-diligence.

A la nuit, je suis allé voir la partie du pont réservée aux passagers de deuxième classe. Dans un espace très limité sont entassés, couchés sur leurs bagages et serrés les uns contre les autres, une soixantaine de créatures : hommes, femmes, enfants, échantillons de toutes les races, des Chinois, des Japonais, des immigrants suédois et portugais, presque tous dorment bruyamment, comme l'animal écrasé par une trop grosse fatigue; ils vont d'une plantation dans une autre à la recherche d'un travail plus rémunérateur

ou d'un contre-maître moins brutal. Les Canaques sont assis sur leurs talons, beaucoup de ceux-là voyagent pour leur plaisir, ils se rendent chez un parent ou ami habitant la montagne qui partagera avec eux, pour un temps illimité, le peu qu'il possède. Tous ont des guirlandes de fleurs autour du cou; dans un coin, une jeune fille, une guitare à la main, paraît enseigner un chant nouveau à une compagne de voyage. Mais quelle promiscuité!... Quel entassement de chairs et de haillons!... Une fade odeur de relent m'oblige à fuir; décidément l'homme qui peine n'est pas là dans son cadre, c'est le bœuf à l'étable; l'humanité n'est pas belle vue sous cet aspect!...

Plusieurs fois, dans la nuit noire, la machine s'arrête. Penché sur le bastingage, je suis des yeux le fanal placé au fond de l'embarcation mise à la mer avec des grincements de chaîne et des éclats de voix; j'entends d'abord les rames qui frappent le flot en cadence; puis bruit et lumière se fondent dans le lointain, une heure se passe, le canot revenu est hissé sur les porte-manteaux : nous repartons lentement. On a déposé un sac de correspondance, sur une plage, au fond d'une baie, là où existait autrefois quelque ville très peuplée où s'élèvent maintenant les hautes cheminées d'une sucrerie construite sur la côte à proximité de champs immenses plantés de canne à sucre. Le lendemain matin, nous sommes en vue de l'île d'Hawaï, un hérissement de falaises soutenant des terres arides; partout des pierres, dans les creux quelques rares brins d'une herbe maigre, plus haut un massif de montagnes énormes qui se perdent dans les nuages. C'est sauvage, désolé, sans culture possible, le manque d'eau condamne à la stérilité. Et cependant, il y avait autrefois là un nombre d'hommes!... Sur une première assise de la montagne existe encore la base d'une enceinte renfermant un des plus grands temples de l'archipel, où, pendant des siècles, devant des idoles de bois taillées en forme d'homme ou d'animal, se sont accomplies des orgies sanguinaires, des sacrifices humains dont la légende nous a conservé l'horreur. Le blanc est venu, il ne reste du temple qu'un amas de pierres et de la population qu'un petit nombre de rejetons dégénérés; la civilisation a fait œuvre plus meurtrière que la barbarie. Cette sensation d'un peuple qui meurt s'impose partout dans l'archipel; mais sur la grande île les traces du passé sont encore si fraîches, les vestiges d'hier si nombreux, qu'on ne peut se soustraire à ces tristesses que font naître les ruines.

J'ai recherché les causes principales qui, dans le Pacifique, ont pour résultat d'empêcher la race indigène de vivre côte à côte avec la race anglo-saxonne. Elles sont nombreuses : les habitudes nou-

velles imposées par les premiers missionnaires puritains, l'obligation de porter des vêtements et de travailler; la débauche et l'ivrognerie, deux vices que les premiers traitants enseignent à tous les peuples neufs pour mieux écouler leurs marchandises; toutes les maladies et la lèpre importées des vieux pays; enfin, la perturbation intellectuelle et morale causée par cette révolution soudaine : l'apparition du blanc. Les indigènes ont senti leur infériorité, n'ont pas compris ce qu'on voulait d'eux, ont laissé exploiter leurs forces et leurs bras, ont cherché, sans transition, à imiter l'étranger, ont perdu tous les principes vrais ou faux qui les dirigeaient autrefois sans les remplacer par autre chose. Les plus énergiques, les plus forts, les chefs, ont abandonné leur pays envahi; d'autres se sont identifiés avec l'étranger, donnant naissance aux métis, dont le nombre augmente tous les jours. Le nouveau venu a imposé son caractère, ses habitudes et ses lois; le Canaque a été l'enfant qu'on oblige à vivre une vie d'homme avant l'âge de force, l'enfant auquel on remet des armes avant qu'il sache s'en servir utilement. La race entière disparaît et les côtes solitaires semblent plus arides encore; près de chaque tombe s'écrase une hutte de feuillage abandonnée, et la nature en travail, livrée à elle-même, efface peu à peu toute trace de sa soumission à la main de l'homme.

Nous passons une seconde nuit à bord du *Kinau*, la mer est plus mauvaise encore que la veille, nous suivons l'énorme muraille de pierre qui fait des falaises d'Hawaï une curiosité de cette partie du monde. Nous sommes maintenant en face des terres les plus riches, l'eau est abondante et du sommet des rochers elle vient se déverser dans la mer en hautes cascades et s'évapore avant d'atteindre la vague qui, par intermittence, s'écrase sur les pierres. De loin en loin le sombre de la nuit s'éclaire de lueurs blanches, nous pouvons voir distinctement les sucreries travaillant à la lumière électrique, mais le *Kinau* marche sans arrêt, aucune communication avec la terre n'est possible. Une jeune femme se rendant à une plantation devant laquelle nous passons est obligée de continuer le voyage, elle devra peut-être passer là plusieurs fois avant de pouvoir débarquer. Je ne sais si le mot « débarquer » est exact; du haut de la falaise on laisse descendre sur le pont du navire, suspendu au bout d'un long câble, un panier destiné à cueillir à la volée le voyageur ou la caisse de marchandises. Vers quatre heures du matin, comme nous tournons une sorte de promontoire, apparaît dans la nuit un nuage tout rouge, de ce rouge vivant que produit le feu, c'est le reflet du volcan le *Kilauea*, qui est encore bien loin; très haut dans le ciel, il peut se voir de presque tous les points de l'île aussitôt le soleil disparu. Une heure après, la mer devient calme,

le *Kinau* est entré dans la baie de Hilo, la machine s'arrête, une chaîne glisse rapide sous mes pieds, l'ancre tombe pour une dernière fois après quarante heures de voyage. Quelle délicieuse sensation ce lever du matin! En même temps que le nuage rouge d'en haut passe au rose, le noir qui nous enveloppe devient gris. Puis au loin se trace une raie claire, et insensiblement autour de nous des formes se dessinent : c'est d'abord la plage en demi-cercle dominée par de grandes ombres qui se changent en palmiers; au second plan, des maisons, plusieurs clochers, qui s'estompent sur un fond d'arbres. Enfin, la lumière plus forte, plus intense, s'impose, pénétrant partout, faisant fuir les ténèbres; la montagne qui ferme l'horizon se détache distincte, les détails se précisent, tout près de nous un petit îlot, d'où s'échappent en fusées des cocotiers géants, semble un bouquet placé là pour couper la monotonie des eaux mortes.

Hilo, la seconde ville du royaume, est à Honolulu ce qu'Asnières est à Paris. C'est un gros village, aux maisons espacées, dans de beaux jardins peu entretenus, remarquable par sa verdure et le nombre de ses églises. A Hilo, il pleut toute l'année; et comme le soleil n'abandonne pas ses droits, la végétation y est plus belle et les teintes vertes plus riches que dans les autres parties de l'île. Partout des ruisseaux, de l'eau qui coule sur des pentes; le trop-plein des réservoirs d'où partent les conduits distribuant l'eau à domicile forme à lui seul une rivière; devant chaque déballage, bien en évidence, à la place d'honneur, des manteaux de caoutchouc, des bottes imperméables et des parapluies. Pour empêcher que les ponts ne pourrissent trop vite, on est obligé de les couvrir d'un toit de zinc. — Dans une seule rue il y a quatre églises. Hilo, dit-on, possède un temple par cinquante habitants, c'est le foyer du prosélytisme religieux, qui, en raison de l'isolement et du peu d'aliments offerts à l'intellectuel de ses habitants, a revêtu un caractère particulièrement agressif et intolérant. A Hilo, le protestantisme est victorieux, il possède le nombre, la fortune et l'intelligence; l'Américain prêche, l'Hawaïen discute la Bible, et le Portugais, pour se faire bien voir du planteur, se laisse enseigner un nouveau *Credo*. La France est représentée là par deux missionnaires catholiques qui n'ont pas l'existence facile, j'ai cependant constaté que leurs écoles sont plus suivies que les autres. Leur église est assez large, flanquée de deux tours, mais on a bien de la peine à la conserver debout en raison de la fréquence des tremblements de terre. Guidé par le Père M***, je parcours à cheval la ville et les environs. Tout dénote que la pauvreté est inconnue à Hilo;

les maisons, les chalets de bois, sont bien construits, bien peints, les édifices publics semblent neufs. Comme dans le reste de l'archipel, l'Américain jouit de tous les avantages du conquérant, c'est lui qui est dépositaire de l'autorité, qui forme la classe riche ; les boutiques sont tenues par des Chinois, et les travailleurs sont en majorité Japonais et Portugais. On rencontre très peu d'indigènes, les plantations les ont fait reculer vers la montagne où la vie est plus facile; ils habitent sur la lisière des forêts, où ils trouvent tout ce qui leur est nécessaire, des variétés sans nombre de fruits et du gibier, car ces immensités vierges sont peuplées de tous les animaux domestiques revenus à l'état sauvage : on y chasse le faisan, le dindon, le cochon, le chien, le bœuf. Le Père M*** me racontait avoir trouvé dans une hutte, vivant au milieu d'une famille canaque, un Français, quelque matelot déserteur probablement, si heureux qu'il avait refusé de venir à Hilo, représentant pour lui la civilisation dans tout ce qu'elle a de pire, c'est-à-dire le travail obligatoire.

Nous arrivons sur une hauteur, au pied d'une immense coulée de lave qui ne date pas de dix ans, et que la végétation n'a pas encore recouverte. Du massif central d'Hawaï partent en toutes directions, se dirigeant vers la mer, des bandes noires parfois de plusieurs kilomètres de large qui ont été formées par des laves incandescentes dans le même état de fluidité que du miel, sorties de quelque géante fissure. Chacune représente une éruption du passé, une colère de la déesse Pélé, disent les légendes. C'est le fléau qui toujours menace ces terrains volcaniques, fléau plus terrible que tous les autres,... l'inondation vient subitement, monte sans arrêt, envahit, pénètre tout, et l'eau est remplacée par le feu.

— Préparez-vous au coup de théâtre, me dit le Père M***, nous arrivons à la cascade de l'Arc-en-Ciel, tous les étrangers trouvent ça magnifique, il y a des Anglais qui viennent d'Angleterre pour la voir, dit-on.

Le Père a la figure ouverte d'un bon rire, il paraît blasé sur les sauvageries et curiosités de sa paroisse, le sentiment tout naturel du gardien de l'Arc de Triomphe ou du Panthéon, qui dissimule à peine son mépris lorsqu'un touriste se laisse aller à ses étonnements. Nous attachons nos montures à un arbre et nous entrons dans les hautes herbes. Le soleil brûle, mais ne parvient pas jusqu'à la terre humide, tant la végétation est vivace. Le Père M*** marche devant moi lentement, se frayant un passage à travers un enchevêtrement de broussailles, de lianes, puis il s'arrête, écartant un feuillage plus épais.

Nous sommes sur une crête; à 20 mètres sous nos pieds se

trouve un lac exactement circulaire, en face une cascade à deux étages tombe avec fracas, étalant une nappe d'un énorme volume d'eau; le soleil frappe sur cette masse liquide, et une vapeur s'en dégage, produisant des effets de lumière qui changent à chaque instant, c'est la fontaine lumineuse du Champ-de-Mars, avec ses teintes et ses éblouissements. Et quel cadre pour cette merveille, ça tient de la féerie!... Le lac qui reçoit la cascade est tranquille, sans une ride, écoulant son trop-plein par quelque ouverture dissimulée sous les plantes; son eau, d'une transparence bleuâtre, n'a jamais été troublée, de hautes murailles l'enserrant et la défendant contre l'atteinte des hommes. Tout autour, perchés sur une anfractuosité ou suspendus aux rochers, des houx, des fougères et des mousses riches et vivaces; de loin en loin piquant ces tapisseries vertes, des bouquets de fleurs rouges, jaunes. L'ensemble est d'une étrange impression, on voudrait rester là pour rêver aux fables du passé, peupler ces lieux de divinités de l'histoire, s'isoler pour mieux sentir ces jouissances d'art que peut seule donner la nature dans son harmonie parfaite. Le temps passe et mon compagnon m'entraîne, j'ai bien soin de ne pas lui faire part de mon enthousiasme, des poésies évoquées, il serait capable de me prendre pour un touriste de l'agence Cook!

Le soir, je retrouve mes amis S*** chez l'administrateur d'une plantation de canne à sucre, qui nous a offert une hospitalité charmante, un de ces nombreux sujets de S. M. Britannique qu'on rencontre dans tous les coins du monde, marié, ayant beaucoup d'enfants, intelligent, laborieux, dévoué à son œuvre, sachant faire sa fortune et celle de ses actionnaires sans jamais s'assimiler au pays qu'il exploite. Je retrouve là un coin d'Angleterre, une maison très confortable où tous les détails sont les mêmes que ceux d'un intérieur bourgeois d'une petite ville anglaise. On s'est habillé pour dîner; pour compléter l'illusion, au dehors il pleut, il fait du brouillard; si un feu de charbon brûlait dans la cheminée, je pourrais, sans effort d'imagination, me croire dans certain *home*, ami d'un *suburb* du Yorkshire. Au matin, nous nous dirigeons en voiture vers le Mauna Loa, un massif de montagnes dans lequel se trouve le volcan le *Kilauea*. La route est ravissante, pleine d'ombre et de fraîcheur, suivant de très douces pentes; nous traversons des champs de canne à sucre en fleurs, puis des landes incultes, enfin une forêt vierge qu'il serait impossible de parcourir sans une hache à la main, un fouillis d'arbres de toutes essences, de toutes tailles, envahis par les lianes et les broussailles, des clairières où s'étalent des orangers couverts de fruits et des arbres à pain, pas trace d'habitants, c'est avec un peu moins de

soleil et une de verdure plus calme, la forêt du Brésil. — Je n'aime pas les bois... c'est trop lourd, trop sombre, trop triste; celui que nous traversons est même muet; l'oiseau y est rare et ne chante pas. Pour me soustraire à la sensation du milieu dans lequel nous sommes, je cause avec le cocher qui n'a malheureusement rien d'indigène. Ce gentleman américain me fait ses excuses de n'avoir pas eu le temps de revêtir un costume plus élégant, il s'exprime dans un anglais châtié, paraît très documenté sur tous sujets. Il est venu en Hawaï, me dit-il, pour soigner sa santé... Il était peut-être hier un riche banquier, aujourd'hui il est conducteur de voitures d'occasion, je ne serais pas très surpris si demain il était juge dans quelque cour suprême.

La route finit en face d'un chalet-auberge. De là nous continuons notre ascension à mulet, le sentier est à peine tracé parmi des roches brûlées et des trous pleins d'eau, sur un fond de lave certainement très ancien, car de chaque fissure s'échappent des plantes vieilles de bien des années. Nous montons toujours avec des alternatives de pluie et de soleil... la fatigue vient. Autour de nous des espaces désolés et en face le sommet de Mauna Loa, qui paraît à la même distance. Comme c'est long un chemin qu'on ignore!... Le paysage ne change pas, c'est la pente douce, très large des premières assises d'une montagne, nous contournons des bouquets d'arbres mal venus dans un sol trop pauvre, nous traversons des océans de plantes ornementales, des collections aux variétés infinies, depuis les fougères arborescentes aux superbes feuilles, jusqu'au plus délicates fougeroles, et sans apercevoir le moindre échantillon du règne animal, pas un oiseau, pas même un insecte.

Le volcan était autrefois, est même encore aujourd'hui le lieu de pèlerinage préféré des Canaques. La tradition enseigne que la déesse Pélé a fixé là sa demeure, et les indigènes s'y rendent de toutes les îles avec cette foi robuste du mahométan allant à La Mecque. Ils portent avec eux une offrande, les plus pauvres une guirlande de fleurs rares; les riches un petit cochon ou un foulard de soie destiné à être jeté dans le feu. Tout le temps du voyage ils doivent penser à l'acte religieux qu'ils accomplissent, ne pas manger, ne cueillir ni une baie ni une fleur; jeunes gens et jeunes filles n'ont même pas le droit de rêver à leurs amours; ils chantent à voix lente des mélopées consacrées par la tradition, s'arrêtant de loin en loin pour décorer le chemin, placer délicatement quelques feuilles sur un rocher ou redresser une plante brisée par le vent. Ces vieilles coutumes sont toujours, en Hawaï, empreintes d'une délicate poésie. Le Canaque est avant tout un cœur; il veut plaire,

faire le bonheur autour de lui; il donne à ses dieux, à ses chefs, à ses hôtes et les parent des plus beaux joyaux que produit la nature. — Le soleil commence à baisser sur l'horizon, depuis le matin nous nous sommes élevés de plus de 4000 pieds au-dessus de la mer, nous retrouvons un chemin plus large, nous apercevons une barrière, nos mules sentent l'écurie et prennent le galop; nous sommes au but de notre voyage.

Nous retrouvons ici la civilisation sous la forme d'un grand hôtel américain tout neuf : trois salons, salle de billard, vingt-cinq chambres, tout le confort qu'on ne saurait espérer sur ce sommet perdu. Une compagnie s'est formée pour exploiter le volcan, faire de la réclame aux États-Unis et amener un grand nombre de touristes; pas un ne reviendra désappointé, j'en suis sûr; mais combien se décideront à entreprendre un aussi long et aussi pénible voyage? Le soir, nous sommes cinq à table, représentant quatre nationalités, et le maître d'hôtel qui nous sert est un Suisse. Je suis fier de constater que, pour nous entendre, nous devons parler français. Un Japonais, inspecteur d'émigrants, nous raconte ses aventures d'étudiant au quartier latin... Il fait froid, nous nous approchons avec plaisir de la cheminée, une chose rarissime à Hawaï; il pleut, le cratère est enveloppé de brouillard, mais à travers les vitres nous voyons une lueur de feu, une apparence d'incendie perçant humidité et ténèbres.

Le lendemain matin à mon réveil, il fait déjà grand jour; je me précipite à la fenêtre, le soleil est resplendissant, l'air vif, le ciel sans une ombre, et le panorama qui se déroule devant mes yeux est d'une grandeur qui force l'admiration. Avec beaucoup d'autres, j'en suis certain, je croyais qu'un volcan affectait toujours la forme d'un cône, et grande a été ma surprise. Dans le massif montagneux, à quelques mètres de moi, commence le vide formé par le cratère *Kilauea*, un cirque de 15 kilomètres de circonférence entre des murailles à pic de 160 mètres de haut. Le fond de ce gigantesque trou est d'une teinte noire que le soleil fait briller de reflets métalliques; de loin en loin des colonnes de fumée s'échappent de fissures. A une distance d'environ 5 kilomètres le nuage rouge de la nuit forme une masse grise indiquant la partie du cratère actuellement en ébullition. Tout autour de l'hôtel la terre suinte des vapeurs sulfureuses qui, au premier moment, donnent des idées de catastrophe. Sur la droite un pic, le *Mauna Loa*, au sommet couvert de neige, domine de sa hauteur de 3300 mètres. On sent la croûte légère qui nous porte exposée à toutes les transformations et, à peu de distance, sous ses pieds, un formidable travail.

La vue d'ensemble est triste, sauvage, dans les teintes sombres, mais le grandiose fait oublier le terrifiant. On reste muet devant des proportions que ne peut mesurer notre esprit; le sentiment du beau est incontestablement celui qui domine; la rade de Rio-de-Janeiro est le seul spectacle de nature qui m'ait surpris à ce point. Je regarde sans pouvoir me lasser; je cherche les détails au bout de ma lorgnette; ils se perdent, tant la masse est immense. Le terre-plein où est bâti l'hôtel foisonne de hautes fougères, de ces buissons couverts de la baie d'Ohelo, si douce pour celui qui a soif. Deux sentiers se croisent s'en allant à travers les landes, les bois, les haies et les fleurs aux deux extrémités de l'île; très loin dans l'extrême horizon le ciel semble se perdre dans l'Océan... Comme on est fier de se sentir si petit et d'avoir la perception de si grand!... de pouvoir, d'une envolée d'âme, concevoir et jouir un semblable paysage!...

Vers quatre heures, sous la conduite d'un guide, M. et Mme S. et moi, déguisés *en Tartarin*, munis d'un bâton et d'une lanterne pour le retour, nous descendons dans le goufre. Le sentier est d'abord très facile; au milieu des plantes vertes et des buissons fleuris, on marche joyeusement sans regarder derrière, sans penser au retour, plus long, plus difficile. Nous sommes bientôt au niveau de la lave; la surface du cratère subit de perpétuels changements : d'après les observations des voyageurs, sous l'action d'une force invisible elle se serait élevée en quelques années de plus de 100 mètres. C'est un véritable chaos. La lave, mauvaise conductrice de la chaleur, refroidit immédiatement au contact de l'air et conserve la forme sous laquelle elle vient à la surface. Certaines parties semblent une carrière après une forte explosion de dynamite, un amoncellement de rochers de toutes tailles que séparent des fentes dont on ne peut voir le fond; d'autres plus bizarres donnent l'impression d'un liquide agité et subitement pétrifié; on reconnaît distinctement la vague, les éclaboussures du jet, la convexité du flot qui avance. C'est à travers ces accidents, escaladant les blocs, tournant les crevasses qu'il faut marcher plusieurs heures dans les pas du guide pour éviter les plus mauvais endroits, la lave craque sous le pied avec un bruit de sucre qui s'écrase; des tas de pouzzolane, sous le moindre effort de la brise, s'élèvent en tourbillons; par temps, on sent la chaleur sous les pieds. A la base d'une masse énorme de scories formant comme un *iceberg* au milieu de cette mer, nous faisons halte, je regarde autour de moi, partout le noir avec quelques taches de jaune, la lave mouchetée de soufre, l'horizon est fermé par cette gigantesque muraille qui entoure le cratère; nous sommes loin de la terre ferme, sans

défense, aux mains de Mme Pelé, comme on dit aux îles, et un léger frisson nous vient à fleur de peau; c'est, prétend Mme S**, un des plaisirs de l'excursion. Nous continuons notre route à travers une zone plus chaude où les vapeurs de soufre sortent de toutes les fentes, le travail souterrain est ici plus évident, plus près; certaines crevasses ne sont pas vieilles d'un mois. Après un dernier effort, nous arrivons sur les bords de l'*Halemaumau*, la demeure du feu éternel.

Pour une fois, la réalité dépasse l'imagination, les yeux du corps voient plus que ne peuvent deviner les yeux du rêve. L'aspect de l'*Halemaumau* est variable : la largeur, la profondeur, la forme, les laves solides qui l'entourent se transforment constamment. En ce moment, c'est un puits circulaire profond de 99 mètres et large de 600 mètres, contenant un lac de laves incandescentes toujours en mouvement dans un bruit sourd, un bouillonnement de feu, avec des jets de feu hauts de 10 mètres, produisant des vagues de feu qui vont se briser sur les bords. Il y a là une vie, une intensité qui défie toute description, la chaleur et la réverbération de ce foyer infernal obligent à s'écarter par instant, mais on revient fasciné, on veut suivre l'effort d'une flamme plus haute immédiatement perdue dans ce crépitement de matières en fusion qui naissent des profondeurs du globe, montent, s'écrasent et disparaissent. Le merveilleux agit sur les nerfs, il est impossible de se défendre d'un moment d'effroi, on sent un danger qui menace, on est pris d'un vertige plus attirant encore que celui causé par le vide. L'impression que donne cette force surhumaine fait comprendre pourquoi l'ignorance et la superstition ont toujours mis le feu au premier rang de leurs divinités. Quelques laves sont tellement liquides et visqueuses que les gerbes les plus légères et les plus hautes s'étirent sous l'action du vent, flottent dans les airs pour retomber autour de nous en de longs filaments déliés, soyeux, couleur d'or sombre, semblables à du verre filé; ce sont les cheveux de la déesse Pélé, dit la legende canaque.

La nuit vient et le contraste de sombre et de lumière rend plus grandiose et plus terrifiant encore l'*Halemaumau :* sur nos têtes, le nuage rouge, à nos pieds, la fournaise d'une couleur plus vive; les détails se précisent; chaque jet, chaque vague s'individualise. Pour un instant, un point passant au noir forme îlot, puis soudain il éclate en mille morceaux dans une poussée bouillante qui liquéfie tout ce qui lui résiste. Nous sommes sous l'empire d'une émotion vraie devant cette exagération de violence. Sur un banc fait de blocs de lave entassés nous causons, évoquant les souvenirs d'un passé perdu... Ces gaz étaient à une époque seuls maîtres des

surfaces... La terre à sa période première, grand astre lumineux, suivait son cours dans un système autrement composé;... plus tard vieillie, elle a comprimé force et lumière dans son écorce refroidie... Dieu voulait créer un monde. — Cette énergie brutale qui était tout ne se fit plus jour que par certains exutoires que l'homme appela du prosaïque mot grec, cratère (vase à cuire). — Puis nous regardons encore... Quelle diversité dans une masse de flammes! Ce noir et ce feu produisent mille effets, mille impressions que l'art et la science voudront un jour connaître... Après un long temps nous revenons à l'hôtel, chacun cherchant avec sa lanterne la place de ses pas. Je suis physiquement et moralement accablé, j'ai le spectacle vu dans les yeux; sous la pluie, la lave est devenue glissante, nous marchons lentement... Pourquoi si merveilleux me fait-il penser si triste?

Il pleut, le brouillard nous enveloppe; il fait humide et froid, impossible au plus intrépide de sortir, nous devrons tout le jour rester auprès d'un grand feu fait de vieilles planches qui crépitent. Je m'installe en face de trois gros registres qui contiennent les signatures et les observations de tous les touristes passés par le volcan de Kilauea depuis le 2 février 1865. Lecture pénible, toutes espèces d'écriture, d'une monotonie désolante, on dirait la même chose vue par les mêmes yeux alors que spectacle et spectateurs changent tous les jours. Chacun indique ses heures d'ascension, parle de la pluie et du beau temps, de sa mule et de son déjeuner, choses aussi intéressantes à conserver à la postérité que les initiales gravées sur un rocher à la pointe d'un canif. Les descriptions du cratère sont, presque toutes, seulement laudatives, un chapelet d'épithètes aussi grosses, aussi sonores que possible, parfois un renseignement technique donnant des chiffres ou un dessin d'écolier qui vise à la caricature... Je me souviens d'un même registre parcouru dans une auberge d'une petite plage normande, il y a entre ces deux monuments publics l'abîme qui sépare le latin de l'anglo-saxon. Celui-ci ne cherche jamais à esquisser une impression personnelle ou à construire un mot plus ou moins spirituel. L'Américain parfois plaisante lourdement ou profite de l'occasion pour afficher une réclame gratuite en faveur de sa fabrique, de son magasin ou de son église; l'Anglais, lui, reste, même en face d'un volcan, ce qu'il est par goût et par tempérament, un sérieux; il donne des faits, rien que des faits, prend des hauteurs, des profondeurs, des mesures et des distances, indique les prix de l'hôtel, les spécimens et curiosités qu'il remporte avec lui sur quelque point du territoire britannique. Mais comment expliquer

que l'Anglais qui parle si peu écrive si long, il ne cause ni ne communique ses pensées, répond ou questionne ayant grand soin d'éviter toute théorie, toute généralisation; et, aussitôt la plume à la main, il devient prolixe, ses œuvres de science et d'histoire, ses documents légaux et officiels, ses livres de voyage, ses romans même ont des proportions d'encyclopédie. Le lecteur n'a pas à lire entre les lignes ou à faire aller son imagination à la suite d'une phrase ou d'un mot suggestif, tout est dit avec le plus minutieux détail. Dans ces registres que j'examine page à page, je retrouve, au milieu des William, Johnson Brawn aux initiales les plus panachées, bien peu de noms connus. Une main pieuse a collé là les lettres écrites par Mark Twain durant son séjour en Hawaï, en 1886, et publiées dans un journal des États-Unis. Le brillant humoriste me paraît cette fois fort au-dessous de lui-même, c'est du reportage léger, composé avec le parti pris d'être joyeux et satirique; or la caractéristique des îles peut revêtir bien des formes, mais je ne crois pas qu'il soit possible d'être vrai et de mettre seulement en lumière le côté comique qui, sans être inexistant, disparaît sous les beautés de nature, le soleil et la poésie. Que penserait-on d'un journaliste qui chanterait sur un mode héroïque la *Gazette des Tribunaux*, ou traiterait scientifiquement le *feuilleton théâtral?* — Décidément cette fastidieuse lecture est bien dans la note voulue pour cette journée triste. Je relève la seule inscription qui me paraisse être celle d'un homme d'esprit : « J'ai parcouru le livre d'or du volcan et je déclare que je suis venu par le même chemin que les autres, de la même manière que les autres; que j'ai vu les mêmes choses que les autres et que ça m'a produit la même impression qu'aux autres. »

Eh bien, moi, je suis resté trop de jours voisin du cratère pour ne voir que de la lave, de la pluie et du feu. Par une après-midi sombre, assis à l'extrême bord de l'Halemaumau, sous l'action violente de ce lac de flammes, mon esprit s'abandonne et l'influence du milieu de la sensation qui m'entre par les yeux domine librement ma pensée vaincue, j'en viens à philosopher avec des sentiments, à jouir d'une entrevue sur l'irraisonnable; la lave en fusion s'écarte, je descends aux profondeurs insondées où je me perds... subitement j'échappe à la matière qui m'écrase pour courir les espaces à la recherche de la force première et unique de l'auteur et du tout. C'est une perception vague, indécise, mais bien réelle, d'une puissante séduction. N'était-ce pas elle que cherchait l'ermite, le solitaire d'autrefois, en vivant sur les plus beaux traits de la nature. Puis encore, sans aucune transition, je viens à frémir... Comme je comprends que les plus cruels supplices dont on menace

au royaume du mal soient ce bruit, ces jets de flamme, cette chaleur, cette force venant on ne sait d'où : le volcan, c'est le mystère, mais le mystère qu'on est obligé de croire, mystère visible et actif résumant toutes les idées mères de la peur, celles qu'on subit sans pouvoir les raisonner, celles qui nous saisissent aux entrailles. La crise passe... mais que de saines réflexions elle fait naître; le soir, en s'endormant en face du nuage rouge, on regrette le passé, on espère pour l'avenir.

Je ne crois pas qu'il existe d'endroit plus favorable à la méditation que cet hôtel du volcan.

La route la plus courte pour aller du *Kilauea* à la mer est celle de Punaluu, un point de la côte sud d'Hawaï. C'est là que nous devons prendre le vapeur qui nous ramènera à Honolulu; nous quittons avec regret ces hauteurs où la vie est facile, paresseuse et confortable, l'air plus léger, plus vif et plus frais; on n'y est pas si isolé qu'on pourrait le croire, un téléphone vous mettant en communication avec l'île tout entière. Réunis à de nombreux touristes, nous formons une véritable caravane, les uns à cheval, les autres enfermés dans une voiture sans ressort, véritable instrument de torture que traînent quatre chevaux à travers des rochers et des fondrières. La descente s'effectue cependant sans incident. Ce versant de montagne est très différent de l'autre, ici tout est sec, la lave est à peine couverte par les plantes, la bruyère est d'un ton jaunâtre, pas de ces joncs indiquant les bas-fonds qui gardent l'humidité, pas de ces bouquets d'arbres verts qui poussent la tête au soleil et les pieds dans l'eau, la route dévale dans un paysage jaune, des landes sans fleurs et de hautes herbes grises et dures aux feuilles en fer de lance; pas trace d'habitants, de loin en loin quelques bœufs maigres appartenant à un *ranch* voisin. Le régisseur qui est avec nous me donne un détail curieux, ces animaux ne boivent jamais que l'humidité déposée sur les feuilles par la rosée et le brouillard. Ce versant du Kilauea est l'envers de la médaille et cependant plus loin, à quelques kilomètres de la côte, nous arrivons aux immenses champs ou culture de la plantation de Pahala que domine la sucrerie aux hautes cheminées. Des travaux d'irrigation ont changé ces terres infécondes en mines d'or qui font vivre des milliers de travailleurs et enrichissent une centaine d'actionnaires. Nous trouvons là un petit chemin de fer qui met l'usine en communication avec Punaluu.

Les wagonnets nous promènent à travers les énormes cannes à sucre où des Japonais, demi-nus dans une chaleur de feu, travaillent par escouade sous la surveillance d'un blanc. Ces hommes,

des pauvres, des désespérés, sont expédiés en Hawaï sous contrat par des entrepreneurs d'émigration. Ils sont soumis à des lois spéciales, doivent pour un certain nombre d'années leur travail au planteur, maître de leur liberté... N'est-ce pas une forme moderne de l'esclavage? — Je reconnais que ces malheureux sont humainement traités, que beaucoup sont satisfaits de leur sort, que certains, leur contrat expiré, trouvent aux îles une existence meilleure et plus facile que dans leur pays, mais il y a dans ce système d'immigration pratiqué en Hawaï quelque chose de dégradant qui répugne à la dignité humaine. Le grand argument du planteur est que l'homme se contracte librement. Est-elle bien réelle, la liberté de celui qui ne sait pas, a faim et veut manger?... Aux États-Unis, la loi humaine et protectrice du faible interdit à tout résidant sur son territoire de faire abandon de sa liberté.

Sur un autre bateau-diligence *le Hall*, nous suivons la côte du district de *Kona :* c'est d'une extrême sauvagerie, que produisent l'aridité, la sécheresse, le manque de végétation, les grands bois qui dominent les hauteurs. A l'horizon, pas une voile; sur terre, pas signe de vie humaine, on se croirait dans les eaux de quelque île déserte. — Nous suivons les contours rasant les pointes; de loin en loin, abrité au fond d'une petite baie, un minuscule village, quelques cabanes de bois bâties au pied de vieux cocotiers, toujours plusieurs églises trop larges, élevées au temps où les indigènes étaient nombreux. Des Canaques, sur leurs étroites pirogues aux énormes balanciers pagayant avec art, apportent à bord des oranges, des ananas, des sacs de café. Je note un de ces villages : *Hookena*, qui semble avoir été placé là par un habile décorateur, c'est un tableau dont les valeurs son exactes, bien en harmonie : mer et bateau au premier plan, arbres, maisonnettes, hommes et animaux au second, le tout sur un fond de montagnes. Cet ensemble gracieux rappelle ces paysages de l'école de la Restauration que les professeurs de dessin voulaient bien finis, complets, animés avec un centre, ceux dont la vue met en fureur nos artistes modernes.

Vers le soir, *le Hall* jette l'ancre dans la baie de Kealakeakuo, un lieu historique. Sur la haute falaise qui forme un des côtés, on peut voir, de la mer, des trous, les ouvertures de cavernes où, dans les temps anciens, on venait secrètement la nuit déposer les cadavres des chefs morts de maladie ou à la guerre. Comment pouvait-on parvenir à ces cavernes, c'est aujourd'hui difficile à expliquer. Là reposent les anciens guerriers que la légende nous représente comme des héros, des modèles de force et de justice, et c'est au pied de ces rochers que, le 14 février 1779, tomba, victime de la superstition des indigènes, — et aussi de sa brutalité et de ses

exigences, — le capitaine Cook, dont la mort fut le signal de l'envahissement de l'archipel hawaïen par les étrangers. Le gouvernement britannique a élevé à cet endroit, en souvenir du célèbre navigateur, une petite pyramide avec plaque commémorative. De l'autre côté de la baie, le village de Napoopoo se cache sous les palmiers. Nous ne repartons que le lendemain matin, et nous décidons d'aller manger notre dîner à terre.

Lorsque notre embarcation, remarquablement dirigée par les matelots indigènes du bord, passant le récif sur le sommet d'une vague, vient s'échouer lourdement sur la côte, une foule de Canaques, hommes, femmes, enfants, nous entoure, il n'y a pas un blanc dans les environs, un notable nous offre l'hospitalité, nous préférons nous installer sur l'herbe près de sa maison, une massive construction ayant appartenu à quelque traitant à l'époque prospère. Plusieurs passagers parlent la langue du pays, on fusionne, on cause, les habitants de Napoopoo semblent tout heureux d'avoir des visiteurs.

Une nuit superbe, calme, un peu fraîche, a succédé à la journée chaude; le ciel est tout bleu éclairé par la lune à son plein. Je vais à la découverte des environs avec une fort jolie femme, demi-blanche, mariée à un millionnaire américain, une des *professional beauty* de New-York, suivie de cinq ou six enfants à moitié nus, qui, étonnés, nous regardent. Un semblant de chemin, pris au hasard, nous mène au fond de la baie sur une plage de sable fin, la marche est lourde et difficile; pour nous reposer, nous nous étendons auprès d'une vieille hutte de feuillage en ruine. Nous restons un long temps sans parler sous l'influence de la sauvage beauté qui nous environne. — Je ne crois pas qu'il soit possible de se soustraire à l'impression de certaines vues de nature, chacun selon son caractère, ses nerfs, la disposition de son esprit et de son cœur... La vague blanche de lumière vient sans un bruit s'écraser à nos pieds, puis s'en va et revient. En face, *le Hall*, sur ses ancres, se balance lentement; à droite, le monument de Cook, adossé à la haute falaise; à gauche, une masse de verdure sombre dissimulant le village. Les enfants qui nous ont suivis sont, comme nous, couchés; pas un bruit ne vient troubler notre esprit en mal de pensées. Puis Mme G*** parle de l'ancien temps, me raconte les histoires qui ont bercé son enfance, les légendes dont ses pères étaient les héros : lorsque Cook débarqua, il y avait ici plusieurs milliers de pirogues...; près de l'endroit où nous sommes s'élevait un temple...; plus loin, la case des grands prêtres... Sur ces rochers ont reposé les chefs puissants qui vivent encore dans la mémoire de tous les vieux Canaques... Peu à peu son sujet la passionne,

le sang de ses ancêtres la domine tout entière. Les coudes dans le sable, je regarde ces grands yeux qui brillent dans la nuit. Étrange contraste, l'élégante jeune femme, mise à la dernière mode, pétrit dans ses mains une feuille sèche de palmier, c'est du moderne le plus pur dans tous ses détails : parler, vêtement, attitude, c'est l'extrême civilisation américaine; mais, on le sent, elle appartient à cette terre qui a laissé sur son enfant sa brune empreinte, c'est la Canaque qui pense, et son admiration, son cœur, son âme, sont avec les morts qui, grâce à la patine du temps, lui semblent tous beaux, forts, héroïques, dans un nuage de poésie... Sur sa demande, les petits indigènes chantent une mélodie populaire conservée des siècles passés, et de nouveau elle s'abîme dans son rêve.

Mme G*** résume parfaitement le double caractère de l'archipel hawaïen, où la civilisation est venue se superposer aux ignorances et aux illusions d'autrefois, trop vite pour que le passé et le présent forment un tout homogène. A travers le plus pur moderne percent des idées, des traits de mœurs et de caractère qui nous paraissent bizarres, mais d'une séduisante étrangeté. En revenant du *Kilauea*, cette manie philosophante qui m'a fait passer tant d'heures charmantes aux pays lointains subit l'influence de cette poésie, de cette tendresse qui semble ici s'exhaler de la terre même : je n'ai jamais eu la sensation de plus douce rêverie. Le présent me ramène au passé, celui que j'aime, dont j'ai le sentiment et le regret, au vieil Hawaï des légendes; autour de moi, on constate le progrès qui monte, on discute l'avenir, on parle affaires, convoitises de peuples. Que seront ces îles demain? — Moi, je pense que dans le grand Pacifique tout est mystère; que peut-être, un jour, Pélé et ses volcans reprendront les terres qu'ils ont créées.

G. Sauvin.

LE CHÔMAGE DE L'OUVRIER[1]

L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

III

L'APPLICATION PAR L'INITIATIVE PRIVÉE, — EN FRANCE

Un des premiers établissements d'assistance par le travail qu'ait créés dans notre pays l'initiative privée est celui qui fut fondé en 1829, à Paris, dans la rue de Lourcine.

Il dut le jour, ainsi que l'écrit un contemporain, « au mouvement spontané d'une générosité qui fut invoquée avec confiance et qui répondit noblement à cet appel[2] ». La souscription qui fut ouverte dans la capitale pour lui permettre de voir le jour et pour soutenir ses premiers pas produisit en peu de jours une somme de *huit cent mille* francs, dont on fit deux parts : la plus grosse, 587 000 francs, couvrit les frais d'établissement; l'autre fut mise en réserve et destinée à pourvoir aux premières dépenses d'entretien.

« Entre l'indigence réelle, victime du malheur, et l'indigence apparente, suite de l'inertie, entre la misère qui provient du manque de travail et la misère qui provient de la répugnance au travail, il y a une distinction fondamentale. » Telle fut la pensée qui inspira les fondateurs de la *maison de refuge*, et ce fut pour assister l'indigence malheureuse qu'ils l'organisèrent. Elle était ouverte à tout venant, pourvu qu'il fût en état de travailler. Elle recevait les indigents des deux sexes : hommes et femmes y trouvaient des ateliers, des réfectoires et des dortoirs, — parfaitement séparés, bien entendu. Elle admettait des internes, à qui elle donnait, en échange du travail, le vivre et le couvert; et des externes, qui ne passaient pas la nuit dans la maison. A quelque catégorie qu'appartînt le réfugié, son séjour ne devait pas se prolonger au delà de six mois.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre et 10 octobre 1892.
[2] De Gérando, *De la bienfaisance publique* (Paris, 1839), t. III, p. 549.

Les *trois cents places* que contenait l'établissement furent immédiatement occupées; et il fallut, dès les premiers jours, refuser un certain nombre de demandes. La plupart des solliciteurs étaient, comme toujours, des journaliers, des manœuvres, des gens qui ne sont propres qu'aux travaux musculaires. On les employa à des ouvrages de terrassement, au cardage de la laine et à d'autres occupations du même genre. Les plus habiles confectionnèrent des vêtements grossiers, et même firent des reliures. En somme, on n'éprouva pas trop de difficultés à utiliser leurs forces.

Malheureusement, l'institution avait mal équilibré son budget. Du salaire minime que les pensionnaires gagnaient par leur travail, elle ne retenait que le *tiers* en échange du logement et de la nourriture qu'elle procurait : les deux autres tiers restaient la propriété du travailleur, qui en recevait une partie immédiatement, et le reste à sa sortie de la maison. En sorte que, tandis que la dépense pour l'alimentation, l'habillement, le blanchissage et le logement s'élevait en moyenne à *soixante-huit* centimes par tête et par jour, le produit correspondant du travail n'était que de *quarante-cinq* centimes. Les ressources qui provenaient de la souscription première furent vite épuisées. On n'osa pas renouveler les quêtes, et on préféra s'adresser à l'administration départementale, qui consentit, après de vives sollicitations, à prendre à sa charge l'entretien de la maison de refuge. Le conseil général de la Seine vota les fonds nécessaires au rachat de l'établissement; il y ajouta un crédit de 50 000 francs pour l'entretien;... mais ni l'une ni l'autre de ces décisions ne fut exécutée. Après avoir fonctionné pendant trois ans, la maison de la rue de Lourcine fut fermée; et l'édifice reçut une nouvelle destination.

Ce n'est qu'en 1871, près d'un demi-siècle après cet infructueux essai, qu'a été reprise, avec plus de persévérance, l'idée d'appliquer sans le secours de l'État le principe de l'assistance par le travail. Elle l'a été par un homme de grand cœur et d'intelligence très pratique, par M. Mamoz.

I. — *L'Assistance par le travail, de M. Mamoz.*

« C'était dans les derniers mois de 1870, pendant le siège de Paris. La mairie du VIIIe arrondissement, un des quartiers les plus riches de la capitale, donnait beaucoup de secours et les donnait gratuitement. Les nécessiteux, surtout des femmes et des enfants (car les hommes étaient aux bastions), y venaient en foule et de tous les quartiers de la ville. On satisfaisait à bien des besoins. Vers ce temps, les bataillons de marche et les mobiles,

constamment répandus dans la banlieue et dans les fortifications, mouraient autant du froid de la saison que du feu de l'ennemi. Pour préserver ces hommes, il était tout naturel de faire gagner à ces femmes l'argent qu'on leur donnait gratuitement, en leur faisant confectionner des gilets et des ceintures de flanelle. Ainsi naquit l'*Assistance par le travail.* »

C'est en ces termes modestes que M. Mamoz nous expose l'origine de l'œuvre qu'il a fondée. *Il était tout naturel de...* Oui, peut-être. Mais encore y fallait-il songer! Et ce n'était rien que de le comprendre; il fallait le mettre en pratique. Aussi bien un mot d'explication complémentaire ne sera-t-il pas déplacé.

On avait remplacé, durant le siège de Paris, les secours à domicile par des distributions d'aliments dans des fourneaux économiques : c'était, comme le nom même l'indique, un motif d'économie qui faisait user de ce procédé; et le succès, à ce point de vue, n'était pas contestable, puisque, avec une même dépense, on était arrivé à secourir près de la moitié en plus qu'autrefois d'individus. Mais le résultat moral de la nouvelle méthode était loin d'être aussi satisfaisant. Et M. Mamoz, que le maire du VIIIe arrondissement — c'était alors M. Hippolyte Carnot, — avait chargé de diriger dans sa circonscription le service du rationnement, était à même de le constater.

Dans une lettre qu'il adressait à M. Carnot sous forme de brochure, et dont on a bien voulu me communiquer un des rares exemplaires, M. Mamoz déplorait le mal et montrait le remède. « Avec le secours en nature et à domicile, écrivait-il, on donnait à la mère de famille une occupation forcée qui la tenait chez elle, la liait à ses enfants, la forçait d'avoir un petit mobilier de cuisine. Si certaines occupations venaient à l'empêcher de faire sa cuisine elle-même, elle la faisait faire par sa fille, la dressant ainsi à vaquer aux soins du ménage, lui enseignant à faire la soupe, un ragoût, une omelette, en un mot cette cuisine du peuple que la jeune fille, devenue femme, a besoin de connaître. La mère et les enfants, retenus au logis, comprenaient que rien ne s'obtient sans travail; que lors même que la charité donne des aliments, il faut encore faire intervenir le travail pour les rendre mangeables[1]. » — Tandis qu'au contraire, le secours aux fourneaux, c'est l'Assistance qui non seulement fournit à l'indigent sa nourriture, mais qui la lui prépare et qui la lui sert chaque jour à heures convenues; c'est la femme hors de son logis et qui traîne sa misère dans les rues; ce sont les enfants abandonnés au hasard et contractant les plus per-

[1] *Lettre à M. Carnot, maire du VIIIe arrondissement, sur les Fourneaux philanthropiques,* par J. Mamoz. (Paris, imprimerie Jouaust.)

nicieuses habitudes. Bref, la distribution dans les fourneaux économiques a pour résultat « de créer des *rentiers de la misère* et de détruire chez beaucoup le goût du travail »... — Et puisque, par un motif d'économie, il était difficile de supprimer ce mode de secours, on devait du moins s'efforcer, pour remédier à ses inconvénients, de « procurer aux personnes secourues, concurremment avec les aliments qu'on leur donnerait, les moyens de se tirer par le travail d'une situation dans laquelle aucun être valide ne doit stationner » : il fallait établir, « par une organisation sérieuse et efficace, un courant qui conduirait du fourneau à l'atelier »; il fallait faire de l'assistance « comme un pont sur lequel passeraient ceux qui cherchent la route du travail et de la dignité ».

Précisément, à la mairie même où M. Mamoz surveillait la distribution des secours, on avait, dès le début du siège, installé un atelier de couture où étaient fabriqués, pour les gardes nationaux, des vareuses, des capotes, des gilets et des ceintures de flanelle. Il y avait là tous les éléments nécessaires à une expérience de l'assistance par le travail, d'autant mieux que, si à la porte des fourneaux économiques les quémandeuses s'entassaient, les ouvrières étaient rares à l'atelier. On fit cette expérience, en décidant que les secours gratuits seraient dorénavant supprimés pour les femmes valides, mais qu'on offrirait en revanche du travail (et un salaire) à toutes celles qui, sachant coudre, voudraient participer à la confection des vêtements militaires. — Le succès fut complet; et, lorsque Paris se fut relevé des désastres de 1870 et de 1871 et eut repris son existence accoutumée, M. Mamoz, fidèle à l'idée qui l'avait si heureusement inspiré, résolut de renouveler, avec d'autres éléments et sur des bases durables, l'œuvre entreprise pendant le siège.

Oh! les débuts de la nouvelle institution furent bien modestes! Une somme de *seize cents francs*, recueillie à gauche et à droite, suffit à ses exigences : grâce à un ingénieux organisme que nous décrirons plus loin, elle n'a pas besoin de beaucoup d'aliments. Elle s'installa dans une petite boutique de la rue Roy, — en plein faubourg Saint-Honoré, car elle tenait à rester dans l'arrondissement qui l'avait vue naître, — mais en dépit du quartier, « au plus juste prix » : la boutique était louée à la journée, pour 2 francs. M. Mamoz, dont le nom est honorablement connu dans le monde commercial, put acheter, pour le compte de son œuvre, un peu au comptant et beaucoup à crédit, quelques pièces de drap commun, de molleton et de calicot. On mit des aiguilles aux mains de quelques pauvres femmes; et sous la direction de deux coupeurs engagés pour la circonstance, on leur fit exécuter des chemises, des jupes,

des caracos, des blouses, des bourgerons, des robes, etc. On fournit ainsi du travail, pendant les douze premiers mois, à *soixante-sept* malheureuses.

L'œuvre qui avait reçu le nom de *Secours et travail* (ce n'est que quelque temps après qu'elle a pris celui d'*Assistance par le travail*) éprouva, dès la deuxième année de sa fondation, dès 1872, le vif désir de se développer : elle le fit dans la mesure de ses ressources. Abandonnant l'étroite boutique de la rue Roy, elle se logea dans un local un peu plus ample et aussi un peu plus coûteux, — 3 francs par jour, — au n° 6 de la rue Delaborde. Elle accrut peu à peu le nombre de ses assistés : 88 en 1872, puis 112, puis 138... En 1878, elle secourait près de 200 personnes.

Elle eut, cette année-là, un rude assaut à subir. A son service d'assistance par le travail, M. Mamoz avait annexé, presque dès le début, un *service de renseignements*, qui avait pour but de l'éclairer et d'éclairer les personnes charitables qui voulaient bien le consulter sur le degré d'infortune et sur le mérite des indigents qui sollicitent l'assistance. Or ce service de renseignements n'était pas du goût de tout le monde. « Mécontents d'être démasqués et de voir tarir une partie de leurs ressources, mécontents surtout d'être réduits à la cruelle obligation de travailler, quelques recrues de la gueuserie et de l'imposture se concertèrent; comme une bande de voleurs qui détroussent une diligence, ils se jetèrent sur le magasin de la rue Delaborde et le mirent au pillage. Ils étaient en nombre, on ne put résister. On leur criait : « Mais ce que vous volez appar- « tient aux pauvres! » Ils répondaient : « C'est pour cela que nous « le prenons; c'est à nous puisque nous sommes pauvres! » La maison fut dévalisée. Les vêtements destinés aux adultes, les layettes réservées aux petits enfants, les draps de lit gardés pour les malheureux et les malades, tout fut enlevé, vendu à quelque brocanteur de bas étage et bu. Ces gredins se félicitaient de leur exploit et se vantèrent d'avoir *rincé la cambriole!*[1] » Heureusement pour les pauvres femmes qu'elle assistait, la *cambriole* tint bon.

Mais il ne fallut pas moins de six mois pour réparer le désastre, six mois pendant lesquels la maison fut fermée et les services désorganisés. Cette période de laborieuse réparation écoulée, l'institution se releva, fière et non vaincue, grandie au contraire par l'attaque, fortifiée par l'épreuve, enhardie par la lutte : loin d'être découragée par la contradiction qu'elle avait rencontrée, M. Mamoz en avait pris plus de confiance en l'excellence de son œuvre. On quitta la petite

[1] Maxime du Camp, *la Charité à Paris, — l'Assistance par le travail.*

boutique de la rue Delaporte à 3 francs par jour, pour s'installer au n° 34 de la rue du Colisée (toujours dans le VIIIe arrondissement) en un rez-de-chaussée plus vaste, mieux conditionné, dont on s'assura par un bail une possession plus durable, et que des barreaux de fer scellés aux murs devant les fenêtres protégeaient contre toute agression. La précaution semblait bonne à prendre, elle a été heureusement inutile.

Aujourd'hui, l'œuvre est trop solidement établie pour qu'on essaye de la renverser. Depuis l'alerte de 1878, l'*Assistance par le travail* a repris, sans être arrêtée par aucun obstacle, sa marche ascendante. Elle s'est si bien accrue que ses bureaux sont encore une fois devenus trop étroits, et qu'elle a dû, il y a peu de temps, tout en conservant son installation de la rue du Colisée, transférer rue du Faubourg-Saint-Honoré, 170, son siège social.

*
* *

Ces déménagements successifs « pour cause d'agrandissement » n'ont pas eu directement pour cause l'accroissement du nombre des assistés, mais bien l'augmentation du chiffre des affaires. En effet, à la différence des autres institutions d'assistance par le travail qui ont été ou qui seront rencontrées dans le courant de cette étude, l'institution de M. Mamoz ne loge point ni ne nourrit, ni même n'occupe les indigents dans un local commun : elle fournit du travail à *domicile;* les assistés emportent chez eux l'ouvrage qu'on leur donne et ils l'exécutent sans quitter le *home.* Il est inutile d'insister sur les avantages que présente ce système, préférable toujours, préférable surtout lorsque l'assistance s'adresse particulièrement à des femmes, c'est-à-dire à des mères de famille. Si on ne le trouve pas plus souvent employé, c'est qu'il est difficilement praticable, et pour deux raisons : la première, c'est que beaucoup de travaux ne peuvent se faire que dans un atelier et en commun; la seconde, c'est qu'en confiant à des indigents des matières premières, on risque qu'elles soient parfois détournées. Mais M. Mamoz a obvié presque complètement à cette seconde difficulté, grâce à son *service de renseignements* qui l'informe avec une rigoureuse précision sur le caractère et sur la moralité des individus qu'il emploie; et quant à l'autre problème, il l'a résolu par le genre d'occupations qu'il offre à ses assistés.

Ces travaux furent d'abord, ainsi que nous l'avons dit déjà, des travaux de couture. — « Pourquoi nous avons débuté dans le vêtement, déclare M. Mamoz : d'abord, parce que nous considérons qu'à Paris, le sort de la femme sans travail est beaucoup

plus douloureux que celui de l'homme qui manque de travail, et qu'en conséquence nous avons voulu commencer par créer un gagne-pain pour les femmes. Ensuite, parce qu'il est rare de trouver dans la population besoigneuse une femme qui ne sache tenir à peu près convenablement une aiguille et produire au besoin un vêtement des plus communs. Enfin, parce qu'à Paris, la production de ce genre de travail peut trouver un prompt et facile placement. » En se développant peu à peu, cette branche de l'*Assistance* est devenue un grand magasin de lingerie, de bonneterie et de confections. On y vend : pour les hommes et pour les enfants du sexe masculin, — je cite au hasard du catalogue, — des pantalons de toute espèce, en drap fort, en coutil, en cotonnade bleue et en velours, des paletots de « cuir laine », des sarraux noirs pour l'école, des bourgerons de travail en molleton, même des complets; et, pour les femmes, des jupes en drap, de longs caracos, des costumes en laine et des tabliers. Le rayon de la lingerie comprend des chemises, des serviettes, des mouchoirs, des draps de lit, des layettes, etc. J'entr'ouvre seulement le rayon de la bonneterie, et j'y découvre des bas, des chaussettes, des camisoles, des jupons, des châles, des brassières, des maillots, des gilets, etc. Rien n'y manque.

Après avoir pourvu par la « branche des vêtements populaires », à l'assistance de la femme sans ouvrage, on songea aux hommes. Et on leur trouva une occupation qui à première vue paraît exiger un sérieux apprentissage, mais qui en réalité n'en demande (à ce qu'il paraît) pas du tout, et qui réussit très bien : je veux parler de la *cordonnerie*. Evidemment c'est de cordonnerie grossière qu'il s'agit, et non de cordonnerie de *high-life*. Suivre avec une exemplaire docilité les variations d'une mode fantasque, passer sans transition des bouts pointus aux bouts carrés, façonner tour à tour de hauts talons et des talons plats : c'est là une série d'opérations délicates qu'il ne convient pas à un cordonnier improvisé d'entreprendre. La « branche de la chaussure », à l'*Assistance par le travail*, possède deux ou trois modèles qui ne doivent jamais changer beaucoup.

A cette double occupation offerte à ses assistés, hommes et femmes, par l'œuvre de M. Mamoz, il s'en est récemment ajouté une troisième : les travaux d'écriture. La « branche des travaux d'écriture » est utile surtout à la catégorie si nombreuse[1] et si

[1] Dans une statistique relatant les origines d'environ cent mille indigents de la capitale, je lis les chiffres suivants : comptables et écrivains : 1723; commerçants ruinés ou faillis : 1187; professeurs, gens de robe, nobles : 1523...

misérable des *déclassés;* à ces gens qui, par nature ou par éducation, sont réfractaires à tous ouvrages manuels, quelque faciles qu'ils soient; à ces infortunés qui, s'étant réveillés après les rêves les plus riants dans la plus triste réalité, n'ont pas su se faire à la désillusion et sont restés anéantis dans une sorte de somnolence morale d'où ils ne peuvent se tirer sans aide. Il faut songer à ceux-là quand on s'efforce de soulager les misères humaines; et il n'y a pas d'œuvre meilleure que de les amener à trouver dans l'ingrat labeur de la plume un gagne-pain momentané, en attendant qu'on soit à même de leur procurer une position stable.

A quelque branche qu'ils appartiennent, tous les assistés reçoivent leur salaire en *espèces :* c'est encore un trait distinctif de l'œuvre de M. Mamoz, mais qui s'impose, puisqu'à la différence des ateliers ou des colonies de travail, elle ne donne à ses travailleurs ni la nourriture ni le logement. On n'a pas voulu, toutefois, perdre entièrement les avantages indiscutables qui s'attachent au payement du salaire en nature, lorsqu'il est honnêtement pratiqué. On a créé des *bons*, — bons de combustibles, bons d'aliments, bons de linge, bons de vêtements, bons de chaussures, — qui remplacent pour une partie plus ou moins importante de la paye hebdomadaire l'argent monnayé, si l'assisté le demande. Et l'assisté le demande souvent (surtout les femmes, qui « calculent » généralement plus que les hommes), parce qu'il y a tout intérêt : attendu que les objets qui lui seront remis en échange de ses bons, vins, charbons, souliers, vêtements, lui reviendront, par ce procédé, meilleur marché que s'il se les était procurés chez l'intermédiaire.

Le salaire que touchent les assistés de l'œuvre n'est jamais inférieur à celui qui est payé pour un même labeur aux ouvrières et aux ouvriers parisiens : il lui est même souvent supérieur, surtout dans la « branche du vêtement ». Est-il besoin d'avoir pénétré très intimement dans les bas-fonds de l'industrie, pour savoir quelle misérable somme d'argent procure à la couturière en chambre une pénible journée de quatorze ou de quinze heures? L'ouvrage est payé par les grandes maisons de la capitale un prix des plus minimes à leurs entrepreneuses principales; et lorsque ce prix a passé par les mains de deux ou trois intermédiaires, on devine ce qu'il en reste pour l'ouvrière. A l'*Assistance par le travail*, on ne connaît pas ces parasites qui s'entremettent entre le magasin et le travailleur : le magasin reçoit directement du travailleur la marchandise ouvrée, et le magasin paye directement au travailleur le salaire gagné. Ce n'est pas déjà si lucratif, puisque le gain moyen de la journée ne s'élève dans la branche du vêtemnent qu'à 1 fr. 50 centimes, et à 3 francs dans la branche des travaux d'écriture.

Si misérable que soit ce salaire, il n'est pas inférieur, ainsi que je viens de le remarquer, à celui des ouvriers et des ouvrières de l'industrie. Et l'on pourrait voir dans cette égalité de traitement un danger. On pourrait craindre qu'elle n'accoutume, qu'elle n'acclimate, qu'elle n'encroûte les assistés dans la situation anormale où ils se trouvent, eux, valides aux crochets de la charité. Ne sont-ils point par elle détournés de chercher une position stable, une position plus conforme à la nature des choses et à l'intérêt de la société..., mais qui ne leur donnera point d'ordinaire une existence plus confortable ni plus sûre? — Et, en vérité, ces craintes ne laisseraient pas d'être fondées, s'il ne s'agissait ici d'une œuvre qui connaît (si j'ose dire) sur le bout du doigt tous les infortunés qu'elle recueille; qui ne se contente pas de leur ouvrir les portes de son refuge, mais qui les mène par la main jusqu'au terme de la route, c'est-à-dire jusqu'au travail définitif; qui, ne voyant dans son assistance que du provisoire, se préoccupe sans relâche de *caser* ses assistés, et qui y réussit assez bien, puisque dans son dernier exercice, — en 1891, — elle est arrivée à placer le tiers des individus à qui elle a donné de l'ouvrage...

*
* *

Pendant la durée de ce même exercice 1891, le nombre des assistés a été de 342. C'est beaucoup, si l'on songe aux difficultés que présente l'entreprise, au peu de soutien que rencontre chez les personnes charitables une œuvre pourtant si utile, à la modicité des ressources dont elle dispose, à l'étroitesse du champ d'action où elle se développe. C'est peu, si l'on considère, d'une part, le nombre d'indigents valides dignes d'être secourus et susceptibles d'être utilement occupés; si, d'autre part, on essaye de se faire une idée approximative de la quantité d'aumônes qui, journellement, se gaspillent.

Je n'ai pas pu lire sans une vive émotion, — et je crois que plus d'un lecteur éprouvera la même impression, — ce passage du rapport adressé, dans les premiers jours de l'année 1892, au directeur de l'*Assistance*, par le gérant de la branche des travaux d'écriture : — « ... De tous côtés, des demandes de travail me sont faites : certaines personnes sont chaleureusement recommandées, d'autres viennent d'elles-mêmes : toutes ont la conviction qu'on va les occuper aussitôt. — « Le nom de votre œuvre, disent-elles, « indique que vous devez donner les moyens d'existence à ceux « qui n'en ont pas et qui demandent au travail, au travail seul, les « ressources nécessaires pour vivre. Pourquoi ne m'en donnez-vous

« pas? » — Malheureusement, sur près d'un *millier* de personnes qui sont venues pendant le mois de décembre (1891), je n'ai pu donner du travail qu'à *quatre-vingt-douze;* sept ont été casés... Parmi ceux qui viennent frapper à notre porte, il s'en trouve, et beaucoup plus qu'on ne le croit, dont on peut faire de très bons sujets; il suffit, pour atteindre ce résultat, de les aider d'abord par du travail, puis de les encourager, de leur faire pressentir que nous arriverons à les placer, et qu'ils pourront, s'ils ont de la persévérance, se créer une situation et prendre une place honorable dans la société... »

Que faudrait-il donc pour que l'œuvre de l'*Assistance par le travail* prît toute l'extension qu'elle mérite et par la supériorité de ses principes et par l'excellence de ses résultats? Avant tout, ce qui est le nerf de la charité aussi bien que le nerf de la guerre, — de l'argent. Naguère, en se félicitant, pour la cause dont il s'est constitué depuis vingt ans l'ardent champion, du don princier qui était fait à une œuvre connexe par M. et Mme de Laubespin, M. Mamoz s'écriait avec sa bonne grâce accoutumée : « A quand la... forte somme pour que l'*Assistance par le travail* prenne tout son développement, et devienne... ce que nous dirons d'abord à celui qui fournira les fonds? » Si la *forte somme* doit un jour venir à l'œuvre, puisse l'ouvrier être là encore pour la recueillir et pour la faire fructifier.

Sans attendre une de ces extraordinaires aubaines, — averses bienfaisantes de la charité, qui ne tombent pas du ciel tous les jours, — n'est-il pas du moins permis d'espérer qu'une petite pluie d'offrandes plus modestes viendra féconder l'institution de M. Mamoz. Le terrain y est des plus fertiles. Le moissonneur y est des plus habiles. Le seul obstacle auquel on se heurte et qui empêche la récolte d'être abondante, c'est la sécheresse. N'y verra-t-on point, dans un jour prochain, sourdre quelques sources généreuses? N'y pourra-t-on point ressentir les effets d'une bienfaisante irrigation? Ce serait d'autant moins difficile qu'ainsi que je l'ai observé déjà, l'*Assistance par le travail* n'a que des besoins très modérés de capital, que sa soif d'argent n'a rien d'insatiable, que les aliments qu'on veut bien lui offrir, se renouvelant par un ingénieux organisme, reparaissent après avoir une première fois servi, réservent encore, puis disparaissent de nouveau, reviennent, repartent, — perpétuellement. De l'œuvre de la rue du Colisée, on peut dire comme de l'univers que rien ne s'y perd, mais que rien non plus ne s'y crée. *Rien ne se perd :* le petit capital que les quelques amis de M. Mamoz lui ont confié et qui est d'un peu moins de 25 000 francs, est toujours entier. L'institution viendrait-elle à

s'éteindre : on le retrouverait sain et sauf. Il ne s'augmente pas, bien entendu, parce que le travail produit ne donne pas de bénéfices; il ne se réduit pas non plus, car, suivant le principe exprimé par son fondateur, l'œuvre « qui voudrait que chacun pût vivre de son labeur doit elle-même vivre du sien. » — Mais *rien ne se crée :* on ne peut pas fonder une industrie quelconque sans une première mise de fonds. Or, pour donner à l'*Assistance* tout le développement qu'elle comporte, il faudrait joindre, aux travaux d'aiguille et de plume, d'autres travaux, d'autres services, d'autres industries..., en un mot toute une organisation qui permît d'utiliser les aptitudes diverses et de venir en aide à toutes les infortunes.

C'est donc de ressources abondantes, mais exceptionnelles, que l'œuvre aurait besoin pour prendre son essor. Pour la soutenir, pour la faire vivre, il faut quelque chose de plus ordinaire, mais aussi de plus permanent. Je laisse parler M. Mamoz : « Si l'on veut faire obtenir du travail aux nécessiteux auxquels on s'intéresse, il ne faut pas les adresser avant de s'être entendus avec nous pour savoir d'abord si nous avons du travail à leur donner, puis aussi nous dire dans quelle condition on participera à ce genre d'assistance. On semble trop ignorer que, pour *assister par du travail, il faut avoir du travail.* Tout le monde est disposé à nous envoyer des travailleurs, et à peine cinq personnes sur cent nous procurent un peu de travail! — Par cela même que la médecine a depuis longtemps reconnu que le remède contre la fièvre est la quinine, s'ensuit-il qu'on trouve la quinine partout, à volonté? Eh bien! sans travail pas d'assistance par le travail possible!... Donc, ce que nous demandons avant tout, c'est qu'on nous donne du travail. » Et en effet, puisque la base financière de l'œuvre est ce principe qu'elle doit vivre de son labeur, il en découle cette conséquence que jamais elle ne doit procurer d'ouvrage dont elle ne serait pas assurée de placer et de toucher les produits. Plus donc elle aura d'acheteurs, plus elle pourra occuper d'ouvriers. C'est dire que la préoccupation première de M. Mamoz a toujours été de trouver des acheteurs.

Dans les premiers temps de l'institution, — on ne fabriquait alors que des vêtements, et c'étaient, comme aujourd'hui, des vêtements grossiers, des vêtements « populaires », — on s'était adressé à des revendeurs, à des fripiers, à des marchands d'habits, en un mot aux fournisseurs ordinaires de la population ouvrière parisienne. Mais dans le petit commerce de l'habillement, comme en tous les autres du même genre, les intermédiaires ont coutume de prélever une très grosse part, — la part du lion, — sur la toute mince plus-value réalisée par la main-d'œuvre; et ils étaient d'au-

tant plus difficiles pour les produits de l'*Assistance par le travail* qu'en dépit de la bonne volonté des producteurs, ces produits n'étaient pas toujours de la meilleure venue : ainsi l'œuvre n'arrivait pas à vendre assez cher pour rentrer dans ses débours. Et non seulement l'écoulement n'était pas lucratif, mais il était aussi très lent; car l'acheteur, l'ouvrier des faubourgs, le petit boutiquier, la mère de famille des quartiers pauvres, n'avaient aucune raison de préférer la « marque » de l'*Assistance* aux « marques » concurrentes. — L'esprit inventif de M. Mamoz sut tourner la difficulté. Au lieu de porter sa marchandise à un intermédiaire rapace qui coûtait cher et qui n'écoulait pas facilement, il imagina de l'adresser à un intermédiaire bienfaisant, qui ne coûterait rien puisqu'il serait désintéressé, et qui écoulerait avec d'autant plus de facilité qu'il ferait de ses achats une distribution gratuite... Je m'explique : Quand une personne charitable ou une œuvre de bienfaisance assiste une famille malheureuse, un estropié, un vieillard, elle ne lui donne pas seulement de l'argent, elle lui procure des vêtements, de la literie, des chaussures, et le reste. Eh bien! ces vêtements, cette literie, ces chaussures, pourquoi ne les achèterait-elle pas de préférence à l'*Assistance par le travail?* — L'appel a été entendu par quelques personnes et par quelques œuvres : et ainsi le même objet qui va soulager la misère de celui qui le portera, aura d'abord secouru l'infortune de celui qui le confectionna. Ainsi la charité vient en aide à la charité. *On fait d'une pierre deux coups.*

De cette idée, qui peut être très féconde en conséquences heureuses, M. Mamoz a tiré naguère une application curieuse qui ne fait pas moins d'honneur à son intelligence qu'à son cœur. On se souvient peut-être que l'an dernier un cyclone fit de grands ravages dans la colonie française de la Martinique; et, comme c'est l'usage en pareille circonstance, quelques journaux parisiens ouvrirent dans leurs colonnes une souscription pour les victimes du cyclone. Au lieu d'envoyer de l'argent, se dit l'ingénieux M. Mamoz, pourquoi n'enverrions-nous pas des secours en nature? Puisqu'on a besoin là-bas, non seulement d'aliments, mais encore de vêtements, pourquoi les charitables personnes dont le cœur s'est ouvert aux misères des Martiniquais ne chargeraient-elles point l'*Assistance par le travail* d'y porter leurs aumônes sous la forme de jupes, de chemises, de caracos ou de chaussures? Sans qu'il leur en coûte un sou de plus, elles auraient ainsi l'avantage d'assister les victimes du chômage à Paris en même temps que les victimes du cyclone dans la colonie... L'idée aurait dû sourire, ne fût-ce que par son originalité. Et cependant une petite note, dont on demandait l'in-

sertion, adressée à tous les journaux de la capitale pour annoncer la souscription, fut impitoyablement et unanimement mise au panier; il fallut se contenter de la très modeste publicité de *la Charité efficace*, bulletin mensuel que l'*Assistance* adresse à ses amis et à ses bienfaiteurs. La souscription produisit 3000 francs, qu'on s'occupa aussitôt de transformer en vêtements. Grâce au concours d'une « brave femme de créole » qui est en service à Paris, on put se plier aux exigences de la mode martiniquaise. « On fit des chemises d'une seule pièce avec un trou pour passer la tête et avec des manches bouffantes, oui, des manches bouffantes aux chemises! On fit aussi des jupes à coulisses et des jupes à queue. Des jupes à queue! Nous nous serions plutôt imaginé que dans un pays où quand il fait froid, il y a quinze degrés *au-dessus* de zéro, on devait aimer les jupes courtes. Voyez comme on se tromperait [1]! » Ces jupes à queue et ces chemises à manches bouffantes, envoyées à la Martinique en compagnie de pantalons, de madras et d'autres objets, firent la joie de quatre cents malheureux ou malheureuses de Fort-de-France, après avoir procuré un peu de pain à des ouvriers et ouvrières sans travail de chez nous.

A la prochaine catastrophe, l'idée aura peut-être poussé; et, si la fortune lui sourit, elle étendra ses rameaux sur une plus large surface. Mais si j'ai pu convaincre quelque lecteur, ou quelque lectrice, de l'utilité de l'*Assistance par le travail*, me sera-t-il permis de lui conseiller de ne pas attendre ce sinistre pour s'inscrire parmi la bienfaisante clientèle de la maison du faubourg Saint-Honoré. Hélas! il n'est pas besoin de cyclones, d'inondations ni d'incendies pour qu'on rencontre sur son chemin des misérables en haillons et des va-nu-pieds.

II. — *La Maison hospitalière, à Belleville.*

Sur les hauteurs de Belleville, au numéro 36 de la rue Fessart, à quelques pas des Buttes-Chaumont, s'élève la *Maison hospitalière pour les ouvriers sans asile et sans travail*, dont le fondateur, M. le pasteur Robin, est comme M. Mamoz, un « apôtre » de l'assistance par le travail. La maison du pasteur Robin mérite d'autant plus l'attention qu'elle a été pendant douze ans, jusqu'au jour très récent où s'est ouverte la *Fondation Laubespin*, le seul asile offert par la charité aux ouvriers hommes sans travail de la capitale. Aussi ai-je tenu particulièrement à la visiter.

[1] *La Charité efficace*, numéro de janvier 1892.

Une petite porte percée d'un judas. Je sonne. Un vieux bonhomme, de joyeuse physionomie, l'air de quelqu'un qui n'est pas mécontent de son sort, vient ouvrir; et je lui remets la carte où M. le pasteur Robin, que j'ai pris la précaution de visiter d'abord en son logis voisin de la rue Fessart, a bien voulu écrire quelques mots d'introduction pour le directeur. Le vieux prend la carte; il la retourne dans tous les sens, puis me dévisage avec de grands yeux étonnés, et finalement, non sans quelque timidité dans la voix :

— Alors, vous venez pour travailler? interroge-t-il.

Je n'ai pas trop de peine à lui faire comprendre que je ne viens pas pour confectionner des margotins, mais seulement pour en voir confectionner.

— Ah! bien, je vais chercher M. le directeur, fait-il, tout confus; et il me quitte.

J'examine, en attendant, la grande cour où j'ai été introduit, bordée à droite et à gauche par deux bâtiments peu élevés, terminée dans le fond par une grande maison à deux étages, toute blanche, qui a l'apparence d'une de ces maisons de rentiers silencieuses et retirées qu'affectionnent nos petites villes de province. Certes le malheureux qui vient frapper à cette porte et qui est reçu dans cette cour après avoir traîné misérablement dans les rues bruyantes de la capitale, doit éprouver une sensation brusque de joie et de paix, doit ressentir une vive impression de calme et de bien-être, en franchissant ce seuil hospitalier.

Mais le vieux concierge est revenu, accompagné non du directeur qui est occupé dans le jardin de l'immeuble, un jardin de 3000 mètres, s'il vous plaît, avec de grands arbres et un gazon bien vert, mais de la femme du directeur, la *directrice*, si vous préférez, une jeune mère de famille des plus aimables et qui va me faire, avec une grâce dont je lui suis très reconnaissant, les honneurs de *sa* maison.

Tandis qu'elle promène mes pas à l'intérieur de l'immeuble, elle me conte en quelques mots l'histoire de l'institution à laquelle elle est attachée depuis son mariage, c'est-à-dire depuis plusieurs années... C'est en 1880 que la *Maison hospitalière* a été fondée, sur l'initiative du pasteur Robin, afin d'empêcher « qu'aucun homme vraiment désireux de travailler ne soit envoyé, faute de ressources, à la maison de répression ou même au dépôt de la Préfecture, deux lieux où il est exposé à se trouver en contact avec les récidivistes les plus corrompus et les plus corrupteurs ». L'œuvre fut d'abord logée dans un immeuble de la rue Clavel; et elle offrit, pour ses débuts, *vingt lits* aux ouvriers sans

travail. C'était trop peu, au gré de ses zélés fondateurs; et pour augmenter un peu le nombre des assistés, on envoyait coucher à l'hôtel (aux frais de l'institution) ceux qu'on ne pouvait pas loger. Au mois d'octobre 1891, grâce à de généreuses souscriptions, un nouvel immeuble a pu être acquis, dans le même quartier que l'ancien, beaucoup plus vaste puisqu'on a pu y contenir sans trop les serrer le double de lits : c'est celui que mon aimable *cicerone* me fait parcourir... Au rez-de-chaussée, le *salon* d'attente, qui sert également de salle de réunion pour le soir, et le réfectoire, tous deux très propres, mais d'une froideur qui fait impression lorsqu'on entre, et qui tient à la simplicité toute primitive du mobilier. Par un motif d'économie bien entendue, c'est par les mains des hospitalisés eux-mêmes que se façonne l'ameublement de la maison; et comme il n'en vient pas souvent d'assez habiles pour exécuter des travaux de menuiserie, les salles ne se garnissent pas vite; mais du moins il reste un peu d'ouvrage sur la planche. Aux deux étages supérieurs, ainsi que dans les combles du bâtiment de remise qui borde la cour à droite, sont installés les dortoirs, d'une superficie très inégale puisqu'on a dû respecter pour leur aménagement la distribution antérieure, le plus grand contenant dix lits, le plus petit n'en ayant que deux : la surveillance y est évidemment moins facile que s'ils se composaient d'une ou de deux grandes salles; on s'en contente puisqu'il le faut et on redouble de vigilance; d'ailleurs, il n'y a pas de grands périls à redouter, car, nous l'allons voir, la clientèle de la *Maison hospitalière* ne ressemble en rien à la population des *workhouses* ni à celle de nos dépôts de mendicité.

Cette clientèle, il faut dire d'abord comment elle se recrute. Le mécanisme imaginé par M. Robin tient le milieu entre les deux systèmes qui se partagent le fonctionnement de la plupart des établissements du même genre. Dans le premier de ces systèmes qui se pratique en grand dans les colonies ouvrières allemandes et que nous allons voir bientôt appliqué dans l'œuvre de l'*Hospitalité du travail*, l'institution accueille tout individu qui se présente à la porte de son établissement, à cette seule condition qu'il y ait une place vacante; elle les reçoit à ses risques et périls; elle doit s'efforcer, pour subvenir à son entretien, ou bien de « joindre les deux bouts » grâce au produit du travail de ses assistés, ou bien d'adresser de temps à autre des appels à la bienfaisance. Le second système, que nous décrirons plus complètement à propos de l'*Assistance par le travail*, de Marseille, est celui du *bon de travail*, en vertu duquel l'assisté se présente au nom d'un bienfaiteur qui le recommande et prend l'engagement de rembourser à l'ins-

titution tout ce qui lui sera versé sous forme de salaire. La *Maison hospitalière* a pris quelque chose à l'un et à l'autre de ces deux systèmes : comme le second, elle exige que l'indigent qui demande son admission présente l'engagement pécuniaire d'un tiers, mais cet engagement n'est que partiel ; et si elle n'accueille pas tout venant, comme dans le premier, du moins elle pratique l'assistance à ses risques et périls. En somme, son mécanisme peut s'analyser en ces deux idées : la première journée que tout individu passe dans la maison est payée par la personne charitable qui veut bien le recommander ; les autres journées, c'est l'assisté lui-même qui les paye par son travail.

Pour être admis à l'établissement de la rue Fessart, en effet, l'indigent doit être muni d'une carte d'entrée ; et cette carte d'entrée, qui lui a été donnée par un bienfaiteur de l'œuvre, n'est, à tout prendre, qu'un *billet à ordre*, où ce bienfaiteur pourrait écrire, si la charité avait besoin des formes légales : *A vue, je payerai au directeur de la Maison hospitalière ou à son ordre la somme de* 1 *fr.* 50, *valeur reçue en assistance pour mon protégé X****; où il se contente, plus simplement, de mentionner le nom de l'assisté et son propre numéro d'inscription. Grâce à cette organisation, les personnes qui ont contribué à la fondation de l'œuvre, et qui la soutiennent de leur générosité, ont le privilège d'en user pour leurs charités : ils y adressent les pauvres auxquels ils s'intéressent et dont ils veulent éprouver le courage. La carte s'égare-t-elle dans les mains d'un *paresseux*? Ou bien, connaissant de réputation la maison de Belleville, celui-ci s'empresse de la déchirer, et le bienfaiteur, sans qu'il ait eu à délier les cordons de sa bourse puisque le bon n'a pas été utilisé, en est débarrassé pour toujours. Ou il se présente réellement à l'établissement et, après avoir reçu un premier jour d'hospitalité, il s'empresse de disparaître quand le moment est venu de se mettre à l'ouvrage, (ce qui arrive assez souvent : sur 954 reçus en 1891, on en compte 301 qui ont ainsi « filé à l'anglaise ») ; mais le bienfaiteur saura pour l'avenir, en recevant la carte à payer avec cette inscription au dos : *a refusé de travailler*, que son protégé n'est pas digne d'être secouru... — Que si, au contraire, c'est un pauvre intéressant qui a reçu le bon de travail, il trouvera, dans un secours qui n'a coûté au bienfaiteur qu'une faible somme, le vivre et le couvert assurés pendant plusieurs jours, une assistance qui sauvegarde complètement sa dignité puisqu'il la paye en fait par son labeur, une aide puissante dans la recherche d'une position définitive : tout cela à l'unique condition qu'*il produise chaque jour une certaine quantité de travail.*

Sur ce chapitre, on est à la *Maison hospitalière* absolument impitoyable. Celui qui ne peut point payer, des fruits de son labeur, le lit où il dort et les repas qu'il prend, celui qui n'accomplit pas jusqu'au bout la tâche que les règlements lui imposent, — celui-là, qu'il manque de courage ou qu'il manque de forces, est inexorablement invité à repasser le seuil de l'établissement où on n'a que faire de lui. Et dans chacune des statistiques que chaque année l'œuvre dresse avec soin, il y a une place, hélas! trop fournie, où figurent les travailleurs qui ont dû être *renvoyés pour insuffisance dans la production* du travail : j'en trouve 124 dans ce cas sur un total de 700 en 1890, et 82 sur 650 en 1891... — Mais il est bien mal, dira quelque âme charitable, de retirer ainsi sa main à ceux qui, pour leur faiblesse, ont précisément le plus grand besoin qu'on les soutienne! — Peut-être; mais on a cru, à la maison de Belleville (et je ne pense pas qu'on ait eu tort de le croire), que la charité, pour être bien organisée, doit être spécialisée. Et puisque l'œuvre du pasteur Robin a été faite pour secourir les indigents *valides* et pour les secourir en les occupant, puisque son esprit se résume en l'idée d'un labeur qui relève ou qui maintient parce qu'il nourrit, puisque son budget s'étaye sur la ressource d'un travail suffisamment productif, n'est-il pas nécessaire, quoi qu'il en coûte et malgré qu'on en ait, d'écarter résolument tous les incapables? Est-ce que les institutions de bienfaisance ne doivent pas s'appliquer le vieux dicton : « Chacun son métier, les vaches seront bien gardées. »

La tâche imposée n'est du reste ni très difficile ni très longue : il n'y a pas un homme qui, avec un peu de courage et des bras d'une solidité ordinaire, ne la puisse accomplir. Quoique restreinte jusqu'ici à l'industrie des petits fagots de bois dits margotins, elle offre pourtant une certaine diversité, grâce à la division du travail : une première équipe scie de vieilles planches et prépare l'ouvrage d'un second groupe qui compose les fagots; une troisième section livre à domicile. Quelques privilégiés sont occupés à l'entretien du potager ou aux menus soins du ménage (la cuisine elle-même est toujours faite par un des assistés); les plus habiles confectionnent le mobilier; les plus sûrs servent de garçons de courses et de recettes. Là où c'est possible, le salaire est proportionné au travail; et, s'il ne doit jamais s'abaisser au-dessous d'un certain minimum, il n'a d'autre maximum que celui qui est fait à chaque ouvrier par son courage, par son adresse, et par le temps dont il dispose. Ainsi, dans la branche d'occupation qui est exercée par le plus grand nombre, — la confection des margotins, — l'assisté est tenu de présenter, à la fin de sa journée, un stock de cinquante

fagots, s'il tient à ne pas se voir expulser; mais s'il en présente davantage, — et on arrive quelquefois, m'a-t-on dit, à en confectionner jusqu'à deux cents, — il recevra un salaire en proportion de la quantité de ce supplément... J'ai tort de dire : *il recevra*; car l'excédent du gain n'est jamais payable en espèces : on l'applique d'abord à rembourser à l'institution les frais de nourriture et de logement du dimanche, un jour de chômage absolu, qui grève comme les autres (et même plus que les autres, puisque l'ordinaire y est un peu amélioré) le budget des dépenses, tandis qu'au contraire il ne fait rentrer aucun fagot dans le magasin et ne grossit pas du plus maigre liard le budget des recettes; il sert encore à acheter du linge et des vêtements pour l'assisté, qui en manque toujours; on le garderait enfin pour le lui verser sous la forme d'un petit pécule à sa sortie de la maison..., s'il en restait, mais la condition ne se réalise pas souvent.

Somme toute, on n'est pas trop malheureux à la *Maison hospitalière*, et je me suis laissé dire que plus d'un pensionnaire s'accommoderait fort d'y passer le restant de ses jours. Mais le directeur veille, avec une attention et un souci constants, à ce que l'institution ne perde pas le caractère qui est de son essence et que son fondateur lui a fixé dès le premier jour, celui d'un refuge *provisoire* et *temporaire*. Le règlement fixe à dix fois vingt-quatre heures la durée normale du séjour : ce délai écoulé, le directeur n'a pas besoin de dire ses raisons pour mettre quelqu'un à la porte. Il y a là une arme puissante contre les assistés qui tenteraient de s'éterniser dans la maison. Mais le règlement ne s'arrête pas là : il serait cruel; ou plutôt, car la bienfaisance ne connaît pas de telles cruautés, il serait de ces règlements que, suivant un joli mot de M. Maxime du Camp, « on ne promulgue que pour avoir le plaisir de les violer ». Celui de l'œuvre de Belleville, soucieux de s'accorder avec les faits, porte expressément que le directeur peut accorder une prolongation de séjour « à tout pensionnaire qui s'en rend digne par son assiduité au travail et par sa bonne conduite ». Et c'est une faculté dont il use avec une très grande libéralité : pendant le dernier exercice, en 1891, il y a eu 134 assistés qui sont demeurés dans l'établissement plus de dix et moins de vingt jours; on en a compté 74 qui y ont logé près d'un mois; 35 ont atteint ou dépassé trois mois de séjour.

En réalité, l'œuvre n'abandonne ses protégés que le jour où ils n'ont plus besoin de son appui : elle ne cesse de leur offrir son assistance que lorsqu'ils ont conquis une position définitive. Et, comme une bonne mère qui sacrifie son amour au bonheur de ses enfants, elle a hâte de les voir quitter le toit maternel puisqu'il le

faut pour leur avenir, elle s'efforce de leur trouver un établissement qui les éloigne, mais qui leur profite : il est vrai qu'à la différence des mères, elle retrouve des enfants à mesure qu'elle en perd... Pour « caser » ses assistés, elle compte avant tout sur leur initiative personnelle. Avec une confiance qui peut paraître un peu téméraire, mais qui n'est pas déçue, elle les envoie au dehors, pendant la première moitié de chaque journée qu'ils passent à l'institution, faire des recherches qui ne laissent pas d'aboutir souvent. « Par le seul fait, écrit M. le pasteur Robin, qu'un homme est pendant un temps déterminé délivré des soucis matériels par son admission à la *Maison hospitalière*, il trouve généralement lui-même à se placer. Comme me le disait un ouvrier, *quand on a le coucher et le couvert assuré, on a du cœur pour se chercher de l'ouvrage.* » Non contente de stimuler leur initiative, l'œuvre a organisé, au profit de ses pensionnaires, une agence de placement qui les dirige dans leurs recherches ou qui recherche pour eux, qui les abouche avec les chefs d'industrie et qui les recommande selon leurs aptitudes et leurs dispositions : elle a ainsi procuré de l'ouvrage en 1890 à 43 individus, et à 78 en 1891. Elle rapatrie enfin, lorsque tout espoir est perdu de trouver pour eux du travail dans la capitale, les travailleurs des départements et de l'étranger : il y a eu dans le courant du dernier exercice 24 rapatriements opérés par ses soins.

Ainsi le grand nombre de ceux qui franchissent le seuil de la maison de travail n'en sortent que pour se rendre à l'atelier; et c'est, fort souvent, la vigilante sollicitude de l'œuvre qui les a conduits jusque-là. On voudrait faire encore quelque chose de plus; on voudrait, — j'emprunte ces termes mêmes à l'un des rapports de M. Robin, — « continuer le patronage après qu'ils ont quitté la maison aux ouvriers qui y ont passé, les visiter aux adresses qu'ils ont laissées, les encourager dans leur situation nouvelle, et, s'il y a lieu, les recommander ». Déjà un premier pas a été fait dans cette voie : lorsqu'un ouvrier a trouvé une position, il peut, s'il inspire toute confiance, être autorisé à revenir à la *Maison*, en attendant qu'il ait reçu sa première paye, prendre à crédit le repas du soir et occuper dans le dortoir une place; on l'admet même par exception à prolonger durant plusieurs semaines son séjour, afin qu'il puisse économiser de quoi payer d'avance le premier terme de son nouveau logement. C'est un précieux service qu'on lui rend, mais qu'on lui rend volontiers parce qu'il est pour les autres pensionnaires un exemple vivant des avantages du travail, quelque chose comme un personnage de morale en action, un modèle à suivre en chair et en os...

Ce n'est pas, du reste, que la présence de tels modèles soit bien nécessaire : il est permis de les considérer comme du superflu. L'établissement n'a-t-il pas par lui-même, grâce à des règles douces, mais qui ne plient pas, grâce à une surveillance paternelle, mais qui ne s'endort pas, grâce à des mœurs familiales, mais qu'on ne viole pas, une vertu moralisatrice à laquelle un homme qui n'est pas tout à fait mauvais ne peut point échapper. Les fondateurs le constatent avec une légitime satisfaction : « Après un séjour de quelque durée à l'asile, disent-ils, les hommes retrouvent l'entrain et la bonne tenue qui caractérisent le vrai travailleur; il s'établit même entre eux une certaine émulation qui ne contribue pas peu à leur relèvement. » Et les quelques échantillons que j'en ai eus devant les yeux (trop rares, car ma visite eut lieu le matin, et la plupart des assistés étaient partis à la recherche d'une place) ne sont pas pour me mettre en défiance ni pour me faire croire à trop d'optimisme.

Au point de vue financier, l'œuvre du pasteur Robin n'est pas moins satisfaisante qu'au point de vue moral. Si les produits du travail des assistés ne balancent pas encore toutes les dépenses d'entretien, ils en approchent, ils y tendent, et on peut espérer qu'ils y arriveront prochainement. En 1891, ils se sont élevés à plus de 12 000 francs, alors que le budget total des dépenses n'atteint pas tout à fait 20 000 francs; le jour où l'immeuble de la rue Fessart aura été intégralement payé (et ce sera bientôt), il n'y aura plus grand écart entre les deux chiffres. Si l'on veut bien considérer que l'industrie entreprise par l'œuvre n'est pas une industrie très lucrative, si l'on y ajoute que le travail ne se fait pas dans de bonnes conditions, qu'il est temporaire et irrégulier, on ne laissera pas de trouver excellente cette situation financière.

... Je ne vois guère qu'un seul reproche qui pourrait être fait à la *Maison hospitalière*, un reproche très honorable : « Elle est trop étroite ! » Et certes, si ce reproche est trouvé exact, ce n'est pas les fondateurs qui s'en plaindront : ils sont persuadés que leur œuvre est trop restreinte; ils ne demandent qu'à l'étendre encore; ils ne rêvent que de l'élargir toujours. Mais qu'on leur en fournisse les moyens; car, dans une entreprise de ce genre, les charges de premier établissement sont lourdes. Pour moi, je l'avoue, je ne voudrais pas que la *Maison* de Belleville s'agrandît trop : je craindrais qu'elle ne vînt à perdre, en se développant, ce caractère familial qui fait son succès.

Maurice Vanlaer.

La fin prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Rentrée de la dynamite. Barbares et anarchistes. Le progrès des lumières et l'adoucissement des mœurs Au Dahomey. Sa Majesté le roi des Requins. La terre de mort. L'assaut du Panthéon. Et Béranger? Les poursuites contre le Panama. Les attentats du mois. La femme coupée en morceaux et la robe vitriolée. Mlle Yvette Guilbert. Une Faculté « dans le train ». M. Zola rangé au nombre des classiques. — Séances des cinq académies et de l'académie des beaux-arts. Le marquis d'Hervey de Saint-Denys. MM. Albert Millaud, Henri Lavoix, Alfred Michiels, le compositeur Hervé. De l'utilité d'être modeste. — Réouverture du Théâtre-Libre. L'Éden et le Grand-Théâtre. Evolution du Gymnase : *Celles qu'on respecte,* par M. Pierre Wolff. Vaudeville : *Les paroles restent,* par M. P. Hervieu. Théâtre français : *Jean Darlot,* par Louis Legendre.

I

La dynamite vient de faire une rentrée à sensation. Elle s'était reposée tout l'été : son dernier exploit datait du 25 avril; en ces six mois et demi nous avions eu deux ou trois fois le temps de l'oublier. On se disait que l'exécution de Ravachol avait intimidé les anarchistes, qu'ils avaient, d'ailleurs, épuisé leur stock, que tout ce qui est violent ne saurait durer et une foule d'autres choses non moins concluantes. On croit aisément ce qu'on désire et lorsqu'on a bien répété une assertion sur un ton d'une assurance suffisante, on finit par en être convaincu.

Le réveil a été d'autant plus brutal que la quiétude était plus complète. L'explosion de la rue des Bons-Enfants a fait renaître l'affolement des mois de mars et d'avril, et plus aigu encore, car de tous les attentats du même genre, c'est jusqu'à présent le plus terrible dans ses résultats. Comment ne point remarquer, dans la lugubre série qui s'ouvre le 29 février par la tentative avortée contre l'hôtel de la princesse de Sagan, cette alarmante progression qui, en élargissant chaque fois le cercle des ravages matériels et le chiffre des victimes, témoigne de l'audace et de l'habileté croissantes des malfaiteurs? Ce sont maintenant des manipulateurs de premier ordre, des chimistes dignes de l'Académie des sciences, qui perfec-

tionnent les procédés de fabrication et décuplent la puissance des engins en simplifiant la manière de s'en servir. Plus même de mèche à allumer! La mèche qui avait encore servi pour le restaurant Véry est déjà reléguée parmi les vieilleries, avec les canons lisses et les fusils à pierre : c'était long, c'était voyant, c'était l'enfance de l'art. Parlez-nous des bombes à mouvement d'horlogerie ou à renversement! On fait tenir dans une marmite minuscule, que dis-je? dans une boîte à sardines, et bientôt dans un tube de la dimension d'un tuyau de plume, de quoi démolir, comme un château de cartes, une maison à six étages, ébranler toute une rue, éventrer, décapiter, amputer, déchiqueter, réduire en bouillie, dix, vingt, cinquante hommes.

Ah! c'est une belle chose que la chimie, et il est clair que nous nous acheminons à grands pas, grâce à la science, vers l'âge d'or prédit par les prophètes de la perfectibilité indéfinie. La science met des moyens monstrueux aux mains de tous les malfaisants; elle donnera quelque jour aux appétits déchaînés, aux passions furieuses, à l'envie, à la haine, un explosif pour faire sauter le monde. La barbarie qui naît de l'extrême civilisation est de beaucoup la plus redoutable de toutes : elle joint le raffinement de l'une à la sauvagerie de l'autre; elle met au point l'instrument de destruction et l'âme du destructeur; elle fabrique à la fois l'arme de mort digne du progrès, — dynamite, mélinite, panclastite, — et l'homme qu'il faut pour manier cette arme. Les plus redoutables barbares ne sont pas les fils du désert ou de la forêt, les anthropophages de l'Afrique équatoriale. Ce sont et ce seront les élèves de la science moderne, à qui le perfectionnement de la philosophie a appris à se passer de Dieu comme d'une hypothèse surannée, à secouer le bagage gênant des vieux principes et des vains scrupules, tous ces *impedimenta* de préjugés d'un autre âge, pour s'élancer, libres de tous leurs mouvements, dans la lutte pour la vie, et qui, blindés, cuirassés, montés avec la précision d'une machine d'Édison, portant un rouage d'acier à la place du cœur, partent à la conquête du monde, sous les drapeaux de *Force et matière*, armés de tous les engins que la civilisation semble avoir inventés pour son anéantissement. Qu'étaient-ce que les Huns d'Attila et les Vandales de Genséric, à côté des hommes de la Commune et des compagnons de Ravachol? De petits enfants, tout au plus.

En ma prime jeunesse, je me rappelle avoir entendu plus d'une fois dans la maison paternelle, des vieillards, jeunes gens en 93, causer entre eux de cette terrible époque. Ils en avaient encore le frisson, après un demi-siècle écoulé, et ne se doutaient point, dans la simplicité de leur âme, qu'il dût jamais venir une

école historique qui ferait l'éloge en bloc de ces jours d'épouvante et d'horreur. Mais ils étaient absolument persuadés que le retour n'en était plus possible, grâce au progrès des lumières, à l'adoucissement des mœurs... L'argument semblait catégorique, et tous opinaient dans le même sens, de la voix ou du bonnet. Mais, un jour, il se trouva un sceptique pour leur répondre : « Le progrès des lumières, l'adoucissement des mœurs!... Jamais ils n'avaient été plus grands qu'au dix-huitième siècle. La philosophie triomphait; tout le monde était bon, doux, pastoral; on ne pouvait faire un pas sans rencontrer un philanthrope et une rosière. Si l'on n'a vécu dans les années qui précédèrent la révolution, on n'a pas connu la douceur de vivre, c'est Talleyrand qui l'a dit. La Terreur a justement couronné la période la plus aimable, la plus polie, la plus civilisée de notre histoire. Et le plus civilisé, le plus poli de tous ces hommes du dix-huitième siècle fut peut-être ce bon M. de Robespierre, élève distingué de Louis-le-Grand, disciple de Jean-Jacques, poète, homme sensible, grand ami des pauvres nègres, des fleurs et des tourterelles. » Cela jeta un froid, et la stupeur causée par cette sortie fut considérable. Quelques-uns ont assez vécu pour voir, en 1871, où en était l'adoucissement des mœurs. Nous voyons, nous, où il en est en 1892.

Un autre lieu commun à l'usage de ceux qui aiment à se payer de mots et dont on retrouve un écho jusque dans les discours prononcés sur la tombe des victimes du dernier attentat, spécialement par M. le préfet de police, c'est que ce genre de crimes, conçus et exécutés dans l'ombre, n'est point conforme au tempérament français, qu'il heurte de front la loyauté et la franchise, qui sont le caractère de notre race. Cela peut fournir matière à de beaux développements oratoires ou à quelques antithèses d'un effet dramatique. Mais partir de là, comme on l'avait essayé d'abord, afin de se rassurer, c'est prendre pour un argument ce qui n'est qu'un mot et, comme on dit vulgairement, se chatouiller pour se faire rire. C'est de la politique d'autruche. Et je n'ai jamais pu entendre les braves gens qui, après les premières inquiétudes, se réconfortaient avec ce raisonnement victorieux sans songer à un petit étudiant danois très naïf que j'ai connu autrefois, lequel, ayant lu dans tous les dictionnaires, que « le Français est léger et spirituel », écoutait, le sourire aux lèvres, les banalités, les platitudes, les balourdises d'une foule de nos compatriotes placés en dehors de la définition du Français, convaincu qu'ils disaient des choses extrêmement fines et que c'était sa faute s'il ne les comprenait pas.

Quels sont les plus barbares de nos anarchistes ou des sujets du roi Behanzin? Et quels sont les plus civilisés? Je crois qu'il serait

difficile de répondre à coup sûr. Les Dahoméens sont anthropophages, mais c'est là uniquement une affaire d'habitude et d'éducation, et l'expression *manger du bourgeois* est fort usitée dans les réunions et manifestes anarchistes pour exprimer le dernier terme de la jouissance à laquelle ils aspirent; les Dahoméens adorent les serpents, mais les anarchistes sont athées; je ne vois pas ce que les coutumes sanglantes d'Abomey, exercées seulement, d'ailleurs, contre les prisonniers de guerre, ont de plus sauvage que les explosions de la rue de Clichy, de la rue des Bons-Enfants et du boulevard Magenta. Il manque aux Dahoméens de connaître la dynamite, mais cela ne tardera pas sans doute; ils ont déjà la mitrailleuse, les balles explosibles, le canon Krupp, le fusil perfectionné, non seulement le chassepot et le winchester, mais même quelques Lebel.

Il n'était point de pays qui fût entouré d'une plus mystérieuse horreur que ce royaume de Dahomey qui passa longtemps pour impénétrable, et dont les mœurs belliqueuses et sanguinaires, les sacrifices humains, les griots, les féticheurs, les amazones, ont si longtemps servi de thème aux descriptions et aux récits les plus terrifiants. Qui croirait pourtant qu'un des ancêtres de Behanzin, Adanzou Ier, dont le règne dura de 1650 à 1680, et auquel on doit l'établissement des fameuses *coutumes*, fut en relations directes et suivies avec Louis XIV? Rien n'est plus vrai pourtant. Sans doute, il n'envoya pas à Paris et à Versailles d'ambassade pompeuse comme le roi de Siam et l'empereur du Maroc, mais il y envoya un ambassadeur mulâtre, d'origine portugaise, comme le médecin et secrétaire actuel de S. M. Behanzin. Ce mulâtre, du nom de Matteo Lopez, fut reçu par le grand roi et par le directeur de la Compagnie des Indes, propriétaire de nombreux comptoirs sur la côte des esclaves, au mois de décembre 1670, et on peut lire l'histoire peu connue de son ambassade, dans le *Voyage en Guinée* du chevalier Renaud des Marchais.

Je trouve, dans un volume tout récent de M. Vigné d'Octon, qui fut le collaborateur de M. Jean Bayol, ancien lieutenant-gouverneur du Sénégal, de pittoresques détails, recueillis *de visu*, sur cette *Terre de mort*, ses mœurs et ses habitants. Le roi Behanzin, comme nous l'appelons, se nomme en réalité Bedoazin-Baaijeré-Hossu-Bowelé, et il porte les titres glorieux d'OEuf du monde et de Roi des requins. Il touche à la cinquantaine; c'est un personnage de taille moyenne, trapu, au mollet grêle comme tous ses sujets, au crâne élargi, au buste court, au front étroit, à la narine plate, à la lèvre écrasée, à la peau d'un noir luisant. Il est simple dans son costume, mais fastueux dans l'appareil dont il s'entoure. Il possède un orchestre de *griots* dont il est très fier et dont les

principaux instruments sont la flûte mandingue, la trompe et le tambour de peau de chien recouvrant un tronc d'arbre creux. Il entretient aussi, comme nos princes du moyen âge, une demi-douzaine de trouvères, — les *Akpalos*, — qui charment ses loisirs par leurs chants, et qui composent des hymnes à sa louange. Ses femmes sont nombreuses; une hiérarchie parfaite règne dans sa cour. Les amazones montent une garde vigilante autour de son palais, dans l'intérieur duquel on en trouve une couchée au travers de chaque porte.

Mais qu'elles sont loin, ces viragos dahoméennes, des poétiques amazones du Thermodon, les Hippolyte, les Ménalippe, les Antiope, les Thalestris, les Penthésilée, telles du moins que notre imagination se les figure, d'après les récits des anciens! Choisies dans la robuste et belliqueuse tribu des Djedjis et enrôlées dès l'âge de dix ans pour faire leur apprentissage militaire, elles ont l'allure masculine, le visage osseux, les traits grossiers, les joues et les bras tatoués, la voix rauque. Rien de la femme ne subsiste dans leur physionomie ni dans leur caractère, et leur prunelle jaune ne reflète que la froide férocité des vieux reîtres. Coiffées d'une sorte de casquette que décorent tantôt des dessins fantastiques, tantôt une dent de requin ou quelque autre amulette, elles tiennent habituellement à la main un long bâton emmanché d'une lame qui ressemble à celle d'un rasoir, mais elles viennent de prouver qu'elles savent manier aussi le fusil perfectionné. Elle fument la pipe et boivent l'eau-de-vie comme des charretiers. Leur courage est indéniable; le roi considère leur phalange comme l'élite de son armée, lui confie les avant-gardes et les positions les plus périlleuses.

Kana est le Versailles du Dahomey. 12 kilomètres environ la séparent de la capitale, où nos troupes viennent d'entrer sans coup férir, et d'une ville à l'autre s'étend une belle route bordée de rizières et de champs de mil. Widah est la ville sainte, la ville des serpents sacrés, qu'on y entretient dans un sanctuaire central, mais qui ont toute liberté de se promener par les rues, protégés par le respect religieux qu'ils inspirent. Pendant longtemps on célébrait, chaque année, en leur honneur, une fête solennelle, où les griots chantaient leur gloire, où les féticheurs leur offraient des victimes, où l'on portait en procession le grand python, dans un hamac, à la forêt sacrée, en massacrant sur la route, par les mains des prêtresses armées de massues, tous les animaux qui se rencontraient, et où les chefs de villages et les riches habitants devaient présenter au dieu reptile de généreuses offrandes. Mais les traditions se perdent et la Fête du serpent est tombée en désuétude comme les Grandes coutumes.

Avec quelle impatience et quelle fièvre on attendait ces dépêches,

trop lentes à notre gré, qui nous faisaient suivre, étape par étape, la marche prudente et sûre du colonel, maintenant le général Dodds, sur Abomey! De quels vœux on accompagnait la marche en avant de ce drapeau porté par nos petits soldats sous un ciel de feu, à travers mille dangers, dont les plus redoutables ne sont point encore l'acharnement et la ténacité d'un ennemi dix fois supérieur en nombre, combattant sur son terrain, dans son climat, sous la direction d'officiers européens, non plus avec des faux et avec les vieux fusils vendus par les marchands d'esclaves, mais avec les armes de précision qui représentent le dernier effort de la science! Sur les chemins de fer du Sénégal, où le soleil, dès huit heures du matin, métamorphose chaque wagon en une chambre de chauffe, on ne rencontre que des employés hâves, exténués, anémiques, la figure jaune et creusée, semblables à des spectres. Qu'est-ce donc quand il faut marcher, évoluer, se battre, supporter toutes les fatigues et toutes les privations de la guerre dans cette atmosphère qui débilite, énerve, anéantit en quelques mois les chefs de gare et les représentants de commerce! quand il faut braver, en même temps que les balles, le coup de soleil qui assomme à la façon d'un coup de massue, la dyssenterie qui use les forces et vide le corps, la fièvre sans cesse exhalée de la brousse, des lagunes et des immondes marigots, et la nostalgie qui achève le malade!

Il arrive au Panthéon une assez fâcheuse aventure, et c'est M. Renan qui en est cause. Depuis que le gouvernement a annoncé l'intention de le transférer dans le temple des grands hommes, en lui faisant remorquer à sa suite Quinet et Michelet, une légion d'outre-tombe se lève de toutes parts et monte à l'assaut du monument de Soufflot. Chacun a son candidat à proposer; quelques-uns même en apportent tout un lot, et l'émulation qui se produit est telle, que, après avoir d'abord semblé flatteuse, elle paraît maintenant gênante et indiscrète. Cet assaut-là représente assez bien celui du public à la porte d'un théâtre, un jour de représentation gratuite.

C'est M. Léon Say, je crois, qui est arrivé premier, après la promotion de Michelet et de son inséparable Quinet, en proposant Thiers. Puis s'est avancé M. de Choiseul, avec toute une assiette assortie : Arago (l'astronomie), Bugeaud (la guerre), Claude Bernard (la chimie), Lamartine (la poésie), Littré (la philosophie et la philologie), Ingres (les arts), J.-B. Say (l'économie politique). Il y en a pour tous les goûts, ou peu s'en faut; cependant, je remarque avec peine que la musique a été oubliée : pourquoi? M. de Choiseul, comme le Mercure d'*Amphitryon*, n'aimerait-il pas la musique? Cela serait peu d'accord avec la loge perpétuelle des Choiseul à l'Opéra-

Comique. MM. Chiché et Le Senne sont venus ensuite proposer Louis Blanc. C'était bien, mais ce n'était pas encore assez. A Louis Blanc, M. Cousset a ajouté Barbès. C'était déjà mieux. M. Dumay, piqué d'honneur, a surenchéri avec Delescluze. De plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. Nous attendons maintenant Blanqui et Raoul Rigault; après quoi, il y aura encore Ravachol.

M. Alfred Naquet, qui n'a trouvé que des déboires dans la politique, semble avoir tenu à témoigner de son mépris pour elle, en apportant alors sa liste de candidats, exclusivement composée de chimistes : Laurent, Gerhardt et Wurtz. Et jusqu'à ce jour, MM. Laisant et de Douville-Maillefeu ferment la marche avec le nom de Paul-Louis Courier. Mais il en viendra d'autres, gardez-vous d'en douter. Si j'étais de M. Maurice Barrès, qui représente la littérature à la Chambre, je proposerais Balzac, George Sand, Alexandre Dumas et Gustave Flaubert. On y pourrait même joindre Frédérick Lemaître, pour satisfaire l'honorable corporation à laquelle nous devons Coquelin aîné et Coquelin cadet. Mais avez-vous remarqué dans toutes ces listes, sans aucune exception, un oubli bien significatif? Personne n'a prononcé le nom de Béranger, et c'est justement le premier qui fût venu à la pensée il y a trente ans. Ah! il est loin le temps où Béranger était *le poète national!* Et je ne voudrais pas d'autre exemple pour démontrer la nécessité de mettre un intervalle d'un demi-siècle, ou de vingt-cinq ans tout au moins, entre la mort d'un homme et le décret qui lui accorde les honneurs du Panthéon. Qui pourrait dire ce qu'il restera de M. Renan dans un demi-siècle?

Si les morts avaient voix au chapitre, il en est certainement plus d'un, parmi ceux qu'on a mis en avant, qui déclineraient l'honneur dont on veut flatter leur cendre. A défaut des morts, ceux qui les représentent n'ont pas tous accueilli avec faveur l'idée de les voir entrer au Panthéon. Mlle Dosne a nettement refusé toute candidature pour M. Thiers, et la nièce de Lamartine pour le poète des *Méditations*. Mme Michelet, quoiqu'elle ne fût certainement pas retenue par les mêmes scrupules que Mme Valentine de Lamartine, a témoigné de peu d'empressement; elle désire tout au moins attendre quelques années encore, jusqu'au centenaire de la naissance de son mari. Et le fait est que, en dehors même de toute autre considération, ces froids et nus caveaux du Panthéon n'ont rien de séduisant par eux-mêmes et que la translation y ressemble à une déportation. Mieux vaut dormir en un lieu de recueillement et de repos, dans une tombe recouverte de fleurs, ombragée de cyprès ou de saules pleureurs, où les vôtres peuvent venir encore converser avec vous, ceux qui vous ont aimé et qui vous admirent se rendre en un

pieux pèlerinage, que d'être relégué dans une crypte où l'on ne sera visité que par des touristes, des voyageurs de passage, des clients de la maison Cook, qu'un gardien conduit en troupeaux dociles, en leur donnant des explications comiques et en leur faisant admirer l'écho.

Il y a dix ans, M. de Lesseps eût été certainement porté d'une voix unanime au Panthéon ; faute de mieux, et en attendant, on le porta à l'Académie française. Aujourd'hui ce n'est plus du Panthéon qu'il est question pour lui, mais de la police correctionnelle. Triste couronnement d'une carrière qui semble n'avoir dépassé les bornes ordinaires de la vie humaine que pour sombrer, après tant d'éclat, sous l'ouragan déchaîné de récriminations d'autant plus violentes qu'elles avaient été plus longtemps contenues! Voici quatre ans que l'entreprise du canal de Panama avait suspendu ses travaux et ses paiements, réduisant à la misère une foule de braves gens dont le seul tort était d'avoir eu une confiance aveugle, opiniâtre, inébranlable, en celui qu'on avait surnommé le Grand Français; qui avait mené à bien, contre vents et marée, le canal de Suez; dont toute la presse, ou peu s'en faut, chantait les louanges, célébrait le caractère, l'intelligence, l'activité, le bonheur, et qui avait eu l'art d'intéresser le patriotisme à son succès personnel! — quatre ans que les victimes de ce désastre réclamaient à grands cris, sans pouvoir l'obtenir, la lumière d'une instruction approfondie et de débats au grand jour sur les causes de leur ruine. La justice viendra-t-elle jamais à bout de débrouiller nettement la question des responsabilités personnelles dans cette gigantesque affaire qui a coûté plus d'un milliard à la petite épargne française, dont la spéculation s'était emparée même avant sa naissance, sur laquelle se sont abattus tant d'oiseaux de proie, se sont rués de toutes parts tant d'agioteurs éhontés, d'industriels interlopes, de publicistes véreux, de Juifs, d'usuriers et d'escrocs; où les centaines de millions fuyaient par des myriades de fissures, fondaient dans un coulage effréné, happés au passage par une multitude de griffes et de gueules toutes grandes ouvertes, empochés, escamotés, jetés au vent, engloutis, gaspillés, flibustés du haut en bas, à tort et à travers; où, enfin, d'après tout ce qui se chuchote ou se raconte à haute et intelligible voix, avec des détails et des noms, le scandale des pots-de-vin, des achats de votes et des achats de plumes, égale celui des falsifications de compte et des rapports mensongers! L'enquête pourra-t-elle faire le jour dans tous les replis de ce ténébreux labyrinthe? Il en est même qui se demandent : le voudra-t-elle? Mais il sera bien difficile d'arrêter la lumière et de lui dire : Tu iras jusque-là, tu n'iras pas plus loin. Déjà, les poursuites à peine

annoncées, éclatent de toutes parts les révélations scandaleuses.

Le mois qui s'écoule a été fécond en attentats. Je n'ai point parlé de la femme coupée en morceaux : après avoir eu pendant plusieurs jours tous les honneurs du fait divers et de l'illustration, après avoir mis en campagne les reporters et la police, après avoir fait frémir tous les lecteurs de journaux et donné la chair de poule à toutes les lectrices, la femme coupée en morceaux a été, du jour au lendemain, reléguée à l'arrière-plan par le tragique épilogue de la grève de Carmaux, l'explosion qui visait le baron Reille et qui a tué un garçon de bureau, un secrétaire de police et trois gardiens de la paix. Puis nous avons appris avec stupeur qu'une main criminelle avait jeté du vitriol sur la robe de Mlle Yvette Guilbert. Tout Paris s'est ému de cette catastrophe. Voici longtemps déjà que de malfaisants farceurs s'évertuent à brûler, généralement le soir, les robes des dames qui passent, en les aspergeant mystérieusement de vitriol. Nous avons lu vingt fois le récit de ces exploits stupides. Ils ont soin de choisir de belles robes : plus la robe est belle, plus le plaisir du vitrioleur est intense. Mais jusqu'à présent ils ne s'étaient adressés qu'à des bourgeoises, à des inconnues. S'attaquer à la robe de Mlle Yvette Guilbert, on ne leur eût jamais soupçonné cette audace! Et qu'on ne dise point qu'ils ne l'ont pas fait exprès, qu'ils ne la connaissaient pas ou qu'ils ne l'ont pas reconnue. Mlle Yvette Guilbert n'est point de celles qui circulent incognito. Elle a son cortège, elle a son auréole, et chacun murmure au passage le nom de la diva de café-concert. Aussi ne s'y est-elle pas méprise un moment. Interrogée par un reporter ému et respectueux, — le même peut-être qui est allé *interviewer* Mme Garin, la veuve du garçon de bureau dynamité, — elle n'a pas hésité une minute : le crime a été inspiré par l'envie; le coupable est une rivale vaincue et jalouse!

Oh! Mlle Guilbert est une psychologue : nourrie dans le sérail elle en connaît les détours, et le cœur de la *cabotine* n'a pas de secret pour elle.

Comme vengeance, il faut avouer toutefois que cela est assez pleutre et mesquin : Mlle Guilbert a le moyen de remplacer une robe, et même toute une garde-robe; mais on fait ce qu'on peut : peut-être visait-on plus haut que la robe et la main a-t-elle tremblé. En tout cas, il faut avouer que le mobile auquel elle attribue l'attentat n'a rien d'invraisemblable. L'éclatante carrière de cette jeune personne est de celles qui ne peuvent échapper à l'envie. Mlle Yvette Guilbert, nous l'avons appris à cette occasion, gagne en moyenne 250 000 francs par an (je dis deux cent cinquante mille; ne croyez pas qu'il y ait un zéro de trop) à chanter chaque soir ses trois chansonnettes sur la scène du Concert-Parisien. Garat, le divin Garat,

le *diou* de la musique comme Vestris était le *diou* de la danse, cotait à deux livres la syllabe les romances qu'il consentait à chanter chez les parvenus du Directoire. Chaque syllabe de Mlle Guilbert doit coûter plus cher encore. Et Garat avait enrichi les dons les plus incomparables de tout ce que l'art y pouvait ajouter à l'aide d'un travail assidu; il étudiait sans cesse, il tirait profit de tout; il accroissait et enrichissait chaque jour un talent de virtuose qui semblait arrivé à sa perfection absolue. Mlle Yvette Guilbert ne se donne pas tant de mal. Elle chante ses gaudrioles d'une voix dolente, la tête penchée sur l'épaule gauche comme une fleur sur sa tige, immobile, les bras collés au corps, les mains croisées. C'est précisément ce contraste entre la chanteuse et la chanson qui a fait son succès; les blasés y trouvent un certain ragoût qui réveille leur appétit. La mode s'en est mêlée; elle est devenue l'objet d'un de ces engouements prodigieux, renversants, comme on n'en voit qu'à Paris, ce pays des moutons de Panurge, et dans le monde des théâtres. On peut supposer qu'elle s'en rend parfaitement compte elle-même, si l'on en juge par une lettre de sa main adressée à un reporter, qui a couru les journaux, et que je demande la permission de citer ici (après y avoir pratiqué quelques coupures), car c'est un document :

« Vous me demandez la recette que j'ai trouvée pour devenir étoile... Mon Dieu, c'est bien simple. D'abord, j'ai demandé un louis par soirée; on me l'a donné.

« Puis 4 louis... on me les a donnés!

« Puis 10 louis... on me les a donnés!

« Puis 20 louis... on me les a donnés!!!

« Puis 25 louis... on me les a donnés!!!!

« Puis 35 louis... on me les a donnés!.....

« Il faut oser demander; moi, je ne suis pas timide.

« De plus, vous prenez une paire de gants très noirs, mais de vrais gants noirs bien longs; vous mettez dedans deux grands bras, longs aussi, autant que possible, que vous laissez pendre négligemment. Vous vous en servez très peu, de ces longs bras noirs : inutile de les fatiguer.

« Vous prenez, entre autres choses, un air très *ennuyé*, et le public qui est bon, très bon, se dit : « Ah! voilà vraiment une « petite femme qui est bien gentille : elle est terriblement ennuyée, « cette petite femme-là, — et elle vient quand même nous chanter « un petit air. Ça, c'est vraiment très bien! »

« Il faut aussi nasiller à point; quand on se sert du nez, on épargne la gorge : c'est autant de gagné... Il faut penser à tout!

« Inutile d'étudier ses chansons : le souffleur est là; ni même de les comprendre : c'est l'affaire du public, cela. Il faut aussi

s'arrêter quelquefois entre les vers (à la Comédie-Française on appelle cela prendre des temps), faire autant que possible que le temps pris ne coupe pas un mot en deux, — et encore! Cela n'a pas une importance!... Non. Enfin, ce n'est rien du tout, qu'un peu d'intelligence, — et encore! De la sérénité, du calme, voilà tout. Assurer aux directeurs que vous êtes *accablée* de talent, qu'il est sous la peau, qu'il va sortir... tout est là.

« Puis... on salue, sourit... et sort.

« Mille compliments, cher monsieur. »

Mlle Yvette Guilbert a de l'esprit, ou l'on en a pour elle. Elle se moque de ses auditeurs et de son succès avec une désinvolture qui ne manque pas de piquant. Mais son public est si bon, si bon, comme elle dit en personne qui le connaît bien, que, si elle veut pousser son triomphe jusqu'au délire, elle n'a qu'à mettre sa lettre en chanson et la chanter un soir en lui riant au nez.

Je ne désespère pas de voir prochainement Yvette Guilbert servir de thème à une composition de baccalauréat, et peut-être même de grand concours, car l'Université se modernise terriblement. On l'a longtemps accusée d'être *vieux jeu*, d'avoir un enseignement suranné, de ne connaître que les Grecs et les Romains; elle semble s'appliquer maintenant, même en province, à prouver qu'elle fréquente le boulevard. Parmi les exemples qu'on en a fréquemment cités, aucun, sans doute, n'est plus significatif que celui qui vient d'avoir les honneurs de la discussion dans une foule de journaux, et qui est tiré de la dernière session du baccalauréat à la Faculté de Toulouse.

Plus heureux que de notre temps, les jeunes candidats ont le choix entre trois sujets, pour la composition française. Or, de ces trois sujets, voici quel était le second :

« M. Francisque Sarcey a dit qu'*Œdipe roi* était aussi bien composé qu'un drame de Dennery. Que faut-il penser de cet éloge? Est-il mérité? »

Et voici le troisième :

« M. de Vogüé, en rendant compte dans la *Revue des Deux Mondes* du dernier roman d'Émile Zola, *la Débâcle*, a rendu pleine justice au talent de l'auteur; mais il a fait des réserves expresses sur l'esprit et sur les tendances du livre, qu'il croit de nature à énerver le patriotisme et à affaiblir l'esprit de discipline. Il vaudrait mieux, suivant lui, jeter un voile sur nos fautes et sur nos malheurs.

« Vous supposerez que M. Zola lui écrit pour répondre à son article.

« 1° La Bruyère a dit qu'un auteur n'a pas à « se remplir l'esprit « de toutes les ineptes applications qu'on peut faire au sujet de « son ouvrage. » M. de Vogüé ne serait-il pas de cet avis?

« 2° L'auteur de *la Débâcle* a voulu faire une œuvre d'art, non un traité de morale civique.

« 3° Le véritable patriotisme consiste-il à flatter son pays en déguisant ses fautes, ou à dire en toute occasion ce que l'on croit la vérité ? »

O mes vieux professeurs de Louis-le-Grand, vous surtout, vénérable père Lemaire, qui vous étiez arrêté à La Harpe et au *Tibère* de Marie-Joseph Chénier comme aux colonnes d'Hercule de la littérature moderne, vos cheveux gris se fussent hérissés sous votre toque devant de pareils *arguments!* Certes les apprentis bacheliers doivent connaître *Œdipe roi* et être capables d'en disserter ; mais sont-ils tenus de connaître les feuilletons de M. Francisque Sarcey et *les Deux Orphelines?* De notre temps, — toujours, — un élève qui eût été surpris avec un roman de l'auteur de *l'Assommoir* dans son pupitre, fût-ce *la Débâcle*, aurait été probablement rendu à sa famille, pour employer un euphémisme gracieux ; ou, pour le moins, il eût été privé de sortie et condamné à copier vingt pages de Tite-Live. Mais on a changé tout cela; et aujourd'hui non seulement il ne leur est pas interdit, mais il leur est même recommandé de lire Zola, car, malgré les explications dont ce dernier sujet est accompagné, je défie bien le plus fort élève de traiter convenablement la matière s'il n'a au moins parcouru son roman, et surtout de faire parler M. Zola d'une façon congruente s'il n'a pris, en le lisant, une idée de son style.

Dans sa causerie hebdomadaire des *Annales*, M. Francisque Sarcey, lui, contrairement à l'opinion générale, trouve ces sujets fort bien choisis; il va même jusqu'à dire : « Choisis avec un discernement *exquis!* » et il proteste que l'amour-propre n'est pour rien dans son approbation : au lieu de citer l'opinion de M. Francisque Sarcey sur *Œdipe roi*, on aurait cité celle de M. Jules Lemaître, ce serait absolument la même chose. Nous en sommes bien convaincus. Le motif de son approbation, c'est que les sujets dictés aux candidats de Toulouse répondent parfaitement aux deux conditions essentielles, à savoir de fournir à l'élève un lieu-commun à développer, et de lui permettre de rattacher cette idée générale à quelque fait précis, à quelque personnage connu, pour éviter les *poncifs* et vivifier son amplification en lui donnant un caractère plus personnel, une couleur et un accent particuliers. Il est certain que, à ce point de vue, le dernier sujet, avec le sommaire des idées à développer, est d'un homme qui a l'habitude de l'enseignement et qui sait tracer un canevas. Mais il suppose chez l'élève des lectures dont il ne peut avoir fait les unes et dont il ne doit pas avoir fait les autres. Un rhétoricien de Saint-Gaudens ou de Muret n'a probable-

ment jamais lu la *Revue des Deux Mondes*, ni M. de Vogüé; il est dans son droit et pourtant, de ce fait seul, il sera en état d'infériorité. A-t-il lu Zola? Plutôt, je le crains. S'il l'a lu, il se trouvera engagé par les préceptes même de la rhétorique, puisqu'il a à le faire parler lui-même, à imiter son style, — ce qui peut mener fort loin. Et, s'il ne l'a pas lu, il se trouvera incité à le lire, ce qui n'est vraiment pas le but de l'éducation universitaire; il sera honteux et repentant de ne point le connaître; il reprochera à ses parents de l'avoir fait refuser en lui interdisant la fréquentation des *Rougon-Macquart*. Non vraiment, il n'y avait aucune nécessité d'introduire M. Zola dans l'enseignement classique, moins encore que d'accoler M. Dennery à Sophocle. Pourvu, mon Dieu! qu'il ne se trouve pas un autre professeur de plus en plus moderne qui choisisse, l'an prochain, *Pot-Bouille* ou la *Bête humaine* pour sujet de composition! Allez donc confisquer maintenant *Nana* entre les mains d'un cancre! Il vous répondra : « Monsieur, je prépare mon *bachot*. »

II

La séance annuelle des cinq académies a eu lieu dans les derniers jours du mois d'octobre, par un temps brumeux et morose auquel il faut attribuer sans doute en grande partie le peu d'empressement du public. Nous devons reconnaître, d'ailleurs, que, de toutes les solennités académiques, celle-ci est toujours l'une des moins recherchées. Cinq discours, c'est beaucoup, même pour les plus robustes courages. Mais justement, cette fois, la lecture qui est en général la plus redoutée, celle de l'Académie des sciences, appartenait au genre anecdotique et elle a agréablement surpris l'auditoire : M. le baron Larrey, le fils de l'illustre chirurgien en chef de la grande armée, y racontait une visite qu'il avait faite, dans sa jeunesse, en compagnie de son père, à la mère de Napoléon Ier, à Rome, et y traçait, d'après ses souvenirs, le portrait vivant de cette femme célèbre. M. Gréard, parlant comme membre de l'Académie des sciences morales et politiques, a rappelé quelques incidents oubliés des examens de la vieille Sorbonne, en particulier celui de Bossuet protestant par devant notaire contre le refus du prieur de recevoir sa thèse sans qu'il lui en eût auparavant soumis les preuves par écrit. C'est un épisode curieux et dramatique de la vieille rivalité entre les maisons de Sorbonne et de Navarre que M. A. Floquet (est-il besoin de dire que je ne parle point du président de la Chambre), avait déjà exposé en détail.

La séance de l'Académie des beaux-arts avait lieu quelques jours après, sous la présidence de M. Gérôme, remplaçant M. Paul

Dubois, indisposé. Elle s'est ouverte par l'exécution d'une symphonie due à M. Erlanger, ancien prix de Rome : la *Chasse fantastique*. C'est un fragment de la *Légende de Saint-Julien l'Hospitalier*, où il a essayé de traduire en musique le conte de Flaubert qui porte ce nom. Sauf quelques passages, au début et à la fin, cette traduction nous a paru manquer, non seulement de clarté, mais de caractère et de couleur. A la fin de la séance, on a exécuté la scène lyrique d'*Amadis*, par M. Büsser, premier second grand prix de composition musicale, qui a fort agréablement réussi, surtout dans les passages de grâce et de délicatesse.

Après la proclamation des récompenses, M. Henri Delaborde, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur Meissonier, où il met en relief les qualités essentielles de son talent et explique sa brillante fortune artistique, qui ne connut aucune décadence, non seulement par sa supériorité, mais par le respect passionné qu'il professait pour son art, par sa recherche constante de la perfection à tout prix, par le soin qu'il eut toujours de mesurer ses entreprises à sa force et de ne rien rêver qui ne fût en rapport exact avec la nature de ses facultés. Rien rêver, peut-être est-ce trop dire, puisqu'il avait non seulement médité de peindre une grande toile, le *Combat de Samson contre les Philistins*, mais de couvrir l'un des murs du Panthéon. Du moins il s'est toujours arrêté à temps. Ce qu'il faut regretter bien plus que l'inexécution de ces projets grandioses dont le succès était douteux, c'est l'inachèvement de ce cycle napoléonien où il voulait en quelque sorte résumer, en cinq tableaux, l'histoire du premier empereur. La valeur inappréciable des deux que nous avons — *1807* et *1814*, — accroît encore ces regrets. Les trois autres devaient être *Castiglione* (1796), l'aurore; *Erfurt* (1810), l'apogée; le *Bellérophon*, la chute; et M. Delaborde nous donne, d'après les notes recueillies par Mme Meissonier, d'intéressants détails sur la façon dont il les avait conçus. Pour le *Bellérophon*, par exemple, figurez-vous Napoléon seul, à l'avant, sur le navire; derrière lui et à distance, quelques sentinelles anglaises; en face, une mer sans rivages et le ciel. Voilà une ordonnance qui, dans sa simplicité, n'eût pas manqué de produire un effet saisissant.

A la séance solennelle de l'Académie des inscriptions, manquait le marquis d'Hervey de Saint-Denys, l'éminent orientaliste. M. d'Hervey de Saint-Denys avait un peu tâtonné au début, avant de trouver sa voie définitive : il s'était occupé du théâtre espagnol, de l'histoire des révolutions de Naples et de divers autres objets également étrangers à ses études ultérieures; mais depuis une trentaine d'années, il s'était consacré à peu près exclusivement à la langue, à la littérature et à la philosophie de la Chine. Il a suppléé Stanislas

Julien au Collège de France avant de le remplacer, et il était entré à l'Institut en 1878. Ses travaux sont d'une nature trop spéciale pour être énumérés ici. Ses dernières publications, si je ne me trompe, furent un *Mémoire sur les doctrines religieuses de Confucius* et la traduction de six nouvelles chinoises présentée par lui-même à l'Académie quinze jours avant sa mort. Les traductions du marquis d'Hervey de Saint-Denys n'ont pas été inutiles aux *parnassiens*, dont un certain groupe s'était épris de chinoiserie, comme de japonisme.

La veille de ma dernière causerie, alors qu'il était trop tard pour en parler, la mort a frappé deux hommes qui méritent quelques lignes de souvenir. Albert Millaud, le fils de l'illustre *faiseur* qui fonda et lança le *Petit Journal*, s'était acquis dans les colonnes du *Figaro*, au succès duquel peu de collaborateurs ont contribué plus que lui, une réputation bien méritée d'homme d'esprit et d'écrivain satirique plein de malice, mais sans méchanceté. Il était spirituel et mordant aussi bien en vers qu'en prose, et sous ses divers pseudonymes, — Labruyère, le baron Grimm, — autant que sous son propre nom. Sa *Petite Némésis*, ses *Petites comédies politiques*, sa *Comédie du jour sous la République athénienne*, ses portraits, ses dialogues, ses croquis parlementaires, forment une série de chroniques amusantes, pleines d'une verve parisienne et boulevardière, où se déroule l'histoire, ou plutôt l'*historiette* au jour le jour de la troisième République. C'est quelque chose comme un pendant, par la plume, aux *Représentants en vacances* et à l'*Assemblée comique* de Cham. Il est à craindre seulement que ces courts et légers croquis d'un humoriste qui harcelait de ses flèches à fleur de peau les hommes et les choses de la République, ne perdent beaucoup de leur saveur, à mesure que s'évaporera l'actualité dont elles sont imprégnées. M. Albert Millaud fut aussi l'un des fournisseurs à la mode des Variétés, pour les pièces où jouait Mme Judic : on lisait son nom, en compagnie de plusieurs autres, au bas de *Madame l'Archiduc*, *Niniche*, *la Femme à papa*, *la Roussotte*, *Mam'zelle Nitouche*, de toutes ces comédies-opérettes, d'un genre souvent fort décolleté, faites pour servir de cadre à l'étoile et qui seraient impossibles sans elle. Il y avait là une mine fructueuse qu'Albert Millaud et ses collaborateurs exploitèrent avidement et qu'ils avaient fini par épuiser. Quant à moi, je donnerais dix *Niniche* pour une satire de la *Petite Némésis*.

Officiellement, Henri Lavoix était un numismate et un administrateur. Conservateur du cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale, il avait publié divers ouvrages sur les *Peintres arabes*, les *Arts musulmans*, surtout un livre plein de recherches et d'éru-

dition sur les *Monnaies à légendes arabes frappées en Syrie par les croisés.* Mais, loin de se confiner dans cette spécialité restreinte, il s'était créé, dans le monde des lettres, un renom de critique d'un goût très sûr et très fin, surtout en fait de théâtre. L'un des deux lecteurs de la Comédie-Française, avec M. Adrien Decourcelle, qu'il a suivi de si près dans la tombe, lié avec tous nos grands auteurs dramatiques, qui le prenaient pour confident, pour conseiller, quelquefois pour collaborateur intime et occulte, on le voyait à toutes les premières, toujours entouré, discernant avec netteté le fort et le faible de chaque ouvrage et en prédisant le sort avec un flair presque infaillible. Les articles littéraires qu'il avait publiés jadis dans le *Moniteur universel* et les comptes-rendus dramatiques qu'il publiait encore sous un pseudonyme dans l'*Illustration* ne donnaient qu'une idée incomplète de sa personnalité, et de même sa brochure, fort recherchée des curieux, sur la *Première représentation du Misanthrope*, où, dans un cadre un peu factice, il a réuni force notions sur les salles de théâtre et sur les spectacles d'alors, ainsi que sur le *Tout-Paris* de l'an 1666. Henri Lavoix mettait le meilleur de son esprit dans ses causeries et dans ses *consultations*.

A peine a-t-on parlé d'Alfred Michiels, mort dans sa soixante-dix-neuvième année. Il méritait mieux que les quatre ou cinq lignes banales jetées sur sa tombe comme une pelletée de terre. Son bagage est considérable, et quelques-unes de ses œuvres, — l'*Histoire des idées littéraires en France au dix-neuvième siècle, et de leurs origines*, celle de *la Peinture flamande et hollandaise*, son *Rubens et l'école d'Anvers*, son rapport sur *l'Art flamand dans l'est et le midi de la France*, son volume sur *le Monde du comique et du rire*, — méritent de ne point tomber dans l'oubli. Ses ouvrages d'art dénotent une compétence sérieuse, et l'*Histoire des idées littéraires*, tout imparfaite qu'elle soit, des visées qui n'étaient pas vulgaires. Ce n'est ni l'ambition littéraire et critique, ni la haute idée de lui qui manquaient à M. Alfred Michiels. Quelle que fût la valeur de ses productions, l'opinion qu'il en avait la dépassait de beaucoup, et il l'exprimait avec une sorte de candeur qui eût désarmé sans doute, si elle n'avait eu une fâcheuse tendance à devenir agressive. Dans la conversation, sa personnalité s'étalait aux premiers mots. Il était plein de ses œuvres; il en parlait tant qu'on éprouvait l'envie de s'en taire, sachant d'ailleurs que, quoi qu'on en pût dire, on resterait bien au-dessous de ce qu'il attendait : « Lisez ma notice sur Philippe Desportes, me disait-il un jour, et comparez-la à celle de SainteBeuve, si vous voulez voir la différence d'un homme à un homme. » Et cent autres propos pareils,

qui vous faisaient décliner prudemment l'honneur de parler de lui.

L'estime et l'admiration qu'il professait pour ses ouvrages le rendaient singulièrement attentif à tous ceux qui paraissaient sur le même sujet, et il se persuadait aisément que les écrivains qui venaient après lui étaient ses plagiaires. Il avait la bosse de la *combativité*. On peut voir un type de ces polémiques personnelles en ses brochures contre Arsène Houssaye, qu'il accusait d'avoir pillé son *Histoire de la peinture flamande*. Il le prit rudement à partie dans un *Entrepreneur de littérature* et dans les *Nouvelles fourberies de Scapin*. En 1887 encore, il adressait et faisait imprimer une *Réclamation à l'Académie française*, qui venait de décerner le second prix Gobert à M. Chuquet, pour ses ouvrages sur la première invasion prussienne. Il prétendait y démontrer que ceux-ci n'étaient qu'une photographie agrandie du livre qu'il avait publié lui-même, six années auparavant, sur l'*Invasion prussienne en* 1792; que M. Chuquet l'avait eu constamment sous les yeux comme guide et modèle, qu'il adoptait partout sa manière de voir, qu'il s'était fait son écho et semblait n'avoir voulu que compiler patiemment un recueil de pièces justificatives à l'appui de sa propre étude. Il réclamait hautement l'initiative : « Personne en France et en Europe ne m'a précédé, n'a vu clair avant moi » (dans la question). Il se plaignait avec amertume que M. Chuquet, après avoir exploité son travail, eût feint d'en ignorer l'existence et ne l'eût pas même cité une seule fois parmi ses sources. « Par bienséance, ajoutait-il, je ne dois pas même effleurer la question de mérite et de facture. » Et aussitôt après : « *Mais* j'en appelle à tout homme doué d'un sentiment littéraire pour juger si le pastiche occasionné par mon étude originale en approche comme ordonnance, portée philosophique, intérêt de lecture, sentiment national et art d'écrire. La composition, les idées et le style sont pourtant quelque chose! »

L'Académie écarta sa réclamation par une fin de non-recevoir; il nous l'apprend lui-même dans le post-scriptum de sa brochure; mais, conclut-il, « il sera évident pour tout le monde que je méritais le prix qui a été décerné à un autre. » J'allais oublier de dire qu'il s'était présenté à l'Académie française, quelque temps auparavant. Il n'était pas sans espoir; il n'eut pas une seule voix. Ce résultat ne le déconcerta pas, et il demeura persuadé qu'il était victime des manœuvres de ses ennemis. Pourtant, je le répète, si M. Alfred Michiels s'estimait à un trop haut prix, il était loin d'être sans valeur, et on l'eût plus généralement reconnu s'il n'eût ressemblé à ces commerçants qui découragent l'offre à force de surfaire la marchandise. Aucun exemple ne m'a jamais mieux démontré la nécessité d'être modeste.

Qu'était pourtant l'amour-propre de M. Michiels à côté de l'orgueil du compositeur bouffe Florimond Hervé? Tout le monde connaît et apprécie les titres de ce créateur de l'opérette en France, la verve, l'entrain, la gaieté épileptique, la *cocasserie* (pardon du terme, mais il n'y en a pas d'autre), la cocasserie étrange, qui n'exclut pas toujours un certain charme mélodique, de l'auteur de *Chilpéric*, de l'*Œil crevé*, du *Petit Faust* et de tant d'autres bouffonneries musicales dont il écrivait souvent aussi les paroles, en y poussant la bouffonnerie jusqu'au burlesque, et même jusqu'à l'amphigouri. Mais, malgré quelques rares essais dans le genre sérieux, qui eût cru que le *compositeur toqué*, comme il s'était surnommé lui-même, semblant ainsi abdiquer joyeusement toute prétention, eût celle d'occuper l'un des premiers rangs, sinon le premier, dans l'Olympe musical? On crut d'abord à une mystification en lisant la lettre par laquelle il annonçait son désabonnement au *Figaro* parce qu'on n'y avait point rendu suffisante justice à la dernière partition d'un compositeur « qui n'a jamais eu probablement son pareil ». Ce n'en était pas une, car un *reporter* impitoyable s'étant précipité chez lui pour l'*interviewer*, en tira une conversation qu'il imprima toute vive, où non seulement il confirmait, mais aggravait ce propos. Il s'y déclarait plus fort que Mozart : « Oui, monsieur, plus fort que Mozart avec sa musique à perruque poudrée et à robe de chambre à ramages. *Il a du talent, je ne dis pas; mais je lui suis bien supérieur, et dans tous les genres.* Son *Requiem*, qu'est-ce que c'est? je vous demande un peu. Ah! si vous aviez entendu mon *Super flumina Babylonis*, à Saint-Eustache. Voilà de la musique! »

Le lendemain, nous apprenions la mort subite d'Hervé, et nous n'en avons pas été surpris. Quand on professe de telles opinions sur son propre compte, il est clair qu'on est possédé du délire des grandeurs arrivé à son paroxysme, et qu'il ne reste plus qu'à mourir. Dans la même entrevue, il avait encore déclaré ceci : « C'est moi qui suis le véritable créateur de l'opérette, et non pas Offenbach, comme on le croit généralement. J'ai débuté en 1847, monsieur, — oui, 1847, par un acte bouffe, *Florimond*, qui a révolutionné le théâtre. Offenbach n'est venu qu'après, et je l'ai aidé, je l'ai pris par la main. Voilà ce qu'on oublie. » *Florimond* n'avait pas révolutionné le théâtre, et je ne sais si Hervé avait pris Offenbach par la main, mais il est certain qu'il l'avait précédé dans la carrière. Il avait fondé, en 1853, les *Folies concertantes*, qui devinrent ensuite les *Folies nouvelles* et finirent par faire place au théâtre Déjazet, et il y avait fait jouer, — avant les débuts d'Offenbach par *les Deux aveugles*, aux Bouffes des Champs-Élysées, en

1855, — plusieurs parades musicales et des pantomimes dont il encadrait toutes les situations dans des broderies mélodiques d'une abondance et d'une verve inépuisables. Il y jouait même quelquefois. Il ne pardonna pas à l'auteur de *la Belle-Hélène* et de *la Grande-Duchesse* de l'avoir éclipsé. Les lauriers d'Offenbach l'empêchaient de dormir. Peut-être est-ce dans un sentiment de dépit et en guise de représailles qu'il était allé se fixer de l'autre côté de la Manche et qu'il s'était même, dit-on, fait naturaliser Anglais. Mais il paraît y avoir contracté le spleen plus qu'il ne l'a combattu, et il avait fini par revenir mourir en France, après avoir juré que son ingrate patrie n'aurait pas ses os.

III

Tous les théâtres maintenant sont en plein exercice, même le Théâtre-Libre, qui a rouvert le 3 novembre par deux pièces, dont la première, — *le Grappin*, de M. Gaston Salandri, — indique chez l'auteur, à travers ses licences et ses grossièretés, un sens assez remarquable de la scène, et dont la seconde, *l'Affranchie*, à la fois fatigante et cynique, a trouvé le moyen de dépasser les bornes de la tolérance dont le public de ce théâtre est toujours si largement pourvu.

Huit à dix jours après, avait lieu l'ouverture impatiemment attendue, et reculée de jour en jour depuis plus d'un mois, du Grand-Théâtre installé par l'ancien directeur de l'Odéon, M. Porel, dans les locaux de l'Eden transformés. L'Eden-Théâtre, dont la construction avait été un événement et dont la façade indienne tirait les yeux de tous les passants dans la rue Boudreau, n'aura pas même duré dix ans, et il y avait longtemps déjà qu'on n'en savait plus que faire. A vrai dire, ce luxueux édifice, le plus vaste et le plus doré de tous les théâtres de Paris, après son voisin le nouvel Opéra, n'aura guère servi, avec son immense salle octogone, ses foyers et ses promenoirs où 4000 personnes pouvaient circuler, ses débauches de colonnes trapues et de lotus, ses plafonds peints par Clairin, sa scène assez profonde pour se prêter aux évolutions de centaines de figurants, qu'aux représentations du ballet italien *Excelsior*, par le signor Manzotti. Une fois ce succès épuisé, l'Eden est devenu une salle à toutes fins où l'on essaya successivement l'opérette, les concerts Lamoureux, une résurrection du Théâtre lyrique, et que sais-je encore? On a tenté d'y donner le *Lohengrin*. On y a donné le *Samson et Dalila* de M. Saint-Saëns, qui, après avoir passé d'abord par les théâtres de Weimar, de Hambourg, de Cologne, de Prague, de Dresde, de Rouen, vient enfin d'arriver à

l'Opéra. Et le voici maintenant devenu théâtre de comédie et de drame. Sera-t-il plus heureux sous cette nouvelle forme?

Il a fallu exécuter des travaux considérables pour accommoder l'Eden à sa destination actuelle. On a étagé trois rangs de loges au-dessus du balcon, on a réduit les proportions de la scène, on a restreint également les *halls* immenses qui servaient de cafés, on a remplacé le promenoir mal famé par un large couloir donnant accès aux loges. Dans le grand foyer central, qui a été conservé, se dresse maintenant la statue de Molière. L'orchestre en contre-bas ne gêne pas la vue de la scène, et le panneau mobile, pratiqué au milieu du rideau, permettra au régisseur de faire ses annonces et aux artistes de répondre aux appels du public, ou de la claque, sans forcer les machinistes d'ouvrir toute la scène et d'interrompre le travail du changement des décors. Telles sont les principales innovations réalisées au Grand-Théâtre, et, si cette dernière peut avoir pour résultat d'abréger l'interminable et mortelle longueur des entr'actes, elle sera particulièrement la bienvenue. Mais M. Porel a inauguré sa nouvelle salle avec une vieille pièce, la *Sapho*, de M. Alphonse Daudet, qui remonte à 1885, et qui n'a jamais passé pour l'une des meilleures œuvres de l'auteur. Elle a déjà pris quelques rides, surtout aux trois premiers actes, où l'absence d'action laisse transparaître ses côtés factices et conventionnels. Dans le rôle principal, Mlle Réjane, malgré toute son adresse et tout son esprit, n'a point fait oublier Mme Jane Hading.

Lassé de la longue persistance de sa mauvaise veine, l'ancien théâtre de Madame jette son bonnet par-dessus les moulins, et semble décidé à s'alimenter maintenant aux mêmes sources que le Théâtre-Libre, ou à des sources voisines. *Celles qu'on respecte*, de M. Pierre Wolff, est une pièce qui pouvait parfaitement être jouée par M. Antoine, comme ses deux précédentes, et qui doit même avoir été écrite pour lui. Ces trois actes, dépourvus d'une action régulière et fortement nouée, où tout arrive sans préparation, où les caractères sont à peine indiqués, constituent moins une œuvre dramatique qu'une série de scènes de mœurs (de mauvaises mœurs) vivement écrites et lestement menées. On ne s'y ennuie pas une minute, parce que les actes sont courts, que les conversations échangées par les personnages sont rapides, incisives, souvent piquantes, et qu'il s'y trouve quelques mots de comédie.

Le titre de la pièce, d'une assez impertinente ironie, vient d'une scène épisodique où la grisette Margot, rencontrant chez Bressac une *très honnête dame* à la façon de Brantôme, se venge de ses dédains en lui disant son fait : elle vaut mieux, elle qui, du moins, ne trahit personne, que ces femmes qu'on respecte et qui trompent

hypocritement leurs maris! En s'appropriant le mot pour en faire l'étiquette de son œuvre, l'auteur semble lui donner une portée générale, et assimiler toutes celles qu'on respecte à cette Mme de Mareuil qui, exaspérée de la nullité de son brave homme de mari, dont la bicyclette est la seule passion, se jette à la tête d'un ancien ami de collège qu'il a amené dîner chez lui; ou à son amie Suzanne qui, sous prétexte de plaider pour elle auprès de celui à qui elle a cessé de plaire, se laisse aller, avec une désinvolture inqualifiable, à la remplacer. Quel monde, bon Dieu! Ce n'est pas même du demi-monde. Le théâtre n'a jamais péché par excès de scrupule, mais il en vient maintenant, et de plus en plus, sous prétexte de vérité, à mettre en scène des personnages et des situations qu'on ne peut même honnêtement expliquer.

Essayons pourtant d'indiquer le dénouement, ou ce qui en tient lieu. Bressac, naturellement, est bientôt las de Mme de Mareuil, mais elle lui a arraché une de ces promesses banales qui ne coûtent rien lorsqu'on les sait irréalisables : « Si j'étais libre, m'épouserais-tu? — Comment donc! » Alors elle s'arrange pour devenir libre, en poussant son mari au divorce par les scènes qu'elle lui fait. Le malheureux résiste de son mieux, mais il est excédé, et il s'épanche dans le sein de son ami Bressac. « Oui, lui dit-il, c'est bien résolu; je n'y puis plus tenir : je divorcerai. » Et Bressac, terrifié devant cette perspective imprévue, jette un cri du cœur qui a mis toute la salle en joie : « Tu ne feras pas cela! » Il ne le fait pas, en effet, parce que le divorce fût devenu le point de départ d'une nouvelle pièce. Pour l'éviter, M. Pierre Wolff a imaginé tout simplement de faire entendre par Mme de Mareuil une conversation très significative de Bressac avec son amie Suzanne; et aussitôt la voici retournée, pleine de mépris pour « ce polichinelle » et pleine d'estime, par comparaison, pour son mari, à qui elle revient du coup. Il a de la méfiance d'abord, — mettez-vous à sa place! — mais il ne demande pas mieux que de se laisser reprendre. Et voilà un dénouement! Combien de temps durera-t-il? Il du retoujours pendant que le rideau tombe, et l'auteur a pensé que cela suffisait pour sa pièce. Peut-être même a-t-il cru donner ainsi pleine satisfaction à la morale. Mlle Cerny, M. Colombey et surtout M. Noblet, avec son comique de pince-sans-rire, ont beaucoup contribué au succès.

M. Paul Hervieu, un jeune romancier dont on a déjà parlé, vient de donner au Vaudeville une comédie en trois actes : *les Paroles restent*. Ce titre est la traduction... libre du proverbe latin *Verba volant*. Le proverbe a raison, et M. Hervieu aussi, et aussi Bazile dans le *Mariage de Figaro*, sans parler de Voltaire, qui disait : « Calomniez, il en restera toujours quelque chose. » Tout dépend

des *espèces*, comme on dit au Palais, et l'on pourrait citer force exemples, écrire force romans, drames ou comédies, à l'appui de chacune de ces opinions.

Un brave officier, le marquis de Nohan, a eu le malheur de prononcer à la légère une parole qui ternit la réputation de Mlle Régine de Vesles, la fille d'un ancien consul. Il l'a accusée trop vite, sur de vaines apparences, d'avoir reçu la nuit le baron Missen, qui ne venait au consulat que pour affaires diplomatiques secrètes, et cette confidence, qu'il croyait n'avoir faite qu'à une amie sûre, a été perfidement propagée et amplifiée par celle-ci. Devenue orpheline et recueillie par un parent, le commandant de Ligueuil, camarade du marquis, Régine est à peu près la seule à ne se point douter de cette calomnie, qui lui a fait manquer récemment un riche mariage et à laquelle elle doit de coiffer encore sainte Catherine à vingt-cinq ans, malgré son nom, sa grâce et sa beauté. Elle s'en console en cultivant la peinture; mais tout en menant la vie indépendante de l'artiste, elle est pourtant la plus irréprochable et la plus vraiment jeune fille des jeunes filles. A mesure qu'il a l'occasion de la voir de plus près chez son frère d'armes, M. de Nohan conçoit un repentir profond de sa parole imprudente; il en soupçonne d'abord, il en apprend ensuite, sans contestation possible, la fausseté; et alors l'amour qu'il sentait naître en lui pour l'orpheline et que celle-ci partageait, s'accroît d'autant. Il veut l'épouser, non seulement parce qu'il l'aime, mais pour la réhabiliter autant qu'il est en lui. Il ne demandera pas sa main, toutefois, avant de lui avoir confessé sa faute. On conçoit la douleur et l'indignation de Régine. Le baron Missen, qui survient au milieu de cette explosion et qui apprend comment son nom a servi à la compromettre, en demande raison au marquis de Nohan, et Régine elle-même, d'ailleurs, dans le premier vertige de sa colère, a semblé lui confier sa cause et la vengeance de son honneur. Mais la grave blessure reçue par M. de Nohan et qui met ses jours en danger ravive l'amour de la jeune fille. Elle traite son vengeur à peu près comme Hermione traite Oreste après le meurtre de Pyrrhus, avec un peu moins de violence pourtant, et elle apporte sa main au blessé pour hâter sa guérison. Mais, tandis qu'ils se livrent tous deux aux transports de leur joie, ils entendent une conversation de quelques bons amis qui s'égayent aux dépens de Régine, en reprenant le propos tenu jadis sur son compte par le marquis de Nohan. Celui-ci veut s'élancer pour leur imposer silence; sa blessure se rouvre et il tombe foudroyé. Il est puni par où il a péché, et cela serait d'une moralité irréprochable, quoique sévère, si l'innocente Régine n'était frappée du même coup.

Ce dernier acte, comme on voit, tourne au drame noir. Il est, d'ailleurs, d'une rare invraisemblance. Avec sa gorge trouée d'un coup d'épée qu'on a cru mortel, M. de Rohan se promène dans un jardin et soutient d'interminables conversations sans que le docteur qui lui a lié la carotide y trouve à redire. Il parle, parle, parle, se répand en effusions, en apostrophes, en exclamations, en tirades enflammées. Rien de bavard comme les mourants dans les drames, et M. Hervieu, je le reconnais, a suivi une tradition; seulement, il aurait pu choisir pour sa blessure un autre endroit que la gorge. Notons encore un peu de confusion et de lenteur au début. A cela près, et aussi à une certaine inexpérience dans l'art des entrées et des sorties, l'œuvre est construite avec soin et elle se tient bien. C'est la pièce d'un romancier, non qu'on y trouve des trous et des solutions de continuité comme dans les comédies tirées d'un roman, mais en ce sens que les développements sont d'un homme plus habitué au style du livre qu'à celui de la scène. Il y a de la finesse, de la grâce, et même un peu de raffinement et de subtilité; des mots charmants et, jusque dans la bouche du docteur, de très jolis morceaux, où la recherche ne dépasse pourtant pas les bornes. Les lettrés y prendront certainement intérêt, mais je me demande si cet intérêt sera assez vif, assez robuste, assez franc pour retenir longtemps le public.

M. Paul Berton, disparu du théâtre depuis *la Tosca*, faisait sa rentrée dans *les Paroles restent;* je n'étais point de ceux qui regrettaient son absence. MM. Lagrange et Candé jouent très bien des personnages épisodiques. Tous les rôles féminins sont insignifiants, sauf celui de Régine, tenu dans la perfection par Mlle Brandès, qui s'y est montrée tour à tour pleine de charme, de simplicité, d'esprit, de sentiment, de passion, de douleur.

M. Louis Legendre, si je ne me trompe, n'était jusqu'à présent connu au théâtre que par une adaptation en vers d'une pièce de Shakespeare : *Beaucoup de bruit pour rien*, jouée à l'Odéon avec succès; je ne compte pas un petit acte, également en vers, donné au même théâtre et qui ne m'a laissé aucun souvenir. Il n'avait guère pu montrer, ni dans l'un ni dans l'autre de ces ouvrages, qu'il eût le tempérament dramatique; il vient de le prouver dans sa pièce de *Jean Darlot*, représentée au Théâtre-Français le 22 novembre.

Rien de moins complexe et de plus sobre que ce drame : trois actes, cinq personnages, — on pourrait même dire quatre, car l'un est purement épisodique et, s'il n'est point tout à fait un hors-d'œuvre, ne sert qu'à mieux faire ressortir le caractère de l'héroïne, sans se mêler à l'action, — pas de décors, pas de toilettes, pas

de mise en scène, nulle intrigue, au sens propre du mot, mais un sujet simple se développant en ligne droite dans un cadre populaire, presque trivial, et l'idylle élégiaque aboutissant à un dénouement tragique.

La pièce s'ouvre dans un cabinet de lecture mal achalandé de quelque sous-préfecture, tenu par Mme Boisset et sa fille Louise, une charmante personne, honnête, loyale, intelligente et belle, dont les rares clients de la maison sont tous plus ou moins épris. Les affaires ne vont pas; Mme Boisset doit deux termes, et le propriétaire, un M. Vautour doublé de don Juan, voyant toutes ses insinuations et toutes ses avances fièrement repoussées par la jeune fille, annonce à sa locataire qu'il est contraint de la mettre sur le pavé. Que faire? que devenir? La pauvre femme a inutilement frappé à toutes les portes. Il y a bien son neveu André, plein de cœur, habitué de la maison et qui a tout l'air de nourrir un sentiment tendre pour Louise; mais il est aussi pauvre qu'elle et il va partir pour faire ses trois ans. Heureusement, Jean Darlot, mécanicien au chemin de fer, qui s'arrête tous les jours à la devanture de la boutique pour acheter le *Petit Journal* et faire la causette avec Mlle Louise, pénètre leur secret. N'est-ce que cela? Il demande la faveur de rendre ce petit service à la maman Boisset : il est capitaliste, il gagne ses 8 francs par jour à la compagnie, il a une maisonnette et de l'argent à la caisse d'épargne. D'ailleurs, il ne s'en cache pas, *il en tient* pour Mlle Louise. Oh! il ne fait pas de conditions; il avoue son amour, parce que l'occasion s'en présente et que ça l'étouffait; si on veut bien de lui, il en sera heureux, mais cela n'a pas de rapport avec l'autre affaire : n'embrouillons pas les comptes. Et la maman Boisset, reconnaissante, touchée de ces sentiments délicats exprimés avec gaucherie, ne cache pas à sa fille que ce brave garçon lui agréerait pour gendre, et Louise finit par dire oui, non sans avoir versé une larme dans le sein de sa mère.

C'est le mariage qui lui révèle l'amour qu'elle éprouvait sans le savoir pour son cousin André. Elle fait tous ses efforts pour dissimuler sa mélancolie à Jean, qui l'aime rondement, de tout son cœur, et dont la vulgarité comme les caresses trop expansives lui répugnent. D'ailleurs, tout en adorant sa femme, il est plein de respect pour l'élégance et la distinction d'une nature qu'il sent très supérieure à la sienne; il attribue sa mélancolie à des rêveries causées par ses habitudes de lecture, et il repousse avec une gaillarde bonne humeur les actes d'intrusion abusive dans son ménage de la part de Mme Boisset, qui ne le trouve décidément pas digne de posséder un tel trésor. Sur ces entrefaites, André revient en congé avec les galons de maréchal des logis. Louise se trouble en le revoyant.

Une explication a lieu entre eux : André se montre amer et éclate en reproches ; sa cousine se défend : il l'aimait donc? Pourquoi n'a-t-il pas parlé? Maintenant il est trop tard. Elle est mariée à un honnête homme, qui l'adore, envers qui elle a contracté une dette, qu'elle est résolue à payer. Qu'il s'en aille; qu'il parte pour le Soudan, comme il en a annoncé l'intention; qu'il mette la mer entre eux! Mais, au moment où il va franchir la porte, en lui faisant des adieux pathétiques, elle tombe dans ses bras...

La faute irréparable est commise. Écrasée de honte et de remords, Louise veut au moins l'expier autant qu'il est en elle en l'avouant à son mari, car elle a horreur du mensonge. A force d'exhortations et de larmes, sa mère a fini par lui arracher la promesse de différer le terrible aveu jusqu'au lendemain. Mais Jean Darlot la surprend dans cet affaissement douloureux qu'elle est incapable de dissimuler; il l'interroge, il la presse, elle dit tout. D'abord stupide de désespoir, puis emporté par la colère, l'ouvrier éclate en reproches amers, violents, injurieux; il se jette sur sa femme comme pour l'étrangler; mais, devant son mouvement d'épouvante, il se ressaisit et recule. Peu à peu il s'attendrit, il lui pardonne, il veut la prendre dans ses bras; elle le repousse avec horreur, et alors, ne se possédant plus de jalousie et de désespoir, il se jette dans la rivière qui coule sous sa fenêtre. Dans la version primitive, telle qu'on l'a jouée à la répétition générale, Jean, pris d'un véritable accès de folie, commençait par précipiter sa femme et se précipitait après elle, pour la rejoindre. On a trouvé ce dénouement trop noir et on l'a atténué de moitié, mais il reste bien lugubre encore.

Au fond, *Jean Darlot* n'est qu'une anecdote du genre sombre, sans grande nouveauté ni dans la conception, ni dans les détails, ni dans les caractères. Qu'importe, si, avec ces éléments presque sommaires, l'auteur a fait une œuvre émouvante! La simplicité de l'invention générale se retrouve dans les moyens qu'il emploie; mais, pour ne point s'afficher, l'art n'en est pas moins visible dans la justesse du ton et la force des situations dramatiques. Aux raffinés, je le crains, la trame n'en paraîtra pas très fine; mais ceux qui ne demandent que de la vérité et de la vie y trouveront leur compte. Et quelle interprétation merveilleuse! Sur ces cinq personnages, il n'en est pas un qui soit médiocrement tenu, et il en est au moins deux, ceux de M. Worms et de Mlle Bartet, qui sont rendus d'une façon bien voisine de la perfection. Le rôle de Louise comptera certainement parmi les meilleurs de cette dernière, qui en a déjà un si grand nombre d'excellents à son actif.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 novembre.

Tout s'efface, dans la politique intérieure et étrangère, devant le gigantesque scandale du Panama, et la terrible explosion de la dernière bombe anarchiste, en dépit des victimes qu'elle a faites, n'est rien auprès de l'explosion formidable qui vient d'éclater en plein Parlement, en couvrant tout le personnel républicain et le régime lui-même, des plus mortelles déchirures! Après la tache de sang, le torrent de boue! Et encore, le sang se mêle-t-il à la pourriture, car il y a déjà un cadavre dans cette fange, et il est impossible actuellement de prévoir où s'arrêteront les suites de l'effroyable catastrophe.

Il y a longtemps que grondait sourdement dans l'opinion cette affaire du Panama, au sujet de laquelle étaient répandus les bruits les plus extraordinaires, et maintes fois les huit cent mille familles atteintes par la chute de l'entreprise avaient essayé, sans y parvenir, soit de sauver leur épargne d'une ruine irrémédiable, soit au moins d'obtenir vengeance des vastes tripotages et des vols effrontés qui avaient causé le désastre. A la fin, devant le parti-pris évident d'une justice partiale et de pouvoirs publics manifestement complices, la conscience publique s'est soulevée, et elle a poussé un tel cri d'indignation, que le gouvernement a été contraint de l'entendre. Bien malgré lui, il s'est résigné à ordonner des poursuites, mais de quelle façon et dans quelles limites! Après avoir systématiquement attendu que la prescription légale eût éteint certaines responsabilités, il a restreint d'abord ses assignations à quelques hommes, en laissant en dehors la plupart des administrateurs et entrepreneurs du fantastique canal, comme si tous n'eussent pas dû être appelés également à rendre compte de leur participation dans l'affaire; puis il s'est arrangé pour évoquer la cause devant une juridiction exceptionnelle qui, à tort ou à raison, est suspectée de complaisance envers le pouvoir, et, depuis l'acquittement du gendre de M. Grévy, n'inspire plus aucune confiance à personne. Est-ce bien en s'entourant de précautions pareilles qu'eût agi un gouvernement désireux de faire la lumière et jaloux d'écarter de lui toute ombre de suspicion?

On ne s'y est pas trompé dans le public. On s'est demandé pourquoi tant de lenteurs calculées et de savantes restrictions

quand on avait, au contraire, précipité si violemment l'action à l'égard d'autres entreprises; quand, par exemple, on avait saisi à la gorge avec tant de hâte passionnée l'*Union Générale* en pleine prospérité, sans même consentir à laisser deux jours à ses actionnaires pour parer les coups mortels dont on les frappait avec rage.

Il n'est pas surprenant que l'opinion, se défiant d'une justice aussi arbitraire et aussi mal équilibrée, ait cherché des garanties d'un autre côté et se soit adressée à la Chambre, moins pour obtenir d'une assemblée aussi compromise elle-même les réparations poursuivies que pour saisir du procès la France entière en lui parlant du haut de la tribune. Et voilà comment a éclaté la dénonciation retentissante dont l'écho provoque aujourd'hui dans tout le pays la colère et le dégoût.

Cette séance inouïe restera l'une des plus douloureuses et des plus avilissantes que puissent enregistrer les annales parlementaires d'un peuple. Depuis le jour où Cromwell, balayant les méprisables législateurs qu'il jetait à la porte, flétrissait chacun d'eux en lui disant au passage : « Toi, je te connais : tu es un voleur! Toi, tu es un escroc! Toi, tu es un ivrogne! Toi, tu es un adultère! » nous ne croyons pas qu'on ait jamais vu scène pareille à celle du 21 novembre où un député a pu crier en face à ses collègues : Oui, il y en a parmi vous 150 qui ont empoché l'argent du Panama pour autoriser la plus colossale filouterie du siècle!

Après avoir jeté au ruisseau les membres du Parlement-croupion, Cromwell fit clouer, au-dessus de la porte du bâtiment vide, ce simple écriteau : *Chambre à louer* — Ce n'est même pas *Chambre à vendre* qu'il faudrait inscrire aujourd'hui au-dessus de la colonnade du Palais-Bourbon, mais *Chambre vendue!* — Et à défaut d'un sous-Cromwell pour expulser les ordures de cette écurie, il faut espérer que l'honnêteté publique s'en chargera aux élections prochaines.

Personne n'a échappé aux accusations, à commencer par le président Floquet lui-même, et en allant jusqu'à des ministres défunts, dont l'un aurait touché pour sa part 400 000 francs. On ne se borne pas à déshonorer les vivants : on va jusqu'à salir les morts! Chacun se vendait selon ce qu'il s'évaluait, celui-ci 200 000 francs, celui-là 300 000; tel autre un plus haut prix encore. Oh! qu'il avait raison le philosophe qui disait : « Le plus fructueux des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent et de les revendre ce qu'ils s'estiment! »

Quelle jolie scène que celle de cette commission parlementaire de onze membres débattant la question de savoir s'il y avait lieu d'autoriser la Compagnie à faire une émission de valeurs à lots!

Cinq membres se prononçaient *pour* et cinq *contre*. Tout dépendait du onzième. En homme avisé, il court au Panama s'offrir pour 200 000 francs, et il revient aussitôt pour faire pencher du bon côté le plateau de la balance !

C'était un marché ouvert, une véritable foire, où les maquignonnages se pratiquaient sans vergogne et en plein soleil. Un boursier bien connu en avait reçu l'entreprise et, son carnet de chèques à la main, il parcourait les bancs législatifs comme, au Tattersall, on passe en revue et on cote les animaux alignés dans les box. Tant cette jument, tant ce poulain !

« La Chambre, a dit l'accusateur, peut se diviser en deux parties : ceux qui ont touché et ceux qui n'ont pas touché. » L'accusateur se trompe; il oublie un troisième groupe : ceux qui n'auraient pas demandé mieux que de toucher...

Et ce qu'il y a de plus caractéristique en cette étrange affaire, c'est la vraisemblance que le public trouve à toutes les imputations, c'est la créance qu'il accorde à toutes les rumeurs infamantes. Il a une telle opinion de nos politiciens qu'il les juge capables de tout et ne manifeste aucun étonnement des énormités dont on les accuse! Non seulement il n'a pas la moindre idée de protester, mais il accepte les articulations les plus monstrueuses comme possibles, même comme probables !

Le président actuel de la Chambre, M. Floquet, et l'ancien président du conseil, M. de Freycinet, ont reçu là des éclaboussures bien pénibles pour des hommes d'honneur. On les accuse ouvertement d'avoir reçu, l'un 300 000 francs, l'autre 200 000 francs, qu'ils auraient employés, non, il est vrai, pour leur usage personnel, mais pour le service de leur politique.

L'un et l'autre se bornent jusqu'ici à un désaveu sec et hautain, sans autre explication. Cependant, les journaux abondent à ce sujet en détails dont la précision semblerait appeler un démenti plus catégorique. Est-il exact, comme on l'affirme avec persistance, que M. Floquet, quand il était chef du cabinet et ministre de l'intérieur, ait contraint, par une sorte de réquisition, la caisse à lait du Panama de lui remettre 300 000 francs pour l'aider à combattre la candidature parisienne du général Boulanger? Est-il vrai que, sur cette somme, il ait donné 100 000 francs à un journal du soir (?) et 100 000 francs à un journal du matin (?), en réservant le surplus pour soutenir la candidature officielle de M. Jacques? Ce serait à éclaircir, et on s'étonne un peu que le successeur majestueux de Ravez, de Laîné, de Sauzet, au fauteuil de la présidence, ne soit pas le premier à réclamer le procès en Cour d'assises dont le défient ses calomniateurs.

« Quant à Jacques, écrit Rochefort d'une plume joviale, il n'y a plus lieu d'être surpris de la nuée d'affiches dont il nous a inondés pendant la période électorale, en restant, d'ailleurs, sur le trottoir à 85 000 voix de minorité. Il y allait d'autant plus gaiement que c'était Lesseps qui payait l'affichage! » Et le pamphlétaire ajoute : « Floquet passe pour un des plus honnêtes de son parti; ça donne vraiment une délicieuse idée des autres! »

Ce qu'on ne saurait proclamer trop haut, c'est que la responsabilité d'un ministre ne serait nullement diminuée, en pareil cas, parce qu'il aurait mis l'argent ainsi extorqué au service de sa politique au lieu de l'employer à ses besoins ou à ses plaisirs personnels. La caisse du Panama n'était pas une banque d'État dans laquelle pouvaient puiser les dépositaires du pouvoir, mais la réserve d'une entreprise particulière dont les fonds avaient une destination réglée d'avance et n'appartenaient qu'aux actionnaires. Si les faits articulés sont vrais, ils nous révèlent comment le régime actuel entend la pratique du suffrage universel et à quels moyens il recourt pour exercer une pression sur l'urne électorale! Les fonds secrets ne lui suffiraient plus, et il s'adresserait, par une sorte de chantage, à des entreprises particulières pour leur faire payer, comme dans les montagnes des Abruzzes, les autorisations ou légalisations dont elles ont besoin!

Nous nous souvenons d'un débat de même nature, quoique bien infime à côté de celui d'hier, qui se produisit au Corps Législatif de l'Empire. Il s'agissait de l'élection contestée de M. Isaac Péreire dans un département du Midi. On reprochait à l'élu d'avoir aidé le vote de sa grosse fortune; il s'en défendait avec énergie. « L'argent, eut-il l'imprudence de dire, n'a joué dans mon élection qu'un *très petit* rôle... » — « Eh bien, Monsieur, tonna Jules Favre en se dressant, il ne devait en jouer *aucun!* » Et l'impression de cette seule parole fut telle, que la majorité n'osa passer outre, et que l'élection fut annulée.

Mais nous avons fait des progrès depuis; aujourd'hui l'impudeur est à son comble : c'est monnaie courante, et, de même que, dans certains cercles, des joueurs habiles corrigent les hasards de la fortune, nos politiciens experts savent aussi corriger les hasards du scrutin. Seulement, ce n'est pas à leurs frais que se fait l'opération; c'est aux dépens du Trésor public ou de la caisse cyniquement cambriolée de sociétés particulières. Mais, en réalité, n'est-ce pas toujours la fortune publique qui est atteinte, et le gouvernement n'a-t-il pas encouru, tout comme la Chambre, une lourde responsabilité morale en dupant l'épargne populaire et en égarant la crédulité des masses par le patronage qu'il accordait à l'entreprise,

par l'autorisation exceptionnellement donnée à la Compagnie d'émettre des valeurs à lots en dérogation formelle à la loi? C'est là ce qui a entraîné la confiance persistante des souscripteurs, et c'est là aussi ce qui aggrave les responsabilités gouvernementales.

Quoi! l'assignation lancée contre cinq des administrateurs du Panama les accuse d'avoir « escroqué tout ou partie de la fortune « d'autrui, en employant des manœuvres frauduleuses pour faire « croire à l'existence d'un événement chimérique et d'un crédit « imaginaire », et il se trouve que les manœuvres employées sont précisément des lois votées par la Chambre et des autorisations accordées par le gouvernement! C'est donc bien tout le monde officiel, on peut dire le régime lui-même qui est en cause dans cette ignoble affaire; et ce n'est plus seulement dans le Danemark de Shakespeare qu'il y a quelque chose de pourri, mais dans notre République actuelle! Jamais le Chagres, ce torrent dévastateur qui rend, dit-on, impossible l'établissement du canal projeté, jamais le Chagres n'a charrié autant de puants détritus et de matières en décomposition que la tribune de la Chambre n'en a vu passer à ses pieds depuis deux jours; et Dieu sait quel fleuve de boue va continuer d'y faire couler l'enquête!

Car il fallait une sanction à tous ces scandales, et le Parlement acculé a fini par décider l'enquête dont il ne voulait d'abord à aucun prix. Le ministère avait même laissé entendre qu'il la combattrait à outrance. Mais, devant l'énormité criante des faits, il a dû se résigner à subir ce qu'il se sentait impuissant à empêcher, et c'est lui-même qui est venu proposer à la Chambre, *invitus invitam*, la mesure dont l'un et l'autre redoutent également les conséquences. Quand, en effet, on commence une lessive aussi chargée, sait-on quels résidus infects se trouveront au fond du cuvier?

On a donc nommé une commission de 33 membres, avec les pouvoirs les plus étendus pour arriver à la découverte totale de la vérité. Mais, spectacle original et instructif, on a vu alors tout le monde réclamer avec empressement la mesure de salubrité dont, au fond, chacun eût bien voulu éloigner le calice, et peut-être ceux-là même qui la demandaient avec le plus d'ostentation sont-ils ceux à qui elle inspire, dans le secret de leur conscience, le plus de trouble et d'inquiétude.

Quæsivit cælo lucem, ingemuitque reperta.

Nous voilà donc avec deux enquêtes, l'une dont est chargée la justice, l'autre que va suivre le Parlement. L'opinion ne semble guère avoir confiance dans la première; trouvera-t-elle plus de

garanties dans la seconde? En matière pénale, ce ne sont pas les accusés qui choisissent les membres du jury, et, dans le cas présent, on ne pourra exercer, à l'égard d'aucun d'eux, le droit habituel de récusation. D'autre part, n'y a-t-il pas là un étrange amalgame du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire, et n'est-ce pas la confusion de toutes les règles que d'investir une commission parlementaire d'une tâche en contradiction flagrante avec tous les principes de notre droit public? Nous ne sommes pas encore à la Convention, et c'est peut-être à cause de cela que cette commission sigulière a eu tant de peine à se constituer. Finira-t-elle par atteindre le but qu'on se propose, ou, du moins, celui qu'on affiche? Personne ne saurait le dire; attendons.

Provisoirement, la Chambre, comme si elle eût été mue d'une pensée de compassion, a décidé que les malheureux porteurs de titres de Panama qui voudront intenter une action civile en restitution contre les administrateurs et entrepreneurs de la Compagnie, recevront, à titre exceptionnel, le bénéfice de l'assistance judiciaire. — Franchement, c'était bien le moins qu'on dût à ces infortunés, dépouillés de leur petite épargne, à ces huit cent mille familles détroussées de plus d'un milliard par les flibustiers de la politique et de la finance!

Ah! il y a en France un homme qui doit, à cette heure, se frotter les mains avec jubilation : c'est le gendre de l'ancien président de la république. Il est bien vengé! Mais dans quelle posture tout cela nous place-t-il aux yeux de l'Europe et du monde?

On a hâte de détourner les regards de ces corruptions et de sortir de cette atmosphère nauséabonde pour respirer un air plus pur et reposer les yeux sur de consolants tableaux. Pendant qu'apparaît ainsi chez nous toute la gangrène de la société nouvelle qu'on nous fabrique avec la morale indépendante, là-bas, dans la brousse de l'Afrique sauvage, nos explorateurs et nos soldats nous relèvent le cœur en élargissant le domaine de la civilisation et en rendant quelque fierté à notre drapeau. La Chambre, échappant une minute aux émanations délétères de son enceinte, a bien fait d'envoyer un salut aux héros désintéressés qui ne vivent, ne luttent et ne tombent que pour l'honneur! Quatorze de nos officiers ont déjà payé de leur vie les succès qui flattent notre orgueil déshabitué de toute victoire, et l'heureuse issue de notre petite expédition se rehausse encore du criminel concours que la haine allemande n'a pas rougi de prêter en cette circonstance à la barbarie! Le général Dodds et ses compagnons nous réconfortent; et si Abomey n'est pas Strasbourg, — ne l'oublions pas! — du moins il nous montre que les soldats qui viennent de conquérir l'un ne

seraient pas incapables d'emporter l'autre, et le patriotisme est soulagé de leur devoir cette virile confiance en l'avenir.

Une vieille chronique prétend que Dieu aime tellement la France qu'il efface pendant la nuit les fautes qu'elle commet pendant le jour. Il ne faudrait pourtant pas trop s'y fier, d'autant que nous créons sous ce rapport beaucoup de besogne à la Providence, et que sa miséricorde pourrait bien finir par se lasser.

Depuis quelque temps, en effet, les défaillances et les fautes ne se comptent plus, si bien que nous en étions arrivés, au moment où a éclaté l'affaire du Panama, à un désarroi si profond et à de tels périls sociaux, que le gouvernement éperdu était venu demander à la Chambre de nouvelles mesures répressives pour protéger l'ordre public. Il réclamait notamment une modification considérable de la loi de la presse, l'autorisant à opérer des saisies et des arrestations préventives. C'était reconnaître que la loi de 1881, faite aux applaudissements de tous les républicains, avait, en réalité, supprimé des garanties nécessaires et ouvert l'écluse à tous les excès; c'était aussi et surtout vouloir substituer l'arbitraire à la licence, et la majorité, habituellement plus maniable, ne se montrait guère disposée à concéder à un gouvernement si faible, pour ne pas dire si nul, des armes aussi dangereuses et capables de se retourner un jour contre ceux qui les auraient forgées... D'ailleurs, à quoi bon des armes nouvelles quand les anciennes suffisent amplement à la défense sociale? Ce ne sont pas les lois qui manquent, ainsi qu'on l'a crié de toutes parts à nos gouvernants affolés; ce qui manque, c'est uniquement la volonté de s'en servir. Il en est qui interdisent les chants révolutionnaires et l'exhibition d'emblèmes séditieux dans les rues; il en est qui protègent le domicile privé contre les bandits qui l'envahissent et le saccagent; qui défendent les personnes contre les violences et les menaces de mort; il en est qui prohibent les attroupements, qui frappent de révocation les maires en révolte contre l'autorité publique, qui assurent la liberté du travail aux ouvriers contre les fauteurs de grève. Quel usage a-t-on fait de toutes ces lois, à Carmaux et ailleurs? On les a laissé sommeiller en face des pires désordres, et quand, par hasard, la justice a frappé quelques coupables, on s'est hâté de les grâcier dès le lendemain, sur la sommation de la clique radicale et jacobine. Le gouvernement n'est donc pas désarmé, et s'il reste impuissant, il ne doit s'en prendre qu'à sa faiblesse et à sa lâcheté. Il n'a pas fallu moins que la terrible explosion de la rue des Bons-Enfants pour lui arracher quelques actes d'énergie à Carmaux, et ce qu'il a fait ainsi après la bombe, pourquoi ne l'avait-il pas fait avant?

Le pauvre président du conseil a essayé de défendre sa politique,

en y mettant même un accent qui a touché la Chambre. En l'écoutant, on regrettait de ne pas trouver en lui autant de fermeté que d'honnêteté; mais les bonnes intentions ne suffisent pas en politique; le gouvernement des hommes exige d'autres qualités, et un instant on s'est demandé si l'incapable ministère de M. Loubet n'allait pas tomber sur la loi de la presse. Il n'a évité la chute qu'en acceptant avec résignation un amendement, repoussé d'abord par lui, qui décapitait et annulait toute la loi; mais, à peine était-il sauvé de ce péril qu'il se heurtait à un autre écueil, plus redoutable encore, celui du Panama, sur lequel il court le risque de se briser avant peu. Les cabinets ne se sauvent pas par des votes de confiance, cataplasmes émollients posés sur des blessures; ils se sauvent eux-mêmes par leur capacité et leur courage.

En veut-on la preuve? L'incident Culine suffirait à la fournir. Voilà un agitateur qui avait été condamné par une Cour d'assises à six ans de réclusion pour la part qu'il avait prise aux troubles sanglants de Fourmies, et il était détenu à Melun depuis cette époque quand, à l'heure même où le cabinet réclamait de nouvelles armes, il mettait en liberté le socialiste organisateur de grèves que la justice avait frappé. C'était un acte d'imprévoyance autant que de faiblesse. Dès le lendemain, en effet, un siège de conseiller d'arrondissement étant vacant à Roubaix, Culine y était élu par la tourbe révolutionnaire, et, bien que le séjour de la région du Nord lui soit interdit administrativement, il n'y a pas à douter que l'élu ne brave le pouvoir en allant avec résolution y occuper son siège. L'en empêchera-t-on? La meute criera, comme à Carmaux, à la violation du suffrage universel! S'inclinera-t-on devant son audace? Ce sera l'abdication du pouvoir. Et voilà comment la faiblesse crée des embarras dont on peut mourir, tandis qu'un peu de courage eût écarté tous ces dangers. Le jury de Douai avait placé Culine à l'abri de toute tentation politique, dans la paix d'une maison centrale : il était bien simple de l'y laisser, en respectant le verdict d'une cour souveraine.

Au milieu de ces incidents et de ces secousses, que devient le budget? Cette Chambre, occupée de tout excepté de sa mission essentielle, semble vraiment le considérer comme une quantité secondaire et absolument négligeable. Qu'est-ce que 3 milliards et demi pour des gens qui viennent de jongler avec les centaines de millions du Panama! Ces étonnants législateurs incarnent avec autrement de vérité que les honnêtes gens de la Restauration le type cinglé par la satire de Barthélemy :

> Des députés ventrus, à la faim insatiable,
> Qui votent des budgets et les mangent à table.

Le budget de ce temps-là n'était que d'un milliard ; nous l'avons presque quadruplé depuis. On l'épluchait alors; on le fait aujourd'hui passer comme une muscade. Voilà le progrès! Qui nous rendra cet invraisemblable milliard, avec « les férocités » d'un Villèle pour le passer au crible d'un examen minutieux?

De nos jours, on augmente sans cesse les charges sans se préoccuper du poids bientôt intolérable dont elles écrasent le pays. Nous avons déjà neuf ministères par lesquels s'écoule l'argent des contribuables; on songe à en constituer un dixième, celui des colonies, dont l'inutile création n'aurait guère d'autre objet que de doter grassement un nouvel état-major, puisque les services qu'il s'agit de pourvoir reçoivent déjà tous les crédits dont ils ont besoin. Mais ne faut-il pas satisfaire avant tout les vanités et les avidités républicaines?

On a essayé, pour la forme et pour la réclame électorale, d'un dégrèvement sollicité de longue date par la classe populaire : la suppression de tous les droits perçus au profit de l'État sur les boissons hygiéniques : vins, bières, cidres, poirés. Mais ce prétendu dégrèvement, décidé en principe par un vote de parade, n'est qu'un trompe-l'œil derrière lequel ne se trouve aucune réalité, puisque l'application de la réforme demeure suspendue jusqu'à ce qu'on ait trouvé ailleurs les 90 millions de déficit dont elle creuserait le budget. On ne dégrève pas; on déplace; on n'allège l'épaule gauche que pour surcharger la droite, et le pauvre contribuable ne pourra que redire mélancoliquement avec l'âne de la fable : Que me fait le changement si je porte toujours le même bât? *Clitellas dum portem meas?*

Nous touchons à décembre; quatre semaines, que traverseront encore les agitations politiques, nous séparent à peine de l'année nouvelle, et la discussion de la loi de finances n'est pas même entamée! De sorte que le Parlement va se trouver à la fois aux prises avec le budget en retard de 1893 et avec le budget normal de 1894! Jamais, depuis que le régime représentatif existe en France, on n'avait encore vu situation pareille; jamais aucun gouvernement et aucune assemblée n'avaient, à aucune époque, traité avec un pareil sans-gêne le travail et les intérêts du pays!

Comment s'étonner que, dans ce désarroi universel, le socialisme international s'agite et avance son travail de taupe sous les pieds de gouvernements aveugles qui s'apercevront seulement que le sol est miné quand ils s'effondreront dans le gouffre? Partout des congrès socialistes ou des manifestations révolutionnaires viennent de se tenir librement, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en France, comme si les propagateurs des doctrines subversives exerçaient ainsi le droit le plus naturel et le plus légitime. Les « Sans-Travail » de Londres ont promené des centaines de

drapeaux rouges dans Trafalgar-Square, tout comme les disciples de Lassalle et de Marx ont décoré leur salle de Berlin d'étendards et de banderoles écarlates. L'emblème est partout le même, parce que, partout, sous la diversité apparente des programmes, se retrouvent les mêmes haines et les mêmes revendications, la même guerre au capital et à l'ordre chrétien.

Le congrès de Berlin comptait des délégués autrichiens, anglais, suédois, italiens, espagnols, hollandais, danois, roumains. Appelé à se prononcer sur le chômage du 1er mai, il a refusé d'y associer l'Allemagne, parce que cette démonstration ne pourrait que compromettre, dans l'empire germanique, le succès de la méthode savante et plus sûre qui a été adoptée; mais les socialistes allemands n'en donneront pas moins un témoignage de sympathie à leurs frères des autres pays en chômant d'une manière absolue la soirée du 1er mai, en l'honneur du travail universel de huit heures.

La Belgique a eu les manifestations socialistes de Bruxelles, d'Anvers, de Louvain, au chant de *la Carmagnole* et au cri de : « Vive le suffrage universel ! » auxquelles ont répondu de loin les réunions socialistes de Lyon, de Lille, et le congrès anarchique d'Armentières, organisant la Fédération socialiste de la région du Nord, et créant un organe hebdomadaire dont le programme est « d'amener à brève échéance la capitulation de la bourgeoisie et du capitalisme par la grève générale des ouvriers des deux mondes. »

Tous ces faits ne semblent-ils pas donner raison à l'un de nos principaux hommes d'État, M. Floquet, proclamant dans une réunion récente que « le socialisme n'est que le développement naturel et logique de la République? » Il est certain que beaucoup des lois fabriquées coup sur coup par la Chambre en ces derniers temps tendraient à justifier une opinion pareille. Mais ce n'est pas cette République-là qui serait capable de rassurer le pays contre des dangers dont il s'inquiète de plus en plus; et si l'on écoutait sa voix, on l'entendrait crier de toutes ses forces au président de la Chambre : Vive la probité, Monsieur! Et vive l'ordre dans l'État avec l'économie dans les finances publiques!

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE CONCORDAT[1]

Ad religionis bonum, internæque tranquillitatis conservationem ea quæ sequuntur conventa sunt. (Préambule du Concordat.)

VI

J'ai assimilé, par une comparaison d'une exactitude incontestable, le Concordat à un traité, conclu dans les conditions ordinaires des relations internationales entre deux pouvoirs indépendants. Or il y a une vérité de fait que n'ignorent aucun de ceux qui ont eu à mettre en pratique des conventions de cette nature, c'est qu'elles ne peuvent être conservées qu'à la condition d'être exécutées dans l'esprit qui les a fait conclure et en vue de l'intérêt commun qui a déterminé l'alliance. Dans d'autres dispositions, le maintien d'un tel traité est précaire, toujours menacé, et devient tôt ou tard impossible.

Rien n'est plus facile à comprendre. Avec quelque soin et quelque précision qu'un acte primitif ait pu être rédigé, la prudence humaine ne peut jamais ni tout prévoir ni tout régler. De l'application même du traité et des relations quotidiennes qu'il établit entre ceux qu'il rapproche et met en contact, à tout instant des difficultés peuvent naître. Des contestations peuvent s'élever sur l'interprétation et la portée des moindres clauses. Dans les rapports de la vie privée, c'est, on le sait, des différends survenus à propos de l'exécution des contrats que les tribunaux ont le plus souvent à connaître. Aucun recours de cette nature n'est possible pour des pouvoirs qui ne relèvent d'aucune juridiction supérieure. Dès lors, nul autre moyen de sortir d'un différend qu'un désir mutuel de concorde et surtout le sentiment que l'accord est essentiel pour le but commun qu'on se propose d'atteindre. Dès que ce

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1892.

concert n'existe plus, la rupture est proche ; et elle devient imminente et infaillible, si l'une des deux parties peut être soupçonnée de poursuivre des desseins opposés à ceux-mêmes qui ont fait l'alliance, et pour y tendre avec plus de facilité, de mettre à profit les avantages que la convention lui donne et les obligations qu'elle impose à l'autre.

Ces termes posés, — et c'est, je crois, l'évidence même, — quel était donc l'objet de l'alliance scellée pour la France par le Concordat de 1801, entre l'autorité civile et l'autorité religieuse? La formule est donnée avec une précision énergique en quelques mots du préambule que j'ai cités. Les deux pouvoirs, y est-il dit, se sont mis d'accord tant « pour le bien de la religion que pour le maintien de la tranquillité publique », *ad bonum religionis internæque tranquillitatis conservationem*. Objet double en apparence, ai-je déjà dit, mais unique en réalité, puisque le rétablissement et le maintien de la religion étaient, aux yeux du Premier consul, tout aussi bien que du Pape, et de l'aveu explicite de l'un comme de l'autre, un des éléments essentiels de la paix publique. Parties, peut-être, de points de vue différents, les deux autorités se sont réunies pour exprimer la même pensée par une même formule, et l'une n'est pas moins engagée à assurer le bien de la religion que l'autre à respecter la tranquillité publique. Reste à savoir si l'une des deux n'a pas perdu de vue le but commun et, en ce cas, à laquelle cet écart doit être légitimement imputé.

Je ne crois pas, en vérité, qu'il passe par l'esprit de personne d'accuser le Saint-Siège d'avoir, pendant le siècle qui va finir, compromis soit le *bien de la religion*, soit le *maintien de la paix publique*, par un excès quelconque de zèle ou de pouvoir. Le dix-neuvième siècle n'a pas connu des Souverains Pontifes doués de l'inflexibilité hautaine d'Innocent IV, ou de l'impétueuse ardeur de Boniface VIII, ou de l'humeur belliqueuse de Jules II. Si la tâche de gouverner la France a été assez rude pour ceux qui l'ont entreprise et les a exposés à de violentes secousses, ce n'est pas la papauté qui leur a rendu la vie difficile par l'usage ou par l'abus de ses armes spirituelles. Loin de là, toutes les fois, — et ce malheur n'est arrivé que trop souvent, — que des questions religieuses ont été mêlées à nos divisions de partis pour les envenimer, la papauté s'est toujours empressée de répondre à l'appel des gouvernements qui l'ont priée, à plusieurs reprises, d'intervenir pour calmer l'échauffement des esprits. C'est ainsi que, en 1828, sous la Restauration, en 1845, sous la monarchie de 1830, — quand l'opposition réussit à réveiller le vieux fantôme d'impopularité qui s'attache aux pas de la Société de Jésus, et qu'une opinion publique égarée exi-

geait des mesures de proscription qui répugnaient également au bon sens et au bon goût des ministres des deux gouvernements, — Pie VIII d'abord, Grégoire XVI ensuite, se prêtèrent, sur la demande de Charles X et de Louis-Philippe, à des accommodements qui suffirent pour dissiper l'orage. Je me rappelle même ce que j'ai appris, dans cette dernière occasion, d'un vieil homme d'État, issu d'une grande famille parlementaire, ayant occupé des postes éminents sous divers régimes et qui honorait ma jeunesse de sa bienveillance : « De nos jours, disait-il, quand une difficulté religieuse s'élève, il faut toujours recourir à la cour de Rome; le clergé national peut être ardent et difficile à manier; de Rome ne viennent plus jamais que des conseils de paix et de prudence. » Ce n'est pas Léon XIII, assurément, qui a fait mentir cette maxime dictée par une expérience consommée.

Si donc, comme on l'a affirmé, sans en fournir aucune preuve, il était vrai que l'épiscopat et le clergé français aient été animés, contre le gouvernement actuel, d'un esprit d'hostilité systématique, — si on avait pu les convaincre d'avoir combattu non pas seulement telle ou telle mesure législative, mais le principe du gouvernement républicain lui-même et d'avoir engagé l'Eglise au service des espérances d'un autre régime, — rien n'était plus simple que de faire cesser cette confusion, puisque Léon XIII, avant même de la désavouer avec éclat, ne l'avait jamais autorisée. En tout genre, l'attitude et le langage de ses représentants, à Paris, ont toujours recommandé la modération. Il y a douze ans déjà, si j'ai bonne mémoire, quand M. Jules Ferry se jeta étourdiment dans l'entreprise d'expulser en masse du sol de France toutes les congrégations religieuses, des pourparlers furent engagés à Rome pour faire agréer une transaction dont les termes auraient peut-être épargné à la république le désagrément de débuter par une mesure violente et de finir par une issue ridicule. Me trompé-je en affirmant que si les démarches n'aboutirent pas, ce ne fut pas de Rome, mais du parti républicain, que vint l'obstacle? M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, pourrait, à cet égard, rafraîchir mes souvenirs, car ce fut cette transaction manquée qui amena pour lui, je crois, une de ces sorties du pouvoir qu'il opère assez fréquemment, jamais sans espoir de retour.

Il n'est donc que juste de reconnaître que, de la part de l'Eglise et de son chef, aucun fait, aucune parole, ne se sont écartés de l'esprit et n'a compromis le but de l'acte qui établit ses relations avec l'État. Quoique le pouvoir civil n'ait pas toujours eu, sous les diverses formes que nos révolutions lui ont fait prendre, la conscience tout à fait aussi nette, on pouvait, je crois, il y a peu de

temps encore, lui rendre un témoignage à peu près pareil. Malgré quelques dissentiments passagers et partiels, aucun des gouvernements qui ont précédé le régime actuel n'avait oublié la pensée dominante du Concordat, au point de méconnaître l'intérêt qu'il devait prendre au bien de la religion, en retour de l'appui qu'elle prête elle-même au repos de la société. Une revue très rapide des faits suffit pour faire voir que, malgré la différence de leurs principes et de leurs sentiments sur d'autres sujets, à cet égard, leur conduite a été uniforme. Il n'y a pas lieu, évidemment, de tenir compte des dernières années du premier Empire, pendant lesquelles Napoléon, égaré par l'enivrement du pouvoir absolu, se porta sur la personne de Pie VII à des violences dont l'effet immédiat fut de suspendre les dispositions les plus essentielles du Concordat. Ce court intermède n'a servi qu'à faire voir que l'acte lui-même ménageait à l'Eglise assez de garanties d'indépendance pour ne laisser aucune prise légale aux exigences capricieuses de la force. Il serait inutile, par une raison contraire, d'insister sur l'exemple de la Restauration, qui ne prouverait rien en prouvant trop, puisqu'on a accusé la monarchie légitime d'avoir vécu, pendant cette période, avec l'Eglise dans une intimité trop complaisante. Mais la monarchie de 1830 était née au milieu d'une violente tourmente d'irréligion et, à plusieurs reprises, elle s'est trouvée engagée avec l'épiscopat presque tout entier dans une lutte assez vive, notamment au sujet de la loi d'enseignement secondaire. Et cependant, dans les dernières années, les principaux chefs de l'Eglise de France l'assuraient de sa reconnaissance pour l'appui qu'elle avait trouvé « dans l'habileté du roi et son attachement à la foi de nos pères[1]. » Quant à la république de 1848, on peut se souvenir de l'empressement qu'elle mit à faire bénir, par la religion, ses premiers pas et à inaugurer sa constitution par une messe solennelle célébrée en plein air sur la place de la Concorde; et c'est une Assemblée, encore républicaine, de cette époque qui a donné aux catholiques, par la loi de 1850, une de leurs plus précieuses garanties.

Le second Empire, à son début, témoigna, on le sait, à l'Église — en paroles, à la vérité, plus qu'en actes — une bienveillance assez marquée pour faire tort à la cause catholique auprès de ceux qui regrettaient le coup d'État du 2 décembre. Si, plus tard, ces relations se refroidirent, ce fut quand la guerre d'Italie eut mis en péril la souveraineté temporelle du Pape. La controverse qui s'éleva alors porta sur une question de politique étrangère qui avait peu de

[1] Mémoire adressée au roi par les archevêques et évêques de la province de Paris, 6 mars 1844. (*Recueil des actes épiscopaux relatifs au projet de loi de l'instruction secondaire*, t. I, p. 2.)

retentissement à l'intérieur, et n'arrêta pas le développement des institutions religieuses de toute nature. Enfin, le gouvernement de M. Thiers, en plaçant une frégate à la disposition du Pape dans les eaux de la Méditerranée, pour assurer contre tout événement la régularité des communications de l'Église de France avec son chef, puis en acceptant et en défendant même la loi sur le conseil supérieur d'instruction publique, qui assurait dans l'éducation et l'enseignement de toute la jeunesse française une large part d'influence à l'épiscopat, se conduisait encore envers l'Église en allié et en ami. Je ne parle pas, et pour cause, du gouvernement du maréchal Mac-Mahon, réputé par excellence clérical. C'est ainsi que l'esprit du Concordat, qui est, sans vouloir jouer sur les mots, avant tout un esprit de concorde, était parvenu intact jusqu'à nous, et ce qui explique comment le texte, ayant échappé à toutes nos revisions constitutionnelles, paraissait avoir pris place parmi les bases fondamentales de notre droit public.

Arrivant ainsi au gouvernement actuel et au parti qui le représente, j'éprouve à paraître continuer cette recherche un véritable embarras. En ayant l'air de m'enquérir du soin qu'il prend du bien de la religion, j'ai peur de paraître me livrer à une raillerie de mauvais goût. En tout cas, je sais d'avance la réponse qui me serait faite. On me demandera si j'ignore que le bien de la religion ne doit regarder en aucune manière un gouvernement, attendu que le principe de la liberté de la conscience et des cultes lui interdit absolument d'en prendre souci. Suivant l'interprétation aujourd'hui admise de ce principe, qui n'est pourtant pas inscrit d'hier dans nos lois, le respect de la liberté religieuse ne consiste pas seulement à n'accorder à aucune Église le droit d'imposer à qui que ce soit, par contrainte, la profession ou la pratique de ses dogmes; à assurer à tous les Français, quels que soient leur culte ou leur opinion, une égalité complète de droits civils et politiques; elle exige, de plus, qu'on ne témoigne aucun égard à l'autorité morale dont est investie la religion que le Concordat lui-même appelle celle de la grande majorité des Français, et qu'on se garde de la traiter, je ne dis pas comme ce que M. Guizot appelait si bien la grande école du respect, mais même comme ce que nos formules administratives qualifient d'établissement d'utilité publique. Cette manière d'entendre la liberté religieuse n'était celle d'aucune des écoles libérales qui avaient prévalu jusqu'aujourd'hui. Elle eût été à peine comprise des esprits généreux de 1789, qui pensaient tous, comme Turgot, qu'*il est de la sagesse du législateur de présenter une religion à l'incertitude de la plupart des hommes, afin d'éloigner d'eux l'irréligion et l'indifférence qu'elle donne pour les principes de la*

morale; elle aurait surpris Royer-Collard, qui, tout en combattant la loi du sacrilège proposée par Villèle, déclarait que *l'homme étant un être religieux, la loi devait recueillir ce fait et s'en servir pour le bien-être temporel de la société;* elle eût déconcerté jusqu'aux théories constitutionnelles de Benjamin Constant, qui approuvait qu'en subvenant aux frais du culte, *l'Etat déclarât qu'il existe un être bon et puissant avec lequel il est bien aise d'être en communication, et que la terre ne renie pas le ciel*[1]. Peu importe, tous ces témoignages sont suspects, toutes ces mémoires sont entachées de cléricalisme. Désormais, une neutralité indifférente est tout ce que doit un gouvernement aux opinions religieuses de toutes natures.

Traiter la religion avec cette hauteur dédaigneuse, ce serait déjà manquer à la lettre comme à l'inspiration première et aux promesses du Concordat. Pourtant, même dans cette condition, l'application, très imparfaite déjà et très gênée, serait encore tolérable. L'atteinte, déjà grave, ne serait pas mortelle. Mais que dire si l'indifférence n'est qu'apparente, si la neutralité n'est qu'un mot, une surface très légère, qui cache mal et laisse éclater à tout moment un fond d'hostilité directe et active? Un traité peut-il subsister quand une des parties tend ouvertement et de son propre aveu à la destruction plus ou moins lente et à l'écrasement de l'autre dans un temps donné?

Que tels soient à l'égard de l'Église catholique le sentiment et les desseins du gouvernement actuel comme des majorités parlementaires dont il émane, c'est un fait qui a un tel caractère d'évidence que je pourrais m'en remettre, pour le constater, sans crainte d'être contredit, au jugement de la conscience publique. Les preuves de cette hostilité systématique contre tout ce qui tient à l'Église ne me feraient d'ailleurs pas défaut si je prenais soin de les recueillir; je n'aurais que l'embarras du choix. Ce qui serait difficile, ce serait de citer, soit un décret législatif, soit un acte de l'administration touchant de près ou de loin à la religion qui, depuis bientôt quinze années, n'ait pas porté l'empreinte d'une passion, tantôt violente, tantôt mesquine, mais toujours haineuse. Quelle collection ne pourrait-on pas faire de passages de discours ministériels tenus dans des solennités publiques, où l'Eglise est traitée couramment comme une ennemie de la civilisation et de la liberté qu'il faut combattre et enchaîner, en attendant le jour de s'en

[1] Turgot, *Œuvres complètes*, vol. II, p. 356. *Sur la tolérance.* — Barante, *Vie de Royer-Collard*, t. II, p. 252. — Laboulaye, *Cours de politique constitutionnelle de Benjamin Constant*, t. I, p. 124.

défaire? Enfin, ne suffirait-il pas de rappeler que les défenseurs officiels du Concordat eux-mêmes le présentent toujours comme un expédient temporaire nécessaire pour ménager et laisser mûrir l'opinion populaire jusqu'à ce que les progrès des lumières aient fait justice des superstitions décriées? Mais ce serait s'engager dans une énumération de griefs qui serait longue, et, tout mauvais cas étant niable, donnerait lieu, soit à des désaveux équivoques, soit à d'interminables récriminations. Il y a un moyen plus simple de couper court à toute contestation, c'est de s'en rapporter à une autorité aussi haute que compétente, et dont, par une heureuse fortune, dans les circonstances actuelles, aucun républicain ne pourrait, sans mauvaise grâce, récuser le témoignage.

Cette autorité, c'est celle du Pape lui-même parlant dans cette Encyclique du 16 février, par laquelle il a établi, conformément à la doctrine de tous ses prédécesseurs, que l'Église ne repousse nullement en principe la forme républicaine, et a même adressé aux catholiques français une invitation pressante de s'y rallier. Mais, dans ce même document, dont les fidèles de la république, quels qu'ils soient, ont tiré parti — c'était leur droit — pour l'avantage du principe qui leur est cher, Léon XIII, ne voulant pas qu'on se méprenne sur le sens et la portée de ses paroles, s'est exprimé au sujet des actes et des intentions de l'ordre particulier de républicains qui nous gouverne aujourd'hui, dans des termes dont il serait difficile d'accroître la sévérité et l'énergie. Qu'en France, dit notre Saint-Père, « depuis plusieurs années, divers actes importants de la législation aient procédé de *tendances hostiles à la religion*, et par conséquent aux intérêts de la nation, c'est l'aveu de tous, malheureusement confirmé par l'évidence des faits. Nous-même, obéissant à un devoir sacré, nous adressâmes des plaintes vivement senties à celui qui était alors à la tête de la république. Ces tendances cependant subsistèrent, le mal s'aggrava, et l'on ne saurait s'étonner que les membres de l'épiscopat français, placés pour régir leurs différentes et illustres Églises, aient regardé, encore tout récemment, comme une obligation d'exprimer publiquement leur douleur touchant la situation créée en France à la religion catholique. Pauvre France! Dieu seul peut mesurer l'abîme de maux où elle s'enfoncerait si cette législation, loin de s'améliorer, s'obstinait dans une telle déviation qui aboutirait à arracher de l'esprit et du cœur des Français la religion qui les a faits si grands[1]. »

[1] Ajoutons à cette citation déjà si concluante, cette phrase de la dernière encyclique du Pape sur *le Rosaire*, en date du 8 septembre dernier où il parle *de la juste cause d'affliction que donnent les écoles publiques de lettres et d'arts organisées dans de telles conditions, que le nom de Dieu y est passé sous*

Quels sont-ils donc ces *actes importants*, *procédant* de *tendances hostiles à la religion*, qui se sont succédé, en France, pendant ces dernières années, et contre lesquelles le Saint-Père, *obéissant à un devoir sacré*, a cru devoir élever la voix? Quelle est-elle cette législation faite pour *arracher la religion du cœur des Français* et qui mènera *la pauvre France à un abîme sans fond* si ceux qui l'ont faite, loin *de l'améliorer*, s'obstinent dans *la déviation* où ils l'ont engagée. Aucun lecteur, assurément, ne s'y est mépris et le nom des lois comme des hommes, si sévèrement qualifiés, a été tout de suite sur toutes les lèvres. L'Encyclique, cependant, a voulu nous épargner toute recherche et tout effort de mémoire, en rattachant ses justes doléances à l'exposé de la situation de l'Église de France, publiée peu de jours auparavant par les cinq membres français du sacré collège. Rien n'était donc exagéré dans ce tableau, objet de tant de controverses, mais qui se trouve revêtu par là de l'approbation pontificale. Et effectivement les diverses mesures législatives qui y sont énumérées, — les lois scolaires effaçant le nom de Dieu du programme de l'instruction publique obligatoire, — la loi militaire forçant la jeunesse ecclésiastique à faire l'apprentissage d'un métier contraire à son ministère de paix, — les lois fiscales artificieusement combinées pour tarir la source de la charité chrétienne, — enfin la sainteté du mariage et l'union des familles mises en péril par la loi du divorce, — c'est, assurément, plus qu'il n'en faut pour constituer ce douloureux ensemble, qui suggère à l'esprit du Saint-Père de si tristes prévisions sur l'avenir de notre patrie.

A cette énumération éloquente, on sait la réponse qui a été faite. A l'unanimité, organes et partisans du gouvernement ont déclaré que ces lois dénoncées par le chef de l'Église comme destructives de la religion étaient et resteraient leur œuvre propre, parce qu'elles constituaient à leurs yeux le patrimoine et l'essence même de la république telle qu'ils l'entendent. Ils protestent d'avance qu'ils ne porteront eux-mêmes et n'y laisseront pas porter la plus légère atteinte. Ils acceptent la responsabilité et se font gloire de tout, principes et conséquences. C'est, pour emprunter une expression familière à d'autres adversaires de la Papauté, le domaine intangible par excellence[1].

silence ou insulté. L'allusion aux lois scolaires ne pouvait être faite en termes plus clairs.

[1] Ces lignes étaient déjà imprimées quand la déclaration faite par M. Loubet, président du conseil, en réponse à M. le comte de Mun, dans la séance du 16 novembre dernier, est venue y apporter une confirmation nouvelle.

Dès lors la preuve est faite et à quoi bon en chercher d'autres? Dire que le gouvernement actuel est systématiquement hostile à la religion, c'est lui donner le nom dont il se glorifie. Car les actes ne peuvent être hostiles, — et le chef de l'Église les a déclarés tels, — sans que les auteurs qui entendent y persévérer le soient également : *habemus confitentem.*

De là une conclusion aussi certaine qu'alarmante, c'est que, si la lettre du Concordat subsiste encore, l'esprit qui l'a dicté a disparu avec l'accord de sentiments qui l'avait fait naître. Nous assistons à un spectacle qui n'avait pas encore été donné. C'est la première fois qu'un des deux pouvoirs auxquels le Concordat sert de lien se plaît à prédire tout haut et à appeler de ses vœux la ruine de l'autre. Jamais cet acte pacificateur n'avait été mis à pareille épreuve. Comment s'étonner dès lors des troubles qui surviennent dans l'exécution d'un contrat ainsi vicié dans son principe, et que des juristes pourraient regarder comme déjà caduc par défaut de cause? Les incidents de toute nature dont nous sommes entretenus et fatigués tous les jours n'ont pas, en réalité, d'autre origine que cette déviation du plan primitif.

Il suffirait, pour entretenir cette agitation, de la simple application des lois si justement condamnées par le Saint-Père. De telles lois, en effet, ne restent pas, surtout dans les mains d'une administration active et puissante comme celle de France, à l'état d'instruments inertes et inactifs. Leur insertion dans nos codes n'est pas un fait accompli, un malheur consommé sur lequel on puisse fermer les yeux et passer l'éponge, en les déplorant. Pour les mettre en œuvre, il faut en faire sentir toute la rigueur et, pour ainsi dire, les pointes les plus aiguës, sur toute la surface du territoire et jusque dans les plus humbles localités. Partout où leur action apparaît, le trouble et souvent le scandale les suivent. C'est ici la laïcisation d'une école tenue hier encore par des maîtresses chrétiennes, et qu'on chasse brutalement, malgré les vœux des populations et le désespoir des mères; là, l'image du Christ qui surmontait la chaire de l'instituteur enlevée et jetée au vent; puis de perfides tracasseries opposées à l'ouverture d'une école libre pour prévenir et décourager toute concurrence; ailleurs, des poursuites intentées par le fisc contre de pauvres filles vivant de privations et d'aumônes, et leur misérable mobilier vendu à l'encan; par suite des orphelins privés de leurs soins maternels, des infirmes et des vieillards à qui on retire la main délicate qui pansait leurs plaies et allégeait leurs souffrances; des mourants qui n'entendent plus dans les douleurs de l'agonie une parole d'espérance et de paix. Voilà les faits dont la presse nous apporte chaque jour le

témoignage, et qui ne sont que la conséquence naturelle, presque nécessaire de la législation nouvelle.

Mais ce n'est pas tout : le propre d'un contrat, c'est de faire entre les deux parties un échange convenu de droits à exercer et d'obligations à remplir. Tant que la bonne foi et la bonne amitié subsistent, c'est à qui se montrera modéré dans l'usage des droits, scrupuleux dans l'accomplissement des obligations. Mais le contraire est inévitable quand, le bon accord ayant disparu, l'une des deux ne songe plus qu'à se mettre soi-même à l'aise et l'autre à la gêne. C'est bien ainsi que l'État paraît entendre aujourd'hui l'application du Concordat. Réduire au minimum les charges qui lui sont imposées, étendre, au contraire, à l'extrême, au delà même des limites légales, la portée de ses prérogatives : telle semble être la manière de notre direction civile des cultes.

Ainsi, pour ne citer qu'un ou deux exemples entre mille, l'article 14 du Concordat, en promettant d'assurer une subsistance convenable aux ministres du culte, s'est bien gardé d'en fixer la quotité, parce que la convenance en ce genre dépend essentiellement du rapport qui existe, à un moment donné, entre la valeur de l'argent et le prix des nécessités de la vie : relation constamment variable, qui ne peut être déterminée d'avance. Il convenait donc de laisser en blanc un chiffre qui devait être calculé, et qui, en effet, l'a été à plusieurs reprises, en tenant compte de ces changements. On s'est empressé, au contraire, de rapporter le traitement des évêques au chiffre de 10 000 francs, inscrit dans le premier budget du premier Empire, bien que, de notoriété publique, cette somme ne représente plus que la moitié de ce qu'elle pouvait valoir en 1801, et que, dans aucune administration, on n'oserait réduire des employés à cette portion congrue.

C'est ainsi encore que le Concordat n'a compté parmi les ministres dont la subsistance devait être assurée que les évêques et les curés, laissant à la loyauté de l'Etat le soin de pourvoir aux besoins certainement plus étendus, — mais variables, suivant la nature des régions, — de l'administration diocésaine ou paroissiale : et c'est à quoi aucun gouvernement n'avait manqué jusqu'ici. Mais on est déjà revenu en partie, et l'on parle de revenir tout à fait, sur cet article comme sur les autres, au pied de la lettre interprétée judaïquement. On a rayé du budget le traitement des chapitres, comme si un homme chargé d'une fonction grave et délicate telle que l'épiscopat pouvait se passer d'un conseil. Le dernier rapport du budget des cultes va plus loin encore et propose d'étendre cette suppression aux vicaires généraux, pensant sans doute que l'administration d'un diocèse se fait toute seule, sans que l'évêque ait

besoin d'auxiliaires, ou sauf à lui à trouver sur ses deniers réduits de quoi empêcher ses collaborateurs de vivre de l'air du temps. On fait ainsi du Concordat un véritable lit de Procruste, où la place manque pour respirer et se mouvoir.

Mais, en revanche, le premier article du Concordat donne au gouvernement le droit de soumettre l'exercice du culte aux *règlements* de police qu'il jugera nécessaires pour la tranquillité publique. Cet article, dont le caractère vague inquiétait déjà les négociateurs du Concordat, reçoit sous nos yeux les interprétations les plus fantasques : il s'étend et se resserre au gré de l'administration, avec une souplesse et une élasticité merveilleuses. La moindre manifestation religieuse qui franchit le seuil d'une église, fût-ce une procession de jeunes filles en voiles blancs, portant une bannière de la sainte Vierge, est un trouble grave que la police doit réprimer. Mais que, dans un quartier populeux de Paris, un prédicateur soit insulté dans sa chaire par une bande de mauvais sujets ameutés d'avance, la police, devenue soudainement timorée jusqu'à l'excès, n'ose pas pénétrer dans le lieu saint, et a soin de se tenir assez à distance pour faire la sourde oreille quand on l'appelle.

Que maintenant, devant ce concert de mesures haineuses, dont la pression s'exerce sur tant de points sensibles à la fois, se sentant resserrés de plus en plus, chaque jour, dans un cercle qui se rétrécit autour d'eux, l'épiscopat et le clergé français aient essayé de se défendre, soit par les voies de droit commun ouvertes à tous les citoyens, soit même par les armes particulières que le sacerdoce met entre leurs mains, qui pourrait en être surpris, et avait-on pu penser sérieusement qu'il en serait autrement? N'était-ce pas leur supposer soit un oubli de soi-même qui les élevait au-dessus de l'humanité, soit une indifférence béate qui les ferait descendre au-dessous du sentiment de leur dignité et de leurs devoirs? Menacés à la fois non seulement dans leur intérêt propre, — auquel nul homme pourtant n'est insensible, — mais aussi et bien plus encore dans les intérêts cent fois plus augustes qu'ils ont charge de préserver; voyant grossir à l'horizon les périls dénoncés à leur vigilance par le Saint-Père, un cri d'alarme, l'accent en fût-il même un peu vif, était, de leur part, assurément bien naturel. C'est cependant pour étouffer cette résistance, qui n'avait assurément rien de révolutionnaire et ne faisait appel qu'à des moyens pacifiques et légaux, que nos libéraux républicains ont été chercher dans l'arsenal de la législation du premier Empire toute la série de mesures inquisitoriales et étrangères à nos habitudes, qu'on croyait disparues pour jamais devant l'oubli et le mépris public. Les armes les plus rouillées de la loi de germinal an X ou du Code pénal de 1810 ont reparu

fourbies et retrempées à nouveau. Seulement, il y a cette différence et cette aggravation, c'est que ces mesures répressives, dont le droit et l'équité ont toujours été contestables, avaient été jusqu'ici maniées avec ménagement, dans des cas très rares, par des pouvoirs ombrageux peut-être, mais bienveillants, et qui, s'ils se montraient inquiets de contenir l'Église dans son domaine spirituel, étaient au moins sincèrement désireux de l'y laisser vivre et prospérer. On en fait aujourd'hui des instruments qui frappent à bras raccourcis, avec une rigueur systématique évidemment destinée à laisser opérer à l'aise, dans la soumission et le silence, l'œuvre funeste si bien dénoncée par Léon XIII : l'entreprise d'enlever la religion du cœur des Français.

Voici, en effet, sans aucune exagération, la condition à laquelle se trouvent réduits aujourd'hui le clergé et l'épiscopat français, si on applique jusqu'au bout le mécanisme qui combine les interprétations forcées du Concordat avec toutes les additions et toutes les excroissances qu'une législation surannée avait trouvé bon d'y ajouter.

Ce sont des citoyens apparemment, ce sont des catholiques très assurément, et on prétend, bien qu'à tort, que ce sont des fonctionnaires.

Eh bien! de tous les citoyens, ce sont les seuls qui, voyant leurs plus chers intérêts compromis, n'auraient pas le droit de prendre aucune mesure pour les préserver.

De tous les catholiques, ce sont les seuls qui, en présence de grandes atteintes portées à leur foi, n'auraient pas le droit d'élever la voix pour la défendre.

Et de tous les fonctionnaires, ce sont les seuls qu'un acte de bon plaisir ministériel puisse priver de leurs moyens de subsistance, sans les décharger de leur office.

Quel que soit celui de ces trois aspects sous lequel on les considère, on les trouve privés des droits et placés au dernier rang de la classe où on les aura rangés.

Quelle est, en effet, la première mesure à laquelle recourt, comme par instinct, une classe de citoyens qui voit ses intérêts compromis? Ils tendent tout de suite à se concerter entre eux et à s'unir pour agir en commun soit sur les pouvoirs publics, afin de les éclairer et de les contenir, soit sur l'opinion, pour l'amener à leur prêter appui dans la résistance. Bien que l'esprit d'association soit moins répandu, et surtout que la loi y prête moins de facilité chez nous que dans d'autres contrées, nous n'entendons pourtant parler, surtout dans ces derniers temps, que de congrès réunis, de sociétés formées pour la plus minime affaire à suivre, le plus

vulgaire intérêt à mener à bien. Associations de sciences, d'arts, ou d'industries, syndicats ouvriers agricoles, commerciaux, de libre échange ou de protection, corporations de toutes les professions, il en naît et il en sort de terre de toute sorte et à toute heure. Parle-t-on d'un impôt à mettre sur le papier, d'un droit à abaisser ou à élever sur une denrée alimentaire? A l'instant tous ceux qui se sentent même légèrement touchés s'assemblent et envoient une protestation collective que tous les ministères accueillent et que tous les journaux enregistrent. Mais voici une classe de gens, français tout comme d'autres, qui n'ont encouru aucune incapacité, et dont le casier judiciaire est intact : ils se croient atteints ou menacés dans l'exercice de droits légitimes et, de plus, ils entendent dire que, chaque année, à un moment de la discussion du budget, on agite la question de savoir s'ils seront livrés à la misère et à la persécution, dans quelle condition on leur permettra de vivre, de croire et de prier. Qu'ils essayent de faire entendre une réclamation commune. A l'instant voici venir l'art. 4 de la loi de germinal an X, qui interdit tout concile national et tout synode diocésain. Et à l'aide d'une traduction plus que libre de cet article, il n'en faudra pas davantage pour ériger en délit une lettre revêtue de quatre ou cinq signatures épiscopales. Que les signataires n'étaient-ils donc des employés de télégraphe ou de chemin de fer, ou même encore des instituteurs primaires mécontents du chiffre de leur rétribution, on se garderait de leur faire le même accueil! [1]

Il y a un autre moyen qui semble plus simple encore et à la portée de tous les citoyens pour venir en aide à une cause qu'on veut défendre, ou éloigner un péril qu'on redoute : c'est, sous une constitution où tout le pouvoir réside dans le parlement, et où le parlement lui-même dépend des électeurs, d'essayer d'obtenir par le vote électoral une majorité parlementaire favorable aux vues qu'on poursuit. Que ne nous dit-on pas du bulletin de vote, cette arme mise aux mains de tous par le suffrage universel, et qui doit, nous assure-t-on, tenir lieu de tout autre? Aussi dès qu'une élection générale est annoncée, c'est la préoccupation légitime de tous les intérêts de chercher à se ménager, dans l'assemblée qui en va sortir, des appuis et des garanties. Aucun n'y manque, et cette précaution commune ne cause nulle part ni blâme ni surprise. On recherche les votes antérieurs du candidat, on l'interroge sur ses sentiments actuels, et, suivant la réponse qu'on reçoit, on lui donne

[1] Déclaration d'appel comme d'abus contre l'archevêque d'Avignon et les évêques de Montpellier, Valence, Viviers et Nîmes. — 5 mai 1892.

ou on lui refuse son propre suffrage et on s'efforce, par voie d'influence, d'éloigner de lui ou de lui en attirer d'autres. C'est le droit de tous. De tous? Non pas : le prêtre ne l'a pas. De sa part, toute propagande électorale est illicite; toute recherche sur les antécédents ou les intentions d'un député futur est un acte inquisitorial que la loi doit punir. Défense lui est faite surtout de donner à ceux qui le consultent ou qui placent en lui leur confiance le conseil de se préoccuper, avant le vote, des conséquences qu'il peut avoir pour les intérêts de la religion et de l'Église. Un manufacturier de Normandie ou de Flandre peut demander à un candidat ce qu'il pense des droits sur les tissus ou sur les fils; un négociant de Lyon peut exiger qu'on lui promette l'entrée franche des soies grèges, et un commerçant en vins du Midi, qu'on le garantisse contre les envois similaires d'Italie ou d'Espagne. Mais un prêtre ne doit pas savoir si le député qui sera nommé a l'intention d'abroger ou de maintenir les lois inspirées par un esprit qu'il croit hostile à la religion ou même d'en introduire d'autres dans le même sens. Et pourquoi cette interdiction? La raison qu'on nous donne est plus curieuse encore que le fait lui-même. C'est, nous dit gravement un conseiller d'Etat, qu'un édit de Louis XIV, reconnu par un décret du 25 février 1810 comme loi de l'Empire, a posé les bornes de la puissance ecclésiastique et interdit à l'Eglise de se mêler d'affaires temporelles[1]. Or les élections étant évidemment matière d'ordre temporel, le clergé empiète dès qu'il paraît en prendre souci. Quoi! même quand du vote peut dépendre la condition de tous les intérêts spirituels engagés dans le sort qu'on fait à l'Eglise? Prévoir ce cas et tâcher d'y pourvoir, c'est là ce qu'on appelle empiéter sur le domaine temporel. Est-ce sérieusement qu'on parle ainsi? S'il n'était pas interdit même de sourire dans un sujet si grave, on serait tenté de rappeler une réponse connue faite à Napoléon Ier par une femme qui portait un nom célèbre. « Je ne veux pas que les femmes se mêlent de politique, lui disait sèchement le despote. — Sire, répliqua la dame, dans un temps et dans un pays où on leur coupe la tête, laissez-les au moins savoir pourquoi. »

Voilà donc comment, par une application vraiment dérisoire soit du Concordat, soit des annexes qu'on y a ajoutées, l'épiscopat et

[1] Déclaration d'appel comme d'abus contre l'archevêque de Reims et l'évêque de Luçon. 10 août 1892. — La loi du 25 février 1810, ainsi visée ne fait que rappeler la déclaration du clergé de France de 1682, laquelle établit dans son second article la supériorité des conciles généraux sur le Pape. Ainsi c'est cette doctrine théologique qui est devenue, en vertu d'un édit de Louis XIV, sanctionné par le premier Empire, une loi de la république.

le clergé français se trouvent, par une exception dont ils sont seuls à souffrir, déchus des droits communs à tous les citoyens; mais voici qui est encore mieux : ce sont les devoirs communs à tous les catholiques dont, par la même combinaison d'artifices légaux, ils sont encore, eux et eux seuls, mis hors d'état de s'acquitter.

Dans cette même encyclique, en effet, qui a porté sur les lois de nouvelle fabrique républicaine le jugement sévère que j'ai rappelé, le Saint-Père convie solennellement archevêques, évêques, prêtres catholiques, et même par une expression plus générale, tous les gens de bien sans distinction à s'unir pour en provoquer l'abrogation. « C'est précisément, dit-il, le terrain sur lequel, tout dissentiment politique mis à part, les gens de bien doivent s'unir comme un seul homme, pour combattre par tous les moyens légaux et honnêtes ces abus progressifs de la législation. » Il n'y a qu'un malheur, c'est que sur ce terrain de combat ainsi désigné par la voix pontificale, dès qu'un évêque ou un prêtre se présente, il se trouve encore une loi de 1810, — l'époque, comme on sait, la plus despotique de cette ère de dictature, — pour le punir d'y avoir mis le pied et lui enjoindre, sous des peines plus graves encore, d'avoir à en sortir.

L'article 201 du Code pénal menace d'un emprisonnement de deux mois à deux ans tout ecclésiastique qui, dans l'exercice de son ministère, fait la censure ou la critique d'une loi du gouvernement. Comme je ne connais guère d'autre moyen *légal et honnête* de combattre une législation que d'en faire la critique et la censure, il est clair que l'interdiction est absolue. D'où il suit que le premier venu, pourvu qu'il ne porte pas l'habit ecclésiastique, peut attaquer dans la tribune ou dans la presse les lois qui lui paraissent, d'après la parole du Saint-Père, mettre la religion en péril, cela est permis partout et à tous, excepté, dans le sanctuaire de la religion, à ceux qu'elle a constitués, par la consécration sacramentelle, ses représentants et ses défenseurs!

Ainsi, il est loisible, à vous, à moi, à quiconque tient une plume ou prend la parole dans une réunion publique, de regretter tout haut que l'image et le nom du Sauveur aient disparu de nos écoles : nous pouvons reconnaître et démontrer que l'instruction religieuse ne doit pas être traitée comme un art d'agrément, — comme la musique ou le dessin, — mais qu'elle doit mêler sa saveur vivifiante à tous les enseignements que reçoit l'enfance. Disons cela tout haut : à nous, on n'a rien à dire. Mais qu'un jour de première communion le curé recommande aux parents de ses catéchumènes de ne laisser toucher que par des maîtres chrétiens à leur innocence et à leur foi naissante, c'est attaquer indirectement nos lois scolaires, et si des gendarmes ou un commissaire de police sont témoins de

ce méfait, l'article 210 du Code pénal va accourir pour leur fermer la bouche.

Nous pouvons tous pareillement, l'Évangile et les lois de l'Église à la main, proclamer que le mariage étant un sacrement, l'usage n'en est licite qu'après la consécration religieuse, et qu'il forme un lien indissoluble que la mort seule pourra rompre. Mais que le prêtre, du pied de l'autel, se garde de rappeler en de tels termes aux jeunes époux dont il joint les mains pour les bénir, la sainte chasteté de leur état, et la perpétuité de leurs devoirs, ce ne sera peut-être pas trop de trois mois de prison pour le châtier d'avoir osé, contrairement aux lois existantes, penser que le divorce est illégitime et que le mariage civil est insuffisant [1]. Pourquoi ne pas dire tout de suite que le seul lieu où le Concordat défende de parler librement des vérités religieuses, c'est à l'église?

Une circonstance, qu'on trouvera peut-être puérile, est pourtant de nature à faire sentir tout le ridicule et tout l'odieux d'une prétention qui mène à une conclusion pareille. J'ai dit que c'est dans l'encyclique même où le pape Léon XIII a reconnu à la fois la parfaite légitimité en principe de la forme républicaine, et même sa convenance dans l'état politique de la France, qu'il a jeté le blâme sans ménagement sur nos nouvelles lois soi-disant républicaines.

Cette encyclique a été lue en chaire dans presque toutes nos églises, et par reconnaissance sans doute pour l'avantage que pouvait tirer de la pièce entière le principe de la république, le gouvernement, mettant en oubli lui-même le premier des fameux articles organiques, bien qu'il n'eût pas formellement autorisé cette communication publique, ne s'y est aucunement opposé : il y a lieu de penser même qu'il en a été plutôt satisfait. Mais supposez que dans le cours de cette lecture, arrivant au passage qui touche les lois incriminées, le prêtre se fût arrêté pour expliquer aux fidèles, en les appelant par leurs noms et ceux de leurs auteurs, quels sont les objets de la réprobation pontificale; à l'instant le fait tout à l'heure licite et même encouragé devenait délictueux. Toute réponse faite par avance à la curiosité naturelle des auditeurs eût déchaîné les foudres de la loi. L'encyclique n'était permise qu'à la condition d'être présentée sans commentaires et de rester à l'état d'énigme et de mystère.

[1] Condamnation de l'abbé Deheule par le tribunal d'Yvetot, pour avoir protesté en chaire *contre la loi du divorce,* mars 1891. — Parmi les motifs de l'appel comme d'abus prononcé contre l'archevêque de Rennes et l'évêque de Luçon, on mentionne que le catéchisme de ces deux diocèses considère que l'union qui se borne aux formalités de la loi civile n'est pas un véritable mariage aux yeux de l'Eglise.

Mais je sais bien ce qu'on va me dire. Vous voulez donc transformer la chaire de l'église en tribune privilégiée d'où le prêtre pourra se jouer impunément des lois de l'État, pousser les citoyens au mépris de l'autorité, et peut-être à l'insubordination contre les pouvoirs publics! Ou bien ce que vous voulez, c'est que l'État s'engage à prendre pour règle de tous ses actes les prescriptions dogmatiques de l'Église, et que les lois religieuses et civiles se trouvent ainsi en quelque sorte moulées l'une sur l'autre! En aucune façon, et pas plus l'une de ces solutions extrêmes que l'autre : mais c'est justement pour les écarter toutes les deux que le régime concordataire est fait. Nul doute qu'entre l'Église, qui ne peut rien retrancher à ses enseignements dogmatiques sans cesser d'être l'Église de Dieu et sans descendre de la place qu'elle tient depuis dix-huit siècles dans l'histoire, et l'État, qui, de nos jours surtout, doit compter avec des cultes divers et avec toutes les manifestations de la liberté de croire et de penser, un accord complet n'est pas toujours aisé à établir, et des divergences entre les lois religieuses et civiles sont souvent à craindre.

J'accorde volontiers qu'il y a là, pour les relations de l'Église et de l'État dans nos sociétés modernes, une source de difficultés qui n'existait pas au même degré dans celles de l'ancien régime, où le principe de l'unité religieuse prévalait. Raison de plus, si on ne veut pas que ces dissentiments dégénèrent en querelles ouvertes et en contestations violentes — au grand détriment de la paix commune — pour appeler en aide l'esprit qui fait les concordats, l'esprit d'entente et de conciliation, qui n'est au fond qu'une des formes du sens politique. Après tout, il n'est pas plus difficile de régler de bon accord, avec l'Église, les différends partiels et imprévus qui peuvent survenir, qu'il ne l'a été de fixer une première fois les conditions de la vie commune. Le tout est de continuer à la traiter comme une puissance amie avec qui on tient à bien vivre, non comme un adversaire qu'on veut combattre, vaincre et dompter.

Je mets en fait, par exemple, qu'il n'y a pas une de ces questions de législation qui portent tant de trouble dans les consciences et causent à nos gouvernants plus d'embarras qu'elles ne leur rapportent de profit, qui n'eût pu être résolue sans bruit et sans amoindrissement pour personne, si la même dose de bon esprit eût existé des deux parts. Le but, désirable ou non, qu'on prétendait poursuivre, eût été très suffisamment atteint, et l'intérêt public, bien ou mal entendu, qu'on prétendait servir, très suffisamment garanti moyennant des tempéraments qui ont été, à plusieurs reprises, spontanément offerts, mais toujours dédaigneusement repoussés.

Admettant par exemple, — ce que je suis loin de croire, — que faire donner l'instruction religieuse par l'instituteur public, c'était lui imposer une profession de foi dont la sincérité de sa conscience avait à souffrir, pourquoi ne pas laisser le prêtre venir à certaine heure pour la leçon religieuse seulement, tenir sa place dans l'école? Toutes les susceptibilités étaient sauvées, et la majesté divine n'était pas outragée par une apparence d'arrogante indifférence. Et si la préoccupation véritable était de ne pas gêner la conscience des pères et des enfants, pourquoi ne pas laisser, entre l'école neutre et l'école chrétienne, la liberté du choix au vœu des populations? Pourquoi n'avoir aucun égard à ceux que cette neutralité blessait, et ne pas leur faciliter les moyens de s'y soustraire en traitant les écoles libres avec cette large libéralité dont, à côté de nous, la reine de la Grande-Bretagne, chef de l'Église anglicane, dans le pays de l'antipapisme par excellence, use envers ses sujets catholiques? Et la loi militaire? Est-ce que toute la jeunesse des séminaires ne s'offrait pas d'elle-même à venir apprendre, même à la caserne ou à l'hôpital militaire, ce métier d'infirmier déjà rempli, dans nos jours d'épreuve, par tous les serviteurs de l'Église, avec un dévouement qu'on appréciait alors et qu'on oublie aujourd'hui? A quoi bon obliger les jeunes clercs à manier un fusil dont on sait bien qu'ils ne feront jamais usage? Non, en vérité, il n'y a rien de sensé, rien de raisonnable, et surtout rien de patriotique qu'il ne fût aisé de faire accepter par un clergé recruté dans tous les rangs de la population, principalement dans les plus humbles, dont les chefs sont désignés par l'autorité civile elle-même, et qui obéit à un pape tel que Léon XIII. Pour faire sortir des conflits de tels éléments, il a fallu se donner la peine de les provoquer.

Mais non, on n'a voulu rien entendre, afin de pouvoir tout imposer, et après avoir fermé l'oreille à toutes les plaintes, le temps paraît venu de mettre le bâillon sur les bouches. Car il faut appeler les choses par leur nom : appliqué à des lois préparées dans cet esprit de provocation et de défi, le fameux article 201 du Code pénal n'est qu'un instrument de tyrannie. C'est la liberté religieuse qu'il frappe au cœur, et tous ceux qui la chérissent, à quelque communion qu'ils appartiennent, doivent en ressentir la même atteinte. Si cette liberté précieuse ne permet pas, — et j'en suis d'avis autant que personne, — que le dogme fasse la loi, il est tout aussi choquant et plus humiliant pour elle que ce soit la loi qui fasse le dogme. Or s'il est admis que, dès que la loi a parlé, l'Église doit se taire, même sur des points où la foi est intéressée, ce n'est plus l'Église, c'est l'État qui décide de la foi et qui la façonne à son gré. C'est le président de la république qui est pape, et les conciles

ce sont le Sénat et la Chambre des députés, et après eux, le Conseil d'État.

Aussi il faut voir avec quel sans-gêne et de quel ton nos fonctionnaires républicains se mettent en devoir de dogmatiser chacun pour leur compte. C'est M. le garde des sceaux Ricard qui enseigne aux curés de Paris ce qui peut ou ne peut pas être un sujet de prédication. C'est M. le conseiller d'Etat Lamé-Fleury qui apprend à Mgr l'archevêque d'Aix en quoi consiste et de quoi doit s'occuper un catéchisme, et pour appuyer sa décision doctrinale, il emprunte sa définition à une autorité religieuse aussi compétente que le Dictionnaire de l'Académie[1]. Faut-il s'indigner ou faut-il rire de ces grands airs si peu proportionnés à la stature des pouvoirs et des hommes qui les affectent? Réflexion faite, je crois qu'il vaut encore mieux sourire. Car il ne s'agit de rien de moins que de dominer et de faire la leçon à l'Eglise, et le contraste entre l'énormité de l'entreprise et la petitesse des instruments est encore ce qui en démontre le mieux le néant et doit rassurer sur l'issue finale.

J'ai dit enfin que déchus des droits qui appartiennent à tous les citoyens, mis hors d'état de remplir leurs devoirs de catholiques et d'obéir à la parole du Pape avec la liberté dont peuvent user tous les fidèles, l'épiscopat et le clergé français ne jouissent pas au moins dans cette qualité de fonctionnaires, — qu'on se plaît à leur infliger, de la condition que l'État assure au moindre de ses serviteurs.

Deux mots suffisent pour justifier cette assertion, mais deux mots sans réplique. Il n'y a aucun, absolument aucun ordre de fonctionnaires dont l'État se croie le droit de suspendre le traitement quand il n'a pas suspendu la fonction elle-même.

[1] Circulaire de M. Ricard, garde des sceaux, aux procureurs généraux. 12 avril 1892. « De semblables conférences, dit le ministre, n'ont qu'un lointain rapport avec la prédication, c'est-à-dire avec l'enseignement de la religion et de la morale qui sont un des éléments proprement dits du culte. » Notez qu'il s'agit de conférences dialoguées qui ont été de tout temps en usage dans l'Église de France, et portant sur les questions relatives au socialisme qui ont fait l'objet d'une récente encyclique du Pape. — Rapport de M. le conseiller d'Etat Lamé-Fleury, sur le recours pour abus formé contre l'archevêque d'Aix. « La section, y est-il dit, croit inutile de s'arrêter à une controverse théologique ; elle s'en tient à la définition du catéchisme qui se lit, quant à l'idée essentielle, dans les sept éditions du Dictionnaire de l'Académie... N'est-il pas permis de supposer que les prélats éminents qui ont collaboré au régulateur de notre langue nationale ont été consultés sur le sens exact d'un mot appartenant exclusivement à leur vocabulaire spécial? » Je puis garantir à M. le conseiller d'Etat que dans le Dictionnaire de l'Académie, à la dernière édition duquel je suis assez vieux pour avoir contribué, ni mes confrères ni moi nous n'avons jamais eu la prétention de donner des définitions résultant d'une décision *de fide*.

Et il est tout simple qu'il en soit ainsi. Si le fonctionnaire est reconnu inamovible, c'est que pour l'accomplissement de la charge qu'il a à remplir, son indépendance est nécessaire et doit être respectée. La loi n'a pas pu réserver un moyen détourné de lui imposer la soumission par la famine et de lui extorquer sa démission.

Et cependant, en moins d'un an, nous venons de voir un cardinal, un archevêque, cinq évêques et un nombre de curés et de desservants, qu'il devient difficile de compter, privés de leur traitement, sans que le ministre dont cette décision émane ait cru pouvoir leur donner en même temps l'ordre d'interrompre leur ministère.

Et quel fondement légal invoque-t-on à l'appui d'une prétention sans exemple et même sans analogie dans notre régime administratif. Absolument aucun.

Ce n'est pas faute pourtant de peines et de soins qu'on ait pris pour en découvrir. Jamais enquête n'a été poussée avec plus de diligence. En l'absence de textes précis et directement applicables, on est remonté jusqu'aux souvenirs les plus reculés de cet ancien régime qu'on excommunie en masse à certains jours, mais dont on aime à reprendre les traditions en détail, quand on croit pouvoir y trouver, pour justifier des actes arbitraires, l'autorité d'exemples empruntés à la royauté. Puis on a fouillé de nouveau tous les recoins de ce fond d'héritage du despotisme impérial où on avait déjà puisé si largement. Enfin on s'est plu à relever dans les jours les plus agités de la monarchie constitutionnelle un petit nombre d'actes isolés, explicables par le trouble d'un état révolutionnaire, et à les grouper avec affectation pour leur faire prendre l'apparence d'une légalité systématique.

Vains efforts : aucune de ces prétendues découvertes n'a pu soutenir l'épreuve même de la plus légère discussion, et c'est un document significatif, émané d'une origine administrative, qui en a fait, pour tout lecteur impartial, définitivement justice [1]. Chacun des précédents invoqués a été écarté par une raison concluante.

[1] Le document cité ici est le rapport fait par M. Gauvain, maître des requêtes et commissaire du gouvernement, au sujet du recours fait au Conseil d'État en 1889 par deux ecclésiastiques dont le traitement avait été suspendu. M. Georges Picot, en traitant lui-même cette question de la suspension administrative des traitements dans son écrit *De la Pacification religieuse*, avec la supériorité qui lui appartient, n'a pas cru pouvoir mieux faire que de reproduire *in extenso* le rapport de M. Gauvain en appendice. M. Picot donne en même temps sur les suspensions de traitements prononcées en 1831 et 1832 des détails curieux qui font voir avec quelle répugnance ces mesures furent prises par les ministres d'alors, et combien ils étaient loin d'y voir un moyen régulier de discipline à exercer sur le clergé. Je me permets enfin d'indiquer moi-même aux lecteurs la conduite tenue,

Nul rapport entre la saisie opérée par certaines ordonnances de l'ancien régime sur les revenus de bénéfices dont le caractère était à moitié politique et d'origine féodale, et la radiation d'un article de la loi de finances votée régulièrement par le pouvoir législatif : d'ailleurs ces retenues n'étaient prononcées que par un arrêt de justice et non par un décret ministériel. L'exemple du premier Empire ne peut pas être allégué davantage. S'il y a eu, dans ces temps où le souverain pouvait tout, des ecclésiastiques dépouillés, ils étaient presque toujours exilés ou incarcérés en même temps en vertu d'un droit de haute police exercé sur tous les citoyens français et qu'on n'a pas apparemment la prétention de ressusciter. Enfin, si sous la monarchie de 1830, quelques exécutions de ce genre ont eu malheureusement lieu, c'était en pleine guerre civile, contre des prêtres convaincus ou accusés d'avoir pris part à l'insurrection de l'Ouest, et le ministre qui s'était laissé arracher, très à regret, ces actes de défense plus que d'autorité, s'en est expliqué à la tribune en faisant valoir des nécessités politiques qui engageaient sa responsabilité, non en prétendant avoir fait un usage régulier d'un droit ordinaire.

Cette argumentation juridique est irréfutable, et ce ne sont pas les vagues considérants de l'arrêt du Conseil d'État, qui, en refusant d'y faire droit, ont réussi à la détruire. La seule chose qui étonne et qui fasse presque rougir, c'est que dans une réunion d'hommes de loi, on ait dû établir une discussion pareille. Où en sommes-nous, en fait de sentiment du droit, et quelle sécurité nous reste, si pour appliquer sans jugement à des citoyens une peine des plus graves, on peut se livrer à des inductions forcées et se fier à de lointaines analogies! Que devient cette vieille maxime, sauvegarde de l'innocence en péril, à savoir qu'en matière de pénalité tout doit être de droit strict et rigoureux, et que le moindre doute doit être interprété en faveur de celui dont la vie, la liberté ou la fortune est en jeu? Que fait-on du célèbre adage : *Odia restringenda*, et quoi de plus odieux, dans le sens technique du mot, qu'un acte de bon plaisir ministériel rendu à huis clos, sans débat contradictoire, sans possibilité de défense et venant brusquement fondre sur un homme de bien dans l'exercice de la plus auguste fonction, pour le réduire à la mendicité où à la misère! Un

à cet égard, par le premier ministre des cultes de la monarchie de 1830. « On ouvrit l'avis au Conseil (dit le duc de Broglie dans ses *Souvenirs*, t. IV, p. 119) *de faire saisir le revenu épiscopal jusqu'à prestation de serment. Je m'y refusai péremptoirement. C'était un pur acte de violence, c'était agir sans l'apparence d'un droit, c'était chose sans exemple, sans antécédent qu'on pût invoquer avec l'ombre d'une analogie.* »

texte précis, formel, ne serait pas de trop pour faire accepter par la conscience publique un firman de cette espèce.

Ce texte existe, en effet, il est précis, il est formel, mais il est contraire. C'est l'article 14 de ce Concordat, auquel il faut en fin de compte toujours revenir, et par lequel le gouvernement assure *aux évêques et aux curés un traitement convenable*, et on a vu que cette assurance, par le fait même de la négociation qui l'avait précédée et de la concession obtenue en échange, avait pris de la part de l'État le caractère d'un engagement irrévocable et sacré. Mais un traitement est-il assuré quand il peut être retiré et réduit du soir au lendemain par la volonté ou la fantaisie de celui qui doit le fournir, et qu'est-ce donc qu'une assurance si celui qui la donne peut y manquer à son gré? Non, cette fois, ce n'est pas seulement l'esprit du Concordat qui est dénaturé, c'est la lettre même qui est foulée aux pieds.

Et ce n'est pas cet article-là seulement, c'est le premier aussi; celui qui, conçu en ces termes : « La religion catholique sera librement exercée en France, » constitue l'essence et forme la base de l'acte lui-même. C'est celui-là qui est aussi directement violé, car cette religion ne peut être réputée libre dont les ministres, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils soient placés, ne peuvent encourir le déplaisir du pouvoir sans qu'un châtiment arbitraire leur en fasse ressentir les effets. C'est pour garantir la liberté du prêtre que le traitement lui a été assuré. N'y a-t-il pas quelque chose de particulièrement déloyal à dénaturer cette garantie même pour en tirer un moyen astucieux de préparer son asservissement?

Car il faut bien en convenir, cette suspension administrative des traitements est une invention capitale et un véritable coup de maître, dont l'efficacité dépasse toutes les mesures répressives dont j'ai tout à l'heure constaté la déplorable conséquence, et je ne conçois pas comment, ayant celui-là entre les mains, on cherche encore d'autres moyens d'intimidation et de contrainte. L'art. 210 du Code penal n'atteint que les actes publics du prêtre dans l'exercice de son ministère. Pour le mettre en œuvre, il y a encore des faits à constater, des témoins à assigner, un jugement public à aborder, des défenses et des plaidoieries auxquelles il faut laisser cours. Combien la pratique de la suspension administrative est d'une ressource plus commode! On s'enquiert sans bruit de l'attitude du prêtre dans sa vie commune, de ses relations d'habitude ou d'amitié, et, suivant l'occasion, de son langage ou de son silence, puis on frappe sans avertir, sur la foi de récits vagues ou de dénonciations intéressées. Et c'est sur cette menace qu'on tient toujours suspendue et dont nul ne peut d'avance se garantir, bien

plus que sur la rigueur elle-même, qu'on paraît compter pour faire naître dans les rangs du clergé cette crainte qui est le commencement de la sagesse. On ne s'en prend qu'à la bourse, dira-t-on, et plaie d'argent est toujours réparable. Mais pour un clergé que la modestie de son origine honore et pour qui, même dans ses rangs les plus élevés, une modique aisance est toujours une rare exception, la privation du morceau de pain qu'il partage si volontiers avec l'indigent est un coup auquel une grâce surnaturelle pourrait seule le laisser tout à fait indifférent. Moins la pression est apparente d'ailleurs, plus l'abus en est à craindre.

Veut-on voir jusqu'où on peut être conduit quand on s'est familiarisé soi-même et qu'on croit avoir réconcilié l'esprit public avec l'usage d'un pouvoir arbitraire? Je ne crois pas qu'il y eût, il y a quelques années encore, personne de notre génération qui s'attendît à voir renaître, sous un prétexte quelconque, la prétention de l'État à se mêler de l'administration des sacrements de l'Église. La fameuse querelle des billets de confession, qui a si fort troublé le règne de Louis XV, n'était rapportée qu'avec un sourire railleur par tous les historiens, comme une des plus ridicules conséquences de cette confusion des pouvoirs civils et religieux trop fréquente dans l'ancienne société. Les plus âgés d'entre nous se rappelaient peut-être qu'une fois encore, sous la monarchie constitutionnelle, le Conseil d'État d'alors avait décrété l'abus pour refus de sacrement au lit de mort. Mais ils se souvenaient en même temps en quels termes de moquerie sanglante un pamphlétaire républicain, Cormenin, avait traité ces étranges juges auxquels il ne manque, disait-il, pour juger ceux qui se confessent, que la foi, la science, le pouvoir et le grade, et il les avait engagés à profiter de l'occasion pour apprendre eux-mêmes le *Pater noster*, qu'ils n'étaient pas bien sûrs de connaître. Et depuis lors, l'appel comme d'abus pour *trouble arbitraire de conscience*, ne s'étant pas relevé de cette exécution, était resté à l'état de lettre morte.

Eh bien, on peut lire à la date d'hier, dans les journaux officieux, comme la chose du monde la plus simple, que deux desservants ou vicaires de Bretagne ont vu leur traitement suspendu pour avoir refusé l'absolution à deux pénitents, en raison, dit-on, de leurs opinions républicaines. On n'a pas même l'air de se douter que cette injustice prétendue ne peut être connue que par le témoignage des plaignants eux-mêmes, le prêtre incriminé ne pouvant pas plus contester le fait que s'en défendre, puisque le secret auquel il est astreint ne lui permet de révéler, en aucun sens, ni favorable ni contraire, ce qu'il pense d'une confession qu'il a reçue. S'il s'expliquait sur un cas, obligé qu'il serait de se

taire ensuite sur d'autres, son silence deviendrait par là même indiscret et accusateur. Mis en cause, il était donc condamné d'avance, sans pouvoir même ouvrir la bouche pour articuler un mot d'apologie. Cette merveilleuse justice n'en a pas moins suivi son cours; et on se demande en vérité pourquoi elle s'arrête en si beau chemin. Puisque les assertions de ce genre ne peuvent être ni constatées ni contredites, pourquoi ne pas procéder par règles générales et décréter, une fois pour toutes, que tout fidèle recommandé par son préfet est réputé absous d'avance et d'office, et devra rapporter une patente nette à soumettre au visa de la mairie de sa commune?

Je n'ai pas l'avantage de connaître ni de près ni de loin les deux catholiques bretons qui, par un scrupule de conscience que j'ai peine à partager, ont cru qu'ils devaient se faire remettre en état de grâce par un arrêté de police. Ce que je vais dire ne les atteint donc en aucune manière, et je serais désolé qu'on y trouvât, même par la plus lointaine insinuation, une personnalité qui pût les blesser.

Mais, pour qu'on puisse raisonner sur une hypothèse, il suffit que la réalisation en soit possible. Je ne puis donc m'empêcher de remarquer qu'il peut y avoir pour un fidèle d'autres motifs de rechercher l'absolution que le désir sincère d'obtenir la remise de ses fautes, comme par exemple l'intérêt de ne pas faire une exception remarquée un jour de fête, dans une commune ou une famille chrétienne. J'ajoute qu'il peut y avoir aussi pour le prêtre des motifs de la refuser, motifs tout à fait étrangers à la politique, comme par exemple le refus du pénitent de rompre une relation coupable ou de restituer un bien mal acquis. Supposons donc que le prêtre se trouve en face d'un de ces hommes à conscience large qui veulent obtenir l'apparence du pardon sans promettre de remplir les conditions du repentir, si ce pécheur réfractaire croit avoir l'oreille de l'administration, quel dialogue peut s'engager au pied du tribunal de la pénitence! Quelle situation que celle du prêtre menacé, s'il ne veut pas profaner le sacrement dont il est le ministre, de se voir retirer le mandat de paiement qui lui assure sa subsistance du lendemain! Il ne faiblira pas, j'en ai la confiance, et fera son devoir jusqu'au bout, quoi qu'il puisse lui en coûter. Mais est-ce la peine de vivre sous un régime qui a toujours la liberté religieuse à la bouche, pour voir reparaître un genre de torture morale que l'inquisition elle-même n'avait pu imaginer!

Je m'arrête : je ne crois pas qu'aucun exemple puisse faire mieux sentir où nous mène, si on la laisse achever, l'étrange entreprise dont nous sommes témoins, et qui n'est autre que la prétention de faire régenter l'Église par ceux qui ont dessein de

la détruire, ou pour emprunter encore la grande parole de Léon XIII de « considérer le Concordat comme une chaîne propre à entraver la liberté de l'Église, cette liberté à laquelle elle a un droit divin et inaliénable. »

VII

Si les considérations qu'on vient de lire ont un triste caractère d'évidence, il n'y a plus lieu de demander pour quelle cause le Concordat, vicié dans son esprit et violé dans sa lettre, n'a plus qu'une existence précaire et à tout instant mise en question. L'histoire démontre ce qui advient d'un traité dont l'exécution s'éloigne de plus en plus de son but primitif. Un lien qui devient une gêne dont le faible souffre et le fort abuse ne tarde pas longtemps à se rompre. Un incident inattendu, une prétention excessive d'un côté qui dépasse ce que l'autre est résigné à souffrir peut amener le dénouement à l'improviste et d'un jour à l'autre. Je constate le péril, non seulement sans éprouver, — ai-je besoin de m'en défendre, — la triste satisfaction que cause souvent au pessimisme de l'esprit de parti l'attente des malheurs publics, mais avec l'effroi de voir ma prévision réalisée, et le désir sincère d'en éloigner le jour et l'heure. Rien n'est venu ébranler les convictions de toute ma vie. Je persiste à croire, avec les penseurs éminents de tous les âges, que s'incliner devant la puissance morale de la religion, et lui faire une place dans la loi, c'est pour une société rendre à son Créateur un hommage qui l'honore elle-même et qui l'affermit. Je continue à penser que les intérêts matériels et spirituels des peuples sont unis par des liens délicats et complexes qu'on ne rompt pas impunément, et loin de saluer dans la séparation tant vantée de l'Église et de l'État le progrès attendu de la civilisation, je crains au contraire d'en voir renaître ces luttes entre les lois civiles et politiques, entre la force et la conscience, qui ont ensanglanté le berceau des sociétés naissantes. D'ailleurs, il y aurait une naïveté sans pareille, — j'ai déjà eu occasion de le dire, — à attendre de ceux qui nous régissent aujourd'hui l'essai d'un régime de séparation qui eût même la prétention d'être libre et loyale. Nul ne peut douter que du jour où le Concordat aurait disparu daterait pour l'Église une ère de persécution et pour l'État, dans notre patrie travaillée par tant de passions que la religion seule peut calmer et contenir, une ère de trouble dont on ne saurait mesurer ni la durée ni la profondeur. Aussi, chrétien et Français, si je croyais que le silence sur les relations présentes de l'Église et de

l'État pût maintenir même la paix bâtarde et plâtrée dont on se vante à certains jours, volontiers je me tairais. Mais je n'ai jamais vu qu'ignorer un mal fût une manière de le prévenir.

Dans cette crise redoutable dont l'Église et l'État auraient ensemble à souffrir, je n'ai pas besoin de dire que mon principal souci n'est pas pour l'Église. Non que je traite comme chose légère les souffrances qui seraient réservées à la classe la plus digne et la plus dévouée au bien public de nos concitoyens. Non que j'envisage sans alarme à quels sacrifices serait astreinte et à quelles défaillances serait sujette la foi de ces faibles dont, avant l'épreuve, personne ne peut être assuré de ne pas faire partie. Non que je n'aie compassion surtout de tous les déshérités de la fortune, qui, afin de n'être pas privés de tout bien spirituel, devraient retrancher une obole sur leur strict nécessaire. Mais je vois aussi que l'Église, depuis qu'elle existe, vit de luttes et de souffrances et n'y a jamais succombé. L'exemple de ce qui vient de se passer à côté de nous au delà du Rhin prouve qu'elle peut encore, comme dans ses meilleurs jours, faire face aux plus formidables puissances de ce monde. C'est une comparaison qui humilie les catholiques français, mais n'est pas faite pourtant pour les décourager. Ils savent d'ailleurs que le jour où la question serait posée, la décision suprême ne leur appartiendrait pas : elle ne serait tranchée ni par leur prudence à courte vue, ni au gré de l'impatience de leurs désirs. L'Esprit-Saint la remettrait entre des mains qui ne laisseraient péricliter ni leur bien, ni leur honneur, ni leur liberté. C'est une scission, a dit Léon XIII en parlant de la rupture éventuelle du Concordat, dont le Saint-Siège seul a droit de s'occuper. Incontestable prérogative de son auguste ministère dont nul n'a droit de disputer ni même de contrôler l'exercice.

En ce qui touche l'État au contraire et la société civile qu'il régit, il est clair qu'aucune considération de ce genre ne vient tempérer mes inquiétudes. Il est des fautes suivies de tels châtiments qu'une nation ne s'en relève pas, et qui oserait dire qu'on ne doit pas placer au premier rang dans le nombre, l'obstination à effacer le nom de Dieu de toutes les institutions, et à paraître ignorer sa présence afin de l'offenser plus librement? C'est ce caractère d'impiété officielle déjà imprimé sur plus d'une de nos lois, auquel la dénonciation du Concordat mettrait le dernier sceau. Nul ne peut prévoir quelle impression nos populations ressentiraient, quand elles devraient chercher du regard dans plus d'une église déserte ou dépouillée, le prêtre absent, laissant l'enfance sans baptême, le mariage sans consécration, la sépulture sans prières. Et après le scandale ou la surprise du premier jour,

quelle perversion du sens moral, quel débordement de passions suivraient peut-être le silence subitement fait dans des régions entières sur toute autre préoccupation que celle de la vie présente et de la terre!

Cette extrémité effraie, je le sais, ceux qui tiennent en ce moment, — depuis hier et jusqu'à demain peut-être, — le dépôt du pouvoir social : ils craignent la secousse qui pourrait ébranler l'édifice fragile de leur autorité. Mais outre que derrière eux on aperçoit déjà des successeurs que moins de scrupules arrêtent, on ne peut compter, pour éviter l'écueil, même de la part de ceux qui le redoutent, sur les conseils de la prudence la plus commune et sur les calculs de l'intérêt bien entendu. On ne s'arrête pas à volonté dans une voie quand on n'y est pas entré volontairement. On ne se retient pas sur une pente, quand on s'y est laissé entraîner en cédant à une pression qu'on subit encore. Or il suffit d'avoir suivi la série des mesures irréligieuses qui se sont succédé sous nos yeux dans ces dernières années, pour être convaincu qu'aucun des hommes qui y ont attaché leur nom n'en a eu l'initiative et n'en est le véritable auteur. Ils n'ont fait que se conformer aux injonctions d'une secte étroite et ardente dont les ordres, même impatiemment supportés, ont toujours été docilement suivis.

Rien ne prouve mieux à quelle domination impérieuse obéissent ceux qui prétendent nous gouverner, que la conduite qu'on leur voit tenir aujourd'hui à la suite de la manifestation solennelle par laquelle Léon XIII a eu à cœur de dégager l'Église de toute solidarité avec les adversaires du principe républicain. A cet acte qui a eu tant de retentissement, la moindre dose d'esprit politique conseillait de répondre en donnant quelque satisfaction aux griefs que le Saint-Père exposait en même temps avec une si touchante insistance. C'était presque constater et par là même confirmer l'avantage du parti républicain que d'en faire dès le lendemain un usage modéré et conciliant. L'occasion était inespérée pour faire trêve, par l'abandon de telle disposition irritante ou l'adoucissement dans l'exécution de telle autre, aux causes de discorde qui mettent le plus vivement aux prises les passions opposées dans le moindre village. L'intérêt, au défaut du devoir, était si évident que je ne puis croire qu'au moins une partie des membres du gouvernement actuel n'y ait été sensible. Qu'avons-nous vu cependant, et que voyons-nous chaque jour?

Le mot d'apaisement, quelquefois prononcé du bout des lèvres, jamais réalisé dans aucun acte. Nul relâchement dans l'application des mesures les plus rigoureuses, nul temps d'arrêt dans leur développement, d'autres qu'on croyait endormies subitement réveil-

lées, des poursuites judiciaires qu'un mot pouvait arrêter, menées à fin avec éclat et acharnement. Il n'y a pas enfin jusqu'à cette pompe inusitée entourant le cercueil triomphal d'écrivains qui ont mis leur gloire à méconnaître le caractère divin de l'Évangile, qui ne semble destinée à attester à des maîtres soupçonneux que rien n'est changé, que le Vatican a parlé en vain, et que c'est toujours au même but qu'on tend et surtout à la même adresse qu'on cherche à complaire.

Et cependant, même traité avec si peu d'égards, l'acte pontifical a une conséquence qu'on ne peut méconnaître, c'est d'enlever à l'hostilité déclarée des pouvoirs publics contre la religion, je ne dis pas le seul motif, — aucun n'a jamais existé, — mais le seul prétexte qui servait à la justifier. Depuis que le Saint-Père a pris soin de distinguer nettement la cause des intérêts religieux de celle des espérances et des prétentions monarchiques, il n'est plus loisible à personne de prétendre qu'en combattant l'une on ne fait que se défendre et agir en représaille contre l'agression de l'autre. Cette confusion supposée dont on abusait est dissipée. L'attitude même du parti monarchique a achevé de faire à cet égard une pleine lumière. En restant fidèlement soumis sur ce qui touche la doctrine, la foi et les mœurs à l'autorité religieuse, mais en regrettant de ne pouvoir, sur le terrain politique, suivre d'augustes conseils, les royalistes ont marqué eux-mêmes d'un trait plus net la ligne de séparation que le Saint-Père avait tracée. Désormais, il n'y a plus de commun entre les deux causes que le dévouement que toutes deux inspirent le plus souvent aux mêmes personnes. Par là même le fantôme d'une hypocrisie cléricale cachant des arrière-pensées politiques a disparu. Tout est mis à nu. Ce qu'on poursuit, ce n'est pas la monarchie déguisée sous un froc ecclésiastique : c'est l'Église seule et la religion elle-même. Et quel moment choisit-on pour cette guerre à outrance faite maintenant à visage découvert? Celui où le Souverain Pontife, dissipant tous les malentendus et s'élevant au-dessus de tous les préjugés, convie à défendre avec lui les principes de la moralité sociale, non seulement les catholiques et les chrétiens, « mais tous les gens de bien, tous les hommes de sens et de droiture, tout ami sincère de la société, même ceux dont le cœur résiste encore à la vérité mais avec un reste de bonne foi », et où cet appel conciliant est reçu de toutes parts avec respect et reconnaissance. Quand un Pape tient un tel langage, la responsabilité d'une rupture qui déchaînerait de nouveaux orages serait tout entière sur la tête de ceux qui auraient trompé sa confiance et lassé sa longanimité. Sévèrement jugés par le concert unanime de leurs contemporains, ils ne trouveraient pas grâce devant l'histoire.

Dès à présent, d'ailleurs, il y a entre la direction que Léon XIII imprime à l'Église et le régime qu'en France l'État lui impose un contraste trop choquant pour que cette opposition puisse se prolonger indéfiniment. Les paroles de Léon XIII ont eu des accents qui, d'une rive de l'Atlantique à l'autre, ont fait tressaillir la société moderne. Tandis qu'une opinion publique égarée accusait encore trop souvent l'Eglise de jeter l'anathème sur la civilisation, c'est de Pérouse même, avant d'être appelé au rang suprême, que le cardinal Pecci élevait déjà la voix pour bénir tous les progrès matériels dont notre génération est fière en invitant seulement la science à placer ses conquêtes sous la consécration de la foi. Puis, du trône pontifical, une touchante allocution est venue qui, abordant hardiment toutes les questions soulevées de nos jours par l'éternel problème de l'inégalité des conditions sociales, a remué dans leurs profondeurs toutes les masses populaires. D'autres documents ont laissé voir que, sans reconnaître les mêmes droits à la vérité et à l'erreur, c'est cependant sur l'usage viril de la liberté que Léon XIII compte surtout de nos jours pour maintenir l'empire de la foi dans les âmes.

Enfin ceux mêmes qui conservent contre le principe républicain une méfiance trop bien justifiée n'ont pu s'empêcher d'admirer, dans les dernières encycliques un appel généreux adressé à ces forces vives de la démocratie dont, sous toutes les formes de gouvernement, la puissance est désormais prépondérante et à qui appartient l'avenir. N'est-ce pas l'expression de ces sentiments de Léon XIII et comme l'écho de son langage que nous apportait naguère de Rome un prélat américain qui, dans une réunion mémorable, disait aux catholiques de France : Faites comme nous, mêlez-vous au peuple et fiez-vous à la liberté. Nobles paroles, mais qu'il a été impossible d'entendre sans faire un triste retour sur les chaînes que portent en France les représentants de la religion et qui les resserrent chaque jour davantage. Comment le prêtre serait-il mêlé au peuple et associé à ses sentiments comme à ses espérances, quand la porte de l'église est trop soigneusement gardée pour qu'il en puisse franchir le seuil et pour que l'écho des paroles qu'il prononce soit entendu au dehors; quand, banni de l'école, gêné dans l'exercice de la charité, condamné au silence sur tous les sujets qui émeuvent l'opinion, il est forcément tenu en dehors de cette classe populaire dont il est sorti? Comment ferait-il un appel confiant à la liberté, quand c'est justement la liberté que la république lui refuse, quand à toutes les mesures restrictives qu'ont léguées les régimes passés et dont la tradition est pieusement conservée, il voit s'ajouter encore, pour le tenir en respect,

des nouveaux moyens de discipline et de pénitence? Comment lui faire aimer la démocratie quand il doit y voir non l'égalité entre toutes les classes de citoyens, qui lui serait très chère, mais l'infériorité et la subordination légale de celle dont il fait partie? On a souvent accusé l'ancienne Église gallicane de s'être laissé éblouir et dominer par la majesté héréditaire d'une race royale. Ce serait un singulier résultat du changement d'étiquette politique que de la voir aujourd'hui réduite à une attitude plus soumise encore devant les organes obscurs et éphémères d'un gallicanisme républicain. Cela ne sera pas : ce serait vraiment payer trop cher la maigre allocation du budget des cultes. Si, dans la voie où Léon XIII l'engage, l'Église universelle voit s'ouvrir devant elle de nouvelles destinées, l'Église de France, sa fille bien-aimée, qui a eu une place marquée dans toutes les phases glorieuses de son histoire passée, l'Église de Bossuet, de Fénelon, de Lacordaire, de Ravignan et de Dupanloup ne renoncera pas à y prendre part. Si la barque de Pierre ouvre sa voile sur la mer orageuse de la liberté démocratique, l'esquif qui porte le catholicisme en France ne restera pas amarré et captif dans des ondes fangeuses et stagnantes.

Duc de Broglie.

DE LA DIVERSITÉ DES CULTES

AUX ÉTATS-UNIS

I

J'ai décrit l'Église catholique aux États-Unis telle qu'il m'a été donné de la contempler, cent ans après sa naissance; le peuple qui la compose, le clergé qui la dirige, les écoles qui la perpétuent, les ressources pécuniaires qui l'entretiennent [1]. J'ai mesuré sa croissance durant ce premier siècle de vie. Pour achever de la connaître, il faut maintenant la regarder du dehors, marquer la place qu'elle occupe parmi les autres communions établies autour d'elle, et pour cela, observer ces communions elles-mêmes, examiner au nom de quelles croyances, au moyen de quelles institutions elles se partagent entre elles et disputent au catholicisme la démocratie américaine.

Au premier aspect, cette démocratie paraît imprégnée de religion. Si occupé qu'il soit des labeurs et des intérêts terrestres, ce peuple jeune et libre n'a pas oublié Dieu. Lorsque j'ai débarqué à New-York, ce qui m'a frappé tout d'abord, c'est la multiplicité des églises avec leurs clochers s'élevant comme autant de « doigts tournés vers le ciel » [2] au-dessus des habitations des hommes et des foyers de l'industrie humaine. Je ne pense pas qu'il se rencontre un aussi grand nombre d'édifices religieux dans aucune autre capitale, si ce n'est à Rome, je veux dire dans la Rome des Papes, car dans la nouvelle ville piémontaise qui enserre maintenant la ville pontificale, il n'y a pas plus d'églises que d'œuvres d'art; la piété et la beauté font pareillement défaut.

Comme j'arrivais à New-York un dimanche, dans le repos de ce jour qui suspend le mouvement et le bruit du travail et des affaires publiques ou privées, sans les remplacer par le plaisir, à travers les rues où circulaient à peine quelques rares voitures, à côté des boutiques et des tavernes rigoureusement fermées, je voyais sortir de chacun de ces temples si nombreux une foule d'hommes et de

[1] *Correspondant* des 10 avril et 25 août 1890; 10 janvier, 25 février, 10 décembre 1891.

[2] Woodsthworth.

femmes d'âges et de conditions diverses. Bientôt à Boston, à Détroit, à Chicago, partout je rencontrais le même spectacle; j'apprenais que dans toutes les classes et dans tous les métiers, la plupart des personnes qui se respectent font profession d'une religion quelconque et fréquentent une église. En pénétrant à l'intérieur des maisons et des familles, et même dans les hôtels, je trouvais les heures des repas changées et leur préparation simplifiée pour laisser aux gens de service la liberté du jour du Seigneur. En ouvrant les journaux les plus répandus, à côté des événements et des débats politiques ou industriels, j'apercevais d'ordinaire quelque information ou discussion religieuse, et toujours les questions de cet ordre étaient abordées avec respect, rarement avec un esprit sectaire; plus rarement encore avec un esprit incrédule. Enfin, en m'entretenant avec des hommes de toute croyance, je reconnaissais, ce qu'il était d'ailleurs facile de présumer, que ce ton de la presse quotidienne lui est imposé par l'opinion publique.

Je ne prétends pas assurément que le sentiment chrétien aux États-Unis ne soit ni incomplet ni chancelant, je signalerai plus loin les lacunes qui l'affaiblissent et les incertitudes qui l'ébranlent; je constate seulement que ce sentiment vivace et sincère continue jusqu'à ce jour d'animer le peuple entier.

La cause en est d'abord aux origines de ce peuple. Comme je l'observais au début de ces études, l'Amérique du Nord a été au dix-septième siècle l'asile des chrétiens exilés pour leur foi. C'est pour pratiquer librement leur culte proscrit sur leur terre natale que les premiers « pèlerins », embarqués sur le navire qu'ils avaient nommé « Fleur-de-Mai », ont pris possession le 22 décembre 1620 du rocher de Plymouth, que d'autres puritains ont fondé Salem et Boston et colonisé la Nouvelle-Angleterre. C'est pour abriter de nouveaux dissidents proscrits à leur tour avec leur foi par les héritiers des premiers proscrits que Rogers William a bâti Providence et plus tard William Penn, Philadelphie.

Plus au sud, il est vrai, au-dessous du Potomac et de l'Ohio, l'émigration n'a pas été déterminée par la religion. Les cavaliers transplantés en Virginie pour échapper à Cromwell, les Suédois envoyés par Gustave-Adolphe sur les bords du Delaware, les Hollandais explorant l'Hudson et commençant à bâtir la ville qu'ils appelaient Amsterdam et qui devait s'appeler New-York étaient en quête de terres à cultiver et de produits à rapporter en Europe. Parmi ces colonies destinées à former les États du Sud, le Maryland seul présentait une sorte d'enclave où quelques catholiques anglais avaient cherché un refuge pour leur culte et avaient institué la liberté de religion. Encore ce culte et cette liberté avaient-ils été

promptement étouffés l'un et l'autre par les colons du voisinage débordant sur un rivage que les premiers occupants ne suffisaient pas à peupler. Ainsi, sauf une exception trop peu durable, les colons du Sud étaient poussés par un mobile moins élevé que ceux du Nord. En passant l'Atlantique, ils poursuivaient les biens de la vie terrestre et non pas ceux de la vie future. Toutefois, cette poursuite était honnête. Ils attendaient la fortune du travail au lieu de la demander, comme les chercheurs d'or du Mexique et du Pérou, à de sanglantes aventures; ils introduisaient sur le sol vierge de l'Amérique le travail agricole et sa fécondité, heureux s'ils n'avaient pas en même temps introduit l'esclavage. D'ailleurs ils ne se détachaient pas de leur religion; ils l'installaient avec eux partout où ils s'établissaient; ils la considéraient comme une condition nécessaire de leur prospérité.

Enfin l'émigration religieuse ne s'était pas arrêtée avec les passagers de la « Fleur-de-Mai ». A leur exemple, durant le cours entier du dix-septième siècle, les chrétiens persécutés qui préféraient leur foi à leur patrie héréditaire avaient pris l'habitude de considérer l'Amérique comme une patrie nouvelle. Les Presbytériens d'Ecosse et ceux du pays de Galles et de l'Irlande sous les Stuarts, les Vaudois du Piémont sous la maison de Savoie, les Luthériens et les Réformés d'Allemagne après l'incendie du Palatinat, les Huguenots de France après le siège de la Rochelle et la révocation de l'Édit de Nantes s'étaient répandus au Sud comme au Nord, des colonies britanniques, entretenant et ravivant la sève religieuse à travers les branches croissantes de l'arbre que les premiers pèlerins avaient planté [1].

Il est vrai qu'avec notre siècle l'émigration a semblé prendre un autre aspect. Quand d'une part les proscriptions religieuses eurent cessé en Europe et que d'autre part les moyens de transport eurent changé, quand la vapeur put emporter à travers l'Océan des multitudes, les États-Unis ont été abordés non plus par une élite de dissidents qui ne parvenaient pas à pratiquer leur foi dans leur

[1] Robert Baird, *Religion in America* (New-York, 1856). Book II, ch. I à XV. Les actes publics des colonies depuis 1662 relatent l'introduction des émigrés français. En 1680, une Église protestante française est établie à Oxford, dans la colonie du Massachusetts. Un siècle plus tard, elle a cessé de parler français, s'est fondue dans les autres Églises, et le lieu où elle célébrait son culte est tombé dans les mains de quelques catholiques romains réfugiés de France (p. 158). L'un des principaux fondateurs de la république américaine, à la fois militaire, écrivain, orateur, chef de parti, financier, homme d'État, le brillant et versatile Hamilton, descendait par sa mère d'une famille de huguenots français. (Mac Master, *History of the People of the United-States*, vol. I, p. 125.)

pays, mais par des bandes de déshérités qui ne trouvaient pas à y gagner leur vie. Il était à craindre que ces déshérités du vieux monde n'en apportassent dans le nouveau tout ensemble les vices et les misères et n'implantassent une race déréglée et dégénérée. Heureusement pour l'Amérique, le plus grand nombre parmi eux, les Irlandais avaient le droit d'imputer leur misère à leur foi. Catholiques, c'était pour leur religion qu'ils avaient été jadis opprimés et dépouillés par la protestante Angleterre; c'était leur religion qui leur coûtait leur patrie. Ils apportaient aux États-Unis d'autres croyances que les puritains du siècle précédent, mais une fidélité pareille à leurs croyances. Avec eux l'émigration devenait plus nombreuse, plus populaire et sans doute aussi plus misérable, mais elle gardait sous l'égide d'une autre Église son caractère religieux. A cette constance des Irlandais dans leur culte héréditaire, toutes les communions chrétiennes des États-Unis sont redevables. Grâce à l'Église de ces pauvres gens, grâce à son enseignement et à sa hiérarchie, les communautés « évangéliques », divisées entre elles, ont eu à côté d'elles un autre spectacle que celui du désordre et de la ruine des croyances; l'intégrité du dogme catholique a maintenu quelque fixité dans leurs propres doctrines, et l'invasion du prolétariat européen n'y a pas été marqué par le débordement de l'incrédulité. Dans l'appréciation du protestantisme américain à notre époque, il convient de tenir compte de cette influence extérieure qu'il n'a guère soupçonnée et que néanmoins il a subie.

Si nous pénétrons maintenant à l'intérieur des églises qui le composent, nous reconnaîtrons qu'en notre âge la sève qui lui est propre et qui procède soit des vérités qu'il retient soit des épreuves et des vertus des premiers colons garde encore assez de vigueur et de fécondité pour le ranimer par intervalle, pour renaître et porter des fruits de saison en saison. A partir de l'année 1735, les congrégations évangéliques des États-Unis ont connu ce qu'elles ont appelé des « réveils » (*revivals*). La guerre de l'Indépendance les a interrompus, mais notre siècle les a vus reparaître. Tantôt dans les cités, petites ou grandes comme à Northampton, à Boston, et même à New-York, tantôt à l'intérieur des collèges et des universités comme à Yalle, la soif des choses divines, le besoin d'un renouvellement moral s'emparait des âmes. Une prédication ardente et austère attirait les foules, les occupations mondaines, affaires et plaisirs, étaient suspendues; entraînés par la curiosité d'abord, puis par la contagion et l'exemple, échauffés par la ferveur qui se développait autour d'eux, les indifférents, les libertins, rentraient en eux-mêmes, se repentaient et s'engageaient à changer de vie. Ces « réveils » ne semblaient point sans analogie avec nos missions

catholiques. C'était parfois à travers les solitudes du Far-West où ne s'élevaient encore ni temple ni ville, sur les rives de l'Ohio, dans les bois du Kentucky, que les pionniers épars s'assemblaient, de 30 ou 50 milles à la ronde. Sous la voûte du ciel, du haut d'une chaire élevée sur des pieux, un « ministre de l'Evangile apportait à une multitude assise sur des troncs d'arbres les « paroles de la vie éternelle ». La cène était célébrée à l'ombre des forêts jusqu'alors impénétrables ; leur vaste silence retentissait du chant des psaumes, et comme le peuple venu de loin ne pouvait renouveler fréquemment ces réunions, il les prolongeait durant plusieurs jours : à côté de l'enceinte qui servait de temple, un camp était dressé, les familles couchaient et mangeaient sous la tente. Sans doute ce pieux enthousiasme n'était pas exempt de fanatisme et prenait aisément des allures déréglées, çà et là il se manifestait par des cris et des contorsions étranges; des désordres s'y mêlaient. Néanmoins les observateurs les plus autorisés attestent que la plupart des « réveils » ont été bienfaisants et sincères. Ils remarquent que des prédications doctrinales, qui ne retranchaient rien ni des choses difficiles à croire, ni des choses difficiles à pratiquer, les ont provoqués et soutenus, que plus la doctrine était austère et rigoureuse, plus elle a eu prise sur les âmes. Ils estiment donc qu'en définitive les « réveils » ont efficacement contribué soit au maintien soit à l'avancement de la foi et des mœurs chrétiennes aux États-Unis[1].

A côté de cette disposition religieuse que le peuple américain tire de son origine, il y a dans la vie qu'il mène une sauvegarde permanente contre l'incrédulité et l'immoralité, c'est le travail. Le travail l'a fait tout ce qu'il est; par le travail il a conquis et transformé la terre que Dieu lui destine, et il continue de la conquérir et de la transformer toujours; grâce au travail, il a pu s'avancer, se multiplier et s'élever sans rencontrer encore de limites ni à ses visées ni à ses ressources. Là pas de prolétaire qui ne trouve de l'ouvrage et pas de « roi de l'or » qui n'exerce une profession. Nulle part aux Etats-Unis les oisifs ne se sentent à leur place; s'il s'en rencontre, ils viennent en Europe, étalant parfois à l'étranger des mœurs que leur pays supporte mal et des goûts qu'il ne satisfait pas.

La perpétuité du travail préserve l'esprit des Américains des subtilités vaines. Il se peut que le loisir leur manque pour creuser leurs croyances, mais il leur manque aussi pour les secouer, pour s'égarer dans le dédale des pensées oiseuses, pour se perdre dans

[1] Baird, *Religion in America*, liv. V, ch. VII, VIII et IX. — Mac Master, *History of the People of the United-States*, vol. II, p. 578-582.

le vide, et la doctrine dont ils sont nourris fût-elle incomplète, elle suffit à entretenir dans leur âme simple et forte une foi courte peut-être, mais robuste.

Plus efficace encore est le travail pour conserver les mœurs. Au premier abord, l'étranger aperçoit dans la société américaine bien des principes de corruption. Le plus puissant était jadis l'esclavage. En livrant à un homme des créatures humaines auxquelles ni la loi ni l'opinion ne reconnaissaient aucun droit [1], l'esclavage incitait perpétuellement le maître à la débauche et devenait ainsi plus funeste peut-être encore à la race des oppresseurs qu'à la race des opprimés. Depuis l'affranchissement des noirs, les mœurs des blancs n'ont pu manquer de se relever, c'est un point qu'il faut retenir, si l'on compare l'époque actuelle à l'époque antérieure. Mais néanmoins, que de germes malsains subsistent encore parmi ces populations déracinées et jetées pêle-mêle sur une plage où tous les liens et tous les freins du vieux monde leur paraissent se briser à la fois! La ruine de l'autorité domestique, l'indépendance des jeunes hommes et des jeunes filles, le mélange des races et des classes, l'instabilité des conditions et des fortunes, l'habitude et le goût des aventures, ne provoquent-ils point au dérèglement? La législation même peut être accusée de s'en rendre complice. Non seulement le divorce est partout possible, mais dans la plus grande partie de l'Union il est facile. Les lois qui régissent le mariage, en effet, varient avec les Etats, et dans un grand nombre d'entre eux il se contracte sans solennité, se constate sans régularité et se dissout sans motif. Il arrive à un homme engagé dans une liaison qui lui pèse d'ignorer si cette liaison est ou n'est pas consacrée par le droit; il ne sait pas s'il est ou non marié, et le fût-il, parfois pour cesser de l'être, il lui suffit de se déplacer, il passe d'un Etat dans un autre. Où donc à travers la liberté américaine se dresse la digue qui contient la licence?

Cette digue existe pourtant quelque part. En débarquant à New-York, l'Européen s'étonne d'y trouver plus de décence que dans les capitales européennes. Et si, pénétrant plus loin, le voyageur visite quelque université, Cambridge par exemple, à la porte de Boston, la vie d'étudiant lui paraît aussi plus décente que dans le vieux monde. Sans doute, l'étudiant américain a peu d'inclination pour les recherches spéculatives et désintéressées, il néglige de se munir de notions générales, il est moins avide de savoir qu'impatient d'appliquer ce qu'il sait; d'où qu'il vienne, ayant son sort à se faire, il veut agir plutôt qu'apprendre; ce n'est pas

[1] Mac Master, vol. II, p. 18-22.

l'attrait du loisir, c'est le goût de l'action qui engendre trop souvent en lui le dégoût de l'étude. Il échappe de la sorte mieux que d'autres aux désordres qui découlent de l'oisiveté; il se gouverne en vue de l'avenir, et s'il a des vices il ne les affiche pas; dans les hasards qui l'attendent, il pourra s'égarer et se dégrader plus tard; du moins sa jeunesse n'aura pas été flétrie en sa fleur, il ne sera pas corrompu avant d'avoir vécu.

Voilà donc comment subsiste aux États-Unis l'esprit chrétien. Il procède de la foi des ancêtres, des sacrifices que cette foi leur a coûtés; il est entretenu par l'intégrité des mœurs, et ces mœurs sont elles-mêmes entretenues par le travail. C'est ainsi que le peuple américain reste religieux. L'est-il plus ou moins qu'au terme du siècle dernier quand il parvint à l'indépendance? Cette religion qui manifestement n'est pas détruite est-elle présentement en croissance ou en déclin? Quel avenir lui est réservé?

Il est difficile de ne point poser ici cette question et plus difficile de la résoudre. L'homme est peu capable de juger l'époque où il vit, encore moins de la comparer à quelque autre. Le regard de l'esprit comme celui du corps embrasse mal les objets trop rapprochés et n'a pas non plus de mesure commune entre les objets placés à des distances inégales. On peut, dans chaque temps et non sans peine, démêler où réside le bien, où réside le mal, mais comment déterminer avec quelque précision si le progrès du bien l'emporte sur le progrès du mal. Lorsque les Américains considèrent leur état religieux, ont-ils donc raison de se montrer à ce point de vue comme à tout autre contents et confiants; contents du présent, confiants dans l'avenir? Tout ce que j'ose affirmer, c'est que tel est leur sentiment, c'est que pendant que l'Église catholique se félicite de sa croissance, les églises évangéliques ne déplorent point leur déclin, tout au contraire.

Dans le recensement décennal dressé en 1890, par ordre du congrès, il a été pour la première fois tenu compte de la religion (et cela seul est un indice de l'importance croissante que l'opinion publique en ce pays attache aux questions religieuses), pour la première fois il a été procédé au dénombrement des diverses confessions. Ce dénombrement a été fait conformément à la méthode usitée dans les congrégations protestantes, qui inscrivent parmi leurs membres seulement les « communiants », c'est-à-dire, selon la définition officielle, « les personnes de l'un et de l'autre sexe qui ont le privilège de participer à la communion, au sein des confessions où cette pratique est ordonnée[1] » et plus généralement les

[1] *Census Bulletin*, nº 18, 26 décembre 1890, p. 5.

adultes qui ont fait acte d'adhésion à un culte quelconque[1]. Pour savoir si ces « communiants » ont augmenté, on ne peut se référer au précédent recensement qui ne contient pas de renseignement pareil, mais on peut interroger les registres particuliers dressés par les différentes Églises. C'est ce qu'a fait le commissaire du gouvernement, et de cet examen il a tiré la conclusion suivante : Tandis que depuis 1880 la population a augmenté dans la proportion de 25 pour 100, le chiffre des communiants s'est accru dans une proportion de plus de 28 pour 100. Dans les Églises méthodistes il s'est élevé de 30 pour 100, dans les Églises congréganistes de 33 pour 100, dans les Églises presbytériennes de 39 pour 100[2] et,

[1] Voici, d'après les bulletins successifs que publient les commissaires du recensement, le nombre des « communiants » dans les principales confessions ou, comme on dit aux États-Unis, « dénominations » protestantes. Chacune de ces dénominations se subdivise, comme nous l'expliquerons plus loin, en plusieurs Églises indépendantes les unes des autres.

COMMUNIANTS		CENSUS BULLETIN
Luthériens.	1 199 514	N° 152, Dec. 14, 1891.
(Leur nombre s'est accru depuis peu d'années dans une proportion exceptionnelle, grâce à l'émigration allemande).		
Presbytériens.	1 278 815	N° 174, March 28, 1892.
Méthodistes épiscopaux.	3 450 230	N° 195, June 24, 1892, et n° 203, August 19, 1892.
Congrégationalistes.	512 771	N° 203, August 19, 1892.
Épiscopaux proprement dits. . . .	530 288	
Baptistes.	3 467 875	

Au moment où j'écris, le recensement des Épiscopaux et des Baptistes n'est pas encore publié. J'en ai reçu communication, grâce à l'obligeance de l'agent du recensement, M. H. K. Carroll. Mais je n'ai pas pu, pour ces deux dernières communions comme pour les autres, connaître les nombres portés sur leurs registres il y a dix ans et par conséquent mesurer, chiffres en main, leurs progrès. J'ai seulement trouvé, dans l'Annuaire de l'Église épiscopale pour 1889, une statistique qui se borne à la ville de New-York, et d'où il résulterait que cette Église s'est étendue dans cette ville plus qu'aucune autre communion protestante. Les auteurs de l'Annuaire ne marquent pas son accroissement dans le reste du pays.

En regard de ces diverses confessions protestantes, le recensement évalue dans l'Église catholique le nombre des communiants, c'est-à-dire des fidèles en âge de communier, à 6 250 045. Les catholiques se plaignent de cette évaluation et la déclarent beaucoup trop faible. Elle élève pourtant leur nombre à peu près au double des deux plus nombreuses communions protestantes.

[2] *The Forum*, juin 1892, H. K. Carroll, special agent of the Census. *What the Census of the Churchs Shows*, p. 535-537.

s'il faut en croire l'Église épiscopale, pour laquelle les calculs ne sont pas encore régulièrement établis, la proportion chez elle est plus forte encore. Elle a baissé au contraire parmi les Quakers et les Unitaires, c'est-à-dire là où la foi chrétienne semble le plus amoindrie.

Quoi qu'il en soit, sans examiner encore comment les chrétiens d'Amérique se répartissent entre les diverses confessions, il résulterait à première vue de ces statistiques que le nombre des chrétiens fidèles a augmenté, et qu'en regard de l'accroissement de la population, le nombre des indifférents, des incrédules, des hommes qui se tiennent à l'écart de toute religion, a diminué depuis dix ans.

Peut-être soupçonnera-t-on les Églises qui comptent aujourd'hui le plus de « communiants », c'est-à-dire, en définitive, de personnes capables de communier, de s'être relâchées de leur ancienne discipline, et pour grossir leurs rangs, d'attribuer cette qualité sans contrôle et sans choix. Les chiffres que nous venons de citer auraient alors peu de valeur. Mais il est d'autres symptômes, et, de plus, difficiles à contester, de l'esprit chrétien des États-Unis. Ce n'est pas seulement le nombre des fidèles qui s'est accru, c'est aussi le nombre des édifices religieux et le nombre des ministres de la religion. Or pour bâtir les temples et pour entretenir les pasteurs, il n'est plus désormais d'autres ressources que les contributions volontaires des fidèles. Il n'en a pas toujours été ainsi. Au temps où l'impôt subvenait aux dépenses du culte, en 1775, à la veille de l'Indépendance, on comptait tout au plus 1440 ministres de toute communion pour une population de 3 millions d'âmes, soit un ministre pour 2000 âmes [1], et les temples n'étaient certainement pas plus multipliés. Aujourd'hui, il y a sur le territoire de l'Union, pour une population de 61 millions d'âmes, 88 000 édifices consacrés au culte [2], soit en moyenne un temple pour 700 âmes, et dans les seules Églises épiscopales ou presbytériennes qui comptent environ 1 800 000 communiants, plus de 10 000 ecclésiastiques [3]. Ainsi, qu'il s'agisse des monuments de pierre ou des organes vivants de la parole évangélique, le nouveau régime, le régime de l'indépendance a été plus fécond que l'ancien régime, le régime colonial. La liberté de la religion a porté des fruits plus abondants que l'alliance de l'Église et de l'État ; les offrandes

[1] Baird, liv. III, ch. II.

[2] La valeur de ces 88 000 édifices est estimée à 463 000 000 dollars, soit 2 milliards 315 millions de francs. — *The Forum*, juin 1892. H. K. Carroll, p. 537.

[3] *The Churchs (episcopat) Almanach for the year of our lord*, 1889. — Bryce, *The American Communwhealth*, t. II, p. 578.

volontaires des fidèles ont fourni au culte plus de ressources que les taxes imposées, et les vocations ecclésiastiques se sont rencontrées plus fréquentes, quand le clergé n'a rien attendu que des fidèles, qu'elles ne l'étaient à l'époque où il attendait tout du gouvernement.

Enfin, parmi les fidèles, notre temps a vu naître et se développer des œuvres de zèle et de prosélytisme.

Les écoles du dimanche (*sunday schools*), instituées en Angleterre vers la fin du siècle dernier, introduites aux États-Unis par les Méthodistes en 1790 et vues d'abord avec méfiance par le clergé des autres cultes, ont commencé à se répandre vers 1816. En 1828, une association nationale a été instituée pour les propager parmi toutes les communions évangéliques dans toute l'étendue de l'Union. En même temps d'autres sociétés formées à l'intérieur de chaque communion les ont encore multipliées. Ici dans quelque salle voisine du temple, ailleurs dans les maisons d'écoles, parfois dans les maisons particulières, des laïques, hommes ou femmes de toute condition, consacrent une partie de leur après-midi du dimanche à apprendre aux enfants le catéchisme et l'histoire sainte. Les sociétés qui patronnent ces écoles éditent nombre de livres à leur usage, non seulement des livres de classe, mais de lecture, et composent ainsi des bibliothèques populaires [1]. D'autres associations s'emploient spécialement à publier et à distribuer des bibles, des traités religieux, des brochures, de courtes feuilles destinées à porter partout la lumière évangélique.

Enfin, un nouveau zèle, un nouveau besoin, le zèle et le besoin des « missions » s'étant manifesté en nos jours au sein du protestantisme, c'est encore au moyen des associations libres que le peuple américain s'est efforcé d'y donner satisfaction. Diverses sociétés se sont établies pour subvenir aux missions, pour préparer, entretenir des missionnaires et les envoyer soit à l'intérieur des États, soit parmi les Indiens, soit aux extrémités du monde, partout où parvient le pavillon américain. Elles recueillent d'abondantes ressources et nous ne saurions énumérer ici toutes leurs entreprises. Nous n'en citerons qu'un seul exemple, le plus récent. Au mois de juillet 1892, une association qui prétend allier ensemble les diverses communions évangéliques et dont nous

[1] Baird, *Religion in America*, Book IV, ch. XIV. — Dans une seule des Églises presbytériennes, dans celle qui a son siège principal dans le Nord, il y a présentement 6743 écoles du dimanche, où 98 764 personnes donnent ou surveillent l'enseignement et pour le soutien desquelles il est versé annuellement 398 902 dollars. (*Minutes of the General Assembly of the Presbyterian Church in the United-States of America*, p. 729.)

apprécierons plus loin les tendances, la « Société de l'effort chrétien » (*Christian Endeavor*) se réunissait à New-York, et dans cette assemblée, où siégeaient des délégués venus de l'Angleterre et de l'Australie, des îles Sandwich, de la Chine et du Japon, il a été constaté qu'en dehors des États-Unis la société mère fondée il y a onze ans avait présentement 648 rejetons, 648 sociétés se rattachant à elle en pays de mission. Un procédé qu'un missionnaire presbytérien avait imaginé l'année précédente avant de partir pour la Chine a été particulièrement préconisé; il consiste à faire prendre aux fidèles l'engagement de verser chaque semaine 2 *cent*, soit 50 centimes, pour les missions. Le rapport que j'ai sous les yeux n'indique pas quelles sommes a déja rendues cette cotisation modeste, mais il constate qu'elle se répand dans les diverses Églises et que dès lors il y a lieu d'en attendre beaucoup à l'avenir[1].

C'est une imitation de notre œuvre de la Propagation de la Foi. On rencontre ainsi parmi les communions protestantes plus d'un effort pour s'approprier les inventions du zèle catholique : hommage indirect rendu à notre Église. Il serait, de notre part, également malséant de déprécier de tels efforts et de ne point tendre à les surpasser.

II

Autant, au premier aspect, la foi religieuse semble vivace aux États-Unis, autant elle y paraît diverse et variable. Il y a maintenant, en ce pays, le recensement officiel de 1890 en témoigne[2], plus de 140 communions différentes.

Depuis les Juifs et les Grecs, venus de Russie, de Pologne ou d'Arménie, jusqu'aux Chinois et aux Japonais, il n'est guère de race humaine qui n'ait tenté d'y porter sa croyance et ses rites.

En nos jours, là s'est élevé une sorte de Mahomet du nouveau monde, le prophète des Mormons, Joseph Smith, qui, par des procédés analogues, à certains égards, à ceux du prophète de la Mecque, s'est attiré des sectateurs. Repoussé par les divers États de l'Union, d'hégire en hégire, il a su s'approprier un territoire alors désert, aujourd'hui peuplé de plus de 200 000 habitants[3], dont 140 000 se déclarent ses disciples[4]. Dans ce territoire de l'Utah, au sud des Montagnes Rocheuses, autour du lac Salé, il a

[1] *The Christian Endeavor extra-issued by the New-York Times.* Juin 1892, p. 3.
[2] *Census Bulletin*, n° 18, 26 décembre 1890.
[3] *Ibid.*, n° 118, 13 octobre 1891.
[4] *Ibid.*, n° 70, 22 mai 1891.

installé les mœurs asiatiques en même temps que l'industrieux labeur du pionnier américain; sous couleur d'une religion à lui révélée et destinée aux « saints des derniers jours », il a institué la polygamie, et c'est à peine si la tribu qu'il a fondée renonce aujourd'hui à une telle pratique, afin d'obtenir droit de cité dans l'Union.

Laissons de côté ces singularités, ces cultes exotiques extravagants ou bizarres que le peuple américain réprouve et n'admet qu'à contre-cœur dans sa patrie. Occupons-nous seulement de ceux qui ont prise sur lui, et qu'on peut dire naturalisés chez lui. Sans sortir du protestantisme, combien de divisions! Des plus anciennes confessions aux plus récentes, de Luther et de Calvin jusqu'à « l'Armée du salut », il n'est pas une variété du protestantisme européen qui n'ait été importé et ne se rencontre aujourd'hui sur une terre où germent, de plus, d'autres variétés qui lui sont propres et ne viennent pas du dehors, les Unitaires, par exemple, les Universalistes et les « Disciples du Christ. »

Tantôt plusieurs Églises professent la même doctrine mais diffèrent par les institutions ou les rites; c'est assez pour qu'elles ne veuillent pas être confondues, tels sont les Épiscopaux et les Méthodistes, les Presbytériens et les Baptistes. Tantôt tout est pareil entre plusieurs sociétés religieuses, et néanmoins elles vivent désunies. On compte présentement 12 Églises presbytériennes ayant une organisation indépendante, 14 Églises méthodistes, 13 ou 14 Églises baptistes. Parfois, c'est la race, l'origine, la couleur des fidèles qui les distingue : les Méthodistes et les Baptistes ont une Église pour les blancs, une autre pour les noirs; certaines Églises luthériennes ou calvinistes sont allemandes, moraves, hollandaises, norwégiennes. Ailleurs, c'est la situation territoriale et politique qui marque une barrière : les Presbytériens du Nord et les Presbytériens du Sud ne se réunissent pas ensemble, ils se sont séparés quand les États du Sud se sont tournés contre ceux du Nord, et tandis que les traces de la « sécession » s'effacent dans la vie civile, la séparation religieuse se perpétue. Souvent, c'est l'antagonisme entre l'esprit de tradition et l'esprit d'innovation, entre le rigorisme et le libéralisme, qui a coupé en deux une communion déjà ancienne : il y a des Épiscopaux et des Presbytériens primitifs et d'autres réformés, il y en a d'étroite et de large observance[1]. Enfin, on ne saurait l'oublier, les premiers pèlerins qui ont porté leur foi par delà l'Atlantique ont institué des congrégations qui ne relevaient que d'elles-mêmes et devaient rester indépendantes. Cette forme du protestantisme qu'on a nommée le congrégationalisme, la plus

[1] *The Forum*, juin 1892. H. K. Carroll, et *Census Bulletin*, nos 18, 70, 131, 152, 174, 180, 195, 203.

ancienne qui soit aux États-Unis, n'a pas manqué de s'étendre avec la nation même et, malgré que le besoin de se fortifier en s'associant ait poussé grand nombre de ces congrégations isolées dans l'Église presbytérienne [1], le congrégationalisme, le dernier recensement le démontre, se conserve encore. A l'origine, chaque congrégation était gouvernée par une élite de fidèles, par les saints, comme ils se nommaient, lesquels formaient seuls ce qu'on appelait l'Église, c'est-à-dire étaient seuls investis de tous les privilèges ecclésiastiques et longtemps aussi de tous les privilèges politiques. Comme ce corps étroit et jaloux se recrutait lui-même par sélection il a, pendant un temps, maintenu quelque fixité dans le dogme et la discipline. Mais peu à peu la barrière entre gouvernants et gouvernés s'est abaissée; en devenant plus ouverte, l'Église est devenue plus changeante, et la foi des congrégations étant exposée à varier avec le ministre qu'elles se choisissent, il est aujourd'hui difficile de déterminer avec précision quelle doctrine chacune d'elles professe, surtout quelle doctrine prévaut dans le plus grand nombre. Au sein de la Nouvelle-Angleterre, elles étaient nées puritaines; tout à coup, vers le début de notre siècle, la plupart s'étonnèrent de se trouver unitaires : elles avaient cessé de croire en la divinité de Jésus-Christ, et déjà, du milieu des Unitaires, se levaient les Universalistes qui prétendaient encore former une Église et pratiquer un culte, tandis qu'ils rejetaient toute doctrine révélée. Cependant, avant même d'éclater au grand jour, cette diminution, cette ruine de la croyance chrétienne avait effrayé les âmes. Vers le milieu du siècle précédent, la vieille doctrine de la justification par la foi et de la prédestination s'était réveillée d'un long assoupissement et, prêchée avec ardeur, elle avait semblé renaître. Depuis lors, entre ces deux extrémités, les congrégations ont oscillé incertaines [2].

Ainsi le libre examen introduit au for intérieur par la réforme protestante et la liberté des cultes garantie au for extérieur par la constitution américaine ont amené chez un peuple naturellement religieux la multiplication indéfinie des dissidences religieuses. Et comment le spectacle confus et mobile de ces dissidences ne donnerait-il pas ouverture à l'incroyance, à l'indifférence, au dédain envers la révélation? Certains déclarent la vérité religieuse inaccessible à l'homme et renoncent à la chercher. Ils se nomment eux-mêmes « agnostiques ». D'autres se forgent une philosophie qu'ils appellent transcendantale, l'estimant supérieure à toute religion. En 1832, un pasteur unitaire, Emerson, quitta sa chaire et son

[1] *Census Bulletin*, nº 203. August. 1892, p. 24.
[2] Baird, *Religion in America*, Book VII, ch. III.

temple, et devenu l'écrivain le plus habile et le plus renommé parmi ses compatriotes, il s'employa à inoculer à l'esprit américain le rationalisme allemand. D'abord il a exhorté l'homme à secouer le joug de toutes les traditions, de toutes les conventions sociales, et de l'homme ainsi affranchi il a fait un dieu où plutôt une portion de la divinité, car l'idée de Dieu se confond, pour Emerson, avec l'idée de la nature et l'idée de l'humanité, être collectif dont tous les membres, petits ou grands, sont, qu'ils le veuillent ou non, solidaires. Au sein de cette divinité, toutes les contradictions, le oui et le non, la lumière et les ténèbres, l'agnosticisme et l'idéalisme, la vérité et l'erreur se résolvent dans une harmonie transcendante. Tous les cultes sont à la fois faux et vrais, faux dans leur forme extérieure, puisqu'ils prétendent enchaîner la pensée humaine, vrais dans leur sens intime, puisqu'ils répondent à un instinct de l'âme humaine qui les a enfantés; car la révélation n'est pas autre chose que l'âme de l'homme manifestant ce qu'il y a de divin en elle [1]. Cette doctrine, aussi vague, en définitive, qu'elle paraît haute à ses adeptes, s'efforçait de donner satisfaction à deux sentiments très puissants, l'un et l'autre, chez les Américains : celui de l'indépendance individuelle et celui de la fraternité humaine; elle cherchait à accorder le besoin de croire avec la difficulté de choisir entre les croyances, et, s'adressant aux esprits cultivés, elle n'a pas manqué pour eux de séduction.

Mais ce n'est pas seulement aux esprits cultivés que les divisions religieuses rendent la religion difficile. S'il faut en croire un observateur qui voit les choses de près, au berceau même de la foi puritaine, dans les campagnes de la Nouvelle-Angleterre, les classes agricoles, placées entre des ministres qui se contredisent, commencent à n'en plus écouter aucun, désertent les temples, les laissent tomber en ruine, et leur esprit grossier devient étranger à toute croyance chrétienne [2]. Il n'y a pas lieu de s'en étonner; ce qui peut surprendre, au contraire, c'est qu'un tel mal déterminé par de telles causes ne se soit pas répandu davantage, c'est qu'il n'ait pas gagné les villes autant que les campagnes, c'est qu'il éclate seulement sur quelques points, et qu'en dépit de symptômes alarmants

[1] Voy. notamment parmi les œuvres d'Emerson, les essais suivants : *Self-reliarece.* — *The Oversoul.* — *The Transcendantalist.* — *Worshigs.*

[2] *The Forum*, juin 1892. Président William De Witt Hyde. L'auteur de cet article est à la tête du collège de Bowdoin, dans l'État du Maine. Il a poussé un cri d'alarme. Mais, à côté de lui, le journal de la Société de l'Effort chrétien, *The Golden Rule* (Boston, Juley 14, 1892) signale également les inconvénients de la multiplication des Églises; l'assemblée générale des presbytériens du Nord les reconnait et cherche à y porter remède. (*Minutes of the General Assembly*, 1892, p. 92 et suiv.)

pour l'avenir, les statistiques dressées pour toute l'Union constatent aujourd'hui, nous l'avons vu, au sein de chaque Église, un progrès dans la fréquentation des temples et le nombre des « communiants ».

III

Pour expliquer ce phénomène, il faut d'abord, sans nier les divisions religieuses, les réduire à leurs proportions véritables. Sans doute les Églises se multiplient de plus en plus, mais de plus en plus elles se ressemblent. Dans l'ordre religieux aussi bien que dans l'ordre social et politique propre à cette démocratie, l'indépendance, la lutte même, à la longue, n'empêche pas l'uniformité. En ce qui concerne le dogme, le protestantisme tout entier a pour fondement la Bible, à laquelle chacune des communions américaines ne cesse de se référer, tout en l'interprétant très diversement au moyen du libre examen. Cela ne suffit pas sans doute pour établir entre elles l'unité de doctrine, l'expérience ne le montre que trop. Mais, chez un peuple peu soucieux, d'ailleurs, des disputes abstraites et subtiles, cela suffit pour former une sorte d'entente extérieure et superficielle. Si tous ne gardent pas les mêmes pensées, tous parlent du moins la même langue.

En ce qui concerne l'organisation ecclésiastique, on peut dire que toutes les églises protestantes des États-Unis sont presbytériennes. Même dans celle où se rencontrent des évêques, ce n'est pas le diocèse, c'est la paroisse ou, selon le terme usité en ce pays, c'est la congrégation qui forme une corporation. Ainsi en est-il depuis l'origine : des causes opposées ont amené les deux communions les plus anciennes des États-Unis à un résultat pareil. Quand les pèlerins débarquèrent à Plymouth, ils gardaient sans doute la foi de l'Église anglicane, mais ils étaient en révolte contre l'épiscopat anglican; ayant donc passé l'Océan pour se dégager du joug épiscopal, ils placèrent à leur tête de simples ministres. Quand, au contraire, les colons de Virginie transportèrent dans son intégrité l'anglicanisme au sein du Nouveau-Monde, ils avaient à cœur de conserver le lien religieux qui les unissait à la mère patrie. Les paroisses qu'ils fondèrent continuèrent donc de dépendre des évêques résidant en Angleterre, dépendance nominale sous laquelle elles durent se suffire à elles-mêmes, et ne connurent, en réalité, d'autre dignitaire ecclésiastique que leur pasteur. C'est seulement après la guerre de l'Indépendance que ce lien purement fictif avec l'Angleterre dut être coupé pour maintenir l'Église épiscopale et lui conserver son patrimoine sans qu'elle parût étrangère et même ennemie à la nation nouvelle; c'est seulement alors que furent

institués des évêques américains [1]. Mais au sein d'un clergé formé sans eux il a été difficile d'assigner une place à ces évêques, de leur trouver des attributions, des ressources, une demeure même et une cathédrale où ils se sentent chez eux. Dans l'assemblée ecclésiastique de leur diocèse qu'ils président chaque année, dans les assemblées générales où ils siègent tous les trois ans, leur autorité ne prévaut pas sur celle des simples ministres, ni même des laïques délégués par les paroisses. Ils ordonnent les prêtres, mais en réalité ne les choisissent ni ne les gouvernent [2].

Les Presbytériens proprement dits ne sont venus d'Écosse que plus tard, en 1705, mais ils ont trouvé le terrain tout préparé pour leur communion. Leur clergé sans évêque, leurs prêtres qui s'ordonnent et se contrôlent entre eux, leurs congrégations, leurs Églises qui choisissent leurs pasteurs et que gouverne un conseil composé de ces pasteurs et de l'élite des fidèles, ces Églises qui, tout en demeurant autonomes, s'unissent entre elles par un lien fédéral et, dans les assemblées où elles sont représentées, traitent leurs affaires communes, ces assemblées représentatives, superposées les unes aux autres depuis la commune jusqu'à la nation, et à tous les degrés mêlant ensemble prêtres et laïques [3], toutes ces institutions ne convenaient pas qu'aux seuls Écossais. Le Huguenot français, l'Arminien ou le Gomariste de Hollande transplanté aux États-Unis les reconnaissait pour siennes et surtout elles répondaient aux habitudes ecclésiastiques aussi bien qu'aux instincts politiques du peuple qui naissait alors; elles garantissaient à chaque congrégation le gouvernement d'elles-mêmes, et lui procuraient en outre la force qui découle de l'association; elles inauguraient dans l'Église le régime républicain tel qu'il devait bientôt prévaloir dans l'État. De là le crédit des ministres presbytériens.

Telles sont les plus anciennes organisations religieuses aux États-Unis. Si différentes que soient leurs origines, on voit qu'elles ont beaucoup de traits communs. Plus tard, des communions nouvelles ont pu s'élever, elles ont pu professer d'autres croyances, pratiquer d'autres cultes, mais elles ont conformé leurs institutions aux modèles qu'elles avaient sous les yeux, elles les ont coulé

[1] Baird, *Religion in America*, Book VI, ch. II. — Mac Master, *History of the People of the United-States*, vol. I, p. 33.

[2] Sur la constitution de l'Église épiscopale aux États-Unis, voy. le *Digest of the Canons for the government of the protestant episcopal Church in the United-States of America, passed and adopted in the general Conventions of America*, 1859, 1862, 1865, 1868, 1871, 1874, 1880, 1883, *and* 1886.

[3] *The Constitution of the Presbyterian Church in the United-States of America*, IV, *The Form of government.*

dans quelqu'un des moules façonnés à l'usage de la démocratie américaine.

Les premiers Baptistes survenus quand florissaient les Eglises puritaines se sont organisés sur leur modèle; chez eux, chaque congrégation reste isolée dans son indépendance.

Les Méthodistes, issus de l'Église épiscopale, mais introduits aux États-Unis durant le progrès de l'Eglise presbytérienne, ont, au contraire, imité l'organisation de ces deux Eglises. Leur réseau s'étend sur un vaste territoire. Ce qui distingue les Méthodistes, ce qui, plus encore que les rites, distingue également les Baptistes, ce sont les allures populaires de leurs prédicants. Ces deux communions se sont établies pour éveiller parmi les laïques le zèle apostolique, pour susciter dans toute condition et dans toute profession des apôtres; elles effacent entre les ministres et les fidéles la ligne de démarcation [1].

Enfin, parmi ces divisions plus ou moins superficielles, qu'il éclate une dissidence tout autrement radicale, qu'il se rencontre des hommes pour nier la divinité de Jésus-Christ, pour contester toute doctrine révélée, ailleurs, ils se déclareront libres penseurs; ils mettront leur orgueil à s'affranchir de tout lien et de tout frein religieux; aux Etats-Unis, ils formeront, à l'imitation des premiers puritains, une congrégation; ils se diront Unitaires, Universalistes, ils fonderont une Eglise, ils inaugureront un culte, tant est puissant en ce pays le besoin d'association et, malgré l'ébranlement et la confusion des croyances, le besoin de religion. D'ordinaire, les novateurs ont pour chef un ministre sorti de quelque autre communion; de même qu'au moyen âge les hérésies partaient des cloîtres, de même, dans cette société encore neuve et vouée aux rudes labeurs, les membres du clergé ont presque seuls le loisir d'agiter les problèmes religieux; c'est dans leur âme que le doute germe et peut être cultivé. Mais, en changeant de foi, ils ne changent pas de profession; ils sont rares les pasteurs qui, comme Emerson, se démettent de leur office pour être plus libres. La plupart prêchent d'abord leur nouvelle doctrine à leur ancien troupeau. S'ils ne parviennent pas à l'entraîner à leur suite, ils cherchent un autre troupeau, une autre chaire, un autre temple, et, d'ordinaire, ils les trouvent; des congrégations se forment, des institutions religieuses s'élèvent encore, là où la substance de la religion a disparu.

En ce qui concerne le culte, ses rites et ses pratiques, les variétés qu'on y remarque perdent par l'effet du temps et de la liberté leur

[1] Baird, *Religion in America*, Book VI, ch. IV et VI. — Mac Master, *History of the People of United-States*, vol. I, p. 56.

signification. Quand les premiers ministres puritains étaient persécutés pour la longueur de leur surplis, ils bravaient tout, ils passaient la mer, plutôt que de les quitter; depuis que leurs successeurs les portent comme il leur plaît, ils n'y attachent plus d'importance. Il y a longtemps qu'entre les diverses communions évangéliques les barrières s'abaissent pour les fidèles. Durant la guerre de l'Indépendance, Washington, passant à Moristown, dans le New-Jersey, désira participer à la cène, et comme, en cet endroit, le pasteur et le peuple étaient presbytériens, il demanda s'il pourrait y être admis, appartenant lui-même à l'Eglise épiscopale. « Cette table, lui répondit le pasteur, n'est ni presbytérienne ni épiscopale; c'est la table du Seigneur, et vous, aussi bien que tout autre chrétien, vous y serez le bienvenu[1]. » Aujourd'hui, il n'est pas d'Eglises évangéliques où le plus humble fidèle, à quelque communion qu'il appartienne, ne soit accueilli comme l'a été Washington. Et non seulement les fidèles, mais les ministres eux-mêmes se rapprochent et se mêlent; ils échangent entre eux leurs chaires; le pasteur épiscopal est invité à prêcher une congrégation presbytérienne, le pasteur méthodiste, une congrégation baptiste, et réciproquement; ils s'associent, ils se concertent ensemble, tantôt pour des œuvres de charité, tantôt même pour des œuvres de religion. Dans plusieurs sociétés qui entretiennent et propagent les missions, qui patronent les écoles du dimanche, ils siègent à côté les uns des autres, et nombre de livres d'histoire ou de doctrine chrétienne composés pour ces missions ou ces écoles sont acceptés d'un commun accord par des communions différentes[2].

Lorsqu'on observe avec quelque attention le protestantisme aux Etats-Unis, on y démêle donc une double tendance : un principe de division qui opère sans relâche depuis l'origine, une aspiration vers l'unité qui s'accroît à mesure que les divisions se multiplient. Plus d'une fois, un réformateur s'est levé, proposant une doctrine et un culte qu'il déclarait propre à concilier les dissidences; mais les anciennes sectes ou, comme on dit en ce pays, les anciennes « dénominations » continuaient de subsister, et il y avait seulement une secte, une « dénomination » de plus. Récemment, une autre entreprise a été tentée. Elle a pour objet les générations nouvelles, elle travaille pour le siècle prochain. Elle consiste à relier ensemble les membres des diverses communions par des œuvres de prière et de zèle, sans les détacher de leurs communions respectives. Elle unit les Eglises sans les confondre et semble, par là, donner satisfaction à la double tendance que nous venons de signaler. C'est la

[1] Baird, *Religion in America*, p. 537.
[2] *Ibid.*, liv. VI, ch. XVIII et XIX.

« Société de la Jeunesse pour l'effort chrétien » *Young People's Society of Christian Endeavor* que nous avons déjà nommée, en indiquant comment elle concourt aux missions étrangères. Nous devons maintenant examiner ce qu'elle fait à l'intérieur du pays.

Il y a environ dix ans, dans l'état du Maine, à la suite d'un « réveil » prêché avec succès, le pasteur congrégationaliste de Wilmington, le docteur Clarke, voulant conserver les jeunes gens « qui venaient de donner leur cœur à Dieu », et les préparer à devenir plus tard, ce qu'ils ne pouvaient être encore, des membres actifs de l'Église, leur proposa de former une association de prières. Ils promirent de prier et de lire la Bible en particulier chaque jour; de se réunir chaque semaine pour prier ensemble et plus solennellement chaque mois pour renouveler leur acte de consécration et s'entretenir de leurs progrès dans la vie chrétienne. En se livrant à ces pieux exercices, ils n'entendaient pas d'ailleurs s'exempter du culte public célébré par leur Église. Ils déclaraient au contraire leur résolution de participer à ce culte chaque dimanche et de servir cette Église de tout leur pouvoir. Cet engagement fut signé pour la première fois le 2 février 1882 dans le presbytère de Wilmington. La « Société de l'Effort chrétien » était fondée. Bientôt ce qui s'était fait à Wilmington fut connu et tenté ailleurs. Avertis par un journal religieux de Boston, des ministres qui appartenaient à diverses communions, ayant à cœur d'en ranimer la ferveur, demandèrent au docteur Clarke les statuts qu'il avait dressés; et comme ils n'y trouvèrent rien qui ne s'accordât avec la foi professée par eux, ils établirent l'œuvre dans leurs congrégations respectives. C'est ainsi que cette œuvre s'étendit à travers plusieurs Églises, adoptée et favorisée d'un commun accord par des clergés différents; qu'elle devint non plus une société, mais une « union de sociétés »; et que chacune de ces sociétés inscrivit, en tête des obligations imposées à ses membres, la fidélité ou, comme on dit en ce pays, la « loyauté » envers leur Église particulière, en même temps que la confraternité envers les autres Églises évangéliques. Dans ces conditions, « l'Union de l'Effort chrétien » se propagea rapidement à travers toute la contrée. A sa première assemblée générale, tenue dans l'église de Wilmington, en 1882, cinq ou six sociétés étaient représentées, et les six sociétés comptaient en tout 481 membres. Dix ans plus tard, en 1891, à Minneapolis, quatorze mille délégués, venus de presque tous les États de l'Union et des provinces du Canada, représentaient plus de seize mille sociétés. Enfin, en 1892, New-York a vu arriver trente mille délégués représentant plus de vingt mille sociétés, lesquelles comprennent plus de 1 300 000 membres. Ces treize cent mille membres se partagent entre trente communions évan-

géliques. La plupart sont Presbytériens, Congrégationalistes, Baptistes ou Méthodistes.

Qu'a produit cependant cet effort? Ses résultats sont-ils proportionnés à son étendue? L'assemblée de New-York peut nous l'apprendre. Là, les œuvres accomplies ou entreprises par l'Association ont été exposées avec la confiance naïve et souvent présomptueuse, mais aussi avec la simplicité et la sincérité propres aux Américains. Pour répondre à l'objet de leur institution, les sociétés de « l'Effort chrétien » devaient d'abord développer la vie chrétienne à l'intérieur de chaque Église, et en effet elles ont accru dans ces diverses Églises le nombre des vrais fidèles de ceux qui participent au Sacrement. Durant l'année 1891, 82 000 de leurs membres se sont présentés à la cène pour la première fois. Au dehors, pour étendre la foi chrétienne, nous savons déjà ce qu'elles font, dans quelle mesure et par quels procédés elles propagent et multiplient les Missions. Ce n'est pas tout : encore qu'elles soient principalement des sociétés de prière, elles provoquent et soutiennent la charité comme le prosélytisme. C'est dans leurs réunions qu'a été proposé, c'est parmi leurs membres qu'est maintenant souscrit l'engagement formel de consacrer à Dieu, aux œuvres de bienfaisance et de religion, la dixième partie du revenu annuel appartenant à chacun. Enfin, un danger public leur paraît-il menacer la foi ou les mœurs de leur pays? Elles combattent le bon combat. Dans leur rang se recrutent les sociétés de tempérance, et en ce moment même elles font campagne pour que leur nation garde en face des autres peuples invités chez elle le respect du jour du Seigneur, pour que l'Exposition de Chicago soit fermée le dimanche.

Aussi lorsqu'au mois de juillet dernier, les trente mille délégués de ces jeunes sociétés de « l'Effort chrétien », hommes et femmes, venus de tous les États de l'Union, du Canada, de l'Angleterre, de l'Australie, de tous les pays de missions, ont afflué dans New-York et que, débordant au delà du vaste jardin disposé pour les recevoir, ils ont dû se partager entre trois ou quatre lieux de réunion ; lorsque, durant quatre jours, ils ont fait retentir la grande métropole de leurs discours, de leurs chants religieux, de leurs acclamations ferventes, le principal ministre du gouvernement national, le secrétaire d'État, Forster, enrôlé dans leurs rangs et témoin de leurs œuvres, a pu dire : « Je voudrais que les prêcheurs de l'agnosticisme et de l'incrédulité vissent cette assemblée ; ils seraient amenés à penser que la foi dans la venue du Sauveur et dans la parole inspirée de Dieu n'est ni morte ni près de mourir sur cette terre [1]. »

[1] *The Christian Endeavour extra-issued by the New-York Tines. A complete Report of the Dayly Proceedings of the Convention of the young People's*

Si remarquable que soit cet « Effort chrétien », le plus récent et non le moins efficace que les protestants aient tenté, il ne faudrait pas en exagérer la portée jusqu'à le croire capable d'effacer les divisions inhérentes au protestantisme. D'abord il ne s'étend pas au delà des Églises évangéliques. Les congrégations unitaires ou universalistes demeurent hors de son atteinte. Ensuite, même entre ces Eglises évangéliques, l'accord ne s'obtient qu'à la condition de laisser de côté les questions de dogme et de foi et de s'unir seulement par et pour la prière et les œuvres.

L'observateur qui regarde les diverses communions du dehors a beau ne pas saisir les dissidences qui les séparent. A l'intérieur même de chaque communion, on a beau atténuer ces dissidences, en interprétant et assouplissant la doctrine[1]. De plus, aujourd'hui différents clergés évangéliques confèrent et négocient entre eux; ils échangent des protocoles, afin de dresser, sinon une profession de foi commune, du moins un pacte et comme une sorte de concordat doctrinal[2]. Ils aspirent à l'unité de croyances; ils sentent que, pour l'avenir de leur religion, ils en ont besoin, et néanmoins jusqu'à présent ils n'y parviennent pas.

Quels sont donc les sentiments qui les rapprochent et rappro-

Society of Christian Endeavour, hold in Madison square Garden. New-York City, July 7, 8, 9, 10, 1892. — *The Golden Rule* (Journal de la Société). Boston, July 14, 1892. — *Young People's Society what it is and how it Works*, by Rev. F. E. Clark. Boston.

[1] Dans la communion épiscopale, Baird observe les différences suivantes et déjà anciennes entre l'Église d'Angleterre et l'Église d'Amérique. L'Église d'Amérique retranche de ses prières publiques le symbole d'Athanase. Dans les cérémonies du baptême, elle permet qu'on supprime le signe de la croix. A la communion, elle autorise l'omission de la prière appelée « Oblation ». (*Religion in America*, Book VI, chap. II.)

Dans les Églises presbytériennes, en ce moment même, il est demandé une revision de la confession de foi. Cette revision devrait porter notamment sur la doctrine de la prédestination. « Un sentiment croissant, est-il dit au nom d'un certain nombre de ministres presbytériens, répudie les décrets de réprobation comme contraires à l'Écriture et incompatibles avec la justice et la bonté de Dieu. » (*Creed Revision in the Presbyterian Churchs*, by Philipp. Schaff. D. D. L. L. D. Professor of Church history in the Union Theological Seminary of New-York 1890.)

Ces projets de revision ne sont pas encore admis. Mais la revision est à l'ordre du jour dans les assemblées presbytériennes, leurs procès-verbaux le constatent (*Minutes of the General Assembly of the Presbyterian Church in the United-States of America*, 1892, p. 128, 138), et le rapport sur la revision de la confession de foi a été envoyé à tous les ministres presbytériens.

[2] On peut voir, dans les procès-verbaux de la dernière assemblée de l'Église presbytérienne, un compte-rendu de ces négociations. (*Minutes of the General Assembly of the Presbyterian Church in the United-States of America*, 1892, 36-42.)

chent surtout les fidèles? D'où provient la concorde là où fait défaut l'harmonie? Sans doute il est permis de penser que des croyances plus fortes seraient plus exclusives, et la disposition que nous signalons doit être imputée, pour une part, soit à l'incertitude ordinaire chez tout esprit nourri dans le libre examen, soit à l'indifférence propre à l'esprit des Américains pour les questions abstraites, pour les débats purement spéculatifs. Mais cette disposition procède aussi d'une source meilleure. Il faut le reconnaître, l'usage prolongé de la liberté religieuse a enraciné non seulement dans les lois, mais au fond des âmes, la tolérance, c'est-à-dire le support des pensées d'autrui, fussent-elles tenues pour erronées, écarté les griefs que nourrissaient, les uns contre les autres, les divers cultes, éteint les rancunes et, par là, dissipé les préjugés et les haines. Malgré la rudesse de ce peuple encore neuf, malgré son âpreté au travail et au gain, les mœurs américaines sont empreintes de cordialité. Là, nul ne se sentant gêné, ni dominé, ni dépouillé par autrui, nul ne se souvenant de l'avoir été [1] ni ne redoutant de l'être à l'avenir, il règne entre les citoyens de la même patrie quelque bienveillance, et cette bienveillance, cette cordialité se retrouvent entre les chrétiens des différentes Églises. Elles président avant tout aux relations qu'établissent entre elles les plus voisines, les Eglises évangéliques, mais elles s'étendent encore jusqu'aux plus éloignées, là où il semble que tout diffère : culte et doctrine. Nous verrons plus loin comment les Unitaires se rapprochent des Evangéliques, et de l'autre côté, malgré le mur de séparation qui s'élève entre l'Eglise catholique inébranlable en sa doctrine et toutes les communions qui varient et flottent autour d'elle, un ministre presbytérien me disait, à New-York : « Votre Eglise elle-même a ici un aspect plus engageant qu'en Europe [2]. » En effet, il est bien vrai que le clergé catholique en ce pays est exempt de toute prévention contre les protestants. Dans un vaste diocèse de l'Ouest, j'entendais un prélat rendre témoignage à la bonne foi de ceux qui l'environnent. « Sans être fort occupés des doctrines religieuses, sans trop approfondir ce qu'ils pensent de la divinité de Jésus-Christ, ils sont vraiment chrétiens, » m'assurait-il, « ils ignorent la religion catholique, mais ils n'ont pas de préjugés contre elle. » Tels sont les sentiments réciproques qui se manifestent entre les communions opposées.

[1] Il est bien entendu que ce que je dis ici ne s'applique qu'aux blancs et nullement aux relations des blancs et des noirs.

[2] « Your church itself has here a more inviting aspect than in Europa. »

IV

Que pour démêler l'état religieux de ce peuple, on tienne compte de ce qui rapproche et de ce qui sépare, des croyances et des mœurs; qu'à travers la confusion des cultes et des doctrines et l'uniformité des institutions et des habitudes, on essaye de trouver des lignes de démarcation, en définitive, voici quel spectacle s'offrira, si je ne me trompe, à un regard attentif : sur le premier plan et comme au centre du tableau, les Eglises évangéliques qui, en vieillissant, se sont rapprochées et présentent comme un seul faisceau. Assurément il n'y a pas entre elles l'unité que nous connaissons dans l'Eglise catholique, une telle unité ne s'aperçoit nulle part au sein de la Réforme; on ne la découvrirait pas plus parmi les membres de la même communion que nous ne l'avons rencontrée entre les communions diverses. Mais, autant qu'il est permis de comparer des choses dissemblables, les protestants appartenant aux différentes communions évangéliques ne se sentent guère plus éloignés les uns des autres que les catholiques appartenant à différents rites. Non seulement tous reconnaissent pour fondement de leur religion la Bible, mais tous, les Episcopaux comme les Congrégationalistes et les Presbytériens, les Méthodistes comme les Baptistes, ont reçu cette Bible de Calvin et de ses disciples, tous ont appris à la lire à cette école [1]. Les Luthériens mêmes, venus successivement pour la plupart du Palatinat et de la Prusse, cherchent à accorder Luther avec Calvin. De là, parmi les fidèles de toutes ces Eglises, une ferme croyance en la révélation et la rédemption, en Jésus-Christ et sa grâce. Mais de là aussi à la racine de leur religion, le mépris de la nature et de la liberté humaines et le sombre dogme de la prédestination, excluant du bénéfice de la rédemption la plupart des hommes; de là, à côté d'une foi rigoureuse, la sécheresse et la dureté des âmes : il y a même lieu de remarquer que parmi les disciples de Calvin, les plus rigides sont précisément ceux qui ont façonné le peuple américain à sa naissance. Les Puritains d'abord, les Presbytériens ensuite, ont eu sur lui, au début de son histoire, une toute autre prise que les Episcopaux. C'est pourquoi les apologistes du catholicisme n'ont pas manqué de signaler une contradiction singulière entre les doctrines religieuses et les doctrines politiques que professe la démocratie américaine [2] : en

[1] Baird, *Religion in America*, Book VI, « *The Evangelical Churchs.* »

[2] Voyez notamment sur ce point les *Essais* de Browson, tirés de sa *Quaterly Review*, et le livre de Hecker, *Church and the Age.*

religion, le privilège, même au delà de ce monde; en politique, l'égalité; en religion, une méfiance sans mesure de la volonté humaine; en politique, une confiance sans limites; ici la négation du libre arbitre et là la souveraineté du peuple. Les écrivains catholiques ont eu raison de dénoncer ce contraste; il est flagrant et propre à détacher du calvinisme un peuple épris par-dessus tout de ses libertés. Mais, à tout prendre, si ce peuple était destiné à recevoir une éducation protestante, et si cette éducation devait pécher par quelque excès, mieux vaut encore qu'elle ait été trop rigoureuse que trop relâchée : la rude discipline à laquelle au sortir du berceau il a été plié lui a trempé le caractère; la contrainte morale que lui ont imposée ses premiers instituteurs l'a préparé à se gouverner lui-même; le frein religieux a remplacé les freins extérieurs, et il a ressemblé à ces enfants durement élevés qui se montrent ensuite plus capables que d'autres de supporter l'indépendance et de se faire leur sort à leur gré.

Toutefois il était inévitable qu'en grandissant, il cherchait à secouer un joug trop étroit. Dès le début du siècle, des novateurs américains, inspirés par des novateurs anglais, ont brisé le cercle dans lequel s'enfermaient les Églises évangéliques. En opposition aux docteurs qui déclaraient l'homme incapable d'aucun bien, ils ont soutenu que l'homme n'avait pas besoin d'un Dieu pour être racheté; ils ont donc nié la Rédemption, la divinité de Jésus-Christ, la Trinité, c'est-à-dire la plupart des mystères, continuant d'ailleurs de glorifier, comme le plus grand des prophètes, ce Jésus qu'ils refusaient d'adorer et faisaient profession d'obéir à son Évangile comme au plus divin des livres[1]. Puis derrière les Unitaires (ainsi nommés parce qu'ils se prétendent institués pour rétablir dans le monde chrétien la croyance à l'unité de Dieu), les Universalistes et d'autres encore se sont levés; après l'aimable et conciliant Channing a paru le hardi et belliqueux Parker[2]. Ces nouveaux venus, non contents de rejeter l'intervention d'un Rédempteur pour sauver le monde, tantôt ont admis le salut universel des hommes et refusé de croire aux peines de l'autre vie, tantôt ont rejeté l'autorité des Écritures, les miracles et, en définitive, tout ce qui restait encore aux premiers Unitaires de débris de la révélation; ils ont professé la philosophie transcendantale[3] et

[1] Baird, *Religion in America*, Book VII, chap. III. — Voyez aussi les *Essais et discours* de Channing et Elis, *Half century of the Unitarian Controversy*.

[2] Sur Parker, le lecteur français peut consulter sa biographie ou plutôt son éloge, par Albert Réville, *Théodore Parker. Sa vie et ses œuvres.* Paris, Reinwald et Cherbuliez, éditeurs. 1 vol., 1845.

[3] Baird, *Religion in America*, Book VII, chap. IV et V.

néanmoins ils ont voulu, comme nous l'avons indiqué plus haut, former encore des congrégations ou plutôt s'introduire dans les congrégations unitaires et s'y faire une place, alléguant que légitimement ils procédaient d'elles et appartenaient à leur communion. Cette allégation a donné lieu, il y a environ cinquante ans, à une longue et vive controverse. Mais comme il n'y a pas pour les congrégations unitaires de gouvernement central, la question n'a pas été tranchée.

Ainsi, à la gauche des Églises évangéliques et de leur faisceau, s'élève le groupe confus des Églises unitaires, dont il est difficile de dire parmi tout ce qu'elles rejettent du christianisme ce qu'elles en retiennent encore. De négation en négation, elles confinent au pur déisme et s'égarent même parfois jusqu'au panthéisme. Mais en indiquant à quelle extrémité s'est emportée cette réaction contre l'étroitesse de la foi puritaine, il serait injuste de méconnaître son effort contre la sécheresse de la morale puritaine. Avec Channing, un souffle généreux a passé à travers le protestantisme; en dépit des préjugés qu'il n'a jamais entièrement dépouillés, ce libre esprit n'a pas craint de contempler en face les belles âmes que le catholicisme a formées, et un reflet de leur charité a échauffé son âme. Lui et ses disciples se sont voués aux nobles causes. Notre Église leur a dû d'obtenir plus de tolérance et d'équité, et les pauvres noirs ont rencontré dans leurs rangs les plus vaillants, parfois les plus violents champions de leur affranchissement, témoin Parker.

De tels souvenirs recommandent les Unitaires. Pourtant, nous l'avons dit, ils ne sont point présentement en progrès. Aux hommes qui ont besoin d'une religion et tel est toujours le grand nombre aux États-Unis, il en faut une qui ne soit pas la négation totale du surnaturel et du mystère. Un ministre presbytérien à qui je demandais, à Washington, si la croyance en la divinité de Jésus-Christ déclinait dans sa patrie, m'a répondu en se donnant lui-même en exemple : « J'avais étudié dans les universités allemandes, à Heidelberg et à Halle, me disait-il, et j'en étais revenu ayant entièrement perdu la foi; je l'ai retrouvée ici au contact de mes compatriotes. En Allemagne, j'étais hégélien et pire encore; en Amérique, je suis redevenu chrétien, et ce qui a le plus contribué à me rendre tel, ajoutait-il, c'est l'étude de l'histoire, c'est le spectacle des sociétés humaines. J'ai reconnu que la vie et l'œuvre du Christ ne peuvent être que divines. » Les congrégations unitaires décroissent donc, tandis que s'accroissent les Églises évangéliques; et parmi ces Églises, celle qui s'accroît davantage aujourd'hui, ce n'est pas une de celles qui ont tenu jadis la

première place, c'est l'Église épiscopale, dont l'Église méthodiste est un rameau, la plus solennelle en ses cérémonies, la plus traditionnelle en ses rites et ses formules, la plus voisine, tout au moins en apparence, de l'Église catholique. Il est vrai qu'elle semble aussi singulièrement large et flexible en ses croyances. Reste donc à savoir si les doctrines unitaires ne pénètrent pas plus ou moins secrètement dans les rangs pressés des ministres épiscopaux ou méthodistes, comme elles ont pénétré, au début du siècle, parmi les congrégations alors florissantes qu'avaient fondées les vieux Puritains, si la plupart des pasteurs évangéliques, qu'ils soient Episcopaux ou Presbytériens, ne sont pas exposés aux mêmes tentations que mon interlocuteur de Washington, et si beaucoup, au lieu de les surmonter comme lui, après y avoir cédé d'abord, n'y succombent pas sans retour.

Un roman récemment paru en Angleterre, *Robert Ellsmer*, et surtout l'étrange succès de ce roman en Amérique aussi bien qu'en Angleterre, donnerait lieu de penser. Il est consacré à décrire les angoisses d'un pasteur de l'Église épiscopale, en qui l'étude solitaire des problèmes religieux mine peu à peu et détruit enfin la croyance qu'il est chargé d'enseigner, sa rupture intellectuelle et morale d'abord avec sa femme restée simple et ferme dans leur foi primitive et l'isolement intime auquel il est réduit dans son ménage jadis heureux, ensuite sa séparation douloureuse avec un troupeau qu'il aime et dont il est aimé; enfin, comme l'auteur est au fond d'accord avec son héros, il n'a garde de laisser croire que les dogmes que celui-ci a rejetés lui manquent : au terme de ce livre poignant, il le montre au contraire devenu meilleur que jamais et comblant par les œuvres de charité, par l'amour des délaissés et des misérables, le vide qu'a creusé dans sa vie et dans son âme la ruine de sa foi. Quand Robert Ellsmer a cessé de croire la doctrine professée par l'Église épiscopale, il a abandonné la chaire qu'il tenait de cette Église, il s'est démis de son office. Ce n'est point là peut-être ce qu'il y a de moins romanesque dans son histoire. Si l'on s'en rapporte à son historien, nombre de ses confrères partagent ses sentiments sans imiter sa conduite, et pour avoir excité un intérêt ainsi général, il faut bien en effet que l'état d'esprit qui lui est attribué ne paraisse point insolite, rien de plus rare cependant dans l'Église épiscopale qu'une démission ou une destitution; on est amené de la sorte à soupçonner dans les rangs de son clergé des défections plus ou moins voilées; elles doivent même être plus fréquentes aux États-Unis qu'en Angleterre, l'autorité des évêques s'y trouvant plus faible, plus incapable de maintenir la discipline.

Si ce soupçon a quelque fondement, l'Église épiscopale abrite

sous les plis complaisants de son manteau d'étranges contradictions; elle s'entr'ouvre à la fois aux négations unitaires et aux affirmations catholiques, car nous l'avons déjà observé, par sa liturgie, elle est plus proche de notre Église qu'aucune autre communion protestante, et parfois se manifeste chez elle une tendance à s'en rapprocher davantage encore : il y a trente ou quarante ans, le ritualisme, cet effort tenté pour confondre son culte avec le nôtre, s'est propagé d'Angleterre aux États-Unis. Chez elle aussi se découvrent le plus ordinairement les âmes préparées d'avance à embrasser pleinement notre foi. Elle passe pour avoir à elle seule fourni au catholicisme autant de recrues que les autres communions ensemble, et parmi ces convertis américains, s'est rencontré le premier évêque qui soit venu depuis la Réforme déposer son anneau aux pieds du Pontife romain [1]. Ainsi comme l'épouse du patriarche, l'Église épiscopale porte ensemble en ses flancs les germes des discordes futures, l'enfant de la promesse et celui qui doit disputer l'héritage.

V

En attendant qu'au milieu des Églises évangéliques encore en paix éclatent les combats destinés à les déchirer, on voit se développer à côté d'elles les deux puissances opposées entre lesquelles elles se partageront plus tard. Tandis que, à leur gauche, l'Unitarisme monte, descend et varie sans cesse, à leur droite le catholicisme sur sa base immuable grandit toujours.

Il y a soixante ans, Tocqueville admirait déjà quelle place il prenait dans cette société nouvelle. « L'Amérique, disait-il, est le pays le plus démocratique de la terre et c'est en même temps le pays où, suivant des rapports dignes de foi, la religion catholique fait le plus de progrès..... Je suis porté à croire que nos neveux tendront de plus en plus à ne se diviser qu'en deux parts, les uns sortant entièrement du christianisme, et les autres entrant dans l'Église romaine [2]. »

Lorsque Tocqueville faisait cette observation et cette conjecture, il n'avait pas encore sous les yeux les multitudes que la vapeur devait bientôt amener de l'Irlande et de l'Allemagne aux Etats-Unis. Depuis cette époque l'émigration a singulièrement grossi la population catholique, et c'est à conserver parmi cette population la foi héréditaire bien plutôt qu'à la répandre parmi les dissi-

[1] Le docteur Ives, que j'ai déjà cité. (*Correspondant* du 25 août 1890, p. 606.)

[2] *De la Démocratie en Amérique*, t. II, 1re partie, chap. VI. — *Des Progrès du catholicisme aux États-Unis.*

dents, qu'un clergé trop peu nombreux a dû principalement se consacrer. Aujourd'hui les choses changent. D'une part, le clergé se multiplie; l'Église des Etats-Unis, qui tirait jadis ses prêtres du dehors, les enfante désormais avec une fécondité chaque jour croissante. D'autre part, on peut dès à présent prévoir le moment où l'émigration se ralentira, où les Etats-Unis voyant se peupler rapidement ses terres désertes se fatigueront de l'accueillir. Alors une tâche plus épineuse incombera au clergé catholique, après avoir conservé, il faudra qu'il acquierre. Sans perdre de vue les fidèles dont il a la garde, il se tournera plus fréquemment vers les dissidents qu'il lui importe de ramener. Il sait d'ailleurs comment les aborder; l'œuvre à entreprendre ne lui semblera pas nouvelle, seulement elle l'occupera davantage.

Dès à présent, une expérience souvent heureuse lui enseigne quelle prise la doctrine chrétienne en son intégrité, telle qu'il la professe, peut avoir sur les deux catégories de protestants placés en face de lui. S'adresse-t-il à ceux qui conservent encore une portion considérable de cette doctrine et qu'on rencontre dans les Églises évangéliques, à ceux qui retiennent plus de dogmes qu'ils n'en rejettent : il leur montre, dans les négations qu'ils repoussent, la conséquence logique des négations qu'ils admettent, et plutôt que de descendre sur la pente glissante où ils se tiennent, plutôt que de rouler au fond de l'abîme, il les adjure de remonter tout proche d'eux, jusqu'à l'Église romaine.

S'adresse-t-il à ceux qui nient et qui doutent plus qu'ils ne croient, à ceux que la difficulté de croire a détachés des Églises évangéliques : il n'a garde de se montrer surpris qu'ils n'aient pu s'accommoder des dogmes rétrécis et tronqués qui leur étaient présentés; il s'accorde avec eux pour en signaler les contradictions et les lacunes, et si, néanmoins, le vide creusé en leur âme les trouble, si la faim et la soif du surnaturel les tourmentent, il leur offre une croyance plus complète et meilleure, une croyance qui dépasse la nature, mais ne la déprime pas.

Il y a donc vers le catholicisme des voies ouvertes pour les esprits placés aux points de départ les plus différents. Encore que ces voies ne soient point désertes, parfois les catholiques s'étonnent que leurs « frères séparés » ne s'y pressent pas davantage. Il est malaisé aux âmes fixées dans une foi tranquille et sûre de mesurer quel intervalle et quels obstacles en éloignent les âmes qui errent et cherchent encore. Aux yeux de qui regarde du sommet de la montagne, les distances et les abîmes à franchir pour y monter s'effacent. Mais interrogez les récents convertis, écoutez les hommes que le catholicisme attire et qui, néanmoins,

ne l'embrassent pas, et vous apercevrez les difficultés qu'un protestant éprouve à devenir catholique. Voici du moins, aux États-Unis, les deux principales, celles qui arrêtent le plus grand nombre. L'une est tout intérieure et touche à la racine même de l'âme, l'autre est tout extérieure et tient à l'état présent des sociétés humaines.

La religion protestante impose en matière de culte infiniment peu d'obligations précises. Le culte catholique, au contraire, prescrit des pratiques qu'il tient pour nécessaires et qui sont autant d'actes de foi : l'assistance à la messe, la participation aux sacrements, sont exigées des fidèles à époques fixes et elles impliquent la croyance aux plus augustes et plus incompréhensibles mystères. Ainsi un catholique se rend nettement compte à lui-même et il doit compte aux ministres de son culte de l'accomplissement de ses devoirs religieux. Il peut les omettre et croire encore : alors sa conscience l'accuse, il sait qu'il pèche. Il ne peut pas les observer quand il ne croit plus; chez lui, la pratique atteste formellement la foi.

Toute autre est la condition du protestant. Dans l'incertitude à laquelle l'expose le libre examen, nul n'a droit de l'interroger avec autorité et rien ne l'oblige non plus à s'interroger lui-même avec précision ni sur ses croyances ni sur ses pratiques religieuses. Il peut, durant un temps indéterminé, se dispenser lui-même des observances de son culte, et toutefois s'estimer fidèle à ce culte; il peut au contraire y prendre part, et toutefois ne pas admettre tous les dogmes que professe son Eglise; dans les Eglises presbytériennes notamment, les articles de foi ne sont obligatoires que pour les seuls ministres, ils ont cessé de l'être pour les simples fidèles qui participent à la cène [1]. Ainsi, il est loisible au protestant de vivre dans un état indéterminé entre l'incroyance et la foi, exempt tout ensemble du tourment de l'incroyance et de la contrainte de la foi, état commode à beaucoup d'âmes et duquel ont grand peine à sortir celles qui y sont accoutumées. Le plus célèbre des convertis américains, un homme qui avait traversé toutes les doctrines avant de s'établir dans la nôtre, Brownson, a dit : « Il ne m'a rien coûté de passer d'une secte protestante à une autre, il m'en a tout coûté de me faire catholique [2]. » C'est qu'en effet à une telle démarche, le changement de l'esprit ne suffit pas; il faut encore que la volonté cédant à un mystérieux attrait s'engage et se lie; il faut que l'âme tout entière se décide à vivre d'une autre vie.

[1] Je tiens ce renseignement d'un pasteur presbytérien.

[2] Brownson, *The Convers*, chap. VIII, « *A Step Forward.* »

De là vient que la religion catholique inspire plus d'attachement que la religion protestante, mais excite aussi plus d'inimitiés. La religion protestante n'est plus assez gênante pour qu'il vaille la peine de rompre avec elle et de s'acharner à sa ruine. De là vient ce qu'on a souvent remarqué que l'impiété ne se déchaîne pas en notre âge dans les pays protestants comme dans les pays catholiques. Les francs-maçons, par exemple, sont nombreux aux États-Unis. L'Eglise catholique prohibe leur société comme elle prohibe toutes les sociétés secrètes. Mais, dans l'opinion générale, ils ne passent point pour ennemis du christianisme; et quant aux libres penseurs, nous l'avons déjà dit, ils se nomment « agnostiques », faisant profession d'ignorer plutôt que de combattre les dogmes; ils ne sont ni turbulents ni agressifs.

Ce n'est donc pas seulement parce qu'il est naturellement religieux que le peuple américain respecte la religion dans laquelle il a été nourri, c'est aussi parce que cette religion ne lui impose que peu d'assujettissement. Il est vrai que, à côté d'elle, le catholicisme a grandi et, sauf quelques passagères explosions de colère, grandi sans entraves. Il est vrai que notre culte a profité plus qu'aucun autre de la liberté commune à tous les cultes. Mais il est vrai aussi qu'il s'est étendu avec l'émigration parmi des races jusqu'à nos jours éloignées du nouveau monde, et que ses progrès n'ont pas encore entamé la population née et élevée dans le protestantisme : le jour où il menacera de la conquérir, il faut prévoir contre lui une toute autre hostilité.

Nous l'avons déjà dit : l'Église catholique, à ses débuts chez ce peuple, a paru une étrangère, et malgré l'égalité des droits que la constitution lui assure, malgré les gages de patriotisme que, depuis la guerre de l'Indépendance jusqu'à la guerre de Sécession, elle a donné toujours, malgré l'importance croissante du suffrage de ses enfants dans les élections qui décident du gouvernement et des lois, étrangère à certains égards elle paraît encore. C'est ici le second obstacle à ses progrès, l'obstacle extérieur et social comme nous l'avons appelé. Les publicistes américains ne manquent pas de proclamer que la république américaine a été faite par les Puritains, et le peuple est dressé à croire que les héritiers des Puritains seuls sont capables de la maintenir. Jusqu'à présent, ce n'est pas la race catholique qu'il a sous les yeux qui le détourne de cette pensée. Les défauts, les qualités même des Irlandais, lui paraissent, à tort ou à raison, les vouer à une condition subalterne. Les catholiques ont beau reprocher la négation du libre arbitre à Calvin et à ses premiers disciples, ces réformateurs n'en ont pas moins, par une étrange inconséquence, fondé leur religion

sur le libre examen et donné à leur Église un gouvernement tout entier électif et représentatif. Ils ont introduit le régime républicain dans la société religieuse longtemps avant qu'il fût adopté par la société politique; il y a de la sorte, entre les deux sociétés, communauté de souvenirs et conformité d'institutions.

D'ailleurs, le citoyen des États-Unis regarde-t-il au dehors? Le protestantisme, en ses diverses branches, lui paraît l'apanage de la race anglo-saxonne, et la race anglo-saxonne est, à ses yeux, sans rivale. Peu soucieux des choses passées, il oublie aisément que l'Église catholique a civilisé le monde; il ignore ce qu'a coûté au monde civilisé la Réforme protestante[1], et, dans le temps présent, la prééminence politique des nations protestantes, leur supériorité dans la vie publique lui paraît manifeste[2]. Or, aux yeux de cette

[1] Ce qu'a coûté la Réforme protestante, est-il surprenant que les Américains l'ignorent? Jusqu'à présent, le vieux monde qu'elle a coupé en deux ne le savait guère. En révélant ce qu'elle a coûté à l'Allemagne, l'illustre historien qui vient de mourir, Janssens, a étonné le peuple allemand tout entier. Moi-même, s'il m'est permis de rappeler à côté d'une aussi grande œuvre un aussi faible effort, dans mon livre sur *la Réforme et la politique française*, j'ai cherché ce que cette Réforme ou plutôt cette révolution religieuse a coûté à l'Europe, et lorsque j'ai commencé cette étude, il m'a semblé que j'entreprenais dans l'histoire du seizième et du dix-septième siècle un voyage de découverte.

[2] Et non seulement leur prééminence politique, mais leur prééminence intellectuelle, littéraire, scientifique, leur prééminence en tous genres est communément affirmée en Amérique. En exemple de cette étrange infatuation des « Yankees » pour la race dont ils sont issus, infatuation qui altère et voile souvent leurs bonnes qualités, on peut citer un des discours prononcés à l'Assemblée générale des sociétés de *l'Effort chrétien*. Dans cette assemblée, dont j'ai déjà parlé à de tout autres titres, un docteur, Josiah Strong, a dit que la race anglo-saxonne était destinée à jouer dans l'avenir un rôle religieux égal à celui des Hébreux, des Grecs et des Romains à la fois dans l'antiquité. Il a bien voulu reconnaître que les « Allemands, les Français et d'autres races encore avaient rendu de précieux services aux lettres, à la philosophie, à la science. » Mais il a ajouté qu'en comparant ce qu'a produit l'esprit anglo-saxon et conservé la langue anglaise avec ce qu'ont produit les autres races, mieux vaudrait, sans aucun doute, pour le genre humain perdre tout ce qui a été écrit dans les autres langues modernes que ce qui a été écrit en anglais. Ainsi, tout le génie philosophique exprimé dans la langue de Descartes et de Leibnitz, tout le génie poétique manifesté dans la langue de Dante et de Gœthe, dans celle de nos grands tragiques du dix-septième siècle et de nos grands lyriques du dix-neuvième, tout le génie oratoire qui vibre dans la langue de Bossuet et de Lacordaire, de Mirabeau, de Guizot et de Berryer, tout le génie scientifique enfin déployé depuis Képler jusqu'à La Place, depuis Lavoisier jusqu'à Claude Bernard et Pasteur, tout cela ensemble ne peut pas entrer en comparaison avec les seuls ouvrages de la race anglo-saxonne, avec les seuls monuments de la langue anglaise. Voilà ce qu'a déclaré, aux applaudisse-

démocratie libre, la vie publique est ce qui importe davantage. Faut-il s'étonner si l'on continue d'y préférer la religion des peuples qui semblent monter à la religion des peuples qui semblent déchoir?

En exposant comme je viens de le faire, sans rien dissimuler ni atténuer, les obstacles qui se dressent aux États-Unis, sur la route du catholicisme, loin de moi la pensée de les représenter comme insurmontables! Sans doute, la religion protestante n'astreint pas ceux qui la professent, mais elle ne les soutient pas non plus comme la religion catholique. Suffira-t-elle longtemps à des âmes sincèrement chrétiennes? Dieu le sait. Que le besoin de la certitude et de la fixité dans la foi, que le désir d'un culte réglé et vivant s'emparent de ces âmes : ce ne sont pas des circonstances extérieures qui les écarteront de l'Eglise romaine. Elles reconnaîtront qu'il n'y a rien dans cette Eglise qui soit incompatible avec la démocratie, et la prétendue prééminence des nations protestantes leur paraîtra purement accidentelle et transitoire. Qui sait? Peut-être ce préjugé, redoutable dans le siècle présent, est-il destiné à recevoir, dans le siècle prochain, un démenti décisif du peuple même des Etats-Unis.

Sur ce sol vierge de l'Amérique, lorsque, d'une part, les races nées catholiques auront continué de grandir non seulement en nombre, mais en sagesse et en puissance, et qu'en s'enracinant elles auront achevé de s'acclimater aux nouvelles institutions politiques; lorsque, d'autre part, les races nées protestantes se seront familiarisées avec les vieilles institutions religieuses qui s'épanouissent à côté d'elles au souffle de la liberté; lorsque, déjà chrétiennes, elles se laisseront pénétrer par une foi plus complète et plus pleine, les Etats-Unis seront cités en témoignage de l'immortelle jeunesse de notre Eglise, et devant elle s'ouvrira un avenir qui ne sera pas inférieur à son passé.

C. DE MEAUX.

ments d'un auditoire américain, un orateur américain qui ne manque pourtant ni de talent ni de connaissances. (*The Christian Endeavor, extra-issued by the New-York Times*, p. 7.)

LE CARDINAL LAVIGERIE

. . . . . *Ultima semper*
Expectanda dies homini, dicique beatus
Ante obitum nemo supremaque funera debet.

Non, certes, quels qu'aient pu être les succès et la gloire d'un homme, il ne faut pas se hâter de parler de son bonheur; tant qu'il reste vivant, sa fortune peut changer en un jour :

Ne proclamons heureux nul homme avant sa mort [1].

Et comment ne pas se rappeler cette sentence des anciens au moment où vient de disparaître celui qui, après être resté longtemps le plus populaire des princes de l'Eglise, s'en est trouvé tout d'un coup le plus discuté; celui qui, n'ayant jamais éprouvé de résistance dans ses entreprises les plus hardies, a vu, pour une dernière action, son nom livré à toutes les attaques ; celui qui, traité en frère par le Pape et en égal par les chefs d'Etat, longtemps admiré par les catholiques comme un apôtre et loué comme un patriote par les ennemis de la religion, a été, sur la fin de sa vie, regardé comme un transfuge par beaucoup de ses amis, empressés à le maudire, et par beaucoup de ses adversaires, pleins de mépris pour ce qu'ils appelaient ses avances insidieuses?

Bien des années encore on discutera sur sa mémoire. Déjà pourtant, il semble que le jugement plus impartial de la postérité commence à se substituer au double excès des louanges anciennes et des récentes injures.

Lorsque son corps, au milieu de splendides honneurs, eut quitté pour jamais cette cathédrale d'Alger qu'il a rendue illustre, tant de canons français sonnèrent le deuil de la patrie que leur grande voix a étouffé le bruit des dernières discussions. Et tandis qu'un navire national l'a emmené en silence le long des côtes africaines, et qu'étendu dans le cercueil de velours rouge entre une croix et un drapeau tricolore, il s'en allait, faisant sa dernière course

[1] Dernier vers d'*Œdipe roi.*

apostolique, instinctivement aussi les hommes se sont calmés et le respect les a saisis.

Que le grand conducteur d'hommes repose donc en paix sur les rivages tunisiens qu'il a tant contribué à nous acquérir, dans cette basilique de Carthage où tout parle de sa gloire religieuse et de ses services patriotiques. Ce n'est pas nous qui ranimerons sur sa tombe les polémiques irritantes, à l'heure où tous comprennent que, malgré ses imperfections, il est bien peu de contemporains qu'il n'ait dépassés, et que son nom est fait pour traverser les siècles.

Toutefois, s'il ne convient pas de pressentir si tôt les définitifs jugements de la postérité, le *Correspondant* se doit à lui-même de rendre hommage, lorsqu'ils s'en vont, aux morts illustres qui ont le mieux servi l'Eglise et la France. Et puisqu'il a bien voulu confier ce soin, aujourd'hui, malgré tant de choix meilleurs qu'il pouvait faire, à celui qui a étudié de près, durant toute une année, le cardinal Lavigerie et son action africaine, on nous permettra d'apporter ici, sans autre prétention que d'être exact, le sincère témoignage de ce que nous avons appris ou vu. Mais comme la vie du Cardinal est déjà connue du public instruit, au lieu d'écrire une fois de plus sa biographie, nous avons cru plus intéressant de faire connaître quelques traits de sa personne et les idées qui inspirèrent son œuvre.

*
* *

Celui dont tous les penchants supérieurs se seraient développés sans contrainte et presque sans limites, à l'aide d'une vaste intelligence et sous l'action d'une volonté de fer, devrait-il être regardé comme un des types les plus accomplis du grand homme? Je ne sais; mais il ressemblerait étonnamment à ce que fut le cardinal Lavigerie.

On a affirmé de lui les choses les plus contradictoires. Elles étaient toutes vraies, parce qu'il a déployé, dans presque tous les sens, les énergies de sa riche nature. La religion et le patriotisme ont donné à l'ensemble de son œuvre la grandeur que chacun sait. Mais, alors même que l'amour de la France et de l'Eglise n'eût pas dirigé vers des fins invariables l'exercice presque démesuré de toutes ses puissances, sa vie, pour être moins féconde, n'en eût peut-être été que plus agitée; il n'eût peut-être fait aucun bien durable, mais il eût fait autant ou plus de bruit encore. Nul n'a eu plus d'idées, et nul n'a moins hésité à les faire passer en acte, en sorte qu'il donnait vraiment l'extraordinaire impression d'un homme qui fait tout ce qu'il veut.

Ce n'est un mystère pour personne, que, dans les rares circonstances où la réflexion n'avait pas le temps, en quelque sorte, de régler les premiers élans de sa vivacité impétueuse, il lui arrivait de dépasser les bornes, sinon de la vertu, au moins de la modération. Mais la conscience reprenait vite ses droits et, spontanément, lorsque c'était possible, il réparait ses torts avec une bonté incroyable. De là vient qu'on a pu le croire à la fois et le plus dur et le meilleur des hommes.

La légende, sans doute, s'en est mêlée dans une large mesure, et je ne crois guère aux rudoiements qu'on lui attribue à l'égard de ses secrétaires. Mais il reste vrai qu'il céda trop souvent aux premières impulsions du mécontentement, surtout dans sa jeunesse; et qu'il sévit plus d'une fois, par exemple, avec une rigueur précipitée, contre des prêtres que leur qualité même aurait dû protéger. On se rappelle encore, à Nancy, avec quelle raideur il cassa de ses fonctions le vénérable supérieur du grand séminaire, et, à Alger, comment il révoqua en pleine cathédrale un de ses vicaires généraux qui venait de lui résister à propos d'une cérémonie. Quant aux brusqueries qui lui échappaient vis-à-vis de son entourage, et qu'explique la multitude de ses occupations, elles étaient d'ordinaire, quand elles prenaient de l'importance, suivies d'une compensation affectueuse ou honorable. Il est tel chanoine d'Alger, excellent musicien et homme des plus aimables, qui a reçu, m'a-t-on dit, son camail, pour avoir subi sans broncher de violents reproches de son archevêque.

Faut-il rapprocher de ces emportements trop réels, bien que fort rares, ce qu'on a appelé l'esprit tyrannique de l'archevêque d'Alger? Ce serait une grosse injustice. Sans doute, Mgr Lavigerie commandait en maître, et ses ordres étaient, si l'on veut, plutôt d'un général que d'un prélat. Mais avait-il le temps d'expliquer à chacun la raison de ce qu'il fallait faire, et n'est-ce pas une nécessité quand on meut tant de ressorts complexes, quand on mène des négociations avec tant de personnages, et en tant de pays, d'exiger la plupart du temps une obéissance aveugle? Voyez-vous un général en chef, dans le feu de la bataille, expliquant à ses aides de camp le motif des ordres qu'il leur fait transmettre. Ses collaborateurs intelligents ne s'en plaignaient pas : « Le cardinal a son idée », disaient-ils; et il ne leur en coûtait point d'agir d'abord, sûrs qu'ils étaient de comprendre ensuite.

Ils savaient aussi qu'en dehors des récompenses prodiguées à leur zèle, le Cardinal avait ses heures d'abandon et de confiance, où les paroles les plus aimables les reposeraient de cette sorte de

contrainte, car celui qu'on a représenté comme sacrifiant tout et tous à ses idées et à ses actes possédait encore, parmi tant de dons extraordinaires, le cœur le plus tendre et le plus délicat : il savait aimer comme une mère. Lorsqu'il perdit, en 1880, son vicaire général, Mgr Gillard, qu'il venait de faire nommer évêque de Constantine, on crut que sa douleur serait inconsolable, et lorsqu'il retrouva devant sa tombe assez de force pour commenter le texte de la sainte Écriture : *Rachel plorans filios suos, et noluit consolari quia non sunt*, ce fut moins un discours qu'une série de sanglots bientôt partagés de tout l'auditoire.

On me pardonnera de citer ici, à ce propos, deux traits inédits dont j'ai été le témoin et qui mettent bien en relief certains aspects peu connus du personnage que nous étudions. Au printemps de 1890, lors des grandes fêtes de Carthage, il y avait, à l'infirmerie du séminaire de Saint-Louis, un jeune novice hollandais que le soleil d'Afrique ne pouvait sauver de la phtisie. En arrivant de Biskra pour organiser les cérémonies qui allaient rendre si éclatantes la consécration de la basilique, la tenue du concile de Carthage et la pose de la première pierre à la cathédrale de Tunis, le cardinal Lavigerie voulut voir ce pauvre enfant qui mourait si loin de son pays. Son premier soin fut de le faire transporter de l'infirmerie commune à la chambre épiscopale qui lui était réservée au séminaire; et pendant les deux mois qu'il demeura en Tunisie, même au temps de ses occupations les plus absorbantes, il ne manqua presque jamais d'aller de son palais de La Marsa lui faire sa visite quotidienne. Lorsqu'il lui était absolument impossible de sortir, il envoyait un vicaire général ou un secrétaire porter des fleurs à son petit malade.

Vers le mois de novembre 1889, l'évêque de Luxembourg envoya un de ses séminaristes, également phtisique, passer l'hiver au grand séminaire de Kouba. La traversée épuisa tellement le malade qu'en débarquant à Alger, il eut à peine la force de se traîner jusqu'à l'archevêché. Or la Providence voulut que ce même jour, à la même heure, le Cardinal descendît de Saint-Eugène pour des affaires urgentes. Il rencontra le séminariste, l'interrogea paternellement et fut si touché de son état qu'il l'emmena avec lui dans son palais, l'y installa confortablement, fit même construire un corridor, afin qu'il n'eût pas à traverser la cour pour se rendre de la chambre à la salle à manger, et enfin le soigna lui-même comme une vraie garde-malade ou plutôt comme une mère. Le plus étonnant de l'affaire, ce fut que le séminariste s'habitua vite à ce régime et le trouva très naturel; il devint même si exigeant que le pauvre Cardinal en eut beaucoup à souffrir, malgré ses efforts pour

le satisfaire. Le mois de janvier, très pluvieux cette année-là, aggravant l'état du malade, les médecins ordonnèrent qu'il fût conduit à Sfax ou à Biskra. Mais il voulait absolument que son grand ami l'y conduisît lui-même, et je ne savais s'il fallait sourire ou pleurer en entendant le Cardinal me raconter fort sérieusement son embarras, et m'expliquer les affaires qui l'empêchaient de quitter Alger. Il finit par le décider à partir pour sa maison de Biskra, avec un de ses secrétaires et en promettant de l'aller rejoindre.

*
* *

Tant d'autorité, qui le faisait respecter de tous et redouter de quelques-uns, tant de bonté qui le faisait aimer de plusieurs jusqu'au sacrifice, voilà sans doute, au moins en partie, le secret de son prestige. Il a eu ce rare privilège d'en imposer plus à son entourage qu'au public, et de paraître de près encore plus grand que de loin. Cela tient probablement à ce qu'à vivre dans sa sphère d'influence on comprenait mieux l'importance de ses œuvres, mais c'est surtout qu'il exerçait une sorte de fascination par ce que j'appellerais volontiers l'excès de ses diverses qualités. Toujours extraordinaire dans sa façon d'être, toujours le plus sévère ou le plus tendre, le plus digne ou le plus familier, il répandait autour de lui, non pas sans en avoir conscience, mais ordinairement sans le chercher, l'impression d'un homme supérieur à qui nul n'a droit de résister.

De là encore, dans ses habitudes extérieures et son genre de vie, ces apparences extrêmes qui ont si souvent égaré l'opinion, quelques-uns admirant son austère simplicité, et la plupart ne parlant que de son luxe. Ils avaient tous raison. Le cardinal Lavigerie fut, dans sa vie privée, le plus simple et le plus austère des évêques ; il en fut, au dehors, le plus magnifique. Mais qu'il resta loin, dans son prétendu faste, des ridicules amplifications de la légende ! N'a-t-on pas écrit, au lendemain de sa mort, dans un journal qui se prend au sérieux, qu'il lui fallait une frégate à lui seul quand il traversait la Méditerranée, et qu'il parcourait les pays étrangers avec une suite royale? Le seul navire frété pour lui a été celui que le gouverneur d'Algérie, noblement inspiré, a obtenu de l'État pour conduire sa dépouille mortelle d'Alger à la Goulette. Sa suite royale, en voyage, se composait de son domestique et d'un ou deux secrétaires. Les PP. Blancs qu'on voyait autour de lui à Paris étaient ceux qui résident habituellement dans cette ville à la Procure des missions d'Alger.

Deux ou trois fois par an, tout au plus, il recevait les person-

nages marquants du clergé et de l'administration civile ou militaire, et alors on peut dire qu'il agissait en prince. Tout le reste du temps il suivait le régime sévère de ses religieux, les PP. Blancs, et pas un seul dessert ne se montrait sur sa table.

Familier, moqueur, plein de traits imprévus et toujours original dans ses entretiens ordinaires, il reprenait naturellement le ton de la majesté quand se présentait un personnage de marque ou lorsqu'un de ses interlocuteurs, mis trop à l'aise par son abandon, manquait en quelque manière au respect qui lui était dû. Aussi la plupart de ses familiers, même ceux qui lui étaient le plus attachés, avaient pris l'habitude de se taire le plus possible en sa présence, et c'était un frappant spectacle pour les visiteurs que ces chanoines, ces vicaires généraux, ces prélats romains gardant à table ou au salon le même silence qui, chez nous, dans le monde, est le lot des enfants et de la jeunesse.

Et cependant, il entendait la plaisanterie, ou plutôt disons qu'il l'aimait, car nul n'avait l'idée de s'attaquer à lui. Condamné dès lors à plaisanter seul, il en usait sans parcimonie, mais c'était l'entourage qui faisait les frais. En 1889, ayant commencé, par exception, avant le mois de novembre son séjour à Alger, il invita une partie de son clergé à fêter avec lui la Saint-Charles, et il fit venir jusqu'à l'administrateur du diocèse de Carthage. Je le vois encore dans son grand salon de Saint-Eugène, parlant seul au milieu de ses soixante ou quatre-vingts invités. On venait de chanter une fort belle cantate sur l'antiesclavagisme : « N'est-ce pas, Messieurs, que c'est admirable? dit le Cardinal; eh bien, tout cela ne vaut pas le *Pater*, même chanté par M. Combe. » J'en demande pardon au vénérable chanoine d'Alger. Il proposa ensuite, au milieu d'un rire général, à deux personnages bien connus pour leurs différends, de chanter quelque chose de concert.

Mgr Dusserre, son coadjuteur avec future succession, pour qui il avait tant d'estime, servait souvent de victime à ses bons mots, qu'il acceptait, du reste, avec un calme tout philosophique. Dans la même réunion, après avoir parlé d'un médecin dont les remèdes avaient failli le tuer, il se tourna vers l'archevêque de Damas : « Vous le connaissez, Monseigneur? » lui demande-t-il. Et Mgr Dusserre de répondre innocemment : « Mais non, Eminence. — Alors, je vous demande pardon ; mais c'eût été si naturel ! » Et aux fêtes de Carthage, à l'archevêque de Cagliari qui lui commentait en vers latins le toast habituel : *Ad multos annos*, il dit en l'interrompant, et d'un air confidentiel : « Faites attention, il y a là mon coadjuteur. » Mgr Dusserre, qui n'était pas en reste d'esprit, se tira de ce mauvais pas par une improvisation des plus délicates.

N'insistons pas sur ce côté un peu secondaire du caractère du cardinal Lavigerie. On sait assez qu'en bon Gascon il aimait à rire et à se moquer du prochain; quelques-uns de ses tours de jeunesse sont restés légendaires à Saint-Sulpice et à l'École des Carmes; et plusieurs de ses mots cruels, qu'il ne convient pas de rappeler, ont fait fortune aux dépens de personnages haut placés. Etant données la gravité réelle et apparente de sa vie et de son attitude, c'était dans cet homme extraordinaire un contraste de plus, et non le moins frappant.

Mais souvent c'était pour cacher son émotion qu'il faisait appel au rire. Nature vibrante et impressionnable à l'excès, il lui suffisait d'un mot ou d'une pensée venant du cœur pour être ému jusqu'aux larmes. C'était alors, pour se donner contenance, qu'il s'empressait de se moquer de lui-même ou des autres : « Demandez à Mgr Livinhac de vous bénir en même temps que moi, disait-il un jour à des prêtres; rappelez-vous les épreuves qu'il a souffertes pour Jésus-Christ, et pensez, Messieurs, que ses mains ont subi les liens du martyre. » Voyant l'attendrissement des auditeurs et le sien même, il se hâta d'ajouter : « Avec ces mains-là, moi, quelles riches quêtes j'aurais pu faire! »

*
* *

Cette finesse parfois redoutable n'était que la moindre qualité de son intelligence. Rarement on en aura vu de plus prompte et de plus étendue. L'étude l'avait encore agrandie et rendue plus souple. Dès le petit séminaire et à Saint-Sulpice, il sait se faire distinguer parmi des condisciples qui s'appelaient Langénieux, Hugonin, Foulon. A l'École des Carmes, que Mgr Affre venait de fonder pour en faire comme l'École Normale du clergé, il se prépare très vite aux grades de licencié et de docteur ès lettres, qu'il obtient sans peine en Sorbonne. S'il concourt, en 1853, pour une chapellenie du chapitre de Sainte-Geneviève, il conquiert la première place. Il prend, à Rome, les titres de docteur en théologie et en droit canonique. L'École des Carmes l'appelle, tout jeune encore, à la chaire de littérature latine, et la Faculté de théologie de la Sorbonne le choisit, à vingt-neuf ans, pour être le collègue des Freppel, des Bautain, des Gratry.

Appelé de bonne heure à l'action et plus apte encore à faire l'histoire qu'à la raconter, s'il a quitté trop tôt la carrière des lettres pour y laisser un sillon durable, du moins a-t-il gardé de ses fortes études une vue très juste de toutes les questions d'histoire ou de littérature, une grande aptitude à s'assimiler les matières

d'érudition religieuse ou profane qui s'imposaient à son attention ou qu'il lui fallait connaître pour l'honneur et le progrès de ses œuvres. C'est sur son ordre que le P. Delattre s'est mis à étudier, avec tant de succès, les antiquités de Carthage. Lui-même a écrit des pages savantes sur saint Martin, sur Saint-Louis de Carthage, sur Sainte-Anne de Jérusalem et sur la mission du Sahara. Personne n'était plus familier avec l'admirable histoire des anciens diocèses d'Afrique; il possédait presque de mémoire le long ouvrage que leur a consacré, au commencement de ce siècle, le religieux italien Morcelli; il avait même entrepris d'en faire paraître une traduction, que Mgr Toulotte devait mettre au courant des nouvelles découvertes. Aussi ses lettres pastorales et ses discours sont-ils remplis des souvenirs de saint Augustin, de saint Cyprien, de Tertullien, de sainte Félicité, de tous les grands martyrs et docteurs qui illustrèrent jadis les nombreuses Églises de l'Afrique romaine.

Il écrivait et parlait le latin classique avec une étonnante facilité. A soixante-cinq ans, il dictait sans notes, à ses secrétaires, les convocations du concile de Carthage et les décrets qui devaient être présentés aux Pères. En français, son style, qui n'était peut-être pas exempt d'un peu d'emphase oratoire, échappait toujours au convenu : dans ses discours ou écrits solennels, par l'élévation et la force de la pensée, la chaleur de l'inspiration et l'éclat des images; dans sa correspondance, par l'abandon, la bonne grâce, l'esprit, ou encore, lorsqu'il le fallait, par une étonnante vigueur d'écrasement. Le député algérien Warnier, qui fit supprimer à la Chambre, en 1874, le crédit voté jusque-là pour les orphelins arabes, reçut de lui une lettre dont il ne put jamais se relever.

Ses deux chefs-d'œuvre en fait de grande éloquence nous paraissent être sa lettre sur la consécration de la basilique de Carthage, et le discours qu'il prononça en 1875, dans la cathédrale d'Alger, pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique. Ce dernier pourrait même prendre place parmi les plus belles œuvres de la chaire française. Il triomphait surtout dans l'improvisation, et dans ses dernières années il improvisait toujours. Ses causeries, pleines d'esprit, de naturel, de traits inattendus et souvent pathétiques, exerçaient le charme le plus séduisant. Pour ne parler que de sa campagne antiesclavagiste, on n'a pas oublié le succès qu'il obtint à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Milan, à Naples. Sans doute, en cette circonstance, le fond ne variait guère. Mais comme il savait en diversifier l'exposé suivant les peuples et les auditoires, parlant à chaque nation de l'esclavage dans ses propres colonies; faisant dans un meeting, à Londres, l'éloge de

Livingstone, et, dans la cathédrale de Bruxelles, celui de Léopold II; rappelant aux Italiens les souvenirs de Magenta et de Solferino, et leur racontant cette coutume africaine qui veut que lorsque deux hommes ou deux tribus ont répandu et mêlé leur sang sur une même terre, la guerre ne puisse plus jamais exister entre eux.

Mais que parlons-nous de ses qualités littéraires? Mgr Lavigerie n'a jamais écrit pour écrire. Il a dit ce qu'il avait à dire au jour le jour, comme missionnaire et comme évêque; et son langage, comme tout en lui, était encore de l'action. C'est pour cela que beaucoup de ses écrits, dignes d'être gardés longtemps pour l'excellence de leur forme, mériteront encore une plus longue durée par le grand intérêt des matières qu'ils traitent; ils seront toujours consultés comme de précieux monuments pour l'histoire de la civilisation et de l'Église.

Faut-il parler ici des bruits qui coururent à plusieurs reprises sur sa candidature à l'Académie? On sait qu'en 1884, invité par le secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions à se présenter dans cette section de l'Institut, il le remercia de cet honneur par une lettre publique, et que, sans se prononcer bien nettement sur son acceptation éventuelle, il refusa de solliciter les suffrages suivant la règle établie : « Que dirait-on de moi, expliquait-il, si, pendant que les miens ne cherchent que les palmes du martyre, on me voyait briguer les palmes de l'Institut? Un tel rapprochement est condamné par son expression même. Il y a vraiment là incompatibilité, et il faut me laisser dans ma barbarie. » Un jour que j'avais pris la liberté de lui demander si, pour l'honneur du clergé, il n'entrerait pas volontiers à l'Académie française, il répondit qu'il accepterait peut-être, si on l'exemptait des démarches; et il ajouta cette phrase déjà surprenante il y a trois ans, et qui aujourd'hui le serait davantage : « Encore faudrait-il savoir qui il s'agirait de remplacer. Me voyez-vous succédant à l'auteur comique qui vient de mourir? (C'était, je crois, M. Labiche). Qu'est-ce que je pourrais bien dire sur son compte? Je ne vois qu'un siège qui puisse me convenir; celui de M. de Lesseps : il sépare les continents, et moi, j'essaye de les unir. »

*
* *

On ne saurait regretter que l'Institut de France ne lui ait pas ouvert spontanément ses portes. Je ne veux certes pas dire que sa personne était au-dessus, mais elle était en dehors de ce genre spécial d'honneurs. Le terme d'académie, si glorieux qu'il soit, implique, malgré tant d'exemples du contraire, quelque chose de peu compatible avec l'action, et Mgr Lavigerie était surtout un

homme d'action. Ce fut si bien là son caractère dominant qu'on aura peut-être été surpris de nous voir tant insister sur ses autres qualités; nous l'avons fait précisément parce qu'elles étaient moins connues.

Rien ne lui manquait, de ce qui fait les conducteurs d'hommes et les ouvriers des grandes choses. Il saisissait d'une vue rapide et sûre le but à atteindre; il s'exaltait lui-même par la pensée de la grandeur de l'œuvre, et il communiquait l'enthousiasme à tous ceux dont le concours était désirable. On a cru parfois qu'il manquait d'esprit de suite, pour l'avoir vu modifier sur quelques détails le plan de ses opérations. Mais les opérations elles-mêmes étaient presque toujours à longue échéance. En ce qui intéressait plus gravement sa mission d'apôtre chrétien et de Français civilisateur, il poussait la pénétration jusqu'à deviner l'avenir, en quelque sorte, et il prenait de si loin ses mesures qu'on était tout surpris, l'événement arrivé, de le trouver toujours prêt à en tirer parti pour le bien du pays et de l'Église.

Parmi les plus belles preuves de cette sage conduite, il en est deux qui touchent de trop près à notre histoire coloniale pour qu'on les puisse oublier. Six ans avant l'occupation de la Tunisie, et alors que cette région, constituée en vicariat apostolique, était tout entière sous l'autorité religieuse des capucins italiens, il obtenait de Pie IX que le sanctuaire de Saint-Louis, à Carthage, fût confié à ses fils les missionnaires d'Alger. Cet établissement servit ensuite de centre à l'action religieuse qui aboutit au remplacement par les Français du clergé italien depuis si longtemps établi dans la Régence. — La France commence seulement à comprendre aujourd'hui l'intérêt qu'il y a pour elle à réunir l'Algérie et la Tunisie au Sénégal par un système de protectorat et de communications qui nous amène, à travers le Sahara, les richesses du Soudan, et surtout qui rendent impossibles les futures révoltes. Mgr Lavigerie avait prévu l'avenir de ces vastes régions dès l'année qui suivit son arrivée en Afrique; il se fit nommer, en 1868, délégué apostolique d'une vaste circonscription religieuse qui s'appela Mission du Sahara occidental et du Soudan, et qui s'étendait entre l'océan Atlantique à l'ouest, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie au nord, le Fezzan à l'est, le Sénégal et la Guinée au sud. Combien durent alors ne voir dans un tel acte que l'intention d'étonner le public par un titre plus sonore que réel!

Le même homme qui, dans la conception de ses plans, poussa l'esprit de hardiesse jusqu'aux limites extrêmes au delà desquelles il n'est plus que l'esprit d'aventure, ne se mouvait pas avec moins d'aisance dans l'exécution et dans la pratique. Il ne s'effrayait pas

des plus grands moyens; il ne dédaignait pas les plus humbles.

A-t-il, à Nancy, une difficulté avec le nonce, il quitte sa ville épiscopale sans avertir personne, et va s'expliquer avec le Pape, qui lui donne gain de cause. S'il est contrarié dans ses œuvres par un gouverneur d'Algérie, il saisit de l'affaire l'opinion publique, va trouver le chef de l'Etat, et obtient satisfaction. Pour combattre la plaie de l'esclavage, il décide qu'il parcourra les capitales de l'Europe, qu'il y organisera des meetings, des conférences, des comités, qu'il s'assurera le concours des hommes les plus en vue de chaque nation; et il le fait. Pour évangéliser l'Afrique, il n'entreprend rien moins que de fonder un ordre destiné à cette seule fin, une armée de missionnaires qui, dès le noviciat et dans le cours entier de la vie, porteront le costume et suivront les habitudes extérieures des habitants de l'Afrique.

Dans le détail des affaires, sans doute, il fait fond sur le dévouement ou l'obéissance de ses collaborateurs. Mais ils n'agissent guère que par ses ordres, et il dirige tout par lui-même. Chaque matin il lit en entier sa vaste correspondance, et, tel du moins que nous l'avons connu vers la fin de sa vie, à demi paralysé de la main droite, il dicte toutes les réponses à ses secrétaires. De tous les postes qui dépendaient de lui, celui-là était sûrement le plus laborieux et, en général, le moins envié. Le grand vicaire sur lequel il s'appuyait le plus était littéralement écrasé de travail, et il n'avait, disait-il, de repos et de vacances qu'en bateau ou en chemin de fer, lorsque le Cardinal l'envoyait tout d'un coup, pour affaires plus graves, à Tunis, à Rome, à Paris, à Bruxelles. Dans l'organisation des fêtes de Carthage, le Cardinal s'était surtout fait aider par le P. Delattre. Je vois encore la joie de ce bon Père courant vers sa chambre après un entretien avec lui; il en sortit au bout d'une minute avec son chapeau et son bréviaire, et se précipita vers le port de la Goulette. Mgr Lavigerie, n'étant pas sûr qu'on fût exact dans une expédition de chaises, l'envoyait sur-le-champ à Marseille en chercher trois mille. Le Père les rapporta la veille de la cérémonie.

Rien ne lui coûtait dans l'exécution d'un acte qu'il avait jugé nécessaire, ni sa peine, ni celle des autres, et l'argent moins que tout le reste : « Une question d'argent ne m'a jamais arrêté », aimait-il à dire. Et à ce propos on demandera peut-être comment il pouvait suffire à toutes les dépenses qu'exigeaient ses œuvres, et équilibrer son formidable budget. Le gouvernement en fournissait une partie, sans doute, mais cette partie n'était pas la principale, et plus de la moitié en a été supprimée par les sectaires qui domi-

nent la France depuis seize ans. Cette conduite stimula d'un beau zèle les radicaux du conseil général d'Alger, et, en 1877, ils supprimèrent aussi les subventions précédemment accordées aux communautés religieuses qui étaient chargées d'œuvres d'intérêt départemental. On ne saurait trop rappeler qu'au scrutin public où fut décidée cette mesure, tous les membres musulmans du conseil votèrent pour les communautés catholiques, tandis que les colons français se déclaraient contre elles. Les œuvres générales de charité et d'apostolat, surtout la Propagation de la Foi, lui prêtaient annuellement leur concours. Les propriétés foncières qu'il avait établies et faisait exploiter en Algérie et en Tunisie autour de ses établissements religieux lui mettaient en mains le quart de ses ressources ordinaires; si l'on ajoute qu'il s'en était dessaisi de bonne heure en faveur de ses religieux, on abandonnera sans peine à la presse d'ordre inférieur la légende de ses grandes richesses.

Dans les circonstances extraordinaires, il cherchait et il trouvait des ressources proportionnées aux besoins. L'œuvre antiesclavagiste est trop récente pour qu'on ait besoin de rappeler les souscriptions fructueuses qui sont venues la soutenir, et la quête que le Saint-Siège a ordonné de faire à cette intention le jour de l'Epiphanie dans toutes les églises du monde catholique. Comme il avait dépensé 3 millions et demi pour ses premières fondations tunisiennes, le gouvernement, qui appréciait l'importance de son concours, voulut lui procurer une partie de cette somme; mais le Parlement s'y opposa si bien qu'on en fut réduit à autoriser une loterie en sa faveur; malgré un demi-échec, cette loterie procura 850 000 francs. Le reste, c'est-à-dire, en ce cas comme presque toujours, le plus important, lui vint de la charité privée.

Ceux qui connaissaient l'excellence de ses œuvres n'avaient pas besoin d'être sollicités, et ceux qui les voyaient sur place cédaient spontanément à de vrais accès de générosité. Un homme de lettres protestant, qui visitait la Tunisie, lui offrit en 1882 une subvention annuelle de 2000 francs pour la fondation d'une école de Sœurs. Une autre fois, la même année, un lieutenant français se présente à l'archevêché de Tunis et demande à voir le secrétaire de Mgr Lavigerie : « Je vais rentrer en France, lui dit-il, puisque la campagne est terminée; mais, avant de partir, je désirerais contribuer à l'œuvre la plus française et la plus chrétienne qui puisse se faire en ce moment dans la Tunisie, et je voudrais avoir à cet égard l'avis de Son Eminence. » Le Cardinal fait répondre que cette œuvre, c'est une école. L'officier se retire, et quelques jours après vient remettre au secrétaire, sans vouloir se faire con-

naître, la somme de 10 000 francs. Et voilà comment fut construite à Tunis l'école de la Porte de Carthage.

Il n'y a guère d'indiscrétion à dire que cette source de la charité privée a beaucoup perdu de son abondance à la suite du fameux toast d'Alger. Il est bien étrange, à ce propos, de voir la presse opportuniste et radicale reprocher, à ceux des catholiques dont cette manifestation avait choqué les sentiments personnels, d'avoir fait expier aux pauvres nègres, qui n'en pouvaient mais, la politique constitutionnelle du cardinal Lavigerie. N'étaient-ce donc pas les amis de ces journaux, et peut-être leurs rédacteurs qui, depuis longtemps, avaient réduit presque à rien les subventions officielles qui permettaient aux apôtres africains de répandre là-bas l'influence française, en même temps que le nom du Christ? Grâce à Dieu, l'animosité des catholiques intelligents est maintenant tombée; non seulement ils ont reconnu que le Cardinal avait agi, en somme, pour obéir à une direction plus haute; mais surtout, comme en témoigne le langage unanime de leurs journaux, ils se sont tous inclinés avec une admiration émue devant la tombe de ce grand serviteur de la religion et de la patrie. Dès la nouvelle de sa mort, ils ont oublié tout le reste, pour ne se souvenir plus que des belles œuvres qu'il a laissées et qui ne doivent pas périr. Leur générosité ira désormais à ses successeurs, aux évêques de la Tunisie, au Directeur de l'œuvre antiesclavagiste, et surtout au supérieur général des PP. Blancs, Mgr Livinhac, ce digne et saint évêque dont le nom s'est déjà imposé à la vénération des chrétiens par ses douze ans d'apostolat, et presque de martyre, dans la région des Grands Lacs africains.

*
* *

L'activité du cardinal Lavigerie s'exerçant au loin et sur des œuvres plus sérieuses dans leur fond que faciles à constater, il lui fallait, pour entretenir le zèle de la charité catholique, frapper souvent l'opinion par des écrits, des assemblées, des cérémonies, enfin par une sorte de mise en scène qu'on a parfois appelée théâtrale, mais qui, en somme, était aussi légitime qu'efficace. Chacun de ces coups d'éclat dérivait les ressources de la bienfaisance publique sur des fondations utiles, et le profit en était toujours pour les orphelins, les esclaves affranchis, tous les pauvres clients des Missions françaises.

Si grandioses, d'ailleurs, que fussent les apparences, elles égalaient à peine la réalité. Lorsqu'à l'ouverture du Congrès libre antiesclavagiste, le 21 septembre 1890, on vit paraître autour du Cardinal quatorze nègres amenés de l'Afrique équatoriale par Mgr Livinhac,

et qui, partis de l'Ouganda depuis plusieurs mois, étaient arrivés à Paris le matin de ce même jour, certes ce fut un grand et beau spectacle; mais il ne traduisait que bien imparfaitement les succès obtenus dans cette partie de l'Afrique, naguère inconnue et toute païenne, et où il avait suffi de douze années aux PP. Blancs pour convertir au catholicisme le chef du plus important royaume des Grands Lacs, avec une bonne partie de son peuple.

Mais la plus imposante cérémonie qu'ait jamais organisée le Cardinal, c'est sûrement la consécration de la nouvelle basilique de Saint-Louis, à Carthage. Aucun de ceux qui assistèrent à cette fête n'en perdra le souvenir. Ce fut vraiment un jour de triomphe pour la France et de résurrection pour l'ancienne métropole des sept cents diocèses d'Afrique. Au-dessus du golfe de Tunis et au sommet de l'ancienne Byrsa, la basilique s'élevait blanche et radieuse dans le ciel pur de l'Afrique. Sous sa croix primatiale flottaient les plis immenses d'un drapeau tricolore, et autour d'elle s'étendaient, à cheval, les rangs pressés de nos chasseurs d'Afrique. Ce fut au signal de l'artillerie beylicale que se mit en marche la procession des douze évêques et des trois cents prêtres, pendant que les zouaves présentaient les armes. Sur les flancs de la colline historique se pressait, dans l'admiration de la France et de son Dieu, une foule de tous pays et de toutes races, Italiens, Maltais, Anglais, Allemands, Juifs, Arabes, Nègres du Soudan. L'immense cathédrale ne les pouvait contenir, mais ce fut sur eux tous et sur l'Afrique entière que descendit, à la fin de la cérémonie, la bénédiction des évêques assemblés.

A l'intérieur avaient pris place nos généraux et tous nos officiers de terre et de mer, les étrangers de marque, parmi lesquels, en grand costume, les consuls de toutes les puissances représentées à Tunis, et à leur tête S. A. le prince Taïeb, frère héritier du bey, avec les ministres tunisiens. Le résident général, en tenue d'apparat, occupait dans le chœur un siège surmonté de drapeaux tricolores en face du trône du Cardinal, exemple trop rare de fidélité aux traditions nationales. Au milieu d'une manifestation si grandiose, Mgr Lavigerie avait raison de s'écrier : « Tant de splendeurs paraîtront peut-être exagérées à plusieurs, dans ces temps difficiles; mais il fallait à cette Eglise, après tant de siècles de deuil, une fête digne de son histoire. Peut-être les ornements dont je me suis revêtu paraîtront-ils trop magnifiques. Mais, moi je me souviens que sur cette colline de Byrsa, ici, à la place même d'où je vous parle, a paru enchaîné, dépouillé de ses vêtements, a été insulté, battu de verges, le dernier archevêque de l'ancienne Carthage; et moi, son successeur, le premier archevêque de la Carthage

nouvelle, je tiens à paraître à mon tour sur le même sol, au même endroit, dans toute la pompe que l'Eglise permet à ses pontifes. »

Comme l'on sentait, dans ce triomphe succédant à un si long deuil, l'immortelle vitalité du christianisme! Et en même temps que l'Eglise reparaissait vivante où les barbares l'avaient anéantie depuis douze cents ans, la France aussi se montrait en souveraine où les croisés de saint Louis avaient subi un glorieux échec.

L'occasion ne pouvait se présenter souvent, d'organiser des fêtes si majestueuses; on ne pouvait rétablir plus d'une fois le siège primatial de saint Cyprien, ni renouer tous les ans la tradition des conciles de Carthage. Mais le Cardinal savait donner un même cachet de grandeur, quoique avec plus de simplicité, à certaines cérémonies périodiques. On ne saurait, à cet égard, rien citer de plus touchant, que l'absoute de Notre-Dame d'Afrique. De la colline abrupte où s'élève, près d'Alger, ce sanctuaire déjà célèbre, on aperçoit à ses pieds une si vaste étendue de mer qu'on pourrait se croire sur le pont d'un navire. Devant le portique et surplombant l'abîme, un cénotaphe a été élevé par le Cardinal avec cette inscription : A LA MÉMOIRE DE CEUX QUI ONT PÉRI SUR LA MER ET ONT ÉTÉ ENSEVELIS DANS LES FLOTS. Là se dirige, chaque dimanche après les vêpres, une procession funèbre. Pendant qu'on chante les prières des défunts, quatre enfants de chœur tiennent un drap mortuaire et le soulèvent comme pour l'étendre au-dessus du linceul d'azur qui recouvre tant de victimes. Le prêtre bénit le monument et la mer, puis élève trois fois sur eux l'encensoir, pour rendre un dernier honneur à tous ceux qui sont ensevelis dans la tombe immense. Cette émouvante cérémonie attire toujours une foule nombreuse et recueillie, dans les rangs de laquelle on peut distinguer beaucoup de femmes qui pleurent, le chapelet à la main, et entourées d'enfants en deuil.

*
* *

Ampleur et netteté de vues, hardiesse et promptitude dans l'exécution, irrésistible autorité dans le commandement, invention aussi féconde pour trouver les ressources pécuniaires que pour frapper les esprits et toucher les cœurs : n'en était-ce pas assez pour s'assurer le succès, et le cardinal Lavigerie avait-il besoin, comme on l'a encore dit, de ne pas regarder de trop près au choix des moyens? On lui a, notamment, fait un grief de son fréquent recours à la publicité, et il est vrai qu'il a accompli peu de choses importantes sans en confier le récit à la presse, aux bulletins de ses œuvres, du moins à ses lettres pastorales et aux nombreux

documents qu'il a fait réunir à l'occasion de son jubilé épiscopal sous le titre de : *Vingt-cinq années d'épiscopat en France et en Afrique*. Mais eût-il fait de si grandes choses, s'il avait pratiqué l'amour du silence et l'humilité à la façon du cloître? Et l'abnégation de soi n'a-t-elle donc qu'une formule? Chacun fait le bien à sa manière, dit vigoureusement saint Paul : *alius sic*, *alius vero sic*. Le cardinal Lavigerie, en grand homme d'action qu'il était, considérait comme son premier devoir de réussir dans ses entreprises, et tant que la conscience n'avait rien à dire, il leur sacrifiait tout le reste.

Peut-être cependant ne reculait-il pas assez lorsqu'il s'agissait de sacrifier les hommes eux-mêmes. Non pas certes qu'il ait abusé du dévouement de ses missionnaires pour les exposer à la mort, comme d'aucuns l'ont grossièrement cru; il a dû souvent modérer le zèle de ses PP. Blancs, il n'a jamais eu besoin de l'exciter. Mais il a donné lieu de penser plus d'une fois qu'il oubliait trop facilement les services rendus, et que d'éminents collaborateurs étaient traités par lui comme de simples instruments que, l'œuvre faite, on abandonne. Sans doute la légende qui s'est emparée de lui de son vivant même avec une complaisance qu'elle réserve d'habitude aux morts, la légende a répandu sur ce côté de son caractère, comme sur beaucoup d'autres, d'étonnantes exagérations; mais on ne pourrait vraiment pas dire qu'il ait eu constamment devant les yeux cette maxime si juste et si profonde, bien qu'un peu emphatique, du philosophe de Kœnigsberg : « Agis toujours de telle sorte que tu traites l'humanité, en toi-même et en autrui, toujours comme une fin, jamais comme un moyen. » De là vient peut-être que, tout compte fait et malgré des traits de bonté touchants, il a provoqué plus d'admiration que d'amitiés durables.

Mais il n'existait rien au-dessus de lui pour ceux qui subissaient d'un peu loin son heureuse influence, et ils l'aimaient passionnément. Ce que Napoléon était pour ses soldats, il l'était, lui, pour ses missionnaires, pour ses orphelins, ses Arabes, ses nègres, pour ceux qui formaient, en quelque sorte, son peuple, et dont il était à la fois la providence et le héros. Le brave nègre à qui il aurait daigné appliquer un soufflet en guise d'amitié, en serait demeuré fier toute sa vie.

Il n'a pas tout à fait vécu sans s'attacher de fortes affections, mais c'est surtout par le prestige qu'il a conduit les hommes.

Le prestige, — cet éclat indéfinissable qui rayonne autour des esprits vraiment supérieurs, et s'impose même aux regards des ennemis, — ai-je assez fait comprendre comment, avec ses

immenses qualités et ses quelques défauts, le grand homme qui vient de mourir le possédait à un degré que bien peu d'autres, en ce siècle, auront pu atteindre, et que trois ou quatre à peine auront dépassé? Si un tel don pouvait s'expliquer, ce serait, comme nous avons essayé de le faire voir et comme le peintre Bonnat a su l'inscrire dans son chef-d'œuvre, ce serait par le développement extraordinaire qu'auraient pris, dans sa puissante personnalité, les qualités les plus diverses et, d'ordinaire, les plus inconciliables : une énergie indomptable et une bonté de cœur qui se fondait parfois en tendresse, l'ironie et l'enthousiasme, le souci des détails et l'art de combiner les effets d'ensemble, la hardiesse dans les conceptions et l'habileté dans la pratique.

*
* *

Tant de forces réunies, dont il avait conscience, et qui, même laïc, l'eussent fait un des premiers dans toutes les situations, étaient, par grand bonheur, disciplinées par les deux passions qui dominent toute sa vie et en font la grandeur : l'amour de l'Église et l'amour de la France.

Autant les autres dispositions de sa nature semblent se contredire et se heurter en un mélange qui déconcerte, autant la religion et le patriotisme s'accordaient pour donner à l'ensemble de sa vie, malgré tant de notes discordantes, une harmonie supérieure et facile à saisir, tellement que l'opinion publique, égarée sur tant d'autres points, ne s'est jamais trompée sur celui-là, et que pas un journal n'a omis de dire sur sa tombe qu'il fut un grand apôtre et un grand citoyen. Et c'est encore en servant la France et l'Église qu'il a bien mérité de la civilisation, que l'une n'a jamais cessé de favoriser et dont l'autre reste, malgré tout, la protectrice la plus généreuse.

Si le patriotisme était, tant qu'il ne rend pas injuste vis-à-vis des autres peuples, une vertu où l'on puisse excéder, le cardinal Lavigerie eût été trop patriote. Il serait facile d'extraire de ses écrits les pages les plus ardentes qui aient été tracées sur la grandeur et la mission de la France. Mais cette éloquence est encore trop froide, si on la compare à ses actes. La France soldat de Dieu et lumière du monde, voilà sans doute, comme tous ses admirateurs parlent d'elle, mais au passé; c'est ainsi qu'il en parle, lui, au présent. Qu'il s'agisse de sauver tout un continent, l'Afrique, ou de réconcilier, pour le salut du monde moderne, l'Église avec la démocratie, c'est la France qui lui apparaît comme le seul et nécessaire artisan de ces grandes œuvres, et certes il n'aura pas

tenu à lui qu'elle remplisse cette double mission. Et qui donc oserait dire que l'avenir trompera sa sublime confiance?

On devine les profondes émotions qui l'agitèrent durant la guerre avec l'Allemagne, avec quelle colère il parlait des « barbares », avec quelle rage il apprenait de si loin les récits de nos défaites. Sa grande souffrance était de n'y rien pouvoir. Cependant, il offrait au ministre de la guerre, pour le service des ambulances et de l'aumônerie, la moitié de ses prêtres, en se chargeant de pourvoir lui-même à leur traitement. Un de ses secrétaires, l'abbé Gillard, partit, fut pris à Reichsoffen et blessé à Sedan ; il alla en personne le recevoir à bord du bateau qui le ramenait à Alger, et sur l'heure, devant tout le monde, le nomma vicaire général. Les séminaristes allèrent à l'armée, et les séminaires furent mis à la disposition de l'autorité pour les milices algériennes. Il ouvrit ses orphelinats aux enfants pauvres des colons rappelés sous les armes. Il offrit les cloches de sa cathédrale, à l'exception d'une seule, pour fondre des canons, et il encouragea les fabriques de son diocèse à agir de même. Il écrivit enfin au préfet d'Alger : « Dans un cas de révolte intérieure, qui, je l'espère, ne se réalisera pas, je n'hésiterai pas à recommander à tous les prêtres qui dépendent de moi de s'unir vigoureusement à leurs paroissiens pour repousser l'ennemi. » La révolte prévue par lui éclata, en effet, dans la Kabylie, à la fin de la guerre, mais l'amiral de Gueydon ne lui permit pas de s'étendre. Le curé de Palestro, fidèle aux vues de son archevêque, ayant succombé dans cette lutte, les armes à la main, Mgr Lavigerie fit son éloge dans une lettre au clergé, et il présida lui-même un service funèbre à son intention dans la cathédrale.

Où son patriotisme nous paraît le plus admirable, parce que c'est là qu'il fut le plus ingénieux et le plus éprouvé, c'est dans le soin constant qu'il prit de dissimuler aux provinces de son influence la rupture de la France officielle avec ses traditions religieuses. Le jour où il serait admis, en Afrique et en Orient, que nous ne sommes plus le grand peuple catholique, c'en serait fait là-bas de notre prépondérance. Le Cardinal a tout fait pour éviter ce malheur. Et Dieu sait si nos tristes Parlements lui ont rendu la tâche difficile. Ce fut à la fin de 1876 que commencèrent les vexations, et que, malgré les efforts du gouvernement, la Chambre supprima plus de la moitié de ce que le diocèse d'Alger recevait de l'Etat pour ses œuvres. L'archevêque n'osa pas recourir à la charité publique dans son diocèse : « C'est pour moi, disait-il, et comme évêque et comme Français, une insupportable honte, que de venir dans un pays comme celui-ci, peuplé de musulmans, faire publiquement ressortir les plaies saignantes que nous recevons de la France. » En 1885,

nos odieux représentants supprimèrent ou réduisirent à presque rien la plupart des crédits du budget algérien des cultes et notamment les bourses des séminaires. Cette fois il fallut bien se procurer des ressources. Il parcourut la France en disant ce que faisait le clergé d'Afrique, et de quels outrages on osait l'abreuver : « Je voudrais être entendu, s'écriait-il, par ceux-là même qui ont voté des mesures si funestes. Ils ne l'ont fait, sans doute, que par erreur. Ils ont cru frapper l'Église seule dans nos personnes; mais, en réalité, ils ont surtout frappé la France. C'est une nécessité absolue pour elle, dans des colonies qui se forment, et où elle n'est représentée que par un petit nombre de ses fils, que l'existence d'un clergé national. Or, elle ne peut l'avoir que si elle le soutient, comme font, pour leurs colonies, toutes les autres nations, mêmes protestantes. Une question ainsi posée doit être aisément résolue. Quelles que soient les passions qui nous divisent, je me refuse à croire qu'il se trouve un Français qui ne les sacrifie au bien de la France! »

Le gouvernement, inquiet de cette agitation, parvint à faire voter un subside de 100 000 francs pour les séminaires d'Algérie et de Tunisie; et l'année suivante, se l'étant vu refuser par la fameuse Commission du budget dont M. Wilson fut le digne président, il annonça qu'il le défendrait contre elle à la tribune.

Une nouvelle discussion allait donc avoir lieu; une fois de plus on allait agiter publiquement, au milieu des calomnies et des outrages, la question de savoir si la France continuerait, grâce à une majorité de quelques voix, à donner dédaigneusement au clergé d'Afrique le peu de ressources qui est indispensable à son entretien, ou bien si l'affront irait jusqu'à lui refuser le pain nécessaire. C'en était trop pour la dignité et le patriotisme des évêques et des prêtres qui consacrent là-bas toute une vie de dévouement aux intérêts de la France! Par les conseils de Mgr Lavigerie, ils informèrent le gouvernement, dans une lettre collective et publique, qu'il était inutile de défendre le crédit devant les Chambres, et qu'ils ne voulaient plus d'une aumône si amère. Ils aimaient mieux, disaient-ils dans un élan sublime qui aura peut-être un jour des imitateurs, ils aimaient mieux « mourir de faim que mourir de honte. »

Nul n'a eu plus que lui le moyen de constater et le droit de rappeler que notre prépondérance sur tous les points du bassin méridional et oriental de la Méditerranée, est attachée au protectorat séculaire que nous exerçons vis-à-vis des catholiques. C'est à l'œuvre des Ecoles d'Orient qu'ont été données les prémices de son ministère, et c'est en Syrie, où il paraissait comme l'ambas-

sadeur de la charité française après les massacres de 1859, qu'il a révélé pour la première fois ce qu'on pouvait attendre de lui. Par ses PP. Blancs il exerçait son influence à Malte, où étaient instruits les plus intelligents des esclaves rachetés, et surtout à Jérusalem où il faisait élever, dans la connaissance de notre langue et l'amour de notre pays, les futurs instituteurs et les futurs missionnaires des Grecs orientaux. Que n'a-t-il pas fait en Algérie? et oublierons-nous la parole des Italiens disant qu'à Tunis sa présence valait une armée? Au nom de ce qu'il a fait pour nous, prêtons l'oreille à ces objurgations que la mort rend plus sacrées :

« Encore quelques coups du genre de ceux que réclament, avec une fureur aveugle, les ennemis de toute religion, et notre autorité disparaîtra! Ah! si je pouvais me faire entendre de ceux qui poursuivent cette guerre impie, je leur demanderais pitié, non pas pour la religion et la liberté des âmes, puisqu'ils s'en déclarent les ennemis, mais pour la France dont ils sont les fils! Qu'ils en croient un vieil évêque qui a passé sa vie à la servir. En la séparant de l'Eglise, ils perdront dans le monde entier leur principale force et leur premier honneur. Que, du moins, avant de consommer une aussi funeste mesure, ils interrogent ceux qui ont représenté notre pays au dehors, qu'ils interrogent les chefs honorés de notre marine! Ils sauront comment on se sert de leurs attaques, et qui se prépare à recueillir notre héritage. »

L'histoire dira qu'il a réussi plus que personne à retarder les effets de ces mesures insensées. Mais maintenant qu'il n'est plus là, qui donc, si on y persévère, en arrêtera les conséquences? Pour lui, du moins, secondé par des hommes comme les Cambon et les Massicaut, à qui on ne refusera pas le mérite d'un patriotisme intelligent, il aura maintenu jusqu'au bout notre prestige séculaire, et, par une justice providentielle, ses funérailles elles-mêmes auront été le plus magnifique triomphe de cette sage politique. O le grand et salutaire spectacle, pour les peuples Africains, que celui de notre gouverneur, de nos généraux, de notre armée et de tous nos représentants entourant, là-bas, de royaux honneurs, le cercueil du grand archevêque, et conduisant son deuil de la part de la France!

En même temps que la France, il a aimé passionnément l'Eglise, et l'on serait en peine de dire pour laquelle des deux il a fait davantage. La vérité est qu'il les a servies l'une par l'autre.

A ses yeux, et c'était pleinement vrai sur la terre africaine, nos soldats préparaient les voies à l'Eglise, et les missionnaires propageaient l'influence française. « Pour rendre à la vie, a-t-il dit dans son discours sur la mission de la France en Afrique, pour rendre à

la vie la terre illustre des Tertullien, des Cyprien, des Augustin, de tous ces grands hommes, Dieu choisit l'armée de la France... Avec les apôtres de la vérité, les hommes de guerre sont ceux que Dieu associe le plus visiblement à son action dans le monde. Aux premiers il confie les desseins de sa miséricorde, aux seconds, les arrêts de sa justice; et les uns et les autres sont appelés à payer cet honneur d'un même prix, qui est celui de leur sang. Seigneur, soyez béni de ce que je vais placer aujourd'hui le nom de la France à côté du vôtre, et de ce que je le fais avec justice, puisque pour préparer ces jours dont nous voyons déjà l'aurore, vous avez emprunté son bras et son cœur! »

*
* *

Il ne saurait être question de retracer ici, même en abrégé, les multiples travaux de son apostolat et ce qu'il a fait pour les deux grandes causes auxquelles il avait voué sa vie. Outre qu'un tel sujet dépasserait les dimensions d'un article, un assez long récit en a été fait ailleurs, et le *Correspondant* lui-même en a publié trop d'extraits pour qu'il soit à propos d'y revenir [1]. Mais si sa grande activité s'était laissée diriger par une idée dominante, ne serait-il pas intéressant de chercher quelle fut cette idée, et de comprendre ainsi ce qui a pu faire, sous tant de manifestations diverses, l'unité de sa vie?

Au fond, la grande œuvre du cardinal Lavigerie aura été de combattre en Afrique l'influence néfaste et les inquiétants progrès du mahométisme.

Le mahométisme, que naïvement nous croyons mort parce que la Turquie se dissout, le mahométisme a gagné depuis deux siècles cinquante millions de prosélytes africains; il a ranimé le zèle de ses adeptes et les a enrôlés en grand nombre dans des sociétés secrètes qui ont fait vœu de combattre par tous les moyens l'influence du christianisme et de tous les peuples, Français et autres, qui ne croient pas à Mahomet. Or le cardinal Lavigerie est le premier, et, avec quelques voyageurs dont on ne veut pas entendre les graves avertissements, il est le seul qui ait deviné l'importance du fléau; il est le seul, surtout, qui ait entrepris de le combattre. On conviendra sans peine que, ce faisant, il travaillait pour l'Église. Il travaillait en même temps pour le bien de la France et de l'huma-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mai, du 25 août et du 10 septembre 1890, et aussi le livre, publié chez Poussielgue, sur le *Cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique.*

nité, parce qu'elles n'ont pas, en Afrique, d'ennemi plus redoutable que le mahométisme.

Et, pour qu'on ne soit pas tenté de voir dans une affirmation si catégorique l'effet d'un préjugé religieux, j'en appellerai au témoignage des voyageurs les plus compétents : Speke, Baker, Léon Roches, Lenz, Barret, Rohlfs, Duvergier, Riun, etc. Lenz, qui a visité le Maroc, le Sahara et le Soudan, et que je citerai parmi tant d'autres, parce qu'il est un des rares qui ait donné des conclusions à son récit, Lenz a écrit dans son dernier chapitre : « Un voyageur chrétien dans le nord de l'Afrique doit lutter, non seulement contre le climat et une population pillarde, mais aussi contre cette forme religieuse : plus d'explorateurs ont échoué dans cette tâche que devant les autres obstacles rencontrés par eux[1]. » L'islam, comme il l'explique ensuite, doit se maintenir à l'abri de notre civilisation : il ne veut ni ne peut l'accepter, « et c'est de ce point de vue que partent les mahométans, qu'ils soient Turcs, Berbères ou Nègres, pour s'opposer à l'intrusion d'émissaires de l'Occident ». Et l'illustre voyageur termine ainsi : « L'islam est identique à la stagnation et à la barbarie. Ce n'est que lorsqu'on sera parvenu à rompre l'influence fatale de cette religion que l'exploration scientifique des contrées africaines ne sera plus accompagnée de ces accidents et de ces dangers nombreux et impossibles à prévoir, sur lesquels, encore aujourd'hui, viennent souvent échouer l'enthousiasme le plus grand et le dévouement le plus complet[2]. »

Le capitaine Binger est le seul auteur à qui le mahométisme ait inspiré des jugements contraires, mais il avoue lui-même que « le fanatisme musulman paraît diminuer au fur et à mesure que l'intensité de la teinte de l'Africain augmente ». Or il n'a guère connu que des musulmans de la teinte la plus accentuée, et il avoue que ceux de la boucle du Niger ne ressemblent pas à ceux du Touat, de la Tripolitaine et du Soudan égyptien[3].

[1] Dr Oskar Lenz, *Timbouctou*, Paris, Hachette, 1887. 2 vol. in-8, t. II, p. 399.

[2] *Ib.*, p. 407. — La mort de Crampel est venue, après cent autres exemples, confirmer l'exactitude de ce jugement. Et dire que, très inquiet de son passage dans les pays nègres, on n'aspirait qu'à le voir arriver chez les musulmans!

[3] *Esclavage, Islamisme et Christianisme*, par le capitaine Binger, p. 39. — Malgré l'intérêt croissant qui s'attache aux affaires d'Afrique, tout le monde n'aura pas le courage de lire les journaux un peu lourds des grands voyageurs, mais il n'est personne qui ne puisse étudier avec intérêt les deux petites brochures si instructives de M. Le Chatelier, sur l'islam au dix-neuvième siècle (Bibliothèque orientale elzévérienne, chez Ernest Leroux, Paris, 1888), et de M. Napoléon Ney, sur les sociétés secrètes musul-

Le mahométisme ne ferme pas seulement les âmes qu'il envahit à toute action civilisatrice; il réalise, contre la France et contre les autres nations de l'Europe, la seule unité qui soit possible au monde africain, et il supplée, chez eux, à l'idée absente de nationalité, par le lien étroit de la fraternité religieuse, par un fanatisme plus passionné encore que ne serait l'amour d'une patrie. Or il faut observer qu'il ne règne plus seulement dans le nord de l'Afrique, mais que la propagande, arrêtée depuis la fondation des empires du Soudan, au quatorzième siècle, a repris de notre temps un élan tout nouveau. Les nègres de la zone orientale subissent l'influence des musulmans de Zanzibar et du Soudan égyptien; un autre courant de prosélytisme correspond au bassin du Niger supérieur et inférieur, un troisième se dirige des bords du lac Tchad vers le cours moyen du Congo. Les nouveaux convertis subissent infailliblement l'influence des Arabes et prennent place, inconsciemment, dans les groupements de forces que dirigent le mahdi de la haute Egypte et celui de Djerbourb; et comme la puissance de ce dernier chef tend de plus en plus à l'emporter seule, l'heure n'est peut-être pas éloignée où toutes les races africaines de l'hémisphère nord seront prêtes, malgré tout ce qui les divise en temps ordinaire, à suivre unanimement la voix du grand chef religieux, du moderne Prophète, qui proclamera la guerre sainte pour chasser l'infidèle des domaines de l'islam.

Sont-ce là des menaces chimériques? Le fanatisme musulman n'a-t-il pas déjà repoussé l'influence des Européens depuis les sources du Nil jusqu'à des centaines de lieues vers le nord? La voie centrale qui va de l'Atlantique à l'océan Indien, des bouches du Congo jusqu'à celles du Zambèze ou à Bagamoyo, n'est-elle pas sans cesse menacée et n'est-elle pas à la veille d'être fermée, malgré les louables efforts de la Belgique et de l'Allemagne, par les négriers arabes qui ravagent tout le milieu de l'Afrique

manes (*Un danger européen : les sociétés secrètes musulmanes*, chez Georges Carré. Paris, 58, rue Saint-André des Arts, 1890. Prix : 1 franc). M. Ney, surtout, qui a longtemps résidé en Algérie, en Tunisie, en Asie, à Constantinople, et qui a connu beaucoup de musulmans, M. Ney mériterait d'être lu davantage, et il étonnerait bien des lecteurs par l'importance de ses trop véridiques révélations. Ils y apprendraient, s'ils sont restés jusqu'ici sans en rien savoir, l'existence et le pouvoir des chefs d'ordres musulmans et, en particulier, l'universelle omnipotence du grand chef des Snoussyas, Cheik el-Mahdi. On pourrait encore, après ces deux auteurs, et en limitant la question, étudier ce que dit, à ce propos, le colonel Niox, à la fin de sa *Géographie militaire de l'Algérie*, ou consulter dans le *Journal officiel* les discussions qui eurent lieu au Sénat, du 26 février au 6 mars 1891, sur les affaires de notre grande colonie.

afin de peupler d'esclaves les marchés du monde musulman? Et nous-mêmes, n'avons-nous pas eu assez de missions de tous genres massacrées par nos fanatiques ennemis? Le jour où éclatera la grande guerre européenne, quelle complication ne serait-ce pas d'apprendre la révolte simultanée de la Tunisie, du Sud algérien, de notre immense zone d'influence au centre et à l'ouest de l'Afrique? Et si le succès définitif sur ces derniers représentants de la barbarie ne doit pas faire de doute, comprend-on du moins à quels massacres nous restons exposés, et à quels sacrifices?

*
* *

Cette longue digression était nécessaire. On voit maintenant combien il importait pour le bien de la France et de l'humanité, d'opposer au prosélytisme musulman la propagande évangélique et de lutter contre l'esclavage. Or n'est-ce pas là qu'ont tendu, en somme, tous les travaux du grand cardinal?

Il fallait faire cesser l'exploitation des nègres par les traitants arabes, cet esclavage qui répugne tant à nos idées, et qui paraît si indispensable aux mahométans, moins odieux encore par ce qu'il a d'outrageant pour la personne humaine, que par les ravages qu'il déchaîne sur les contrées où l'on en recrute les victimes. Pour deux esclaves vendus au Maroc ou dans la Turquie d'Asie, il a fallu faire périr plus de cent personnes dans les villages ou sur ces affreuses routes du désert que jalonnent de squelettes les longs convois de captifs. Voilà pourquoi le primat d'Afrique, se sentant par son titre même responsable, en un sens, des malheurs de tout le continent, a entrepris, avec l'encouragement du Pape, de soulever la conscience du monde chrétien contre de telles atrocités. Et il y a réussi plus encore peut-être par l'action exercée sur l'opinion de l'Europe dans sa glorieuse campagne de 1888, que par l'œuvre admirable dont il a été le fondateur et qui a déjà tant fait de bien.

Il est facile aujourd'hui de revendiquer peur les seuls philanthropes et les seuls politiques la gloire du grand mouvement qui a provoqué la conférence de Bruxelles, et engagé d'honneur toutes les nations civilisées à poursuivre d'un accord unanime l'extinction de l'esclavage. La vérité est qu'avant le mois de mai 1888, en dépit de certaines clauses perdues dans les instruments des congrès et demeurées lettre morte, ni la politique, ni la presse, ni les Assemblées, ni les gouvernements n'avaient pris sérieusement en main la cause des malheureux nègres, et que, au contraire, depuis cette époque, cette même cause a intéressé tous les peuples.

C'est qu'au mois de mai 1888 les longs cris de douleur de la

pauvre Afrique ont enfin trouvé un écho assez puissant sur les lèvres du chef de l'Église, et que, répétés par lui et son envoyé, ils ont profondément ému tous les peuples civilisés. L'œuvre de rédemption est maintenant commencée; dans un siècle tout au plus, c'en sera fini de l'esclavage, et la société musulmane, qui repose tout entière sur cette institution, sera forcée de disparaître ou de se régénérer dans des lois meilleures, habituée qu'elle est à ne plus vivre que du travail des esclaves, et incapable, dans sa décrépitude corrompue, de se perpétuer elle-même sans l'afflux de sang nouveau qu'elle prend aux peuples jeunes.

A la propagande musulmane Mgr Lavigerie fit une double opposition. Il essaya d'entamer la religion du Prophète dans les pays même où elle était implantée depuis des siècles; il essaya de faire devancer le Coran par l'Évangile chez le plus grand nombre possible de nègres païens.

Faire du prosélytisme en pays d'islam a passé de tout temps pour une entreprise insensée, et le fait est qu'un esprit façonné par le Coran est à peu près inaccessible à quelque autre idée que ce soit. Il n'y a rien à faire pénétrer dans la tête du petit musulman à qui on a appris, vers sa douzième année, que Dieu est Dieu et Mahomet le prophète de Dieu, qu'Allah est miséricordieux à tous les péchés des croyants, qu'enfin les infidèles sont d'une race inférieure et que ce serait le plus grand des crimes de discuter religion avec eux. Mgr Lavigerie ne pouvait ignorer l'existence d'un état d'âme si irréductible. Mais il n'était pas homme, non plus, lorsqu'il s'agissait des intérêts de sa foi et de son patriotisme, à reculer devant un obstacle, pour si grand qu'il fût. Pour la première fois peut-être depuis bien des siècles, sinon depuis le commencement de l'islam, il entreprit de faire des conversions en pays musulman, et il y réussit assez pour démontrer que c'était possible.

Est-il nécessaire de dire qu'il pratiqua, en cette œuvre délicate, la plus large tolérance, et qu'il suivit le conseil donné par lui-même à ses missionnaires de Jérusalem d'accepter et de respecter chez les Orientaux tout absolument, excepté le vice et l'erreur. Il déclarait regarder comme un crime et une folie de surexciter, par les actes d'un prosélytisme sans sagesse, le fanatisme des populations musulmanes : comme un crime, parce que ce serait créer des difficultés à la France, comme une folie, parce que, au lieu d'atteindre le but, ce serait l'éloigner peut-être à jamais.

Mais de là à laisser ces pauvres races déchues dans leur misère morale et leur haine de la France, Dieu merci, il y avait loin. Malgré tous les sarcasmes, Mgr Lavigerie lança parmi eux, dans le

Sahara, en Kabylie, en Tunisie, ses petites bandes de missionnaires, et il attendit l'événement. Laissons-le expliquer lui-même comment il comprenait leur apostolat : « Pendant qu'on dépouille les indigènes de leur puissance, de leurs armes, de leurs traditions séculaires, nous, prêtres, nous cherchons à calmer, à ramener ces cœurs aigris, par le dévouement et la charité. Nous faisons l'école aux enfants. Nous soignons, lorsqu'on nous les présente, les infirmes et les malades; nous secourons les pauvres; nous n'avons pour eux que des paroles de bienveillance et de douceur. Ce que nous obtenons ainsi, ce ne sont pas sans doute des conversions imprudentes et hâtives, qui ne seraient que des préparations à l'apostasie, c'est un bien plus durable, une préparation certaine, sans secousses et sans dangers, à la transformation du monde africain. La semence est ainsi jetée. C'est le travail des siècles qui la fera mûrir. Pour nous, qui n'en verrons point les fruits, notre récompense est de nous rendre le témoignage que nous servons ainsi la cause de l'humanité, celle de la France et celle de Dieu. »

La moisson mûrit déjà sur plusieurs points de l'Afrique française. Si la commission sénatoriale de l'Algérie faisait bien son enquête, elle pourrait trouver des indigènes chrétiens, pour ne parler que de la Kabylie, à Taguemont-Azous, aux Ouadhias, chez les Beni-Ismaïl, les Beni-Yenni, les Beni-Manguellath et à Iril-Aly. Elle verrait que les musulmans, même lorsqu'ils gardent le plus strictement leur religion, respectent les marabouts chrétiens, acceptent d'être soignés par eux dans leurs maladies, les consultent dans leurs affaires, et envoient avec empressement chez eux les enfants qu'ils ne confient que de force aux écoles laïques.

Si les autorités civiles y prêtaient la main, ou seulement n'y faisaient obstacle, si le nombre des missionnaires d'Alger, déjà considérable, s'augmentait encore, il serait parfaitement possible, en commençant par l'enfance, de convertir petit à petit les populations de nos provinces africaines à la religion catholique, et, ce qui revient au même là-bas, à la nationalité française. Ainsi que l'a dit maintes fois le Cardinal, sans cette assimilation nécessaire et la seule possible, il n'y aura pas un Arabe, dans plusieurs siècles, qui ne soit encore, comme aujourd'hui après cinquante ans de conquête, l'ennemi juré des « infidèles ».

En même temps qu'il commençait à saper les fondements du mahométisme, dans l'Afrique du Nord, le cardinal Lavigerie essayait d'en rendre la propagation impossible dans les régions équatoriales. A plusieurs reprises, ses missionnaires voulurent pénétrer dans le centre à travers le Sahara; mais, comme Flatters et les autres représentants du monde civilisé, ils furent massacrés au bout de

quelques semaines par les émissaires des sociétés secrètes musulmanes. Sans se décourager, et en attendant que l'épée de la France, toujours et malgré tout l'instrument des desseins providentiels, ouvrît à leur zèle d'apôtres ces routes inaccessibles, ils entreprirent par d'autres voies la conquête pacifique de la barbarie. Ils s'en allèrent, par la mer Rouge et l'océan Indien, prendre l'ennemi à revers, pour ainsi dire; de la côte zanzibarienne et au milieu des difficultés incroyables, succombant par moitié aux coups de la misère et des fièvres, leurs caravanes héroïques parvinrent enfin aux Grands Lacs du centre. Grâce à eux, de florissantes chrétientés naquirent au bord du Nyanza, du Tanganika, du Nyassa. Des vicariats apostoliques furent créés dans ces régions à peine découvertes. Dans le plus florissant de ces pays, on vit, au bout de quelques années, une centaine de martyrs renouveler, par leur courage devant les tortures, les prodiges de l'Eglise naissante; il y a deux ans à peine, les musulmans oppresseurs des nègres étaient chassés victorieusement de l'Ouganda, et le roi lui-même se faisait catéchumène [1].

*
* *

Mais dans l'accomplissement de si grandes œuvres, quels hommes assez dévoués et assez courageux ont donc servi d'instrument au primat d'Afrique, et quels sont ceux qui pourront le remplacer dans une mission si nécessaire à l'Eglise, à la France, à l'humanité?

Qui? Les missionnaires d'Alger, ceux que la voix populaire a appelés, du nom qui leur restera, les PP. Blancs du cardinal Lavigerie.

Les PP. Blancs! ces religieux admirables qui, vingt ans après leur fondation, se rencontrent déjà à Jérusalem, à Malte, en Tunisie, en Kabylie, dans le Sahara, autour des lacs de l'Equateur, partout, en un mot, où quelque gloire peut être rendue au nom catholique et français, et chez les peuples vieillis qui bordent la Méditerranée et dans les profondeurs nouvelles que l'Afrique vient d'entr'ouvrir.

Avec leur noviciat austère, avec leur préparation si intelligente à la vie d'apôtres africains qui doit être la leur; fervents comme l'ont été toutes les congrégations religieuses au lendemain de leur naissance; admirés de l'Europe et vénérés comme des êtres surnaturels par les païens et les musulmans eux-mêmes; ayant déjà prouvé par le martyre combien leur foi est généreuse, et par les fruits étonnants de leur ministère que la bénédiction de Dieu s'est

[1] Inutile de rappeler comment, dans cette contrée, l'œuvre de civilisation vient d'être compromise par les agents d'une Compagnie anglaise.

étendue sur eux : ils attireront de plus en plus, par le prestige de leur héroïsme et de leur sainteté, les âmes vaillantes du monde catholique; et la plupart des entreprises du siècle qui s'éteint auront déjà disparu de la mémoire humaine, qu'ils resteront encore, dans l'Afrique enfin délivrée, les dignes continuateurs et la gloire la plus pure de celui qui les a fondés.

Ainsi transmise à ses fils préférés, son œuvre ne périra pas. Elle grandira, au contraire, comme toutes celles qui sont bâties sur la grâce de Dieu, dans une inspiration de foi et de charité, par ces grands hommes dont les légers défauts disparaissent peu à peu dans le lointain des âges, et qui brillent à jamais sur les sommets de l'histoire.

Ah! détournons un peu nos regards des scandales attristants, et reposons-les avec complaisance sur des spectacles qui raniment nos courages, puisque la France produit encore des soldats comme ceux qui reviennent aujourd'hui de l'Afrique, et des apôtres comme celui qui vient d'y mourir.

Abbé Félix Klein.

MADAME CORENTINE

I

Chaque dimanche, elles prenaient le petit chemin de fer de Saint-Aubin ou celui de Gorey, descendaient à une station au hasard, le long de la mer, et s'enfonçaient dans la fraîche campagne de Jersey. Elles faisaient un peu de toilette, ce jour-là, par coquetterie d'abord, et aussi par une sorte d'amour-propre national, pour ne pas être confondues avec ces troupes de jeunes Anglaises, vêtues d'une taille ronde et d'une robe de satinette. On les voyait toujours seules. Elles passaient la journée dehors, doucement, à causer, à se sentir occupées l'une de l'autre. Mme L'Héréec admirait l'éclosion rapide de cette grande Simone, presque une femme, quinze ans bientôt, et dont elle avait toute la tendresse, tous les sourires, toute la grâce naissante. Elle se disait que rien ne lui manquait, puisqu'elle avait cela. Elle croyait se confier, parce qu'elle lui parlait sérieusement, par moments, de choses peu sérieuses. Simone, de son côté, éprouvait la fierté intime des êtres qui sont la joie, et qui la donnent aux autres. Elle se sentait grandir, au ton que sa mère prenait avec elle, à la surveillance plus étroite sous l'apparence de la même liberté; elle devinait quelque chose, pas tout, heureusement, du bien qu'elle faisait à ce cœur blessé. Et quand le soir venait, et qu'elles s'étaient vues ainsi, l'après-midi entière, sans témoins, elle avait conscience que sa mère, lasse et silencieuse, avait l'âme plus calme, plus oublieuse, une sorte d'âme d'enfant comme elle.

Un dimanche de la fin de juillet, elles étaient parties, comme d'habitude, s'étaient arrêtées pour déjeuner dans une auberge de Saint-Aubin, et, tantôt par la falaise, tantôt par la route, sous le soleil chaud, avaient gagné la baie de Sainte-Brelade, la plus merveilleusement faite et lumineuse de Jersey. Depuis plus d'une heure, Mme L'Héréec se reposait, assise en haut de la plage, sur la dune couverte d'herbes. Elle portait un deuil élégant. Des fleurs mauves, très fines, formaient bandeau entre les bords de son chapeau de

paille et les frisons de ses cheveux blonds. L'enfant d'un voisin lui avait dit : « Oh! madame, on dirait que tes cheveux poussent en fleurs » ! Depuis lors, elle mettait plus volontiers ce chapeau-là. En ce moment, elle regardait, immobile, sous l'abri de son ombrelle de satin noir, à long manche, que le soleil éclaboussait de rayons.

Que regardait-elle? Une nature plus artiste que la sienne eût été séduite par le paysage, ces deux falaises, roses de bruyères, enfermant une baie d'un bleu tendre, la plage d'une courbe si aisée, le village, dans un coin, avec son église gothique en granit rouge et ses chênes dont les grandes marées mouillent les branches, et en arrière, dans la verdure des collines, des villas qui s'étagent. Mais elle ne s'intéressait pas longtemps à la beauté d'un site. Dans ce cadre d'une splendeur molle, comme une grève de Sicile embrumée, elle ne voyait qu'un fourreau gris, un col marin, une aile blanche au-dessus : sa fille, très loin d'elle, marchant au bord de la mer et buvant la brise qui venait de l'est. Elle la contemplait, les yeux mi-clos, dans une attitude de bien-être et d'orgueil satisfait, se contentant de penser : « Elle se baisse. Elle se relève. A-t-elle des mouvements jeunes! Est-elle grande, ma fille Simone! » Ce flux de tendresse maternelle, régulier et monotone comme celui de la vague, suffisait à l'occuper.

Mais les mères qui sont loin ne voient pas tout ce qui se passe.

Simone, partie du milieu de la plage, avait, en suivant le bord, atteint l'extrémité gauche de la baie, où le sable s'amincit et se perd, près des assises rousses des falaises que la mer ne quitte pas. C'était une belle enfant, en effet, qui deviendrait peut-être une jolie femme : la taille un peu forte, les épaules un peu épaisses, les joues d'un ovale trop plein, encore dans cette période où la poussée de sève et de couleur cache des lignes inconnues. Mais la bouche était large et sérieuse, le nez mince, légèrement courbé, les yeux très francs, très droits, d'un brun qui devenait doré quand elle souriait. A sa robe courte, à la tresse châtain nouée par une agrafe d'écaille, on reconnaissait que sa mère ne tenait pas à la vieillir. L'expression habituellement grave du visage, quelque chose de résolu dans toute sa personne démentait cette robe courte. Simone allait, grisée d'air salin et de soleil, prise à tout ce qu'elle voyait, la tête levée, ne songeant guère.

A vingt mètres du rocher, elle s'arrêta. Il y avait là, échoué sur le sable, la coque inclinée, un sloop, dont la mer commençait à soulever la proue. La jeune fille se pencha, et lut : *Edith*. Un souvenir classique, implacable, murmura en elle : « au cou de cygne ». Et elle trouva tout naturel que le bateau fût peint en blanc, avec un filet d'or, comme un collier.

Au même moment, un marin du bord arrivait du bout de la plage, jeune, le béret sur la tête, le gilet de tricot bleu portant le nom du sloop. En passant près de Simone, qui ne l'entendait pas venir, il salua militairement, et dit, en montrant toutes ses dents :

— Vous embarquez, mademoiselle?

Et il enjamba le bordage.

Simone ne s'effaroucha pas, et demanda :

— Vous êtes du port de Saint-Malo peut-être?

Le marin, qui dénouait la corde roulée autour de la voile, s'arrêta un moment :

— Pardon, mademoiselle, nous sommes Lannionnais.

Avec la soudaineté d'impression de son âge, Simone devint sérieuse. Ses yeux s'ouvrirent davantage. Elle enveloppa le bateau, l'homme, le mât, la flamme bleue de là-haut, de ce regard d'attention passionnée que nous donnons indistinctement aux gens et aux choses qui viennent d'un pays lointain et aimé.

— Lannion? dit-elle. Vous y retournez?

— Tout à l'heure, mademoiselle. Ces vents-là, voyez-vous, c'est ce qu'il y a de meilleur pour nous. Quand nous avons doublé la pointe, nous cherchons la Corbière, au plus près, et alors, par grand largue, en cinq heures, cinq heures et demie, nous sommes derrière les Sept-Iles.

— Oh! les Sept-Iles! fit Simone.

Sa voix, qui était son âme de quinze ans parlante, avait pris le ton du rêve. Elle répéta :

— Les Sept-Iles!

— Vous connaissez?

— Oui.

Voyant que cela l'intéressait, le marin continua :

— Alors, vous pouvez calculer vous-même. Le temps d'arriver devant la passe du Guer, avec toutes les pierres qu'il y a par là, il est nuit. Nous avons le jusant contre nous. Faut attendre. Nous ne serons pas à Lannion avant le petit jour. Voilà!

L'homme se remit au travail.

Simone hésitait, toute troublée. Elle se recula, car une petite vague frémissante venait de dépasser la poupe du yacht, tourna la tête pour voir où se trouvait sa mère. Bien qu'elle eût aperçu Mme L'Héréec très loin, immobile sur la dune, elle lutta encore une minute, contre cette idée qui l'envahissait. Puis, presque tout bas, comme si elle avait peur d'être entendue :

— Dites-moi? fit-elle.

L'homme se redressa, et parut à mi-corps au-dessus du trou de l'écoutille où il travaillait.

— Connaissez-vous, à Lannion, M. L'Héréec?

— Parbleu! M. Guillaume, de la rue du Pavé-Neuf?

— Oui.

— Si je le connais! Je le vois, plus de trois fois la semaine, qui rentre de l'usine. Un bon homme, sûr! qui n'a pas eu de chance!

Il avait dit les derniers mots en sourdine, comme une réflexion intime. Simone rougit jusqu'aux frisons de son cou.

— Voulez-vous lui faire une commission? demanda-t-elle.

Sans attendre la réponse, elle tira de sa poche un carnet long d'un doigt, écrivit au crayon : « Simone, 20 juillet 1891 », déchira la page, et la tendit pliée vers le bateau.

— Ceci, voulez-vous?

Déjà la marée avait gagné plus d'un mètre. La jeune fille fit un pas en avant, mouilla sa bottine jusqu'à la cheville, pour remettre le billet au marin, puis se rejeta en arrière.

— Merci, dit-elle... Puisque vous le voyez, vous, je voudrais savoir... A-t-il beaucoup vieilli?

Elle le regardait maintenant avec des yeux pleins de larmes.

Il comprit vaguement, et leva son béret.

— Un peu, mademoiselle, le chagrin, vous savez...

— Tout blanc, peut-être?

— Oh! pas encore! un peu gris, là, aux tempes. Un bien bon homme, M. Guillaume.

— Et sa mère?

— Blanche comme une neige, celle-là.

— A-t-elle encore les deux domestiques?

— Oui, mademoiselle, Gote et Fantic, toujours les mêmes.

— Alors, presque rien n'a changé, là-bas? J'avais peur...

Elle se tut un peu, et ajouta :

— Ma grand'mère n'a pas fait couper les grands lilas, le long de la rue?

L'homme se gratta la tête, tâchant de se souvenir, puis il dit, avec une espèce de joie :

— Non, mademoiselle, non. Je me rappelle maintenant que je suis passé là, en mai. Ils étaient fleuris.

Simone aurait voulu demander autre chose encore. Les questions se pressaient dans son esprit. Mais tout cela l'avait trop émue. Elle se détourna, et s'éloigna, suffoquée de sanglots, tâchant de se maîtriser, tandis que l'homme la suivait du regard, et remettait son béret en disant :

— Pauvre petit cœur! Ça doit être la fille de M. Guillaume.

Simone marcha doucement, la tête basse, jusqu'à la moitié de la plage. Arrivée là, elle s'était déjà ressaisie. Elle ne pleurait plus.

Même, elle éprouvait un contentement et comme un orgueil de ce qu'elle avait fait. Cela dépassait les initiatives ordinaires d'une enfant. Elle le sentait, et, ce qui lui était plus doux encore, c'était de songer à la joie qu'il aurait, lui, son père, en recevant cette ligne écrite par elle, cette ligne qui disait : « Je pense à vous. Je ne vous connais plus guère. Il y a si longtemps que je vous ai quitté! Mais je vous aime. Vous tenez une place très grande dans mes rêves de toute jeune fille. Je voudrais vous revoir. Je voudrais... » Oh! ils en disaient long, les quatre mots au crayon! Et le père comprendrait tout, n'est-ce pas, tout ce qu'elle avait voulu y mettre...

Elle éprouva un peu de gêne pourtant, quand elle vit, sous l'ombrelle à raies noires, sa mère, blonde et fine, qui lui souriait comme d'habitude.

— Eh bien, mignonne?

— Eh bien, maman?

— Plus d'une heure toute seule! A quoi rêvais-tu?

— Vous savez bien que je ne rêve pas.

— Et ce bateau, qu'est-ce que c'est?

— L'*Edith*. Très joli, n'est-ce pas?

Elle avait rougi en parlant. Mme L'Héréec l'avait remarqué.

— Un anglais? demanda-t-elle.

— Non, maman.

Et, détournée à demi vers la baie, pour avoir plus de courage, décidée, d'ailleurs, à tout dire, Simone reprit, très vite :

— Il va partir. Tenez, vous voyez, là-bas, près de Sainte-Brelade, un canot avec trois hommes, deux rameurs, un qui gouverne. C'est le propriétaire qui rejoint le bord. La brise est bonne, paraît-il. Quand ils auront doublé la pointe, ils iront grand largue aux Sept-Iles.

— Ah!

— C'est le marin qui me l'a dit. Et demain, au petit jour, ils seront à Lannion.

— Lannion?

— Mais oui, maman, Lannion, répondit Simone en se retournant.

La petite Mme L'Héréec ne riait plus. Surprise, inquiète, elle cherchait à lire sur le visage de Simone, qui paraissait très calme, et qui la regardait. Elle n'eut pas besoin d'un long interrogatoire.

— Je t'ai vue causer, en effet. Tu connaissais l'homme?

— Non.

— Et il t'a raconté?...

— Rien, dit Simone. C'est moi qui lui demandais de remettre un billet à mon père.

Mme L'Héréec eut un mouvement de recul.

— Un billet à ton père? Mais, c'est une...

Elle n'acheva pas. Son instinct de femme malheureuse l'avertit à temps. Elle savait le danger des violences qui poussent l'enfant vers l'autre époux. Que pourrait-elle dire, d'ailleurs? Avait-elle le droit strict d'empêcher Simone d'écrire à son père? Elle se contint. Mais ses mains tremblaient en fermant l'ombrelle. Elle se leva, frappa de petits coups sur les plis de sa robe, pour faire tomber le sable et pour se donner le temps de réfléchir, puis elle dit, avec une résignation affectée, en traçant un cercle, du bout du manche d'ébène, parmi les herbes :

— Je n'aurais pas cru cela de toi, Simone. Tu avais donc quelque chose à lui apprendre?

— Non, maman.

— Alors, qu'as-tu écrit, mon enfant?

— Mon nom.

— Rien que ton nom?

— Avec la date.

Un imperceptible sourire brida les yeux de Mme L'Héréec.

Et tu crois qu'on sera heureux, là-bas?

Elle releva la tête, et s'aperçut qu'elle avait encore dépassé la mesure. Simone s'était détournée. Le regard fixe et dur, les lèvres serrées, elle suivait la manœuvre du sloop qui levait l'ancre. Elle aussi se retenait de parler. Mais elle pensait, dans un frisson de révolte : « Pas heureux! Mon père pourrait ne pas être heureux de savoir que je l'aime? Vous vous trompez! Vous le calomniez! Vous n'avez pas le droit de me dire cela! »

La pauvre enfant comprit peut-être que sa mère regrettait déjà la question. Après un silence, elle dit avec effort, la voix toute mouillée :

— Comme il va vite, n'est-ce pas, ce petit sloop?

— Oui, très vite.

Toutes deux debout, l'une près de l'autre, elles regardèrent un peu de temps l'ouverture lumineuse de la baie, par où glissait la haute fléchure de l'*Edith*, au-dessus de la coque presque invisible. Puis elles traversèrent la dune, pour rejoindre la route de Saint-Aubin. Elles marchaient côte à côte, mais séparées d'âmes. Chacune devinait de la pensée de l'autre juste ce qu'il en fallait pour se trouver gênée. Elles ne se laissaient pas aller tout bonnement aux premières idées venues, comme d'habitude. Ce qu'elles se disaient était apprêté. La ligne d'écriture se dressait entre elles comme une barrière. Elles essayaient de bonne foi de se retrouver, d'être ordinaires, et n'y réussissaient pas.

La dune franchie, les deux femmes suivirent la route qui monte à droite. Des groupes d'Anglais et d'Anglaises s'échelonnaient sur la

pente, les uns échappés des *mails-coachs* Fauvel ou Royal-Blue, et dépensant en conscience la dernière halte, les autres gagnant à pied la gare de Saint-Aubin ou celle de Don-Bridge. Parmi eux, Simone et sa mère étaient bien d'une espèce à part. Les *misses* leur jetaient, au passage, des regards d'envie mal déguisée, jalousant en secret ces tailles souples et cette allure élégante, un peu ailée. Mme L'Héréec et sa fille ne s'en émouvaient guère. Il leur arrivait même, dans leurs promenades du dimanche, de ralentir le pas, pour surprendre ce qu'on disait d'elles. On les prenait souvent pour deux sœurs, tant elles avaient la même cadence de marche et le même air de jeunesse. Cela les faisait rire. Aujourd'hui elles se hâtaient. La route leur était indifférente. Elles n'éprouvaient pas même ce besoin de se retourner et de regarder en arrière, comme lorsqu'elles emportaient le regret d'une journée heureuse.

Une fois pourtant, au moment où la baie de Sainte-Brelade allait disparaître, la jeune fille s'arrêta, et chercha, près de la ligne d'horizon, un point blanc, déjà estompé par la brume. Sentant qu'on l'épiait, et qu'une âme inquiète suivait la direction de son regard, elle le ramena vers les villas espacées, au fond de la grève, et dont les façades peintes en gris clair, en bleu, en rose, en jaune pâle, luisaient si doucement parmi les arbres.

— Vous rappelez-vous, dit-elle, que nous avions songé à louer ici, l'an dernier?

Mme L'Héréec laissa tomber la question, et dit :

— Je ne t'ai cependant jamais empêché d'écrire, Simone?

La jeune fille répondit, de cet air distrait qui ponctue la conversation comme une ligne de points :

— Non, maman.

— Jamais, tu le sais bien. Alors pourquoi, sans me prévenir, tout à coup?

Elles se remirent à marcher, sans plus rien se dire, peinées de ne plus s'entendre, et poussant chacune ses réflexions dans un sens différent, avec la conviction grandissante d'avoir raison.

Aux approches de Saint-Aubin, le premier mouvement des promeneurs débouchant de tous les vallons voisins, la corne d'un mail sonnant sous les branches, je ne sais quoi de frais qui se lève le soir et porte à l'action, ranimèrent la causerie interrompue. Simone redevint gaie, confiante, volontiers rieuse. Mme L'Héréec elle-même semblait avoir oublié l'incident de l'après-midi, et se plaignait seulement d'être lasse.

Quand les deux femmes descendirent du train, à Saint-Hélier, le soleil était déjà couché. Elles tournèrent à gauche, par Conway-Street, embrumée, morne, marquée de la désolation des dimanches

anglais, s'engagèrent dans King-Street, et s'arrêtèrent devant une maison assez jolie, plus blanche que les voisines, ornée de fenêtres géminées. Un magasin, fermé comme les autres, barrait de noir le rez-de-chaussée. Au-dessus, on lisait : *A la Lande fleurie*, et, en lettres plus petites, de chaque côté : « Bijoux et émaux, souvenirs et articles de Jersey. » Elles entrèrent. Une servante jersiaire, toute jeune, coiffée d'un bonnet qui faisait pyramide sur sa face rose, vint à leur rencontre, un bougeoir à la main.

— Personne n'est venu me demander, Anie?

— Non, madame. Une lettre seulement, ce matin, après le départ du train.

Mme L'Héréec examina rapidement l'enveloppe, timbrée de Perros-Guirec, reconnut l'écriture, et mit la lettre dans sa poche, avec un mouvement de tête qui signifiait : « Oui, je vois ce que c'est. J'ai le temps de la lire. » Elle monta au premier, suivie de Simone, soupa légèrement de thé et de gâteaux, et s'installa aussitôt dans sa chambre, devant son métier à tapisserie, tandis que la jeune fille s'asseyait en face, et posait un livre sur ses genoux. Leurs places étaient celles de tous les soirs, devant la fenêtre; leurs deux visages, inclinés sous le grand abat-jour crème de la lampe, avaient cette fixité sérieuse que donnent les veillées, quand personne n'est attendu. Mme L'Héréec, ne voulant pas travailler ce soir-là, avait pris une plume, et s'était mise à repasser à l'encre de Chine des parties à demi effacées du dessin, pour occuper l'activité de ses mains adroites et fines.

Elle faisait deux ou trois traits, à petits coups, et se renversait en arrière, pour juger de l'effet. Simone lisait, les paupières bais sées, sans hâte, marquant d'un sourire aussitôt effacé des passages qui lui plaisaient.

Pauvre Mme Corentine L'Héréec! ceux qui l'avaient vue autrefois l'auraient facilement reconnue. Elle avait à peine vieilli : toujours le même teint de blonde, la même mine chiffonnée, dont l'expression naturelle était le rire, les lèvres minces, mobiles sur de petites dents blanches, le nez court, et ces jolis yeux bleus, peu profonds, mais si vivants! C'étaient les mêmes cheveux ondés, de couleur cendrée, presque trop abondants, qu'elle tordait et attachait très bas sur la nuque. La finesse du cou ne s'en voyait que mieux, un cou d'enfant, d'une pâleur bleuissante par endroits, et qui sortait élégamment de la robe noire échancrée, comme jadis du col blanc de la Perrosienne.

Oui, ceux de Perros-Guirec et de Lannion, les gens de son enfance et de sa première jeunesse l'auraient retrouvée; mais ils auraient perdu sans doute quelques-unes de leurs préventions, en

voyant cette chambre de King-Street. La propriétaire de la *Lande fleurie*, arrivée dans l'île avec le mince capital de sa dot restituée, avait su, grâce à une entente parfaite du goût moyen, du caprice banal et limité du touriste, monter une sorte de bazar qui avait réussi, chose étonnante, près du double public anglais et français. On ne venait pas à Jersey, de Southampton ou de Saint-Malo, sans acheter un bijou en granit de l'île ou une canne de chou à la *Lande fleurie*. Elle passait pour riche. On l'avait connue dépensière. Et cependant, autour d'elle, aucune recherche d'ameublement. Les chaises, l'armoire à glace, la table à ouvrage en tuya qui portait la lampe, étaient celles mêmes qui ornaient sa chambre de jeune fille, et que le notaire avait inventoriées, après la séparation de corps, parmi les « reprises » de la femme. Le tapis qui couvrait la table du milieu, un cachemire démodé, avait fait partie de sa corbeille de noces. Il était là, intact et comme neuf, rappelant une période dont les séparés, d'ordinaire, ne collectionnent pas les reliques. Elle ne l'avait pas remplacé, par économie. Aurait-on cru cela de cette petite évaporée, qui avait fait pousser des cris de paon à toutes les respectables bourgeoises de Lannion? Aucun luxe pour elle-même. La chambre de Simone, qui ouvrait sur celle où veillaient les deux femmes, avait tout pris, parce qu'elle enfermait tout l'amour et toute la joie de la maison. Par l'entre-bâillement de la porte, on apercevait un lit à rideaux de satin bleu, traversés de bandes de guipure, et une glace biseautée où se reflétaient un monde de bibelots, à peine distincts dans la demi-obscurité, mais qu'on devinait jolis et bien rangés.

C'était l'exil, en somme, et presque le désert, cette vie à Saint-Hélier. Il était facile de voir que l'appartement ne recevait pas de visites, qu'il abritait deux existences et non une famille. Quelque chose y manquait : la présence d'un homme, ou du moins ces portraits, ces photographies souvent communes, jaunes, presque ridicules, mais qui disent le passé honorable, et reconstituent l'ensemble providentiel autour de la veuve et des orphelins.

Les deux femmes se taisaient. Dehors il faisait triste. Sur les vitres, car les contrevents n'étaient pas fermés, la brume pesait. Elle glissait en masses lentes et lourdes, chassées dans le sens de la rue, et les lumières des maisons en face semblaient entourées d'ouate. Pas une rumeur ne montait de la ville. Jusque dans la chambre close une sorte d'humidité énervante et malsaine se glissait. Oh! cette brume jersiaire, comme elles étaient lasses de la respirer! Et voilà que, dans l'universelle torpeur du soir, les cloches d'un temple voisin se mirent à carillonner. Elles chantaient bien, alternant ou fondant leurs sons qui s'atténuaient dans l'air

humide, et arrivaient comme une musique, comme un de ces appels imprévus de la vie extérieure qui rompent le rêve.

Mme L'Héréec posa un coude sur le bois du métier, et regarda sa fille qui lisait. Ses pensées l'avaient sans doute conduite vers des lointains douloureux de passé ou d'avenir.

— Ma Simone! dit-elle tendrement.

La jeune fille leva les yeux, et sourit. C'était sa réponse accoutumée aux avances maternelles. Elle souriait, et toutes deux reprenaient leur travail, s'étant dit, une fois de plus, qu'elles s'aimaient.

Seulement, il y a des jours où cela ne suffit pas.

— Ma Simone, répéta Mme L'Héréec, viens m'embrasser, j'en ai besoin, ce soir... là, tout près...

Simone se redressa, d'un mouvement souple, posa le livre sur la table, et vint s'asseoir tout près de Mme L'Héréec, sur une chaise basse. Et la mère attira cette belle tête brune, l'enveloppa de ses bras, l'appuya contre sa poitrine que soulevait une émotion longtemps contenue, se pencha toute blonde au-dessus, et la baisa, la caressa, s'interrompant pour dire :

— Dis, ma Simone, tu m'aimes bien?

— Oh! oui, maman!

— Beaucoup?

— De tout mon cœur.

— Tu ne veux pas me quitter?

— Mais non!

— Répète-le-moi. Dis-moi que tu te trouves bien ici, dans notre maison, avec ta mère.

— Sans doute, maman, je suis très heureuse. D'où vous viennent des idées pareilles?

Elle aurait voulu se dégager, mais sa mère la retenait, s'attendrissant sur elle-même et pleurant de grosses larmes.

— Non, reste! Si tu savais! si tu savais! ma Simone, tu m'as fait de la peine tantôt... Tu n'aurais pas dû écrire en cachette.

— En cachette! Je vous l'ai dit tout de suite!

— Sans me prévenir, si tu veux... C'est cela qui m'a fait de la peine.

Simone, sentant l'étreinte se relâcher, passa la main sur ses cheveux que les caresses de sa mère avaient mis en désordre, et, redressée, tournée vers Mme L'Héréec :

— Voyons, maman, si j'avais demandé la permission d'écrire, surtout d'écrire mon nom, vous me l'auriez donnée? Il est bien naturel que je songe quelquefois à mon père.

— Mais certainement, naturel...

— Alors, je ne comprends pas.

Pouvait-elle comprendre le tourment de jalousie qui agitait le cœur de sa mère? Et la mère pouvait-elle expliquer pourquoi cet acte innocent, en effet, un mot de souvenir adressé au père à demi inconnu, la blessait, elle, et l'inquiétait comme une atteinte portée à ses droits, une menace, un commencement d'abandon? C'était cela justement qui la faisait trembler, à chaque heure, depuis la séparation : la crainte de voir la pensée du mari s'insinuer, grandir dans l'âme de la petite, prévaloir peut-être, et briser pour la dernière fois une existence désespérément liée à la possession de l'enfant. Elle avait peur de ce plaidoyer pour l'absent, tout d'amour et de pitié, qui se bâtit au fond de ces êtres sans soupçon, qui met à profit mille circonstances insaisissables, interprète le silence comme un regret, s'exalte dans la contradiction, et qu'on ne peut pas combattre, parce qu'il faudrait le réfuter. Mme L'Héréec laissa tomber ses mains blanches sur sse genoux, comme découragée.

— Oh! ma Simone! que je suis malheureuse, ce soir!

L'accent de cette voix, pénétrée d'une souffrance vraie, émut tout de suite Simone. Elle tendit ses deux mains vers celles de Mme L'Héréec, elle lui répondit d'un de ces regards que les enfants seuls peuvent lever sur une mère ou sur une madone.

— Sais-tu bien, continua Mme L'Héréec, que sans toi je n'aurais pas eu le courage de supporter la vie? Tu ne te rappelles pas, toi. Tu étais trop petite. Ç'a été si dur les débuts de notre existence à Jersey! Je pleurais, le soir, quand tu étais endormie. Je pensais que je devais être tout pour toi, que tu me rendrais un jour en tendresse tout ce que je faisais, et cela me redonnait de la force pour supporter les refus, les démarches inutiles, les désillusions, quand je croyais avoir trouvé une idée heureuse et que je la sentais impossible... jusqu'au jour où j'ai eu l'inspiration de monter la maison de la *Lande fleurie*. Oh! chère! chère! depuis lors, j'ai travaillé comme une ouvrière, — et je n'en suis pas encore déshabituée, tu le sais bien, — pour te faire plus belle, t'acheter de jolies choses, te donner une chambre de jeune fille, te rendre tout ce que tu aurais eu, et plus encore!

Simone souriait. Mme L'Héréec la sentait bien à elle, et cependant, en ce moment même, la tentation lui revint, irrésistible, affolante, de savoir jusqu'à quel point l'enfant était aussi à « l'autre ».

— Nous avons eu raison de nous suffire et d'être heureuses l'une par l'autre, dit-elle, en touchant le canevas distraitement du bout de sa plume, oui, nous avons eu raison, car personne ne se souciait plus de nous...

Elle attendit une seconde, et, n'ayant pas de réponse :

— Personne. Nous aurions pu tomber dans la misère, mourir même..., qui s'en serait préoccupé?

Elle écouta de nouveau, en tenant sa plume levée. Et Simone répondit :

— Mais, d'abord, maman, mon grand-père L'Héréec.

— Oui, pauvre père, il nous écrit assez régulièrement... Il nous donne des nouvelles de Perros... Je suis persuadée qu'il referait, au besoin, le voyage qu'il a fait une fois pour nous voir, il y a cinq ans... Mais je ne pouvais pas lui demander davantage, surtout de nous prendre à sa charge... Crois-moi, va, on s'est absolument désintéressé de nous. Tout ce qu'on désire, c'est de ne plus entendre parler de moi ni de toi.

Encore ces attaques, encore cet « on » qui désignait une seule et même personne, et qui revenait sans cesse dans les conversations de Mme L'Héréec. Simone le redoutait, ce pronom méchant. Elle souffrait d'être invoquée comme juge, sans cesse, contre son père.

— Comment pouvez-vous supposer cela? dit-elle douloureusement.

— Mais je ne le suppose pas : je l'ai éprouvé. Ce sont des faits. En as-tu de contraires?

Sa voix était devenue provocante, comme elle devait l'être dans les discussions d'autrefois, comme si, derrière Simone, il y avait eu le mari.

— Mon Dieu! maman, dit Simone, vous n'avez eu besoin de personne, grâce à votre activité, grâce à votre adresse. Il n'est pas étonnant que personne ne soit venu à votre aide. Mais des preuves d'intérêt, j'en ai eu.

— Toi? Lesquelles? Je serais curieuse...

— L'accueil que je recevais, quand j'allais passer les vacances à Lannion.

— Et il y a de cela combien d'années?

— Cinq ans, dit plus bas Simone.

— Bientôt six, ma chère. C'est à dire que ton père, après avoir usé de son droit au début, — il le faisait sonner assez haut, son droit de t'avoir au mois de septembre! — s'est lassé de toi. Ton dernier séjour à Lannion date de ta neuvième année. Tu as quinze ans. Je ne trouve pas, pour ma part, que l'intérêt soit vif.

— Il y a peut-être des raisons que je ne sais pas.

— Des raisons? Des raisons de ne plus recevoir sa fille? Laisse donc! Ce qu'il y a, c'est, chez toi, un parti pris de tout excuser.

Mme L'Héréec avait tourné la tête en parlant, irritée de cette contradiction très nette sous sa forme respectueuse, et qu'elle rencontrait pour la deuxième fois de la journée. Ses yeux fixèrent ceux de

Simone, qui était un peu pâle, mais dont la physionomie ne portait aucune trace d'irrésolution ou d'intimidation, et elle dit, accentuant et séparant les mots :

— De sorte que, Simone, tu serais toute prête à te rendre à Lannion, si l'on t'invitait.

— Oui.

— Ce serait une joie pour toi?... une grande joie?

La pauvre enfant, ne voulant ni mentir ni blesser, répondit :

— Je le crois, mais si l'on m'invitait.

— Eh bien ! Tu peux attendre l'invitation ! répliqua Mme L'Héréec avec un rire forcé ; elle mettra du temps à venir ! Pour le moment, tu feras bien de te mettre au lit. Tu es lasse, et tu déraisonnes...

Simone se leva aussitôt, se pencha au-dessus de sa mère, l'embrassa en appuyant les lèvres, comme pour demander pardon de sa hardiesse.

— Bonsoir, dit-elle. Et vous?

— Oh ! moi, je n'ai pas sommeil.

Elle la suivit du regard, qui s'en allait, dans le jour décroissant de la lampe. Une traînée fauve courut jusqu'à la pointe de la tresse brune, quand la jeune fille passa la porte. Mme L'Héréec continua de regarder. Simone invisible était encore présente. Elle fit plusieurs tours dans sa chambre, déplaça deux ou trois objets menus, on ne sait quoi, sur la cheminée, peut-être par plaisir de toucher à des choses taillées et froides. La mère entendit le bruit d'un ruban dénoué, des genoux ployés et touchant le tapis de fourrure, un murmure de prière rapide, et la chute soyeuse des vêtements posés sur une chaise, un à un. Puis elle entrevit une forme de femme, vague et toute mousseuse de dentelles, qui se glissait dans le lit. Un profil de vierge se posa, l'œil clos déjà, sur le nimbe indécis de l'oreiller. Et, dans la pénombre de la chambre, il n'y eut plus qu'un mouvement régulier, qui soulevait le drap et l'abaissait, et une seule lueur, d'or adouci, que faisait le rayon de la lampe sur une torsade de cheveux échappée de la résille de Simone.

Mme L'Héréec la contempla un peu de temps. Elle eut un sourire de fierté. Chez elle, les moindres circonstances avaient un pouvoir incroyable de diversion. Elles ne détruisaient pas, mais elles écartaient pour un temps les préoccupations même les plus vives. Toutes les douleurs, sur cette nature nerveuse et mobile, n'agissaient que par accès. La pensée lui vint, en regardant Simone, de sa propre jeunesse.

« Elle ne me ressemble pas du tout, songea-t-elle. Nos caractères sont si différents ! Elle a un air de madone, comme cela, dormant. Moi, je riais toujours. »

Elle se pencha sur le métier, tâchant de reprendre le dessin interrompu. Mais la comparaison de leurs deux jeunesses l'avait emportée au loin, et, à la place des mailles du canevas, elle revoyait la maison de son père le capitaine, une vieille maison en retrait dans un enfoncement du quai de Perros-Guirec. Qu'on était bien là, garanti du vent et de la curiosité des voisins! Et cela n'empêchait pas d'apercevoir la rade entre ses deux rives de collines élargies. On les suivait, les vertes collines, jusqu'à la pointe rocheuse du château, jusqu'à l'île Tomé, ronde comme une tortue, et de l'autre côté jusqu'à ces longs écueils pâles qui s'émiettent à l'infini dans la mer, et qu'on prendrait, aux beaux jours, pour des monceaux de roses thé flottant là sur l'eau bleue. Tout ce large pays, aux vallées pleines d'arbres et de fermes, aux falaises à moitié couvertes de fougères et rousses de goëmons à leur base comme si elles portaient une double moisson, les gens du bourg, ceux des roches roses de Ploumanac'h, les jeux qu'on jouait sur le port, entre deux passées de voitures, les retours du père qui apportait toujours des cadeaux, après chaque voyage, des objets de toilette pour Corentine, des médailles bénites ou des albums pour Marie-Anne, tout revivait, reconnaissable, dans la brume fine des étés bretons. Le rire des petites filles qui se tiennent par le bras et vont en bandes, barrant la jetée, montait encore si clair! Les vieux cherchaient à deviner de quoi riait cette jeunesse. Ils s'épanouissaient un peu, sans comprendre. Hélas! on riait de vivre et de se sentir jolies jusque dans leurs yeux morts. Corentine Guen était plus rieuse que les autres.

Un second regard vers Simone, presque aussitôt détourné, levé dans le vague.

« Blonde, murmura-t-elle, blonde comme on ne l'est guère en Bretagne. Avec cela, j'avais des cheveux ondés qu'on aurait dits frisés au petit fer. Simone est bien, très bien, d'une autre manière, en brun. Et pas coquette! moi je l'étais. On me disait trop que j'étais jolie..... Le père me gâtait. Des soirs, je croyais que les vagues du port chantaient pour moi : « Jolie, la Corentine, jolie, jolie. »

Oui, le père la gâtait. Il était fier de la montrer, car nulle fille de Perros ou de Lannion n'avait la peau si blanche, le cou si fin, les yeux plus malicieux ou plus doux, selon qu'elle le voulait. Elle n'aimait pas les gros travaux, qu'elle laissait à Marie-Anne, la cadette. Elle préférait coudre, repasser, broder, ou s'en aller rendre visite à des amies moins jolies qu'elle. Son sang léger de Lannionnaise la poussait au plaisir. Elle adorait danser. Et quand approchait l'époque des pardons, de celui de la Clarté, ou même de ceux de Pleumeur, de Trébeurden, de Locquivy, elle y songeait des semaines

d'avance, et demandait : « Si nous allions? » Et ils allaient, tous deux, elle et le père, lui, serré dans sa veste bleue de marin, qui avait des boutons marqués d'une ancre, et elle, en robe claire, avec son châle long, gris pâle, à frange de soie, sa coiffe de fête qu'elle portait si bien, sa chevelure d'or nattée sous les deux bandeaux de mousseline qui encadrent le visage des Perrosiennes et se redressent en touchant l'épaule, comme un bord de coquille. Ils allaient pour ne rentrer qu'à la nuit, presque les derniers. Le père grondait un peu. Corentine suppliait pour rester. Elle sortait du bal très lasse, enivrée des compliments, des regards, des mouvements de jalousie qu'elle avait provoqués. Elle revenait, dans un abattement délicieux, bercée par le roulis de la voiture, derrière le capitaine qui conduisait le cheval, bien droit au vent de la nuit, comme à la manœuvre. Et à la maison, au premier coup frappé, Marie-Anne, qui n'accompagnait jamais sa sœur aux pardons, accourait en jupon, épeurée, les yeux battants de sommeil. Une bouffée d'air entrait par la porte, et faisait voler les cendres du foyer...

C'était une de ces nuits-là qui avait décidé de sa vie. Corentine Guen ne pouvait manquer aux fêtes de Lannion qui durent deux jours chaque année, le dernier dimanche d'août et le lendemain. Le dimanche soir surtout, il y a un vrai bal, sous les ormeaux du Guer, avec des bancs en gradins enveloppant une allée, des cordons de lanternes vénitiennes et de verres de couleurs pendus aux arbres, un orchestre, un peuple de curieux autour des palissades qui défendent l'entrée. Le dessous des branches est tout blond de lumière. Les bateaux ont mis leurs pavillons dehors. Tout le pays est là : les châtelaines avec leurs maris, accourus des vieux châteaux perdus dans les blés noirs, les officiers de marine en uniforme, beaucoup de maîtres de la flotte aux manches galonnées, car la maistrance se marie volontiers en Lannion, et les bourgeois et bourgeoises, et les jeunes filles de la ville ou des landes voisines, folles de danse et de toilette, qui viennent chercher un fiancé ou montrer leurs bijoux d'accordailles. C'est là qu'il faut voir, sous la coiffe d'apparat, deux rouleaux de mousseline allongés en cornets, les jolis cous bretons, minces comme des tiges de fleurs, et les grandes boucles d'oreilles d'or, et les tabliers de soie, et cette manière de marcher qu'ont les belles Lannionaises, en balançant les franges de leurs châles et la tête en arrière.

Corentine Guen se trouvait parmi elles, au premier rang, la plus jolie, la plus regardée de toutes. Elle avait seize ans. Jamais elle ne s'était sentie si heureuse ni si bonne.

Et voilà qu'au moment où plus de cent jeunes hommes vont inviter autant de jeunes femmes et ouvrir le bal, un homme s'était avancé

pour l'inviter, non pas quelqu'un de la maistrance, mais un monsieur, grand, jeune, avec toute sa barbe noire en carré et l'air grave. Au premier coup d'œil, elle avait deviné qu'il était venu pour elle, pour elle seule. Il la considérait, en approchant, avec une sorte d'admiration pieuse, comme une petite statuette de sainte. Elle en était troublée avant même qu'il lui parlât.

— Mademoiselle Corentine Guen, je crois?

— Oui, monsieur.

— Je n'ai personne pour me présenter. Mais ma famille connaît la vôtre. Je suis Guillaume L'Héréec, de Tréguier.

Sans rien dire de plus, il avait offert son bras. Elle l'avait pris sans rien trouver à répondre, intimidée, presque effrayée, sans savoir pourquoi. Ils avaient bien un peu causé en dansant, mais de choses banales, comme avec les autres. Il prenait un soin extrême de ne pas froisser la robe grise ou la coiffe brodée. Il touchait à peine sa danseuse, comme une chose trop frêle. Mais elle lisait dans son âme, étant comme lui Bretonne, et connaissant les songes que font les âmes silencieuses de ce pays-là.

Quand il l'eut reconduite à son banc, elle eût voulu ne plus danser de toute la soirée. Il revint l'inviter encore. Elle ne savait plus rire. La seule phrase hardie qu'il risqua, ce fut : « Je vous ai vue au dernier pardon de Pleumeur, et je n'ai pas osé vous inviter. » Qu'y avait-il là qu'elle n'eût dix fois entendu? Elle se sentait troublée au son de cette parole froide en apparence et au fond passionnée...

Mme L'Héréec se laissait rarement emporter, dans ses souvenirs, au delà de cette période de sa vie. La vanité heureuse et flattée avait fait autrefois sa gaieté exubérante. Sa vanité blessée la protégeait maintenant contre les retours offensifs des années pénibles. Elle s'interdisait d'y penser. Elle aimait mieux ne songer qu'à l'enfance, à la mignonne Corentine, à qui la vie et les passants souriaient dans les rues de Perros et de Lannion. Ce soir, la lassitude avait-elle affaibli sa volonté, ou bien l'occasion de ce retour en arrière avait-elle plus puissamment agi sur cette imagination toujours jeune? Mme L'Héréec abandonna sa pensée au cours qu'elle avait pris. Elle revit cet au-delà des fêtes de Lannion, l'amour déclaré de Guillaume L'Héréec, l'opposition immédiate, violente, persévérante de Mme Jeanne, la mère de Guillaume, une Bretonne de Tréguier, froide et tenace.

Oh! certes, si le mariage avait eu lieu, c'était bien malgré Mme Jeanne. Elle avait lutté jusqu'au bout contre son fils, et dit tout ce qu'on pouvait dire : l'inégalité des fortunes, car les L'Héréec étaient riches et de vieille souche bourgeoise, la coquetterie de la jeune fille, l'humeur légère de toutes ces femmes de Lannion. Elle

détestait Lannion d'une haine de clocher, méprisante et aveugle. Tous ses ancêtres étaient nés, s'étaient mariés, avaient dormi leur dernier sommeil à l'ombre de la cathédrale noire de Tréguier. L'honneur de leur vieux nom, leur réputation d'aisance et de probité commerciale avait grandi lentement, sur ce sol rocheux, le long des rives profondes du Jaudy. Et il allait falloir quitter la patrie familiale, ne plus voir la tour d'Hastings, d'où tombait le soir le couvre-feu sur la ville endormie déjà, se transplanter, à plus de cinquante ans, pour suivre le caprice d'une enfant, qui tenait le cœur, le cœur faible de Guillaume!

Ç'avait été la grande faute de Corentine, d'exiger que son mari vînt habiter Lannion. Elle avait déclaré qu'elle mourrait d'ennui dans cette ville sombre de Tréguier, plaisanté les gens de là-bas, leur vie contrainte et morne à son gré. Guillaume avait cédé, malgré tous, parce que les deux yeux bleus de sa fiancée le demandaient. Il avait vendu le moulin à huile, où s'était faite la fortune des aïeux, pour en acheter un autre, plus vieux et moins près de la mer, tout à côté de Lannion. Lui, très soumis à sa mère, Breton songeur et timide, il s'était trouvé intransigeant, presque dur, quand il s'était agi de ce départ qui coûtait tant à Mme Jeanne.

Rapidement Mme Jeanne avait eu sa revanche. Elle s'était vite révélée dépensière et frivole, la petite Corentine. Jolie comme elle était, pouvait-on lui refuser de la présenter dans le monde breton, qui s'ouvrait volontiers devant le nom des L'Héréec? Les invitations n'avaient pas tardé à venir, ni les succès pour la jeune femme, ni les médisances d'une petite bourgeoisie jalouse et caquetant autour d'elle. Elle avait trop d'esprit, elle riait trop, elle ne savait pas, pauvre fille de seize ans, ce que lui coûteraient son amour du bal et ces dîners chez les bourgeois riches de la contrée, dans les petits manoirs où elle se rendait avec Guillaume, dans le cabriolet remis à neuf du grand-père Jobic.

Pendant leurs absences, qui duraient parfois plusieurs jours, Mme Jeanne, qui s'était occupée de commerce depuis son enfance, gouvernait l'usine, et prenait, par devoir, autant que par besoin de domination, la place de son fils. Dans l'hôtel de la rue du Pavé-Neuf, elle était maîtresse aussi, l'ayant acheté de ses deniers. Guillaume, au retour, la trouvait mécontente. Elle lui montrait que ce train de vie était trop lourd, que ces relations trop hautes absorberaient et au delà les revenus du ménage, que les affaires se ressentaient de la négligence de l'homme. Elle répétait les médisances qu'on racontait, dans le cercle étroit de vieilles gens qu'elle s'était créé, elle se préoccupait, sincèrement, mue par la passion maternelle qui emplissait tout son cœur depuis la mort de M. Jobic, de

savoir si les mots risqués, les inconséquences de langage ou de conduite qu'on prêtait à sa bru, pouvaient être démentis. Guillaume, très amoureux, excusait Corentine, assurait qu'on la calomniait. Et malgré lui, pourtant, il retenait quelque chose des propos auxquels il ne croyait pas. Il continuait à mener sans goût, pour plaire à Corentine, la même vie que Mme Jeanne appelait une vie de dissipation, et qui était simplement coûteuse et vaine, mais sa jalousie soupçonneuse de Breton, lente à éclater, avait reçu l'éveil.

La naissance de l'enfant aurait pu tout changer. Et Guillaume espéra un moment qu'il en serait ainsi. Mais quand sa femme, heureuse d'être mère, voulut prendre dans la maison la place qui lui revenait, elle se heurta à Mme Jeanne. Entre elles deux l'opposition des caractères et des éducations était complète. Elles ne s'entendaient sur rien. Les plus petites décisions prises par Mme Corentine étaient blâmées par Mme Jeanne, ses ordres désavoués, ses désirs prévenus en sens contraire. A propos de ce nom de Simone, inusité au pays breton, à propos du choix d'une nourrice, que l'une voulait Lannionnaise et que l'autre s'entêtait à faire venir de Tréguier, et quand Mme Corentine déclara qu'elle tutoierait sa fille, ce qui ne s'était jamais fait dans la famille L'Héréec, où les enfants étaient tenus à distance par le « vous », moins tendre, il y eut des scènes violentes, des reproches, des rappels blessants de l'humble condition des Guen.

Alors la jeune femme, se sentant à l'étroit dans l'hôtel de Lannion, surveillée, blâmée dans les choses les plus innocentes, annihilée par Mme Jeanne, n'eut plus de repos que son mari n'eût consenti à reprendre l'existence mondaine de la première année.

Et les germes de désaccord, semés entre les époux, avaient levé et grandi. Prévenu par sa mère contre la Lannionnaise, fatiguée de ces luttes dont il n'était guère que le témoin attristé et trop faible, Guillaume avait mieux aperçu les défauts de sa femme, sa vanité d'enfant gâtée, son désir excessif de plaire, le vide de cette petite tête uniquement occupée des regards qui se tournaient vers elle. Il avait souffert de la voir mal jugée par les vieux bourgeois de Lannion. Ses affaires avaient pris une tournure inquiétante. Les dettes affluaient, entamant la fortune des L'Héréec, modeste en somme et considérable seulement pour le petit pays pauvre de là-bas. Et il s'était plaint, à son tour, amèrement, cruellement, comme s'il se repentait d'une patience trop longue, entêté désormais et partial comme sa mère.

Mme Corentine revoyait, dans la chambre silencieuse de King-Street, ces scènes d'autrefois, la lente désaffection, les discussions toujours renaissantes, les emportements de son mari, les hontes

qu'elle avait reçues, devant les domestiques, devant l'enfant, jusqu'à cette dernière, jusqu'à ce coup de cravache lui cinglant la nuque, un soir, au retour d'un dîner chez les de Couëdan, où elle s'était montrée trop libre, au dire de cet homme de Tréguier, mal marié à une fille de Lannion.

Oh! cette brutalité! la fin de tout, la fuite, le pays à demi soulevé, la retraite chez le père, l'enfant disputée en justice, Perros même devenu inhabitable, le refuge à Jersey pour vivre et pour cacher Simone! Tout ce drame rapide, elle le revécut, et sa figure s'empourpra, et tout son cœur se souleva de colère, et ses petites mains se mirent à trembler sur le bois du métier qu'elle serrait.

Il y avait bien longtemps que Mme Corentine ne s'était animée ainsi. Toute l'ancienne colère, comme elle était vive encore! Comme elle se retrouvait! Comme les mots accouraient, véhéments, contre cet homme brutal avec sa femme et faible devant sa mère!

L'excès même de son trouble avertit Mme Corentine que cette pente d'esprit était mauvaise. Elle se renversa en arrière, passa les mains sur ses yeux, soupira, et, cherchant à quoi penser pour se tirer de là, se souvint tout à coup de la lettre qu'elle avait reçue en rentrant. Elle prit l'enveloppe froissée, la déchira lentement, voulant faire durer la distraction et s'y complaisant. C'était bien une lettre de son père :

« Perros, le 24 juillet.

« Ma chère fille,

« Tout va bien en Perros, sauf que la vieille mère Gode Tiec, qui mendiait son pain, n'en a plus besoin parce qu'elle est morte, il n'y a pas eu de malheur. Les terriens sont contents de leur froment, et on dit que les blés noirs sont jolis. Le fait est qu'en passant près du Hédrou, j'ai vu un morceau de lande où il pousse bien des douzaines de galettes pour la saison. Tu sais que ça ne m'intéresse qu'un peu, ces choses-là, et seulement à cause des voisins qui ont du bien au grand air.

« Moi je n'ai pas fait belle pêche, ces jours. Je crois que le bar se fatigue de nos côtes. Il faut aller jusqu'aux îles pour le trouver, et encore! Ça m'oblige à mettre un peu plus de toile sur mon canot, qui est vieux comme moi.

« Je te dirai, ma chère fille, que j'ai chaviré une fois, depuis ton honorée du 30 juin, par le travers de l'île Rougie. Le bateau n'a pas eu de mal, ni ton père non plus. Ceux de Ploumanac'h nous ont relevés tous deux, en moins d'une demi-heure. Ne t'inquiète pas, ça n'est pas encore mon tour, comme tu vois.

« Je te dirai de plus que Marie-Anne va avoir son enfant dans bien peu de jours. Elle ne marche guère. Son mari est en mer, et

elle voudrait bien t'avoir pour ce moment-là. Même elle aurait l'idée de te demander d'être marraine. Je sais que cela va te faire réfléchir. Elle n'osait pas t'écrire là-dessus. Moi, je m'en suis chargé, parce que la petite avait de la peine, depuis dix ans qu'elle ne t'a pas vue.

« Embrasse ta demoiselle, qui est ma petite-fille tout de même, et crois-moi ton père dévoué.

« Capitaine Guen. »

Mme Corentine relut la fin de la lettre. « Marraine, dit-elle à demi-voix, marraine! » Elle ne s'attendait pas à cette proposition, qui ajoutait à son trouble. Sous la phrase droite et sèche du vieux Guen, elle devinait l'émotion qu'il avait dû éprouver en écrivant cette lettre, elle entendait la conversation qu'il avait eue avec Marie-Anne, timide, épeurée par l'approche de cette maternité, désireuse d'avoir près d'elle sa sœur, « depuis dix ans qu'elle ne l'a pas vue. » Et lui! il ne disait rien de lui. Mais son sentiment n'était que trop clair. Pauvre père! lui non plus, depuis dix ans, n'avait pas vu sa fille, sauf une fois, à Jersey, en passant, mais sur la terre de Bretagne, chez lui, non, jamais, jamais elle n'avait voulu retourner.....

« Marraine, songea la jeune femme en froissant la lettre dépliée, non, cela ne se peut pas. Remettre le pied à Perros, moi! »

L'intense irritation de tout à l'heure lui remontait par bouffées et lui faisait dire « non! » Non, elle n'irait pas dans ce pays où elle avait trop souffert, d'où la méchanceté et la basse envie ameutées l'avaient fait partir.....

Pourtant, la lettre du père, qu'elle tenait serrée entre ses doigts, lui chantait comme un refrain : « Marie-Anne va avoir son enfant... Son mari est en mer... Elle voudrait... » Et cela s'insinuait, elle le sentait bien, dans son cœur de femme, malgré les révoltes de l'amour-propre et les dénégations des lèvres.

Mauvaise soirée! Elle se leva, pour mettre un terme à ce combat intérieur. Il était l'heure de se coucher. Dans la chambre en face, Simone dormait; elle avait joint les mains qui s'allongeaient droites et blanches vers le mur. En écoutant, car le silence de la nuit s'était fait dans la rue, la mère entendait la respiration égale et pleine de l'enfant. Elle sentit un frisson rapide. Elle eut une sorte de vue claire d'un problème redoutable. Cette jeune fille qui dormait avait eu, l'après-midi, une initiative inquiétante. Elle pensait à son père, peut-être bien plus qu'elle ne l'avouait; elle désirait le revoir. Oui, la trop longue séparation avait dû faire éclore, dans cette âme de vierge, une sorte de père idéal qu'elle adorait en le cachant, comme

d'autres le fiancé des premiers rêves. N'était-ce pas effrayant de laisser se développer, dans la contrainte où les sentiments s'exaltent, le souvenir embelli du toit paternel et du père? Ne valait-il pas mieux aller au-devant du danger, accepter bravement l'invitation de Guen?

Que répondrait-elle, Mme Corentine, le jour où Simone lui dirait : « Mon devoir est de ne pas l'abandonner, je veux revoir mon père. » Que répondrait-elle? Et la question se poserait sûrement. A quoi servirait alors de dire oui? Quelle obligation Simone lui aurait-elle d'un consentement qu'elle aurait arraché, qu'on ne pouvait refuser? Et quelle autorité la mère aurait-elle pour fixer la durée de ce séjour? Une autorité bien diminuée, parce que l'enfant serait partie malgré la mère, parce qu'entre elles deux il y aurait eu une lutte sourde et longue avant d'en arriver là! Et si le père accueillait bien sa fille, — comment douter de l'accueil? — l'enfant très flattée, très adulée là-bas, penserait certainement qu'on avait eu tort de la retenir si longtemps, elle accuserait sa mère, elle ne lui pardonnerait pas, au fond du cœur, de lui avoir disputé cette joie naturelle, et, revenue à Jersey, elle y rapporterait une âme partagée, elle serait changée en une autre fille qui examinerait curieusement et jugerait la longue jalousie de sa mère...

Peut-être une diversion immédiate, un voyage en Bretagne préviendrait cet avenir menaçant. Oui, passer huit jours à Perros, envoyer Simone à Lannion deux ou trois jours. Elle était maîtresse de limiter la durée d'une faveur que personne n'avait demandée. Elle ramenait sa fille à jour fixe. Elle avait le beau rôle, et Simone serait engagée à revenir, par le sentiment même de générosité qui aurait poussé sa mère à lui dire : « Va! » L'objection, le malaise né entre elles à l'occasion du père disparaîtrait. Il serait évident que Mme L'Héréec n'avait pas peur, puisqu'elle envoyait l'enfant vers lui, qu'elle n'avait pas de rancune sauvage...

Hélas! la peur, la rancune, c'était au contraire, en ce moment, le plus vivant de cette âme bouleversée. A peine l'idée se fut-elle formulée dans l'esprit de Mme Corentine, de risquer un voyage en Bretagne, la jeune femme se sentit toute défaillante. L'abandon qu'elle avait toujours craint, elle s'y précipiterait donc! Elle irait confier sa fille à ses ennemis! Encore, s'il n'y avait eu que le mari, mais la mère, Mme Jeanne, qui la détestait! Qui sait quand elle reverrait Simone? si elle la reverrait jamais? Sur un caprice d'enfant, sur une lettre du vieux Guen, elle serait folle, en effet, de risquer tout son bonheur, folle, folle...

Elle répétait le mot, dans la peur de ce silence de tout, dans le vide de son âme, dans l'anxiété de ses contradictions. Qui la délivrerait, qui l'éclairerait, qui la sauverait?

Un instant, elle alla vers la fenêtre, et appuya son front aux vitres moites, derrière lesquelles la brume allait toujours, soufflée par le vent d'est. Tristesse des rues désertes, morne accablement des maisons où plus rien ne veille ! Tout dort, il n'y a même plus un mouvement de passant, pas une étoile qui puisse tirer à soi l'abandonnée qui se débat et voudrait échapper à elle-même.

Alors Mme Corentine a traversé la chambre, elle s'est approchée du lit où dormait Simone, et, la fièvre au cœur, elle a pris dans ses mains une poignée des grands cheveux bruns épars sur l'oreiller, elle s'est penchée, elle les a baisés avec passion, puis elle est demeurée debout, immobile, longtemps, à regarder dormir celle qui venait d'écrire au père, là-bas, sur la côte de France.

II

Le lendemain matin, quand Simone entra dans la chambre de sa mère, celle-ci dormait encore, lasse d'avoir veillé et d'avoir pleuré. La jeune fille s'avança sur la pointe des pieds, enveloppa sa mère de ses bras, et l'éveilla en l'embrassant longuement, sans rien dire, avec ce merveilleux tact des enfants qui grandissent, et qui savent déjà que les tendresses blessées n'ont pas besoin d'explication, mais de caresses pour guérir.

Elle retournait dans son appartement, heureuse d'avoir fait plaisir et de se sentir tant aimée. En passant à côté du métier, elle jeta un coup d'œil sur le dessin du canevas. A peine si le mouvement fut marqué : une inflexion légère de la taille, les grands cils qui s'abaissent et se relèvent. Mais elle avait vu que le trait à l'encre de Chine en était au même point. Mme L'Héréec avait deviné la pensée de sa fille.

— J'avais les yeux si fatigués hier soir, dit-elle, que je n'ai pu continuer.

Une demi-heure plus tard, elles descendaient au magasin, que la servante venait d'ouvrir et de balayer. Il faisait un soleil radieux. Et il était bien joli, sous cette pluie de rayons, l'étalage de la *Lande fleurie*. La lumière se brisait en éclats de toutes les couleurs, sur mille objets aux surfaces polies, cailloux du Rhin, broches, bracelets, épinglettes, émaux, éventails en ivoire ou en plumes. Elle mettait une aigrette au bord rose des gros coquillages de l'Inde, sur les ongles des pattes de lagopèdes montées en porte-plumes et en coupe-papier, glissait en lueurs fauves le long des cannes de choux vernies, des *cabbage sticks* entassés dans un coin, cerclait d'une auréole les assiettes du Japon et les coupes de cristal, d'où

s'élevaient, en pyramides crêpelées, tous les tabacs de la libre Angleterre, Virginian, Old Judge, army an navy mixture, Richmond-gem, Orient, qui répandaient dans l'atmosphère un parfum de bazar levantin.

Simone aimait ces choses brillantes et bien rangées. Elle aimait les clairs jours d'été. Elle s'avança, ouvrant les yeux tout grands, comme si elle fût entrée dans une salle de bal, devinant que sa jeunesse et cette lumière étaient faites l'une pour l'autre.

Mme Corentine, qui la suivait, parut, au contraire, gênée par ce miroitement universel. Elle s'assit derrière un bureau qui occupait le milieu de la pièce, et se courba sur un livre de comptes, tandis que sa fille, debout, penchée au-dessus d'une vitrine, rangeait une collection de bijoux en granit de Jersey et de sous de l'île émaillés. Les doigts de Simone, à petits coups légers, redressaient l'alignement compromis par les acheteurs de l'avant-veille, donnaient une inclinaison plus heureuse à un croissant de pierre bleue ou rose, essuyaient un grain de poussière. Elle avait l'habitude et le goût de ce joli ménage. Son esprit ne s'y dépensait guère. Il lui en restait assez pour songer, et son cœur faisait du chemin autant que sa main en faisait peu, son cœur si jeune, grisé pour un rayon de jour. Elle pensait à son père qui, en ce moment peut-être, lisait la ligne tracée par elle sur la page blanche. Comment l'avait-il reçue? Un petit frisson l'agitait à cette idée. Elle se représentait bien la maison, le jardin, le salon où se tenait sans doute M. L'Héréec, avec sa mère, la sévère Mme Jeanne, le coup de sonnette du marin, la porte ouverte par la vieille Gote, mais tout se brouillait ensuite, et elle cherchait, sans pouvoir la trouver, la figure de son père. Cinq années sans le voir avaient presque effacé l'image, altéré les contours, l'expression des yeux, le souvenir du son de la voix. Elle ne pouvait pas. C'était déjà comme si la mort avait passé, avec ses voiles qui s'ajoutent les uns aux autres, d'année en année. Pas même un portrait qui pût l'aider à ressaisir l'impression ancienne et si chère. Dans la nouvelle maison, tout ce qui rappelait le père était banni, excepté une photographie déjà jaune, datant des premières semaines après le mariage, et qu'elle avait aperçue une fois, un jour que sa mère feuilletait des liasses de lettres pliées en quatre.

Elle se ralentit un peu dans son travail, leva la tête, et regarda sa mère.

Mme Corentine avait appuyé son menton sur une de ses mains, et, les yeux vagues fixés sur la rue, elle réfléchissait. Elle avait l'air triste.

Comme tout avait changé, depuis la veille, pour une ligne d'écriture!

Simone se remit à ranger les bijoux de granit et les sous de

Jersey. De temps en temps, elle levait les yeux vers le bureau d'où ne venait aucun bruit de plume rayant le papier, aucune ombre rapide d'un bras levé brisant les lueurs du parquet. Elle retrouvait toujours la même silhouette fine et songeuse.

Il devait y avoir autre chose que le souci de la veille, pour que Mme Corentine fût à ce point absorbée dans ses réflexions. Après le déjeuner, elle annonça l'intention d'aller rendre visite à miss Hellen Crawford, vieille demoiselle pauvre, qui se disait toujours institutrice, bien que, depuis longtemps, on ne lui eût connu aucune élève, et pouvait sans déchoir, à l'abri de ce pavillon, rendre mille petits offices rétribués qui lui eussent fait sans cela un état inférieur : Miss Ellen gardait les cottages, les louait, gageait les cuisinières, et prenait en pension, dans son petit jardin de Springfield-road, les géraniums et les fuchsias laissés par les baigneurs ou par les familles en voyage.

Simone, restée seule, se demanda ce que sa mère pouvait bien avoir à confier à miss Ellen Crawford. Il lui fallut attendre, pour le savoir, plus d'une grande heure, vendre une demi-douzaine de cabage sticks, de broches en vieil argent et de vues de Jersey. Enfin sa mère revint, et, comme personne ne se trouvait arrêté à la devanture du magasin :

— Simone, dit-elle, je viens de convenir avec miss Ellen qu'elle gardera la maison pendant une absence que je compte faire.

— Avec moi?

— Oui. Marie-Anne désire beaucoup que je sois marraine de son enfant; j'ai réfléchi, et j'accepte.

— Oh! maman!

La jeune fille traversa l'appartement; elle arriva, toute sa joie étonnée dans les yeux, jusqu'à Mme Corentine, qui se tenait au delà de la porte, et enlevait son chapeau.

— Alors, Perros? dit-elle.

— Certainement.

— Et le grand-père Guen?

— Et même Lannion, si tu veux.

Simone voulut passer le bras autour du cou de sa mère, qui se détournait.

— Merci, dit-elle, vous me faites si grand plaisir!...

Elle s'arrêta, sentant que sa mère la repoussait doucement.

— Laisse-moi, petite, laisse-moi. Nous ne partons pas tout de suite, d'ailleurs. Dans quatre jours : miss Ellen est occupée jusque-là.

L'enfant s'écarta. Elle vit que sa mère pleurait. Sa joie, brusquement refoulée, lui fit comme une blessure à l'âme. De nouveau, elles souffraient de tant s'aimer sans pouvoir se mettre à l'unisson.

Mais, un moment après, comme elles rentraient toutes deux dans le magasin, Mme Corentine pria Simone d'aller chercher une liasse de papiers dans une des chambres du second. Simone partit. Elle monta l'escalier en courant. Et à mesure qu'elle montait, la joie recommençait à grandir en elle. Il fallait passer par un couloir vitré d'où l'on découvrait, par-dessus les toits voisins, le bout des jetées de Saint-Hélier et une large bande de mer. Simone s'arrêta. Elle regarda, tout attendrie, la limite bleue si loin, si loin. Et, comme personne n'était là pour l'épier, elle envoya un baiser vers la terre invisible de France.

Au retour, elle entra, sans raison, dans sa chambre de jeune fille, qu'elle trouva plus jolie que de coutume.

Des mots traversaient son esprit, bondissant l'un après l'autre, se rattrapant, se confondant, pêle-mêle, sans repos, comme des papillons de printemps : Perros, Trestrao, Marie-Anne, Lannion, Guen, Sullian, le père.

Et elle souriait à tous.

III

A peine le voyage de Lannion fut-il décidé, que Mme Corentine regretta la parole donnée.

Elle était nerveuse, pâle, incapable de rien entendre en dehors de ses propres pensées qui la torturaient, quand elle monta, quatre jours après son entrevue avec miss Ellen Crawford, sur le pont de l'*Alliance*, le petit vapeur anglais qui fait le service entre Saint-Hélier et Saint-Malo. Étendue à l'arrière, sur une chaise longue, la tête enveloppée dans un châle, elle prétexta le malaise du roulis pour éloigner Simone : « Va, dit-elle, laisse-moi, je ne rouvrirai les yeux qu'à Saint-Malo. » Et elle se mit à penser, avec un trouble affreux, qu'elle allait perdre son enfant, qu'on la lui volerait, oui, sûrement, et à repasser toutes ces circonstances qui l'avaient amenée là, tous les mots échangés avec Simone depuis une semaine.

Des terreurs subites la prenaient. Et sa main, conduite par une espèce d'instinct de défense, touchait le sac aux armatures nickelées, posé près d'elle, et où elle avait renfermé la charte de sa liberté, la copie du jugement dont elle lisait de mémoire les lignes régulières, nettes comme des lames d'acier : « Au nom du peuple français, attendu qu'il résulte de l'enquête des sévices graves... Par ces motifs, prononce la séparation de corps entre les époux L'Héréec, avec tous ses effets de droit, déclare que la demanderesse aura la garde exclusive de l'enfant, qu'elle sera tenue seulement de remettre au mari pendant le mois de septembre... » Oserait-on, après cela,

lui ravir sa fille? Non, il était lié. Elle avait pour elle la force des lois, les gens de justice. Elle en userait, au besoin. Elle se disait cela, et elle continuait quand même à s'enfoncer dans ce dédale de souvenirs, d'appréhensions, de raisonnements contradictoires, qui brisent l'énergie, et ne réparent pas les fautes commises.

Simone, après avoir refusé de quitter sa mère, la voyant immobile et la croyant assoupie, monta sur la passerelle. Il y avait peu de passagers. Elle s'accouda aux balustrades de fer, la figure dans le vent qui soulevait ses cheveux, près du lieutenant, un marin irlandais, que sa mère et elle avaient connu à Saint-Hélier. Et, pendant plus de deux heures, tandis que le bateau courait, brisant les lames courtes, elle prit un plaisir d'enfant à se faire expliquer la route, les manœuvres, les courants qui portent sur les roches, les balises. Le lieutenant racontait des histoires de mer, souriant dans sa barbe blonde aux questions de la jeune fille, et lui nommait les écueils, les uns trouant les vagues, les autres invisibles, reconnaissables seulement au bouillonnement et à la nuance de l'eau.

Bientôt Cézembre émergea, ronde comme un chaton de bague. La terre de France, simple ligne d'abord, se dentela, prit couleur, s'éleva. Le clocher de Saint-Malo pointa dans l'azur, et ce fut l'entrée de la Rance, large et superbe, toute blonde sur ses bords de roches et toute bleue au milieu, avec des lointains de forêts comme les fjords de Norvège.

Alors Simone, enthousiaste, descendit par l'échelle de la passerelle. Les mots d'admiration se pressaient sur ses lèvres. Elle fut surprise de trouver sa mère debout, qui la regardait venir, en souriant un peu derrière son lorgnon d'écaille.

— Est-ce beau, cette Bretagne!

Mme L'Héréec répondit, avec moins d'accent, mais avec un sérieux qui n'échappa point à Simone :

— Oui, très beau. Cela fait je ne sais quoi de se retrouver en France, n'est-ce pas Simonette?

Et elle caressa la joue de Simone du bout de sa main gantée.

Dès leur arrivée, Mme Corentine et sa fille prirent le train de Bretagne, mais elles s'arrêtèrent à Plouaret. Le lendemain seulement, vers dix heures, une calèche de louage vint les prendre, pour les mener à Perros, en tournant Lannion. Mme Corentine ne voulait pas s'exposer à rencontrer son mari, elle voulait éviter jusqu'à la vue de l'hôtel de la rue du Pavé-Neuf, massif entre ses deux jardins, avec ses contrevents bruns, son toit long coiffé d'un bourrelet de zinc, et qu'on aperçoit des coteaux voisins, au-dessus des ormeaux du Guer.

Il fallut couper à travers la campagne, par les chemins tordus autour des fermes. On allait lentement. La matinée avait la dou-

ceur bretonne, pénétrante et voilée. La brume, qui s'était embaumée toute la nuit sur les landes et les chaumes, comblait encore les vallées, et fumait sur les buissons bas, tandis que le soleil chauffait les arêtes rocheuses couronnées de pins. Les alouettes, qui sont nombreuses sur les côtes, se levaient et montaient pour voir la mer. On devinait que la splendeur de midi serait superbe et courte.

Mme Corentine, assise à droite, au fond de la calèche, resta d'abord silencieuse et distraite. Souvent, elle jetait un regard rapide sur les hauteurs qui cachaient Lannion. Ses yeux s'animaient comme au voisinage du danger. Un sentiment de révolte et de défi faisait se redresser cette petite tête volontiers hautaine. Puis l'émotion d'une minute s'effaçait. Les yeux bleus se laissaient prendre aux détails familiers de la route. Un apaisement, un demi-sourire détendait la physionomie de la jeune femme. Mme Corentine passait où elle avait passée petite fille, jeune fille, jeune épousée.

Quand les collines de Lannion, évitées par un long détour, bleuirent derrière la voiture, quand les chevaux, rendus plus vites par les effluves salins, commencèrent à trotter sur la route de Perros, cette impression devint dominante, et se fixa. Mme Corentine répondit aux questions de sa fille, s'intéressa à tous les clochers de l'horizon, se pencha quand Simone se penchait, pour lire, sur les bornes, les kilomètres franchis. Les inquiétudes avaient disparu. Le charme du pays natal prévalait souverainement. La mère et l'enfant se retrouvaient, unies dans la même attente joyeuse. Au sommet des côtes, les pinières dressaient leurs bouquets de poils drus, qui chantaient. Par l'ouverture étroite des vallées, chacune ayant son ruisseau plein de menthes et sa ferme écrasée parmi les arbres, la mer apparaissait, entre deux pointes de falaises, d'où venait le souffle frais et l'étincelle des vagues. On approchait de Perros.

René Bazin.

La suite prochainement.

LE PRÉSIDENT HÉNAULT

D'APRÈS DES LETTRES ET DES MÉMOIRES INÉDITS

Jeunesse d'Hénault, son éducation, il entre à l'Oratoire. — Anecdotes sur Massillon. — Hénault change de vocation. — Son premier carrosse et la foire de Saint-Germain. — Le maréchal de Villeroy. — *Cornélie vestale.* — Une passion à travers la grille d'un couvent. — Hénault fait ses débuts dans le monde. — La maison de Samuel Bernard, sa société et sa poule. — Le président de Mesmes. — Anecdotes. — Mariage d'Hénault. — Ses bonnes fortunes. — L'hôtel de Sully. — La maison de la princesse de Léon. — Mme du Deffand, sa jeunesse, ses débuts à la cour du Régent. — La disgrâce du maréchal de Villeroy.

On ne possède pas de nombreux documents sur la Régence; les contemporains ont laissé peu de mémoires, car on ne peut compter comme tels le journal de Mathieu Marais et celui de l'avocat Bardier, qui sont plutôt des libelles ou des chroniques scandaleuses dans le genre des nouvelles à la main, et auxquelles on ne doit accorder qu'une confiance très limitée; il est vrai que si les mémoires authentiques sur cette époque sont rares, la quantité est compensée par la qualité, et l'inimitable plume de Saint-Simon fait passer sous nos yeux une galerie de portraits ineffaçables. Mais peut-on garantir la parfaite ressemblance de ces merveilleuses eaux-fortes? Il est permis d'en douter; la haine ou l'affection, les préjugés de caste, les partis pris absolus, guident trop souvent le burin pour laisser place à la vérité. Il est donc intéressant de contrôler les assertions de l'impétueux duc par celles d'un homme infiniment plus impartial et plus modéré, chez lequel l'intérêt personnel est rarement en jeu, dont les vues justes et fines ne sont pas obscurcies par des préjugés; c'est ce que nous allons trouver dans les *Lettres* et les *Fragments* de *Mémoires inédits* du président Hénault. Ces mémoires ont été signalés par Sainte-Beuve, dès 1854, comme une œuvre de premier ordre dont on devait souhaiter la publication. Grâce à l'extrême obligeance de leur propriétaire actuel, le comte Gérard de Contades, nous avons la bonne fortune de pouvoir puiser dans ces fragments détachés de nombreux portraits et de curieux

récits. Nous avons également trouvé de piquants détails dans les lettres inédites d'Hénault au duc de Nivernais, qui figurent dans les archives de Mortemart, d'Havrincourt et de Guébriant. Enfin, M. le conseiller Horteloup a bien voulu nous communiquer une des pièces les plus intéressantes de ce volume, le portrait inédit de Mme du Deffand, écrit en secret par Mlle de Lespinasse et confié au seul d'Alembert.

Tous ces précieux documents nous ont décidé à donner une plus grande étendue à l'étude que nous avions déjà commencée sur le président Hénault et Mme du Deffand. Entrons en matière sans un plus long préambule et présentons d'abord aux lecteurs nos personnages principaux, Hénault en tête.

Charles-Jean-François Hénault vint au monde sous Louis XIV[1]; il était fils de Jean-Rémy Hénault, fermier général; son grand-père était le libraire Hénault, homme instruit, même érudit fort connu au dix-septième siècle et auteur d'une traduction estimée des *Lettres* choisies de Cicéron, dédiée au prince d'Elbeuf; il avait laissé à son fils Jean-Rémy une fortune déjà assez importante. Celui-ci parvint promptement à acheter la charge de fermier général et à acquérir un bien considérable. Il jouissait d'une réputation de probité qui ne rentrait guère dans la spécialité de sa profession et vivait avec une économie non moins rare. Il avait connu, chez son père, les littérateurs les plus célèbres du temps et pris une part active à la petite guerre entre Racine et Corneille; il commit même quelques brochures contre les tragédies de Racine, il faut les lui pardonner en faveur de son intimité avec les Corneille. Ces derniers, ainsi que Fontenelle, étaient ses amis particuliers, et lorsque M. de Marsilly, gendre de Thomas Corneille, fut blessé à mort au combat de Leuze, Rémy Hénault prit chez lui la jeune veuve, et elle n'en sortit qu'après la mort de son bienfaiteur.

On voit que, dès son enfance, le petit Charles Hénault se trouva dans un milieu très littéraire qui lui inspira des goûts qu'il devait conserver toute sa vie.

Le jeune Hénault entra, à neuf ans, aux Jésuites, où il demeura avec son précepteur jusqu'à quatorze ans; il avait alors un penchant très vif pour le spectacle, auquel on le conduisait souvent; tout à coup ses pensées changèrent de direction. « C'était au moment, dit-il, où commençait la grande réputation de Massillon, qui venait quelquefois dîner chez mon père, où l'on ne dînait guère. L'ambition de l'éloquence entra dans ma tête de quinze ans; mon père en fut fort aise, je ne sais pas pourquoi, et je pris l'habit au noviciat

[1] Il naquit à Paris le 8 février 1685.

de l'Oratoire en 1700. » Cette vocation peu solide commença à être ébranlée un an environ après l'entrée du jeune homme chez les Oratoriens : « Mon confesseur, dit-il, quiétiste ardent, me disait que nous n'étions que des voyageurs en ce monde, que ce monde n'était qu'une hôtellerie, etc., etc.; il portait sa comparaison si loin qu'il me tourna la tête; je me mis à déménager ma chambre où il n'y avait pourtant rien de trop; j'avais mis déjà quatre chaises de paille à ma porte, quand le supérieur m'en demanda l'explication et m'ordonna de remettre les chaises à leur place. »

Pendant le séjour d'Hénault à l'Oratoire, le supérieur de la Trappe mourut. Massillon était alors en retraite chez les Oratoriens pour composer l'Avent célèbre qu'il prêcha devant le roi à Fontainebleau. Le jeune Hénault, tout frais émoulu de sa rhétorique, imagina d'écrire une oraison funèbre du réformateur de la Trappe, animé surtout dans ce projet par le désir de le montrer à Massillon. Il divisa son discours en deux points, l'abbé de la Trappe dans le monde et l'abbé de la Trappe dans la retraite. « Mon premier point, dit-il, était farci de tout ce que j'avais retenu d'opéras, de comédies, de romans, etc. Je fus arrêté au deuxième point, parce que je n'étais pas tout à fait aussi exercé dans la morale. » Massillon mourait de rire à cette lecture, mais un beau jour, par excès de dévotion, le jeune rhéteur en fit noblement le sacrifice et brûla le magnifique ouvrage.

Peu à peu l'enthousiasme d'Hénault pour l'état ecclésiastique se refroidit tout à fait, et en 1702 il sortit de l'Oratoire. « La perfection à laquelle je sentais que je ne pouvais atteindre, dit-il, me rebuta et je pris mon congé. Le P. de la Tour, général, voulut bien m'en marquer du regret; mon supérieur du noviciat en pleura, c'était bien la meilleure pâte d'homme que j'ai connu; pour le P. Massillon, il en rit, en lui disant : « Hé! de bonne foi, mon père, est-ce que vous avez jamais cru qu'il nous resterait. »

Il est certain que rien n'était moins conforme aux aptitudes et au caractère d'Hénault que la vocation ecclésiastique; malgré cela, ces deux ans passés à l'Oratoire laissèrent des traces durables dans son esprit, car les impressions reçues dans la jeunesse se gravent si profondément qu'elles finissent par demeurer seules à notre déclin. « Ce fut, dit-il, le plus heureux temps de ma vie. » Et il écrit longtemps après en parlant de l'Oratoire :

Heureuse terre, agréables ombrages,
Qui ne me présentiez que de douces images,
Que l'innocence habite avec la paix,
Où l'on est bien avec soi-même;

Où notre cœur, rempli de sublimes objets,
Sûr d'être aimé de ce qu'il aime
Sans efforts et sans trouble, est toujours occupé;
Où le désir est calme et la chaîne légère;
Où, pour tout dire enfin, chimère pour chimère,
On meurt sans être détrompé.

Il est certain que dans ces vers Hénault en prend à l'aise avec la rime, mais le sentiment est joli et surtout sincère.

En sortant de l'Oratoire, Charles Hénault avait à peine dix-sept ans, il rentra chez son père, dont le caractère sombre, chagrin et redouté de sa famille ne rendait pas l'intérieur agréable. Le jeune homme ne s'y plaisait guère, « il trouvait l'entretien morne et l'ordinaire maigre; ma mère, dit-il, qui était la maîtresse, ne me donnait que 2000 écus pour ma poche (6000 francs), je trouvais que c'était bien peu, mais je n'ai jamais été si riche. » Au fait, il était plus gâté qu'il ne voulait en avoir l'air; et sa mère lui passait plus d'une fantaisie. « On sait, dit-il, ce que c'est pour un jeune homme que son premier carrosse, j'en obtins un à grand'peine et je m'en allai à la foire Saint-Germain [1].

« Le préau où se tenait les carrosses est un grand emplacement, point pavé et rempli de boue; il était le mois de janvier, en sortant de l'Ambigu-Comique, j'allai gagner mon carrosse par une neige épouvantable et enfonçant dans les boues; mon cocher, pour me tirer plus vite d'embarras, s'était placé contre une porte qui donne dans la rue du Four et il barrait le chemin. Je courais pour dégager la place et j'étais suivi par une multitude de gens aussi mouillés que moi. On ouvre la portière, un homme plus preste que moi monte dans mon carrosse, ouvre la portière de l'autre côté, fraye le chemin aux autres, en sorte que mon carrosse devient une espèce de pont. Je voulus m'opposer; bon! je fus repoussé, un second monta, un troisième, enfin toute la foire y passa. Je faisais des cris qu'on n'écoutait pas ou dont on se moquait, mon carrosse neuf devint un cloaque; et il ne me fut permis d'y entrer que quand personne n'en voulut plus. »

Pour charmer les ennuis de la maison paternelle, le jeune homme

[1] La foire Saint-Germain, alors fort à la mode, était située dans le voisinage de Saint-Sulpice, au bout de la rue de Tournon; elle fut établie par Louis XI, en 1482, et donnée à l'abbaye Saint-Germain des Prés. Elle ouvrait le 3 février et durait jusqu'à la veille du dimanche des Rameaux. L'emplacement formait un carré régulier percé d'allées couvertes donnant les unes dans les autres et garnies de boutiques et de spectacles de toute espèce. « La quantité de monde qui s'y rend présente un coup d'œil fort gracieux. » (Thierry, *Almanach du voyageur à Paris.*)

acheva son droit très rapidement, et entra dans la magistrature ; il fut reçu conseiller au Parlement avec dispense d'âge en 1706, c'est-à-dire à vingt et un ans. Malgré ses graves occupations, le goût des lettres persistait chez le jeune magistrat, et un an après son entrée au Parlement, il fut couronné par l'Académie française pour un discours sur le texte : *Il ne peut y avoir de vrai bonheur pour l'homme que dans la pratique des vertus chrétiennes*. Puis, l'année suivante, il remporta le premier prix à l'Académie des jeux Floraux dans un concours dont le sujet était : *L'incertitude de l'avenir est un bien qui n'est pas assez connu*. En 1710, Hénault devint président à la première Chambre des enquêtes, on ne pouvait fournir une carrière plus brillante et plus rapide, mais il faut avouer que le titre de président, si fort ambitionné, imprime à celui qui le porte quelque chose d'austère et de solennel qui ne cadre en rien avec ce qu'était réellement Hénault. On le voit revêtu de la toge et de l'hermine, cassant ou appliquant gravement des arrêts. Si l'on ajoute à ce titre celui d'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France*, c'est bien pis, et le président ne nous apparaît plus que sous la forme d'un grave écrivain en lunettes, courbé sur son bureau et prenant des notes sur les Mérovingiens. Nous avons eu toutes les peines du monde à nous débarrasser de cette impression première, et à reconnaître que rien n'est moins pédant, moins austère que le spirituel Hénault, causeur accompli, soupeur incomparable, et d'une galanterie exquise auprès des femmes.

Rémy Hénault possédait une fort jolie maison de campagne à Etioles, la même qu'habita plus tard Mme de Pompadour ; il y passait une partie de l'été avec les siens ; son fils ayant le goût de la chasse, il lui acheta du maréchal de Villeroy, qui possédait la capitainerie de Sens, la lieutenance des chasses et le gouvernement de Corbeil. Ce dernier emploi n'exigeait pas de grands talents d'homme d'État, mais il fut l'occasion pour le jeune Hénault d'être présenté au vieux maréchal, qui le prit en goût et le garda souvent chez lui à Villeroy[1] pendant toutes les vacances ; il le recevait aussi fréquemment dans sa petite maison de Soisy, tout auprès d'Etioles. En sa qualité de lieutenant des chasses, Hénault fut mis en relation avec le Dauphin, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, qui venait souvent coucher à Villeneuve-Saint-Georges, avec fort peu de suite ; il suivait alors le Dauphin à la chasse aux loups, ou les jeunes princes qui se bornaient à tirer des faisans. On a

[1] Les vestiges du château de Villeroy existent encore sur la route à droite en allant de Corbeil à Mennecy, qu'on appelle toujours dans le pays la route de Villeroy.

peine à se représenter de nos jours une chasse aux loups à Villeneuve-Saint-Georges. Quand les princes ne chassaient pas dans la forêt de Sénart, ils étaient remplacés par le duc d'Antin, qui habitait son magnifique château de Petit-Bourg; ce furent là les débuts d'Hénault dans le monde de la cour et de la noblesse. Mais ces relations officielles ne suffisaient point à l'ambition du jeune capitaine des chasses, qui mourait d'envie de pénétrer plus avant dans ce qu'on appelait alors la bonne compagnie. Il y avait plus d'une porte pour y entrer, et Hénault prit la première qui s'ouvrit devant lui.

Il venait d'écrire une tragédie, *Cornélie vestale*, déclaration d'amour en quinze cents vers, ou quatre auraient suffi, dit-il lui-même. Cette pièce, au-dessous du médiocre, lui avait été inspirée par un accès d'amour passager pour quelque jeune novice aperçue à travers la grille d'un couvent. Il transforma sa religieuse en vestale, mais le public s'y intéressa peu, « et la durée de *Cornélie* fut aussi éphémère que l'amour qui l'avait inspiré »; en termes plus prosaïques, elle eut cinq représentations. Heureusement l'auteur ne l'avait point donnée sous son nom, mais sous celui de Fuzelier. Le bénéfice le plus net qu'il retira de sa pièce fut d'avoir ses entrées à la Comédie-Française, où il fit la connaissance de plusieurs personnages de qualité, entre autres du comte de Verdun. Renonçant à la tragédie, le jeune poète se lança dans le genre plus facile de la romance et de la chanson. « Dans les premières années que j'entrai dans le monde, dit-il, je donnai quelques chansons qui firent faire attention à moi; la maison de mon père et de ma mère, plus fermée qu'un couvent par leur goût pour l'économie et leur rigueur à me retenir auprès d'eux, ne me donnait guère le moyen de faire des connaissances, et je suis encore à comprendre comment, au bout de six mois, je me trouvai comme transporté dans la plus grande compagnie. »

C'est grâce au comte de Verdun, que nous venons de nommer, que le jeune poète fit un chemin si rapide. Le comte, homme de qualité, infatué de bel esprit, était en grande considération dans la maison du célèbre financier Samuel Bernard; il offrit à Hénault de l'y présenter, l'assurant qu'il y était déjà connu; celui-ci feignit de se faire prier. Je ne désirais rien tant, dit-il; aussi, après avoir eu l'air de résister, je me rendis. »

L'hôtel de Samuel Bernard réunissait une société très variée, la bonne et la mauvaise compagnie s'y rencontraient, mais la bonne finit assez promptement par prendre le dessus dans cette maison de jeux, de bonne chère et de beaux esprits. « Bernard n'est point M. Jourdain, dit Hénault; ce n'est point Turcaret, ce n'est rien de

ce que l'on a joué à la Comédie, parce qu'il n'y a jamais eu de fou de son genre; il avait un orgueil extravagant qui, en quelque sorte, l'ennoblissait; il était insolent de bonne foi; tout ce qui était chez lui de plus grand contribuait à sa folie, et il y en avait la moitié qui n'avait que faire de sa richesse.

« Les louanges les plus absurdes pâlissaient devant ses prétentions; il avait servi le roi dans ses armées (où il n'avait jamais paru), il avait eu des combats particuliers, il avait aimé les plus belles princesses d'Allemagne (où il n'avait jamais été), il racontait les fêtes qu'il leur avait données, etc., etc. On voyait chez Bernard la plus haute noblesse, la finance et la robe; le cardinal et le prince de Rohan, son frère; le maréchal de Villeroy et le duc d'Aumont y coudoyaient Brossoré et Hauteroche, simples conseillers au Parlement; Mme Martel, la beauté à la mode; Mme Fontaine, maîtresse de Bernard, s'y trouvaient côte à côte avec la marquise de Maisons, sœur de la maréchale de Villars. Je dois ajouter que Bernard était généreux, quel qu'en fût le motif; il a rendu de grands services; et dans le militaire surtout, il a aidé à de grandes fortunes et empêché de grandes chutes. »

Hénault garde une prudente discrétion dans cette dernière phrase; nous ne sommes point tenu au même silence.

Bernard, pendant les dernières années du règne de Louis XIV, fit au roi des avances considérables [1]. Louis XV recourut à lui pour le même service, lors de la guerre de 1734, à propos des affaires de Pologne, et lui accorda une audience particulière. Le tiers, chargé de la négociation, s'étonna d'une telle faveur accordée à un homme qui n'appartenait ni à la noblesse ni à la magistrature. « Quand on a besoin des gens, répondit le roi, c'est bien le moins qu'on fasse sa demande soi-même », et Bernard eut son audience à Versailles. Le roi le traita tout au mieux, lui dit les choses les plus flatteuses sur le noble emploi qu'il faisait de sa fortune, puis il chargea un des gentilshommes de la chambre de faire les honneurs de Versailles au fameux traitant. Ce fut à qui le fêterait : le maréchal de Noailles l'invita à dîner; la duchesse de Tallard, à souper; il joua gros jeu, perdit galamment et revint plus affermi que jamais dans sa faveur. Les dîners de Samuel Bernard passaient pour les plus fins et les plus recherchés de Paris; sa cave surtout était célèbre. Un jour, ayant réuni chez lui quelques grands seigneurs, gourmets émérites, il voulut leur faire goûter d'un certain vin de Malaga, fort vieux et fort rare; le maître d'hôtel, après une absence de quelques minutes, reparut avec un visage contrit, et

[1] Voy. les *Mémoires* de Saint-Simon, qui raconte l'entrevue du roi et du traitant, en s'indignant de l'accueil empressé fait à Bernard par Louis XIV.

annonça à son maître que la provision était épuisée. Bernard, piqué au vif, fait partir en poste et sur-le-champ un de ses commis pour la Hollande, avec ordre d'acheter comptant tout le vin de Malaga qui serait dans le port d'Amsterdam; son ordre fut exécuté et, par la suite cette acquisition se trouva être une excellente affaire dans laquelle il fit un gain immense.

Après les services rendus au roi, Bernard fut anobli, ses fils furent titrés, sa fille épousa le président Molé, il devint ainsi grand-père de la duchesse de Brissac, et on ne l'appela plus que le chevalier Bernard. Il était fort superstitieux, et l'on raconte que, pendant les dernières années de sa vie, il croyait son existence attachée à celle d'une poule noire à laquelle il faisait en conséquence donner tous les soins imaginables; cependant la poule mourut, et Bernard, frappé de crainte, ne lui survécut qu'un jour; seulement sa poule l'avait mené loin, car il mourut à quatre-vingt-huit ans (1739), laissant 30 millions de fortune. Ce personnage singulier méritait bien de nous arrêter quelques instants.

La carrière d'Hénault fut très rapide, à vingt-six ans il était nommé président de la première chambre des enquêtes, et en cela, comme en beaucoup d'autre chose, la chance lui fut favorable, mais il l'aida fortement par le choix de ses relations, son caractère aimable et prudent, son esprit judicieux et sa conversation pleine de charme. Il se lia intimement avec le premier président, M. de Mesmes : « Il m'envoyait chercher tous les matins, dit-il, à la sortie du palais, pour prendre du chocolat avec lui, et me gardait jusqu'au dîner où il me forçait quelquefois d'assister, quoique alors je ne dînasse point[1]. Je n'ai pas connu d'homme plus agréable et d'un meilleur ton, il se plaisait à m'instruire, et souvent j'ai écrit, après l'avoir quitté, une infinité d'anecdotes qu'il me contait.

« Les grâces de son esprit l'avaient toujours fait vivre dans la meilleure compagnie, et sa condition l'avait mis à portée de la choisir dans ce qu'il y avait de plus grand en France. C'est là qu'il avait pris cette connaissance des hommes que l'esprit seul ne donne point, mais que le monde ne donne aussi qu'aux esprits supérieurs; de là ce talent qui lui était propre et qui est nécessaire aux premières places, de dire à chacun ce qui lui convient et de gagner les hommes avant de chercher à les persuader. Le goût de la magnificence et de la représentation, que nul homme en France n'égalait,

[1] On dînait alors à une heure, et les soupeurs émérites comme Hénault avaient pour habitude de dîner fort légèrement. Plus tard, les dîners prenant plus d'importance, le nombre des plats du souper diminua considérablement; chez Mme Geoffrin, par exemple, le souper consistait souvent en un poulet rôti et un plat d'épinards.

soutenu par un air de grandeur qui lui était naturel et qui se joignait à une figure au-dessus d'une autre, faisaient respecter sa dignité; et la flexibilité de son humeur, qu'il devait plus à sa raison qu'à son tempérament, ne faisait point craindre de l'approcher. On sait ce que c'est que les assemblées de chambres, cette image d'une république qu'il faut réduire sans la maîtriser, il y était supérieur et il n'a jamais été remplacé dans cette partie; jamais homme n'a été plus heureusement formé pour une première place, il traitait les plus grandes matières et les plus épineuses avec la facilité que donne toujours une conception prompte. Haut et sentant ce qui était dû à sa place et voulant le faire sentir, à cause du peu d'égards que les gens du monde ont pour la magistrature, il était haut avec eux, par politique, quoique affable et d'humeur commode avec tous les autres. On craignait de lui déplaire parce qu'il en imposait, et on recherchait son amitié parce qu'il était de bon air d'être son ami. Ces qualités d'une âme élevée éclatèrent surtout pendant notre séjour à Pontoise où, néanmoins, le goût de la grande dépense et de la représentation, qu'il avait eu toute sa vie, dérangea fort ses affaires. Le feu roi le voyait avec plaisir (c'était une grande exception); l'air du monde dont il portait, à la cour, les plus importantes affaires les rendait mille fois plus faciles; il en écartait cette sécheresse, ce pédantisme et ces discussions qui font craindre d'en entendre parler, sans cependant qu'il perdît rien du sérieux et de la fermeté de sa place. Ordinairement, M. d'Aguesseau, alors procureur général et d'un autre caractère, l'accompagnait, et l'on disait : « Il mène le procureur général à la « cour et le procureur général le mène au Parlement », c'était les « peindre tous les deux. »

M. de Mesmes connaissait sur le bout du doigt tous les usages et coutumes se rattachant au Parlement, en voici un qu'Hénault raconte à propos de l'enterrement de la première Dauphine à Saint-Denis. Le Parlement était toujours invité à pareille cérémonie, et y assistait en corps, puis après il dînait à une table préparée exprès pour lui. On connaît l'antagonisme immémorial qui existait entre le clergé et le Parlement, or ce dernier prétendait que, dans le cas que nous venons de citer, le grand aumônier devait venir en personne dire le *Benedicite*. De son côté, le grand aumônier étant parfaitement décidé à ne pas le faire, il devenait difficile de concilier les deux partis. En 1715, lors de l'enterrement de Louis XIV, le président Hénault assistait à ce dîner, assis auprès de M. de Mesmes; il remarqua qu'on parlait bas et que tout attendait, il demanda à M. de Mesmes ce que c'était. Le premier président dit qu'il avait envoyé avertir le cardinal de Rohan pour le *Benedicite*, quoi-

qu'on sût bien d'avance qu'on ne le trouverait pas, mais que la demande et la réponse étaient d'usage convenu. L'on écrivait toujours sur le registre du Parlement qu'on avait envoyé avertir le grand aumônier et qu'on ne l'avait pas trouvé. La réponse fut, en effet, que M. le cardinal de Rohan n'était pas chez lui; moyennant ce simulacre, chaque amour-propre se tenait pour satisfait. En vérité, ils n'étaient pas difficiles [1].

Nous avons vu que l'échec de *Cornélie* n'empêcha point son auteur de continuer ses travaux littéraires et qu'il aborda le genre plus facile des poésies de salon; il joignait à ce talent fort apprécié une politesse raffinée et une galanterie aimable et discrète qui lui valut de nombreux succès féminins. Accueilli à merveillle dans la haute société, il était de toutes les fêtes et de tous les soupers. Après la mort de son père, devenu maître d'une belle fortune, Hénault se décida à se marier; il épousa, en 1714, Mlle Lebas de Montargis, petite-fille du célèbre Mansart, et fille du garde du Trésor royal. Bien née, jolie, gracieuse, la jeune femme aimait passionnément son mari, qui, nous devons l'avouer, tout en conservant les formes les plus aimables et en exigeant de ses amis de grandes attentions pour elle, ne lui gardait pas une rigoureuse fidélité. « Elle était douce, simple, m'aimant uniquement, dit-il, crédule sur ma conduite, qui était un peu irrégulière, mais cette crédulité était aidée par le soin extrême que je mettais à l'entretenir et par l'amitié tendre et véritable que je lui portais. Toutes les personnes de mes amis cherchaient à lui plaire, on savait que rien ne pouvait m'être plus agréable. » Ces quelques lignes peignent à merveille le genre de relation qui existait, à cette époque, dans nombre de ménages et que le prince de Ligne résume ainsi : « Nous faisions oublier nos infidélités à nos femmes à force de procédés. »

Si les succès féminins d'Hénault étaient inconnus à sa femme, c'est qu'elle y mettait de la bonne volonté, car personne ne les ignorait à la cour et à la ville. Quand on félicitait le Régent sur ses bonnes fortunes, il répondait en riant : « Pourquoi n'en aurais-je pas, le président Hénault et le petit Pallu en ont bien. » — « L'un, dit Marais, est président des enquêtes, l'autre, conseiller au Parlement, et ils ont tous deux bien de l'esprit, mais ne sont pas taillés en galants. » Hénault appartenait à ce groupe spirituel, politique, académique et gourmand de magistrats ambitieux, élite souriante du lourd Parlement, « brillante avant-garde qui portait avec toute

[1] Le portrait, donné par Hénault du premier président de Mesmes, diffère en tous points de celui que nous a laissé Saint-Simon, dont il était la bête noire.

l'élégance de la cour, les graves traditions du corps, dignes élèves et favoris du magistrat, courtisan par excellence, le premier président de Mesmes. »

En 1719, Hénault était l'amant de cette maréchale d'Estrées dont les débordements et les bons mots ont amusé et scandalisé la Régence elle-même [1]. On disait que, funeste à tout le Parlement, elle avait tué l'avocat général Chauvelin et failli faire perdre la tête au chancelier d'Aguesseau, qu'elle appelait « mon folichon!... » Le président n'échappa point aux filets de la plantureuse maréchale, mais, heureusement pour lui, il cessa promptement de plaire et un congé dédaigneux le rendit à la liberté. Mme d'Estrées remplaça lestement Hénault par le comte de Roussillon, ce qui fit dire : « La maréchale a fait un grand saut d'Hainaut en Roussillon, on pense que le président fera une élégie sur cette quitterie. » Il ne fit pas d'élégie et parle peu de la maréchale dans ses mémoires, mais il dit de son mari : « C'était un homme bien singulier que le maréchal d'Estrées, amateur passionné d'objets d'art, il ne savait jamais ce qu'il possédait. Il mit un jour tous les courtiers de Paris en mouvement pour lui acheter un certain buste d'Alexandre; on découvrit, à force de recherches, qu'il était dans son garde-meuble sans qu'il le sût. La maréchale disait qu'il mourrait de joie s'il pouvait assister à son inventaire! Le maréchal d'Estrées avait fait peindre sa femme en Hébé, et il ne savait pas comment se faire représenter pour servir de pendant; il demanda conseil à Mlle Quinault, qui lui répondit tranquillement : « Faites-vous peindre en hébété. » C'était la maison la plus magnifique et la plus déréglée. Un jour maigre on ne servait point de souper, la maréchale s'impatientait, enfin elle apprit que son cuisinier avait bien acheté pour 50 écus de poissons, mais que la marchande de beurre avait refusé le crédit. »

Hénault était recherché et apprécié dans les cercles les plus spirituels et les plus agréables de Paris, nous en avons déjà vu quelques-uns; mais il aimait la variété, et en sortant de chez Samuel Bernard ou de chez la singulière maréchale d'Estrées, il allait volontiers finir sa soirée chez Mme de Lambert, accompagné de sa sœur, Mme de Jonzac, femme de goût et d'esprit, et plus difficile que son frère dans le choix de ses amis. Elle aimait fort la société de la marquise de Lambert, dont la maison, toute différente des autres, était un peu voisine de l'hôtel de Rambouillet; c'était le

[1] Lucie-Félicité de Noailles, duchesse-maréchale d'Estrées. Ne pas confondre avec la duchesse d'Estrées, sœur du duc de Nevers, née Mancini Mazarin, que nous retrouverons plus tard à la cour de Sceaux, chez la duchesse du Maine.

rendez-vous des hommes célèbres; il fallait passer par elle pour arriver à l'Académie française; on y lisait les ouvrages prêts à paraître. Il y avait un jour de la semaine où l'on y dînait, et toute l'après-dîner était employée à ces sortes de conférences académiques; mais, le soir, la décoration changeait ainsi que les acteurs. Mme de Lambert donnait à souper à une compagnie plus galante, elle se plaisait à recevoir des personnes qui se convenaient; son ton ne changeait pas pour cela, et elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au delà. « J'étais des deux ateliers, dit Hénault, je dogmatisais le matin et je chantais le soir [1]. » Il faut croire que Mme de Jonzac ne paraissait que le matin.

Hénault parle souvent et avec la plus grande affection de sa sœur et de leurs relations communes, mais on peut remarquer qu'il ne dit jamais un mot de sa femme.

« Nous vivions beaucoup, ma sœur et moi, à l'hôtel de Sully (1720), elle y était considérée par la solidité de son caractère et par la supériorité de son esprit, nous nous aimions uniquement. M. de Sully venait de déclarer son mariage avec Mme la comtesse de Vaux, fille de la célèbre Mme Guyon, qu'il avait aimée et qu'il n'aimait plus (j'ai vu arriver cela plus d'une fois). Le duc de Sully était un homme aimable qui se ressentait d'avoir vécu avec des gens d'esprit et de goût, comme un flacon qui a eu de l'eau de Luce s'en ressent. » Une des habituées de l'hôtel de Sully était Mme de Flamarens, amie intime des Nivernais, des Brancas et des Maurepas. « Je lui trouvais une beauté mystérieuse, dit Hénault, elle avait l'air de la Vénus de l'*Enéide* travestie sous la forme d'une mortelle. Elle joignait à la beauté et à un esprit vraiment supérieur une conduite hors de tout reproche; ses précautions à cet égard allaient au delà du scrupule le plus exact; jamais le soupçon ne l'aborda. Ce n'est pas qu'elle ne fût attaquée; ce n'est pas qu'elle refusât de trouver aimables des hommes dangereux et auxquels peu de femmes avaient résisté. M. de Richelieu venait de quitter Mlle de Charolais pour tenter la conquête de Mme de Flamarens, c'était une entreprise digne de lui. Elle connut, elle sentit le danger; quel pouvait être son asile? Ce fut chez Mlle de Charolais même qu'elle l'évita et elle ne la quitta plus.

« Mme de Gontaut, qui ressemblait à la Cléopâtre blessée par l'aspic et qui n'était pas tout à fait aussi sauvage que Mme de Flamarens, faisait aussi un des plus grands agréments de cette société.

[1] *Mémoires* publiés par le baron de Vigan, nous avons complété plusieurs récits inachevés du président, en puisant dans ces *Mémoires* fort intéressants mais trop courts.

Pendant un séjour que Mme de Gontaut fit à Forges, le président lui envoya les couplets suivants :

Quoi! vous partez sans que rien vous arrête,
Pour aller plaire en de nouveaux climats!
Pourquoi voler de conquête en conquête;
Nos cœurs soumis ne suffisaient-ils pas?
Quoi! vous partez, etc.

Vous trouverez deux sources dans ces plaines,
Leurs claires eaux arrosent ce séjour,
Deux déités gouvernent les fontaines,
L'une est Hébé, l'autre le tendre Amour.
Vous trouverez, etc.

L'une, pour plaire, offre une eau salutaire,
L'autre, plus pure, a le don d'enflammer :
Ne boirez-vous qu'à celle qui fait plaire?
Goûtez de celle, au moins, qui fait aimer.
L'une, pour plaire, etc.

« Mais une maison qui ne ressemblait à aucune de ce temps-là, et qui peut-être sera unique, était celle de M. le prince de Léon. Il avait enlevé Mlle de Roquelaure; et ceux qui ont vu sa figure, dit Hénault, n'auraient jamais craint pour elle un enlèvement. Elle s'échappa, un matin, du couvent de la Madeleine, où elle était pensionnaire. M. de Léon l'amena aux Bruyères, qui appartenaient à M. le duc de Lorges; ils s'y marièrent, et elle rentra, le soir, dans son couvent. Cet enlèvement fit grand bruit. Cependant le roi défendit les poursuites et il avait même souhaité que M. d'Argenson, le garde des sceaux, qui n'était alors que lieutenant de police, fût témoin; et cette indulgence était fondée sur ce que le mariage, approuvé par les parents des partis, n'avait été rompu que sur des motifs d'intérêt. La passion de M. de Léon ne pouvait pas s'affaiblir par le changement de la figure de madame sa femme : aussi l'aima-t-il jusqu'au dernier moment de sa vie. Il acheta les Bruyères de M. le duc de Lorges, et consacra ces lieux, les premiers témoins de son bonheur, par des embellissements qui, joints à la situation, en firent un séjour charmant [1]. »

« Cette aventure romanesque continua de l'être par la singularité dont le mari et la femme vécurent ensemble : jamais on ne les vit un moment d'accord. M. de Léon était violent, et Mme de Léon de la plus grande pétulance. Ils ne pouvaient vivre que d'industrie, et leur maison, où tout Paris abondait et qui assurément avait

[1] *Mémoires* publiés par M. de Vigan.

le plus grand air du monde par la compagnie dont elle était remplie, était fondée sur 15 000 livres de rente, tout au plus, dont ils jouissaient. Il y a bien loin de là à 100 000 francs au moins qu'il leur aurait fallu pour leur dépense; car ils ne se refusaient rien dans aucun genre.

« Toute la matinée se passait entre eux à en chercher les moyens. Il fallait amuser quelques marchands, en embarquer d'autres, fournir des inventions au cuisinier pour faire de rien quelque chose, caresser le maître d'hôtel pour l'engager à tirer des fournisseurs sur sa parole. Le mari et la femme étaient remplis d'expédients sur lesquels ils ne s'accordaient pas : on les entendait disputer, avec la plus grande violence, de toutes les maisons voisines. Les cris des marchands s'y joignaient; enfin cette maison était pleine d'orages, dont on aurait craint d'approcher. Point du tout : à six heures du soir tout cessait. La cour, pleine de créanciers le matin, se remplissait de carrosses l'après-dîner, on soupait gaiement et on jouait toute la nuit. Ce ne serait jamais fait si je voulais raconter les scènes différentes qui se succédaient. Un soir d'hiver, le chevalier de Rohan, voyant le poêle fort éclairé, et sachant qu'il n'y avait plus de bois dans la maison, entra en grand soupçon : il approcha la main du poêle, qui était gelé, et découvrit qu'il n'y avait qu'une lampe. Cependant cette maison, telle que je la peins, a subsisté plus de vingt ans. On comprend quelle chère on y faisait. Nous y avons vécu, tout un carême, M. d'Argenson et moi, de beurre de Bretagne, et s'il y avait quelque morceau passable, M. de Léon s'en emparait. Avec cela on n'en sortait pas. M. de Léon était un homme d'humeur, mais il avait de l'agrément dans l'esprit. Mme de Léon était infiniment aimable par sa gaieté et par l'âme qu'elle mettait en tout. Jamais leur maison n'était assez remplie. J'ai vu arriver aux Bruyères dix, quinze personnes à souper. Je me souviens qu'un samedi au soir que nous y étions, M. de Coigny et M. d'Argenson et moi, nous allâmes à la cuisine; nous y trouvâmes un petit souper d'assez bonne mine, et assez grand pour sept ou huit personnes. Il était neuf heures sonnées, et nous nous croyions en sûreté : point du tout, en moins d'un quart d'heure, il nous survint douze personnes, qui mirent la disette dans la maison. » La princesse de Léon, malgré sa laideur, avait réellement beaucoup de charme par la grâce et la vivacité de son esprit.

Dans ces diverses sociétés et surtout à la cour du Régent, Hénault avait rencontré maintes fois une jeune femme fort à la mode et qui devait plus tard jouer un rôle important sinon toujours agréable dans son existence, ce doit être à peu près à l'époque où nous

sommes qu'il fit sa connaissance; c'est de la marquise du Deffand dont nous voulons parler.

Marie de Chamrond de Vichy, c'était son nom, était fille de Gaspard de Vichy, comte de Chamrond; sa mère, Anne Brulart, fille du premier président au parlement de Bourgogne, était la propre sœur de la duchesse de Luynes[1]. La petite fille fut mise de bonne heure au couvent, selon l'habitude du temps, et ce fut celui de la Madeleine du Tresnel à Paris qu'on choisit pour son éducation. L'abbesse Mme de Villemont, femme aimable, spirituelle, douée d'une grâce fascinatrice trouvait moyen de mener, derrière les grilles et les verrous, une existence fort mondaine; depuis la duchesse d'Orléans jusqu'au sombre marquis d'Argenson, chacun s'empressait de lui apporter des nouvelles de la cour et de ses intrigues, dont on la savait très friande. L'éducation de Marie de Vichy dut être fort large, comme on dirait de nos jours; son esprit précoce, ses saillies imprévues amusaient fort l'abbesse et les maîtresses. Cependant on s'aperçut bientôt que cette enfant, qu'on croyait sans conséquence, exerçait la plus fâcheuse influence sur ses petites compagnes et leur prêchait l'irréligion sans se gêner. Ce petit esprit fort en herbe raillait tout et niait tout. Mme de Luynes, sa tante, effrayée des récits qu'on lui fit, voulut par un exemple venu de haut convaincre l'enfant de son erreur, et c'est à Massillon lui-même, alors dans tout l'éclat de sa réputation, que la duchesse demanda de venir convertir la petite incrédule. Il vint, en effet, et l'abbesse engagea Marie à exposer ses raisons au célèbre orateur; elle le fit sans le moindre embarras. Massillon sourit et dit à l'abbesse : « Elle est charmante. — Mais quel livre dois-je lui faire lire? demanda celle-ci inquiète? — Donnez-lui un catéchisme de cinq sous », répondit-il, et l'abbesse, malgré ses instances, ne put en tirer autre chose. Marie de Chamrond, racontant plus tard cette aventure, fait une plus large part au résultat de la leçon d'un prélat qui a analysé si profondément le cœur humain. « Mon génie étonné, dit-elle, trembla devant le sien, ce ne fut pas à la force de ses raisons, mais à l'importance du raisonneur que je cédai. » Cette impression ne devait pas durer, mais il est assez curieux de noter l'influence de Massillon sur les deux personnages dont nous nous

[1] La duchesse de Luynes, fille de Nicolas Brulart, marquis de la Borde, premier président au parlement de Bourgogne, était née en 1684; elle fut mariée en 1704 à Louis-Joseph, marquis de Béthune, marquis de Charost, tué en 1709 à la bataille de Malplaquet. Après vingt-trois ans de veuvage, elle se remaria avec le duc de Luynes, le 13 janvier 1732; elle fut nommée dame d'honneur de la reine le 18 octobre 1735, elle mourut à Versailles le 11 septembre 1753, cinq ans après son mari.

occupons, son éloquence provoqua l'entrée d'Hénault chez les Oratoriens, et sa renommée fit taire les sophismes d'une fillette de douze ans.

En 1718, Marie de Vichy épousa Jacques de la Lande, marquis du Deffand; les mariés étaient alliés, sinon parents, par les Brulart; les du Deffand appartenaient à une excellente maison de l'Orléanais. La situation des familles était égale et le mariage semblait sous tous les rapports mieux assorti qu'on n'avait coutume de les faire à cette époque. Le marquis âgé de trente ans, venait d'être fait brigadier [1], et avait obtenu une année auparavant, sur la démission de son père, la lieutenance générale de l'Orléanais; sa femme avait vingt-deux ans, ses alliances étaient brillantes et promettaient des appuis à la cour. Tout semblait présager une vie facile et agréable à la jeune femme et une carrière brillante à son mari, mais il eût fallu pour cela une autre nature et un autre caractère que celui de Mme du Deffand. Un amour effréné du plaisir, la terreur de l'ennui qui la poursuivit toute sa vie, la curiosité malsaine de tout connaître, même les dessous les moins avouables de la société du Régent, la plus vicieuse qui ait existé : voilà les mobiles qui la guidèrent. Si l'on ajoute à cela beaucoup d'esprit, une figure charmante, une coquetterie innée qui ne demandait qu'à s'exercer, un scepticisme qui n'avait d'égal que l'égoïsme le plus sec, on comprendra que rien ne pouvait arrêter la jeune femme sur la pente où elle allait glisser. Son début dans le monde fut un faux pas, qui devait être suivi de beaucoup d'autres. Elle apparut d'abord au bal de l'Opéra, alors fort en vogue; elle y fit sensation, le Régent la remarqua et l'invita aux fameux soupers du Palais-Royal. Là elle ne tarda pas à se lier avec les beautés célèbres de l'époque : Mme de Parabère, maîtresse en titre du Régent; Mme de Prie, maîtresse du duc de Bourbon; et Mme d'Avesne, qui passait pour partager les bonnes grâces du Régent avec Mme de Parabère, sans que pour cela leur amitié en souffrît!

Les débuts de Mme du Deffand à la cour du Régent furent brillants; elle était faite pour plaire, car elle réunissait à tous les dons toutes les audaces, marchant le front haut sans inexpérience ni timidité, trouvant avec la rapidité de l'éclair le trait hardi ou la riposte qui ferme la bouche aux railleurs, elle inspira bien vite au Régent une de ces fantaisies éphémères dont il était coutumier.

Cette liaison, d'après ce que dit Mme du Deffand elle-même, ne dura que quinze jours. Il est assez difficile de vérifier cette assertion, nous nous bornerons donc à constater qu'en effet, au bout d'un

[1] Le grade de brigadier équivalait à celui de colonel.

temps assez court, le Régent et la marquise s'aperçurent qu'ils ne se convenaient point et convinrent d'un commun accord de rompre de bonne grâce avec l'amour, tout en gardant l'amitié. Cela fut ponctuellement exécuté; au fond ils se ressemblaient trop pour ne pas se lasser promptement l'un de l'autre, sceptiques tous deux, tous deux dévorés par l'ennui, la rupture était fatale.

La jeune femme n'en continua pas moins à faire partie de toutes les fêtes du Régent, on la retrouve entre autres à un souper fameux donné dans la maison du duc d'Orléans, située sur la côte de Saint-Cloud; c'était en l'honneur de la maréchale d'Estrées, dont nous avons parlé plus haut. Les jardins illuminés de plus de vingt mille bougies qui faisaient avec les cascades un effet surprenant, tous les carrosses de Paris dans le bois de Boulogne, à Passy et à Auteuil, la fête coûta 100 000 écus. Mme du Deffand figurait au souper avec Mme d'Avesne, qui le présidait comme maîtresse du Régent, ayant succédé à Mme de Parabère. Il faut ajouter, d'après Mathieu Marais, que si tous les hommes de la cour du Régent assistaient à cette fête, bon nombre de femmes refusèrent d'y paraître, et que celles qui bravèrent le scandale en y allant furent remarquées, entre autres Mme du Deffand. Laissons-la briller dans ces fêtes et revenons aux récits d'Hénault.

A l'époque où nous sommes, c'est-à-dire en 1722, la cour semblait tout à fait établie au Louvre et aux Tuileries. Cela s'expliquait fort bien, le Régent étant installé au Palais-Royal, rien ne lui était plus facile que de voir le jeune souverain à chaque instant du jour. L'étonnement fut donc grand à Paris lorsqu'on apprit tout à coup que le roi partait pour Versailles et que ce départ allait être suivi par celui de la cour, des ministres et du Régent lui-même. Tout devait être réorganisé comme au temps du feu roi. « Le départ annoncé s'effectua au jour dit, le 25 juin, à la grande satisfaction du petit roi, dont le caractère timide et même sauvage lui faisait préférer les grands jardins de Versailles à celui des Tuileries, dans lequel il ne pouvait se montrer sans attirer aussitôt la foule qu'il détestait. »

Ce départ donna lieu à une foule de conjectures, mais ce ne fut que quelque temps après que l'on commença à apercevoir les raisons qui avaient engagé le Régent à transférer la cour à Versailles.

« Il y avait plus de quatre ans, on pourrait même dire que c'était depuis la mort du roi, que le maréchal de Villeroy critiquait sans se contraindre tout ce que faisait le gouvernement. Les erreurs du système de Law donnaient beau jeu, le désordre des finances, la bizarrerie des traités faits avec les princes étrangers, le goût de singularité qu'affectaient en tout les ministres du duc d'Orléans, qui paraissaient sacrifier les intérêts fondamentaux de l'État aux

intérêts particuliers de leur maître, plus que tout cela, la haine fomentée sous l'ancien règne pour le Régent, avaient porté le maréchal de Villeroy à se déclarer ouvertement contre lui. Jusque-là ce n'étaient que des propos dont l'effet n'était point à craindre, on avait même trouvé le secret de jeter sur tout ce qu'il faisait un ridicule général dont sa personne était assez susceptible : des airs de grandeur qui portaient à faux, parce qu'il n'avait point d'esprit; des plaisanteries inconsidérées qui retombaient sur lui, parce qu'elles n'étaient point plaisantes et qu'elles ne laissaient pas d'offenser ceux qu'elles attaquaient; la pédanterie romanesque qu'il mêlait à l'éducation du jeune roi et qui se faisait d'autant plus sentir qu'elle était plus loin des mœurs licencieuses du temps, c'en était assez pour ne le pas faire craindre du Régent; mais à la fin on s'aperçut que le roi devenait grand, on s'éveilla pour ainsi dire de la sécurité où le jetait son enfance; il n'y avait plus que six mois pour atteindre la majorité, et on commença à songer qu'il faudrait bientôt compter avec ce jeune prince; que savait-on ce que le maréchal pourrait lui inspirer? Un conseil dangereux est bientôt donné, le Régent n'était pas irréprochable, il fallait accoutumer le roi, qu'il avait trop négligé, à se conduire par ses vues, et par conséquent il était important de l'environner de personnes dont on fût sûr, ce qui n'était pas le cas du maréchal, dont la haine pour le Régent se traduisait par des procédés inqualifiables, et qui ne négligeait rien pour inspirer ce sentiment-là au jeune roi : l'anecdote suivante donnera la mesure de sa façon d'agir.

« Non content d'assister à tous ses repas, de goûter à tout ce que mangeait, à tout ce que buvait le roi, le maréchal enfermait dans un buffet, dont lui seul avait la clef, jusqu'au pain et à l'eau qui devaient être servis sur la table. Le Régent feignait de ne pas remarquer combien ces précautions extraordinaires étaient injurieuses pour lui; mais un jour Villeroy ne voulut pas même lui laisser le mérite de cette dissimulation généreuse. Le Régent, étant entré chez le roi au moment de son déjeuner, s'empressa de lui servir lui-même son café à la crème. Aussitôt le gouverneur renverse la tasse comme par mégarde et ordonne d'en servir une autre. M. d'Orléans se contint, mais un regard foudroyant annonça au maréchal qu'il venait de se faire un ennemi implacable [1].

[1] L'*Histoire de la régence*, de Lémontey, est écrite avec un parti pris absolu. Il est décidé d'avance, par exemple, à montrer le petit roi Louis XV sous un jour si défavorable, qu'au bout de quelques pages on croirait volontiers que cet enfant est un monstre de sécheresse et de dureté, et lorsqu'il raconte l'exil du maréchal de Villeroy, il ne manque pas d'ajouter que son élève ne témoigna pas le moindre chagrin, ne versa pas une larme et ne

« Ajoutez à cela que le maréchal avait eu une conversation quelques jours auparavant avec le cardinal Dubois, où il lui avait laissé trop voir les projets qu'il formait pour la majorité, et en ne suivant que sa sotte vanité de parler avec hauteur à ce cardinal devant qui tout le reste de la cour tremblait, il s'était trop ouvert sur l'espérance qu'il avait de reprendre l'autorité sous le nouveau règne : ce fut tout cela qui détermina le duc d'Orléans à mener le roi à Versailles. Quoique le peuple fût trop accablé pour oser remuer, on ne voulait pas que la ville fût témoin de tous ces changements : aussi à peine y fut-on établi que l'exil du maréchal de Villeroy fut arrêté; on ne cherchait pour cela qu'un prétexte, qui fut bientôt trouvé. Le Régent alla un lundi, jour de Saint-Laurent, dans le cabinet du jeune roi; comme il était à l'étude avec M. le Duc, le maréchal de Villeroy et l'évêque de Fréjus son précepteur, il les pria de se retirer, en leur disant qu'il avait un mot à dire au roi. M. le Duc et l'évêque obéirent, le maréchal refusa, disant que c'était le droit de sa place de ne jamais quitter le roi d'un pas, le Régent ne voulut point insister et prit congé du roi. Ensuite, le roi étant allé à la messe, le maréchal aborda le Régent en sortant de la chapelle pour lui donner un éclaircissement sur ce qui s'était passé, le Régent lui dit qu'il n'en avait pas le temps; mais qu'il n'avait qu'à se rendre à trois heures chez lui, et qu'il l'entendrait. Le maréchal donna dans le piège, il arriva chez le duc d'Orléans; dès qu'il y fut, on ferma les portes sur lui; il attendit quelque temps à la porte du cabinet du Régent, d'où il vit sortir le marquis de la Fare, son capitaine des gardes, qui l'arrêta en vertu d'une lettre de cachet qu'il avait à la main. Le maréchal, étonné, demanda s'il ne pouvait point voir le roi; on n'avait garde de le lui permettre. Il demanda qu'il lui fût permis au moins de voir le Régent, le marquis de la Fare rentra dans le cabinet, Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, qui était chargé de cette expédition, lui fit dire que le duc d'Orléans ne voulait point le voir. Aussitôt après lui avoir rendu cette réponse, on le mit dans une chaise à porteurs que Le Blanc tenait toute prête et on le fit accompagner par cinq ou six officiers des mousquetaires jusqu'au carrosse du Régent, qui l'attendait derrière l'Orangerie avec ses gardes. Le carrosse le mena à près d'une lieue, où il trouva un carrosse du roi avec un détachement de mousquetaires commandé par d'Artagnan, qui le conduisirent à Villeroy.

parut point s'apercevoir de l'absence de son gouverneur, mais il ne nous dit point sur quoi se fonde cette opinion. Hénault, au contraire, lié avec le maréchal lui-même et avec Dubois, parfaitement au courant de ce qui se passe à la cour, conte tout autrement la chose, d'accord avec Saint-Simon et Mouffle d'Angerville.

« Quand on jugea qu'il pouvait avoir fait 2 ou 3 lieues et qu'on était sûr de ne plus le revoir, le Régent monta chez le roi et lui rendit compte de ce qui venait de se passer, ensuite il se retira et laissa avec lui M. le Duc et l'évêque de Fréjus pour achever de lui justifier la nécessité du parti qu'il venait de prendre. On fit sur-le-champ fermer le cabinet du roi pour l'empêcher de voir personne, on contremanda les gardes du corps et les carrosses qui attendaient le roi pour la promenade, et le reste de la cour s'occupa à raisonner sur cet événement.

« Le soir, le roi soupa à son ordinaire sans laisser voir sur son visage aucune altération ni rien qui pût faire juger de ce qui se passait en lui; à la fin du souper, il joua avec les jeunes seigneurs à qui il faisait ordinairement cet honneur-là, mais quand il se fut retiré, il donna à la nature et à son bon naturel tout ce que la représentation l'avait forcé de lui refuser et il passa la nuit à pleurer. Sommery, son sous-gouverneur, qui avait couché dans sa chambre à la place du maréchal, essaya en vain de le consoler; il poussait des sanglots qui marquaient assez combien la séparation du maréchal lui coûtait, on lui proposa de boire un verre d'eau pour apaiser l'oppression que lui causait la douleur, il répondit à cela qu'il était assez grand pour en demander, s'il en avait besoin. Le matin, on s'aperçut à son lever de l'altération de la nuit, et le soir comme le duc de Villeroy, fils du maréchal, qui revenait de voir son père, se présenta pour demander l'ordre en qualité de capitaine des gardes, le petit roi n'eut jamais la force de le donner.

« Cependant Paris apprit la disgrâce du maréchal, le peuple en murmura beaucoup, mais comme cela ne s'était pas passé sous ses yeux, l'impression fut bien moins forte que s'il avait été arrêté dans Paris; d'ailleurs on s'efforça de publier que le maréchal avait manqué essentiellement à la considération personnelle qu'il devait au Régent, que l'on ne se plaignait point de la façon dont il avait élevé le roi, qu'on était même persuadé de l'attachement qu'il avait pour sa personne; mais que c'était manquer à l'État que de critiquer sans cesse le Régent et les ministres; qu'il suffisait que l'on prît un parti pour essuyer sa contradiction, qu'il était très dangereux d'accoutumer le roi à juger du gouvernement de son État par les vues d'un homme aussi prévenu que borné, enfin qu'il n'avait point à se plaindre, qu'on l'envoyait dans son gouvernement de Lyon avec tous les honneurs qu'on accorderait à l'homme du monde dont on serait le plus satisfait; mais qu'il n'était pas étrange qu'on retirât de la cour l'ennemi déclaré du Régent.

« De semblables discours éblouirent les uns et persuadèrent les autres et eurent effacé dans peu de jours tout ce qu'on aurait pu

craindre de cette entreprise, quand une nouvelle scène donna à penser bien plus sérieusement au duc d'Orléans.

« A huit jours de là, c'était le lundi suivant, l'évêque de Fréjus, précepteur du roi [1], ne parut pas à l'heure de son étude : le roi en demanda la raison, on le fit chercher dans son appartement et on ne l'y trouva point : l'étonnement augmenta, on s'informa ce qu'il pouvait être devenu, personne n'en était instruit, il n'y avait que M. le duc d'Orléans et M. le Duc qui avaient reçu chacun une lettre par laquelle l'évêque de Fréjus leur marquait qu'il avait cru devoir se retirer, sans dire quel lieu il avait choisi pour sa retraite. Les courriers volèrent dans le moment de tous les côtés, le Régent voulait le ravoir à quelque prix que ce fût. Cette évasion portait un furieux contre-coup sur ce qui venait d'arriver au maréchal de Villeroy, l'évêque de Fréjus, par cette retraite précipitée, annonçait que loin d'y avoir part, il le désapprouvait totalement. Cela réveillait les premiers bruits et était d'une dangereuse conséquence auprès du roi, qui était bien plus attaché à son précepteur qu'à son gouverneur, la perte du premier lui renouvelait celle du second, et comme il ne pouvait mieux juger de ses véritables intérêts que par les actions de l'évêque de Fréjus, dont il connaissait l'attachement pour sa personne, dès que sa retraite lui annonçait son mécontentement, il était bien dangereux qu'il ne s'aperçût de la vue qu'on avait de lui ôter toutes les personnes qui lui étaient véritablement attachées. Ce qui augmentait encore la colère du Régent et celle du cardinal Dubois, c'est qu'après avoir mis tout en œuvre pour s'assurer de l'évêque de Fréjus, cette démarche leur annonçait qu'ils n'y devaient point compter. Il fut donc question de le ravoir à quelque prix que ce fût, et enfin, après bien des perquisitions, on apprit qu'il était allé à B... (c'est une terre à 6 lieues de Versailles, qui appartient à M. de Courson). Cette nouvelle calma un peu le Régent, qui avait laissé trop voir son trouble et son inquiétude, et qui, après avoir fait réflexion de quelle conséquence il pouvait être pour son autorité que l'évêque se fût retiré sans lui avoir fait part, changea tout d'un coup de discours et fit répandre dans Versailles qu'il était parti de son consentement et que ce n'était un voyage que de quelques jours.

« Le roi qui paraissait toujours inquiet et à qui, avant qu'on fût instruit de ce qu'était devenu son précepteur, on n'avait pu donner d'éclaircissements, imagina de lui-même ce qu'il pourrait être devenu : d'abord il demanda s'il ne serait point allé à Villeroy voir le maréchal, ensuite s'il ne serait point allé à Sceaux voir le duc

[1] L'abbé Fleury, depuis cardinal de Fleury et premier ministre de Louis XV.

du Maine, qu'il savait être de ses amis, ou bien s'il ne serait point allé à Paris voir Mme de Lévy qui y était aussi. Ces questions firent faire bien des réflexions de la part d'un enfant qu'on n'était point accoutumé d'entendre parler, et laissèrent imaginer qu'il pensait plus loin qu'on ne croyait. Enfin, on vint lui dire que l'évêque de Fréjus était allé à Courson et qu'il en reviendrait dans peu. Courson appartenait à M. de Lamoignon.

« Cependant on lui détacha sur-le-champ Desfort, son ami, pour le presser de revenir, et pour lui représenter les inconvénients d'une évasion aussi brusque et aussi inconsidérée. Desfort se chargea avec plaisir d'une pareille commission; il y avait longtemps qu'il n'était de rien, et depuis le jour où M. le Duc l'empêcha d'être contrôleur général après la fuite de Law, il n'avait pas été question de lui, il partit donc pour aller à Courson; mais la fermeté de l'évêque de Fréjus rendit le voyage inutile, il n'avait quitté la cour que pour se justifier des soupçons qu'on aurait pu répandre dans le public qu'il avait quelque part à la disgrâce du maréchal : ces soupçons étaient d'autant plus fondés que le Régent rendait son affaire meilleure en laissant croire qu'elle était de concert avec lui, ainsi il n'écouta point tout ce que Desfort put lui dire, et le laissa revenir à Versailles sans en avoir rien obtenu. Belle-Isle, qui était aussi ami de l'évêque de Fréjus (parce qu'il lui a été donné de Dieu d'être l'ami de tout homme en place), fit auprès de lui une tentative aussi inutile que celle de Desfort. Cette nouvelle jeta le Régent et le cardinal Dubois dans de furieuses perplexités, l'impression qu'elle pouvait faire sur l'esprit du roi lui donnait tout à craindre : Dubois courait risque d'en être la victime, parce c'était assez l'usage de son maître d'abandonner ses ministres quand il ne trouvait plus d'autres remèdes aux fautes où ils l'avaient engagé que de les sacrifier à la haine publique. On eut donc recours à ce qu'on crut de plus efficace et on engagea le roi à écrire lui-même à son précepteur pour lui ordonner de revenir. Voici la lettre : « Monsieur de Fréjus, vous vous êtes assez reposé, j'ai besoin de vous, revenez donc au plus tôt. » Cette lettre fit tout l'effet qu'on en avait attendu, et le soir même, c'était le mardi, lendemain du jour qu'il était parti, on le vit arriver à Versailles sur les neuf heures du soir.

« Cette nouvelle de son retour surprit autant que celle de son évasion. Tout le parti du maréchal, qui était celui de la vieille cour et qui triomphait déjà de voir que cette première démarche déconcertait le Régent et bravait son autorité, vit avec chagrin qu'elle eût été soutenue si faiblement.

« En effet, ce n'était guère la peine de disparaître pour se remon-

trer dès le lendemain, et les personnes les plus attachées à cet évêque sentirent bientôt toutes les conséquences du parti qu'il avait pris. On disait avec raison qu'en partant il devait prévoir qu'on le rappellerait, que son départ n'était grand qu'au cas qu'il ne revînt pas, et que plus il avait fait de bruit en disparaissant, plus son retour aurait droit de surprendre.

« Le cardinal Dubois et le Régent éprouvèrent dans cette occasion ce qui leur avait déjà réussi cent fois depuis la régence, c'est que, par une fatalité singulière, tous les gens qui se déclaraient contre eux et qui par cela seul pouvaient attendre de la considération de la part du public, reperdaient bientôt cette même considération par quelques circonstances particulières. L'évêque de Fréjus en servit encore d'exemple : ce qu'il venait de faire était perdu auprès du roi, qui en ignorait le motif, le public lui sut mauvais gré d'être revenu, et tous ceux qui s'étaient attachés à lui dans l'espérance du crédit que devait lui donner la familiarité du roi et la confiance du Régent commencèrent à s'en éloigner, parce qu'il était aisé de sentir que le Régent ne lui pardonnerait jamais d'avoir voulu le contregager. »

La fuite de l'évêque de Fréjus s'expliquait d'autant moins qu'il ne pouvait souffrir le maréchal de Villeroy. Le temps n'éteignit pas cette haine, et plusieurs années après l'exil du maréchal dans son gouvernement de Lyon, il écrivit à M. de Fréjus, devenu cardinal de Fleury, une lettre aussi altière qu'impertinente pour se plaindre de ce que le cardinal avait laissé sans réponse une recommandation faite par lui, maréchal de Villeroy : il faut ajouter qu'il écrivait comme un chat. Le cardinal lui répondit aussitôt :

« J'ai reçu, monsieur le maréchal, une lettre que je n'ai pas pu lire et que je n'ai pu me faire déchiffrer, mais dont la signature m'a paru ressembler à la vôtre. Si vous prenez la peine de m'écrire une autre fois et si vous désirez que j'aie l'honneur de vous répondre, ayez soin de vous y prendre différemment. Il ne faut pas qu'on puisse dire que le roi avait un gouverneur qui ne savait pas écrire et un précepteur qui ne savait pas lire.

« Recevez avec bonté l'assurance des sentiments que je vous conserve et qui sont bien particuliers étant et voulant rester à jamais votre serviteur. »

L'orgueilleux maréchal de Villeroi avait pris pour cachet une clef de montre avec la devise : « J'ai réglé qui nous règle. » Il ne pouvait mieux peindre sa sotte vanité.

Lucien Perey.

La suite prochainement.

Mgr DUPANLOUP ET LE CONCILE

LA REVUE DES PÈRES JÉSUITES

UNE DÉCLARATION DE M. ÉMILE OLLIVIER

Nous n'avons jamais eu le goût, dans ce Recueil, des polémiques rétrospectives. Loin de les provoquer, il nous est arrivé plus d'une fois de les décliner. En ces dernières années notamment, nous avons laissé passer, sans leur opposer de faciles réfutations, des pamphlets et des biographies où la légende se mêlant à l'histoire, dénaturait sur plus d'un point les idées ou les actes de quelques-uns de nos maîtres ou de nos amis les plus chers et les plus illustres.

Nous avons été heureux de faire ce sacrifice aux désirs du Pontife pacificateur qui ne cesse de convier les catholiques à l'oubli des anciennes querelles, et à l'union, plus nécessaire aujourd'hui que jamais.

Toutefois, quand la calomnie se précise jusqu'à invoquer des documents, des faits et des dates, le silence n'est plus possible. Il serait une trahison. Nos contradicteurs ne manqueraient pas d'en prendre acte et de nous le présenter un jour comme un aveu.

Si d'ailleurs, une telle calomnie atteint un évêque illustre et vénéré, l'obligation de la confondre est plus impérieuse encore. Aussi, en dépit de nos répugnances, avons-nous cru devoir répondre à une assertion des *Études religieuses*, publiées à Paris par les RR. PP. Jésuites. Cette assertion, qu'on vient seulement de signaler à notre attention, date du mois de juillet dernier. Elle se rencontre dans un article où l'on entreprend de retracer le rôle de Mgr Freppel au concile.

Au cours de ce récit qui appellerait plus d'une réserve et d'une rectification, l'auteur cite et commente les lignes suivantes empruntées à une lettre de l'évêque d'Angers à l'évêque de Strasbourg, du 7 juillet 1870 : « Il est maintenant prouvé que certains évêques

de la minorité ont prié le gouvernement de *retirer les troupes et même l'ambassadeur* au cas où l'infaillibilité serait définie. Tous les démentis du *Constitutionnel* n'y feront rien. On a ici des lettres de députés catholiques auxquels M. Émile Ollivier l'a dit positivement. Vous comprenez à quel point tout le monde est indigné de cette infamie. Nous attendons pour protester contre une telle conduite que la chose soit bien constatée, et elle ne manquera pas de l'être. »

Voici maintenant le commentaire : « Ces dernières lignes font allusion à l'appel direct que Mgr Darboy et Mgr Dupanloup, vaincus sur le terrain théologique, adressaient à l'empereur et au pouvoir civil contre le concile. Plusieurs de ces lettres, dont le contenu et l'existence étaient alors vaguement soupçonnés, ont été publiées, et pèseront d'un poids bien lourd sur la mémoire des deux prélats. Elles justifient tristement ces paroles que Mgr Freppel jetait à la hâte, quelque temps après son arrivée à Rome, sur un carnet : Les pharisiens et les scribes se firent césariens contre Jésus-Christ; nos évêques opposants se font bonapartistes contre le Pape. »

Il ressort clairement de ces lignes que Mgr Dupanloup, pendant le concile, et dans le but d'en entraver les travaux et d'en étouffer les décisions, aurait demandé au gouvernement français de retirer de Rome ses troupes et de la livrer à l'Italie. L'accusation est grave, et pour la porter contre un évêque et contre un mort, il faut des preuves évidentes et irrécusables. Elle a d'autant plus besoin d'être prouvée qu'elle est plus invraisemblable. Elle est invraisemblable non seulement pour ceux qui, ayant connu l'évêque d'Orléans dans l'intimité, savent quelle horreur la seule pensée d'une telle trahison lui aurait inspirée; elle l'est pour ceux-là même qui, étrangers à son intimité, se souviennent de ces luttes glorieuses et obstinées pour la défense du pouvoir temporel, *où nul ne mérita de lui être comparé*. C'est Pie IX qui lui en rendait publiquement le témoignage[1]. Comment, après avoir pris une telle attitude et l'avoir gardée pendant dix ans, Mgr Dupanloup eût-il pu s'en départir brusquement, jusqu'à réclamer lui-même la ruine de ce pouvoir si fidèlement défendu, et qu'il avait tant de fois proclamé nécessaire à l'indépendance du Saint-Siège? Comment eût-il pu la réclamer de ce gouvernement qu'il avait poursuivi de ses reproches pour l'avoir trahi ou si imparfaitement sauvegardé? Comment aurait-il pu demander un abandon qu'à peine consommé, il eût été obligé de flétrir? car, en présence d'une telle éventualité, le silence eût été pour lui le déshonneur, l'impossible.

[1] Bref adressé par Pie IX à Mgr Dupanloup.

On prétend, il est vrai, donner des preuves de cette incroyable contradiction, ou du moins les indiquer : ce seraient des lettres alors *vaguement soupçonnées* et depuis *divulguées*. Mais on ne les cite pas; où sont-elles ces lettres où Mgr Dupanloup demanderait au gouvernement français l'abandon de Rome? Qu'on les fasse connaître! Elles n'ont jamais été publiées par la bonne raison qu'elles n'existent pas. Si Mgr Dupanloup avait pu avoir l'idée d'une pareille correspondance, il l'eût naturellement adressée à M. Daru, son ami, alors ministre des affaires étrangères. Or M. Daru a déclaré publiquement qu'aucune lettre n'avait été échangée entre lui et l'évêque d'Orléans, durant le concile.

On en appelle au témoignage de M. Emile Ollivier, l'éloquent président du conseil, à cette époque. C'est une autre erreur, comme on le verra plus loin par une déclaration formelle de M. Émile Ollivier lui-même.

Non seulement Mgr Dupanloup n'a pas demandé le retrait de l'armée d'occupation, mais il a protesté d'avance contre une pareille conséquence de la politique d'intervention qu'il croyait opportune, et il s'en est déclaré l'adversaire résolu. Si l'auteur de l'article publié par les *Etudes religieuses*, au lieu de puiser exclusivement aux sources hostiles, avait daigné lire l'histoire de Mgr Dupanloup ou seulement la consulter sur un incident de cette importance, il y aurait lu cette page qui l'eût averti tout au moins d'être circonspect : « L'évêque d'Orléans, écrit Mgr Lagrange, a-t-il excédé dans son zèle? A-t-il été d'avis, comme ont osé l'insinuer des voix égarées par la haine, qu'il fallait menacer le Pape du retrait de l'armée d'occupation? Ce sont d'odieuses calomnies. » — « Dans ce cas, écrivait-il à M. de Montalembert, nous nous serrerions tous autour du Pape. » Il tint le même langage à notre ambassadeur, M. de Banneville, et il est à notre connaissance certaine que celui-ci en informa son gouvernement[1]. »

Oui, ce qu'il écrivait à M. de Montalembert dans un de ces épanchements intimes où la sincérité est sans contrainte et sans réserve, il le déclarait énergiquement au représentant officiel du gouvernement impérial, à Rome. M. de Banneville en a laissé un irrécusable témoignage.

Grâce à une bienveillante communication, nous pouvons faire connaître à nos lecteurs ce témoignage, et les circonstances au milieu desquelles il fut révélé. L'éminent historien de Mgr Dupanloup, M. l'abbé Lagrange, aujourd'hui évêque de Chartres, dans l'espérance de confondre une calomnie encore timide, eut l'heu-

[1] *Vie de Mgr Dupanloup*, IIIe volume, chap. v.

reuse inspiration de recourir au ministère des affaires étrangères. Il demanda qu'on voulût bien, dans un intérêt historique, lui permettre de prendre connaissance des documents diplomatiques émanés de Rome durant le concile. On l'y autorisa, et en les parcourant, il constata l'existence d'une dépêche confidentielle de M. de Banneville, datée du 17 février 1870.

Cette date est à remarquer et à retenir. C'est la date où la minorité, émue par le nouveau règlement qui allait être publié le 22 février et par l'introduction imminente du *schema* sur les rapports de l'Église et de l'État et sur l'infaillibilité pontificale, aurait pu se porter à des résolutions violentes. C'est l'époque à laquelle les détracteurs de Mgr Dupanloup rapportent ses prétendues manœuvres et celles de la minorité (car toute la minorité a été accusée), pour opprimer la liberté du concile. Or, dans cette dépêche officielle et confidentielle, notre ambassadeur, rendant compte à son gouvernement d'une conversation avec Mgr Dupanloup, sur la situation du concile, écrit : « Je lui disais que les résistances que l'on pourrait opposer à nos conseils nous conduiraient inévitablement au rappel des troupes et à l'abandon de Rome. — Alors, m'a-t-il répondu, nous oublierions tout le reste, et nous serions les premiers à nous ranger autour du Pape. » C'est donc à l'heure où on l'accuse d'avoir livré le pouvoir temporel qu'il le défendait précisément avec le plus d'énergie.

Qu'on nous permette de le dire en finissant, il nous a été particulièrement douloureux de rencontrer cette accusation dans une Revue dirigée par des Pères de la Compagnie de Jésus. Là, plus qu'ailleurs, il nous semble, d'impérissables souvenirs devaient défendre Mgr Dupanloup et sa mémoire contre le soupçon d'une telle défaillance. L'histoire contemporaine de l'illustre Société contient, en effet, plus d'une page qui atteste l'inviolable fidélité de l'évêque d'Orléans aux causes justes et abandonnées.

La première date de 1845 : c'étaient les jours de cette grande conjuration contre le jésuitisme, où des professeurs éloquents comme Michelet et Quinet s'unissaient dans la même haine à des romanciers populaires comme Eugène Sue. Dans cette tempête, l'abbé Dupanloup eut la pensée de susciter à la Compagnie un défenseur dont le nom seul était une autorité et une puissance : le P. de Ravignan. Il alla le trouver à Saint-Acheul, et, usant de l'influence de l'amitié, il le détermina à entrer dans la lutte. Il se présenta à lui tenant en main une page écrite d'inspiration, et qui contenait l'exorde et tout le plan d'une apologie[1]. Deux mois après

[1] Voy. la *Vie de Mgr Dupanloup*, par Mgr Lagrange. 1 vol., ch. XXVII.

paraissait *cet écrit d'airain* intitulé : *De l'Institut des Jésuites*, qui produisit dans l'opinion égarée une si puissante réaction.

Quelques années plus tard, en des circonstances non moins critiques, l'abbé Dupanloup se retrouva fidèle à la même cause. C'était au sein de la commission extra-parlementaire, chargée d'élaborer la loi sur la liberté de l'enseignement secondaire. M. Thiers, d'accord avec M. Cousin et ses collègues les plus influents, voulait exclure les Jésuites du bénéfice de la loi projetée. Ils insistaient auprès de l'abbé Dupanloup pour qu'il achetât au prix de ce sacrifice nécessaire, disaient-ils, la liberté de l'Église.

L'abbé Dupanloup protesta avec énergie : « L'Église est la justice, s'écriait-il, et elle ne peut, comme Pilate, condamner ce qui est juste, et se croire quitte ensuite, en se lavant les mains. » Et, développant cette idée, il se fit de l'honneur et des droits de la Compagnie un avocat si éloquent et si habile, qu'il persuada M. Thiers, et le transforma lui-même en un défenseur intrépide des Jésuites. C'était leur ouvrir la noble carrière dont on voudrait les exclure aujourd'hui, mais où depuis quarante années ils dépensent leur dévouement au service de la jeunesse française.

Enfin, quand mourut le P. de Ravignan, ce fut encore l'abbé Dupanloup qui, du haut de la chaire de Saint-Sulpice, voilée de deuil, célébra l'orateur et le saint si cher et si glorieux à ses frères. Ses accents, qui arrachèrent à Berryer un cri d'admiration, firent tressaillir alors tous les cœurs chrétiens.

Sans exagérer les devoirs de la reconnaissance, ne pouvions-nous pas espérer que de tels souvenirs protégeraient la mémoire de l'évêque d'Orléans, au moins des soupçons injurieux?

Nous n'aurons garde, au reste, de rendre la Compagnie toute entière solidaire de l'erreur de l'un des siens dont la bonne foi aura sans doute été surprise. Nous nous reprocherions d'oublier nous-mêmes que d'autres voix s'élevèrent de ses rangs pour célébrer notre grand évêque avec toute l'autorité que donnent le talent et la sainteté.

Ce fut, au lendemain de l'apparition d'un livre qui devait plus tard valoir tant d'attaques à l'évêque d'Orléans, la voix amie et enthousiaste du P. Roothaan, alors supérieur général : « Je reçois en ce moment votre cher billet du 14 juin où vous m'annoncez l'envoi de votre dernier ouvrage : *La Pacification religieuse*. Mille et mille remerciements. Hier, j'avais fini de le lire, de le dévorer. Impossible de vous dire quelles délices j'ai goûtées. Combien de fois je me suis senti poussé, forcé de vous féliciter, de vous remercier, de vous embrasser, pour ces belles pages pleines *de la sagesse qu'inspire la foi*. Oh! que les passions sont fortes, celles

qui résistent à ces rayons du soleil de justice ! Espérons, oui, qu'avec le temps, les ombres seront dissipées et qu'enfin nous verrons la paix dans la justice !

« ROOTHAAN.

« Rome, le 8 juillet 1845. »

Ce fut plus tard la voix attristée du P. de Ravignan lui-même se justifiant ou plutôt se glorifiant, près de son supérieur général, de sa tendre vénération pour Mgr Dupanloup et ses amis :

« J'aime tendrement et j'estime profondément MM. de Falloux, de Montalembert et Dupanloup. Notre liaison est intime, il est vrai, autant qu'elle peut l'être en ce qui me concerne, étant religieux. Ces trois hommes, je les considère comme des défenseurs dévoués et éclairés de l'Eglise, comme des amis vrais et dévoués de la Compagnie, et certes ils ont fait leurs preuves. Mon cœur souffre quand ils sont attaqués... » Et plus loin : « On m'a souvent reproché la grande influence qu'exerçait sur moi l'abbé Dupanloup. Il est mon ami intime, je le chéris et le vénère, mais en quoi a-t-il influé sur moi, surtout de manière à me faire manquer à mes devoirs [1] ? »

Bientôt le R. P. général, faisant lui-même écho à cette lettre, lui répondait : « Si M. de Montalembert et nos autres généreux amis sont attaqués, veuillez bien leur exprimer tous mes regrets et leur dire que la Compagnie est loin de partager de semblables sentiments, que pour ce qui me concerne, je sais la reconnaissance que je leur dois, et j'espère, avec la grâce de Dieu, ne jamais manquer à ce qu'elle exige de moi [2]. »

Après bien des années et des événements divers où l'évêque d'Orléans eut à subir plus d'une ingratitude, nous retrouvons le même sentiment et le même accent dans cette lettre du P. de Villefort, adressée à l'évêque d'Orléans, en son nom et en celui de son supérieur général. Faisant écho à la lettre du cardinal Caterini, écrite dans la même circonstance, elle le félicite de sa brochure : *la Convention et l'Encyclique*. Et lui faisant connaître en même temps la pensée intime de Pie IX, elle le justifie d'avance des accusations qu'allait provoquer contre lui cette célèbre brochure.

« Monseigneur, le Souverain Pontife s'est déjà exprimé, en plusieurs circonstances, sur votre dernière publication, en des

[1] *Vie du P. de Ravignan*, par le P. de Pontlevoy, ch. xx.
[2] *Ibid.*

termes si consolants pour vos amis, qu'il serait superflu de rien ajouter à une si haute et si formelle approbation. Veuillez bien cependant, Monseigneur, agréer les remerciements et les félicitations sincères de notre Père général et du P. Rubillon. Je vous laisse à juger, Monseigneur, si je suis heureux d'être leur interprète, et si je partage leurs sentiments.

« Daignez me bénir,

« P. de Villefort, S. J. »

Ces voix autorisées plaident mieux que tous les commentaires la cause du grand évêque près de ceux que nous désirons éclairer, et elles lui obtiendront, nous n'en voulons pas douter, la réparation que réclament la vérité et la justice.

Désireux d'aller sur ce point au fond des choses et de ne laisser aucun prétexte aux fausses imputations, le directeur du *Correspondant* a demandé à M. Émile Ollivier de vouloir bien préciser ses souvenirs de 1870 à ce sujet.

M. Emile Ollivier a répondu par cette déclaration très nette :

« Aucun évêque de la minorité, et pas plus Mgr Dupanloup que tout autre, n'a réclamé l'évacuation du territoire pontifical. »

Cette parole décisive clôt le débat; elle réduit à néant une calomnie, en fixant irrévocablement un point d'histoire.

REVUE LITTÉRAIRE

ROMANS NOUVEAUX

Je pense bien que toutes et tous vous avez lu la *Terre promise*[1] de M. Paul Bourget; et la tâche devient singulièrement aisée pour le critique qui n'a plus qu'à analyser avec son plaisir celui de tous les amis d'une œuvre délicate, élevée et pure. On est frappé d'abord en ouvrant ce livre de le trouver si différent de ceux qui ont précédé. Il n'y a plus trace ici de cette sorte de libertinage attendri où s'est complu si souvent la pensée de M. Bourget; mais on n'y rencontre que des consciences droites, que des sentiments d'une honnêteté sans mélange, que la morale la plus solide. En y songeant pourtant on se rend compte que ce livre accuse moins un changement dans les idées de M. Bourget qu'il n'en marque le progrès et comme l'aboutissement naturel. En effet, dans les histoires d'amours coupables qu'il nous avait contées jusqu'ici, on lisait à toutes les pages l'effroi que lui inspirait cette sorte d'amours. Dans ses préfaces ou dans ses conclusions, il avait soin de préciser la leçon morale qui devait se dégager du récit. Et à mesure que l'œuvre avançait et plus la pensée de l'auteur gagnait en sérieux et en gravité, plus on sentait l'influence de l'idéal chrétien s'imposer à lui et le pénétrer. Seulement de décrire la passion dont on veut nous détourner, c'est un mauvais moyen et qui va contre le but poursuivi. Il n'est, pour nous inspirer le goût du bien, que de nous faire entrer en sympathie avec des âmes scrupuleuses. C'est ce que M. Bourget a compris et c'est ce que cette fois il a su faire. Ce récit laisse une impression d'apaisement et de sérénité, comme fait aussi bien cette nature de Sicile qui lui prête son cadre aimable et ses horizons bienveillants.

[1] Paul Bourget, *Terre promise*, 1 vol., chez Lemerre.

Un jeune homme, au moment de se marier, découvre que d'un ancien adultère il lui est né un enfant. Par là tout son avenir est compromis, sa vie est changée, et le bonheur qu'il touchait déjà comme avec la main lui échappe... Tout le roman tient en ces quelques mots; et on en aperçoit aussitôt la portée. Elles ont été douloureuses et cruelles les brèves amours de Francis Nayrac et de Pauline Raffraye. C'est le châtiment de l'adultère que la maîtresse y donne avec son amour la preuve elle-même de son immoralité. C'est pourquoi le soupçon et la jalousie en sont l'accompagnement obligé. Pendant les quelques mois qu'a duré cette liaison, le jeune homme n'a cessé d'être torturé par le doute. Et il a rendu au centuple les souffrances dont il était lui-même supplicié. C'est le mot si profond et si vrai de la *Visite de noces :* « Ça finit par le mépris de l'homme et par la haine de la femme. A quoi bon alors? » Mais quand on comprend, il est trop tard; puisque les seules leçons qui nous servent sont celles de notre expérience, et puisque la sagesse n'entre dans nos cœurs qu'à la suite du regret et du remords. Francis, tout meurtri encore de cette ancienne blessure, aspire maintenant au repos qu'apporte une affection simple, à la plénitude de bonheur qui réside dans le don absolu et loyal de tout notre être à un seul être... Ce bonheur, pour grand qu'il soit, n'es tpoint rare, et ceux-là seuls ne l'ont pas rencontré qui ne l'ont pas cherché. Car la jeune fille, au moment qu'elle arrive au mariage, est prête à concentrer pour toujours toutes ses affections sur celui à qui elle est reconnaissante de l'aimer. Et ce n'est pas elle qui sera coupable des malentendus et des désillusions qui suivront... Au seuil de cette « Terre promise » Francis voit se dresser devant lui son passé. Il apprend ainsi et nous apprenons avec lui que le passé ne meurt pas, que nous restons pour toujours prisonniers de nos fautes, et que chacune de nos erreurs a le plus lointain retentissement, et, enfin, qu'il n'est pas un moment de notre vie où nous n'engagions toute notre vie.

Il est clair qu'une telle leçon n'a de sens que pour ceux qui se font de la vie une conception très haute. On a pu dire que le roman de M. Bourget est un roman romanesque, que dans la réalité les choses ne se passent pas ainsi, mais qu'elles s'arrangent de façon plus simple et plus commode. Dans la réalité, Francis Nayrac ne se serait pas embarrassé d'un devoir que la morale peut bien conseiller, mais à l'accomplissement duquel les convenances sociales s'opposent. Il aurait répudié une paternité que la loi ne peut reconnaître. D'ailleurs Henriette Scilly n'aurait rien su ou rien compris. Et dans la suite, tous deux, apparemment, se seraient applaudis de n'avoir pas sacrifié à une chimère des intérêts

solides et le vrai de l'existence... Cela est exact, et même ne fait point doute pour qui connaît un peu le train du monde. Mais c'est précisément ce qui fait la valeur de ce livre qu'on nous y présente une image idéale de la vie et qu'on y donne, à un grave problème, une solution différente de celle qu'admet la conscience vulgaire, prête à tous les compromis. Un homme a un enfant d'une femme mariée. Garde-t-il des devoirs envers cet enfant? Le lien mystérieux du sang implique-t-il nécessairement une obligation? « Je ne crois pas exagérer, dit M. Bourget, en affirmant que neuf hommes sur dix feront à cette question une réponse négative. C'est pour le dixième qu'est écrit ce roman, pour celui dans le cœur duquel les passions et l'expérience n'ont pas entièrement aboli le noble sens du scrupule, et à qui ce n'est point assez, pour s'estimer tout à fait, d'avoir concilié son intérêt avec les convenances et son plaisir avec la correction mondaine ou bourgeoise. » Francis Nayrac est ce dixième. Depuis qu'il a découvert sa paternité, les sentiments s'en éveillent chez lui. Il éprouve pour l'enfant, née de son sang, cette affection instinctive, le besoin de la voir, de la savoir près de lui comme elle est à lui. Et surtout il prend conscience de sa responsabilité. Car tel est le raisonnement auquel ne saurait échapper une âme de père. Cette existence que nous avons donnée, — imposée plutôt, — on ne nous la demandait pas. Nous avons condamné un être à subir cette série d'épreuves et de souffrances que la vie apporte immanquablement, car elles sont la vie elle-même. Et donc depuis ce jour-là, nous ne nous appartenons plus, et nous n'avons plus le droit de disposer de nous. C'est pourquoi Francis Nayrac peut bien, maintenant encore, souhaiter d'épouser Henriette Scilly. Il n'a pas cessé d'aimer la jeune fille et il souffre quand elle retire la main qu'il pressait déjà dans les siennes. La séparation est douloureuse et la douleur est aiguë. Elle s'apaisera cette douleur et disparaîtra dans le sentiment supérieur du devoir à remplir. Et devant qu'il soit longtemps, l'homme mûr ne saura que remercier et bénir la jeune fille qui en s'effaçant vient d'assurer la rectitude et la simplicité de la vie de celui à qui elle se sacrifie.

Cette Henriette Scilly est une des plus gracieuses figures de jeune fille qu'on puisse imaginer. Je crois bien que M. Bourget n'a jamais fait œuvre de psychologie plus déliée que dans les passages où il analyse les mouvements de ce cœur virginal, et lorsqu'il décrit ce qu'il appelle les divinations d'une jeune fille. Ni dans les romans ni au théâtre il n'y a guère de jeunes filles : et c'est ici que les auteurs se réfugient désespérément et uniformément dans la convention. Cela se comprend assez bien et ce n'est pas leur faute. Je

ne sais plus qui a dit que ce qui manque aux livres où les romanciers nous décrivent la sensibilité féminine, c'est d'avoir été écrits par des femmes. Et de fait il est certaines nuances trop délicates, et des secrets trop intimes qui nous échapperont toujours. Mais la difficulté augmente singulièrement quand il s'agit de nous ouvrir un cœur qui s'ignore en partie lui-même comme il ignore tout de la vie, et où les sentiments sont encore indécis, en formation et en puissance, plutôt qu'ils ne sont développés, arrêtés et précis. Il y faut donc une singulière délicatesse de touche; c'est celle même dont fait preuve M. Bourget quand il nous initie aux premières angoisses d'Henriette et qu'il nous montre par quelle subtile fissure le doute s'insinue dans son âme confiante. Ils étaient, elle et son fiancé, dans une entière communion d'esprit, dans une parfaite harmonie de toutes les pensées et de tous les sentiments. La jeune fille n'a rien appris. Aucun fait n'est venu à sa connaissance qui fût de nature à la mettre sur la voie d'un secret. Mais elle devine qu'il y a un secret. Son tact de femme et de femme aimante l'en avertit. Quelque chose qu'elle ne saurait dire a eu lieu. Elle sent que cette harmonie parfaite est dérangée. Elle est renseignée par une inquiétude et par un trouble de sa propre sensibilité...

Enfin, le portrait de la mère d'Henriette n'est pas moins achevé. Cette figure d'honnête femme est bien séduisante et d'une vérité très large. On savait bien, pour avoir rencontré dans *Cruelle énigme* cette touchante Marie-Alice, que M. Bourget est habile à faire parler les mères douloureuses. Mais la mère d'Hubert Liauran est de celles qui, par trop de délicatesse, se sont fermées au spectacle de la vie. Elles n'ont pu supporter la vue de ses injustices et de ses cruautés. Elles n'en ont pas regardé en face les dangers et elles n'ont donc pu en recevoir les enseignements. Il n'en est point de même de Mme Scilly. Elle est douée, celle-ci, d'autant de bon sens que de tendresse : il y a du courage dans sa bonté. Elle est de celles qui, aux jours d'épreuve, ne savent pas seulement compatir à nos misères, mais qui sont capables encore de nous conseiller. De celles-là, meilleures entre les meilleures, l'homme, facile au découragement, a reçu plus d'une fois la parole qui réconforte ou qui sauve. Francis Nayrac, dans la détresse de son âme, peut se confier à cette mère prudente. Elle mettra au service de ces deux enfants trop malheureux sa science de la vie, une science faite de tristesse, inclinée à l'indulgence et prête au pardon.

Et il se pourrait que, par ce nouvel aspect de son talent, M. Bourget eût quelque peu désorienté la sympathie de ses lecteurs habituels. Ce livre lui aura fait singulièrement gagner dans l'estime de ses vrais amis qui y reconnaissent le fruit de sa pensée

mûrie, plus consciente d'elle-même, en possession de plus de vigueur et de santé.

*
* *

M. Maurice Barrès est l'un des écrivains d'aujourd'hui pour qui j'ai le plus de goût. Il est très intelligent. Il a des idées; peut-être ne sont-elles pas toujours à lui, mais il a l'air de ne pas le savoir; et c'est l'important. Il exprime ces idées dans un style dont on ne saurait trop louer la sobriété, la précision et la sécheresse. Il s'est conquis par là l'estime de juges difficiles. Mais en outre, il est un trop subtil connaisseur de notre société pour ignorer qu'on n'y arrive pas à la réputation, à moins d'avoir quelque peu scandalisé les simples. On se montre habile en mettant d'abord contre soi ceux qu'on appelait jadis les bourgeois ou les philistins, et que M. Barrès appelle les barbares. M. Barrès a fait pour irriter les barbares des efforts méritoires et, d'ailleurs, couronnés de succès. Je sais des gens d'humeur ordinairement paisible, qu'il suffit de son nom pour jeter hors de leur naturel. Leurs réclamations naïves ont mieux servi sa notoriété que n'a fait l'admiration de plusieurs snobs. Par là s'explique l'attitude qu'a dû choisir M. Barrès, et qui frappe d'abord le regard. De là cette affectation de bizarrerie, cette recherche de l'excentricité, cette terreur de paraître simple, et cette uniformité de son ironie, et cette continuité de sa laborieuse impertinence. Il faut du courage pour se rester ainsi fidèle à soi-même. M. Barrès est consciencieux. Il s'applique. Et de fait, cette constante surveillance de soi, cette soumission à une discipline sévère qui ne fléchit devant aucune lassitude, fût-ce même celle des autres, ce n'est pas seulement preuve d'esprit et marque d'ingéniosité; mais j'y trouve une sorte de beauté morale et une forme de la vertu.

Comme les précédents livres de M. Barrès, l'*Ennemi des lois*[1] fera la joie des délicats, et désolera les autres. Voici à peu près ce qu'il y a au fond de ce livre, et comment s'y enchaînent les idées. Un jeune homme, André Maltère, épris de socialisme, cherche, en s'aidant des idées des plus grands réformateurs de ce siècle, à concevoir quelque société qui s'accorde avec notre sensibilité moderne. Il passe en revue les systèmes de Saint-Simon, de Fourier, de Lassalle, de Karl Marx; il étudie le caractère et la vie de Louis II de Bavière; et peut-être ne s'attendait-on pas à voir Louis II en cette affaire. Ses conclusions sont celles-ci. Tous les systèmes ne valent que pour détruire ceux qui les ont précédés.

[1] Maurice Barrès, *l'Ennemi des lois*. 1 vol. Chez Perrin.

Ils sont une excellente critique des conditions actuelles de la société, rien de plus. Sitôt réalisées, toutes leurs formules se figent. Le meilleur socialisme serait aussi inhabitable que l'organisation d'aujourd'hui. Il n'y a donc pas lieu de construire des systèmes inédits et d'édicter des lois nouvelles. « Un état d'esprit, non des lois, voilà ce que réclame le monde, une réforme mentale plus qu'une réforme matérielle. Il ne faut pas rêver d'installer les hommes dans une règle qui leur impose le bonheur, mais de leur suggérer un état d'esprit qui comporte le bonheur. » C'est en ce sens qu'André Maltère est l'ennemi des lois. « Les lois ont été nécessaires... Les dogmes et les codes nous ont mis dans le sang la pitié et la justice. Aujourd'hui que nous nous en sommes assimilé la meilleure part, ils ne font plus que nous embarrasser de leurs formules. C'est la pulpe d'aliments assimilés. » S'il faut entendre par là que les lois ne sont que la représentation grossière des idées morales qui ont cours à chaque moment de la société, et encore que la moralité dépasse toujours et contredit parfois la légalité, il faut avouer que cela est juste, et qu'on ne saurait ni mieux penser ni mieux dire. On noterait aussi bien au cours du livre plus d'une remarque fine ou profonde. M. Barrès est frappé de ce fait, à savoir que les idées n'ont de vertu active qu'autant qu'elles se sont transformées en sentiments ; il y revient à plusieurs reprises : « Seules, dit-il, nous mènent les vérités qui nous font pleurer. » Et encore : « Mais quoi? Toujours des choses d'intelligence. Je n'en suis pas bouleversé... Je voudrais être bouleversé... Ah! des choses qui puissent changer les cœurs! » Il touche enfin à la véritable plaie de la société moderne, quand il dit : « La religion catholique n'est-elle pas assez belle pour suffire aux besoins les plus profonds des personnes qui réclament une foi et un Dieu? Comme direction de conscience qu'espèrent-elles inventer qui vaille le confessionnal? Ce n'est pas de systèmes que nous manquons, mais d'énergie : l'énergie de conformer nos mœurs à nos façons de sentir. » Les portraits des réformateurs sont indiqués en quelques traits, avec une pénétration et une sûreté remarquables. M. Barrès excelle encore à donner la rapide impression d'un intérieur de ville ou d'un paysage. Les notations de la vie à Venise et à Munich sont curieuses. Telle description est resserrée en deux lignes, à la vieille manière française : « C'était l'heure où le sable des jardins solitaires est rougi du soleil couchant. » Et enfin la manière de M. Barrès, plutôt raide à l'ordinaire, s'assouplit en quelques passages d'une rêverie très voilée, d'une sensibilité très discrète et dont l'effet est tout à fait charmant.

Il reste à voir de quelle fable s'est avisé M. Barrès pour nous

présenter ses remarques sur le présent et sur l'avenir des sociétés. Il feint qu'André Maltère a été condamné à quelques mois de prison pour un article de journal. Dans sa prison il est visité par deux femmes : Claire, jeune fille élevée suivant les méthodes récentes, et Marina, petite princesse russe, que n'embarrasse aucun des vieux scrupules sociaux et chez qui « le goût tient lieu de moralité ». Avec Claire il se livre à d'interminables discussions d'idées. Marina est sa maîtresse. Celle-ci a recueilli chez elle le chien d'André, nommé le Velu. Elle l'amène quelquefois dans la prison.

Un jour le Velu qu'elle avait obtenu d'introduire prit une liberté. André crut devoir s'excuser des défaillances analogues que l'animal pouvait avoir chez son hôtesse... Alors la petite princesse raconta qu'un jour, dans la pension où elle était élevée, pendant le sermon, comme on riait du pape, le signe serpentin d'une défaillance se dessina du rang des moyennes. Ce fut un scandale. A quatorze ans, et à l'Église! Personne n'avouait. On fit revenir ces demoiselles, on les replaça, et la coupable apparut. « A-t-on eu raison de couvrir de honte une bonne petite fille? »

C'est singulier, dit André, comme votre histoire me plaît.

C'était la première fois qu'ils se trouvaient d'accord sur une chose sérieuse, et ils en furent enchantés.

Le Velu accompagne André et Marina dans un voyage qu'ils font en Italie. Mais au retour il trouve la mort dans Turin. Cette mort est racontée en tous ses détails, et avec une intensité d'émotion que cette fois M. Barrès ne cherche pas à dissimuler.

André quitte Marina pour épouser Claire.

Il a emmené avec lui, pour remplacer le Velu, un chien que lui a donné Marina. On l'appelle le Repasseur, parce que, dans les premiers temps de sa carrière, il surveillait la charrette d'un rémouleur. C'est un chien de basse extraction. Il a néanmoins ses mérites, ainsi qu'il ressort d'un parallèle qu'André institue entre le Repasseur et le Velu, et qu'il développe à la manière des parallèles classiques, entre César et Alexandre, Cicéron et Démosthène, Raphaël et Michel-Ange. Il semble bon à André de débaptiser le Repasseur et de l'appeler Velu II. Claire et André emmènent Velu II dans leur voyage de Bavière et lui font visiter les châteaux de Louis II. Mais à Paris, un beau jour, Velu II se sauve afin de retourner chez son ancienne maîtresse Marina. Il se perd dans les rues. André, Claire et la petite princesse russe se mettent à sa recherche avec une angoisse pareille. Ils trouvent enfin qu'on l'avait

amené au Muséum, dans la salle de vivisection, où déjà il avait reçu un coup de bistouri.

Je voulais savoir notamment, dit le vivisecteur, si votre chien, privé de son cerveau, eût perdu la faculté d'élever le membre postérieur dans l'émission de l'urine... André s'étant retourné vers le Velu constata que, dans sa détresse, il leur avait fait un excrément. — Bonne réponse! se dit-il mentalement.

... Je prévois que ces histoires de chiens et d'ordures de chiens ne seront pas du goût de tous les lecteurs. Les « barbares » n'en apprécieront pas la délicatesse et n'en apercevront pas la signification. Mais on perdrait son temps à leur expliquer ce qu'ils ne peuvent comprendre. Et c'est en quoi précisément ils sont des barbares.

Cependant, leur commune sympathie pour Velu II a créé entre les trois jeunes gens un lien désormais indissoluble. Ils vont vivre de compagnie : mari, femme et maîtresse.

... Ici encore, les barbares ne manqueront pas de se récrier : Etait-ce là qu'on en voulait venir? Et pour aboutir à cette conclusion fallait-il faire tant d'affaires, prendre de tels détours, interroger Fourier après Saint-Simon, Louis II après Karl Marx, et déployer enfin un appareil si pédantesque? L'institution dont rêve André pour rendre la société plus habitable, et qu'il recommande aux « personnes de ce temps qui ont la vie intérieure la plus intense et la plus ornée », c'est le ménage à trois. On le connaissait déjà, et d'autres moralistes avant M. Barrès en avaient célébré les bienfaits... L'objection est spécieuse. Mais on sait de reste que les idées importent moins que la façon de les exprimer. Sans doute, l'apologie du ménage à trois n'est pas une nouveauté. Mais qui ne voit qu'ici la méthode en est nouvelle?

*
* *

A mesure que nous devenons plus compliqués et plus raffinés, nous nous prenons de plus de goût pour les sentiments simples et nous nous reportons avec attendrissement vers les époques où une foi facile fleurissait les âmes naïves. C'est un phénomène assez connu, et les exemples ne manquent pas de ce retour nostalgique des décadences vers les âges primitifs. C'est de même qu'on voit l'idylle renaître aux époques troublées, et que les effusions de la sensiblerie coïncident avec les périodes de pire sécheresse d'âme. Et de là vient encore cette mode qui ramène la littérature d'aujourd'hui vers les pieuses légendes. Les plus distingués de nos écri-

vains ont sacrifié à cette mode, et je n'en vois guère dont le talent ait été assez robuste pour se tenir en garde contre ces mièvreries aimables. Ceux que charment ces contes précieux en iront chercher dans l'*Etui de nacre*[1] que leur offre M. Anatole France, des spécimens de la qualité la plus rare.

C'est la légende des saintes Oliverie et Liberette, converties par M. Saint Bertauld, fils de Théodule, roi d'Ecosse, qui vint dans les Ardennes pour évangéliser les habitants du pays Porcien. Ce sont les actes de la vie de sainte Euphrosine d'Alexandrie, en religion frère Smaragde, tels qu'ils furent rédigés dans la laure du mont Athos par Paul Diacre. Ou c'est encore l'histoire de Scolastica, mariée au fils mal nommé d'un sénateur d'Auvergne, Injuriosus, et qui mourut ayant gardé sa robe d'innocence. Et lorsque le chaste époux vint dormir de l'éternel sommeil auprès de la sainte dans la basilique de Saint-Allire, la première nuit qu'il y reposa, un rosier miraculeux, sorti du cercueil de l'épouse virginale, enlaça les deux tombes de ses bras fleuris...

C'est ainsi que M. Anatole France se plaît à enrichir de gloses nouvelles les vieux textes qui ont édifié tant de générations, du temps que les lettrés ne s'étaient pas encore avisés d'y aller chercher un amusement pour leur imagination fatiguée. Le plus souvent M. France se donne seulement pour un traducteur, et le seul mérite auquel il prétende est celui d'une fidélité scrupuleuse. Le moyen de ne pas le croire quand il nous cite le fonds Michel Chasles, la bibliothèque de Tarascon, et sur la garde d'une Bible du onzième siècle, quatre-vingts lignes d'une cursive mérovingienne assez lisible. « Je ne manquerai pas de publier le texte complet dès que j'en aurai achevé la lecture. Et je ne doute point que M. Léopold Delisle ne se charge de présenter lui-même cet inestimable document à l'Académie des inscriptions. » La relation des actes de sainte Euphrosine est très authentiquement de la main du diacre Georges. Que si M. France n'a pas de doutes sur la provenance de son texte, il ne laisse pas de concevoir quelques scrupules sur la valeur de sa traduction. « J'ai de bonnes raisons de croire qu'en lisant le texte de mon diacre j'ai fait d'énormes bévues et que ma traduction fourmille de contresens. Elle n'est même, peut-être, qu'un contresens perpétuel... » Ces scrupules ne sont pas uniquement dictés à M. France par un excès de modestie ; mais nous sommes très portés à partager sur ce point son sentiment. Le diacre Georges ne devait pas avoir d'esprit. Et les scribes ignorants et pieux du onzième siècle devaient croire fermement aux histoires

[1] Anatole France, *l'Etui de nacre*. Chez Calmann Lévy.

merveilleuses qu'ils transcrivaient. C'est M. Anatole France qui ajoute à ces récits une note d'ironie imperceptible autant qu'inoffensive qui en fait proprement le charme.

Et dans cet étui de nacre, ou dans cet écrin de velours, il y a une perle. C'est l'histoire de Gestas, le bon larron de nos anciens mystères, proche parent de notre contemporain le poëte Verlaine. Ces quelques pages sont de la plus agréable invention.

*
* *

L'amour des contrastes a sans doute inspiré à M. Marcel Schwob l'idée de dédier au doux auteur de l'*Etui de nacre*, cette conception horrifique : *le Roi au masque d'or* [1]. C'est ici le royaume des épouvantements. Au fond de son palais était un roi masqué d'or, avec ses cinquante prêtres, ses cinquante bouffons et ses cinquante femmes.

A l'imitation du roi décharné, les femmes, les bouffons et les prêtres avaient d'immuables figures d'argent, de fer, de cuivre, de bois et d'étoffe. Et les masques des bouffons étaient ouverts par le rire, tandis que les masques des prêtres étaient noirs de souci. Cinquante visages hilares s'épanouissaient sur la gauche, et sur la droite cinquante visages tristes se renfrognaient. Cependant les étoffes claires tendues sur les têtes des femmes mimaient des figures éternellement gracieuses, animées d'un sourire artificiel. Mais le masque d'or du roi était majestueux, noble et véritablement royal.

Un mendiant qui pénètre dans le palais jette l'inquiétude dans l'âme de ce roi à qui il a suffi jusqu'ici de contempler des masques sans apercevoir jamais aucun visage. Et ayant détaché son masque, le roi découvre que son visage est rongé par une lèpre horrible. Et ayant ordonné à tous ceux qui l'entourent de se démasquer, il aperçoit que le visage des prêtres est bouffon, que celui des bouffons est grave, et que les femmes sont grimaçantes et laides. En horreur de lui-même, le roi se crève les yeux et il s'exile, semblable au vieil Œdipe. Et lorsqu'on le trouva mort à quelque temps de là, il advint que son visage était pur et limpide. « Sans doute le sang de son cœur, qui avait jailli par ses yeux, avait guéri sa maladie. Et il est mort, pensant avoir un masque misérable. Mais, à cette heure, il a déposé tous les masques d'or, de lèpre et de chair... » Cela est, comme on voit, symbolique ; ce qui est toujours un mérite,

[1] Marcel Schwob, *le Roi au masque d'or*. Chez Ollendorff.

car il est bon de faire appel aux commentaires et on profite de la diversité des interprétations. Les autres histoires que nous conte M. Marcel Schwob : *la Mort d'Odjigh*, *l'Incendie terrestre*, *les Embaumeuses*, etc., sont pareillement terrifiantes et pleines de sens. Elles donneront à réfléchir aux sages et à trembler aux petits enfants.

*
* *

L'Ame errante[1] est une sorte de roman biographique ou d'étude d'âme qui a été inspiré à M. Paul Brulat par le souvenir d'un récent procès dont les détails inquiétants ont tenté déjà plus d'un romancier et dont on retrouvait au moins quelque trace dans le *Disciple* de M. Bourget. Comment, sous quelles influences, par quelles perversions de sentiments, un être né bon peut-il en arriver à commettre un acte monstrueux, c'est ce que l'auteur s'est proposé de rechercher en travaillant d'après le modèle vivant. Dominique Malaure est un enfant délicat, sensible à l'excès, nerveux jusqu'à la maladie, et qui aurait eu besoin de trouver autour de lui cette atmosphère de tendresse qui apaise et qui guérit. On le met au collège, où il est pour autant dire laissé à lui-même, à moins encore qu'une direction maladroite ne le heurte et ne le froisse. Sa névrose s'y exaspère; elle se traduit sous des formes variées : crise de mysticisme, amitiés exaltées, fièvre de travail, alternatives de découragement et d'ardeur. De retour dans sa famille, où la place de sa mère est occupée par une autre, il souffre d'une hostilité qu'il ne fait rien d'ailleurs pour désarmer. Les bourgeois de sens un peu épais que scandalisent ses étrangetés lui crient : « Tu ne feras jamais rien de ta vie. Tu n'es qu'un raté. » Et ce mot : un raté, c'est le trait empoisonné qu'il ne pourra plus secouer.

Venu à Paris, il y rêve d'une destinée extraordinaire : il y soupire après l'amour ou la gloire. L'amour que la capitale débite à bon marché l'écœure. La gloire est, comme on sait, assez lente à venir. Cependant Dominique lit en tous sens et prend de toutes mains. Il esquisse des romans, s'essaie à rimer, fait des débauches de musique. L'affolement vient et le détraquement cérébral. Maintenant Dominique recherche les émotions violentes. Il visite la Morgue, assiste aux exécutions capitales, est tourmenté par la manie du suicide... Une grave maladie de son père le rappelle dans sa ville natale, Philippeville. Il y devient l'amant d'une femme douce, bonne, et dont la tendresse quasiment maternelle a

[1] Paul Brulat, *L'Ame errante*. Chez Charpentier.

enhardi sa timidité. Mme Menerson est généralement estimée et elle a jusqu'alors mérité de l'être. Mais elle approche de la trentaine, qui est pour les femmes l'âge redoutable. La douleur que lui a causé la perte d'un unique enfant a commencé de l'ébranler. La folie d'ailleurs est contagieuse. L'exaltation grandit parallèlement chez les deux amants. Ils conviennent enfin de se donner la mort. Le jeune homme tue sa maîtresse, se manque, est traîné en cour d'assises.

Le roman de M. Brulat vaut par l'analyse très serrée des phases qui ont marqué cette progressive décomposition d'une âme. C'est une étude de psychologie morbide qui est pénétrante à souhait. Au surplus, si je suis bien informé, ce livre est le commencement d'une série. On nous fera assister ensuite aux efforts par où cette âme errante cherchera à se ressaisir. On nous montrera le malade revenant à la santé, l'homme après ce désastre des jeunes années cherchant à se refaire une place dans la société... L'entreprise n'est pas médiocre, et elle témoigne chez son auteur d'un égal souci pour les problèmes de l'âme et pour les questions sociales. C'est pourquoi j'ai plaisir à saluer ce début d'un écrivain auquel il ne faudrait souhaiter que d'écrire d'un style d'une qualité un peu plus rare.

*
* *

Le roman d'une receveuse des postes, tel est le sous-titre que pourrait porter le très précieux livre de M. Gustave Guiches : *Un cœur discret* [1]. Une jeune fille est envoyée dans un bureau de petite ville où elle est parfaitement seule. Elle y noue avec un élégant de l'endroit, point méchant d'ailleurs, des relations qui restent longtemps honnêtes. Mais quoi! un jour vient où les petits provinciaux débarquent à Paris, s'y forment aux belles manières et aux états d'âme très modernes, et désireux au surplus de s'établir sérieusement, soupirent après la forte dot qui leur permettra de payer l'étude de notaire, objet d'une convoitise légitime. Ils ont tôt fait d'oublier l'amourette d'antan. Cependant l'abandonnée se désespère. Et elle ne trouve pas toujours auprès d'elle, ainsi que l'héroïne de M. Guiches, un brave homme, au cœur généreux autant que discret, et qui s'estime heureux de réparer les torts d'un autre. — Le livre de M. Gustave Guiches se recommande par la peinture fidèle des mœurs d'une petite ville de province, et par l'étude nuancée de sentiments très délicats. Il plaît par l'aisance du style et par l'émotion contenue du récit.

[1] Gustave Guiches, *Un cœur discret*. Chez Plon.

*
* *

Enfin il faut au moins signaler un recueil à la composition duquel un des meilleurs professeurs de notre jeune université a apporté tout son savoir et son goût. M. Paul Morillot remarque que si le roman tient assurément une place considérable dans l'histoire de notre littérature, il ne lui en est faite aucune dans les programmes de l'enseignement. Nos écoliers ne savent rien de la littérature romanesque des deux derniers siècles. Quant à celle de notre époque, s'ils la connaissent mieux, c'est pour en avoir feuilleté à la dérobée quelques pages, et non toujours les meilleures. Le roman reste donc à leurs yeux un genre mal connu, un genre interdit qui possède surtout l'attrait malsain du fruit défendu. Ne serait-ce pas servir à la fois la cause des lettres et celle de l'enseignement que d'admettre la jeunesse à une étude prudente et raisonnée du roman français? — C'est pour répondre à cet objet que M. Paul Morillot publie sous ce titre : *le Roman en France*[1] depuis 1610 jusqu'à nos jours, un recueil de morceaux choisis d'un nouveau genre. Tous les romanciers qui ont marqué chez nous dans l'histoire du genre, depuis d'Urfé et Mlle de Scudéry jusqu'à M. Zola et jusqu'à M. Pierre Loti, y sont représentés par quelques pages élues entre les meilleures comme entre les plus significatives. Une notice soigneusement faite renseigne sur l'ensemble de l'œuvre de l'écrivain. C'est un recueil qu'on peut mettre entre toutes les mains et qui ne sera inutile à aucune catégorie de lecteurs.

René Doumic.

[1] Paul Morillot, *le Roman en France*. Lectures et esquisses. Chez Masson.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Rembrandt, son œuvre et son temps, par Émile Michel, membre de l'Institut. Magnifique vol. in-4°, enrichi de 343 reproductions directes d'après les œuvres du maître.

M. Emile Michel était mieux préparé que tout autre à un pareil travail. Il avait déjà publié en 1885 une monographie très appréciée du grand artiste hollandais; des voyages réitérés en Allemagne, des visites aux principaux musées d'Europe, n'avaient fait qu'accroître son admiration pour lui; de là à une étude complète il n'y avait qu'un pas, et le savant auteur a mis sept années à le franchir, sept années remplies par les recherches les plus consciencieuses sur l'homme et sur son œuvre, par des déplacements et des investigations qui ont recueilli tous les documents épars et qui permettent de considérer le beau volume actuel comme le monument définitif élevé à la gloire de Rembrandt.

Sa vie, bien qu'elle ait été l'objet de nombreuses publications, était demeurée jusqu'ici assez obscure, et la vérité était d'autant plus difficile à démêler que des biographes fantaisistes l'avaient émaillée de fables et de légendes qui la défiguraient entièrement. C'est ainsi qu'on avait fait un rapace et un avare de ce prodigue qui ne sut jamais compter et jetait l'argent à pleines mains comme un fils de famille. Son prétendu mariage avec une paysanne, sa mort simulée, ses voyages à Venise, ses menaces de quitter son pays si on ne l'y traitait pas avec plus de considération, tout cela autant de contes imaginés à plaisir et que fait disparaître M. Michel en reconstituant la vraie biographie d'après les documents les plus authentiques et les informations recueillies sur place. Grâce à cette enquête conduite avec autant de persévérance que de sagacité, la vie jusqu'ici assez mystérieuse de Rembrandt a livré tous ses secrets, et on le connaît aujourd'hui aussi bien que s'il avait laissé lui-même des Mémoires sincères.

Après l'homme, les œuvres. Afin d'examiner de plus près celles qu'il connaissait et de découvrir celles qui se cachaient dans les collections publiques et même dans les galeries particulières, M. Michel entreprit une sorte de pèlerinage à travers l'Europe, en faisant des séjours successifs en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, en Russie, en Suède, furetant et interrogeant partout, recevant partout le plus sympathique accueil des directeurs de musées et des collectionneurs.

C'est ainsi que le savant auteur est parvenu à son but, et qu'après avoir tout compulsé, tout comparé, il a pu nous offrir la synthèse harmonieuse de l'homme et des œuvres multiples, tableaux, dessins, eaux-fortes, qui ont rempli sa vie.

Plus de trois cents gravures et dessins sont reproduits dans ce livre, et les pièces les plus justement réputées y ont été tirées à part. Quant à la reproduction des tableaux, elle présentait des difficultés plus grandes, à cause de leur coloration généralement brune et ombrée qui se prêtait mal à la photographie. Néanmoins, la difficulté a été vaincue, et quarante planches gravées en creux donnent la figuration des principaux chefs-d'œuvre. Enfin des copies d'anciennes gravures, d'après des monuments de Leyde ou d'Amsterdam, ainsi que des vues pittoresques de ces deux villes, complètent l'ensemble de l'illustration.

Ainsi composé et orné, le livre est tout à fait digne de la maison Hachette comme du maître immortel auquel il est consacré, et il n'est pas un homme de science et de goût qui ne tienne à honneur d'en enrichir sa bibliothèque.

Les îles oubliées : les Baléares, la Corse et la Sardaigne, par Gaston Vuillier. — Impressions de voyage illustrées par l'auteur. — Paris, Hachette, 1 vol. in-4°.

Voici un beau livre et un livre excellent, tel que la maison Hachette, qui s'y connaît pourtant, nous en a rarement donné de pareil. C'est à la fois un récit, un journal de voyage, des plus intéressants en lui-même, écrit avec verve et esprit, plein de détails peu connus, présentés avec charme, et en même temps l'album pittoresque et original d'un des meilleurs dessinateurs qu'ait depuis longtemps mis en lumière la librairie française.

Entrerons-nous dans le détail du voyage qu'il nous fait faire à travers les Baléares, la Corse et la Sardaigne, ces îles vraiment oubliées, en ce sens qu'elles offrent de multiples sujets d'étude à l'archéologue aussi bien qu'au curieux, à l'historien comme au touriste, que la nature y est magnifique, les habitants pittoresques, les monuments intéressants, et que nul n'y va voir?

Voici Palma, Palma de Majorque, avec ses monuments si pleins de souvenirs, son joli cloître de San Francisco, sa superbe Lonja (l'ancienne Bourse), un des beaux édifices gothiques du monde espagnol, et ces délicieux *patios* des palais Sollerich et Olezza. Puis la côte enchanteresse où gîte Miramar, et ses bois légendaires ; la chartreuse de Valldemosa, où George Sand abrita Chopin malade, et où ils furent, dit-elle, si mal traités par les Majorquins; et Pollensa, avec ses joueurs de guitare et ses vieilles chansons.

Voilà Minorque et Mahon avec ses vieilles coutumes, ses maisons si propres, et « ces femmes armées de petits balais en palmier nain, munies d'un vase plein de lait de chaux, s'escrimant depuis le matin après les murs, lavant, brossant, peignant, emmanchant parfois leur pinceau au bout d'un grand bâton pour arriver plus haut ». Ici, le deuil qui frappe une demeure est signalé à tous par l'abandon où elle est laissée : il dure rarement plus de quelques mois. — Tout près, voici San Luis, promenade habituelle des Mahonais, dont M. Vuillier fait une bien séduisante description.

« Ce village de San Luis, blanc de neige sous le ciel bleu, aux moulins à vent agitant dans les airs leurs voiles éclatantes, aux pigeons qui flottent dans ce rêve en quelque sorte aérien, leur queue seule étalée comme un éventail noir dans les rues marmoréennes... Imaginez des maisons d'une blancheur immaculée, sur lesquelles le soleil

brille dans un air doux. Au couchant, elles deviennent toutes d'un bleu pâle, tandis que des rayons d'or ou roses flambent sur des pans de murailles comme des plaques de métal en fusion. Tout paraît alors immatériel, surnaturel, impalpable. C'est une symphonie de blanc et de bleu tendre... »

Mais passons vite, car il faudrait s'arrêter partout. Voici le barranco d'Algendar, et Ciudadella, et Cubrera; la cité d'Ibiza dans les Pityuses, et cette population curieuse, si isolée de toutes choses, sereine dans une demi-barbarie morale, avec ses jolis usages, ses étranges habitudes d'amoureux et ce village perdu et si original de Santa Eulalia!

Voici maintenant notre Corse, avec ses forêts merveilleuses, ses superstitions, ses vendettas, ses histoires de bandits; que de paysages grandioses, que de costumes, de types intéressants et divers. C'est l'Incudine, c'est le Taravo, le Monte-d'Oro; et Corte, et l'Inzecca, l'Aitone et les Calanches, et Bonifacio... Ici, « tout dort sous le soleil de feu, les arbres n'ont plus un frisson, les grands espaces couverts de maquis sont immobiles, et dans le ciel bleu ne passe plus un nuage ni un oiseau. Dans les montagnes lointaines, enveloppées d'une chaude buée, les torrents paraissent figés, et leurs flots immobiles ont des éclats de métal fondu ». Là, « c'est une gorge profonde, des roches aiguës nous entourent comme des armées menaçantes, les arbres déjetés tordent leurs branches noires; au fond du précipice, on dirait qu'une grosse couleuvre, dont les écailles reluisent, rampe par instant! »

Enfin, la Sardaigne, qui est si peu connue, nous attire à son tour : que de richesses elle recèle encore à qui sait la voir! Quel beau voyage à la découverte, partout où le hasard dirigera nos pas! où les souvenirs manquent-ils, et les costumes, et les ruines, où les traits de mœurs et les récits piquants à récolter? — C'est Sassari la charmante, les jolies femmes de Sennori, les ouvrières d'Osilo, et Cagliari, et Belvi, et San Mauro... Un pays d'abominable brigandage du reste, mais bien curieux.

Le *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie*, de Bouillet, l'ouvrage classique si répandu, si utile et si connu, vient d'être entièrement refondu et renouvelé. Les changements sans nombre qui s'accomplissent sans cesse dans le domaine des faits comme dans celui des idées, ont rendu cette refonte nécessaire. On a tenu compte, dans la nouvelle édition, des transformations si nombreuses que les sciences historiques et géographiques ont subi depuis cinquante ans. Mais si l'on a dû modifier la forme de ce dictionnaire, on a respecté pieusement ce que M. Bouillet y avait mis d'essentiel : le respect des croyances religieuses, l'impartialité dans les jugements politiques, le souci exclusif de la vérité.

En refondant ainsi l'ouvrage, la librairie Hachette a eu une ingénieuse idée qui, si elle se généralise, aidera chacun à remplacer dans sa bibliothèque les répertoires que les progrès du temps font vieillir par des éditions plus récentes, partant plus au courant et plus utiles.

En annonçant la publication de la trentième édition du *Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie*, de Bouillet, la librairie Hachette informe que chaque acheteur qui, en faisant chez un libraire

quelconque, l'acquisition d'un exemplaire de la nouvelle édition, rendra en même temps un exemplaire complet d'une des éditions précédentes, bénéficiera d'une réduction de 5 francs sur le prix de l'ouvrage neuf.

C'est une heureuse idée qu'il suffit de répandre dans le public pour qu'il comprenne tout le parti qu'il en peut tirer.

LIBRAIRIE HETZEL

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Dirigée par M. Hetzel.

Régulier comme les marées, l'accroissement, en livres illustrés, de cette bibliothèque spéciale se traduit, fin 92, par une quinzaine de volumes divers. C'est, à pareille époque, le contingent habituel, ce qui, en 30 ans, ne laisse pas que de faire un assez joli total. Disons pourtant que le nombre serait là peu de chose, si la valeur morale, littéraire et artistique des ouvrages ne s'y trouvait jointe. Une rapide revue suffira à montrer que, à cet égard, les nouvelles nouveautés ne le cèdent nullement aux anciennes.

La Petite fée, par Jules Sandeau, est l'histoire d'un attachement inconsidéré, naïve illusion de deux esprits ignorants de la vie que la raison finit par éclairer. Les péripéties de ce drame ingénu se déroulent dans un village de ces contrées du centre de la France que l'auteur aimait à donner pour cadre à ses conceptions. Trois de ses œuvres avaient déjà pris place, et une belle place, dans la Bibliothèque d'éducation et de récréation : *La Roche aux mouettes*, *Mlle de la Seiglière* et *Madeleine*. *La Petite fée* fera d'autant mieux pendant à cette dernière que, dans l'un et l'autre récit, c'est une jeune fille qui a le beau rôle. Et certes, ce n'est pas un mince honneur pour l'écrivain que des compositions où il n'avait eu en vue que le grand public puissent ainsi être transportées à la jeunesse. Lui-même, nous pouvons l'affirmer, eût été heureux du succès dévolu à son livre dans ce nouveau milieu.

Ce milieu, *les Epis et Blueis*, de M. Ernest Legouvé, y feront aussi florès. Quel sain et joli bouquet a réuni là l'éminent doyen de l'Académie française ! Des épis chargés de bon grain et des bluets qui ne sont pas des bluettes. Que de fines anecdotes ! Que d'ingénieuses déductions ! Que de délicates leçons de morale et de goût ! Et, dans tout cela, quelle intime et affectueuse compréhension de cet âge moyen de l'adolescence, abondamment prouvée, d'ailleurs, en de précédents ouvrages. Jeunes personnes et jeunes gens, fiers de leurs quinze ou seize ans, seraient bien malavisés de méconnaître une si confiante et si active sollicitude. Mais il n'y a pas de danger ; comme ses aînés, le récent livre leur restera un fidèle conseiller, et qui aura garde de les ennuyer, mêlant toujours l'agrément à l'utile. — *Dulce utili*. C'est le grand point.

Avec une prodigalité dont il est coutumier, M. Jules Verne offre, cette année encore, deux nouveaux romans à ses nombreux, — on pourrait dire innombrables, — lecteurs et admirateurs. Titres : *le Château des Carpathes* et *Claudius Bombarnac*. Dans le premier de ces

ouvrages, l'électricité et ses merveilleuses applications modernes occupent une place importante. Loin d'y être un hors-d'œuvre ou un simple épisode, elles font corps avec le drame et en sont les principaux agents. On conçoit quel désarroi, quelle épouvante doit jeter leur emploi hostile parmi la population quasi primitive d'un village de la Transylvanie. Etrangeté et actualité, au total une des compositions les plus corsées, les plus émouvantes qu'aura données le célèbre inventeur des *Voyages extraordinaires*.

Le second ouvrage est la relation, faite par un *reporter*, — encore de l'actualité, — d'une traversée en chemin de fer de la Russie asiatique et de la Chine. Si, comme le veut son métier, le narrateur s'est montré friand de sites nouveaux, d'incidents variés, soit comiques, soit tragiques, et de compagnons de voyage originaux, imprévus, il aura été servi à souhait. Il y a surtout un couple de Yankees et un jeune Chinois retour de Paris, qui feront le bonheur de tous ceux à qui il en procurera la connaissance.

C'est aussi un *actuelliste* que M. André Laurie. Il n'y a guère de ses œuvres, où ne soit soulevé, discuté, mis en action, quelqu'un des problèmes scientifiques ou autres qui sont à l'ordre du jour. Dans le roman qu'il publie en ce moment, *le Rubis du Grand Lama*, c'est la navigation aérienne et la création artificielle des pierres précieuses qui sont en cause. Questions intéressantes s'il en fut. Et quel récit varié, quels incidents multiples, quelles étonnantes surprises en procèdent! Il faudrait des pages pour en donner une idée. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que du parcours à vol d'oiseau — non, d'aéroplane, — de l'Europe et de l'Asie, depuis Londres jusqu'au pays des lamas, et *vice versâ*. Disons seulement que le héros du livre, l'inventeur, etc., est un Français autour duquel se groupent les types les plus caractérisés de la haute société anglaise. Il termine par un acte de désintéressement et de loyauté, bien récompensé, au reste, du fait d'une jeune et charmante lady. Bref, tous les éléments d'un grand et durable succès.

Les cinq ouvrages que nous venons d'énumérer s'adressent plus particulièrement, pour raisons diverses à des lecteurs déjà sérieux, ayant sinon achevé, du moins avancé leurs études; mais, comme toujours, dans cet apport annuel, les petits et même les très petits ont leur part, qui n'est pas moins appréciable que celle de leurs aînés. C'est ce que justifieront amplement les mentions qui suivent :

La Petite chanteuse, par M. Berr de Turrique, est l'histoire d'une famille d'honnêtes saltimbanques — il paraît qu'il y en a de tels; voir *César Cascabel*, de M. Verne — et d'une petite fille abandonnée, qu'ils ont recueillie, choyée, élevée, et qui se trouve douée d'une voix merveilleuse. Du mouvement, du naturel, des scènes gaies ou touchantes, une moralité irréprochable, enfin tout ce qui peut recommander un livre pour une bibliothèque de jeune fille.

C'est plutôt aux bibliothèques de jeunes garçons que sont dévolus les *Voyages involontaires*, de M. Lucien Biart. Tous seront ravis d'explorer, en compagnie de son joyeux héros, ces contrées de l'Amérique centrale que l'auteur connaît si bien et qu'il décrit avec une si brillante maëstria.

La *Petite bibliothèque blanche*, — lectures pour le second âge, — s'est accrue de deux volumes : *Mes Frères et moi*, par Lermont, et

les Exploits des jeunes Boërs, de Mayne-Reid; ils ne dépareront pas ce joli ensemble de contes et de nouvelles où ont apporté leur concours tant de célébrités des lettres et de l'art.

La part des bébés non plus n'est pas restée stationnaire. Aux cent quarante albums qui leur étaient déjà offerts, on leur en a adjoint trois nouveaux : *Scènes familières*, par Froment, puis *la Grande journée de Mlle Lili* et *les Frères de Mlle Lili*, par Frœlich. Que d'agréables moments à passer cela représente encore pour eux... et pour leurs parents!

On le voit, l'œuvre excellente d'Hetzel-Stahl n'est pas près de péricliter. Sous une direction habile et ferme, l'édifice fondé par lui continue à grandir et à s'élever, d'après ses vues et ses enseignements. *Le Magasin d'Education et de Récréation*, qui en est en quelque sorte la pierre angulaire, est en train d'accomplir sa vingt-huitième année : cinquante-six volumes qui forment à eux seuls une bibliothèque aussi variée qu'étendue, et dont la valeur artistique, comme celle des quatre ou cinq cents volumes qui y sont joints, est égale à leur valeur morale et littéraire.

F. DE GRAMONT.

LIBRAIRIE PLON

Le Rhône, histoire d'un fleuve, par Charles Lenthéric.

Les livres de M. Charles Lenthéric sur *les Villes mortes du golfe du Lion*, *la Grèce et l'Orient en Provence*, etc., écrits avec une science profonde, sous une forme très littéraire et très attachante, ont obtenu un succès mérité. L'éminent ingénieur présente aujourd'hui au public une œuvre vraiment magistrale, beaucoup plus considérable que les précédentes et qui les surpasse encore en intérêt. L'auteur a entrepris d'écrire l'histoire d'un grand fleuve, comme on écrit celle d'un homme ou d'un peuple. Un fleuve est, en effet, un véritable organisme, une personnalité réelle. Il a sa vie propre et son développement. Il a commencé à l'origine des temps; il se transforme sans cesse à travers les âges. Bien avant la première route de terre, le fleuve a servi à l'homme de guide, d'itinéraire, de moyen de transport. L'homme a vu en lui une défense, une source de richesses, un bienfaiteur, quelquefois un dieu.

M. Lenthéric a choisi le Rhône. De tous les fleuves de notre vieil Occident, c'est le plus noble, le plus éloquent, le plus varié, le plus intimement mêlé à la vie des peuples civilisés. C'est, par excellence, le fleuve historique de l'Europe. S'ouvrant sur la Méditerranée, la mer classique du monde ancien, et directement orienté vers le nord, le Rhône était destiné à devenir le grand chemin des nations. C'est par lui qu'ont pénétré tour à tour les Phéniciens, les Grecs, les Romains, et avec eux tous les arts, tous les cultes, tous les conquérants, tous les trafiquants de la Méditerranée. C'est sur ses rives que se sont passés les événements les plus décisifs de notre histoire.

M. Lenthéric a reconstitué pour ainsi dire la personnalité scientifique, géographique, historique et pittoresque du grand fleuve; il le suit par étapes depuis la région sereine des glaciers où il prend sa

source jusqu'aux lagunes de son delta, il décrit à travers les siècles les variations de son cours, de son climat, de sa flore et de sa faune; il raconte la naissance, la prospérité ou la décadence des nobles cités échelonnées sur ses rives; il expose son rôle politique, économique et social, depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours; il rappelle les principaux souvenirs mêlés à son existence; il étudie en un mot le Rhône dans la nature, dans l'espace et dans le temps. C'est là une œuvre magnifique, pleine de charme et d'utiles renseignements. L'auteur l'a menée à bien, avec l'autorité de sa vaste érudition, la séduction d'un style plein de poésie et de couleur, l'invincible attrait d'un esprit passionné pour les beautés de la nature, les merveilles de l'art et la mélancolique grandeur des civilisations éteintes.

Dix-sept cartes en couleur ornent ces deux beaux volumes, dont l'exécution parfaite par la maison Plon et Nourrit mérite une mention spéciale.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

L'Otage, par Jacques Naurouze, roman historique destiné à la jeunesse. C'est le quatrième volume, — absolument indépendant et complet en lui-même, — de la série des *Bardeur-Carbansane*, histoire d'une famille française pendant cent ans. C'est en Espagne, pendant la campagne de 1809, que nous transporte l'action de ce nouveau volume, qui ne le cède à ses aînés ni pour l'intérêt puissant du récit, ni pour l'ingéniosité avec laquelle les événements historiques, présentés sous le jour le plus vrai, sont mêlés à l'action. Les familles peuvent sans crainte mettre cet ouvrage intéressant, bien écrit, irréprochable à tous égards, entre les mains des jeunes gens qui ne se contenteraient plus des lectures souvent banales qui ont charmé leur enfance. Un beau volume illustré, grand in-8°, broché, 7 francs; relié toile, tranches dorées, 10 francs.

Passe-Partout et l'Affamé, par M. Guéchot. Illustrations par Christophe, en-têtes par P. Ruty. C'est le récit des mésaventures du Loup et des fourberies de son compère le Renard, renouvelé de notre vieux fabliau *le Roman de Renard*. Christophe a semé cette œuvre pleine de verve de dessins où se déploient toutes les ressources du crayon le plus humoristique et le plus original. Auteur et dessinateur ont réalisé un de ces rares ouvrages qui, après avoir enchanté notre jeunesse, nous charment encore dans l'âge mûr. Un magnifique volume in-4°, élégante reliure toile, fers spéciaux, tranches dorées, 10 francs.

Nos fleurs, plantes utiles et nuisibles, par Leclerc du Sablon; 350 figures en noir, 16 planches hors texte, exécutées en chromolithographie (15 teintes). Ce magnifique album s'adresse à la fois aux jeunes gens qui y puiseront d'utiles notions de botanique, aux artistes, aux gens du monde. Le texte du savant professeur de la Faculté des sciences de Toulouse se distingue par une extrême clarté. Les planches hors texte en chromolithographie sont un enchantement pour les yeux. Un élégant volume in-4°, relié toile, doré en tête, fers spéciaux, 16 francs.

La Bibliothèque du Petit Français, dont les volumes précédem-

ment parus ont rencontré auprès du jeune public un si favorable accueil, s'est enrichie cette année :

Kerbiniou le très madré, suivi du *Voyage au pays des saucisses*, de *Jadis chez Aujourd'hui*, texte et illustrations par A. Robida. L'ingénieux artiste a prodigué, dans ces amusants récits, la verve éblouissante de son style, et la pittoresque fantaisie de son crayon.

L'Émeraude des Incas, par Ch. Normand. Récit d'une émotion poignante, qui se déroule au Pérou, dans les âpres régions de la Sierra.

Les Lunettes bleues, par Magbert. C'est l'histoire de quatre terribles petites filles, dont celle qui doit devenir leur seconde mère parvient à faire la conquête.

Le Roi de l'Ivoire, par Martial Blanc. L'auteur nous fait assister, à travers les péripéties d'une action mouvementée, aux chasses les plus diverses de l'Afrique centrale.

L'Ami Benoît, par B. de Laroche. Un honnête ouvrier arrive, à force de droiture et de courage, à se disculper d'une accusation infamante qui pèse sur lui et sur son fils adoptif.

Les Prisonniers de Bou-Amâma, par Martial Blanc. Aventures émouvantes de jeunes gens capturés par Bou-Amâma au cours d'une excursion sur les Hauts-Plateaux.

Jours d'épreuves, par Mme Hameau, est un petit roman intime dont l'action se déroule en Suède d'abord, puis en Russie.

Chaque volume in-18 jésus, richement illustré, relié toile, tranches dorées, 3 francs.

Le Petit Français illustré, Journal des écoliers et des écolières, compte *plus de* 300 000 *lecteurs* au moment où il entre dans sa cinquième année.

Les quatre premières années sont en vente. Chaque année forme un magnifique volume grand in-8° de 630 pages, plus de 500 gravures : Broché, 6 francs; relié toile, tranches dorées, 9 francs.

Abonnement annuel à partir du 1er décembre : France, 6 francs. — Colonies et étranger, 7 francs.

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

Excellente maison, où ne se publient que des ouvrages dignes de toute confiance, animés de foi et de patriotisme. Il suffit d'en citer quelques-uns pour montrer au clergé et aux familles chrétiennes quel choix sûr et varié offre cette librairie à leurs bibliothèques.

Introduction scientifique à la Foi chrétienne, par un Ingénieur de l'Etat, ancien élève de l'École polytechnique, 1 vol. in-8 écu. — Prix : 4 francs; *franco*, 4 fr. 50.

Un écrivain distingué, M. l'abbé Morey, chanoine honoraire de Besançon, Lyon et Saint-Claude, a consacré à l'*Introduction à la Foi chrétienne*, un important article bibliographique dont nous croyons devoir citer les quelques lignes suivantes :

« Aux temps de lutte et de foi, saint François de Sales n'hésitait

pas à écrire son *Introduction à la vie dévote*, est-il étonnant qu'en nos jours sceptiques et matérialistes un homme de foi doublé d'un savant, écrive l'*Introduction scientifique à la Foi chrétienne*.

« Quand vous demandez à une foule de gens du monde : pourquoi n'êtes-vous pas chrétien? vous vous heurtez à une douzaine d'objections *soi-disant scientifiques*, qui paraissent des barrières insurmontables : Vous savez, c'était bon pour autrefois, mais les progrès de la science sont énormes, nous avons marché, et je me range du côté des savants... et de la science! Impatienté d'entendre cette vraie ritournelle, un docteur ès sciences, un ingénieur, veut nous en montrer la sottise et prouve avec la dernière évidence que la science athée qui s'affiche aujourd'hui, ne dit absolument rien de nouveau et répète en essayant de les rajeunir les objections faites par Epicure, Celse, Porphyre, etc., philosophes dont le plus jeune aurait à peu près 1700 ans.

« Ce monde des « savants » est assez peu nombreux, mais il a une outrecuidance sans pareille et déraisonne d'une façon stupéfiante. C'est ce que lui reproche notre jouteur. Il l'attaque sur son terrain et le combat avec ses propres armes, à coups de compas et d'équations, avec une logique impitoyable.

« Ce genre nouveau d'apologie ne peut manquer d'être goûté par les *esprits sérieux*. En augmentant leur tranquillité d'esprit et leur affection de cœur vis-à-vis la foi chrétienne, il leur fournira d'excellentes armes pour se défendre contre la science qui enfle, ils perceront cette outre gonflée, et mettront les rieurs de leur côté, comme le fait notre nouvel apologiste. »

Le général Ambert, sa vie et ses œuvres, par J. de La Faye, 1 vol. in-8°, orné de 6 portraits. — Prix : 3 fr.; *franco*, 3 fr. 50.

Le général Joachim Ambert ne fut pas seulement un vaillant soldat et un homme de cœur, ce fut aussi un savant, un lettré, un croyant. Le nom de son père, le général baron Ambert est inscrit parmi les plus braves sur l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile et le nom du fils, illustre à son tour, est acquis désormais à la postérité.

Il appartenait à l'historien de Sonis et de Courbet, *auquel la famille du général Ambert a bien voulu confier ses papiers et sa correspondance*, de faire revivre cette attachante et si harmonieuse vie du soldat, du catholique et de l'écrivain; la plume et l'épée furent les armes dont il se servit pour combattre le bon combat : défendre Dieu et la Patrie.

Dans un récit vif et coloré, nous suivons J. Ambert dans ses campagnes d'Afrique, en Espagne, en Amérique, portant partout haut et ferme le drapeau de la France, puis vient une analyse rapide de ses principaux ouvrages, auxquels J. de la Faye emprunte les plus intéressantes citations.

Enfin la guerre de 1870, le commandement du 5e secteur, l'arrestation dramatique du général, racontée en des pages vibrantes de patriotisme et de foi.

Le calme rétabli, le vieux soldat reprend la plume qu'il ne quitta, pour ainsi dire, plus qu'à la veille de sa mort, et publie ses admirables *Récits militaires*, dont le retentissement fut si considérable et qui valurent à son auteur le surnom d'*Homère* de la guerre de 1870-1871.

L'Académie française couronna cette œuvre éminemment patriotique et chrétienne que l'on dirait écrite, a dit un écrivain militaire, « avec un mélange de sang et de larmes. »

Le général Ambert fut ainsi jusqu'au terme de sa vie fidèle à la noble devise de ses armes : « Ciel et France. »

Les Généraux de la Révolution (1792-1804) : *Portraits militaires*, par le général Ambert. Un beau volume in-8° de 390 pages, orné de 15 portraits. Prix : 4 fr.; *franco* : 4 fr. 50.

Table des matières : Introduction. — Les généraux de la Révolution : biographies de Desaix, Hoche, Luckner, Joubert, Marceau, Pichegru, Dampierre, Championnet, Rochambeau, Beurnonville, Dumouriez, De Gontaut-Biron, Custine, Moreau, Kléber. — Conclusion : Les volontaires et les généraux de la Révolution.

Dans les dernières années de sa vie, le général Ambert, le brillant auteur des émouvants *Récits militaires sur la guerre de* 1870-1871 (ouvrage aujourd'hui entre toutes les mains), reportant ses souvenirs sur les guerres de la première République, avait eu la pensée, non d'en retracer les succès et les revers comme il l'a fait pour la dernière invasion, mais de faire revivre dans des portraits à la plume la physionomie de ceux qui en furent les principaux acteurs.

« Celui qui écrit ces lignes, lisons-nous dans la biographie de Desaix, est fils de l'un des généraux de la République. Son père, général de division depuis 1792 jusqu'en 1851, a survécu pendant un demi-siècle à tous ses compagnons de guerre. Il avait été l'ami de la plupart d'entre eux, et, dans l'intimité des camps, avait appris à les connaître. Sa verte vieillesse était embellie par leur souvenir. Il relisait les lettres que lui écrivaient, au siècle dernier, les Desaix, les Hoche, les Pichegru, les Marceau, etc. Il aimait à peindre leurs physionomies diverses, et à faire sortir, pour un instant, de l'éternel oubli, telle conversation, telle marche, tel événement qui lui rappelait sa jeunesse si glorieuse.

« Ces conversations du plus ancien soldat des armées françaises — il avait soixante-treize ans de service et cinquante-neuf ans de grade de général — ces conversations, disons-nous, puis des lettres et des notes, ont inspiré ce livre. »

La mort est venue frapper le grand écrivain militaire et patriote au moment où il venait de terminer cet intéressant travail que, grâce à la bienveillance de sa famille, nous pouvons aujourd'hui livrer à la publicité.

On y retrouve toutes les qualités de style et de fonds qui caractérisent les autres ouvrages du général Ambert; sous sa plume, les grandes figures militaires, comme aussi les événements, prennent un relief tout particulier.

La Théodicée de saint Thomas d'Aquin, par M. l'abbé Dard, professeur de philosophie. — 2 vol. in-12. Prix : 5 fr.; *franco*, 5 fr. 75.

Cet ouvrage embrasse la connaissance rationnelle de Dieu telle que saint Thomas d'Aquin l'expose en ses différents traités. La première partie contenue dans le premier volume renferme l'existence, la nature

et les attributs de Dieu ; les opérations divines sont étudiées dans la deuxième partie.

L'auteur s'est attaché à revêtir d'une forme attrayante les plus hautes spéculations de la métaphysique ; il n'a pas négligé les faits d'expérience, car une matière si vaste touche à toutes les questions. Son but était de montrer combien dans l'idée de Dieu la philosophie chrétienne l'emporte sur les étroites conceptions d'un panthéisme plus ou moins rigide ou d'un déisme plus ou moins athée. Pour atteindre ce but, il a fidèlement suivi l'*Ange de l'Ecole*, et si la manière de présenter la doctrine, les nouveaux aperçus que le temps fait surgir, perdent quelque chose de la rigidité scolastique, le fond de l'ouvrage est néanmoins tiré de saint Thomas.

Enseignements à la Jeunesse catholique, par M. l'abbé Fava, aumônier du pensionnat-externat de la Salle, à Grenoble. — 1 vol. in-12, 450 pages. — Prix : 3 francs ; *franco*, 3 fr. 50.

L'auteur de ces Conférences s'adresse à l'intelligence, au cœur et à la volonté, sans oublier l'imagination. Il éclaire, touche, transporte souvent et fait vouloir toujours. Après chacune de ses Instructions, le jeune homme est forcé de se dire : le bon sens, la vérité, la beauté idéale reluisent dans les enseignements de l'Église catholique. C'est à un auditoire intelligent, vivant et aimé qu'il s'adresse : on sent la communication.

Cet ouvrage peut être aussi d'une grande utilité pour les prêtres qui s'occupent du saint ministère dans les maisons d'éducation chrétienne et les communautés religieuses.

L'auteur s'est proposé de faire un peu de bien ; nous croyons qu'il en fera beaucoup.

Dix grands chrétiens du siècle : Donoso Cortès — O'Connell — Ozanam — Montalembert — De Melun — Dupont — Louis Veuillot — Garcia Moreno — De Sonis — Windthorst, par J.-M. Villefranche. — 1 beau vol. orné de 10 portraits. Prix : 3 fr. 50 ; *franco*, 4 francs.

L'historien de *Pie IX*, de *dom Bosco* et de *Chanzy*, M. J.-M. Villefranche, a entrepris de présenter, en un même groupe, quelques citoyens des plus remarquables par leurs vertus et leurs services, tous fervents catholiques, tous ayant puisé dans leur foi le principe générateur de leur action bienfaisante.

« Chacun d'eux, écrit-il dans la préface du présent volume, a eu des biographes plus complets et même — faut-il le dire ? — trop complets et trop abondants parfois : car une erreur fréquente pour un écrivain, consiste à exagérer son héros, à le faire le centre de plus d'hommes et d'événements qu'il n'en entraîna, à ne pas savoir dégager des détails communs et inutiles les faits qui vraiment méritent d'être conservés.

« Hélas ! le lecteur, faute de temps, est obligé de choisir. Aussi telle biographie qui intéresserait en un demi-volume, lasse en un volume entier, et si elle en remplit deux ou trois, ne trouve plus personne capable d'aller jusqu'au bout.

« Ni Plutarque, ni Cornélius Népos, nos maîtres dans l'antiquité, n'épuisèrent ainsi leurs sujets.

« Comme eux nous serons sobres; nous cueillerons une gerbe de beaux exemples dans toutes les situations où des laïques, chrétiens éminents, ont pu servir Dieu et la patrie; ensuite nous tournant vers la jeunesse, à laquelle ce livre est surtout destiné, nous dirons : « Regardez et imitez, *inspice et fac secundum exemplar!*

« Ces grands hommes ne sont plus; à vous de les continuer! Leur œuvre est inachevée, combattue, détruite; à vous de la reprendre, de la consolider, de l'achever!

« Et si parmi vous, jeunes gens au cœur généreux, il s'en trouvait un, un seul auquel cette lecture pût inspirer non pas seulement l'audace, mais la persévérance nécessaire pour nous rendre un O'Connel ou un Windthorst, un Dupont ou un de Melun, quelle joie et quelle haute récompense pour ce modeste travail! »

LIBRAIRIE HENNUYER

A la collection importante d'ouvrages instructifs ou récréatifs dont la maison Hennuyer a enrichi nos bibliothèques, elle a ajouté cette année plusieurs livres nouveaux qui, comme mérite littéraire et attrait artistique, ne le cèdent en rien à ceux qu'elle a déjà publiés.

Voici d'abord *Trop mondaine*, un roman dû à la plume de Mme Jules Samson, auteur justement apprécié de *Temps d'épreuve*, paru l'an dernier. *Trop mondaine* est la constatation d'une tendance d'esprit malheureusement fort répandue parmi nos jeunes filles fin de siècle; c'est un récit d'un intérêt soutenu, une suite de scènes bien observées, artistement enchaînées, et formant un ensemble d'où se dégage une haute pensée morale.

Auprès de ce livre illustré d'une quarantaine de dessins de M. Paul Merwart, qui a taillé son crayon aussi finement que l'auteur a affilé sa plume, plaçons les *Françaises*, de M. H. Gourdon de Genouillac.

Cet ouvrage, qu'ornent des dessins signés J. Geoffroy, J. Girardet, F. Lix, — ceux-ci sont parfois de véritables tableaux, — cet ouvrage est, disons-nous, la glorification des grandes personnalités féminines de la France, et aussi l'étude du rôle qu'elles ont joué à toutes les époques de notre histoire. Pieuses abbesses, bienfaisantes châtelaines, graves bourgeoises, héroïnes combattant pour la patrie, hardies aventurières de la Ligue et de la Fronde, religieuses de Port-Royal, précieuses de l'hôtel de Rambouillet, artistes, écrivains, femmes de la Révolution et femmes de nos jours, toutes ces figures revivent et passent dans ce livre, sévères, grandioses ou souriantes, reflétant et parfois expliquant toute une époque.

La partie de ses publications comprise dans la *Bibliothèque de l'Explorateur* nous a déjà fourni l'occasion de signaler le beau livre du docteur R. Verneau : *Cinq années de séjour aux îles Canaries*. Aujourd'hui, cette série s'augmente d'un nouveau volume : *A travers le royaume de Tamerlan*, de M. Guillaume Capus. Dans ce livre, l'auteur, dont les aperçus sont fort ingénieux et le style très per-

sonnel, nous promène à travers la Sibérie occidentale, le Turkestan, la Boukharie, aux bords de l'Amou-Daria, à Khiva, etc. C'est, vous le voyez, une exploration complète de l'Asie centrale que l'on peut faire agréablement et sans quitter le coin de son feu.

C'est aussi sans fatigue que l'on peut parcourir l'Amérique, du Mexique au Labrador, en compagnie de M. Lucien Biart, le sympathique auteur des *Explorations inconnues*, *Entre deux océans*, *le Roi des prairies*, *le Fleuve d'or* et de *A travers l'Amérique*, récits attachants couronnés par l'Académie française.

Il y a loin de l'Amérique à la France; pourtant le catalogue de la maison Hennuyer ne met qu'un instant à nous rappeler des confins de l'une au cœur de l'autre, et grâce au *Paris, promenades dans les vingt arrondissements*, de M. Alexis Martin, dont elle publie une seconde édition, nous pouvons parcourir le Paris de 1892 en compagnie d'un cicérone qui l'aime, en connaît tous les recoins, sait en décrire pittoresquement tous les multiples aspects, et ne reste jamais à court quand il s'agit de raconter l'histoire d'un monument, les origines d'une institution, ou d'apprécier une œuvre d'art.

A côté de ces ouvrages qui s'adressent à peu près à tout le monde, la maison Hennuyer en a publié d'autres dont les savants apprécient la haute valeur.

Voici d'abord l'*Introduction à l'étude des races humaines* du regretté A. de Quatrefages. C'est un véritable monument scientifique, auprès duquel se place tout naturellement le beau et bon livre de M. Lucien Biart : *les Astèques*. Ici l'auteur raconte, dans ce style séduisant que connaissent bien tous ceux qui lisent, l'histoire, les mœurs et les coutumes de ce peuple aujourd'hui disparu et que Cortez trouva si florissant au seizième siècle.

D'autres ouvrages publiés par la même maison sont de véritables œuvres de vulgarisation, et mettent à la portée de tous les connaissances et les découvertes de la science; tels sont de M. J. Pizetta *Plantes et bêtes* et le *Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle*. Précédé d'une remarquable introduction de M. Edmond Perrier, ce livre donne, dans un ordre logique et sous une forme concise, une idée complète de tous les phénomènes de la nature et résume toutes les découvertes contemporaines concernant la botanique, la zoologie, l'anatomie, etc., etc.

Si nous voulons nous occuper maintenant de la partie récréative, nous pourrons faire une ample moisson de livres luxueusement édités, illustrés par nos premiers artistes, et dignes d'occuper une belle place dans toutes les bibliothèques.

L'espace nous est limité, nous serons bref et nous nous bornerons à citer les principaux ouvrages que la maison a publiés en ce genre.

Signalons d'abord les agréables romans de Mme Etienne Marcel, l'*Hetman Maxime* et *Une amitié d'enfance*; les récits humoristiques, si vivants, si français d'esprit de Paul Célières; le *Chef-d'œuvre du papa Schmelzt* et les *Mémorables aventures du docteur J.-B. Quiès*, un livre aussi amusant que *Don Quichotte*. Dans une autre note, voici *Nizelle*, de M. Eugène Muller, récit rustique où l'on retrouve le sentiment exquis dont l'auteur de la *Mionette* sait empreindre ses œuvres. Rappelons encore les *Bébés d'Hélène*, de J. Habberton, par William L. Hughes, et du même auteur les

traductions des livres de Mark Twain : les *Aventures de Tom Sawyer* et celles de *Hirck Finn, son ami*, deux volumes en apparence écrits pour les enfants et que les grandes personnes dévorent. Enfin, et nous en omettons certes, voici les *Exploits d'un Arlequin*, de M. Raoul de Najac, luxueux volume orné de trente spirituels dessins de Lix, accompagnant l'humoristique péripétie d'une existence de mime; et du même auteur le *Retour d'Arlequin*, pantomime à un seul personnage, qu'accompagnent une partition d'André Martinet et des dessins de Lix encore, indiquant à l'interprète ses positions, ses mouvements et l'emploi de ses accessoires.

Enfin, c'est à la librairie Hennuyer que se publie, depuis près d'un demi-siècle, le *Magasin des Demoiselles*, revue pour les jeunes filles, comprenant également un journal de modes qui pourrait prendre pour devise : Elégance et bon goût.

LIBRAIRIE LE SOUDIER

Heine intime, lettres inédites, publiées par son neveu le baron de Embden.

La seule survivante de la famille du grand poète, sa sœur Charlotte, âgée de quatre-vingt-douze ans, voulant contribuer, avant de mourir, à compléter et à rectifier la biographie de Heine, a chargé son fils de rassembler ses souvenirs.

Les lettres et les notes qui les complètent, présentées au public français par M. Gourovitch, constituent une biographie authentique, par conséquent d'une haute valeur.

Personne ne pouvait mieux retracer la vie du poète que le poète lui-même, par ses propres lettres à sa mère et à sa sœur, ses intimes confidentes.

Ces lettres forment une suite ininterrompue, qui commence vers sa vingtième année, quand il était étudiant, pour finir à sa mort.

Cette correspondance jette une nouvelle lumière sur les relations du poète avec sa mère et sa sœur et nous montre surtout une influence presque ignorée, celle de sa femme. Cette femme n'était ni insignifiante, comme on l'a dit, ni nuisible, comme on l'a soutenu. Si Mathilde n'était pas une femme d'intérieur accomplie, elle a, par sa grâce et sa gaieté, aidé le poète à supporter ses souffrances. Elle était « la femme belle comme l'aurore, qui, avec un sourire, dissipait les tourments et les pensées sombres de ses dernières années. » C'est Arsène Houssaye qui a fait la préface du nouveau livre, Houssaye qui a dit de lui : « Henri Heine fut bien moins un Allemand qu'un Français. S'il a vécu en France, c'est qu'il se sentait Français. » Nous ajouterons que ses compatriotes n'ont pas peu contribué, en l'abreuvant de tracasseries sans nombre, à lui rendre l'Allemagne antipathique.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — Les nouvelles optiques des phares français. — Où l'on triple l'éclat lumineux. — Foyers de 2 millions et demi de becs Carcel. — Les optiques à quatre panneaux. — Installation au phare de la Hève. — Le problème des ballons. — A Chalais-Meudon. — Essais de direction. — 1884-1892. — Nouveau moteur léger et puissant pour aérostats. — Moteur à gazoline. — Le nouveau ballon *le Général-Meusnier*. — De 25 à 30 kilomètres à l'heure. — A travers les hautes régions. — Les ballonnets pour le sondage de l'atmosphère. — Petits ballons de 4 mètres avec instruments enregistreurs. — Premières explorations des grandes altitudes. — A 9000 mètres dans l'air. — Hydraulique. — Utilisation des cours d'eau. — La roue américaine Pelton. — Grande puissance, petites dimensions. — 85 pour 100 de rendement. — Pour monter l'eau. — Le bélier. — Le siphon élévateur. — A Paris. — *Le pôle Nord*. — Une piste de glace artificielle. — Le patinage en toute saison. — Usine de 100 chevaux-vapeur. — La plus grande ligne téléphonique du monde : New-York-Chicago. — Les nouvelles comètes.

Le progrès est bien réellement incessant. On s'imagine qu'une invention est arrivée à son apogée, quand au bout de quelques années souvent on s'aperçoit qu'on peut faire encore beaucoup mieux. Il en est ainsi dans toutes les directions de la science et de ses applications. En voici encore un exemple frappant qui date d'hier. Les phares, depuis les magnifiques travaux de Fresnel, ont passé par des modifications diverses et pour l'optique, et pour le foyer lumineux surtout. Après l'huile, l'électricité. C'est de 1865 que date le premier éclairage électrique d'un phare. L'installation fut faite aux feux de la Hève, près du Havre. L'intensité de la lumière était alors de 6000 becs, soit à peu près l'équivalent de ce que fournissait l'éclairage à l'huile minérale. En 1881, M. Allard, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, obtenait, au phare de Planier, près de Marseille, 127 000 becs. Ce résultat excellent fut copié pour les phares de la Baleine, de l'île de Ré, de Calais, de l'embouchure de la Cambre, de Dunkerque et du cap Gris-Nez. On avait même pu produire 900 000 becs à Ouessant, à Barfleur, à Belle-Isle. Etait-ce assez? Et le progrès? On vient de porter la puissance des phares à 2 *millions et demi* de becs. C'est u-

gain de 1 700 000 becs sur le plus puissant phare du monde. Où s'arrêtera-t-on ?

Le perfectionnement est considérable. Le nouveau type de feu scintillant a été construit par M. l'ingénieur en chef Bourdelles. Il fera merveille à Chicago, car nulle part encore on ne dispose de feux d'une puissance aussi extraordinaire. On va dès maintenant mettre le type en service au phare de la Hève; on le substituera aux deux anciens phares placés côte à côte à la Hève. Au lieu des appareils à nombreux panneaux, si lourds et si coûteux que les Anglais ont adopté pour augmenter l'éclat, et des énormes charbons des lampes électriques (6 centim. de diamètre), la nouvelle optique n'aura qu'un diamètre de 60 centim., avec quatre seuls panneaux et les charbons 2 centim. M. Bourdelles a réduit le nombre des panneaux à 4, car l'intensité de l'éclat lumineux est en raison inverse du nombre des panneaux. Quatre lentilles disposées en carré, tel est tout le nouveau système optique. Le poids de cette optique est équilibré par un flotteur cylindrique tournant à l'intérieur d'une cuve remplie de liquide. On atténue ainsi considérablement les frottements dus à la rotation, et l'appareil fera trois tours par minute sans augmentation de force dans le mécanisme actuel de rotation. Hier on se servait de 16 panneaux; aujourd'hui, 4 panneaux avec un diamètre pour les charbons de l'arc électrique de 2 centim. Résultat : 2 500 000 becs Carcel avec un faisceau lumineux qui s'étendra sur la mer jusqu'à 52 milles par temps moyen, jusqu'à 22 milles par temps sombre. La visibilité du cap de la Hève est limitée par la sphéricité de la terre, le nouveau feu dépasse en partie cette limite. On ne saurait chercher mieux maintenant. Le perfectionnement est donc considérable; il complète dignement l'œuvre de Fresnel et achève de placer notre pays hors de pair pour la construction des phares et pour l'éclairage des côtes.

Progrès aussi du côté du problème de la direction des ballons. On le sait, la question est liée à la découverte d'un moteur léger et très puissant. En effet, ce qu'il faut, c'est lutter contre le vent. Il faut que le moteur imprime à un aérostat, à forme convenable, une vitesse supérieure à celle du vent. Il est clair qu'alors tout le système progressera avec une vitesse qui sera la différence entre la vitesse du ballon et la vitesse du vent. Le plus petit moteur peut diriger un ballon dans l'air calme; mais si la brise s'élève, naturellement le ballon s'en va à la dérive avec le vent. Les vents moyens à la surface de la terre ont généralement de 5 à 8 mètres de vitesse. Il faudrait donc pour avancer convenablement, non pas en tout temps, mais très souvent, réaliser un moteur imprimant à l'aérostat au moins 10 mètres à la seconde. On gagnerait ainsi sur le vent de 5 à 3 mètres par seconde et,

par temps presque calme, de 7 mètres à 10 mètres, vitesse déjà très raisonnable. Mais ce n'est pas commode de combiner un moteur puissant pesant peu. Il convient que son poids soit très réduit, sinon, pour rester maître de la direction pendant plusieurs heures, il devient nécessaire d'emporter un approvisionnement d'énergie considérable et il faut donner au ballon un gros volume. Et le gros volume donne prise au vent. On tourne dans un cercle vicieux.

On travaille beaucoup à Chalais-Meudon. On n'a pas oublié les essais du ballon *la France* en 1884-1885. Ils avaient été satisfaisants. On avait pu aller et revenir au point de départ; malheureusement quand le vent fraîchissait, le moteur devenait insuffisant pour lutter contre la brise. Le moteur était électrique, c'est-à-dire que la provision d'énergie disponible était donnée par des piles puissantes. C'était encore trop lourd. Au bout de deux à trois heures, l'énergie était dissipée. M. le commandant Renard a renoncé à l'électricité. Il vient d'imaginer un moteur à essence de pétrole qui sera capable de fournir pendant huit à dix heures une puissance effective de 15 chevaux-vapeur suffisants pour imprimer à l'aérostat une vitesse de 11 mètres à la seconde. Huit heures de marche et 11 mètres de vitesse, c'est déjà joli. Le moteur ne pèse que 50 kilogr. par force de cheval. Nos moteurs à pétrole actuels pèsent de 150 à 200 kilogr. Grâce aux fonds alloués, par testament, par M. Giffard, on construit à Chalais-Meudon un nouveau ballon de 70 mètres de longueur sur 12 mètres de largeur au maître-couple. Il cubera 3500 mètres. La nacelle suspendue au-dessous de ce long cigare, aura 40 mètres de long. C'est au centre que sera installée la machine motrice. Le *Général-Meusnier* sera prêt à s'envoler au printemps prochain. Si le vent est raisonnable, le nouvel aérostat pourra faire ses 25 kilomètres à l'heure. Par temps presque calme, il progressera de 30 à 35 kilomètres. Attendons maintenant le mois de mai.

Depuis qu'on sait faire de petits ballons en papiers enduits de pétrole laissant difficilement passer le gaz, on a songé à s'en servir pour sonder les hautes régions atmosphériques et recueillir des observations météorologiques. M. le commandant Renard, l'un des premiers, a mis l'idée en pratique. M. Gustave Hermite, de son côté, a exploré ainsi les hautes régions pendant le dernier automne, avec de petits ballonnets de 4 mètres de diamètre. Il munit ses ballons de thermomètres à minimum et de petits baromètres enregistreurs rudimentaires. Puis il dépose dans la nacelle-lest une pancarte sur laquelle il est recommandé à toute personne trouvant le ballon de le renvoyer à son point de départ. Il paraît que l'on trouve des gens assez complaisants pour tenir compte de la recommandation, car sur 10 ballons lancés par

M. Hermite, 8 ont été renvoyés à Paris, au siège de l'École supérieure de navigation. Ces ballons, gonflés à l'usine à gaz de Noisy-le-Sec, sont tombés, les uns dans un rayon de 38 à 45 kilomètres, les autres à 75 kilomètres, à 110 kilomètres, à 150 kilomètres. Les instruments adressés à Paris ont révélé les hauteurs de chaque ascension. Il est un de ces petits ballons parti par un vent sud faible qui a été tomber à Ervy (Aube), sud-est de Paris, après être monté, d'après les indications du baromètre, à 8700 mètres; un autre a atteint aussi la hauteur de 7600 mètres. La décroissance thermométrique a été en moyenne de 1° par 280 mètres d'élévation. M. G. Hermite pense bien pouvoir sonder l'atmosphère jusqu'à des hauteurs de 20 000 et même 30 000 mètres. Son baromètre, au lieu de peser 1200 grammes, est réduit au poids de 100 grammes, y compris l'emballage. Il en confectionne qui ne pèseront que 10 grammes. Dans ces conditions, il est, en effet, très vraisemblable qu'un ballon léger pourra s'élever extrêmement haut. Si l'on obtient les heures de descente quelquefois, on aura le parcours effectué, soit la vitesse, et les instruments enregistreurs fourniront la température et l'altitude. Il y a évidemment dans cette voie des renseignements précieux à recueillir. Mais il faut la collaboration des passants. Voilà l'inconvénient. Peut-être serait-il bon de promettre une récompense honnête à qui rapportera chaque ballon.

On commence à s'occuper en Europe de la roue Pelton. Qu'est-ce que la roue Pelton? On sait combien, en Amérique, dans les mines surtout, on cherche à utiliser les chutes d'eau. Depuis longtemps on se servait en Californie non pas de la vieille roue hydraulique que nous connaissons tous, mais d'une roue beaucoup plus petite construite couramment par M. Pelton. Cet ingénieur a perfectionné le système et il est parvenu à construire une roue hydraulique qui peut marcher sous des pressions énormes, des chutes d'eau de 600 mètres de hauteur aussi bien que sous des chutes de 3 à 5 mètres. La roue s'adapte à toutes les circonstances bien mieux que les turbines; elle est de construction grossière et cependant son rendement atteint 85 à 88 pour 100. C'est un succès, car ce rendement au moins égal à celui des meilleures turbines, se maintient, à très peu près, le même, quelle que soit la chute. Et la partie mobile, la roue proprement dite, pèse moins de 1 kilogramme par cheval utile. Aucun moteur, que nous sachions, n'atteint le chiffre de 1 kilogramme par cheval effectif.

La roue Pelton se compose en principe d'une roue à bras en fonte et jante d'acier sur laquelle sont fixés une série d'augets dont la forme spéciale constitue toute l'invention. Ces augets présentent en coupe la forme d'un oméga; c'est une cellule avec arête centrale qui divise la cavité en deux parties. Un jet d'eau puissant, sortant d'une sorte

de buse, vient frapper énergiquement l'auget sur l'arête centrale. L'eau se divise, agit sur le fond et sort presque sans vitesse. En changeant l'ajutage du tuyau d'amenée, on modifie aisément la puissance de la roue, que l'on peut, en somme, assimiler à une roue à pression et à réaction. L'appareil ne demande aucun entretien, car si les eaux sont chargés de sable, il suffit, tous les trois ans, de changer les augets, et ces augets étant ouverts ne sont jamais obstrués par des matières étrangères ou par les glaces des pays froids. L'installation est rudimentaire et peut s'effectuer n'importe où sur un simple châssis, sans excavation ni travaux de déblai d'aucune sorte.

La puissance des roues Pelton dépend naturellement pour une chute donnée du diamètre. Le plus petit type a 15 centimètres de diamètre et le plus grand $1^m,80$. Le type de 15 centimètres sous une chute de 150 mètres produit plus de 6 chevaux à la vitesse angulaire énorme de 3425 tours par minute. Le type de 90 centimètres avec une chute de 300 mètres fournit plus de 500 chevaux à 800 tours par minute. Le type de $1^m,80$ avec la même chute donne 2000 chevaux à 400 tours.

L'installation la plus remarquable qui ait été faite de ce système est celle des mines de Bornstock, à Virginie-City (Nevada). La roue de 90 centimètres ne pèse que 80 kilogrammes et produit 100 chevaux, sous une chute de 630 mètres. C'est, sauf erreur, la plus grande chute utilisée jusqu'ici à la production mécanique avec des organes d'une aussi extrême légèreté. Ce qui est bien intéressant aussi, ce sont les dimensions réduites du système. Il suffit de comparer la nouvelle roue à une des grandes roues hydrauliques d'ancien système, par exemple, à la grande roue hydraulique de Laxey, dans l'île de Mans (petite île d'Irlande), toujours visitée par les touristes. Cette roue remonte à quarante ans; elle a été établie pour produire des épuisements dans une mine de plomb. Or elle a au moins 21 mètres de diamètre et fournit 150 chevaux avec un rendement de 65 pour 100. Dans les mêmes conditions de chute et de débit, la roue Pelton donnerait au moins 160 chevaux, avec un rendement de 85 pour 100 et un diamètre inférieur à 1 mètre. La roue Pelton apparaîtrait à côté de l'autre comme un jouet. Voilà la distance franchie en quarante ans!

La nouvelle roue s'est extrêmement répandue aux États-Unis. On compte plus de 2500 applications. On s'en sert pour de très petits travaux n'exigeant qu'un cheval ou une fraction de cheval et on l'utilise encore mieux pour des forces considérables de 1000 ou 2000 chevaux et davantage. Sa souplesse est tout à fait digne d'attention. Par ce temps d'application du transport électrique de la force, cette roue mérite d'être connue. Nous possédons en France beaucoup de chutes sans emploi; dans l'Isère, il existe de hautes chutes d'eau, c'est surtout là qu'on devrait mettre en service la nouvelle roue américaine.

Autre petite invention hydraulique d'origine française. Tout le monde connaît le bélier hydraulique et les services qu'il rend à la campagne pour l'élévation des eaux servant à l'agriculture, au jardinage, au service intérieur des villas, etc. Il paraissait difficile de faire plus simple. Et cependant M. Lemichel y est parvenu, au moyen de son « siphon élévateur ». Le siphon élévateur présente sur le bélier l'avantage de dispenser assez généralement d'une longue canalisation encombrante et de n'occuper qu'une faible surface. Par contre, il ne peut monter les eaux au delà de 9 à 10 mètres. Au fond, l'appareil de M. Lemichel n'est qu'un siphon *qui fuit* à la partie supérieure. Deux tubes verticaux constituent un siphon à deux branches. L'une d'elles plonge dans le réservoir d'eau, l'autre dans une décharge. La force motrice dépend, comme on sait, de la différence de niveau entre la surface libre de l'eau dans la petite branche et la surface libre dans la décharge. Le siphon amorcé, l'eau s'écoulerait indéfiniment du réservoir supérieur dans le réservoir inférieur. Comment se servir de cet écoulement pour faire monter de l'eau à 9 ou 10 mètres au-dessus de la nappe d'alimentation? A la partie supérieure du coude formé par la branche ascendante et la branche descendante du siphon, M. Lemichel adapte un dispositif ingénieux : le dispositif élévateur. Une boîte est intercalée sur le trajet de l'eau. Cette boîte porte un clapet qui, fermé, arrête le mouvement de l'eau, et une soupape qui, ouverte, laisse entrer l'eau dans un tuyau d'évacuation; enfin, à la suite de la boîte, dans la branche descendante, une autre boîte plus petite, constituée par un manchon en fonte, fermée des deux côtés par une plaque métallique ondulée de 2 millimètres d'épaisseur, analogue à celle des baromètres anéroïdes. Que se passe-t-il? L'eau en s'écoulant vient faire pression sur le clapet et le ferme. L'eau emprisonnée dans la boîte soulève la soupape et s'échappe dehors, par le tuyau d'évacuation. Mais, dans la seconde boîte, l'eau ne parvenant plus, il se forme un vide momentané; les deux plaques se resserrent; en même temps, la face interne du clapet, étant déchargée du poids de l'eau évacuée, se rouvre sous l'action d'un ressort antagoniste. L'eau reprend sa marche. Le même phénomène se poursuit indéfiniment et à chaque ouverture et fermeture du clapet, de l'eau montée s'échappe par le tuyau de sortie. Le rôle de la seconde boîte est celui de régulateur. Les plaques élastiques vont et reviennent sur elles-mêmes et régularisent les mouvements du clapet. Ces pulsations très régulières se répètent entre 150 et 400 par minute, suivant les hauteurs du siphon, et produisent un jet continu d'eau hors du siphon.

Ce petit appareil élevateur pourra rendre des services aux propriétaires disposant d'une certaine chute d'eau. Le siphon élévateur a été

exposé au concours agricole des Champs-Élysées. Sous une chute d'eau de $1^m,80$, il élevait à 4 mètres de hauteur environ 60 mètres cubes en 24 heures. Le rendement est supérieur à celui du bélier; il est de 74 pour 100, chiffre excellent pour un appareil d'aussi petite puissance mécanique (3 kilogrammètres par seconde). A tous égards, cette invention méritait d'être mentionnée.

Le patinage est un sport agréable et salutaire, mais il n'est pas sous nos climats d'une pratique régulière. Les membres du Cercle des patineurs du Bois de Boulogne sont payés pour le savoir. Il y a trois ans environ, une société se mit en tête de nous fabriquer une piste de glace artificielle. On nous annonça la fondation d'un « Palais de glace » dans la salle de la Plaza de Toros, rue Pergolèse. On transforma l'arène en un vaste bassin. On fit arriver l'eau de la ville, mais l'eau refusa absolument de se congeler. On s'y était mal pris et après plusieurs tentatives infructueuses, l'entreprise fut abandonnée. On vient de la reprendre sous une forme plus pratique, rue de Clichy, à Paris. Cette fois ce n'est plus un « Palais de glace », c'est le *Pôle Nord*. Le nom importe peu; ce qu'il fallait, c'était de nous procurer une surface de glace bien unie. On y est parvenu et tout le monde aujourd'hui peut patiner par tous les temps. On a établi une véritable usine frigorifique qu'il ne sera pas superflu de décrire très brièvement : 100 chevaux-vapeur travaillent là à faire de la glace. Deux machines de 50 chevaux actionnent deux machines frigorifiques Fixary. Le système est tout simple. Une pompe comprime le gaz ammoniac au point de le liquéfier. Le gaz est refoulé dans un réservoir sans cesse refroidi par une circulation d'eau froide. La pression et le froid le condensent. Le gaz liquéfié est envoyé dans d'autres grands réservoirs appelés *réfrigérants*. C'est à leur intérieur, en effet, que l'ammoniaque liquéfiée se détend et reprend son état primitif. Pour repasser à l'état gazeux, l'ammoniaque a besoin de toute la chaleur qu'elle avait abandonnée au moment de compression. De là refroidissement énergique des chambres. Ensuite l'ammoniaque est reprise et ramenée par des pompes aux réservoirs de compression. Et ainsi sans cesse. Dans les chambres de réfrigération existe une circulation de serpentins pleins d'un liquide incongelable, une solution de chlorure de calcium. Cette solution prend la température de la chambre réfrigérante; elle est refoulée dans des tubes disposées sous la piste; les tubes sont des réfrigérants à leur tour et congèlent la nappe d'eau superficielle.

La piste n'a, du reste, que 40 mètres de long sur 18 mètres de largeur. C'est un plancher de ciment et de liège posé sur un fond métallique. Les tubes réfrigérants sont disposés sous le fond métallique et

parcourent toute la longueur de la piste. La solution de chlorure de calcium pénètre aussi sous la piste par deux tuyaux principaux sur lesquels s'embranchent les tubes réfrigérants. La longueur de ces tubes atteint 5 kilomètres. Le degré de refroidissement produit varie à volonté entre quelques degrés au-dessous de zéro et 20 degrés quand il s'agit de fabriquer la glace au lieu de maintenir simplement la piste glacée. Cette installation est intéressante et fonctionne bien, au plus grand plaisir des amateurs. La température de la salle au *Pôle Nord* est d'environ 15 degrés. C'est un pôle nord très parisien.

La plus longue ligne téléphonique en Europe est la ligne de Paris-Londres. Mais en Amérique, où l'on fait de plus en plus grand, on a largement dépassé l'Europe. On a inauguré le mois dernier la ligne New-York-Chicago la plus étendue du monde. Elle mesure 1528 kilomètres de développement. Elle est à double fil en cuivre de 4 millimètres de diamètre pesant 40 kilog. par kilomètre, ce qui pour les 3056 kilomètres (aller et retour) donne un poids d'environ 380 tonnes de cuivre. On a dû planter, entre New-York et Chicago, 43 000 poteaux en cèdre ou en châtaignier d'une hauteur moyenne de 12 mètres. Les frais d'établissement ont été considérables. Aussi le tarif des conversations est-il élevé. Pour cinq minutes 45 francs. C'est un tarif d'exposition. Après 1893 on en rabattra. La transmission de la parole est très bonne. C'est M. Gratien Bell, l'inventeur du téléphone magnétique, qui, le premier a fait entendre sa voix de New-York à Chicago. En reliant cette ligne jusqu'à Boston, on a pu téléphoner nettement jusqu'à 1920 kilomètres. Autant dire qu'aujourd'hui on transmet la parole nettement à 2000 kilomètres soit 500 lieues. C'est joli! Et le téléphone est né en 1877!

La fin de l'année aura été riche en comètes. Après la comète Barnard, qui n'est qu'un morceau de la comète Wolf, nous avons eu la comète découverte à Londres par M. Holmes. Celle-là est restée brillante jusqu'au 15 novembre. On a pu la voir à l'œil nu. Depuis le 16, elle s'en va et s'éloigne de la Terre et du Soleil. Le 21 novembre, nouvelle comète trouvée à Cambridge par M. Brooks. Le 24, quatrième comète signalée par M. Freeman, de Brighton; malheureusement pour les curieux, les astres ne présentent jusqu'ici d'intérêt que pour les astronomes.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 décembre 1892.

Si l'on appliquait au gouvernement la définition qui est en vogue aujourd'hui pour les paysages, à savoir qu'ils sont des états d'âme, nous serions obligé de convenir que le gouvernement actuel est un état d'âme malpropre. En ces années 1892 et 1893, qui donc parlait de fêter les sombres anniversaires de la Convention? Bien plus encore que les crimes des ancêtres géants, ce seraient les turpitudes et les rapines du Directoire qui mériteraient un centenaire solennel. Tout rabougris qu'ils sont, les petits-fils seraient dignes des aïeux. Puisqu'on célébrait naguère la date du triste jour où la Convention naquit, nous nous étonnons qu'un dévot de cette époque n'ait pas réédité la motion qui se produisit alors, et par laquelle tout député était obligé de fournir à son entrée dans la législature, et à sa sortie, la situation et l'origine de sa fortune, — motion qui, d'ailleurs, sur les observations du prudent et prévoyant Cambacérès, fut écartée. — Représentez-vous donc un des puritains d'aujourd'hui, l'austère M. Brisson, par exemple, — pour jouer un tour et donner un croc-en-jambe à quelque concurrent à la présidence, qu'il a connu va-nu-pieds, et dont les équipages l'éclaboussent, — reprenant la proposition de la Convention qui tendait à exiger de tout grand fonctionnaire républicain l'établissement de sa fortune, telle qu'elle existait au matin du 4 septembre, et telle qu'elle se comporte aujourd'hui! Quel tumulte! quel mouvement prolongé! Et surtout quelles mines allongées! Comme le dit le romancier Zola, ce serait la débâcle.

L'affaire du Panama, — cette énorme, tragique et louche affaire où ont été soutirés, pour s'y enfouir ou pour aller ailleurs, 1 300 000 000 de la fortune publique, — demeure la grosse affaire du jour. Le char ou plutôt le vaisseau de l'État y est embourbé; un peu plus, ce serait un enlisement. Depuis quinze

jours, le Parlement a interrompu ses travaux, tout comme la Compagnie. Questions urgentes, vote du budget, conventions douanières, réforme de l'impôt des boissons, armée coloniale, tout est suspendu. On sent la faillite partout. Quoique nous soyons dans un temps de pêche en eau trouble, M. le président de la république n'a pu y repêcher de nouveaux ministres; la matière se dérobait. Après avoir beaucoup cherché, fouillé, fureté, barboté, il s'est décidé à reprendre les anciens, ceux-là mêmes que le Parlement avait conspués : en changeant quelques-uns de place, avançant d'un cran M. Ribot qui prend la présidence du Conseil, reculant d'un cran M. Loubet qui la perd, il a traité son cabinet à la façon de la bonne ménagère qui, pour faire resservir des restes, les retourne. Chose piquante! conclusion imprévue! M. Ricard, le grand Ricard, le pourfendeur des prêtres, le ministre le plus applaudi et le plus affiché de la république, est mis dehors, en compagnie de M. Roche. Porté aux nues pour les sottises qu'il disait, il est jeté au rebut pour l'acte honorable qu'il s'est avisé de faire en levant l'embargo administratif qui, depuis trois ans, arrêtait le cours de la justice contre les maltôtiers connus ou inconnus du Panama.

Si l'intention du ministère reconstitué était, comme il en a l'apparence malgré les banales déclarations de son programme, de protester et de réagir sourdement contre le vote de très légitime défense parlementaire d'où est sortie la commission d'enquête, il s'avilirait en pure perte. Les faux-fuyants, les ruses, les supercheries où le gouvernement s'est traîné depuis quelques années pour escamoter et enterrer l'affaire du Panama, en ont, sinon créé, du moins augmenté la mystérieuse et formidable importance. Les plus simples ont pensé que le gouvernement n'était si embarrassé et si retors que parce qu'il était véreux. Il n'usait de tant de dissimulation que parce qu'il avait intérêt à cacher quelque chose, et même beaucoup de choses. On se rappelait avec quelle hâte fiévreuse il avait étranglé l'Union générale contre laquelle ses actionnaires que, loin de sauvegarder, il ruinait, n'élevaient aucune plainte; et on s'étonnait de voir ce même gouvernement, — pour étouffer cette sombre affaire du Panama, contre laquelle grondait, non seulement la plainte des actionnaires, mais l'imprécation universelle, — accumuler délais sur délais et échappatoires sur échappatoires, de telle sorte que l'oubli eût le temps de couvrir tous les dommages, et la prescription tous les méfaits. Jamais gouvernement endossa-t-il une responsabilité pareille? Jamais se donna-t-il à ce point l'air de la complicité la plus coupable? Sous le régime de Juillet, ce fut le gouvernement lui-même qui dénonça et poursuivit des ministres

prévaricateurs. Sous l'Empire, à la corruption duquel les républicains se prêtent encore l'ineffable ridicule de crier, on se souvient de la brutalité avec laquelle, pour des irrégularités moins graves et moins prouvées, M. de Persigny flétrit publiquement le fils de l'un de ses collègues du gouvernement, le malheureux jeune homme qui devait héroïquement se faire tuer à Buzenval. Ici, dans les circonstances présentes, le gouvernement les conduit de telle façon qu'il élève lui-même une présomption écrasante contre tout ou partie du personnel républicain. Ce qui se passe depuis quelques semaines, cet entremetteur financier qu'on trouve ou qu'on dit mort la veille du procès, ces chèques à l'adresse de garçons de bureau et d'hommes de paille, ces pistes brouillées à dessein, tout cela rend nécessaire l'enquête que, pour son honneur comme pour celui du pays, le Parlement a confiée à une commission. Ce n'est pas la politique qui se substitue à la justice, c'est au contraire la liberté rendue à la justice que la politique garrottait et bâillonnait.

Certes, s'il en était des gouvernements comme il en est des individus dont la médecine guérit quelquefois les infirmités en les plongeant dans des bains de boue, nous pourrions concevoir quelque espérance d'amélioration politique; n'y comptons pas trop. Les boues du Panama n'auront pas la vertu curative de celles de Saint-Amand. Cependant la leçon est si forte, le scandale si criant, les intérêts si blessés au vif, que peut-être quelques réflexions salutaires pourront traverser l'esprit mobile de nos populations.

Et d'abord, ne chercheront-elles pas à s'enquérir davantage de la qualité de leurs représentants, — qualité intellectuelle et morale? — Elles pourront comparer avec la dernière de nos Assemblées conservatrices, avec l'assemblée de Versailles, si honnête et si probe, les Parlements qui se sont succédé depuis lors. N'est-ce pas comme s'il s'agissait d'un autre monde, et comme si on avait changé de climat? Le soupçon qui coule à flots aujourd'hui n'était même pas né alors. Autrefois, les partis politiques tenaient, en général, à être représentés par des hommes de talent qui, leur faisant honneur à eux-mêmes, feraient valoir leurs titres et croître leurs chances. Sauf d'incontestables exceptions, ce genre de préoccupations n'a plus cours; si le talent, par les jalousies locales qu'il excite, n'est pas une cause de défaveur et d'exclusion, il est relégué parmi les denrées inutiles. Lorsque l'argent ne fait pas à lui tout seul l'élection, le candidat est trop souvent un personnage secondaire, médiocre par l'esprit, parfois médiocre par la conscience, qui veut être député pour aller vivre, s'amuser, s'enrichir à Paris. Sur ce monde parlementaire d'espèce nouvelle,

les tentations mordent davantage; à mesure que l'éloquence a baissé, le chantage a monté.

A la vue de tels scandales, beaucoup feront un pénible retour sur notre société, ils se demanderont si cette démocratie qui s'avance irrésistible n'est pas un fruit pourri avant d'être mûr. Et puis, en considérant la fréquence de ces crises putrides qui se manifestent dans l'organisme de l'État, ils se demanderont avec inquiétude si ce n'est pas cet organisme lui-même qui produit et multiplie le virus fatal, le microbe empesté; s'il n'engendre pas le débraillé social, le laisser-aller de toutes les consciences et de toutes les convoitises qui se remarquent partout, en haut plus encore qu'en bas; si ce n'est pas le régime électif sans contrepoids, qui, remuant dans toutes ses profondeurs une nation comme un vase dont la lie remonterait à la surface, met en ébullition perpétuelle toutes les avidités, toutes les ambitions, tous les appétits.

Il est une autre réflexion qui se présentera à bien des esprits, c'est qu'une corrélation singulière règne entre la persécution religieuse et la dépravation publique, dont nous sommes témoins. Anticléricale, la république est non moins antimorale. Le pape Léon XIII avait raison, dans un document récent, de signaler, comme les deux périls de notre pays, « le renversement de la religion et la décadence des mœurs ». Tandis que le nom de Dieu était biffé dans les livres scolaires, le dévergondage des publications obscènes descendait à une telle abjection que le conseil général de la Seine vient lui-même de requérir le gouvernement contre ces infamies. Si nous pouvions avoir une consolation au milieu de tant d'ignominies, ce serait de voir qu'un tas d'hommes qui ont maltraité l'Église dans leurs lois, n'ont pas mieux traité l'honnêteté dans leurs actes. Il y a quelques jours, on publiait la circulaire électorale d'un ancien député du Puy-de-Dôme : « J'ai expulsé, comme préfet, disait-il triomphalement, les Jésuites de Brest et de Quimper. Et qu'il me soit permis de le dire, il fallait dans ce pays, où tous les murs suintent le cléricalisme, un certain courage, une certaine énergie pour s'attaquer aux congrégations mises hors la loi. » Et ce député qui chassait de leurs cellules les Jésuites, où est-il maintenant? Dans une cellule d'un autre genre, à Mazas, sous la prévention d'escroquerie.

Le même phénomène n'est pas seulement visible au Parlement, il se reproduit dans tout le pays. Quelques bureaux de bienfaisance volent le bien des pauvres pour le donner, contre toute convenance et toute équité, à leurs protégés des écoles laïques; d'autres administrateurs, comme on vient encore de le constater à Paris, font mieux, ils gardent pour eux-mêmes le bien des pau-

vres. Électeurs, quand vous entendrez des politiciens déblatérer contre la religion, méfiez-vous. Attention aux *pick-pockets!* Et gare à vos bourses!

C'est là, évidemment, un spectacle douloureux : « La république, disait-on naguère au parlement de Vienne, c'est le Panama. » En réponse à l'étranger qui jubile de ces hontes, il faut crier bien haut que la France ne les méritait pas. Elle vaut mieux que sa représentation nationale ou plutôt officielle. Tandis que le Panama était en haut lieu un marché d'influences, de votes et de consciences, il y avait, en quantité innombrable dans nos villes et dans nos campagnes, des braves gens qui, simplement, apportaient à cette affaire, décorée du nom d'œuvre patriotique, leur argent, fruit le plus pur du travail et de l'épargne. Tandis que la grosse question du jour est l'autopsie d'un archi-millionnaire qui, après avoir passé sa vie entre les couloirs de la Chambre et les coulisses de l'Opéra, a disparu mystérieusement, peut-être mort, peut-être suicidé, peut-être empoisonné, à la veille de passer en police correctionnelle, il y a au Dahomey d'héroïques Français qui, après avoir souffert et surmonté ce qui dépasse même les forces humaines, ont eu pour récompense les remerciements superbes de leur vaillant chef : « Vous êtes les premiers soldats du monde! » Pauvre France! Elle était digne d'un meilleur sort, lorsqu'il y a vingt-deux ans, trahie par l'impéritie de ses conducteurs, elle tomba sur les champs de bataille. Elle était là, gisante dans son sang, blessée et mutilée, mais glorieuse encore, et toute prête à refaire de sa voie douloureuse une voie triomphale. Un tas d'histrions, bohèmes et juifs, se sont approchés, ils se sont penchés vers elle, en lui disant qu'ils voulaient l'aider à se relever; ils venaient lui lier les mains et lui vider les poches.

Les nations étrangères, d'ailleurs, n'auraient pas lieu de trop chanter victoire. — Sans même parler de l'Espagne et du Portugal, dont tous les amis désirent qu'ils fassent honneur à leurs engagements envers les capitaux de l'Europe, — l'Allemagne, avec ses histoires des faux poinçons et des fusils juifs; l'Autriche, avec ses concussionnaires de la Bukowine; l'Italie, avec ses déficits chroniques, sont tenues d'être modestes. La triple alliance est fort occupée, en ce moment, du nouveau projet militaire qui se discute à Berlin : projet dont la gravité s'accroît encore au lendemain des révélations cyniques par lesquelles M. de Bismarck a raconté au monde à l'aide de quel faux et de quel mensonge un homme d'État sans scrupules peut vouer de longues générations à une guerre d'extermination.

Tandis que l'Europe piétine sur place dans sa politique ruineuse

et menaçante, un homme de paix, une grande figure chrétienne et française, vient de disparaître de l'autre côté de la Méditerranée. Une voix étrangère s'écriait ces jours-ci, à la Chambre des députés de Vienne : « Un Lavigerie a plus fait pour l'humanité qu'un Moltke. » Enregistrons avec fierté cet hommage, il honore la patrie dans un de ses plus nobles enfants.

La mort du cardinal Lavigerie n'a pas seulement affligé, elle a surpris. Malade depuis longtemps, fatigué, aimant même à répéter qu'il n'était plus bon « qu'à faire un mort », il avait conservé à un si haut degré dans ses allures, dans son imagination, dans sa prodigieuse activité, le don de vie, qu'il semblait devoir être, pour bien des années encore, ferme, debout, travaillant, presque triomphant, sur la terre. Il a quitté cette terre, non sans y avoir laissé une trace féconde et glorieuse. L'Afrique, en particulier, qui gardera sa dépouille, ne saurait l'oublier; elle unira sa mémoire à celle des grands hommes qu'elle a vus mourir : saint Augustin, saint Cyprien, saint Louis. Le journal de M. Jules Ferry, *l'Estafette*, salue dans le cardinal Lavigerie le véritable fondateur de notre empire africain. Il est certain que si, avec la grâce de Dieu, le soleil de la civilisation chrétienne se lève enfin sur l'immense continent noir, la postérité la plus lointaine bénira toujours, comme un patriarche et comme un ancêtre, le grand vieillard majestueux, à barbe blanche, dont l'image, fixée sur la toile par un pinceau célèbre, rayonne déjà dans l'imagination populaire.

Elève de Mgr Dupanloup, dont il a si filialement retracé le cœur et le génie dans une lettre à Mgr Lagrange, le cardinal Lavigerie possédait quelques-unes des qualités de ce maître unique et incomparable. Il avait sa flamme, ses généreuses hardiesses, son amour naturel de la grandeur dans les vues et dans les œuvres, son mélange inné d'enthousiasme et de calcul, son esprit d'organisation et de gouvernement. Il avait aussi, comme Mgr l'évêque de Chartres, un de ses meilleurs amis, le rappelait dans une lettre éloquente, la piété profonde, fervente, presque naïve du grand évêque; avec cela, familier et dominateur, insinuant et puissant, plein d'art et d'autorité, excellant même dans la mise en scène dont, en vrai enfant du Béarn, nous allions dire de la Gascogne, il connaissait l'empire pour amener les foules au but sacré qu'il visait. La dernière fois que nous avons vu Mgr Lavigerie, à Tunis, c'était à une réunion solennelle de la Société antiesclavagiste; autour du Cardinal rouge, qui, de sa haute taille, dominait l'assemblée, se tenaient Mgr Livinhac, recueilli comme un saint et résolu comme un martyr, les PP. Blancs, puis une couronne de beaux fils cuivrés du désert. Le spectacle était saisissant, et

l'admiration dont il remplissait les yeux conquérait les cœurs à la cause trois fois sainte qu'il s'agissait de servir.

Ce furent les massacres des chrétiens de Syrie en 1861, qui révélèrent à Mgr Lavigerie sa vraie vocation. Le professeur en Sorbonne, plus intéressant qu'éminent dans sa chaire, devint voyageur, missionnaire, apôtre. Chargé de la direction de l'Œuvre des écoles d'Orient que des hommes de bien, M. Augustin Cauchy, M. Charles Lenormant, M. Mandaroux-Vertamy, M. Wallon, d'autres encore, avaient fondée au lendemain de la guerre de Crimée, il alla au Liban et à Damas étudier et soulager les effroyables souffrances des chrétientés d'Orient courbées sous le cimeterre. Dans cette lutte contre la barbarie il se sentait en pleine vie. Successivement auditeur de rote à Rome et évêque de Nancy, il aborda bientôt, avec le siège d'Alger, cette terre d'Afrique dont, la croix à la main, en prêtre de la sainte Eglise romaine, et aussi en Français passionné, il prit possession. Il l'ensemença de toutes les inspirations de sa charité et de son génie, d'orphelinats, d'écoles, d'hôpitaux, de refuges, de séminaires, d'églises, d'institutions bienfaisantes pour les indigènes et pour les colons. Le maréchal Bugeaud avait dit que, pour posséder l'Algérie, il fallait la posséder jusqu'au désert; le cardinal Lavigerie portait son ambition au delà du désert lui-même, il rêvait, pour l'Eglise et pour la France, des conquêtes dans le Sahara, dans le Soudan, dans la région des Lacs. Aux ordres religieux qui l'aidaient dans ses vastes et audacieux desseins, il avait joint deux milices spéciales pour pénétrer au foyer de la société arabe et au centre du continent africain, les Sœurs blanches et les PP. Blancs. Il avait des établissements en Algérie, en Tunisie, dans l'Afrique équatoriale, à Jérusalem, à Malte, sur divers points de la France. La croisade universelle qu'il avait entreprise pour l'abolition de l'esclavage a été l'un des derniers efforts de sa vie qui lui échappait. Le cardinal Lavigerie a voulu reposer en Tunisie, où son amour de l'Eglise et de la France s'était si puissamment exercé, dans cette cathédrale de Carthage qu'il avait bâtie pour les foules à venir. Il repose aux lieux où, voyant brûler la ville d'Annibal qu'il avait livrée aux flammes, Scipion s'était récité, en songeant avec tristesse aux destinées futures de Rome, les vers d'Homère sur l'incendie de Troie. Le Cardinal n'aura pas eu de ces appréhensions mélancoliques; sa Rome ne périra pas ; il a travaillé, selon le mot du plus grand de ses prédécesseurs, pour la cité de Dieu.

Avant de mourir, le cardinal Lavigerie avait connu l'amertume des déchirements. Il avait vu une de ses plus belles œuvres, le royaume chrétien de l'Ouganda, saccagée par la rage de la jalousie

protestante et de l'égoïsme anglais. Auparavant, à l'occasion d'un toast fameux qui avait éclaté comme une bombe, il avait rencontré, à côté des plus légitimes réserves, les attaques les plus déraisonnables de cet enfant méchant et sot qui s'appelle l'esprit de parti. Envisagée à distance, relue de sang-froid, il est certain que, vraisemblablement suggérée par un désir de Léon XIII, la harangue de l'Eminence africaine n'avait pas reproduit la pensée pontificale dans son exacte et habile mesure, dans sa haute et magistrale sérénité. La lettre postérieure du cardinal Rampolla, puis l'Encyclique du Pape en personne, ont rétabli dans son ampleur et dans ses limites cette pensée souveraine.

Tout récemment encore, dans une admirable lettre à Mgr l'évêque d'Orléans, Léon XIII renouvelait l'expressive peinture des griefs qu'il dénonce et des réparations qu'il appelle, avec un avertissement plus sévère pour les coupables. Il signale la guerre faite en France à la religion, « sans qu'une raison sérieuse, sans qu'une apparence de justice ait motivé de tels attentats soit contre les choses sacrées, celles mêmes que les institutions publiques actuelles sont tenues de protéger, soit contre des citoyens à qui, pour le moins, on devrait garantir la jouissance des droits communs à tous les autres ».

Mais Léon XIII persiste à avoir confiance dans la France; il déclare à la face du monde que cette guerre abominable « n'exprime ni la pensée ni les intentions véritables de la magnanime nation ». Il ajoute : « Non, jamais, celle-ci, livrée à elle-même, n'approuverait cette guerre implacable, qui se plaît dans la poursuite des innocents, renverse les notions les plus élémentaires de la liberté et de la justice, pervertit les mœurs du peuple, appelle sur lui le mépris des nations civilisées et de quiconque comprend encore comment l'ordre et le bonheur publics ont pour fondements le culte de la religion et le respect de l'autorité. » Remercions le Saint-Père de cette persévérante confiance dans notre patrie; ceux qui la lui reprochent, ne sont que des partisans de la triple alliance. Remercions-le de se faire notre garant devant l'Europe; ceux qui attaquent, pour son indulgence, la politique française de Léon XIII, ne travaillent qu'au profit de nos ennemis. Fort de cette confiance, Léon XIII ne change rien aux conseils qu'il a déjà donnés aux catholiques de France : tout faire pour retrouver et dégager, sous la secte qui domine, le pays, le vrai pays; ne pas le chicaner sur ses préférences présentes; ne lui présenter que des questions simples; s'unir, pour la défense sociale et religieuse, à tous les honnêtes gens qu'il recèle; pour que cette défense sociale et religieuse rallie plus de monde et suscite moins de controverses

de détail, la porter loyalement, sans arrière-pensée de trahison, sur le terrain du régime établi, sur le terrain constitutionnel. N'est-ce pas ainsi, d'ailleurs, que l'Eglise, profondément respectueuse de toutes les délicatesses de la conscience et de l'honneur, s'est toujours défendue elle-même et a toujours voulu être défendue? Il a déjà été remarqué dans cette chronique, et il était rappelé récemment que, dans ses périls suprêmes, le pape Pie IX s'était adressé à un vaincu de l'Empire. Prêt à servir l'Eglise, La Moricière, sans rien renier, écrivit tout d'abord au général qui représentait à Rome l'Empire : « Le proscrit du 2 décembre ne doit et ne veut être ici que le commandant en chef de l'armée pontificale ». Il s'estimait « placé en dehors et au-dessus des passions politiques. » Il tint sa promesse ; s'il y eut manquement de parole à Castelfidardo, ce ne fut pas de son côté.

Dans cette ligne claire et droite, il n'est demandé aux conservateurs, comme les voix les plus autorisées le leur ont répété, de n'abjurer ni leurs souvenirs ni leurs espérances. Ces souvenirs et ces espérances, la république les leur rendrait au besoin; elle est le meilleur des agents monarchistes. Son histoire toujours précaire semble souvent, comme on dit en mathématiques, une preuve par l'absurde de la supériorité du principe héréditaire pour contenir et soutenir notre vieille société dont on ne sait encore, au milieu de tant de ruines amoncelées et d'ébauches avortées, si elle est dans le travail de l'enfantement ou de l'agonie.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Morale du cœur, par Jules Angot des Rotours. 1 vol. in-12. Paris. (Perrin.)

Que l'harmonie de la tête et du cœur constitue la vie normale, c'est une vérité généralement indiscutée. Mais de la possibilité et de l'efficacité de la certitude morale, beaucoup d'esprits doutent encore. M. des Rotours étudie et précise les conditions de cette certitude dans une conclusion très remarquable où il montre également les résultats qu'on est en droit d'en attendre. Qu'on parle, en effet, de sentiment, de conscience, de sympathie, de sens intime, de pitié, de sociabilité, d'altruisme ou de charité, c'est toujours de la vie du cœur qu'il s'agit. Et dans une série d'études sur Rousseau, Adam Smith, Jacobi, Mme de Staël, Maine de Biran, Schopenhauer, Comte, Stuart Mill, Emerson, Spencer et Tolstoï, M. des Rotours nous avait d'abord montré en détail le mouvement des âmes modernes vers la morale du cœur.

Nous souhaitons que le mouvement ne demeure pas stérile. Des livres comme celui que nous recommandons à nos lecteurs, pour la solidité du fond et la délicatesse de la forme, ne peuvent que le hâter, et lui préparer une conclusion digne de ses aspirations.

Le Dix-huitième siècle. Monarchie. Révolution. Essais anecdotiques par A. Pellissier, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, professeur de l'Université, honoré en 1885 d'un prix Montyon, par l'Académie française. 1 vol. gr. in-8°, René Haton. Paris.

Cette époque extraordinaire de notre histoire sera longtemps encore l'objet de jugements contradictoires, suivant qu'on incline vers l'un ou l'autre des deux principes de la civilisation : l'ordre et la liberté.

En faisant appel aux documents authentiques accumulés par l'érudition contemporaine, l'auteur porte sur les faits et sur les hommes un verdict moral qui complète l'œuvre de Tocqueville et de Taine.

La lecture de ce livre est aussi utile qu'attachante : c'est bien le bilan du siècle de Voltaire et de Rousseau, de Marat et de Danton : « O dieux de sang et de boue! »

La France au Pays noir, par Louis d'Estampes. 1 beau volume illustré de 22 gravures. Bloud et Barral. Prix, 5 francs.

Ce livre, fruit de longues recherches et fait avec des *souvenirs personnels*, est d'une saisissante actualité. Ses dernières feuilles s'imprimaient au moment même où le général Dodds terminait victorieusement sa glorieuse campagne au Dahomey.

Faire ressortir en un attachant récit l'action de la France dans le vaste *continent noir* par ses missionnaires, ses soldats, ses marins et ses explorateurs, tel est le but que l'auteur s'est proposé.

La France au Pays noir est un livre d'histoire, sans en avoir l'aridité. Les élèves de nos écoles chrétiennes le liront avec profit et plaisir; les personnes désireuses de connaître les événements qui se sont accomplis au Sénégal, au Soudan, dans les Rivières du sud, au Gabon, au Congo, dans le Bas-Niger et dans l'Ouganda n'y trouveront pas moins d'intérêt.

M. Louis d'Estampes est un des écrivains estimés de la presse catholique, et son ouvrage n'est pas moins imprégné de patriotisme que de foi.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA GUERRE SOCIALE

A entendre un certain fracas de paroles, on croirait que, jusqu'à ce jour, l'humanité ne s'était pas encore aperçue qu'il y eût des pauvres. Comme si la lutte de la richesse et de la pauvreté et le tourment social qu'elle crée ne se retrouvaient au fond de tous les troubles et remuements qui ont agité ou ensanglanté le monde depuis qu'il existe! Il y a longtemps que les richesses paraissent aux mortels ce qu'il y a de plus délectable sur cette terre et qu'ils se les disputent plus encore que le pouvoir. « Est-il riche? disait Euripide, c'est la question que fait tout le monde. Est-il vertueux? personne ne le demande. D'où et comment lui vient cette fortune, on ne s'en inquiète pas; on se demande seulement combien a-t-il [1]? »

Il y a longtemps aussi que beaucoup de ceux auxquels il n'a pas été accordé de naître riches ou de le devenir se sont rabattus à demander l'abolition de la richesse. Ce combat du peuple maigre contre le peuple gras devint parfois effroyable. A Milet, en Grèce, les riches vaincus s'enfuient, les pauvres retiennent leurs enfants, les rassemblent dans des granges, les font broyer par les pieds des bœufs. Les riches reviennent en force; ils se saisissent des enfants des pauvres, les enduisent de poix et les brûlent vifs. A Rome, ce fut un carnage réciproque, à peine interrompu par instants, qui des Gracques continua jusqu'à Auguste. Lorsqu'on ne s'égorgeait pas sur les champs de bataille, on se crachait à la face au Forum [2].

Tout combat doit finir, ne serait-ce que par épuisement. La fin en Grèce fut la conquête macédonienne; à Rome, le césarisme. Le césarisme usé, vint l'Église.

Une première période de communisme apostolique traversée, elle se fixa dans la doctrine que saint Thomas a résumée. Dieu est le seul propriétaire de ce qui existe sur la terre, hommes et choses. Cependant les hommes peuvent s'emparer exclusivement, comme propriétaires, des objets communs. Ils acquièrent ainsi : 1° le droit de les gérer, d'en disposer (*potestas procurandi*, *dispensandi*), de les vendre, de les échanger, de les donner; 2° le droit d'en user, à condition d'en user non comme si elles leur appartenaient exclu-

[1] Sénèque, *Lettres*.
[2] Cicéron, *ad Quintum*, II, 3.

sivement, mais comme si elles étaient encore communes (*non ut proprias, sed ut communes*), de telle sorte qu'ils se montrent empressés, leurs besoins satisfaits, à subvenir aux nécessités de leurs frères. — « Celui qui, arrivé le premier au théâtre, dit le docteur suprême, préparerait la voie aux autres, n'agit pas d'une manière injuste. L'injustice consisterait à les empêcher d'y entrer. Le riche n'agit pas d'une manière injuste quand il s'empare, le premier, de la possession d'une chose auparavant commune, pourvu qu'il en fasse part aux autres (*aliis etiam communicat*); mais il pèche s'il leur en interdit indiscrètement l'usage (*si alios ab usu illius indiscrete prohibeat*). »

Il doit au prochain, son superflu, c'est-à-dire ce qui n'est pas nécessaire à l'entretien honnête de sa condition et de son état.

Saint Thomas explique nettement les raisons de cette doctrine. Les propriétés ne sont pas communes pour l'administration et la gestion, parce qu'elles seraient moins bien gérées que remises entre les mains d'un seul. De la communauté résulteraient, en outre, une confusion générale et des contestations perpétuelles. Au contraire, lorsqu'il s'agit des produits, le propriétaire doit les communiquer à ses frères, parce qu'il n'a reçu la propriété de Dieu qu'en simple usufruit et à cette condition formelle qu'il l'administrerait pour le compte commun [1].

Dans l'ancienne loi, le droit direct du pauvre sur la propriété d'autrui était formellement consacré dans certains cas. Il pouvait entrer dans la vigne du prochain et manger autant de raisin qu'il voulait, pourvu qu'il n'en emportât point au dehors; il lui était accordé de ramasser les gerbes oubliées et de recueillir les fruits et les grappes qui demeuraient après la récolte; il avait également droit à tout ce que la terre rapportait la septième année. Sous la loi nouvelle, saint Thomas admet que, dans le cas d'extrême nécessité, le pauvre a le droit d'appréhender lui-même le superflu du riche, sans être coupable ni de rapine ni de vol [2].

Cette doctrine se retrouve dans tous les sermonnaires chrétiens.

[1] *Summa secunda secundæ*, quæst. 66, art. 2, 7. — Voy. aussi *prima secundæ*, quæst. 105, art. 2.

[2] Sed quia multi sunt necessitatem patientes et non potest ex eadem re omnibus subveniri, committetur arbitrio uniuscujusque dispensatio propriarum rerum, ut ex eis subveniat necessitatem patientibus. Si tamen adeo sit evidens et urgens necessitas ut manifestum sit instanti necessitati de rebus occurrentibus esse subveniendum (puta ut imminet personæ periculum et aliter subveniri non potest), tunc licete potest aliquis ex rebus alienis suæ necessitati subvenire, sive manifeste, sive occulte sublatis; nec hoc proprie habet rationem furti vel rapinæ. Sic Gury, *Compendium theologiæ moralis : de Justitia et jure*. Pars secunda, cap. II, art. II.

Bourdaloue, surtout, est particulièrement expressif dans son discours sur l'aumône : « Dieu, dit-il, est le souverain de vos biens, il en est le seigneur, il en est même absolument le vrai propriétaire, et par comparaison à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les économes et les dispensateurs. Tellement que l'aumône qui, par rapport au pauvre, est un devoir de charité et de miséricorde, est, par rapport à Dieu, un devoir de justice. Quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte point en cela de libéralité ; car cette aumône, c'est une dette dont il s'acquitte, c'est la légitime du pauvre qu'il ne peut refuser sans injustice. Je le veux ; il honore Dieu par son aumône ; mais il l'honore comme un vassal qui reconnaît le domaine de son souverain et lui rend l'obéissance qui lui est due ; il l'honore comme un fidèle économe qui administre sagement les biens qu'on lui a confiés, et les distribue, non point en son nom, mais au nom du maître. »

Massillon n'est pas moins explicite : « Qui ignore que tous les biens appartenaient originairement à tous les hommes en commun, que la simple nature ne connaissait ni de propriété ni de partage, et qu'elle laissait d'abord chacun de nous en possession de tout l'univers ; mais que, pour mettre des bornes à la cupidité et éviter les discussions et les troubles, le commun consentement des peuples établit que les plus sages, les plus miséricordieux, les plus intègres seraient aussi les plus opulents ; qu'outre la portion du bien que la nature leur destinait, ils se chargeraient encore de celle des plus faibles, pour en être les dépositaires, et la défendre contre les usurpations et les violences ; de sorte qu'ils furent établis, par la nature même, comme les tuteurs des malheureux, et que ce qu'ils eurent de trop ne fut plus que l'héritage de leurs frères confié à leur soin et à leur équité [1]. »

La sanction de ce devoir de dispensateur imposé au riche est terrible : c'est la damnation éternelle. Plus il aura eu du bien sur la terre et en aura joui, plus le ciel lui sera fermé. Le seul fait de la richesse, s'il ne s'en est pas affranchi par l'aumône, la pénitence et la vertu évangélique, lui sera un sujet de condamnation, car il est écrit qu'un chameau passera plutôt par la petite porte de Jérusalem, appelée le Trou-de-l'Aiguille, qu'un riche n'entrera dans le royaume du ciel. Lorsque Abraham, du haut de la demeure céleste, apprend au mauvais riche le motif de sa condamnation, il ne lui dit pas, comme Jésus le dira, au grand jour, aux réprouvés : « Lazare était nu et vous ne l'avez pas revêtu, il avait faim et vous ne l'avez pas rassasié, il était malade et vous ne l'avez pas soulagé. » Il se con-

[1] *Pensées sur l'aumône.*

tente de lui dire : « Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu des biens pendant votre vie » *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua*, et il lui montre Lazare revêtu de gloire et d'immortalité.

Ainsi l'inégalité de la terre était compensée par l'inégalité du ciel. La terre appartenait bien au riche, mais le ciel était l'héritage du pauvre. Et quand celui-ci, pressé par les duretés de son sort, se plaignait, les pasteurs lui répondaient : « Ce puissant qui s'étale au-dessus de ta tête et t'éclabousse de ses prospérités te paraît enviable, détrompe-toi, mon fils : il ressemble à un homme qui songe qu'il est heureux, et qui, après le plaisir de cette courte rêverie, s'éveille au son d'une voix terrible, voit avec surprise s'évanouir ce vain fantôme de félicité qui amusait ses sens assoupis, tout s'anéantir autour de lui, tout disparaître à ses yeux, et un abîme éternel s'ouvrir, où des flammes vengeresses vont punir, durant l'éternité, l'erreur fugitive d'un songe agréable [1]. »

L'Église ne s'est pas contentée de renvoyer le pauvre aux consolations du ciel. Sur la terre, elle a été elle-même une bienfaitrice infatigable. Elle a multiplié les écoles, les asiles, les hôpitaux, et il n'est aucune des plages sur lesquelles ses apôtres ont posé les pieds, où ne subsistent les impérissables monuments de sa sollicitude. L'Église a fait plus encore. C'est d'elle que sont sorties ces âmes de feu, dévorées de l'amour de Dieu, auquel elles espéraient arriver par l'amour du prochain, qui, non contentes de donner leur aumône, se sont données elles-mêmes, « épousant la pauvreté », afin qu'elle parût moins méprisable aux yeux de tous et moins dure à ceux qui la subissaient, soulagés ainsi de ce qui leur semble le plus insupportable, l'opprobre moral.

Que d'actes sublimes et de mots pathétiques n'a pas inspirés cet amour de la pauvreté! « Et qu'avez-vous, mes filles? demandait sainte Thérèse à ses compagnes établies presque confortablement après de dures privations; vous êtes tristes. — Ma mère, répondirent-elles, comment ne le serions-nous pas, maintenant que nous ne sommes plus pauvres! »

Deux hommes, surtout, ont professé avec passion ce culte extatique de la pauvreté : François d'Assise et Vincent de Paul. La critique a démontré que *les Petites Fleurs de saint François* sont inexactes quelquefois. Je ne veux pas le savoir. Aucune exactitude érudite n'égalera la vérité de ce petit livre, car, s'il lui arrive de raconter de travers les gestes de l'homme, il révèle l'âme du saint avec un ineffable enchantement.

Quels détails, quelles biographies, quelles annales donnent, de

[1] Massillon.

son ardeur pour les tribulations, de sa soif d'humilité, de sa divine allégresse sous les coups et les outrages, une idée aussi pénétrante que celle qu'on doit au récit, peut-être légendaire, de la conversation avec le doux Frate Leone?

« Père, je te prie, de la part de Dieu, de m'apprendre où est la joie parfaite? » Et saint François lui répondit : « Quand nous serons à Sainte-Marie des Anges, ainsi trempés de pluie, transis de froid, souillés de boue, mourant de faim, et que nous frapperons à la porte du couvent, et que le portier en colère viendra demander : « Qui êtes-vous? » Et quand nous lui dirons : « Nous « sommes deux de vos frères », et qu'il répondra: « Vous êtes deux « ribauds qui allez trompant le monde, allez-vous-en. » Et qu'il nous chasse comme des coquins imposteurs, avec des injures et des soufflets, disant : « Hors d'ici, voleurs! » Et s'il nous jette à terre, nous roulant dans la neige et nous meurtrissant de tous les nœuds de son bâton; si nous soutenons toutes ces choses avec patience et allégresse, pensant aux peines du Christ béni, ô Frate Leone, écris que là est enfin la parfaite joie. »

François astreint son ordre à la plus stricte pauvreté : pas d'or ni d'argent, pas de propriété immobilière; on vivra du travail des mains ou de mendicité. Toutefois, cette dévotion à madame la Pauvreté ne tourne jamais, dans cette âme tendre, en malédiction contre le riche, et le *Væ divitibus* est peut-être la seule parole de l'Evangile dont il paraisse n'avoir gardé aucune souvenance. Après avoir, dans sa règle, ordonné que tous les Frères soient vêtus d'habits de bure, il les avertit, les exhorte à ne pas mépriser, ni juger les hommes qu'ils verront vêtus mollement, portant des habits de couleur, et usant d'aliments et de breuvages délicats, mais que chacun se juge et se méprise soi-même [1].

Avec moins d'envolée poétique, dans la mesure de la justesse française, Vincent de Paul n'est pas un amant de la pauvreté moins ardent que François.

Il voulait être nourri parcimonieusement; il portait d'ordinaire des soutanes fort usées et même rapiécées; jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il se contenta d'habiter dans une petite chambre sans lambris, sans natte et sans autres meubles qu'une simple table de bois avec deux chaises de paille et une chétive couchette garnie d'une paillasse, d'une couverture et d'un traversin. « Hélas! disait-il, que deviendra cette communauté si l'attache aux biens du monde s'y met? Que deviendra-t-elle, si elle donne l'entrée à cette convoitise des biens que l'Apôtre dit être la racine de tous les maux [2]? »

[1] Le Monnier, *Histoire de saint François d'Assise*, t. II, p. 99.
[2] Abelly, *Saint Vincent de Paul.*

Son ardeur de charité a été si intense que l'Eglise, pour le canoniser, ne demanda la preuve d'aucun acte surnaturel. Cette longue, infatigable, imperturbable et efficace vie de dévotion fraternelle lui parut le plus éclatant des miracles.

Oserai-je le dire? Il dépasse François par son institution des Filles de la Charité. Nul avant lui n'avait eu la compatissante inspiration d'envoyer aux malheureux, couchés sur les grabats, des servantes angéliques qui semblent leur appartenir sans partage, car ils les appellent : ma sœur!

Jusqu'à nos tristes jours la vénération publique n'avait pas permis qu'on portât la main sur ces sœurs du pauvre. Un démagogue piémontais ayant proposé de les supprimer, Cavour s'était révolté : « J'abandonnerais dix fois le ministère plutôt que de m'associer à un acte qui ferait un tort immense à notre pays, aux yeux de l'Europe civilisée. La suppression des Sœurs de Charité serait une des plus grandes erreurs, parce que cette institution honore non seulement le catholicisme, mais encore la civilisation. » (13 fév. 1855.)

En résumé, dans l'antiquité, la richesse et la pauvreté avaient été pacifiées par César. Dans le catholicisme, elles le furent par Dieu. Le moyen de César avait été la force; celui de Dieu fut l'amour.

La chute de toutes les anciennes dominations, suite des bouleversements territoriaux du cinquième siècle, assura une longue prépondérance à la solution de l'Eglise. On peut dire qu'à travers des luttes et des modifications incessantes, elle est restée la règle communément acceptée des pensées et des faits, jusqu'en 1848, où la démocratie pure naquit de nouveau du suffrage universel.

La révolution française, sauf au moment de sa crise frénétique, qui a trop marqué dans l'ordre des faits, mais dont la trace est nulle dans celui de la pensée, ne fut pas antireligieuse. Le prêtre n'y a pas été frappé ainsi qu'on l'a justement remarqué, en qualité de prêtre, mais comme noble, royaliste, émigré. Jusqu'à la Terreur, les processions de la Fête-Dieu se firent paisiblement à Paris, et dès que la Terreur eut pris fin, la restauration du culte catholique commença et le Concordat la mena à bout [1].

La foi catholique avait été ébranlée, au dix-huitième siècle, dans la noblesse et la haute bourgeoisie; dans la petite bourgeoisie et dans la bourgeoisie lettrée, sous la Restauration. Elle n'a été vraiment attaquée et atteinte dans le peuple qu'à partir de 1848. De ce moment, la solution qu'elle avait donnée aux rapports de la richesse et de la pauvreté fut résolument contestée, raillée. « Je

[1] Emile Ollivier, 1789 *et* 1889, p. 261.

craindrais, dit un personnage des *Dialogues philosophiques* de Renan, d'avoir l'air de distribuer de faux billets et d'empêcher les pauvres gens, en les leurrant d'espérances douteuses, de réclamer leur part en ce monde. »

Par le rapprochement des livres de la bibliothèque d'un charpentier du Devoir de 1856 et d'un charpentier indépendant de 1889, on peut juger du chemin parcouru. Le charpentier de 1856 avait sur son étagère quatre paroissiens, deux *Imitations de Jésus-Christ*, *le Combat spirituel*, *l'Instruction chrétienne*, *les Cantiques de Saint-Sulpice*, *l'Exercice spirituel*, etc. Dans le catalogue des livres du charpentier de 1889, on trouve : *le Capital*, de Karl Marx; *l'Organisation du travail*, de Louis Blanc; le *Journal officiel* de la Commune; *Révolution française*, de Michelet; *Quatre-vingt-treize*, de Victor Hugo; *Mystères de Paris* et *Juif errant*, d'Eugène Süe; *Exploits du 2 décembre*, de Prat, etc.[1]

Dès l'origine de cette révolution dans les idées, les esprits prévoyants, même ceux auxquels cette destruction de la foi catholique ne déplaisait pas, sentirent le vide profond qui allait se creuser et confessèrent que sous le ciel désert allait désormais s'agiter une terre désolée.

« Chez nous, disait Jouffroy, le mouvement de destruction a déjà cessé dans les classes éclairées, mais pas encore dans les masses. Le mouvement du dix-huitième siècle continue dans les masses et n'est pas près d'y être achevé. Le jour où l'on se trouvera à vide entre deux croyances, l'une détruite et l'autre à faire, sans foi morale, sans foi religieuse, sans foi politique, sans idées arrêtées d'aucune espèce sur les questions qui font palpiter l'humanité, alors, les esprits s'élançant à la recherche de la vérité dans des directions différentes et se dispersant, avec le même fanatisme, sur les milliers de routes qui s'offriront à eux, il faudra que le bon sens de l'époque soit bien puissant s'il ne se manifeste pas dans les masses une agitation, une effervescence, une anarchie dangereuses[2]. »

Cette lamentation sur l'avenir remplit le Discours aux philosophes de Pierre Leroux. « La terre reste une vallée de larmes, mais les malheureux n'ont plus de ciel. Quel frein avez-vous laissé à ces misérables et quelle règle de vie leur avez-vous donnée? Vous avez effacé de leur cœur Jésus-Christ, qui commandait aux hommes, au nom de Dieu, de s'aimer les uns les autres et qui promettait un

[1] *Les Charpentiers de Paris*, par M. du Maroussem. L'intérêt de cette étude remarquable est accrue par une belle préface de M. Funck-Brentano, qui traite ces questions en penseur éminent et en homme de cœur.

[2] *Du Problème de la destinée humaine.*

port aux affligés. Mais savez-vous que c'est une horrible chose de conserver le bourreau après avoir ôté le confesseur? Et maintenant, le peuple dit : « Vous m'avez ôté le paradis dans le ciel, je le veux sur la terre. »

Voilà où nous en sommes. Suivant la prophétie de Pierre Leroux, le peuple, auquel on a ôté le paradis au ciel, le demande sur la terre. La lutte entre le peuple maigre et le peuple gras recommence comme à Athènes et à Rome. *Quæ fuerunt futura*, a dit le Sage. Les mêmes points de départ amènent les mêmes conséquences.

Une société, comme un individu, ne vit que par une passion forte. Quelle peut être celle d'une démocratie? Elle n'a pas les ambitions extérieures; son idéal c'est la jouissance dans les gras pâturages, et la patrie lui paraît suffisamment glorieuse dès qu'elle a étalé ses prospérités matérielles. Se faire riche devient dès lors l'ambition générale. Mais tous ne peuvent y réussir. Alors éclate une contradiction à la fois pathétique et menaçante. L'égalité des droits a été accolée à l'inégalité des conditions; le souverain dans la cité politique reste le subordonné dans la cité sociale; celui qui a disposé de l'État se retrouve le lendemain derrière une machine ou au fond d'un puits. Ce contraste lui paraît intolérable, et il demande l'égalité partout, devant le coffre-fort comme devant l'urne. Pour y parvenir, les habiles abandonnent l'atelier, la mine, le comptoir, l'établi, l'étude du praticien, le cabinet de l'avocat ou du médecin, et se constituent en bandes de politiciens dévorant la chose publique. Le plus grand nombre, auquel il n'est pas donné d'arriver parmi les politiciens achalandés, prépare la guerre sociale. Les hostilités ont été dénoncées.

II

Le fond même du débat est fort peu intéressant, quoique toujours très dramatique. Ce sont les mêmes déclamations, les mêmes pétitions de principes, les mêmes sentimentalités incohérentes, niaises et vagues, cent fois confondues par la discussion et condamnées par l'expérience [1]. Il me paraît néanmoins utile d'observer la forme qu'on donne à toutes ces vieilleries et la tactique qu'on met à leur service.

Pour cela il faut préciser l'état actuel des idées.

[1] Voy. notamment *le Collectivisme* de M. Paul Leroy-Beaulieu, la remarquable brochure de M. Naquet : *Socialisme collectiviste et socialisme libéral*, l'intéressant exposé de M. Bourdeau : *le Socialisme allemand*; l'éloquente étude de M. Anatole Leroy-Beaulieu : *la Papauté, le Socialisme et la Démocratie*, et sur les principes généraux le livre de M. Molinari : *l'Économie politique*.

Pendant des siècles nos pères ont lutté pour nous conquérir la liberté du travail. Autrefois le travail sous toutes les formes était serf. Le paysan ne pouvait planter qu'un certain nombre de vignes et ne vendanger qu'à une certaine époque ; par décret de parlement, il devait moissonner de telle façon, de manière qu'il se perdît moins d'épis. Dans l'industrie, c'était pis, tout était garrotté, réglementé, écrasé.

A l'origine, les corporations, appelées autrement *universités*, avaient été une organisation défensive contre les oppressions diverses qui, sous le régime féodal, pesaient sur le faible, et aussi une école de discipline, d'ordre, de sage hiérarchie pour les travailleurs, une cause d'excitation profitable pour les maîtres, le point de départ d'une ère de perfectionnement et de prospérité pour l'industrie nationale. A la longue elles étaient devenues un moyen d'exploitation et de fiscalité, une occasion de monopole, un motif d'infériorité pour l'industrie, un prétexte à des abus intolérables, une véritable oppression du travailleur et du travail. Le pauvre n'étant pas en situation de payer « les infinis présents et banquets » qui, plus que le mérite, faisaient admettre le chef-d'œuvre sans lequel on n'était pas maître, étaient condamnés à se traîner perpétuellement dans la médiocrité « besognant en chambre. »

La révolution de 89, en l'un de ses jours les plus mémorables, a déclaré que l'homme n'avait pas de propriété plus respectable, plus inviolable que celle de son labeur quotidien, et qu'il était monstrueux de ne pas laisser le travailleur disposer comme il l'entend de ses bras et de son cerveau, et elle a proclamé la liberté du travail. Liberté sainte, s'il en fut jamais! Grâce à cet affranchissement des antiques servitudes, l'industrie, le commerce, l'agriculture, prirent un tel essor de prospérité, qu'à peine écouta-t-on Louis Blanc et Cabet, lorsque, en 1848, ils parlèrent d'organisation de travail et de communisme. Ouvriers et patrons furent d'accord à protéger la liberté contractuelle que les uns et les autres considéraient comme la plus sûre des garanties et la meilleure des organisations. L'opinion était tellement unanime à ce sujet, que Napoléon III, malgré le caractère dictatorial de son pouvoir, ne songea pas un instant à mettre la main sur la liberté du travail. Loin de là, à la suggestion d'un de ses conseillers les plus sagaces, Morny, il la compléta.

La Révolution, après avoir grandement posé le principe, s'était arrêtée à mi-route. A ce prolétaire déclaré libre, affranchi des tyrannies du monopole corporatif, elle avait refusé de s'entendre avec ses pairs pour débattre les conditions de son travail, et elle avait interdit les coalitions.

Elle ne lui avait pas davantage permis de s'unir avec eux par la plus longue entente de l'association, et elle avait soumis les sociétés, même industrielles et commerciales, à des gênes qui les paralysaient. « Il n'y a plus de corporation dans l'Etat, avait dit Chapelier, il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique en esprit de corporation. »

Napoléon III établit la liberté des coalitions, et ce qui a encore été plus fécond en conséquences, quoiqu'on l'ait moins remarqué, la liberté des sociétés commerciales, financières, industrielles, anonymes, en les dégageant de la nécessité de l'autorisation préalable et de la surveillance administrative. Dès lors la liberté du travail exista véritablement en France avec tous ses bienfaits et toutes ses conséquences. C'est de ce jour que fut répudiée la théorie trop individualiste de la Révolution.

Le rapporteur de la loi ne manqua pas de signaler l'importance de l'évolution théorique. Après avoir rappelé la maxime de Chapelier, il ajouta : « De là sont sortis les excès de la centralisation, l'extension démesurée des droits sociaux, les exagérations des réformateurs socialistes ; de là procèdent Babœuf, la conception de l'État-providence, le despotisme révolutionnaire sous toutes ses formes. Là trouve son origine le préjugé contre l'initiative individuelle ; là se découvre, comme le fruit dans la fleur, la doctrine de l'omnipotence souveraine des gouvernements. Il n'est pas vrai qu'il n'y ait que des individus, grains de poussière sans cohésion, et la puissance collective de la nation. Entre les deux, comme transition de l'un à l'autre, comme moyen d'éviter la compression de l'individu par l'État, existe le groupe, formé par les libres rapprochements et les accords volontaires. C'est à lui qu'il est réservé d'accomplir les œuvres de travail, d'assistance, d'expansion, de progrès, qui excèdent la puissance individuelle et qui deviendraient impossibles ou oppressives si elles ne pouvaient être que par la force des pouvoirs publics. C'est lui qui a créé les merveilles du monde moderne, les Compagnies de chemins de fer, les diverses associations industrielles ou commerciales, les écoles gratuites, les sociétés de secours mutuels ; c'est lui qui déploiera dans l'avenir des puissances inconnues de prospérité, de richesse, de travail, d'ordre et d'apaisement[1]. »

On n'a guère protesté contre la liberté des sociétés anonymes, on s'est plus souvent récrié contre celle des grèves. On a eu tort.

[1] Emile Ollivier, Rapport sur la loi des coalitions, du 22 avril 1864.

Sans doute le droit de se coaliser est souvent mal employé, mais de quelle liberté n'en peut-on constater autant? Les journalistes qui maudissent le droit de coalition lorsque éclatent des grèves aussi condamnables que celle de Carmaux, ne se récrieraient-ils pas si on demandait la suppression de la presse à cause des articles insensés publiés quotidiennement par les journaux? Le mal ne vient pas des coalitions, mais de l'impunité laissée à l'oppression qui les accompagne. Lorsque, après beaucoup de tergiversations, on se croit obligé d'empêcher les ouvriers de massacrer leurs patrons ou leurs camarades hostiles à la grève, on se hâte de leur demander pardon et on les gracie avec honneur. Ainsi pratiquée, la loi sur les coalitions est une véritable calamité. Dès qu'on l'appliquera en son intégralité, elle ne sera qu'une soupape de sûreté utile et sans danger.

Pendant que la France achevait l'œuvre sociale et civile de la Révolution française, l'Allemagne, par la voix de Lassalle et de Karl Marx, en dogmatisait la négation. Reprenant les thèses de Louis Blanc et de Cabet, aussitôt mortes que nées chez nous, elle anéantissait la liberté à peine complétée de l'individu devant l'omnipotence de l'Etat. La propriété du sol, comme celle de l'usine, devait passer, des propriétaires et des chefs d'industrie, aux mains de la collectivité qui les administrerait par ses représentants librement élus.

Le système est très simple : l'Etat s'attribue tous les capitaux pour en faire un capital collectif unique, il sera propriétaire de tous les instruments de travail, y compris le sol et les mines; tous les moyens de production deviennent possession de la communauté. L'Etat reste seul dispensateur du travail, obligatoire pour tous; il se substitue à l'entrepreneur, il règle la production collective. Il accumule et réunit dans sa main tous les produits de ce travail social, et il établit la juste répartition entre les individus, sauf la partie retenue pour les frais d'administration, les établissements publics, les hôpitaux, les écoles, les invalides, l'entretien des instruments de travail, les fonds de réserve pour les accidents et les troubles résultant des événements naturels, retenue qui remplacera les impôts [1]. C'est un amalgame de la caserne et du couvent, une répétition de l'organisation du Paraguay, une imitation brutale de la cité de Salente de Fénelon. Il y a aussi quelque chose du bagne : avec cette seule différence que le forçat du bagne social choisira son garde-chiourme.

Le collectivisme, à peine constitué en Allemagne, vint frapper à notre porte. Une portion de nos ouvriers, malheureusement la pire, lui refusa l'accès et ne consentit pas à lui sacrifier l'individu,

[1] Bourdeau, p. 77. Voy. aussi De Laveleye, *Du socialisme contemporain.*

mais, se jetant follement dans un extrême opposé, revendiqua l'indépendance de toute règle, de tout frein, de tout gouvernement, et proclama l'anarchie. Comme l'esprit humain, si ce n'est dans la science, n'a plus rien à inventer, l'anarchie est une contrefaçon, seulement « entre gens ni bien nés, ni bien instruits, ni « conversants en compagnies honnestes », de l'abbaye de Thélème, dont la règle était : *Fais ce que voudras :* Toute la vie des Thélémites était employée, non par lois, statuts ou règles, mais selon leur vouloir et franc arbitre. Ils se levaient du lit quand bon leur semblait, buvaient, mangeaient, travaillaient, dormaient quand le désir leur venait. Nul ne les éveillait, nul ne les forçait ni à boire, ni à manger, ni à faire autre chose quelconque ».

En un point seulement, les deux écoles s'entendirent : c'est sur la nécessité d'exproprier le bourgeois, le propriétaire, le capitaliste. Pour les collectivistes, l'expropriation était un préalable; pour les anarchistes, elle était le but définitif. Après l'expropriation, les collectivistes entendent gouverner à outrance; les anarchistes entendent qu'on ne gouverne pas du tout, comme on l'a dit spirituellement : il n'y aura rien, personne ne sera chargé de l'exécution du décret, et le monde marchera à merveille, dès que chacun fera ce qu'il voudra.

L'anarchie n'a pas de chance auprès du prolétaire français, soldat au fond, discipliné, et qui se sentirait perdu s'il n'était lié, protégé, administré, gouverné. Aussi n'a-t-elle fait et ne fera-t-elle aucun progrès, et il n'y aurait même pas à en parler, si elle n'avait suscité d'horribles forfaits; mais alors, c'est au gendarme, au procureur général et non aux publicistes, qu'il appartient d'intervenir. Le collectivisme, au contraire, s'est étendu et s'étendra. Sous cette forme, l'Allemagne est en train de conquérir en France l'esprit des classes ouvrières. Tant que notre gouvernement était une monarchie, l'ouvrier hésitait à s'élancer dans ce collectivisme, par défiance du chef qui régissait l'État; maintenant qu'il vit dans une république dont il est ou espère devenir le maître, il vogue à pleines voiles dans ses eaux troubles.

A cet égard, le doute n'est pas possible après tant de déclarations des congrès ouvriers. Au troisième congrès, notamment, tenu à Marseille, la majorité a déclaré : que la situation du prolétaire ne saurait être améliorée « sans une transformation complète de la société, qui consistera dans la collectivité du sol, sous-sol, instruments de travail, matières premières, donnés à tous et rendus inaliénables par la société à qui ils doivent retourner [1] ». Le col-

[1] M. du Maroussem voit entre le collectivisme allemand et le socialisme

lectivisme est donc la bannière sous laquelle le socialisme révolutionnaire livrera sa bataille.

III

Comment le collectivisme doit-il conduire cette bataille? Ici il y a plus de nouveauté que dans la doctrine elle-même. Dans la guerre de jadis, on abordait l'ennemi de front et on essayait de le forcer. Aujourd'hui, on l'enveloppe et on l'enferme dans une large étreinte qui va sans cesse en se resserrant jusqu'à ce qu'il demande grâce et capitule.

On agissait de même en politique. Voulait-on renverser un gouvernement, on le lui notifiait bruyamment, on refusait de le reconnaître, on niait sa légitimité avec autant de violence qu'on censurait ses actes.

Voulait-on détruire la religion, on ne le laissait pas ignorer. Réduire à la famine ses ministres paraissant le moyen le plus sûr d'y parvenir, on réclamait ouvertement la suppression du budget des cultes.

Voulait-on confisquer la propriété, on déclarait sans détour qu'elle était un vol, et on la sommait de faire son testament.

Voulait-on mettre la main sur l'usine et exproprier le patronat, on déclamait à voix déployée contre l'infâme capital.

Les arriérés et les naïfs ont encore de ces façons; les malins procèdent depuis longtemps d'une façon différente, et la tactique politique entre leurs mains a subi la même modification que la tactique militaire : elle est devenue, elle aussi, enveloppante.

Veulent-ils renverser un gouvernement, ils l'acceptent, s'y rallient, le déclarent légitime, indispensable; on ne se défie plus d'eux, ils entrent dans la maison, en pénètrent les secrets, se munissent de bonnes places, afin d'attendre plus patiemment, et, dès que la mauvaise fortune ou les difficultés surviennent, ils jettent le masque, donnent le croc-en-jambe du dernier moment, et vont ensuite demander au nouveau pouvoir, comme récompense de leur longue trahison, une place meilleure.

Veulent-ils supprimer la religion, ils se font bons apôtres : personne ne respecte davantage les consciences; ils désirent simplement empêcher les usurpations qui nuisent surtout à la religion

français une différence que nous ne voyons pas. Il dit de ce dernier : « C'est une organisation du travail laissant subsister la liberté individuelle avec une réglementation à outrance comme correctif, et la propriété privée tempérée par un système énergique d'impôts. » (P. 208.) La liberté individuelle n'est pas seulement corrigée par règlementation à outrance, elle est détruite; un système énergique d'impôt ne tempère pas la propriété, il l'abolit.

elle-même. Qui songe à toucher au Concordat? il ne s'agit que de l'appliquer strictement, comme il a été conclu.

Veulent-ils supprimer la propriété, ils en proclament l'inviolabilité; seulement, elle doit l'impôt, et comme elle est un privilège, cet impôt doit être la rançon de la sauvegarde dont elle jouit, et l'on grossit, multiplie tellement cet impôt, que la propriété n'est plus que nominale et que la substance en passe au fisc.

Veulent-ils supprimer le patronat, ils le déclarent indispensable, mais ils lui imposent tant de restrictions, ils s'immiscent si constamment dans ses attributions, ils le chicanent, le réduisent, le contraignent, de telle sorte que, maître encore en apparence, il est en réalité l'esclave.

C'est selon cette méthode qu'est conduite la guerre contre le catholicisme.

Le budget des cultes est maintenu, même défendu; mais par la suppression administrative des traitements, par le veto opposé à la nomination comme curés inamovibles des prêtres indépendants, on est arrivé virtuellement à cette suppression, qu'on n'aurait pas obtenue par une attaque découverte, et Paul Bert, l'inventeur de cette conduite, a pu s'écrier en triomphateur : « L'État est le maître du budget des cultes, et l'on pourrait prévoir, en poussant la logique jusqu'à l'impossible, même à l'absurde, une situation où, en présence du Concordat, le budget n'existerait plus qu'en droit et aurait disparu en fait. »

Les collectivistes, encouragés par ce succès, ont trouvé la tactique excellente et ils l'ont adoptée. Leurs docteurs en chambre continuent à dogmatiser, leurs orateurs de réunions publiques à déclamer, leurs chefs d'action plus pratiques ont réduit leurs revendications à deux points : la réforme de l'impôt et les huit heures de travail.

Par l'impôt, ils comptent confisquer la terre; par la règlementation légale des heures de travail, l'usine.

L'un des collectivistes les plus éminents, dans un livre qui contient sur l'état de l'Amérique de fort belles pages, l'a très franchement avoué en ce qui concerne la propriété :

« Je ne propose ni d'acheter ni de confisquer la propriété privée de la terre. L'un serait injuste, l'autre serait inutile. Que les individus qui, maintenant, possèdent, conservent, si cela leur est nécessaire, la possession de ce qu'ils appellent *leur terre*. Qu'ils continuent à l'appeler *leur* terre. Qu'ils l'achètent et qu'ils la vendent, qu'ils la lèguent ou la divisent. Nous pourrons leur laisser l'enveloppe si nous prenons l'amande. *Il n'est pas nécessaire de confisquer la terre; il est seulement nécessaire de confisquer la rente.* Et pour prendre la rente pour des usages publics, il n'est

pas non plus nécessaire que l'Etat s'embarrasse de la location des terres, et assume les chances du favoritisme, de la connivence, de la corruption qui pourraient en résulter. Il n'est pas nécessaire de créer aucun nouveau rouage administratif. Le mécanisme existe déjà. Au lieu de l'augmenter, tout ce que nous avons à faire, c'est de le simplifier et de le réduire. En laissant aux propriétaires tant pour cent de la rente, ce qui serait probablement moins que le coût et la perte occasionnés par la perception de la rente par l'Etat, et en se servant du mécanisme existant, nous pourrions, sans bruit ni choc, affirmer le droit commun à la terre, en prenant la rente pour les besoins publics. Nous prenons déjà une partie minime de la rente par des impôts. Nous n'avons qu'à faire quelques changements dans nos taxations pour la prendre tout entière [1]. »

Nos socialistes n'admettent pas encore la forme d'impôt proposée par l'Américain, l'impôt unique sur la terre, renouvelé de Quesnay, mais ils s'inspirent de sa pensée de confiscation.

Toute réforme d'impôt socialiste a ce caractère qu'elle est arbitraire, et l'impôt sur le revenu ou sur le capital, progressif ou non, en est le type. C'est un retour aux anciens impôts de l'ancien régime, dont le caractère était l'inquisition odieuse. Au moindre soupçon, réel ou non, d'une fraude, on était poursuivi de jour et de nuit, troublé dans son travail, inquiété dans sa maison, forcé d'ouvrir le foyer de la famille à des inspecteurs brutaux. La Constituante, par une équitable réaction, n'admit que les impôts n'exigeant pas que le citoyen soit soumis à une inquisition vexante, à une taxation capricieuse. Elle déclara fermement : « Que les principes, les droits, les lois et les mœurs proscrivent toute espèce d'inquisition, et que l'impôt doit être également réparti entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés, et déterminé par des signes visibles, extérieurs, indépendants de toute déclaration personnelle. » C'est le bel ordre établi d'après ces données que menace la folie socialiste.

Les Médicis avaient attaché une importance majeure à maintenir à l'impôt son caractère arbitraire; ce fut le poignard dont ils se servirent pour percer leurs ennemis, le bâton à l'aide duquel ils les assommèrent, le terrorisme par lequel il les obligèrent à plier sous leur domination. Nos socialistes, qui veulent aussi percer, bâtonner, assommer, terroriser, d'instinct, car leur dédain de l'histoire ne permet pas de les accuser de plagiat, rêvent d'employer les mêmes procédés.

Nous n'avons pas sur la pensée subversive impliquée dans la

[1] Henri George, traduction Le Mounier, *Progrès et Pauvreté*, p. 384.

réglementation légale des heures de travail un aveu semblable à celui que George réserve à l'impôt dans la destruction de la propriété, mais les faits parlent de reste. Il suffit de regarder de près ce qui se cache sous cette prétention d'une philanthropie si anodine.

La question a d'abord un aspect purement industriel.

Parmi les ouvriers, il en est deux espèces, les probes, laborieux, qui ne demandent qu'à améliorer leur sort par l'assiduité et le développement de leur habileté technique. Les ouvriers paresseux ne cherchent qu'à gagner le plus en faisant le moins. La devise des premiers est que le salaire doit être proportionné au travail et aux œuvres. Celle des seconds est que ni le travail ni les œuvres ne doivent être l'élément principal, qu'il doit être fixé moyennement, uniformément, de manière à satisfaire les médiocres et les paresseux sans trop d'efforts, et ne pas assurer d'avantage particulier aux actifs.

Le premier système jusqu'à ce jour a été celui des ouvriers français. Le second est celui que la tyrannie des meneurs populaires des *Trades-Unions* impose aux ouvriers anglais. Même lorsque les ouvriers sont payés à la tonne, c'est-à-dire suivant un système permettant de gagner selon la capacité et le travail, les ouvriers actifs s'arrêtent volontairement afin de ne pas s'exposer au courroux des paresseux qui ne peuvent extraire dans leur journée autant de tonnes qu'eux. De telle sorte qu'il y a une entente imposée pour qu'un bon ouvrier ne gagne pas plus qu'un mauvais.

Les patrons français, avec beaucoup de raison, se sont rangés du côté des travailleurs probes et n'ont cessé de poursuivre les combinaisons les plus aptes non à réaliser une égalité inique, mais au contraire à permettre à chaque ouvrier de proportionner son gain à sa valeur morale et à sa capacité professionnelle [1]. C'est ainsi qu'à Anzin, par exemple, le salaire varie dans certains cas de 3 francs à 7 francs, tandis que, d'après le système anglais, il serait dans les mêmes conditions uniformément de 5 fr. 47.

Le système du travail de huit heures imposé par la loi aurait donc le premier effet détestable de condamner les chefs de l'industrie française et leurs meilleurs ouvriers à l'uniformité nivelleuse du salaire moyen, tombeau de l'émulation, oppression de l'ouvrier laborieux et capable par l'ouvrier paresseux et médiocre.

Il a de plus, toujours au point de vue industriel, l'inconvénient d'être impraticable. Ainsi voilà un navire des Messageries maritimes

[1] Voy. Charles Ledoux, *Conférence sur l'organisation dans les mines*, travail excellent qui, dans sa concision, est plus instructif que beaucoup de gros volumes. J'en recommande vivement la lecture à ceux qui raisonnent sur ces questions et surtout à ceux qui en déraisonnent.

qui arrive au chantier de la Ciotat. On n'a qu'un délai de huit jours pour le radouber. Avec le travail réglementaire, il faudrait un mois de temps : on donne un coup de collier, on double les heures du travail, et le navire est prêt au jour voulu. Dira-t-on qu'il y aurait un moyen d'arriver au même résultat, qui serait de doubler le nombre des ouvriers, au lieu de doubler les heures du travail, ce qui donnerait satisfaction au plus grand nombre? Mais non! c'est impossible. D'abord, on ne peut trouver à volonté, du soir au matin, des ouvriers spéciaux. En outre, qu'en ferait-on dès que la tâche exceptionnellement urgente aurait été accomplie? On ne pourrait les conserver qu'en réduisant tous les autres à la portion congrue.

Mais ces considérations spéciales ne sont rien à côté de l'objection de principe bien plus écrasante.

Bien entendu, nous trouvons légitime et naturel que les ouvriers, usant des moyens d'action dont ils disposent largement, essayent d'obtenir de leurs patrons, en ce qui concerne les heures de travail comme en tout le reste, les meilleures conditions possibles. Par là ils ne font qu'user de leur liberté. Ce qui nous paraît intolérable, c'est que l'Etat, en leur nom, règle d'autorité les heures de travail. Qu'est-ce en effet autre chose que dicter une des clauses du contrat de louage d'ouvrage? Dès qu'on en a dicté une, il n'y a pas de raison pour qu'on n'en impose pas une seconde. Les heures de travail fixées, on réclamera l'interdiction de renvoyer les ouvriers, l'obligation de les recevoir, puis un minimum des salaires, puis on ira à une participation forcée aux bénéfices; d'échelons en échelons, par une force logique irrésistible, on aboutira à supprimer le patron et à mettre l'usine en collectivité.

Les promoteurs de la fixation des heures de travail s'y acharnent moins, à cause de la question elle-même, qu'en vue de la conséquence dernière vers laquelle elle est un premier acheminement. Ils craignent d'être rebutés si tout d'un trait ils parlaient de s'emparer de l'usine et s'ils l'attaquaient de face, ils se glissent, s'insinuent, l'enveloppent. Ils se découvriront lorsque toutes les positions intermédiaires occupées, il ne sera plus temps de les arrêter.

De même que l'application stricte du Concordat est la manière détournée de détruire le catholicisme, l'impôt arbitraire sur le capital ou le revenu, celle de confisquer la propriété, la réglementation législative des heures de travail est l'artifice destiné à s'approprier l'usine et à préparer la victoire finale du collectivisme.

Emile Ollivier.

La fin prochainement.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

M. PASTEUR

Les grands hommes sont rares dans tous les temps. Plus rares encore sont les bienfaiteurs de l'humanité, car trop souvent la gloire n'est que le prix des destructions, des larmes et du sang. Mais quelle rencontre exceptionnelle et merveilleuse quand le grand homme est en même temps un bienfaiteur, et quand sa gloire, au lieu de coûter des deuils et des ruines, est faite, au contraire, de civilisation, de progrès, de consolation, de richesse! Il y a des conquérants que l'on maudit, tout en les admirant; en voici un que l'on bénit, même sans le connaître, parce qu'au lieu de saturer la terre de cadavres, il dissipe les pestes, élargit la vie, fait reculer la douleur et la mort elle-même! Les conquêtes de l'homme de guerre lui survivent rarement et tombent presque toujours avec lui; les conquêtes de l'homme de paix sont définitives et continuent, après lui, de féconder l'agriculture, l'industrie, la médecine, toutes les branches de la science auxquelles il a insufflé une sève nouvelle.

Pendant que le monde de la politique et des passions s'agitait stérilement à la surface des choses, lui, s'isolant et s'enfermant dans son laboratoire comme dans un souterrain inaccessible aux bruits du dehors, poursuivait, dans la nuit de l'infiniment petit et dans les derniers abîmes de l'être, ce monde caché et insaisissable où il soupçonnait la source mystérieuse des maladies, des contagions, des ravages de l'organisme humain. De ses premières études sur la dissymétrie moléculaire jusqu'à ses derniers travaux sur les affections virulentes et sur la rage, en passant par les célèbres expériences sur la génération spontanée, sur les fermentations, sur les maladies des vers à soie et du bétail, sur la fabrication de la bière et des vinaigres, c'est toujours ce monde microscopique, invisible, qui a été l'objet de ses investigations; c'est toujours cette

région ténébreuse et inexplorée qu'il a voulu éclairer des rayons de ses expériences et de sa méthode.

Dieu, dit quelque part saint Augustin, grand dans les grandes choses, semble plus admirable encore dans les petites. *Magnus in magnis, maximus in minimis.* C'est là que M. Pasteur s'est appliqué de préférence à le découvrir, dans ce monde des microbes, des bacilles, des bactéries, des invisibles, des intangibles, des insoupçonnés qui peuplent de leurs myriades actives l'air, l'eau, le sol, les poussières, tout ce qui nous pénètre et nous enveloppe. Quand on voit le savant dans son laboratoire, recueilli, absorbé, presque en extase, on dirait un prêtre dans le sanctuaire; et c'est bien, en effet, le grand-prêtre de la Science, discernant et adorant, à travers l'œuvre, le Créateur!

Quel chemin parcouru depuis le jour brumeux de décembre où l'enfant obscur venait au monde, il y a juste soixante-dix ans, dans le logis modeste d'un tanneur, ancien soldat, qui, pour toute fortune, n'avait rapporté des champs de bataille de l'Empire que la croix accrochée au-dessus du berceau de son fils! De bonne heure, l'enfant vit le travail incessant, opiniâtre, autour de lui, et il en prit bien vite l'habitude et le goût. Il dépassait tellement ses petits camarades du collège d'Arbois, où il était demi-pensionnaire, que déjà le principal disait de lui avec orgueil : « Il ira loin... »

Après avoir fait sa philosophie à Besançon, il fut immédiatement nommé répétiteur au collège de cette ville, et il se distinguait par une maturité si précoce qu'on lui confia la surveillance du quartier des grands, c'est-à-dire de ceux dont il était le camarade et partageait les études. Il se préparait alors à l'École normale, où il fut reçu le quatrième en 1843, et où il eut la bonne fortune, pour répondre à l'irrésistible vocation qui l'entraînait vers la chimie, de rencontrer des maîtres tels que M. Balard et M. Dumas. C'est avec enthousiasme qu'il suivit leurs leçons, à l'École et à la Sorbonne; et, le dimanche venu, au lieu de chercher au dehors quelque distraction ou quelque plaisir, il s'enfermait avec bonheur dans le laboratoire de M. Dumas, pour s'y livrer à la joie des manipulations. Curieux de toutes les choses de la science, avide d'apprendre, questionnant, contrôlant sans relâche, il ne quittait ses éprouvettes et ses cornues que pour les volumes de la bibliothèque; aussi, dès la fin de ce stage, annonçait-il déjà un savant de premier ordre.

Qu'allait-on faire de lui? Reçu agrégé des sciences physiques, il entamait l'étude des cristaux et allait déterminer leurs angles et

leurs formes, quand une nomination de professeur au lycée de Tournon lui tomba sur la tête comme une douche glacée et le plongea dans une vraie consternation. Les pouvoirs, généralement mal informés, commettent de ces fautes, et celle-ci, en arrêtant dès le début l'essor d'un puissant esprit pour le confiner dans un enseignement rudimentaire, pouvait priver la France d'une de ses plus grandes gloires.

Heureusement, les maîtres du jeune agrégé coururent au ministère et firent bien vite rapporter la mesure, en obtenant le maintien de Pasteur au laboratoire de l'École normale. Fixé ainsi dans son vrai milieu et désormais tranquille sur son avenir, il reprit ses recherches sur la dissymétrie de certains corps, notamment sur les formes cristallines de l'acide tartrique, de l'acide paratartrique et de leurs combinaisons salines. Ce fut l'objet de ses premières découvertes, provoquées par le défi d'un célèbre chimiste allemand, qui jugeait la question insoluble, et il soumit à l'Académie des sciences des résultats qui émerveillèrent des savants tels que Arago, Biot et Dumas. L'illustre Biot, alors octogénaire, s'en montrait tout ému, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue français, et prenant le jeune homme dans ses bras : « Mon cher enfant, lui dit-il, vous me faites battre le cœur! »

Ce succès fit nommer M. Pasteur à la Faculté de Strasbourg, où il poursuivit avec passion ses études sur la chimie cristallographique. A peine les interrompit-il un instant pour réaliser un projet de mariage avec la fille du recteur de l'Académie. Encore assure-t-on que le matin même de la cérémonie, il fut nécessaire d'aller le chercher à son laboratoire pour lui rappeler qu'il se mariait ce jour-là! « Si M. Pasteur, dit son meilleur biographe, fut coupable d'une distraction digne de la Fontaine, il devint un mari si différent du fabuliste que Mme Pasteur a un sourire indulgent quand on lui rappelle ce souvenir. »

Devenu doyen, à trente-deux ans, de la Faculté de Lille, il élargit son cercle d'expériences et, conduit par ses déductions comme par un fil d'Ariane, il s'achemina peu à peu vers ses immortelles découvertes de biologie médicale; mais il ne s'avançait qu'avec lenteur, tant la prudence et la réserve sont le fond de son caractère. Toutefois, il ne pouvait écarter les problèmes qui s'offraient à son observation dans le milieu même où il vivait. La fabrication de l'alcool provenant de la betterave et des grains constitue l'une des principales industries du Nord; il y avait là de graves intérêts en cause, il résolut, pour les satisfaire, d'élucider le problème obscur de la fermentation.

Tout ce qui a vécu doit mourir, se disait-il, et tout ce qui est

mort doit se désagréger, se dissoudre ou se gazéifier, afin que les éléments qui sont le substratum de la vie puissent entrer dans de nouveaux cycles de vie. Si les choses se passaient autrement, la matière des êtres organisés encombrerait la surface de la terre, et la loi de la perpétuité de la vie se trouverait compromise par un épuisement progressif de ses matériaux. Un phénomène mystérieux préside à ce grand œuvre : le phénomène de la fermentation. Mais ce n'est là qu'un mot, exprimant simplement le mouvement interne qui s'empare spontanément de toute matière organisée, après la mort, sans que la main de l'homme y intervienne. Quelle est donc la cause de toutes ces actions naturelles de fermentation, de putréfaction et de combustion lente? Où trouver l'explication de la disparition du cadavre ou de la plante tombée? Où découvrir la raison du bouillonnement du moût de raisin dans la cuve de vendange? de la pâte de farine abandonnée à elle-même qui se soulève et s'aigrit? du lait qui se caille? du sang qui se putréfie? des feuilles et des plantes mortes qui se transforment en terreau?

Au moment où M. Pasteur aborda ces questions ardues, une théorie régnait presque sans partage, théorie ancienne que le chimiste allemand Liebig avait rajeunie en la marquant de son nom : c'est que l'oxygène était la cause des altérations produites dans toutes ces matières azotées, et qu'il fallait attribuer la fermentation au contact de l'air.

Dès ses premières observations, M. Pasteur fut amené à des conclusions très différentes. Il reconnut, dans cette fermentation, la présence et l'action d'un être organisé, d'une petitesse extrême, mais vivant et se reproduisant même par scission. Comment ne s'en était-on pas aperçu jusque-là? Comment aucun chimiste ne l'avait-il constaté? C'est qu'on s'était fait l'idée d'une théorie toute contraire, sans recourir à l'observation, tandis que M. Pasteur n'admet rien qui ne soit d'abord établi rigoureusement par la méthode expérimentale.

Nous n'avons pas à le suivre dans tous ses travaux de laboratoire, qui bouleversaient alors la science, ou plutôt qui la transformaient. « Dans ces infiniment petits de la vie, disait M. Dumas à son illustre élève devant l'Académie transportée, vous avez découvert un troisième règne, celui auquel appartiennent ces êtres qui, avec toutes les prérogatives de la vie animale, n'ont pas besoin d'air pour vivre et trouvent la chaleur qui leur est nécessaire dans les décompositions chimiques qu'ils provoquent autour d'eux. »

La vérité ainsi trouvée, M. Pasteur la consacrait par des expériences décisives, établissant de la façon la plus irréfragable que le phénomène de la fermentation est toujours sous la dépendance de

la vie d'un être microscopique, et il offrait de multiplier ces petits êtres par milliards en vingt-quatre heures sous les yeux même des incrédules. Ceux-ci ne se rendaient pas cependant. La nouveauté fondamentale ainsi introduite dans la science heurtait trop d'idées reçues et de préjugés acquis pour ne pas rencontrer de vives oppositions. Liebig, notamment, refusa de s'incliner devant la doctrine qui détruisait celle que préconisaient tous ses ouvrages, et il fit paraître à Munich, où il professait, un long mémoire dirigé d'un bout à l'autre contre les travaux du grand chimiste français. M. Pasteur se trouvait alors en Autriche, où il achevait une exploration scientifique. Il courut à Munich, pour essayer de convaincre un adversaire aussi éminent que Liebig, mais celui-ci, malgré la courtoisie de son accueil, refusa toute discussion avec son redoutable contradicteur. Peu après survint la guerre franco-allemande, mais dès le lendemain de la paix, M. Pasteur porta devant notre Académie des sciences la réfutation péremptoire des critiques et des erreurs de Liebig, en adressant au savant allemand le défi d'une expérimentation publique.

Liebig n'accepta pas ce défi. Aujourd'hui, la question est jugée : ce n'est pas l'Allemagne qui est restée victorieuse.

Après les belles et fructueuses études sur les maladies des vins et sur les vinaigres, M. Pasteur attaqua les maladies de la bière. Ce n'était pas seulement pour créer un nouveau lien entre ces recherches et les précédentes qu'il choisit un pareil sujet; il cédait aussi à une pensée patriotique. Dans une industrie où l'Allemagne passait pour nous être supérieure, il rêvait une revanche scientifique, en assurant à la bière française des qualités et une réputation dont le commerce profiterait largement contre nos rivaux. Il a pleinement atteint le but; toutes les expositions internationales ont consacré le succès de son système; il triomphait récemment à Amsterdam, et l'on sait comment, à Copenhague, un grand industriel a fait ériger au milieu de son usine le buste en marbre de M. Pasteur, en témoignage de reconnaissance.

Après les vins, après les vinaigres et la bière, les vers à soie qui constituent l'une des principales richesses du midi de la France. Un mal inconnu, une espèce d'épidémie s'était répandue sur les magnaneries de cinq à six départements. Les œufs étaient frappés de stérilité ou les vers mouraient quelques jours après leur éclosion. C'était un désastre, d'autant plus que l'Italie et l'Espagne se trouvaient également envahies et qu'il avait fallu faire venir, à grands frais, des graines de Turquie, de Grèce, de Syrie, du Caucase, du Japon. Pour une seule année, la perte avait été de plus de 100 millions de francs!

Sériciculteurs, sociétés agricoles, Chambres, gouvernement, tout le monde était en émoi. On tendit les bras vers M. Pasteur, qui, toujours passionné de bien public, s'arracha aux études préférées de son laboratoire pour aller camper aux environs d'Alais, au centre même de l'épidémie. Il s'établit dans une petite maison rustique, blottie dans les arbres et entourée de montagnes où s'étagent des gradins plantés de mûriers. La solitude était profonde. « Mme Pasteur et sa fille, dit le biographe du maître, se transformèrent en magnanarelles, faisant la cueillette de la feuille du mûrier, s'associant à toutes les expériences. Les préparateurs de l'École normale, les Duclaux, les Gernez, les Maillot, les Raulin, vinrent se grouper autour de leur chef. Ainsi se forma, dans ce coin perdu des Cévennes, une colonie cherchant avec ardeur la solution d'un obscur problème et les moyens de guérir ou de prévenir une maladie qui tarissait depuis longtemps une des grandes sources de la richesse nationale. »

Pendant cinq années, M. Pasteur alla s'enfouir plusieurs mois dans cette retraite laborieuse, poursuivant le microbe avec acharnement, l'étudiant sous toutes ses formes, dans toutes ses évolutions, et finissant par conjurer le mal par l'indication méthodique d'un procédé de grainage qui a rendu aux provinces contaminées la sécurité et la fortune.

D'autres fléaux, d'une portée plus considérable encore, sollicitaient son zèle et son secours; en première ligne, la maladie terrible connue sous le nom de maladie charbonneuse. Chaque année, elle décimait des troupeaux, non seulement en France, mais en Espagne, en Italie, en Russie, en Égypte, au Brésil, dans plusieurs parties du nouveau monde. Depuis des siècles, on la subissait sans en connaître la cause, d'autant plus difficile à pénétrer que la maladie ne présentait pas toujours les mêmes symptômes et qu'elle variait entre les espèces animales qu'elle atteignait. Le charbon du cheval était distinct du charbon de la vache, et tous deux, à leur tour, différaient de celui du mouton.

Pour la France seule, c'est par 15 à 20 millions de francs que, chaque année, notre agriculture payait son tribut au redoutable fléau.

M. Pasteur, supplié d'intervenir, céda une fois de plus en se détournant de ses études favorites. Mais il n'avait plus sa puissance tout entière pour se battre avec ce nouveau monstre. Il avait supporté tant de fatigues, travaillé tant de nuits, abusé si longuement du microscope, qu'il fut frappé d'hémiplégie et put se croire un instant au terme de sa carrière. Il se hâta même de dicter à sa femme, en manière de testament, une Note sur les points qui lui

tenaient le plus au cœur et qui devait être transmise, après sa mort, à l'Académie des sciences. Quelle âme maîtresse de son corps! Quel détachement des préoccupations terrestres! Quel amour souverain de la Science, de la Lumière, de la Vérité!

La nature finit par triompher du mal; mais, paralysé du côté gauche, M. Pasteur n'a jamais recouvré depuis l'usage complet de ses membres. Aujourd'hui encore, appuyé sur le bras du plus aimable et du plus dévoué des gendres, il garde la démarche d'un blessé; mais que d'étapes glorieuses ce blessé devait encore parcourir et que de consolants triomphes lui étaient encore réservés!

L'inertie de sa main gauche l'empêchant désormais d'entreprendre seul de longues séries d'expériences, il dut s'adjoindre un collaborateur de tous les instants, avec l'aide duquel il attaqua enfin les maladies charbonneuses, et, guidé par ses recherches précédentes, il eut bientôt précisé la cause cachée du mal. Ici encore c'était le microbe, c'était l'animalcule tant pourchassé déjà et qui se retrouvait dans l'organisme du cheval, de la vache, du mouton, comme dans la levûre de bière, dans les moisissures du vinaigre, dans les champignons du vin, comme dans toutes les fermentations.

Le 30 avril 1877, M. Pasteur lut à l'Académie des sciences, en son nom et au nom de son collaborateur, une Note établissant de la façon la plus péremptoire que le bacille appelé bactérie, bactéridie, filament, bâtonnet, en un mot le bacille soupçonné et entrevu par Davaine et Rayer en 1850 et négligé depuis, est bien l'agent réel et unique de la maladie; agent visible au microscope, qui se développe et se propage à la manière des êtres vivants, et qui, par sa multiplication rapide dans le sang dont il altère et vicie la constitution, entraîne à bref délai la mort de l'animal infecté.

De cette révélation positive à l'indication précise d'un remède, il n'y avait qu'un pas; M. Pasteur l'eut bientôt franchi. Mais, ici encore, des incrédulités, des oppositions se manifestèrent, principalement à l'étranger. L'envie est de tous les temps et de tous les pays. Les professeurs de l'École vétérinaire de Turin, en particulier, témoignèrent d'une surexcitation très vive, et l'un d'eux, dans sa forfanterie italienne, ne parlait de rien moins que « d'étrangler » scientifiquement le novateur! — « Prenez garde! lui fit observer en souriant un de nos chismistes : Pasteur ne s'est jamais trompé. »

D'autres contradictions se risquèrent en Angleterre, et, au congrès médical international tenu à Londres au mois d'août 1881, le docteur Bastian, médecin d'un des principaux hôpitaux de Londres, s'éleva contre la théorie pastorienne, en déclarant que, suivant lui, les microbes étaient un effet des maladies et non leur cause. M. Pasteur était présent; il réfuta avec une force invincible les

objections de son adversaire, et, pour le convaincre, lui offrit sur l'heure une expérimentation publique.

A l'exemple de Liebig en 1870, le docteur Bastian n'accepta pas le défi.

Aujourd'hui, les idées pastoriennes ont triomphé en Angleterre et en Allemagne comme en France. Partout les progrès de la chirurgie leur ont emprunté les applications thérapeutiques les plus importantes; partout la méthode antiseptique est adoptée pour le plus grand bien de l'humanité.

Par un entraînement logique, M. Pasteur fut conduit, après ses études de charbon et de septicémie, à s'occuper d'une maladie qui, sous le nom vulgaire de choléra des poules, semait de grands ravages dans les basses-cours. Ici encore, l'illustre savant n'eut pas de peine à montrer que la maladie est produite par un organisme microscopique, et que le remède se trouve dans un vaccin préservateur, c'est-à-dire dans l'inoculation même du virus.

Ce ne fut pas sans un peu de surprise dans le monde savant que l'on entendit, appliqué au choléra des poules, ce mot de vaccination, exclusivement réservé jusqu'alors à la découverte de Jenner. M. Pasteur s'en expliqua devant trois mille médecins de toutes les parties du monde au congrès international de Londres, et il fut acclamé avec enthousiasme par l'immense assemblée, saluant en lui la plus grande figure de la science moderne. Jenner, en effet, n'a fait qu'une observation de hasard, une découverte de génie, sans doute, mais dont la médecine, depuis un siècle, n'a pu déduire autre chose que son application même qui en est toute l'expression, tandis que M. Pasteur a trouvé une méthode de génie, qui ouvre devant la médecine une ère nouvelle, puissante, lumineuse et du plus incalculable avenir.

Tout se tient, en effet, et tout s'enchaîne dans les études du maître. Chacune de ses découvertes est liée à celles qui précèdent et elle apparaît comme la vérification rigoureuse, par la méthode expérimentale, d'une idée mûrie et préconçue.

« On ne fait rien, disait-il un jour, sans idées préconçues; il faut avoir seulement la sagesse de ne croire à leurs déductions qu'autant que l'expérience les confirme. Les idées préconçues, soumises au contrôle sévère de l'expérimentation, sont la flamme vivifiante des sciences d'observation; les idées fixes en sont le danger. Rappelez-vous la belle phrase de Bossuet : « Le plus grand dérèglement de « l'esprit, c'est de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient. »

C'est cette méthode sûre et incessamment corroborée par les faits qui a conduit M. Pasteur aux merveilleuses découvertes dont la gloire rendra son nom impérissable.

Ce n'est pas sans de vives émotions, parfois même sans une vraie secousse morale, que M. Pasteur arrivait aux résultats longuement poursuivis. Au cours de ses tâtonnements et de ses recherches, il passait par des alternatives de découragement et d'espérance, de doute et de surprise dont tout son être ressentait profondément le contre-coup. Un jour, on le voyait pâle, taciturne, presque abattu; d'autres fois, radieux et comme illuminé. Il avait alors ce que sa fille appelait « sa figure à découverte prochaine ».

Mais jamais il ne s'est risqué, même dans son entourage intime, à annoncer un résultat avant de l'avoir expérimentalement constaté de la façon la plus irréfutable. Et si on l'interrogeait : « Non, non, se bornait-il à murmurer; je ne puis pas dire ce que j'espère. »

Un jour, il remonta de son laboratoire le visage triomphant. Sa joie était si intense que les larmes lui coulaient des yeux. « Jamais, rapporte un membre de sa famille, je n'ai vu sur une physionomie un plus grand rayonnement de toutes les émotions hautes et généreuses que peut contenir l'âme humaine. « Je ne me consolerais « pas, dit-il aux siens en les embrassant, si une découverte comme « celle que nous venons de faire, mes préparateurs et moi, n'était « pas une découverte française ! »

C'était le vaccin du charbon qu'il venait enfin de saisir, et quand il l'annonça à l'Académie des sciences, des applaudissements éclatèrent sur tous les bancs avec une fierté patriotique. Aussitôt les sociétés agricoles accoururent, et les inoculations se pratiquèrent sur une vaste échelle. Incrédules et récalcitrants d'abord, les vétérinaires devinrent bien vite ses adeptes les plus enthousiastes, si bien que M. Pasteur dut installer rue Vauquelin, à quelques pas de son laboratoire, une fabrique spéciale de préparation de ces vaccins pour satisfaire à toutes les demandes. En 1882, le chiffre des animaux vaccinés atteignit 400 000, dont près de 50 000 bœufs. L'année suivante, le total dépassa 500 000 têtes, en sauvant ainsi notre bétail d'un fléau dévastateur.

Malgré l'évidence des faits, la jalousie essaya de protester encore, et c'est de l'Allemagne, une fois de plus, que s'élevèrent les attaques, formulées avec passion par le docteur Koch, de Berlin, celui-là même qui a récemment essuyé une déconvenue si retentissante au sujet de la tuberculose. « L'atténuation des virus, s'écria-t-il dédaigneusement, c'est un rêve ! » Et il profita d'un congrès international d'hygiène qui se tenait à Genève pour aller y combattre les assertions du chimiste français. M. Pasteur y courut de son côté, et se plaçant résolument en face de son contradicteur, il mit en poudre, aux applaudissements répétés de l'assistance, toutes

ses critiques et toutes ses erreurs, en l'invitant à un débat approfondi et à des expériences décisives devant une commission. Le défi était direct et solennel : le docteur Koch le déclina, en se bornant à dire qu'il répliquerait par la voie de la presse. Trois mois plus tard, il était contraint, par l'acclamation de l'Europe, d'exalter l'atténuation des virus comme une découverte scientifique de premier ordre.

Qui le croirait! des conquêtes aussi universellement constatées et devant lesquelles la jalousie anglaise, allemande, italienne avaient dû successivement s'incliner, trouvaient encore chez nous, à l'Académie des sciences et même à l'Académie de médecine, quelques esprits rebelles, imprégnés surtout de routine, et qui ne pouvaient se résoudre à abandonner les préjugés de toute leur vie. L'un d'eux, le vieux Jules Guérin, impuissant à entamer la démonstration qui l'écrasait, ne trouva d'autre moyen, à quatre-vingts ans, que d'envoyer à M. Pasteur, comme suprême réponse scientifique, une provocation en duel!

Qui se souvient aujourd'hui de ces contestations et de ces luttes? Le temps a passé, les oppositions sont tombées; partout la reconnaissance publique proclame la grandeur des services rendus.

L'industrie et l'agriculture, en particulier, doivent à M. Pasteur de telles sources de richesses, que le savant professeur anglais Huxley a pu dire : « Ses découvertes eussent suffi, à elles seules, pour couvrir la rançon de guerre de 5 milliards payée par la France à l'Allemagne. »

Si M. Pasteur, en effet, avait égoïstement gardé, pour les exploiter commercialement, tous les secrets de son laboratoire, quelle fortune colossale et dépassant toutes celles qui existent sur le globe, il aurait pu réaliser! Mais il n'eût été qu'un négociant avide au lieu d'un ardent patriote, qu'un thésauriseur vulgaire au lieu d'un bienfaiteur de l'humanité!

Entre temps, il avait éclairé et résolu un autre grand problème, touchant aux plus hauts intérêts philosophiques et religieux.

On se souvient à peine aujourd'hui de tout le bruit fait, il y a trente ans, par la question des générations spontanées, qui mit alors en ébullition tout le monde savant. Durant des siècles, on avait cru à la génération spontanée, c'est-à-dire à l'existence d'êtres microscopiques arrivant à la vie sans germes, par conséquent sans parents semblables à eux. Buffon avait prêté à cette doctrine l'autorité de son nom, et de nos jours, sous le second Empire, un naturaliste réputé, M. Pouchet, directeur du muséum de Rouen et correspondant de l'Institut, avait repris avec éclat le problème, en affirmant, devant l'Académie des sciences, qu'il était parvenu à

démontrer, d'une manière absolue, le fait de la vie sans germes, l'éclosion spontanée d'êtres microscopiques ne se rattachant à aucun être antérieur.

Les adversaires de l'idée religieuse s'armaient de cette doctrine de l'hétérogénie pour affirmer, contre toutes les croyances chrétiennes, la spontanéité de la vie sur la terre, sortant, sans aucune intervention, de la matière elle-même; et les spiritualistes, tout en niant le phénomène, soutenaient avec raison que le fait, même s'il était établi, loin de rien prouver contre la foi chrétienne, donnerait au contraire une idée plus haute de la puissance de Dieu, en nous révélant que la vie a été répandue par sa main plus largement encore et par d'autres sources que celles arrivées jusque-là à notre faible connaissance. Tel était le débat qui passionnait les esprits et mettait en feu le monde savant.

C'était à l'époque de la jeunesse de M. Pasteur. Il venait d'être chargé, à trente-cinq ans, de la direction des études scientifiques à l'École normale supérieure, et il y arrivait plein de force et de flamme. Les études sur les fermentations, qui avaient marqué si brillamment son passage à Lille, l'incitaient à entrer dans le débat soulevé par le directeur du muséum de Rouen; il s'y jeta avec toute l'ardeur de sa conviction. Ses amis et ses maîtres l'en détournaient. Pourquoi se compromettre dans cette voie périlleuse où il ne trouverait rien? M. Biot allait plus loin : il traitait d'aventure orgueilleuse et de folie le projet de M. Pasteur.

On sait comment il justifia sa présomption et par quelles expériences célèbres il réduisit à néant la théorie fantaisiste de M. Pouchet. Les murs de la Sorbonne frémissent encore des applaudissements répétés du public immense, savants, philosophes, prêtres, écrivains, gens du monde, qui vit l'hétérogénie obligée de fuir avec humiliation devant les arguments qui la confondaient, et qui salua avec enthousiasme le vainqueur, s'écriant à la fin de sa leçon : « Vous le voyez, la génération spontanée n'est qu'une chimère! »

Jusque-là, M. Pasteur n'avait opéré que sur la matière organique et sur les animaux; il allait passer à l'homme, non sans une émotion et une sorte de saisissement dont il ne pouvait se défendre. Il lui semblait commettre une usurpation, presque un sacrilège, en portant ainsi la main sur la créature par excellence de Dieu. Mais la frénésie de la science et la passion d'être utile l'entraînaient. Il commença par une lutte contre la fièvre puerpérale, qui ravageait alors nos hôpitaux. On le vit parcourir les salles infestées, recueillant le pus comme une liqueur précieuse, emportant avec soin les détritus les plus répugnants comme les plus dangereux pour les analyser, pour leur arracher le secret de leur action

délétère; et, grâce à ses travaux dans ce domaine délicat, nos Maternités ont presque vu disparaître le mal qui les décimait. Aujourd'hui, constatent les médecins, l'emploi d'une solution au millième de sublimé corrosif, qui est un des meilleurs antiseptiques, écarte à peu près tout danger.

Mais ce n'était là qu'un premier pas. Au milieu de ces études et de ces recherches variées, il en était une qui dominait toutes les autres et qui, depuis plusieurs années, concentrait les efforts de M. Pasteur et de ses élèves : c'était la rage, si mystérieuse dans son incubation, si effrayante dans ses symptômes, et contre laquelle la science humaine demeurait impuissante. Outre l'attrait d'un problème obscur, M. Pasteur sentait que s'il parvenait à découvrir l'étiologie probablement microbienne d'une maladie pareille, il emporterait tous les esprits dans le courant des idées nouvelles. Bien souvent, rapporte son biographe, il avait été frappé sinon de l'opposition, du moins de la réserve dont témoignaient, dans l'examen de ses doctrines, bon nombre de médecins qui, dominés par la considération de ce que l'élément moral peut provoquer de modifications dans les symptômes et le développement d'une maladie chez l'homme, n'inclinent pas à admettre l'assimilation entre les maladies humaines et celles des animaux. Certes, on comprend que les qualités affectives, les préoccupations de la vie, la crainte de la mort, puissent changer chez l'homme le cours du mal, l'aggraver, le précipiter même. Mais, tout en reconnaissant ce qu'il y a de profondément vrai dans cette opinion, M. Pasteur ne pouvait s'empêcher de penser que l'origine première, la cause de telle et telle maladie contagieuse est physiologiquement la même dans les deux groupes, et que notre corps, en dépit de notre supériorité morale, est exposé aux mêmes dangers, aux mêmes désordres que le corps des animaux.

Pour triompher de ces résistances, il fallait donc, après les grandes expériences du charbon, s'attaquer à une maladie qui fût commune à l'homme et aux animaux, une maladie où l'expérimentation fût souveraine. La rage offrait tous ces avantages.

C'est au mois de décembre 1880, il y a juste douze ans, que M. Pasteur engagea le combat. Nous n'avons pas à en exposer ici les détails scientifiques; ils sont désormais connus du monde entier. Mais ce que l'on sait moins, c'est le caractère intime et dramatique de cette lutte; et l'importance des résultats conquis mérite qu'on s'arrête un instant devant ce spectacle plein de grandeur.

Regardez cet homme, ce roseau pensant de Pascal, seul, à demi paralysé, aux prises avec les secrets les plus redoutables de la nature! Il recueille en des tubes fragiles, et avec une sorte de piété

jalouse, la bave, la salive de malheureux atteints d'hydrophobie. Penché sur cette écume empoisonnée, sur ces mucosités dont un atome suffirait à donner la mort, et la plus horrible des morts! il les dilue, les agite, les tourne et retourne afin d'en pénétrer l'essence et d'en saisir les caractères. Il oublie qu'il a une famille, des affections, des intérêts : il ne voit que la science, il ne songe qu'à elle, et il brave la foudre enfermée dans ce virus implacable, dans cette mousse blanchâtre et visqueuse que touche presque son doigt, que fouille incessamment son regard!

Connaissez-vous rien de plus émouvant, de plus noble, de plus digne d'admiration et de respect?

On a fait un pittoresque tableau de ce qu'était à ce moment le laboratoire de M. Pasteur; il est intéressant d'en rappeler le souvenir. Il s'étendait dans le vaste jardin du vieux collège Rollin, où avaient été bâties en hâte des écuries pour loger des chevaux atteints de la morve, des étables pour abriter des moutons charbonneux, un chenil pour enfermer des chiens enragés. Isolés dans des cages rondes, ceux de ces chiens arrivés à la période aiguë du mal mordaient les barreaux de leur prison ou se tordaient en poussant des aboiements lugubres; les autres, atteints seulement du germe fatal, restaient abattus, avec le regard humide d'une tendresse qui implore un secours. Dans le sous-sol, grouillait tout un monde de bêtes, poules, coqs, lapins, cochons d'Inde, destinés à subir des inoculations prochaines. Puis, au milieu de cette nouvelle arche de Noë, sur de nombreuses tables de travail, des séries de flacons, des tubes remplis de sang, des lamelles chargées de gouttelettes infectieuses, des étuves où bouillaient les semences, des ballons de verre où évoluaient et se multipliaient des millions et des millions de microbes! Et une pointe d'aiguille trempée dans un de ces ballons eut suffi à donner la mort!

Les matières putrides, les lymphes sanguinolentes, les détritus infestés lui arrivent de tous les points du globe, et il les range, les classe avec tout le soin d'un collectionneur passionné. Dernièrement, il recevait un fragment de poumon dans une boîte de fer-blanc, et le nouveau monde lui expédiait, d'un pays ravagé par la fièvre jaune, une forte dose de *vomito negro* en bouteille, qu'il accueillait comme une liqueur précieuse.

C'est dans ce milieu repoussant, c'est dans cette atmosphère nauséabonde et corrompue que M. Pasteur a passé cinquante années, courbé sur ses fourneaux et ses creusets, aspirant les gaz morbides et les émanations délétères, se privant de toutes les distractions et de toutes les jouissances qui sont la détente et le repos des autres hommes. Lors du grand festival donné en 1886

au Trocadéro pour l'Institut antirabique, ayant à remercier les artistes célèbres qui avaient apporté leur concours à cette solennité, il leur dit avec une confusion touchante : « Oserai-je vous avouer que je vous entendais presque tous pour la première fois? Je ne crois pas avoir passé dans ma vie dix soirées au théâtre. »

Enfin, arriva le moment redouté, solennel, où toutes les expériences préparatoires ayant été épuisées, il fallait risquer sur la créature humaine l'application du remède contre la rage, essayé seulement jusque-là sur les animaux. M. Pasteur en ressentait un trouble, une inquiétude, une angoisse qui peuplaient son sommeil de cauchemars et le plongeaient dans les hésitations les plus cruelles. « Si rassuré que je puisse être par les résultats acquis, disait-il aux siens, je sens que le jour où je tenterai l'inoculation sur l'homme, ma main tremblera. »

C'est au mois de décembre 1880, après un combat d'âme des plus émouvants, que M. Pasteur se résolut à l'opération suprême sur un enfant de cinq ans déchiré par les crocs d'un chien enragé. Le succès le plus éclatant consacra ses espérances ; des centaines de guérisons suivirent avec retentissement, et bientôt les mordus arrivant en foule de toutes les contrées de l'Europe, la création d'un établissement spécial pour les recevoir dut s'imposer à la pensée publique. On sait le caractère national de la souscription qui confondit dans ses listes les partis, les croyances, les classes, tous les témoignages de l'admiration et de la reconnaissance, et le 14 novembre 1888 avait lieu, dans une solennité grandiose, en présence de toutes les illustrations de la France, l'inauguration de l'Institut spécial qui transmettra à la postérité le nom de son immortel fondateur.

« Deux lois, disait éloquemment M. Pasteur dans le discours ému qu'il prononça en cette circonstance, deux lois contraires semblent aujourd'hui en lutte : une loi de sang et de mort qui, en imaginant chaque jour de nouveaux moyens de destruction, oblige les peuples à être toujours prêts pour le champ de bataille, et une loi de paix, de travail, de salut, qui ne songe qu'à délivrer l'homme des fléaux qui l'assiègent. L'une ne cherche que les conquêtes violentes, l'autre que le soulagement de l'humanité. Celle-ci met une vie humaine au-dessus de toutes les victoires; celle-là sacrifierait des centaines de mille existences à l'ambition d'un seul.

« La loi pacifique dont nous sommes les instruments cherche même à travers le carnage à guérir les maux sanglants de cette loi de guerre. Les pansements inspirés par nos méthodes antiseptiques peuvent préserver des milliers de soldats.

« Laquelle de ces deux lois l'emportera sur l'autre? Dieu seul

le sait. Mais ce que nous pouvons assurer, c'est que la science française se sera efforcée, en obéissant à cette loi d'humanité, de reculer les frontières de la vie. »

L'immense auditoire, où se trouvaient tant d'hommes vieillis dans les assemblées et blasés sur les discours, fut tellement remué par ces nobles paroles que, sur plus d'un visage, l'émotion alla jusqu'aux larmes. Mais, au milieu de cet incomparable triomphe, devant cet Institut pavoisé de drapeaux et arborant dans le marbre le nom d'un homme à son fronton, la pensée de M. Pasteur se reportait instinctivement vers la petite maison de tanneur où il est né, et les paroles tombées de son cœur le jour où l'on fixa une plaque commémorative sur cet humble logis lui remontaient à la mémoire :

« O mon père et ma mère ! O mes chers disparus, qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout ! Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les a fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la science à la grandeur de la patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'as inspirés. Et toi, mon cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'as montré ce que peut faire la patience dans les longs efforts. C'est à toi que je dois la ténacité dans le travail quotidien. Non seulement tu avais les qualités persévérantes qui font les vies utiles, mais tu avais aussi l'admiration des grands hommes et des grandes choses. Regarder en haut, apprendre au delà, s'élever toujours, voilà ce que tu m'as enseigné... »

Ces forts et nobles enseignements ont été la lumière, la boussole de toute sa vie. C'est par eux qu'il s'est élevé à la Vérité primordiale et sereine entrevue dans ces infiniment petits qui sont infiniment grands, et à laquelle il se plaisait à rendre hommage en franchissant, il y a dix ans, le seuil de l'Académie française. C'est à M. Littré qu'il succédait sous la coupole du palais Mazarin, et, dès le début de son discours, il se séparait nettement des doctrines du disciple de Comte. « Vous excuserez ma sincérité, disait-il à l'auditoire, si je commence son éloge en marquant mon dissentiment avec ses opinions philosophiques. » Puis, marchant droit au sophisme de son prédécesseur il ajoutait : « Il définit ainsi le positivisme envisagé au point de vue pratique : « Je nomme positi- « visme tout ce qui se fait dans la société pour l'organiser suivant « la conception scientifique du monde. » Je suis prêt à accepter cette définition, à la condition qu'il en soit fait une application rigoureuse; mais la grande et visible lacune du système consiste en ce que, dans la conception positive, c'est-à-dire scientifique du

monde, il ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini.

« Au delà de cette voûte étoilée, qu'y a-t-il? De nouveaux cieux étoilés. Soit! Et au delà? L'esprit humain, poussé par une force invincible, ne cessera jamais de se demander : Qu'y a-t-il au delà? Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager que revient l'implacable question, et toujours, sans qu'il puisse faire taire le cri de sa curiosité. Il ne sert de rien de répondre : au delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. Encore, à ce moment de poignantes angoisses, il faut demander grâce à sa raison : tous les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre; on se sent près d'être saisi par la sublime folie de Pascal. Cette notion positive et primordiale, le positivisme l'écarte gratuitement, elle et toutes ses conséquences dans la vie des sociétés. »

Et il continuait ainsi cette page superbe :

« La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini. Et sur la dalle de ces temples, vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés dans la pensée de l'infini. La métaphysique ne fait que traduire au dedans de nous la notion dominatrice de l'infini. La conception de l'idéal n'est-elle pas encore la faculté, reflet de l'infini, qui, en présence de la beauté, nous porte à imaginer une beauté supérieure? La science et la passion de comprendre sont-elles autre chose que l'effet de l'aiguillon du savoir que met en notre âme le mystère de l'Univers? Où sont les vraies sources de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie moderne, sinon dans la notion de l'infini devant laquelle tous les hommes sont égaux?... La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté, et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile. Ce sont là les sources vives des grandes

pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini. »

Voilà les doctrines de M. Pasteur, qui le placent à la hauteur des plus grands spiritualistes de l'humanité, à côté de Galilée, de Pascal et de Newton. Et ces doctrines lui ont valu dernièrement une singulière disgrâce. Le maire de sa ville natale, digne émule du fameux Chion-Ducollet, a débaptisé la rue qui portait le nom de l'illustre savant pour le punir d'avoir prononcé le nom de Dieu devant des enfants à une distribution de prix! Heureusement, l'arrêté du microbe municipal d'Arbois sera réformé par la postérité.

On raconte que le grand physicien anglais Faraday, dans les leçons qu'il faisait à l'Institution royale de Londres, ne prononçait jamais le nom de Dieu, quoiqu'il fût profondément religieux. Un jour, par exception, ce nom lui échappa, et tout à coup se manifesta un mouvement d'approbation sympathique. Faraday, s'en apercevant, interrompit sa leçon par ces paroles : « Je viens de vous surprendre en prononçant ici le nom de Dieu. Si cela ne m'est pas encore arrivé, c'est que je suis, dans ces leçons, un représentant de la science expérimentale. Mais la notion et le respect de Dieu arrivent à mon esprit par des voies aussi sûres que celles qui nous conduisent à des vérités de l'ordre physique. »

C'est ce que M. Pasteur, qui raconte lui-même cette anecdote dans son discours de réception à l'Académie française, aurait pu répondre au moucheron d'Arbois, mais cet infiniment petit était-il digne d'une leçon si haute, et l'eût-il d'ailleurs comprise?

L'hommage éclatant de l'univers dédommage l'illustre enfant d'Arbois des colères d'un myrmidon, et peut-être les démonstrations solennelles du 70e anniversaire obtiendront-elles sa grâce auprès de l'autocrate jurassien.

Quel imposant et unique spectacle, en effet, que celui de nos cinq Académies se réunissant dans une même et déférente pensée pour saluer à la fois dans M. Pasteur notre plus grande gloire contemporaine et l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité! Sans doute, nos cinq Académies ne sont pas également compétentes pour apprécier ses incomparables travaux et ses immenses services; mais, ainsi que le lui disait M. Renan en le recevant parmi les Quarante, « il y a quelque chose que nous pouvons reconnaître dans les applications les plus diverses; quelque chose qui fait la sublimité du poète, la profondeur du philosophe, la fascination de l'orateur, la divination du savant : cette base commune de toutes les œuvres belles et vraies, cette flamme divine, ce souffle indéfinissable qui inspire la science, la littérature et l'art, nous l'avons trouvé en vous : c'est le génie. »

Oui, c'est le génie, et le génie appliqué au bien universel, que les délégués des sociétés savantes de l'Europe ont tenu à honorer en s'unissant à la France pour fêter le 70e anniversaire de l'homme qui dépasse toutes les frontières pour devenir en quelque sorte le patrimoine de tous les peuples. Aussi, la médaille d'or offerte au nom de tous traduit-elle fidèlement la pensée commune dans cette inscription, entourée de lauriers, qu'elle porte à son verso :

A PASTEUR
LE JOUR DU 70e ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE
LA SCIENCE ET L'HUMANITÉ
RECONNAISSANTES

Tous les souverains lui ont envoyé les plaques et les grands-cordons de leurs ordres, et, ce qui vaut mieux, des foyers de science et de salut où s'appliquent les méthodes de l'Institut de Paris fonctionnent déjà à Londres, à Saint-Pétersbourg, Odessa, Varsovie, Vienne, La Haye, Turin, Milan, Palerme, Naples, Constantinople, Rio-Janeiro, New-York, la Havane; enfin, hier même, la Société médicale de Berlin, présidée par Virchow, décernait au vainqueur de Koch et de Liebig le titre de membre d'honneur au milieu d'unanimes acclamations. C'est l'hommage de l'Allemagne venant s'ajouter à celui de toutes les nations civilisées. *Græcia capta ferum victorem cepit...*

Au lendemain de ses dernières découvertes, le savant insatiable disait avec une sorte de mélancolie : « Vous verrez comme tout cela s'agrandira plus tard... Ah! si j'avais encore le temps! »

Qu'il se rassure et se console : sa vie a été noblement remplie, et l'avenir saura tirer toutes les conséquences de la révolution féconde qu'il a introduite dans la science. Celui-là n'a rien à regretter dont les générations futures pourront dire, comme du Modèle idéal : *Transiit benefaciendo.* Et, en attendant, qu'il jouisse avec douceur, entre ses petits-enfants, des charmes de son foyer, en se rendant le témoignage rare d'avoir élargi les horizons humains et agrandi sa patrie!

L'ASSOCIATION POPULAIRE

CATHOLIQUE

EN ALLEMAGNE

L'année qui précéda sa mort, Windthorst se rendit un jour à Mayence dans le plus grand mystère. Il n'y avait alors ni congrès, ni réunion politique, ni meeting électoral. Tout était calme et paisible dans la *Ville dorée*, et lorsque la Petite Excellence franchit le perron de la gare, personne ne prit garde à ce vieillard chétif qui s'appuyait sur le bras d'un autre voyageur.

Pour qui connaissait Windthorst, ce déplacement effectué dans de telles conditions devait pourtant avoir une grave importance. En effet, le chef du Centre ne se mettait pas en route simplement pour voyager ou se distraire. Vers la fin de sa vie, surtout, il ne voyait plus qu'une chose, le devoir, auquel il subordonnait tout le reste, même la santé.

Le devoir aussi l'amenait à Mayence. Depuis quelque temps, il portait dans sa tête une idée géniale qui allait remuer une partie de l'Allemagne. Il venait délibérer avec quelques amis sur les moyens de réaliser promptement son idée. Voyageurs également mystérieux, ces amis étaient accourus de tous les points de l'empire. C'était Mgr Korum, l'éloquent évêque de Trèves, la gloire et la force de l'épiscopat prussien; c'était M. Brandts, de Munchen-Gladbach, le président l'*Arbeiterwohl;* c'était un éminent journaliste westphalien, le docteur Marcour, aujourd'hui rédacteur en chef de la *Germania;* d'autres encore.

Que se passa-t-il dans le cénacle où se réunirent ces nouveaux apôtres? Nul ne l'apprit à cette époque. Dans le courant de l'année 1890, ces mêmes hommes se retrouvèrent plusieurs fois soit à Mayence, soit à Coblentz, — lors du congrès, — soit ailleurs, et toujours le mystère planait sur leurs délibérations.

Au mois d'octobre, Windthorst convoqua ses amis à Cologne. Il était accablé de fatigue, tous les ressorts de son être commençaient à se briser. Il partit quand même avec l'assentiment de sa femme qui lui fit ces touchants adieux : « Comme tu ne vis plus que *pour la grande cause*, il faut que nous acceptions le sacrifice, même si tu ne reviens pas de ce voyage. Nous mettons notre confiance en Dieu. » Paroles sublimes sur les lèvres de cette héroïque épouse! A Cologne, Windthorst se montra inlassable. On discuta toute la journée. A neuf heures du soir, on lui demanda s'il ne voulait pas se retirer. « Non, fit-il doucement, je demeurerai jusqu'au bout, dût la séance durer toute la nuit. » Il resta.

Le lendemain, il repartit pour le Hanovre, la mort dans les membres, mais la joie au cœur. Son idée, la *seule grande chose*, avait triomphé des dernières hésitations de ses collègues. L'*Association populaire catholique*[1], — le rêve de sa vieillesse, — était décidée; le comité directeur, le bureau, venaient d'être constitués dans cette réunion de Cologne.

Justement effrayé par les progrès du socialisme et par l'impuissance de l'État en face de cet ennemi, Windthorst sentit la nécessité de tenter un grand effort. Il réfléchit longuement; loin de le rassurer, les lois ouvrières votées par le Parlement n'avaient fait qu'accentuer ses craintes, parce qu'il voyait grandir les espérances du clan socialiste. A ceux qui lui en parlaient, il répétait avec insistance : « Il faut absolument nous réorganiser. » L'idée du *Volksverein* germait dans son esprit.

L'éclosion de ce germe demanda toute une année. Windthorst ne précipitait rien : il procédait avec une sage lenteur, ne voulant pas se lancer à la légère dans une aventure sans issue. Pendant l'année 1890, il présida plusieurs réunions intimes et entretint une correspondance suivie avec ceux qui étaient initiés à ses projets. Ce n'est qu'après ces longs travaux préliminaires qu'au mois de novembre il révéla à l'Allemagne ce qu'on pourrait appeler son testament politique.

Voilà près de vingt mois que l'intrépide lutteur repose dans le sein de Dieu et près de deux ans que sa grande œuvre fonctionne dans l'empire.

Les catholiques de tous les pays sont en train de se compter, de se grouper, de s'organiser en vue des épreuves redoutables que leur réserve l'avenir. Il y aura sans doute intérêt et profit à examiner ce que font les catholiques allemands aux prises avec le socialisme, à étudier le mécanisme de cette *Association populaire*

[1] *Der Volksverein für das katholische Deutschland.*

que Windthorst considérait comme le salut de sa patrie et qui deviendra certainement l'un des plus solides remparts de la religion et de la société.

I

LE SOCIALISME ET LES CATHOLIQUES

Lorsqu'en 1878 le Reichstag allemand discuta la fameuse loi contre les socialistes, Bebel jeta au gouvernement ce défi superbe : « Vous êtes incapables de détruire notre organisation, car nous avons des partisans là où vous ne les soupçonnez même pas. » Il disait vrai. S'appropriant le mot de Tertullien, les chefs révolutionnaires pourraient s'écrier sans trop d'exagération : « Nous ne sommes que d'hier et déjà nous remplissons vos villes et vos campagnes, vos usines, vos armées, vos administrations, et jusqu'aux antichambres de vos palais; nous ne vous laissons que vos temples. » De fait, malgré toutes les lois répressives, malgré toutes les rigueurs de la police, le socialisme est, en ce moment, l'une des premières puissances de l'Allemagne. Aux élections de 1890, il a réuni sur ses candidats plus de voix que n'importe quel autre parti politique. Alors que la droite comptait à peine 900 000 électeurs, les nationaux libéraux 1 187 669, les progressistes 1 167 764, le Centre 1 340 719, les socialistes arrivaient au chiffre énorme d'un million et demi. Ils avaient posé des candidatures dans 123 districts. Au premier tour de scrutin, ils remportèrent des victoires définitives ou obtinrent des ballottages dans 77 circonscriptions, et, à la fin de la bataille, 36 des leurs, — les 3 douzaines réclamées par Bismarck, — firent leur entrée au Reichstag. Presque toutes les grandes cités industrielles ou commerçantes leur appartiennent. Hambourg, Brême, Berlin, Magdebourg, Kœnigsberg, Hanovre, Braunschweig, Altona, Ottensen, Lubeck, Halle, Elberfeld, Solingen, etc., sont représentés par des socialistes.

Très nombreux, ils sont, en outre, admirablement organisés pour la lutte. Leur presse est incomparable. Entre eux, ils appellent les lettres de l'alphabet « les 25 soldats de Gutenberg ». Or, nul parti ne sait faire manœuvrer ces soldats avec plus d'habileté et plus d'énergie. Ils leur doivent la plupart de leurs conquêtes.

D'après le rapport que le comité-directeur a soumis au congrès d'Erfurt l'an passé (octobre 1891), ils disposaient, au 30 septembre 1891, de 124 journaux, dont 55 organes industriels et 69 organes politiques. Parmi ces derniers, 27 paraissent six fois

par semaine; 26, trois fois; 6, deux fois, et 10, une seule fois[1]. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires, ils sont d'une éloquence effrayante.

Le congrès d'Erfurt, qui a été, pour les socialistes, l'occasion d'une si brillante revue, a failli être la cause de profondes divisions. On y a vu éclater des dissentiments très vifs entre les membres les plus influents du parti. De Vollmar et Grillenberger voulaient évoluer vers les libéraux, tandis que Bebel, Liebknecht, Singer et le gros de l'armée restèrent fidèles à leur programme radical. D'autre part, Werner et les « jeunes » essayèrent d'arracher le groupe à la direction de Bebel, en affichant des tendances révolutionnaires et anarchistes. Mais ces discordes n'empêchent pas l'armée de la démocratie de marcher comme un seul homme à l'assaut de la société. Divisés parfois sur des questions de discipline et de programme, l'entente s'établit entre eux dès que la question du socialisme lui-même est en jeu. Aussi l'on aurait tort d'escompter les crises qui se sont manifestées à Erfurt. Au jour des élections, il n'y aura ni partisans de Bebel, ni amis de Vollmar ou de Werner; les conservateurs trouveront partout, en face d'eux, des socialistes bien décidés à vaincre[2].

*
* *

Ce qui est aussi inquiétant peut-être que l'existence même de cette puissance subversive, c'est la rapidité de son expansion en Allemagne. Presque immobile à son début, le socialisme s'est avancé avec l'élan irrésistible d'un torrent. « En peu d'années, dit Jœrg, un véritable vertige s'est emparé même des classes de la société qu'on devait croire à l'abri de la contagion. » Des grandes capitales, sentines de toutes les immondices sociales, le fléau a passé aux provinces industrielles; puis il a gagné insensiblement les villes moins importantes, et aujourd'hui il est sur le point de contaminer les milieux agricoles.

Chose singulière! le socialisme n'est nullement un produit germanique. Cet article d'importation est venu de la France. Si l'Allemagne contemporaine est la terre classique du socialisme spéculatif, si elle est, d'un autre côté, le champ d'expérimentation le plus fécond des applications pratiques de l'agitation antisociale,

[1] Au congrès socialiste qui vient de siéger à Berlin, on a constaté de nouveaux progrès. Le nombre des journaux est de 127, sur lesquels il y a 70 feuilles politiques et 57 feuilles industrielles. Parmi les journaux politiques, il y en a 32 qui sont quotidiens (5 de plus que l'année dernière), 20 paraissent trois fois; 6, deux fois, et 12, une fois.

[2] Les résultats du congrès de Berlin confirment ces lignes écrites avant l'époque du congrès. L'union des socialistes s'est manifestée clairement.

il n'en fut pas de même autrefois. Ainsi que le disait Lieber, au congrès de Mayence, « Lassalle, Karl Marx, les meneurs actuels, ne sont que les disciples amoindris de ce géant antichrétien qui s'appelait Proudhon », les épigones des grands socialistes français. Mais une fois lancés, les Allemands ont pris très vite le pas sur toutes les autres nations.

En moins de vingt ans, ils ont réalisé des progrès dont rien n'approche. Avant la guerre de 1870, ils étaient encore à chercher leur voie. Lassalle et Marx semaient des idées qui levaient sans doute, mais dont on n'apercevait pas la croissance. D'ailleurs, les élections législatives ne leur avaient pas encore permis de se compter. Ils s'affirmèrent pour la première fois en 1871, quand il s'est agi d'élire le premier Reichstag. Ils firent passer un de leurs candidats et recueillirent 101 927 suffrages. A partir de ce moment, leurs succès grossirent avec la vitesse d'une progression géométrique.

Aux élections de 1874, ils emportèrent 9 sièges, et le nombre de leurs électeurs s'éleva à 351 670.

Jusqu'alors, le parti était divisé en deux groupes très distincts qui portaient le nom des deux grands théoriciens socialistes, Lassalle et Marx. A proprement parler, les tendances et le but des deux écoles étaient identiques : il s'agissait simplement d'une question de personne et de direction. Les Lassalliens de la Prusse et les Marxistes du sud de l'Allemagne poursuivaient le même rêve : l'entente devait être facile. Elle s'opéra en 1875 au congrès de Gotha, et l'alliance fut cimentée par une série d'arrangements pratiques qui devaient écarter à jamais les velléités de schisme. On combina un programme commun et on créa un comité directeur unique, dont le siège fut transféré à Hambourg. Ce *Central-Wahl-Comité*, composé de 5 membres, comprenait indifféremment des Lassalliens et des Marxistes. Ceux-ci avaient eu pour organe politique le *Volksblatt* de Leipzig, et les socialistes du Nord possédaient le *Social Democrat* de Berlin. Les deux journaux furent fondus en un seul, le *Vorwærtz*, qui parut à Leipzig et fut rédigé par le Lassallien Hasenclever et le Marxiste Liebknecht.

La fusion fut naturellement favorable au développement des forces socialistes.

En	1877	ils obtinrent	12	mandats avec	493 447	voix
»	1878	»	9	»	437 158	»
»	1881	»	12	»	311 961	»
»	1884	»	22	»	549 990	»
»	1887	»	11	»	763 128	»
»	1890	»	36	»	1427 323	»

A la vue de cette progression, on comprend la confiance de ce chef socialiste qui disait, en 1878 : « Quand l'Allemagne comptera 60 millions d'habitants, par le simple effet du suffrage universel, le gouvernement passera au main des ouvriers. » Ils ne doutent plus de rien et se partagent d'avance les dépouilles opimes de la société actuelle.

*
* *

C'est contre cet ennemi terrible que Windthorst et ses amis résolurent de tourner leurs efforts dans un duel suprême.

A vrai dire, ils n'avaient pas attendu, pour se mettre à l'œuvre, qu'on entendît, de toutes parts, les craquements de l'édifice social prêt à s'effondrer. A une époque où il était encore de bon ton de se moquer de la question ouvrière, les catholiques commençaient déjà à s'en préoccuper. En 1848, un curé de campagne westphalien, appelé à siéger au Parlement de Francfort, prononçait à la cathédrale de Mayence des discours prophétiques dans lesquels il annonçait les périls dont l'Allemagne fut menacée trente ans plus tard. En même temps, ce jeune prêtre, — il portait le nom de Ketteler, — insistait sur la nécessité qu'il y avait à prévenir le mal par des remèdes économiques et moraux.

Quinze ans se passent et le baron de Ketteler occupe le siège épiscopal de Mayence. Dans l'intervalle, il avait beaucoup étudié et beaucoup observé. Il avait suivi, d'un œil attentif, l'influence qu'exerçaient sur la masse les agitateurs Lassalle et Marx. Il s'était aperçu que le cri de guerre qu'avait poussé ce dernier : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » avait trouvé de l'écho autour de lui. A la sourde fermentation des années cinquante succédait une effervescence qui ne craignait plus le grand jour. Ouvertement on attaquait le trône et l'autel, la morale, le droit, la propriété, et ces doctrines s'infiltraient dans les couches sociales inférieures.

Le moment était venu de parler encore. L'évêque de Mayence exposa la situation dans son bel ouvrage intitulé : *la Question ouvrière et le Christianisme.*

Ce livre a été plus qu'un événement politique, il a été une date. Son retentissement fut immense dans toute l'Allemagne.

Pour les catholiques, il constitua la base de leur programme économique et le point de départ de leur action sociale. Désormais, l'impulsion est donnée; bien des publicistes catholiques concentrent leurs études sur l'évolution qui se prépare et s'accomplit dans la vie économique et dans l'esprit des populations ouvrières. L'historien Jörg, — un voyant, — consacre à la question sociale des

articles hors de pair dans ses *Historisch-politische Blætter*. Bientôt une revue spéciale est fondée à Aix-la-Chapelle, et les rédacteurs de ces *Feuilles chrétiennes et sociales*, Schings et Schuren marchent hardiment dans la voie tracée par Mgr Ketteler. Et tandis que la presse quotidienne entre en lice et reprend en sous-œuvre les travaux des revues, ces graves problèmes sont portés à la tribune des congrès catholiques. L'abbé Schulte, l'abbé Monfang, y prononcent des discours dignes de leur inspirateur, le grand évêque de Mayence. Le haut enseignement ne reste pas indifférent à ces vaillantes initiatives. Dans quelques facultés de théologie, des professeurs éminents, par exemple, Reischl à Munich, ont soin d'initier les futurs prêtres à ces questions troublantes qu'ils rencontreront au tournant de chaque rue. Enfin, les évêques eux-mêmes, sentant la stérilité des efforts isolés, profitent, en 1869, de leur conférence de Fulda pour organiser une action sociale commune. Sur la proposition et à la suite d'un rapport de Mgr Ketteler, ils décident de favoriser de tout leur pouvoir la création et le développement des cercles ouvriers. On venait de fonder de ces cercles dans un certain nombre de centres manufacturiers et ils avaient donné les meilleurs résultats.

*
* *

La guerre franco-allemande et le Kulturkampf qui la suivit arrêtèrent pour un temps l'activité des catholiques sur le terrain de la réforme sociale.

Dans la fièvre du triomphe, les libéraux n'attachaient plus aucune importance aux actes et aux écrits des coryphées de la démocratie. On était riche à milliards, on avait l'ambition de transformer le jeune empire en Eldorado, d'où la misère, par conséquent la source du socialisme, serait bannie pour toujours. Qu'avait-on besoin de défenseurs de la société? Les vrais ennemis de l'Etat, c'étaient les catholiques, ces moralistes encombrants, qui reconnaissaient une autre divinité que le veau d'or, un autre maître que le libéralisme. Sus aux catholiques! s'écriait-on. Exterminons les *noirs;* les *rouges* ne nous inquiètent pas!

La joie fut grande parmi les *rouges*. Ils profitèrent du désarroi moral produit par le Kulturkampf pour étendre leurs conquêtes. Par sa législation scolaire, par l'exil des prêtres et des religieux, le gouvernement leur avait aplani le chemin. Les déceptions que la classe ouvrière rencontra au sortir de la crise économique du *Gründerthum*[1], aggravèrent encore la situation, en livrant les ouvriers sans défense à la propagande socialiste.

[1] On appelait ainsi la fièvre d'affaires, le développement exagéré des

Le Centre voyait le danger et il était dans l'impuissance d'agir. Au plus fort du Kulturkampf, lorsque les élections l'eurent favorisé, il aurait voulu faire quelque chose pour les ouvriers. Windthorst rêvait déjà cette législation protectrice dont le triomphe devait être un jour la gloire de son parti. Mais en ce temps-là, sa bonne volonté était paralysée. Les passions religieuses étaient tellement déchaînées contre les catholiques, que toute motion de leur part eût été repoussée à l'unanimité du Reichstag. Mieux valait attendre que lat empête se fût apaisée, que les flots eussent retrouvé leur calme.

Le Centre sortit de sa réserve en 1877, au moment où le comte de Galen présenta son projet de loi social. Ce fut la première fois que le Parlement se trouva en face d'une démarche de ce genre. La majorité libérale reprocha aux amis de Windthorst leurs tendances démagogiques et le principe manchestérien de laïsser faire l'emporta sur l'esprit sagement protectionniste qui soufflait du côté des catholiques. Les progrès incessants du socialisme et les revendications chaque jour plus fermes du monde ouvrier n'avaient rien appris à ces sectaires aveuglés.

Les yeux s'ouvrirent un peu le 11 mai 1878. On se rappelle qu'à cette date un fou furieux, Hœdel, tira sur l'empereur Guillaume. Quelques semaines plus tard, le souverain fut victime d'un second attentat. Cette fois, le pays fut consterné. Le Reichstag fut dissous par le prince Frédéric, qui, nommé régent, procéda à de nouvelles élections.

Le mot d'ordre lancé dans la foule était : « Contre les meurtriers de l'empereur ». On en appela à la « conscience de la nation ». La conscience de la nation parla le 30 juin, et en dépit de la pression administrative exercée partout, son verdict avait de quoi atterrer le gouvernement. L'un des candidats socialistes maintint sa position à Berlin, et le nombre des voix socialistes, qui était de 31 522 en 1877, augmenta de 24 814. La capitale renfermait donc 56 133 électeurs résolument socialistes. Ces chiffres en disaient long. Si, sur le total des votes de l'empire, le parti avait perdu 56 130 voix et 3 sièges, cette diminution était insignifiante en comparaison des succès éclatants remportés dans les villes comme Berlin, Dresde et Breslau.

Le gouvernement, aux abois, ne trouva rien de mieux que de présenter un projet de loi contre les socialistes. On revenait à une idée de prédilection du prince de Bismarck.

sociétés financières, etc., qui suivit le versement des 5 milliards. C'était à qui *fonderait* (*gründen*) le plus, à qui se lancerait le plus dans les entreprises hasardeuses : cette période fut très courte, et elle se termina par la débâcle du krach.

Le chancelier de fer est essentiellement un homme de violence autant que de ruse. Il ne connaît et ne voit que la force. Par la force, il espérait anéantir tout ce qui lui résistait. Il l'avait essayé contre les catholiques, il l'essaya contre le socialisme. Il oubliait qu'on n'enchaîne pas les consciences et les volontés. Plus d'une fois il avait dit au Reichstag : « Donnez-moi des lois de répression, et je vous assure la paix. » Mais remettre en de telles mains des lois attentatoires à la liberté était un jeu extrêmement dangereux. Le Reichstag résista.

Il résista, durant la session de 1875-1876, lorsque le ministre Eulenberg voulut introduire dans le code pénal un article sévère contre les agitateurs socialistes. Le prince de Bismarck ne se tint pas pour battu et il retourna à la charge après l'attentat Hœdel. Le Parlement résista encore et repoussa toute loi d'exception.

A la suite des élections du 30 juin 1878, la situation se modifia. Dès que la Chambre fut réunie (9 septembre), on lui soumit un nouveau projet de loi beaucoup plus rigoureux que les précédents. Le chancelier demanda des pouvoirs absolument discrétionnaires. Les nationaux-libéraux qui, un certain temps, avait lutté, cédèrent enfin aux menaces ou au sourire du tout-puissant ministre, et la loi fut votée. Liberté de la presse, liberté d'association, liberté de réunion, tout était abandonné au gouvernement. Une lutte titanesque allait s'engager entre les socialistes et les ministres.

Dans les milieux officiels, on était plein de confiance. Sans doute, le Centre s'était obstiné à rejeter la loi, sous prétexte que la violence ne résoudrait pas la question sociale. Mais les conseils prophétiques de Windthorst n'enlevèrent rien à l'optimisme des ministres. Trois ans, pensaient-ils, suffiraient pour refouler la grande marée antisociale.

Le gouvernement avait, d'ailleurs, une combinaison en réserve, et il chercha, dès cette époque, à la réaliser. Il voulait combattre le socialisme par une double action parallèle. A son avis, ni la douceur seule ni la violence seule ne viendrait à bout de cet ennemi. Il fallait combiner les deux systèmes, attirer à l'aide du socialisme d'État l'élément pacifique mais égaré du prolétariat, et écraser par des lois répressives les éléments révolutionnaires.

Le député socialiste Grillenberger a caractérisé et condamné cette politique à double face par ces mots pittoresques : « Arrière le régime du biscuit et du fouet! » *Zuckerbrod und Peitsche!*

On prétendait guérir toutes les plaies sociales par les recettes de cette homœopathie politique, et on les multiplia avec une précipitation qui a lieu d'étonner chez d'aussi froids calculateurs.

Les remèdes du *biscuit* peuvent être groupés sous deux grandes rubriques : les monopoles et les assurances obligatoires. Le sys-

tème des monopoles n'a encore trouvé qu'un commencement d'exécution; celui des assurances, par contre, a complètement triomphé. Toutes les assurances furent votées l'une après l'autre.

Les catholiques hochèrent la tête, et leur défiance n'était que trop fondée. En effet, les assurances de l'État ne satisfont pas les ouvriers conservateurs, et elles semblent un acompte dérisoire aux démocrates qui désirent la liquidation sociale.

Le *fouet* des lois répressives n'a pas réussi davantage, quoiqu'il fût manié par une main de fer. Pendant plus de dix ans, il s'est abattu avec une sévérité implacable sur les populations inféodées au socialisme et sur les meneurs de cette vaste conjuration. Journaux, associations, réunions, tout leur était interdit, et chaque tentative de propagande était punie de la prison et de l'exil.

L'efficacité de ces mesures ne parut nullement prouvée au Centre, et il avait raison de douter. Le régime des lois draconniennes a si peu arrêté l'expansion du socialisme, qu'il sortit vainqueur de l'épreuve.

Ce résultat, le député catholique Jörg l'avait prédit, en votant contre la loi. « Si vous voyez, disait-il, dans la démocratie une éruption maligne sur le corps social, vous ne ferez qu'aggraver le mal par l'application des remèdes violents. Vous dériverez l'éruption sur les organes internes; à la place de l'agitation visible au grand jour, vous aurez le travail souterrain, la conspiration dans l'ombre, se traduisant par le matérialisme de la vie. La police est incapable d'extirper et de détruire ces germes délétères. »

Depuis lors, tout le monde a reconnu la justesse de ces paroles. Les socialistes sont devenus une armée innombrable, malgré le fouet et le biscuit. Ils n'ont pas craint le fouet et ils ont dédaigné le morceau de biscuit que l'État leur jetait avec une hautaine pitié.

*
* *

Les remèdes étaient ailleurs. Le Centre les indiqua en proclamant la nécessité d'une action morale et l'urgence de l'amélioration des conditions matérielles de l'ouvrier. Là était la seule vraie solution des grands problèmes; c'est dans cet ordre d'idées qu'on pouvait combattre efficacement le socialisme.

Les catholiques se placèrent carrément sur ce terrain, et ils agirent avec d'autant plus d'énergie qu'ils étaient convaincus davantage de l'imminence du danger.

Trois grands facteurs doivent concourir à la solution de la question sociale : l'Etat, les patrons, les ouvriers; l'Etat par les lois protectrices, les patrons par l'esprit de justice et de charité, les

ouvriers par la bonne volonté, la modération, l'esprit d'ordre et d'épargne. Et pour que ces trois éléments se fondent et s'unissent dans l'harmonie d'une action commune, l'intervention d'un élément supérieur est indispensable. En d'autres termes, l'Etat, les patrons, les ouvriers ne réussiront à coopérer à la paix sociale que s'ils subissent l'influence de la religion.

Il faut que la religion inspire l'État, guide les patrons, soit la règle de l'ouvrier. Sinon l'édifie social qu'on tentera d'élever manquera d'une base solide et s'écroulera sous les coups de bélier du socialisme. L'État et la société sans Dieu seront fatalement la société et l'État socialistes.

C'est d'après ces principes que le Centre formula son programme de réforme et commença sa lutte contre le socialisme. Au Reichstag, ses économistes les plus éminents, — les Galen, les Hitze, les Lieber, les Hertling, etc., — présentèrent une série de projets de loi destinés à protéger la vie morale, religieuse et matérielle de l'ouvrier. Grâce à leurs persévérants efforts, toutes ces revendications sont inscrites aujourd'hui dans le Code industriel de l'Allemagne. Le repos dominical, condition préalable de la sanctification du dimanche, est garanti par une loi d'empire. Il en est de même d'autres mesures non moins importantes relatives au travail des femmes et des enfants, à la moralité de l'usine, etc., etc. Des progrès très sérieux ont été réalisés sous ce rapport, et nous sommes loin des théories funestes de l'économie politique manchestérienne. Presque tout le mérite en revient au Centre, dont les idées ont fini par gagner l'empereur lui-même.

Les catholiques faisaient mieux que des lois; ils demandèrent à l'initiative privée ce qu'elle seule pouvait donner, une action directe sur les patrons et sur les ouvriers.

Les patrons, il faut bien en convenir, ont été trop souvent les artisans du mal social dont ils gémissent. Ils n'ont pas voulu comprendre les graves devoirs qui leur incombaient. Leur unique préoccupation était d'arrondir le chiffre de leurs dividendes, et on les étonnait quand on leur reprochait de ne pas se soucier assez des intérêts religieux et matériels de leurs ouvriers. Ils payaient les salaires promis, que leur importait le reste! L'illusion était dangereuse; il s'agissait de la dissiper, d'instruire les patrons, de seconder ensuite leur bonne volonté naissante en leur montrant ce qu'il y avait à faire et comment il fallait s'y prendre. Ce fut la mission que s'arrogea la Société industrielle *Arbeiterwohl*, que l'abbé Hitze, l'abbé Monfang, Brandts, etc., etc., fondèrent à Munchen-Gladbach, il y a une dizaine d'années.

Cette même Société, dont l'action s'étend chaque jour, cherchait

dès l'origine à préserver la classe ouvrière de la peste révolutionnaire. A cet effet, elle encourageait tout ce qui contribuait à moraliser l'ouvrier et à améliorer ses conditions d'existence. Elle publiait une collection d'excellents livres populaires, créait des écoles de ménage, ouvrait des asiles pour les ouvrières, organisait des usines modèles, etc. Sous son impulsion, le clergé fondait partout des cercles ouvriers et des cercles de jeunes gens, etc. Dans les centres manufacturiers, les catholiques disputaient ainsi pied à pied le terrain aux apôtres du socialisme.

L'artisan et l'ouvrier agricole, qui étaient menacés comme l'ouvrier industriel, furent protégés à leur tour par l'œuvre des *Gesellenvereine*, par les *Bauernvereine*, par les caisses Raffaisen, etc. La sollicitude des catholiques et du Centre englobait toute la foule des travailleurs.

Tant d'activité dépensée au service de la classe ouvrière ne fut point stérile. Qu'on regarde en effet les provinces catholiques : elles ne sont pas encore entamées par le socialisme. Agricoles ou industrielles, elles ont repoussé ses théories décevantes qui sont en contradiction avec les enseignements de leur foi. Les masses protestantes ont été trop souvent séduites, on pourrait dire médusées par le spectre rouge. Les catholiques ont su résister à tous les ensorcellements. Les apôtres du nouvel Évangile firent briller à leurs yeux le mirage de leurs promesses édéniques; les orgies d'un capitalisme sans cœur et sans conscience leur furent retracées sous les couleurs les plus sombres dans les journaux, les brochures, les romans, les discours. Inutiles tentatives! Les électeurs de 1890 furent défavorables aux socialistes dans les circonscriptions catholiques.

*
* *

Des succès si réels auraient pu endormir le zèle des catholiques. Heureusement Windthorst veillait. Avec sa clairvoyance admirable il a deviné que la victoire n'était pas définitive, qu'on serait assailli par des forces supérieures et qu'il fallait une organisation nouvelle adaptée aux nouvelles circonstances. L'événement ne tarda pas à donner raison à ses craintes. Furieux de leur échec dans les districts catholiques, les socialistes résolurent d'y porter tout le poids de leurs efforts. Au congrès de Halle, la guerre fut solennellement déclarée au catholicisme. L'Église étant considérée comme le grand obstacle, il s'agissait, coûte que coûte, de l'anéantir et de lui enlever ses adhérents. C'est ce que le député socialiste Rudt disait au mois de novembre 1891, dans un meeting de Loerrach (duché de Bade). « La foi religieuse, affirmait l'ancien précepteur du prince de

Hohenlohe[1], doit disparaître, car elle entrave les idées démocratiques. La plus grande puissance religieuse réside dans l'Eglise catholique. On dit que Napoléon Ier a écrasé la révolution. Mensonge historique! Non, ce n'est pas Bonaparte, c'est l'Église catholique qui a vaincu la révolution. Elle a remporté cette victoire en substituant de nouveau au culte de la raison la foi religieuse avec ses dogmes. Elle est une grande force, et voilà pourquoi *nous la combattrons à outrance.* »

Les déclarations d'autres chefs socialistes ne furent pas moins catégoriques. Bebel, Liebknecht, de Vollmar, tous désignaient l'ouvrier et le paysan catholiques comme la proie dont il était urgent de s'emparer. Ils se disaient sûrs des populations protestantes. Non pas que tous les protestants fussent d'ores et d'avance voués au socialisme; on n'avait pas la naïveté de le croire. Mais les socialistes étaient persuadés qu'étant données des conditions économiques favorables à leurs vues, les croyances protestantes ne formeraient pas une barrière infranchissable, à l'instar du *Credo* catholique. Les succès du passé ne répondaient-ils pas de l'avenir? Déjà toutes les citadelles du protestantisme étaient tombées en leurs mains presque sans coup férir. Il suffisait donc d'attendre le moment psychologique pour se rendre maître des circonscriptions encore disponibles.

Dans les pays catholiques, — les socialistes l'avaient expérimenté, — les choses ne se passaient pas de même. Là il fallait des campagnes vigoureuses, prolongées, des luttes sans merci, un déploiement de forces extraordinaires, des moyens de perversion inusités.

On prépara la *lutte à outrance* dont avait menacé Rudt. Il y avait dans cette levée de boucliers un danger très réel pour le Centre. Windthorst en fut très préoccupé. Que faire? Comment tenir tête à ces adversaires redoutés? Quels retranchements élever? quelles batteries dresser? Le socialisme a la prétention de convertir tout le monde à ses doctrines. La vraie tactique ne devait-elle pas consister à lui enlever tout le monde pour ainsi dire par un seul coup de filet? Windthorst reprit à son compte l'idée de la nation armée, qu'avait émise Scharnhorst, naturellement en l'appropriant aux besoins de sa cause. Contre l'armée du socialisme, il voulut mener l'armée de l'*Association populaire catholique.*

La Petite Excellence exposa son plan dans un manifeste qui parut à Mayence le 20 novembre 1890 : « L'ordre politique et social, y est-il dit, est ébranlé dans ses fondements. C'est avant tout le socialisme qui propage ces théories et qui s'efforce de les

[1] On sait que le socialiste Rudt a été précepteur des fils du gouverneur d'Alsace-Lorraine.

mettre en pratique. Et comme il sent qu'il rencontre dans le peuple catholique ses plus énergiques contradicteurs, il a déclaré hautement la guerre à notre Église lors du congrès de Halle. A cet ennemi qui veut nous assaillir, il faut opposer le boulevard de notre puissante organisation..... Unissons nos efforts et marchons à lui en rangs serrés. Formons une coalition immense qui embrasse toutes les régions de notre patrie. Cette alliance aura pour résultat d'organiser nos forces, de multiplier nos moyens d'action, de diriger et de renforcer méthodiquement notre activité sur le terrain de la presse, des brochures et des assemblées. De la sorte, les socialistes nous trouveront armés jusque dans les villages les plus reculés, et partout nous repousserons victorieusement l'erreur en faisant luire la vérité aux yeux du peuple. »

Tel est, dans ses lignes essentielles, le système de défense imaginé par Windthorst. Avant de le publier, il l'avait étudié dans les moindres détails. Il n'avait rien abondonné au hasard. Tout était prévu, et les batailles à livrer, et les armes à employer, et la tactique à suivre.

Une étude rapide de cette puissante organisation nous montrera que le chef du Centre était aussi savant stratégiste qu'infatigable batailleur.

II

ORGANISATION ET NATURE DE L'ASSOCIATION POPULAIRE CATHOLIQUE

Ce qui distingue avant tout le *Volksverein*, c'est que, malgré ses vastes proportions, il constitue une société unique. Les cercles ouvriers, les *Gesellenvereine*, la plupart des autres œuvres sociales des catholiques allemands sont, il est vrai, groupées hiérarchiquement, forment un ensemble, une synthèse, un corps. Elles sont reliées entre elles par un lien fédératif plus ou moins étroit, suivant les circonstances. Mais chacun de ces groupements a son individualité bien marquée. Il y a en Allemagne plusieurs milliers de cercles ouvriers, de cercles de compagnons et d'apprentis qui ont tous leur vie propre, leur direction indépendante. Ils ont leurs présidents et leurs comités administratifs qui gouvernent ces microcosmes sous leur responsabilité personnelle.

Etant donnée la nature de ces sociétés, une telle organisation est absolument indispensable. Les jeunes gens, les ouvriers qui font partie d'un cercle, ont besoin d'une direction constante, d'une autorité visible capable d'intervenir à toute heure. Point de cercle sans président : ce serait l'anarchie en permanence, la ruine immédiate de l'œuvre par le fait même.

Le *Volksverein* tel que l'a conçu Windthorst, poursuit un autre but, joue un autre rôle, et dès lors il était susceptible d'une organisation plus large, moins compliquée, mieux à même d'englober la masse du peuple.

Le leader catholique se trouvait en présence d'un ennemi formidable qui s'avance à travers l'Allemagne à pas de géant. A cette armée du socialisme il voulait opposer des troupes catholiques qu'il s'agissait de lever en toute hâte pour n'être pas débordé. Était-il possible de mobiliser ainsi la nation en adoptant le cadre des cercles ouvriers ou des *Gesellenvereine?* Poser la question, c'est la résoudre. On sait, en effet, combien il est difficile, surtout dans les localités de moindre importance, de créer une association, de trouver un président, un comité, bref, un personnel dirigeant. Et les difficultés de la première heure se renouvellent chaque fois que l'œuvre se disloque par suite du mauvais vouloir ou d'un simple relâchement de l'un ou l'autre membre influent. Mettons que les organisateurs évitent ces complications dangereuses, il faut des années pour rendre l'œuvre prospère. Les adhésions arrivent lentement, parce que la jalousie, les froissements de l'amour-propre, le scepticisme, s'en mêlent et compromettent souvent des entreprises commencées sous les meilleurs auspices.

Il fallait échapper à ces écueils, inventer une combinaison simple réunissant tous les avantages des cercles. Le type, si je puis ainsi parler, auquel s'arrêta Windthorst répond à cet idéal, et l'expérience a démontré que la Petite Excellence avait vu juste. Le *Volksverein* ne doit pas être une fédération des sociétés, mais une association unique pour toute l'Allemagne. Il n'a qu'une seule présidence, un seul comité directeur, dont le siège légal est à Mayence, le berceau de l'œuvre.

Le comité, nommé du vivant même de Windthorst, réunit l'élite du parti catholique en Allemagne. A côté de la Petite Excellence, on y trouve MM. Brandts, premier président; Trimborn, deuxième président; l'abbé Hitze, le comte Ballestrem, le comte Galen, Mgr Galland, les députés Lieber, Fritzen, Gröber, Orterer, Marbé, Porsch, le comte Preysing, le comte Hœnsbroech, Mgr Stamminger, le docteur Siben, les journalistes Otto, Stœtzel, etc.

Toutes les régions de l'empire y ont leur place. On remarquera de plus qu'à peu près toutes les conditions sociales ont leurs représentants dans cet état-major. On a choisi des industriels, des grands seigneurs terriens, des journalistes, des savants, des professeurs, des fonctionnaires, des financiers, des avocats, des économistes, etc. Comme en Allemagne rien ne se fait sans le clergé, le comité de direction compte aussi des prêtres dans son sein, et ce ne sont pas

les moins importants. Deux d'entre eux, l'abbé Hitze et l'abbé Pieper, peuvent même être considérés comme les chevilles ouvrières de l'Association, et, à ce titre, ils ont droit à une mention spéciale.

L'abbé Hitze a déjà créé l'*Arbeiterwohl*. L'abbé Pieper, son disciple, montre, en sa qualité de secrétaire général du *Volksverein*, des aptitudes peu communes. D'une intelligence remarquable, d'une activité que rien ne rebute, il se multiplie en quelque sorte et contribue pour sa part virile à la prospérité de l'œuvre. Il vient de prouver, dans plusieurs réunions, qu'il a les dons de l'orateur populaire. C'est une recrue précieuse pour le Centre. Les travaux du *Volksverein* hâteront la maturité de son talent et en feront dans un avenir peu éloigné un digne collègue de l'abbé Hitze, de l'abbé Dasbach, de l'abbé Schædler, de toute cette phalange ecclésiastique des Chambres allemandes.

L'abbé Pieper réside à Munchen-Gladbach, auprès de l'abbé Hitze et de M. Brandts. Aussi cette ville est-elle le vrai centre du *Volksverein*. C'est de là que partent toutes les impulsions; de ce foyer, la lumière rayonne sur toutes les parties de l'Allemagne. Dans la pensée de Windthorst, le *Volksverein* est un immense réseau enveloppant toutes les contrées de l'empire. Munchen-Gladbach en est le point central, le siège administratif de l'œuvre. Tous les moyens de propagande sont élaborés là; au secrétariat général viennent également aboutir tous les efforts tentés sur les différents points du pays.

Ces efforts sont nombreux, comme bien l'on pense. Pour facilitée qu'elle soit, la tâche n'en est pas moins très sérieuse. Sans doute, les bonnes volontés ne manquent point parmi le peuple catholique. Encore faut-il les chercher, les stimuler, les entretenir. Il y a ensuite les faibles, les lâches, les indifférents, et hélas! aussi ceux qui sont tombés. Il s'agit d'arriver à tous, de les enrôler tous sous le drapeau du *Volksverein*. Ce n'est pas une besogne aisée. Quels que soient son savoir-faire, son zèle, son éloquence, le comité serait impuissant par lui-même. Il ne saurait être partout à la fois, ni parcourir toutes les localités pour provoquer et recevoir les adhésions. Des intermédiaires sont indispensables.

*
* *

Rien n'est intéressant et instructif comme le système adopté par le *Volksverein*. Les rouages de cette immense machine sont d'une simplicité et, en même temps, d'une efficacité remarquables. Voici, en peu de mots, comment fonctionne l'*Association*.

Le comité choisit dans chaque district un agent, un mandataire, — *ein Geschæftsführer*, — avec lequel il est en rapport direct et

constant. A lui sont communiqués toutes les pièces, tous les documents, tous les livres et brochures qui doivent être distribués aux membres du *Verein*. Pour arriver à la foule, ce mandataire s'adresse à son tour à un certain nombre d'hommes de confiance, — *Vertrauensmænner*, — choisis dans chaque paroisse. D'ordinaire le curé de l'endroit lui désigne les fidèles qui paraissent aptes à remplir la mission qu'on veut leur confier. Le choix arrêté, il envoie à ces *Vertrauensmænner* une circulaire où sont indiqués les devoirs essentiels de leur charge. D'après la circulaire imprimée que j'ai sous les yeux et qui est datée du mois de janvier 1891, l'homme de confiance satisfera aux obligations suivantes :

1) « Vous ferez, dit la lettre, circuler, de maison en maison, la liste des membres et vous tâcherez, par ce moyen, de provoquer le plus d'adhésions possible.

2) « Vous recueillerez les cotisations annuelles que vous transmettrez au mandataire.

3) « Vous remettrez aux membres les cartes de sociétaires qui leur serviront en même temps de quittance pour la cotisation de l'année courante.

4) « Vous distribuerez aux membres les brochures et autres imprimés que vous transmettra l'agent du district.

5) « Vous tiendrez celui-ci au courant de tout ce qui se fera d'important autour de vous relativement au *Verein*. »

On voit, par cet exposé succinct, combien est ingénieux le fonctionnement de l'Association populaire. L'homme de confiance n'est pas un chef, un président qui puisse porter ombrage aux autres. Aux yeux des fidèles, il est simplement un chrétien plus fervent, plus zélé, qui a le souci des choses religieuses et sociales. Plusieurs hésiteraient peut-être à entrer dans un cercle; ils ne refuseront pas leur adhésion à ces représentants de l'œuvre. Au point de vue de la propagande, il y a là un premier avantage.

Un autre, non moins considérable, c'est que cette manière de procéder permet de commencer dans chaque village par un noyau très modeste. Dès qu'il est question de créer un cercle, une société avec un président ou un directeur, il faut s'assurer le concours effectif d'un certain nombre de personnes. Il est assez aisé de racoler une centaine de membres une fois qu'on en a 20 ou 25. La difficulté, c'est de réunir ce premier groupe, et très souvent les plus énergiques organisateurs se brisent contre cet obstacle initial. Que de localités où l'on entraînerait sans peine le gros de la population s'il y avait dix hommes pour attacher le grelot! Nous sommes ainsi faits, nous ressemblons tous, plus ou moins, aux moutons de Panurge. Il en résulte qu'une œuvre qui exige une organisation

locale complète, avec une direction autonome, risque de ne pas s'étendre rapidement.

Le *Volksverein* échappe à ce péril. Aussitôt qu'il a jeté son dévolu sur une province ou sur un district, il peut s'implanter de suite sur tous les points du pays. Il suffit qu'il ait dans chaque localité au moins un ou deux hommes de confiance. Or ces hommes se rencontrent partout, puisque, en définitive, il y aura toujours au moins le clergé de la paroisse. Le curé, les vicaires sont les premiers *Vertrauensmænner*, les auxiliaires nés de l'Association. De simples fidèles les secondent peu à peu, et ainsi le comité directeur est en mesure d'agir efficacement à la fois sur tous les catholiques d'une région.

Je devrais dire sur tous les *hommes*, car le *Volksverein* ne s'adresse qu'aux hommes. Sous ce rapport, il se distingue d'autres œuvres catholiques, par exemple, de celles de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, qui se recrutent plus spécialement parmi les femmes et les enfants. D'après l'article 2 des statuts, pour faire partie de l'Association, il faut être majeur. On a surtout en vue les électeurs, c'est-à-dire tous ceux qui prennent part aux affaires publiques. Dans la lutte entreprise par le *Volksverein*, ce sont les vrais soldats de la grande armée catholique. Les agitateurs socialistes s'en prennent spécialement aux ouvriers majeurs qui ont le droit de voter. Ce sont ceux-ci qu'il faut donc soustraire à leur influence. L'ouvrier enrôlé dans le *Volksverein*est non seulement une recrue probable enlevée au socialisme, c'est, en outre, un défenseur de l'ordre social, un adversaire de toute révolution. De là l'importance de ces adhésions, de là la nécessité absolue d'atteindre le plus d'hommes possible dans le plus bref délai.

Une signature est bien vite donnée, et il semble que les *Vertrauensmænner* devraient pouvoir remplir leurs listes sans rencontrer d'objections. On sait avec quelle facilité se couvrent les feuillets d'une pétition. Or les listes du *Volksverein*, que sont-elles autre chose qu'un vaste pétitionnement. Il est certain qu'en général les gens du peuple ne marchandent pas leurs noms à celui qui a le talent de les demander adroitement. Si on avait voulu se contenter d'une manifestation purement platonique, on était sûr d'un succès rapide et éclatant. Mais quelle garantie aurait-on eue de la sincérité des sentiments que la signature était censée exprimer? On signe et, le plus souvent, on n'y pense plus. Les organisateurs du *Volksverein* ont tenu à ce que la signature représentât un léger sacrifice pécuniaire.

La cotisation annuelle des membres de l'Association est de 1 fr. 25. Somme minime, sans doute, mais qui n'en est pas moins d'une importance indiscutable.

L'ouvrier qui s'engage à verser cette cotisation s'intéresse vraiment à la cause qu'on lui fait embrasser. Il réfléchit avant de signer; il sent qu'il endosse une responsabilité et il n'est pas tenté de prendre la chose à la légère. Il n'aura pas l'idée de se moquer d'une œuvre pour laquelle il dépense tous les ans un peu de son épargne.

On ne saurait assez admirer la sagesse de cette disposition inscrite dans les statuts du *Verein*. L'armée payante qu'on recrute de la sorte est une armée sincère qu'on pourra conduire à la bataille sans crainte. On aura peu de faiblesses à déplorer, encore moins de félonies à redouter. Autant je me défierais du soldat problématique qui se serait inscrit simplement sur la liste; autant je croirais pouvoir compter sur la bonne volonté de celui qui payerait en quelque sorte son armement.

*
* *

C'est, en effet, à payer l'armement que le *Volksverein* emploie le montant des cotisations annuelles. Je veux dire que, avec ces ressources, le comité met en œuvre l'attirail de ses moyens de propagande.

Le tout n'est pas d'avoir les éléments d'une armée; les soldats n'ont de valeur réelle qu'en tant qu'ils sont instruits, exercés, disciplinés. Il faut qu'ils connaissent la tactique de l'ennemi, qu'ils soient à peu près au courant de ses stratagèmes ordinaires, qu'ils s'habituent à déjouer ses ruses et à éviter ses pièges. Autrement ils seront culbutés au premier choc, et la débâcle est certaine.

Le *Volksverein* s'efforce, par-dessus tout, de faire connaître l'ennemi à combattre. Le socialisme, nous l'avons vu, c'est l'athéisme, — l'aveu est de Bebel, — c'est la suppression de la propriété individuelle, c'est l'amour libre érigé en dogme, c'est la négation absolue de la liberté et le triomphe d'une tyrannie sans frein. Si les apôtres de la démocratie avaient la franchise de dévoiler le fond de leur pensée, d'étaler aux yeux du public les monstruosités de leurs théories religieuses, économiques et sociales, ils risqueraient fort d'échouer dans leur entreprise. Les ouvriers industriels, les artisans, les paysans, repousseraient la plupart les bienfaits du paradis socialiste : les uns, parce qu'ils ont encore de la religion; les autres, parce qu'ils aiment leur femme et leurs enfants; le plus grand nombre, parce que l'instinct de la propriété tient à la racine même de leur être. Pour ce motif, les agitateurs se gardent bien de révéler les arcanes de l'édifice social qu'ils rêvent. Ils se contentent de critiquer la société actuelle, de prêcher la destruction de l'ordre existant sans trop dire ce qu'ils espèrent

élever sur ses ruines. La manœuvre est adroite; car ici plus que partout ailleurs la critique est aisée.

Il est incontestable que nous vivons au milieu de grandes iniquités sociales. Des fortunes colossales s'accumulent entre les mains de quelques capitalistes, tandis que la petite propriété tend à disparaître de plus en plus et que la misère du prolétariat revêt trop souvent les formes les plus hideuses. Pas n'est besoin d'avoir le flair très développé pour sentir l'odeur de décomposition qui se dégage de notre société. Le peuple souffre presque partout; il est inquiet, troublé, déraciné. De terribles rancunes le mordent au cœur, et il ne faut pas une grande éloquence pour attiser sa haine. Quelques gouttes d'huile et les flammes de la colère populaire montent très haut vers le ciel.

Les socialistes exploitent ce malaise économique avec une habileté infernale. A lire leurs journaux et leurs brochures incendiaires, à entendre leurs discours, on s'explique les succès de leur agitation. L'ouvrier le plus placide finit par dresser l'oreille, lorsqu'on fait ainsi devant lui le procès à la société. Les sophismes qu'on lui sert sont si spécieux qu'ils lui paraissent irréfutables. On lui parle de ses misères, de ses droits, de son oppression avec une chaleur si communicative, qu'il cède à l'entraînement et oublie les leçons de son catéchisme. Il y a au fond de tout prolétaire un socialiste plus ou moins inconscient. Les meneurs s'adressent à ses secrètes convoitises et lui renouvellent les promesses de Satan : « Vous serez comme des dieux [1] », c'est-à-dire vous serez riches. La tentation est toujours très forte, et je connais d'honnêtes ouvriers qui me disaient avec le plus grand calme : « Les socialistes n'ont pas déjà si tort; c'est nous qui avons enrichi les fabricants : pourquoi sont-ils seuls à jouir du fruit de notre travail? »

Vous serez dieux à votre tour! Tel est le cri de ralliement des chefs du socialisme. Être dieu, être riche, ou du moins prendre une part très large au banquet de la vie, n'est-ce pas le rêve de tout pauvre? Avec cette amorce, on attire les ouvriers par milliers et il n'est pas surprenant qu'aux dernières élections le socialisme ait compté près d'un million et demi d'électeurs.

Le *Volksverein* a pour but d'expliquer aux ouvriers quels sont les éléments, les prérogatives de sa divinité future. Il se propose de leur dessiller les yeux et de montrer qu'en réalité l'Eden du socialisme est un odieux enfer.

Abbé A. Kannengieser.

La fin prochainement.

[1] « Nous serons un peuple de dieux, » s'écriait un jour un jacobin à la tribune. (Taine, *Révol.*, II, p. 67.)

LES GALERIES CÉLÈBRES

ET

LES GRANDES COLLECTIONS PRIVÉES

III

VAUX-LE-VICOMTE

La résurrection de Vaux-le-Vicomte. — M. Sommier. — Caractère général du château de Vaux, sa supériorité sur Versailles. — Admiration et jalousie des contemporains : un sujet mieux logé qu'un roi. — Efforts de Fouquet pour dissimuler l'importance de ses constructions et le nombre des ouvriers employés. Il se méfie même de Mazarin. — 1800 ouvriers sur les chantiers. — « Insolentes acquisitions » du surintendant. Poursuite de tous les luxes. — Les services d'or massif, les antiquités. — Une apologie récente et insuffisante de Fouquet. — Magnifique protection aux arts comme aux lettres. Part de Fouquet dans la restauration de l'art de la tapisserie en France. La fabrique de Maincy : Louis Blamard, Lebrun. — La gloire de Vaux. Les hôtes et les amis de Fouquet. Les visites princières et royales. Mazarin. Christine de Suède. Henriette de France, reine d'Angleterre. La duchesse d'Orléans. Les fêtes de 1661. Molière. — La chute. — Mme Fouquet. Vaux vendu au maréchal de Villars, 1705. — Faste militaire. La société de Vaux-Villars et celle de Sceaux. — La maréchale de Villars. Voltaire. — Les fêtes. Une lettre à Fontenelle. — Destinées postérieures du château de Vaux. Le fils de Villars. Les Choiseul. Le 6 juillet 1875.

Description sommaire de l'édifice. Analogie avec Maisons. L'architecte Levau. Ses collaborateurs. — Les sculpteurs. — Pierre Puget. L'Hercule gaulois. — Lebrun, véritable ministre des beaux-arts du surintendant. — Universalité de ses talents. — Admiration de Mazarin. — Jugement de Mlle de Scudéry sur *Méléandre*. — Caractère de ses relations avec Fouquet. — Leçons données à Mme la procureuse générale. Un madrigal de Bois-Robert. — Un portrait improvisé. — La salle de la Rotonde. Les Cariatides. — Les armes de Fouquet. L'écureuil. Allusion erronée du serpent à Colbert. — Y a-t-il eu au plafond une peinture de Lebrun? Raisons décisives pour la négative : un témoignage contemporain. — Les appartements de l'aile gauche. Le paysage décoratif. — Le salon de la Vérité. — Les Muses et Génies de Girardon. (?) — La salle de bain. — Le salon des stucs. Est-ce une œuvre italienne? Nicolas

Legendre. — La chambre du roi. — La salle à manger. Deux portraits du dix-septième siècle. — Tableaux militaires sur les exploits de Villars. — La bibliothèque. Les ordres de services de la bataille de Denain. — Le Salon d'Hercule. Grands tableaux de fleurs et de fruits. Portraits des dix-septième et dix-huitième siècles. — Le chef-d'œuvre de Lebrun : le Salon des Muses (les tapisseries de Mortlake au Garde-Meuble). — Salon d'angle. Un portrait de la maréchale de Villars. J.-B. Vanloo ou Nattier? — Le premier étage : logements d'artistes [1].

Le jardin de Vaux, premier type du jardin classique complet. Le Nôtre. — Les jets d'eau. — Les plantes rares. — Les œuvres dispersées. L'*Antinoüs* de Potsdam. Les aventures de deux momies. Deux sarcophages égyptiens trouvés à Longchamps. Leur retraite au Louvre. — Les travaux récents. Les groupes de Hiolle. La cascade et la grotte. Les *Chevaux marins,* de Lançon. Les *Parties du monde,* de Peynot. — Les *Atlantes* : Poussin sculpteur. — Le bassin. — Un dernier vœu de la couronne.

I

Ferrières, dont s'occupait une des précédentes livraisons du *Correspondant*, doit tout son lustre à ses derniers possesseurs. Il n'en est pas ainsi de Vaux-le-Vicomte, situé dans une région voisine du même département. Depuis quelques années, le château de Fouquet et des Villars est sorti de l'abandon relatif où il avait été laissé. Le public mondain, qui n'aime guère à dépasser les fortifications, si ce n'est pour des déplacements cynégétiques ou balnéaires, a été obligé de s'apercevoir des travaux qu'on y exécute depuis qu'au dernier Salon, *les Parties du monde* de M. Peynot ont attiré son attention; depuis qu'il a visité, tout récemment, au Champ-de-Mars, avant leur mise en place définitive, les groupes de M. Lanson. Le moment semble donc venu de dire ce que cette célèbre habitation a conservé, ce qu'on lui a rendu, ce qu'on lui a ajouté et comment elle semble aujourd'hui ressusciter dans sa splendeur première.

Pour mener à bien une œuvre comme la restauration du château de Vaux, il fallait de la fortune; mais il fallait surtout l'amour et l'intelligence de l'art; il fallait cette volonté éclairée et persévérante qui cherche, qui trouve et sait imposer à tous ses décisions, d'abord

[1] E. Bonnaffé : *le Surintendant Foucquet,* 1 vol. in-4°, 1882. — Lair : *Nicolas Foucquet,* 2 vol. in-8°, 1891. — Chéruel : *Mémoires de Fouquet,* 2 vol. in-8°. — Pfnorr : *Description du château de Vaux,* avec préface d'Anatole France, 1 vol. in-f°, 1888. — Félibien : *Description du château de Vaux.* — Mlle de Scudéry : *Clélie.* — Ch. Giraud : *la Maréchale de Villars,* 1 vol. in-12. — H. Jouin : *Lebrun,* 1 vol in-4°. — Aufauvre et Fichot : *les Monuments du département de Seine-et-Marne,* 2 vol. in-f°. Troyes, 1858. — Grésy et Montaiglon : *Mémoire sur les artistes employés à Vaux,* inséré dans les *Archives de l'art français,* t. VI, année 1861. — Les gravures d'Israël Sylvestre, Marot, Aveline, Perelle.

librement discutées et mûrement réfléchies. Il est vrai qu'il y a peu de monuments qui soient plus dignes de trouver un maître tel que M. Sommier.

II

OEuvre de transition en quelques points, le château de Vaux n'en est pas moins le type le plus caractérisé de l'architecture française au milieu du dix-septième siècle. Il annonce Versailles et l'emporte même sur lui en un sens. Car, construit, pour ainsi dire, d'un seul jet et en peu d'années, il a plus d'unité de style et de plan que la demeure royale.

Aussi l'on comprend l'admiration générale qu'il excita chez les contemporains, et l'on comprend mieux encore peut-être les colères et les jalousies qu'il fit naître, sentiments qui troublèrent même l'âme de Louis XIV. Le roi pouvait se dire qu'il n'était pas aussi bien logé que son sujet. Fouquet, quelque aveuglé qu'il fût par l'exercice du pouvoir et par son amour pour le luxe, se rendait vaguement compte du danger que lui faisaient courir les travaux somptueux qu'il poursuivait. Il crut devoir plus d'une fois recommander la prudence à ses entrepreneurs. Nous avons, sur ce sujet, une lettre curieuse qu'il écrivait, à la date de 1657, à son intendant Courtois : « Un gentilhomme du voisinage a dit à la reine [1] qu'il a été ces jours-ci à Vaux, et qu'il y a compté neuf cents ouvriers. Il faudrait, pour empêcher cela autant qu'il se pourra, exécuter le dessein qu'on avait fait de mettre des portières et de *tenir les portes fermées. Je serais bien aise que vous avanciez tous les ouvrages, le plus que vous pourrez, avant la saison où tout le monde va à la campagne.* » Plusieurs autres billets annoncent la même préoccupation. Il se méfiait même de Mazarin. Cependant le cardinal n'était pas précisément un financier scrupuleux et il consentait volontiers à ce que Fouquet lui donnât de l'argent quand il lui en demandait, sans exiger une comptabilité bien exacte. Quoi qu'il en soit, lorsque le surintendant était prévenu de l'arrivée de Mazarin, qui vint plus d'une fois le visiter et même loger chez lui, il écrivait à ses entrepreneurs de modérer les travaux. « Son Éminence ira mercredi coucher à Vaux, faudra congédier les journaliers et massons du grand canal [2], de sorte qu'il y en ait peu. Il faudra les employer, pendant ce temps-là, dans les fermes et à Maincy. » Ces craintes n'empêchèrent pas que le nombre des ouvriers ne fût encore aug-

[1] Il s'agit de la reine mère, Anne d'Autriche. On sait que Louis XIV ne devait épouser Marie-Thérèse d'Autriche qu'en 1660.

[2] Nous respectons l'orthographe et la construction de ce document.

menté : il y en eut jusqu'à dix-huit cents sur les chantiers, dans les dernières années.

Mais Fouquet avait beau chercher à dissimuler l'importance de ses constructions monumentales, il donnait aussi bien prise à toutes les attaques par ses « insolentes acquisitions »; le mot est de Louis XIV. Aucune espèce de luxe ne lui était étranger. Il aimait tout ce qui est beau, tout ce qui brille, tout ce qui coûte et ne reculait devant aucune dépense pour se procurer des curiosités venues de toutes les parties du monde. Si son inventaire signale entre autres trente-six douzaines d'assiettes d'or massif et un service de table semblable, chose qu'on n'aurait trouvé sans doute chez aucun souverain, il recommandait aussi, aux divers agents diplomatiques qu'il entretenait à Rome, non seulement à son frère, l'abbé Fouquet, mais à celui qui lui succéda, Maucroix, l'ami de la Fontaine, de ne pas négliger de lui acheter des antiquités et des objets d'art.

Il nous paraît difficile d'admettre les conclusions de M. Lair, dans son apologie récente du surintendant. Nous continuons à tenir pour Colbert et pour le roi, malgré l'acharnement qu'ils mirent dans le procès. Mais, quoique Fouquet se procurât souvent ses richesses par des moyens qu'on ne peut excuser[1], il est certain qu'il en fit un noble usage. Jamais particulier ne protégea les arts et les lettres avec plus de magnificence, et Mlle de Scudéry a raison de louer Cléonyme (c'est le nom par lequel elle le désigne dans sa *Clélie*) d'avoir voulu « que ses plaisirs même servissent à l'embellissement et à la gloire de son pays ».

Le plus grand service qu'il rendit ainsi à l'État fut d'avoir contribué pour une bonne part à restaurer en France une industrie artistique qui y avait jeté à la fin du moyen âge le plus vif éclat. Pour posséder de belles tentures, goût qu'il avait hérité de son père François Fouquet, et pour n'être plus obligé de les faire venir de l'étranger, il n'hésite pas à créer à Maincy, paroisse sur le territoire de laquelle se trouve le château de Vaux, une fabrique de tapisserie de haute lice où plusieurs centaines d'ouvriers flamands et français travaillèrent sous la direction technique d'un Français, Louis Blamard, et sous la haute direction artistique de Lebrun. Cette fabrique ne survécut pas à la disgrâce du surintendant, mais elle a été l'origine des Gobelins. C'est à

[1] Il faut remarquer cependant que dans un temps où le désordre était partout, un surintendant n'était pas seulement un fonctionnaire, mais était aussi, dans une certaine mesure, un banquier exécutant des opérations financières avec l'État et le faisant profiter de son propre crédit, quitte à prélever une commission plus ou moins arbitraire.

Maincy que Lebrun, le futur directeur de la fabrique royale, prit ce sentiment décoratif qui nous a valu tant d'admirables pièces. On acheva, aux Gobelins, les tentures commencées à Maincy et l'on modifia celles qui étaient déjà terminées, en changeant les bordures et en substituant les armes royales à celles de Fouquet.

La création de la manufacture de Maincy est pour Fouquet un titre qu'on ne doit pas oublier, et quoique le château de Vaux atteste, par sa somptuosité même, ses dilapidations et la confusion qu'il faisait entre les deniers de l'État et les siens propres, il recommande dans une certaine mesure sa mémoire auprès de la postérité. Il la recommande, non seulement par sa valeur artistique, mais par les souvenirs qu'il éveille. Que de figures aimables ou énergiques, souriantes ou irritées, on peut évoquer ici ! C'est beaucoup que d'avoir mérité l'amitié fidèle de Pellisson, de Mlle de Scudéry, de Pierre Corneille, de Mme de Sévigné, de Molière, de la Fontaine. C'est quelque chose d'avoir occupé de soi, à différents titres, Mlle de La Vallière ou Mlle de Menneville. Et n'est-ce rien d'avoir eu des ennemis tels que Louis XIV et Colbert?

Quel palais reçut jamais dans une aussi courte période des hôtes plus illustres! Mazarin, peu de temps avant de partir pour les Pyrénées (1659), demeura une journée à Vaux. Il daigna, nous apprend M. Lair, emprunter plusieurs des tapisseries qu'il y avait admirées, pour orner sa maison de Saint-Jean-de-Luz. Il daigna même profiter de l'occasion pour se faire avancer 15 000 pistoles sur ses gages. Passant le lendemain par Fontainebleau, où se trouvait la cour, il fit un récit si engageant de ce qu'il avait vu, que quinze jours plus tard, le 19 juillet 1659, le roi, la reine mère, Monsieur, arrivèrent à Vaux, « comme en voisins ». Fouquet, faisant preuve de tact, les reçut avec une grande simplicité. La reine Christine de Suède, à qui l'on avait donné Fontainebleau pour résidence et qui y a laissé de son séjour les traces sanglantes que l'on sait, était déjà venu visiter le château, lorsque l'on commençait les travaux. Mais, en 1661, quoiqu'il restât encore à faire pour l'ornementation, l'œuvre était complète dans son ensemble.

C'est alors qu'eurent lieu, soit devant Henriette de France, reine d'Angleterre, accompagnée du duc et de la duchesse d'Orléans, soit devant Louis XIV et toute sa cour, ces fêtes dont le faste ingénieux n'a jamais été dépassé. Si la vaisselle, non seulement d'argent, mais de vermeil et même d'or, était répandue à profusion; si le repas donné sous la direction du célèbre Vatel, qui fut l'intendant de Fouquet avant de passer au service des Condés, coûta à lui seul 120 000 livres; si, par une attention qui risquerait de paraître blessante aujourd'hui, chaque gentilhomme recevait de son hôte

une bourse de jeu pour qu'il pût perdre sans ennui, on ne doit pas oublier que c'est à cette occasion que Molière fit représenter pour la première fois l'*Ecole des maris* et les *Fâcheux*. La fête du 17 août 1661 surtout, qui devait décider de la disgrâce du trop confiant ministre, cette fête où

> Tout combattit à Vaux pour les plaisirs du roi :
> La musique, les eaux, les lustres, les étoiles,

« étonna Louis XIV lui-même par sa splendeur »; et Mme de la Fayette, à qui nous empruntons ce détail, ajoute que, de son côté, « Fouquet fut étonné de remarquer que le roi l'était ». Cet étonnement du roi pouvait être un avis utile. Mais Fouquet ne sut pas en profiter; d'ailleurs, il venait trop tard.

III

Malgré la prompte ruine qui suivit, le château de Vaux put, grâce à l'admirable énergie de Mme Fouquet[1], rester dans sa famille. Mais combien changé! Mme Fouquet, qui avait été séparée de biens avant la condamnation de son mari, racheta aux créanciers, le 13 mars 1673, pour 1 250 000 livres, la vicomté de Melun et la terre de Vaux. Elle en fit abandon à son fils Louis-Nicolas, connu sous le nom de comte de Vaux. Louis Fouquet avait servi avec talent et courage; mais, arrêté dans sa carrière par le nom qu'il portait, il se retira sur les bords de l'Anqueuil qui ne retentissaient plus du bruit des fêtes. Il y mourut en 1705 sans laisser d'enfants. Sa mère vivait encore[2]; le château lui revint de nouveau et elle le vendit, le 29 août 1705, à Louis-Hector, duc de Villars, déjà illustre par ses victoires de Friedlingen et d'Hochstætt, et par la pacification des Cévennes.

Malgré les dépouilles qu'il avait déjà rapportées et qu'il devait rapporter encore d'Allemagne, le maréchal de Villars n'avait pas les ressources du surintendant. Cependant Vaux eut encore de beaux jours. « Villars, dit M. Ch. Giraud, remplaça le luxe artistique et la représentation opulente par une sorte de faste militaire qui convenait bien à son rang. » Il avait un capitaine des gardes, une escorte brillante, un capitaine du château, des écuyers. La maré-

[1] Marie-Madeleine de Castille de Villemareuil, seconde femme de Fouquet, qu'il avait épousée en 1650. Ses armes où se voit, comme on devait s'y attendre, une castille ou château fort, se retrouvent encore plus d'une fois sur les murs de son ancienne demeure.

[2] Elle mourut seulement en 1716, retirée au Val-de-Grâce.

chale avait des demoiselles d'honneur comme une princesse du sang. Ni Louis XIV ni Louis XV ne voulurent rétablir, en faveur de Villars, la dignité de connétable; mais il mourut maréchal-général et, avant même qu'il portât ce titre, on lui avait accordé, on le voit, des distinctions honorifiques exceptionnelles.

Pendant la Régence, la société de Vaux-le-Vicomte, qui a pris le nom de Vaux-Villars, rivalisa presque avec la société de Sceaux. « Les gens d'esprit, les délicats, les gens du monde, les princes et les princesses du sang, affluaient chez le maréchal. » Il y avait là moins de bel esprit et plus de solidité que dans l'entourage de la duchesse du Maine. On y tenait des conversations, et on y entendait des lectures d'un intérêt sérieux, où les questions militaires, et même les questions politiques, avaient leur place. Le système de Law, la quadruple alliance, la politique tout anglaise de Dubois, y étaient blâmés. L'esprit qui y présidait était libéral, bienveillant pour les idées philosophiques qui se faisaient jour, et avait, comme on l'a dit, une teinte d'opposition réservée et sensée.

Les fêtes n'y manquaient point. La duchesse de Villars en était l'âme. De trente ans plus jeune que son illustre époux, douée d'une rare beauté, presque aussi belle que sa sœur la présidente Maisons, mais avec plus de charme, elle sut, quoi qu'en dise Saint-Simon, garder sans pruderie la dignité de son rang; et si ses nombreux succès, aussi bien que la différence des âges, expliquent les craintes jalouses du vainqueur de Denain, qui ne croyait pas que la gloire lui fût une garantie suffisante, la conduite de la maréchale paraît ne les avoir pas justifiées. Voltaire, qui fut un des hôtes de Vaux-Villars, conçut pour elle la passion peut-être la plus sérieuse et la plus durable de sa vie, mais n'en retira d'autre avantage « que de pouvoir, sur les bords de l'Ancueil », lui adresser « ses vœux et son hommage » dans des vers qu'on a toujours plaisir à citer [1].

C'est là que je dirai tout ce que vos beautés
Inspirent de tendresse à ma muse éperdue;
Les arbres de Villars en seront enchantés,
    Mais vous n'en serez point émue.
N'importe, c'est assez pour moi que votre vue,
Et je suis trop heureux, si jamais l'univers
    Peut apprendre un jour dans mes vers
Combien, pour vos amis, vous êtes adorable,
Combien vous haïssez le manège des cours,
Vos bontés, vos vertus, ce charme inexprimable
Qui, comme dans vos yeux, brille en tous vos discours.

[1] Epître à la maréchale de Villars, 1719.

Voltaire ne pouvait refuser, et il n'en aurait eu garde, le secours de son esprit pour l'organisation de ces *nuits blanches*, analogues à celles que la duchesse du Maine avait mises à la mode et où les plaisirs devaient se succéder jusqu'au lever du soleil. On avait donc de nombreuses occasions d'observer les astres, et Voltaire fut chargé un jour de consulter Fontenelle sur un phénomène dont la description importe peu, mais qui avait eu l'honneur d'intéresser cette brillante société. Il écrit donc à l'aimable savant, à la date du 1er septembre 1720 :

« Les dames qui sont à Villars, Monsieur, se sont gâtées par la lecture de vos *Mondes* [1]. Il vaudrait mieux que ce fût par vos églogues, et nous les verrions plus volontiers ici bergères que philosophes. Elles mettent à observer les astres un temps qu'elles pourraient beaucoup mieux employer, et comme leur goût décide des nôtres, nous nous sommes tous faits physiciens pour l'amour d'elles [1]. » Mais on n'est encore que bien peu expérimenté en astronomie et « l'on brouille l'ordre des cieux. » Ce qui ne doit pas étonner :

Car vous saurez qu'ici l'on n'a,
Pour examiner vos planètes,
Que des lorgnettes d'opéra.

Il s'adresse donc « à l'homme que la nature devait à la France et à l'Europe pour corriger les savants et donner aux ignorants le goût des sciences ». Est-il à craindre que l'on tombe, à Villars, dans le pédantisme et qu'on regrette de n'avoir point

Cette longue lunette à faire peur aux gens

qui irritait le bonhomme Chrysale. Qu'on se rassure, l'*Encyclopédie* n'a pas encore paru, et Voltaire recommande à Fontenelle de donner sa consultation scientifique en vers : « Parlez-nous de calcul et de réfraction, soit. »

Mais daignez un peu, je vous prie,
Si vous voulez parler raison,
Nous l'habiller en poésie;
Car sachez que, dans ce canton,
Un trait d'imagination
Vaut cent pages d'astronomie.

Fontenelle ne se fait pas prier, il envoie la réponse demandée et

[1] Il s'agit des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, qui, quoique publiés depuis longtemps (1686), conservaient encore tout le succès qui avait accueilli leur première apparition.

dans la forme qu'on lui demande. On y trouve entre autres ce joli vers :

Il faut des hochets pour tout âge.

Cette correspondance suffit à faire connaître le ton aimable, sans être exclusivement frivole, qui régnait dans la société de Villars. Mais cela ne devait pas longtemps durer. Le fils de l'illustre maréchal n'était qu'un esprit médiocre. Son principal mérite fut d'avoir hérité à peu près, de l'extérieur de son grand-père, qui avait une si belle mine qu'on lui avait donné le nom d'Orondate, l'irrésistible héros du *Grand Cyrus*. Il ne brilla jamais sur les champs de bataille, et, s'il s'essaya à jouer des pièces de théâtre, il dut se contenter, lorsqu'il demanda à Voltaire comment il s'en était tiré, de ce compliment équivoque : « Monseigneur, vous avez joué comme un duc et pair. » Jouer comme un duc et pair, ce n'est pas précisément jouer comme un roi. Il ne sut même pas bien diriger ses affaires, et il fut obligé de vendre le château de Vaux à Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pour 1 600 000 livres, le 27 avril 1764. Le château est resté dans cette branche de la famille Choiseul, jusqu'au 6 juillet 1875, date à laquelle M. Sommier en a fait l'acquisition.

IV

Fouquet avait commencé à bâtir sur sa terre de Vaux, dès 1640. Mais les grandes constructions ne furent entreprises qu'en 1656. La France sortait de la misère où la Fronde l'avait plongée, et c'est à cette même date que les travaux de Vincennes et du Louvre, à peu près abandonnés depuis quelque temps, étaient repris pour le compte du roi. On sait que, pendant la première partie du dix-septième siècle la brique était fort employée et dominait même dans l'ensemble de la maçonnerie. Il suffit de rappeler la Place-Royale, les parties de Fontainebleau qui se rapportent aux règnes d'Henri IV ou de Louis XIII, et même la partie centrale de Versailles. On avait d'abord prévu pour le château de Vaux des murs de briques. Mais Fouquet jugea que cet appareil n'était pas assez riche et que cela sentait trop son vieux style. Il décida que les murs du château seraient en pierre de taille, la brique ne devant être conservée que pour les communs.

Fouquet ne pouvait le céder sur ce point à aucun de ses prédécesseurs, et l'un d'entre eux, René de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier du parlement de Paris, s'était fait bâtir, à partir de 1651, à quelques kilomètres au nord de Paris, un château tout en pierre. Le château de Maisons offre, avec le

château de Vaux, comme on peut le voir par ce qu'il en reste et par les gravures contemporaines, une analogie frappante aussi bien pour les dispositions générales que pour le style. Le président de Maisons s'était adressé à François Mansard, le procureur général[1]. Fouquet, devenu à son tour surintendant, s'adressa à Louis Levau, qui avait acquis une grande réputation surtout en élevant des hôtels privés, et qui achevait alors l'hôtel Lambert de Thorigny, dans l'île Saint-Louis.

On peut dire que Levau, soutenu par Fouquet, qui ne lui ménageait ni les ressources pécuniaires ni les conseils d'un goût éveillé sur toute chose, se surpassa lui-même.

Une belle grille, coupée de distance en distance par des termes en pierre à longue gaîne, réunis deux à deux et représentant douze divinités, laisse apercevoir, au delà d'une immense cour bordée par les communs, la grandiose demeure du maître. Il est difficile de mieux disposer les masses architecturales pour faire saisir d'un coup d'œil sans confusion comme sans uniformité banale un ensemble d'édifice aussi considérable. Dans les constructions de cette première cour rectangulaire marquée à ses extrémités par quatre pavillons aux formes simples et robustes, la brique domine, coupée autour des portes et des fenêtres, ainsi qu'aux angles par des cordons de pierre en bossage. Cette disposition fait valoir par le contraste l'unité d'aspect du château lui-même.

Le château est nettement limité de tous côtés par un fossé qui lui laisse quelque chose de féodal. Après l'avoir franchi, on se trouve dans une seconde cour dont toute la largeur est occupée par un perron présentant quatre repos et plus de vingt marches. Sur « cette montagne d'architecture », pour employer l'expression de Mlle de Scudéry, se dresse le palais proprement dit. Sans insister plus longtemps sur une description architecturale qui sera toujours moins claire qu'une gravure, contentons-nous de faire remarquer la courbe heureuse qui relie, par le rez-de-chaussée, le pavillon central aux pavillons des ailes, tout en leur laissant leur indépendance dans les étages supérieurs.

La façade est sobrement ornée de sculptures, médaillons au-dessus des portes, bustes posés sur des consoles entre les fenêtres, figures en haut-relief sur le fronton central. On sait les noms de la plupart des sculpteurs qui travaillèrent pour Fouquet : Michel Anguier, Girardon, Magnan, Poissant, Thibaut, Pierre Puget, l'ornemaniste Lemort. Cette liste contient, on le voit, des noms

[1] Fouquet acheta la charge de procureur général au parlement de Paris, en 1650 et en prit possession au mois de novembre de la même année.

illustres. Il est difficile de déterminer avec certitude la part de chacun, sauf pour Poissant qu'on sait être l'auteur des termes et de la Renommée qui décore l'un des frontons. Quant à Puget, il avait été introduit à Vaux par Lepautre. Fouquet, vivement séduit par son talent, lui commanda entre autres l'*Hercule gaulois* qui est aujourd'hui au Louvre, et il l'envoya à Gênes choisir lui-même les marbres nécessaires pour les grands travaux qu'il lui destinait. Mais on était en 1660 : Puget se trouvait encore à Gênes, lorsqu'il apprit la disgrâce de son protecteur, et il se fixa pour quelque temps dans une ville qui l'avait accueilli avec beaucoup de distinction. Les relations du grand sculpteur avec le surintendant furent donc de courte durée.

V

Il n'en fut pas de même pour Lebrun. On peut dire, sans vouloir rien enlever au mérite de l'architecte Levau, que Lebrun fut pour Fouquet, pendant plus de quatre ans, le véritable ordonnateur de tous les travaux et comme son ministre des beaux-arts, s'exerçant à jouer auprès de lui le rôle qu'il allait avoir à soutenir bientôt sur un plus vaste théâtre. Il est vrai que cet artiste, qui a été l'objet d'une réaction injuste, possédait une rare souplesse d'esprit, jointe à une rare variété de savoir. Il rappelait en cela les maîtres de la Renaissance. Guillet de Saint-Georges[1] dit de lui : « Les intervalles de temps dont il disposait, il les employait à se former dans tous les talents qui dépendent de l'art du dessin et s'étendent sur l'architecture, l'orfèvrerie, la menuiserie, et généralement sur tout ce qui regarde les accompagnements des beaux édifices. » Mazarin avait rencontré Lebrun à Vaux, et aimait à s'entretenir avec lui. C'est à la suite d'une de ces conversations qui s'était prolongée plus que de coutume, que Mazarin prit la résolution de lui faire confier les travaux du Louvre. Il en parla à la reine mère, exprimant son étonnement d'avoir trouvé en France un homme aussi universel que Lebrun.

Cette universalité allait pouvoir librement s'appliquer au service du surintendant. L'artiste et le financier étaient faits pour s'entendre. « *Cléonyme*, dit Mlle de Scudéry, a eu le bonheur de trouver dans *Méléandre* (désignation peu équivoque de Lebrun, dont le nom est simplement mis en grec) un excellent homme, capable d'exécuter ses grandes intentions et d'inventer heureuse-

[1] *Mémoires de l'Académie de peinture*, t. I, p. 19.

ment tout ce qui peut le satisfaire. Méléandre est né avec un grand esprit, une belle imagination et un grand jugement. Ses idées sont nobles et naturelles. » Fouquet avait eu une première occasion, alors qu'il habitait surtout Saint-Mandé, d'admirer le *Serpent d'airain* peint par Lebrun dans un réfectoire d'un couvent de Franciscains, près de Vincennes. Plus tard, lorsqu'il alla visiter la décoration du *Salon d'Hercule* qui attirait à l'hôtel Lambert tous les amateurs de Paris, il reconnut que le talent de l'artiste convenait aussi bien aux sujets mythologiques qu'aux sujets religieux.

Cependant, si l'on en croit M. Jouin, il n'eut pas de relations directes avec lui avant 1657. Dès le début, il le traita avec la plus grande cordialité et avec cette libéralité dont il donnait tant de preuves, mais qui est facile, en vérité, pour ceux qui ne comptent pas plus avec la bourse des autres qu'avec la leur. M. et Mme Lebrun furent logés à Vaux. Le peintre reçut une pension fixe de 12 000 livres en dehors du prix de ses ouvrages. Sa situation auprès du roi ne devait pas être meilleure. Il fut aussi appelé à donner des leçons à Mme la procureuse générale, et Bois-Robert l'en félicite dans un madrigal :

Voy, pour ta gloire, quelle main
Travaille icy sur ton dessin
Et tâche à faire un trait semblable.
Quel heur et quelle vanité
Lebrun de te voir imité
Par une femme inimitable.

Lebrun ne reculait devant aucun effort pour satisfaire son protecteur, et il montra plus d'une fois une rapidité d'exécution qui peut nous étonner avec l'idée que nous nous faisons de son talent. D'ailleurs cette facilité était plus répandue qu'on ne pense chez les artistes de ce temps. On la retrouve dans les génies les plus profonds, les plus sérieux, dans Poussin lui-même[1]. Ce fut un honneur pour eux que d'avoir eu le courage de n'y faire que rarement appel par amour de la vraie gloire et par sentiment de la dignité de l'art. Quoi qu'il en soit, dans la fête donnée au roi, on vit, à la fin du repas, un personnage à la livrée de Fouquet apporter un cadre voilé. C'était un portrait de Louis XIV dans le costume qu'il portait ce jour-là, et c'était l'auteur qui venait le lui présenter.

[1] On raconte que Poussin, passant à Lyon, à son retour d'Italie, avait peint en un jour un tableau représentant le Christ mort.

VI

L'œuvre capitale de Lebrun devait être le plafond du grand salon ou *Salon de la Rotonde*. Cette pièce, où l'on pénètre après avoir traversé un grand vestibule qui, réuni à elle, occupe toute la longueur de l'édifice, est certainement une des plus grandes et des plus belles salles de l'Europe. Elle porte sa coupole elliptique à une vingtaine de mètres au-dessus du sol, et l'arc de sa courbe déborde sur le jardin. Elle est éclairée par seize fenêtres dont sept donnent sur le jardin et les neuf autres sur l'intérieur. Ces fenêtres sont réunies par des cariatides ou des atlantes à gaîne d'un grand caractère. On y voit les douze signes du zodiaque et les quatre saisons : ces cariatides étaient primitivement dorées. Au-dessus des fenêtres courent des guirlandes reliées par les attributs de la Religion, de la Royauté, des Sciences et des Arts.

On y constate aussi la présence des symboles que nous retrouverons partout dans le palais : l'écureuil et le serpent [1]. On a voulu voir dans ce serpent une allusion à Colbert et, à cette occasion, on l'a appelé, non plus serpent, mais couleuvre (*coluber*). Pourtant, en dépit de la tradition, et quoique la famille de Colbert eût justement dans ses armes une couleuvre, tout porte à croire que ces rapprochements ont été faits après coup ou du moins que leur importance a été fort exagérée. Lorsque les écureuils et les serpents commencent à paraître sur les murs de Vaux, Colbert n'était pas encore un assez grand personnage pour inspirer de telles inquiétudes, et Fouquet, en les affichant ainsi, n'aurait fait que signaler lui-même à l'attention de tous comme son rival un homme dont il n'avait certes aucun intérêt à augmenter l'importance, un homme que, d'ailleurs, à cette date, il ne pouvait considérer comme un

[1] Si l'on en croit les manuscrits de Conrart, cités par M. Chéruel, les Fouquet, originaires de Bretagne, auraient pris pour armes un écureuil, parce que dans le patois de la Bretagne méridionale, — d'autres disent dans le patois angevin, mais il n'y a pas loin de Nantes à Angers, — un fouquet signifie un écureuil. Quant à la devise qui convient fort bien à de pareilles armes, ce n'est pas : *Quo non ascendam !* ce qui serait une inconvenance et un manque de tact, même chez le plus puissant des ministres, mais : *Quo non ascendet !* Et en effet ce sont bien ces derniers mots, et non les premiers, qu'on voit répétés sur les murs du château. « Quelqu'un qui n'aimait pas Fouquet, raconte Conrart, fit représenter un gibet fort haut avec l'écureuil qui y montait et le même mot : *Quo non ascendet?* Mais depuis sa disgrâce et pendant qu'on lui faisait son procès, on feignit que l'écureuil était par terre entre trois lézards d'un côté et une couleuvre de l'autre. Ce sont les armes de MM. Letellier et Colbert, avec ces mots : *Quo fugiam!*

compétiteur. N'oublions pas que le serpent, pris en bonne ou en mauvaise part, soit qu'il représente la science et la prudence, soit qu'il signifie la perfidie et la servilité, est un bien vieux symbole.

Actuellement le plafond de la rotonde n'est rempli que par un ciel coupé de quelques nuages, au centre duquel vole un aigle. Cette décoration n'a pas coûté beaucoup d'efforts à l'imagination de Séchan, un des plus célèbres décorateurs de l'Opéra. Mais autrefois y avait-il là une peinture de Lebrun? La question vaut la peine d'être examinée.

On serait tenté tout d'abord de répondre par l'affirmative. On sait que Mlle de Scudéry a décrit dans sa *Clélie* le château de Vaux, sous le pseudonyme transparent de Valterre. Or dans cette description dont on peut encore aujourd'hui vérifier l'exactitude, la peinture du plafond de la grande salle est minutieusement détaillée, et nous y apprenons qu'elle représentait le palais du Soleil avec les diverses phases de l'année, sujet s'accordant parfaitement avec les cariatides qui soutiennent la coupole et avec le cadran solaire, grande étoile de marbre noir qui occupe le centre du pavé de la pièce. En second lieu, nous avons de fort belles gravures d'Audran, représentant justement la peinture que décrit Mlle de Scudéry. Sans doute les armes du roi y remplacent celles de Fouquet. Mais la gravure eût-elle été terminée avant la disgrâce du ministre, et elle ne le fut que plus tard, cette substitution était naturelle et on agit de même pour les tapisseries fabriquées à Maincy. Il y aurait donc des raisons de croire que cette décoration a réellement existé.

Cependant Mlle de Scudéry, en parlant de Valterre, a quelquefois représenté comme achevé ce qui n'était que commencé ou même simplement projeté. De même les gravures d'Israël Sylvestre sur le château de Vaux mettent sous nos yeux des travaux qui n'ont jamais été faits. Quant à la gravure d'Audran, elle a pu fort bien être exécutée d'après des esquisses terminées ou d'après des dessins bien arrêtés. Aussi ces présomptions ne peuvent-elles tenir contre ce fait que, malgré les nouvelles recherches de M. Sommier, on n'a trouvé sur le plafond aucun vestige d'ancienne peinture. Or il paraît impossible que toute trace d'une œuvre aussi importante ait disparu. Nous avons d'ailleurs un témoignage contemporain qui prouve à la fois que Lebrun avait arrêté ses compositions, mais ne les avait jamais exécutées sur place. Dans le *Journal du voyage du cavalier Bernin*, rédigé par M. de Chantelou, nous trouvons, à la date du 11 octobre 1665, le renseignement suivant : Chantelou vit ce jour-là dans l'antichambre de Bernin le dessin que M. Lebrun avait fait pour être peint au plafond de Vaux, et qu'il désirait soumettre à l'appréciation de son confrère. Bernin,

revenant de la messe, considéra ce dessin fort attentivement en disant : *È bella, ha abondanza senza confusione;* et ajouta bientôt : *Il faudrait que M. Colbert le fît exécuter quelque part ; ce serait fort dommage qu'il ne le fût pas.*

Quoique Lebrun n'ait donc pu exécuter ce grand ouvrage, il n'en règne pas moins à Vaux, et c'est là qu'on peut le mieux suivre les progrès de son talent.

VII

Après avoir de nouveau passé par le vestibule, on traverse (à droite, en regardant l'entrée) deux pièces de dimensions médiocres, dont les murs sont couverts d'arabesques, de figures fantastiques, d'ornements divers, où l'or occupe une grande place. Tout cela accompagne ou encadre des paysages où la nature simplifiée présente un aspect uniforme et dont il n'y a guère autre chose à dire si ce n'est qu'ils sont d'une agréable banalité. Ce genre de décoration qui, dans un style différent, rappelle Pompéi et s'inspire de l'école bolonaise était alors très à la mode et se mariait fort bien avec les grandes machines mythologiques, comme on peut le voir dans la galerie du palais Mazarin (Bibliothèque nationale), dont les paysages présentent avec ceux de Vaux la plus grande analogie. Parmi les peintres qui furent employés par Fouquet pour les travaux décoratifs, on cite Beaudrain, maître peintre à Paris, et le paysagiste Philippe Lallemant, de Reims. On peut se demander si Charles Lebrun ne fit pas employer également son frère aîné Nicolas, qui était alors un paysagiste très estimé [1]. Parmi les attributs et objets divers qui complètent dans ces premières pièces une décoration des plus riches s'étendant jusqu'aux volets des fenêtres, on remarque des aiguières, des étoffes, des bijoux, des pièces d'orfèvrerie, notamment une pendule, qui semblent empruntés aux trésors des derniers Valois ou des Guises. Bon nombre de praticiens conservaient encore, vers 1650, la tradition de la fin du seizième siècle.

La première œuvre de Lebrun que nous rencontrons, une des premières qu'il ait peintes pour Fouquet, représente *le Temps emportant la Vérité.* Le sujet est semblable à celui du tableau, aujourd'hui au Louvre, que Poussin, en quittant la France, avait laissé comme une réponse à ses calomniateurs et à ses envieux. L'exécution en est assez ferme, mais lourde et sans grand caractère. Les voussures sont ornées de médaillons peints et de figures en

[1] Charles Lebrun était né en 1619, quatre ans après Nicolas, qui mourut longtemps avant lui en 1660.

haut-relief blanc et or, l'or étant réservé en général pour les costumes et les accessoires. On y voit des lions domptés, des enfants qui dressent au-dessus de leur petite tête de grands casques enlevés à des guerriers désarmés, des Muses ailées, dont les formes allongées rappellent les anges du tableau contemporain de Le Sueur, *l'Apparition de sainte Scholastique à saint Benoît.* M. Jouin nous dit que Girardon avait composé pour le château de Vaux une frise où l'on voyait également des Muses, des enfants et des lions. Il ajoute qu'elle est aujourd'hui perdue : ne serait-ce pas l'ensemble sculptural qu'on vient de décrire sommairement? L'élégance des formes, l'harmonie de la composition, ne sont pas indignes d'un aussi grand nom.

Une petite pièce ovale, ancienne salle de bain, qui présente des peintures du dix-huitième siècle très médiocres, a pourtant conservé une intéressante décoration du dix-septième siècle; elle nous conduit à un salon aux lambris gris clair, orné de moulures blanches, qui, au premier aspect, semblerait dater de Louis XVI, mais on est sûr qu'il était déjà tel au temps de Fouquet. Les stucs de cette pièce, sphinx féminins diadémés, génies et attributs divers font penser, par l'aisance et la légèreté de l'exécution, aux stucateurs de l'Italie où ce procédé tendait à remplacer la véritable sculpture et était employé même pour les figures colossales. Fouquet eut plus d'une fois recours à des artistes ou ingénieurs italiens : les noms du graveur en médaille Bertinetti, de l'ingénieur hydraulicien ou, comme on disait plus modestement alors, du maître fontainier Francini, du machiniste et décorateur Torelli, nous sont donnés par les comptes du surintendant ou par les vers de la Fontaine [1]. Si des ouvriers italiens ont travaillé aux stucs qui nous occupent, il ne nous semble pas que l'inspiration en soit italienne et que ce soit un Italien qui ait dirigé l'entreprise. Il y a là plus d'élégance et moins de banalité que dans la plupart des travaux analogues que l'on peut voir au delà des monts. Or on trouve dans les comptes et inventaires de Fouquet, comme chef des travaux pour les stucs, « le sieur Nicolas Legendre », et c'est là un nom bien français.

La restauration de la chambre dite du roi, mais que Louis XIV

[1] La Fontaine parlant des deux personnages qui ont le plus contribué à l'éclat d'une des fêtes de 1661, s'exprime ainsi :

> L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
> Magicien expert et faiseur de merveilles,
> Et l'autre c'est Lebrun...

Ce Torelli fit, entre autres, les décors du ballet de la Nuit, pour Louis XIV. (Voy. H. Lavoix, *Histoire de la musique française*, p. 87).

ne paraît pas avoir habitée, est inachevée. Les murs, nus aujourd'hui, étaient recouverts de magnifiques tapisseries. On a cependant déjà placé dans l'alcôve, dont le plafond peint par Lebrun représente *Morphée*, une tenture des Gobelins : *le Roi dans la tranchée devant Douai, au moment où un boulet tue à ses côtés le cheval d'un garde du corps.*

Derrière la chambre du roi, la salle à manger a un plafond à poutres apparentes avec de magnifiques décorations à fond d'or, qui rappellent la fin du seizième siècle. On y voit deux grands portraits de personnages appartenant certainement au milieu du dix-septième siècle. L'un pourrait bien être le duc d'Orléans; l'autre, la reine d'Angleterre, Henriette de France. Autant que nos souvenirs nous permettent d'en juger, celui-ci rappelle assez bien la figure de cette princesse, telle qu'on la voit dans les derniers portraits qui en ont été faits par Van Dyck.

Le regard s'arrête avec plus d'intérêt, non à cause de la supériorité de la peinture, mais à cause de leur valeur historique, sur une série de tableaux moitié pittoresques, moitié stratégiques, analogues à ceux de « la Galerie des grandes actions de M. le Prince », à Chantilly. Ils faisaient partie d'une collection de dix peintures que Villars avait commandées pour retracer ses faits d'armes les plus mémorables. L'un d'eux est entre les mains du marquis de Vogüé, trois sont perdus, les six autres appartiennent à M. Sommier, qui les a placés soit dans la salle à manger, soit dans le salon d'Hercule, dont on parlera tout à l'heure. Villars a tenu à ce que l'un de ces tableaux rappelât les exploits qu'il accomplit, en 1687, dans l'armée de Louis de Bade, où il combattait les Turcs à côté de son futur adversaire, le prince Eugène. Rappelons, à propos de ces souvenirs guerriers, que M. Sommier possède les originaux des ordres de services de la bataille de Denain.

C'est, sans doute, le document le plus précieux de sa bibliothèque, cependant fort riche, et où il continue encore sur ce point la tradition de Fouquet, qui était un des bibliophiles les plus renommés de son temps. M. Sommier y a réuni toutes les collections monumentales qui pouvaient servir à la reconstitution du château de Vaux et de ses abords : Israël Sylvestre, Perelle, Chatillon, etc. Il y a joint quelques livres ayant appartenu au surintendant, entre autres un exemplaire magnifiquement relié des négociations du président Jeannin. Il était d'autant plus naturel de trouver cet ouvrage dans la bibliothèque de Fouquet, que sa seconde femme descendait du célèbre diplomate [1]. Le plafond de la pièce où les

[1] Le président Jeannin avait marié sa fille à Pierre Castille de Villemareuil.

écureuils dorés sont répandus à profusion contient des dieux et des déesses en stuc et, comme peinture, des guirlandes de fleurs se détachant sur un ciel bleu.

VIII

La bibliothèque nous ramène à la grande rotonde. Nous la traversons rapidement, non sans admirer une magnifique table de marbre venant de l'ancien mobilier du château et un paravent tissé à la Savonnerie, d'après les cartons d'Oudry; puis nous pénétrons dans l'autre aile de l'édifice par le *salon d'Hercule*, où Lebrun a repris en partie, dans des conditions différentes, les sujets qu'il avait déjà traités à l'hôtel Lambert : au centre, l'apothéose d'Hercule; dans les voussures, des imitations de bas-reliefs, de bronze doré, représentant les travaux du dieu, les quatre saisons, des cornes d'abondance; au-dessous des voussures, de grands tableaux de fleurs et de fruits qui peuvent passer pour une des plus belles décorations de ce genre dans l'école française. Ils sont de valeur inégale; pour les meilleurs, il est difficile de mieux joindre la noblesse des formes, avec le juste sentiment du détail naturel. On y voit même dans certaines parties une curiosité d'exécution qui rappelle les Hollandais. Les dates permettraient d'attribuer ces peintures à Baptiste Monnoyer, qui n'avait que vingt-six ans à la chute de Fouquet, mais jouissait déjà d'une véritable réputation. Cependant il n'y a aucune preuve qu'il ait été employé par le surintendant.

Dans cette salle, M. Sommier a réuni un certain nombre de portraits du dix-septième et du dix-huitième siècle : la princesse palatine, mère du Régent; — une autre duchesse d'Orléans, également d'origine allemande, probablement Auguste-Marie-Jeanne de Bade, femme de Louis Ier; — le maréchal de Luxembourg, — un gentilhomme très jeune encore, à l'œil vif et spirituel, à l'air assuré, portant une longue perruque et revêtu de la cuirasse, peut-être Villars au début de sa carrière; — et surtout un Thomas Corneille dans sa vieillesse, sans perruque, assez mal peigné même, ce qui est rare dans les portraits du temps, mais par cela même plus vivant que ceux qui l'entourent. On y voit aussi un des portraits équestres de Louis XIV, dans le type officiel, si souvent reproduit par le pinceau et le burin. Nous avons, entre autres, sous les yeux une estampe représentant notre portrait, gravé par Bazin, avec privilège du roi, 1682. L'inscription qui l'accompagne nous apprend qu'on trouve cette estampe « au bas de la rue Saint-Jacques, dans

la rue Galande, chez un marchand linger, proche Saint-Blaise ». Voilà un luxe de renseignements qui ne laisse rien à désirer. Mais il nous apprend aussi que, même au milieu du règne de Louis XIV, les maisons de Paris n'étaient pas encore numérotées. Un médaillon moderne encastré dans le chambranle de la cheminée, représente Fouquet dans sa jeunesse. Nous avons cru y lire la signature de Lépaulle, peintre qui eut quelque notoriété vers 1830. Il y aurait bien d'autres objets intéressants à signaler [1].

IX

Mais hâtons-nous de pénétrer dans la merveille de Vaux, dans le *salon des Muses*. C'est là peut-être l'œuvre la plus parfaite, sinon la plus considérable, de Lebrun. Son dessin y est plus ferme et moins rond, sa couleur plus harmonieuse, plus franche et plus claire. La noblesse n'y dégénère pas en emphase.

Le sujet central du plafond représente *le Triomphe de la Fidélité*. L'allusion au maître du logis est assez claire. La Fidélité, reconnaissable au petit chien qui la suit et aux clefs d'or qu'elle tient à la main, monte au milieu des nuages soutenue par Clio, la muse de l'histoire. Elle lève un regard ferme et confiant sans orgueil, vers la divinité dont la physionomie bienveillante semble l'encourager. La Prudence et la Raison accompagnent le groupe principal, tandis qu'Apollon, dieu de la lumière, lance ses flèches contre des hydres s'efforçant vainement d'atteindre de leur venin la Fidélité qui ne daigne même pas les voir. Des aigles portent des banderoles où se lit la devise : *Quo non ascendet?*

Dans les voussures, les Muses, sauf Clio, qui occupe une place d'honneur dans la peinture principale, sont groupées deux par deux aux quatre coins de la pièce. Jamais Lebrun n'a peint de figures plus gracieuses. Elles sont bien des déesses, mais aucune ne se ressemble ni par l'attitude ni par les traits. Par un artifice fort

[1] Dans le salon d'Hercule, qui était l'antichambre de Mme Fouquet, était placé un tableau de Lebrun, perdu aujourd'hui, mais connu par la gravure de Marchenay, qui l'intitule *l'Amour fixé*, et ne paraît pas en avoir connu la valeur historique. En voici le sujet : Une belle femme ayant un enfant ailé sur les genoux lui coupe le bout des ailes, pendant qu'une autre femme portant casque et cuirasse lui lie les mains. En arrière, un jeune garçon tenant une torche ardente sourit à ces deux femmes ; plus loin, un autel porte un foyer où brûlent un carquois et des flèches. L'allégorie est facile à saisir : La Beauté coupe les ailes de l'Amour et la Sagesse lui lie les mains; le jeune garçon tenant la torche représente l'Hymen. La Beauté n'était autre que Mme Fouquet.

habile, la courbe des voussures, sur lesquelles elles sont placées, semble porter ombre sur le haut de leur visage, et cet heureux effet achève de les bien détacher du fond. La comparaison s'impose avec les muses que Lesueur avait peintes, quelques années auparavant, à l'hôtel Lambert [1]. Mais Lebrun supporte ce dangereux parallèle. Félibien insiste, avec raison, sur le coloris de ces peintures et regarde l'ensemble de cette décoration « comme ce qu'il y a de plus accompli en France ». Si l'on songe au temps où Félibien écrivait, et si l'on n'entend parler que d'œuvres décoratives de ce genre, on sera bien près d'être de son avis.

Sur les murs du salon des Muses étaient tendues des tapisseries que Fouquet avait fait venir de la fabrique anglaise de Mortlake, en attendant que sa fabrique de Maincy pût lui en fournir d'aussi belles. Elles sont aujourd'hui au Garde-Meuble national, Louis XIV ayant réservé pour la couronne toutes les tapisseries du château. Leur suite se compose de huit pièces représentant l'histoire de Vulcain. Ces sont des répétitions des tapisseries exécutées au siècle précédent à Bruxelles, et, sous leur nouvelle forme, ces tentures ont bien gardé le beau cachet décoratif qui distinguait tout ce qui sortait alors des ateliers des Pays-Bas [2].

X

Le salon qui fait le coin de l'aile droite sur le jardin contient un portrait de Mme de Villars. Elle apparaît dans un bosquet, entourée de personnages mythologiques, parée elle-même comme une nymphe, mais comme une nymphe de l'Opéra, avec des cheveux poudrés. Malgré plusieurs faiblesses dans l'exécution, le coloris est agréable; la figure de la maréchale est charmante : elle tient ce qu'on pouvait attendre de la beauté devenue proverbiale des Varangeville, et l'on voudrait savoir quel est l'auteur de ce tableau. L'ajustement de la coiffure ne permet pas de le faire remonter plus haut que 1720 et n'empêche pas de descendre jusqu'à 1725 et

[1] Il serait intéressant aussi de les comparer aux *Muses* de Baudry, du foyer de l'Opéra. Une suite de tapisseries représentant les neuf Muses, d'après les peintures de Lebrun, fut commencée à Maincy et achevée aux Gobelins.

[2] Voy. Müntz, *Histoire de la tapisserie*, p. 208 et 299. Mortlake, fondée en 1620, par Jacques Ier avec des ouvriers flamands, fut, pendant quelques années, alors que la décadence des ateliers des Flandres avait commencé et que les Gobelins n'existaient pas encore, la première des fabriques de tapisseries de l'Europe.

au delà[1]. Largilière et Rigaud vivaient encore : on n'y retrouve pas leur manière, et ils n'avaient guère l'habitude d'étendre leurs compositions par des figures empruntées à la Fable. Or il y avait alors à Paris deux peintres qui avaient eu de grands succès dans les sujets mythologiques, et qui, ayant été ruinés tous deux en même temps par la chute du système de Law, s'étaient adonnés presque exclusivement au portrait : Jean-Baptiste Vanloo (1684-1745) et Nattier (1685-1766). C'est à l'un ou à l'autre qu'on pourrait attribuer, avec le plus de vraisemblance, le tableau qui nous occupe. Nattier, notamment, a fait plusieurs de ces portraits à appareil mythologique, par exemple, les quatre filles de Louis XV, personnifiant les quatre éléments. Mais peut-être Nattier a-t-il une exécution plus ferme. D'autre part, Vanloo, malgré son dessin incorrect, son exécution peu solide, a, dans ses meilleurs ouvrages, un coloris fort agréable[2]. Poursuivons notre visite.

XI

Les deux escaliers qui, à gauche et à droite du vestibule, conduisent aux étages supérieurs sont de dimension médiocre et sans aucun caractère architectural, ils font un contraste inattendu avec le reste de l'édifice et prouvent par leur simplicité que le rez-de-chaussée seul contenait des appartements d'apparat. Le premier étage n'a guère aujourd'hui d'intéressant qu'une chambre où sont peints des paysages et des sujets mythologiques de petite dimension. *Diane*, *Apollon* et plusieurs épisodes de leur histoire, *Diane et Calysto*, *Diane et Actéon*, *Apollon et Marsyas*, *Apollon tuant le serpent Python*[3].

Cependant l'on sait, par l'inventaire de Fouquet, que cette partie du château était également décorée et meublée avec luxe. Fouquet y avait son cabinet. Lebrun, Levau, y avaient leur chambre.

[1] Voy. marquise de Villermont, *Histoire de la coiffure féminine*.

[2] Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé possède, parmi ses souvenirs de famille, un portrait de la maréchale de Villars qu'on pourrait attribuer à Vanloo, ainsi que deux portraits fort supérieurs de son fils et de sa bru qui semblent de Nattier.

[3] La frise imitant un bas-relief de bronze doré qu'on voit dans le corridor était autrefois dans la salle à manger; mais elle est assez médiocre pour qu'on n'ait pas à regretter ce déplacement.

XII

On y voyait aussi le logement plus modeste « du sieur Naute », c'est-à-dire Le Nôtre, et ce n'était que justice. Car c'est à Vaux que Le Nôtre donna le premier et l'un des plus parfaits modèles du système de jardin classique auquel il a attaché son nom, et c'est le souvenir de ce bel ensemble qui décida Louis XIV à s'adresser à lui pour les merveilles du parc de Versailles.

A Vaux, comme plus tard à Versailles, il fallut, non seulement compléter la nature, mais lutter contre elle. « Il ne faut pas s'imaginer, dit Mlle de Scudéry, que Valterre soit un de ces lieux que la nature a embelli presque toute seule. » Le Nôtre remua le sol, fit des terrasses et des vallonnements, détourna l'Anqueuil. Le plan général du jardin de Vaux était d'une simplicité grandiose, et la restauration en est assez avancée pour qu'on puisse se le figurer, dès à présent, tel qu'il était en 1661. Du perron du château, entre deux terrasses coupées de maçonneries et de verdures, encadrant de vastes parterres où de savantes mains avaient, réunissant le présent au passé,

> Su mêler les dieux grecs et les Césars romains
> Et, dans les claires eaux, mirer les vases rares,

le regard se reposait, en face, sur un talus de verdure au haut duquel se dressait une statue d'Hercule en marbre. Derrière la statue, une large allée, bordant un tapis vert, servait de transition entre la composition de Le Nôtre et la simple nature.

Les jeux d'eau excitaient surtout l'admiration. La Fontaine nous montre cette eau

> Qui se croise, se joint, s'écarte, se rencontre,
> Se rompt, se précipite à travers les rochers.

Puis, faisant parler le génie qu'il suppose avoir présidé à ces dispositions, il ajoute :

> Je donne au liquide cristal
> Plus de cent formes différentes,
> Et le mets tantôt en canal,
> Tantôt en beautés jaillissantes.
> On le voit souvent, par degré,
> Tomber à flots précipités.
> Sur des glacis, je fais qu'il roule
> Et qu'il bouillonne en d'autres lieux.

Parfois il dort, parfois il coule,
Et toujours, il charme les yeux.

Tout cela a été rétabli ou va l'être. Or c'était encore une plus grande entreprise de restaurer le jardin que le château. Car là surtout Fouquet n'avait reculé devant aucune prodigalité. Des milliers de tuyaux de plomb, enfouis sous terre, représentaient à eux seuls des sommes énormes. On en aura une idée par ce fait que le duc de Villars, vers 1760, retira 490 000 livres de ce qui restait de ces conduits, dont une grande partie avait été vendue antérieurement. Aussi Fouquet, dans son procès, voulant atténuer, autant que possible, de pareilles dépenses, fait-il remarquer que ce plomb revenait à très bon marché, grâce à l'intervention du financier Herwath, qui le faisait venir d'Angleterre sans payer de droits.

Fouquet ne se contentait pas de ce luxe hydraulique nouveau en France, du moins dans de pareilles proportions [1]. Il voulait dans ses parterres les fleurs les plus rares, dans ses vergers les fruits les plus beaux et les plus variés, dans ses bosquets les arbres des essences les plus précieuses. Si, dans sa demeure plus simple de Saint-Mandé, il avait réuni jusqu'à deux cents orangers, on peut se figurer ce que devinrent les plantations de Vaux, sous la direction de la Quintinie et de son collaborateur plus modeste, Trumel, le jardinier de Saint-Mandé. La folie des tulipes et autres fleurs exotiques avait passé de Hollande en France, et devait y persister comme en témoigne la Bruyère dans son caractère du *Fleuriste*.

XIII

Parmi les œuvres d'art qui se mêlaient à cette nature domptée et noblement ornée, nous citerons un *Antinoüs* antique de bronze, qui avait une telle réputation que, au moment de la dispersion de toutes ces richesses, un vieux domestique, comme nous l'apprend M. Bonnaffé, crut devoir le cacher en l'enfouissant sous terre, pour le conserver aux enfants de son maître. Plus tard, le maréchal de Belle-Isle, qui était, comme on sait, le petit-fils de Fouquet, le vendit en 1717 au prince Eugène, qui était un grand amateur.

Mais parmi les objets destinés à orner les jardins de Vaux, les plus intéressants peut-être étaient deux sarcophages égyptiens, les premiers que l'on ait vus en France. On a pu suivre jusqu'à nos

[1] Le Nôtre avait eu recours à l'Italien Francini pour l'aider dans l'aménagement des eaux. Cependant nous savons que le chef des fontainiers était un Français, Claude Robillart.

jours l'histoire de ces deux vénérables représentants de la plus vieille des civilisations, et les vicissitudes par lesquelles ils ont passé sont assez piquantes pour qu'on les fasse connaître à ceux des lecteurs du *Correspondant* qui ne les ont pas lues dans le livre de M. Bonnaffé. Il y a là comme un nouveau roman de *la Momie*, bien différent, par exemple, de celui de Théophile Gautier.

Découverts sous une pyramide de la province de Saïd, les deux sarcophages avaient été transportés au Caire, puis à Alexandrie. Plus d'une fois, déjà, des momies avaient traversé la Méditerranée et avaient été transportées en Europe. Mais on laissait en Égypte les lourdes enveloppes de pierre, et l'on n'emportait que la momie elle-même avec la boîte de bois peint, vernis et couvert d'hiéroglyphes qui la contenait. Chose qu'on a peine à croire, ce n'était pas pour les proposer aux archéologues qu'on allait troubler dans leur tombeau ces antiques dépouilles, c'était pour les vendre aux apothicaires et droguistes : la poudre de momie, si l'on en croit M. Anatole France, étant alors employée pour diverses préparations pharmaceutiques. Il est vrai que le milieu du dix-septième siècle était l'époque des médicaments extraordinaires, et c'est le beau moment pour l'emploi de la thériaque.

Nos deux momies, plus heureuses que leurs devancières, ayant été achetées par un négociant français, furent débarquées avec leurs sépulcres complets à Marseille, le 4 septembre 1632. Grande rumeur aussitôt dans le monde savant. Le jésuite Kircher publie, à ce sujet, de longues, sinon très savantes, études. Fouquet voulut posséder ces raretés devenues promptement célèbres, et une dizaine d'années après, la Fontaine les rencontrait dans la bibliothèque de la maison du surintendant, à Saint-Mandé. Se plaignant en vers à son protecteur et ami de ce que le suisse l'avait un jour congédié, après une longue attente, sans qu'il eût été reçu, il ajoute :

Il me fallut m'entretenir
Avec ces monuments antiques,
Pendant qu'aux affaires publiques
Vous donniez tout votre loisir.
Certes, j'y pris un grand plaisir.

Notre poète, qui donne volontiers la vie à toute chose, engage donc la conversation avec ces vieilles pierres dans lesquelles il voit des dieux et des rois. Victor Hugo a, lui aussi, interrogé les statues; il leur parle d'un tout autre ton. La simple comparaison du langage des deux poètes[1] suffirait à faire ressortir les différences profondes des idées littéraires et morales dans les deux sociétés.

[1] Victor Hugo, *les Rayons et les Ombres*, XXVI, « la Statue ».

Mais nous devons nous borner ici à écouter le discours de la Fontaine :

« Messire Orus, me mis-je à dire,
Vous nous rendez tous ébahis.
Les enfants de votre pays
Ont, ce me semble, des bavettes
Que je trouve plaisamment faites. »
On m'eût expliqué tout cela,
Mais il fallut partir de là
Sans entendre l'allégorie;
Je quittai donc la galerie
Fort content, parmi mon chagrin,
De Kiopès et de Cephrim [1],
D'Orus et de tout son lignage,
Et de maint autre personnage.
Puissent ceux d'Égypte, en ces lieux,
Fussent-ils rois, fussent-ils dieux,
Sans violence et sans contrainte,
Se reposer dessus leur plinthe
Jusques au bout du genre humain!
Ils ont fait assez de chemin
Pour des personnes de leur taille.

Le vœu de la Fontaine, comme le dit M. Bonnaffé, ne devait pas être exaucé. Ces vieux débris n'étaient pas au bout de leurs pérégrinations. Les momies elles-mêmes avaient été mises sous un appentis, où elles ne tardèrent pas à tomber en poussière. Les sarcophages furent transportés de Saint-Mandé à Vaux. Fouquet songeait à leur faire bâtir, « sur un petit coin de terre assez irrégulier [2], » deux pyramides, et à leur rendre ainsi, sur la terre étrangère, une demeure analogue à celle dont on les avait violemment enlevés; mais il n'en eut pas le temps.

Lors de la vente qui suivit, ils furent achetés par un sculpteur et revendus à Le Nôtre qui était un collectionneur passionné. Le Nôtre habitait un pavillon des Tuileries, où il ne put leur trouver une place dans un appartement encombré déjà de bronzes, de tableaux et de curiosités de toutes sortes. Il les déposa dans le petit jardin du palais où, exposés aux intempéries, ils se détérioraient rapidement. Le Nôtre eut le courage de s'en séparer pour les sauver et les donna au marquis Valentinay d'Ussé, qui occupait un

[1] La Fontaine désigne ainsi les fondateurs des deux plus grandes pyramides, ceux qu'Hérodote appelle Chéops et Chéphren, et auxquels les égyptologues modernes ont restitué leurs véritables noms : Kouwou et Kawra.

[2] Mlle de Scudéry, *Clélie*.

hôtel voisin. Le marquis leur construisit un abri suffisant. Mais, après son mariage avec la fille de Vauban, voulant rendre à son château d'Ussé, en Touraine, tout son éclat, il alla s'y établir avec sa très jeune femme âgée d'environ treize ans et s'y fit suivre de ses deux monuments égyptiens, à la grande déception des savants étrangers qui venaient les chercher à Paris. Cependant on traitait les sarcophages, dans leur nouvel asile, avec la considération qu'ils méritaient. Vauban s'étant chargé de grands travaux d'embellissement dans le château de son gendre, leur réserva une place d'honneur dans une terrasse qu'il fit construire. Ils y étaient encore et avaient échappé aux troubles de la révolution, fatale à tant d'autres monuments, lorsque le marquis de Chalabre, dont la famille possédait la terre d'Ussé depuis le dix-huitième siècle, vendit cette propriété au duc de Duras (1807), en se réservant les sarcophages égyptiens, qui firent une seconde fois le voyage de Paris [1]. Le marquis de Chalabre les plaça dans son hôtel où l'on put les visiter.

Puis ils disparurent, et l'on ne s'inquiétait plus de ce qu'ils étaient devenus, lorsqu'en 1843, un antiquaire, M. Bonnardot, visitant l'ancien cimetière de l'abbaye de Longchamps, qui avait été converti en ferme, remarqua sur les bords d'un chemin charretier, exposées à tous les chocs, deux pierres émergeant du sol, l'une rougeâtre, l'autre noirâtre, qui semblaient n'avoir rien de commun avec la minéralogie du bassin parisien. La curiosité d'un antiquaire est vite mise en éveil. Il creuse avec sa canne, et à mesure qu'il creuse, son étonnement augmente, il reconnaît bientôt qu'il est en présence de sarcophages égyptiens. Des sarcophages égyptiens enfouis dans le sol des environs de Paris! il y avait de quoi déconcerter le plus subtil des archéologues. M. Bonnardot se hâte de signaler le fait au propriétaire de la ferme, qui n'est autre que le marquis de Chalabre, fils de celui qui avait vendu le château d'Ussé. Trouvant que ces antiquités peu récréatives occupaient trop de place, le fils les avait fait transporter de son hôtel à sa ferme, et c'est sur ce terrain vulgaire, qu'après tant d'honneurs, elles gisaient misérablement oubliées.

Au moment où l'attention du monde savant est attirée sur cette découverte, de nouvelles complications surviennent : le marquis de Chalabre meurt, laissant parmi ses héritiers un mineur. De là, licitation et vente en justice, avec les autres biens de la succession, des deux vieux monuments. Ils furent adjugés, le 19 décembre 1844, à trois des héritiers du défunt : M. Roger de

[1] Il paraîtrait que les caisses peintes, qui étaient enfermées dans l'enveloppe de pierre, restèrent à Ussé, où M. Clément de Ris en vit encore des débris en 1868. (Voy. Anatole France, ouvrage cité.)

Chalabre et ses deux sœurs, Mmes Trigant de Beaumont, qui les offrirent généreusement au roi.

Ils sont aujourd'hui au Louvre, et il faut espérer qu'ils y ont enfin trouvé un repos définitif et bien gagné. Mais ils ont payé l'honneur de leur entrée dans ce palais par une véritable déchéance. On les compara aux hôtes illustres qui y habitaient déjà ; on vérifia leur origine. *Major e longinquo reverentia :* a beau mentir qui vient de loin. La Fontaine s'était plu à voir dans ces sarcophages la dernière demeure des fondateurs des Pyramides. Il fallut en rabattre. Les soi-disant pharaons des premières dynasties n'étaient, en somme, que des seigneurs de médiocre importance, appartenant à la période saïte [1] !

XIV

Mais ne nous attardons plus au passé. Grâce aux efforts de M. Sommier, les jardins de Vaux sont bien près de redevenir non pas seulement ce qu'ils étaient autrefois, mais ce qu'ils auraient été si Fouquet avait eu le temps de réaliser tous ses projets. Les jardins modernes l'emporteront, s'ils ne l'emportent déjà par les sculptures [2].

A l'entrée, au bas du perron, des groupes d'enfants soutiennent de larges coupes de marbre. Ils proviennent du château de Maisons, et ils sont tout à fait à leur place au château de Vaux, ces deux édifices étant, comme on l'a vu, du même temps et du même style. Plus loin, au milieu des deux premières pelouses, deux groupes symétriques représentent l'*Enlèvement de Déjanire* et l'*Enlèvement d'Europe*, dernières œuvres de Hiolle, mort il y a quelques années. Cet artiste, qui ne fut pas de l'Institut et que le grand public n'apprécia pas à sa valeur, recevait, en 1878, d'un jury européen, une des trois médailles d'honneur obtenues par la sculpture française. Dans les groupes qu'il a faits pour M. Sommier, on retrouve cette science sans pédantisme et cette recherche ingé-

[1] Ils se trouvent dans les salles du rez-de-chaussée du musée égyptien. Ils sont mentionnés dans la notice d'E. de Rougé D, § 1er, n°s 5 et 7, p. 177 et suiv.; l'un est en calcaire, l'autre en basalte. La notice ne dit rien de leur histoire et se contente de faire savoir qu'ils ont été donnés, en 1845, par M. de Chalabre.

[2] Un fait permettra de se rendre compte de tout ce qu'a demandé de soins l'œuvre entreprise. Les premiers travaux de restauration ou plutôt de reconstitution, ayant été insuffisants ou mal dirigés, M. Sommier n'a pas hésité à les faire tous reprendre d'ensemble. Pour la pièce d'eau centrale, il a fallu, dans un sol qui manquait de solidité, creuser des puits qu'on remplissait de béton ou construire des voûtes en maçonnerie pour porter le plafond du bassin.

nieuse de l'attitude qui signalaient son *Arion* de 1870. A cet égard, la figure d'Europe mérite la sérieuse attention de tous les artistes, et ils sont nombreux heureusement, qui se préoccupent encore de la ligne. Peut-être l'exécution de ces deux morceaux remarquables manque-t-elle un peu d'accent; ce qui arrive d'ordinaire lorsque l'auteur n'a pu surveiller jusqu'au bout l'exécution définitive de son modèle. Sans doute on ne pouvait faire un meilleur choix que celui de Chapu pour terminer les œuvres laissées inachevées par Hiolle. Mais plus on a le respect de l'art, plus on a de scrupules à changer, à ajouter quoi que ce soit aux indications laissées par l'artiste auquel on succède.

Ce n'est pas le manque d'accent qu'on reprochera aux deux groupes d'enfants et de chevaux marins de M. Lanson. Ils sont placés aux deux extrémités de la grande cascade qui formera, avec la grotte qui lui fait face, de l'autre côté d'un magnifique bassin, un ensemble comparable aux plus belles pièces d'eau de Versailles. Ces groupes, où la précision de la science n'enlève rien à la largeur de l'exécution, où la sûreté des proportions fortifie singulièrement les inspirations d'une imagination vive, affirment, une fois de plus, chez cet artiste jeune encore, un sentiment décoratif qu'on ne retrouve pas toujours, même chez nos sculpteurs les plus renommés.

La grotte est précédée de quatre larges socles, où l'on vient de placer les *Quatre Parties du monde*, œuvre où M. Peynot a su unir le sentiment moderne au style Louis XIV, et s'est montré l'heureux émule de M. Thomas, qui, il y a quelques années, avait exécuté, mais en bois, un travail analogue.

La grotte elle-même est encore en réparation, il reste peu de chose des deux divinités qui occupaient les deux cavités principales. Mais les atlantes

Se perdant à mi-corps dans leur gaîne de pierre,

sont intéressants en ce qu'ils rappellent le grand nom de Poussin. C'est lui qui aurait non seulement dessiné, mais exécuté de sa main, les modèles de ces atlantes, et ils seraient à Vaux les seuls restes d'œuvres beaucoup plus importantes commandées par Fouquet à celui qui, malgré son éloignement, n'en était pas moins, à la fin de sa vie, le chef incontesté de notre école.

Les œuvres sculpturales du Poussin sont peu connues. Cependant ses divers biographes nous apprennent qu'il aimait à modeler et prétendent même qu'il se servît plus d'une fois de maquettes de cire pour préparer la composition de ses tableaux [1]. L'abbé

[1] Ce n'est pas là un fait unique et, sans rechercher des exemples dans le

Fouquet, à son arrivée à Rome, s'était hâté de se mettre en relation avec le grand artiste, et l'avait prié de donner le modèle de quatorze termes destinés aux jardins de son frère. Poussin accepta volontiers cette proposition. Nous avons, sur ce point, le témoignage de Bellori. « Il (Poussin) fit bien voir (combien il se plaisait à ce genre de travail) dans ses statues de termes pour la maison de campagne que faisait M. Fochet (*sic*) : car il fit de sa main les modèles de la grandeur d'exécution de ces statues qui furent exécutées par plusieurs sculpteurs dans l'atelier desquels je l'ai vu bien des fois travailler la terre avec l'ébauchoir et modeler avec une grande facilité. » Ces termes sont à Versailles depuis 1683, ce qui donne plus de prix aux œuvres plus modestes, aux atlantes que le jardin de Vaux a conservés.

Au delà du talus qui domine les grottes, on a replacé, non pas en pierre, mais en bronze doré, une statue d'Hercule. C'est une reproduction colossale de l'*Hercule Farnèse*, ayant 6^{m},25 de haut, c'est-à-dire le double de l'original. Signalons encore les deux bassins qui se font pendant, au delà des groupes de Hiolle, l'un avec un Triton, l'autre avec une Néréide, grandes figures en plomb de M. Peynot; un bronze fondu par Keller, la *Diane à la biche;* enfin, la pièce d'eau, dite de la Couronne, dont le centre est occupé par une immense couronne royale en bronze doré. Cette pièce d'eau, citée par les contemporains, avait complètement disparu; mais, dans le terrier des Villars, M. Sommier a vu que l'on donnait à un terrain gazonné, situé vers l'entrée du jardin, à gauche, le nom de pré de la Couronne. Il fit creuser et l'on ne tarda pas à trouver, sous le gazon, les traces évidentes d'un ancien bassin qui a été rétabli dans son état primitif.

XV

On le voit donc; tout a sollicité également l'attention de M. Sommier dans le grand travail de reconstitution qu'il poursuit. Ira-t-on jusqu'à donner au plafond de la Rotonde la peinture qu'elle attend encore. Il y aurait là de quoi séduire un Véronèse ou un Rubens. Puisqu'ils ne peuvent ressusciter, quel serait l'artiste, encore jeune, mais ayant fait ses preuves, qui aurait le talent et se sentirait l'ardeur nécessaire pour mener à bonne fin une aussi belle

passé, il paraîtrait que M. Falguière s'est servi plus d'une fois de ce procédé depuis qu'il s'est mis à faire de la peinture. Il est vrai qu'il s'agit ici d'un sculpteur qui s'exerce à peindre et non d'un peintre qui s'exerce à sculpter.

entreprise? M. Weertz, peut-être. Il saurait y déployer ses grandes qualités mieux encore qu'à l'hôtel de ville de Limoges ou à l'Hôtel des Monnaies de Paris.

Que resterait-il à faire encore, afin de donner à cette splendide demeure tout l'intérêt dont elle est susceptible, afin, surtout, de mieux marquer pour la postérité la part qui doit revenir en propre à son possesseur actuel? Il me semble qu'on aimerait à retrouver, non dans une galerie spéciale, mais dispersées dans les jardins ou les appartements, les images de ceux dont le souvenir reste attaché au nom de Vaux. Molière apparaîtrait dans « l'hémicycle de l'allée des sapins », où furent représentés les *Fâcheux*. Dans quelque bouquet d'arbre plus retiré, on rencontrerait la Fontaine s'abandonnant à sa rêverie paresseuse qui l'a si bien servi. Le vieux Corneille aurait sa place dans la bibliothèque, où, comme il le dit lui-même, « on vient attendre ces précieux moments que Fouquet dérobe aux occupations qui l'accablent pour en gratifier ceux qui ont quelque talent d'écrire avec succès [1]. » Sévigné, Scudéry, La Vallière, Menneville, Duplessis-Bellièvre, brilleraient dans le grand salon. On trouverait quelque emplacement bien en vue pour Louis XIV, pour Villars, pour tous ceux qui, maîtres ou hôtes de Vaux, ont joué un grand rôle historique.

Il est à croire que cette idée s'est, plus d'une fois, présentée à l'esprit de M. Sommier. Nous n'en voulons pour preuve que les portraits placés dans diverses pièces du château, un buste en terre cuite de la Fontaine, par Houdon ; un buste en bronze de Charles XII, par Bouchardon, Charles XII, à qui Villars proposait, en 1707, de marcher, de concert avec lui, sur Vienne. En tous cas, nous la soumettons avec confiance à un homme qui, comme on l'aurait dit au temps où Vaux brillait de tout son éclat, contribue par ses dépenses privées « à l'instruction du public et à l'embellissement de son pays ».

R. Peyre.

[1] Expressions de Corneille dans l'Avis au lecteur, placé en tête de sa tragédie d'*Œdipe*, 1659.

MADAME CORENTINE[1]

IV

— Petite, attrape l'amarre!

Le capitaine Guen, qui arrivait à la godille, et doublait la pointe de la jetée de Perros, lança un paquet de cordes qui se déroula, et vint tomber sur la haute levée de granit, couverte de goëmons comme un vieux mur où grimperaient des lierres bruns. Marie-Anne se baissa avec effort, et attacha la corde au dernier échelon d'une échelle de fer. Le douanier de service regardait.

— Est-ce que la pêche est bonne, père?

M. Guen, sans répondre, se mit à parer son canot, en alignant, le long des bordages, les deux avirons, la gaffe et le bâton de sapin qui lui servait de beaupré. Le bruit des bois heurtés s'en allait, porté au loin par l'eau, dans le petit port en demi-cercle. Cette musique-là réjouissait le capitaine, et donnait de l'importance à son débarquement. Il ne se pressait pas. Des baigneurs, qui l'avaient aperçu, hâtaient le pas, dans l'espoir d'acheter du poisson.

— La pêche doit être bonne, puisque vous ne répondez pas! reprit la jeune femme, les mains jointes sur le devant renflé de sa jupe grise.

Le capitaine enleva encore son ciré de toile, l'enferma dans un placard, à l'arrière, revêtit sa veste usée à deux rangs de boutons d'or qui lui donnait haute mine, puis, saisissant d'une main les barreaux de l'échelle, il monta, tenant de l'autre un panier d'où s'échappaient des gouttes de saumure mêlée d'écailles, qui tombaient dans la mer.

— Voilà! fit-il en apparaissant sur la jetée : dix dorades, deux vieilles et un congre, un petit, par exemple!

— Combien vos dorades, mon ami? demanda une voix d'homme, dans un groupe de cinq ou six curieux qui s'était formé autour de lui.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1892.

— Je ne vends pas mon poisson! dit le capitaine.

Il se redressa, en se voyant entouré d'étrangers, de ces « gallos » qu'il n'aimait guère, et, par-dessus leurs têtes, comme il était très grand, il regarda quelque chose droit en face de lui, sur le quai, là-bas. C'était son habitude, quand il prenait terre, de donner le premier coup d'œil à sa maison. Il aimait la revoir, en retrait sur l'alignement des autres, avec la porte abritée d'un auvent, et ses deux fenêtres ouvertes sur la baie, par où la brise entrait jusqu'à la nuit. Et ma foi, il n'avait point l'air ainsi d'un homme qui vend ses dorades, le capitaine Guen! Son cou, maigre et tanné, portait une tête petite et aplatie, une tête de goëland. Comme beaucoup de marins, Guen avait des oiseaux du large l'œil bleu vert et transparent. Quand il se fut assuré que tout était bien en place, dans le bas Perros :

— Enlève, petite! fit-il.

Marie-Anne souleva le panier, le douanier porta la main à son képi, et Guen se mit à marcher rapidement vers le bourg. Arrivé à l'endroit où la jetée se coude pour rejoindre le quai, il se détourna pour voir l'étranger qui lui avait ainsi fait perdre ses mots, leva les épaules, et dit, d'une voix radoucie, tandis qu'une sorte de contentement plissait ses joues raidies par le vent et par le sel :

— Eh! Eh! Marie-Anne! jolie pêche, n'est-ce pas?

— Oui, père!

— Et je n'ai été que jusqu'à la Noire de Thomé, sais-tu? Je n'avais qu'à moitié le cœur à mes lignes. Toujours je croyais qu'il nous était arrivé quelqu'un. Personne n'est venu?

— Non, personne, répondit la jeune femme, en changeant de main le panier.

— Et pas de lettres?

— Non plus.

— Ça sera pour demain. Dommage que ton Sullian ne soit pas là, lui qui aime tant la soupe de vieilles! Enfin, tu les porteras aux Tudy, qui sont pauvres.

— Oui, père.

Ils longèrent le quai, où quelques notables, moins actifs que le vieux Guen, revenus de toute navigation, même de la petite, bonnes gens à colliers de barbe rude, assis sur les bornes d'amarre et les pieds sur les câbles, échangèrent avec le capitaine le grognement bref des anciennes connaissances du même port. Ils baissaient la tête, balbutiaient un bonjour, et laissaient passer avec la belle indifférence d'un navire qui en croise un autre.

Guen, au milieu du port, inclina à droite, entra dans le petit cul-de-sac qui formait une place minuscule au-devant de sa maison,

passa sous l'auvent couvert d'ardoises épaisses, d'un bleu gris, qu tremblaient, les jours de tempête, comme un clavier de castagnettes, et ouvrit la porte.

Pas de lettres! Cela le tourmentait un peu. Pourquoi Corentine n'avait-elle pas écrit, ni Sullian?

Selon son habitude, quand il rentrait de la pêche, il s'assit à califourchon sur une chaise, et alluma sa pipe, tourné vers le maigre feu qui faisait bouillir la marmite.

— Je sors, père, dit Marie-Anne; je vais chez les Tudy.

Quand elle eut refermé la porte, la longue salle enfumée redevint aux trois quarts obscure. Une seule fenêtre l'éclairait, petite et grillagée, à droite de l'entrée. Il faisait nuit de bonne heure dans cette pièce basse, qui servait de cuisine et de magasin de pêche au capitaine. Une table, des chaises, des filets, des lignes roulées sur des lièges, une paire d'avirons pendus au mur, une voile neuve dans un angle, c'était tout l'ameublement. Par prévision, depuis quatre jours, on avait dressé dans le fond un lit de bois pour le capitaine : si les Jersiaises allaient arriver! La chambre du capitaine, là-haut, était prête à les recevoir. Mais non, rien, pas de nouvelles!

Pourquoi se tourmenter, cependant? Corentine était comme cela, capricieuse, irrégulière. N'allait-elle pas se décider tout à coup et sans prévenir? Il la connaissait bien, sa Corentine! Si elle allait revenir au pays, là, chez lui! A cette pensée, qu'il avait eue pourtant bien des fois, Guen sentit son cœur se troubler.

C'est qu'il l'aimait bien, Corentine! Il l'avait aimée, même, d'un amour de prédilection, quand elle était jeune fille, et qu'on le louait si souvent à cause d'elle. Au retour de chaque voyage, il la trouvait embellie. Il comptait avec orgueil qu'il pourrait lui donner une dot assez ronde, pour une fille de simple capitaine, vingt mille francs, et qu'elle serait recherchée par quelque breveté, commandant un beau navire à vapeur, un de ceux qu'il aurait voulu être, lui.

Hélas! ç'avait été son grand chagrin bientôt, sa fille aînée. Il ne lui en avait pas gardé rancune. Il l'avait excusée tant qu'il avait pu, disant : « Attendez, laissez venir le temps », et, plus tard quand, répudiée, chassée de Lannion, réfugiée à Perros pendant le procès qui se déroulait, elle était en butte aux médisances de tant de mauvais cœurs jaloux, ne cessant de répéter : « On n'a pas su la prendre, on a été trop dur avec Corentine, oui, trop dur! »

Ses raisons n'étaient jamais bien abondantes ni compliquées. Il n'avait point voulu entendre ce qu'on lui contait des dépenses, de la coquetterie et des impertinences de sa fille. Et il était demeuré frappé dans sa joie de vieux brave homme, dans la paix de sa conscience droite, comme par un malheur injuste, quand

Mme Corentine, séparée, trouvant la vie impossible à Perros aussi bien qu'à Lannion, s'était enfuie à Jersey.

Depuis ce moment-là, il s'était mis à pêcher avec passion. Il passait des jours, quelquefois une partie de la nuit, dans son canot à une voile, toujours seul et par tous les temps. Les retraités de son âge qui le voyaient tant naviguer et se lasser, lui, un riche, qui avait bien le moyen d'acheter son poisson, disaient : « C'est Corentine qui lui manque. Il a un chagrin, cet homme-là. » Et ils n'avaient pas tort.

Mais la maison du port l'induisait aussi en tentation. Rien ne volait, rien ne flottait sur la baie qu'il ne le vît, pas un coup de vent, pas un yacht, l'aile tendue, gouvernant vers la jetée, pas un vol de ces petites bécassines qui vont, comme des balles d'écume fouettées du vent, d'une grève à l'autre. Des fois, quand il souffrait d'un rhumatisme, il regardait par la fenêtre de sa chambre, pendant des heures, la ligne d'horizon, nette, légèrement courbée, et il naviguait en pensée. Il s'en allait bien loin sans doute, dans les grands espaces, dans l'infini où il avait commandé ce petit point obéissant, mobile, intrépide, qui s'appelait l'*Armide* ou le *Légué*.

Des ports lointains où il s'était arrêté, des escales pour une avarie, pour un supplément de charge à prendre, lui revenaient en mémoire, et les navires qu'on croisait, et les jolis profits du commerce que lui permettait l'armateur, et les nuits sous les vergues tendues qui criaient, d'un gémissement doux, à chaque houle, et le susurrement continu de la brise dans les mâts de sapin, si beaux chanteurs qu'on les eût dit accordés ensemble pour se répondre et siffler en parties! Il y avait si longtemps que la mer lui avait pris le cœur! Il se rappelait les fiançailles, quand, futur mousse aux pieds nus, il courait dans les vases du Guer, pêchant des crabes et des anguilles jusque sous la carène des goëlettes amarrées au quai; il se rappelait le capricieux et fort amour dont elle l'avait aimé, elle aussi, quarante-cinq ans durant, ses caresses, ses colères, l'indicible malaise qu'il éprouvait loin d'elle, les nuits toujours parlantes, l'œil mobile des lames qui passent. Oh! il était bien de la race aventureuse dont il est dit, dès les siècles anciens, qu'elle aimait à se lancer sur la mer pour y découvrir des îles, de l'espèce des oiseaux qui ne trouvent pas seulement leur nourriture au large, mais qui aiment à y planer pour le plaisir et pour le libre essor de leurs ailes.

Cependant, toute cette douceur qui lui venait du voisinage de la rade était empoisonnée par la pensée de la séparation d'avec sa fille aînée. Même en regardant la mer, même en se souvenant de ses belles années, il se rappelait les mauvaises. Il y avait des

calomnies, des mots qu'il ne pouvait plus chasser. Par exemple, cette phrase de Mme L'Héréec la mère, de Mme Jeanne, comme on la nommait, disant au tribunal : « Je savais, dès le début, que mon fils se repentirait de cette mésalliance, et je l'en avais prévenu. »

Mésalliance! Qui donc, en pays breton, avait le droit de prononcer un mot pareil en visant la fille du capitaine Guen? Qui donc pouvait accuser la famille d'avoir manqué d'honneur ou de probité, et qui donc pouvait se vanter d'être de meilleur sang, honnête, bien sûr, et peut-être plus encore?

Car il y avait, au sujet des Guen, de vieilles traditions. Le capitaine ne s'en vantait pas, mais il les connaissait. On disait que la race était parente de l'apôtre armoricain, saint Guénolé. Tout petit, il avait été bercé au récit que les grand'mères, discrètement, racontaient, sous l'abri de leurs capes, les soirs d'hiver. Il savait l'histoire du saint, fils de comte, dont le nom signifiait : « Il est tout blanc »; âme toute blanche, en effet, réfugiée de bonne heure dans la discipline monastique, à l'ombre errante du manteau de saint Corentin, que les landes de Bretagne voyaient passer tour à tour; âme égale et sévère pour elle seule, qui fut prise de pitié aux chants de fête de la ville d'Ys, et pleura, devant le roi Grallon, sur la ruine prochaine de la grande cité; âme éprise de solitude aussi, vagabonde au service de Dieu. Comme ils étaient nombreux, dans la rudesse des temps païens, ces jeunes hommes, fils de pères grossiers et de mères délicates, qui conservaient de l'un le goût des longues courses et des navigations à l'aventure, et développaient l'instinctive pureté de l'autre jusqu'au renoncement du cloître! On les voyait passer, amaigris par le jeûne et rayonnants de visage, au lendemain des douleurs publiques, soit des rencontres d'hommes d'armes, soit des pestes, soit des pillages qui laissent les maisons vides et les champs sans moisson. Pour les deuils, pour les querelles entre frères, pour les enfants premiers-nés emportés dans leur fleur, on les appelait en hâte. Ils venaient, ils consolaient, et parfois rendaient toute la joie perdue en ranimant les morts. Puis ils s'en allaient, ayant peur d'eux-mêmes et des louanges du monde. Ils retournaient au monastère, dont la porte s'ouvrait sur plusieurs lieues de landes, ou devant la mer infinie. Parfois, ils prenaient un pain d'orge, leur bourdon, un livre de chant, et, montant sur une barque, ils allaient à la recherche des îles, encore plus loin des hommes, encore plus près de Dieu. Et leur cœur était ravi dans le bruit des vagues. Et l'instinct profond de leur race chantait en eux, parmi les écueils.

Que de fois Guen, avec son équipage de bons matelots, choisis dans Perros et Lannion, avait contourné la presqu'île bretonne et passé le raz de Sein! Il regardait alors, avec un sentiment d'amour

et de prière, l'île plate, rase sur la mer toujours creusée de lames. Dans les beaux jours, à l'époque où les pêcheurs mettent le feu au goëmon dans leurs champs, il s'élevait de là des fumées légères, droites dans le ciel pâle. Guen songeait que l'aïeul avait fait ainsi. Le disciple de saint Corentin avait semé l'orge sur ce rocher. Ses cantiques s'étaient répandus parmi les houles, mêlés aux voix d'oiseaux. C'est de là que, voulant regagner le continent et n'ayant plus de barque, il s'était mis à marcher sur le détroit avec ses compagnons, et qu'on les avait vus s'avancer en file, tout blancs, pareils à une troupe d'alouettes de mer qui suit le creux des lames. Toujours Guen cherchait du regard l'endroit le moins large du raz et la pointe probable où ils avaient dû aborder.

Se rattachait-il vraiment, par une suite d'ancêtres inconnus, pêcheurs de homards et de congres, à la race du comte Fragan, qui vit périr la ville d'Ys? Un signe aurait pu donner, un seul, quelque ombre de vraisemblance à la légende : la seconde fille de Guen, Marie-Anne. Celle-là était demeurée fille du peuple. Elle avait conservé le costume, l'allure et les préoccupations ménagères de ses compagnes d'école. Au sortir des classes, elle n'avait pas demandé des leçons particulières, comme Corentine, ni couru les assemblées, ni rêvé bien loin un mari. Tout son roman tenait entre l'église de Perros et la maison du vieux Guen, où, un jour, vers la vingtième année, un capitaine au long cours était venu la demander en mariage, où, depuis, elle attendait, pendant des mois, silencieuse et l'esprit toujours en mer, des réunions qui duraient à peine des semaines. Ce n'était qu'une femme de marin, dans un bourg de la côte bretonne. Mais l'étrange et charmante physionomie qu'elle avait, et qui la distinguait de toutes les autres : des yeux mauves très doux, des cils si fins et si dorés qu'on n'en voyait que le rayon, point de sourcils, deux grands bandeaux de cheveux d'or sous la dentelle de la coiffe, la bouche longue, les épaules tombantes et, surtout, une sorte de transparence de visage à travers laquelle se lisait une seule pensée, grave et pure, comme dans les images de saintes! Ceux qui la voyaient prier dans l'église de Perros songeaient à des figures de fresque. Elle faisait une impression de passé noble et lointain.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la légende, même incertaine, et dont il ne se vantait jamais, avait contribué à bien poser le capitaine dans le pays de Perros-Guirec. Sans doute, il n'était que Lannionnais, et il avait vécu à Lannion jusqu'à son mariage. Mais, pour une distance de six kilomètres, l'excommunication bretonne peut être levée : on l'avait adopté à Perros. Il y jouissait de l'estime et d'une autorité particulière dans les choses de la mer. Quand on était

longtemps sans nouvelles d'un bateau, les femmes ou même le syndic venaient le trouver : « Capitaine, il y a *la Marie* qui devait arriver la semaine dernière de Christiania; elle n'est pas encore signalée. » Il avait toujours une explication rassurante : les relâches dans les petits ports, les avaries qu'on répare dans des îles, certains courants dont il se souvenait, et qui mangeaient la marche des navires. Si Guen ne faisait pas partie du conseil, c'est parce qu'il ne l'avait pas voulu.

Il réfléchissait justement à ce défaut de nouvelles où l'on était du beau dindy commandé par son gendre, *la Jeanne*, de Lannion, et il se donnait des raisons qu'il approuvait de la tête.

Un bruit de pas qui claquaient sur la terre dure de la place. Il écouta. C'était le pas alourdi de Marie-Anne. Il y avait aussi des voix, plusieurs, des voix douces. Qu'est-ce que cela? Serait-il possible?... Guen se leva, déposa sa pipe dans un trou de la cheminée, et ouvrit la porte.

— Père, c'est Corentine! dit une voix. Grand-père, c'est Simone! dit une autre.

Avant qu'il eût pu se reconnaître, il se sentit attiré par deux bras jetés sur ses épaules. Il se pencha, et deux lèvres fraîches, un pli de voilette relevée, un nœud de satin froissé se posèrent sur sa joue hâlée.

— Bonjour, père!

Il ne dit rien, mais il la serra si fort contre son cœur qu'il l'enleva de terre un moment. Puis, détachant ses bras, et se reculant, et fermant à demi les yeux, comme s'il avait voulu juger la voilure neuve d'une goëlette :

— Pas changée! dit-il, la même, bien la même! Et l'autre? Voyons?

Simone se tenait en arrière de sa mère, un peu à gauche. La porte entre-bâillée laissait en pleine lumière cette grande jeune fille, rose comme une Anglaise, étonnée, souriante et grave. Le capitaine la considéra de la tête aux pieds, examina son chapeau de feutre noir, où s'enroulait un voile blanc, son cache-poussière, qui était un vêtement nouveau pour lui, et, ne reconnaissant point en elle le type des Guen, ni leur manière d'être, en fut comme décontenancé.

— Ma foi, fit-il, je ne l'aurais point avouée pour mienne dans la rue, cette enfant-là, Corentine. Bonne mine, d'ailleurs... Comme la voilà grande!

— Je le crois bien, depuis le temps que vous ne m'avez vue! Vous ne m'embrassez pas, grand-père?

Elle s'avança, droite, tendit une joue, puis l'autre.

— Vous savez, grand-père, dit-elle posément, c'est moi qui ai voulu venir.

— Qu'est-ce que tu dis, Simone?

— Maman, il ne faut pas me démentir. Je vous suis si reconnaissante d'avoir consenti! Oui, grand-père, je suis très heureuse d'être ici. Je m'y reconnais!

— Oh! petite, ça n'est guère possible!

— Parfaitement, et je me souviens encore des deux jolis bricks de la chambre, là-haut!... Je vois bien que vous me prenez pour une demoiselle. Mais je n'en suis pas une, allez! Pour vous le prouver, si tante Marie-Anne veut me garder avec elle, je l'aiderai à préparer le dîner.

Elle avait déjà tiré l'épingle qui tenait son chapeau, et accroché le feutre à la dent d'une ancre pendue au mur.

Le capitaine la suivit du regard, content, au fond, de cette franchise et de cette décision, se demandant : « Qu'est-ce que c'est que celle-là? »

— Comme il te plaira, répondit-il. Marie-Anne devient lourde, la pauvre, et un peu d'aide ne lui fera pas de mal. Toi, Corentine, viens là-haut, que je te montre ta chambre.

Ils s'engagèrent, le capitaine précédant sa fille, dans l'escalier de bois à petits paliers, bordé de colonnes torses, vieille relique bretonne de cette vieille maison.

— Vous excuserez Simone, mon père, dit Mme Corentine à voix basse : c'est un peu une enfant gâtée... toute seule avec moi... vous comprenez...

— Gâtée? Ma foi, je n'en sais rien encore, repartit tout haut le marin, qui se sentait porté à défendre sa petite-fille; non, ce qu'elle a dit n'est pas mal du tout. Seulement, elle n'a pas pris de ton côté, voilà!

— Je crois, en effet...

— Il n'y a pas de crime à cela, Corentine. Il avait bien ses qualités, lui aussi. N'avait été la mère, la dame Jeanne, les malheurs ne seraient peut-être pas arrivés.

Le nom du mari ne fut pas prononcé. Mais Mme Corentine éprouva une sorte d'impatience de le sentir si près. Deux portes ouvraient sur le dernier palier : en face, la chambre de Marie-Anne; à droite, celle du capitaine. Mme Corentine se hâta d'entrer dans la dernière.

— Que vous l'avez bien arrangée pour nous! dit-elle.

C'était vrai. Tout reluisait, tout avait été frotté, lavé ou épousseté : les bois du lit, de vieux noyer, sculptés de feuilles de trèfle et d'où débordaient deux draps brodés, fleurant la verveine; les deux coquillages de l'Inde, à valves roses, garnis d'épines blanches comme des clochetons, qui flanquaient, sur la cheminée, le rameau

de corail épanoui sous verre; la longue-vue suspendue à deux clous; le brevet du capitaine encadré; deux gravures coloriées représentant les anciens navires commandés par le capitaine, un brick et une goëlette d'une fidélité de lignes et de gréement excessive, posés sur une mer très régulièrement labourée avec du bleu et du vert; tout, jusqu'aux vitres, un peu épaisses, mais nettes, de la fenêtre, à travers lesquelles on apercevait un géranium en pot, des tiges de volubilis grimpant à une ficelle agitée, et la belle rade, au delà, la royale avenue que font les collines en s'écartant, pour le plus grand bien des caboteurs de Perros, et pour le plaisir des vieux capitaines en retraite.

— Cela vaut mieux que Jersey, hein? demanda Guen, qui voyait Mme Corentine fixer le large, un peu rêveuse.

— Oui! fit-elle, sortant de cette distraction et secouant le piquet de plumes noires de son chapeau : bien mieux!

— Si seulement Sullian était avec nous!

— Où se trouve-t-il?

— A Bilbao, chargeant pour le retour. Si tu nous restes un peu, tu auras chance de le revoir. Nous attendons de ses nouvelles. Il se hâtera de revenir, tu comprends!

— Oui, embrasser le petit dans son berceau... Elle est bien lourde, Marie-Anne!

— N'est-ce pas? dit Guen avec un sourire. Ce sera un garçon!... Dire que si mon gendre Sullian était là, nous serions...

Il voulait dire « au complet ». Mais il songea qu'un autre manquerait encore, le premier gendre. Et il rougit, le vieux Guen, en s'arrêtant de parler, comme quelqu'un qui n'a pas l'habitude de rien taire, et qui se trouve pris.

Corentine n'eut pas l'air de comprendre, et dit, en revenant sur ses pas :

— Nous allons être bien ici, père! Voyons la chambre de Marie-Anne?

Quelques heures plus tard, ils dînaient tous dans la salle basse, autour de la table ronde qui n'avait jamais eu de rallonge. Les quatre couverts étaient mis sur une nappe fine, repassée par la plus adroite lingère du bourg. Guen avait en face de lui Corentine, à droite et à gauche sa petite-fille et Marie-Anne.

Entre les convives c'étaient des regards heureux, et cette conversation brisée de gens qui ne se sont pas vus depuis longtemps, et qui effleurent tous les sujets, dans la hâte de se remettre au point les uns des autres, et de tout dire pour mieux se faire agréer.

Plus que les autres, le capitaine causait. Il racontait des pêches, des histoires du haut et du bas Perros, il se souvenait, il rajeunis-

sait, et retrouvait ses formules et jusqu'à ses intonations du vieux temps, pour dire, à propos de tout :

— Eh bien, petite Corentine, le pays breton, est-ce assez bon?

Corentine subissait à sa manière le charme de la réunion. Comme beaucoup de natures que la vie a tendues, que l'effort à soutenir le rôle à jouer surexcite, elle éprouvait une détente, elle jouissait de pouvoir s'abandonner librement en paroles, sans être jalousement observée, comme à Jersey, par des étrangers qui ne comprennent jamais tout de nous-mêmes. Marie-Anne, au nom de Sullian, souvent prononcé, souriait de ce sourire infiniment doux et grave qu'ont les statues de saints dans les églises et les filles de pure race celte dans les coins ignorés de Bretagne. Mais le dialogue était vif surtout entre le capitaine et Simone, Simone, curieuse des moindres détails, nouvelle en ce pays qu'elle avait à peine entrevu dans son enfance, et qui s'apercevait de la conquête rapide qu'elle faisait en la personne de son grand-père.

— Nous irons voir l'église demain, n'est-ce pas, grand-père?

— Oui, ma mignonne.

— Et la plage de Trestrao?

— Sans doute.

— Et la pointe du château où vous avez chaviré?

— Je le crois!

— Et puis nous irons à Ploumanac'h, quand la mer sautera autour du phare? à Tregastel aussi? Grand-père, il faudra décider maman à venir avec nous au pardon de la Clarté. C'est bientôt?

— Le 15 août.

— Elle viendra! Voyez-vous comme elle a envie de dire oui! Elle viendra! Dans la carriole du boulanger. Je ne veux pas de voiture. Nous ferons comme maman faisait, quand elle avait mon âge!

Ce soir-là, la maison du capitaine, bien close contre le vent, contre les regards, ressemblait à une île où des gens heureux se seraient retirés à l'abri, ignorés, sans témoins. Personne encore, ou bien peu de gens savaient l'arrivée des deux Jersiaises. L'émotion du retour était dans sa fraîcheur. Les souvenirs, qui remontent comme une plante vivace, n'avaient pas eu le temps de jeter leurs grandes rames tristes dans cette subite floraison de joie.

Le vieux Guen rayonnait. Bien tard, quand tout le monde fut couché, il ouvrit discrètement la porte, il s'échappa pour se promener à grands pas sur la jetée où la mer montait, caressante et chantante. Il reconnut son canot, et, pour la première fois depuis longtemps, ne songea pas aux projets de pêche pour le lendemain. Il pensait : « Que c'est bon de se retrouver! » Et cela lui remplissait l'âme. Et les voyageuses, dans la chambre qu'il apercevait

de loin, à cause de la veilleuse allumée, pensaient de même.

Seule Marie-Anne rêvait des villes lointaines, des ports qui ne devaient pas ressembler à celui de Perros, et qu'elle s'efforçait d'imaginer, parce que son mari était en voyage. Sullian lui manquait. Elle ne vivait qu'à demi en son absence. Mais elle se sentait raisonnable, ce soir, et confiante, comme protégée par la joie des autres.

V

La veille au soir, 14 août, les cloches de la Clarté avaient sonné pour annoncer le pardon du lendemain. Elles avaient sonné longtemps, à toute volée, dans le clocher de granit qui pointe, au bout de la plage de Perros, sur l'arête rocheuse partie de la mer et montant vers les collines. Il y avait déjà du monde autour du hameau sans verdure, des jeunes surtout, venus pour le feu de l'Assomption. Et, selon l'ancien usage, le vicaire était descendu, en procession, bénir et allumer le bûcher de fagots et de broussailles dressé un peu plus bas, près d'un calvaire. On avait aperçu la flamme de plusieurs lieues, les gens de mer qui passaient inconnus dans la nuit, les gens des terres qui veillaient. Longtemps des traînées d'étincelles avaient tournoyé en l'air, voyageant parmi les étoiles, et Mme Corentine, debout sur la falaise de Perros, debout et muette derrière le groupe des siens, s'était souvenue de la joute des jeunes gens bretons, sautant par-dessus les tisons ardents, emportant la braise rouge aux talons de leurs bottes, pour montrer leur courage aux belles qui sont venues, et puis de la promenade que font les fiancés, la main dans la main, autour du bûcher, pauvres gens naïfs dont l'amour longtemps caché, secret des chemins bordés d'ajoncs ou des roches de la côte, s'épanouit et se déclare devant la Bretagne assemblée, en la nuit de vigile.

Les cloches avaient sonné. Elles s'étaient tues. La pleine nuit avait dispersé les amants, et, depuis des heures et des heures, il n'y avait plus, sur l'immense dentelure des côtes, d'autre lueur que le feu du petit phare de Ploumanac'h ; il n'y avait plus d'autre bruit que le roulement ininterrompu des vagues sur les plages et le sifflement du vent qui fraîchissait aux pointes des falaises.

Les hommes tiennent si peu de place dans la nuit !

Cependant beaucoup étaient en marche. Car on vient de très loin au pardon de la Clarté, d'au moins cinq ou six lieues, de plus loin encore. Dans les ravins pleins d'herbe, au bord des ruisseaux tout couverts de vapeur, dans la buée lourde des iris et des menthes foulés aux pieds des bœufs, des fermes s'éveillaient ; des gars bretons allaient donner l'avoine aux chevaux immobiles devant le râte-

lier et qui penchaient la tête, endormis sur trois pieds; dans les maisons de Trégastel, de l'Ile-Grande et de Pleumeur, dans le pays côtier tout entier frémissant sous la même nappe régulière du vent qui passe, les pêcheurs, plus tôt que d'ordinaire et comme aux jour où la marée le commande, sortaient du lit et allumaient la résine. « Est-ce qu'il est temps de partir déjà, mon homme? — Oui, deux heures avant le jour. » Et l'homme allait ouvrir la porte, observait un moment les nuées glissant sur le ciel presque entièrement obscur, et revenait dire, ayant vérifié l'heure à je ne sais quel signe mystérieux : « Il est temps. »

Chez les Guen aussi, on se préparait. Mme Corentine l'avait voulu ainsi, malgré la petite distance qui sépare Perros de la Clarté, pour échapper aux commérages dont elle eût été l'objet, en plein jour, tant qu'aurait duré le voyage, parmi les groupes inoccupés des voisins et des voisines. Déjà elle avait deviné derrière elle, plus d'une fois, le murmure des anciennes médisances échangées d'une porte à l'autre, et elle était résolue à ne se montrer que le moins possible en Perros. Elle s'habillait donc, à la lueur de la minuscule lampe à pétrole, l'unique lampe de la maison, que Guen avait prêtée à sa fille. Dans la chambre voisine, elle entendait aller et venir Simone, et, de temps en temps, la voix couverte et lente de sommeil de Marie-Anne, faisant des recommandations pieuses.

— Tu prieras pour moi?

— Oui, ma tante.

— Pour Sullian, qui est en mer?

— Oui, tante.

— Pour le petit qui doit venir?

— Oh! bien sûr.

Elle ajouta quelque chose bien bas, une demande secrète à peine murmurée, qui ne parvint pas jusqu'à la chambre voisine. Mme Corentine se pencha dans l'entre-bâillement de la porte, sans être vue, et elle aperçut, devant une glace, Simone qui répondait de la tête un oui sérieux.

Quand ils furent tous partis, Marie-Anne descendit en chemise pour aller pousser le verrou de la porte, puis elle se recoucha, ayant froid, ayant peur dans la maison déserte.

Il faisait noir dans la chambre. Le vent secouait les ardoises de l'auvent et les volets fendus, par où entraient les lueurs pâles du matin. Elle se tourna du côté du mur, et ferma les yeux.

La mer montait.

Tout à l'heure le bruit des pas, la voix du père, de Corentine, de Simone, les roulements de la carriole s'éloignant, couvraient la plainte de la marée. A présent elle emplissait tout le grand silence

du bourg endormi ; elle arrivait, apportée de toutes les plages voisines, de tous les écueils semés au large, tantôt aiguë et sifflante, tantôt sourde, toujours triste.

Oh! quand elle était petite, Marie-Anne était curieuse de la mer et attirée par elle. Dans les jours d'été, elle restait des après-midi entières, gamine aux cheveux emmêlés, couchée à plat ventre sur les falaises, à voir galoper les vagues et l'écume sauter, familière comme toutes les petites de la côte avec celle qui les rendra veuves.

Quand elle était petite, elle courait pieds nus sur les grèves. pour chercher des coquillages roulés par la tempête et des débris qu'elle jette souvent, des boîtes de conserves, des bouteilles et des bois flottants qui sont couverts d'animaux.

Quand elle était petite et qu'il faisait gros temps, la nuit, elle se tenait éveillée dans son lit, contente d'avoir peur, parce que le père était là, au fond de la chambre, qui la rassurait, et elle écoutait avec ravissement, le drap ramené sur les yeux, la grande musique de Bretagne, l'hymne sauvage qui s'élève de toutes les plages à la fois.

Mais à présent, elle avait horreur de l'entendre. Elle ne se promenait jamais sur les falaises. Les coups de vent l'épouvantaient. Elle savait que la mer emporte au loin les hommes, qu'elle sépare les époux et brise les cœurs. Elle aurait voulu ne point rencontrer toutes ces veuves dans le bourg, car cela fait penser. Elle connaissait les attentes longues, l'inquiétude des retards quand une lettre doit venir, et cette souffrance d'appliquer son pauvre esprit, des heures entières, sans même pouvoir imaginer où se trouve le navire du bien-aimé, en route, au port, ou bien..... La nuit surtout, quand elle était seule et que la mer parlait ainsi, il lui semblait qu'on criait au secours. C'était lui, dans la brume, dans la houle, à des distances infinies. Il appelait : « Marie-Anne! Marie-Anne! » Elle s'éveillait en tendant les bras. Oh! la mer, elle la détestait.

Et voilà qu'au matin de ce pardon, et depuis des heures déjà, la mer chantait sa chanson mauvaise. Marie-Anne s'enfonça dans les draps pour ne plus l'entendre. Elle tâcha de ne plus penser.

VI

Les trois voyageurs avaient monté la rude côte du bourg, passé devant l'église, laissé à droite la Croix-Erskine, et suivaient la route qui tourne par la crête des collines, autour de la plage de Trestrao. Le cheval, un mauvais cheval blanc, tout menu entre les brancards et qu'on s'étonnait de ne pas voir enlevé en l'air quand il portait le

pain du boulanger, traînait assez résolument la carriole, au petit trot, le capitaine et Simone par devant, Mme Corentine à l'arrière, assise sur un pliant. C'était l'heure grise, sans relief et sans joie, qui précède l'aube. Mais déjà on pouvait prédire que la journée ne serait pas belle. Le vent avait ce souffle régulier qui dure. Il venait de l'ouest, poussant la brume, non pas des nuages amoncelés comme il en passe souvent au matin et que le soleil dissout, mais une masse lourde, uniforme, couvrant des lieues de côte. Dans la campagne, appesantie d'eau et de sommeil, rien ne luisait. L'horizon rétréci coupait en deux des pointes toutes proches des falaises. La mer n'était d'aucune couleur. Seule, la vague déferlait, très lente, en volutes d'un vert tendre sur le sable de Trestrao.

— Ça ressemble à la Norvège, ce temps-là, disait le capitaine.

Les femmes se taisaient, saisies par le froid. Leurs yeux, las d'errer sur cette ombre morne, revenaient sans cesse à ce point fixe devant elles, le clocher de la chapelle de la Clarté, droit et net au-dessus d'un plateau de roches dénudées. A mesure qu'elles approchaient, des bruits de voix et de pas montaient plus fréquents des vallons noyés dans la brume. Les bourrelets d'ajoncs qui bordent les chemins s'écartaient au passage d'une carriole. Des groupes de pèlerins débouchaient sur la route, de tous les sentiers qui tordent autour des champs leurs deux murs en pierres sèches, ou des adresses invisibles tracées parmi les landes. Simone regardait curieusement ces bandes de paysans rapidement dépassés par la voiture, tandis que sa mère, gênée, tournait presque aussitôt la tête, avant d'avoir pu lire, sur la physionomie des gens, ce mouvement de surprise qu'elle connaissait si bien : « Tiens, la fille de M. Guen, celle qui a laissé son mari à Lannion ! La voilà ! C'est elle ! Voyez donc ! »

Bientôt la rumeur grandit. Le cheval se mit de lui-même au pas pour gravir le dos pierreux de la butte. Et Guen prit son air de pilote responsable, les yeux bridés et fixes, tâchant de ne heurter personne dans la foule serrée autour de la carriole. En haut, on voyait maintenant quelques pauvres toits d'herbes sèches collés à l'abri de gros rochers ronds, couverts de lichens, un village misérable au-dessus duquel s'enlevaient la petite nef de granit, les ogives, la balustrade à jour et le clocher dentelé, comme un cierge avec sa manchette de papier. La nuit se dissipait. Vers Perros, en arrière, une bande rose affleura l'horizon, et s'éteignit, couverte aussi par le brouillard. C'était le jour. La plainte de la mer parut grandir encore. Il y eut des mouettes qui passèrent dans le vent. Les cloches sonnaient la première messe.

Guen fit le tour de l'enceinte de murs bas qui enveloppe la chapelle, ayant peine à passer à cause des hommes qui refusaient de

se ranger. Ils étaient si nombreux, que le peu de bruit qui s'élevait de la place étonnait d'abord, pêcheurs pour la plupart ou paysans des paroisses voisines, vêtus de sombre, toutes les lignes anguleuses, le visage creusé de rides, l'œil fixe et froid, gardant, même aux jours de fête, la songerie du large et l'inquiétude du danger. Aux bords de la place, sur le seuil des portes, aux angles des routes, des mendiants demandaient l'aumône, dans une langue rauque. Il y en avait des grappes autour des brèches ouvertes dans l'enceinte de la chapelle, des êtres affreux de misère, tendant aux pèlerins, dans une sorte de concurrence sauvage, leurs moignons, leur poitrine rongée de lèpre, des plaies mal bandées et saignantes. Des idiots, habillés de jupons, tournaient autour de leur bâton. Des joueurs de vielle râclaient des airs lugubres. Et tout au bout du tertre, le long de la pente qui descend vers Ploumanac'h, les marchands ambulants dressaient sur leurs tréteaux des piles de pains mous, de gâteaux mal levés, ou des mannequins pleins de poires et de prunes, cahotées, meurtries, mais jamais mûres.

De rares coiffes blanches glissaient dans cette cohue sans gaieté. Les coiffes blanches emplissaient l'église.

Guen détela le cheval dans un pré voisin, déjà encombré de carrioles les brancards en l'air et de chevaux attachés par des cordes aux ajoncs de la haie. Puis il vint retrouver Corentine et Simone dans la chapelle.

La matinée ressembla aux matinées de tous les pardons, quand l'assistance est encore exclusivement bretonne. Après avoir erré autour de la place et fait le tour de toutes les maisons, examiné les costumes, les étalages forains, déjeuné dans une chambre, dont une paroi de rocher avançante formait le fond, les deux femmes abandonnèrent le capitaine, qui rencontrait à chaque pas d'anciennes connaissances des ports de la côte, et s'assirent à l'écart, sur un petit mur de champ, près de la pente par où devait descendre la procession.

La brume accourait toujours du large. Elles apercevaient la mer comme une lame de métal poli, au delà des roches confondues et ternes. Le nez rose de la pointe de Ploumanac'h lui-même paraissait gris. A leurs pieds une vallée désolée, coupée de ravins où la mer avait dû venir autrefois, des landes, de pauvres coins de chaume entourés de murs, la route qui montait, et, juste au bas de la côte, le calvaire, encore noirci tout autour par le feu de joie de la veille. Longtemps elles restèrent là, causant un peu, envahies par la mélancolie de ce jour brumeux et de cette campagne morte. A leur droite pourtant, la place se remplissait de plus en plus de pèlerins et de curieux. On ne voyait plus l'herbe, mais seulement un flot

mouvant de chapeaux noirs et de coiffes blanches. Des étrangers, perdus dans cette marée humaine, l'ombrelle ouverte, tâchaient de gagner le bord. Et de grands gars bretons levaient leurs têtes de cavaliers par-dessus la foule, et bousculaient leurs voisins avec le sourire bête de la force.

Enfin les cloches sonnèrent, mêlées au vacarme de la fanfare du collège de Tréguier, pour annoncer le départ de la procession.

Et voilà, sortant de la chapelle et refoulant la masse noire des curieux, la croix d'argent aux bras de laquelle pendent six clochettes en carillon ; puis les petits garçons et les petits filles des villages avec des banderoles ; les pupilles de la marine, en vareuse bleue, le col ouvert, qui portent trois vaisseaux, de ceux qui tournent toute l'année, au bout d'une corde, devant l'autel. Quand les jeunes filles passent, Simone, qui a eu de la peine à obtenir la permission de Mme Corentine, se met au milieu d'elles, dans le rang le plus proche, et commence à descendre la pente. La mère reste seule. Les jeunes femmes défilent à leur tour, sur deux rangs, graves, ayant encore leur air de vierges. Elles tiennent d'une main leur cierge, de l'autre un petit paquet blanc ou gris, l'enfant nouveau-né qu'elles consacrent ainsi à la Mère d'espérance, dont la statue s'en va devant. Celles qui suivent n'ont plus leur mari ; elles ont quitté les châles clairs, enlevé l'épingle qui tenait assemblées les ailes de leur coiffe, et les deux bandeaux maintenant pendent sur leurs épaules. Un seul jour a suffi. Le regard dur et défiant de la race a reparu en elles. Plusieurs sont jeunes pourtant. Elles descendent lentement, poussées par les files noires des hommes, les bannières, la musique, les prêtres qui chantent. La procession est tout allongée sur la pente. Elle s'enfonce dans la buée. Et le vent qui secoue les capes, les banderoles, les tabliers clairs, les mousselines des coiffes, fait de tout cela comme de l'écume qui vole aux deux bords du chemin.

Mme Corentine avait regardé la procession, tant qu'elle avait pu apercevoir le feutre noir et le bout flottant du voile de Simone. Quand elle ne vit plus rien qu'une masse indistincte ondulant autour du calvaire, son regard parcourut les groupes de baigneurs échelonnés dans les petits champs pierreux, de l'autre côté du chemin. Ils dominaient de plusieurs mètres l'endroit où elle se trouvait. Et, à mesure que ses yeux remontaient ainsi la pente, une inquiétude grandissait en elle. Elle avait été saisie, à l'instant où sa fille la quittait, du pressentiment qu'elle allait le revoir, lui, dans cette foule. Sans doute, il ne venait que rarement aux fêtes, en dehors de Lannion, mais il devait être à celle-là. Elle le devinait ; elle en était sûre.

Et, en effet, presque en face, séparé d'elle par vingt rangs de

fidèles suivant, pêle-mêle, le clergé, elle le reconnut, lui, son mari, Guillaume L'Héréec.

Elle se baissa instinctivement, pour être mieux cachée par le flot des passants.

Depuis dix ans, elle ne l'avait pas revu. Il était là, le dos appuyé une roche ronde, un peu en arrière d'une jeune femme qu'elle ne connaissait pas et d'un étranger en béret blanc, qui prenait un croquis à main levée sur un album. Il semblait regarder vers Ploumanac'h. Combien changé! Non pas qu'il eût beaucoup vieilli : sa barbe en carré, un peu plus longue qu'autrefois, demeurait presque entièrement noire. La taille avait épaissi, mais la physionomie surtout n'était plus la même : toute la jeunesse en avait disparu, tout le feu du regard, et l'énergie était devenue sombre, sur ce visage qui portait écrit qu'il y a des douleurs sans trêve et que la vie est lourde.

Corentine se sentit émue d'abord; elle ne s'attendait pas à lui trouver cette figure-là. Elle ne pouvait détacher les yeux de cet homme qu'elle avait aimé, puis détesté, et qu'elle considérait à présent avec une sorte de curiosité apitoyée. La jeune femme qui, devant lui, montée sur une chaise, applaudissait du bout des doigts la procession, comme un spectacle, se détourna, et, par-dessus l'épaule, lui dit quelques mots. M. L'Héréec sourit à peine, et s'absorba de nouveau dans la contemplation d'un point, sur la pente, là-bas.

Une pensée traversa l'esprit de Mme Corentine. Son mari avait vu Simone. C'est elle qu'il fixait. Il était venu pour elle. Il attendait qu'elle passât pour se faire reconnaître, pour lui parler, pour l'emmener!

L'ancienne jalousie se réveilla tout entière. En un instant, cette pitié disparut qu'elle avait éprouvée en apercevant M. L'Héréec. Il redevint l'ennemi. Elle se sentit prisonnière de la foule. Son imagination exaltée lui représenta comme une trahison la présence de son mari à la fête de la Clarté. Elle l'accusa de lâcheté, elle ne se souvint plus qu'elle-même était venue à Perros avec l'intention déclarée de lui laisser quelques jours sa fille. Non, dès lors qu'elle n'était maîtresse ni de l'heure ni du lieu, la conduite de son mari lui semblait odieuse. Elle s'y opposerait, elle ferait un scandale plutôt que de céder. Et, tremblante, prête à crier, elle regardait venir Simone parmi les jeunes filles qui remontaient vers la chapelle.

Simone chantait un cantique breton, les yeux levés, radieuse.

Elle approchait. M. L'Héréec la suivait du regard. Mme Corentine crut remarquer qu'il devenait tout pâle, puis qu'il faisait un pas en avant.

Une minute s'écoula, où la vie s'arrêta en elle.

Simone arriva, ne se doutant de rien. Elle chercha sa mère, voulant continuer, et dit :

— Avons-nous bien fait de venir, mère!

Mais celle-ci étendit le bras impérieusement, et prit la main de Simone.

— Viens, viens! dit-elle.

— Où donc?

— Viens vite!

Les spectateurs se rangèrent, pour laisser passer la jeune fille.

— Je suis souffrante, dit Mme Corentine en l'entraînant. Viens... je veux rentrer.

Elle tournait les groupes inégaux massés sur la place, elle ne levait pas les yeux, sa main tremblait, et ne lâchait pas celle de Simone. Une voix d'homme, éclatant près d'elle, la secoua d'un frisson. C'était un marchand dont la foule avait renversé le tréteau.

Au bout de la place, vers le nord, il y avait l'auberge où l'on s'était donné rendez-vous.

— Entre là, dit Mme Corentine : de l'autre côté, dans la petite salle, tu seras mieux... mets ton manteau... nous partons.

Elle-même, debout près de la porte, jeta un coup d'œil sur les hommes plus rares autour d'elle. Celui qu'elle redoutait d'y voir n'était pas là. Il n'y avait que Guen, causant paisible, comme elle l'avait laissé, avec deux vieux de son âge.

Il vint, elle lui dit quelques mots, et il partit aussitôt vers le pré voisin en hochant la tête. Que cela était triste, capitaine Guen, cette guerre des époux que vous n'aviez pas connue, vous, dans vos vingt ans de mariage! Que cela était dur de fuir, emmenant la fille de peur du mari, et la petite-fille de peur du père! Oh! la maudite fête de Lannion, qui troublait encore celle-ci, quinze ans après!...

Les cloches sonnaient joyeuses, sonnaient la rentrée des clercs à la chapelle, quand la carriole s'éloigna au trot, décrivant un cercle au delà du village, loin dans la campagne. Les deux femmes se taisaient. Simone avait deviné. Elle ne demandait rien. Et, se sentant disputée, elle souffrait comme elle avait déjà souffert tant de fois à Jersey, mais plus vivement, avec un trouble de plus et le regret de ne point l'avoir vu, lui qui était venu, lui qui avait dû la regarder passer avec des larmes. Et elle avait souri! Et elle avait chanté! Comme il l'avait trouvée, sans doute, insouciante et légère! Comme elle avait eu tort d'être gaie, involontairement, devant lui!

Le capitaine essayait de faire diversion et d'amuser ses compagnes de route, en racontant des histoires de Trébeurden et de Pleumeur qu'il venait d'apprendre. Mais cela ne rencontrait point d'écho.

Ils avaient tous hâte de rentrer. Les femmes, enveloppées dans leur manteau long, penchées en avant à cause du vent violent qui soufflait d'en face, ne regardaient même plus la route, ni les passants, ni rien.

VII

Dans la maison du vieux Guen, Marie-Anne, énervée et inquiète, surveillait la marmite pendue au-dessus du feu, et deux pots de terre, contenant le dîner, enfoncés jusqu'au haut de la panse dans la braise rouge qui éclairait déjà la salle, car le jour se retirait. Au lieu de demeurer assise, occupée d'un ouvrage de couture ou de tricot, comme le lui avait recommandé sa sœur, Marie-Anne s'était tenue debout, depuis le matin, allant jusqu'à la porte ou montant dans les chambres, pour voir le temps. Où était l'homme, par cette bourrasque? Il avait dû partir de Bilbao voilà bien six jours. Pourquoi pas de nouvelles encore? Il en aurait envoyé, sûrement, s'il était arrivé au port de Bordeaux. Il était donc en mer, fuyant au hasard sur ce golfe mauvais, en danger de sombrer avec son bateau et ses quatre hommes de Lannion, et le petit mousse de Ploumanac'h, qui pleurait en partant. Pour elle, le temps qu'il faisait en rivière de Bordeaux, c'était le même qu'elle voyait à Perros. Et, depuis une heure surtout, comme c'était effrayant, la mer soulevée en vagues courtes, au large de la baie d'où l'eau s'était retirée, les feuilles toutes vertes emportées par le vent qui soufflait en trombe. Elle était noire comme le ciel, la mer, et aussi déserte. Tout à l'heure seulement, une voile avait passé, toute petite, à l'horizon, et de l'apercevoir ainsi, dans l'immense abandon, Marie-Anne était revenue, pâle comme sa guimpe, auprès du feu.

La carriole roula sur la petite place.

— Eh bien, chérie, dit Mme Corentine, tu as une lettre?

— Rien! Depuis quatre jours au moins qu'il devrait être rendu. Pas une lettre!

Mme Corentine lui trouva les mains moites et les traits tirés.

— Tu t'es fatiguée, Marie-Anne. Ce n'est pas bien. Sois donc sage! Sois donc calme un peu! La lettre viendra. Mon Dieu, ce n'est qu'un retard.

Calme! qui donc l'était dans la maison? Guen lui-même, quand il apprit que son gendre n'avait pas écrit, ne put s'empêcher de dire :

— Je ne comprends pas cela. Il faut qu'il soit resté en Espagne.

Lui aussi, il avait été rouvrir la porte, comme s'il ne savait bien quel temps il faisait, et il était revenu en haussant les épaules, mécontent.

Sa fille aînée était remontée comme il entrait.

— Je vais quitter mon manteau, père, et écrire à Saint-Hélier. Un mot pressé.

Elle n'avait rien écrit. Elle n'avait pas enlevé son manteau. Elle se tenait derrière la fenêtre de la chambre, écartant du doigt le rideau, le front appuyé sur les vitres, et elle essayait de reconnaître quelqu'un, parmi les gens qui arrivaient du pardon, et traversaient le quai.

Une sorte d'angoisse la tenait là, immobile.

Passerait-il? Oh! maintenant elle savait bien qu'il n'y aurait pas de scène, pas de tentative pour emmener Simone. Il avait vu l'enfant. Et il n'avait rien fait pour se montrer à elle, rien qu'un pas, d'instinct. Puis il s'était arrêté. Malgré elle, Mme Corentine lui était reconnaissante. Il avait agi en galant homme. Assurément la tentation avait été forte... Quel visage triste!... Quelle vie ce devait être à Lannion,... la sienne, à elle... et, plus vide encore, sans enfant, sans rien...

Chose étrange! En partant de Jersey, la seule préoccupation qu'elle avait eue, c'était de garder sa fille; elle n'avait songé qu'à Simone. Sa propre situation lui était à peine apparue. Et si elle avait un instant prévu la possibilité d'une rencontre avec M. L'Héréec, c'était avec un sentiment si vif de ses rancunes et de ses droits qu'elle n'en avait pas éprouvé la moindre émotion pour elle-même. A présent, depuis une heure, elle se sentait envahie par un trouble nouveau. Malgré son effort, elle ne retrouvait plus cette belle indifférence, ou ce mépris, faciles de loin...

Les pèlerins défilaient, et l'ombre tombait.

Allait-il, comme les autres, suivre le quai, sans lever les yeux vers le logis enfoncé entre les maisons neuves? Peut-être il était déjà passé, dans quelqu'une des voitures d'étrangers, vite disparues. Que lui importait donc?... Elle se le demandait. Elle se disait qu'elle serait plus tranquille lorsqu'il aurait quitté Perros, et que c'était son devoir de mère de veiller encore, à cause de Simone... Et elle avait la conscience intime qu'elle se mentait à elle-même. Et elle restait, la tête ardente sur la vitre que le vent secouait.

Dans cette inquiétude de tout son être, Mme Corentine, l'oreille tendue aux bruits du dehors, entendit le pas rapide d'un cheval lancé sur la pente du haut Perros, et qui se ralentissait en place droite, sur le port. Elle eut la certitude que cela devait être sa voiture à lui. Elle ne laissa plus qu'une mince bande de rideau soulevée. Elle s'écarta un peu. Et un cabriolet tendu de bleu, qu'elle connaissait bien, longea l'extrémité de la petite place, lentement. Il s'arrêta une seconde. Une tête brune et forte se pencha en dehors,

et regarda les deux fenêtres, l'une après l'autre. Puis, un coup de fouet au cheval qui s'emballa, et continua vers le tournant de Saint-Quay.

Alors deux larmes jaillirent des yeux de Mme Corentine. Devant cette douleur muette et maîtresse d'elle-même, devant ce souvenir silencieux accordé à Simone, à elle peut-être, son cœur se fondit. Elle pleura. Elle s'enfonça dans le fauteuil, tournant le dos à la fenêtre, et elle se sentit misérable. Simone lui parut comme un jouet qui occupait et qui ne remplissait pas sa vie. Tout le factice, tout le convenu de son existence, qu'elle n'avait jamais voulu voir, éclatait à ses yeux, malgré elle, avec une évidence affreuse, et ce mensonge perpétuel qu'elle s'était fait à elle-même pour se persuader qu'elle était heureuse, qu'elle aurait la paix désormais. Comme tout cela s'était écroulé en une minute, ou plutôt, comme elle voyait bien que tout cela n'avait jamais existé, que son cœur était vide, qu'elle avait perdu quelque chose que rien ne remplacerait jamais, jamais. Elle demeurait là, pleurant, sans un effort de volonté, sans un remords et sans un projet, dans la contemplation du sort digne de pitié qui était le sien, et de l'ironie de ces séparations. Entre elle et cet homme qui venait de passer, il y avait un arrêt de justice, il y avait le temps, l'opinion, les ressentiments aigris par l'éternelle méditation des torts de l'autre. Ils ne s'aimaient plus. Et cependant, pour l'avoir seulement revu, elle éprouvait la même impression d'abandon que dix ans plus tôt! Rien n'était changé. « Comme j'ai eu tort de quitter Saint-Hélier », pensait-elle.

— Maman, cria Simone, grand-père vous attend pour dîner. Vous avez dû écrire une bien grande lettre, là-haut!

Elle épongea rapidement ses yeux, et descendit.

VIII

En la voyant entrer, ils crurent tous qu'elle avait pleuré à cause de Sullian, qui n'écrivait pas. Et le père fut content de penser que les deux sœurs étaient restées si unies. D'un coup d'œil, il fit comprendre à Corentine qu'elle devait se contenir, pour ne pas effrayer Marie-Anne, déjà si malheureuse, et, dans son regard, il y avait un remerciement aussi.

La bougie, posée sur la nappe, éclairait leurs visages, tous quatre soucieux. Guen, qui avait tant parlé le long de la route, ne répondait plus que par monosyllabes aux questions de sa petite-fille, qui essayait du moins de secouer ses propres songeries et d'égayer ce repas lugubre. Elle demandait : « N'est-ce pas, grand-père, c'étaient bien les pupilles de la marine, les petits avec de grands

cols? » Ou bien : « Dans votre jeunesse, grand-père, le pardon de la Clarté était donc encore plus beau qu'aujourd'hui? » Mais le grand-père et Marie-Anne voyageaient en pensée bien loin du pardon de la Clarté. Mme Corentine revoyait ce cabriolet arrêté devant la petite place et filant ensuite, à toute vitesse, vers Lannion. Il n'y avait qu'un seul moment, fugitif, où leurs âmes fussent à l'unisson. C'était quand un tourbillon de vent, plus fort que les autres, s'engouffrait par la cheminée, heurtait les volets contre les murs, et poussait, comme un homme qui veut entrer, la vieille porte massive, qui se levait sur ses gonds. Alors, les quatre convives dressaient la tête, et regardaient, avec un frisson, du côté où la mer était si furieuse dans la nuit.

A chaque fois, le capitaine remuait son assiette ou demandait du vin, pour détourner l'attention de Marie-Anne. Sa petite lui faisait pitié.

Il alluma sa pipe, après le dîner, et, ne sachant que faire pour chasser l'ennui, décrocha du mur un petit bateau qu'il avait construit autrefois sur le modèle de son brick *le Légué*. Il s'assit devant le feu, ses deux filles à sa droite, Simone debout, appuyée sur le dos de la chaise, et entreprit de démontrer la voilure et le gréement aux Jersiaises. Marie-Anne savait tout cela, et n'écoutait guère.

Il n'en était qu'à la première vergue de misaine, quand on frappa trois coups à la porte.

Guen se demanda un instant si ce n'était pas encore la tempête, et dit :

— Entrez!

Toutes les voiles du petit bateau claquèrent, affolées. Et un gros homme, qui venait d'ouvrir la porte juste assez pour pouvoir se glisser dans l'appartement, la referma avec peine, en appuyant les deux mains.

— Bien le bonsoir, vous tous! dit-il.

Il avait la figure inerte et comme morte des hommes trop gras, les joues rases, pendantes, cernées aux coins de deux virgules de poils noirs, les yeux tout petits, les cheveux gris en brosse. Son complet de molleton brun, trempé de pluie, lui donnait un air de maître nageur.

En reconnaissant le syndic des gens de mer, Guen et Marie-Anne avaient été tellement saisis, que ni l'un ni l'autre n'avaient répondu à son salut.

— Il y a une dépêche de la marine pour vous, capitaine.

En parlant, l'homme déboutonnait sa veste avec peine, de la même main dont il tenait sa casquette de soie mouillée. Il retira un papier qu'il tendit au capitaine.

Guen s'était levé si brusquement, que le petit navire tomba par terre, les mâts rompus. Personne n'y prit garde. Guen lisait. Il eut une commotion qu'il réprima aussitôt, regarda Marie-Anne, et dit :

— Il y a une mauvaise nouvelle, mes enfants.

Personne ne demanda laquelle. Tout le monde savait, Marie-Anne surtout, qui semblait près de défaillir, toute blanche, n'ayant de vivant que les deux yeux qui regardaient la bouche du père.

Il reprit, lisant :

« — Misaine, canot, échelle de la *Jeanne* de Lannion, venus cette nuit à la côte. » C'est le commissaire de marine de la Tremblade qui envoie cela.

Il n'y eut pas de cri. C'était le naufrage toujours présent aux femmes de Bretagne, le malheur qui frappe un jour l'une, un jour l'autre. Depuis vingt-quatre heures Marie-Anne le sentait sur elle. Seulement elle ferma les yeux, se laissa tomber sur les genoux de Corentine, assise près d'elle, et se mit à sangloter.

Pendant une minute on n'entendit, dans la grande salle, que le bruit étouffé de ses sanglots et le piaulement du vent de mer.

Simone s'était agenouillée devant sa mère, et caressait la joue pâle de Marie-Anne.

— Ne pleurez pas, tante Marie-Anne ! Tout n'est pas perdu, peut-être.

Toutes deux, la fille et la mère, tournées vers la porte, les yeux en larmes, regardaient alternativement Guen et le syndic, demandant aux hommes un peu d'espoir, une consolation qu'ils pouvaient avoir, eux. Et ils se taisaient, Guen relisait pour la dixième fois la dépêche, toutes les rides de son vieux visage creusées par la souffrance, incapable de parler.

Pourtant il comprit la supplication muette des femmes, fit un grand effort pour paraître calme, et dit :

— Ma petite fille, tu te rappelles, j'ai naufragé bien des fois...

— Je t'en prie, Marie-Anne, reprit Mme Corentine, écoute ce que dit le père, ne te désole pas comme cela !

— Tante Marie-Anne, ayez courage, écoutez ce que dit grand-père!

Et elles demandaient, la tête levée vers le vieux Guen, quelques paroles encore pour adoucir cette douleur accablée qu'elles tenaient là, entre elles deux.

— Tu vois qu'on en revient, continua le capitaine. D'ailleurs, il ne parle pas du bateau, le commissaire. Un bateau neuf, et solide à la mer ! Il a pu se défiler sur la côte d'Espagne, sans essayer de rentrer à Bordeaux, tu comprends?

Rien ne répondait à ces phrases encourageantes, qu'il avait tant

de peine à trouver et à dire. Marie-Anne pleurait sans avoir l'air d'entendre, et demeurait obstinément couchée, le visage enfoui dans les plis de la robe de sa sœur. Un bandeau froissé de sa coiffe battait au ras de son cou, comme une aile cassée.

Alors, Guen s'approcha. Lui qui n'était pas démonstratif, il mit la main très doucement sur l'épaule de sa fille, et, penché pour qu'elle entendît mieux, il dit, d'une voix tout affectueuse :

— Ma petite enfant, je t'assure que j'ai encore de l'espoir. Voyons, qu'est-ce qui te donne tant de tourments? C'est l'échelle tombée à la mer, n'est-ce pas? Mais l'échelle était mauvaise. Sullian avait dit qu'il la jetterait un jour ou l'autre par-dessus bord. Tu te souviens?

Le nom de Sullian fit se redresser Marie-Anne. Encore appuyée des deux mains sur sa sœur, les cheveux collés au front, elle regarda son père, les yeux égarés, comme si on venait de l'appeler dans le sommeil.

— Oui, dit-elle, c'est vrai, il avait dit cela.

— Pour le canot, reprit Guen, tu sais bien, ma petite, tout ce que la mer en enlève. Il n'y a que la misaine qui me chiffonne... Pourtant, ça se fait quelquefois, pour alléger un bateau : on coupe la misaine...

Elle semblait se laisser convaincre et prendre un peu de l'espérance qu'il émiettait devant elle. Mais quand elle vit que c'était tout, elle s'abandonna de nouveau, les bras autour du cou de sa sœur :

— Vous ne me tromperez pas, dit-elle, ils sont tous morts!

Et elle recommença à pleurer plus fort, voyant que personne n'osait dire non.

— Capitaine, fit une grosse voix, si vous voulez télégraphier ce soir, il n'est que temps.

Ils avaient tous oublié le syndic.

— J'y vais, répondit Guen... Huit heures et demie... Nous pourrons avoir la réponse avant dix heures...

Il jeta un regard désolé sur le groupe que formaient ses enfants, et sortit avec l'homme.

— Que pensez-vous de la dépêche? demanda-t-il, dès qu'il fut seul avec le syndic. Est-ce tout mauvais?

— Je le crois, capitaine.

— Pourtant, il n'est pas question du bateau?

— Il doit être coulé. C'est si mauvais, la rivière de Bordeaux. Sur quatre malheurs, deux arrivent là. Vous le savez bien, capitaine.

— Oui, je le sais.

Ils causaient sans laisser paraître d'émotion, comme s'il se fût agi

du malheur d'un voisin. La tempête emportait si violemment leurs mots derrière eux qu'ils s'entendaient à peine l'un l'autre.

Quand ils eurent fait cent pas sur le quai, ils s'engagèrent entre les deux files de maisons toutes fermées, dormant au milieu de leurs jardins. Guen posa la main sur le bras du syndic. Sa main tremblait plus que sa voix.

— Tout de même, dit-il, un navire à son premier voyage, un marin comme Sullian! Vous croyez?

L'homme leva les épaules, en regardant les touffes de plantes grimpantes, noires et tordues comme une fumée, qui dansaient et s'échevelaient, à demi arrachées, sur l'arête d'un mur.

— Ecoutez, monsieur Guen, dit-il, sans répondre à la supplication déguisée du vieux, je dois aller en Ploumanac'h, pour annoncer la nouvelle à la mère Le Dû, dont le fils était mousse, à bord de *la Jeanne*. La commission n'est pas pressée, vous comprenez. Je peux faire les cent pas devant le bureau de poste, jusqu'à dix heures. S'il vient une réponse, vous l'aurez tout de suite. Si vous ne me revoyez pas, c'est qu'il n'y aura rien.

Le capitaine accepta d'un signe de tête. Sans qu'il y parût, il était reconnaissant, de même que l'autre était ému. Mais ces choses-là restent sous-entendues entre gens de la côte. Tous deux entrèrent dans la maison basse, posée de biais sur un côté de la route, et qui tendait aux passants, par-dessus une touffe de fuchsias, le cou démesuré d'une boîte aux lettres.

Au même moment, Marie-Anne, qui s'était calmée peu à peu, et écoutait ce que sa sœur pouvait inventer de rassurant en l'absence du père, saisit la main de Corentine, et la serra si fortement que celle-ci demanda :

— Qu'as-tu, ma chérie? Tu souffres?

— Rien, répondit Marie-Anne.

Mais, après un peu de temps, la douleur revint. Marie-Anne comprit. Elle se pencha vers sa sœur, et, très bas, les yeux agrandis par la peur, elle dit :

— Corentine, je vais avoir mon enfant cette nuit!

IX

Quand Guen rentra, il ne trouva plus personne dans la salle d'en bas.

Dans la chambre, Marie-Anne se promenait, pâle, les dents serrées. Elle ne regardait ni sa sœur Corentine, qui avait porté le berceau dans un angle et le garnissait à la hâte de son revêtement

de piqué, ni une vieille femme qui dormait à moitié, les mains étendues sur les genoux et le corps à demi ployé, une habituée de ces nuits de veille auprès des malades. Quand une douleur la prenait, elle s'arrêtait, les yeux à terre, son visage se contractait, une sueur moite lui perlait aux tempes; mais elle ne se plaignait pas, et, sitôt la crise passée, elle reprenait sa marche en travers de la pièce à peine éclairée, dont le plancher criait.

Guen s'assit près de la porte, en disant seulement :

— J'ai envoyé la dépêche. Le syndic reviendra s'il y a quelque chose.

Et le temps continua de se traîner, lentement. Il était compté par le grincement d'un réveil-matin, posé sur la cheminée. Souvent la jeune femme, à la dérobée, regardait du côté de ce cadran, gros comme le poing, sur lequel se mesurait sa dernière espérance. Plus qu'une heure. Plus que trois quarts. Plus que vingt minutes. Oh! après cela, après dix heures, plus de nouvelles des mourants, plus de secours à demander, plus rien : les télégraphes de la côte sont fermés.

Elle n'avait pas d'autre pensée. La souffrance même n'interrompait pas cette attente qui prenait tout l'esprit, tout le cœur de la femme de Sullian Lageat : « La dépêche viendra-t-elle? Que sera-t-elle? Oui, l'échelle était vieille. Oui, les canots tombent tout seuls à la mer. Oui, les mâts de misaine sont quelquefois jetés par-dessus bord. Cependant... que de signes! La dépêche pourrait seule éclaircir le mystère. Viendra-t-elle? Que sera-t-elle? »

Et cela était indéfini, coupé seulement par des élans convulsifs de tendresse. L'amour des fiançailles et des noces nouvelles encore remontait en sanglots à la gorge de Marie-Anne, et l'étouffait. Ô jeune femme, le bien-aimé ne reviendrait-il pas? Etait-ce fini d'aimer? Fini la joie? Fini le rire des bras qui s'ouvrent : « C'est toi, c'est toi, Sullian! mon Sullian! » Alors elle s'arrêtait, le temps de se recommander à Dieu. Et Corentine demandait :

— Tes douleurs augmentent?

— Non.

Elle songeait aussi, Corentine. Elle était moins contrainte, ayant envoyé Simone chez des voisins. Tandis que le père refaisait pour la centième fois dans sa tête la carte de l'entrée de la Gironde, elle songeait que cette Marie-Anne, par une ironie nouvelle de la destinée, lui donnait une étrange leçon. Elle l'enviait presque de pleurer, d'être si malheureuse à cause de son mari, tandis que d'autres avaient écarté le leur, et le détestaient. Elle se demandait si, à aucune époque, la disparition de son mari lui eût fait une peine pareille. Et une voix intérieure, qui la troublait, lui répondait :

« Oui, autant de peine, tu l'as aimé follement, tu as été heureuse comme elle, comme elle! »

La sage-femme dormait à demi, se raidissant parfois et se redressant, lorsque, par degrès, sa poitrine s'était courbée jusqu'à toucher ses genoux.

Les vitres tremblaient. C'étaient comme des voix hurlantes qui enveloppaient la maison du capitaine. Pourtant, elles faisaient moins de bruit que le balancier du petit réveil. L'attention était concentrée sur ces dernières minutes qui pouvaient encore parler. Qu'importait la tempête maintenant! Lui, il avait échappé ou il était mort. Le vent pouvait souffler. Les âmes ne l'écoutaient plus. Elles attendaient.

Quand l'aiguille passa sur dix heures, le réveil ne sonna pas. Il ne sortit de la boîte de cuivre qu'un son bref de ressort détendu. Et tout le monde tressaillit. Corentine se dressa tout debout. Le vieux Guen eut l'air plus effaré. Marie-Anne, blanche, ferma les yeux, baissa la tête, et s'appuya de ses deux mains à la cheminée. Puis elle se laissa aller, sans un mot, sur les genoux. Sa sœur et la vieille femme la relevèrent.

— Viens, Marie-Anne, dit Corentine, il faut te mettre au lit. Tu n'en peux plus.

Elle se laissa déshabiller et coucher, inerte, indifférente, tandis que le capitaine descendait, comme ivre de chagrin, tâtant les murs, et ouvrait toute grande la porte d'entrée, pour écouter s'il ne venait pas, lui, l'attendu.

Et rien ne vint.

Il n'y avait toujours que la mer démontée et les nuages courant sur la lune.

X

Le lendemain, à l'aube, l'enfant venait de naître. Marie-Anne était accouchée presque sans se plaindre, sans une larme. Etendue sur le lit au fond de la chambre, les rideaux à demi tirés, elle avait l'air d'une morte. Quand Corentine lui avait dit, tout bas, presque joyeusement : « C'est un garçon! » elle n'avait rien répondu. Le fils d'un père mort, un pauvre petit qui vient tandis que la vague roule encore le cadavre de l'homme, est-ce une joie? Et vieillir auprès de ce témoin grandissant du malheur, est-ce un avenir? O enfants de marins, combien d'entre vous sont nés ainsi de mères désolées! Combien dont la venue en ce monde n'a été saluée que par des larmes! Il a dû vous rester quelque chose de cette tristesse prise au sang de vos mères. Et l'on vous reconnaît peut-être, parmi la race songeuse et déjà sombre d'elle-même.

Corentine habillait le petit, près de la fenêtre que rayait au milieu la bande rose de l'horizon. Quelque chose d'heureux souriait dans le ciel lavé. Elle se hâtait. Dans le tas de brassières et de langes, et de bavettes, disposées sur une chaise à portée de la main, elle choisissait ce qu'il y avait de plus joli. Elle essayait plusieurs bonnets, et, nouant la ruche de dentelle autour de la petite tête endormie, elle baisait l'enfant, avec une grande douceur inattendue. Elle se sentait la vraie mère de la frêle créature, en ce moment, chargée de lui donner les premières caresses. Et son cœur, qui était demeuré très maternel, s'ouvrait complaisamment à d'anciennes tendresses. Et elle songeait, le regardant étendu sur ses genoux, dans sa toilette blanche de nouveau-né, qu'elle eût été infiniment heureuse d'avoir un autre enfant, un fils comme lui.

Le jour grandissait. Sur le bourg, où la nouvelle s'était répandue, une sorte de tristesse pesait. Les gens s'abordaient avec des hochements de tête. Les mères avaient des airs graves. Du fond du passé, des histoires remontaient à la mémoire de tous. Et c'était moins peut-être la sympathie pour Marie-Anne, qu'une sorte de retour égoïste qui assombrissait ces âmes exposées aux mêmes deuils, groupées sur le même coin de falaise.

Les passants, avertis en traversant la longue rue, soit dans le haut Perros, soit sur le chemin du bourg bas, regardaient la maison endeuillée, la fenêtre où l'on ne voyait personne.

Dans la cour, sous l'auvent, des femmes s'étaient assemblées, une douzaine peut-être, vêtues de noir, émues. Les plus agitées étaient les jeunes, qui n'étaient pas veuves encore, et dont plusieurs portaient un enfant sur le bras. Elles parlaient avec de grands gestes et peu de voix, se tournant parfois vers la mer, qui était calme à perte de vue, lasse de deux jours de tempête et à peine bruissante sous le ciel clair.

— Quand son homme est parti, disait l'une, il avait du mal à la quitter. Il ne se sentait pas brave. C'est souvent un signe.

— Oh! ça dépend bien, reprenait une vieille, à qui son châle épinglé faisait comme une cuirasse plate. Il n'y a pas de signes. Quand on doit avoir un malheur, il arrive.

— Le commissaire va peut-être répondre ce matin?

— Pas avant huit heures. Ah! la pauvre petite Marie-Anne! Et accouchée de la nuit!

— Ça l'a fait avancer, vous pensez. Des coups pareils! La femme Yvon a eu son enfant de même, l'an dernier, la nuit de son malheur.

— Eh bien! reprit une autre, une toute jeune et jolie, avec ses rubans encore tout frais de velours noir dessinant son corsage, moi, je crois que ce n'est pas encore sûr. Le syndic n'a pas confiance.

Mais, tenez, en septembre, je ne valais guère mieux que Marie-Anne Lageat à cette heure-ci. Tous ceux d'Islande étaient arrivés, et pas Louis. On n'avait pas de nouvelles. Personne n'avait vu le bateau depuis deux mois. C'est le père Le Floch qui est venu me crier, un matin, à quatre heures : « Ton mari, la Lise, ton mari qui est dans le port! » Dieu que ç'a été vite fait de descendre!

Et elle retrouvait, en parlant, le même sourire qu'elle avait dû avoir en ce moment-là.

Tout près d'elle, mais à l'écart, une grande femme, les cheveux en désordre, gris et crépus comme de la limaille de fer, était assise sur une pierre, le long de la muraille. C'était la mère du mousse, accourue de Ploumanac'h. Personne n'avait fait attention à elle. Quand elle entendit parler la jeune femme, elle dit, avec un regard de colère :

— Tout le monde les plaint, les Guen, parce qu'ils sont riches. Il y en a d'autres qu'on ne plaint pas. Pourtant, c'est tout ce qui me restait, à moi qui suis pauvre, mon enfant que la mer m'a pris! Il me faisait vivre, et le voilà mort, mort! Un enfant qui ne m'avait jamais fait de peine!

Les femmes la regardèrent, en branlant la tête, pour montrer qu'elles avaient pitié.

La porte s'ouvrit, et Guen parut. Il s'était jeté tout habillé sur son lit. Et bientôt le sentiment de l'heure qui approchait l'avait éveillé.

Il traversa le groupe des femmes, bien droit dans sa vareuse à boutons d'or, et dit seulement :

— Je crois que Marie-Anne s'est endormie. Ne faites pas de bruit, les femmes.

Et il continua sa route. La mère du mousse Guyon Le Dû le suivit à distance, comme si elle demandait l'aumône. Elle voulait sa part de la nouvelle qu'il allait chercher, lui, le riche, la nouvelle de la vie ou de la mort de son petit. Car tout cela s'achète.

Que la rade était jolie, pauvre Guen! Comme il filait, le côtre anglais, au large de l'île Thomé, ouvrant toutes ses voiles que le matin emplissait de brise et de soleil!

— Oh! la garce! murmura Guen. Jamais la même!

Il y avait longtemps qu'il n'avait dit une semblable injure à la mer. Et il se détourna rapidement, sans plus la regarder. Les gens de Perros, à présent, l'observaient, montant le bourg. La même phrase montait avec lui, de porte en porte.

— Il va pour la dépêche. Ça l'a déja vieilli, on dirait...

Quand il fut devant la cabane du bureau de poste, il eut peur. Et, ne voulant pas paraître faible devant la directrice, qui relevait la tête derrière la fenêtre entr'ouverte, il chercha une phrase de bienvenue,

comme il faisait toujours, quand il avait affaire à quelqu'un. Il vit le fuchsia, tout éclatant de pointes roses affleurant l'appui de granit, et il essaya de dire : « Comme il est fleuri, madame la receveuse, votre fuchsia! » Mais il ne fit qu'un geste écourté. La voix lui manqua. Et il entra.

La dépêche était arrivée. Elle portait : « Grand mât du navire sombré apparaît à 3 milles au large. Aucune nouvelle équipage. »

C'était clair. *La Jeanne* était perdue corps et bien, Marie-Anne veuve, le nouveau-né orphelin, et lui, Guen, n'avait plus de gendre.

Debout dans le corridor, il demeura une minute immobile. Il avait tant cherché des motifs d'espérance, pour consoler les autres, qu'il avait fini par ne point désespérer. Il s'était pris à ses propres mots. Et à présent il comprenait qu'il avait raisonné comme un enfant, malgré son âge. Dès la veille, tout était fini. Le syndic n'avait pas caché son avis, lui. Allons, bonhomme, il faut revenir avec la nouvelle! Il faut aller leur apprendre que tout est fini! Guen eut le courage de dire : « Merci, madame » et il sortit. La mère qui l'avait suivi l'attendait au passage. Elle lui demanda, en breton, ce qu'il y avait sur le papier :

— Sombré, ma pauvre Le Dû, répondit le capitaine.

Elle ne remercia pas, elle. Oh! non. Elle lui montra le poing, et elle l'injuria, accusant le patron du dindy, qui lui avait noyé son fils, et elle lui cria toute sa douleur sauvage, tout ce qu'elle savait d'offensant contre les riches et les mauvais capitaines, tandis qu'il descendait, butant aux cailloux, les yeux lourds de larmes, vite, vite, vers la maison.

Quand il traversa de nouveau la cour, elle était toute vide. Guen monta, décidé à ne point parler. A quoi bon? Mieux valait, un peu de temps encore, laisser Marie-Anne dans l'incertitude. Il avait décidé cela en chemin.

Et quand il parut, Marie-Anne se dressa, les deux bras appuyés au lit. Ses yeux mauves si doux, qu'elle avait tenus fermés obstinément, s'ouvrirent. Ils étaient cerclés de noir, et si tristes, si anxieux en même temps, que le père baissa les siens.

— Rien, dit-il, ils n'ont rien.

Il pensait que le mensonge servirait. Mais Marie-Anne le fixa un instant encore, sans répondre, puis elle dit, en se renversant sur l'oreiller :

— Non, je ne vous crois pas. Ils sont tous noyés !

Mme Corentine l'avait compris aussi. Et elle se baissa bien bas vers le petit, pour qu'on ne vît pas qu'elle pleurait en l'embrassant.

Les émotions de la veille et de la nuit, l'absence de sommeil, cet enfant qu'elle ne voulait pas laisser à d'autres, pas même à Simone

revenue à la maison de Guen et assise près d'elle, avaient singulièrement changé Mme Corentine, physiquement et moralement. Les traits disaient assez la fatigue du corps. Son visage avait pris une expression de bonté compatissante et sérieuse qui ne lui était point ordinaire. Elle se sentait surtout une disposition d'âme bien nouvelle, un besoin de pleurer avec d'autres, de se dévouer au service de son père et de sa sœur éprouvés, et une sorte de contentement de se trouver là, dans le malheur qui frappait la famille, de n'être pas, comme d'ordinaire, très loin et très inutile. Sous les coups répétés de ces deux jours, elle revivait de la vie ordinaire, et elle redevenait, pour un temps, la fille et la sœur qu'elle aurait pu être toujours... Cette impression, mélangée d'amertume, lui était douce pourtant, elle la grandissait à ses propres yeux et aux yeux de Simone. Toutes deux, avec ce petit enfant entre elles, et Marie-Anne abîmée de douleur au fond de la chambre, elles se trouvaient plus heureuses que dans leur bien-être égoïste de Jersey, et elles ne se le disaient pas, et chacune, cependant, était sûre de l'approbation muette de l'autre.

Guen, qui ne pouvait assister à ce deuil de tous les siens, n'était pas demeuré longtemps. Il était allé chez le syndic, sans trop savoir pourquoi. Et peu après son départ, quelqu'un monta l'escalier. C'était une vieille femme, la Olier, connue et honorée dans le bourg. Elle avait perdu son mari en mer, il y avait longtemps, et cela lui serrait le cœur de voir ces belles jeunesses sitôt brisées et réduites à la longueur des jours qu'elle connaissait trop bien. Elle monta donc, de son pas d'homme, et, entrant dans la chambre, sa cape de deuil sur la tête, elle dit :

— Je vous salue.

Marie-Anne, au son d'une voix étrangère, tourna vers la nouvelle venue son regard sans vie. Elle reconnut la veuve.

Et celle-ci reprit :

— Tu es dans la peine, Marie-Anne, et je ne viens pas pour te parler, mais seulement pour te dire que nous allons faire une neuvaine. Veux-tu ?

La malade fit un signe de tête qui disait oui, et qui remerciait.

— J'ai engagé avec moi, reprit la femme, des mères et des filles du bourg, qui sont toutes de tes amies, Marie-Anne : la Guillo, la Betié Maget, la Caoullet, la Fanchen, la Maon, la Cario Palanton, la Gégo et la petite Nehoueder, qui est venue exprès de Louannec.

Elle s'interrompit, en voyant fixé sur elle le regard de Mme Corentine et de sa fille. Evidemment, elle n'avait pas osé inviter les deux femmes qui étaient là, les plus proches parentes et les mieux désignées, cependant, pour se joindre à la neuvaine. Ni Corentine

ni Simone n'étaient plus de Perros. Leur place n'était plus au milieu d'honnêtes femmes et d'honnêtes filles de pêcheurs, qui allaient prier pour une affligée. Et le visage de la vieille exprimait bien cette sorte d'éloignement que les gens tranquilles, attachés à leurs devoirs, éprouvent d'instinct pour ceux qui vivent en dehors de la règle commune.

Ce ne fut qu'un éclair, ce regard échangé. La vieille se retourna vers le lit :

— Au revoir, Marie-Anne, dit-elle, nous allons partir tout de suite. Il ne faut pas perdre courage.

Elle serra, en croisant les mains sur sa taille, les deux bords du capot qui encadrèrent plus étroitement son visage, et elle s'en alla.

Mme Corentine avait rougi. Autrefois, il y avait seulement deux ou trois jours, elle se serait indignée, elle aurait protesté contre l'offense. Mais, dans la disposition d'esprit où elle se trouvait maintenant, l'humiliation ne souleva en elle aucune colère. Ce que pensait cette femme, Mme Corentine n'était pas loin de le penser aussi; elle s'était plusieurs fois sentie mécontente d'elle-même. Le chagrin seul eut prise sur elle.

Marie-Anne avait-elle deviné? Etait-ce une invention heureuse d'une de ces âmes qui ont l'instinct de toutes les consolations, et savent qu'il y a des peines autour d'elles sans en savoir la cause?

— Corentine, dit-elle, il faut faire baptiser l'enfant.

— Aujourd'hui?

— Le plus tôt sera le mieux. Tu l'accompagneras.

— Oui, ma chérie.

— Mon père est le parrain. Toi, tu es la marraine. Nous en avions parlé avec...

Elle ne put prononcer ce nom de douleur.

— Oui, dit Corentine, je veux bien, je suis prête à aller. Merci, chérie. Je l'ai habillé, ton ange, veux-tu le voir?

Marie-Anne dit, faiblement :

— Non. J'ai peur qu'il ne lui ressemble. Je ne peux pas. Plus tard!

Elle ne rouvrit les yeux que pour voir passer, un peu après, la sage-femme qui portait un gros paquet de mousseline blanche, Corentine et Guen, alourdi par le chagrin. Simone gardait la malade.

Du port à l'église, tout en haut de Perros, la route est assez longue et rude à monter. Sauf au milieu, où, par-dessus les ormes et les pentes précipitées de maigres champs, on aperçoit le paysage de mer, elle est bordée de maisons. Et les gens, déjà mis en éveil par le passage des femmes qui s'en allaient prier pour les naufragés, n'avaient pas fini de causer entre eux de l'événement qui frappait le

bourg entier, quand le capitaine et sa fille commencèrent à gravir la côte. Corentine marchait à côté de la femme qui portait l'enfant, et l'abritait de son ombrelle. Le capitaine allait derrière et un peu de côté.

La pitié des hommes est bien courte. A peine avaient-ils aperçu Guen et échangé entre eux quelques mots de sympathie sur le malheur arrivé en Gironde, qu'ils remarquaient Mme Corentine. Et plusieurs ne saluaient pas. Plusieurs disaient, sur son chemin, de ces mots qui remuent tout un passé triste et qui résument douloureusement le jugement sommaire de la foule. « Croyez-vous qu'il soit heureux, ce pauvre vieux, avec une fille veuve et une séparée? Elle l'a déjà laissé assez longtemps seul à Perros. Qu'elle retourne donc! J'aimerais mieux une fille morte, moi, qu'une fille comme celle-là, qui n'a été qu'un tourment pour les autres. Ça ne fait pas bénir les familles, vous savez! »

Elle entendait une partie de ces propos, et devinait le reste, et elle était trop fière pour pleurer, mais les larmes l'étouffaient. Elle trouvait la route interminable.

Enfin, le petit groupe franchit l'enceinte du cimetière. Au milieu des tombes de granit entourées de fleurs, la vieille église ouvrait sa porte en ogive, coupée d'une colonnette, sous le toit qui pendait démésurément d'un côté et trop court de l'autre. C'était la paix pour Corentine. Ils entrèrent. Devant eux, au premier tiers, sur les dalles tout humides des végétations de l'ombre, les femmes de la neuvaine étaient agenouillées en demi-cercle autour d'un des premiers piliers, tout noir de l'encens et de la rouille de dix siècles. Sur le fond sombre du granit, une statuette de la Vierge de Lourdes s'enlevait, toute blanche, ayant une ceinture bleue flottante et deux roses d'or sous les pieds. Elle était posée sur l'épais rebord de la corniche. Tous les visages des femmes étaient levés vers elle. La vieille, en cape de deuil, récitait le rosaire. Elle disait la première partie de l'*Ave Maria*, que toutes reprenaient et terminaient dans la langue rude du pays. Et, devant elles, minces comme des fils blancs, neuf petites bougies brûlaient dans l'ombre, collées au dos des chaises.

La première voix, ferme, sans inflexion, disait : « Mé o salud Marie, leun o a graces, an otro doué so ganch beniguet... » Et elles reprenaient, les autres, confusément : « Santes Marie, mam da Doué, pédet évidon péliérien..... »

Dans une chapelle toute noire, non loin de la neuvaine, le recteur était venu baptiser le fils de Marie-Anne. Corentine et le capitaine touchaient d'une main le petit, que portait l'autre femme. Ils répondaient à voix basse aux questions liturgiques, détournés, malgré eux, vers les neuf petites lumières et les neuf femmes prosternées.

Le prêtre demandait :

— Croyez-vous en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre?

— J'y crois, répondaient Guen et Corentine.

— Santes Marie, mam da Doué, reprenaient les femmes.

— Croyez-vous... la sainte Eglise catholique, la communion des saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair et la vie éternelle?

— J'y crois.

— Santes Marie, mam da Doué, pédet évidon péliérien...

Ils s'écoutaient réciproquement, tous émus, de voir ces prières se rencontrer, les unes pour le petit qui entrait dans la vie, les autres pour le père naufragé, bien loin, à jamais séparés, à jamais inconnus. Le rosaire devenait une sorte de psalmodie grandissante, lourde de soupirs comme le bruit des lames qui déferlent. Et la voix de Guen, de Corentine, du recteur lui-même, baissait de plus en plus, au contraire, et se perdait sous la voûte basse, moisie aux jointures des pierres.

Un rayon de soleil, comme une lame flamboyante, entrait par une découpure de la porte.

— Santes Marie, mam da Doué, pédet évidon péliérien.

Et aucune cloche ne sonnait le baptême, le baptême du fils de Sullian, le naufragé.

Le prêtre avait achevé les cérémonies avant que les femmes ne se fussent levées.

— Allons! dit Guen, car personne ne bougeait dans la chapelle, ni Corentine, ni la femme, toutes deux tournées vers ce groupe de désolation et de larmes, enveloppant la statue à ceinture bleue.

L'enfant dormait.

Sans répondre, mues par le commandement de l'homme, elles sortirent, la tête basse, sans un geste, l'âme absente et demeurée sous les voûtes où l'on priait, écoutant le murmure plus lointain : « Santes Marie, mam da Doué. »

Elles traversèrent ainsi le cimetière, sous le ciel sans nuage, dans la pluie de lumière et de chaleur qui dilatait, jusqu'à en remplir l'espace, le parfum d'une touffe de réséda fleuri au bord d'une tombe.

Au bout de l'allée, devant la pierre debout qu'il fallait franchir pour retrouver la route, les femmes levèrent les yeux, et regardèrent de ce regard vague et chargé de tristesse qui suit les réveils brusques. En ce moment, le cœur de Corentine était déchiré des douleurs de sa sœur, du désespoir muet de ce vieux dont elle entendait le pas derrière elle, du peu de joie qu'elle avait su lui donner, de l'impuissance où elle se sentait de lui refaire une vieil-

lesse, ayant perdu le droit d'habiter le pays, de consoler, d'être la paix. Elle aurait voulu, cependant. Une aspiration vers le bien, une soif d'être bonne, de se sacrifier, montait du fond de son âme, avec cette pitié pour ceux qui l'entouraient. Et deux filles, sur le seuil d'une boutique, voyant sa mine défaite, se mirent à rire d'elle, deux filles de pauvres qui tricotaient de la laine.

Alors, contre cette dernière injure, si peu méritée, si blessante à cette heure, elle chercha d'instinct une protection. Et elle la trouva. Guen venait de s'éloigner vers la plage de Trestrao, où demeurait un ami. Il allait reparler du gendre et de l'entrée de la Gironde, ne pouvant se taire de son malheur. Corentine se retourna vers la sage-femme : « Donnez-moi l'enfant, fit-elle, c'est moi qui l'emporte! » Elle prit le petit Sullian. Un flot de mousseline blanche lui couvrit l'épaule. Une tête rose et dormante s'appuya, tout abandonnée, sur son bras. Et, fière de son fardeau, défendue contre le sourire des gens par l'innocence qu'elle portait, elle descendit le bourg, parmi les femmes que la vue d'un nouveau-né émeut, et qui disaient : « Voyez, elle a le fils de Sullian Lageat sur les bras. C'est Guen qui l'a voulu, pour lui faire honneur. C'est tout de même une mère, cette femme-là. »

Elle allait, sans entendre, saisie d'une extrême douceur, qui lui faisait presser l'enfant sur son cœur de plus en plus, et s'absorber dans ce petit être sans parole et sans regard. Elle lui souriait. Elle lui parlait, non avec les lèvres, mais avec son âme tout à coup agrandie et dilatée d'amour maternel, qui disait : « J'aurais voulu d'autres enfants comme toi... que je les aurais aimés!... que je les aimerais!..... Avec quel bonheur ce sein que tu touches se découvrirait pour eux et les allaiterait!.... O joli, joli neveu que je voudrais mon fils! » Elle avait des ailes. Soutenue par le petit qu'elle portait, le visage calme, les yeux en joie, elle monta l'escalier, elle entra dans la chambre.

Heureusement Marie-Anne dormait. Elle ne vit pas sa sœur. Une heure passa, puis deux, puis trois. Simone s'éloigna. Et, entre le berceau où l'enfant reposait maintenant, et Corentine, qui veillait auprès, le dialogue continua, le conseil doux et persuasif de ces yeux clos, de ces lèvres tendues vers le sein rêvé, de ce visage derrière lequel une âme transparaissait pour cette femme malheureuse, en qui le regret de la maternité prenait la forme d'un désir grandissant et d'une attente de vie nouvelle.

Il y avait des années qu'elle ne s'était sentie si prompte à l'émotion, si disposée à pleurer.

Dans la paix de cette chambre, près de ces deux êtres plongés dans le sommeil, un mystère profond se passait. Une âme s'accusait,

oubliait, apercevait une voie de sacrifice et de salut, et, tremblante, heureuse, remontait vers l'amour.

Le sommet des coteaux, vers Louannec, se dorait au soleil déclinant. Nul bruit ne venait du dehors, pas même celui de la mer. La respiration de Marie-Anne et de son fils, régulières, se répondaient comme un battement d'ailes.

Tout à coup, un pas sonna dans la cour. Corentine se pencha. Le père! c'était le père qui traversait la place! Il courait! Des gens couraient derrière lui; ils disaient : « Mon Dieu! est-ce possible! Est-ce possible! »

Toute pâle, au bout de la chambre, Corentine se détourna, face à la porte. Et Guen entra. Le pauvre vieux tremblait de tous ses membres. Il était comme égaré. Il approcha, sans bruit, du lit où Marie-Anne dormait. Il se mit à genoux.

— Marie-Anne? murmura-t-il, ma petite fille?

Elle ne bougea pas.

Il prit la main allongée sur le drap, la main rousselée de sa mignonne, et la caressa.

— Marie-Anne?

Elle ouvrit les yeux, et fixa sur lui son regard morne de désespérée.

Mais, presque aussitôt, ses paupières se soulevèrent davantage. Elle voyait le père pleurer et sourire. Elle le voyait incapable de parler. Une angoisse la prit. Elle ouvrit la bouche. Elle se redressa brusquement, ses bras raidis sur le drap, se tendit en avant, et tout ce qui lui restait de vie passa dans un cri :

— Dites! dites!

— Marie-Anne... ce sont des marins anglais... à Bilbao... tout l'équipage... tout entier... quand je te le disais... il est sauvé!

Il se releva d'un trait, enveloppa sa fille dans ses bras :

— Sauvé, ma petite, sauvé!

Il pleurait à chaudes larmes.

Quand il se recula, suivant encore de ses mains tendues la jeune femme, qui se renversait en arrière, on put voir le visage de Marie-Anne.

Elle n'avait point douté de la mort, et elle ne doutait plus de la vie. La jolie tête blonde était retombée, bien pâle encore, sur l'oreiller, mais un seul moment l'avait transfigurée. Toute la jeunesse, toute la joie, tout l'amour y étaient rentrés. Ses doux yeux couleur de jacinthe disaient le ravissement; les cils d'or, immobiles, étaient levés vers le ciel; le front rayonnait; la bouche souriait à des visions. C'était elle, la Marie-Anne d'autrefois, l'épousée, l'heureuse, la sainte au regard de légende.

Le vieux père, tout épanoui, continuait :

— La dépêche est venue d'Espagne... Ils ont rencontré des Anglais... l'embouchure de la Gironde, vois-tu, petite, c'est toujours ça; des navires et encore des navires... Quand la demoiselle de la poste m'a remis le papier, j'ai tout de suite deviné à son air... elle avait l'air presque aussi content... Ah! mes filles, quelle bonne nouvelle! Le dindy est perdu, mais les hommes sont sauvés!... Écoute, Marie-Anne, je vais faire dire à la mère de Guyon Le Dû, le mousse, que son gars est retrouvé... Veux-tu? Faut que tout le monde soit heureux aujourd'hui!

Elle ne l'écoutait pas. Elle n'avait pas besoin de preuve, ni de détails. Elle croyait. Sullian vivait. Quelqu'un, dans l'angle de la pièce, la regardait fixement : Corentine, la sœur aînée.

Dans la crise d'âme qu'elle traversait, une seule chose l'avait frappée : l'immense bonheur de Marie-Anne. « Comme elle l'aime! » pensait-elle. Et, troublée par tant d'amour, les yeux pleins de larmes, elle n'osait s'avancer, de peur que le cri de tout son être ne lui échappât : « Moi aussi! moi aussi! »

Marie-Anne se tourna vers elle. Son regard chercha le berceau.

— Apporte-moi mon fils, dit-elle.

Et quand elle l'eut dans les bras, pressant le petit sur sa joue :

— O le bien-aimé! s'écria-t-elle, ton père est vivant!

Elle découvrit son sein, et se pencha pour nourrir le nouveau Sullian.

Et comme Guen s'était retiré, comme elle demeurait seule avec Corentine immobile près du lit, elle entendit une voix toute basse qui disait :

— Ma sœur, j'irai retrouver Guillaume. Prie pour moi!

. . . . . .

Dix minutes après, Marie-Anne, à demi redressée, contemplait son fils rassasié, endormi sur le drap blanc.

Tout à côté, assise, brisée de fatigue et pourtant résolue, la grande sœur l'écoutait docilement, elle, la plus jeune et l'ignorante, qui disait :

— Il vaut mieux aller tout de suite, ma Corentine,... ne pas avertir Simone, que cela pourrait inquiéter trop... et puis être humble, tu comprends, ne pas te rebuter... Ils ne savent pas tout ce que tu vaux... moi, je le sais... Va, sois courageuse, sois bonne, fais tous les sacrifices... C'est si bon d'être aimée!

La suite prochainement. René Bazin.

JOSEPH DE MAISTRE

AVANT LA RÉVOLUTION

SA JEUNESSE ET LA SOCIÉTÉ D'AUTREFOIS

1753-1793.

Sous ce titre, M. François Descostes, l'éloquent avocat de Chambéry, doit publier prochainement un livre important sur les quarante premières années de Joseph de Maistre. Cet ouvrage, composé sur des documents très curieux et absolument inédits, notamment le Journal et de nouvelles lettres du comte de Maistre, comblera une lacune qui existait, jusqu'ici, dans les nombreuses études consacrées au grand philosophe savoyard. Il comprendra une vingtaine de chapitres. L'auteur a bien voulu nous en communiquer les épreuves et nous en détachons, outre l'introduction, l'un des plus attachants : celui consacré à la vie en famille de Joseph de Maistre, à Chambéry, après la mort de son père, second président au Sénat de Savoie [1].

[1] L'ouvrage de M. Descostes, édité avec luxe, renfermera quatre gravures, dont deux portraits inédits du président Maistre et de Joseph de Maistre, et un fac-similé de l'écriture de celui-ci, d'après une lettre inédite de novembre 1779, la plus ancienne connue.

Les dix-neuf chapitres du livre, ayant chacun leur sommaire, seront ainsi intitulés : *le Pays natal*, — *la Ville natale*, — *Silhouettes d'ancêtres*, — *l'Hôtel de Salins*, — *Deux sœurs*, — *Trois amis*, — *En province*, — *les Ames sensibles*, — *Déplacements princiers*, — *Première œuvre*, — *Autour de la « table verte »*, — *Un « cahier d'animadversions »*, — *l'Eloquence académique au Sénat de Savoie*, — *« Plaisirs d'automne »*, — *Dans les nuages*, — *Epoux et père*, — *En famille*, — *l'Invasion*, — *En route pour l'exil*.

EN GUISE D'INTRODUCTION

JOSEPH DE MAISTRE INCONNU

Où le livre raconte sa propre histoire. — L'intimité d'un grand homme révélée par un des témoins de sa vie. — Points d'interrogation. — Dans un vieux tiroir. — Une découverte. — Le *Livre de raison* d'un magistrat du *bureau* au Sénat de Savoie. — Une gloire posthume. — Joseph de Maistre et la postérité.

On connaît dans Joseph de Maistre le philosophe, l'écrivain, l'homme politique, le diplomate. La correspondance nous l'a révélé sous un jour nouveau : le modèle des vertus domestiques, le cœur ouvert à toutes les saintes affections, l'esprit pétillant et ailé, « passant du grave au doux, du plaisant au sévère » avec une inimitable désinvolture, le Sévigné du sexe fort et le grand frère de Xavier. Tout semble avoir été dit sur ce « génie à contrastes », si intéressant à contempler sous ses faces multiples dont la variété et le heurt ne font que mettre mieux en valeur la pureté, la grandeur et la parfaite harmonie.

Et pourtant il y a un de Maistre qui jusqu'ici n'a été que superficiellement exploré et qui reste inconnu du plus grand nombre. Joseph de Maistre, dirait-on, n'a eu ni enfance ni jeunesse : il n'existe, il n'est *quelqu'un* qu'à partir de 1793, soit du jour où la Révolution venait l'arracher brusquement à ses paisibles fonctions de membre du Sénat de Savoie, où, fidèle à son serment, il abandonnait, pour suivre son roi, ses foyers et la terre natale.

Joseph de Maistre avait quarante ans...

Dès lors, nous le voyons entrer résolument dans le domaine de la vie extérieure et, la plume à la main, tour à tour illuminer les esprits, déconcerter les adversaires, étonner le monde politique, ravir les âmes et charmer les cœurs, — qu'il trace de sa main ferme et vigoureuse les éclatantes visions de l'avenir, qu'il pleure avec la marquise Costa sur une tombe glorieusement ouverte, ou qu'il s'abandonne à l'improvisation des « conversations écrites », — comme il les appelait, — en ce style à la fois vigoureux, chatoyant, débordant de sève et rempli de verve étincelante, que ses lettres nous ont révélé.

Mais jusque-là qu'a-t-il été?

Dans quel milieu est-il né, a-t-il grandi?

Quel sang circulait dans ses veines?

Qu'étaient ses familles paternelle et maternelle, son père, sa mère, ses ascendants, ses collatéraux, ses amis? Dans quelle société

vivait-il? Quelles furent ses occupations, ses fonctions, son genre de vie? Qu'était-il dans l'intimité de ses affections et de ses relations? De quels événements publics et privés reçut-il les enseignements ou l'influence? Quel monde s'agitait autour de lui? Comment, en un mot, la Providence le prépara-t-elle à son rôle de penseur, de *sociologue* et de prophète?...

Autant de points d'interrogation sur lesquels les biographes se taisent ou glissent, faute de documents et d'indications précises.

Un heureux hasard m'a mis à même de combler, au moins partiellement, cette lacune... La chose vaut la peine d'être contée : c'est, au surplus, l'histoire banale de tous ceux qui, aimant à vivre de la vie du passé, mettent un jour la main sur quelques-unes de ces reliques enfouies dans le tiroir d'un bahut, dormant d'un sommeil séculaire, jusqu'à ce que le doigt fureteur les ramène à l'air libre et que l'œil investigateur leur demande des nouvelles du monde des disparus.

Mystérieuse résurrection qui ranime toute une société oubliée, elle a pour les vivants le charme et la gravité troublante d'une communication d'outre-tombe. On dirait des feux follets, la nuit, sur l'herbe d'un cimetière...

Souvent, dans ces pages tracées sans préoccupation de poser devant la postérité, il y a des jaillissements imprévus de vérité nue qui éclairent tel coin du tableau, qui fouillent tel angle jusque-là plongé dans la pénombre et qui, sur tel personnage ou tel événement, apportent à l'observateur et à l'historien, sinon des révélations décisives, tout au moins des aperçus nouveaux et des compléments de clarté.

Ce sont quelques-unes de ces pages que je découvris un jour, blotties entre les feuillets de vieux livres de compte où fermiers et *censiers* d'antan avaient leur *doit* et leur *avoir*, — *avoir* grossi bien souvent des libéralités généreuses du propriétaire...

L'auteur, le chevalier Gaspard Roze, fut le collègue de Joseph de Maistre au parquet[1] du Sénat de Savoie. Une étroite amitié les unissait, et la part faite au philosophe dans ces souvenirs intimes indique assez sur quel pied de familiarité ils vivaient l'un et l'autre.

Comme s'il avait le pressentiment de l'avenir, comme s'il s'était dit qu'un jour ses arrière-neveux y viendraient puiser la lumière et de douces émotions, le chevalier notait au jour le jour, avec une faveur marquée, toutes les particularités se rattachant à l'intérieur des Maistre, aux travaux et aux luttes, aux déceptions et aux triomphes, aux peines et aux joies, aux envolées et aux désespé-

[1] On disait alors *bureau*.

rances de son illustre ami; et quand le satellite avait lui-même à prendre la parole devant le Sénat réuni en audience solennelle, c'était à l'astre qu'il s'adressait pour lui dérober quelques-uns de ses rayons, quelque chose du *faire*, de la manière du maître...

Le chevalier a écrit ainsi des souvenirs où, autour du personnage principal, dans l'orbite du futur chancelier de Sardaigne, affaissé, au bord de la *table verte* [1], « sous l'énorme poids du rien », on voit graviter et revivre la vieille société chambérienne, ce monde élégant, spirituel, cultivé, réduction de la société française de la fin du dix-huitième siècle, parlant la même langue, dansant sur le même volcan, tout en ayant gardé des mœurs plus austères, et, pour nous servir de l'expression de Joseph de Maistre, une vie plus « patriarcale »...

Je pensais tout d'abord me borner à détacher de ces souvenirs les parties les plus intéressantes; mais, peu à peu, mon cadre s'est élargi; des documents provenant d'autres sources [2] sont venus y prendre leur place, et finalement il est sorti de cette ronde de feuilles mortes, — je n'ose pas dire une vie, — quelque chose comme la *genèse* psychologique et morale de Joseph de Maistre, reconstituée par l'étude du milieu familial et social dans lequel il a passé plus de la moitié de son existence.

J'ai enchâssé tous ces petits trésors dans une série de chapitres écrits d'une main légère, sans prétention, laissant souvent parler les personnages, et les rattachant les uns aux autres sous une forme à laquelle on reprochera peut-être un excès de fantaisie, de *modernisme*... J'ai voulu éviter ainsi l'écueil ordinaire de ces restitutions du passé, dans lesquelles l'aridité de l'enveloppe ne permet pas toujours de savourer les nuances vives de la *couleur locale*...

[1] On appelait ainsi la table autour de laquelle travaillaient les substituts dans le *bureau* de l'avocat fiscal général (le procureur général de l'époque).

[2] J'indiquerai pas à pas, dans le cours de ces pages, la provenance des divers documents qui y seront visés; mais il m'est impossible de ne pas payer dès à présent un tribut tout particulier de reconnaissance au marquis Costa de Beauregard qui a suivi de loin l'éclosion de mon livre et qui, avec l'autorité de son grand talent et la sollicitude de son amitié, m'a donné des conseils auxquels je ne me suis pas peut-être assez fidèlement conformé. Je dois placer à ses côtés le baron Charles de Buttet qui a activement coopéré à ce monument élevé à la mémoire de son grand-oncle de Maistre. Je dois remercier aussi la baronne Demotz de La Salle, M. Hector Laracine, M. de Juge de Pieuliet, le marquis de La Serraz, le baron de Morand, l'abbé Feyge, MM. Claudius Blanchard, Émile Raymond, Edouard de Buttet, André Perrin, Jacques Bourgeois, Albert Metzger, Claudius Bouvier, Joseph Coppier, qui se sont intéressés à mon œuvre et ont mis à ma disposition, avec une parfaite courtoisie, leurs archives où j'ai pu puiser nombre de pièces inédites et du plus haut intérêt.

Peut-être ces pages ne seront-elles pas inopportunes et viennent-elles à leur heure...

La gloire est bien souvent une vaine fumée pour ceux qui ont pu en aspirer l'encens et assister à leur propre triomphe. Combien de célébrités enterrées de leur vivant! D'autres ne sont véritablement arrivés qu'après avoir disparu. Tel notre Joseph de Maistre. Il vécut ignoré du vulgaire, deviné, compris par une élite, et le rayonnement de son génie, avant d'éclairer le monde, ne s'est manifesté, durant bien des années, que dans le cercle restreint d'un petit nombre d'admirateurs et d'initiés. Il fréquentait dans les sommets, — il devait les aimer en sa qualité d'enfant des Alpes. C'est au chevalier de Rossi, au vicomte de Bonald, à l'abbé de Lamennais, au comte de Blacas qu'il donnait la réplique. Comme Berryer, il adorait les grandes dames, tout en abominant les bas bleus, et c'est avec Mme Swetchine, la princesse Galitzin, la duchesse des Cars, qu'il entretenait, à travers d'immenses espaces, ce délicieux commerce épistolaire qui fait revivre, sous cette plume d'*acier*, avec le charme robuste de la force, toute la verve endiablée de la grande épistolière...

Mais sa mémoire a pris, il faut le dire, une éclatante revanche.

Peu d'hommes ont eu, en effet, une gloire posthume plus solidement assise que le philosophe savoyard. Il a fallu du temps pour que ses ouvrages, au ton apocalyptique, à la logique impitoyable et parfois effrayante, à la pédanterie sublime, dominassent le bruit des agitations tumultueuses de notre siècle et pour qu'on y découvrît ce qu'ils sont, ce qu'ils apparaissent aux yeux même de ceux qui n'en partagent pas les doctrines, — de purs chefs-d'œuvre.

Mais, depuis quelques années, la mode, si je puis ainsi dire, leur est revenue. — L'Académie française choisit leur auteur comme sujet du prix d'éloquence et décerne la palme à un de ses jeunes compatriotes[1]. On dit maintenant *Joseph de Maistre*, comme on dit Leibnitz, Bossuet, Fénelon, Pascal. Il est sacré grand homme : tout ce qui, de près ou de loin, le concerne, fait prime sur le marché de l'esprit. On a publié sa correspondance, on se dispute ses autographes, et les moindres particularités qui se rattachent à cet aigle des Alpes ont le privilège d'attirer l'attention et de provoquer un courant de sympathie et de curiosité de bon aloi.

Mon *Joseph de Maistre avant la Révolution* n'ajoutera rien à sa gloire; peut-être, — et c'est là toute mon ambition, — le fera-t-il davantage encore connaître et aimer...

[1] M. Michel Revon, d'Annecy, professeur de droit à l'université impériale de Tokio (Japon).

CHAPITRE XVII

EN FAMILLE

La mort du président Maistre. — Comme on savait mourir en ce temps-là. — Le testament d'un père d'autrefois. — Joseph le remplace auprès de ses frères et sœurs. — Un deuil public. — L'esprit de famille chez les Maistre. — Comment ils s'aimaient — L'indivision de l'amour fraternel. — Promenades à Bissy. — Les réunions dans le grand salon. — Souhaits de nouvel an de Xavier à ses sœurs. — Réponse en vers. — Le Parnasse au pied du Nivolet [1]. — Impromptu de sœur Eulalie. — Poésies sur un volcan.

I

Ce fut un triste jour, à l'hôtel de Salins [2], que le 16 janvier 1789. Le président Maistre s'en allait rejoindre au ciel celle que, quinze ans auparavant, il avait perdue et dont il était resté l'époux inconsolé... Toute la famille se trouvait réunie à son chevet. Joseph et Mme de Maistre, le capitaine Nicolas, le lieutenant Xavier et le jeune Victor, arrivés en hâte de leurs garnisons du Piémont, le chanoine André, venu de Moutiers, les Vignet, les Saint-Réal, Jenny et Thérèse qui n'étaient point encore mariées. Eulalie seule manquait au dernier rendez-vous; elle pleurait et priait, la pauvre sainte fille, dans le cloître des Ursulines où, à seize ans, disant au monde un éternel adieu, elle était allée chercher « la vision de ce qui est lointain, le pressentiment de ce qui est la vérité, la gloire dans l'incorruptible lumière [3]. »

Le président s'éteignit, dans sa quatre-vingt-quatrième année, avec la sérénité du juste. Il donna à ses enfants, assemblés autour du grand lit à baldaquin qui avait vu mourir leur mère, sa dernière bénédiction. Joseph lui jura d'être le protecteur de toute la famille, et son père, rassuré, s'endormit dans la paix du Seigneur...

Ils s'en allaient ainsi, nos pères, simplement, presque sans secousse, comme l'ouvrier qui a terminé sa journée, comme la sentinelle que l'ange de la mort vient relever de sa faction. Mourir, ce n'était pas, pour eux, descendre dans le trou béant de la tombe, au sein des ténèbres troublantes du *peut-être* ou du *qui sait?*... Mourir, c'était accomplir sa destinée, commencer la vie qui ne finit point, monter, d'un vol assuré, vers de radieux horizons; ils les découvraient avec les yeux de leur foi naïve, avant d'être

[1] Montagne qui domine Chambéry.

[2] L'hôtel où Joseph de Maistre est né le 1er avril 1753; l'auteur lui a consacré un des chapitres de son livre. (Note de la Rédaction.)

[3] M. Emile Ollivier, *Discours à l'Académie française.*

en possession de leurs divines splendeurs. Aussi la mort n'avait-elle point, pour ces croyants robustes, l'inconnu du mystère ni l'horreur de la nuit...

Dans la chambre illuminée et parée comme une chapelle, où le saint viatique venait de leur être apporté, — sans hallucination, en pleine connaissance, ils entrevoyaient, avec la netteté d'une vision parfaite, le ciel qui s'ouvrait pour les recevoir : les êtres aimés, partis avant eux, les attendaient sur le seuil;... les saints patrons venaient à leur rencontre et, comme dans l'échelle de Jacob, le long des resplendissantes perspectives des portiques célestes, déjà les anges formaient la haie à travers laquelle l'âme, rendue à la liberté, allait s'envoler vers le Créateur. Ces chrétiens d'autrefois voyaient toutes ces choses pendant qu'autour du lit de mort le curé de la paroisse et la famille à genoux récitaient les prières des agonisants...

Mourir, pour eux, ce n'était pas même quitter ce monde, et on les entendait dire à leurs enfants en larmes : « Ne pleurez point! De là-haut, je veillerai sur vous... Mon âme viendra voltiger au-dessus de vos têtes : n'ayez point peur!... Ce sera pour vous bénir et vous protéger jusqu'à l'heure où nous nous retrouverons pour ne plus nous quitter... »

Ces hommes qui, comme le président, avaient passé leur vie à juger les autres, au moment de comparaître, à leur tour, à la barre du grand tribunal, n'avaient ni une minute d'inquiétude ni un mouvement d'épouvante. Pourquoi eussent-ils tremblé? Ils avaient toujours marché droit : la conscience, ce juge intime, ne leur reprochait rien; aussi leur dernier acte en ce monde était-il, en même temps qu'un acte d'humilité, le chant d'immortelle espérance d'une âme sûre de son sort.

Écoutons ce testament où le comte Maistre, le législateur de 1770, l'homme qui eût pu s'enorgueillir de sa science et des honneurs dont le roi l'avait comblé, exprime, en un langage si simple, aux pieds du Roi des rois, toutes les convictions de son âme de chrétien, toutes les volontés de son cœur de père[1] :

« Je, François-Xavier, comte Maistre, second président au Sénat de Savoie, voulant disposer des biens qu'il a plu à la Providence de me donner, ai fait mon testament comme ci-après et, auparavant que de commencer un acte qui me rappelle ma dernière fin, je demande pardon à Dieu, mon Créateur, de tous mes péchés, le priant très humblement de ne pas me juger, à l'heure de ma mort, suivant la rigueur de la justice, mais de me faire ressentir les effets

[1] Archives du baron Charles de Buttet. — Document inédit.

de sa miséricorde infinie dans laquelle je fonde toute mon espérance, implorant, pour cet effet, les mérites de la Passion et mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint François-Xavier, mon patron, et de tous les saints du Paradis.

« J'institue mon héritier universel Joseph-Marie, mon très cher fils aîné, substitut avocat fiscal général au Sénat de Savoie, et je lui recommande ses frères et sœurs, particulièrement ces dernières. La tendre amitié dont il leur a donné jusqu'à présent des marques sincères et l'attachement respectueux qu'il a toujours eu pour moi, me font espérer qu'il ne démentira pas la confiance que j'ai eue en lui et qu'il leur tiendra lieu de père après mon décès.

« Je recommande enfin à tous mes enfants de continuer à vivre dans la même union et la même cordialité que j'ai eu la consolation de voir régner jusqu'à présent dans ma famille. »

Ne faut-il pas trouver dans cette recommandation suprême l'explication de ce phénomène qui aura frappé tous les lecteurs de la correspondance de Joseph de Maistre? D'ordinaire, la mort du père désagrège les familles et sème aux quatre vents les affections des premières années; si elle n'en rompt pas les liens, elle les distend. L'intérêt crée bientôt des conflits : le fossé est creusé; le temps, la séparation et les préoccupations de l'égoïsme se chargent d'en élargir les bords.

Ici rien de semblable : Joseph de Maistre avait juré, au lit de mort du président, qu'il servirait de père à toute la famille, et il a tenu parole. Quand l'exil l'aura jeté au bout du monde, — au milieu des graves soucis de la vie diplomatique, il gardera intacte, dans son cœur, la place de ses enfants, de tous ses enfants d'adoption. Il n'en oubliera aucun, il écrira à tous; un quart de siècle ne suffira pas à effacer ces lointains souvenirs, et nous l'entendrons en évoquer l'image dans ses lettres à ses *petites sœurs*, comme si, d'hier seulement, ils s'étaient quittés...

II

Les funérailles du grand magistrat eurent lieu avec une pompe extraordinaire. Victor-Amédée III, dans un message au premier président, exprima les regrets que lui causait la perte de ce serviteur fidèle, associé à la grande œuvre législative du règne de Charles-Emmanuel III, de celui qui, le 22 mars 1773, était allé, au pied du trône, porter au nouveau roi les hommages du peuple de Savoie.

Le Sénat tout entier assista aux funérailles : le gouverneur, les

troupes de la garnison, et, ce qui valait mieux encore, le peuple de Chambéry, les pauvres, qui vénéraient le président, l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Le curé de Saint-Léger, rompant avec le style lapidaire des registres de l'état civil, trace l'itinéraire suivi par le convoi pour se rendre à l'obituaire de Sainte-Marie-Égyptienne. Les restes du modèle des pères allèrent reposer auprès de celle qui fut la « sublime mère » de Joseph de Maistre. Celui-ci, on s'en souvient, avait composé pour elle cette épitaphe, qui est comme le sanglot de la douleur filiale. Xavier, qui maniait le burin aussi bien que le pinceau, fixa les traits de son père sur une maquette, d'après laquelle Joseph fit exécuter par Moretti, à Turin, le buste en marbre qui orne actuellement le salon du château de Bissy [1].

Après la mort de leur père, les Maistre restèrent aussi étroitement unis : chacun avait sa part égale d'une provision de tendresse laissée dans l'indivision, où l'on puisait à pleines mains, sans avoir à rendre des comptes ni à demander de partage.

« Le fraternel foyer [2] » continuait à être la maison paternelle. Là, les militaires venaient passer leurs congés; le chanoine André, ses vacances; Jenny et Thérèse y habitaient, les Vignet en étaient tout proches; sœur Eulalie y vivait par le cœur, et si elle ne sortait pas de son couvent, les siens ne manquaient aucun jour de parloir.

Le dimanche, dans la belle saison, les Maistre allaient ensemble, véritable caravane, errer aux environs de Chambéry. Bissy était leur but de promenade le plus fréquent, Bissy, le ravissant village d'où Lamartine écrivit plus tard à Xavier sa *Lettre à un ami*. Du sommet de la colline, ils pouvaient contempler le panorama superbe qui, des Alpes au Jura, se déroule, à travers les étages d'une nature tour à tour grandiose, sévère, riante, — harmonieuse toujours. Les soirées se passaient en famille dans le grand salon de l'hôtel de Salins, et bien souvent un regard égaré sur le portrait de Mme de Maistre ou sur le buste du président ramenait le souvenir des beaux jours disparus, et une larme furtive succédait parfois à un rire joyeux...

Car on était gai chez les Maistre, gai par tempérament, de cette gaieté franche, exubérante, communicative d'autrefois, qui agrémentait les bonnes heures et qui, dans les mauvaises, reprenant

[1] Joseph de Maistre a mentionné cette circonstance dans son journal : « 1791, 3 juillet. J'ai reçu le buste de mon père, exécuté à Turin, dans l'atelier de MM. Collin, par le sieur Moretti, leur premier élève, et d'après le modèle fait par mon frère du régiment de la marine, en 178... » (Archives de la famille de Maistre. — Document inédit.)

[2] La maison de Joseph.

son empire au moment opportun, ne laissait pas la tristesse envahir l'âme et empoisonner la vie... Quel charmant esprit que ce Xavier, devenu le beau et séduisant lieutenant du régiment de la marine, après avoir été le héros de la fameuse ascension de 1784! Et quel gracieux commerce que celui de ces frères et de ces sœurs qui, séparés par les Alpes, s'écrivent et, au nouvel an, s'envoient de petits compliments versifiés, véritables gageures où Joseph, le grave Joseph lui-même, apporte son contingent de bouts rimés, et sœur Eulalie, « entre deux patenôtres », son petit regain de mondanité!..

III

Le 1er janvier 1790, les Maistre étaient réunis à l'hôtel de Salins. Il y avait là le chanoine André, Nicolas et Victor venus pour la circonstance; les Vignet, Jenny et Thérèse. Il ne manquait que les Saint-Réal, Xavier et Eulalie; mais voici que l'ordinaire[1] apporte à Mlles Maistre un pli tout parfumé..... Une lettre de Xavier! et en vers!.. Ce Xavier ne fait rien comme tout le monde, et il rime comme personne... Écoutez[2]:

Mes chères sœurs, bonjour, bon an!...
Quoiqu'un peu vieux, ce compliment
Vaut, par ma foi, mieux que les nôtres;
Que ne puis-je, à votre foyer,
Passer tout ce mois de janvier
Accompagné de plusieurs autres!...

Mais puisque mon mauvais destin
Me fixe en un pays lointain
Et m'empêche d'aller aux vôtres,
Je veux, par écrit, à l'instant,
Vous envoyer ce compliment
Accompagné de plusieurs autres...

Depuis huit jours, pris au talon,
Je suis étendu, de mon long,
Dans un lit dur où je me vautre
Et, pour égayer mon cerveau,
Je considère un soliveau
Accompagné de plusieurs autres...

Je n'ai point, comme vous ici,
Le talent de chasser l'ennui
En récitant des patenôtres :
Sans user de ce passe-temps,

[1] On désignait ainsi le service des postes.
[2] Ces pièces de vers sont inédites; elles m'ont été gracieusement communiquées par le baron Charles de Buttet.

J'ai déjà su gagner vingt ans
Accompagnés de plusieurs autres...

Mais comme il faut se convertir
Et que ce beau train doit finir,
Sans faire ici le bon apôtre,
Avant de renoncer au bal,
Passons encore ce carnaval
Accompagné de plusieurs autres...

Inutile de dire le succès qu'eut la poésie du lieutenant... Il faut lui répondre sur le même ton : c'est le cri général. Vite, on se met à l'œuvre autour de la grande table du salon : frères et sœurs en collaboration, sous la haute présidence de Joseph[1], ont bien vite achevé cet impromptu :

Autour du fraternel foyer,
Pendant le rigoureux janvier,
Quand tu ne peux être des nôtres,
C'est un veuvage pour tes sœurs
Dont tu possèdes les trois cœurs
Accompagnés de plusieurs autres.

Les autres cœurs sont masculins,
Ils s'unissent aux féminins
Comme des grains de patenôtres;
Depuis longtemps, tu les connais :
Chacun d'eux ne marcha jamais
Qu'accompagné de plusieurs autres.

Eulalie, le lendemain, eut sa part du gâteau, et, pour ne pas demeurer en reste, elle adressait, du couvent de Sainte-Ursule, à son frère l'officier, cette jolie réplique où la délicatesse exquise du sentiment fait oublier les hiatus qui s'y sont glissés : la grosse porte du couvent, en grinçant sur ses gonds, n'ouvre-t-elle pas parfois sur ces lieux de délices où le cœur en repos a conservé toute sa fraîcheur, tout son parfum original? Et qui donc oserait

[1] A Saint-Pétersbourg, Joseph de Maistre devait avoir encore une occasion d'exercer son talent pour les bouts rimés. La comtesse de Strogonoff, par une délicate supercherie, avait fait poser le comte, sans qu'il s'en doutât, dans son salon. Le peintre, un des premiers artistes de la capitale, fit de lui un fort beau portrait dont la princesse Nachriskine, — la Maria-Antonia de la *Correspondance*, — voulut absolument avoir une copie. Joseph de Maistre dut s'exécuter, il le fit galamment.

« Cela a produit, dit-il, une fort plaisante et galante lettre qui a fini par le don économique d'un simple crayon, mais d'une rare beauté. En donnant le portrait (il l'a bien fallu), j'ai écrit, derrière, ce quatrain :

Lorsque étant vieux et sot il valait moins que rien,
On lui demanda sa figure,
Et qui? Dame importante et qui s'y connaît bien :
D'honneur, c'est presque une aventure. »

songer au grincement des hiatus devant une inspiration comme celle-ci?

Je veux te faire au nouvel an,
Mon cher ami, un compliment
Ni plus ni moins que tous les autres;
S'il n'est pas aussi bien tourné,
Il n'en faut pas être étonné;
Je fais des vers... comme tant d'autres.

Au vrai, je n'ai point de foyer
Où tu puisses au mois de janvier
Te chauffer avec tous les nôtres;
Je ne possède pour tout bien
Qu'un cœur digne d'aller au tien
A la suite de tous les autres.

Si j'apprends que sans aucun mal
Tu as passé le carnaval,
Loin de ce lit où tu te vautres,
Je chanterai en répétant :
Pour mon ami, puisse ce temps
Etre suivi de plusieurs autres!

Esprits et cœurs français que ces esprits et ces cœurs-là....., heureux alors, oubliant un instant, dans les effusions de la famille, le gros orage déjà déchaîné là-bas, de l'autre côté de la frontière, et qui bientôt va les disperser pour toujours aux quatre vents du ciel... Ils ne demandaient « que de vivre, de penser et de mourir ensemble; ils vont être divisés et jetés sur la surface du globe comme une poignée de sable[1]... » Et, vingt ans après, ayant auprès de lui son frère Xavier et son fils Rodolphe, mais séparé de sa femme et de ses filles, Joseph, en songeant à toutes ces douces choses à jamais disparues, écrira de Saint-Pétersbourg, à son cousin de Lazary[2] :

« A ce que vous me dites, mon cher comte, vous êtes tout à fait livré à la vie patriarcale : il n'y a rien de mieux sous le soleil. C'est un plaisir que je vous envie, mais la Providence en a décidé autrement. Le décret qui nous a envoyés tous les trois ici est un des plus particuliers qu'elle ait promulgués depuis longtemps dans le département des affaires particulières... Quant à moi, mon cher comte, je suis *très mal*, puisque je suis séparé de ma femme et de mes deux filles, sans aucun espoir de me réunir à elles; mais je suis *très bien*, puisque je trouve tous les dédommagements possibles dans l'accueil que je reçois ici, et surtout dans les bontés du maître[3], pour qui je n'ai pas assez d'un cœur... »

[1] Lettre de Joseph de Maistre à Mme de Constantin, 25 avril (7 mai) 1814.
[2] Lettre inédite du 25 (13) janvier 1810. — Archives de Mélan.
[3] Le czar.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

L'affaire de Panama. Le mystère de la rue de Murillo. Le cloaque parlementaire. Grêle de scandales et déluge d'ordures. Le nouveau cabinet. A l'École de médecine, à l'École des Beaux-arts, à l'Ecole polytechnique. La trêve des confiseurs de l'an 1892. — Séance annuelle de l'Académie française : discours de M. Emile Ollivier. Séance annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. L'éloge de M. Édouard Charton, par Jules Simon. Election de M. Luc-Olivier Merson à l'Académie des Beaux-arts. Les petits Salons. Le monument de Banville dans le jardin du Luxembourg. Un milliardaire : Jay Gould. Guillaume Guizot. M. Galland. John Lemoinne. M. Siméon Luce. — Théâtres. Opéra : *Samson et Dalila,* de M. Camille Saint-Saëns. Le Dahomey à la Porte Saint-Martin et au Châtelet. Vaudeville : *Monsieur Coulisset,* par MM. E. Blum et R. Toché. Gymnase : *Charles Demailly;* le roman et la pièce.

I

Quel est donc le personnage qui disait : « Je vis par curiosité! » Il serait dans son élément aujourd'hui. Pour le moment, la France ne s'ennuie pas. Elle a mal au cœur, mais elle ne s'ennuie pas. Depuis un mois, on se demande chaque jour en se levant : « Voyons, que s'est-il passé hier, et que va-t-il se passer aujourd'hui? Quel nouveau scandale allons-nous apprendre? Qui la commission d'enquête a-t-elle convoqué? S'est-elle décidée à suivre le conseil de M. Bonaparte-Wyse et à appliquer la question? A-t-on découvert d'autres chèques? Les talons sont-ils retrouvés? Allons-nous connaître le dossier? Avons-nous quelques dénonciations nouvelles? Que vient-on de trouver dans les papiers de M. de Reinach? Les experts ont-ils déposé leur rapport? Que dit la *Libre Parole* de ce matin? De quel nouvel incorruptible, de quel homme austère, de quel sauvage est-ce maintenant le tour? Combien y a-t-il définitivement de ministres dans l'affaire? Saurons-nous enfin à qui Dubois a prêté son nom et de qui Durand était l'homme de paille? Est-ce qu'on a retrouvé M. Arton? M. Cornelius Herz, grand officier de la Légion d'honneur, a-t-il enfin comparu devant la commission? Que pensez-vous des bruits qui courent et qu'on se chuchote à l'oreille, sur M. A., député; M. B., sénateur; M. C.,

radical; M. D., chef d'une des fractions les plus importantes de la Chambre, et M. E., ministre? Sait-on la vérité vraie, non seulement sur la mort du baron de Reinach, mais sur ses visites à M. Herz et à M. Constans? Etait-ce pour lui ou pour eux que M. Rouvier et M. Clémenceau l'ont accompagné? Pourquoi est-ce à Cornelius Herz qu'il allait demander de faire cesser la campagne de presse contre lui, et qui a fourni à la *Libre Parole* les munitions dont elle a tiré un si terrible parti? »

Quel drame et quelle énigme à la fois que cette mort de M. de Reinach! C'est là que la curiosité a de quoi s'exercer. On en pourrait faire un roman à la façon de miss Braddon, de M. Gaboriau ou de M. F. du Boisgobey, sous ce titre palpitant : *le Mystère de la rue de Murillo*. Voici le point de départ et l'exposition : le baron de Reinach a servi d'intermédiaire entre la compagnie de Panama et une foule de consciences à acheter, les unes très cher, les autres à bas prix; il a fait tomber une pluie d'or sur toutes les Danaés du parlementarisme; il est compromis, mais il est aussi détenteur d'une foule de secrets et de papiers compromettants. Avait-il plus d'intérêt à se soustraire à une perquisition dans ses papiers que d'autres à s'y soustraire eux-mêmes? Pour qui le péril était-il le plus grand, — pour lui ou pour eux? A qui sa disparition subite, au moment opportun, a-t-elle le plus profité, et est-ce le cas d'appliquer ici le fameux axiome juridique : *Is fecit cui prodest?* Il y a déjà là de quoi exercer la sagacité de plusieurs juges d'instruction.

Et les circonstances matérielles, cette tournée *in extremis* en compagnie d'un ministre des finances et d'un député journaliste, cette rencontre dans la rue par un sénateur, cette femme d'un ancien ministre qui se met par hasard à sa fenêtre juste à point, ce bourgeois logé en face qui a déclaré, le premier jour, avoir reconnu à travers les vitres M. Rouvier et le baron se livrant à je ne sais quelles fouilles et quels triages de papiers, — qu'est-il devenu depuis lors ce bourgeois inconnu, qui ne dit point son nom et qu'on n'a point revu? — Tout cet ensemble d'incidents et de commérages vient compliquer le problème à souhait et le rendre tout à fait digne d'exercer l'imagination d'un détective amateur et virtuose, comme le Dupin d'Edgar Poë.

On sait que le médecin de la famille, et, après lui, le médecin de l'état civil avaient diagnostiqué une congestion cérébrale. Dès le premier moment, leur déclaration n'a trouvé que des incrédules. C'est seulement dans les drames et dans les romans que le hasard frappe ses coups si juste à point. Et leur insistance n'a réussi à convaincre personne. Des trois hypothèses en présence, — mort

naturelle, provoquée par le trouble et l'angoisse où l'avait jeté l'imminence du péril; suicide, pour se dérober aux conséquences de ses actes; suppression violente d'un témoin par les personnes qui avaient intérêt à dérober les preuves de leur indignité, la première a été bien vite éliminée, et la dernière généralement regardée comme le produit d'une imagination délirante, échauffée par la situation et pervertie par le répertoire des théâtres de drame. « La nuit, comme dit Angelo, je me dresse sur mon séant, j'écoute, et j'entends des bruits dans mon mur. » Vous voyez d'ici l'homme masqué étouffant le bruit de ses pas, pénétrant comme un fantôme jusqu'au lit, où sa victime dort d'un sommeil agité et, après avoir dirigé sur son visage la lueur d'une lanterne sourde, versant le poison des Borgia dans la bouche qu'elle aurait eu soin de laisser suffisamment entr'ouverte pour la circonstance. Avec un trémolo à l'orchestre, ce serait une scène de mélodrame à donner le frisson. Restait le suicide. Mais là encore il y avait place pour des hypothèses diverses. M. de Reinach s'était-il suicidé de son propre mouvement, ou avait-il été suicidé, si je puis ainsi dire? En d'autres termes, avait-il été acculé en quelque sorte au suicide par ceux qui espéraient trouver leur salut dans sa mort? Je m'étonne que, par ce temps d'hypnotisme, on n'ait même pas prononcé le mot de *suggestion*.

La pression de l'opinion publique est devenue si irrésistible qu'elle a forcé toutes les barrières. Le cabinet a été culbuté, comme un cordon de gardiens de la paix un jour d'émeute, pour avoir refusé l'exhumation et l'autopsie, en même temps que la commucation du dossier de Panama. A peine remis sur pied, il s'est hâté d'accorder l'une et l'autre chose. Pour que l'illégalité disparût, il avait suffi de jeter par-dessus bord le garde des sceaux, ministre de la justice : cela ne rappelle-t-il pas un peu la rouerie naïve de ce paysan qui, menacé par le juge de paix d'être condamné en vertu de tel article que celui-ci lui montre dans le Code, déchire subrepticement la page afin de détruire l'article? Vraiment, pour le dire entre parenthèses, l'éminent M. Ricard n'a pas eu de chance dans cette affaire : c'est lui qui l'a engagée, lui qui a décidé les poursuites, envers et contre la volonté de beaucoup de ses collègues, lui qui s'était posé d'abord en justicier inflexible, et, après avoir menacé de le renverser pour cette initiative, c'est justement lui qu'on renverse parce qu'il ne veut pas aller assez loin. Il a, de ses propres mains, levé la bête qui allait le manger.

Il s'était même trouvé des journaux pour parler d'une supercherie macabre, pour prétendre que, pendant qu'on enterrait un cercueil bourré de pierres ou de bûches, le baron de Reinach avait été rencontré du côté de Cologne. Si l'exhumation n'eût étouffé la

légende dans son germe, qui sait jusqu'au elle fût allée? Mais on a trouvé le corps dans le cercueil et, quoique trois semaines se fussent écoulées depuis le décès, la figure était reconnaissable encore. Dès l'ouverture de la bière et avant tout examen du laboratoire de toxicologie, le suicide par empoisonnement, nié d'abord avec tant d'énergie, apparaissait évident. Il est bien malheureux pour la commission d'enquête que les morts ne parlent point. Quel tableau que celui de cette exhumation par une brumeuse et glaciale matinée de décembre, dans le cimetière du village où M. de Reinach avait son château et passait chaque année les quelques semaines de villégiature qu'il pouvait dérober à sa banque! Toute une légion de reporters parisiens s'était abattue sur cette petite commune de Nivillers, jusqu'alors aussi peu connue dans l'histoire que dans la géographie. Il y en avait presque autant que d'habitants. Comme on tenait l'heure de l'exhumation secrète, les plus zélés ont séjourné deux nuits dans le cimetière, pour ne point la manquer. Et lorsqu'enfin ils ont vu descendre de leurs voitures le commissaire aux délégations judiciaires, le parquet de Beauvais et les médecins, accompagnés des ouvriers avec leurs outils, on les a mis à la porte. Il n'est resté au gros de la troupe d'autre ressource que de regarder le mur derrière lequel se passait l'événement, tandis que les plus agiles grimpaient sur les arbres, et que les plus malins se cachaient dans un grenier voisin, derrière une lucarne. Et de même à la mairie, pendant l'autopsie, ils ont été relégués dans le couloir, sans même pouvoir mettre l'œil au trou de la serrure. Mais ils avaient suivi le cercueil dans son trajet du cimetière à la mairie, ils avaient vu M. Brouardel et M. Clément, ils avaient remis une protestation au gendarme. Et, pour charmer les loisirs de l'attente, ils ont interwiévé l'adjoint, l'aubergiste et M. le curé. Nous savons tous maintenant, grâce à l'abondance de leurs informations, que M. de Reinach, enseveli en terre bénite, à l'ombre de l'église, était un juif sans préjugés, qui assistait parfois à la messe quand il avait des invités qui tenaient à y assister eux-mêmes, qu'il donnait de l'argent au curé pour les besoins du culte, et que Mme la baronne a peint un *Saint Nicolas* qu'on peut voir à côté du confessionnal.

L'ancien garde des sceaux a entraîné dans sa retraite le procureur général M. Quesnay de Beaurepaire. Cet homme indomptable, raide comme la justice, trouvait illégales l'autopsie, la saisie des papiers de M. de Reinach et la communication du dossier à la commission d'enquête. Il a mieux aimé recevoir de l'avancement que de céder. Voilà un caractère! Désormais plus de réquisitoires retentissants. Si le général Boulanger n'avait précédé le baron de Reinach dans la tombe, il eût pu choisir ce moment pour en appeler

de la sentence de la Haute Cour. M. Quesnay de Beaurepaire va se reposer dans un siège de président de chambre à la Cour de cassation et peut-être reprendre la bonne plume de Jules de Glouvet et de Lucie Herpin.

Le nouveau ministre de la justice est, comme on sait, l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Bourgeois. Au dernier concours général, il avait noté dans son discours, avec une satisfaction légitime, qu'il présidait à cette cérémonie pour la troisième fois de suite : c'était trop, et cela ne pouvait durer. Du jour au lendemain on a fait un garde des sceaux de ce grand maître de l'Université. Il s'est trouvé comme lancé la tête la première de son paisible domaine scolaire dans le tourbillon orageux et confus de la commission d'enquête et du Panama. Il a dû s'improviser jurisconsulte éminent sans même avoir le temps de dire *ouf*. J'admire toujours l'incomparable variété d'aptitudes et la rapidité prodigieuse d'assimilation que demande la carrière politique. D'un avocat on peut faire indifféremment, suivant les besoins d'une combinaison, et pour donner aux divers groupes la satisfaction qu'ils réclament, un ministre de l'agriculture, un ministre de l'instruction publique, un ministre des finances, un ministre de l'intérieur, un ministre des affaires étrangères, un ministre de la guerre et même, au besoin, — cela s'est vu, — un ministre de la marine. Tout politicien de carrière doit être prêt à passer avec aplomb et indifféremment par l'une ou l'autre de ces incarnations diverses, ou par les unes et les autres. Quelquefois, dans la même journée, il est ballotté successivement du commerce aux affaires étrangères, des affaires étrangères à la justice, et de la justice à la guerre. Rien ne l'étonne. Il se prête à tout sans broncher. Il commandera aux généraux et surveillera les forteresses, comme il commandait aux professeurs et surveillait les thèmes grecs. Il est homme à faire, l'après-midi, à la tribune un discours sur la flotte ou sur les travaux publics, suivant l'occurrence : le temps de se retourner et d'ôter sa casaque, comme maître Jacques! Les théoriciens de l'évolution auraient en lui un sujet d'études incomparable.

On s'est livré à divers jeux innocents sur les noms des ministres composant le nouveau cabinet. En les écrivant les uns au-dessous des autres, et en choisissant dans chacun d'eux une lettre, l'un y a trouvé le mot *Replâtrage*, et l'autre le mot *Dissolution*. Il est à remarquer que de ces deux mots le premier a dix lettres et le second onze; mais c'est que, dans ce dernier cas, on a ajouté aux dix ministres le sous-secrétaire des colonies. Et comme, d'autre part, on est libre de disposer les noms dans l'ordre qu'on veut et d'y choisir la lettre dont on a besoin, ce petit jeu de société, à la portée

de toutes les intelligences, peut aboutir aux résultats les plus variés.

Le nouveau ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, dès son entrée en fonctions, se sera heurté à deux incidents, dont aucun n'a rien de bien grave en soi, mais qui sont des indices, joints à beaucoup d'autres, de l'état général d'anarchie qui se fait partout sentir. Au lycée Condorcet, un groupe d'élèves a écrit à la presse pour lui dénoncer une parole de leur nouveau proviseur, qu'ils considèrent comme blessante; et les professeurs eux-mêmes, ou du moins un certain nombre d'entre eux, se sont joints à la protestation, ce qui est plus grave. A l'Ecole des beaux-arts, la stupide habitude des brimades vient encore de faire des siennes : un *nouveau* a refusé de se prêter aux facéties brutales dont la tradition exigeait qu'on le rendît victime; on l'a houspillé, il s'est défendu. De là des désordres qui ont amené la fermeture, pendant une semaine, du cours de M. Gustave Moreau. Naturellement, les élèves prétendent qu'il n'y a rien au monde de plus inoffensif que leurs brimades, qu'elles ont simplement pour but de mettre le caractère du nouveau à l'épreuve, que c'est fini tout de suite s'il se montre bon enfant, et que, dans l'espèce, comme dit la plaisanterie populaire, c'est *le lapin* qui a tous les torts. Mais ce que les historiographes de l'Ecole des beaux-arts rapportent de ces épreuves traditionnelles nous inspire quelques doutes. Tout le monde n'est point d'humeur, par exemple, à se laisser mettre nu et badigeonner le corps de bleu de Prusse, ni même à se battre en duel, *in naturalibus*, avec un pinceau largement imbu de couleurs indélébiles, dont on est bien vite tatoué. Ce sont là des farces d'un goût déplorable, — et il y en a bien d'autres, et de pires, — contre lesquelles il est vraiment permis d'avoir assez de fierté pour se défendre.

Huit jours auparavant, c'est l'École polytechnique qui avait fait son *pronunciamiento*. Les élèves avaient *chambardé* (j'emploie le terme technique) le cabinet d'un surveillant qu'ils trouvaient trop sévère, et s'étaient livrés à diverses autres manifestations destinées à témoigner de leur peu de goût pour le régime militaire auquel on les a soumis. Mais le code militaire ne badine pas : les deux plus coupables, ou du moins ceux que l'officier dont on avait saccagé les meubles désigna comme tels, furent envoyés à la prison de la rue du Cherche-Midi. Cette punition sévère n'apaisa point l'effervescence, au contraire. Les élèves prétendirent qu'en cette circonstance, non seulement on avait dépassé les limites de la justice, mais qu'on avait manqué à une longue tradition de l'École, où il est d'usage, en pareil cas, qu'on tire au sort ceux qui devront se dénoncer comme coupables. Par malheur, sous le régime militaire, il n'y a pas d'autre tradition que celle de la

discipline. La punition fut maintenue, et les deux prisonniers furent envoyés au régiment comme simples soldats. Voilà donc deux jeunes gens dont la carrière a failli être brisée et l'avenir perdu pour une escapade qui, en vérité, n'est pas de nature à enrichir les fastes de l'École. Heureusement, après cette chaude alerte, une amnistie est survenue. Tout est rentré dans l'ordre. Mais qui croirait, à voir le mercredi passer dans la rue, l'épée au côté, si graves sous l'uniforme et le képi à galon d'or, ces grands jeunes gens élevés dans le commerce austère des racines cubiques et des logarithmes, qu'il reste en eux tant d'enfantillage?

Huit ou dix jours encore auparavant, c'était l'École de médecine qui manifestait bruyamment à ses cours, dans la rue, dans les salles de l'Assistance publique et qui envahissait l'Hôtel de Ville, comme une armée d'émeutiers, pour protester contre l'exclusion d'un externe qui ne s'était pas découvert devant un membre de la commission municipale de surveillance des hôpitaux. Mais ici les jeunes gens marchaient d'accord, au fond, avec leurs professeurs, qui se bornaient à leur recommander l'ordre et le calme, et qui éprouvent à peu près les mêmes sentiments qu'eux pour l'immixtion du conseil municipal et de l'Assistance publique dans leurs affaires. La vieille hostilité du médecin, maître absolu dans son service comme un capitaine à son bord, avec l'administration, représentée par le directeur de l'hôpital, la commission et les bureaux, se sentait, en dépit d'un tapage fâcheux, agréablement chatouillée par la manifestation. Dans les harangues adressées à cette turbulente jeunesse par ses maîtres, on devinait quelque chose d'analogue à l'attitude du président Dupin qui, dans le débat sur les pèlerins royalistes de Belgrave-Square, *flétris* par l'adresse de la Chambre des députés, voyant les ministres frémir à leur banc sous la parole ardente de Berryer, agita sa sonnette en disant tout haut, d'un ton grave : « Si l'honorable orateur persiste dans cette voie, je serai obligé de le rappeler à l'ordre », et tout bas, se penchant à son oreille : « Tape dessus, tu es en verve! »

Voilà un léger aperçu de ce qu'aura été, cette année, la trêve des confiseurs. Et ce n'est pas fini. Chaque jour amène sa révélation nouvelle et son nouveau scandale. Chaque jour, un nouveau nom entre en ligne et vient grossir la liste des compromis. Il y a dans le nombre quelques morts et beaucoup de vivants; il y a des députés, des sénateurs, des chefs de groupes et de partis, des commandeurs et de grands-officiers de la Légion d'honneur, d'anciens ministres et des ministres actuels. Reformé à peine depuis deux ou trois jours, le cabinet se disloque. On découvre que, dans ce ministère précisément constitué pour faire aboutir l'enquête en

la poussant avec décision et vigueur, il se trouve un membre qui était l'intime du baron de Reinach, auquel celui-ci, dans son naufrage, s'accrochait comme à sa dernière chance de salut, dont le nom figurait sur l'un des fameux talons de chèques, et qui jusqu'alors avait gardé de Conrart le silence prudent. Les perquisitions et les arrestations, les dénonciations et les démentis, les accusations directes et les explications embarrassées s'entre-croisent de toutes parts. On n'entend plus parler que de marchandages, de pots-de-vin, de chantage, de procès en diffamation, de duels, de suicides, de pièces dérobées, de personnages mystérieux, d'interventions fantastiques, de chèques d'un million, de tripotages clandestins, de consciences vénales, de brocantages ignominieux, comme il s'en pratique dans les cabinets louches des juifs usuriers et les arrière-boutiques des marchandes à la toilette. On marche à tâtons dans un chemin semé de fondrières et de casse-cou, sans savoir où l'on va. Il a déjà mené beaucoup plus loin qu'on ne croyait. A chaque instant, il bifurque et fait un crochet imprévu. L'affaire engagée sur les noms des administrateurs du Panama les avait laissés en arrière, et il n'était, pour ainsi dire, plus question d'eux, quand l'arrestation subite ordonnée par le cabinet les a ramenés au premier plan. Etait-ce une mesure de défense ou de représailles contre la commission d'enquête? Le gouvernement voulait-il ressaisir la direction de l'affaire qui lui échappait, créer une diversion, tarir la source où l'on soupçonnait la commission de puiser, et ramener sur les corrupteurs un peu tout au moins de l'indignation qui se déchargeait tout entière sur les corrompus?

On débattait encore cette question quand a éclaté un nouveau coup de théâtre, qui était presque un coup d'État : la demande en autorisation de poursuites contre cinq députés et cinq sénateurs, parmi lesquels un ancien préfet de police, un ex-gouverneur général de l'Algérie, frère d'un ancien président de la république, un ex-conseiller d'État, cinq anciens ministres, dont deux gardes des sceaux, deux membres du dernier cabinet, un ancien président du conseil, sept fois ministre. Et la rentrée en scène à visage découvert de M. Andrieux, qui jusque-là se tenait modestement dans la coulisse, sous un faux nez, — rentrée à sensation, rentrée grosse de menaces, — nous en promet bien d'autres!

Nous pourrions aligner, pendant plusieurs pages, des questions semblables. Chacun se les pose et les soumet à son voisin; chacun les résout à sa manière. Et cette affaire a tant de dessous, elle est si embrouillée, si confuse, si pleine de détails mystérieux, si féconde en surprises et en péripéties, que, pendant qu'on formule une question, les incidents en posent une nouvelle, et que celle

d'aujourd'hui fait oublier celle d'hier. A peine si les journaux du matin et du soir peuvent suivre les événements. Ce qu'on raconte est dépassé avant même que l'encre ait eu le temps de sécher sur le papier, et lorsque ces lignes paraîtront, elles seront déjà vieilles.

II

Reposons-nous un peu de ces misères attristantes en détournant nos yeux vers d'autres spectacles.

La séance annuelle de l'Académie française, le 24 novembre, avait attiré un public nombreux et empressé, car à son intérêt ordinaire elle joignait un attrait tout particulier : pour la première fois, M. Emile Ollivier, membre de l'Académie française depuis vingt-deux ans, devait s'y faire entendre. On sait que M. Ollivier n'a point été reçu en séance publique, pour avoir refusé de faire à son discours, après le *laissez-passer* de la commission chargée d'en entendre la lecture, les modifications que lui demandait l'Académie, et l'on n'a pas oublié non plus que, après la mort de M. Thiers, chargé de répondre à son successeur Henri Martin, il se montra tout aussi inflexible dans le maintien de son droit d'appréciation et dut céder la place à Xavier Marmier. — Les journaux annoncèrent alors, dit Vapereau en un français douteux, que M. Ollivier avait *pris* la résolution de ne plus paraître désormais aux séances, *ni* de *prendre* part, en conséquence, aux travaux de la compagnie. — Si les journaux ont annoncé cela, ils se sont trompés, heureusement pour nous, comme il leur arrive quelquefois.

Le succès de M. Emile Ollivier a été complet. Il a conquis l'auditoire tout entier par son action oratoire, sa voix, son geste, son accent, sa chaleur où l'on sentait une puissance contenue, capable d'entraîner une assemblée, et, en disant plutôt qu'en lisant son discours, il a donné par moments, dans cette paisible enceinte académique, assis au bureau entre le secrétaire perpétuel et le chancelier, l'idée de l'orateur à la tribune. Après avoir mis en un singulier relief les figures touchantes et originales d'Annette Chevalier, dont soixante-trois années d'un dévouement continu, d'un perpétuel sacrifice de soi-même n'ont point épuisé les forces de bonté; du vieux grognard Jeannin, un type de Raffet, rébarbatif, impossible à épouvanter, mais facile à émouvoir, si débonnaire et même si tendre sous sa rude écorce, et qui s'est fait bonne d'enfant, femme de ménage, couturière, repasseuse et cuisinière après avoir été un cuirassier chevronné; de Paulin Enfert, le marchand de coco, attirant à lui, par la perspective d'un verre de son inoffensive liqueur, les petits vauriens des quartiers excentriques, et se dépouillant, avec sa

mère, de tout le peu qu'ils possèdent, afin de pouvoir les réunir dans un hangar meublé d'une balançoire et d'un trapèze, pour leur faire passer un peu de morale à l'aide de beaucoup d'amusement, il s'est élevé, en finissant, aux considérations générales les plus éloquentes sur ce douloureux et périlleux problème de l'inégalité des conditions humaines et sur la croisade que nous devons entreprendre contre la misère, en dehors des sophismes et des utopies socialistes.

Quelques jours après, c'était le tour de l'Académie des sciences morales et politiques, où M. Jules Simon, avec un talent que l'âge, loin de l'affaiblir, semble avoir développé encore, a prononcé un éloge d'Édouard Charton dont tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier la ressemblance, et raconté cette vie paisible où éclata, après 1830, d'une façon si imprévue et, en apparence, si inexplicable, sa conversion au saint-simonisme. Déjà, dans ses notices sur Louis Reybaud et Michel Chevalier, M. Jules Simon avait eu à parler assez longuement de l'école saint-simonienne; il y est revenu encore avec complaisance dans son discours du 4 décembre. Il est visible que ce sujet l'intéresse et l'attire, non seulement en philosophe, mais en témoin qui a coudoyé les pères de la rue Ménilmontant avec leur costume symbolique; qui a lu, dans leur primeur, les articles du *Globe;* qui a suivi, avec une curiosité fiévreuse, les détails du procès des 27 et 28 août 1832. Je voudrais qu'il nous donnât un jour une étude complète sur un phénomène moral aujourd'hui si difficile à comprendre. Comment le culte saint-simonien, avec son mélange de rites extravagants et de démonstrations ridicules, a-t-il pu séduire et retenir, non seulement tant d'hommes éminents, mais une nature judicieuse, raisonnable, équilibrée, comme celle de Charton, qui semblait si inaccessible aux chimères et aux folies, jusqu'au point d'en faire plus qu'un adepte : un apôtre, un prédicateur? Du moins, n'eut-il pas une seconde d'hésitation lorsque le pontife Enfantin, persuadé, dans le délire d'une infatuation qui ne connaissait plus de limites, qu'il était le Messie des temps modernes, eût dévoilé la morale nouvelle qu'il apportait au monde et qui n'était que la destruction monstrueusement cynique de toute morale. Devant cette débauche d'imagination, qui salissait son idéal d'une tache indélébile, le pauvre néophyte se ressaisit avec douleur, mais avec fermeté. Dans son désespoir, il croyait sa vie finie, et elle n'était pas encore commencée. « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien », écrivait-il, en d'autres termes, à son ami Émile Souvestre, tout meurtri, comme lui, de cette chute d'un beau rêve dans la boue. Au contraire, il allait trouver sa voie au sortir du

mauvais chemin où il s'était d'abord égaré, car ce fut dès 1833 que, par la fondation du *Magasin pittoresque*, il embrassa cette carrière de l'enseignement et de la moralisation au moyen du journal, transformé en instituteur public, en propagateur des idées saines et des connaissances utiles, où il devait persévérer jusqu'à sa mort.

A l'Académie des beaux-arts, M. Luc-Olivier Merson a été élu au troisième tour de scrutin, le 3 décembre, comme successeur de M. Signol. Il avait pour concurrents principaux MM. Benjamin Constant et Carolus Duran. Fils d'un dessinateur et critique d'art distingué, M. Luc-Olivier Merson s'est déjà fait, depuis dix à douze ans, quoiqu'il soit jeune encore, une réputation qui ne pourra que s'accroître. Son talent délicat et fin s'est surtout appliqué aux sujets religieux. L'Évangile, la Vie des Saints, la Légende dorée, lui ont inspiré ses tableaux les plus connus, traités avec une grâce ingénieuse, mystique et tendre, avec une pointe de recherche et d'archaïsme qui leur donne une saveur particulière sans rien enlever à leur sincérité. Il y a du lettré et du poète dans ce peintre précieux dont les exquises *miniatures* charment à la fois l'esprit et le cœur, et qu'on rêverait de voir illustrer quelque missel monumental, comme ceux dont le moyen âge nous a laissé d'incomparables modèles.

Malgré l'inclémence de la saison, déjà les petits Salons commencent à se multiplier à Paris. En comptant bien, nous aurions trouvé un moment, dans les premiers jours du mois, une douzaine, pour le moins, d'expositions organisées par des groupes ou par des personnalités : les néo-impressionnistes, dans les locaux de l'ancien restaurant Brébant, car l'impressionnisme lui-même a ses *néos*; les symbolistes, rue Le Peletier; de jeunes peintres inconnus, et un peu trop pressés de se faire connaître, dans la galerie du Théâtre d'application; chez Durand-Ruel, des paysages au pastel de M. Degas, qui s'était consacré jusqu'à présent aux types et aux exercices du corps de ballet, et ne laissait guère prévoir un futur amoureux de la nature; puis une collection d'œuvres posthumes d'un élève de Corot, M. Lépine, qui n'allait pas chercher ses modèles bien loin, car il se contentait des vues de Paris et de la banlieue, qu'il rendait avec un certain charme discret et voilé. Et enfin la maison Georges Petit ne comprenait pas moins de quatre ou cinq expositions à la fois qui la remplissaient tout entière.

On défilait d'abord, au rez-de-chaussée, entre la double haie de dessins et de tableaux envoyés par un grand nombre d'artistes pour la loterie de l'orphelinat des arts. Au premier, en tournant à gauche, c'était d'abord les aquarelles de MM. Jacquin et Ogier, — vraies aquarelles, limpides, toutes d'un jet, sans retouches, avec

une note plus lumineuse chez l'un et plus vigoureuse chez l'autre; puis les Nymphes, les Baigneuses, les Dryades, les Sirènes de M. Lalyre, un élève de M. Henner et d'Armand Silvestre, et les paysages normands de M. Clary. En tournant à droite, on entrait dans la merveilleuse exposition céramique de M. Lachenal, remplissant toute la grande galerie. Cette exposition était certainement encore en progrès sur les précédentes par la richesse et la variété de l'ensemble, par l'entente de la décoration, par l'heureuse invention des formes et des couleurs. Quel charme de se promener pendant une heure au milieu de ces plats décorés d'animaux chimériques ou réels, de ces vases de toutes dimensions et de toutes formes, même les plus fantastiques, tout enguirlandés de feuillages et de floraisons en relief; de ces bibelots innombrables qui témoignent de la plus amusante fertilité d'imagination; de ces portraits, de ces paysages peints, avec une finesse exquise, sur plaques de faïence; de ces statuettes dont l'élégance et la grâce rivalisent avec celles des plus jolies figurines de Sèvres! C'est une véritable fête pour les yeux, régalés des nuances les plus savoureuses, égayés parfois des combinaisons les plus imprévues. L'artiste pourrait signer chacune de ces pièces : *invenit*, *delineavit et sculpsit*, car il est en même temps le sculpteur qui a modelé les contours, le peintre qui a trouvé sur sa palette ces contrastes et ces mélanges de couleurs, sur fond d'or, bleu d'azur ou vert d'eau, jaune sombre ou gris clair; le potier qui a façonné et cuit le vase. M. Lachenal est vraiment un émule des Bernard Palissy et des Léonard Limozin.

A la fin de novembre, on a inauguré dans le jardin du Luxembourg, contre la grille qui longe l'avenue de Médicis, à deux pas de la fontaine, un monument élevé à Th. de Banville par ses amis et ses admirateurs. C'est tout simplement un buste du poète en marbre blanc, posé sur un piédestal que décore une lyre. La cérémonie, très simple, était présidée par M. Leconte de Lisle. M. Coppée a célébré en prose l'auteur des *Stalactites* et des *Odes funambulesques;* MM. Catulle Mendès et Richepin l'ont chanté en vers. Le buste du poète est bien à sa place dans ce parc où il promena si souvent ses rêveries et où tous les lilas le connaissaient, comme l'a joliment dit M. Coppée, dans le discours spirituel et ému où il rend à celui qu'il appelle son maître bien-aimé, quoiqu'ils ne soient pas tout à fait de la même famille, un hommage dont la sincérité éclate jusque dans l'exagération de l'éloge. Et il est bien vrai, en effet, que, malgré les réserves les plus légitimes, Banville fut entre tous un vrai poète qui eut au plus haut point le don; le dernier peut-être qui ait pu parler de la lyre sans prêter au ridicule, dont le vers était la langue naturelle, dont les productions se

distinguent par une sorte d'allégresse éloignant toute idée d'effort et à qui les rimes et les rythmes « semblent obéir comme des oiseaux charmés ».

En apprenant la mort du milliardaire américain Jay Gould, les vers où Th. de Banville, dans ses *Occidentales*, gémit sur la *Pauvreté de Rothschild*, me sont revenus à la mémoire :

Il fait le compte, ô ciel, de ses deux milliards,
Cette somme en démence,
Et si le malheureux s'est trompé de deux liards,
Il faut qu'il recommence.

O Muse! que Rothschild est pauvre! Au bois, l'été,
Jamais le soleil jaune
Ne l'a vu. C'est pourquoi je suis souvent tenté
De lui faire l'aumône.

Vous connaissez l'histoire légendaire et classique du millionnaire venu à Paris en sabots, avec 100 sous dans sa poche. Celle de Jay Gould est de nature plus rare, ainsi qu'il sied dans un pays neuf encore comme l'Amérique : ce n'est pas avec 100 sous, mais avec 50 seulement (2 shillings), qu'il est venu à New-York à l'âge de douze ans (avait-il même des sabots? tout au plus des souliers percés), et ce n'est pas un simple million qu'il a gagné, — on n'en est plus à ces fortunes de pauvre de l'autre côté de l'Atlantique, — mais des centaines de millions.

Jay Gould tenait le premier rang dans cette liste fantastique des milliardaires yankees, où les Vanderbilt et les Mackay venaient immédiatement après lui. Il avait acquis sa colossale fortune uniquement par la spéculation et sans se piquer de scrupules excessifs. Il était le roi des chemins de fer, comme Vanderbilt le roi des bateaux à vapeur. C'était un homme de Bourse, un monteur de *coups*, jouant sans cesse à la hausse ou à la baisse et faisant de temps à autre d'énormes rafles sur le marché. D'ailleurs d'habitudes simples, ne fumant pas, ne buvant pas, n'allant jamais dans le monde, n'ayant ni n'affectant aucun goût pour les arts, méprisant la frivolité qui faisait perdre à ses rivaux, pour se monter des galeries de peinture, tant de bon argent qu'ils eussent pu placer d'une façon bien autrement avantageuse. Ce n'est pas lui qui eût jamais dépensé 300 000 francs à un tableau de Millet ou de Meissonier! Il aimait bien mieux acheter trois cents actions des télégraphes sous-marins. Un jour pourtant, à force d'instances, on le décida à laisser faire son portrait par Herkomer; il consentit, non sans débats, à accorder cinq séances, en jurant que, sous aucun prétexte, il ne concéderait un quart d'heure de plus; il s'étonnait

même qu'une artiste sérieux exigeât un temps si long, pendant lequel on pouvait gagner tant d'argent à la Bourse; et au cours de la cinquième séance, tirant sa montre, il dit au peintre stupéfait : « D'après notre contrat, vous avez encore vingt minutes; si, à ce moment-là, le portrait n'est pas fini, je vous le laisse pour compte. » Peut-être même se réservait-il de lui demander des dommages-intérêts; mais le portrait fut fini, et, semblable à ce prince qui félicitait un pianiste, après l'exécution de son grand morceau, en lui disant avec admiration : « Monsieur, je n'ai jamais vu tant suer que vous! » Il témoigna depuis lors de son estime pour Herkomer en ces termes : « Excellent peintre! Il est à l'heure. »

C'est encore lui qui, entraîné un jour par des amis dans un voyage à travers l'Europe, quittait parfois une grande ville sans y avoir fait d'autres visites qu'à la Bourse et au télégraphe. On raconte qu'à Amsterdam, comme on voulait l'entraîner un matin au musée, il disparut tout à coup. Impossible de le retrouver; il fallut partir sans lui. Il ne reparut qu'au déjeuner, en se frottant les mains. Au lieu d'aller au musée, il était allé à la Bourse, et il y avait gagné 400 000 dollars : cela valait mieux que de voir la *Ronde de nuit*.

Jay Gould avait commencé sa fortune à douze ans; entre quinze et seize, il était propriétaire d'un vaste chantier, dont il avait pris pour gérant son propre père, afin de lui prouver combien il avait eu tort de pronostiquer que son fils ne serait bon à rien. A dix-huit, il obtenait son diplôme d'ingénieur et se lançait dans de vastes entreprises de travaux publics. A vingt, il créait un grand établissement de tannerie, puis une ville à laquelle il donnait son nom, comme Alexandre, — Gouldborough. — On fonde une ville en Amérique aussi aisément que chez nous une cité ouvrière; cependant Gouldborough, il faut le reconnaître, n'a pas eu la fortune de cette autre ville improvisée, Chicago. A vingt-cinq, il avait 300 000 dollars; à trente, il en avait 3 millions. C'est de cette époque surtout que datent ses colossales spéculations sur les chemins de fer. Pour compléter son réseau, il ne reculait devant rien. C'est lui qui imagina de combattre les compagnies rivales non seulement par des abaissements de tarifs poussés aux dernières limites, mais en allant jusqu'à donner le voyage gratuit, avec *breakfeast* par-dessus le marché, quitte à supprimer le déjeuner et à majorer les tarifs lorsqu'il eut cassé les reins à ses concurrents et racheté leurs lignes et leur matériel à vil prix. On a gardé le souvenir d'un effroyable duel à l'américaine engagé par lui, à coups de locomotives, sur la ligne de Susquehamma, contre les adversaires qui refusaient de lui céder le bout de voie dont ils étaient maîtres,

pendant qu'il occupait l'autre : bien des vies humaines furent l'enjeu de cette sanglante partie, qu'il gagna. Il avait fini par accaparer à peu près toutes les voies ferrées. Il y avait du trappeur de Fenimore Cooper dans ce petit homme chétif et taciturne, et il n'aurait pas fallu gratter bien à fond le civilisé pour trouver le sauvage.

Sa fortune reposait sur tant de ruines qu'il était entouré d'ennemis. Même dans ce pays pratique où l'on admire avant tout le succès et où, d'habitude, la fin justifie les moyens, on trouvait qu'il était allé un peu loin. Il ne sortait jamais que suivi de près par deux agents chargés de veiller sur lui, et, quoiqu'il eût pris tous les renseignements possibles sur Herkomer, avant de poser dans son atelier, il ne s'y rendait qu'avec un détective. Ces agents l'ont protégé contre la dynamite, le couteau et le revolver, mais ils n'ont pu le protéger contre la dyspepsie, et il paraît qu'il n'a pas eu là-bas une bonne presse pour sa sortie de ce monde. Pendant sa maladie suprême, il a prévu avec un flair infaillible les conséquences de sa mort sur le marché; il y avait encore là un bon coup à faire, sinon pour lui, au moins pour son fils et héritier, et du lit où il agonisait, il lui a dicté les ordres qu'il faudrait envoyer à ses agents de change et à ses coulissiers dès qu'il aurait fermé l'œil. Voilà un bon père, et j'aime à croire que M. Georges Gould ne reculerait pas devant un léger sacrifice de quelques centaines de bank-notes pour rentrer en possession du cercueil paternel, dans le cas où des spéculateurs hardis parviendraient, faute de mieux, à mettre la main sur cette valeur de famille, comme il est arrivé pour Astor.

Quelle fortune, au juste, laisse à ses héritiers cet autocrate du dollar? Les évaluations des premiers jours varient entre un milliard et demi et deux milliards 180 millions, avec un revenu minimum, en placement de père de famille, de 70 millions, ce qui fait bien, si je ne m'abuse, environ 8000 francs par heure à dépenser, sans toucher à son capital. Mais des informations ultérieures ont réduit ce chiffre formidable. J'ai même vu un article où l'on assurait que, par suite de spéculations malheureuses dans ses dernières années, il ne lui restait guère plus de 500 millions. Est-ce possible? A ce propos, M. Mackay pourrait reprendre le mot du vieux Rothschild sur Aguado, lorsqu'on apprit que ce financier qu'on croyait riche à une centaine de millions n'en avait guère laissé que moitié : « Ah! ce pauvre Aguado!... Je le croyais plus à son aise. » Mais les milliardaires ont des envieux, même après leur mort. Et il est des gens qui aiment à tout rabaisser.

M. Guillaume Guizot, fils du grand ministre et du grand orateur

de la monarchie de Juillet, n'avait pas encore soixante ans, mais depuis plusieurs années déjà, sa physionomie était celle d'un vieillard. Il était entré dans la vie littéraire sous d'heureux auspices, lorsqu'il suivait encore les cours de l'Ecole de droit. L'Académie française ayant proposé pour sujet de concours une étude historique et littéraire sur Ménandre, il envoya un ample et substantiel mémoire où il avait rattaché à l'étude du poète celle de la comédie et de la société grecques, et il partagea le prix avec M. Charles Benoît, doyen de la Faculté des lettres de Nancy. On s'étonna qu'à vingt ans M. Guillaume Guizot pût déjà savoir tant de choses, et on se dit à l'oreille que M. Guizot père, d'une part, et M. Egger, de l'autre, étaient peut-être pour quelque chose dans le savoir si étendu et si varié dont ce mémoire est plein. Mais la jeunesse de l'auteur se trahit dans ce grave sujet, à côté d'une maturité précoce, par l'abondance et la chaleur de la forme. L'heureux lauréat publia son œuvre, en la complétant par un long appendice, où il a réuni et classé tous le fragments de Ménandre; c'est un livre, mais c'est son unique livre.

On a peine à s'expliquer sans un peu de paresse que M. Guillaume Guizot n'ait jamais donné de pendant à son *Ménandre*. On a dit qu'il n'aimait point à écrire, qu'il était trop sévère pour lui dès qu'il prenait la plume, que sa véritable vocation c'était la parole, et il ne faut pas oublier non plus que la préparation de son cours au Collège de France pouvait suffire à occuper nn homme d'ailleurs très répandu et très recherché dans le monde, non seulement à cause de son nom, mais par le charme de son commerce et de sa causerie. Nommé d'abord suppléant de M. de Loménie à la chaire de langue et de littérature modernes, puis successeur de Philarète Chasles, comme professeur titulaire de langues et littératures d'origine germanique, il groupait autour de sa chaire un auditoire très fidèle et très empressé. Et pourtant il avait débuté par un échec complet dans cette carrière du professorat où il devait obtenir par la suite un si beau succès : à sa première leçon, pris par un de ces troubles subits qui s'emparent quelquefois, à leurs débuts, des orateurs les mieux doués, il était resté court au milieu d'une phrase, sans pouvoir reprendre le fil de ses idées : échec d'autant plus pénible que son père et de nombreux amis personnels étaient venus pour assister à son triomphe. Mais il avait depuis longtemps bien réparé et fait oublier cet accident d'un jour. Il est fâcheux que son cours n'ait jamais été recueilli : la meilleure part de son intelligence et de son travail se trouve ainsi perdue pour ceux qui n'ont pas eu l'heureuse chance de compter parmi ses auditeurs.

Le nom de M. Galland, peu connu du public, était tenu en haute estime par les artistes et les connaisseurs. Il ne fréquentait pas les Salons; je ne sais même s'il a exposé une seule fois, mais il a décoré un nombre considérable d'hôtels et de palais, en France et à l'étranger, et dans tous ses travaux il a fait preuve de rares qualités d'invention et de style. Chargé par la Ville de Paris d'exécuter plusieurs figures d'anges à l'église Saint-Eustache, par l'État de représenter au Panthéon la *Prédication de saint Denis* et de diriger toute la partie ornementale de l'ensemble décoratif, il reçut également mission d'exécuter une série de modèles de tapisseries pour l'Elysée. Il avait été nommé directeur des travaux d'art à la manufacture des Gobelins, et l'on n'a pas oublié les dissentiments qui le conduisirent à vouloir donner sa démission l'an dernier. C'est lui qui, à la suite d'un concours, avait dessiné le diplôme de la dernière Exposition universelle. M. Galland faisait partie du conseil supérieur des beaux-arts et de presque toutes les grandes commissions instituées auprès du ministère. Il était de la commission de perfectionnement de la manufacture de Sèvres et professait à l'École un cours supérieur d'art décoratif.

La mort de John Lemoinne vient de créer un quatrième vide à l'Académie française. Quatre fauteuils vacants, quelle rare aubaine pour les candidats et quel champ clos à courir! M. John Lemoinne faisait partie, depuis 1875, de l'illustre compagnie, où il avait succédé à Jules Janin, comme si l'on eût voulu conserver au *Journal des Débats* le fauteuil dont il était en possession dans la personne du *prince des critiques*. Avant M. Edouard Hervé, il représentait à l'Académie le journalisme pur, et il avait eu soin de le constater, avec une modestie qui n'était peut-être pas exempte d'un certain orgueil, au début de son discours de réception. Pendant longtemps, il s'était partagé tout entier entre les *Débats*, — où il entra en 1840 et ne tarda pas à se faire l'une des premières places par son talent incisif et acéré, par l'élégante et nerveuse précision de sa forme, par son *humour* qui poussait volontiers la raillerie jusqu'à l'impertinence, — et la *Revue des Deux Mondes*, où il débuta en 1842 et où il traitait les questions de politique étrangère contemporaine, surtout relatives à l'Angleterre; il y a rédigé aussi, pendant cinq à six mois, à la fin du gouvernement de Juillet, la chronique politique. Depuis quelques années, il s'était laissé enrôler dans l'orchestre discordant du *Matin*, et il y exécutait son solo hebdomadaire avec un *brio* que les lecteurs de ce journal n'appréciaient pas au même degré que ceux des *Débats*.

John Lemoinne ne laisse pas de livres ou, du moins, les quelques livres qu'il laisse ne sont que des recueils d'articles. Avec

la meilleure volonté du monde, on ne saurait trouver l'ombre d'unité dans ses *Etudes critiques et biographiques*, qui papillonnent à travers la France, la Grande-Bretagne, l'empire ottoman, l'Espagne, l'Amérique, et où l'on peut même lire une nouvelle de quelques pages, — *Catherine*, — d'un tour très alerte et très cavalier, d'un fond sentimental et même tragique. Ce n'est cependant point par le sentiment, comme on sait, que brillait M. John Lemoinne; non seulement il ne s'en piquait pas, mais je crois bien qu'il se fût plutôt piqué du contraire. Son talent avait comme un arrière-goût acide et bilieux; il était fait pour l'offensive, il avait plus de mordant que de séduction. Ceux même qui abusaient le plus d'un mot devenu banal entre tous, ne lui ont jamais appliqué l'épithète de *sympathique*.

Au fond, ce demi-Anglais, dont le prénom gardait la marque du lieu de sa naissance, et qui avait dans sa personne quelque chose de la raideur britannique, était, par ses idées, un monarchiste constitutionnel libéral, et, par ses allures, un aristocrate. Il s'était rallié, en 1873, à l'idée du rétablissement de la monarchie, et le nom même du comte de Chambord n'effrayait pas sa résignation. Il avait fait mieux encore en 1848, s'il est vrai que le sentiment du péril social l'eût poussé alors jusqu'à offrir sa plume à la rédaction de l'*Univers*. John Lemoinne, celui qui a combattu si âprement la papauté, rédacteur de l'*Univers*, voilà un épisode qui a manqué aux spectacles de ce siècle! Cette dernière particularité était demeurée généralement inconnue, mais l'autre avait eu un retentissement qui ne fut peut-être pas étranger à l'ardeur qu'il déploya contre le 16 mai. Il avait à réparer une défaillance ou une maladresse, et il fit amende honorable sur le dos de ses anciens alliés, sans aucun ménagement. M. John Lemoinne était célèbre par la brusquerie et la décision de ses revirements. Cette fructueuse palinodie lui valut une nomination au poste de ministre de France, à Bruxelles, qu'il n'alla jamais remplir, et une place de sénateur inamovible, où il a passé complètement inaperçu. Je ne crois pas qu'il soit monté une seule fois à la tribune; somme toute, il n'aura marqué dans l'histoiae de ce temps que comme journaliste, mais au moins ce journaliste fut un véritable écrivain, un de ceux qui maintinrent le plus fermement les droits de la langue française contre l'invasion, chaque jour croissante, du patois des reporters.

M. Siméon Luce est mort subitement avant d'avoir atteint sa cinquante-neuvième année. Rien ne laissait prévoir une fin si brusque et si prématurée : il semblait taillé pour vivre cent ans, et ce Normand du dix-neuvième siècle faisait songer aux North-

mans du dixième, aux compagnons d'armes de Rollon. Après avoir fait ses études au petit séminaire de Coutances, il vint suivre les cours de l'Ecole des chartes, dont il fut l'un des plus brillants élèves. On l'envoya comme archiviste à Niort, mais il ne tarda pas à revenir à Paris, où il se fit recevoir docteur ès lettres, avec une thèse sur l'*Histoire de la Jacquerie* qui est un livre fort intéressant, redevenu presque d'actualité aujourd'hui. Laborieux et pauvre, il faisait des copies le soir pour vivre, et passait ses jours parmi les manuscrits. Bientôt de remarquables travaux le désignèrent à l'attention de l'Institut, qui l'élut comme auxiliaire et lui confia plusieurs missions. Il devint aussi l'un des directeurs de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, et fut attaché comme archiviste aux Archives nationales. En 1870, il obtint une première fois, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour ses publications du poème inédit de *Gaidon*, de la *Chronique inédite des quatre Valois*, des premiers volumes de son Froissart, le grand prix Gobert, qui devait lui revenir encore quelques années plus tard, après son *Histoire de Bertrand Duguesclin*. C'est ce livre qui, pour la première fois, a fait sortir son nom du petit cercle des érudits, pour le révéler au grand public. Il y a élargi son cadre en groupant autour du héros qui en fait le sujet des observations pleines d'intérêt, souvent très neuves, toujours puisées aux sources les plus authentiques, sur l'état social de la France au quatorzième siècle. Le chapitre sur *la vie privée* de nos aïeux à cette date abonde en détails curieux, qui ont été, pour la plupart des lecteurs, une véritable révélation, sur l'état de richesse et de prospérité de notre pays avant la guerre de Cent ans. On y peut suivre aussi la transformation profonde et nécessaire que Du Guesclin fit subir à l'art militaire, considéré alors par nos rois et par la noblesse française comme un exercice chevaleresque, où l'on rompt des lances en l'honneur des dames et où l'on s'applique moins à être soldat que paladin ; il en fit un art savant et sérieux, où l'habileté tient autant de place que le courage, où l'audace n'exclut pas le calcul, où l'on ne se pique point d'une chevalerie qui, vis-à-vis des Anglais surtout, n'était qu'une duperie ; où enfin, l'on ne se croit pas déshonoré pour compter la prudence et même la ruse parmi les éléments de succès. Mais ce volume ne comprend que la jeunesse de Du Guesclin, jusqu'à la bataille de Cocherel, et la suite qu'il avait promise n'a jamais paru.

Depuis lors, M. Siméon Luce nous avait donné quelques autres ouvrages, parmi lesquels nous citerons *la Chronique du Mont Saint-Michel* et surtout *Jeanne d'Arc à Domrémy*, où il a enrichi et renouvelé, sur beaucoup de points, l'histoire de la vocation de

la Pucelle. C'était un des chevaliers de Jeanne d'Arc et, comme tout chevalier, il veillait sur les honneurs rendus à *sa dame*, avec un soin jaloux, qu'on a même pu trouver excessif, lors de ses lettres récentes à Mgr l'évêque de Verdun, à propos du monument projeté de Vaucouleurs. Dans l'un de nos derniers numéros, M. Luce donnait encore au *Correspondant* un témoignage de son activité incessante. Il avait remplacé Littré, en 1882, à l'Académie des inscriptions, et, l'année suivante, on créa pour lui une chaire d'histoire de France à l'École des chartes. Au milieu d'une vie si occupée, comment M. Siméon Luce pouvait-il trouver le temps de songer encore à la politique, si éloignée de son genre d'études? Il y avait, un moment, touché jadis, sous l'Empire, lorsqu'il était chef de cabinet du préfet des Bouches-du-Rhône, et il rêvait, dit-on, de devenir député de la Manche. On est tenté de se demander tout d'abord : « Que serait-il allé faire dans cette galère? » Mais, après tout, les honnêtes gens, d'esprit droit et cultivé, connaissant bien l'histoire de leur pays, ne sauraient être jamais de trop à la Chambre, et peut-être avait-il en lui des aptitudes qu'il n'eut point l'occasion de révéler. Il n'y a pas toujours incompatibilité d'humeur entre l'étude du moyen âge et la pratique des temps modernes, entre l'École des chartes et la tribune : nous en trouverions plus d'une preuve, même dans l'Assemblée actuelle.

III

La dernière nouveauté qui nous ait été offerte par l'Opéra, — je ne parle pas de *la Stratonice* de M. Alix Fournier, qui n'est qu'un lever de rideau issu du concours Crescent, — remonte à près d'un quart de siècle. C'est avant 1867, en effet, que M. Camille Saint-Saëns conçut la première idée de *Samson et Dalila*, et ce fut cette année-là qu'il écrivit, sur le livret de M. Ferdinand Lemaire, les deux premiers actes de sa partition. Longtemps interrompue, toutefois, par d'autres travaux, elle ne fut terminée qu'en 1876, et, dès l'année suivante, elle commençait, par le théâtre de Weimar, son tour d'Allemagne, qu'elle devait continuer bientôt par les théâtres de Hambourg, de Cologne, de Prague et de Dresde. En 1890 seulement elle pénétra en France, d'abord par le théâtre des Arts, à Rouen, d'où le directeur, M. Verdhurt, vers la fin de la même année, l'apporta dans ses bagages à l'éphémère théâtre lyrique de l'Éden; puis à Marseille, sur la scène que gouvernait alors l'un des directeurs actuels de l'Académie nationale de musique. On voit quel long détour, véritable voyage de circumnavigation, a accompli

l'ouvrage de M. Saint-Saëns avant d'aborder, il y a un mois, à ce rivage de l'Opéra, plus long et plus difficile à gagner que celui de l'heureuse Ithaque.

Tout est donc dit depuis longtemps sur *Samson et Dalila*. Les représentations de l'Opéra n'ont été que la consécration solennelle d'un succès déjà vieux, quelque chose comme l'entrée au Louvre, — mais du vivant de l'auteur, heureusement, — d'une œuvre magistrale reléguée jusque-là dans les musées de province et les galeries lointaines du Luxembourg. Mais les nombreux articles de la critique et les quelques représentations de l'Eden n'avaient pas suffi pour faire apprécier au public parisien toute la valeur de cette partition d'un caractère si noble et si élevé, qui laisse bien loin en arrière, dans la forte et originale simplicité de son inspiration, la plupart des ouvrages que nous avons vus se succéder depuis plus de vingt ans sur la scène de notre premier théâtre de musique.

On a dit de *Samson et Dalila* que c'est un oratorio plutôt qu'un opéra. En ces termes absolus, le jugement est excessif. Mettons qu'il tient de l'un et de l'autre : de l'oratorio, par le caractère grave et religieux, vraiment biblique, d'un grand nombre de pages, par le peu d'action scénique, surtout par le caractère de presque tout le premier acte; de l'opéra, par la couleur dramatique et vivante de beaucoup de pages, par la recherche de l'effet scénique, par l'emploi, discret sans doute et relativement sévère, mais très habile, de tous les moyens d'expression et d'action, sans en excepter les divertissements chorégraphiques, que l'opéra comporte et qu'autorisait le sujet. Si, par exemple, les pieux chants des Juifs, l'hymne de Samson, la scène où il tourne la meule en se lamentant, qui forme à elle seule un tableau, sont d'un oratorio, à coup sûr le duo de séduction, le chant voluptueux de Dalila, la danse des prêtresses de Dagon, avec son orchestration si fine et si piquante, sont d'un opéra. Peut-être le cadre matériel est-il trop vaste pour une œuvre qui s'y amincit en quelque sorte et s'y refroidit. On goûterait mieux la distinction et la délicatesse de tous les détails, on sentirait plus complètement la chaleur de certains morceaux, les reliefs et les contrastes s'y accuseraient mieux dans un vaisseau moins énorme. Il est à craindre que le public, tout en témoignant pour *Samson et Dalila* d'une déférence pleine de respect et quelquefois d'admiration, ne trouve à ce bel ouvrage, dans son ensemble, un peu de froideur et de monotonie. L'Opéra l'a monté avec beaucoup de richesse et de goût; la scène finale de l'écroulement du temple est un spectacle à voir. M. Lassalle est assez médiocre dans le rôle du grand prêtre, où son magnifique baryton nous a paru à

demi éteint. Mme Deschamps-Jehin joue et chante avec un talent qui n'est pas resté au-dessous de sa tâche le personnage de Dalila. M. Vergnet, lui, s'est montré vraiment supérieur dans celui de Samson, où il a déployé non seulement tout l'éclat de sa voix, mais une ardeur communicative, une verve soutenue, une souplesse de talent qui s'accommode sans effort aux situations les plus variées, qui rend aussi bien la grâce que l'émotion et la force, l'enthousiasme religieux que la plainte pathétique ou la passion amoureuse.

La campagne du Dahomey n'était pas encore terminée qu'elle était déjà mise en scène à la Porte-Saint-Martin, dans une pièce à grand spectacle où l'on escomptait la prise d'Abomey avec une confiance qui faisait honneur à la vaillance de nos soldats, et qui s'est trouvée, d'ailleurs, justifiée par l'événement avant le jour de la première représentation. Le théâtre devra au général Dodds la résurrection d'un genre disparu : la vieille pièce militaire du Cirque olympique, composée d'une multitude d'évolutions, de roulements de tambours, de fanfares et de coups de fusils, avec la cantinière, dévouée jusqu'à l'héroïsme et chantant des couplets de facture, le bidon pendu au cou et sous les plis du drapeau; le sergent jovial démasquant le traître et traînant tous les cœurs après soi; le conscrit naïf qui accomplit des prodiges en mourant de peur. Mais, hélas! il était fermé depuis longtemps, ce livre de *Victoires et conquêtes* dont les Labrousse et les Ferdinand Laloue transportaient jadis chaque page sur la scène. Le besoin du drame militaire se faisait de nouveau sentir, car, malgré les efforts des internationalistes, le public français est resté *chauvin;* seulement la matière manquait. M. Oswald et ses collaborateurs avaient essayé quand même de donner satisfaction à l'instinct populaire en composant un drame sur le Tonkin, mais le directeur gardait un fond de méfiance et laissait dormir la pièce dans ses cartons. Enfin l'expédition du Dahomey survint, et il n'hésita plus. Il fit appeler les auteurs, qui étaient déjà en route. En un tour de main, le Tonkin devint le Dahomey, comme les Espagnols s'étaient changés en Assyriens dans le *Ninus II* de Brifaut. La fable quelconque qui sert de cadre à l'action pouvait aussi bien s'appliquer à un pays qu'à l'autre : l'essentiel, c'était le drapeau et les coups de fusil; ils étaient les mêmes. Il y avait simplement à changer les noms des personnages, des rivières et des villes indigènes, enfin quelques lauriers à ajouter pour relever la sauce : on a fait bonne mesure. Behanzin aura eu l'honneur d'être mis en scène de son vivant, comme La Fayette et Napoléon, sous les traits de Taillade, voué à ce genre d'incarnations historiques et que je me rappelle avoir vu exciter le délire du parterre de la Gaîté, au

temps où le second Empire n'avait pas encore tué dans les masses le culte bonapartiste, sous les traits du petit caporal.

Comment s'étonner, d'ailleurs, d'une adaptation qui a ainsi transporté le drame d'Asie en Afrique, lorsque le théâtre du Châtelet a trouvé un moyen beaucoup plus rapide encore d'opérer le même voyage dans des conditions plus difficiles, puisque la distance des lieux se compliquait de celle des temps! Célébrer les victoires du général Dodds en remontant une vieille pièce de M. Dennery sur la *Prise de Pékin*, n'est-ce pas plus fort que de métamorphoser le Tonkin en Dahomey? Pour en venir à bout, il a suffi de coudre un tableau final à la pièce en guise de *post-scriptum*, à l'aide d'une phrase analogue à celles dont on se sert dans les drames à grand spectacle pour introduire le ballet. Après quoi, le rideau se relève, et la petite fête de l'entrée des pantalons rouges à Abomey commence. C'est ingénieux, peut-être, mais il faut avouer que c'est encore plus simple.

Au Vaudeville, *Monsieur Coulisset*, pièce en trois actes, de MM. Ernest Blum et Toché, porte sur l'affiche le nom de comédie, et on a pu croire un moment, au premier acte, que les auteurs voulaient justifier ce titre en remettant à la scène, dans un milieu contemporain et tel qu'il a été modifié par les conditions actuelles de la vie parisienne, ce type du parasite qui tient tant de place dans le théâtre de Plaute et de Térence et dans notre vieille comédie. Le *pique-assiettes* est une figure immortelle, aussi répandue de nos jours que du temps de Montmaur et de Crassot, mais qui ne ressemble plus guère à l'*écornifleur* des pièces de Tournebu, de François d'Amboise et de Larivey, au chercheur de franches lippées, à ces lourds et grossiers Fripe-Sauces qui n'étaient que des goinfres mêlés de cuistres. Il y a des parasites charmants, si l'on peut rapprocher ces deux mots, qui ne dînent jamais chez eux, qu'on se dispute partout où l'on reçoit, parce qu'ils savent se rendre non seulement utiles, mais agréables. M. Coulisset est de ceux-là : c'est un ancien percepteur de province retiré à Paris, où son amabilité, sa bonne grâce et ses petits soins le font rechercher de toutes parts. Il s'acquitte non pas en rendant les dîners qu'on lui offre, car il est célibataire et de fortune très modeste, mais en se tenant toujours sous la main de ses amphitryons, comme il s'en explique lui-même :

« Je compose des petits vers pour les baptêmes et les anniversaires, je fais des charades, des saynètes à deux ou trois personnages. De plus, ces dames savent qu'elles peuvent compter sur moi. Elles me confient leurs petites courses : « Coulisset, allez donc « chez ma couturière! Mon cher Coulisset, procurez-nous donc une

« loge pour la première du Vaudeville. » Alors je cours, je vole, je m'éreinte. — « Mais vous dînez! — Bien entendu. » Et là encore je rends de petits services. Je m'occupe du menu, j'organise le vestiaire, je fais changer les bougies, je mets les dames en voiture. Et puis j'ai toujours un parapluie... On me l'emprunte, on ne me le rend pas : c'est une de mes dépenses. »

Cela n'est pas d'une observation profonde, mais cela est gai et lestement enlevé. Ce léger croquis n'a d'autre tort que de donner du personnage une idée qu'il réalise assez mal. Pour se faufiler ainsi partout et pour jouer son rôle à la satisfaction générale des maîtres de maison, il faut être un homme du monde et un homme d'esprit, deux conditions que M. Coulisset ne remplit pas d'une façon suffisante. Le bonhomme est lourd et gauche et, quoiqu'il fasse danser au bal les petites filles et les mamans obèses, en voyant toutes les *écoles* qu'il commet, on trouve que sa place serait beaucoup mieux à l'antichambre qu'au salon. Mais il ne nous a pas encore, à ce moment, donné d'échantillon de sa maladresse; nous croyons qu'il nous trace une façon de programme qui nous met tout de suite en goût, en nous faisant espérer une étude de caractère dans une légère comédie de mœurs.

Pas du tout, c'est une fausse piste, et nous allons aussitôt tomber dans le pur vaudeville. En homme avisé ou qui se croit tel, Coulisset note sur un calepin les choses qu'il faut s'abstenir soigneusement de dire dans chacune des maisons où il fréquente : chez M. X., ne point parler de la Belgique, parce qu'il a eu un oncle caissier; chez Mme Y., dont les dents sont postiches, ne jamais employer l'expression populaire : *elle mange à plusieurs râteliers*. Or, au moment où, invité par M. de Veulettes, il vient de noter sur son calepin, afin de prendre ses précautions en conséquence, que celui-ci flirte avec Mme de Brionne, pendant que M. de Brionne en fait autant de son côté avec Mme de Veulettes, il lui arrive, par une malechance extraordinaire, dont les auteurs ne se sont guère mis en peine d'atténuer l'invraisemblance, de laisser tomber ce compromettant bloc-notes entre les mains du comte de Brionne, qui le met sans façon dans sa poche et l'emporte, en rentrant chez lui, sans se douter, d'ailleurs, de ce qu'il renferme. Mais vous jugez de l'effroi de Coulisset et surtout de son ami M. de Veulettes, en apprenant ce qui vient d'arriver. Il faut absolument rentrer en possession du calepin avant que M. de Brionne ne l'ait ouvert, et quoiqu'il soit trois heures du matin, Coulisset, poussé par son ami, qui l'attend en bas dans un fiacre, court le relancer chez lui.

Tout le deuxième acte est rempli par la chasse au calepin. Il y a

là des incidents inénarrables : M. de Brionne doit partir le lendemain de grand matin à la chasse; il a donné son paletot au valet de chambre, qui l'a fourré au fond d'une malle et qui est allé se coucher. Il s'agit de retrouver le valet de chambre d'abord, puis la malle, puis l'habit, puis le calepin, le tout sans éveiller l'attention du maître du logis. Coulisset est mis à la porte; il se cache, il rentre subrepticement, il est pris pour un voleur, il corrompt la femme de chambre; en croyant ouvrir une porte pour s'esquiver dans l'ombre, il tourne le bouton qui distribue la lumière électrique et quand, après tant d'efforts, il a enfin reconquis le précieux calepin, il a soin de le déposer un moment sur le petit meuble qui sert à monter les journaux dans la chambre de monsieur, et qui aussitôt s'ébranle pour aller le lui remettre entre les mains. C'est une variante au troisième acte des *Pattes de mouche*. L'humeur la plus revêche ne résisterait pas à cette cascade de quiproquos saugrenus, d'imaginations bouffonnes et d'ingénieuses drôleries. Au dernier acte, tout s'arrange vaille que vaille, au seul détriment de ce pauvre Coulisset, obligé de doter la femme de chambre de Mme de Brionne, qu'il a dû compromettre pour sauver la situation. Tout n'est pas bénéfice de dîner en ville. Il manque à cette pièce les ahurissements irrésistibles de Jolly, pour qui elle avait été faite, et qu'on a remplacé par M. Hittemans, retour de Russie; ce n'est pas tout à fait la même chose : la verve de M. Hittemans est plus lourde, mais, s'il est dépourvu de fantaisie, il a du naturel et il sait à fond son métier.

Faut-il croire que le Gymnase ait définitivement renié le vieux Théâtre de Madame pour faire concurrence au Théâtre-Libre? Après M. Pierre Wolff, voici MM. Paul Alexis et Oscar Méténier, qui sont deux des auteurs habitués de la scène de M. Antoine. Ils viennent de donner au boulevard Bonne-Nouvelle *Charles Demailly*, pièce en quatre actes et cinq tableaux, d'après le roman d'E. et J. de Goncourt. Ils y passeront tous. Et pourtant, s'il est des livres qui semblassent peu se prêter à la forme dramatique, c'étaient bien ceux-là, et en particulier *Charles Demailly*.

Charles Demailly fut, en effet, le premier roman des frères de Goncourt, et c'est à peine un roman. Il parut d'abord sous le titre *les Hommes de lettres*, qui indique assez bien son absence d'unité et d'action, son caractère d'étude collective d'un genre, ou plutôt d'un sous-genre dans la littérature contemporaine. C'est la monographie pittoresque, mouvementée, étincelante, découpée en une multitude de petits tableaux qui se succèdent comme dans une lanterne magique, du monde et des mœurs du petit journal, implanté au cœur de Paris, en plein boulevard, par de spirituels

forbans, pour y exploiter le scandale du jour. Dans ce livre où l'observation se disperse et s'émiette à l'infini, où les feuillets s'égrènent comme les perles d'un collier dont le fil est rompu et semblent prêts à s'envoler au vent, tout en digressions et en hors-d'œuvre, les auteurs font l'école buissonnière et vident leurs cahiers de notes. On y passe d'un tableau réaliste, mais tout piqué de touches lumineuses et grouillant de vie, à un dialogue éblouissant où les mots partent comme des fusées, et l'on s'y promène à travers une galerie de types moulés sur le vif, parmi lesquels les initiés reconnaissaient au passage Villemessant, Monselet, Th. Gautier, Aubryet, Champfleury, Paul de Saint-Victor, Jules Lecomte et dix autres, — les frères de Goncourt eux-mêmes, dont ce livre est une sorte d'autobiographie romanesque, à bâtons rompus, mêlée de souvenirs de famille et de fragments de leur *Journal*, par anticipation. Le tout écrit d'une langue agile, nerveuse, disloquée, vibrante, aiguisée, d'un coloris intense et raffiné à la fois, qui secoue ses grelots, agite ses paillettes et fait la culbute comme un clown.

Il faut franchir les deux cents premières pages du roman avant de voir poindre un commencement d'action. Ce n'était donc pas une petite affaire d'en tirer une pièce qui se suivît et se tînt; une paire de ciseaux n'y suffisait pas; il a fallu que les auteurs y missent du leur. Ils ont dû extraire avec soin les globules infinitésimaux d'intrigue épars au milieu du fouillis des peintures, grouper les incidents, grossir les uns, intervertir les autres, en ajouter de leur crû, tout en gardant tels quels les personnages et en incrustant dans leur dialogue, qui en prend l'aspect d'une marqueterie, le plus grand nombre possible des phrases et des mots du livre.

Après tous ces efforts, la fable de la pièce est restée très simple, et là n'est point le reproche que je lui ferais. Ch. Demailly, un jeune écrivain de valeur, mais qui a eu le tort de débuter dans le journalisme par *le Scandale*, s'éprend d'une comédienne dont le masque de candeur virginale l'a séduit et qu'il veut absolument épouser. La lune de miel est charmante, mais elle ne dure guère. En sa qualité d'ingénue de théâtre, Marthe, au fond, est une rouée, et les instincts de la cabotine ne tardent pas à reprendre en elle le dessus. Son mari fait une pièce dont il lui réserve le principal rôle : c'est une surprise; quand elle la découvre, elle est enchantée d'abord et saute de joie comme un enfant. Mais, sous l'empire d'influences diverses, elle ne tarde pas à changer d'idée, et comme Charles se refuse à suivre ses conseils et à prendre un collaborateur ayant l'habitude du théâtre, elle lui rend son rôle. Il est blessé, et découvre que sa femme, qu'il croyait pleine d'esprit et de cœur,

est, sous un vernis de sentimentalité factice, une sotte et méchante créature; elle, de son côté, découvre que son mari n'a aucun talent, et qu'elle a brisé son avenir en s'enchaînant à lui.

Autour du jeune ménage, rôde un affreux drôle, Nachette, ancien collaborateur de Ch. Demailly au *Scandale*, envieux, plein de fiel, méchant jusqu'aux moëlles, parce qu'il est laid et taré, empruntant de l'argent à monsieur et faisant un peu la cour à madame. Il attise la discorde et retourne le poignard dans le cœur de Marthe, en lui apprenant que la camarade à laquelle est échu le rôle refusé par elle va certainement y obtenir un triomphe, et en lui laissant croire qu'il pourrait bien y avoir quelque chose entre son mari et la nouvelle interprète qu'il a choisie. Dans un accès de colère, Marthe lui remet, pour se venger, une liasse de lettres intimes que Charles lui écrivait avant son mariage et où il traitait sans façon tous ses confrères du *Scandale*. Comme elle pourrait se venger, si elle voulait!... Nachette s'en empare et les publie cyniquement dans son journal. Outré de fureur, Charles se précipite dans les bureaux de rédaction pour châtier le misérable; il y est relancé par sa femme, qui était venue pour tâcher de ressaisir ses lettres et qui se traîne à ses pieds en lui demandant pardon : « Allons donc! s'écrie son mari, vos larmes sont feintes; c'est une scène de comédie que vous jouez! » Et comme cela est vrai, elle se fâche, ne prend plus la peine de dissimuler et révèle sa vraie nature en des termes tels, que Charles, dont la tête se perd, la saisit pour la jeter par la fenêtre. Le cri d'épouvante qu'elle pousse le réveille de son délire; il relâche son étreinte et elle se sauve, en lui criant pour dernière insulte qu'elle va chez Nachette. Sous tant de coups, le cerveau du malheureux se détraque. Un soir, se croyant presque guéri, mais la raison ébranlée et la tête malade encore, il entre au café-concert et il voit sa femme chantant sur l'estrade des couplets grivois, dont elle mime le refrain en levant la jambe comme une danseuse du Moulin-Rouge. Il pousse un grand cri et tombe foudroyé. Ce dénouement est des auteurs du drame : il en fallait un et il n'y en a pas dans le livre.

Tout cela est bien lugubre et bien noir. Et quel vilain monde : des courtisanes avec leurs courtisans, des *cabotines*, des journalistes de sac et de corde qui guettent le passant, l'escopette en main et en comparaison desquels les bohèmes d'Henri Murger sont de petits saints! Il faudrait au moins que ces vilaines gens et ces vilaines choses ne nous fussent pas présentées aussi brusquement, sans explication, sans préparation. Les auteurs se sont bornés à découper cinq tranches dans le livre de MM. de Goncourt; ils l'ont fait avec dextérité, il faut leur rendre cette justice; ils en ont

composé cinq tableaux, mis en scène avec beaucoup d'art, mais en laissant au spectateur le soin de remplir les vides des entr'actes et de suppléer aux lacunes. Ainsi nous voyons bien se dessiner, dans la soirée du premier tableau, le goût naissant de Charles pour Marthe, mais en même temps il manifeste un éloignement marqué pour le mariage; comment s'y est-il décidé malgré ses répugnances, les auteurs ne nous en ont rien dit, et s'il n'est pas impossible de le deviner, il eût été plus naturel encore de nous le montrer, ne fût-ce que sommairement. Dans le second tableau, nous sommes en pleine lune de miel, et le tableau suivant s'ouvre en pleine brouille; comment ce gros nuage s'est-il levé dans un ciel serein? nous ne serions pas fâchés de le savoir. MM. Paul Alexis et Oscar Méténier croient-ils aussi avoir suffisamment *justifié* l'horrible vengeance de Marthe, sa chute subite, profonde, ignominieuse, et l'infamie de Nachette? *Charles Demailly* a donc les défauts d'une pièce tirée d'un roman : c'est une série de tableaux isolés plutôt qu'une suite d'actes logiquement enchaînés l'un à l'autre. Mais, encore une fois, l'extraction a été faite d'une main très experte et, dans la peinture du coin tout spécial qu'elle met en scène, avec une psychologie sommaire, cette pièce incomplète ne laisse pas d'être assez curieuse.

Le premier tableau, représentant le salon luxueux de la Crécy entouré d'une treille d'or où court une vigne qui cache l'orchestre, — et surtout le dernier, qui nous transporte au café-concert des Ambassadeurs, ont eu beaucoup de succès; celui-ci est ce qu'on appelle un *clou*, dans l'argot du théâtre. Mme Raphaële Sisos est certainement l'une des comédiennes les plus intelligentes de Paris : elle sait suppléer à tout ce qui lui manque avec une adresse qui touche à la rouerie. Mais il faut nommer en première ligne M. Raphaël Duflos, très remarquable dans le rôle de Charles Demailly. Il a exprimé sa douleur, sa colère, son désespoir, sa folie, avec une vérité singulièrement dramatique, et quand il reparaît vers la fin du dernier acte, se croyant guéri et l'expliquant à tous ceux qu'il rencontre, mais la raison chancelante encore et l'esprit mal d'aplomb, il a dans le geste, dans le son de voix, dans le rire, dans le regard, dans toute l'allure, dans les temps d'arrêt et d'hésitation où il cherche la pensée qui lui échappe et la parole qui le fuit, un naturel qui fait frémir et donne le pressentiment de la catastrophe finale.

Victor Fournel.

ESQUISSES ÉVANGÉLIQUES

Par H. Hignard, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Lyon.

Vers 1852, à Lyon, M. de Laprade achevait le beau livre des *Poèmes évangéliques*. A quarante ans de distance, un autre poète lyonnais, M. H. Hignard, s'inspirant aussi de l'Évangile, publie, sous le titre modeste d'*Esquisses*, une suite de tableaux qu'on peut rapprocher des poèmes de M. de Laprade. La foi chrétienne anime les deux œuvres. Mais, dans l'une, elle s'épanche en élans lyriques, en effusions personnelles; dans l'autre, elle s'exhale discrètement et s'attache surtout à reproduire l'auguste simplicité du modèle. Nourris tous deux des lettres anciennes, les deux poètes lyonnais, Hignard et de Laprade, ont traversé la Grèce avant d'arriver au Calvaire. Mais M. de Laprade reste encore l'auteur de *Psyché*, quand il parle de Jésus, de Lazare et de Madeleine : M. Hignard oublie les poèmes homériques, quand il nous traduit l'Évangile.

Ancien élève de l'École normale, M. Hignard dédie « son petit livre » à la mémoire de Pierre Olivaint, son condisciple à l'école, qui devint professeur de l'Université, puis prêtre de la Compagnie de Jésus, et martyr. Je connais peu de dédicaces aussi courtes et qui fassent autant penser. C'est la digne préface du livre.

L'auteur des *Esquisses évangéliques* n'a pas voulu développer, orner, commenter l'histoire qui commence à Nazareth pour finir au Golgotha. Il a dégagé seulement du texte sacré les trésors de poésie qu'il recèle; il a choisi dans les récits de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, les scènes principales, les épisodes où se dessine la personne du Dieu fait homme; quelques pages dont la douce lumière fait pâlir tout le merveilleux de l'antiquité. Où trouver, en effet, rien de comparable à la crèche de Bethléem, où s'agenouillent les rois Mages, à la transfiguration du Thabor, à la veillée de Gethsémani?

La Grèce, qui lisait pourtant dans sa langue la narration de l'apôtre saint Jean, n'avait pas résisté à l'attrait d'y ajouter la forme du vers. Un poète, resté inconnu, avait mis en hexamètres grecs le quatrième Evangile, prodiguant à cette édifiante paraphrase les épithètes et les images brillantes, les élégances savantes d'une prosodie mélodieuse et d'un talent recherché. Mais toute recherche en pareille matière est un contresens. Tout artifice de style est un anachronisme. Malgré la dévotion du traducteur, il y a là des contrastes qui choquent et des invraisemblances qui détonnent. N'est-ce pas altérer le langage de l'apôtre que d'y mêler ces ornements étrangers et cet alliage littéraire? M. Hignard a su se garder de ce péril et n'a pas donné contre cet écueil.

Les *Esquisses*, divisées en trois parties, embrassent la vie du Sauveur : l'enfance, la vie active et le sacrifice. Chaque partie forme un tout qui a, pour ainsi dire, son aspect et sa nuance distincte.

C'est une gracieuse idylle que cette peinture de l'enfance du Christ; et l'imagination du poète s'y déploie avec complaisance et se répand

sur tous les détails en fraîches couleurs. Non qu'il se permette d'inventer en un tel sujet, mais il emprunte à la tradition ses plus aimables légendes ; à côté des Évangiles canoniques, il consulte les apocryphes; il en extrait les touchantes rêveries, les pieuses inventions, les beaux miracles dont s'enchantèrent les âmes naïves des premiers chrétiens. Sans avoir plus d'autorité que les *Fioretti* de saint François d'Assise, de tels souvenirs ne méritent-ils pas d'être conservés? S'ils ne sont pas vrais, ne sont-ils pas du moins vraisemblables, et ne peut-on, en poésie, y puiser avec discrétion? Reboul l'a fait dans une jolie pièce. M. Hignard use avec goût du même privilège.

On racontait sur lui des choses singulières;
Ses petits compagnons répandaient mille bruits.
— Les arbres qu'il touchait portaient de plus beaux fruits;
Son souffle ranimait la fleur la plus flétrie;
S'il allait par hasard courir dans la prairie,
Les gazons qu'il foulait s'élevaient plus touffus.
Les parents souriaient de ces récits confus,
De ces contes d'enfants. — Pourtant une voisine
Racontait en pleurant qu'un jour, dans la piscine,
Elle lavait son fils atteint d'un mal affreux;
Marie, au même instant, plongeait à côté d'eux
Un linge de Jésus. En moins d'une seconde,
O bonheur! de la plaie horrible, large, immonde,
Plus de trace, plus rien, l'enfant était guéri :
Et sans tourner les yeux, Marie avait souri.
« Était-ce pur hasard, ou bien faveur céleste?
Mais voyez, je dis vrai; voyez, mon fils l'atteste. »
Un vieillard ajoutait : « Un jour dans le chemin
Je marchais tout pensif, mon bâton à la main.
Un enfant était là qui, chef-d'œuvre fragile,
Modelait en jouant un passereau d'argile.
Je touchai du bâton l'oiseau sans le vouloir.
Soudain mes yeux l'ont vu, du moins ont cru le voir,
S'élever vers le ciel d'un vol sûr et rapide.
Cet oiseau dégrossi dans une terre humide,
Il volait, il chantait. — L'enfant, c'était Jésus,
Le fils du charpentier Joseph. N'en doutez plus;
Non, ce Jésus n'est pas un enfant ordinaire;
Vous le verrez plus tard. » — La rumeur populaire
Peut-être se trompait dans sa naïveté;
Mais bien plus étonnante était la vérité.

(L'Enfance, — *Nazareth.*)

Parfois le ton s'élève, comme dans le récit de *la Fuite en Égypte*. Le poète vient de décrire en traits vifs et rapides le massacre des saints Innocents : il nous a fait entendre le dialogue des meurtriers et des mères; il nous a montré Rachel en pleurs et qui ne veut pas être consolée, tandis que les victimes, « tendres fleurs du martyre », vont mêler leurs voix enfantines aux concerts célestes des séraphins. Il ajoute :

Mais tandis que, portés sur les ailes des anges,
Ils montaient vers le ciel, loin de ce triste lieu,
Marie avec Joseph emmenait l'Enfant-Dieu.
Terre de Misraïm, sol fertile en prodiges,

Que l'antique ennemi remplit de ses prestiges,
Vieux Nil aux flots jaunis, mer où le Pharaon
Vit sombrer son armée et l'orgueil de son nom;
Sphinx qui semblez dormir dans les sables arides,
Colosses de granit, altières pyramides,
Qui dressez dans les airs votre angle lumineux;
Villes, temples, palais, dans l'univers fameux,
. . . . . .
Vous avez vu Moïse, instruit dans vos écoles,
Braver et déjouer les prestiges frivoles
Dont vos prêtres menteurs étayaient leur pouvoir;
Terre de Misraïm, si tu pouvais savoir
Quel hôte bien plus grand aujourd'hui te visite!
Dans tes temples profonds, regarde, tout s'agite.
Vois trembler les autels d'Osiris et d'Athor;
Entends mugir Apis devant sa crèche d'or,
Et l'infâme Mendès du fond de son étable
Lui répondre en bêlant d'une voix lamentable.

Toute la pièce est d'un beau mouvement, et j'y note encore l'heureux emploi que M. Hignard a su faire de la tradition. Ce prodige des statues païennes qui s'agitent en tombant en poussière, au moment où la sainte Famille entrait dans le temple égyptien, est tiré de l'Evangile arabe de l'*Enfance*. Il annonce la venue du Messie et prépare l'esprit aux miracles de sa vie publique.

Quand le Christ est entré dans sa vie publique, les légendes ne seraient plus à leur place. Le mérite de l'auteur — et son originalité — a été de s'en tenir à la lettre du livre saint, tout en composant ses tableaux avec l'art et la liberté du poète. Soit qu'il suive Jésus aux noces de Cana, sur les bords du lac de Tibériade ou dans le temple de Jérusalem; soit qu'il rapporte ses paraboles et nous entraîne dans les campagnes où la foule accourt aux prédications du fils de David, il choisit et combine harmonieusement les faits et les paroles consacrées; il présente la divine histoire de façon à produire en nous l'impression la plus nette et la plus profonde.

Quel drame que ce drame du Calvaire! Les poètes du moyen âge n'ont pas connu d'autre sujet de tragédies; et de nos jours l'imagination des lettrés en quête de *grand* et de *primitif* revient aux scènes de la Passion. Nous avons vu ou lu récemment les *Mystères* de MM. Bouchor, Harambourg et Grandmougin. Hier encore, M. Joseph Fabre publiait, sous le titre de « Jésus, mystère en cinq actes, avec prologue », une sorte de complainte en vers de huit pieds, qui vise à la naïveté et lutte d'ingénuité avec nos compositions du moyen âge. Mais ces tentatives littéraires ont justement le tort d'être littéraires. Leur naïveté rétrospective sent le convenu et trahit l'effort. Non, je n'y reconnais point la candeur et la conviction des premiers âges! Ce qui touche au contraire dans les *Esquisses* de M. Hignard, c'est la sincérité de l'émotion, l'accent de la foi, l'absolue simplicité du poète. Il est touchant, il est vrai, parce qu'il croit. Il ne s'efforce point d'être un primitif : il se contente d'être religieux.

Le vers de huit pieds adopté par M. Joseph Fabre, à l'exemple

de nos trouvères, devient monotone à la longue et se prête mal aux sermons, au discours du Christ. Il manque d'ampleur et ne répond guère à la hauteur de la pensée, à la pénétrante éloquence du divin enseignement.

On dit : œil pour œil, dent pour dent.
Je dis : soyez bons au méchant;
Magnanimes devant l'outrage,
Laissez le mal user sa rage;
Battus, ne frappez pas, souffrez...

L'alexandrin de M. Hignard, à la fois plus large et plus souple, exprime mieux, dans son élégante fidélité, la parole du Maître. Grave ou familier, il varie plus aisément ses tours, se déroule, se resserre ou se brise et suit d'un mouvement flexible tous les mouvements du discours. Ecoutez la *Prédication aux champs :*

Il parlait en marchant. Pour être mieux compris,
A chaque objet divers empruntant une image,
Aux champs, aux blés, aux fleurs, aux oiseaux du bocage,
Il savait sans effort rendre visible aux yeux
Des plus hautes leçons le sens mystérieux.
— « Voyez, disait Jésus, cette petite graine,
J'en ai cent dans ma main, et ma main n'est pas pleine.
Rien de plus faible, rien de plus vil; et pourtant
Tout un arbre en naîtra, tout un arbre géant,
Immense, jusqu'au ciel dressant sa tête altière,
Ses branches s'étendront au loin sur la bruyère;
Et les plus grands oiseaux y viendront habiter...
Du royaume des cieux cette graine est l'image.
. . . . . .
Le royaume des cieux est une perle rare,
Un précieux bijou que garde un maître avare.
Un habile marchand voudrait bien l'acheter;
Mais c'est très cher. Il vend tous ses biens sans compter;
Il les offre en échange, etc... » (*Paraboles*).

Si l'on songe que M. Hignard fut, à Lyon, dans sa jeunesse, le camarade et l'ami de Charles Baudelaire, on devine quel abîme dut séparer, dans leur âge mûr, le mystique et pessimiste auteur des *Paradis artificiels* et le poète des *Esquisses évangéliques*. Humaniste ingénieux et délicat, fils distingué de l'Université et de l'Eglise, M. Hignard est resté fidèle à la foi de Bossuet et à la langue de Racine. Les âmes pieuses ont déjà goûté le charme de ses vers tout imprégnés de grâce chrétienne. Elles ont salué, avec ses *Pèlerins d'Emmaüs*, la résurrection du Sauveur. Elles ont admiré, dans la pièce qui clôt son volume, l'Ascension du Christ et l'extase des apôtres réunis sur le mont des Oliviers. Fruit d'une veine facile, d'une nature droite et sympathique, ces poèmes ont trouvé de l'écho dans plus d'un cœur : ils ont été loués à Lyon et lus un peu partout, je pense, par cet essaim d'anciens élèves qui n'ont pas oublié la parole chaude et l'enthousiasme communicatif du professeur resté leur ami. Ces poèmes ont fait de nouveaux amis au poète; et peut-être venons-nous bien tard pour les signaler aux lecteurs du *Correspondant*.

Th. Froment.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Les capitales du monde. Un magnifique volume in-8°, avec 324 gravures. Broché, 22 francs. — Relié, 30 francs.

La publication d'une étude d'ensemble sur les *Capitales du monde* a été inspirée par une idée très heureuse et très juste. Si, d'une part, en effet, les grandes cités modernes résument par leurs curiosités archéologiques et leurs richesses artistiques les manifestations successives du génie des peuples qui les ont bâties, d'autre part, l'influence permanente qu'elles exercent dans chaque Etat, par suite du développement des moyens de communication et de la centralisation, ont fait d'elles le type le plus complet et le plus frappant des mœurs et des goûts actuels.

La librairie Hachette a fait appel à une élite de littérateurs, de poètes, de penseurs et d'hommes d'Etat qui ont accepté avec empressement de collaborer à une œuvre essentiellement attrayante et originale et se sont tous acquittés de leur tâche avec succès. François Coppée a décrit *Paris*; Pierre Loti, *Constantinople*; le vicomte de Vogüé, *Saint-Pétersbourg*; Gaston Boissier, *Rome*; sir Charles Dilke, *Londres*; Antonin Proust, *Berlin*; la reine Elisabeth de Roumanie (Carmen Sylva), *Bucarest*; Mme Juliette Adam, *Vienne*; le comte de Moüy, *Athènes*; le comte de Kératry, *New-York*; Mme Judith Gautier, *Tokio*; Henri Havard, *Amsterdam*; Armand Dayot, *Lisbonne*; Maurice Paléologue, *Pékin*; André Michel, *Copenhague*; Maurice Wahl, *Alger*; Maurice Barrès, *Stockholm*, Auguste Génin, *Mexico*; Édouard Rod, *Genève*; Camille Lemonnier, *Bruxelles*; de Santa-Anna Néry, *Rio de Janeiro*; James Darmesteter, *Calcutta*; Harald Hanssen, *Christiana*; Camille Pelletan, *le Caire*; Emilio Castelar, *Madrid*.

Dans cet ensemble d'études aussi remarquables par le mérite littéraire que par la variété d'observations, chaque auteur a donné la vision la plus personnelle et la plus vive qu'il soit possible d'obtenir de nos grandes cités modernes, en écartant également les traits de pure fantaisie et les trop sèches données de la géographie et de la statistique.

Les *Capitales du monde* devaient forcément être complétées et commentées par une très grande variété de dessins et de gravures. Aussi l'illustration, qui est l'œuvre des principaux artistes français et étrangers, a-t-elle été traitée avec un soin exceptionnel.

Bons cœurs et braves gens, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. 1 vol. in-8°, illustré de 50 gravures d'après les dessins de M. F. de Myrbach et O. Tofani. Prix : broché, 7 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 francs.

Sous ce titre, M. Maxime Du Camp, de l'Académie française, a réuni trois récits d'une touchante simplicité, que les parents, aussi bien que les jeunes gens, ne pourront lire sans une vive émotion. Le comman-

dant Pamplemousse, le héros de la première histoire, est un brave de la Grande armée qui a adopté une petite orpheline. Il l'a élevée avec une admirable sollicitude et une tendresse toute paternelle; il en a fait une femme aux nobles sentiments, aimante et dévouée, et après l'avoir mariée, il a pu mourir avec la satisfaction du devoir accompli. La pupille, qui a pieusement conservé le culte de son bienfaiteur, veut suivre son exemple en adoptant à son tour un orphelin de la guerre de 1870, qui deviendra un brillant cuirassier comme le capitaine Pamplemousse. Dans la *Dette du jeu*, l'auteur nous montre les tristes conséquences d'une première faiblesse. Romuald, le fils d'un modeste banquier marseillais, a perdu une assez forte somme; pour payer sa dette, il puise dans le coffre-fort paternel, avec la ferme intention de remettre bientôt l'argent en place. Mais à la veille du jour où la caisse doit être vérifiée il n'a pas encore reçu les fonds. Le dévouement de son domestique le tire d'embarras; le fidèle Joseph, qui a quitté la maison pour quelques jours, envoie à son jeune maître la somme nécessaire, en lui recommandant de ne plus jouer, et en annonçant en même temps qu'il s'est engagé comme soldat. On sut plus tard qu'il s'était vendu comme remplaçant militaire pour venir en aide au jeune homme; il était allé servir en Afrique, où il fut tué dans une rencontre avec les Arabes. Cette triste fin fut dès lors un remords permanent pour Romuald qui, devenu chef de la maison de commerce à la mort de son père, et ayant brillamment réussi dans les affaires, ne crut pouvoir expier sa faute et ses suites que par une inépuisable bienfaisance envers les malheureux. Le père Médard, que M. Maxime Du Camp met en scène dans son dernier récit, est un brave ouvrier lyonnais, fils adoptif d'un gendarme, qui est arrivé tout à la fois au bonheur et à la richesse, grâce à son courage et à son travail. C'est lui-même qui nous raconte, avec une aimable simplicité, sa vie si honorable et si bien remplie. Les trois petits romans que nous venons de passer en revue constituent à la fois une lecture des plus attrayantes et un enseignement moral de la plus haute valeur, bien propre à développer chez les jeunes gens la bonté, le courage et l'amour du travail.

Ma Grande, par Paul Margueritte, 1 vol. in-8° jésus, contenant 80 gravures, d'après Marold; broché, 7 fr.; cartonné, 10 fr.

Les romans qui peuvent être mis entre les mains des jeunes femmes et des jeunes filles et qui méritent de leur être recommandés sont assez rares. Aussi la librairie Hachette vient-elle de créer pour elles une nouvelle collection, qui débute par *Ma Grande*, un petit chef-d'œuvre, au double point de vue du fond et de la forme, dont l'auteur s'est déjà fait une brillante réputation parmi nos jeunes écrivains.

Avec une donnée d'une extrême simplicité, avec trois personnages seulement, M. Margueritte a fait une œuvre pleine d'émotion, d'un charme pénétrant, d'une rare délicatesse, et que l'on pourrait croire vécue, tant il y a de naturel et de sincérité.

A travers le Groënland, ouvrage traduit du norvégien, par Ch. Rabot. 1 magnifique vol. in-8° jésus, contenant 100 gravures et 1 carte en couleur, broché, 20 fr ; relié, 25 fr.

Si l'expédition de M. Fritdjof Nansen à travers le Groënland a parfai-

tement réussi, après nombre de tentatives infructueuses qui l'avaient précédée, c'est qu'elle avait été préparée avec une rare prudence par un homme pratique, qui avait su prendre toutes les précautions nécessaires et réduire au strict minimum toutes les causes d'insuccès qui avaient arrêté ses devanciers. L'idée première de M. Nansen, celle qui a assuré son succès, ce fut que, pour traverser le Groënland d'un bout à l'autre, il fallait non des explorateurs ordinaires, mais des patineurs, et c'est grâce aux patins dont il avait muni sa petite caravane et aux traîneaux dans lesquels il avait installé son équipement et ses provisions, qu'il a pu franchir sur un véritable désert de glace plus de 500 kilomètres. Nansen et ses hardis compagnons ont dû déployer d'ailleurs des prodiges de force, de courage et d'endurance, pour se frayer un passage à coups de haches et de pics au milieu des banquises, pour affronter des tempêtes de neige, et pour se réduire à la plus extrême sobriété, dans une région inhospitalière où la faim est en raison directe du froid qui, la nuit, descend jusqu'à 40 degrés au-dessous de zéro. C'est avec le plus vif intérêt que nous avons lu les détails de cette campagne extraordinaire, racontés avec autant de simplicité que d'exactitude.

Alsaciens et Alsaciennes, par Mme de Witt, née Guizot, 1 vol. illustré de 60 gravures d'après A. Moreau et E. Zier, broché, 4 francs; cartonné, tranches dorées, 6 francs.

Les trois récits qui composent ce volume forment de petits romans historiques, vifs et animés, et d'un rare intérêt dramatique, toutes qualités qui distinguent les œuvres de Mme de Witt.

Aventures et mésaventures de Joël Kerbabu, par Eugène Mouton (Mérinos). 1 vol. in-8° jésus, illustré de 61 gravures d'après Alfred Paris. Prix : broché, 7 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 10 francs.

M. Eugène Mouton, l'auteur bien connu de *Marius Cougourdan*, est un de nos écrivains humoristiques les plus distingués, et il excelle aussi bien à amuser et à égayer les enfants par ses récits fantaisistes qu'à dérider les gens sérieux par ses créations singulières.

La jeunesse, qui se plaît aux récits d'aventures extraordinaires et merveilleuses, suivra avec un intérêt soutenu ce nouvel ouvrage écrit avec une verve intarissable.

Bibliothèque rose illustrée. Prix de chaque volume, broché, 2 fr. 25; cartonné en percaline rouge, tranches dorées, 3 fr. 50.

Cette Bibliothèque, une des plus heureuses créations de la librairie enfantine, abonde en ouvrages d'imagination, amusants, instructifs et d'une haute moralité. Les trois volumes qu'elle offre cette année à ses jeunes lecteurs sont dignes à tous égards de prendre rang parmi les plus intéressants.

Petit-Prince, par Pierre Froment. 1 vol. in-16 illustré de 36 gravures, broché, 2 fr. 25.

Petit-Prince est le fils d'un modeste concierge de la rue Férou, que

ses compagnons d'atelier ont gratifié de ce joli surnom. Comme il a du goût pour le dessin, il aurait bien voulu être peintre. Un artiste ou un meurt-de-faim, pour son brave homme de père, c'est la même chose; son fils sera un simple ouvrier tailleur et gagnera honorablement sa vie. Il faut obéir, et Petit-Prince, le cœur gros, s'est installé sur l'établi. Grâce à un heureux concours de circonstances, il finit cependant par triompher de l'obstination du farouche concierge, qui, un beau jour, apprend avec une joie non exempte de quelque surprise, que son fils est vraiment un grand artiste. L'histoire est naïve, touchante et écrite avec tant d'âme et de délicatesse qu'on y devine le talent d'une femme.

L'Arche de Noé, par la vicomtesse de Pitray. 1 vol. in-16, illustré de 40 gravures, broché, 2 fr. 25.

S'il faut en croire Mme de Pitray, la fréquentation des animaux peut donner d'excellents résultats pour l'éducation des enfants. Elle apporte à l'appui de sa thèse un curieux récit.

Au pays des diamants, par Meyners d'Estrey. 1 vol. in-16 illustré de 36 gravures, broché, 2 fr. 25.

Cet ouvrage, traduit et arrangé d'après l'écrivain hollandais Tromp, par le comte Meyners d'Estrey, nous offre le récit des voyages et aventures du capitaine Flint, traversant l'Afrique australe à la recherche de son frère.

Bibliothèque des Merveilles. Encyclopédie instructive et amusante à l'usage des familles et des gens du monde, fondée sous la direction de M. Edouard Charton. Prix de chaque volume : broché, 2 fr. 25; relié en percaline bleue, tranches rouges, 3 fr. 50.

Après avoir épuisé les principaux sujets relatifs aux sciences appliquées qui formaient son programme primitif, la *Bibliothèque des Merveilles* a graduellement développé le cadre de ses publications dans le but de vulgariser sous une forme attrayante et instructive à la fois toutes les questions dignes de l'attention du grand public. Elle nous offre cette année deux nouveaux volumes d'un très vif intérêt, les *Habitations des hommes célèbres* et *la Guerre*, par le colonel Hennebert.

Le Journal de la Jeunesse, nouveau recueil hebdomadaire illustré pour les enfants de dix à quinze ans. (Année 1892.) 2 vol. brochés, 20 fr. Les vingt premières années de ce recueil forment 40 magnifiques volumes grand in-8°, illustrés de 10 000 gravures sur bois. Prix de chaque année, brochée en deux volumes, 20 fr. Chaque semestre, formant un volume, se vend séparément 10 fr. Le cartonnage en percaline rouge, tranches dorées, se paye en sus, par volume. 3 francs.

Avec l'année 1892, le *Journal de la Jeunesse* termine sa vingtième année d'existence. Depuis ses débuts, son succès n'a fait que grandir dans la clientèle des jeunes gens et des jeunes filles auxquels il s'adresse. Cette vogue s'explique par le mérite de ses collaborateurs,

qui sont tous des écrivains distingués ou des spécialistes estimés. Les œuvres d'imagination, romans moraux, contes et nouvelles, y tiennent une place notable, mais sans porter préjudice aux récits d'aventures et de voyages, aux fantaisies humoristiques, aux articles de vulgarisation sur les arts, l'industrie, l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, etc. La partie récréative est largement représentée par des jeux d'esprit, des devinettes, des problèmes amusants, qui donnent lieu à des concours mensuels et piquent l'émulation des jeunes abonnés que l'on réussit ainsi à distraire en les instruisant. De très nombreuses gravures, exécutées d'après les dessins de nos meilleurs artistes, ajoutent encore à l'intérêt et aux séductions de ce journal.

Le Tour du Monde : nouveau journal des voyages, fondé par M. Édouard Charton, et très richement illustré par nos plus célèbres artistes. — Année 1892, illustrée de 600 gravures sur bois et de 12 cartes ou plans. — Prix, brochée en un ou deux volumes, 25 fr. Le cartonnage en percaline se paye en sus : En un volume, 3 fr. — En deux volumes, 4 fr. — La demi-reliure chagrin, tranches dorées : En un volume, 6 fr. — En deux volumes, 10 fr. — La demi-reliure chagrin, tranches rouges semées d'or : En un volume, 7 fr. — En deux volumes, 12 fr. Les trente-trois premières années sont en vente. — La table analytique et alphabétique des 28 premiers volumes forme un volume spécial. Prix : broché, 10 fr.; cartonné, 13 fr.; relié, 16 fr. — Supplément du *Tour du Monde*, *Nouvelles géographiques*, publiées sous la direction de M. Fr. Schrader. In-8° br., 5 fr. — Servies gratuitement aux abonnés du *Tour du Monde*.

Tous les explorateurs et touristes qui, depuis près d'un demi-siècle, se sont signalés par d'importantes découvertes, des reconnaissances hardies ou des excursions originales, ont tenu à honneur de publier dans le *Tour du Monde* le récit de leurs voyages et de leurs aventures. Ce recueil est devenu un *Magazine* géographique unique en son genre qui, dans sa collection de trente-trois volumes, offre une description pittoresque et animée de la plupart des contrées de l'ancien et du nouveau monde, illustrée d'environ 20 000 gravures et de près de 800 cartes ou plans.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT

La maison Firmin-Didot, que le grand succès de ses publications illustrées maintient toujours au premier rang dans la faveur du public, annonce pour la nouvelle année deux importants ouvrages que nous recommandons vivement à l'attention de nos lecteurs.

L'un a pour objet *le XIXe siècle* dans toutes ses manifestations artistiques et littéraires, et l'autre, *la Cavalerie contemporaine*, telle que nous la montrent les différents pays de l'Europe.

Le XIXe siècle, se conformant exactement à son titre, est, en quelque sorte, le panorama historique de la période séculaire qui va prendre fin dans quelques années. Dans un style coloré et pittoresque, l'auteur, M. John Grand-Carteret, déjà connu par des écrits ingénieux, passe en revue toutes les particularités de la vie intime et publique

des Français, et, soit par les détails du texte, soit par l'impression des images, il s'attache à mettre en leur vrai jour les aspects divers des époques qui ont caractérisé notre siècle. Chaque chapitre forme naturellement un ensemble complet, une étude vivante et fidèle du sujet traité, — cours, costumes, théâtres, fêtes, moyens de transport, etc. — En outre, chaque fois, l'auteur a eu soin de faire ressortir les différences, souvent considérables, qui se produisent entre les périodes d'un même siècle ; l'idée neuve et pleine d'imprévu, d'où naissent, à l'occasion, des contrastes tout à fait piquants.

C'est donc un véritable tableau plein de faits, de renseignements, d'observations curieuses, et, en même temps, grâce aux images qui en rehaussent la valeur, reproduites directement d'après tous les procédés en usage de nos jours, c'est un petit musée, de l'aspect le plus varié, que nul ne pourra parcourir sans profit.

Enfin n'oublions pas d'ajouter que *le XIXe siècle* est le complément obligé de la grande série des ouvrages illustrés de Paul Lacroix sur la société française.

Nous recommandons ce livre absolument unique en son genre, avec d'autant plus de plaisir que, quoique traitant avec abondance de tout ce qui a trait aux mœurs et usages, il peut être, sans danger, mis entre toutes les mains : c'est un livre d'amateur et aussi un répertoire de famille, également à sa place dans une bibliothèque et sur la table du salon, mérite trop rare à notre époque pour que nous omettions de le signaler.

Le légitime succès qui accueillit, il y a deux ans, la publication du *Chic à cheval*, a déterminé les éditeurs à donner une suite à ce bel ouvrage. Cette seconde série a pour titre *Croquis de cavalerie* ; elle est écrite, comme la première, avec la clarté et la précision qui conviennent aux choses militaires.

Ayant visité, la plume ou le crayon à la main, les diverses contrées de l'Europe dont il décrit les cavaliers, l'auteur, M. L. Vallet, excelle à en détacher le type particulier à chacune d'elles. De ses voyages, il a rapporté, non seulement des croquis pris sur les lieux, des photographies et des gravures, mais aussi des ouvrages relatifs à chaque arme indigène ; et c'est avec le secours de tous ces documents qu'il a composé le recueil original que la librairie Didot vient de publier avec le luxe et le bon goût qui la distinguent.

Et qu'on ne s'y trompe pas : le livre, pour être technique et fondé sur des données officielles, n'est nullement d'une lecture pénible. L'auteur, laissant courir sa plume, toujours vive et légère, conduit en quelque sorte sa causerie avec un abandon voulu ; il produit ses renseignements au fur et à mesure qu'ils semblent nécessaires. De la sorte, il permet au lecteur de savourer à son gré, — et sans la fatigue qu'en général causent les études trop sévèrement documentées, — d'intéressantes pages où interviennent avec bonheur des dessins dont l'élégance ne nuit pas à l'exactitude.

Un autre mérite de l'ouvrage, et non des moins précieux, c'est la franchise et l'indépendance des opinions de l'auteur. Convaincu qu'il n'y a qu'un puéril parti pris à ne signaler que les défauts chez l'étranger, alors qu'on exagère à plaisir ses qualités propres, M. Vallet a dit, sans arrière-pensée, ce qu'il avait vu et, sans restriction, ce qui lui paraissait digne d'éloges.

Parmi les nouveautés d'un moindre prix que la maison Didot présente au public, nous signalerons *Potaches et bachots* (1 vol. gr. in-8, fig., 10 fr. br.), par Alexis Lemaistre, qui s'est interprété lui-même avec beaucoup d'humour, comme il l'avait déjà fait pour son *École des Beaux-Arts* et ses *Jeunes filles aux examens*. Ce nouveau livre est conçu sur un plan très varié, mêlant l'utile à l'agréable, de façon à renseigner les familles sur la vie de collège, la préparation aux nombreux baccalauréats, non moins qu'à récréer l'esprit du lecteur. — *Gaucher Myrian* (1 vol. in-8°, fig., br. 6 fr.), par MM. Gheusi et Lavigne, offre le récit des aventures d'un écolier au moyen âge, qui réside successivement à Salamanque, à Toulouse et à Paris.

L'ANCIENNE MAISON QUANTIN

L'ancienne maison Quantin (Librairies-imprimeries réunies) est une des rares maisons d'édition qui aient conservé le privilège d'entretenir le goût du public pour le livre d'étrennes. Cet avantage, elle le doit à son grand souci de ne publier que des œuvres originales, bien appropriées aux préférences d'amateurs fidèles et toujours empreintes d'un cachet d'actualité qui en fait les véritables livres du jour, d'accord avec les idées et les états d'âme des lecteurs du temps présent.

Paris ignoré, par Paul Strauss, conseiller municipal de la Ville de Paris, répond à ce besoin de connaître l'inconnu, à cette soif de pénétrer dans l'insondable et le mystère : trait caractéristique de notre génération. Paris n'est pas seulement dans ses plaisirs et ses fêtes, dans ses magasins, ses théâtres et son mouvement extérieur; il existe une ville cachée qui, pareille aux territoires du centre de l'Afrique, mais avec moins de périls, ne se livre qu'à l'explorateur hardi et déterminé, une région pleine de vie où habite ce qui fait la force et la grandeur d'une cité dont on ne connaît guère que la surface. Ecoles professionnelles, organisation des hôpitaux, des postes, télégraphes et téléphones, refuges de nuit, asiles d'aliénés, fonctionnement de l'octroi, laboratoires d'expertises, Enfants-Trouvés, prisons, etc., etc.; que de canaux invisibles chargés de faire circuler le sang dans ce corps gigantesque! Quelle source d'émotions pour l'investigateur! Quelle leçon de morale et de vie pratique!

Pour remplir le programme qu'il s'était tracé, M. Strauss n'a pas hésité à soulever tous les voiles, à se faire ouvrir toutes les portes. Aidé du crayon d'artistes experts et grâce aux instantanés d'un photographe plein d'adresse et de coup d'œil, il a pu faire revivre sous les yeux de tous les scènes et vues diverses, remplies de révélations instructives, qu'il avait pris à tâche de décrire.

Paris ignoré, de Paul Strauss, est le complément nécessaire du *Paris* d'Auguste Vitu, couronné par l'Académie française; ces deux ouvrages forment ensemble une entière description de la grande ville.

L'*Exposition des Arts de la Femme* a suggéré à M. Octave Uzanne l'idée de publier dans un format accessible aux bourses moyennes ces charmants ouvrages aujourd'hui épuisés : *la Française du Siècle*, *l'Eventail*, *l'Ombrelle*, qui ont fait, il y a quelques années, les délices du public féminin. Un sérieux regain de succès est assuré à ces coquets volumes-bijoux qui paraissent aujourd'hui sous les titres suivants : *la Femme et la Mode*, *les Ornements de la Femme*.

A ces œuvres élégantes, M. Octave Uzanne joint encore la publication d'un livre depuis longtemps attendu : *Physiologie des quais de Paris, du Pont-Royal au pont Sully*. Cet ouvrage de haute curiosité littéraire et bibliographique comprend dix chapitres consacrés à l'*Histoire des quais de Paris et des bouquinistes*, à la statistique de la brocante bouquinière, à la physiologie des étalagistes, des bouquineurs et des bouquineuses, aux voleurs de livres, aux curiosités des anciennes boîtes à quatre sols, etc.

L'Art du rire et de la Caricature dans tous les temps, par Arsène Alexandre, est un ouvrage unique et sans précédent, véritable leçon d'histoire amusante. Plus de 200 reproductions d'originaux, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque moderne, avec 12 planches hors texte tirées en couleurs, quantités de dessins inédits de Forain, Caran-d'Ache, Willette, et, comme couverture, une lithographie originale de ce dernier, donnent à ce volume un cachet artistique et une valeur documentaire qui le rendent précieux pour l'acquéreur. Depuis l'Égypte, la Phénicie et la Grèce de l'antiquité, jusqu'au *Chat Noir* et au *Courrier français*, que de chemin parcouru! Que de formes diverses revêtues par l'éternelle malice humaine! Les fêtes de l'Ane et des Fous du moyen âge, les originalités satiriques de Jacques Callot, l'humour des Anglais, la rondeur fantaisiste des *Fliegende Blætter*, quel vaste champ ouvert à la méditation et à la curiosité! Nous ne parlerons pas de l'époque contemporaine, présente à toutes les mémoires, où les mœurs et les événements les plus variés ont donné naissance aux maîtres du genre, et qui, pour la première fois, est étudiée avec tout le développement qu'elle comporte.

Aux amateurs de l'éducation physique — et ils sont légion aujourd'hui — la Maison Quantin offre *la Vélocipédie pour tous*, dans la collection de l'*Encyclopédie des Sports*, publiée sous la direction de M. Philippe Daryl, où a paru déjà l'*Equitation moderne*. Manuel du vélocipédiste actuel, cet ouvrage explique l'anatomie de la machine, son entretien, sa manœuvre, etc., renseignements du plus haut intérêt sur ce qui, après avoir été un passe-temps, est devenu un objet d'utilité passé dans les mœurs courantes ; 200 dessins inédits, dus au crayon de Genilloud et Ed. Loévy, disséminés à chaque page, ornent et éclaircissent le texte par l'éclat d'une illustration variée et amusante.

La place nous fait défaut pour parler, comme il conviendrait, des *Fleurs et des Jardins de Paris*, de Ch. Yriarte; des *Statues de l'Hôtel de Ville*, de G. Veyrat, remarquable ensemble de curieuses monographies que seul pouvait tracer un écrivain enfant de Paris; de la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*, où paraissent deux nouveaux volumes : *l'Archéologie chrétienne* et *les Styles français*; de la *Bibliothèque d'histoire illustrée*, qui compte à son actif *l'Espagne sous Isabelle et Ferdinand le Catholique*, remarquable ouvrage auquel la célébration récente du 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique donne un véritable cachet d'actualité; de la *Bibliothèque des sciences et de l'industrie*, où M. Badoureau vient de donner *les Mines, les minières et les carrières*, publication qui arrive bien à son heure pour satisfaire l'opinion publique en éveil sur cette question. Nous voulons seulement attirer l'attention des mères de famille sur cette ravissante *Encyclopédie enfantine* comprenant, dans des ouvrages de toute nature, de tous formats et à

tous prix, ce qui peut divertir et instruire les enfants. Parmi les nouveautés d'étrennes de 1893 parues dans cette collection, il faut citer en tête : *Un tour de Méditerranée*, ravissant voyage de Venise à Tunis par Athènes, Constantinople et le Caire, par P. Jousset, avec 150 illustrations d'après nature, et 8 aquarelles de R. de la Nézière; dans la *Bibliothèque maternelle* : *Ce bon Loff* et *Notre amie Polly*, récits simples et divertissants, spirituellement illustrés par Fau et Vavasseur; dans la *Bibliothèque enfantine*, pour les tout petits, *les Histoires de tante Rose* et *l'Histoire d'une troupe de marionnettes*, avec de mignonnes illustrations dues à l'ingénieux crayon de Bouisset et Attinger.

Quand nous aurons signalé *Au clair de lune*, conte en musique, par Reynaldo Hahn, illustré par Montégut, avec préface d'Alphonse Daudet, il nous restera à rappeler ces frais et gracieux petits albums en couleurs dont les prix varient de 1 fr. 25 à 10 centimes, et qui s'augmentent cette année de deux nouveaux titres : *le Prince Saphir* et *Riquet à la Houpe*. Enfin, l'*Imagerie artistique*, qui a partout remplacé les vieux sujets enluminés chers à nos pères, comprend actuellement 200 images à un sou; pour en faire un luxueux objet d'étrennes à l'usage de nos petits enfants, ces images ont été, par vingtaine, imprimées sur papier fort et réunies sous forme d'album cartonné, au prix de 3 fr. 50, avec une chatoyante couverture en chromotypographie. Les deux derniers albums parus comprennent : l'un 20 sujets militaires et l'autre 20 sujets d'historiettes.

Comme on a pu le voir par l'énumération ci-dessus, la maison Quantin continue dignement ses anciennes traditions, tout en sachant adroitement s'assouplir aux exigences multiples des évolutions du goût public.

IBRAIRIE DELAGRAVE

Comme tous les ans, la librairie Ch. Delagrave publie une série de livres d'étrennes qui se recommandent autant par le soin et l'exécution matérielle que par l'intérêt même qu'ils présentent. Signalons surtout les plus importants.

L'Université moderne, par Léo Claretie, avec 65 compositions de J. Geoffroy; 1 vol. grand in-4°.

L'Université moderne, c'est la jeunesse de toutes les conditions et de tous les âges puisant dans le savoir et l'éducation les forces vives qui seront celles de la patrie. Ce n'est du reste pas un ouvrage dogmatique ou théorique, l'auteur s'est tenu à dessein loin des questions brûlantes qui appellent la controverse. Ce qu'on trouve dans ce livre, ce sont des types animés, c'est la reproduction des mœurs de ce milieu éclairé, c'est la description de ses côtés pittoresques, anecdotiques ou piquants. Le crayon ou la plume à la main, l'auteur prend des croquis, des notes, des portraits des plus intéressantes personnalités. Il nous parle tout d'abord et naturellement de l'enseignement primaire, des écoles de charité au moyen âge, des salles d'asile, devenues écoles maternelles, de l'organisation même de cet enseignement en école enfantine ou cours préparatoire, cours élémentaire, moyen et supérieur, cours complémentaire, des écoles primaires supé-

rieures et des écoles normales, et des programmes réalisés en ce sens. Vient ensuite la description pittoresque des lycées et collèges, l'internat et ses péripéties, la discipline, l'enseignement, les progrès, l'avenir. Nous arrivons enfin à l'enseignement supérieur, les écoles de droit et de médecine, les futurs juristes et les futurs médecins, leurs traditions, les facultés des lettres et des sciences et leur relèvement dans ces vingt dernières années. Des pages nombreuses sont ensuite consacrées aux grands établissements et aux grandes écoles du gouvernement, Muséum d'histoire naturelle, Ecole de pharmacie, Ecole normale, Ecole des hautes-études, des chartes, des langues orientales vivantes, Collège de France. Un chapitre spécial traite de la femme et de l'Université, un autre de l'Association des étudiants.

Ajoutons que M. Gréard, de l'Académie française, l'éminent recteur de l'Académie de Paris, a bien voulu écrire une préface qui n'est pas l'un des moindres ornements de ce magnifique ouvrage pour lequel Jean Geoffroy, le peintre bien connu, s'est surpassé dans une série de dessins d'une finesse, d'une douceur et d'un sentiment de vérité qui achèvent de donner au beau travail de M. Léo Claretie un cachet artistique de premier ordre.

Les Enfants de Grand-Pierre, histoires de mon village, par Eugène Muller, 1 vol. grand in-8° avec 40 compositions de F. Lix [1].

M. Eugène Muller, dont l'Académie française a couronné deux fois les ouvrages, n'a pas oublié que la notoriété littéraire attachée à son nom remonte à la publication d'une simple et cependant très émouvante histoire de village : *La Mionette*. C'est à ce même monde rustique, où il excelle à trouver de pittoresques physionomies, qu'il a emprunté les éléments de nouveaux effets dramatiques.

Ce livre est en tous points digne de ceux qui, de longue date, ont classé l'auteur parmi nos conteurs populaires les plus aimés.

La Sœur de Pierrot, par Arsène Alexandre, illustré par A. Willette [2].

On suit avec intérêt les péripéties de Pierrot, son entrée au lycée, plus tard ses débuts dans l'étude d'un huissier, la naissance de sa petite sœur Blanche qui devient peu à peu son ange gardien pour ainsi dire, et dont la douceur et l'heureuse influence lui gagneront tous les cœurs. Les illustrations de Willette sont aussi artistiques que spirituelles, et adaptées d'une manière charmante au récit qu'elles animent et rendent plein d'une vie réelle.

Dansons la Capucine, par Arsène Alexandre, avec illustrations de Louis Morin [2].

C'est également un récit intéressant, mais où la note comique domine davantage. Les aventures désopilantes de Mlle Yolande du Ponts-des-Soupirs et de M. Coquelet, l'arrivée de Philocome Galureau, la manière originale dont la famille d'Estourbignac, lorsqu'elle n'a pas de quoi dîner, exécute une *capucine* effrénée jusqu'à ce que chacun des danseurs tombe endormi, ce qui fait oublier l'absence du dîner, enfin les aventures fantastiques de M. Coquelet et de toute la

[1] Broché 10 fr.; relié 13 fr.; tranches dorées 14 fr.
[2] Broché 5 fr.; relié 7 fr. 50.

troupe au bois de Boulogne feront passer de bonnes heures aux jeunes lecteurs.

La Fillette au Héron bleu, adapté d'après l'anglais, par Mlle Eudoxie Dupuis, avec illustrations par Birch [1].

L'action, qui se passe à la Nouvelle-Orléans, ajoute l'attrait que présente toujours la description des mœurs et coutumes d'un pays étranger; il n'est pas jusqu'au héron bleu, témoin et acteur muet, mais intelligent, qui n'intéresse jusqu'au bout.

Contes patriotiques, par Montet, avec illustrations par Béraud, Caran d'Ache, Choubrac, Sergent, Le Reverend, Willette, etc [1].

Les jeunes lecteurs parcourront avec émotion les récits de cet ouvrage qui se reportent tous à la guerre de 1870 et aux souffrances, aux humiliations et exécutions sommaires qui ont laissé la passion et le désir de la revanche au cœur de tant de patriotes.

Histoire d'une petite princesse russe, par Henriette Pravaz, avec illustrations par Jankowski [2].

C'est un récit mouvementé et d'un intérêt toujours croissant, au cours duquel nous voyageons avec la petite princesse Olga et sa gouvernante Mme Abelly. Nous allons à Odessa, en Pologne, à Cracovie; notre héroïne vient même à Paris, où nous suivons avec curiosité l'impression que fait cette grande ville sur la petite princesse, et le récit se termine d'une manière aussi dramatique que palpitante au milieu de la fête de Pâques, la plus grande des fêtes en Russie.

Messire l'Ogre, par Ch. Ségard, illustré par Boutet de Monvel [2].

Voici un recueil de contes, non pas à dormir debout, mais au contraire à ne plus dormir du tout, faisant invasion dans le domaine du féerique, du merveilleux, donnant une tournure nouvelle à ce personnage de l'Ogre sur lequel on pensait que tout était dit et sur lequel M. Ch. Ségard a trouvé moyen de raconter les choses les plus parfaites pour intriguer les jeunes lecteurs.

A travers la Russie, par C. Sibille, médecin-major, illustrations de J. Delonde [3].

L'auteur a vu et il décrit la Russie dominatrice et conquérante à Varsovie; la Russie officielle à Saint-Pétersbourg, la Russie finlandaise autonome, la Russie impériale et militaire à Krasnoë-Sélo, la Russie mère à Moscou, la Russie commerciale à Nijni-Novgorod, la Russie Sainte à Kiew. Cette énumération suffit pour donner le désir de lire l'ouvrage. L'illustration est digne du texte et constitue à elle seule un album intéressant.

La Bibliothèque des arts de l'ameublement, par Henry Havard, qui compte déjà trois volumes relatifs à la menuiserie, l'orfèvrerie, la

[1] Broché 2 fr. 90; relié 4 fr. 75.
[2] Broché 1 fr. 90; relié tranches dorées 4 fr.
[3] Broché, 5 francs; relié, 7 fr. 50.

décoration, vient de s'enrichir de trois nouveaux volumes relat à *la Serrurerie*, *la Tapisserie*, *l'Horlogerie* [1].

D'autres suivront, traitant des bronzes d'art et d'ameublement, de l'ébénisterie, la faïence, la porcelaine, la verrerie, les styles. Elle comprendra douze volumes dont la lecture permettra aux gens du monde de se pénétrer des difficultés et des exigences que présente la mise en œuvre des matériaux employés dans ces différents arts. La haute situation occupée par l'auteur, l'exécution matérielle et l'illustration remarquable de cette collection, qui se composera de plus de douze cents gravures originales, jnstifient le succès considérable qui a accueilli son apparition.

Il reste à parler des publications d'étrennes par excellence, celles qui du commencement à la fin de l'année jouissent d'un attrait toujours nouveau : les journaux illustrés. La librairie Delagrave en publie quatre : le *Saint-Nicolas*, élégante gazette pour les enfants de six à quinze ans, hebdomadaire, remplie d'histoires, de petits romans, nouvelles, contes, anecdotes, articles de science amusante, illustrés d'une façon incomparable par nos meilleurs artistes, et présentant surtout deux attraits essentiels, la correspondance entre Saint-Nicolas et ses jeunes lecteurs et les concours de toute nature ouverts d'une façon ininterrompue entre ces derniers, avec récompenses nombreuses et variées pour les lauréats [2].

Le *Musée des familles* est le doyen des périodiques illustrés; il entre dans sa 60e année. C'est dire assez quel succès durable lui ont valu sa rédaction d'un intérêt toujours soutenu et d'une judicieuse variété, la richesse de son illustration [3].

Le *Musée des familles* publie depuis l'année 1892 une édition populaire dans laquelle on trouve réuni dans toutes les attrayantes conditions de bon choix des textes et de luxe des dessins, tout ce qui constitue comme rédaction et illustration un recueil de premier ordre. L'année 1892 forme deux beaux volumes des plus intéressants [4].

L'*Ecolier illustré* n'a encore que trois ans d'existence, mais le succès n'a pas attendu le nombre des années et l'on peut dire qu'ils sont légion les enfants de nos écoles qui, tous les jeudis, attendent avec impatience l'arrivée de leur journal. Ce succès s'explique facilement si l'on songe que cette étonnante publication donne pour un sou seulement par semaine, seize pages du format in-8°, avec nombreuses gravures [5].

LIBRAIRIE RENOUARD, H. LAURENS, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

L'année dernière, cette maison nous offrait une publication monumentale : *l'Histoire des Arts décoratifs*, par M. Arsène Alexandre, si justement admirée des amateurs.

[1] 2 fr. 50 le volume relié.
[2] 18 francs par an.
[3] 16 francs par an.
[4] 6 francs par an.
[5] 4 francs par an.

Les volumes de cette année sont d'allure plus modeste que ce magistral ouvrage; peut-être pourtant ne présentent-ils pas un moindre intérêt.

Voici d'abord, — en ce temps où tout le monde s'occupe des questions d'instruction publique, — une étude très fouillée de M. Louis Tarsot sur *les Écoles et les Écoliers à travers les âges*[1]. C'est, d'Athènes et de Sparte jusqu'à notre Paris contemporain, une histoire pittoresque de l'enseignement, de ceux qui le donnent et de ceux qui le reçoivent. Rapidement, mais en mettant en valeur tous les détails saillants, l'auteur nous initie à la vie des écoliers du passé, à leurs travaux, à leurs jeux, au régime qui leur fut imposé. Il s'arrête longuement devant notre vieille Université de Paris, ancêtre de notre Université de France; il nous montre les étudiants turbulents, les collèges maussades; il nous fait entendre le cinglement des coups de fouet qui retentirent si longtemps dans « ces geaules de jeunesse captive ». De l'Université nous passons dans les maisons des grandes congrégations enseignantes, chez les Pères de la Société de Jésus et de l'Oratoire, chez les Messieurs de Port-Royal. Et soudain le décor change. La Révolution prépare l'œuvre scolaire du dix-neuvième siècle. Elle accumule fondations sur fondations, projets sur projets. Avec les matériaux confus qu'elle a dégrossis, Napoléon bâtira son Université impériale qui subsiste encore. A côté du texte de M. Tarsot, M. Libonis, le dessinateur, a fourni une illustration abondante et documentée. Tel qu'il est, l'ouvrage se présente à merveille : il instruit, il intéresse, et parfois il amuse. Que peut-on demander de plus?

Nous n'en exigerons pas non plus davantage de M. Marius Bernard et de son remarquable voyage sur les côtes barbaresques : *De Tripoli à Tunis*[2]. Nous voici transportés, d'un coup de baguette magique, sur les côtes fortunées de la Méditerranée, aux pays du soleil resplendissant, vers ces régions d'un si riche avenir. C'est plaisir que de suivre M. Marius Bernard, en qui l'éminent et regretté critique, M. Armand de Pontmartin, découvrait « un paysagiste de premier ordre, aussi habile à peindre qu'à interpréter ce qu'il voit », et, ajoutons-le, aussi prompt à saisir le côté pittoresque du pays qu'il visite, qu'à éviter, en le décrivant, les détails de mœurs trop scabreux pour le jeune public auquel il s'adresse de préférence. Il paraît que M. Marius Bernard, — toujours accompagné de M. Chapon, le maître dessinateur, — doit nous faire parcourir tour à tour chacun des pays que baigne la mer aux flots bleus. Nous verrons l'Espagne et ses palais mauresques, Nice et son carnaval, l'Italie et ses musées, la Grèce et ses ruines marmoréennes, la Palestine, toute vibrante de traditions sacrées, l'Égypte et les monuments mystérieux des Pharaons. Attrayantes promesses, si nous en jugeons d'après le volume qui nous est offert aujourd'hui. Souhaitons que M. Marius Bernard soit aussi heureux que M. Louis Baron, auquel l'Académie vient de décerner un prix Monthyon pour sa belle collection des *Fleuves de France*[3], dont nous avons précédemment entretenu nos lecteurs.

Il n'y a pas à chercher de transition pour passer de M. Bernard au

[1] 1 vol. in-8° avec 130 gravures. Br. : 10 fr.; relié : 14 fr.
[2] 1 vol. in-8°, 120 dessins inédits. Br. : 10 fr.; relié 13 fr.; amateur, 17 fr.
[3] 4 vol. in-8°, 40 fr., reliés 52 fr. Chaque fleuve : *le Rhône, la Seine, la Loire, la Garonne,* forme un volume se vendant séparément.

docteur Quesnoy, dont la maison Laurens édite un curieux volume : *la Guerre à travers les âges* [1]. Sous une forme familière, empreinte d'une bonhomie charmante, l'auteur fait défiler devant nous toutes les armées du monde : assyriennes, grecques, romaines, mérovingiennes, etc., etc., jusqu'aux armées contemporaines; il nous montre leurs armes, depuis le char de guerre armé de faulx jusqu'au fusil Lebel et au canon Krupp; il nous explique le mécanisme de leur organisation et de leur tactique; chemin faisant, il rappelle les principaux faits d'armes dont les noms retentissent encore à travers l'histoire. C'est un joli livre à offrir à nos enfants, une excellente occasion de leur inspirer du goût pour leur futur métier de soldat; c'est une leçon pratique de patriotisme, donnée sans forfanterie, sur le ton sérieux qui convient au sujet.

Plus sérieux encore est le livre dont nous voulons dire ici quelques mots : *Le Dictionnaire encyclopédique des marques et monogrammes* [2], par M. Ris-Paquot. Grâce à l'auteur, les collectionneurs de toute espèce sont désormais en possession pour leurs achats d'un guide sûr et d'un infaillible conseiller. M. Ris-Paquot s'adresse à tout le monde et non pas à des initiés, il n'a pas employé d'abréviations exigeant un effort de mémoire, et ne s'est pas servi de termes techniques sans les expliquer. Les marques se suivent dans l'ordre alphabétique, puis viennent les signes conventionnels, etc., enfin le volume est terminé par une table considérable des noms cités, renvoyant aux différentes marques que le même artiste ou le même fabricant ont pu employer. Ainsi compris, cet ouvrage permet de trouver le nom de l'individu, si on a son monogramme ou, au contraire, le monogramme, si on a le nom. Nous ne doutons pas que M. Ris-Paquot soit récompensé, par le succès, du travail considérable que lui a coûté la rédaction de cet ouvrage.

Ici s'arrête la série des nouveautés importantes de la librairie Laurens. Avant de la quitter, nous devons signaler le dernier ouvrage pratique de M. Ris-Paquot, c'est-à-dire le *Livre du Bourgeois campagnard* [3], qui renferme tous les renseignements que peut désirer une personne appelée à vivre aux champs, un résumé lumineux de tous les manuels de culture, de jardinage et de chasse; une petite encyclopédie de choses rurales, depuis la façon de faire les fromages, jusqu'à l'art de préparer les fusées d'un feu d'artifice. Le *Livre du bourgeois campagnard* est la digne suite du *Livre de la femme d'intérieur* et de *l'Art de meubler, bâtir et entretenir sa maison.*

M. G. Fraipont, professeur à la Légion d'honneur, vient de faire paraître un excellent ouvrage : *l'Art de peindre à l'aquarelle* [4]. Donnés par un homme de métier, les conseils de l'auteur sont simples, clairs et précis. Grâce à ce volume, les débutants s'essaieront avec succès dans les différents genres, ceux qui ont déjà pratiqué se perfectionneront.

[1] 1 vol. petit in-8°, 3 fr. 50, relié, 4 fr. 50.
[2] 2 vol. in-4°, 60 francs.
[3] 1 vol. in-8°, broché, 6 francs; relié, 7 francs.
[4] 1 vol., relié, 12 francs. (On peut se procurer le volume en six fascicules se vendant séparément 2 francs et répondant à ces titres : *l'Art de peindre les figures, — l'Art de peindre les fleurs, — l'Art de peindre les animaux, — l'Art de peindre les paysages, — l'Art de peindre les marines, — l'Art de peindre les natures mortes.*)

L'auteur a prêché d'exemple : son livre, plein d'exquises gravures, ne comprend pas moins de 6 aquarelles et 300 autres dessins. *L'Art de peindre à l'aquarelle* est admirablement imprimé et se présente avec une séduisante couverture.

A cette même série d'ouvrages pratiques appartiennent : *l'Art d'entretenir les fleurs et plantes d'appartement*, par M. L. Rousseau [1]. Mais il faut savoir se borner. Nous serions tentés d'énumérer tout le catalogue. Ne le quittons pas toutefois sans rappeler l'*Histoire de la coiffure féminine*, par la comtesse Marie de Villermont [2]. L'ouvrage est de l'an passé, mais il est toujours de ceux qui séduisent leur public spécial, surtout au moment où l'exposition des arts de la femme vient de lui rendre un regain d'actualité.

LIBRAIRIE PLON

Le succès de certaines grandes publications historiques récentes a ramené, vers les ouvrages d'histoire, l'attention et le goût des lecteurs, et la preuve en est dans le choix des cadeaux d'étrennes de cette année. Le livre de fantaisie pure, l'œuvre d'imagination semble détrônée, c'est le volume d'histoire qui fait prime et qui, à son tour, vient orner la table de nos salons : les *Mémoires du général Marbot*, reliés, dans un élégant écrin, cadeau qui s'impose pour les jeunes gens, candidats aux écoles, futurs officiers ou simples troupiers de demain; le *Mémoire écrit par Marie-Thérèse Charlotte de France*, sur la captivité des princes et princesses ses parents, depuis le 10 août 1792 jusqu'à la mort de son frère, arrivée le 8 juin 1795, qui, parmi tous les documents publiés sur la Terreur, est, sans contredit, le plus poignant; car, rédigées par la Dauphine elle-même, ces lignes semblent « frissonnantes encore du tremblement de la petite main qui les traça ». Ouvrez le livre, un vrai bijou typographique; parcourez cette série de reproductions par l'héliogravure de portraits, jusqu'alors inédits, de la famille royale, et vous verrez de quel luxe tout spécial les éditeurs ont entouré la publication de ce manuscrit si précieux, qui appartient à Mme la duchesse de Madrid.

Nous avons récemment parlé du *Rhône*, le bel ouvaage de M. Lenthéric, où on trouve, à côté d'une vaste érudition, un style plein de poésie et de couleur. Nous n'y reviendrons pas; mais, dans un autre ordre d'idées, nous devons signaler la nouvelle édition du *Saint-François d'Assise*, qui, sous cette forme plus populaire, a été accueillie avec une faveur marquée par tout le grand public religieux, et l'œuvre magistrale du R. P. Didon, *Jésus-Christ*, dont le succès est loin d'être épuisé.

La jeunesse, elle, a les albums : la liste en est longue et l'embarras du choix difficile; on peut hésiter entre les spirituelles illustrations de *M. B. de Monvel*, les aimables dessins de *Mars* et les piquantes gravures de *Crafty* ou de *Caran d'Ache*; mais qu'importe, n'est-on pas toujours sûr de faire la joie des babys en leur apportant, sous chaque bras, un album de la collection Plon?

[1] Le volume, 2 francs.
[2] 1 vol. in-8°, 30 francs; relié, 37 francs.

LIBRAIRIE DELARUE

Castelvautour, par Charles Buet. — Un beau volume in-8° cavalier, illustré de 25 compositions, par H. Grobet.

Voilà un charmant et intéressant livre d'étrennes, que nous nous faisons un devoir de signaler immédiatement à nos lecteurs. On sait combien M. Charles Buet aime son pays, la Savoie; avec quel amour il en retrace les vieilles chroniques et en dépeint les paysages. La Savoie se retrouve dans Castelvautour, mais elle n'en occupe cependant qu'un seul chapitre. Les autres nous transportent en France, à la cour de Louis XI. Du reste, les Savoyards ne manquent pas dans le roman, dont le héros, Michelin des Esserts, est un Quentin Durward savoyard.

Dans cette légende royale, M. Charles Buet nous conte les derniers jours d'une reine de France peu connue, Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, qui mourut au château d'Amboise, après une vie de retraite et d'abnégation.

Le récit est alerte, bien conduit, plein de détails attrayants, émouvant dans des péripéties très simples. L'auteur met habilement en scène une légende curieuse reposant sur d'anciennes prophéties. Les types sont bien tracés : Michelin, Simone, l'ermite de la Gaure, le chevaucheur Jaquet, la dame Coquelourt, intéressent le lecteur véritablement empoigné.

Il va sans dire que *Castelvautour* peut être mis entre toutes les mains et se recommande par le fond comme par la forme.

DESCLÉE ET BROUWER

Almanachs pour 1893. — La librairie Desclée, de Brouwer et Cie vient de mettre en vente des almanachs, calendriers et agendas pour l'année 1893, édités avec luxe, que nous recommandons aux familles chrétiennes.

Parmi ces almanachs, citons : l'*Almanach catholique*, l'*Almanach des Enfants de Marie*, l'*Almanach de la jeune fille chrétienne*, l'*Almanach illustré des familles*, l'*Almanach des enfants*, l'*Almanach pour tous*, l'*Almanach populaire* et l'*Almanach populaire des enfants*. Ce dernier petit volume a été spécialement fait pour les enfants des écoles et des patronages.

Notons que le grand *Almanach catholique* contient des renseignements complets sur les congrégations romaines et l'épiscopat catholique.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 décembre 1892.

L'année 1892 finit mal : dans la boue. Si, au sein de l'épais nuage dont les politiciens ont couvert notre malheureuse patrie, la gloire du général Dodds et de ses vaillants soldats n'avait jeté ses rayons purs, nous serions inconsolables. Cette fin d'année devrait être marquée d'un signe noir et vouée à l'oubli. Rappelez-vous par quelles fêtes, par quelles promenades et cavalcades dans nos rues, il y a trois mois à peine, on célébrait le premier centenaire de la proclamation de notre première république! A la place des chars de triomphe, ce sont des voitures cellulaires qui passent. Sous sa coupole froide qui, sans un autel au Dieu vivant, suinte l'ennui, le Panthéon est morne, son immensité bâille dans le vide; on ne parle même plus, pour distraire sa solitude, d'y voiturer M. Renan, escorté de quelques autres. Ceux qui, pour célébrer l'anniversaire du 22 septembre 1792, applaudissaient *le Chant du départ* de Méhul, sont moroses, ils entendent un chant de départ d'un autre genre, un glas d'agonie que le dégoût public tinte. Il y a cent ans, à pareil mois, on jugeait Louis XVI, le roi juste, le roi bon, le roi martyr; la République commémore ce procès-là en se jugeant elle-même dans la personne de ceux qui furent ses représentants, ses ministres, ses gardes des sceaux, ses gouvernants. Le torrent furieux d'autrefois est devenu un marécage sans fond. Sur ce monde, sur ce demi-monde, qui, depuis une quinzaine d'années, mène la France, parade, palpe, barbote, tripote, grapille, pille, — la voix populaire répète un cri de circonstance : Tout à l'égout!

L'affaire du Panama est toujours la grosse affaire du jour, — si grosse que, plus on la fouille, plus on y trouve. Ses proportions excèdent toutes les prévisions, même toutes les vraisemblances. Les révélations qui se sont produites sur le dernier jour et la dernière nuit du baron de Reinach ont crevé l'incertitude qui régnait encore, elles ont avancé la question, éclairé et excité l'opinion.

Quel drame! Comme la main de la Providence se joue, avec des ironies et des certitudes formidables, dans les desseins de ceux qui font profession de la nier! Le malheureux financier, qui passe pour avoir été le Mercure payant et payé du Panama, se suicide; il se donne cette peine, on ne sait trop pourquoi : car, si, sans mandat public, il est vrai qu'il ait corrompu, il était incontestablement moins compromis que ceux qui, revêtus d'un mandat public, n'auraient demandé qu'à se laisser corrompre. Le voilà mort! C'est fait. Il aura bouche close; ses secrets sont enfouis avec lui. Erreur! ce cadavre devient à l'instant le plus foudroyant des accusateurs, il montre sans réplique que sous ce suicide il y a une cause; il crie à tous : *Habemus confitentem reum!* Le gouvernement le sent si bien, qu'au mépris de toutes les convenances, de toutes les règles et de toutes les procédures, il se dépêche de faire disparaître le corps, comme on ferait disparaître le corps du délit. Il fait plus; il affirme à la tribune, sur un document de complaisance, que la mort a été naturelle. Il faut une énergique mise en demeure de la commission d'enquête pour que l'autopsie ait lieu, et qu'avec le mensonge officiel, l'évidence soit constatée.

Mais ce qui, d'après les récits des acteurs eux-mêmes, s'était passé la veille, était plus douloureux et instructif encore. L'infortuné, qui, dans son somptueux hôtel de la rue Murillo, s'était fait disparaître du monde, avait eu une journée d'agonie; la veille, il avait fait une visite suprême à l'homme qu'il croyait associé à son sort ou acharné à sa perte. Il l'avait faite en compagnie de M. Rouvier, ministre des finances, et de M. Clémenceau, chef de l'extrême gauche. C'était la concentration républicaine opérée sur cette tête que la mort avait déjà marquée du doigt; c'était la jonction du radicalisme et de l'opportunisme, frères siamois plutôt que frères ennemis. Le potentat qu'il s'agissait de fléchir était d'origine allemande et de religion juive, comme son solliciteur : querelle d'Allemands et de Juifs en terre française. Il s'appelait Cornélius Herz, brasseur d'affaires, commanditaire du journal radical la *Justice* que dirige M. Clémenceau, et grand-officier de la Légion d'honneur, par la grâce de M. de Freycinet qui, ministre de la guerre, distribue l'étoile aux braves. Dans la vieille France, saint Louis recevait, sous le chêne de Vincennes, ceux qui recouraient à son équité ou à sa clémence; paré ou non des insignes de sa Légion d'honneur, M. Cornélius Herz reçut les siens dans son cabinet. Comme le disait M. Déroulède dans son courageux et généreux discours, il n'aurait pas été traité autrement s'il avait été Son Excellence M. le Président de la République française. Il ne fut pas bon prince. Pour des motifs que nous ignorons, il

écarta la demande si bien appuyée; il refusa la grâce. C'était dur. Assisté de ses deux répondants, M. de Reinach tenta encore une démarche auprès de M. Constans dont, à tort ou à raison, il flairait la main dans tous les fils par lesquels ils se sentait attiré au gouffre. Econduit avec des protestations d'innocence, il dit à M. Clémenceau : Je suis perdu! Le lendemain matin il était trouvé mort dans son lit; dans l'après-midi, comprenant que l'opinion publique était depuis longtemps à ses trousses, et que la justice finirait bien par s'y mettre, le grand-officier de la Légion d'honneur, Cornélius Herz, millionnaire de toutes les provenances, vagabond de tous les pays, avait filé en Angleterre.

L'effet de ces révélations fut tel, que, le lendemain du jour où une lettre de M. Clémenceau, destinée à les expliquer, les avait confirmées, le ministre des finances, M. Rouvier, tombait du coup. Il ne se débattait pas, il s'exécutait en se démettant. Qu'est-ce qu'un membre du gouvernement et un chef du parti radical avaient pu avoir affaire, dans cette veillée funèbre, avec ces deux Juifs et ces deux Allemands? Quel intérêt commun, quel secret terrible les unissait tous? La curiosité publique se le demandait avidement, lorsqu'elle apprit que la chute de M. Rouvier ne s'arrêtait pas là; il n'avait quitté son fauteuil de ministre que pour l'échanger contre la sellette du prévenu. De la salle du conseil de M. le Président de la République, il passait sans transition dans le cabinet du juge d'instruction; il y rejoignait d'anciens collègues de diverses dates. Nous n'avons pas à préjuger les culpabilités; nous n'avons pas de goût pour cette triste besogne. M. Rouvier a signalé son ministère en appliquant aux communautés religieuses les rigueurs les plus outrées du droit d'accroissement; il est accusé aujourd'hui d'avoir exercé à son profit des accroissements illicites. Nous souhaitons qu'il soit aussi innocent que l'étaient ses victimes. Au Parlement qui allait autoriser les poursuites requises contre lui, il a fait remarquer, peut-être judicieusement, que si, président du conseil, il avait reçu de l'argent des banquiers, c'est qu'il avait trouvé vide, pour des causes qu'il n'a pas dites, la caisse des fonds secrets; et que s'il n'avait pas reçu cet argent, beaucoup des députés de la majorité, qui l'écoutaient, seraient restés fruits secs au fond des urnes électorales.

Le président de la Chambre des députés, ancien président du conseil, M. Floquet, a fait des aveux non moins considérables. Il a déclaré très haut, foi de Robespierre, qu'incorruptible, il n'avait été pour rien, absolument pour rien, dans les rafles faites, pour publicité, sur l'argent des actionnaires du Panama. Mais il s'est empressé d'ajouter que, dans son désintéressement sans réserve

pour lui-même, il aurait été par trop naïf s'il n'avait surveillé une répartition de l'argent à distribuer, pour que ses amis politiques en eussent la mesure convenable. On ne sait pas encore ce que M. le procureur général pense de cette distinction.

Quels que soient les motifs connus ou inconnus qui ont décidé le gouvernement à ces mesures aussi graves qu'inattendues, il a bien fait, pour sa propre réputation, pour la pleine clarté dont la France a besoin sur les dessus et les dessous de l'affaire du Panama, de mettre la justice plus haut que les personnes. Il ne saurait mieux rendre inutile la commission d'enquête parlementaire dont il se défie, qu'en la devançant dans les investigations minutieuses et consciencieuses. Il ne dégonflera l'énorme question suspendue sur nos temps actuels qu'en la tirant au clair et qu'en la vidant à fond. Le droit qu'a la Chambre des députés de faire le jour sur les points où l'intégrité de ses membres est attaquée et leur dignité engagée, n'est pas contestable; comme toutes les compagnies particulières, comme l'ordre des avocats, des avoués ou des agents de change, elle a compétence et qualité pour instruire les cas qui intéressent l'honneur du corps. Et d'un autre côté, borner l'instruction, comme le réclamaient des journalistes dans les transes, à examiner les opérations des administrateurs du Panama n'est pas sérieux; à la lumière des déclarations et des constatations déjà faites, ils disparaissent au second plan, à l'arrière-scène. Ce que l'on sait tendrait à les excuser bien plus qu'à les condamner. Voilà des hommes dont la plupart, par envie de faire grand, par l'attrait d'un beau mirage, se sont jetés témérairement dans une gigantesque entreprise insuffisamment étudiée. Une fois lancés, ayant touché l'obstacle, ils ont agi comme des joueurs, qui, plutôt que de s'arrêter et de reculer, plutôt que de s'avouer vaincus, cherchent, par des expédients ajoutés les uns aux autres, à regagner l'argent déjà perdu et à triompher. Ils sont alors, dans leur détresse et dans leur ambition, tombés en proie aux vautours de la politique et de la finance qui, plus maîtres qu'eux-mêmes dans le Panama, ont, sous leur couvert, dépecé et sucé jusqu'au sang l'épargne française.

Ce qu'il y a vraiment de caractéristique, de solennel et de lugubre dans la liquidation présente du Panama, c'est qu'elle est l'autopsie d'un régime. Contrariée d'abord par les pouvoirs officiels qui ne s'y sont résignés, comme à celle du baron de Reinach, que contraints et forcés par la clameur publique, — elle a mis à nu les traces du poison, — d'un poison lentement, systématiquement, abondamment inoculé à une portion de la société, à celle qui, s'en disant la tête, n'en était que la queue, nous pourrions même ajouter la partie honteuse. Le fond du régime est apparu, *abju-*

ratæque rapinæ cælo ostenduntur; il est apparu, avec des pratiques, des habitudes, des mœurs dont les plus pessimistes n'entrevoyaient ni la généralité ni la perversité. Produit d'un état moral qui était morbide, ce régime l'a accéléré et aggravé avec d'effrayants ravages; les barrières dans les institutions et les freins dans les consciences se sont affaissés du même coup. L'essai loyal de l'État sans Dieu a donné ses fruits : si la religion est persécutée, la probité, l'honnêteté, les vieilles vertus naturelles ne sont pas moins foulées aux pieds. Ceux qui voulaient fermer les églises, commençaient par ouvrir des tripots. Positivistes, presque tous, par les idées, ils étaient, en trop grand nombre, positifs par les pots-de-vin. Après tout, ils avaient raison de détester le Christ, de le chasser de l'école; c'était le Christ qui, prenant le fouet à la main, avait dit à leurs prédécesseurs, et qui pourrait redire à eux-mêmes, en leur montrant la France, la pauvre France : « Vous avez fait de ma maison une caverne de voleurs! »

Les hommes qui, pour un moment peut-être très court, détiennent encore le pouvoir, comprendront-ils la leçon des choses? Cesseront-ils leur guerre impie? Feront-ils un effort sérieux pour rapatrier leur république dans la France des honnêtes gens? Ils ont dû s'apercevoir que beaucoup de leurs collègues ne parlaient si fort des lois intangibles que pour mieux toucher les chèques. Sur des observations nettes et pressantes d'un sénateur du centre gauche, M. Trarieux, que M. d'Aillières a renouvelées à la Chambre des députés, le ministre de l'intérieur a blâmé, nous le reconnaissons, les bureaux de bienfaisance qui frustrent les pauvres, fidèles à l'enseignement religieux, de leur part légitime dans le patrimoine des pauvres. Mais les laïcisations d'écoles continuent à aller leur train; justice n'est pas rendue aux malades des hôpitaux qui réclament à leur chevet la Sœur de charité que le riche, même libre penseur et libre viveur, est trop heureux d'appeler au sien. Les conseils municipaux de Paris et des localités radicales violent effrontément les lois et s'adjugent effrontément les deniers publics. Chaque citoyen se réveille chaque matin en se demandant sous quelle maison la dynamite et sous quel membre du gouvernement le scandale vont éclater.

A travers tant d'ignominies qui ressemblent au résidu d'un régime, il est impossible de ne pas constater au sein de notre société la présence d'un mal qui la salit, la ronge et l'épuise : celle de l'étranger, souvent allemand, presque toujours juif, dans nos affaires. Lorsque, deux ans avant la Commune, Mgr Dupanloup signalait l'athéisme et le péril social, beaucoup de conservateurs hochaient la tête avec incrédulité. Ils la hochaient encore, lorsque

l'éloquent évêque, d'accord avec beaucoup de ses collègues, dénonçait l'action envahissante et malfaisante de la franc-maçonnerie sur laquelle Léon XIII vient de publier une Encyclique si précise, si sévère et si vraie. Avec ces deux chancres, un troisième de la même famille s'est attaché à nos flancs. Dans les coulisses du Panama, dans l'arrière-boutique, au fond de la scène où défilent les gens du Parlement, de la presse, du Tout-Paris qui, les uns en chair et en os, les autres représentés par des garçons de bureau, ont passé à la caisse, regardez bien; c'est un tas de brocanteurs politiques, presque tous à la face juive et à l'accent allemand, qui poussent devant eux le troupeau vénal. Ils ont la main dans le sac pour le remplir et le vider; et ils ont aussi la main dans les affaires de France. Leur règne a coïncidé avec l'avènement de la nouvelle couche de républicains que la révolution du 4 septembre a produite. Ces républicains-là ne ressemblaient en rien à ceux de la génération antérieure, aux écervelés intrépides, souvent généreux, qui jouaient leur vie sur les barricades. Ils ne jouaient pas leur vie, ils ne jouaient qu'à la Bourse, et encore à coup sûr; très forts en gueule pour pérorer et pour dévorer, ils avaient l'air de sortir, tout chauds et tout bouillants, des romans faisandés de Balzac. Mettez Barbès d'un côté, Gambetta de l'autre; vous aurez les deux types en présence.

Alors se constitua définitivement la bande interlope et cosmopolite qui, des affaires de la France, fit ses affaires. M. Cornélius Herz, dont le nom a beaucoup retenti depuis quelques jours, n'est-il pas un des échantillons les plus réussis du genre? Allemand d'Europe ou d'Amérique, comme on voudra, — Juif par-dessus le marché, — il n'avait rien qui l'attachât à la France. Comme sa prédilection doit nous honorer! En France, il devient, comme on ne le conteste pas, le commanditaire du journal *la Justice*, organe de M. Clémenceau, qui est le chef parlementaire du parti radical; de M. Clémenceau qui, avec son extrême-gauche, fait et défait à son gré les ministères, et qui a pu même se vanter un jour d'avoir empêché l'élection de M. Ferry à la présidence de la république et décidé celle de M. Carnot. Ce que nous disons là est indiscuté : les ministères, depuis bien des années, n'ont existé que par la permission de M. Clémenceau; nous n'avons eu que des cabinets de tolérance. Mais, ici, une question se présente : le prince de Talleyrand demandait un jour quel intérêt un malin de son temps, M. de Sémonville, avait à être malade. Nous nous demandons à notre tour, quel intérêt M. Cornélius Herz, plusieurs fois millionnaire, l'un des heureux d'une société dont il est un représentant monstrueux de tous les abus, avait à soutenir de son argent un journal radical,

dont le programme serait la mise à feu et à sang de cette société. Il commandite ce journal, comme le reconnaît M. Clémenceau; il y verse 2 à 300 000 francs contre lesquels il reçoit des actions sans valeur. Est-ce que c'est à fonds perdu? Est-ce que ce Juif est à ce point un chevalier, même des causes qui ne sont pas les siennes? Oh! non!

Nous admettons qu'entre le magnifique commanditaire et le directeur politique il n'y a eu ni conditions ni négociations ni même conversations engagées sur des matières concernant notre politique intérieure et extérieure. M. Cornélius Herz savait ce qu'il faisait; première puissance financière de la *Justice*, il avait, sans mot dire, le reflet, le prestige, la force occulte de la première puissance parlementaire de la République. Qui voulait plaire à celle-ci s'imaginait qu'il n'y avait rien de mieux que de plaire à celle-là. Rejetant tout soupçon de combinaison financière, nous ne nous expliquons pas autrement l'étonnante prodigalité de décorations dont M. Cornélius Herz a été bombardé; aspirant à demeurer ministre inamovible, candidat à la présidence de la République, M. de Freycinet, par exemple, devait avoir une bonne volonté bien ardente pour le protégé ou protecteur de M. Clémenceau. Il la lui prouvait encore, récemment, par son insistance à proposer, même à imposer aux compagnies de chemins de fer, non seulement pour les trains de grande vitesse, mais même pour les trains de marchandises, l'onéreuse et inutile invention d'un serre-frein dont M. Cornélius Herz s'était rendu l'acquéreur. N'a-t-il pas cru la lui prouver en le nommant grand-officier de la Légion d'honneur? Nous désirons passionnément que les services extraordinaires d'où est sortie cette promotion extraordinaire nous soient dévoilés. Évidemment tenir les cordons de la bourse d'un journal radical, ce n'est pas une raison pour recevoir tous les cordons de la Légion d'honneur. Le ruban rouge pour lequel des Français meurent en héros, ce ruban, couleur de la gloire et couleur du sang, ne se donne pas comme un chèque. M. Cornélius Herz en a été gratifié à profusion, empruntant à ces nobles insignes une surface qui lui servait à faire des affaires. A la veille du 10 décembre 1848, Napoléon III disait en montrant la colonne Vendôme : « Voilà mon grand électeur! » Ce bronze conquis sur l'Allemagne valait mieux, pour porter à la présidence de la République, que cet Allemand avec tout son argent.

Avouons cependant que ce bronze triomphal ne vaut pas lui-même, pour la bonne assiette d'un gouvernement, un principe héréditaire qui, planant par-dessus les ambitions et les cupidités, même par-dessus les mobilités de la fortune et les infidélités de la victoire, se mêle aux racines d'un peuple et entre dans sa vie. Dans

la crise présente, les yeux se tourneront-ils vers la monarchie? Nous l'avons souvent répété dans cette chronique : si la République meurt, ce sont les républicains qui l'auront tuée. Elle ne peut se plaindre des royalistes; ainsi qu'il y a cent ans, les luttes atroces que nous voyons, sont des querelles de famille, et la justice exercée par M. Andrieux et M. Constans, deux républicains émérites, n'est qu'une des formes de la vengeance.

La question d'argent, dont un poète contemporain a fait le titre de l'une de ses comédies, est devenue en tout pays, dans notre siècle démocratique, pratique et sceptique, la grosse question, la question de vie ou de mort pour les pouvoirs publics. C'est en s'y heurtant que vient de tomber, à Madrid, le ministère conservateur de M. Canovas del Castillo. Sans même rappeler les incidents variés, des troubles à Grenade, des désordres et des violences à propos des octrois, qui l'avaient affaibli, les graves irrégularités découvertes dans l'administration du dernier alcade de Madrid ont précipité la chute du cabinet Canovas. Non pas qu'il y fût personnellement compromis; mieux inspiré que nos ministres qui, à force de complaisance pour les coupables, étaient ou se faisaient leurs complices, il avait remplacé l'alcade soupçonné, en chargeant son successeur, le marquis de Cubas, de faire la plus complète lumière sur l'administration attaquée. De l'enquête attentivement et scrupuleusement poursuivie il résultait que les fraudes et malversations étaient établies par les présomptions et preuves les plus accablantes. Il n'y avait donc plus qu'à traduire les prévaricateurs devant les tribunaux : le ministre de l'intérieur, soutenu par la majorité des conservateurs, y était décidé; seul, le ministre d'outre-mer, M. Romero-Robledo qui, dans le cabinet, représentait le tiers parti, y répugnait. Il était appuyé dans sa résistance par le président du conseil lui-même, M. Canovas del Castillo; le désaccord qui s'était produit dans le ministère pénétra bien vite dans la majorité elle-même, et M. Canovas, ne l'ayant pas retrouvée entière le jour du vote, n'a pas voulu lui survivre. Il s'est donc retiré, sans qu'aucune des deux fractions des conservateurs divisés ait été en mesure de recueillir son héritage. Après deux ans d'absence, M. Sagasta ramène le parti libéral au pouvoir, il a essayé d'en rallier tous les groupes en un faisceau; M. Castelar lui-même, sans entrer dans le cabinet, a promis sinon de l'aider, du moins de ne pas le contrecarrer.

Assurément cette facilité avec laquelle les crises les plus sérieuses peuvent s'amortir ou se dissiper dans une monarchie constitutionnelle par la substitution d'un ministère à un autre nous fait envie. Il est trop clair que, moins que jamais, nous pourrions user de ces

panacées : aurait-il été possible, par exemple, à M. Carnot d'appeler M. Clémenceau, pour remplacer le cabinet dont M. Rouvier était l'un des ornements? Après leur visite commune à M. Cornélius Herz, c'eût été difficile : ils auraient paru représenter le même système. La constitution espagnole a des soupapes de sûreté qui nous manquent. Cependant la situation ne laisse pas d'être inquiétante au delà des Pyrénées; la plaie de nos voisins est la plaie financière. L'Espagne n'a pas eu dans son histoire agitée les deux bonnes fortunes qui, en dépit de nos misérables révolutions, sont échues à la France : elle n'a pas connu, avec le Consulat, l'avantage d'un homme de génie, qui, ami de l'ordre en politique bien plutôt qu'en moraliste, a introduit, de sa forte main, la règle dans notre machine administrative; elle n'a pas connu le bienfait, supérieur encore, de notre monarchie constitutionnelle qui a fait entrer le contrôle, la vigilance, le respect des engagements, la probité de l'honnête homme dans nos institutions d'État. Grands biens dont nous vivons encore, et qui, malgré tant de débordements, soutiennent notre fortune publique et nos fortunes privées! C'est là, c'est à ses finances, que l'Espagne doit regarder pour ne pas tomber dans des abîmes qui, s'ouvrant, l'engloutiraient plus vite que nous. A l'une des dernières séances de sa Chambre des députés, quelques voix isolées ont crié : *Vive la République!* Le mot restera sans écho, si un gouvernement éclairé et ferme l'étouffe sous la bonté de ses actes; la République n'est à craindre que lorsqu'elle se présente aux intérêts en souffrance et en désarroi comme la forme légale de cette anarchie morale qui est dans l'air.

Il y a plus de quarante ans, en 1849, lorsque la République existait déjà en France, et que, dans l'Espagne tourmentée, les passions jouaient avec l'idée de lui faire passer les Pyrénées, un grand orateur, M. Donoso Cortès, prononçait, au parlement de Madrid, ces paroles dignes encore d'être méditées : « Tous ceux qui ont voyagé en France s'accordent à dire qu'aucun Français n'est républicain. Je puis témoigner aussi de cette vérité, car j'ai visité la France. Mais, demande-t-on, s'il n'y a pas de républicains en France, comment la République subsiste-t-elle? Personne n'en donne la raison, je la donnerai. La République subsiste en France, et je dis plus, la République subsistera en France, parce qu'elle est la forme nécessaire de gouvernement chez les peuples qui sont ngouvernables. » Sans doute, entre l'époque où ces paroles furent prononcées et l'époque actuelle, le temps, l'habitude, la marée montante de la démocratie, ont amené des différences qui ne doivent pas être oubliées. Sans doute aussi, l'avènement de l'Empire a donné une apparence de démenti à ces prédictions; et, somme

toute, peut-être ne serait-il pas téméraire de prétendre que cette France réputée ingouvernable est la nation la plus facile à gouverner. Nonobstant ces réserves, le jugement porté de si haut par M. Donoso Cortès répond à des observations profondes qui sont de tous les pays comme de tous les temps, et dont il n'est pas permis de dire : Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà!

Comme l'Espagne, le Portugal a sa partie financière à soigner. Gouvernements comme individus, rien ne les déconsidère aujourd'hui comme les affaires d'argent embrouillées. Tous les amis de la monarchie constitutionnelle doivent désirer que, prenant son courage et la hache à deux mains, le Portugal se décide enfin à des enquêtes et à des économies sérieuses, dissipe les mauvais bruits périodiquement en circulation sur le payement de sa rente, acquitte ses dettes d'honneur envers les capitaux de l'Europe qui se sont loyalement placés dans ses obligations de chemins de fer. Dans l'espèce de duel établi entre le principe héréditaire et le principe électif, les chances de la victoire sont pour celui des deux qui assurera à chacun, sinon la poule au pot de Henri IV, du moins le pot-au-feu des braves gens.

Il vient de mourir un de nos éminents collaborateurs, M. Siméon Luce, membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, qui, dans ses admirables travaux sur Charles V, sur Duguesclin, sur Jeanne d'Arc, avait montré merveilleusement comment la sagesse, la droiture, la vaillance et la foi savent relever les nations. Les livres de M. Siméon Luce dureront autant que l'histoire de France, ils sont patriotes et classiques. Les vertus qu'il louait dans ses héros, M. Siméon Luce avait commencé par les mettre dans sa vie. En lui, le savant et l'homme se recommandaient par toutes les qualités qui mêlent l'estime à l'admiration et font de sa mort prématurée, si douloureuse à sa famille, à ses amis, à l'Institut, à l'École des chartes, au *Correspondant*, un deuil public.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-NEUVIÈME

(CENT TRENTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte-rendu.

ALPY (H.). Le coût de la laïcisation des hôpitaux de Paris. Art. 10 novembre. 479.

BAULNY (baronne C. de). Sans lendemain. 10 octobre. 104. — 25 octobre. 302. — Fin. 10 novembre. 496.

BAZIN (René). Madame Corentine. 10 décembre. 883. — 25 décembre. 1070.

BELLAIGUE (Camille). Études littéraires : M. Victor Cherbuliez. Art. 649.

BEULÉ (Max). Le monde nouveau : Melbourne dans le présent et dans l'avenir. Art. 47.

BOUCHER (Auguste). Pensées du soir. Art. 421.

BROGLIE (duc de). Le Concordat. 25 novembre. 601. — Fin. 10 décembre. 793.

Bulletin bibliographique. 10 octobre. 192. — 25 octobre. 398. — 10 novembre. 600. — 10 décembre. 984.

DEREPAS (G.). La musique et l'âme moderne. Art. 282.

DESCOTTES (F.). Joseph de Maistre avant la Révolution. Sa jeunesse et la société d'autrefois. Art. 1107.

DOUMIC (René). Revue littéraire. 10 octobre. 150. — 10 novembre. 564. — 10 décembre. 940.

DRONSART (M.). Gladstone. VI. Conclusion. 247.

DUFOUGERAY (L.). Un évêque contemporain : Mgr Maret. Art. 162.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. 25 octobre. 364. — 25 novembre. 758. — 25 décembre. 1119.

FROMENT (Th.). *Esquisses évangéliques*, par H. Hignard. C. R. 1147.

HULST (Mgr d'). M. Renan. Art. 193.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1892.

JOLY (Henri). L'éducation correctionnelle des jeunes filles en France et à l'étranger. 10 octobre. 129. — 25 octobre. 343. — Fin. 10 novembre. 532.

JOUBERT (Louis). Chronique politique. 10 octobre. 180. — 25 octobre. 388. — 10 novembre. 586. — 25 novembre. 783. — 10 décembre. 975. — 25 décembre. 1167.

KANNENGIESER (abbé A.). L'association populaire catholique en Allemagne. I. 1020.

KLEIN (abbé Félix). Le cardinal Lavigerie. Art. 855.

LE CONTE (Jules). Réorganisation des Halles centrales de Paris. Art. 679.

Livres d'étrennes. 10 décembre. 953. — 25 décembre. 1151.

LUCE (Siméon). La mort du roi Charles V. Art. 21.

MAURICE (Léon). Les octrois et leurs suppressions. Art. 438.

MEAUX (vicomte de). De la diversité des cultes aux États-Unis. Art. 823.

Mgr Dupanloup et le Concile. — La Revue des Pères Jésuites. — Une déclaration de M. Émile Ollivier. Art. 933.

MOUY (comte Charles de). Le musée de Berlin. La sculpture. Art. 460.

NADAILLAC (marquis de). L'homme. 10 octobre. 3. — Fin. 25 octobre. 228.

OLLIVIER (Émile). La guerre sociale. I. 985.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 octobre. 171. — 10 novembre. 578. — 10 décembre. 967.

PÉREY (Lucien). Le président Hénault. I. 910.

PEYRE (Roger). Galeries célèbres et grandes collections privées. — III. Le château de Vaux. Art. 1040.

PIMODAN (marquis de). Les ambitions de Mme Thompson. Nouvelle. 707.

Portraits contemporains :
M. Pasteur. 1002.

SAUVIN (G.). Le plus grand volcan du globe. — Une excursion au Kilauea (îles Hawaï). Art. 721.

TOCQUEVILLE (Alexis de). Souvenirs. 10 novembre. 401. — Fin. 25 novembre. 633.

VANLAER (Maurice). Le chômage de l'ouvrier. — L'assistance par le travail. — L'application par l'initiative privée en France et à l'étranger. II. 10 octobre. 73. — III. 25 novembre. 738.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-NEUVIÈME

TABLE

DU TOME CENT TRENTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-NEUVIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1892.

L'homme. — I, par M. le marquis DE NADAILLAC. 3
Les grandes pages de l'histoire de France. — La mort du roi Charles V, par M. Siméon LUCE, de l'Institut. 21
Le monde nouveau. — Melbourne dans le présent et dans l'avenir, par M. Max BEULÉ 47
Le chômage de l'ouvrier. — L'assistance par le travail. — L'application par l'initiative privée, à l'étranger. — II, par M. Maurice VANLAER 73
Sans lendemain, — I, par Mme la baronne C. DE BAULNY, née Rouher. 104
L'éducation correctionnelle des jeunes filles en France et à l'étranger. — I, par M. Henri JOLY 129
Revue littéraire. — Romans et livres de critique, par M. René DOUMIC. 150
Un évêque contemporain. — Mgr Maret, par M. L. DUFOUGERAY. . 162
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 171
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 180
Bulletin bibliographique. 192

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1892.

M. Renan, par Mgr d'Hulst 193
L'Homme. — II. — Fin, par M. le marquis DE NADAILLAC 228
Gladstone. — VI. — Conclusion, par Mme Marie DRONSART. . . . 247
La musique et l'âme moderne, par M. G. DEREPAS. 282
Sans lendemain — II, par Mme la baronne C. DE BAULNY, née Rouher. 302
L'éducation correctionnelle des jeunes filles en France et à l'étranger. — II, par M. Henri JOLY. 343
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL. 364
IVe centenaire de Christophe Colomb. — Chronique politique, par M. Louis JOUBERT 388
Bulletin bibliographique. 398

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1892.

Souvenirs. — Présidence du prince Louis-Napoléon. — Le ministère de 1849. — I, par M. Alexis DE TOCQUEVILLE, de l'Académie française. 401
Pensées du soir, par M. Auguste BOUCHER 421
Les octrois et leur suppression, par M. Léon MAURICE, ancien député. 438
Le musée de Berlin. — I. La sculpture, par M. le comte Charles de MOUY 460
Le coût de la laïcisation des hôpitaux de Paris, par M. H. ALPY, conseiller municipal de Paris. 479
Sans lendemain. — III. — Fin, par Mme la baronne C. DE BAULNY, née Rouher 496
L'éducation correctionnelle des jeunes filles en France et à l'étranger. — Fin, par M. Henri JOLY 532
Revue littéraire, par M. René DOUMIC. 564
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 578
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 586
Bulletin bibliographique. 600

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1892.

Le Concordat. — I, par M. le duc de Broglie, de l'Académie française. 601
Souvenirs. — Présidence du prince Louis-Napoléon. — Le ministère de 1849. — Fin, par M. Alexis de Tocqueville, de l'Académie française. 633
Etudes littéraires. — M. Victor Cherbuliez, par M. Camille Bellaigue. 649
Réorganisation des Halles centrales de Paris, par M. Jules Le Conte. 679
Les ambitions de Mme Thompson, par M. le marquis de Pimodan. . 707
Le plus grand volcan du globe. — Une excursion au Kilauea (îles Hawaï), par M. G. Sauvin. 721
Le chômage de l'ouvrier. — L'assistance par le travail. — L'application par l'initiative privée en France, par M. Maurice Vanlaer. 738
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel. 758
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 783

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1892.

Le Concordat. — II. — Fin, par M. le duc de Broglie, de l'Académie française. 793
De la diversité des cultes aux Etats-Unis, par M. le vicomte de Meaux. 823
Le cardinal Lavigerie, par M. l'abbé Félix Klein.. 855
Madame Corentine. — I, par M. René Bazin. 883
Le président Hénault, d'après des lettres et des mémoires inédits. I, par M. Lucien Perey 910
Mgr Dupanloup et le concile. — La revue des Pères Jésuites. — Une déclaration de M. Emile Ollivier. 933
Revue littéraire. — Romans nouveaux, par M. René Doumic.. . . 940
Livres d'étrennes. — Librairies Hachette, Hetzel, Plon, Armand Colin, Bloud et Barral, Hennuyer, Le Soudier 953
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 967
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 975
Bulletin bibliographique. 984

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1892.

La guerre sociale. — I, par M. Emile Ollivier, de l'Académie française. 985
Portraits contemporains : M. Pasteur. 1002
L'association populaire catholique en Allemagne. — I, par M. l'abbé A. Kannengieser. 1020
Les galeries célèbres et les grandes collections privées. — III. Le château de Vaux, par M. R. Peyre. 1040
Madame Corentine. — II, par M. René Bazin. 1070
Joseph de Maistre avant la Révolution. — Sa jeunesse et la société d'autrefois, d'après des documents inédits, par M. F. Descottes, 1107
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel. 1119
Esquisses évangéliques, de M. H. Hignard, par M. Th. Froment. . . 1147
Livres d'étrennes. — Librairies Hachette, Didot, Quantin, Delagrave, Laurens, Plon, Delarue, Desclée. 1151
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 1167

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 8035